Dictionnaire raisonné d'hippiatrique, cavalerie, manège et maréchalerie / [Philippe Étienne Lafosse].

Contributors

Lafosse, Philippe-Etienne, 1738-1820.

Publication/Creation

Brussels : [publisher not identified], 1776.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/u3f7897s

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

wellcome collection

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

31912/B

M xx

18/e

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HIPPIATRIQUE.

TOME PREMIER.

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b3050885x

46531

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HIPPIATRIQUE,

CAVALERIE, MANEGE

ET

MARÉCHALERIE.

Par M. LAFOSSE, Maréchal du Roi.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME PREMIER.

A —— H

BIBLIOTHÈQUE DE ADE DE GASPARIN

A BRUXELLES.

M. DCC. LXXVI.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

L'OBJET de l'auteur, en offrant cet ouvrage au public, a été de lui être utile, & de mettre à portée de tout le monde les connoiſſances requiſes pour conduire un cheval, pour le maintenir en bonne ſanté, & le guérir lorſqu'il eſt malade. On ne peut pas tout dire dans un ſeul ouvrage, tout détailler, tout expliquer ; & quoiqu'il n'y ait point d'art ſur lequel on ait autant écrit, ſur-tout depuis quelques années, que celui qui traite du cheval, cependant on n'a pas encore tout dit : il reſte & il reſtera toujours une infinité de choſes dont on a beſoin de s'inſtruire, & dont nous ne pouvons être éclairés que par le flambeau de l'expérience. Dans l'ouvrage que nous donnâmes en 1766, intitulé : *Le Guide du Maréchal*, nous ne prétendîmes que développer les connoiſſances néceſſaires à un maréchal, ſans parler du manege ou de la cavalerie, & ſans entrer dans un détail circonſtancié des objets d'anatomie, &c. Dans *le Cours d'Hippiatrique*, donné en 1772, nous avons traité à fond de tout ce qui concerne l'anatomie du cheval, ſes maladies, ſa guériſon, ſa ferrure &c. mais ſans entrer dans le détail du manege ou de la cavalerie, ni du haras, &c. Ici nous avons raſſemblé toutes les connoiſſances qu'on doit avoir ſur le cheval, leſquelles étoient éparſes dans ces deux ouvrages. Nous avons fondu tous les préceptes, & lié enſemble toutes les connoiſſances qu'on doit acquérir ſur la *Science Cabaline*. Pour donner plus de facilité au lecteur, & pour répandre plus de jour ſur les préceptes &

les obſervations qui concernent cette ſcience, nous avons préféré la nomenclature alphabétique; mais ce qui caractériſe ſur tout cet ouvrage, & qui le rend différent de tous les autres que l'auteur a juſqu'ici donnés au public, c'eſt qu'il renferme beaucoup d'articles, dont l'auteur n'avoit fait aucune mention dans ſes autres productions.

L'hippiatrique, le haras, l'art du manege ou de la cavalerie, & tout ce qui eſt relatif à la maréchalerie, forment donc la baſe de ce Dictionnaire.

1°. En traitant de l'*Hippiatrique*, nous y avons joint un grand nombre d'articles que nous ne pouvions rapporter que dans un dictionnaire, & qui ne pouvoient entrer dans notre *Cours d'Hippiatrique*, à raiſon de la forme à laquelle nous nous étions aſtreints. On y trouvera d'autres articles plus étendus, plus développés, & travaillés avec plus d'art & plus de ſoin, parce qu'on eſt moins gêné dans un dictionnaire, & qu'il offre un champ plus vaſte.

2°. Le mot *Haras*, dont nous n'avions pu faire aucune mention juſqu'à préſent dans nos ouvrages, ſe trouve ici un article des plus importans & des plus néceſſaires. On y verra combien il eſt eſſentiel que les races ſoient croiſées, &c. Nous y avons ajouté un plan d'adminiſtration qu'il ſeroit important au gouvernement d'adopter pour l'utilité publique.

3°. La cavalerie ou le manege, n'eſt pas entiérement de notre compoſition, & le lecteur ne doit pas regarder cette partie, comme étant purement de notre fonds; les principaux articles qui concernent cet art, ſont tirés de l'ouvrage immortel de M. de la Gueriniere, l'homme du monde, ſans doute, qui a été le plus verſé dans le manege. Les gens de l'art s'appercevront aiſément,

que nous avons puiſé dans ſon *Ecole de Cavalerie*, que nous nous ſommes fait gloire de citer, chaque fois que nous en avons eu beſoin, par ces trois lettres initiales *E. D. C.* Mais nous nous ſommes permis d'y joindre des notes & des obſervations, ſur-tout lorſque nous avons cru que, dans certains articles, la ſaine phyſique y étoit bleſſée. Si nous avons oſé exprimer avec liberté nos ſentimens & notre penſée ſur quelques autres articles non moins intéreſſans, tels que ceux-ci: *Cheval, allures du; Cheval, mouvement du cavalier; Cheval, poſition de l'homme; Cheval, ſenſation du; &c.* c'eſt que nous y avons été ſollicités par pluſieurs perſonnes de l'art à qui nous avions communiqué nos manuſcrits, & dont nous avions auparavant fait uſage dans nos cours publics. On nous objectera, ſans doute, qu'un exercice de quatre ans dans les maneges continué ſeulement par intervalles, & interrompu depuis près de dix ans, eſt inſuffiſant pour oſer preſcrire des regles ſur le manege, & réduire cet art en préceptes. Mais il faut obſerver qu'un tel exercice, lorſqu'il aura été fait avec ſoin & application, eſt plus que ſuffiſant pour en connoître toute la pratique, en acquérir les principes, & ſe former une méthode certaine & invariable. Je ſçais cependant, par expérience, qu'il n'y a point d'art qui ſoit plus varié dans ſes principes que l'art du manege; s'il y a dix académies d'équitation dans un royaume, il y aura dix manieres différentes d'opérer, quoique tendantes toutes au même but. On peut aſſurer, avec vérité, que l'art du manege eſt rempli de difficultés; que c'eſt un champ ſemé d'épines; & que tout chef d'académie veut avoir une méthode à lui-ſeul appartenante; que dans toutes les académies royales, ainſi que dans les écoles d'Ariſtote, chacun diſpute

ſans s'entendre, chacun prétend avoir raiſon, & chacun en ſort bien perſuadé que ſon confrere eſt dans l'erreur, tant il eſt vrai que cet art eſt rempli d'incertitude, par le peu de progrès qu'il a fait juſqu'à ce jour!

4°. La maréchalerie, j'oſe le dire, offrira aux gens de l'art de nouvelles lumieres pour ſe conduire avec ſageſſe. Outre tout ce qui regarde la *Forgeûre*, la *Ferrure* & le *Travail*, &c. : il apprendra à connoître un cheval, à ſe défier des ruſes des marchands de chevaux, à ne pas ſe laiſſer ſéduire par les diſcours des charlatans, &c. La ferrure forme un objet ſi important, que le maréchal ne ſçauroit trop s'y rendre expert; il doit partir de ce principe, qu'elle n'a été inventée que pour conſerver le pied du cheval: il ne faut donc appliquer les fers que pour conſerver la *muraille*. Contemplons ce cheval ſorti des mains de la nature, errant dans les campagnes, les pieds nuds: il ne détruit que la muraille de la pince & de ſes quartiers. On ne doit donc appliquer les fers que pour maintenir cette partie en bon état, c'eſt-à-dire, qu'il faut *ferrer court*, & ne jamais *parer la ſole* qu'en cas d'accident.

Quiconque veut étudier méthodiquement l'hippiatrique avec ce Dictionnaire, doit, pour y faire quelques progrès, lire, avec attention, les mots *Arteres*, *Fibres*, *Muſcles*, *Nerfs*, *Os*, qui lui donneront d'abord une connoiſſance générale de l'hippotomie. Il doit paſſer enſuite aux parties ſéparées, comme *Epaule*, *Cuiſſe*, *Jarret*, *Œil*,, *Oreille*, *&c.* où il eſt traité plus expreſſément & plus en détail des os, des ligamens, des cartilages & des muſcles qui compoſent ces parties. Il en eſt de même par rapport aux maladies auxquelles ces parties ſont ſujettes; par exemple, vous avez un cheval bleſſé au jarret, en cherchant le mot *Jarret*, vous

trouverez la conformation du jarret, ſa beauté & ſes défauts, les os qui le compoſent, les ligamens qui tiennent unis ces mêmes os, les muſcles qui les font mouvoir, les arteres, les veines & les nerfs qui en font partie : & enfin, toutes les maladies auxquelles il eſt ſujet : telles que l'*Éparvin*, le *Veſſignon*, *&c.* On doit porter le même jugement ſur chaque partie extérieure. Il eſt plus important qu'on ne penſe, de s'attacher aux généralités des maladies, & d'avoir des notions préliminaires d'anatomie ou d'hippotomie. Sans cette précaution, on ne peut être inſtruit avec ſoin, ni recueillir du fruit de ſes études : on eſt dans le cas d'errer, & l'on ſe trouve ſouvent expoſé à prendre une tumeur, ou une plaie, ou une maladie quelconque, pour une autre. Alors, faute de vous être aſſez inſtruit ſur la généralité des maladies, vous emploierez des remedes contraires, & vous n'opérerez jamais la guériſon. Quoiqu'il ſoit traité dans cet ouvrage d'un grand nombre de maladies, cependant il n'a pas été poſſible de les déſigner toutes en particulier. Souvent il en ſurvient dans des endroits qui ne ſont pas ordinaires dans la pratique, par exemple, il peut s'élever des tumeurs ſur le zigoma, ſur le bout du nez, au milieu de l'épaule, de la queue, de la feſſe, &c; que doit faire alors le praticien ? Il examinera d'abord de quel genre peut être cette tumeur : ſi elle eſt inflammatoire, traitez-la comme la *Taupe*, comme les tumeurs du *Garot*, du plat de la *Cuiſſe*, *&c.* Si vous la trouvez appartenir à un autre genre, & qu'elle ſoit œdémateuſe, skirrheuſe, &c, traitez-la comme le skirrhe & l'œdeme, &c. On voit donc par-là, combien il eſt eſſentiel d'être verſé dans la généralité des maladies, comme l'*Inflamation*, l'*Éréſipelle*, l'*Œdeme*, le *Skirrhe*, *&c.*

ſi vous voulez réuſſir dans la guériſon; autrement, nous le répetons, vous ſerez toujours incertain dans la déciſion d'une maladie & de ſa cure : c'eſt pourquoi nous nous ſommes ſur tout fort étendus ſur les articles, *Tumeurs*, *Ulceres*, qu'on trouvera fort détaillés, & auxquels toutes les maladies externes & chirurgicales, doivent ſe renvoyer. Alors l'opération ne ſera plus douteuſe; & quoique chaque praticien ait la ſienne, & que les méthodes d'opérer ſoient variées à l'infini; cependant vous agirez avec ſûreté, dès que la nature de la maladie vous ſera parfaitement connue. Il en eſt ainſi des bandages & des appareils; la nature du mal doit vous guider dans la maniere de le compoſer : ſoyez ſeulement attentif à le rendre ſimple & à ne pas lui donner trop de compreſſion. Nous nous bornerons aux préſentes explications, tout le reſte étant développé d'une maniere plus circonſtanciée dans ce Dictionnaire.

DICTIONNAIRE

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HYPPIATRIQUE.

A.

ABANDONNER, ſe dit d'un cheval que l'on veut faire courir de toute ſa viteſſe, en lui abandonnant les rênes; mauvais moyen, car pour faire courir un cheval, il faut qu'il ſoit ſoutenu & aiguillonné, tant des jambes que de la langue.

Abandonner les étriers, c'eſt ôter ſes pieds de dedans.

Abandonner, (s') c'eſt ſe tenir mollement à cheval ce mot s'entend encore par ſe laiſſer conduire à la volonté du cheval.

ABAISSEUR de la levre inférieure, (muſcle court) *Voyez* Levres.

Abaiſſeur de la levre ſupérieure, (muſcle) *Voyez* Levres.

Abaiſſeur de l'oreille, (muſcle) *Voyez* Oreilles.

Abaiſſeur du bras, (muſcle) *Voyez* Bras.

Abaiſſeur de la paupiere ſupérieure, (muſcle) *Voyez* Paupiere.

ABATTRE, renverſer un cheval à terre. On a quatre entraves & une longue corde attachée à l'anneau d'une de ces entraves. On les boucle dans chaque pâturon, la boucle en dehors, en ayant attention que l'entrave à laquelle eſt attachée la corde, ſoit au pâturon de devant; on paſſe la corde dans l'anneau voiſin de devant, puis dans les deux de derriere, & on la fait revenir dans le premier où elle eſt atta-

chée ; on tire la corde ſubitement, les quatre jambes ſe rapprochent, & le cheval tombe. Auſſi-tôt un homme ſe jette ſur la criniere, proche la tête, pour l'empêcher de ſe relever, un autre à la queue. Lorſqu'on n'a pas beaucoup de monde, on paſſe la corde pardeſſous le corps du cheval. On la fait revenir aux pieds où on l'arrête ferme, de maniere cependant qu'elle ne ſerre point le corps. On diverſifie la maniere d'abattre, ſuivant les opérations que l'on ſe propoſe de faire.

ABDOMEN. *Voyez* Ventre poſtérieur, ou bas-ventre.

ABDUCTEUR de l'oreille, (muſcle long) *Voyez* Oreilles.

Abducteur de l'oreille, (muſcle court) *Voyez* Oreilles.

Abducteur de la levre ſupérieure, (muſcle) *Voyez* Levres.

Abducteur de la levre inférieure, (muſcle) *Voyez* Levres.

Abducteurs du bras, (muſcles) ſçavoir le long & le court, *Voyez* Bras.

Abducteurs de la Jambe, (muſcles) ſavoir le long, le moyen & le court, *Voyez* Jambes.

Abducteurs ſupérieurs de l'oreille, (muſcles) *Voyez* Oreilles.

Abducteurs moyens de l'oreille, (muſcles) *Voyez* Oreilles.

Abducteur inférieur de l'oreille, (muſcle) *Voyez* Oreilles.

Abducteur du bras, (muſcle) *Voyez* Bras.

Abducteurs de la jambe, (muſcles) ſçavoir, le grêle, le large, le gros & le long abducteurs, *Voyez* Jambes.

ABOUTIR, tumeur qui doit dégénérer en abcès, qui doit venir en ſuppuration.

ABREUVER eſt faire boire un cheval, ſoit qu'on le mene à l'abreuvoir, ou qu'on le faſſe boire à l'auge ou au ſeau dans l'écurie.

ABBREUVOIR, lieu où l'on fait boire les chevaux, & où on les paſſe pour les laver.

ABCÉDER, faire tourner une tumeur en abcès, il n'y a guere que les tumeurs inflammatoires que l'on puiſſe faire abcéder.

ABSCÈS. *Voyez* Inflammation & Suppuration.

ABSORBANS, (pores) ce ſont une infinité de petites ouvertures qui ſe trouvent à la peau, & qui répondent aux veines, c'eſt par ces pores que pénetre l'eau des bains, ou que ſe communiquent les maladies de la peau, dont un autre cheval peut être attaqué, tel que le farcin, la galle, &c

ABSYNTHE, plante, d'un verd pâle & blanchâtre, d'une odeur déſagréable quoiqu'aromatique, & amere au goût, elle eſt vermifuge, cordiale, & convient fort bien dans les tranchées de vers; extérieurement on peut l'employer comme vulnéraire réſolutive.

ACADÉMIE, École où l'on apprend les exercices qui conviennent à l'état militaire ; les ſciences qui y ont rapport, les arts qui développent le corps & lui donnent de la grace. Tels ſont les armes, les mathématiques, le deſſin, la danſe, plus particuliérement encore & principalement l'équitation ou l'art de monter à cheval, de dreſſer cet animal, de le rendre ſouple & docile ; régler ſes mouvemens, leur donner toute la grace dont ils ſont ſuſceptibles, par conſéquent corriger les vices & les fantaiſies qui rendroient ces mouvemens déſordonnés, déſagréables ou dangereux pour le cavalier : ce que l'on appelle en général, Manege. *Voyez* ce mot. L'Académie doit être pourvue de chevaux déja dreſſés à des allures & à des airs proportionnés aux divers degrés de force ou de ſcience de ceux qui montent ; il faut des trotteurs, des plaffeurs, des ſauteurs, &c. Le lieu dans lequel on monte ſe nomme Manege. *Voyez* ce mot. La perſonne qui eſt à la tête de l'Académie, s'appelle Chef ou Écuyer. C'eſt le Chef qui démontre les principes, les regles de l'équitation, & les fait exécuter ; ſouvent il a ſous lui d'autres écuyers pour le ſoulager dans ſes fonctions. On trouve pluſieurs academies en France, les plus célebres ſont celle de Paris, au manege des Tuilleries, celles de Caën, de Lyon, Beſançon & autres, tenues & gouvernées par des écuyers fameux. Dans quelques-unes, on ſoumet l'art de l'équitation aux loix de la phyſique & de la méchanique, & l'on démontre l'hyppiatrique dans toutes ſes parties, ſeul moyen de faire parvenir cet art au plus haut point de perfection où il puiſſe atteindre, en établiſſant des principes & des regles invariables, puiſqu'elles ſeront puiſées dans la nature, & fondées ſur des vérités mathématiques.

ACADÉMISTE. Éleve d'académie.

ACCÉLÉRATEUR, qui augmente la force d'une partie ; on dit des muſcles accélérateurs.

ACCÈS, accidens qui reviennent dans une maladie & qui ſouvent ſont périodiques, on dit un accès de fievre eſt ſurvenu, &c.

ACCIDENT, eſt à bien dire, les ſymptomes qui accompagnent une maladie, par exemple une matiere ſoufflée au poil, à la ſuite d'une piquure, la ſuppreſſion de l'écoulement par les narines dans la gourme, dans la morfondure, &c. ſont des accidens.

ACCULER, (s') ſe dit d'un cheval qui ayant reculé contre un mur, y reſte opiniâtrement.

ACHEMINÉ, cheval acheminé, eſt celui qui a des diſ-

poſitions à être dreſſé, qui connoît la bride & répond aux éperons, qui eſt dégourdi & rompu.

ACHEVÉ, ſe dit d'un cheval bien dreſſé, qui eſt confirmé dans un air, ou un manege particulier, cheval commencé, acheminé, achevé ſont les termes dont on ſe ſert pour marquer les différentes diſpoſitions, & pour ainſi dire les différentes claſſes d'un cheval qui a de l'école.

ACHILE (tendon d'), on appelle ainſi le tendon fléchiſſeur de l'os du pied, & lequel eſt le plus expoſé aux extenſions, rupture & cloud de rue. *Voyez* ces Mots.

ACIDES (les), ſont des ſubſtances, ſoit végétales, animales ou minérales qui laiſſent ſur la langue un goût aigre, piquant. L'oſeille, le vinaigre, &c. ſont des acides.

Les acides ſont rafraîchiſſans, ſtimulans, anti-putrides, mais il faut abſolument les étendre dans beaucoup d'eau, principalement ceux tirés du regne minéral, on les emploie auſſi extérieurement dans la grangrene.

ACIDULÉ, ſe dit d'une liqueur qui contient un peu d'acide.

ACOUSTIQUE, qui appartient ou convient à l'oreille : on dit l'artere, la veine, le nerf acouſtique, un remede acouſtique.

ACRIMONIE ou ACRETÉ, on dit il y a une acrimonie dans le ſang, dans telle humeur, dans telle plaie, ce qui prouve toujours beaucoup de réſiſtance à vaincre dans la curation.

ACTION, cheval toujours en action, bouche toujours en action, ſe dit d'un cheval qui mâche ſon mors, qui jette beaucoup d'écume, & dont la bouche eſt toujours fraîche ; c'eſt un indice de vigueur ſelon quelques perſonnes. L'on dit auſſi l'action des jambes.

ACROMION, expreſſion tirée de deux mots grecs qui ſignifient extrêmités de l'épaule, dans l'Hyppoſtéologie, on appelle Apophyſe, Acromion, une éminence arrondie de l'omoplate. *Voyez* épaule.

ACRU, (monter) c'eſt monter à poil un cheval, ou ſans ſelle ni couverture.

ADÉNOTOMIE, terme compoſé de deux mots grecs qui ſignifient diſſection des glandes.

ADIPEUX, corps adipeux, membrane adipeuſe, ſe dit d'un tiſſu graiſſeux.

AERIENS, vaiſſeaux qui portent l'air ; ce ſont les bronches des poumons, & la trachée-artere.

AFFILER, *Voyez* Cloux.

AGE, *Voyez* Dents.

AIDES, (les) conſiſtent dans les différens mouvemens de la main de la bride; dans l'appel de la langue; dans le ſifflement & le toucher de la gaule; dans le mouvement des cuiſſes, des jarrets & des gras-de-jambes; dans le pincer délicat de l'éperon; & enfin dans la maniere de peſer ſur les étriers.

L'appel de la langue eſt un ſon qui ſe forme en recourbant le bout de la langue vers le palais, & en la retirant enſuite tout-à-coup, en ouvrant un peu la bouche. Cette aide ſert à réveiller un cheval, à le tenir gai en le maniant, & à le rendre attentif aux aides ou aux châtimens qui ſuivent cette action, s'il n'y répond pas. Mais on doit ſe ſervir rarement de cette aide; car il n'y a rien de ſi choquant que d'entendre un cavalier appeller continnellement de la langue; cela ne fait plus alors d'impreſſion ſur l'ouïe, qui eſt le ſens ſur lequel elle doit agir. Il ne faut point non plus appeller trop fort, ce ſon ne doit, pour ainſi dire, être entendu que du cheval. Il eſt bon de remarquer en paſſant, qu'il ne faut jamais appeller de la langue lorſque l'on eſt à pied, & que quelqu'un paſſe à cheval devant nous; c'eſt une impoliteſſe qui choque le cavalier: cela n'eſt permis que dans une ſeule occaſion, qui eſt lorſqu'on fait monter un cheval pour le vendre.

Quoique la gaule ſoit plus pour la grace que pour la néceſſité, on ne laiſſe pas de s'en ſervir quelquefois utilement. On la tient haute dans la main droite, pour acquérir une maniere de ſe ſervir de ſon épée.

La gaule eſt en même tems aide & châtiment: elle eſt aide, lorſqu'on le fait ſiffler dans la main, le bras haut & libre pour animer un cheval; lorſqu'on le touche légérement avec la pointe de la gaule ſur l'épaule de dehors pour le relever; lorſqu'on tient la gaule ſous-main, c'eſt-à-dire, croiſée par-deſſous le bras droit, la pointe au deſſus de la croupe, pour être à portée d'animer & de donner du jeu à cette partie; & enfin, lorſqu'un homme à pied touche de la gaule devant, c'eſt-à-dire, ſur le poitrail, pour faire lever le devant, ou ſur les genoux pour lui faire plier les bras.

La gaule n'eſt pas propre pour les chevaux de guerre qui doivent obéir de la main à la main, & en avant pour les jambes, à cauſe de l'épée qui doit être à la place de la gaule dans la main droite, qu'on appelle auſſi pour cela la main de l'épée. Dans un manege on doit tenir la gaule toujours oppoſée au côté où l'on fait aller le cheval, parce qu'on ne

doit s'en ſervir que pour animer les parties de dehors.

Il y a dans les jambes du cavalier cinq aides, c'eſt-à-dire; cinq mouvemens; celui des cuiſſes, celui des jarrets, celui des gras-de-jambes, celui du pincer délicat de l'éperon, & celui que l'on fait en peſant ſur les étriers (1).

L'aide des cuiſſes & des jarrets ſe fait en ſerrant les deux cuiſſes ou les deux jarrets, pour chaſſer un cheval en avant; ou en ſerrant ſeulement la cuiſſe ou le jarret de dehors, pour le preſſer ſur le talon de dedans, ou en ſerrant celui de dedans pour le ſoutenir, s'il ſe preſſe trop en dedans. Il faut remarquer que les chevaux qui ſont chatouilleux, & qui retiennent leurs forces par malice, ſe déterminent plus volontiers pour des jarrets vigoureux, que pour les éperons, & ordinairement ils ſe retiennent quelque temps à l'éperon avant que de partir.

L'aide des gras-de-jambes qui ſe fait en les approchant délicatement du ventre, eſt pour avertir le cheval, qui n'a point répondu à l'aide des jarrets, que l'éperon n'eſt pas loin, s'il n'eſt point ſenſible à leur mouvement. Cette aide eſt encore une des plus gracieuſes & des plus utiles dont un cavalier puiſſe ſe ſervir, pour raſſembler un cheval dreſſé, & par conſéquent ſenſible, lorſqu'il rallentit l'air de ſon manege.

L'aide du pincer délicat de l'éperon, ſe fait en l'approchant ſubtilement près du poil du ventre, ſans appuyer ni pénétrer juſqu'au cuir: c'eſt un avis encore plus fort que celui des cuiſſes, des jarrets & des gras-de-jambes. Si le cheval ne répond pas à toutes ces aides, on lui appuie vigoureuſement les éperons dans le ventre, pour le châtier de ſon indocilité.

Enfin, l'aide du peſer ſur les étriers, eſt la plus douce de toutes les aides: les jambes alors ſe ſervent de contre-poids pour redreſſer les hanches, & pour tenir le cheval droit dans la balance des talons. Cette aide ſuppoſe dans un cheval beaucoup d'obéiſſance & de ſenſibilité, puiſque par la ſeule preſſion qu'on fait en appuyant plus ſur un étrier que ſur l'autre, on détermine un cheval à obéir à ce mouvement, qui ſe fait en peſant ſur celui de dedans, pour ſoutenir & retenir un cheval qui ſe preſſe trop en dedans: ou bien en

(1) Il eſt peu de cas où les cuiſſes doivent agir, ſuppoſé qu'elles puiſſent ſe faire ſentir; mais il n'y en a jamais où l'on doive s'appéſantir ſur les étriers.

pesant sur les deux étriers également, pour l'avertir de diligenter sa cadence, lorsqu'il se retient plus qu'il ne doit.

Il ne faut pas croire que cette grande sensibilité de bouche & de côtés, puisse se conserver long-temps dans les chevaux qui sont abandonnés à l'école : les différentes mains qui les menent, leur font perdre cette finesse & cette justesse qui font tout le mérite d'un cheval bien dressé ; & le sentiment du toucher si délicat, s'émousse avec le temps; mais s'ils ont été dressés par des principes solides, lorsqu'un homme de cheval viendra à les rechercher, il fera bientôt revivre ce qu'une fausse pratique avoit amorti. E. D. C.

AIGREMOINE, plante vulnéraire, détersive, la décoction de cette plante donnée intérieurement est astringente, sa grande propriété extérieurement, est d'être détersive, & convient dans les écoulemens de morve, prise en fumigation.

AIGUILLE, instrument piquant & tranchant dont on se sert à différens usages ; il est des aiguilles plus ou moins grandes en forme de demi-cercle, propres à faire des points de suture ; en Hyppiatrique l'on s'en sert pour passer des attaches à la peau dans de très-grandes plaies, & cela pour contenir l'appareil. Cette méthode est même indispensable dans les parties charnues, & dans celles où il n'y a pas de possibilité de faire tenir des bandages. La fistule à la saignée du col, les loupes au poitrail, au coude, au scrotum, à la suite des dépôts, &c. sont les endroits où l'on s'en sert. Il est des aiguilles droites, longues & larges dont le tranchant est fait en forme de feuilles de sauge, & dont on se sert pour passer des setons. L'opérateur prend un ruban qu'il passe dans le trou de l'aiguille; ensuite la tenant d'une main, de l'autre il pince la peau & la pique, après quoi il pousse le tranchant, en élevant chaque fois les tégumens, soit pour ne les point offenser avec la partie tranchante, soit pour ne point plonger dans les muscles. Cette méthode que nous avons trouvée, est préférable au délabrement qu'occasionnoient les spatules dont on se servoit.

AILES, ce nom se donne à un prolongement d'un os dont la figure est platte; on dit les ailes de l'os sphénoïde, &c.

AIL, plante bulbeuse, d'une odeur forte & pénétrante, qui convient dans toutes les maladies putrides, épidémiques, & dont on fait beaucoup d'usage pour donner de l'appétit à l'animal.

AJUSTER, on dit ajuster un cheval sur les voltes, à toutes sortes d'airs.

AINES, (les) ce ſont ces enfoncemens vers la région hyppogaſtrique où ſe terminent les muſcles du bas-ventre, & où commence le plat de la cuiſſe. C'eſt dans cet endroit que ſont ſituées les glandes inguinales, & où il ſe forme la plupart des dépôts du plat de la cuiſſe, que l'on peut comparer au bubon ſimple de l'homme.

AJUSTURE, terme familier dont ſe ſervent les maréchaux pour expliquer la maniere dont un fer plat eſt rendu légérement concave.

AIRS, bas ou près de terre. Airs bas relevés.

Les airs des chevaux qui manient près de terre, ſont le paſſage, le piafer, la galopade, le changement de main, la volte, la demi-volte, la paſſade, la pirouette & terre-à terre. *Voyez* ces mots. Il faut remarquer que la plupart des termes de manege dérivent de l'Italien; parce que les Italiens ſont les premiers inventeurs des regles & des principes de cet art.

Airs relevés. On appelle airs relevés, tous les ſauts qui ſont plus détachés de terre que le terre-à-terre.

On en compte ſept, qui ſont la péſade, le mézair, la courbette, la croupade, la balotade, la capriole, & le pas & le ſaut. *Voyez* ces mots.

ALBUGINÉE, mot qui veut dire blanc. On appelle ainſi la tunique blanchâtre de l'œil, qui eſt ſous la conjonctive. On donne auſſi ce nom à la membrane propre des teſticules.

ALBUGINEUX, qui tient de la couleur ou de la ſubſtance albuginée.

ALBUGO, *Voyez* Taie.

ALIMENT, *Voyez* cheval. (nourriture du)

ALLANTOIDE, tunique du fœtus, membrane formée par le prolongement de l'ouraque. Ce prolongement ſe replie autour du cordon ombilical, revêt & s'étend ſur le chorion, le tapiſſe intérieurement, & y adhére. Cependant l'allantoïde ne forme pas comme celle des ruminans une bourſe entiere, elle ne revêt qu'environ la moitié des parois de la cavité qui ſe trouve entre le chorion & l'amnios.

ALLÉGER un cheval, c'eſt le rendre plus léger du devant, afin qu'il ait plus de graces dans ſes airs de manege; cette opération ne peut ſe faire qu'en portant le corps un peu en arriere, & chargeant moins le devant.

ALLLER EN BIAIS *Voyez* biais.

ALLIBOURRE (eau d'). Eau réſolutive compoſée

de Couperoſe..... *deux onces.*

de Vitriol de Chypre..... *une once.*

de Safran. . . . . *deux gros.*
de Camphre diſſol. . . . *deux gros.*

Dans ſuffiſante quantité d'eſprit-de-vin ; le tout jetté dans quatre pintes d'eau.

Cette eau eſt excellente pour les mémarchures, entorſes, échymoſes, gonflement œdémateux.

ALOES, réſine d'une odeur forte ſans être déſagréable & amere au goût, inflammable & ſoluble dans l'eſprit-de-vin, comme toutes les ſubſtances de ce genre ; il eſt purgatif, vermifuge, anti-putride ; on l'emploie intérieurement à la doſe d'une *demi-once* juſqu'à deux, extérieurement il eſt déterſif.

ALTHÉA, onguent dont on ſe ſert en Chirurgie & en Hyppiatrique, eſt non-ſeulement inutile, mais même dangereux, en ce que, comme tous le ongueus, il bouche les pores de la tranſpiration, augmente l'inflammation & la tenſion. Il faut convenir cependant qu'ils ne ſont plus en uſage comme par le paſſé, la plupart des maréchaux préferent les plantes émollientes aux onguens, ce qui eſt moins nuiſible.

ALUN, (l') eſt un ſel ſtyptique aſtringent, que les maréchaux employent ſouvent plus extérieurement qu'intérieurement. On le donne diſſous dans l'eau à la doſe d'une demi-once ſur une pinte d'eau pour les hémorrhagies internes, le ſaignement de nez, la rupture de quelques vaiſſeaux pulmonaires, le piſſement de ſang, l'hémorragie par l'anus, &c. tels ſont les cas dans leſquels on le donne ; mais cette méthode eſt dangereuſe, en ce qu'il ne ſçauroit agir ſur la partie affectée, ſans nuire aux autres ; j'ai vu des chevaux devenir phthiſiques à la ſuite de l'uſage de l'alun. Ce médicament ne convient que pour les plaies externes, comme cauſtique, & encore doit-on préférer l'inſtrument tranchant, toutes les fois que l'on l'emploiera en fuſion, l'eſcarre qu'il produit eſt le même que le feu actuel, au lieu qu'avec l'inſtrument tranchant, cet eſcarre tombe le deux ou le troiſieme jour au plus tard. Le plus communément les maréchaux l'emploient ayant été calciné & réduit en poudre, ou ſoupoudrant les ulceres qui ſont prêts à ſe cicatriſer ; mais l'expérience prouve qu'il conſerve encore la qualité de ſtyptique, & qu'il ne fait pas le même effet que de la vieille corde réduite en poudre, qui aide la nature, & ne la force pas comme fait l'alun.

ALVÉOLES, cavités ſervant à loger les dents. *Voyez* ce mot.

ALVÉOLAIRES, qui appartient aux alvéoles ; ainſi on dit un bord alvéolaire, une artere alvéolaire.

ALLURES, *Voyez* cheval. (Allures du)

ALLURES artificielles. Les mouvemens artificielles ſont tirés des naturels, & prennent différens noms, ſuivant la cadence & la poſture que l'on donne aux chevaux dreſſés au manege qui leur eſt propre.

Il y a, ſelon l'uſage ordinaire, deux ſortes de manege; le manege de guerre & celui de carriere ou d'école.

On entend par manege de guerre, l'exercice d'un cheval ſage, aiſé & obéiſſant aux deux mains, qui part de vîteſſe, s'arrête & tourne facilement ſur les hanches; qui eſt accoutumé au feu, aux tambours, aux étendards, & qui n'a peur de rien (1).

Par manege de carriere ou d'école, on doit entendre celui qui renferme tous les airs inventés par ceux qui ont excellé dans cet art, & qui ſont ou doivent être en uſage dans les Académies bien réglées.

Parmi ces différens airs, il y en a de bas & de relevés.

Les airs qu'on appelle bas, ſont ceux des chevaux qui manient près de terre.

Les airs relevés ſont ceux des chevaux dont les mouvemens ſont détachés de terre.

ALZAN. *Voyez* poil.

AMAURAUSIS ou GOUTTE SERENE. *Voyez* ce mot.

AMBLE, (l') eſt une allure plus baſſe que celle du pas, mais infiniment plus allongée, dans laquelle le cheval n'a que deux mouvemens, un pour chaque côté, de façon que les deux jambes du même côté, celle de devant & celle de derriere ſe levent en un même temps, & ſe portent en avant enſemble & dans le temps qu'elles ſe poſent à terre, auſſi enſemble; elles ſont ſuivies de celles de l'autre côté, qui font le même mouvement, lequel ſe continue alternativement.

Pour qu'un cheval aille bien l'amble, il doit marcher les hanches baſſes & pliées, & poſer les pieds de derriere, un grand pied au delà de l'endroit où il a poſé ceux de devant, & c'eſt ce qui fait qu'un cheval d'amble fait tant de chemin (2).

---

(1) A proprement parler, il ne devroit y avoir que ceux-là, ou pour mieux me faire entendre, on ne devroit former dans les maneges que des chavaux de cette ſorte, dont les mouvemens ne s'exécutent que par la pure nature, &c.

(2) Une des raiſons encore, eſt que les mouvemens ne partent pour ainſi dire que des épaules & des hanches, & que le cheval fait le com-

Ceux qui vont les hanches hautes & roides, n'avancent pas tant & fatiguent beaucoup plus un cavalier. Les chevaux d'amble ne ſont bons que dans un terrein doux & uni; car dans la boue & dans un terrein raboteux, un cheval ne peut pas long-temps ſoutenir cette allure. L'on voit à cauſe de cela, plus de chevaux de cette eſpece en Angleterre qu'en France, parce que le terrein y eſt plus doux & plus uni. Mais généralement parlant, un cheval d'amble ne peut pas durer long-temps, & c'eſt un ſigne de foibleſſe dans la plupart de ceux qui amblent: les jeunes poulains même prennent cette allure dans la prairie, juſqu'à ce qu'ils aient aſſez de forces pour trotter & galoper. Il y a beaucoup de braves chevaux, qui après avoir rendu de longs ſervices, commencent à ambler; parce que leurs reſſorts venant à s'uſer, ils ne peuvent plus ſoutenir les autres allures qui leur étoient auparavant ordinaires & naturelles.

AMBLER, c'eſt aller l'amble.

AMENDÉ, cheval amendé eſt celui qui a pris un bon corps, qui s'eſt engraiſſé.

AMMONIAC, ſel neutre dont la propriété eſt de rafraîchir étant pris intérieurement, & d'être réſolutif extérieurement.

AMONCELER, cheval qui amoncele ou qui s'amoncele, cheval qui eſt bien enſemble, qui eſt bien ſous lui, qui marche ſur les hanches ſans ſe traverſer. Ce terme eſt peu en uſage dans les maneges.

AMNION ou AMNIOS, mot grec pour déſigner la membrane qui enveloppe & qui touche immédiatement le poulain dans la matrice, & qui eſt d'une texture fine, blanchâtre, & arroſée d'une humeur gélatineuſe, que je croirois, d'après pluſieurs, nourrir cet embryon, puiſque l'on trouve cette même ſubſtance dans ſon eſtomac.

AMPHIARTROSE, *Voyez* Os. (connexion des)

AMPHIBLESTROIDE ou RÉTINE, membrane commune des humeurs de l'œil, qui eſt, dit-on, produite par l'expanſion du nerf optique; cette tunique a été nommée Amphibleſtroïde, à cauſe de ſa reſſemblance avec un retz. Au reſte, ce nom n'eſt plus d'uſage, il a été renouvellé des Grecs par M. Bourgelat.

---

pas, ſans preſque plier les articulations inférieures, auſſi eſt-ce par cette raiſon que M. Lagueriniere dit qu'il ne convient pas dans les chemins raboteux.

AMPUTATION, ſection que l'on fait dans le corps d'un os ou dans une articulation, il eſt peu de cas dans le cheval où l'on ampute, à moins que ce ne ſoit une portion de côte fracturée, quelque os du crâne, tel que l'arcade zigomatique ou quelque fauſſe vertebre de la queue.

AMYGDALES. On appelle ainſi des abſcès qui ſe forment dans l'arriere-bouche dans le cas de gourme maligne, à l'endroit des glandes du même nom, les fumigations émollientes de mauve & les lotions faites dans la bouche avec le vin miellé, ſuffiſent pour mener l'animal à parfaite guériſon.

ANASARQUE, Œdeme général.

ANASTOMOSE, réunion ou abouchement d'un vaiſſeau avec ſon congénere. On dit l'anaſtomoſe des arteres, l'anaſtomoſe des veines; l'on voit de ces exemples aux pieds, tant des arteres que des veines coronaires, des méſentériques, des cérébrales, &c.

ANATOMIE ou DISSECTION. Ce mot a été employé pour le corps humain, & cependant s'emploie dans la diſſection des animaux. *Voyez* Hyppotomie.

ANCŒUR. *Voyez* Avant-cœur.

ANDOUILLE, nom impropre que les maréchaux donnent à un fer étranglé & mal ſuivi, ce qui dénote un mauvais ouvrier.

ANFRACTUOSITÉ, ſe dit de pluſieurs ſillons qui ſe trouvent répandus ſur certains os du crâne, formés par la ſubſtance du cerveau; ce mot s'emploie auſſi pour d'autres os, ainſi que pour le cerveau lui-même; ce ſont ces éminences en forme d'inteſtins & de vers, que l'on remarque ſur la ſuperficie de la cervelle, après avoir enlevé ſes méninges.

ANGYOLOGIE, mot compoſé de deux mots grecs qui ſignifient diſcours ſur les vaiſſeaux.

ANGINE ou ESQUINANCIE. *Voyez* Gourme maligne.

ANGLES, (os du grand) ou ANGULAIRES. Ces os ſont ainſi nommés à cauſe de leur poſition, & à cauſe de leur forme.

On conſidere dans chacun de ces os, trois faces; une externe, une orbitaire, une interne.

Sur le bord orbitaire de la face externe eſt une échancrure où vient s'attacher le muſcle orbiculaire des paupieres. On y remarque auſſi un trou ſitué au deſſus, qui quelquefois manque. Un peu plus bas ſe trouve une petite inégalité, donnant attache au muſcle releveur de la levre ſupérieure.

On découvre dans la face orbitaire une lame oſſeuſe an-

gulaire formant en partie l'orbite, & un conduit assez considérable, qui est le commencement du canal lacrymal.

Dans la face interne se voient deux petites fosses séparées par une petite éminence allongée & arrondie; ce n'est rien autre chose que le conduit lacrymal dont nous venons de parler, lequel se porte de haut en bas en s'aminciſſant vers l'os maxillaire; pour lors, il devient membraneux, & va se terminer par une petite ouverture au bord de la narine. C'est par ce canal que s'écoulent les larmes; on peut juger, par l'humeur qui en sort, si un cheval est morveux, lorsque le mal est invétéré. En effet, jai observé que, toutes les fois que le sinus maxillaire ou le cornet supérieur du nez étoient pleins, la matiere refluoit par le canal nasal, & sortoit par le grand angle; c'est ce qui m'a fait tenter d'injecter par ce conduit; les liqueurs qui sortent, ou s'écoulent par le nez, entraînant avec elles beaucoup d'humeur purulente; ce qui cependant n'arrive guere que par la destruction d'une partie de la tunique du conduit membraneux.

Cet os est joint avec l'os du nez, l'os frontal, l'os de la pommette, l'os maxillaire, l'os ethmoïde-

ANHÉLATION ou COURTE HALEINE. *Voyez* ce mot.

ANIMER un cheval, c'est le rappeller de la langue, ou du sifflement de la gaule, ou du pincer des éperons.

ANKYLOSE. On appelle ainsi la réunion ou la soudure de deux os, de façon qu'ils n'ont plus de mouvement l'un sur l'autre, & qu'ils se meuvent ensemble, c'est-à-dire, que le suc osseux ayant passé d'un os à un autre, & ayant acquis de la solidité, il en résulte une seule & même piece de deux qui étoient séparés auparavant.

Quoique l'ankylose puisse provenir d'un vice dans le sang, elle est plus souvent la suite d'un effort; mais elle est quelquefois produite par une piquure faite dans l'articulation, par la trop grande fluidité de la synovie, par son épaississement, sa trop grand quantité ou sa disette.

Les os du corps du cheval les plus sujets à l'ankylose, sont, les vertebres lombaires, les vertebres du dos, principalement les dernieres. Je conserve dans mon cabinet un morceau curieux: c'est une portion de squelette où toutes les vertebres du dos & des lombes ne forment qu'une seule piece.

L'ankylose commençante est très-difficile à guérir; la confirmée est incurable: dans la premiere, il est à propos d'employer les résolutifs les plus puissans, tels que le sel

ammoniac, le ſel marin, les décoctions des plantes aromatiques, &c. Si ces moyens ne réuſſiſſent point, il faut en venir à l'application du feu.

ANNEAU. *Voyez* Bride.

ANODINS, remedes qui calment la douleur. Ce ſont la mauve, les oignons-de-lys, le lait, le ſon de farine, & le mieux, l'eau tiéde; on pourroit encore en ajouter une infinité d'autres, dont les effets ne ſont pas ſi reconnus qu'elle; mais il faut bien ſe garder d'appliquer les huiles par expreſſions, comme certaines gens les conſeillent, ce qui fait encore fonction de graiſſe ou d'onguent.

ANTAGONISTE, nom que l'on donne à certains muſcles, dont les fonctions ſont oppoſées, ainſi les muſcles abaiſſeurs de la queue ſont les antagoniſtes des abaiſſeurs, lorſque les premiers ont été coupés, les derniers entrent en action continuelle, & font porter la queue en trompe.

ANTHRAX, ou maladie vulgairement appellée Muſaraigne. Cette maladie ſe manifeſte d'abord par une petite tumeur non circonſcrite à la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe; elle ſurvient ſubitement, & fait boiter le cheval : elle eſt accompagnée de dégoût, d'abattement, ſouvent de friſſons, de la fievre, & d'une difficulté de reſpirer; enfin, la mort s'enſuit de près ſi l'on ne ſe hâte d'y remédier.

Cette tumeur differe de l'abcès ſimple à la cuiſſe, en ce que dans l'anthrax il ne ſe fait point de ſuppuration, & que la gangrene s'y met en moins de vingt-quatre heures, ſi l'on n'y apporte un prompt ſecours, au lieu que l'abcès ordinaire n'eſt pas mortel.

Il eſt certain que l'anthrax eſt un dépôt critique formé à la ſuite d'une fievre inflammatoire, lequel ſe manifeſte ſur la partie ſupérieure interne de la cuiſſe, auprès des glandes inguinales; il eſt produit par une humeur âcre & corroſive, qui ſe fixe dans cette partie, & reſſemble aſſez à l'anthrax de l'homme.

Les vaiſſeaux lymphatiques ſont engorgés & gros comme des plumes à écrire, les cellules du tiſſu cellulaire ſont remplies d'une lymphe noirâtre, coagulée & corrompue. Cette maladie avoit toujours été attribuée à la piquure ou à la morſure de la muſaraigne, juſqu'au 23 Décembre 1757, que j'eus l'honneur de préſenter à l'Académie royale des ſciences un mémoire, dans lequel je démontrai que la muſaraigne ne pouvoit ni mordre, ni piquer; que ſa bouche ne s'ouvroit que d'une demi-ligne au plus; il falloit trois lignes au moins de priſe, ce que ne pouvoit pas faire cet animal;

qu'il ne pouvoit pas piquer, puiſqu'il n'avoit point de dard. Je conclus que ce mal étoit un arrêt des liqueurs dans les glandes inguinales, & dans les vaiſſeaux lymphatiques, &, à proprement parler, un anthrax. L'Académie nomma Meſſieurs Morand & Buffon, pour lui faire le rapport des expériences dont ils auroient été les témoins. Comme alors je fus obligé de partir pour l'armée, mon pere fit ces expériences en préſence de ces Meſſieurs, & les rendit enſuite publiques, ſous le titre d'Obſervations & découvertes.

Curation. Dès qu'on s'apperçoit de ce mal, il faut abbattre le cheval, fendre la peau ſuivant la longueur de la tumeur, & enfoncer le biſtouri juſqu'aux muſcles, pour dégorger les vaiſſeaux, & donner une iſſue libre à la lymphe qui y eſt contenue. Après que les ſcarifications ſont faites, on les baſſine avec l'eſſence de térébenthine, trois ou quatre fois dans l'eſpace de cinq ou ſix heures, afin d'empêcher la gangrene, enſuite on fomentera la plaie avec l'eau d'aliboure ou la teinture d'aloës, huit ou dix fois par jour, juſqu'à guériſon; ſi la reſpiration eſt gênée, il faut ſaigner & donner des lavemens émolliens.

Quand la jambe eſt conſidérablement enflée, il eſt néceſſaire de la frotter juſqu'en bas avec une décoction réſolutive & émolliente, ſuivant le genre de tumeur, cinq ou ſix fois par jour; dès que la plaie ne fournira plus de ſéroſité, & que la tumeur ſera diminuée, on fera avaler au cheval un ſudorifique, afin d'évacuer par la tranſpiration & par les ſueurs, les humeurs qui pourroient n'être pas ſorties; on aura ſur-tout attention de bien couvrir le cheval, & de le tenir dans un lieu chaud.

Les deux premiers jours il doit être mis à l'eau blanche pour toute nourriture; les trois ou quatre jours ſuivans, il eſt à propos de donner du ſon & un peu de foin; on augmente la nourriture à meſure que le mal diminue.

Il peut ſe faire qu'en opérant, on coupe la veine crurale externe, qui rampe au deſſous de la peau, parce qu'on ne ſçauroit la voir ni la ſentir à cauſe de l'inflammation. Il eſt poſſible encore qu'on ouvre quelque artere; dans ce cas, après avoir étanché le ſang le mieux qu'on peut, on appliquera, à l'ouverture de l'artere ou de la veine, de la poudre de lycoperdon, qui ſera tenue deſſus avec la main pendant quinze minutes au moins, & pour plus grande ſûreté, pendant trente minutes, ce qui ſuffit pour arrêter le ſang. Cette expérience a été faite devant Meſſieurs Bourard &

Juſſieu, commiſſaires nommés par l'Académie des ſciences, à qui mon pere avoit préſenté un mémoire ſur ce ſujet.

ANTI-CŒUR. *Voyez* Avant-cœur.

ANTI-DISSENTÉRIQUES, remedes contre la diſſenterie ; les adouciſſans, les aſtringens, les acides ſont anti-diſſenteriques ; il s'agit de les employer ſuivant la cauſe & l'état de la maladie.

ANTI-ÉPILEPTIQUES. Les remedes tant vantés contre l'épilepſie, ont toujours été infructueux. De ce nombre ſont la poudre de crâne humain, ſel volatil de ſang humain ; le cerveau du corbeau, la corne d'élan, &c.

ANTHELMANTIQUES ou VERMIFUGES. *Voyez* ce mot.

ANTIMOINE, minéral, de la préparation duquel l'on a le régule d'antimoine, le kermès minéral, le foie d'antimoine, ou *crocus metallorum*, le verre d'antimoine, le tartre antimonié, le beurre d'antimoine : de toutes ces préparations le crocus eſt celle qu'emploient fréquemment les maréchaux, comme échauffant, rafraîchiſſant, vermifuge ; mais notre expérience nous a démontré que de toutes ces préparations, il n'y avoit que l'antimoine crud qui pût être employé dans les épaiſſiſſemens de la lymphe, dans le farcin cordé, le beurre d'antimoine cependant eſt un des meilleurs cauſtiques, le plus efficace pour les fics & crapauds.

ANTI-PARALYTIQUES ; on appelle de ce nom les remedes contre la paralyſie, tels ſont les irritans, les ſtimulans, les purgatifs, les douches, les bains aromatiques, les veſſicatoires, ſternutatoires, les ébranlemens électriques, &c.

ANTI-PÉRISTALTIQUE, eſt le même que périſtaltique, à l'exception que le mouvement n'exiſte dans l'animal que dans le convulus, dans la paſſion iliaque, dans les hernies ou maladies ſemblables ; c'eſt toujours un mouvement contre nature.

ANTI-PUTRIDES, les anti-putrides ſont les acides, les antiſeptiques, que l'on prend intérieurement, extérieurement, & en fumigations.

ANTI-SEPTIQUES, remedes contre la putréfaction, la pourriture. Les huiles & les graiſſes ne ſont point antiſeptiques, comme le prétendent certaines gens ; c'eſt une erreur de croire que les mucilagineux, les plantes qui abondent en ſéroſité, ſoient de ce nombre : mais les vrais antiſeptiques ſont les acides, le ſel marin, les alkalis, les cordiaux, les ſudorifiques & les aromates.

ANTI-SPASMODIQUES

ANTI-SPASMODIQUES (les), ſont des remedes capables de diſſiper les contractions, l'érétiſme des fibres muſculaires.

ANULARIS ou ANNULAIRE, quatrième doigt de la main, lequel donne du ſoutien à une des rênes de la bride.

ANUS (l'), qu'on appelle auſſi fondement, n'eſt autre choſe que l'extrémité du rectum; cette ouverture de la peau eſt reſſerée & retirée en dedans du baſſin, par le moyen de trois muſcles, deux pairs & un impair.

Ce dernier eſt un compoſé de fibres orbiculaires, de la largeur de deux à trois travers de doigt; en ſe contractant, elles ſervent à reſſerrer la peau.

Les muſcles pairs ſont placés de chaque côté; ils ſont très-larges; ils ont leurs attaches à la face interne & ſupérieure des os iſchion; ils deſcendent enſuite le long de ces os, & vont ſe perdre dans les fibres orbiculaires ci-deſſus. C'eſt dans ces derniers muſcles que l'on a vu ſi ſouvent introduire des roſſignols ou ſifflets, eſpece d'anneau de fer ou de plomb, dans l'idée de donner & de faciliter la reſpiration du cheval; méthode ſi peu raiſonnée & ſi dangereuſe, qu'elle occaſionne ſouvent dans cette partie une fiſtule.

ANUS (relâchement du ſphyncter de l'), & de la fiſtule à cette partie.

Il eſt aſſez commun de voir des chevaux dont l'anus ou le fondement eſt dilaté, au point qu'on pourroit y introduire une demi-bouteille de pinte & qu'on voit à un demi-pied dans le rectum. Cette incommodité qui vient à la ſuite d'un long dévoiement ou de la dyſſenterie, eſt quelquefois occaſionnée dans un cheval bien conſtitué, par un relâchement ſimple des fibres du ſphyncter. Il s'agit alors de fomenter la partie avec le cachou, l'écorce de grenade, la noix de galle que l'on aura fait cuire dans du vin.

La fiſtule ſurvient à la ſuite d'un dépôt ou d'une corroſion quelconque, & quelquefois à la ſuite d'une opération de queue à l'angloiſe, dont la premiere ſection a été faite trop près de l'anus. C'eſt un ulcere plus ou moins profond, qui naît au deſſus ou aux parties latérales de l'anus, & attaque ce corps ligamenteux qui s'étend ſous la queue. Les inciſions multipliées ne ſuffiſent pas toujours pour en procurer la guériſon. Alors on eſt obligé d'en venir à l'extirpation. En la faiſant, on doit ménager & conſerver les fibres du ſphyncter. Dans le courant de Mars 1769, l'on m'amena un cheval appartenant à M. de Challerange, Conſeiller au Parlement. L'animal avoit l'anus gonflé d'un côté, & tourné

de travers ainſi que la queue. En examinant avec attention cette partie, je découvris une cicatrice, qui me prouva qu'il y avoit eu une ancienne fiſtule. Comme la tumeur étoit dure, j'appliquai deſſus des compreſſes à fenêtres, imbibées de décoction de plantes émollientes, que je contins avec le bandage de corps; mais la groſſeur m'ayant paru être interne, j'introduiſis mon bras, après l'avoir graiſſé d'huile, dans le rectum, & je m'apperçus que la tumeur extérieure étoit la ſuite de l'inflammation d'une autre tumeur ſituée ſur l'os ilion, du côté hors le montoir, à la jonction avec l'os ſacrum, & que cette tumeur s'abcederoit intérieurement entre le péritoine & ces mêmes parties. Comme elle n'étoit point en maturité, je donnai beaucoup de lavemens; au bout du quatrieme jour, je ſentis la fluctuation. Il s'agiſſoit alors de donner iſſue à la matiere purulente: l'opération étoit délicate, puiſqu'il falloit néceſſairement ouvrir le rectum. Pour le faire ſans danger, je pris un biſtouri pliant, que j'ouvris & que je poſai entre les doigts médius & annulaire. Parvenu au centre de la tumeur, je pratiquai une inciſion ſuivant la longueur du rectum, afin que dans le mouvement vermiculaire des inteſtins, les bords puſſent ſe trouver toujours enſemble, & que la réunion pût ſe faire aiſément, ce qui ne ſeroit pas arrivé ſi j'euſſe coupé en travers. Le pus qui ſortit de l'abſcès, étoit en très-grande abondance. La plaie fut injectée avec du vin miellé pendant huit jours. On vit bientôt la tumeur extérieure ſe diſſiper, & le cheval guéri ſans retour.

AORTE. *Voyez* Arteres.

APÉRITIFS, médicamens propres à atténuer, à diviſer les humeurs, à lever les obſtructions, & à faciliter la circulation; tels ſont les baumes naturels: le ſtorax, le galbanum, le ſel ammoniac, les eaux minérales de Forges, de Vichy, de Paſſy, les ſels neutres, &c.

APHTES (des). On appelle aphtes, des ulceres peu profonds, qui ſe trouvent plus communément dans la bouche qu'ailleurs; les levres, les gencives, le palais, principalement la langue, en ſont ordinairement le ſiege; j'en ai ſouvent vu dans l'arriere-bouche, dans toute l'étendue du pharynx, au commencement de l'œſophage & de la trachée-artere. Ces aphtes viennent preſque toujours à la ſuite des maladies inflammatoires, putrides & peſtilentielles, dans la le farcin; je les ai conſtamment vus dans les maladies épidémiques, tant dans les chevaux que dans les bêtes ruminantes, & dans les chiens, toutes les fois que j'ai ouvert ces ani-

maux ; elles y étoient même en très-grande quantité. Le 13 Janvier 1771, je fus appellé proche la Barriere-Blanche, chez le nommé Antoine Louvet, pour y voir des vaches attaquées d'une maladie épidémique, qui a cauſé la mort à toutes celles qui en furent attaquées.

J'en ouvris quelques-unes, chez leſquelles toutes les parties nommées ci-deſſus étoient couvertes d'aphtes. Je trouvai les inteſtins ſphacelés & remplis de liquide, qui étoit la matiere des déjections dyſſentiriques qu'elles rendoient quatre à cinq jours avant la mort. J'ai remarqué que les aphtes occaſionnoient preſque toujours la dyſſenterie, ou au moins la diarrhée. Mais les aphtes ſont quelquefois ſi multipliées dans le pharynx, qu'elles gagnent les foſſes naſales, s'étendent ſur la membrane pituitaire, & produiſent la morve. On en remarque toujours dans la phthiſie confirmée. Quelquefois les mauvaiſes digeſtions & la ſabure de l'eſtomac les font naître ; mais elles ſont d'un caractere bénin, & ſe diſſipent aiſément. Les autres ſont ordinairement noirâtres, livides, & les bords calleux & de mauvaiſe qualité. Je ne connois aucun auteur qui ait parlé des aphtes dans les chevaux, & je n'ai jamais vu aucun Médecin vétérinaire qui les ait traitées, quoiqu'elles ſoient fort communes dans ces animaux, & ſouvent mortelles.

A l'égard du traitement, les aphtes qui viennent du vice de coction, s'évanouiſſent aiſément par les lotions d'ail & de vinaigre, & un purgatif. Celles qui doivent leur origine à la pulmonie ſont incurables, lorſqu'elles naiſſent à la ſuite de l'inflammation. On les guérit par les adouciſſans & les rafraîchiſſans ſi elles reconnoiſſent une cauſe interne, on met en uſage les remedes propres à la maladie ; par exemple, dans les fievres putrides, il eſt à propos de donner les anti-ſeptiques, tels que l'oſeille que l'on fait manger au cheval, ou dont on lui fait boire le jus ; le cocléaria donné de même, eſt très-bon, en un mot, toutes les plantes acides ſont convenables. On peut encore preſcrire les ſudorifiques, le quinquina en décoction. Mais ces remedes ne doivent être employés que quand la fievre n'eſt pas aiguë ; lorſqu'elle eſt telle on met en uſage les rafraîchiſſans légérement acidulés. Outre ces médicamens internes, il eſt à propos de laver la bouche tous les jours avec le collyre de l'enfranc, ou bien avec l'huile de myrrhe. Quelquefois ces aphtes ſurviennent en peu d'heures, tiennent de la nature du charbon, & font périr l'animal en vingt-quatre ou trente-ſix heures. Elles ſont ordinairement ſituées ſous la langue, ou à côté. Dans ce cas, il eſt à propos de les ratiſſer,

non pas avec une piece d'argent, comme l'ont dit bien des gens, mais avec un inſtrument quelconque, d'en faire ſortir le ſang, de toucher enſuite les plaies avec la pierre de vitriol, & avoir ſoin de laver ſouvent la bouche avec le vinaigre & l'ail. En ſuivant cette méthode, le cheval guérira aiſément. A la fin de l'année 1763, & au commencement de 1764, nous eûmes à Paris une très-grande quantité de chevaux ainſi attaqués; pluſieurs périrent; mais comme l'on n'ignoroit pas ces remedes, on les mit en uſage, & la plupart en échapperent.

On voit par là combien il faut être attentif (dans toutes les maladies, & principalement dans les maladies épidémiques), à examiner la bouche des chevaux, les aphtes n'étant pas toujours les mêmes, & venant ſouvent les unes d'une cauſe, les autres d'une autre, ce qui demande différens traitemens; car de quelle nature qu'elles ſoient il ne faut jamais en négliger la curation. *Voyez* Épidémie.

APONÉVROSE, membrane tendineuſe, qui eſt ordinairement l'expanſion d'un tendon aponévrotique, qui tient de l'aponévroſe. Les aponévroſes en général, donnent du ſoutien aux autres parties, & ſe trouvent en très-grande quantité dans les extrémités: ils font fonction de ligament muſculaire, & empêchent l'écartement de ces parties.

APOPHYSES. *Voyez* Os (éminences des)

APOSTHEME eſt le même qu'abcès, quoique quelques-uns en faſſent de la différence. *Voyez* Suppuration.

APOZÉME. On donne ce nom à une décoction ou une infuſion de plantes édulcorées avec quelque ſirop ou ſucre: il y a des apozémes rafraîchiſſans, béchiques, diurétiques, &c.

APPAREIL, eſt l'apprêt de divers moyens qu'emploie le maréchal pour le panſement d'une tumeur, d'un ulcère, d'une fracture ou d'une luxation; ces moyens ſont l'étoupe, la charpie, les plumaceaux, les tentes, les bourdonnets, les compreſſes, les bandes, les attelles ou les écliſſes, les cordonnets & certains emplâtres.

APPAREILLER, ſe dit de deux ou de quatre, ou de ſix chevaux de même poil & de même hauteur, qu'on veut mettre au carroſſe. Quelques-uns diſent apparier.

APPELLER un cheval de la langue, c'eſt le même que l'animer.

APPENDICE ou APPENDIX, portion détachée d'une partie, en forme de languette, ſoit d'un muſcle ou d'une aponévroſe, ainſi on dit tel muſcle forme un petit appendice.

APPUI, eſt le ſentiment réciproque entre la main du

cavalier & la bouche du cheval, par le moyen de la bride, ou bien c'eſt le ſentiment de l'action de la bride dans la main du cavalier ; ainſi le bon & le vrai appui de la main eſt un ſoutien délicat de la bride, enſorte que le cheval retenu par la ſenſibilité des parties de la bouche, n'oſe trop appuyer ſur l'embouchure, ni battre à la main pour réſiſter. Appui qui force la main marque d'une très-méchante bouche. Cheval ſans appui, qui n'a point d'appui, c'eſt-à-dire, qui craint l'embouchure, appréhende la main, & ne peut ſouffrir que le mors appuie tant ſoit peu ſur les parties de la bride. Ce cheval a l'appui fin, c'eſt-à-dire, la bouche délicate. Il a un appui lourd, un appui qui force la main ; il eſt ſans appui, c'eſt-à dire, qu'il obéit avec peine au cavalier, qu'il craint l'embouchure. Un cheval qui a trop d'appui, eſt celui qui s'abandonne ſur le mors. La rêne dedans du caveçon attachée courte au pommeau, eſt un excellent moyen pour donner un appui au cheval, le rendre ferme à la main, & l'aſſurer. Cela eſt encore utile pour lui aſſouplir les épaules, ce qui donne de l'appui où il en manque, & en ôte où il y en a trop.

Si l'on veut donner de l'appui au cheval, & le mettre dans ſa main, il faut le galoper & le faire ſouvent reculer. Le galop étendu eſt auſſi très-propre à donner de l'appui à un cheval, parce qu'en galopant, il donne lieu au cavalier de le tenir dans la main.

APPUI-A-PLEINE-MAIN, c'eſt-à-dire, appui ferme ; ſans toute fois péſer à la main, & ſans battre à la main. Les chevaux pour l'armée, dit-on, doivent avoir l'appui à la main.

APPUI AU DELA DE LA PLEINE-MAIN, ou PLUS QU'A LA PLEINE-MAIN, c'eſt-à-dire qui ne force pas la main, mais qui peſe pourtant un peu à la main ; cet appui eſt bon pour ceux, diſent les partiſans des cuiſſes, qui, faute des ſecours de ces parties, ſe tiennent à la bride.

APPUYER des deux, c'eſt appliquer deux coups d'éperons à un cheval. On dit appuyer le poinçon, c'eſt le piquer avec un poinçon de bois ſur la croupe pour le faire ſauter.

APRE, ſe dit d'une ligne ſaillante qui ſe trouve ſur un os, ou de petits points éminens qui ſe trouvent répandus ſur la ſurface, leſquels donnent toujours attache, ou à des tendons, ou à des ligamens, ou à quelques autres parties charnues.

AQUEDUC, en anatomie, eſt le même que conduit, mais ce mot ne s'emploie guere qu'au conduit oſſeux, qui

donne paſſage dans l'os temporal au nerf auditif.

AQUEUX, qui eſt de la nature de l'eau, qui abonde en eau, ou d'un vaiſſeau qui contient de l'eau.

ARACHNOIDE, membrane qui reſſemble à une toile d'araignée. On appelle ainſi la membrane qui revêt immédiatement la cervelle & celle qui renferme le cryſtallin ou l'humeur cryſtalline que l'on nomme ordinairement capſule.

ARCEUS, (beaume d') compoſition de l'auteur de ce nom.

Sçavoir :

Graiſſe de porc. . . . . *une livre.*
Graiſſe de bouc. . . . . *deux livres.*
Térébenthine,
Gomme élemi,
de chacune . . . . . *une livre & demie.*

Faites fondre ce mêlange & le paſſez à travers un linge, & agitez juſqu'à ce qu'il ſoit refroidi. Ce beaume eſt maturatif & digeſtif.

ARBRE DE VIE. *Voyez* Cervelet.

ARÇONS *Voyez* Selle.

ARDENT. Poil ardent, poil qui tire ſur la couleur de feu.

ARDEUR, cheval qui a de l'ardeur, toujours inquiet ſous l'homme, & dont l'envie d'avancer augmente à meſure qu'il eſt retenu : défaut bien fatigant.

ARÉOLE, ce mot s'emploie pour déſigner une ligne circulaire qui ſe trouvera ſur un os ou autre partie. On appelle auſſi aréole le bord inférieur du mammelon de la jument, car dans le cheval il n'exiſte pas : cette partie eſt unie & pyramidale, & ne s'apperçoit que dans l'état d'inflammation.

ARGENTÉ, nom d'un poil de cheval. *Voyez* Poils.

ARGOT. *Voyez* Ergot.

ARITHÉNOIDE. *Voyez* Larynx.

ARMAND, drogue que l'on porte au fond du gozier, pour en adoucir l'inflammation ; c'eſt ordinairement du miel. On en charge le bout d'un nerf de bœuf bien amolli, que l'on pouſſe dans le gozier.

ARMÉ. Cavalier armé à crud, ou péſamment, armé légérement ou à la légere.

ARMER, ſe dit d'un cheval qui veut ſe défendre contre le mors, & qui pour cela courbe ſon encolure, juſqu'à appuyer les branches de la bride contre ſon poitrail, pour défendre les barres & ſa bouche, & ne pas obéir à l'embouchure. Quand un cheval s'arme, il faut le galoper fort vîte, & le faire aller terre-à-terre, pour lui faire paſſer ſes fantaiſies. Il

y a des chevaux qui s'arment contre les mors, & qui ſont pourtant ſenſibles à la main & très-légers.

AROMATIQUE, qui tient des aromates, tels que du thym, du romarin, &c.

ARQUÉ, ſe dit d'un cheval qui fléchit les genoux dans le repos, ce que l'on appelle flageoler, & qui annonce un cheval ruiné. L'on voit beaucoup de jeunes chevaux dans ce cas. Cela provient ou de la conſtruction de la jambe ou d'une foibleſſe : il ſe trouve cependant de bons chevaux parmi ceux-ci : ce défaut n'eſt pas ſi grand à l'égard des chevaux de carroſſe, que de ceux de ſelle.

On appelle auſſi cheval arqué, celui qui a la jambe de devant repliée & recourbée en forme d'arc ; à cette ſorte de chevaux, on ſent au deſſous de la peau au bas du poitrail, c'eſt-à-dire au deſſus du bras, une eſpece de corde : c'eſt une expanſion aponévrotique, qui enveloppe preſque tout le bras ; cette aponevroſe ou cette membrane étant tendue, tient la jambe arquée. Pour y remédier, on fend la peau en cet endroit, puis embraſſant l'aponevroſe avec la corne de chamois, on la coupe ; par cette opération, la jambe eſt d'étendue & rétablie dans ſon état naturel ; c'eſt ce qu'on a appellé énerver ; je ne la donne pas comme certaine, & produiſant toujours l'effet qu'on en attend, mais j'aſſure qu'elle m'a réuſſi très-ſouvent.

ARRENGER, vieux mot qui ſignifioit arrêter un cheval par les rênes, & que de vieux courtiers prononcent encore

ARRÊT, (l') eſt l'effet que produit l'action que l'on fait en retenant avec la main de la bride la tête du cheval, & les autres parties de l'avant-main, & en chaſſant en même temps délicatement les hanches avec les gras-de-jambes ; en ſorte que tout le corps du cheval ſe ſoutienne dans l'équilibre, en demeurant ſur ſes jambes & ſur ſes pieds de derriere. Cette action, qui eſt très-utile pour rendre un cheval léger à la main & agréable au cavalier, eſt bien plus difficile pour le cheval, que celle de tourner qui lui eſt plus naturelle (1).

(1) Dans l'arrêt, les gras-de-jambes ne chaſſent point les hanches, cela paroîtroit être dans un arrêt trop marqué, parce que les jambes de devant ſe portent plus au centre du cheval, celles de derriere doivent néceſſairement s'y trouver ; mais auſſi ce n'eſt pas l'effet des jambes, mais de la main de la bride.

Pour bien marquer un arrêt, le cheval doit être un peu animé auparavant, & dans le temps qu'on ſent qu'il va plus vite que la cadence de ſon train, il faut en le ſecourant délicatement des gras des jambes, mettre les épaules un peu en arriere, & tenir la bride de plus ferme en plus ferme, juſqu'à ce que l'arrêt ſoit formé, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que le cheval ſoit arrêté tout-à-fait; en mettant le corps en arriere, on doit ſerrer un peu les coudes près du corps, afin d'avoir plus d'aſſurance dans la main de la bride. Il eſt néceſſaire auſſi que le cheval ſe tienne droit à l'arrêt, afin que cette action ſe faſſe ſur les hanches; car, ſi l'une des deux jambes de derriere ſort de la ligne des épaules, le cheval ſe traverſant dans cette action, il ne peut être ſur les hanches (1).

Les avantages qu'on tire d'un arrêt bien fait, ſont de raſſembler les forces du cheval, & de lui aſſurer la bouche, la tête, les hanches, & de le rendre léger à la main; mais autant les arrêts ſont bons, lorſqu'ils ſont faits à propos; autant ils ſont pernicieux, lorſqu'on les fait à contre-temps: pour ſçavoir les placer, il faut conſulter la nature du cheval; car les meilleures leçons, qui n'ont été inventées que pour perfectionner cette nature, feroient un effet contraire, ſi on en abuſoit, en les pratiquant mal-à-propos.

A la premiere apparence de légéreté pour le trot, & de facilité pour tourner aux deux mains, on commence à marquer des arrêts à un cheval, mais rarement d'abord, en le retenant petit-à-petit & doucement; car par un arrêt fait bruſquement & tout-à-coup, comme ſi d'un ſeul temps on le plantoit ſur le cul, on affoibliroit les reins & les jarrets d'un cheval, on pourroit même eſtropier pour toujours un jeune cheval, qui n'a pas pris encore toute ſa force.

Outre les jeunes chevaux, qu'il ne faut jamais preſſer ni arrêter trop rudement, il y en a encore d'autres avec leſquels il faut bien ménager les arrêts, ſoit par défaut de conſtruction ou par foibleſſe naturelle, ce que nous allons examiner.

1°. Comme la tête eſt la premiere partie qu'on doit ramener à l'arrêt, ſi le cheval a la gannache trop étroite, il ſoutiendra difficilement cette action; de même ſi l'encolure eſt

(1) Pour marquer un arrêt, il ne faut point ſe ſervir des gras-de jambes, je ne vois point qu'il faille ſerrer les coudes plus près du corps, non plus que de tenir la bride dans la main, plus ferme dans un temps que dans un autre.

mal faite, renverſée, ce qu'on appelle encolure de cerf, il s'armera, & l'arrêt deviendra dur & comble : ſi les pieds ſont foibles ou douloureux, il fuira l'arrêt, & il ſera encore plus abandonné ſur le devant & ſur l'appui de la bride, que ſi la foibleſſe venoit des jambes, des épaules ou des hanches.

2°. Les chevaux longs de corſages & ſenſibles ſont ordinairement foibles des reins, & forment par conſéquent de mauvais arrêts, par la difficulté qu'ils ont de raſſembler leurs forces, pour ſe ramener ſur les hanches ; ce qui cauſe en eux pluſieurs déſordres ; parce que, ou ils refuſent de reprendre en avant après l'arrêt, ou ils vont une eſpece de traquenard ou aubin, ou bien s'ils obéiſſent, ils s'abandonnent ſur la main, pour faire la ſujetion d'un nouvel arrêt.

3°. Les chevaux enſellés, qui ont le dos foible & enfoncé, placent avec peine leur tête à l'arrêt, parce que la force de la nuque du col dépend de celle des reins ; & quand un cheval ſouffre quelque douleur dans ces parties, il le témoigne par une action déſagréable de la tête.

4°. Les chevaux trop ſenſibles, impatiens, coleres, ſont ennemis de la moindre ſujetion, par conſéquent de l'arrêt ; & ils ont ordinairement la bouche dure & fauſſe, parce que l'impatience & la fougue leur a ôté la mémoire & le ſentiment de la bouche, & rend inutiles les effets de la main & des jambes.

5°. Enfin, il y a des chevaux qui, quoique foibles, s'arrêtent tout court, pour éviter l'arrêt du cavalier, & comme ils en appréhendent la ſurpriſe, ils ne veulent point repartir après. D'autres de même nature, forcent la main, quand ils s'apperçoivent qu'on veut les arrêter. Les uns & les autres doivent être arrêtés rarement, & quand ils ne s'y attendent pas.

L'arrêt n'eſt donc bon que pour les chevaux qui ont de bons reins, & aſſez de vigueur dans les hanches & dans les jarrets, pour ſoutenir cette action. L'arrêt ou trot doit ſe faire en un ſeul temps, les pieds de derriere droits, en ſorte que l'un n'avance pas plus que l'autre, & ſans ſe traverſer, ce qui fait appuyer le cheval également ſur les hanches ; mais au galop dont l'action eſt plus étendue que celle du trot, il faut arrêter un cheval en deux ou trois temps, quand les pieds de devant retombent à terre, afin qu'en ſe relevant, il ſe trouve ſur les hanches, & pour cela en retenant la main, on l'aide un peu des jarrets ou des gras-de-jambes, pour le faire falquer ou couler les hanches ſous lui.

Il faut remarquer que les chevaux aveugles s'arrêtent plus

facilement que les autres, par l'appréhenſion de faire un faux pas.

ARRET, (le demi-) eſt l'action que l'on fait, en retenant la main de la bride près de ſoi, les ongles un peu en haut, ſans arrêter tout-à-fait le cheval, mais ſeulement en retenant & ſoutenant le devant, lorſqu'il s'appuie ſur le mors, ou bien lorſqu'on veut le ramener ou le raſſembler.

Nous avons dit ci-deſſus que l'arrêt ne convenoit qu'à un très-petit nombre de chevaux, parce qu'il s'en trouve très-peu qui aient aſſez de force dans les reins & dans les jarrets, pour ſoutenir cette action; car il faut remarquer que la plus grande preuve qu'un cheval puiſſe donner de ſes forces & de ſon obéiſſance, c'eſt de former un arrêt ferme & léger, après une courſe de viteſſe; ce qui eſt rare à trouver, parce que pour paſſer ſi vîte d'une extrémité à l'autre, il faut qu'il ait la bouche & les hanches excellentes, & comme ces arrêts violens peuvent gâter & rebuter un cheval, on ne les pratique que pour l'éprouver.

Il n'en eſt pas de même du demi-arrêt, dans lequel on tient un cheval ſeulement un peu plus ſujet de la main, ſans l'arrêter tout-à-fait. Cette action ne donne pas tant d'appréhenſion au cheval, & lui aſſure la tête & les hanches avec moins de ſujetion que l'arrêt; c'eſt pour cela qu'il eſt beaucoup plus utile, pour lui faire la bouche & le rendre plus léger: on peut le répéter ſouvent, ſans rompre l'allure du cheval, & comme par cette aide, on lui ramene & on lui ſoutient le devant, on l'oblige par conſéquent en même temps de baiſſer les hanches, qui eſt ce qu'on demande.

Le demi-arrêt convient donc à toutes ſortes de chevaux; mais il y a certaines natures ſur leſquelles il faut le ménager. Quand, par exemple, un cheval ſe retient de lui-même, on ne lui marque des demi-arrêts que lorſqu'on veut lui donner de l'appui, & de peur qu'il ne s'arrête tout-à-fait; à ce mouvement, on le ſecoure des jarrets, des gras-de-jambes, & quelquefois même des éperons, ſuivant qu'il ſe retient plus ou moins; mais s'il s'appuie trop ſur la main, les demi-arrêts doivent être plus fréquens, & marqués ſeulement de la main de la bride, ſans aucune aide des jarrets ni des jambes; il faut au contraire lâcher les cuiſſes, autrement il s'abandonneroit davantage ſur le devant.

Lorſqu'en marquant un arrêt ou un demi-arrêt, le cheval continue de s'appuyer ſur le mors, de tirer à la main, & quelquefois même de le forcer en allant en avant malgré le cavalier; il faut alors, après l'avoir arrêté, le reculer pour le châtier de cette déſobéiſſance.

ARRETE ou QUEUE DE RAT, endroit dont le poil eſt tombé, où il n'en revient plus, & ſur lequel on remarque une eſpece de corne farineuſe.

L'arrête vient à la ſuite des eaux ou de quelqu'autre maladie. Il n'y a point de remedes qui faſſent renaître le poil; ainſi il n'y a rien à faire en ce cas: d'ailleurs, ce n'eſt point ici un mal, mais une difformité qui n'empêche point le cheval de rendre les ſervices accoutumés.

Arrêts ou queue de rat, ſe prend auſſi pour une queue dénuée de crins.

ARRIERE-FAIX, eſt l'enveloppe qui ſort après le poulain que la jument a mis bas, on l'appelle auſſi délivre.

ARS, eſt un entre-deux qui regne entre la poitrine & l'articulation de l'épaule avec le bras.

ARRONDIR, cette expreſſion eſt pour toutes ſortes de maneges qui ſe font en rond, ſoit au trot, ſoit au galop, en lui faiſant porter les épaules & les hanches uniment, ſans qu'il ſe traverſe & ſe jette de côté.

Ars (cheval frayé aux) Les chevaux ferrés des épaules ſont ſujets à une inflammation accompagnée de beaucoup de gerſures; elle paroit en deſſous du poitrail, & en dedans de l'avant-bras; ce que l'on appelle frayé aux ars. Cette maladie, qui fait écarter le cheval, vient à la ſuite d'un long exercice. Elle attaque aſſez ſouvent les chevaux qui ont herſé dans les terreins crétacés: apparemment que la terre qu'ils jettent, en levant leurs pieds, étant combinée avec l'humeur de la tranſpiration, forme une ſubſtance ſtyptique qui deſſéche le corps de la peau, & occaſionne ces gerſures.

La guériſon de ce mal n'eſt point difficile, il ne s'agit que de baſſiner ſouvent cette partie avec les décoctions émollientes, & ſi c'eſt un temps d'Eté, d'envoyer le cheval à l'eau. J'ai cependant vu un cheval auquel il étoit ſurvenu une inflammation ſi conſidérable, qu'elle avoit gagné toute l'étendue du long pectoral, & avoit occaſionné un dépôt entre ce muſcle & les muſcles inter-coſtaux, lequel s'étoit même inſinué deſſous le large d'orſal, & occupoit les deux côtés des côtes. Après un traitement de quinze jours, je fis une inciſion de chaque côté, dans la partie la plus baſſe de la poitrine, & j'en tirai, ſans exagérer, un demi-ſeau de pus bien formé. Tout le panſement ſe borna à des injections de miel & de vin. Le cheval fut guéri radicalement dans l'eſpace de trois ſemaines, ſans avoir été obligé de faire d'autres ouvertures.

ARTERES, (les) eſpeces de vaiſſeaux; on entend par vaiſſeau, tout canal plus ou moins cylindrique, propre à charier une liqueur quelconque. On les diſtingue en vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, en ſécrétoires & en excrétoires : les premiers ſont les arteres & les veines.

Les arteres ſont des tuyaux blancs, épais, cylindriques, conſervant toujours le même calibre d'une diviſion à une autre: ſi on prend, par exemple, la carotide, ou la crurale, ou la temporale, ou la pédiale; & ſi on les conſidere d'une bifurcation à une autre, l'on verra que le diametre eſt le même aux deux extrémités.

Les veines, au contraire, ſont comme pyramidales.

Ces deux eſpeces de vaiſſeaux ont encore des différences eſſentielles que nous allons marquer.

1°. Les veines ſont plus ſuperficielles, on les apperçoit extérieurement; les arteres, au contraire, ne ſont pas ſi ſenſibles, il en eſt peu d'apparentes ; en général, elles ſont ſituées dans l'épaiſſeur des chairs, & rampent le long des os.

2°. Les arteres ſont blanchâtres & plus épaiſſes, tandis que les veines ſont noirâtres & minces.

3°. Les arteres battent, & les veines ne battent pas.

4°. Les veines ont des valvules, les arteres n'en ont pas.

5°. Après la mort, les arteres ne contiennent point ou preſque point de ſang, & pour l'ordinaire les veines en ſont remplies.

6°. Les veines ſont, pour ainſi dire, pyramidales, comme on l'a déja énoncé, & vont en augmentant de bas en haut, au lieu que les arteres ne diminuent de calibre que du point où il ſe forme une branche, & que cette même branche conſerve ſa figure cylindrique, pourvu toutefois qu'il ne ſe faſſe pas d'autre diviſion dans ſon trajet. D'ailleurs, toutes les fois que l'on trouve deux vaiſſeaux ſanguins à côté l'un de l'autre, il eſt aiſé de diſtinguer l'artere de la veine; celle-ci eſt d'un calibre beaucoup plus grand, & ſa couleur noirâtre.

Les arteres ſont compoſées de quatre tuniques; ſçavoir, une ligamenteuſe, une cellulaire, une muſculeuſe & la veloûtée ou nerveuſe. La ligamenteuſe, dont perſonne n'a encore parlé, eſt peut-être ce que les Anatomiſtes ont pris pour une membrane, bien que ce ſoit un véritable ligament, qui dans la fievre ou dans la raréfaction du ſang, empêche que le ſang violemment pouſſé contre les parois des vaiſſeaux, ne

vienne à déchirer les tuniques: ce ligament eſt aiſé à appercevoir dans les carotides, dans les crurales & dans les brachiales; il eſt ſur-tout fort ſenſible dans l'artere-aorte. Vers les huit ou neuf premieres vertebres du dos, elle a deux lignes d'épaiſſeur, & va inſenſiblement en diminuant, juſqu'aux artérioles; quoi qu'il en ſoit, il eſt faux que les plus petites arteres en ſoient revêtues. La preuve que cette tunique eſt vraiment ligamenteuſe, c'eſt que dans l'artere-aorte, les autres membranes en ſont ſéparées, ou ne tiennent à rien. J'ai trouvé, dans certaines maladies, l'aorte proprement dite, tellement contractée, qu'une plume n'auroit pu y entrer. J'ajoute que de la maniere dont les principaux vaiſſeaux ſont contenus dans la poitrine, je regarderois volontiers cette premiere tunique comme un ligament ſuſpenſeur du cœur.

La ſeconde membrane eſt plutôt un tiſſu cellulaire, qui unit cette premiere avec la muſculeuſe en la déchirant, l'on y apperçoit une très-grande quantité de petits vaiſſeaux ſanguins & des globules graiſſeux.

La muſculeuſe, qui eſt la troiſieme, eſt la plus conſidérable de toutes, c'eſt un tiſſu de fibres entrelacées en tous ſens; mais non pas ſimplement circulaires, comme quelques-uns l'ont avancé: il s'en trouve de telles à la vérité; mais il y en a beaucoup d'obliques & de longitudinales; c'eſt une obſervation que j'ai faite pluſieurs fois, l'uſage de cette membrane eſt de dilater & de reſſerer les vaiſſeaux: mouvemens connus ſous les noms de ſiſtole & de diaſtole.

La membrane veloûtée eſt celle que l'on apperçoit en ouvrant l'artere dans ſa longueur; elle eſt ainſi appellée, parce qu'au toucher, elle eſt douce & comme velue, elle eſt liſſe, polie: en la conſidérant de près, on voit qu'elle eſt non-ſeulemeut ridée, mais encore mammelonnée; on diſtingue même une eſpece de gelée entre ces mammelons, & les ouvertures de pluſieurs petits vaiſſeaux, tant ſanguins que d'un autre genre. Il eſt aiſé d'appercevoir cette gelée, en étendant une de ces arteres ſur une planche ou ſur un carton, attachée avec des épingles, ſans toucher aux parois internes de l'artere. On prend une éponge bien propre, remplie d'eau, que l'on verſe de trois ou quatre pouces de hant; alors on voit les colonnes de ſang ſe partager en pluſieurs ſillons, & entre chaque ſillon, une lymphe épaiſe; c'eſt cette gelée qui s'écoule avec plus de lenteur. Pour faire cette expérience, il faut que la planche ſoit inclinée, & que le vaiſſeau ſoit chaud, & pris d'un cheval tué dans la minute. Aprés que cette tunique a été bien lavée, & les environs

bien nettoyés, prenez de l'eau chaude au cinquieme degré; verſez d'un demi-pied de haut ſur les tuniques ramaſſez cette eau, & laiſſez-là repoſer juſqu'au lendemain, vous trouverez alors au fond du vaſe, un gluten, une gelée qui file entre les doigts: ſi même avant & après cette expérience, on paſſe légérement le doigt ſur cette tunique, il s'y attachera de cette gelée qu'on verra filer. Son uſage eſt d'empêcher non-ſeulement l'extravaſation des liqueurs dans le tiſſu cellulaire; mais auſſi l'impreſſion du ſang ſur ſes parois, toutes les fois qu'il s'eſt inſinué de mauvais levain dans ce fluide.

Les arteres ſe ſubdiviſent en une très-grande quantité de ramifications, dont la plupart s'anaſtomoſent ou ſe réuniſſent; ces ramifications, celles même des gros troncs, ſont ſenſibles dans le méſentére, aux levres & aux pieds.

On diſtingue deux principales arteres qui ſont, l'artere pulmonaire & l'artere-aorte; en général, on appelle artere tout vaiſſeau par lequel le ſang ſort du cœur, ou les branches qui partent du tronc de ce vaiſſeau. A bien dire, cependant il n'y en a que deux principales, qui ſont, l'artere pulmonaire & l'aorte; cette premiere porte le ſang dans le poumon, & l'autre dans toute l'habitude du corps.

L'artere pulmonaire eſt compoſée comme l'aorte; elle differe de celle-ci en ce qu'elle n'a qu'un demi-pied de longueur, ou neuf pouces environ. Quand je détermine des dimenſions, ou que j'aſſigne des proportions, je parle toujours d'un cheval de cinq pieds.

Elle en differe encore, en ce que ſon calibre eſt trois fois plus conſidérable que celui de l'aorte, & ſes tuniques ſont cependant près de deux tiers plus minces. La raiſon de ce peu d'épaiſſeur eſt ſenſible; il faut moins de force au cœur pour envoyer le ſang au poumon, qu'aux extrémités: d'ailleurs, le ventricule droit étant plus mince que le gauche, les contractions doivent être moins fortes.

Artere-aorte (l'), prend ſon origine de la partie antérieure & moyenne du cœur, entre l'artere-pulmonaire, la trachée-artere, & la veine cave. Elle a environ deux pouces & demi ou trois pouces de long; ſes tuniques ſont très-fortes. Cette artere ne produit, dans ſa partie poſtérieure, que deux branches qui rampant à droite & à gauche des ventricules, vont ſe diſtribuer dans la ſubſtance du cœur.

L'aorte ſe diviſe enſuite en deux portions, dont l'une moins conſidérable & moins longue, ſe porte en avant, & eſt

nommée aorte aſcendante ou antérieure ; & l'autre aorte deſcendante ou poſtérieure.

L'aorte aſcendante eſt très-courte, elle n'a environ que quatre pouces de long, & produit deux troncs principaux, dont un du côté du montoir ou du côté gauche, & l'autre du côté droit, ou hors le montoir.

La branche gauche de l'aorte, depuis ſa bifurcation avec l'aorte aſcendante, juſqu'à ſa ſortie de la poitrine, donne trois branches, qui ſont l'intercoſtale, la cervicale inférieure & la thorachique.

La branche gauche au deſſus de la bifurcation, prend le nom d'axillaire, & retient ce nom l'eſpace de trois pouces de long ; elle fournit dans ſon trajet trois autres branches.

La continuation de l'axillaire juſqu'au coude, s'appelle brachiale, & fournit dans ſon trajet quatre troncs.

La brachiale ſe partage vers le coude en deux branches ; la moindre ſe nomme cubitale, & l'autre juſqu'au bas de l'articulation du genou s'appelle radiale.

La radiale, depuis le genou juſqu'au pâturon, prend le nom de canoniere ; enſuite elle ſe partage en deux branches : celle qui regne tout le long du pâturon, s'appelle pâturoniere & coronaire, celle qui s'avance vers l'os coronaire : cette derniere ſe partage en deux, dont l'une eſt la pédiale externe, & l'autre la pédiale interne.

La branche qui paroit la plus voiſine de l'aorte aſcendante, eſt l'intercoſtale ; elle part du côté du principal tronc, à trois pouces & plus de diſtance du corps des vertebres, & bientôt ſe diviſe en deux branches ; l'une qui eſt antérieure, & qui fournit deux rameaux, dont l'un pénetre entre la deuxieme & la troiſieme côte, & va ſe diſtribuer le long des muſcles du dos, en donnant quelques branches au large dentelé ; l'autre rameau paſſe entre la premiere vertebre dorſale & la ſeconde, & va ſe diſtribuer à la moële de l'épine ; l'autre branche de l'intercoſtale, qui eſt poſtérieure à la premiere, paſſe pardevant la troiſieme & quatrieme côte, pénetre entre la cinquieme & la ſixieme, & va pareillement ſe diſtribuer dans les muſcles du dos, & fournit dans ſon trajet une branche à chacune des côtes.

La cervicale intérieure part en arriere du principal tronc, & fait un trajet de trois ou quatre travers de doigt, ſans rien fournir, en croiſant la derniere vertebre cervicale latéralement, pour pénétrer entr'elle & la ſixieme ; puis montant tout le long des trous des conjugaiſons, elle va ſe rendre dans le crâne. Cette artere entre chaque trou des conjugaiſons,

jette des groſſes ramifications qui vont ſe diſtribuer dans les muſcles du col, une des principales rampe ſur la deuxieme & la premiere vertebre.

La thorachique, improprement appellée mammaire, naît en deſſous du principal tronc, deſcend tout le long de la face interne de la premiere côte, enſuite ſe porte de devant en arriere, en rampant tout le long de la partie interne du ſternum, & fournit dans ſon trajet huit petites branches qui paſſent entre les cartilages des neuf premieres vraies côtes, pour ſe diſtribuer dans les muſcles pectoraux; cette artere paſſe enſuite pardeſſus le cartilage xiphoïde, & va s'anaſtomiſer avec l'artere épigaſtrique; à ſon origine la thorachique donne naiſſance à une petite branche qui va au thymus, & prend le nom de thymique.

Le principale tronc ſortant de la poitrine reçoit le nom d'axillaire: il ſe recourbe ſur le côté & un peu en déclinant, l'eſpace de trois pouces & demi ou quatre pouces, & fournit dans ſon trajet trois branches, dont deux montent vers l'attache fixe des muſcles du col, & l'autre vers les muſcles pectoraux.

La continuation de cette artere prend le nom de brachiale à l'articulation de l'épaule avec le bras; à peu de diſtance, elle produit une branche conſidérable, nommée ſcapulaire, qui ſe diviſe en trois branches; deux internes, leſquelles vont ſe diſtribuer dans le muſcle ſcapulaire, en montant vers le bord poſtérieur de l'omoplate. & l'autre qui paſſe à côté du col de l'omoplate, en rampant ſur l'os, ſe diſtribue dans les muſcles épineux de cette partie, & donne vers la partie inférieure une petite branche qui entre dans la partie poſtérieure & inférieure de l'os.

L'artere brachiale, après avoir fourni la branche ci-deſſus, deſcend tout le long de la face interne de l'humérus, juſqu'à ſa partie moyennne, puis rampant derriere cet os, elle fournit deux autres branches, dont la ſupérieure diſtribue des rameaux dans les muſcles, longs, moyens & gros extenſeurs de l'avant-bras; il y a une autre petite branche qui deſcend dans les enveloppes de l'avant-bras, & dont une portion va ſe perdre dans la peau.

L'artere brachiale, vers la partie latérale interne de l'articulation de l'humérus avec le radius, ſe bifurque en deux arteres, dont la moins conſidérable nommée cubitale, paſſe entre le radius & le cubitus; & après avoir donné une petite branche qui pénetre dans le radius entre ces deux os, deſcend le long du cubitus, & jette quelques branches aux muſ-

cles

cles voiſins; l'autre, nommée radiale, rampant derriere cet os, produit vers la partie moyenne de cet os, quelques branches qui vont aux muſcles du genou, & à tous les autres de l'extrêmité antérieure.

L'artere canoniere prend ſon nom immédiatement au deſſous du genou, & en change à un travers de doigt au deſſus du fanon : cette artere, rampant derriere l'os du canon, produit vers le tiers de cet os une branche qui pénetre dans ſa ſubſtance ; mais vers ſa partie moyenne, elle jette une longue branche qui rampe proche l'os ſtyloïde externe, & qui donne à ſon tour des ramifications qui ſe portent en devant de l'os du canon, & dont quelques-uns vont ſe perdre dans la peau.

Les paturonieres, formées par les diviſions de la canoniere, ſont au nombre de deux, une à droite & l'autre à gauche ; elles rampent aux parties latérales de l'os du paturon, un peu en arriere, & s'étendent juſqu'à la partie ſupérieure de l'os coronaire, dont elles prennent le nom.

Les coronaires ſe diviſent en deux branches : la premiere & la moins conſidérable en ſe bifurquant, va ſe diſtribuer dans le corps de la fourchette charnue, & dans celui de la ſole ; elle jette, outre cela, un petit rameau dans la partie antérieure vers l'os coronaire ; la deuxieme, qui eſt la ſuite du gros tronc, rampe derriere le cartilage, paſſe à côté de l'os coronaire & de l'os de la noix, & va rentrer dans l'os du pied inférieurement ; cette artere diſtribue beaucoup de rameaux qui ſortent par tous les trous que l'on rencontre au bord inférieur de l'os du pied, & qui vont enſuite ſe répandre dans la chair cannelée.

La branche droite de l'aorte eſt du double plus longue que la gauche : elle fournit d'abord la thorachique, l'intercoſtale & la cervicale ; elle donne enſuite trois troncs principaux : qui ſont, l'axillaire & les carotides, qui retiennent ces noms juſques vers l'angle arrondi de la mâchoire inférieure.

Ces arteres, dans leur trajet, jettent pluſieurs rameaux, les uns dans les muſcles du col, les autres en devant de la trachée-artere.

L'artere carotide étant parvenue vers l'articulation de la deuxieme vertebre cervicale avec la premiere, elle fournit en avant de la trachée-artere, une groſſe branche, laquelle ſe diviſe & ſe ſubdiviſe en une infinité de ramifications, dont la plus conſidérable pénetre dans la ſubſtance de la glande thyroïde ; quelques-unes vont dans les tuniques de

cette glande, & les autres ſe diſtribuent dans le muſcle ſterno-hyoïdien.

L'artere carotide monte enſuite vers l'angle de la mâchoire inférieure, & produit, avant ſa bifurcation générale, trois groſſes branches, qui ſont l'artere parotide, la cervicale ſupérieure & la cérébrale.

L'artere parotide fournit à ſa racine une branche qui court çà & là ſur le tiſſu de la glande, ſon corps monte enſuite vers l'oreille, pour ſe diſtribuer dans la glande, où les ramifications repréſentent une branche d'arbre.

L'artere cervicale ſupérieure naît à côté de la précédente; après avoir fait un trajet d'un pouce & plus vers le deſſous de la premiere vertebre cervicale; elle ſe partage en ſix branches, dont trois groſſes & trois petites; la premiere des groſſes perce les ailes de la premiere vertebre, & va ſe diſtribuer dans les muſcles extenſeurs du col & de la tête.

La ſeconde des groſſes naît à côté de la précédente, paſſe par deſſus les cornes de l'os occipital, pour pénétrer dans le crâne par les trous condy-loïdiens, en s'anaſtomoſant avec quelques branches de la cervicale inférieure.

La troiſieme des groſſes paſſe derriere l'oreille, & pénetre dans le muſcle crotaphite.

Les trois autres petites branches ſe diſtribuent dans le muſcle fléchiſſeur du col de la tête.

La cérébrale qui eſt la plus longue des trois, ne commence à ſe diviſer que lorſqu'elle a pénétré dans le crâne par les trous de l'occipital avec le ſphénoïde: pour lors, elle ſe partage en une quantité prodigieuſe de ramifications qui vont à la pie-mere & à la dure-mere.

L'artere carotide étant arrivée vers l'angle arrondi de la mâchoire inférieure, ſe diviſe en deux troncs, qui ſont la carotide interne ſupérieure, & la carotide interne inférieure.

La premiere fournit cinq branches conſidérables, dont deux internes & trois externes.

Les internes ſont, l'artere palatine & la mâcheliere.

La palatine, à bien dire, n'eſt que la continuation du gros tronc de la carotide interne ſupérieure: cette artere ſe porte de bas en haut, en ſuppoſant la tête levée, paſſe par le trou rond de l'os ſphénoïde, ſort enſuite, après avoir paſſé au bas de l'orbite pour entrer dans le trou ſphéno-maxillaire palatin poſtérieur. Elle ſort enſuite de ce trou pour ramper tout le long du bord alvéolaire, juſqu'aux dents incifives; alors elle entre dans le trou palatin antérieur pour ſe répandre & ſe diſtribuer dans la levre ſupérieure & dans le nez, où elle s'anaſto-

noſe avec les voiſines ; près de ſon origine, cette artere produit une branche qui paſſe par deſſus le ſinus ſphénoïdal, & va ſe diſtribuer en différentes branches dans la membrane qui tapiſſe le cornet, de cette même branche partent encore pluſieurs rameaux qui ſe diſtribuent au muſcle ſphéno-maxillaire.

La mâcheliere prend ſon origine au deſſous de l'articulation de la mâchoire inférieure, deſcend le long de cet os, jette pluſieurs branches qui ſe répandent dans le muſcle ſphéno-maxillaire, & la plus conſidérable entre les deux tables de la mâchoire inférieure au deſſous des dents molaires, en leur fourniſſant à chacune une petite branche ; cette artere ſort enſuite par le trou mentonnier, pour s'anaſtomoſer avec celle de la face.

Les arteres externes ſont l'auriculaire, la temporale & la maxillaire poſtérieure.

L'auriculaire eſt ſituée derriere les oreilles, elle monte vers l'oreille en fourniſſant pluſieurs artérielles qui vont çà & là ; elle ſe partage enſuite en deux branches principales, dont l'une monte le long de la partie latérale de l'oreille externe ; l'autre paſſe derriere, & produit deux rameaux, l'un deſquels monte le long de la partie poſtérieure de l'oreille, & l'autre va ſe diſtribuer dans les muſcles de l'oreille & dans le crotaphite.

La temporale forme une branche aſſez forte qui paſſe extérieurement deſſus l'articulation de la mâchoire inférieure au deſſous de l'arcade zygomatique & de l'os de la pommette, & fournit pluſieurs rameaux qui vont ſe répandre dans le maſſeter externe.

La maxillaire poſtérieure part du bord poſtérieur de la mâchoire inférieure, & jette trois rameaux, dont le plus conſidérable ſe répand dans la glande maxillaire ; une autre ſuit le bord de l'angle de la mâchoire inférieure, & le troiſieme ſe diſtribue en s'épanouiſſant dans le maſſeter externe.

Le carotide interne inférieur rampe le long de la face interne de la mâchoire inférieure ; & après avoir diſtribué pluſieurs petites branches qui vont aux différentes parties du larynx, elle ſe partage en deux branches principales, qui ſont, la ſublinguale & la maxillaire inférieure.

La ſublinguale, ainſi nommée, parce qu'elle eſt ſituée ſous la langue, dans ſon corps, fournit une quantité prodigieuſe de ramifications qui ſe diſtribuent dans les muſcles qui la font mouvoir.

La maxillaire inférieure, en ſe recourbant deſſous l'angle arrondi de la mâchoire inférieure, jette une branche conſi-

dérable, appellée hyoïdienne, qui va fournir une partie des muſcles de l'os hyoïde ; enſuite la maxillaire, après s'être recourbée ſur la face, produit deux troncs, dont l'un nommé artere buccinatrice, rampe le long de la face externe de la mâchoire inférieure l'eſpace de trois ou quatre pouces, ſe partage en deux branches : l'une va à la levre inférieure nommée buccinatrice inférieure, qui s'anaſtomoſe avec celle de l'autre côté, & qui produit une branche qui entre dans le trou mentonnier, & s'anaſtomoſe par conſéquent avec la mâcheliere : l'autre branche qui paſſe par deſſus la levre ſupérieure, ſe nomme artere buccinatrice ſupérieure, laquelle après avoir jetté quelques branches de côté & d'autre, rampe ſur le bord inférieur de la levre ſupérieure, & va s'anaſtomoſer avec ſa voiſine.

La maxillaire inférieure, après avoir fourni cette branche dont nous venons de parler, monte vers les os du nez, & produit ſix branches.

La plus inférieure deſcend le long du bord de l'os maxillaire, & va ſe perdre en ſe bifurquant dans les levres, & dans le bas de la narine.

La ſeconde branche plus ſupérieure en jette deux ou trois, dont une pénetre dans le bas de l'os maxillaire ſupérieur, pour ſe répandre dans le bas de l'intérieur des narines ; les deux autres rampant extérieurement.

Des quatre autres branches produites par la maxillaire inférieure, trois rampent ſur la ſurface des os maxillaires ſupérieurs, & quelquefois s'anoſtomoſent entr'elles ; mais la derniere ſe porte vers la paupiere inférieure.

L'artere-aorte deſcendante, qui commence à être ainſi appellée à la bifurcation de l'aorte proprement dite, deſcend le long des douze vertebres d'orſales & des quatre lombaires ; elle perd ſon nom peu après ſon origine, & ſe diviſe en aorte thoracale ou pectorale, & en aorte abdominale.

L'aorte pectorale eſt diſtante du corps des vertebres du dos, vers la quatrieme, de près d'un demi-pied ; mais elle s'en rapproche à meſure qu'elle s'éloigne du cœur. L'aorte, dans ſon étendue, fournit douze branches de chaque côté, dont la premiere commence vers l'entre-deux de la ſixieme & ſeptieme vraies côtes ; chaque branche ſe diviſe en deux : une interne, nommée épineuſe, qui entre dans les trous des conjugaiſons pour aller ſe diſtribuer dans les muſcles du dos : & une externe nommée intercoſtale, qui rampe le long du bord poſtérieur de la côte. L'artere-aorte, vers le diaphragme, produit une branche de chaque côté, nommée dia-

phragmatique, qui va ſe répandre ſur ce muſcle.

L'aorte abdominale s'étend depuis le diaphragme juſqu'à la quatrieme vertebre lombaire : elle forme deux intervalles où elle ne donne aucune ramification. Pour rendre la deſcription que nous en allons faire plus claire, nous la diviſerons en trois branches, ſçavoir, une antérieure, une moyenne & une poſtérieure.

La premiere diviſion ſe fait immédiatement au deſſus du diaphragme ; l'artere abdominale fournit dans cet endroit & au deſſous, un tronc très-court, nommé cœliaque, lequel ſe diviſe en quatre branches, qui ſont, l'artere ſplénique, l'artere hépatique, l'artere ſtomachique, & l'artere pancréatique.

L'artere ſplénique, qui eſt la plus conſidérable des quatre, ſe porte à gauche & va à la rate ; mais à deux ou trois pouces de diſtance avant que de ſe diſtribuer dans ce viſcere, elle marche de derriere en avant ſur le bord latéral externe de ce viſcere, & à un pouce du commencement de ce bord, jette pluſieurs ramifications qui ſe diſtribuent dans ſa ſubſtance ; elle continue ſa route le long de la rate, & dans ſon trajet, elle donne de fortes branches qui ſe diſperſent dans l'omentum ou épiploon, & qui alors prennent le nom d'épiploïques.

L'artere hépatique ſe porte à droite, puis ſe courbe à gauche pour entrer dans le foie ; & à ſon entrée elle ſe diviſe en deux branches, dont l'une va au grand lobe, & l'autre au petit ; à quelque diſtance de ſon origine, l'artere hépatique fournit quelques branches au duodenum.

L'artere ſtomachique ſort de l'aorte cœliaque entre la ſplénique & l'hépatique ; bientôt elle ſe diviſe en deux branches, dont l'une rampe le long de la petite courbure de l'eſtomac, ce qui la fait nommer coronaire ſtomachique ſupérieure, puis continue ſa route ſur le pylore, où elle prend le nom de pylorique. Cette même artere s'avance le long du duodenum, & ſe nomme duodenale ; l'autre branche ſe porte à la grande courbure de l'eſtomac, & ſe nomme ſtomachique inférieure ; elle s'anaſtomoſe d'ailleurs avec la ſplénique, & produit de même des épyploïques.

L'artere pancréatique part en arriere de celle-ci, & ſe diviſe en deux branches à deux pouces de ſa ſortie du tronc cœliaque ; l'une ſe rend dans le pancréas, & l'autre dans le duodenum.

La ſeconde diviſion de l'aorte abdominale ne ſe trouve pas beaucoup éloignée de la premiere, elle ſe fait au tiers de

l'étendue de l'aorte vers la partie antérieure ; l'aorte en cet endroit forme trois troncs principaux, qui ſont, l'artere méſentérique antérieure & les émulgentes.

L'artere méſentérique antérieure eſt la plus conſidérable des trois ; elle a environ un pouce & demi de longueur, & eſt produite par la partie poſtérieure de l'aorte, eu égard à la ſituation de l'animal, enſuite elle fournit trois branches, dont la premiére & la plus antérieure va au cœcum, en jettant trois branches qui rampent, une d'un côté, & l'autre de l'autre.

La ſeconde donne trois branches qui ſont les plus longues de toutes les méſentériques, & vont ſe diſtribuer au méſocolon & à l'inteſtin même.

La troiſieme part à côté de celle-ci, & produit deux ou trois branches qui vont aux inteſtins grêles, après avoir paſſé entre les deux feuillets du méſentere.

Les émulgentes partent des côtés de l'aorte, & vont ſe diſtribuer dans les reins ; le tronc de l'artere émulgente a un pouce & demi de longueur au plus ; elle ſe diviſe enſuite pour l'ordinaire en deux rameaux principaux qui vont ſe diſtribuer dans la ſubſtance de ce viſcere.

La troiſieme diviſion de l'aorte abdominale forme trois branches, qui ſont, la méſentérique poſtérieure, & les ſpermatiques.

La méſentérique poſtérieure ſort un peu du côté droit & par un ſeul tronc, qui a deux pouces & demi environ de longueur, & qui ſe partage en quatre branches, dont trois ſe ſubdiviſent en pluſieurs ramifications pour ſe diſtribuer aux inteſtins grêles, & la quatrieme ſe porte en arriere pour aller au meſo-rectum & au rectum même ; elle donne encore quelques branches qui vont à la veſſie. Une grande partie des ramifications des méſentériques s'anaſtomoſent entre elles.

Les ſpermatiques ſont deux, l'une droite & l'autre gauche ; elles partent un peu en avant de la méſentérique poſtérieure, vont le long du baſſin, & paſſant enſuite par l'anneau que forment les muſcles abdominaux, elles vont ſe diſtribuer aux teſticules.

Ce ſont ces arteres qui dans les jumens vont ſe diſtribuer aux ovaires.

L'aorte produit encore dans ſa partie poſtérieure ſix branches de chaque côté, vers les vertebres lombaires ; elles ſe biſurquent, & de ces deux ramifications, l'une va en mon-

tant vers les muſcles du dos, & l'autre aux muſcles de l'abdomen.

L'artere-aorte étant parvenue vers la quatrieme vertebre lombaire, ſe partage en quatre groſſes branches, qui ſont, les iliaques externes & les iliaques internes: celles-ci n'ont que le quart de longueur des premieres, & ſont beaucoup plus fortes, il y en a une de chaque côté.

L'iliaque interne rampe au deſſous du corps de la derniere vertebre lombaire, en s'écartant de celui de l'os ſacrum, & ſe portant ſur l'os iléon à ſa jonction avec l'os iſchion. De ce tronc partent trois branches qui ſont, la honteuſe interne, la ſacrée & la petite iliaque.

La honteuſe interne, à un pouce de diſtance de l'iliaque, ſe diviſe en deux branches, dont la moins conſidérable paſſe à côté du rectum, & va ſe diſtribuer à la veſſie; l'autre ſe jette en arriere, en rampant dans la face interne de l'os iſchion, pour aller ſe diſtribuer aux veſſicules ſéminales, à l'anus, au vagin dans la jument, & aux muſcles de la verge dans le cheval.

La ſacrée part un peu en arriere de celle-ci, ſe porte en arriere le long du bord de l'os ſacrum, pour ſe diſtribuer dans les muſcles releveurs de la queue & dans les muſcles feſſiers.

Cette artere fournit une quantité prodigieuſe de ramifications: à ſon origine elle jette un rameau qui rampe au deſſous de l'os ſacrum, & va ſe terminer à la queue, après avoir paſſé le long des nœuds.

La petite iliaque part latéralement & croiſe l'os iléum, enſuite le contour au deſſous de l'angle inférieur, & vient ſe diſtribuer dans le haut des muſcles feſſiers.

L'iliaque interne, vers la jonction de l'os iſchion, ſe partage en deux branches, dont l'une rampe en dedans du baſſin, & l'autre ſort en dehors.

La premiere eſt nommée obturatrice, & la deuxieme, feſſiere.

L'obturatrice ſe porte en dedans du baſſin, rampant ſur la face interne de l'os iſchion, & ſort par le trou ovalaire, & après avoir jetté de côté & d'autre une grande quantité de ramifications, elle va ſe diſtribuer dans les muſcles de la cuiſſe.

L'artere feſſiere ſort du baſſin, en rampant ſur l'extrêmité de l'os iléum, & vient fournir trois fortes ramifications, qui vont ſe perdre dans les muſcles feſſiers.

L'iliaque externe ſe bifurque au deſſus de l'interne, à peu

de choſe près, & perd ſon nom vers la cavité cotyloïde à la ſortie du baſſin, duquel elle ſuit, pour ainſi dire, le contour, elle ne jette en dehors, proche la bifurcation avec l'aorte, qu'une branche remarquable nommée grande iliaque laquelle, après s'être étendue ſur l'os iléum, ſe diviſe en deux branches, qui vont aux muſcles tranverſes; quelquefois ces branches naiſſent de l'aorte, au deſſus de ſa bifurcation.

L'artere iliaque, au deſſous de l'anneau, prend le nom de crurale juſqu'à la partie poſtérieure du jarret.

Vers l'articulation du fémur avec le baſſin, cette artere produit deux branches, dont la plus conſidérable va ſe diſtribuer dans les muſcles qui forment la cuiſſe.

La ſeconde, qui part du même tronc, en fournit deux autres qui ſont, l'artere honteuſe externe & l'épigaſtrique; celle-ci ſe recourbe en devant, puis entre dans le muſcle droit, auquel elle donne des branches, & va s'anaſtomoſer avec la thorachique.

La honteuſe externe deſcend en ſe bifurquant, & forme deux longues branches, dont l'une, dans le cheval, rampe ſur le corps de la verge, & l'autre va ſe diſtribuer au ſcrotum: mais dans la jument, ces deux branches vont ſe rendre dans le vagin.

L'artere crurale deſcend le long de la partie latérale interne du fémur, vers ſa partie moyenne. Elle ſe porte derriere le reſte du fémur; on remarque dans l'étendue de cette artere cinq groſſes branches qui vont ſe diſtribuer aux muſcles de la jambe. L'artere paſſe enſuite entre les condyles du fémur; & étant parvenue au deſſous de l'articulation, elle prend le nom de tibiale antérieure: celle-ci, à la partie ſupérieure du tibia, paſſe entre le péroné & lui, ſe porte en avant du tibia, & deſcend le long de la face externe du tibia juſqu'à l'articulation du jarret, où elle perd ſon nom: mais en paſſant ſous le péroné, elle jette une branche nommée tibiale poſtérieure, qui deſcend le long de la face poſtérieure de cet os, juſqu'au j'arret où elle ſe diviſe: à cette articulation, cette même branche en produit une autre qui entre dans le tibia proche ſa bifurcation; elle donne encore une branche qui paſſe derriere l'articulation du jarret & le long de l'os du canon.

La tibiale ſe diviſe en deux branches vers l'articulation du jarret, paſſe par deſſous le ligament latéral externe, & va ſe diviſer en trois autres branches. Cette artere ſe nomme canoniere interne; l'autre branche, qui eſt la plus conſidé-

rable & qui eſt la ſuite du tronc de la tibiale, ſituée en avant, ſe nomme artere canoniere externe.

La canoniere interne, après avoir paſſé deſſous le ligament commun du jarret, produit trois branches, la premiere, après avoir fourni une ramification, s'inſinue dans l'os du canon à ſa partie ſupérieure; enſuite cette artere deſcend le long de l'os ſtyloïde interne en croiſſant, l'autre deſcend ſe diſtribuer au fanon.

La canoniere externe deſcend entre l'os du canon & le ſtyloïde externe, paſſe pardeſſous l'os ſtyloïde, & va former les paturonieres, ainſi que les autres arteres, celles-ci ſont comme aux extrêmités de devant.

Il y a un bien plus grand nombre de ramifications que celles que j'ai marquées. Je me ſuis borné à déſigner ici celles qu'il eſt le plus important de connoître dans la pratique. J'ai paſſé légérement ſur les anaſtomoſes, parce qu'elles ſont extrêmement multipliées, & qu'elles m'ont parues être de peu d'utilité dans le traitement des maladies du cheval.

ARTÉRIEL, qui tient de l'artere: on dit une liqueur artérielle, un vaiſſeau artériel, &c.

ARTÉRIOLE, petite artere.

ARTHRODIE. *Voyez* Os (connexion des)

ARTICULAIRE. *Voyez* Os (connexion des), articulaire qui appartient aux articulations. On dit membranes, ligamens, liqueurs, glandes, vaiſſeaux articulaires.

ARYTÉNOIDES, (cartilages) *Voyez* Larynx.

ARYTÉNOIDIENS, (muſcles) *Voyez* Larynx.

ARYTENO-PHARYNGIENS, (muſcles) *Voyez* Pharynx.

ARZEL, cheval qui a une balzane au pied de derriere hors du montoir.

ASCARIDES, petits vers qui ſe trouvent dans l'eſtomac. *Voyez* ce mot. *Voyez* Inteſtins.

ASSEOIR, un cheval ſur ſes hanches, c'eſt les lui faire plier lorſqu'on le galope; cette méthode qui annonce de la ſoupleſſe, rend les mouvemens roides, & doit bientôt ruiner les chevaux ſur les jarrets, auſſi ne la voyons nous guere mettre en uſage dans nos maneges.

ASSORTIR, c'eſt accoupler le cheval avec une jument qui lui eſt propre, tant pour la forme que pour la hauteur, afin d'en tirer race. On dit encore aſſortir des chevaux ſuivant les divers uſages auxquels on les deſtine, tels que les carroſſes, les chaiſes, &c.

ASSOUPISSEMENT, rien de ſi ordinaire que de voir des chevaux étant même de bout & attelés, aſſoupis, mangeant avec lenteur, & paroiſſant toujours comme endormis.

Cet aſſoupiſſement peut venir, 1°. de pléthôre: 2°. d'un coup reçu ſur la tête: 3°. d'une plaie telle que la maladie de la taupe, d'un ancien ulcere dont la matiere aura tombé ſur le ligament capſulaire qui unira l'occipital avec la ſeconde vertebre: 4°. de certains alimens que peut avoir mangé l'animal, tels que de l'ivraie.

Mais les cauſes les plus communes de l'aſſoupiſſement ſont la pléthôre, qui eſt continuelle, & les coups ſur la tête, dont l'effet eſt paſſager. La pléthôre exige des ſaignées faites de temps en temps; elle demande qu'on mette le cheval à l'eau blanche, & qu'on le nourriſſe peu. Les chevaux qui ont une groſſe tête, une groſſe ganache, ſont très-ſujets aux aſſoupiſſemens; ceux de meſſagerie en ſont fréquemment attaqués. Cette maladie peut encore être cauſée par le mauvais fourrage qui formant un mauvais chyle, produit un ſang épais, & qui circule lentement, d'où ſenſuit l'aſſoupiſſement. Celui qui vient de coups, doit être traité comme une maladie inflammatoire; celui qui eſt l'effet de la taupe, demande que l'on débride la plaie, & que l'on donne iſſue à la matiere, de peur qu'elle n'attaque la moëlle de l'épine; ce qui feroit périr le cheval. Cet accident n'arrive que trop ſouvent, faute de ne pas ſuivre cette tumeur juſqu'à parfaite guériſon.

ASSOUPLIR, rendre ſouple un cheval, c'eſt lui faire plier le col, les épaules, en un mot, toutes les parties de ſon corps, à force de le manier, ſoit au trot, ſoit au galop: les meilleures façons d'aſſouplir ſont les piliers & la longe.

ASSURÉ, ſe dit d'un cheval ferme & qui ne bronche pas; les mulets, dit-on, ſont plus aſſurés que les chevaux, il y auroit lieu de croire qu'une des raiſons de cette cauſe pourroit venir de la petiteſſe de leurs pieds qui embraſſe plus facilement le terrein que ceux des chevaux, & de la petiteſſe de leur fourchette qui les oblige d'avoir les jambes en tenſion; au moins, ce qu'il y a de certain, c'eſt que les chevaux qui ont des pieds plats, ont moins d'aſſurance que ceux qui ont de bons pieds.

ASTRINGENS, médicamens qui reſſerent, qui arrêtent quelque hémorrhagie. (*Voyez*) ce mot.

ATLAS, on nomme ainſi la premiere vertebre du col, parce qu'elle porte la tête. (*Voyez*) Vertebres cervicales.

ATONIE, perte de reſſort : on dit telle partie, tel membre eſt tombé dans l'atonie.

ATTEINTE, terme de courſes de bague, qui ſe dit quand, au lieu de mettre dedans, on ne fait que la toucher.

ATTELER, attacher des chevaux à un carroſſe, à une chaiſe, à un chariot, &c.

ATROPHIE, maigreur exceſſive ou maraſme. Le maraſme dans les chevaux reconnoit toujours quelque cauſe interne ; il eſt la ſuite d'une maladie aiguë, dans laquelle le cheval a fait une grande déperdition de ſubſtance ; il vient auſſi d'un défaut de ſécrétion dans les différentes parties, & quelquefois chez les jeunes poulains d'une rigidité très-grande dans les fibres. C'eſt alors que certaines gens examinent la peau, ſi elle tient aux os, ou paroit y tenir, parce qu'elle ne prête pas : ils prononcent que le cheval n'eſt pas fait pour engraiſſer. Si au contraire, elle eſt lâche, il y a apparence, diſent-ils, qu'il prendra de l'embonpoint. Mais cette déciſion eſt ridicule, car j'ai vu cent fois des chevaux avoir la peau adhérente aux os, & cependant devenir gras. Pour juger ſi un cheval eſt de nature à engraiſſer ou non, il faut conſidérer l'enſemble, examiner chaque partie en détail & ſon caractere. L'expérience m'a appris qu'un cheval ſerré dans ſes épaules, reſte pour l'ordinaire maigre, ainſi que celui dont la poitrine eſt étroite (ce qu'on appelle avoir la poitrine platte) : il eſt rare encore que les chevaux fortraits, qui ont la croupe avalée, & qui ſont haut montés ſur jambe engraiſſent jamais. S'il y a quelque exception à cette regle, elle a échappé à mes obſervations. Tous les remedes qu'on preſcrit alors ſeroient inutiles ; les farineux, qui conviennent ſi fort dans toute autre circonſtance, ſeroient inſuffiſans dans celle-ci.

La maigreur, qui vient à la ſuite de quelque maladie, ou qui eſt occaſionnée par un exercice pénible & non interrompu, ſe guérit par le repos, par le bon fourrage & par les farineux, à moins que le cheval ne ſoit trop vieux : cependant on en voit tous les jours de très-âgés engraiſſer. Je crois même pouvoir aſſurer que toutes les fois qu'il n'y a point de vice de conformation, il eſt rare qu'un cheval bien panſé & avec ſoin, exercé ſelon ſes forces, bien nourri, ne prenne de l'embonpoint.

ATTACHER, (s') ſe dit d'un cheval qui ſe jette ſur l'éperon, & qui, quand il en a été piqué, s'en rapproche.

ATTAQUER, c'eſt piquer vigoureuſement un cheval des éperons.

ATTEINTE (l'), en général eſt une meurtriſſure ou une plaie que le cheval ſe fait à une des jambes, avec un de ſes fers, ou qu'il reçoit d'un autre cheval. L'atteinte peut être ſimple ou compliquée ; elle eſt ſimple quand il n'y a que la peau de léſée ; elle eſt compliquée, ſi quelque partie tendineuſe ou ligamenteuſe eſt à découvert. On diſtingue encore l'atteinte ſimple de l'encornée ; celle-ci eſt ainſi nommée quand l'accident arrive à la couronne. Les atteintes les plus communes que le cheval ſe donne, ſont en dedans du boulet ; ce qui provient quelquefois de fatigue, dans les chevaux foibles du train de derriere, & ceux qui s'entaillent. Mais cet accident dépend le plus ſouvent de la mauvaiſe ferrure, des fers qui garniſſent en dedans, des fortes branches, des crampons que l'on aura mis à la branche de dedans.

L'atteinte ſimple eſt de peu de conſéquence : elle ſe guérit d'elle-même, l'étoupe hachée ou la calcination d'os pulvériſé ſuffit ou remédie à celle qui a été occaſionnée par le heurt du fer, en ferrant plus juſte, ou en mettant une branche légere en dedans, ſans qu'il y ait d'étampure.

L'atteinte encornée, qui reconnoit une autre cauſe, demande que l'on y brûle un peu de poudre à canon ; ce qui deſſeche promptement la plaie. S'il arrivoit qu'elle fût profonde & placée ſur un des côtés du quartier, elle pourroit produire un javart encorné, ce qui eſt annoncé par la grande ſuppuration & par les fonds qui ſe forment dans cette partie. Il faut procurer l'exfoliation (s'il eſt permis de le dire), lorſque l'atteinte eſt à la pointe du talon ; ſoit en traitant la plaie avec le ſuppuratif, ſoit en faiſant marcher le cheval ; ce qui procure ſouvent la chûte d'un petit bourbillon. Si elle eſt dans la partie moyenne, le cartilage ſe trouvant attaqué, il eſt néceſſaire d'en venir à l'opération du javart encorné. *Voyez* aux opérations, Javart.

Rien de plus abſurde encore aujourd'hui que de voir des maréchaux continuer à mettre aux chevaux qui ſe coupent, de groſſes branches en dedans, ou des crampons : dans d'autres, des fers à boſſe, & cela dans l'idée de rejetter la jambe en dehors. Je conviens que par ce moyen la jambe eſt en dehors, quand le cheval a ſon pied poſé à plat ; mais lorſqu'il leve ſon pied, cette ferrure fait-elle changer la direction de ſa jambe ? Donne-t-elle aux muſcles d'autres mouvemens ? Les muſcles n'agiſent-ils pas de même ? Si ceux qui s'obſtinent encore à ſuivre cette méthode ſurannée vouloient faire attention à ce que nous venons de dire, ils ver-

roient que ces ſortes de ferrures, bien loin de porter remede au défaut qu'ils ont envie de corriger, deviennent au contraire plus nuiſibles, & peuvent occaſionner dans le cheval ſain des pareils accidens. Les trois quarts des maréchaux ſont heureuſement revenus de cette erreur; ils ſentent même le défaut de cette ferrure, dont j'ai démontré les inconvéniens dans mon Guide du Maréchal.

La ferrure eſt une partie eſſentielle de l'yppiatrique, le maréchal doit s'en occuper ſérieuſement : en la poſſédant bien, il remédiera à diverſes maladies du pied du cheval.

ATELLES. *Voyez* Écliſſes.

ATTENDRE, ſe dit d'un cheval qui n'eſt pas formé par l'âge & qui manque de force, & à qui on ne ſçauroit donner aucun exercice de manege, ainſi on dit, il faut attendre ce cheval.

AUBERT, MILLE FLEURS ou FLEUR DE PÊCHER, (poil), mêlange aſſez confus de blanc, de bai & d'alzan.

AUBIN (l'), on appelle aubin une allure dans laquelle le cheval en galopant avec les jambes de devant, trotte ou va l'amble avec le train de derriere. Cette allure qui eſt très-vilaine, eſt le train des chevaux qui ont les hanches foibles & le derriere ruiné, & qui ſont extrêmement fatigués à la fin d'une longue courſe. La plupart des cheveux de poſte aubinent, au lieu de galoper franchement. Les poulains qui n'ont point encore aſſez de force dans les hanches pour chaſſer & accompagner le devant, & qu'on veut trop-tôt preſſer au galop, prennent auſſi cette allure, de même que les chevaux de chaſſe, lorſqu'ils ont les jambes de derriere ruinées. E. D. C.

AUDITIF, ſe dit de tout ce qui appartient ou a rapport à l'organe de l'ouïe.

AUGE, eſpace qui regne entre les deux côtés de la mâchoire inférieure proche le menton. On appelle auſſi de ce nom les oreilles & les ventricules du cœur.

AURICULAIRE, qui appartient aux oreilles.

AUXILIAIRE, ſe dit d'une partie qui prête ſecours à une autre, on dit un tel muſcle eſt auxiliaire d'un autre.

AVALER. *Voyez* Digeſtion.

AVALOIRE, piece du harnois d'un cheval de trait qui eſt ſur le derriere, ſur les cuiſſes & la croupe, & ſert à l'arrêter.

AVALURE, (l') eſt la ſéparation de la corne d'avec la peau, à la couronne. Ce mal peut occuper toute l'étendue

de la couronne. Il vient ordinairement de ce que la matiere ou le pus, à la ſuite d'une enclouure, aura ſéjourné entre la chair cannelée & la muraille, & aura fuſé juſqu'à la couronne, & détaché la peau de la partie ſupérieure de la muraille. L'avalure ne fait boiter le cheval que lorſqu'elle eſt récente, mais il n'en boite jamais lorſqu'elle eſt deſcendue.

Il faut mettre ſur l'avalure une tente imbibée d'eſſence de térébenthine, & un plumaceau chargé de térébenthine par deſſus; on couvre enſuite la couronne d'onguent de pied, afin de conſerver le ſabot frais, humecté & ſouple.

AVANT-BRAS, partie de la jambe de devant compriſe entre l'humerus ou le bras & le genou. *Voyez* Jambe. On nomme plus particuliérement avant-bras les os de cette partie. En cette acception, il eſt formé de deux os, du radius ou rayon, & du cubitus ou os du coude. Le radius eſt le plus long des os de l'extrêmité antérieure, on le diviſe en corps & en extrémités, l'une ſupérieure, l'autre inférieure, qui toutes deux ſont égales en groſſeur. On remarque à la partie ſupérieure deux apophyſes, l'une externe & placée latéralement, & l'autre antérieurement. La partie moyennne de cet os qui eſt la plus dure & la plus compacte, a deux faces, une antérieure arrondie, une poſtérieure applatie: deux bords, un interne & un externe. Dans la partie inférieure antérieurement ſe voient quatre apophyſes, dont deux conſidérables aux parties latérales, formant toutes quatre trois goutieres, deux éminences & deux cavités enduites de cartilage, l'une plus conſidérable que l'autre: on apperçoit enfin pluſieurs inégalités, tant dans la partie ſupérieure que dans l'inférieure, pour l'attache des ligamens & autres.

Le cubitus eſt ſitué à la partie poſtérieure du radius. Il reſſemble à une maſſue diviſée en deux portions, une ſupérieure, l'autre inférieure. La ſupérieure eſt un peu quarrée, l'inférieure eſt en forme de ſtilet. On obſerve à la partie ſupérieure deux apophyſes, l'une qui eſt à l'extrêmité s'appelle olécrane, l'autre eſt arrondie & cartilagineuſe, pour être reçue dans la cavité poſtérieure de l'humerus. Entre ces deux éminences eſt ſituée une cavité ſervant de gaîne pour les muſcles qui forment l'avant-bras. Il a encore deux autres éminences pour ſe joindre avec le radius.

Cet os en diminuant forme trois faces. Une antérieure & deux latérales. Il y a un eſpace entre cet os & le radius pour le paſſage de pluſieurs vaiſſeaux. Le cubitus deſcend le long du bord externe du radius. C'eſt aux environs de la partie

moyenne de ce dernier qu'il commence à s'offifier avec lui dans les jeunes chevaux, & qu'ils ne font plus qu'un ſeul os dans les vieux.

Le cubitus ou l'olécrane eſt ſouvent expoſé à être carié à la ſuite de l'ouverture d'une loupe occaſionnée à cet endroit par l'éponge du fer. Sa fracture eſt incurable.

Le radius & le cubitus s'articulent à l'extrêmité ſupérieure avec l'humerus, le radius ſeul par l'inférieure avec les os du genou.

L'avant-bras eſt fléchi & étendu par le moyen de ſept muſcles, dont deux ſervent pour la flexion, & cinq pour l'extenſion.

Les fléchiſſeurs ſont les longs & les courts fléchiſſeurs. Le long fléchiſſeur eſt un muſcle très-conſidérable qui occupe la partie antérieure du bras. Il a ſon attache à la partie inférieure de l'omoplate, à l'appophyſe coracode, par un tendon très-gros, qui en deſcendant augmente de volume: ſur ce tendon s'imprime une goutiere profonde qui reçoit l'éminence moyenne de l'humerus ſur laquelle il gliſſe: il devient enſuite charnu, & forme un ventre conſidérable en recouvrant le releveur de l'humerus, puis dégénérant en un tendon, il va ſe terminer à la partie latérale un peu antérieure du radius, au deſſus du ligament latéral interne. Ce muſcle produit encore un tendon conſidérable qui s'épanouit en une large aponevroſe, laquelle enveloppe les muſcles extenſeurs de l'os du canon, & généralement tous les muſcles de l'avant-bras.

Le court fléchiſſeur eſt un muſcle charnu dans toute ſon étendue. Il a ſon attache à la partie ſupérieure & externe de l'humerus au deſſous du col de cet os: il ſe porte enſuite en avant, pour ſe terminer au deſſous du précédent vers la face externe. Ces muſcles fléchiſſent l'avant-bras ſur le bras dans toutes les allures.

Les extenſeurs ſont le long, le gros, le court & le petit extenſeur.

Le long extenſeur a ſon attache au bord poſtérieur & ſupérieur de l'omoplate; il ſe confond avec la partie ſupérieure du gros extenſeur, l'eſpace de trois ou quarre travers de doigt: il ſe ſépare enſuite, & deſcend le long du bord poſtérieur du gros extenſeur pour ſe terminer à la partie ſupérieure latérale interne du cubitus. Il forme, outre cela, une large aponevroſe qui ſert d'enveloppe aux muſcles de l'avant-bras.

Le gros extenſeur, le plus conſidérable des muſcles de

cette extrêmité, eſt d'une figure triangulaire, & occupe, pour ainſi dire, lui ſeul l'eſpace qu'il y a entre l'omoplate & l'humerus. Il s'attache ſupérieurement par une bande tendineuſe au bord poſtérieur de l'omoplate : il deſcend enſuite en diminuant de volume, pour ſe terminer à la partie ſupérieure du cubitus ; mais il donne encore naiſſance à une large aponevroſe qui enveloppe les muſcles dont l'avant-bras eſt formé.

Le moyen extenſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'humerus, il eſt d'une figure quarrée, & vient ſe terminer au précédent.

Le court extenſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & moyenne de l'humerus par des fibres charnues, & va ſe terminer par un large tendon à la partie ſupérieure & interne du cubitus.

Le petit extenſeur, qui eſt le moins conſidérable, s'attache de même par des fibres charnues à la partie poſtérieure & inférieure de l'humerus dans cette cavité formée par les condyles poſtérieurs de cet os, & va ſe terminer au bord antérieur du cubitus. La fonction de ce muſcle eſt d'étendre le bras, & de remettre la jambe dans ſon à plomb, lorſqu'elle a été portée en avant ; mais en concourant avec les muſcles du bras, il la porte en arriere.

On obſervera que dans le langage commun, on appelle improprement & mal-à-propos l'avant-bras, le bras : parce que l'on confond pour l'ordinaire le véritable bras avec l'épaule. Ainſi l'on dit communément un beau bras ; le bras menu & foible, pour bel avant-bras, avant-bras menu. L'avant-bras pour être beau & bien conformé, doit être gros & large depuis le coude juſqu'aux ars, & diminuer inſenſiblement en forme de cône juſqu'aux genoux. *Voyez* Jambe.

Avant-bras. *Voyez* Bras.

AVANT-CŒUR, au deſſus du ſternum, dans la facette même où entre la pointe de l'épaule & le poitrail : il ſurvient ſouvent des tumeurs conſidérables que bien des perſonnes regardent pour l'ordinaire comme mortelles, ce qui eſt cependant très-rare. Quoiqu'on diſe, je n'ai jamais vu dans la facette de tumeurs qui approchent de l'anthrax (1) ;

(1) M. Vitet dit que l'avant-cœur s'étend rarement juſqu'au membre viril du cheval, & l'Auteur de l'analyſe de l'ouvrage de ce ſçavant Médecin, inſérée dans les lettres de M. Buchoz, après avoir touché

les

les tumeurs de la pointe de l'épaule ſont la ſuite de l'inflammation, & ſe terminent par un ſquirrhe ou par un kyſte; ſouvent elles embraſſent les glandes lymphatiques de cet endroit. Cette tumeur du poitrail étant toujours profonde, ſituée derriere le muſcle long du col, & de la groſſeur d'une bouteille : elle gêne le mouvement de l'épaule ſur le thorax : elle s'abcede rarement d'elle-même, & forme pour l'ordinaire un kyſte. Cette maladie n'arrive que très-lentement à ce point de maturité qui indique le moment de l'opération ; il faut quelquefois attendre quatre à cinq mois.

Après avoir employé la voie de la réſolution par le ſecours de l'eau ſalée, des décoctions aromatiques, des ſpiritueux, de ſtyptiques ; ſi l'on voit qu'il n'y a plus de douleur, de chaleur, & que la dureté ſubſiſte, il faut la laiſſer venir à ſon point ; dès qu'elle y eſt arrivée, on abbat le cheval afin de procéder à l'opération qui ſe fait ainſi : on fend la peau dans toute la longueur de la tumeur de bas en haut ; on dégage enſuite les bords de cette peau, qui, dans tous les cas, doit être ménagée ; puis on coupe une portion de la tumeur en côte de melon, laquelle eſt une partie du muſcle commun. Par ce moyen, on parvient au centre du mal ; on vuide le pus contenu dans le ſac, qu'on baſſine avec une diſſolution de vitriol pour le corroder, & former un ulcere ſimple. L'opération faite, l'on paſſe dans les bords de la peau, ſelon l'étendue de la plaie, trois ou quatre petits cordonnets qui ſervent à maintenir l'appareil. Le panſement ſe fera avec le digeſtif animé, juſqu'à ce que la ſuppuration ſoit bien établie ; il doit être compoſé de ſtyrax, de baume d'Arceus, de pompholyx, à partie égale, délayés avec de l'eſprit de vin. Lorſque la ſuppuration eſt bien décidée, on continuera le panſement avec la térébenthine de Veniſe ſeule. Cette maladie n'exige guere qu'un traitement de quinze jours ; mais ſi l'on ſuit la maniere ordinaire, qui eſt d'ouvrir la

---

légérement ce membre viril du cheval, demande quel eſt le maréchal aſſez ignorant qui peut avoir induit M. Vitet en une pareille erreur ; & confondre l'avant-cœur avec une œdeme qui s'étend aſſez ſouvent juſqu'à la verge du cheval, & qui eſt produit tantôt par une ſangle trop ſerrée, tantôt par les ſuites d'une hydropiſie quelconque, ou parce que le cheval eſt trop long-tems reſté ſur ſes jambes, comme cela eſt ordinaire dans les maladies internes. M. Vitet conviendra qu'il ne faut pas écrire ſur la pratique, ſur la foi d'autrui : mais ſur ſa propre expérience, ce qui paroit lui manquer ; & c'eſt ce qu'il faut à nos maréchaux.

tumeur avec différentes pointes du feu leſquelles détruiſent la peau, on retarde la guériſon, & on l'empêche d'être entiere & radicale, car le ſac du kyſte n'eſt pas enlevé. Cette méthode de brûler, qui en ce cas, n'eſt certainement pas chirurgicale, ne laiſſe pas d'être encore pratiquée par des maréchaux de réputation. Quelques efforts que j'aie faits pour leur en démontrer les défauts, je n'ai pu réuſſir à la leur faire abandonner. Deux obſtacles difficiles à vaincre s'y oppoſent, l'ignorance de l'anatomie & des principes, & le préjugé en faveur d'une routine aveugle, adoptée dès le bas-âge.

S'il arrivoit que la tumeur fût ſquirrheuſe, il faudroit l'emporter entiérement; on ſe flatteroit inutilement de la guérir par une autre voie. Cette opération eſt un peu plus délicate, ſur-tout quand le ſquirrhe eſt volumineux, & qu'il ſe trouve collé à la carotide. L'opérateur doit s'attendre en l'extirpant en entier, à la ſection d'une forte branche qui part de l'axillaire, & qui donne beaucoup de ſang; mais cette hémorrhagie ne doit pas l'inquiéter : l'application du lycoperdon, ou une pointe de feu appliquée ſur l'orifice du vaiſſeau, ſuffit pour arrêter le ſang. Cette maladie arrive plus communément aux chevaux de trait, qu'aux autres, principalement à ceux auxquels l'on met des colliers.

AVANTAGE, (être monté à ſon) c'eſt avoir un cheval proportionné à ſa taille, que l'on puiſſe embraſſer aiſément, & ſur lequel on puiſſe paroître en proportion.

AVANT-MAIN. *Voyez* Cheval, (conformation du)

AVERTIR un cheval, c'eſt le réveiller au moyen de quelques aides lorſqu'il ſe néglige dans ſon exercice.

AVERTI, pas averti, pas écouté; c'eſt un pas réglé, ſoutenu, un pas d'école. On diſoit autrefois un pas racolé, dans le même ſens.

AVEUGLE, ſe dit d'un trou qui n'a pas de ſortie.

AVIVES (les) ſont ſituées à la partie ſupérieure & poſtérieure de la ganache, dans cette intervalle qui regne entre la tête & le col, au deſſous de l'oreille, & dont l'étendue à peu près d'une forme ovaire, eſt de cinq pouces, quelquefois plus. Cette partie doit être ſeche, & rentrer en dedans, pour faciliter le mouvement de la tête vers le col, dans le tems que le cheval ſe ramene. Les avives peuvent être tuméfiées, ou naturellement, ce qui eſt un défaut de conſtruction, ou accidentellement par un gonflement qui ſurvient aux glandes parotides : ce gonflement que l'on voit ſouvent arriver, ſe termine quelquefois par un abſcès,

qui n'eſt d'aucun danger, on traite la tumeur ſelon ſon genre. (1)

AVIVES. (ouvertutes des) Dans le nombre des erreurs où l'on voyoit autrefois la plupart des maréchaux tomber, étoit celle des avives; l'on entendoit par ce mot, de violentes tranchées dont le cheval étoit tourmenté, & dont on attribuoit la cauſe à l'engorgement & à la douleur des glandes parotides. C'étoit dans cette perſuaſion que pluſieurs Praticiens, d'après M. Soleyſel, & d'autres, d'après lui, conſeilloient de battre les glandes, en les pinçant avec des tricoiſes, pour calmer les douleurs. Ce remede auſſi dangereux qu'abſurde, produiſoit un dépôt dans cette partie, & ſouvent la gangrene; d'autres les ouvroient avec une lancette; & dans l'un & l'autre cas, il arrivoit ſouvent que l'on ouvroit le canal ſalivaire, ce qui produiſoit une fiſtule incurable. L'on voit même de ces fiſtules arrivées à la ſuite de quelques dépôts critiques, produits par une fauſſe gourme; ce canal étant ouvert laiſſe échapper continuellement la ſalive en dehors, & ſouvent fait tomber le cheval dans le maraſme; ce mal ſe guérit rarement, & encore eſt-ce la nature qui opere, car l'on ne ſçauroit y porter l'inſtrument, ſans courir riſque d'exciter plus de mal. Le mieux, dans ces circonſtances, eſt donc d'abandonner la cure à elle-

---

(1) Je ne crois pas qu'aucun maréchal, ni aucun marchand de chevaux, puiſſe dire avec M. Vitet, que les vaiſſeaux de la tête s'enflent, que l'animal perde l'appétit, (ce qu'il faut diſtinguer de la difficulté de mâcher) qu'il s'agite, ſe couche, & reſte quelque tems comme aſſoupi; qu'enfin les vaiſſeaux extérieurs de la tête acquierent un volume conſidérable; que les convulſions le prennent, & qu'enfin l'animal meure.

Rien n'eſt plus ordinaire que de voir des abſcès ſurvenir dans cet endroit, à la ſuite d'une gourme, ſans qu'il y arrive aucun des accidens ci-deſſus. Le dépôt arrivé ſur les glandes parotides, eſt de la même nature que celui qui ſurvient aux glandes maxillaires, ſous la ganache, dans la gourme. Or, je demande à M. Vitet, ſi ces chevaux en meurent. Les maquignons regardent cet accident comme ſi peu de choſe, qu'ils n'appellent jamais leurs maréchaux pour les traiter, & cette maladie eſt cependant très-fréquente. Quand il y a péril, c'eſt toujours par la faute de celui qui traite, c'eſt parce qu'il ne laiſſe pas agir la nature; c'eſt qu'il reſte encore chez quelques-uns la mauvaiſe pratique d'appliquer des pointes de feu dans le temps que la ſuppuration commence à ſe faire, & qu'une telle manœuvre fait tourner la tumeur en gangrene. Il ſeroit trop long de détailler la curation indiquée dans l'ouvrage de cet Auteur, nous dirons ſeulement qu'elle eſt ſemblable à la deſcription de la maladie.

même, en ſe contentant de laver ſouvent cette partie avec l'eau acidulée; en continuant long-tems ce remede, on parvient à reſſerrer les vaiſſeaux ſalivaires, à modérer l'écoulement, & à éviter que les licols ſe pourriſſent.

AVORTEMENT, eſt la ſortie prématurée du ventre de la mere. Les cauſes ſont les chûtes, les faux pas, les ſurpriſes, l'exercice immodéré, les mauvaiſes nourritures, &c. Pour l'ordinaire la jument avorte ſans danger; mais quand il y a difficulté, on la ſaignera une fois, on lui donnera des lavemens légers de graine de lin, on la menera à l'eau, ſi c'eſt dans un temps chaud, le tout pour faciliter la dilatation de l'orifice de la matrice. Intérieurement on lui donnera de la thériaque diſſoute dans du vin à la doſe d'une once & demie dans une chopine; quelques jours après, on fomentera le ventre & les reins avec de l'eau-de-vie chaude ſimplement pour donner du reſſort aux muſcles qui par leurs contractions aident à chaſſer l'animal hors de la matrice. Quand la jument a mis bas ſon embryon, ou ſon poulain, il faut lui donner pendant huit jours une bouteille de vin & de bonne ſubſtance farineuſe: je ne conſeillerai jamais de ſe ſervir de forceps qui, par la poſition de la bête ſur ſes quatre jambes, deviennent meurtrieres,

AXE ou AXIS. *Voyez* vertebres cervicales.

AXILLAIRES (glandes) *Voyez* glandes des extrêmités.

AXILLAIRE, qui appartient à l'aiſſelle ou aux ars.

AXIS, ce mot veut dire eſſieu; on appelle ainſi la ſeconde vertebre du col.

AZIGOS ou SANS PAIRE, eſt une veine ſituée dans la poitrine du côté du hors le montoir, le long des vertebres dorſales, laquelle va ſe décharger dans la veine axillaire du montoir.

B

BADINANT. Cheval qu'on mene après un carroſſe attelé de ſix chevaux pour le mettre à la place de quelqu'un des autres qui pourroit devenir hors d'état de ſervir. On l'appelle auſſi le volontaire.

BAGUE, anneau de cuivre qui prend au bout d'une eſpece de potence, & qui s'en détache facilement, quand on eſt aſſez adroit pour l'enfiler avec une lance en courant à cheval de toute ſa viteſſe : c'eſt une exercice d'académie. Courir la bague. *Voyez* courſe de bague. Avoir deux dedans. *Voyez* dedans.

BAILLET, poil de cheval : il eſt roux, tirant ſur le blanc.

BAI, eſt le même que Bay. *Voyez* poil.

BAINS, les bains ſont naturels ou artificiels. Les premiers ſont ceux de riviere, d'étang, de mare, & conviennent à tous les chevaux, l'Hiver comme l'Eté, tant pour la propreté que pour les fortifier. Les ſeconds, ſont ceux qui ſont compoſés avec la décoction de quelques plantes émollientes, aromatiques, antiputrides, les eaux thermales & ferrugineuſes ; les bains ſont auſſi généraux ou locaux ; généraux quand on les fait prendre dans des cuves ; locaux quand il n'eſt queſtion que d'une jambe que l'on met dans un cylindre de bois creuſé, ou dans une botte de cuir, mais le plus ſouvent on eſt obligé par le peu de tranquillité de l'animal, de ſuppléer aux bains locaux par de fréquentes fomentations & lotions ſur la partie affectée.

BAISSER les hanches, ſe dit du cheval. *Voyez* Hanches. Baiſſer la lance. *Voyez* Lances.

BALANCER la croupe au pas ou au trot, ſe dit au cheval dont la croupe dandine à ces allures, c'eſt marque de foibleſſe de reins.

BALSTADE, (la) eſt un ſaut dans lequel le cheval ayant les quatre pieds en l'air, & dans une égale hauteur, au lieu de retirer & de trouſſer ſes jambes & ſes pieds ſous le ventre, comme dans la croupade, préſente ſes fers de derriere, comme s'il vouloit ruer, ſans pourtant détacher la ruade, comme dans la capriole.

BALZANE, eſpece de poil tout blanc tout autour du

bas de la jambe juſqu'au ſabot. Balzane herminée, ſe dit lorſqu'il y a dans l'étendue de la balzane des taches de quelqu'autre poil ſemées ça & là, les termes de travat, tranſtravat, & chauſſé trop haut, appartiennent aux balzanes. *Voyez* poils.

BANDE D'UNE SELLE, ſe dit de deux pieces de fer plates, larges de trois doigts, clouées aux arçons pour la tenir en état. Mettre un arçon ſur bande c'eſt clouer les deux bouts de chaque côté de l'arçon : outre ces deux grandes bandes, l'arçon de devant en a une petite, appellée bande du garot, l'arçon de derriere a auſſi une petite bande pour le fortifier.

BANDAGES. On appelle de ce nom toutes ſortes de bandes diverſement figurées & détaillées, que l'on applique ſur les parties externes. Il y en a qui ſont compoſés de toiles découpées de différentes façons ; il y en a de ronds & d'ovales, &c. de ſimples & de compoſés. Les ſimples ſont faits d'une ſeule piece, les autres de pluſieurs, les uns ſont avec des cordons, les autres ſans cordons, la difficulté que l'on éprouve dans le cheval, nous a fait reſtreindre à quelques bandages particuliers. Les premiers dont on ſe ſert plus communément, ſont ceux que l'on emploie dans la gourme, la taupe, le mal de garot ; ce ſont des pieces de toiles quarrées, aux angles deſquelles il y a des cordons que l'on paſſe çà & là, les autres ſont des bandes roulées que l'on emploie pour les plaies du corps ou des extrêmités ; mais rarement & difficilement ſe ſert-t-on de ceux du corps : la bande roulée, à bien dire, ne convient qu'aux tumeurs & aux plaies des jambes, depuis la partie moyenne de l'avant-bras, juſqu'en bas, & depuis quelques travers de doigt au deſſus du jarret, juſqu'à la courronne, on les applique d'une maniere circulaire ou en huit de chiffres. Ce dernier arrangement eſt même indiſpenſable pour les maladies d'articulation, parce qu'autrement on gêneroit le mouvement. Dans les chevaux couronnés & efforts de jarrets, on doit les employer dans la nerf-ferrure, ou l'extenſion de tendon, alors on les applique en circulaire.

BANDE, eſt un lien plat formé, ou par une aponevroſe, ou par un ligament, l'on dit bande aponévrotique, bande charnue, bande ligamenteuſe.

BANQUET. *Voyez* bride.

BARBE, cheval né en Barbarie.

Barbes, crins très-longs qui ſont ſitués au menton, qu'il ne faut pas confondre avec les poils de la levre inférieure.

Barbes. *Voyez* barbillon.

BARBILLON, duplicature de peau en forme d'appendice, ſituée deſſous la langue, qui ſe trouve dans tous les chevaux, & dont l'uſage eſt de ſe prêter aux différens mouvemens de cet organe. Les Écrivains modernes de l'art vétérinaire ne peuvent donner plus de preuve de leur ignorance, qu'en regardant avec les anciens les barbillons comme un obſtacle qui empêche les chevaux de boire. Il eſt étonnant que M. Bourgelat, ancien Écuyer, commiſſaire général des Harras, directeur des Ecoles vétérinaires; & M. Vitet, Docteur & Profeſſeur en Médecine, ſoient de ce nombre.

BARDER UN CHEVAL, c'eſt lui mettre une barde. Dans les carrouſels, on voit des chevaux bardés & capa-raçonnés.

BARDOT, petit mulet.

BARRER les chevaux, c'eſt les ſéparer l'un de l'autre dans une écurie, en mettant des barres entr'eux.

Barrer la veine, eſt une opération de chirurgie, qu'heureuſement peu de maréchaux font aujourd'hui.

BARRES, partie de la tête du cheval. Les barres d'un cheval ſont la continuation des deux os de la mâchoire inférieure en dedans de la bouche, entre les dents mâchelieres & les dents de devant. Cet eſpace eſt recouvert d'une chair, ou peau plus ou moins épaiſſe: c'eſt ſur les barres qu'eſt poſé le mors de la bride, au moyen duquel on conduit le cheval. Quand les barres ſont tranchantes & décharnées ou hautes, c'eſt-à-dire, que la peau qui les couvre eſt mince, le cheval a la bouche ſenſible: quand la peau eſt fort épaiſſe, les barres ſont charnues, rondes ou baſſes, le cheval a peu de ſentimens.

Barres. (bleſſure des) On appelle barres cet eſpace uni & dénué de dents, qui ſe trouve entre ces dents mâchelieres & les crochets: c'eſt ſur cet endroit que porte le mors de la bride. Les barres ſont bleſſées preſque toujours par l'impreſſion trop forte que le mors fait ſur cette partie. Le mal commence par une rougeur légere à la peau, qui, par les rudeſſes réitérées de la main du Cavalier, tombe en mortification; l'os ſe découvre, ſe carie, forme une fiſtule qui ne guérit guere que par le ſecours de la main.

Pour remédier à la bleſſure légere des barres, on met dans la bouche du cheval un billot enveloppé d'un linge qu'on couvre de miel, d'heure en heure. Si la peau eſt excoriée,

on ſe contentera de baſſiner la plaie avec le vin mieillé. Si l'os eſt attaqué & carié, il faudra prendre un biſtouri ou une rugine pour emporter la partie cariée, mettre le cheval au ſon mouillé pour toute nourriture, baſſiner la plaie le plus ſouvent qu'on le pourra avec le vin miellé : par ces moyens, elle guérira facilement; mais quoique guérie, on aura l'attention, pendant quelque tems, de ne lui mettre qu'un billot de ſapin & ſans gourmette qu'on ne changera, pour lui faire reprendre un mors de fer, que quand l'on verra qu'il ſe ſera formé une pellicule dure, capable de réſiſter.

BAS, mettre bas. *Voyez* mettre, porter bas. *Voyez* Porter. Avoir les talons bas. *Voyez* Talons.

Bas, mettre bas, ſe dit d'une jument qui accouche ou qui pouline.

BASILAIRE, eſt l'apophyſe cunéiforme de l'occipital qui s'unit avec l'os ſphénoïde ; on dit auſſi artere, veine baſilaire, &c. *Voyez* ſphénoïde.

BASILICUM, eſt de tous les onguens celui que l'on doit employer extérieurement, & encore de la graiſſe feroit-elle le même effet, puiſque ſon uſage eſt d'attirer en ſuppuration, & qu'elle ne le fait qu'en bouchant les pores de la peau, en concentrant la chaleur & en l'aidant.

Maniere de le compoſer.

Prenez cire jaune.
Suif de bellier.
Réſine.
Poix non nouvelle, de chaque,
quatre onces.
De l'huile commune,
quatre onces.

Coupez par morceaux la cire & le ſuif; concaſſez la réſine & la poix, mettez fondre le tout dans l'huile, puis vous ajouterez de la térébenthine. Cette compoſition eſt excellente pour les ulceres dont la ſuppuration n'eſt pas abondante ; mais quand aux abſcès, la térébenthine & la réſine ſont de trop, en ce qu'elles durciſſent la peau. La plupart des maréchaux s'en ſervent au lieu & place de l'onguent de la mere.

BASIOGLOSSE, (muſcle) *Voyez* Langue.

BASSE ou CALADE, pente douce d'une colline, ſur laquelle on accoutume le cheval à courir au galop, pour lui apprendre à plier les jambes.

BASSIN. (*Voyez* Hanches.)

BASSINET. *Voyez* Reins.

BAST, ſelle groſſiere qu'on met ſur le dos des bêtes de ſomme. C'eſt une maniere de harnois compoſé d'un bois qu'on appelle fût, d'un panneau & de deux crochets. Cheval de bât.

BATAILLE, cheval de bataille; c'eſt un cheval de belle taille, étoffé, & qui a l'air fier & noble.

BASTER, mettre un bât ſur un cheval, ſur un âne.

BATTEMENT, eſt l'agitation plus ou moins grande du cœur & des arteres, autrement dit le pouls.

BATTES, les battes ſont des parties d'une ſelle à piquer, élevées ſur les arçons, ſur le devant & le derriere, afin que le cavalier ſe tienne ferme, & que les ſecouſſes du cheval ne l'ébranlent point. Ordinairement les ſelles n'ont point de battes de derriere. On dit chauſſer une batte, pour dire qu'on met le liege de la ſelle dans la batte, afin de tenir la batte en état. Le mot de liege vient de ce qu'autrefois cette partie de la ſelle étoit de liege, car aujourd'hui elle eſt de bois.

BATTRE DU FLANC, ſe dit d'un cheval pouſſif ou d'un cheval qui a la fievre, ou quelqu'autre maladie, qui ſe dénote par une agitation de ſon flanc plus forte qu'à l'ordinaire. Battre à la main, ſe dit d'un cheval qui hauſſe & baiſſe perpétuellement le nez, ſoit par l'incommodité que lui cauſe la bride, quand il n'y eſt pas encore accoutumé, ou bien par une mauvaiſe habitude que quelques chevaux prennent. Battre la pouſſiere, ſe dit d'un cheval qui a de l'ardeur & qu'on retient; alors il trépigne perpétuellement ſans pouvoir avancer, parce qu'il eſt retenu, & bat la pouſſiere.

BAUME, on entend par ce mot une liqueur odoriférante, naturelle ou artificielle; la naturelle eſt une ſubſtance réſineuſe qui découle d'un arbre, ou naturellement ou accidentellement, c'eſt-à-dire, par des inciſions que l'on fait à l'arbre, tels ſont le baume de térébenthine, de, &c. Les baumes artificielles ſont ceux que l'on compoſe par la diſtillation ou par la décoction. Pour cette opération on choiſit les meilleurs baumes naturels. Ces médicamens ſont excellens pour toutes les plaies de bonne qualité, & doivent être employés juſqu'à parfaite guériſon; une expérience réitérée aſſure la préférence qu'on doit leur accorder ſur les autres médicamens que l'on a coutume d'employer ſur la fin du traitement.

BAY, poil du cheval. *Voyez* Poils.

BEAU LIEU, cheval qui porte bien ſa tête.

BEC, ſe dit d'un apophyſe qui en a la figure.

BEC DE CORBIN, eſt une piece de fer, large d'un pouce, & longue de trois ou quatre. Elle eſt ſoudée à la pince d'un fer de cheval, & fait une ſaillie en avant pour empêcher qu'un cheval boiteux n'appuie ou ne marche ſur la pince. Ce fer eſt de ceux dont avec raiſon les maréchaux ne ſont plus d'uſage.

BEGAYER, c'eſt la même choſe que battre à la main par défaut de la bride.

BEGUT, cheval begut, cheval qui conſerve toute ſa vie les marques noires qui ſont à ſes dents, & le creux de ces mêmes dents. *Voyez* Dents.

BELLE FACE, eſt la même choſe que chanfrein blanc.

BERCER (ſe), ſe dit d'un cheval qui ſe laiſſe aller nonchalamment d'un côté & d'un autre au pas & au trot, imitant, pour ainſi dire, le mouvement qu'on fait faire au berceau pour endormir un enfant. Ce dandinement marque très-ſouvent un cheval mol & ſans forces.

BÉZOARTS. *Voyez* Inteſtins.

BÉZOARTS, (tranchées de) *Voyez* Bézoarts & le mot inteſtins, où il en eſt traité.

BICEPS, qui a deux têtes.

BIDET, ſignifie un cheval de la plus petite taille. Bidet de poſte, eſt un petit cheval de poſte ſur lequel on monte & qu'on n'attele point à la chaiſe de poſte. Bidet pour la bague, eſt un petit cheval deſtiné dans une académie à monter, pour courir la bague. Un bidet ne paſſe guere trois pieds & demi de haut. Double bidet, eſt un cheval entre le bidet & la taille ordinaire : il ne paſſe guere quatre pieds & demi de haut. Les chevaux de cette taille ſervent ordinairement pour la promenade, pour l'arquebuſe & aux meſſageries.

BIEN JAMBÉ, ou bien de la jambe. Bien dans les talons, dans la main. Bien en ſelle. Termes ordinaires dont on ſe ſert pour exprimer la vraie ſituation de l'une & l'autre partie.

BIFURCATION, diviſion d'une artere, d'une veine ou d'un nerf.

BIGORNER, c'eſt frapper ſur le bord externe de ſon fer en le potant ſur la bigorne. *Voyez* monter à cheval. *Voyez* enclume pour explication de la bigorne.

BILE. La liqueur jaunâtre que l'on trouve dans le canal cholidoque eſt nommée bile, c'eſt un compoſé d'eau, de ſel, de ſoufre, de réſine, qui étant attenués & mêlés enſemble, forment une eſpece de ſavon propre à former le chyle.

BILIAIRE, qui a rapport à la bile.

BILIAIRE, (pore) *Voyez* Foie.

BILIAIRE, qui abonde en bile.

BILLARDER; c'eſt lorſqu'un cheval en marchant jette ſes jambes de devant en dehors.

BILLOT, morceau de bois rond qui ſert de mors aux chevaux de charrette, ou à faire mâcher un remede.

BISTOURI, inſtrument tranchant dont on ſe ſert pour les plaies & les tumeurs, il y en a de ployants & de fixes. Les premiers un tant ſoit peu plus gros que ceux des Chirurgiens, conviennent pour les plaies des levres, des paupieres, du larynx, ou pour de légers poſtemes; les autres ſont en forme de coûteau à gaîne, & leur manche eſt égal à la longueur de la lame. Il y en a dont la lame eſt plus ou moins large. La plus large eſt de neuf pouces, & eſt propre aux maladies du ſabot; les autres ſont plus déliés, plus fins, & conviennent pour les plaies ou tumeurs: il s'en trouve qui n'ont de lames que trois lignes de largeur & de la longueur de quatre à cinq pouces, & dont le dos eſt tranchant; on s'en ſert pour débrider, au moyen de la ſonde cannelée, les ulceres fiſtuleux. L'opérateur dans preſque tous les cas, doit tenir ſon biſtouri avec le pouce, le doigt indicateur & le medius, le manche vers la paume de la main, rarement eſt-il obligé de le ſerrer; on doit le tenir comme une plume quand l'on a quelques parties à diſſéquer.

BISTOURNER, c'eſt donner un tour ou une entorſe, pour ainſi dire, aux teſticules d'un cheval, de façon qu'il ne peut plus engendrer, quoiqu'il ne ſoit pas châtré. Cette opération, dieu merci, ne ſe pratique plus que par des vrais ignorans.

BLANC, poil de cheval qui n'a aucun poil noir ſur tout le corps. *Voyez* Poil.

BLANCHIR la ſole d'un cheval, c'eſt en ôter ſimplement la ſuperficie ſans l'amincir, ce qui ſe fait pour decouvrir s'il n'y a pas de cauſe de clous de rue.

BLEIME. On appelle bleime une rougeur à la ſole des talons.

La bleime eſt de deux eſpeces, l'une eſt naturelle & l'autre accidentelle.

La bleime naturelle vient ſans cauſes apparentes aux pieds qui ont des forts talons; on en reconnoit quatre ſortes.

Dans la premiere, il y a une rougeur produite par un ſang extravaſé, & deſſéché dans les pores de la ſole de corne.

Dans la ſeconde, on remarque à la corne qui eſt fendue,

une tache noire, qu'on prendroit pour clou de rue : en ſuivant cette tache, on trouve la chair cannelée, noirâtre, & comme pourrie.

Dans la troiſieme on voit, en parant, ſortir du pus de la chair cannelée des talons.

Dans la quatrieme, on s'apperçoit en parant, d'un décernement de la muraille avec la ſole des talons, cauſé par la matiere qui eſt noire & en petite quantité.

A ces quatre eſpeces, on peut ajouter une cinquieme dans laquelle la muraille des talons eſt renverſée en forme d'huître à l'écaille ; elle fait un rebord en dedans qui comprime la chair cannelée des talons ; les arcs-boutans manquent à ces ſortes de pieds, il y a très-peu de ſole, elle eſt très-mince, & céde facilement, lorſqu'on la preſſe avec le pouce.

La bleime accidentelle eſt celle qui vient de la ferrure. Les talons bas portant ſur le fer, en ſont meurtris, foulés & comprimés : ils peuvent l'être auſſi par un caillou qui ſera logé entre l'éponge du fer & le talon, principalement le pied ayant été paré. C'eſt cette meurtriſſure qui eſt la cauſe de la bleime accidentelle. Voyez le remede de cette derniere eſpece à l'article de la Ferrure pour les talons bas.

Curation. Dans la premiere eſpece, où le ſang eſt extravaſé, deſſéché, comme le cheval ne boite que lorſque le pied eſt trop ſec, on doit avoir ſoin de tenir le pied frais en l'humectant, & abattant du talon toutes les fois qu'on le ferre.

Dans la ſeconde, où il y a une tache noire à la corne de l'arc-boutant, & où la chair cannelée eſt gâtée, il faut faire ouverture avec le boutoir ou la renette, & y introduire des plumaceaux imbibés d'eſſence de térébenthine, qu'il eſt à propos de tenir comprimés, de peur que la chair ne ſurmonte.

Dans la troiſieme eſpece, où l'on voit ſortir, en parant, du pus de la chair cannelée des talons, on aura recours aux autres moyens.

Dans la quatrieme, où la muraille eſt détachée de la ſole de la corne & de la ſole charnue des talons, il faut abattre de la muraille du talon, parer à la roſée le pied, & ſur-tout l'endroit du talon, enſuite ſuivre avec les renettes cette matiere noire qui eſt entre la muraille & la ſole de corne, & faire le même panſement qu'aux autres.

La cinquieme vient de la mauvaiſe conformation du pied, les talons n'ont preſque point d'arc-boutant. La bleime n'eſt recouverte que de très-peu de corne ; le cheval eſt fort ſen-

ſible en cet endroit, parce que la muraille ſe renverſe & pince la chair cannelée. Il faut enlever avec le boutoir cette corne renverſée qui comprime la chair cannelée des arcs-boutans.

Quelquefois il vient du pus ; dans ce cas, on pratiquera une ouverture, pour donner iſſue à la matiere ; mais on prendra garde de la faire trop grande, de peur que la chair ne ſurmonte & ne forme une ceriſe. Tout l'appareil conſiſtera à appliquer des plumaceaux les uns ſur les autres, afin de maintenir la chair qui tombe naturellement, & qui a du penchant à ſurmonter (1).

BLESSURES. On entend par ce mot une léſion quelconque d'une des parties de l'animal. La contuſion, la plaie, la fracture, la brûlure, la rupture, la luxation, &c. ſont autant de bleſſures.

BŒUF, éparvin de bœuf. *Voyez* Éparvins.

BOIRE dans ſon blanc, expreſſion qui ſignifie qu'un cheval bay, alezan, &c. a le nez tout blanc. Boire la bride, ſe dit lorſque les montans de la bride n'étant point aſſez allongés, le mors force les coins de la bouche du cheval & les fait rider.

Faire boire une cheval au ſeau, c'eſt lui apporter un ſeau d'eau pour le faire boire dans l'écurie, ſans le déranger de ſa place.

BOISSON, (de la) l'eau eſt la boiſſon ordinaire de tous les animaux, & par conſéquent celle du cheval ; mais toutes les eaux ne ſont pas également bonnes. L'eau battue eſt préférable à l'eau dormante ; celle des grandes rivieres, aux eaux de ſource ; celle des étangs, aux eaux de mare, & celle-ci à l'eau de puits ; mais la meilleure eſt la plus lympide. C'eſt une erreur de croire que les chevaux préferent l'eau trouble à l'eau claire, & que c'eſt pour la troubler qu'ils la battent afin de la boire enſuite avec plus de plaiſir. En général, toute eau croupiſſante eſt dangereuſe ; celle qui eſt trop vive, c'eſt-à-dire, très-fraîche ou très-froide, ne l'eſt pas moins. C'eſt la raiſon pour laquelle, lorſqu'on eſt obligé de

(1) Cette diviſion, qui eſt méthodique & pratique, a été copiée & annoncée par M. Vitet, à l'article de l'Echimoſe, ſous le nom de Maréchaux modernes, qui, s'il les eût conſulté, lui auroient dit que l'application d'eau-de-vie ſaturé, de camphre, de cataplaſme de fleurs de roſes, & autres ingrédiens ſemblables, appliqués ſur la ſole, ſont autant que les veſſicatoires ſur une jambe de bois, plaiſanterie qu'a bien voulu nous faire ce Médecin.

ſe ſervir d'eau de puits, on a ſoin de la donner en Hiver dans le moment même qu'elle eſt tirée ; mais l'Été, il faut la laiſſer repoſer dans l'écurie, une couple d'heures au moins avant que de la faire boire ; car étant froide, elle eſt capable non-ſeulement d'affoiblir les forces digeſtives de l'eſtomac, mais même d'exciter des tranchées. On ne doit pas non plus laiſſer boire un cheval qui eſt en ſueur, ou qui vient de quitter le travail ; il eſt bon d'attendre que la circulation augmentée par l'exercice, ſoit revenue dans ſon état de tranquillité, & que la tranſpiration ſoit diminuée, ſans cette précaution, il pourroit ſurvenir des pleuréſies qui ſont ſouvent mortelles.

On donne quelquefois au cheval des eaux combinées avec d'autres ſubſtances ; telles ſont l'eau blanche ou l'eau de ſon, c'eſt-à-dire, dans laquelle a été délayée la partie farineuſe qui ſe trouve dans le ſon : cette eau qui excite à boire, eſt plus ſouvent employée dans les maladies qu'en ſanté, à moins que l'on ne veuille rafraîchir un cheval ; ce qui annonce toujours un dérangement dans l'économie animal. L'eau d'orge, les décoctions, les infuſions de plantes adouciſſantes, ratraîchiſſantes, ne s'emploient que dans ces derniers cas.

BOITER, de vieux ou du vieux temps, ſignifie qu'il y a long-temps que le cheval boite.

BOND, eſt un ſaut que fait le cheval en s'élevant ſubitement en l'air, & retombant à la même place.

BONNE NATURE, un cheval de bonne nature. *Voyez* Nature.

BORBORYGME, mot grec qui ſignifie un bruit excité dans le ventre par des vents accompagnés d'humidité. Je ne ſçais ſi c'eſt là la cauſe du bruit énorme que font certains chevaux en trottant ; mais rien juſqu'ici n'a pu les calmer. D'ailleurs, ce qui prouveroit que ce n'eſt pas là la cauſe, c'eſt que ces ſortes de chevaux ne donnent dans le repos aucun ſigne de bruit, & que cela n'arrive que dans l'exercice ; l'ouverture de pluſieurs n'a pu m'éclairer ſur ce ſujet.

BORGNE, cheval qui a perdu un œil.

BOSSE, nom que l'on a donné à une inflammation des glandes maxillaires & ſublinguales, qui répond aſſez aux dépôts qui ſurviennent dans la gourme. *Voyez* ce mot.

BOSSETE. *Voyez* Bride.

BOTAL, communication de l'artere-aorte, & qui fait fonction d'artere, laquelle communication a retenu le nom de tronbotal, & lequel s'oblitere dans le poulain, quelque temps

après la naiſſance, & devient ligament entre ces deux troncs; c'eſt par cette raiſon-là ou par l'exiſtence de ce tronc qu'il eſt difficile de noyer un fœtus quelconque.

BOTTINES, ſont des enveloppes de cuir que l'on met au boulet des chevaux, qui ſe coupent par une mauvaiſe marche, & que l'on contient ou par lacets ou par des boucles. La plupart des chevaux n'en auroient pas beſoin, ſi l'on avoit attention de les ferrer à demi-branche en dedans.

BOUCHE, (la) eſt cette grande ouverture qui s'étend depuis les levres juſqu'au goſier, & que l'on diviſe en avant & arriere-bouche.

L'avant-bouche s'appelle bouche proprement dite, & s'étend d'un coin à l'autre, qui forme la commiſſure. Elle eſt bien proportionnée, lorſqu'elle forme une eſpece de groupe agréable. Les levres doivent être ſéches & bien appliquées ſur les dents : le bord de chaque levre doit rentrer en dedans ſans laiſſer appercevoir aucun vuide : la levre ſupérieure être placée en avant & un peu arrondie ſur ſes côtés ; autrement on dit, mais improprement, que l'animal a le bout du nez gros : la levre inférieure doit être trouſſée, & ſon bord auſſi rentré en dedans ; on déſigne la conformation contraire par ces mots, levres pendantes, puiſque tous les vieux chevaux ont ce défaut qui peut auſſi venir de naiſſance.

On comprend anatomiquement ſous le nom de bouche, tout l'eſpace qui ſe trouve depuis le bord antérieur des levres, juſqu'à la premiere vertebre du col. On le diviſe en avant-bouche, ou bouche proprement dite & arriere-bouche ; l'avant-bouche eſt diſtinguée en parties contenantes & en parties contenues : les contenantes ſont oſſeuſes & charnues. Les oſſeuſes ſont principalement la mâchoire inférieure ornée de toutes ſes dents, la voûte du palais, les os maxillaires : les charnues ſont les muſcles de ces différentes parties, & la peau qui les enveloppe. Quoiqu'à proprement parler, la langue ſoit la ſeule partie renfermée dans la bouche, on met néanmoins de ce nombre, les levres, les gencives, les barres, le palais & les dents.

Les levres ſont ces duplicatures de peau qui ſe préſentent en avant de la bouche ; l'une eſt ſupérieure, & l'autre inférieure : leur réunion ſe nomme commiſſures. Le bord de chaque levre eſt tranchant, chargé extérieurement de poils fort longs dans certains chevaux : à ce même bord, intérieurement, ſe voit une petite ligne jaunâtre chargée de petits points épars çà & là, ſemblables à ceux du bord des paupieres : c'eſt en cet endroit que ſe fait en partie l'adhérence

du muſcle orbiculaire des levres. La peau, intérieurément, eſt mince, liſſe & polie ; en s'approchant des dents, elle devient lâche, & le devient encore davantage à meſure qu'elle ſe porte vers la commiſſure des levres.

Les gencives tant en dedans qu'en dehors, ne ſont que la duplicature de la peau.

Les barres ne ſont autre choſe que la peau qui tapiſſe la mâchoire inférieure, entre le crochet & la premiere dent molaire, ou entre la dent du coin dans les jumens, & la premiere molaire. Cette peau forme plus ou moins de plis dans la vieilleſſe ; en général, on dit qu'un cheval a les barres épaiſſes, charnues ou tranchantes ; épaiſſes, lorſque la mâchoire eſt arrondie en cet endroit ; charnues, ce qui provient ou de ſes plis ou d'une induration occaſionnée par le mors : cet accident ôte la ſenſibilité au cheval qui n'obéit qu'à raiſon de cette ſenſibilité excitée par la preſſion du mors ſur cette partie : on appelle barres tranchantes, celles dont les os ſont ſaillans ; ce qui ſe rencontre plus communément dans les jumens que dans les chevaux. Les barres tranchantes ſont ſujettes à être offenſées ; à la ſuite de cette léſion, il ſurvient même ſouvent carie, laquelle on ne ſçauroit guérir qu'en ruginant l'os, & en le faiſant exfolier.

Le palais eſt cette peau ſillonnée qui s'étend depuis le voile palatin, & depuis les os palatins eux-mêmes, juſqu'aux gencives de la mâchoire ſupérieure ; cette partie, en cet endroit, eſt moins ſillonnée, mais élevée dans les poulains en eſpece de dos d'âne ; c'eſt ce que l'on appelle le lampas ou feve que nombre d'auteurs ont regardé comme une maladie & comme une cauſe du dégoût, principalement pour le manger, comme ſi l'on trouvoit ici des houpes & des papilles nerveuſes ; leur opinion eſt fondée ſur ce que le lampas dérobe les dents ; mais il ne dérobe ainſi que dans les jeunes chevaux, ou pour mieux dire, dans les poulains, jamais dans les vieux chevaux. Sur quoi donc eſt autoriſée l'opération qu'on a conſeillée dans ce cas, l'ignorance ſeule a pu l'imaginer ; elle ſeule peut encore recommander la pratique de porter le feu ſur une partie, dont la brûlure n'ôte certainement pas à l'animal le dégoût qu'on lui ſuppoſe, mais lui cauſe un mal réel, pour le guérir d'une maladie imaginaire.

La langue eſt cette maſſe charnue enveloppée de peau, dont la figure reſſemble aſſez bien à une forme de cordonnier : elle tient d'une part par ſes muſcles, à l'os hyoïde ; de l'autre, elle eſt vacillante, applatie & arrondie ; ſa baſe eſt quarrée : ſa face antérieure ou ſupérieure eſt arrondie en

dedans,

dedans, de devant en arriere : ſes faces latérales ſont plattes : inférieurement elle tient à l'os hyoïde par ſes muſcles & par la peau. La partie antérieure de la langue eſt attachée par cette peau qui ſe prolonge en forme de mamelons, déſignés ſous le nom de barbillons ou barbes, leſquels ſont plus apparens dans certains chevaux que dans d'autres : la langue eſt recouverte par trois peaux.

La premiere eſt très-mince, & parſemée d'une très-grande quantité de petites éminences ; c'eſt la continuation de celle qui revêt intérieurement les muſcles buccinateurs, les gencives, &c.

La ſeconde, nommée membrane réticulaire, eſt percée d'une infinité de petits trous, dans leſquels s'inſinuent les papilles de la langue.

La troiſieme, nommée papillaire, eſt parſemée d'une très-grande quantité de mamelons ou houpes nerveuſes qui paſſent à travers la réticulaire. Cette troiſieme membrane qui donne la forme aux deux autres, s'inſinue & ſe perd dans le corps de la langue dont elle eſt émanée : ſes mamelons ſont plus ſenſibles dans la partie ſupérieure de la langue, qu'à ces faces latérales, mais la partie inférieure en eſt dénuée.

Le corps de la langue eſt un corps de fibres charnues qui ſont le réſultat de tous les muſcles par leſquels elle eſt mue, & qui forment un réſeau en tous ſens. L'uſage de la langue eſt de diriger les alimens dans le pharynx.

L'arriere-bouche eſt cette cavité qui contient la partie ſupérieure du larynx & du pharynx : elle eſt ſéparée de l'avant-bouche par une cloiſon aponévrotique, nommée voile du palais, lequel s'étend du bord ſupérieur des os palatins juſqu'à la baſe de la langue, où il ſe confond avec les fibres charnues du pharynx. Cette cloiſon eſt échancrée dans ſa partie inférieure, pour faciliter le mouvement de l'épiglotte de devant en arriere, dans les différens temps de reſpiration; car quoique par l'arrangement de ces parties, l'épiglotte monte, pour l'ordinaire, derriere le voile palatin, & oblige l'air de paſſer des poulmons dans le canal naſal : il peut ſe faire que l'épiglotte ſe porte en avant, & oblige l'air de ſortir par la bouche ; ce qui aura lieu lorſque le voile du palais viendra à s'élever, tandis que le pharynx ſe contractera. Ce fait eſt prouvé par ce qui arrive dans la phthiſie : les chevaux, en touſſant, jettent de la matiere par la buoche. Or, ſi une humeur auſſi groſſiere & auſſi épaiſſe ſort par cette voie à plus forte raiſon, l'air qui eſt le corps le plus fluide que nous connoiſſions, doit il donc y paſſer,

Tout le monde ſçait qu'on eſt quelquefois obligé d'abattre un cheval, lorſqu'on veut le couper, par exemple : mais avant que de le faire, on lui met le torche-nez, ou les morailles qui lui bouchent une narine ; ſi la narine ouverte de l'animal abattu porte à terre de maniere que l'entrée de l'air ſoit interceptée, on le voit alors ouvrir la bouche pour reſpirer. J'ai même remarqué que dans le mouvement de déglutition, toutes les fois que le cheval n'avoit rien dans la bouche, il reſpiroit plus par cette partie que par les narines. La reſpiration ſe fait par la bouche toutes les fois qu'il y a embarras dans les narines, dans les cas de polype ou d'inflammation de la cloiſon & des cornets ; toutes les fois qu'il y a des expectorations forcées & inattendues, comme lorſque quelque choſe ſera entré dans la trachée-artere, ou aura ſimplement touché la glotte ou les bords internes de l'épiglotte toutes les fois enfin qu'il y aura ſuppuration aux poulmons, &c.

Le larynx eſt cette caiſſe cartilagineuſe compoſée des cinq cartilages thyroïdes, éricoïdes, arytenoïdes & épiglottes, tous revêtus en dedans d'une membrane veloutée, mamelonnée, & très-nerveuſe, laquelle paroit être la même que celle qui tapiſſe la trachée-artere & ſes bronches. *Voyez* Larynx.

Le pharynx eſt ce ſac charnu formé par le voile palatin, & qui s'étend depuis le corps de l'os ſphénoïde, & deſcend latéralement pour ſe terminer d'une part aux petites branches de l'os hyoïde, & de l'autre, pour concourir à former l'œſophage. Ce muſcle, dans le mouvement de déglutition, ſe contracte plus ou moins, en élevant le voile palatin, de ſorte qu'on peut regarder le pharynx & le voile palatin comme une flûte traverſiere, dont l'embouchure eſt cette déchirure que l'on voit en avant. *Voyez* Pharynx.

BOUCHE du marteau. *Voyez* Marteau.

BOUCHE ÉGARÉE, eſt celle d'un cheval qui fuit avec opiniâtreté la ſujétion du mors, qui a perdu la ſenſibilité des barres, & bat à la main : les imperfections de la bouche des chevaux ſont, lorſque le cheval tire en haut & ſuce la langue ; qu'il la met pardeſſus le mors ; qu'il la double autour du mors : qu'il la laiſſe pendre hors de la bouche, ſoit tout droit en avant, ſoit de l'un des deux côtés.

BOUCHE, ſe dit des chevaux & de la ſenſibilité qu'ils ont en la partie où on leur met le mors. Le conſentement & l'obéiſſance du cheval viennent en partie de la ſenſibilité de ſa bouche, par la peur qu'il a que le mors ne la lui bleſſe, & en partie de la diſpoſition naturelle de ſes membres, & de ſon inclination à obéir : en tirant le cheval en arriere, on juge en quel

que façon de ſon obéiſſance & de la délicateſſe de ſa bouche; on dit bouche fine, tendre, légere, loyale, quand le cheval s'arrête, pour peu que le cavalier ſe jette en arriere, & qu'il leve la main, ſans attendre même qu'il tire la bride. Une bouche fraîche & écumante eſt une très-bonne marque. Une bouche chatouilleuſe, c'eſt-à-dire, qui craint trop le mors. Pour aſſurer une telle bouche, quelques-uns ſe ſervent d'un canon à trompe. Les bonnes leçons ſont pour cela les meilleurs remedes, ſans elles le canon fera peu d'effet; pour conſerver la bouche d'un cheval, il ne faut pas trop le gourmander. Une bouche fauſſe eſt celle qui n'a aucune ſenſibilité, quoique ſes parties ſoient bien formées. Une bouche forte, ruinée & déſeſpérée ſe dit des chevaux qui n'obéiſſent point, qui s'emportent. Une bouche aſſurée eſt celle qui ne bat, qui ne peſe jamais à la main. On appelle un cheval ſans bouche, celui qui n'obéit point au cavalier.

BOUCHE à pleine main, eſt celle qui a l'appui aſſuré, & qui ſouffre qu'on tourne la main ſans ſe cabrer, ni peſer ſur le mors, qui peut même ſouffrir une ébrillade ſans s'ébranler & ſe défendre, & cela ſans avoir la délicateſſe & le ſentiment fin des bouches excellentes. Il faut choiſir pour l'armée un cheval qui ait la bouche à pleine main; autrement, il ſeroit en danger de ſe cabrer, ſi un autre cheval le venoit choquer dans la mêlée.

BOUCHE au de-là de la pleine main, ou plus qu'à pleine main, eſt celle d'un cheval qui a de la peine à obéir Le caveçon doit être fort ſerré & bien doublé d'un cuir double pour le moins, de peur qu'il ne bleſſe le cheval; car bien que ce ſoit un vieux proverbe, que nez ſaigneux fait une bonne bouche, il eſt conſtant que ſi on ne lui fait point mal au nez, la bouche n'en ſera que meilleure.

BOUCHER UN CHEVAL, c'eſt lui regarder la bouche, c'eſt reconnoître ſon âge.

BOUCHON, c'eſt un tortillon de paille ou de foin qu'on fait ſur le champ, pour frotter tout le corps du cheval, ſur-tout quand il a chaud.

BOUCHONNER un cheval, c'eſt le frotter avec le bouchon.

BOUILLON, diſent quelques auteurs, eſt une excroiſſance de chair qui vient ſur la fourchette du cheval ou à côté, & qui eſt groſſe comme une ceriſe, & fait boiter les pieds. Les chevaux de manege qui ne ſe mouillent pas les pieds, ſont plus ſujets que les autres aux bouillons de chair qui les font boiter tout bas. Cette obſervation eſt abſurde,

& ces bouillons ne ſont & ne peuvent être que des ceriſes, ou commencement de fics.

BOUCLER une jument, c'eſt lui fermer la nature au moyen de pluſieurs aiguilles de cuivre dont on perce tranverſalement les deux levres, & qu'on arrête des deux côtés. On ſe ſert auſſi d'anneaux de cuivre ; le tout afin qu'elle ne puiſſe pas être couverte ; mais cette opération eſt ſouvent dangereuſe, & n'eſt guere en uſage.

BOUCLIER. (le cartilage) *Voyez* Oreilles.

BOUE. On dit que la boue ſouffle au poil, lorſque le cheval ayant été piqué l'on ne l'a pas panſé promptement, & que la matiere a filé le long du ſabot en remontant entre la muraille & la chair cannelée, & a détaché la couronne. *Voyez* Enclouure.

BOULET (du), jointure inférieure ſituée au deſſous du canon, elle ſe prolonge en arriere. Il peut pécher par le trop ou par le trop peu de groſſeur.

Le boulet eſt compoſé de deux os triangulaires, qui étant joints enſemble, forment une couliſſe par le paſſage d'un tendon. Ils ſont appellés os ſeſamoïdes.

On remarque à chaque os en particulier deux faces ; une extérieure convexe & inégale pour l'attache de pluſieurs parties tendineuſes ; & l'autre un peu concave & unie, enduite d'un cartilage pour s'articuler avec la partie inférieure & poſtérieure de l'os du canon. On y remarque trois bords ; un ſupérieur, un inférieur & un latéral : les deux premiers ſont très-épais, & préſentent une face triangulaire ; le bord latéral eſt plus mince & arrondi, formant une ſinuoſité cartilagineuſe ; enfin, tout ce qu'il offre de plus conſidérable à obſerver, eſt un enfoncement aſſez profond dans ſon bord ſupérieur pour l'attache de quelques parties tendineuſes.

Ces os, comme nous l'avons dit, ſont articulés avec l'os du canon.

L'os du canon eſt joint avec l'os du paturon par deux ligamens latéraux & un capſulaire. Ces ligamens latéraux ſont attachés d'une part aux empreintes latérales de l'os du canon dans ſa partie inférieure, & de l'autre, au côté de l'os du paturon où ils viennent ſe terminer ; ces ligamens ſont très-courts. Le capſulaire n'eſt ſenſible que dans le devant de cette articulation, & s'étend à un demi-travers de doigt au deſſus de la partie cartilagineuſe de l'os du canon, & va ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os du paturon.

Les os ſeſamoïdes ſont ſoutenus par deux ligamens. Le

premier, qui eſt très-fort & longitudinal, s'attache à la partie inférieure de ces os ; puis, après avoir paſſé tout le long de la partie poſtérieure de l'os du paturon, va ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os coronaire ; ce ligament eſt diviſé en trois portions. A ſa partie ſupérieure, le ſecond ou capſulaire, eſt très-peu étendu ; il prend du bord poſtérieur de l'os du canon pour ſe rendre aux bords des os ſeſamoïdes. Ces os ont encore quelques portions de fibres ſur le côté, qui vont ſe joindre aux ligamens latéraux.

L'os coronaire eſt joint avec l'os du paturon, non-ſeulement par le ligament qu'on vient de décrire, mais encore par deux ligamens latéraux & par un capſulaire. Ce dernier ſe trouve adhérent d'une part au tendon extenſeur du pied ; & de l'autre, au bord des deux os du pied & de l'os du paturon.

La partie inférieure de cet os eſt jointe avec l'os du pied, de même par deux ligamens latéraux & par un capſulaire.

L'os de la noix a deux ligamens, un aſſez fort & large, qui s'attache d'une part au tendon fléchiſſeur du pied, & de l'autre va ſe terminer à ſon bord ſupérieur ; l'autre ligament prend de ſon bord inférieur, & va ſe terminer à celui de l'os du pied à deux ou trois lignes au deſſous du bord cartilagineux ; il eſt d'ailleurs retenu dans ſes deux extrêmités par des portions ligamenteuſes.

Ces trois dernieres articulations ſont très-expoſées à être tiraillées, accident d'autant plus fréquent qu'on parera plus ſouvent le pied, & qu'il ne poſera pas à plomb à terre.

BOULET, (loupe ſur le) il ſurvient en devant du boulet, tant du devant que du derriere, une tumeur molle, ſans chaleur, plus ou moins groſſe, à laquelle on donne, mais improprement, le nom de loupe ; c'eſt un épaiſiſſement de lymphe dans les tiſſus des tendons de l'os du paturon & de l'os du pied, qui ſe manifeſte à la ſuite d'un effort de cette articulation, principalement d'une extenſion de ſes tendons. Souvent derriere ſes parties ſe trouve un relâchement même de la capſule ; la tumeur qui naît à la ſuite de l'effort de l'articulation, eſt plus difficile à guérir que celle qui eſt la ſuite de l'extenſion du tendon. Dans l'un & dans l'autre cas, il faut employer les réſolutifs & les aſtringens, tels que le vinaigre de Saturne, mêlé de trois quarts d'eau, les fomentations aromatiques de lavande, d'eau-de-vie camphrée, pourvu toutefois qu'il n'y ait point d'inflammation. Si au bout d'un mois la guériſon ne ſe fait pas, il faut y mettre le

feu en raies plutôt qu'en pointes, & frotter, les trois premiers jours, la partie avec de l'huile de laurier. Il y a des chevaux ſur leſquels le feu n'opere aucun effet : ce ſont ces chevaux uſés qu'on appelle bouletés.

BOULETÉ, (cheval) on entend par cheval bouleté celui dont le tendon fléchiſſeur du boulet a ſouffert, & s'eſt retiré, & quelquefois celui dont le tendon extenſeur du pied s'eſt relâché. Cette maladie vient d'uſure, d'un travail outré, mais principalement de la ferrure ; par exemple, aux chevaux auxquels on aura mis des fers longs à fortes éponges, & dont on aura paré la fourchette, ce qui les a empêchés de porter à terre : le tendon fléchiſſeur de l'os du pied étant toujours obligé de porter à terre, d'être tendu, ſera de toute néceſſité obligé à tenir le paturon droit ſur l'os coronaire, & ſucceſſivement avec le temps, de porter la partie ſupérieure de cet os du paturon en avant.

On ne peut apporter ici de remede que dans le commencement, par la ferrure courte, en laiſſant la fourchette poſer à terre.

BOULEUX, ſe dit d'un cheval de médiocre taille, qui n'a ni nobleſſe, ni grace, ni légéreté dans ſes allures, & qui eſt étoffé.

BOUQUET, en terme de maquignons, ſe dit de la paille qu'ils mettent à la queue & aux crins des chevaux qu'ils veulent vendre.

BOURBILLON, portion de peau qui ſe détache dans le javart ; on ne ſçauroit mieux comparer cette maladie qu'au furoncle ; la ſeule différence eſt que dans celui-ci la tumeur eſt élevée, au lieu que dans le javart elle ne l'eſt pas ; mais le principe eſt toujours une inflammation bornée laquelle tombe en gangrene humide. *Voyez* Javart. Ces ſortes de maladies ſe voient rarement ailleurs qu'aux jambes.

BOURSES. *Voyez* Génération du cheval.

BOURSES, fiſtules aux) écoulement de matiere, qui ſubſiſte après qu'un cheval a été coupé.

La cauſe de cet accident vient de ce qu'on a laiſſé une partie des épydidimes, nommées auſſi amourettes ; elle fournit toujours de la matiere, & ne ſe cicatriſe jamais.

On peut rarement porter remede à cette eſpece de fiſtule, à moins qu'on ne puiſſe recouper le cordon, ce qui eſt très-difficile, vu qu'ils ſe retirent vers le bas-ventre.

BOURDONNET, petit rouleau d'une forme ovalaire compoſé ou d'étoupes ou de charpie, que l'on a ſoin de comprimer. Son uſage eſt d'écarter les chairs & d'empêcher leur

réunion ; on doit toujours s'en ſervir dans les plaies fiſtuleuſes. Par l'écartement qu'il produit, il fait fonction de cauſtique, c'eſt-à-dire, qu'il entretient l'entrée plus large que le fond, & ſans deſtruction des parties, l'on devroit bien l'employer dans les fonds des javarts encornés, improprement dits, au lieu des cauſtiques, on courroit moins de riſque que l'on ne fait.

BOURGEON, petits points éminens qui s'élevent ſur une plaie ou ſur un os. Ceux qui arrivent ſur plaies, viennent pour l'ordinaire après l'opération, & dénotent toujours la ſection de quelques vaiſſeaux après l'opération, ſouvent le bourgeon s'éleve ſur des ulceres de mauvaiſe qualité. Celui qui vient ſur les os prouve la régénération des chairs, quoiqu'on ne l'admette pas. Par exemple, on deſſole un cheval pour un clou de rue ou un fic, l'on met l'os à découvert ; quelques jours après l'on voit ſortir de tous les trous de l'os du pied de petits boutons comme de l'herbe qui ſort d'une prairie, & quelques jours après, l'on voit ces boutons ſe réunir & former une nouvelle ſole charnue qui n'acquiert pas plus d'épaiſſeur que la vraie ſole, & dont la conſiſtance eſt la même. La ſole de corne revient enſuite, & ſi l'on vient à diſſéquer cette ſole charnue, on trouve qu'elle eſt opiniâtre, greneuſe comme celle à laquelle on n'auroit jamais touché. La plupart des bourgeons des plaies viennent du défaut de compreſſion. Le plus prompt remede eſt de les extirper le lendemain, ou de les couper ſi l'on a trop tardé.

BOURSOUFLURE. *Voyez* Emphyſeme.

BOURRELET, ſignifie quelquefois le colier des chevaux de charrette & de carroſſe que fait un bourrelier.

BOUT. On dit qu'un cheval n'a point de bouts, lorſqu'il recommence ſouvent des exercices violents & de longue haleine ſans en être fatigué & avec la même vigueur ; mauvaiſe expreſſion qui n'eſt plus d'uſage.

BOUTE-EN-TRAIN, cheval entier qui ne ſert qu'à faire connoître les jumens qui ſont en chaleur, ou à les y faire entrer, en les lui préſentant, ſans cependant lui permettre de les ſaillir. Il doit être ardent & hennir fréquemment.

BOUTÉ, c'eſt la même choſe que bouleté. *Voyez* ce mot.

BOUTOIR, outil avec lequel on coupe ou on pare le pied du cheval. Celui qui s'en ſert doit avoir attention de ne pas l'écarter de ſon ventre, de peur d'eſtropier le cheval. Cet inſtrument tranche par le moyen de la force, & n'enleve pas comme le biſtouri, il faut beaucoup d'habitude pour s'en ſervir adroitement.

BOUTON, petite tumeur pour l'ordinaire inflammatoire, qui par la ſuite abſcede.

BOUTON de feu. *Voyez* Feu actuel.

BOYAU, ſe dit pour ventre; avoir ou n'avoir point de boyau, ſignifie que le cheval a le ventre bien rond, ou qu'il eſt efflanqué. On le nomme auſſi étroit de boyau, quand il n'a point de ventre.

BRACHIAL, qui appartient au bras.

BRAILLEUR, eſt un cheval qui hennit; c'eſt un défaut bien incommode, ſur-tout à la guerre.

BRANCHE. *Voyez* Fer.

BRANCHE DE LA BRIDE, ſont deux pieces de fer courbées, qui portent l'embouchure, les chaînes, la gourmette & qui ſont attachées d'un côté à la têtiere, & de l'autre aux rênes pour tenir la tête du cheval ſujette. On dit branche hardie, en parlant de celle qui ramene. On forgeoit autrefois une branche pour relever, qu'on appelloit branche flaque; elle n'eſt plus en uſage, parce que celle des branches à genou eſt beaucoup meilleure. Pour faire une branche hardie, les éperonniers placent le touret au delà de la ligne du banquet, à l'égard de l'encolure; & la branche eſt flaque ou foible, ſi le trou du touret eſt placé au deçà de cette ligne, à l'égard de l'encolure, le coude de la branche eſt cette partie de la branche qui prend naiſſance au bas de l'arc de banquet, vis-à-vis du milieu du fonceau, ou du chaperon, qui forme un autre arc au deſſous du banquet. Le coude d'une branche prend un tour plus ou moins grand ſelon que l'on veut fortifier ou affoiblir la branche.

BRAS (le) s'étend depuis l'épaule juſqu'au coude, & doit ſuivre en proportion l'épaule; cela eſt ſi vrai, que l'on a toujours confondu cette partie avec l'épaule, & que des deux l'on en a fait un tout; & comme il eſt couché le long de la partie inférieure du poitrail, il doit néceſſairement tomber en ligne droite à l'épaule.

Le bras eſt formé d'un ſeul os long & arrondi, appellé humerus, & ſitué le long de la partie inférieure du thorax, décrivant une ligne oblique ainſi que l'épaule, ſe portant de devant en arriere.

On le diviſe en corps & en extrêmités, dont l'une eſt ſupérieure & l'autre inférieure.

On conſidere à la partie ſupérieure une éminence un peu arrondie, appellée la tête de l'humerus, & un rétreciſſement au deſſous nommé le col pour l'attache du ligament capſulaire; trois apophyſes antérieures formant deux échançrures

en forme de poulie, pour le paſſage de quelques tendons ; une apophyſe à la partie latérale externe : ces quatre apophyſes forment un enfoncement pour loger les glandes mucilagineuſes ou ſynoviales.

A la partie moyenne de cet os, on obſerve trois faces, une interne regardant la poitrine, une antérieure & une poſtérieure. Un peu au deſſous de la partie moyenne, aux parties latérales externes, on apperçoit une éminence conſidérable pour l'attache de pluſieurs muſcles. La partie moyenne eſt plus petite que les extrêmités.

Les faces externes & internes ſont un peu applaties ; la poſtérieure eſt arrondie. Au deſſus de la partie moyenne ſe voit un trou pour la diſtribution des vaiſſeaux.

L'extrêmité inférieure eſt terminée par quatre éminences, dont deux ſervent à l'articulation, & s'appellent condyles ; une poſtérieure formant une grande cavité pour loger l'olécrane du cubitus, & une antérieure pour l'attache des muſcles : une gouttiere entre les deux condyles ; & enfin pluſieurs inégalités, & deux facettes aux parties latérales pour l'attache des ligamens latéraux.

L'humerus eſt joint avec le radius & le cubitus par trois ligamens ; ſçavoir, le ligament capſulaire, le latéral externe, & le latéral interne.

Le ligament capſulaire eſt le plus étendu des trois : il a ſon attache d'une part par une bande très-forte (ſous laquelle on découvre une très-grande quantité de glandes ſynoviales) à la partie antérieure de l'humerus, à deux travers de doigts au deſſus de l'articulation en s'écartant du corps de l'os ; il s'élargit enſuite de droite & de gauche, en formant une membrane large, qui, après avoir paſſé ſur l'articulation, va ſe terminer au bord cartilagineux du radius : poſtérieurement, il s'attache dans cette cavité de l'humerus, formée par l'olécrane à ſon bord cartilagineux, & va ſe terminer au radius & au cubitus ; ce ligament eſt plus mince dans cette partie que dans l'intérieure.

Le ligament latéral externe eſt un cordon aſſez fort, arrondi extérieurement, applati du côté des os. Il a ſon attache d'une part dans la facette de l'humerus, au deſſous du condyle externe, & va de l'autre ſe terminer au radius à une éminence aſſez forte ; quelques fibres du ligament capſulaire l'embraſſent de côté & d'autre.

Le ligament latéral interne eſt beaucoup plus long que le précédent. Son attache ſupérieure à la face interne du condyle, eſt auſſi plus forte. Il ſe diviſe enſuite en deux par-

ties, dont la plus courte, après avoir paſſé ſur la capſule, va ſe terminer à la partie ſupérieure latérale interne du radius, l'autre, après avoir paſſé de même ſur la capſule, va ſe terminer un peu plus en devant du radius, toujours à ſa ſurface interne, & à deux ou trois travers de doigts plus bas que ſon autre partie.

Le bras eſt mû dans la cavité glénoïde de l'omoplate en tous ſens, c'eſt-à-dire, qu'il eſt porté en avant, en arriere, en dedans & en dehors, & qu'il tourne ſur ſon axe. Cette opération ſe fait par le moyen de douze muſcles; ſçavoir, trois releveurs, trois abaiſſeurs ou retracteurs, trois abducteurs, & trois adducteurs.

Les releveurs ſont le ſur-épineux, le commun & le releveur propre.

1°. Le ſur-épineux eſt un muſcle très-fort, ſitué à la partie antérieure de l'épaule, & rempliſſant la foſſe ſur-épineuſe de l'omoplate; il deſcend tout le long de cette foſſe, pour ſe terminer enſuite à la partie antérieure & ſupérieure de l'humerus.

2°. Le commun eſt un muſcle que nous avons dit être propre à la tête & au col. Il eſt de l'étendue des muſcles droits: il a ſon attache par quatre appendices charnues & tendineuſes aux apophyſes tranſverſes des deuxieme, troiſieme, quatrieme & ſixieme vertebres cervicales. Ces différentes portions, en ſe réuniſſant en un ſeul & même corps, forment une bande charnue de la largeur de quatre à cinq travers de doigts, laquelle deſcend le long de la partie latérale du col, pour ſe terminer (après avoir paſſé devant l'articulation de l'omoplate) avec l'humerus à la partie antérieure de cet os, vers ſa partie moyenne, par un tendon très-court d'une part; de l'autre, par une aponévroſe très-large, qui deſcend juſqu'à la partie inférieure de cet os.

Ce muſcle eſt un des principaux agens des extrêmités: ſon uſage eſt plus ou moins marqué; par exemple, dans le pas l'action de ce muſcle qui ſert à porter le bras en avant, eſt moins marquée, c'eſt-à-dire, qu'il ſe contracte moins que dans le trot; & dans celui-ci, moins que dans le galop. Dans le moment où il entre en contraction, le col eſt affermi par les muſcles extenſeurs du col: pour lors le point fixe de ce muſcle ſe trouvant aux apophyſes tranſverſes, il oblige la partie inférieure qui devient mobile, de ſe rapprocher vers la premiere. Le contraire arrive dans le repos: le point mobile du muſcle ſe trouvant pour lors à l'humerus, il oblige l'autre extrêmité de ce muſcle à ſe rapprocher de celle-ci, & par-conſéquent à plier le col vers la poitrine.

Ce muſcle dans certains cas ſouffre de ſi grandes extenſions, qu'il ſurvient ſouvent dans ſon corps des tumeurs enkyſtées, qui s'élevent à trois ou quatre travers de doigt au deſſus de la jonction de l'épaule avec l'humerus. Il faut prendre garde de ne pas confondre ces eſpeces de tumeurs ſquirrheuſes, & quelquefois auſſi enkyſtées, qui arrivent derriere ce muſcle, aux glandes des aiſſelles; quoique dans l'un & dans l'autre cas, on ſoit obligé, pour en obtenir la guériſon, d'inciſer ce muſcle, & très-ſouvent d'en emporter une partie en côte de melon, pour aller détruire le ſac du kyſte, ou enlever le ſquirrhe. *Voyez* Loupe au poitrail.

3°. Le releveur propre eſt moins conſidérable que le précédent. Il a ſon attache, par un tendon très-fort, à la partie antérieure & inférieure de l'omoplate, à l'apophyſe caracoïde, paſſe pardevant l'articulation de cette os avec l'humerus, en formant un corps charnu très-puiſſant, va ſe terminer à la partie antérieure & moyenne de l'humerus.

Ces trois muſcles agiſſant dans le pas, dans le trot & dans le galop, il n'y a que leur viteſſe contractive qui en faſſe la différence, leur fonction étant de porter le bras en avant.

Les abaiſſeurs ou rétracteurs ſont, l'abaiſſeur proprement dit, le large dorſal & le grand pectoral.

1°. L'abaiſſeur proprement dit, a ſon attache au bord ſupérieur & poſtérieur de l'omoplate, au deſſus du bord arrondi du cartilage; il deſcend le long de ce bord, en ſe confondant avec le muſcle ſcapulaire, juſques vers ſa partie moyenne; alors il ſe ſépare du ſcapulaire pour ſe terminer, par un tendon applati, à la partie interne & preſque moyenne de l'humerus.

2°. Le large dorſal qui eſt un muſcle aſſez mince à raiſon de ſa largeur, recouvre une partie du large & du long dentelé. Il a ſon attache, par une aponévroſe, au ligament épineux dorſal, en ſe confondant avec le long dentelé: le large dorſal devient enſuite charnu, en ſe portant de derriere en avant, de haut en bas, pour ſe terminer par un tendon applati qui ſe confond avec le précédent, & va au même endroit.

Si l'on conſidere la terminaiſon de ces deux muſcles, leur uſage paroîtra être de rapprocher le bras de la poitrine; il l'abaiſſe néanmoins, ou le porte en arriere lorſqu'elle a été portée en avant; il abaiſſe le bras lorſque les releveurs dont nous venons de parler, l'ont porté en avant, & mettent la

jambe à plomb. Ces muſcles ſont les principaux moteurs, quand le cheval veut reculer ; dans ce cas les antagoniſtes n'ont pas d'action, ou au moins très-peu.

3°. Le grand pectoral, dont la fonction eſt à peu près ſemblable à celle des deux derniers, (car il abaiſſe l'épaule en la portant en arriere) eſt un muſcle commun à l'épaule & au bras. Il a ſon attache aux cartilages des ſix ou ſept dernieres vraies côtes, à leur jonction vers le ſternum, au cartilage xiphoïde, à la partie latérale du ſternum ; il paſſe pardevant les premieres vraies côtes, en diminuant de largeur, pour ſe terminer par deux tendons ; l'un à l'apophyſe coracoïde, & l'autre à la partie antérieure & ſupérieure de l'humerus. Cette derniere terminaiſon eſt plus étendue que celle du muſcle précédent ; mais ſon tendon eſt moins conſidérable.

Les adducteurs ſont le ſcapulaire, l'adducteur & le large pectoral.

1° Le ſcapulaire eſt la maſſe, en partie charnue, en partie tendineuſe, qui remplit la foſſe ſcapulaire ou la face interne de l'omoplate, & ſe confond avec l'abaiſſeur du bras. Ce muſcle eſt très-large dans ſa partie ſupérieure, & tendineux ; il eſt charnu inférieurement & plus étroit ; il va ſe terminer par un tendon conſidérable à la partie ſupérieure & interne de l'humerus.

2°. L'adducteur eſt un petit muſcle qui a ſon attache à l'apophyſe coracoïde, par un tendon, en ſe confondant avec celui du releveur & du grand pectoral, paſſe pardevant l'articulation de l'épaule avec l'humerus, & vient ſe terminer à la partie moyenne interne de l'humerus, au deſſus des tendons du large dorſal & de l'abaiſſeur.

3°. Le large pectoral eſt un muſcle d'une figure à peu près quarrée, & ſitué en dedans du bras : il a ſon attache à la partie latérale du ſternum aux deux tiers de ſon étendue, & enveloppe les muſcles du bras pour ſe terminer enſuite par une large aponevroſe, laquelle d'une part s'attache à la partie antérieure & inférieure de l'humerus, au deſſus de l'aponevroſe du commun ; d'autre part, cette large aponevroſe ſert d'enveloppe aux muſcles de l'avant-bras. Ces muſcles ſervent à rapprocher le bras en dedans dans les voltes de la croupe au mur, ou du dehors en dedans.

Les abducteurs ſont le ſous-épineux, le long abducteur & le court abducteur.

1°. Le ſous-épineux eſt ce muſcle qui remplit la foſſe ſous-épineuſe de l'omoplate ; il eſt plus conſidérable que le

ſur-épineux ; il s'étend depuis la partie ſupérieure de l'omoplate, & depuis ſon épine juſqu'à ſon bord poſtérieur ; il deſcend enſuite le long de cette foſſe, pour ſe terminer à la partie ſupérieure & latérale externe de l'humerus.

2°. Le long abducteur a ſon attache au bord poſtérieur & ſupérieur de l'omoplate, puis il deſcend tout le long de ce bord, en ſe confondant avec le ſous-épineux, pour ſe terminer à trois travers de doigts au deſſus du précédent, à une éminence qui lui eſt propre.

3°. Le court abducteur a ſon attache au bord inférieur & poſtérieur de l'omoplate, & vient produire un petit tendon applati, qui ſe termine entre les deux précédens, toujours à la face externe de l'humerus. La fonction de ces muſcles eſt d'éloigner le bras de la poitrine, & de ſuivre ſucceſſivement les adducteurs dans le mouvement de voltes.

BRAS, (l'avant-bras) s'étend depuis la partie inférieure de la poitrine, juſqu'à la premiere jointure ; il doit être charnu & d'une longueur proportionnée, il ne peut même être trop charnu, car quand il ne l'eſt pas, (ce qu'on nomme alors bras menu) il forme toujours un cheval mol, dans ſon devant, ſujet à broncher & à plier les genoux, en un mot, un cheval arqué. Quoiqu'on voie de fort jeunes poulains arqués, c'eſt le plus ſouvent un défaut de chevaux uſés, & ſur-tout des vieux.

Le coude eſt cette partie pointue ſituée derriere le bras, où ſe trouve une veine que l'on appelle veine des ars. A un pied au deſſus ou environ, eſt placée une portion de corne appellée châtaigne, laquelle eſt d'une figure ovalaire.

L'avant-bras eſt formé de deux os ; ſçavoir, du radius ou rayons, & du cubitus ou os du monde.

Le radius eſt le plus long des os de l'extrêmité antérieure. On le diviſe en corps & en extrêmités, l'une ſupérieure & l'autre inférieure, qui toutes deux ſont égales en groſſeur.

On remarque à la partie ſupérieure deux apophyſes, l'une externe & placée latéralement, & l'autre antérieurement.

La partie moyenne de cet os, qui eſt la plus dure & la plus compacte a deux faces, une antérieure arrondie, & une poſtérieure applatie ; deux bords, un interne & un externe.

Dans la partie inférieure antérieurement ſe voient quatre apophyſes, dont deux conſidérables aux parties latérales, formant toutes quatre trois gouttieres, deux éminences & deux cavités enduites de cartilages, l'une deſquelles eſt plus conſidérable que l'autre : on apperçoit enfin pluſieurs inéga-

lités, tant dans la partie ſupérieure que l'inférieure, pour l'attache des ligamens & autres.

Le cubitus eſt ſitué à la partie poſtérieure du radius. Il reſſemble à une maſſue diviſée en deux portions; une ſupérieure & l'autre inférieure. La ſupérieure eſt un peu quarrée; l'inférieure eſt en forme de ſtylet. On obſerve à la partie ſupérieure deux apophyſes; l'une qui eſt à l'extrêmité s'appelle olécrane; l'autre eſt arrondie & cartilagineuſe, pour être reçue dans la cavité poſtérieure de l'humerus. Entre ces deux éminences eſt ſituée une cavité ſervant de gaîne pour les muſcles qui forment l'avant-bras; plus, deux autres éminences pour ſe joindre avec le radius.

Cet os en diminuant forme trois faces; une antérieure & deux latérales. Il y a une eſpace entre cet os & le radius, pour le paſſage de pluſieurs vaiſſeaux. Le cubitus deſcend tout le long du bord externe du radius: c'eſt aux environs de la partie moyenne de ce dernier qu'il s'oſſifie avec lui, dans les jeunes chevaux; en ſorte qu'ils ne ſont plus qu'un ſeul os dans les vieux.

Ce même os eſt ſouvent expoſé à être carié à la ſuite de l'ouverture d'une loupe qui eſt ſurvenue en cet endroit, ou qui a été occaſionnée par l'éponge du fer. *Voyez* Loupe au coude.

L'avant-bras eſt fléchi & étendu par le moyen de ſept muſcles, dont deux ſervent pour la flexion, & cinq pour l'extenſion.

Les fléchiſſeurs ſont, le long & le court fléchiſſeur.

1°. Le long fléchiſſeur eſt un muſcle très-conſidérable qui occupe la partie antérieure du bras. Il a ſon attache à la partie inférieure de l'omoplate, à l'apophyſe caracoïde, par un tendon très-gros, qui, en deſcendant, augmente de volume: ſur ce tendon s'exprime une gouttiere profonde qui reçoit l'éminence moyenne de l'humerus ſur laquelle il gliſſe; il devient enſuite charnu, & forme un ventre conſidérable en recouvrant le releveur de l'humerus; puis dégénérant en un tendon, il va ſe terminer à la partie latérale, un peu antérieure du radius, au deſſus du ligament latéral interne dont nous avons parlé en faiſant la deſcription des ligamens en particulier; ce muſcle produit encore un tendon conſidérable qui s'épanouit en une large aponevroſe, laquelle enveloppe les muſcles extenſeurs de l'os du canon, & généralement tous les muſcles de l'avant-bras.

2°. Le court fléchiſſeur eſt un muſcle charnu dans toute ſon étendue. Il a ſon attache à la partie ſupérieure & externe

de l'humerus, au deſſous du col de cet os ; il ſe porte enſuite en avant, pour ſe terminer au deſſous du précédent vers la face externe.

Ces muſcles fléchiſſent l'avant-bras ſur le bras dans toutes les allures.

Les extenſeurs ſont, le long, le gros, le moyen, le court & le petit extenſeur.

1°. Le long extenſeur a ſon attache au bord poſtérieur & ſupérieur de l'omoplate, & ſe confond avec la partie ſupérieure du gros extenſeur, l'eſpace de trois ou quatre travers de doigts ; il ſe ſépare enſuite, & deſcend le long du bord poſtérieur du gros extenſeur, pour ſe terminer à la partie ſupérieure latérale, interne du cubitus. Il forme, outre cela, une large aponevroſe qui ſert d'enveloppe aux muſcles de l'avant-bras.

2°. Le gros extenſeur, le plus conſidérable des muſcles de cette extrêmité, eſt d'une figure triangulaire, & occupe, pour ainſi dire, lui ſeul l'eſpace qu'il y a entre l'omoplate & l'humerus. Il s'attache ſupérieurement, par une bande tendineuſe, au bord poſtérieur de l'omoplate ; il deſcend enſuite, en diminuant de volume, pour ſe terminer à la partie ſupérieure du cubitus ; mais il donne encore naiſſance à une large aponevroſe qui enveloppe les muſcles dont l'avant-bras eſt formé.

3°. Le moyen extenſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'humerus ; il eſt d'une figure quarrée, & vient ſe terminer au précédent.

4°. Le court extenſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & moyenne de l'humerus, par des fibres charnues, & va ſe terminer par un large tendon, à la partie ſupérieure & interne du cubitus.

5°. Le petit extenſeur, qui eſt le moins conſidérable, s'attache de même par des fibres charnues à la partie poſtérieure & inférieure de l'humerus dans cette cavité formée par les condyles poſtérieurs de cet os, & va ſe terminer au bord antérieur du cubitus.

La fonction de ce muſcle eſt d'étendre le bras & de remettre la jambe dans ſon à plomb, lorſqu'elle a été portée en avant ; mais en concourant avec les muſcles du bras, elle la porte en arriere.

L'avant-bras eſt ſouvent expoſé à être fracturé par des coups de pieds, principalement le coude.

BRASSICOURT, eſt un cheval qui a les jambes de devant arquées par ſa conformation naturelle, ſans les avoir ruinées.

BRAVE, un brave cheval eſt celui qui a du courage & de la vigueur.

BRAYE, entrée du gozier du cheval, c'eſt-à-dire, l'extrêmité du canal vers les ganaches. Ce mot eſt hors d'uſage.

BRECHET, nom que l'on donne au cartilage xiphoïde.

BRÉHAIGNE, jumens qui ont des crochets.

BRETAUDER un cheval, c'eſt lui couper les oreilles.

BRIDE, ce qui entoure & entre en partie dans la bouche du cheval eſt nommé bride; elle eſt compoſée de trois pieces principales, c'eſt-à-dire, que l'on ſépare aiſément & communément ſelon l'uſage que l'on en veut faire. La premiere eſt le montant de la bride; la ſeconde le mors, la troiſieme les rênes.

Le montant eſt compoſé de la têtiere qui eſt une large bande de cuir fendue à ſes deux extrêmités qui ſont ſituées ſur le toupet, & dont les bouts les plus longs viennent répondre aux yeux du banquet, en s'y attachant par une boucle de chaque côté; les autres paſſent par deſſous l'angle de la mâchoire, & retiennent le nom de ſous-gorge. La têtiere eſt contenue en haut par un autre bande de cuir que l'on appelle le frontal, & par en bas, par une autre qui entoure les deux mâchoires que l'on appelle muſerole.

Le mors eſt compoſé de quatre parties, du canon, de la branche, de la boſſette & de la gourmette. On diſtingue dans le canon ſimple ou briſé le fonceau qui eſt l'extrêmité qui va ſe joindre à l'arc du banquet, le talon qui eſt la partie qui porte ſur le barres.

Les branches ſont les parties latérales qui ſe joignent au canon. Il y en a de droites & de courbées, toutes reviennent au même; cette regle d'inclinaiſon qu'on leur a donnée eſt fantaſtique; la droite doit être préférée; la partie de la branche qui va juſqu'au canon s'appelle banquet, lequel eſt plat & un peu renverſé en dehors pour faciliter l'entrée du mors dans la branche. On y conſidere une ouverture aſſez grande que l'on appelle l'œil du banquet, à laquelle ſe bouche le bas de la têtiere, & où l'on ferme à demeure le crochet ſervant à la gourmette. La partie qui joint le canon forme deux arcades, l'une ouverte, nommée arc du banquet, & l'autre fermée, appellée ſous-barbe; mais celle-ci ne ſe forme que dans les branches courbées. La partie de la branche qui s'étend depuis le canon juſqu'aux rênes, va en diminuant, & ſe trouve percée dans ſon trajet de deux petits trous, où vont ſe joindre deux petites chaînes que l'on nomme chaînettes; le bas de cette branche forme une ouverture

triangulaire,

triangulaire que l'on nomme gargouille, laquelle eſt encore percée pour y recevoir un crochet fait en forme de pivot ou touret, & qui reçoit lui-même un anneau auquel vont s'attacher les bouts des rênes.

Les boſſettes ſont deux ornemens de cuivre ou d'argent que l'on place ſur le fonceau du canon, de la forme d'une écuelle, & dont l'uſage paroit être de contenir les commiſſures des levres. On remarque à leurs oreilles deux petits trous pour les contenir à l'arc du banquet, par deux rivets de même métal.

La gourmette eſt une chaîne compoſée d'anneaux de différentes groſſeurs, les plus gros qui ſe trouvent dans le milieu, ſont appellés mailles, les autres maillons & l'extrêmité eſſes à crochets à raiſon de leurs figures.

Les rênes ſont de longues bandes de cuir qui s'attachent aux anneaux des branches par des boucles, & qui vont ſe réunir par un bouton à demeure, au deſſous duquel s'en trouve un autre qui ſert à égaliſer ou donner plus ou moins d'ouverture à ces mêmes rênes.

Le but du premier qui a inventé le mors, a été ſans doute de paſſer, ou du bois, ou du fer dans la bouche du cheval, pour le diriger à ſon gré; il a reſſemblé en cela à celui qui le premier a ferré les chevaux, pour empêcher que la corne ne s'éclatât : l'un & l'autre ont fort bien réuſſi, parce qu'ils ont moins gêné la nature, mais comme en toute ſcience on aime le nouveau, chacun a voulu augmenter & rectifier, & par ce moyen a gâté l'un & l'autre. Pignatel eſt celui qui a le plus embrouillé la conſtruction des mors, & qui a contribué à gâter la bouche des chevaux. L'on voit encore des mors de ſon temps, du poids de dix à onze livres. Les mors dont nous nous ſervons aujourd'hui, ſont des diminutifs de ces modeles, & l'on a fort bien ſenti que l'on ne devoit mettre du fer dans la bouche du cheval que pour le conduire; mais on a encore trop multiplié les mors. Ce dont nous avons à parler, roule ſur trois choſes ; 1°. du canon ; 2°. de la gourmette ; 3°. de la branche du mors ; le reſte n'eſt rien & n'influe ſur rien.

Le canon eſt ce morceau de fer étamé qui traverſe la bouche, & que l'on place ſur les barres ; on diſtingue, ou pour mieux dire, on met en uſage quatre ſortes de canons, le canon ſimple, le canon à gorge de pigeon, le canon à trompe ou à canne, & le canon à pas-d'âne. Les deux premiers ſont briſés dans le milieu, les deux autres ne le ſont pas, tous gênent la bouche, en ce que le talon & le fonceau étant trop

larges, ils rempliſſent tellement l'entre-deux des mâchoires; que dans le mouvement de la rêne, la demi-rotation du canon ſur les barres ſe fait difficilement & trop fortement, que l'impreſſion qui en réſulte eſt trop douloureuſe, & que dans ce cas elle fait perdre par la ſuite toute ſenſibilité au cheval, choſe eſſentielle à conſerver, & d'autant plus que cette partie ne l'eſt guere par elle-même; d'ailleurs, la force des canons ordinaires gêne le mouvement de la langue, augmente celui des mâchoires, & occaſionne une grande déperdition de ſalive, qui au lieu de rentrer dans la maſſe du ſang, s'écoule dehors: un canon briſé, égal & léger, ſera préférable au canon ſimple, quant aux différentes opérations du cavalier; mais celui-ci gênera moins la langue que l'autre.

Les gourmettes péchent en ce qu'elles ſont trop peſantes, que leur forme arrondie eſt contondante, & forme différens points de compreſſion dans différens endroits; l'on voit tous les jours des chevaux bleſſés par la gourmette, même poſée ſur ſon plat; l'action de la gourmette eſt ſimplement de former un point d'appui à l'effet du canon, pour que celui-ci ſe faiſant ſentir ſur les barres, le cheval ſe détermine du côté que la ſenſibilité lui a été communiquée. Toutes les fois qu'il y aura égale compreſſion, tant du côté du canon que du côté des barres, il réſultera une douleur ſourde qui anéantira totalement les mouvemens du cheval; & l'on voit ſouvent que ces ſortes de mors rendent le cheval comme immobile, & que le cavalier ou le cocher ne peuvent en tirer parti. C'eſt là le défaut de preſque tous les mors dont on ſe ſert en France. Les Anglois ont très-bien ſenti cet abus, & ce ſont eux qui ont plus approché du vrai. Leur mors n'eſt qu'un ſimple bridon dont le canon eſt briſé & égal en épaiſſeur dans toute ſa longueur. Leur gourmette eſt plate, leurs mailles ſont de même force, & portent également ſous la mâchoire inférieure, & n'occaſionnent point ou preſque point de ſenſibilité de ce côté, & s'il en arrive, ce ne ſera qu'après que celle des barres ſe ſera fait ſentir. Leur gourmette eſt poſée toujours d'une maniere vacillante, & le cheval par cette conſtruction de mors ne s'apperçoit point qu'il ait quelque choſe dans la bouche; & quand il le ſent, ce n'eſt que par les dures opérations du cavalier. Le cheval, par ce moyen, en conſervera davantage la ſenſibilité.

La longueur des branches, leurs directions plus ou moins en avant, plus ou moins en arriere, ne ſeroit pas un obſtacle bien grand à lever, ſi toutefois le cavalier ſçait en faire un

uſage prudent; mais comme ſon corps ou ſa main peuvent ſe déranger, ou que le cheval peut tendre le nez, l'effet des rênes ſera trop grand, quoiqu'il ne ſe faſſe pas ſentir aiſément à la main. Il en eſt des branches comme d'un levier plus ou moins long, dont l'effet eſt plus grand à raiſon de ſa longueur; la compreſſion ſera plus grande ſur les barres & ſera forcée, au lieu que le cavalier doit faire ſentir ſon mors au cheval inſenſiblement; une branche courte ſera donc préférable à celle qui ſera longue, & ne mettra pas l'animal dans le cas d'être bleſſé aux barres. L'expérience démontre même tous les jours que l'on conduit de jeunes chevaux avec des bridons. Les Seigneurs Irlandois, dans les chaſſes ou dans leurs courſes, ne ſe ſervent que de bridons; or, ſi on les conduit avec de tels mors, on conduira donc aiſément ceux qui ont la bouche difficile avec des mors tels que nous venons de dire plus haut, c'eſt-à-dire, des canons ſimples ou briſés, avec des gourmettes plates & de courtes branches.

BRIDES. *Voyez* Débridement.

BRIDER, (ſe bien) ſe dit d'un cheval lorſqu'il a la tête placée comme il faut, c'eſt-à-dire, qu'il n'a point le nez en avant, ni en deſſous, ni trop bas. Se brider mal, ſe dit lorſqu'il tend le nez, c'eſt-à-dire, qu'il avance trop.

BRIDE (main de la) & de ſes effets. Les mouvemens de la main de la bride ſervent à avertir le cheval de la volonté du cavalier; & l'action que produit la bride dans la bouche du cheval, eſt l'effet des différens mouvemens de la main. M. de la Broue, & après lui M. le Duc de Neuvcaſtle, diſent que pour avoir la main bonne, il faut qu'elle ſoit légere, douce & ferme. Cette perfection ne vient pas ſeulement de l'action de la main, mais encore de l'aſſiette du cavalier: car lorſque le corps eſt ébranlé ou en déſordre, la main ſort de la ſituation où elle doit être, & le cavalier n'eſt plus occupé qu'à ſe tenir; il faut encore que les jambes s'accordent avec la main, autrement l'effet de la main ne ſeroit jamais juſte, cela s'appelle en termes de l'art, accorder la main & les talons, ce qui eſt la perfection de toutes les aides.

La main doit toujours commencer ſon premier effet, & les jambes doivent accompagner ce mouvement (1); car c'eſt

(1) Cela eſt vrai dans certains mouvemens; mais en général il doit y avoir un concours de toutes les parties du cavalier, de maniere que le cheval ſente en lui un certain ſpaſme qui ſe paſſe dans ſon homme;

un principe général que dans toutes les allures, tant naturelles qu'artificielles, la tête & les épaules du cheval doivent marcher les premieres; & comme le cheval a quatre principales allures qui ſont, aller en avant, aller en arriere, aller à droite & à gauche, la main de la bride doit auſſi avoir quatre actions qui ſont, rendre la main, ſoutenir la main, tourner la main à droite, & tourner la main à gauche.

La premiere action, qui eſt de rendre la main pour aller en avant, eſt un mouvement qui ſe fait en baiſſant la main, & en tournant un peu les ongles en deſſous: la ſeconde, qui eſt de ſoutenir la main, ſe fait en approchant la main de l'eſtomac, & en levant les ongles un peu en haut (1).

Cette derniere aide eſt pour arrêter un cheval, ou marquer un demi-arrêt, ou bien pour le reculer: il ne faut pas, dans cette action, peſer trop ſur les étriers, & il faut, en marquant le temps de la main, mettre les épaules un peu en arriere, afin que le cheval arrête ou recule ſur les hanches.

La troiſieme action de la main eſt de tourner à droite, en portant la main de ce côté, ayant les ongles un peu en haut, afin que la rêne de dehors, qui eſt la rêne gauche, laquelle doit faire action, puiſſe agir plus promptement. La quatrieme eſt de tourner à gauche en y portant la main, tournant un peu les ongles en deſſous, afin de faire agir la rêne de dehors, qui eſt la rêne droite à cette main.

Suivant ce que nous venons de dire, il eſt aiſé de remarquer qu'un cheval obéiſſant à la main, eſt celui qui la ſuit dans tous ſes mouvemens, & que de l'action de la main dépend

---

mais il n'eſt pas vrai que dans l'arrêt & le reculer, la tête & les épaules marchent les premieres, principalement quand le cheval a le train de derriere ſous lui.

(1) On ne doit jamais lever la main dans quelque tems que ce ſoit. L'opération des branches du mors dans ce cas ne ſe fait pas différemment ſentir ſur les barres que dans la pronation, les branches fuſſent-elles à la pignatelle. On peut comparer les branches d'un mors bien poſé à une raie de carroſſe dont le bout tourne autour de l'eſſieu. Le mouvement de la branche n'a que celui de devant en arriere, & quoique conjointement avec les rênes on ait voulu faire ſentir les différentes impreſſions du mors ſur les barres par le compoſé des angles plus ou moins aigus que formoient la branche & les rênes; il eſt pourtant vrai qu'en ne leur donnant que l'angle d'un quarré parfait, on portera la ſenſibilité des barres au dernier dégré, & encore plus que ſi l'on élevoit la main d'un demi-pied. La méthode de lever la main eſt ſouvent une preuve de ce qu'un cavalier n'a pas ce que lon appelle les rênes dans la main.

celles des rênes qui fait agir l'embouchure.

Il y a trois manieres de tenir les rênes ſéparées dans les deux mains ; égales dans la main gauche ; ou, l'une plus courte que l'autre, ſuivant la main où l'on travaille un cheval.

On appelle rênes ſéparées, lorſqu'on tient la rêne droite dans la main droite, & la rêne gauche dans la main gauche.

On ſe ſert des rênes ſéparées pour les chevaux qui ne ſont point encore accoutumés à obéir à la main de la bride ; on s'en ſert auſſi pour les chevaux qui ſe défendent, & qui refuſent de tourner à une main.

Pour bien ſe ſervir des rênes ſéparées, il faut baiſſer la main gauche, lorſqu'on tire la rêne droite pour tourner à droite (1) ; & de même en tirant la rêne gauche, pour faire tourner un cheval à gauche, il faut baiſſer la rêne droite ; autrement le cheval ne ſçauroit à quelle rêne il faut obéir, ſi on ne baiſſoit pas celle qui eſt oppoſée à la main où on veut le tourner.

Les rênes égales dans la main gauche ſervent à mener un cheval obéiſſant à la main de la bride, tant pour les chevaux de campagne, que pour ceux de la chaſſe & de guerre ; mais lorſqu'on travaille un cheval dans un manege, pour le dreſſer & lui donner leçon, il faut que la rêne de dedans ſoit un peu raccourcie dans la main de la bride, afin de lui placer la tête du côté où il va ; car un cheval qui n'eſt point plié, n'a point de grace dans un manege ; mais la rêne de dedans ne doit point être trop raccourcie ; cela donneroit un

---

(1) Cela eſt vrai, ſi on a un canon briſé, autrement cette opération ne peut être d'aucune utilité, puiſque le mors comprime également dans toute ſon étendue ; mais, dira-t-on, beaucoup répondent de cette façon, j'en conviens ; mais ce ne ſera pas la plus courte, il en ſera comme des chevaux que l'on dreſſe avec le tems par différens moyens, & qui exécutent tous la même choſe, comme feroit un autre animal.

M. de la Gueriniere a raiſon de dire que la tête en dedans donne un faux appui ; dans cette poſition le cheval n'eſt pas dans ſon à plomb & ſes mouvemens ſont décadencés. Ce n'eſt que lorſqu'il faut prendre les coins qu'il faut faire agir la rêne dedans. Dans toute ligne droite que le cheval décrit, il doit être droit ; il en eſt de cela comme d'effacer une épaule plus que l'autre : je crois phyſiquement que l'on auroit bien de la peine à me montrer l'avantage que l'on en retire, mais je démontrerois, à mon tour, que le cavalier ne conſerve pas ſon aſſiette, & qu'il ne la conſerve qu'à la faveur de ſes cuiſſes ; je dirai même qu'il n'eſt pas plus difficile de plier un cheval à droite qu'à gauche, ſi toutefois il n'a pas été monté, & que ceux qui en ont ſoin le panſent également à droite comme à gauche.

faux appui, & il faut toujours ſentir dans la main de la bride l'effet des deux rênes. Le plus difficile eſt de plier un cheval à droite, non-ſeulement parce que la plupart des chevaux ſont naturellement plus roides à cette main qu'à gauche ; mais cette difficulté vient encore de la ſituation des rênes dans la main gauche. Comme elles doivent être ſéparées par le petit doigt, il ſe trouve que la rêne gauche, qui eſt par deſſous le petit doigt, agit plus que la rêne droite, qui eſt par deſſus ; enſorte que lorſqu'on travaille un cheval à droite, il ne ſuffit pas d'accourcir la rêne droite pour le plier, on eſt ſouvent obligé de ſe ſervir de la rêne droite en la tirant avec le petit doigt de la main droite, qui fait la fonction du petit de la main gauche, lorſqu'on travaille à gauche. Il y a très-peu de perſonnes qui ſçachent bien ſe ſervir de la rêne droite : la plupart baiſſent la main gauche en la tirant, & alors ils ne tirent que le bout du nez du cheval, parce que la rêne de dehors n'en ſoutient pas l'action ; il faut donc lorſqu'on tire la rêne droite pour plier un cheval à droite, que le ſentiment de la rêne de dehors reſte dans la main gauche, afin que le pli vienne du garot, & non du bout du nez, qui eſt une vilaine action.

Il n'en eſt pas de même pour la main gauche, la ſituation de la rêne de dedans, qui eſt au deſſous du petit doigt, donne beaucoup de facilité à plier un cheval à cette main, joint à ce que preſque tous les chevaux y ont plus de diſpoſition. Il faut remarquer que lorſqu'un cheval eſt bien dreſſé, il ne faut raccourcir que très-peu la rêne de dedans, ni ſe ſervir que rarement de la main droite pour le plier à droite, parce qu'il doit alors ſe plier par l'accord de la main & des jambes ; mais avant qu'il ſoit parvenu à ce degré de perfection, il faut néceſſairement ſe ſervir des rênes, de la maniere que nous venons de l'expliquer.

La hauteur de la main regle ordinairement celle de la tête du cheval ; c'eſt pourquoi il faut la tenir plus haute que dans la ſituation ordinaire pour les chevaux qui portent bas, afin de les relever ; & elle doit être plus baſſe & plus près de l'eſtomac pour ceux qui portent le nez au vent, afin de les ramener & leur faire baiſſer la tête. (1)

---

(1) La hauteur de la main ne fait rien à l'élévation de l'encolure ni à ſon abaiſſement ; il eſt vrai que lorſque de tems en tems, en maniant les rênes de la bride ou du bridon, comme font certains cavaliers ou de jeunes académiſtes, cela fait mouvoir la tête, & que

Lorſqu'on porte la main en avant, cette action lâche la gourmette, & diminue par-conſéquent l'effet du mors. On ſe ſert de cette aide pour chaſſer en avant un cheval qui ſe retient; lorſqu'au contraire on retient la main près de l'eſtomac, alors la gourmette fait plus d'effet, & le mors appuie plus ferme ſur les barres, ce qui eſt bon pour les chevaux qui tirent à la main.

Nous avons dit ci-deſſus que la main bonne renfermoit trois qualités, qui ſont d'être légere, douce & ferme.

La main légere eſt celle qui ne ſent point l'appui du mors ſur les barres.

La main douce eſt celle qui ſent un peu l'effet du mors ſans donner trop d'appui.

Et la main ferme eſt celle qui tient le cheval dans un appui à pleine main.

C'eſt un grand art que de ſçavoir accorder ces trois différens mouvemens de la main, ſuivant la nature de la bouche de chaque cheval, ſans contraindre trop & ſans abandonner tout-à-coup le véritable appui de la bouche; c'eſt-à-dire, qu'après avoir rendu la main, ce qui eſt l'action de la main légere, il faut la retenir doucement, pour approcher & ſentir peu à peu dans la main l'appui du mors, c'eſt ce qu'on appelle avoir la main douce. On réſiſte enſuite de plus en plus en tenant le cheval dans un appui plus fort, ce qui provient de la main ferme; & alors on adoucit & on diminue dans la main le ſentiment du mors, avant de paſſer à la main légere; car il faut que la main douce précede & ſuive toujours l'effet de la main ferme, & l'on ne doit jamais rendre la main à coup, ni la tenir ferme d'un ſeul temps; on offenſeroit la bouche du cheval, & on lui feroit donner des coups de tête.

Il y a deux manieres de rendre la main; la premiere, qui eſt la plus ordinaire & la plus en uſage, eſt de baiſſer la main de la bride, comme nous l'avons dit; la deuxieme maniere eſt de prendre les rênes avec la main droite, au deſſus de la main gauche; & en lâchant un peu les rênes dans la main gauche, on fait paſſer le ſentiment du mors dans la main droite; & enfin, en quittant tout-à-fait les rênes qui étoient dans la main gauche, on baiſſe la main droite ſur le

---

celui qui porte bas la releve, de même que celui qui porte haut la baiſſe, mais cela n'eſt pas de durée, & la main de la bride ne ſçauroit contenir long-tems la tête du cheval dans la ſituation où on le met.

col du cheval, & alors le cheval ſe trouve tout-à-fait libre ſans bride. Cette derniere façon de rendre la main, s'appelle deſcente de main; on la fait auſſi en prenant le bout des rênes avec la main droite, la main à la hauteur de la tête du cavalier, & le bras droit en avant & libre: mais il faut être bien ſûr de la bouche d'un cheval & de ſon obéiſſance, pour entreprendre de le mener de cette derniere façon; il faut bien ſe donner de garde de rendre la main, ni de faire la deſcente de main, lorſque le cheval eſt ſur les épaules; le vrai temps de faire ce mouvement à propos, c'eſt après avoir marqué un demi-arrêt, & lorſqu'on ſent que le cheval plie les hanches, de lui rendre ſubtilement la bride, ou bien l'on fait la deſcente de main: ce temps qu'il faut prendre bien juſte, & qu'il eſt difficile de ſaiſir à propos, eſt une aide des plus ſubtiles & des plus utiles de la cavalerie, parce que le cheval pliant les hanches, dans le temps qu'on abandonne l'appui, il faut néceſſairement qu'il demeure léger à la main, n'ayant point de quoi appuyer ſa tête.

Il y a encore une autre maniere de ſe ſervir des rênes, mais elle eſt peu uſitée: c'eſt d'attacher chaque rêne à l'arc du banquet, & alors la gourmette ne fait aucun effet. Cette façon de ſe ſervir des rênes, s'appelle travailler avec des fauſſes rênes: on s'en ſert encore quelquefois pour accoutumer les jeunes chevaux à l'appui du mors, lorſqu'on commence à leur mettre une bride.

M. le Duc de Neuvcaſtle fait une diſſertation ſur les rênes de la bride, où il paroît quelque vraiſemblance dans la ſpéculation, mais qui ſelon moi, ſe détruit dans l'exécution. » Il dit que de quelque côté que les rênes ſoient tirées, » l'embouchure va toujours du côté oppoſé à la branche; » que lorſque la branche vient en dedans, l'embouchure va » en dehors: en ſorte, continue-t-il, que les rênes étant ſé- » parées, lorſqu'on tire la rêne droite, l'embouchure ſort de » hors de l'autre côté, & oblige le cheval de regarder hors » de la volte, & on preſſe auſſi la gourmette du côté du » dehors «.

Ce principe eſt détruit par l'uſage qui nous prouve que le cheval eſt déterminé à obéir au mouvement de la main, du côté qu'on tire la rêne. En tirant, par exemple, la rêne droite, le cheval eſt obligé de céder à ce mouvement, & de porter la tête de ce côté. Je conviens qu'en tirant ſimplement la rêne, ſans ramener en même temps la main près de ſoi, comme on le doit, l'appui ſera plus fort du côté oppoſé, mais cela n'empêchera pas le cheval d'obéir à la main, de

porter la tête de ce côté, parce qu'il eſt obligé de ſuivre la plus forte impreſſion, laquelle ne vient pas ſeulement de l'appui qui ſe fait du côté de dehors, mais de la rêne qui fait agir toute l'embouchure, la tire, & par conſéquent la tête du cheval auſſi du côté où l'on veut aller. D'ailleurs, en ſe ſervant de la main à propos, on accourcit un peu la rêne de dedans, & alors le mors appuie ſur la partie que l'on veut déterminer.

Il faut encore remarquer que, lorſqu'on ſe ſert de la rêne de dehors en portant la main en dedans cette action détermine l'épaule de dehors en dedans (1), & fait paſſer la jambe de dehors par deſſus celle de dedans, & lorſqu'on ſe ſert de la rêne de dedans, en portant la main en dehors. Ce mouvement élargit l'épaule de dedans, c'eſt-à-dire, fait croiſer la jambe de dedans par deſſus celle du dehors. On voit par ces différens effets de la rêne de dehors & de celle de dedans, que c'eſt le port de la main qui fait aller les parties de l'avant-main du cheval, & que tout cavalier qui ne connoît pas l'uſage des rênes & de la bride, travaille ſans regle & ſans principes. E. D. C.

BRIDON (le), eſt une embouchure montée d'une tétiere ſans muſerolle; cette embouchure a peu de fer, & eſt briſée dans le milieu; quelques-uns le ſont en pluſieurs endroits. Le bridon n'eſt autre choſe qu'une imitation des premieres brides dont on s'eſt ſervi pour monter les chevaux, & qui n'étoient qu'une ſimple embouchure ſans branches & ſans gourmettes.

Il y a deux ſortes de bridons; les uns dont l'embouchure eſt très-mince, ſe mettent avec la bride, & ſervent à ſoulager la bouche d'un cheval (2), & en cas d'accident: lorſque les rênes viennent à ſe rompre, par exemple, ou à être coupées dans un combat, on a alors recours au bridon.

L'autre eſpece de bridon eſt celui dont on ſe ſert pour acheminer les jeunes chevaux. L'embouchure en eſt plus groſſe, & aux deux extrêmités, il y a deux petites barres de fer rondes pour empêcher qu'il ne ſorte de la bouche d'un côté ou de l'autre, en tirant l'une des deux rênes.

---

(1) Cela eſt vrai, mais preſque toujours avec l'action de la jambe du même côté, autrement ce mouvement eſt peu ſenſible.

(2) Bien au contraire à l'embarraſſer.

Voici de quelle façon M. le Duc de Neuvcaſtle s'explique ſur les effets du bridon :

» Le bridon n'appuie que ſur les levres, & peu ſur les » barres, & la barbe ſe conſerve en ſon entier. Il eſt bon » pour les chevaux qui peſent à la main, portent bas, & » s'arment pour les relever. On peut gourmander un cheval » en tirant les deux rênes du bridon l'une après l'autre, for- » tement & pluſieurs fois de ſuite, comme ſi on vouloit lui » ſcier la bouche. Il eſt encore bon, pour acheminer un jeu- » ne cheval, de lui apprendre à tourner au pas, au trot, » de l'arrêter. La ſujétion de la bride lui peut donner occa- » ſion de ſe défendre, & le bridon le diſpoſe à mieux obéir » à la bride. Il faut avoir les ongles en deſſous, avancer les » mains, & avoir le bras en avant. Il n'eſt pas bon pour » ceux qui n'ont point d'appui, qui battent à la main ; car, » comme il a ôté l'appui à ceux qui en ont trop, il gâte » ceux qui n'en ont point. E. D. C.

BRILLANT, terme de manege. Un cheval brillant ſignifie celui qui exécute ſon exercice & ſes airs de manege avec un feu & une vivacité qui éblouit, pour ainſi dire, les yeux des ſpectateurs.

BRINGUE (une), petit cheval d'une vilaine figure & qui n'eſt point étoffé.

BROCHER, c'eſt implanter un clou dans le pied d'un cheval. Il y a brocher haut & brocher bas, le premier eſt faire ſortir la pointe du clou trop près de la couronne, dans ce cas, l'on riſque de piquer le cheval; brocher bas, eſt la faire ſortir trop tôt, ou trop près du bord du fer; à la vérité, en ſe prenant ainſi, on ne court aucun riſque de bleſſer le cheval, mais la ferrure n'en eſt pas ſi ſolide. On dit auſſi brocher gras, quand la pointe du clou anticipe trop ſur la ſole, & que l'on expoſe le pied à être piqué. Brocher trop maigre occaſionne le même inconvénient que de brocher trop bas. Il eſt rare de voir un maréchal, après avoir bien poſé ſon fer ſur le pied, le brocher totalement ſans être obligé de frapper, ſoit ſur le dedans ou ſur le dehors du fer, par exemple, s'il plante ſon premier clou en dehors, il ſera obligé de frapper de ce même côté pour le jetter en dedans. La raiſon eſt qu'un clou bien affilé doit former un ventre qui regarde le bord de dehors de l'étampure, & ſi le maréchal ne le place pas bien, ce ventre du clou pouſſe le fer en avant: c'eſt ce qui fait que l'on voit peu d'ouvriers attacher leur fer tel qu'ils l'ont fait porter, & cela faute d'attention & de jugement.

BROCHER. Terme dont on ſe ſervoit autrefois pour dire piquer un cheval avec les éperons, afin de le faire courir plus vîte. Il eſt encore uſité dans le manege, mais dans un ſens différent. Il ſignifie paſſer un clou au travers de la corne & du fer du cheval, il faut tantôt brocher haut, tantôt brocher bas, pour bien ferrer un cheval, ſuivant le plus ou moins de pied.

BROCHOIR, petit marteau avec lequel on implante les cloux dans le pied du cheval.

BRONCHADE, faux-pas que fait un cheval.

BRONCHER, ſe dit du cheval qui fait un faux pas.

BRONCHES. *Voyez* Trachée-artere.

BRONCHIAL ou BRONCHIQUE, qui a rapport aux bronches du poulmon.

BRONCHOTOMIE (de la). A la ſuite de la fauſſe gourme ou de la gourme maligne, ou autre maladie, il ſurvient quelquefois une inflammation conſidérable au larynx & à toute l'arriere-bouche; l'air alors ne ſçauroit ſortir ni par les narines ni par la bouche, ce qui fait périr le cheval. Pour empêcher cette ſuffocation, il faut pratiquer une ouverture à la trachée-artere, & y introduire enſuite une petite canule d'argent ou de plomb; cela revient au même. Cette opération eſt ce que l'on appelle la bronchotomie. On y procede de cette maniere. On met le cheval dans le travail; après l'avoir bien pris, on lui paſſe un licol à trois longes, deux deſquelles s'attachent de chaque côté du pilier, & l'autre à la traverſe d'en haut. Par ce moyen, on tient la tête élevée. Tout étant ainſi diſpoſé, l'opérateur monté ſur une eſcabelle, & placé en face, pince la peau, aidé d'un éleve au deſſous du larynx, entre le troiſieme & le quatrieme anneau de la trachée-artere, ou encore entre le cinquieme & ſixieme; puis avec ſon biſtouri, il inciſe la peau de la longueur d'un pouce tranſverſalement vis-à-vis l'anneau. Cette premiere inciſion faite, il prend un ſcalpel ou une lancette à abcès, avec quoi il fend la membrane ligamenteuſe qui unit les anneaux entre eux. Alors, il introduit ſa canule, qui doit être courbée d'un huitieme de cercle & applatie, à peu près auſſi large à ſa ſortie qu'à ſon entrée; car j'ai obſervé qu'en me ſervant de canules en forme d'entonnoirs, l'air entroit avec trop d'impétuoſité, & alloit heurter les parois de la trachée-artere, & occaſionnoit une inflammation; elle devient ſouvent locale, lorſque l'inſtrument ſe dérange, & ſe trouve en face d'une des parois de la trachée-artere. Cette canule porte deux petites anſes, auxquelles on attache des

rubans que l'on paſſe par deſſus le col ; après quoi l'on poſe l'appareil qui conſiſte en une petite gaze placée ſur la canule ; pour empêcher les corps étrangers d'entrer dans les vaiſſeaux bronchiques, on aſſujettit cette gaze avec des compreſſes à fenêtres ; on applique pour ſoutenir le tout, une large bande fenêtrée, qu'on lie par deſſus le col. On laiſſe cet appareil juſqu'à ceſſation des accidens pour leſquels on a fait cette opération. Il m'eſt arrivé de ne le lever que le vingt-ſeptieme jour. Dès qu'il eſt ôté, la plaie ſe guérit facilement. Je ne dois pas oublier d'obſerver qu'il faut que le cheval reſte attaché dans l'écurie, à deux longes, entre deux piliers.

BROUILLER un cheval, terme de manege, c'eſt le conduire ſi mal-adroitement & avec tant d'incertitude, qu'on l'oblige à agir avec confuſion & ſans regle.

BROUILLER (ſe), ſe dit d'un cheval communément trop ardent, qui, à force de vouloir précipiter ſon exercice, le confond de façon qu'il ne ſçait plus ce qu'il fait.

BRULURE. Les remedes à cet accident ſont tout ce qui eſt capable de relâcher, d'ôter la douleur, la tenſion circonvoiſine, tels que les cataplaſmes émolliens de mauve, guimauve, &c. que l'on appliquera continuellement ſur la partie.

BRUN, c'eſt une nuance de poil bai. *Voyez* Poil.

BUADE mors à longues branches droites & non coudées.

BUBON, maladie qui ſurvient dans toutes les parties glanduleuſes, & qui s'annonce par une tumeur inflammatoire, & qui ſe termine par ſuppuration. Les parties les plus expoſées dans le cheval à cet accident, ſont les glandes parotides, les maxillaires & les inguinales ; tous ces dépôts ſont pour l'ordinaire ſalutaires. Les premiers ſont ſouvent la ſuite de la gourme, l'abcès une fois ouvert, l'injection de vin miellé dans la plaie ſuffit, & les trois quarts du temps, les chevaux guériſſent ſans y rien faire.

BUCCAL, qui a rapport à la bouche.

BUCCALES (glandes). *Voyez* Tête.

BUCCINATEUR (muſcle). *Voyez* Levres.

BUCCINATEUR, TRICE, qui appartient ou qui avoiſine la bouche : on dit le muſcle buccinateur, l'artere & la veine buccinatrice.

BULBE, racine des poils. *Voyez* ce Mot.

BULBEUX, ſubſtance gélatineuſe qui ſe trouve dans le premier temps de la formation des dents, &c.

C.

CABRER (ſe), ſe dit d'un cheval, qui aulieu d'avancer, ſe leve ſur ſes pieds de derriere ; c'eſt une action de déſobéiſſance du cheval, ou la faute du cavalier qui tire la bride trop ardemment à un cheval qui a la bouche ſenſible.

CABRIOLE ou CAPRIOLE, eſt un petit ſaut vif, par lequel le cheval leve le devant & enſuite le derriere, imitant le ſaut des chevres. Lever à capriole. *Voyez* Lever. *Voyez* auſſi ſauter.

CADENCE, ſignifie les mouvemens d'un cheval qui galoppe ; ainſi il y a une belle & mauvaiſe cadence, ſelon que le cheval a les mouvemens lians ou durs.

CAISSE, cavité de l'oreille qui reſſemble à un tambour.

CALADE, pente d'une éminence, d'un terrein élevé par où on fait deſcendre pluſieurs fois un cheval au petit galop, le devant en l'air, pour lui apprendre à plier les hanches, ou à former ſon arrêt, avec les aides du gras des jambes, du ſoutien de la bride & du caveçon employés à propos. On l'appelle auſſi baſſe.

CALAMUS SCRIPTORIUS. On appelle ainſi l'extrêmité du quatrieme ventricule du cerveau, à cauſe de ſa reſſemblance avec une plume à écrire.

CALCUL. *Voyez* Pierre.

CALLEUSE, ſubſtance blanchâtre, ſituée entre les deux hémiſpheres du cerveau, ſur laquelle paroît repoſer la faulx.

CALLEUX, on appelle ainſi les bords d'un ulcere qui ſont durs, raboteux, & qui ne produiſent point ou preſque point de ſuppuration, & encore un pus de mauvaiſe qualité ; il faut couper ces bords juſqu'au ſang, & les panſer avec un digeſtif animé compoſé de

Baſilicum, *Stirax*.
Térébenthine

Le tout délayé dans de l'eau-de-vie ou de l'eſſence de térébenthine.

CALLOSITÉ, eſt le même que calleux.

CALIBRE ou groſſeur, diametre d'un vaiſſeau.

CALMANS. *Voyez* Anodins.

CAMARE, caveçon camare, eſpece de caveçon banni des

académies. Il étoit garni de petites dents ou pointes de fer très-aiguës, qui déſeſpéroient & bleſſoient le cheval.

CAMUS, un cheval camus eſt un cheval qui a le chanfrein enfoncé.

CANAL ou CONDUIT-LACRIMAL. *Voyez* Tête, Nez, Lacrymale, (Fiſtule).

Canal. *Voyez* Cavité des os.

Canal, partie de la tête du cheval, cavité qui ſe trouve depuis le goſier juſques vers le menton, & qui eſt formée par l'élévation des deux os de la ganache : quand le canal eſt large, le goſier s'y loge facilement ; ainſi le cheval peut ſe bien brider ; quand il eſt trop étroit, le cheval eſt contraint de porter le nez au vent.

CANCER, maladies des glandes. C'eſt une tumeur grumeleuſe, ſenſible dans ſon commencement, inſenſible quand elle eſt invétérée, qui s'ouvre en différens endroits par un pus ſéreux, maladie dangereuſe & ſouvent incurable qui ſe manifeſte plus aux mamelles & au fourreau, qu'ailleurs. *Voyez* Squirrhe.

CANINE (faim), nouveau genre de maladie attribuée au cheval par un auteur moderne, dans lequel le cheval mange continuellement ſans ſe raſſaſier ; cette maladie qui eſt particuliere à l'homme pourroit exiſter quelquefois dans les chevaux, mais je n'en ai jamais vu, & je ne connois perſonne qui en ait trouvé.

CANON (le) de devant, os qui paroît au deſſous du genou, & qui s'étend juſqu'à la premiere jointure. Il doit être d'un volume proportionné aux nerfs qui ſont derriere ; un peu large, pour donner l'appui & l'aiſance aux nerfs qui ſont derriere ; quand il a les qualités contraires, l'on dit que le canon eſt menu.

Les nerfs que les anatomiſtes connoiſſent ſous le nom de tendons, doivent être détachés les uns des autres, tant pour la beauté que pour le mouvement. De là, ces expreſſions dans la maréchallerie, ce cheval a le nerf bien détaché, il a le nerf collé à l'os.

Le canon eſt formé de trois os : l'un qui ſert de baſe, & qui conſerve le nom d'os du canon ; les deux autres ſont ſitués derriere.

L'os du canon eſt placé au deſſous du genou. Sa figure eſt à peu près cylindrique.

Nous le diviſerons comme les os longs, en trois parties ; ſçavoir, la partie ſupérieure, la partie moyenne & la partie inférieure. On obſerve en général à cet os deux faces, une

antérieure & une poſtérieure. Sa partie ſupérieure eſt plate, formant une petite ligne ſaillante, comme ſi on l'avoit coupé; cette face eſt un peu oblique : on remarque auſſi dans ſa partie ſupérieure externe une facette pour recevoir le premier os de la ſeconde rangée du genou, deux bords raboteux, une tubéroſité antérieurement. A la partie poſtérieure & ſupérieure de cet os, ſe voient quatre petites facettes, deux de chaque côté, formant deux échancrures & pluſieurs inégalités. La partie moyenne de cet os eſt la plus étroite : on diſtingue ſimplement deux faces; une antérieure & l'autre poſtérieure. Cette derniere eſt percée d'un trou pour le paſſage des vaiſſeaux ſanguins & des nerfs. La partie inférieure de cet os égale la ſupérieure en groſſeur. On peut y conſidérer cinq faces; une antérieure, une poſtérieure, une inférieure & deux latérales. Sa partie inférieure eſt arrondie en forme de condyle, dont le milieu eſt élevé, & forme une crête : ſes parties latérales ſont inégales & raboteuſes pour l'attache des ligamens, &c.

Il ſurvient quelquefois à cet os, dans la partie antérieure de ſon corps, ſoit en dedans, ſoit en dehors, & preſque toujours dans la partie ſupérieure, une éminence contre nature, qui n'eſt autre choſe qu'une exoſtoſe, appellée vulgairement ſur-os. Quand cette exoſtoſe ſe trouve avoiſiner l'os ſtyloïde, & qu'elle eſt en long, on la nomma fuſée. Rarement cet accident fait boiter les chevaux, à moins qu'il ne gêne le mouvement du tendon extenſeur, lorſque l'exoſtoſe eſt un peu en devant : ſi elle eſt ſur le côté proche de l'os ſtyloïde, elle le comprime, le pouſſe en dedans, & gêne par conſéquent les tendons fléchiſſeurs de l'os du paturon & celui du pied; autrement le cheval ne doit point boiter.

Les deux autres os ſont ſitués derriere celui-ci : ils ont la forme d'un ſtylet; ainſi on peut les appeller ſtyloïdes; ils préſentent trois facettes cartilagineuſes, dont une ſituée ſupérieurement pour s'articuler avec les os de la derniere rangée, & les deux autres pour s'articuler avec l'os du canon. Ces deux os vont en diminuant ſe terminer aux deux tiers de l'os du canon, par un petit point arrondi.

Ces os s'oſſifient quelquefois avec l'os du canon, accident qui ne ſe rencontre que dans les vieux chevaux, & qui gêne le mouvement des tendons; car en ſe contractant, les tendons acquierent un peu plus de volume, & par conſéquent ſont obligés de jetter en dehors les os ſtyloïdes; & comme ces os oſſifiés leur oppoſent une forte réſiſtance, ils n'ont plus le même jeu qu'auparavant.

Le canon a quatre muſcles : ſçavoir, un extenſeur & trois fléchiſſeurs.

L'extenſeur qui eſt aſſez conſidérable, a ſon attache à la partie antérieure & inférieure de l'humerus, paſſe par devant l'articulation de cet os avec le radius, diminue enſuite de groſſeur, & fournit vers la partie moyenne de cet os un tendon aſſez fort, lequel après avoir paſſé par deſſus l'extenſeur du genou, & par un ligament annulaire particulier, vient ſe terminer à la partie antérieure & ſupérieure de l'os du canon. Ce muſcle fatigue beaucoup plus que le reſte des extenſeurs de cette extrêmité, mais moins que les fléchiſſeurs de l'avant-bras. La raiſon en eſt ſimple : c'eſt que ces derniers ſont plus charnus, & que leurs tendons, qui ſervent de leviers, vont ſe terminer plus près du fardeau qu'ils doivent lever ; c'eſt-à-dire, que les muſcles qui forment l'avant-bras, ſe trouvent plus près du corps de l'os, au lieu que cet extenſeur eſt placé à la partie ſupérieure de l'os du canon, ce qui augmente le fardeau, principalement quand il eſt long. Le tendon de l'extenſeur du canon eſt ſouvent expoſé à être coupé à ſon inſertion dans les chevaux qui bronchent ; mais cet accident n'arrive guere que dans les chemins ferrés : car toutes les fois qu'un cheval tombera ſur un pavé liſſe, il s'écorchera légérement, ce que l'on appelle être couronné, parce qu'il réſultera de la cicatrice faite au genou, un changement de couleur dans les poils qui deviennent blancs ; ce n'eſt que quand le cheval tombe ſur une pierre qu'il peut ſe couper juſqu'à l'os.

Les fléchiſſeurs ſont, le fléchiſſeur & les deux canonniers.

1°. Le fléchiſſeur a ſon attache à la partie inférieure & externe de l'humerus ; & rampant le long du radius, il vient ſe terminer, par un tendon, à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'os du canon.

2°. Les deux canonniers ſont ſitués, un de chaque côté de l'os du canon ; ils rampent derriere les os ſtyloïdes, ils s'étendent depuis la derniere rangée des os du genou, juſqu'à la partie inférieure de l'os du canon. La portion charnue, qui s'attache à la partie poſtérieure des cunéiformes, eſt de l'étendue de deux travers de doigt ; elle produit un tendon qui rampe derriere le ſtyloïde, & ſe porte au devant de la pointe inférieure de ce même os ſtyloïde, où il forme une mince aponévroſe qui va ſe perdre dans le périoſte, & recouvrir la partie inférieure de l'os du canon. L'uſage de ces muſcles eſt d'augmenter l'action des premiers.

Le canon eſt expoſé au ſur-os.

CANON (le) de derriere doit être plus long que celui de devant, plus arrondi ; les nerfs doivent être auſſi plus détachés.

Ce canon eſt compoſé, ainſi qu'à la jambe de devant, de trois os ſçavoir, de l'os du canon proprement dit, & des os ſtyloïdes.

La ſituation de l'os du canon eſt au deſſous du jarret : il eſt beaucoup plus cylindrique que celui de devant, & en differe conſidérablement ; il faut y remarquer ſon corps & ſes extrêmités : le corps eſt ſa partie moyenne qui eſt cylindrique ; il eſt uni, liſſe & poli antérieurement, à cauſe de ſa jonction avec les os ſtyloïdes. Proche l'os ſtyloïde interne ſe voit un trou aſſez conſidérable, lequel donne paſſage à un artere, une veine & un nerf.

Quant à ſes extrêmités, l'une eſt ſupérieure & l'autre inférieure ; la ſupérieure eſt cave, & forme, par ſa partie cartilagineuſe, un c dans le centre duquel ſe voit une facette très-ſenſible & raboteuſe, percée d'une infinité de trous qui livrent paſſage à des vaiſſeaux de tout genre. On y obſerve poſtérieurement quatre éminences cartilagineuſes pour ſe joindre avec les os ſtyloïdes ; il y en a deux de chaque côté ; elles forment entr'elles une échancrure par laquelle paſſent des vaiſſeaux de tout genre : la partie inférieure eſt arrondie ; on y conſidere, comme au canon de devant, une crête cartilagineuſe qui ſépare deux condyles, dont l'externe eſt moins large que l'interne. Aux parties latérales ſe voient des enfoncemens conſidérables qui donnent attache à des ligamens latéraux.

Les os ſtyloïdes, au nombre de deux, ſont ſitués derriere l'os du canon, un de chaque côté ; ils ſont ainſi nommés, comme on l'a déjà dit, à cauſe de leur reſſemblance avec un ſtylet. L'externe eſt plus conſidérable que l'interne ; la partie la plus forte du premier s'unit latéralement par deux facettes avec l'os du canon, & par deux autres avec l'os difforme.

Cet os eſt uni, dans preſque toute ſon étendue, à l'os du canon par ſymphiſe ; ſon extrêmité, ou pour mieux dire, ſa pointe s'en détache & eſt arrondie.

Le ſtyloïde interne ne differe de celui-ci que par ſon volume qui eſt moins conſidérable.

Le canon eſt fléchi ſimplement par un ſeul muſcle, qui a ſon attache en deux endroits ; par une de ſes têtes, il s'attache à la partie inférieure des condyles du fémur, en ſe joignant avec l'extenſeur du pied ; & par l'autre tête, dans cette gouttiere externe du tibia. Ces deux portions, en ſe

réuniſſant enſuite, forment un ſeul & même corps, qui produit un tendon creuſé en forme de gouttiere, pour laiſſer paſſer le fléchiſſeur du jarret ; enſuite ce tendon ſe réunit en un ſeul & même corps, & va ſe terminer à la partie antérieure de l'os du canon.

Canon. *Voyez* Bride.

CAP DE MAURE, ou CARESSE DE MAURE, eſt une nuance du poil rouhan. *Voyez* Poil.

CAPARAÇON, eſt une eſpece de couverture qu'on attache ſur un cheval harnaché.

CAPELET ou PASSE CAMPAGNE, groſſeur flottante ſur la pointe du jarret ; elle n'attaque que la peau & ſes tiſſus ; ce n'eſt autre choſe qu'un épanchement de ſéroſité. Les cauſes les plus communes de cette tumeur ſont les coups.

Elles obligent rarement les chevaux de boiter ; mais la reſorbtion de la lymphe ſe fait difficilement, & on eſt ſouvent contraint de mettre le feu à la tumeur, quand elle a acquis un certain volume, & qu'elle exiſte depuis long-temps. Au commencement de la maladie, on doit employer les embrocations d'eau-de-vie camphrée.

CAPRIOLE, (la) eſt l'air le plus élevé & le plus parfait de tous les ſauts (1), lorſque le cheval eſt en l'air, également élevé du devant & du derriere, il détache la ruade vivement ; les jambes de derriere, dans ce moment, ſont près l'une de l'autre, & il les allonge auſſi loin qu'il lui eſt poſſible de les étendre ; les pieds de derriere, dans cette action, ſe levent à la hauteur de la croupe, & ſouvent les jarrets craquent par la ſubite & violente extenſion de cette partie.

Le terme de capriole eſt une expreſſion italienne que les Ecuyers Napolitains ont donnée à cet air, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec le ſaut du chevreuil, nommé en Italien *caprico*.

Un cheval qu'on deſtine aux caprioles, doit être nerveux, léger & de bon appui, avoir la bouche excellente, les jambes & les jarrets larges & nerveux, les pieds parfaitement bons & propres à ſoutenir cet air ; car ſi la nature ne l'a pas formé diſpos & léger, c'eſt en vain qu'on travaillera, il n'aura jamais l'agrément ni l'agilité qui font un bon ſauteur.

Afin qu'une capriole ſoit dans ſa perfection, le cheval

---

(1) C'eſt avec juſte raiſon que l'on a réformé cet air dans les manéges, car effectivement nous ne croyons pas qu'il ſoit d'aucune utilité,

doit lever le devant & le derriere à égale hauteur, c'eſt-à-dire, qu'il faut qu'au haut de ſon ſaut, la croupe & le garot ſoient de niveau, la tête droite & aſſurée, les bras également pliés, & qu'à chaque ſaut le cheval n'avance pas plus d'un pied de diſtance. Il y en a qui, en ſautant à caprioles, retombent des quatre pieds enſemble ſur la même place, & ſe relevent de la même force & de la même cadence, en continuant autant que leur vigueur le leur permet : ce manege eſt très-rare, & ne dure pas long-temps, il s'appelle ſaut d'un temps, ou de ferme à ferme.

Pour dreſſer un cheval à caprioles, lorſqu'on lui trouve les qualités & les diſpoſitions que nous venons d'expliquer, il faut après lui avoir aſſoupli l'épaule en dedans, & lui avoir donné la connoiſſance des talons au paſſage & au galop, le faire enſuite lever à peſades dans les piliers, & qu'elles ſe faſſent lentement dans les commencemens, & fort haut du devant, afin qu'il ait le temps d'ajuſter ſes pieds, & qu'il ſe leve ſans colere. Lorſqu'il ſçait ſe lever facilement, & haut du devant, en pliant bien les bras, il faut lui apprendre à détacher la ruade par le moyen de la chambriere, & prendre le temps pour l'appliquer, que le devant ſoit en l'air & prêt à retomber ; car ſi on lui en donnoit dans le temps qu'il s'éleve, il feroit une pointe, & ſe roidiroit ſur les jarrets. Quand il ſçaura détacher vigoureuſement la ruade, le devant en l'air, ce qui forme la capriole, il faut peu-à-peu diminuer le nombre des peſades, & augmenter celui des caprioles, & ceſſer de le faire ſauter, lorſqu'on s'apperçoit qu'il commence à ſe laſſer ; car ſon courage étant abattu, ſes forces ſeroient déſunies, & ſes ſauts ne ſeroient plus que des contre-temps & des défenſes.

Lorſqu'il ſera obéiſſant à ce manege dans les piliers, on le paſſagera en liberté, & on lui dérobera quelque tems de ſon air ſur la ligne droite, en l'aidant de la gaule ſur l'épaule, lorſque le devant commence à s'abaiſſer, & non quand il s'éleve, ce qui l'empêcheroit d'accompagner de la croupe. Quand on ſe ſert du poinçon, il faut obſerver la même choſe, c'eſt-à-dire, l'appuyer ſur le milieu de la croupe, lorſque le cheval eſt prêt à retomber du devant par la même raiſon : à l'égard des jambes du cavalier, elles ne doivent point être roides ni trop tendues, mais aiſées & près du cheval. Lorſque le cheval ſe retient, il faut ſe ſervir des gras de jambes, cette aide donne beaucoup de liberté à la croupe, & quelquefois auſſi le pincer délicat de l'éperon, lorſqu'il ſe retient davantage. On doit auſſi au haut de chaque ſaut

tenir un inſtant le cheval de la main, comme s'il étoit ſuſpendu, & c'eſt ce qu'on appelle ſoutenir.

L'air des caprioles ſur les voltes, c'eſt-à-dire, ſur le quarré que nous avons propoſé pour regle des autres airs, forme le plus beau & le plus difficile de tous les maneges par la grande difficulté qu'il y a d'obſerver la proportion du terrein, d'entretenir le cheval dans une cadence égale, ſans qu'il ſe dérobe ni du devant ni du derriere, ce qui arrive le plus ordinairement. Comme le mouvement de la capriole eſt plus étendu & plus pénible que celui de tout autre air, il faut que l'eſpace du terrein ſoit plus large & moins limité, afin de donner plus de vigueur & de légéreté aux ſauts: il ne faut mettre qu'une demi-hanche dans la volte, comme nous l'avons dit, ce qui rend ce manege plus juſte & plus parfait, & l'aſſiette du cavalier plus ferme & belle. On ne doit pas ſuivre du corps les tems de chaque ſaut, mais ſe tenir de façon qu'il paroiſſe que les mouvemens que l'on fait, ſoient autant pour embellir ſa poſture, que pour aider le cheval. E. D. C.

CAPSULAIRE, qui a rapport à une capſule, ou qui en fait fonction.

CAPSULES ATTRABILAIRES. *Voyez* Reins ſuccentoriaux.

Capſule, membrane très-fine qui embraſſe une partie.

CAPUCHON, nom que quelques auteurs d'Hippiatrique ont donné au trapéze, d'après l'anatomie de l'homme.

CARACOLE, terme de manege; c'eſt pluſieurs demi-tours à droite & à gauche ſucceſſivement ſans aſſujettiſſement du terrein,

CARACOLER, faire des caracoles dans un manege. On ſe ſert auſſi de ce terme, quand de la cavalerie ſe détachent un à un des eſcadrons au galop pour aller agacer à coups de piſtolets les ennemis.

CARDIAC. (orifice) *Voyez* Eſtomac.

CARIE, (la) eſt la gangrene de l'os. Comme l'os jouit d'une eſpece de vie ainſi que les autres parties du corps, il doit avoir les inſtrumens qui l'entretiennent, c'eſt-à-dire, des fibres, des vaiſſeaux & des ſucs nourriciers: il doit être par conſéquent ſujet aux mêmes maladies, c'eſt-à-dire, à l'ulcere, à la gangrene.

L'ulcere de l'os eſt une ſolution de continuité avec ſuppuration.

La carie eſt l'état où ſe trouve l'os quand la ſubſtance eſt rongée & diviſée; c'eſt, ſi l'on veut, la diſſolution de ſa

ſubſtance. On diſtingue la carie en raboteuſe, en vermoulue ou vermiculaire ; dans la carie raboteuſe on ſent des aſpérités & des inégalités ſur la ſurface de l'os : dans la carie vermoulue l'os eſt réduit en une eſpece de fromage ou de poudre ſemblable au bois rongé par les vers.

Cauſes. Cette diſſolution de l'os eſt produite, ou par l'impreſſion de l'air, ou par l'âcreté du pus qui découle d'un ulcere voiſin, ou par des contuſions fortes.

L'air deſſéche les fibres, leur ôte leur ſoupleſſe, & coagule les ſucs de l'os.

Le ſuc nourricier arrêté, s'épaiſſit, s'altere, devient cauſtique, & ronge le tiſſu de los : ce qui produit la carie.

Les grandes contuſions occaſionnent un déchirement & une diviſion dans les fibres de l'os : delà naiſſent la diſſolution des parties & la carie.

Diagnoſtic. On reconnoît la gangrene de l'os par l'écoulement d'une matiere noirâtre, par la mauvaiſe odeur qui s'en exhale, par la difficulté qu'a l'ulcere à ſe cicatriſer, & par la pourriture des chairs qui environnent l'os.

Les ſignes de la carie raboteuſe ſont les aſpérités & les inégalités qu'on ſent ſur la ſurface de l'os en y portant la ſonde.

Dans la carie vermoulue, l'os eſt comme réduit en chaux.

Cette ſeconde eſpece de gangrene eſt profonde ; la premiere eſt ſuperficielle.

Prognoſtic Comme la carie de l'os reſſemble à la gangrene des parties molles, le prognoſtic & la curation en ſont les mêmes.

Ainſi que la gangrene, la carie gagne & s'étend ; mais ſi les progrès de celle-ci ſont plus lents, elle ne laiſſe pas de ronger peu-à-peu & inſenſiblement le tiſſu de l'os dont elle produit enfin la deſtruction totale, ſi elle eſt abandonnée à elle-même.

De ce que nous avons dit plus haut, on comprend aiſément que la carie vermoulue eſt plus dangereuſe que la carie commençante & que la raboteuſe.

On a quelquefois vu la carie ſe guérir ſans ſecours d'aucun remede : alors il s'établit naturellement au deſſous du mal une ſuppuration qui ſépare la partie gâtée de la partie ſaine.

Curation. Les indications que nous avons à ſuivre pour le traitement de la carie ſe réduiſent à en empêcher les progrès, & à faire ſéparer la partie cariée de la partie ſaine.

On remplira la premiere indication, ſi, durant tout le tems

de la curation, on emploie les conſervatifs des os, c'eſt-à-dire, les anti-ſeptiques, afin de corriger la mauvaiſe qualité des ſucs, & d'arrêter les progrès de la pourriture. Les plus uſités ſont les plumaceaux trempés dans l'eſſence de térébenthine ou dans de l'eau-de-vie camphrée, ou les baumes naturels, ou les huiles eſſentielles des plantes aromatiques, de romarin, d'œillets, de lavandes, &c. On peut même ne ſe ſervir que de plumaceaux chargés de térébenthine ſeule, ou à laquelle on aura ajouté de la poudre d'aloës & de myrrhe. Souvent ces anti-ſeptiques ſeuls procurent l'exfoliation, & guériſſent radicalement le mal.

Mais lorſqu'ils ſont inſuffiſans, il faut avoir recours à des remedes plus forts & plus actifs, afin de faire ſéparer la partie gâtée de la partie ſaine; c'eſt la ſeconde indication qu'on a à remplir; elle le ſera par les eſcarotiques, tels que la pierre à cautere, la pierre infernale & le fer rouge. Ils produiſent une eſcarie qui n'eſt pas contagieuſe; ils excitent au deſſous de la carie une légere inflammation qui ſe termine par la ſuppuration: cette ſuppuration eſt une eſpece de coûteau avec lequel la nature ſépare la partie gâtée de la partie ſaine. Il ne reſte plus alors qu'un ulcere ſimple qui ſe cicatriſe bientôt en obſervant les regles ſuivantes.

Un autre moyen de détruire la carie eſt de ratiſſer l'os avec une rugine juſqu'à ce que l'on ait enlevé toute la partie gâtée; ce qui ſe connoit lorſqu'on voit ſortir quelques gouttes de ſang. L'exfoliation faite, il reſte un ulcere ſimple qui doit ſe traiter à-peu-près comme celui des parties molles, c'eſt-à-dire, avec les ſuppuratifs, &c. . . . .; mais il faut avoir l'attention de ne pas employer les émolliens, ni ceux qui excitent une ſuppuration trop abondante. Les mieux indiqués dans ce cas, ſont les baumes naturels, tels que celui du Pérou, de la Mecque, la térébenthine, ſon eſſence, le baume de Fioraventi, &c. le digeſtif ordinaire animé avec la mirrhe & l'aloës mais je préfere la térébentine dont je me ſuis toujours ſervi avec ſuccès.

Lorſque la carie attaque le cartilage, il ne ſe fait point d'exfoliation, ainſi point de guériſon à attendre: il faut de néceſſité l'emporter entiérement, & la partie même qui n'eſt pas affectée, autrement on ſeroit contraint de revenir à l'extirpation de ce qu'on auroit laiſſé, parce que le cartilage une fois atteint par la carie eſt bientôt totalement rongé.

C'eſt par cette raiſon que l'os de la noix, attaqué par un clou de rue, eſt incurable, parce qu'étant enduit d'un carti-

lage dans toute ſa ſurface, il n'y a point d'extirpation à faire; mais ſi le cheval eſt vieux il guérit alors fort aiſément, le cartilage étant oſſifié ou uſé par l'âge. Perſonne, que je ſçache, n'avoit rapporté ce fait important pour la pratique; fait que j'ai ſouvent vérifié ſur des cadavres, tant d'hommes que de chevaux, où j'ai vu que cette obſervation regardoit tous les os.

Lorſque la carie a pénétré la ſubſtance ſpongieuſe de l'os, il eſt bien plus difficile de guérir le mal. Dans ce cas, après avoir mis l'os bien à découvert, on appliquera premiérement ſur les bords de la plaie, les anti-ſeptiques indiqués plus haut; ils pourront arrêter les progrès de la carie qui s'étend auſſi vîte que dans la ſubſtance compacte : on aura recours enſuite aux remedes capables de procurer l'exfoliation.

CARONCULE, petite portion de chair. La caroncule lacrymale eſt une petite éminence ſituée au grand angle de l'œil, une glande dont l'uſage eſt de filtrer une eſpece de cérumene propre à faciliter le mouvement des paupieres, & à empêcher qu'elles ne ſe collent.

CAROTIDE, (artere). *Voyez* Arteres.

CARRIERE, eſpace de terrein long, qu'on pratique dans l'emplacement d'un manege, & que l'on borde avec des barrieres de bois, au bout duquel on poſe la potence à laquelle pend la bague. Ce lieu eſt deſtiné pour courir la bague, ou pour faire courir les chevaux d'un bout à l'autre.

CARROUSEL, (le) eſt une fête militaire, ou une image de combat, repréſentée par une troupe de cavaliers, diviſée en pluſieurs quadrilles deſtinées à faire des courſes pour leſquelles on donne des prix (1).

Ce ſpectacle doit être orné de charriots, de machines, de décorations, de deviſes, de récits, de concerts & de ballets, de chevaux, dont la diverſité forme un magnifique coup-d'œil.

Comme ces fêtes ſe font dans la vue d'inſtruire les Princes & les perſonnes illuſtres en faveur de qui elles ſe donnent, ou d'honorer leur mérite; le ſujet doit en être ingénieux, militaire, & convenable aux tems, aux lieux & aux perſonnes.

Il y a pluſieurs choſes à conſidérer dans un véritable carrouſel.

---

(1) Ces jeux étoient bien propres à former des gens de guerre, & il auroit été à ſouhaiter qu'on les eût continués.

1°. Le Meſtre-de-Camp & ſes Aides.

2°. Les Cavaliers qui compoſent chaque quadrille.

3°. Leurs cartels, leurs noms, leurs habits, leurs deviſes, leurs armes, leurs machines, leurs Pages, leurs Eſclaves, leurs Valets-de pied, leurs Eſtaffiers, leurs chevaux & leurs ornemens.

4°. Les perſonnes des récits & des machines, & les Muſiciens.

5°. Les différentes courſes que font les Cavaliers, & pour leſquelles on donne les prix.

Le Meſtre-de-Camp eſt celui qui conduit toute la pompe, qui regle la marche, qui fait filer les quadrilles & leurs équipages, qui introduit dans la carriere & dans les lices, qui place les Cavaliers dans leurs poſtes, & qui indique le lieu des machines.

Les Aides de camp ſont ceux qui le ſervent en ſes fonctions, ils n'agiſſent que par ſes ordres, en portant comme lui des bâtons de commandement.

Le moindre nombre des quadrilles pour un véritable carrouſel, eſt de quatre, & le plus grand de douze : elles doivent être toutes de nombre pair, afin que les partis ſoient égaux entr'eux pour combattre, & pour faire les courſes doubles.

Le nombre des cavaliers dont chaque quadrille eſt compoſée, eſt ordinairement de quatre, quelquefois de ſix, de huit, de dix ou de douze, non compris le chef qui eſt la perſonne la plus qualifiée, à moins que les cavaliers ne ſoient de condition égale, & alors on tire au ſort celui qui doit l'être, pour éviter les conteſtations. Dans les carrouſels célebres, ce ſont les princes qui ſont les chefs.

Il y a deux ſortes de quadrilles ; celles des tenans & celles des aſſaillans. La quadrille des tenans eſt la plus conſidérable.

Les tenans ſont ceux qui ouvrent le carouſel, & qui font les premiers défis par les cartels que des Hérault publient. Ils ſont dits Tenans, parce qu'ils avancent certaines propoſitions qu'ils s'engagent de ſoutenir, les armes à la main, contre tous venans. Ils compoſent les premieres quadrilles.

Les aſſaillans ſont ceux qui s'offrent par leurs réponſes aux défis & aux cartels des tenans, de ſoutenir le contraire ; ils compoſent les quadrilles oppoſées.

Le cartel ſe fait au nom du chef de la quadrille qui lui donne ſes livrées.

Les cartels contiennent ordinairement cinq choſes.

1°. Le nom & l'adreſſe de ceux que les tenans envoient défier.

2°. Le ſujet que les tenans ont de défier au combat ceux qu'ils attaquent.

3°. Quelques autres propoſitions qu'ils veulent ſoutenir, les armes à la main, contre tous venans.

4°. Le lieu & la maniere du combat.

5°. Les noms des tenans qui envoient le défi ou le cartel, leſquels noms ſont tirés de l'hiſtoire de la fable.

Ces cartels peuvent être en proſe ou en vers, & comme l'occaſion de ces défis eſt le deſir d'acquérir de la gloire & de ſe faire connoître, ils ſont aſſaiſonnés de quelques rodomontades. On excepte les princes des défis & des cartels que l'on donne aux autres.

Comme les ſujets des carrouſels ſont hiſtoriques, fabuleux & emblématiques, les tenans & les aſſaillans y prennent ordinairement des noms conformes au ſujet qu'ils repréſentent : par exemple, ceux qui repréſentent les illuſtres Romains, prennent le nom de Jules-Céſar, Auguſte, &c.

On prend auſſi des noms de romans, comme les chevaliers du Lys, du Soleil, de la Roſe, &c. quelquefois ils ſont de pures inventions, comme Florimond, Liſandre, &c.

Les noms doivent répondre aux deviſes des cavaliers, & la quadrille doit auſſi en porter le nom. Leurs habits, leurs livrées, leurs armes, leurs machines, leurs eſclaves, leurs cartels doivent être uniformes.

Les Pages ſont ordinairement à cheval, ils portent les lances & les deviſes.

Les Valets de pied & les Eſtaffiers conduiſent les chevaux de main, & ſe tiennent auprès des machines. On les déguiſe en Turcs, en Mores, en Eſclaves, en Sauvages, en Arméniens, en Singes, en Ours, ſuivant le ſujet & la volonté du chef de la quadrille.

Les recits, la muſique & la plupart des machines qui ſervent à la pompe d'un carrouſel ſont de l'invention des Italiens qui ont toujours recherché en toutes choſes le fin de l'application, & qui ont excellé dans ce genre.

Les perſonnes des recits & des machines, ſont comme des acteurs de théatre, qui repréſentent diverſes choſes, ſelon le ſujet ; il y a auſſi quelquefois des vers allégoriques en l'honneur de ceux pour qui l'on fait ces fêtes.

Les muſiciens ſont employés aux concerts de voix & d'inſtrumens, & l'harmonie qu'on emploie à ces fêtes eſt de deux ſortes, l'une militaire, c'eſt-à-dire, fiere & guerriere;

l'autre, douce & agréable. La premiere eſt à la tête de chaque quadrille, pour animer les cavaliers, & pour annoncer leur venue, leur entrée dans la carriere, qu'on nomme comparſe, & leurs courſes ; l'autre ne ſert qu'aux recits, aux machines & à la pompe.

Pour l'harmonie guerriere, on emploie des trompettes, des tambours, des tymbales, des haut-bois & des fifres.

Pour celle qui accompagne les chars & les machines, ce ſont des violons, des flûtes, des muſettes, des hauts-bois, &c. On fait auſſi au ſon de tous ces inſtrumens, des danſes & des ballets de chevaux, comme nous l'expliquerons à l'article de la foule. E. C. D.

CARTILAGES (des) en général. Ce ſont des corps blancs, élaſtiques, moins durs que les os, plus durs que toutes les autres parties du cheval, très-peu tranſparens ou diaphanes, ſitués en différens endroits.

On diſtingue deux ſortes de cartilages; l'une articulaire, & l'autre non-articulaire.

La premiere ſe trouve aux extrêmités des os longs. Ces cartilages ſont liſſes, polis, font corps avec l'os, & ne ſont compoſés que d'une ſeule piece. On y diſtingue difficilement des trous & des vaiſſeaux ſanguins. Ils ſont humectés par la ſynovie, & ſe meuvent ſur les cartilages voiſins.

Les autres cartilages ſont placés ſur le corps des os; les uns ſervent de parois pour garantir les parties les plus délicates, telles que le cartilage du pied; d'autres ſervent comme d'entonnoir pour conduire les ſons & le fluide aérien, tels que ceux des oreilles, & du larynx; d'autres ſervent à ſéparer différentes parties, telles que la cloiſon du nez, &c.

Ces cartilages different de ceux des articulations, en ce qu'ils ne ſont point par couches, & que pour l'ordinaire, ils ne ſont pas adhérens aux os, qu'ils y ſont attachés par des ligamens en pluſieurs fibres ligamenteuſes, qu'ils ſont beaucoup moins liſſes, qu'ils ſont percés d'une infinité de petits trous pour donner paſſage à des vaiſſeaux ſanguins, qu'ils ſont plus ou moins épais dans certains endroits que dans d'autres; enfin, ils different par leur grandeur, par leur figure, & par leurs uſages.

Il y a encore une troiſieme eſpece de cartilages qui participent des ligamens; tels ſont ceux d'entre l'articulation du fémur avec le tibia, nommés ligamens croiſés; le cartilage ligamenteux, intermédiaire de la mâchoire inférieure, de même que les extrêmités de quelques tendons, leſquelles

ſont en partie cartilagineuſes ou, pour mieux dire, leſquelles ſont recouvertes de lames cartilagineuſes : ceux-ci different des non-articulaires, en ce qu'ils ſont humectés d'une ſynovie tendineuſe, dont nous parlerons en faiſant la deſcription des muſcles en particulier.

Les cartilages articulaires des vieux chevaux s'uſent ; ce dont on s'apperçoit aiſément en ouvrant les articulations : dans bon nombre de chevaux, en effet, il ne m'a pas été poſſible d'enlever avec le ſcalpel, de l'extrêmité des os, la plus mince lame cartilagineuſe ; j'ai même trouvé que les os étoient uſés, liſſes & polis.

J'ai toujours remarqué que les plaies d'articulation ſe guériſſoient plus facilement dans les vieux chevaux que dans les jeunes : l'expérience me l'a plus d'une fois démontré dans les cloux de rue, ſur l'os de la noix, dans l'articulation de cet os avec l'os du pied, dans l'articulation des os du genou & du graſſet.

Les cartilages non-articulaires, au contraire, ne s'uſent point, & quelques-uns ſont expoſés à s'oſſifier avec l'âge ; telles ſont la cloiſon du nez vers ſa partie ſupérieure, les cartilages du larynx, ceux des côtes, celui de l'omoplate ; mais les cartilages des oreilles, ne s'oſſifient jamais, & rarement celui du ſternum.

Cartilages (des) en particulier. Les cartilages articulaires étant les mêmes par-tout, il eſt inutile de revenir ſur leur deſcription : ce que nous en avons dit dans l'oſtéologie ſeche, en parlant des ſurfaces cartilagineuſes & de leur forme, eſt ſuffiſant pour en avoir une idée nette & préciſe.

Cartilages du pied. *Voyez* Pied.

CARTILAGINEUX, qui eſt de la nature du cartilage.

CASÉEUSE, qui tient du fromage.

CASTRATION, (la) qu'on pratique ſur les chevaux, a été juſqu'à préſent faite d'une maniere haſardeuſe, & preſque toujours par des gens qui n'ont aucune connoiſſance des parties qu'ils coupent. Cette opération s'exécute de trois manieres ; 1°. en biſtournant les teſticules du cheval, ce qui les fait tomber par une gangrene ; 2°. avec le feu ; 3°. avec des billots. Cette derniere eſt la plus uſitée, & voici comment on procede. Dès que les teſticules ſont hors du ſcrotum, l'opérateur les tire avec violence pour ne pas les laiſſer rentrer dans le bas-ventre, & applique ſur les côtés de chaque cordon, deux billots longs de quatre à cinq pouces, plus ou moins, & larges d'un pouce & plus, ſur leſquels on a répandu du vitriol, du ſublimé-corroſif, ou d'autres cauſti-

ques. Il embraſſe indiſtinctement avec ces deux billots, le nerf & les vaiſſeaux, ce qui occaſionne preſque conſtamment la fievre, des convulſions, & aſſez ſouvent la mort. D'ailleurs, on a coutume de laiſſer pendant trois ou quatre jours les teſticules, qui n'étant pas ſoutenues par le ſcrotum, tirent les cordons ſpermatiques, & excitent dans toute leur étendue un hérétiſme & une inflammation qui ſe communiquent au bas-ventre.

D'autres les coupent : ce qui eſt un peu mieux ; mais l'une & l'autre méthode eſt pernicieuſe. Je conſeille deux manieres de pratiquer la caſtration, leſquelles m'ont également réuſſi.

Pour exécuter la premiere, on commence par jetter le cheval par terre, du côté du montoir, puis on lui prend la jambe de derriere hors le montoir, avec une plate-longe, & on la lui paſſe par deſſous le col, afin de pouvoir ſaiſir les teſticules. On fait d'abord à l'un des deux une inciſion à la peau, juſqu'au corps du teſticule, puis on prend une aiguille courbe, dans le chas de laquelle on paſſe une ficelle cirée, que l'on introduit dans le cordon ſpermatique, à un travers de doigt au deſſus du teſticule que l'on coupe enſuite. Il faut avoir ſoin que la ficelle entre dans la ſubſtance du cordon ; pour deux raiſons ; la premiere, afin d'éviter de prendre dans la ligature le nerf ſpermatique, ce qui occaſionne une irritation du genre nerveux, & feroit périr le cheval. La ſeconde, parce que la ficelle ne ſçauroit s'échapper, ſoit dehors, ſoit dans le bas-ventre. Il eſt eſſentiel de laiſſer pendre un bout de cette ficelle, qui tombe par la ſuppuration ; l'autre teſticule ſe coupe de la même maniere. L'opération achevée, il faut laver la plaie avec du vin chaud, & en abandonner le ſoin à la nature.

Cette méthode de couper les chevaux eſt ſans contredit préférable à toutes les autres, parce qu'il n'en réſulte jamais d'accidens, qu'il n'y a preſque pas de douleur, & que les chevaux guériſſent promptement.

Dans l'autre maniere, on jette de même le cheval par terre, & après avoir attiré la jambe par deſſus le col, comme on l'a dit, on fait ſortir le teſticule, & on le coupe ſans précaution avec un biſtouri. On prend enſuite une pointe de feu que l'on applique ſur l'orifice du vaiſſeau qui ſaigne, on emporte l'autre de même. Cette opération finie, on lâche le cheval. Cette méthode qui eſt encore préférable à la premiere, demande cependant qu'on laiſſe le cheval trois jours à l'écurie, pour être ſûr que le coagulum eſt formé à l'ori-

fice de l'artere. J'ajouterai ici que je ne conçois pas comment on prend tant de précaution pour couper un cheval; car j'ai coupé nombre de chevaux ſans faire de ligature, & ſans appliquer le feu. Leur guériſon a été parfaite. Il eſt vrai qu'ils perdent du ſang; mais en périſſent-ils pour cela? J'ai des preuves du contraire: ſi ce malheur eſt arrivé, ce n'a pas été entre mes mains. Pourquoi ſeroit-il réſervé à d'autres opérateurs? Si j'avois un cheval de prix ſur lequel je ne puſſe pas opérer moi-même, je voudrois qu'on le coupât de cette maniere, pour être aſſuré de la guériſon de mon cheval.

CATARACTE, (la) maladie du cryſtallin. La cataracte eſt une opacité plus ou moins grande du cryſtallin, qui eſt tantôt blanche, tantôt jaune. La conſiſtance eſt quelquefois molle, quelquefois dure; ce qui a fait dire à quelque auteur, qu'une cataracte eſt plus ou moins dans ſon point de maturité. Les cataractes jaunes ont plus ou moins de conſiſtance que les blanches; & plus elles ſont blanches, plus elles ſont aiſées à extraire. Cette maladie vient pour l'ordinaire d'un épaiſiſſement de l'humeur aqueuſe, quelquefois à la ſuite d'un coup. Il eſt aiſé de reconnoître cette maladie en examinant le cheval en face à la ſortie d'une écurie, ou deſſous une porte-cochere; l'on voit un corps plus ou moins blanc que l'on appelle dragon.

Ce mal eſt preſque toujours incurable, non-ſeulement à cauſe de la difficulté de l'opération, mais même à cauſe des fréquentes contractions du muſcle retracteur.

CATARACTE (maniere d'opérer la); il y a deux manieres de faire cette opération: ſçavoir, par abaiſſement & par extraction. Toutes les deux ont de grandes difficultés: la premiere ſe fait en plongeant une petite aiguille (de la forme de celles qui ſont à ſéton) dans la cornée opaque vers le petit angle de l'œil, à deux ou trois lignes du ligament cilliaire: quand on eſt arrivé derriere le cryſtallin, on fend avec l'aiguille la capſule du cryſtallin, lequel ne tarde pas à en ſortir; on retourne enſuite l'inſtrument ſur ſon plat pour abaiſſer le cryſtallin, dans le fond de l'œil, derriere l'iris. Cette opération ſeroit très-aiſée, ſi dans les chevaux il n'y avoit point de muſcles retracteurs, & ſi le globe de l'œil n'étoit pas placé ſi avant dans le fond de l'orbite. L'opération faite, il n'eſt beſoin que d'un très-léger appareil, lequel conſiſte en des compreſſes ſimples, imbibées d'eau de roſes préparée par infuſion. L'une & l'autre de ces opérations ne peuvent s'exécuter qu'en jettant le cheval à terre.

Paſſons à l'autre maniere d'opérer : le cheval étant à terre, l'opérateur fera contenir par quelqu'un la paupiere ſupérieure, par le moyen d'un *ſpeculum oculi ;* tandis que de ſa main gauche, il aſſujettira lui-même la paupiere inférieure avec le pouce, & mettra le doigt index ſur la partie ſupérieure de la cornée tranſparente ; alors prenant ſon aiguille de la main droite, il fait ſon inciſion en commençant du côté du grand angle, ſi c'eſt du hors le montoir ; ou du petit angle, ſi c'eſt du montoir, obſervant ſur-tout de ne pas toucher avec l'inſtrument l'iris ou l'uvée. Si le cheval retire trop ſon œil dans le fond de l'orbite, & que l'on ne puiſſe pas exécuter l'opération, il ne faut pas plonger tout d'un coup ſon inſtrument dans l'œil, de peur que la cornée tranſparente étant affaiſſée par la ſortie de l'humeur aqueuſe, on ne vienne à toucher l'iris : pour cet effet, on doit introduire une ſonde cannelée deſſous la cornée, & ſe ſervir des ciſeaux, mais éviter, en coupant, de faire des dentelures, ce qui retarderoit la réunion : ceci exécuté, on éleve la cornée tranſparente, & l'on fait une inciſion tranſverſale à la membrane du cryſtallin ; on comprime alors légérement la partie ſupérieure de l'œil, afin de faciliter la ſortie du cryſtallin ; s'il eſt dur, ce que l'on appelle cataracte formée, il ſort à la premiere compreſſion, & tout entier : s'il eſt mol, on ſe ſervira d'une curete pour enlever ce qui peut reſter dans ſa membrane ; on abaiſſe enſuite la cornée, ce qui termine l'opération dont toute la difficulté conſiſte ſeulement dans la ſection de la cornée tranſparente ; il faut employer beaucoup de légéreté & de dextérité, & être attentif à ne point toucher l'iris : autrement, il ſurviendroit une forte inflammation.

On applique pour appareil des compreſſes quarrées, imbibées de vin miellé tiéde, que l'on aura paſſé dans un linge fin ; la derniere compreſſe ſera fenêtrée ; elle procurera deux avantages, 1°. celui d'empêcher que l'œil ne ſoit comprimé, 2°. de faciliter l'introduction de la liqueur ; ces compreſſes ſeront contenues par une grande bande que l'on appliquera comme pour le trépan, à l'exception que les croix ſe trouveront dans les parties circonvoiſines de l'orbite, pour éviter la compreſſion. Il faut avoir attention d'imbiber les compreſſes ſouvent : mais on ne levera l'appareil qu'au bout de huit jours, & l'on continuera le même panſement, juſqu'à parfaite guériſon. Il arrive ſouvent qu'après l'opération, même bien faite, l'on eſt obligé d'abandonner la cure, lorſque la contraction des muſcles retracteurs comprime le globe de l'œil, & que l'humeur vitrée eſt forcée de s'écouler par

l'ouverture. Dans ce cas, l'œil devient aride & ſe deſſéche. On peut prévenir cet accident qui naît des différentes contractions des muſcles, en fendant les ſalieres, & en coupant tous les muſcles qui vont juſqu'au nerf optique: il ſurvient, par cette inciſion, une très grande hémorrhagie & la perte preſque totale de l'action de ces muſcles; il arrive même un appauvriſſement à l'œil par la ſection de nombre de vaiſſeaux; mais en revanche, le cheval ne perd point la vue. J'ai tenté quelquefois cette opération de la cataracte, & elle ne m'a jamais réuſſi, qu'en me ſervant de ce moyen. Je fis la derniere en 1760, à Francfort, en préſence de M. Louis, Chirurgien en chef de l'Hôpital des Carmes, & de pluſieurs Eleves. En trois ſemaines, la plaie de la cornée tranſparente fut guérie, & en cinquante-quatre jours, celle de la plaie des ſalieres. Mais toutesfois que l'on viendra tenter l'opération de la cataracte par extraction, il faudra commencer par celle de la ſaliere : cette plaie ſe traite heureuſement avec le vin miellé dont on imbibe les compreſſes.

CAUSTIQUE. *Voyez* Feu potentiel.

CAUTERE, eſt l'application d'un cauſtique ; on entend auſſi par ce mot un ſéton. *Voyez* ce Mot.

CAVALLE ; c'eſt la femelle du cheval. *Voyez* Jument.

CAVALCADEUR, & ſelon quelques-uns Cavalcadour, écuyer qui enſeigne à monter à cheval : il n'eſt plus en uſage en ce ſens dans le manege ; mais on l'a retenu pour ſignifier l'Écuyer qui chez le Roi, chez les Princes & dans les Maiſons royales, commande les chevaux de la perſonne du Roi & des Princes. Ce mot ſignifie en Italie, des gens qui trotent des poulains en bardelle.

CAVALIER, eſt proprement dans le manege un homme qui eſt bien à cheval, qui le manie bien, qui entend les chevaux. En ce ſens il peut être appliqué aux Dames. On dit auſſi un bel homme de cheval.

CAVE, qui eſt creux.

CAVEÇON de cuir (le), eſpece de têtiere faite de gros cuir plat, qui ſe met à la tête d'un cheval, avec deux longes de corde aux deux côtés pour l'attacher dans les piliers. Il faut qu'un caveçon ſoit rembourré au haut de la têtiere, de peur de bleſſer un cheval au deſſus de la tête près des oreilles ; on le rembourre auſſi à l'endroit de la muſerolle, qui porte au deſſus du nez, de peur de lui écorcher cette partie, lorſqu'il donne dans les cordes.

CAVEÇON de fer (le), bande de fer tournée en arc, garnie de trois anneaux, montée de têtiere & de ſous-gorge.

Il y en a de tors, de mordans & de plats. Les caveçons plats ſont les meilleurs ; car les mordans qui ſont creuſés dans le milieu & dentelés par les côtés, écorchent le nez du cheval, à moins qu'on ne le faſſe armer d'un cuir. Le caveçon doit être placé un doigt plus haut que l'œil de la branche de la bride, afin qu'il n'empêche pas l'action du mors, ni l'effet de la gourmette.

M. Delabroue, & après lui M. le Duc de Neuvcaſtle, attribuent au caveçon de ſi grands avantages, que je me ſuis cru obligé de rapporter ici ce qu'ils en ont dit l'un & l'autre.

M. Delabroue dit: » que le caveçon a été inventé pour » retenir, relever, rendre légers, apprendre à tourner, & à » parer, aſſurer la tête & la croupe, ſans offenſer la bouche » ni la barbe, & auſſi pour ſoulager les jambes, les épaules » & les pieds de devant, & pour remédier aux fautes que » font les chevaux dreſſés qui ſe dérangent à l'école, parce » que la partie inférieure où ſe fait le principal appui de la » bride, eſt plus ſenſible que n'eſt l'endroit du nez où ſe » place le caveçon ; & en ôtant le caveçon, le cheval eſt » plus attentif aux effets de la bride, & par conſéquent plus » léger «.

Voici le ſentiment de M. le Duc de Neuvcaſtle : » le cave- » çon eſt pour retenir, relever, rendre léger, apprendre » à tourner, arrêter, aſſouplir le col, aſſurer la bouche, » placer la tête, la croupe, conſerver la bouche ſaine & en- » tiere, les barres & la place de la gourmette, plier ſes » épaules, les rendre ſouples de même que ſes bras, ſes » jambes, plier le col & le rendre ſouple. Un cheval ira » mieux enſuite, ayant quitté le caveçon, & aura de l'at- » tention à tous les mouvemens de la main ; il ne faut pas » tout faire avec le caveçon, mais il faut que la main de la » bride agiſſe avant le caveçon qui n'eſt qu'une aide pour la » bride.

» La longe de dedans du caveçon, attachée au pom- » meau de la ſelle, donne un beau pli au cheval, l'aſſure » & l'aſſujettit au véritable appui de la main, & le rend ferme » ſur les hanches, ſur-tout au cheval qui peſe ou qui tire à » la main, parce qu'il l'empêche d'appuyer ſur le mors. Le » caveçon appuyant par-tout également ſur la moitié du » nez, on a plus de priſe pour donner un plus grand pli, » & pour faire tourner le cheval, ce qui agit auſſi puiſſam- » ment ſur les épaules.

» Un cheval dreſſé ſans caveçon, ne ſera jamais dans cet

» agréable

» agréable appui que doivent avoir les braves chevaux, qui » eſt d'être égal, ferme & léger.

» Les branches de la bride ſont plus lentes à faire leurs » effets, & ſont ſi baſſes, qu'il ne reſte pas aſſez d'eſpace » pour tirer comme avec le caveçon. La bride peut à grand » peine tirer le bout du nez.

» Le caveçon & la bride ſont fort différens dans leurs » effets, par la différence qu'il y a de la bouche au nez. Si » vous tirez le caveçon en haut, les ongles tournés en avant, » cela hauſſe la tête du cheval; & ſi vous tirez la bride, » les ongles en haut, cela fait baiſſer ſeulement le nez du » cheval en bas, & encore plus ſi vous tenez la main baſſe » de la bride.

» En travaillant avec la bride ſeule, on peut facilement » ſe tromper, à moins que d'être bien ſçavant dans les dif- » férens effets des divers mouvemens de la main de la bride; » ainſi, il faut vouloir s'aveugler ſoi-même, ſi on ne veut » pas prendre un chemin ſi court & ſi aſſuré, comme » eſt celui du caveçon lié au pommeau & ſecondé de la » bride «.

Après le jugement que portent ces deux grands maîtres ſur les avantages & les effets du caveçon, il y auroit de la témérité à ne pas ſuivre une déciſion ſi reſpectable. La ſeule remarque que je trouve à propos de faire, c'eſt que je crois le caveçon très-excellent entre les mains d'un homme de cheval qui ſçait bien s'en ſervir; mais je crois en même temps qu'il eſt dangereux de le donner aux écoliers, parce que l'expérience nous fait voir que ceux qui ont été élevés dans les écoles où on ſe ſert de cet inſtrument, ont pour la plupart la main rude & déplacée, ce qui eſt occaſionné par la force majeure qu'on emploie pour le faire agir. E. D. C.

CAVERNEUSE, partie ſpongieuſe d'un eſpace en forme d'éponge.

CELLULAIRE (os). *Voyez* Subſtance des os.

CEPHALE. La tête.

CEPHALIQUE, qui a rapport à la tête.

CERCLE ou CORDON, éminence ou gouttière qui entoure le ſabot, & qui annonce un cheval qui a été boiteux; ou de fourbure ou d'efforts dans cette partie. *Voyez* Fourbure.

CEREBRAL, qui appartient à la cervelle.

CÉRUMEN ou HUMEUR cérumineuſe, eſpece de cire que filtrent certaines glandes: les glandes de l'oreille externe, ſituées aux environs de la membrane du tympan, produiſent un cérumen de la couleur jaunâtre; celles du fourneau en pro-

duiſent de noirâtre, toutes deux décrépitent ſur le feu, particuliérement cette derniere, mais elle ne s'enflamme pas avec tant d'aiſance que la premiere. L'on ſent aſſez les raiſons de ces deux phénomenes.

CÉRUMINEUX, qui eſt la nature de la cire.

CERVEAU (le), organe eſſentiel à la vie. Il eſt d'une figure ovalaire & arrondie ſupérieurement, un peu applatie inférieurement: il paroit comme partagé en deux parties égales par la faux: ces deux portions, priſes ſéparément, ont la forme d'un quart d'ovale; elles ſe diviſent chacune en trois lobes; 1°. un inférieur, arrondi en deſſous comme en deſſus, & porté ſur les anfractuoſités de l'os frontal; 2°. un moyen qui fait la partie moyenne du cerveau, & qui regarde les pariétaux; 3°. un ſupérieur moins allongé, plus ſéparé de ſon congénére & moins arrondi. C'eſt entre ces deux derniers lobes que ſe loge une partie du cervelet.

En conſidérant le cerveau dépourvu de toutes ſes membranes, l'on apperçoit différentes ondulations de forme vermiculaire. On leur a donné le nom de protubérances. Le cerveau eſt compoſé de deux ſubſtances; 1°. une qui eſt plus antérieure & griſâtre, nommée ſubſtance corticale ou cendrée; 2°. l'autre plus intérieure & en plus grande quantité, connue ſous le nom de ſubſtance médullaire. En général, de tous les viſceres, il n'en n'eſt pas qui ſoit auſſi mol que la cervelle. Pour examiner ces deux ſubſtances, il faut couper une portion de cerveau; l'on trouve alors la corticale qui a été regardée juſqu'ici comme glande, & la médullaire, comme un amas de vaiſſeaux blancs, deſtinés à charier le fluide qui a été ſéparé par la corticale.

On conſidere dans le cerveau des éminences & des cavités. En enlevant les deux parties du cerveau, ſéparées par la faux, on apperçoit une portion de ſubſtance blanchâtre, appellée corps calleux, lequel occupe la portion moyenne du cerveau. Si l'on fend légérement ce corps ſur ſes côtés, ou ſi on l'enleve tout entier, on conſidere dans ſa face interne une ligne ſaillante en forme de cloiſon: c'eſt le ſeptum lucidum, qui ſépare deux cavités déſignées ſous les noms de ventricules antérieurs, droit & gauche.

Le corps calleux étant ôté, on découvre une grande cavité, dans laquelle on diſtingue cinq éminences: les deux plus conſidérables ſont placées vers le bord des lobes inférieurs; elles ſont compoſées d'une ſubſtance corticale plus blanche que celle qui eſt à l'extérieur du cerveau, qui, dans ſon milieu, fait la baſe de la ſubſtance médullaire; les trois

autres éminences forment un arrondiſſement que l'on appelle voûte à trois piliers, l'un deſquels ſe réunit inférieurement avec le ſeptum lucidum dans cet endroit, c'eſt le moins conſidérable ; les deux autres ſitués ſupérieurement, ſe portent en arriere en ſe recourbant & en s'élargiſſant, & forment les cornes de belier, qui, en deſſous, produiſent les nerfs optiques. A côté de ces deux piliers, ſe voient deux bouquets de vaiſſeaux nommés plexus choroïde, accompagné de pluſieurs petits points glanduleux griſâtres, que l'on croit être deſtinés à filtrer l'humeur ſéreuſe qui humecte ces deux ventricules.

En détachant cette voûte par le pilier inférieur, & la renverſant en arriere, l'on apperçoit ſept éminences. Les deux plus conſidérables, qui font la partie moyenne du cerveau, ſont nommées corps cannelés, à cauſe de leurs figures ; deux autres éminences qui ſe préſentent au deſſus, portent le nom de nates, & ſont médullaires. Derriere celles-ci ſont ſituées deux petites protubérances qui font corps avec elles ; on les appelle teſtes ; elles ſont également médullaires, mais de deux tiers moins conſidérables. Entre les corps cannelés & les nates, ſe trouve une petite éminence nommée glande pinéale, laquelle eſt arrondie & un peu oblongue : elle ne paroit tenir qu'à un faiſceau de vaiſſeaux du plexus choroïde ; elle eſt très-dure & griſâtre ; ſi on la fend, on remarque pluſieurs petits vaiſſeaux ſanguins & des fibres blanchâtres. Au deſſous de cette glande ſe trouve un petit trou, nommé anus, qui verſe la ſéroſité des ventricules, dont nous avons parlé dans un troiſieme ventricule qui regne entre les nates ; cette liqueur s'épanche enſuite dans un quatrieme ventricule qui ſe trouve au deſſous de la moëlle allongée vers la glande pituitaire. Ce quatrieme ventricule eſt aſſez conſidérable & toujours rempli de ſéroſité.

Sur l'os ſphénoïde eſt placé un corps ſpongieux nommé glande pituitaire, de la groſſeur d'une aveline, il eſt enveloppé d'une très-grande quantité de vaiſſeaux ſanguins. J'ai vu dans un cheval cette glande n'être pas plus groſſe qu'un petit pois ; dans un autre, qui étoit immobile, la glande pinéale s'eſt trouvée auſſi groſſe qu'une feve, & ſquirrheuſe.

CERVELET (le), eſt cette maſſe qui eſt ſituée au deſſus du cerveau, & logée dans l'occipital. Sa figure eſt bien différente de celle du cerveau. Il eſt plus large ſur ſes côtés, reſſemblant à un pétoncle, arrondi ſupérieurement, applati inférieurement ; quoiqu'il ne ſoit point diviſé comme le cerveau, on y conſidere néanmoins trois parties bien diſ-

tinctes que l'on nomme lobes ; ſçavoir, un droit, un gauche & un moyen. Ce dernier, qui eſt le moins large, s'étend depuis l'entre-deux des lobes ſupérieurs du cerveau ; en partant de deſſus le corps de la moëlle allongée, il vient, en formant un demi-cercle, ſe recourber en arriere & en deſſous ſur le même corps de la moëlle allongée. Les lobes droit & gauche ſont arrondis ; de façon que le cervelet, dans ſa totalité, eſt plus large qu'il n'eſt long. Le cervelet extérieurement n'offre rien de remarquable. De même que le cerveau, il eſt compoſé de la ſubſtance corticale & de la ſubſtance médullaire ; cette premiere eſt plus conſidérable. En général, le cervelet eſt plus dur & plus ferme que le cerveau. Si l'on partage le cervelet par une coupe verticale dans toute l'étendue de ſon lobe moyen, juſqu'à la moëlle allongée, on conſidere, dans chaque portion, un arrangement ſymétrique de la ſubſtance corticale avec la médullaire, d'où réſulte la repréſentation d'un arbre dépourvu de ſes feuilles, ce qui lui a fait donner, par les anatomiſtes, le nom d'arbre de vie. Il eſt formé par la ſubſtance médullaire du cervelet qui, en s'entrelaçant avec la ſubſtance corticale, lui imprime cette figure. Au deſſous du cervelet, & de cette portion de ſubſtance médullaire qui ſert de baſe à l'arbre de vie, que l'on appelle pédicule du cervelet, ſe trouve une demi-gouttiere, qui n'eſt autre choſe que le troiſieme ventricule décrit plus haut.

CERVELLE, on entend par cervelle, cette maſſe moëlleuſe renfermée dans le crâne par les meninges ; on diſtingue cette maſſe en trois portions ; ſçavoir, le cerveau, le cervelet & la moëlle allongée.

CERVICAL, qui appartient au col, ainſi, on dit vertebres cervicales, arteres cervicales, &c.

CERVICALES, (vertebres cervicales). *Voyez* Col.

CHAINETTES. *Voyez* Bride.

CHALEUR. *Voyez* Couteau de chaleur.

CHAMBRE, ſe dit d'une cavité qui contient quelque humeur de l'œil.

CHAMBRIERE, long morceau de fer au bout duquel il y a un petit crochet avec lequel on raſſemble le charbon dans le foyer.

CHAMBRIERE, eſt une bande de cuir de cinq à ſix pieds de long, attachée au bout d'une canne de jonc raiſonnablement groſſe & longue, d'environ quatre pieds : cet inſtrument ſert à animer & à réveiller un cheval qui s'endort ou ſe retient, & à châtier celui qui refuſe d'aller en avant. La chambriere

eſt encore d'une grande utilité, pour dreſſer un cheval dans les piliers; mais il faut ſçavoir s'en ſervir à propos. On a banni le fouet des écoles bien réglées, parce qu'il peut cauſer des cicatrices aux feſſes & au ventre; on eſt pourtant quelquefois obligé d'y avoir recours, pour rendre ſenſible un cheval qui a le cuir dur, & pour lui faire craindre le châtiment.

CHAMOIS. *Voyez* (Corne de)

CHAMPIGNONS. On donne ce nom à des chairs baveuſes, molaſſes, qui ſurmontent une plaie; le remede eſt de les couper ou de les cautériſer.

CHANCRE. *Voyez* Aphte.

CHANCRE, ulcere de mauvaiſe qualité dont les bords de la peau paroiſſent avoir été coupés fraîchement avec les ciſeaux & duquel découle un pus ſéreux & en très-petite quantité.

CHANFREIN, eſt la partie preſque moyenne du devant de la tête.

CHANFREIN BLANC, autrement belle-face, eſt une marque qui regne le long du chanfrein du cheval, c'eſt-à-dire, depuis le front juſqu'au nez.

CHANFREIN, eſt auſſi l'armure du cheval qui couvre cette partie, quand il eſt ſous un cavalier armé de toutes pieces. Les Plumaſſiers le diſent pareillement d'un bouquet de plumes qu'on met ſur la tête des chevaux; & les Selliers, des pieces de cuir ou d'étoffes qui couvrent cette partie.

CHANGEMENS (des) de main, & de la maniere de doubler. Ce qu'on appelle communément changement de main, eſt la ligne que décrit un cheval, lorſqu'il va de droite à gauche, ou de gauche à droite. Et comme cette leçon eſt en partie fondée ſur la maniere de doubler, nous expliquerons d'abord ce que c'eſt que faire doubler un cheval. Le manege, regardé comme le lieu où l'on exerce les chevaux, doit être un quarré long; & la diviſion de ce quarré en pluſieurs autres plus ou moins larges, forme ce qu'on appelle doubler large, & doubler étroit.

Cette façon de doubler, ſoit large, ſoit étroit, ſuivant la volonté du cavalier, rend le cheval attentif aux aides, & prompt à obéir à la main & aux jambes; mais le difficile de cette action eſt de tourner les épaules au bout de la ligne du quarré, ſans que la croupe ſe dérange (1); il faut

(1) Il eſt de toute impoſſibilité que la croupe ne ſe dérange pas.

pour cela, en tournant au bout de chaque ligne du quarré ; former un quart de cercle avec les épaules, & que les hanches demeurent dans la même place. Dans cette action, la jambe de derriere de dedans, doit reſter dans une place, & les trois autres jambes ; ſçavoir, les deux de devant, & la jambe de derriere de dehors, tournent circulairement autour de celle de derriere de dedans, qui ſert comme de pivot. Lorſque les épaules ſont arrivées ſur la ligne des hanches, on continue de paſſager droit dans les talons, juſqu'à l'autre coin du quarré, & cette leçon ſe répete au bout de chaque ligne, excepté dans les coins où les angles du quarré ſont formés par la rencontre des deux murailles. Alors ce ſont les hanches qui doivent ſuivre les épaules par où elles ont paſſé, c'eſt-à-dire, par l'angle du coin, & cela dans le temps qu'on tourne les épaules ſur l'autre ligne.

C'eſt du quarré dans les quatre coins & dans le milieu du manege qu'on tire toutes les proportions qui s'obſervent dans les maneges bien réglés, & qui ſervent à garder l'ordre qu'il faut tenir dans les changemens de mains, larges & étroits, dans les voltes & dans les demi-voltes ; car quoique quelques hommes de cheval négligent cette régularité, il n'eſt pas à propos de les imiter dans une pratique contraire à la juſteſſe.

Il y a des changemens de mains, larges, & des changemens de mains, étroits, des contre-changemens de mains, & des changemens de mains, renverſés.

Le changement de mains, large, eſt le chemin que décrit le cheval d'une muraille à l'autre, ſoit d'une piſte, ſoit de deux piſtes, ſur une ligne oblique.

Les deux lignes du changement de mains, larges de deux piſtes, dans le plan de terre, donneront l'idée de la proportion que l'on doit obſerver pour changer large.

Il eſt à remarquer que lorſqu'on change de main de côté, de deux piſtes, la tête & les épaules doivent marcher les

---

autrement le cheval ne ſeroit pas dans ſon à plomb, ôtez le cheval de devant lui, le reſte eſt faux ; un cheval qui prend un coin perd ſon aſſiette preſqu'entiérement ſi vous mettez l'épaule en dedans, ce qui ne ſe fait guere que la tête ne ſuive. On doit donc, dans le même temps que l'on fait agir le devant, faire agir le derriere pour qu'il puiſſe prendre le coin d'une maniere plus marquée ; je ne ſçais d'où vient cette grande attention que l'on a à marquer ces coins ; il n'exiſte pas d'angle dans le manege ; celui-là en approchera le plus, c'eſt-à-dire, qui les prendra le mieux, ſortira plus de l'équilibre, & ruinera davantage le cheval.

premieres, & dans la même poſture qu'à la croupe au mur, avec cette différence pourtant, que dans le changement de main, le cheval doit marcher en avant à chaque pas qu'il fait; ce qui donne beaucoup de liberté à l'épaule de dehors, & tient le cheval dans une continuelle obéiſſance pour la main & pour les jambes.

Le changement de main, étroit, ſe prend depuis la premiere ligne du doubler étroit, & va ſe terminer à la muraille ſur une ligne parallele à celle du changement de main-large. Quelques cavaliers confondent mal-à-propos la demi-volte avec le changement de main étroit.

A la fin de chaque changement de main, ſoit large, ſoit étroit, il faut que les épaules & les hanches arrivent enſemble, ce qu'on appelle, fermer le changement de mains; en ſorte que les quatre jambes du cheval ſe trouvent ſur la ligne de la muraille, avant que de reprendre à l'autre main.

Le contre-changement de mains eſt compoſé de deux lignes; la premiere eſt le commencement d'un changement de mains, large; & lorſque le cheval eſt arrivé au milieu de la place, au lieu de continuer d'aller à la même main, il faut marcher droit en avant deux ou trois pas; & après lui avoir placé la tête à l'autre main; on le ramene ſur une ligne oblique, pour arriver ſur la ligne de la muraille que l'on vient de quitter; & on continue d'aller à la main, où l'on étoit avant que de changer.

Le contre-changement de mains, renverſé, ſe commence comme le contre-changement de mains; & dans le milieu de la ſeconde ligne oblique, au lieu d'aller juſqu'au mur, on renverſera l'épaule pour ſe retrouver à l'autre main.

Tous ces différens maneges de changemens de mains, contre-changemens & renverſement d'épaules, ſont faits pour empêcher les chevaux d'aller par routine; c'eſt le défaut de ceux qui manient plus de mémoire, que par la main & les jambes. E. D. C.

CHANGER UN CHEVAL, ou CHANGER DE MAIN, c'eſt tourner & porter la tête d'un cheval d'une main à l'autre, de droite à gauche, ou de gauche à droite. Il ne faut jamais changer un cheval, qu'on ne le chaſſe en avant, en faiſant le changement de main; & après qu'on l'a changé, on le pouſſe droit pour former un arrêt. Pour laiſſer échapper un cheval de la main, il faut tourner en bas les ongles du poing de la bride. Pour le changer à droite, il faut les tourner en haut, portant la main à droite. Pour le changer à gauche, il faut les tourner en bas & à gauche; & pour arrê-

ter le cheval, il faut tourner les ongles en haut, & lever la main; quand on apprend à un cheval à changer de main, que ce ſoit d'abord au pas, & puis au trot & au galop.

CHAPELET, paire d'étrivieres garnies de leurs étriers, & ajuſtées au poing du cavalier; il les attache au pommeau, par le moyen de la ſelle, par une maniere de boucle de cuir qui les joint en haut, & qu'on appelle la tête du chapelet. Cela lui épargne la peine de les allonger ou de les raccourcir, quand il veut monter à cheval, ou en changer.

CHAPERON, ſignifie le fond qui termine l'embouchure à écache, & toutes les autres qui ne ſont pas à canon, & qui aſſemblent l'embouchure avec la branche du côté du banquet: aux embouchures à écache le chaperon eſt rond, & il eſt ovale aux autres: ce qui s'appelle chaperon dans ces ſortes d'embouchures, eſt appellé fonceau dans les embouchures à canon.

CHARBON, petite marque noire qui reſte d'une plus grande, dans les creux des coins du cheval, environ vers les 7 ou 8 ans. Lorſque le creux ſe remplit, & que la dent devient unie & égale, le cheval s'appelle raſé. Ce mot n'eſt en uſage que dans quelques provinces.

CHARGE. Cataplaſme, appareil ou onguent fait de miel, de graiſſe de térébenthine: on l'appelle alors emmiellure, & quelquefois de lie de vin & d'autres drogues, & on l'appelle alors rémolade. Ces deux eſpeces de cataplaſmes ſervent aux maréchaux à guérir les foulures, les enflures ou autres maladies des chevaux, procédant de quelque travail ou effort violent, lorſqu'on les applique ſur les parties offenſées, ou qu'on les en frotte; mais pour s'en ſervir utilement, il faut diſtinguer de quelle nature eſt la groſſeur, car un remede ne ſçauroit être bon à toutes ſortes de maladies.

CHARNIERE, mouvement des os. *Voyez* Connexion des os.

CHARLATAN. On appelle ainſi cette engeance vénimeuſe qui, avec leurs prétendus ſecrets antifaſcineux, électuaires, poudre, onguent, élixir, &c. trompe le public, trop crédule, en gagnant ſon argent. La médecine, la chirurgie, la maréchallerie fourmillent de ces ſortes de gens, qui, ſemblables à des inſectes éphemeres, ne ſont que relever l'éclat des gens de mérite.

CHARPIE, débris d'un morceau de linge dont on ſe ſert pour panſer les plaies.

CHATOUILLER de l'éperon, c'eſt s'en ſervir légérement.

CHARBONNÉ, gris charbonné eſt un poil gris.

CHARGÉ, D'ÉPAULES, DE GANACHE, DE CHAIR, ſe dit d'un cheval dont les épaules & la ganache deviennent trop groſſes, & de celui qui engraiſſe trop.

CHARNU, ſe dit du jarret du cheval; expreſſion très-mauvaiſe.

CHASSER ſon cheval en avant, c'eſt le déterminer à avancer quand il héſite, ou qu'il veut ſe retenir.

CHASSIE, épaiſiſſement de l'humeur des paupieres, qui porte ce nom, le remede eſt de laver ſouvent avec de l'eau tiede.

CHATAIGNES, (les) portions de cornes ſituées en dedans de l'avant-bras, & en dedans du canon de derriere. Cette eſpece de corne eſt d'une ſubſtance différente de celle des ſabots; elle eſt plus compacte & plus mollaſſe. C'eſt à cette partie que vont ſe terminer pluſieurs bandes aponevrotiques & cellulaires; car en enlevant la peau dans cet endroit, on remarque un tiſſu conſidérable de ces parties qui, quand on les tire, entraînent avec elles l'enveloppe membraneuſe, cutanée & cellulaire.

Ce que nous venons de dire des châtaignes convient à la portion de corne du fanon.

CHATIN, c'eſt une nuance du poil bai, tirant ſur la couleur des châtaignes. *Voyez* Poils.

CHATIER un cheval, c'eſt lui donner des coups de gaules ou d'éperons, quand il réſiſte à ce qu'on demande de lui. On peut le châtier à propos ou mal-à-propos, cela dépend du diſcernement & de la ſcience du cavalier.

CHATIMENT. Les aides n'étant qu'un avis qu'on donne au cheval, qu'il ſera puni, s'il ne répond pas à leur mouvement, les châtimens ne ſont par conſéquent que la punition qui doit ſuivre de près la déſobéiſſance du cheval à l'avis qu'on lui donne: mais il faut que la violence des coups ſoit proportionnée au naturel du cheval; car ſouvent les châtimens médiocres, bien jugés & faits à temps, ſuffiſent pour rendre un cheval aiſé & obéiſſant: d'ailleurs, on a l'avantage de lui conſerver, par ce moyen, la diſpoſition & le courage de rendre l'exercice plus brillant, & de faire durer long-temps un cheval en bonne école.

On emploie ordinairement trois ſortes de châtimens, celui de la chambriere, celui de la gaule, & celui des éperons.

La chambriere eſt le premier châtiment dont on ſe ſert pour faire craindre les jeunes chevaux, lorſqu'on les fait trotter à la longe. Elle eſt la premiere leçon qu'on doit leur

donner, comme nous l'expliquerons dans la ſuite. On ſe ſert encore de la chambriere pour apprendre à un cheval à piaffer dans les piliers : on s'en ſert auſſi pour chaſſer en avant les chevaux pareſſeux qui ſe retiennent & s'endorment ; mais elle eſt abſolument néceſſaire pour les chevaux rétifs & ceux qui ſont ramingues & inſenſibles à l'éperon, parce qu'il faut remarquer que le propre des coups qui fouettent, lorſqu'ils ſont bien appliqués à temps, eſt de faire beaucoup plus d'impreſſion, & de chaſſer bien plus un cheval malin, que ceux qui le piquent, ou qui le chatouillent.

On tire de la gaule deux ſortes de châtimens ; le premier, lorſqu'on en frappe un cheval vigoureuſement derriere la botte, c'eſt-à-dire, ſur le ventre & ſur les feſſes, pour le chaſſer en avant ; le ſecond châtiment de la gaule, c'eſt d'en appliquer un grand coup ſur l'épaule d'un cheval qui détache continuellement des ruades par malice, & ce châtiment corrige plus ce vice, que les éperons auxquels il n'obéira que lorſqu'il les craindra & les connoîtra.

Le châtiment qui vient des éperons, eſt un grand remede pour rendre un cheval ſenſible & fin aux aides ; mais ce châtiment doit être ménagé par un homme ſage & ſçavant : il faut s'en ſervir avec vigueur dans l'occaſion, mais rarement, car rien ne déſeſpere & n'avilit plus un cheval que les éperons trop ſouvent & mal-à-propos appliqués.

Les coups d'éperons doivent ſe donner dans le ventre, environ quatre doigts derriere les ſangles, car ſi l'on appuyoit les éperons trop en arriere, c'eſt-à-dire, dans les flancs, le cheval s'arrêteroit & rueroit, au lieu d'aller en avant, parce que cette partie eſt trop ſenſible & trop chatouilleuſe : & au contraire, ſi on les appuyoit dans les ſangles (défaut de ceux qui ont la jambe raccourcie & tournée trop en dehors) alors le châtiment ſeroit inutile & ſans effet.

Pour bien donner des éperons, il faut approcher doucement le gras des jambes, enſuite appuyer les éperons dans le ventre. Ceux qui ouvrent les jambes & appliquent les éperons d'un ſeul temps, comme s'ils donnoient un coup de poing, ſurprennent & étonnent un cheval, & il n'y répond pas ſi bien que lorſqu'il eſt prévenu & averti par l'approche inſenſible du gras des jambes. Il y en a d'autres qui, avec des jambes ballantes, chatouillent continuellement le poil avec les éperons, ce qui accoutume un cheval à quoailler, c'eſt-à-dire, à remuer ſans ceſſe la queue en marchant. Action fort déſagréable pour toutes ſortes de chevaux, & encore plus pour un cheval dreſſé.

Il ne faut pas que les éperons ſoient trop pointus pour les chevaux rétifs & ramingues ; au lieu d'apporter remede à ces vices, on y en ajouteroit d'autres. Il y en a qui, lorſqu'on les pince trop vertement, piſſent de rage ; d'autres ſe jettent contre le mur, d'autres s'arrêtent tout-à-fait, & quelquefois ſe couchent par terre. Pour accoutumer aux éperons les chevaux qui ont ces vices, il ne faut les appliquer qu'après la chambriere, & dans le milieu d'un partir de main.

L'aide du pincer délicat de l'éperon devient auſſi châtiment pour certains chevaux qui ſont très-fins aux aides, & même ſi ſenſibles qu'il faut ſe relâcher tout-à-fait & ne point ſe roidir ſur eux, car autrement, ils feroient des pointes & des élans : ainſi le pincer, quelque délicat qu'il ſoit, produit le même effet ſur ces ſortes de chevaux, & même un plus grand, que les coups d'éperons bien appliqués ne pourroient faire ſur ceux qui n'ont qu'une ſenſibilité ordinaire.

Il faut bien connoître le naturel d'un cheval pour ſçavoir faire un bon uſage des châtimens, en les proportionnant à la faute qu'il fait & à la maniere dont il les reçoit ; afin de les continuer, de les augmenter, de les diminuer, & même de les ceſſer ſelon ſa diſpoſition & ſa force : & il ne faut pas prendre toutes les fautes qu'un cheval fait pour des vices : puiſque la plupart du temps, elles viennent d'ignorance, & ſouvent de foibleſſe.

On doit aider & châtier ſans faire de grands mouvemens ; mais il faut beaucoup de ſubtilité & de diligence ; c'eſt dans le temps que la faute eſt commiſe, qu'il faut employer les châtimens, autrement ils ſeroient plus dangereux qu'utiles ; ſur-tout il ne faut jamais châtier un cheval par humeur & en colere, mais toujours de ſang froid : enfin, l'on peut dire que le ménagement des aides & des châtimens, eſt une des plus belles parties de l'homme de cheval. E. D. C.

CHATOUILLEUX à l'éperon, ſe dit d'un cheval qui, au lieu d'obéir à l'éperon, & d'aller en avant, pouſſe ſon flanc contre l'éperon, & ne veut point avancer.

CHATRER. *Voyez* Caſtration.

CHAUDE, ſe dit de la miſe du fer au feu ; on donne à ſon fer deux, trois, quatre, &c. autant de chaudes qu'il eſt convenable. En général, on ne met ſon lopin au feu que deux ou trois fois pour en faire un fer achevé.

CHAUFFER, c'eſt tirer le ſoufflet.

CHAUSSÉ trop haut, cheval dont les balzanes montent juſques vers les genoux & vers les jarrets ; ce qui paſſe pour

un indice malheureux ou contraire à la bonté du cheval. *Voyez* Balzane.

CHEVAL, CABALLUS (1), *habitat in* Europâ & Orientè, *Hoſpitatur extrà Tropicos.*

Animal generoſum, ſuperbum, fortiſſimum in currendo, portando, trahendo, aptiſſimum equitando, curſu, furens; ſylvis delectatur, poſteriora curat, caudâ Canopes Tabanoſque abigit; alterum ſcalpit, pullum injuriæ obnoxium reponit; hinnitu ſocium vocat; dormit poſt noctem; calcitrando pugnat; ſudans ſe volutat; vegetabilia edit bove propiùs, ſemina diſſeminat; ſtercus incaleſcit, cyſtide felleâ caret; non vomit; Equuleus Hyppomane natus pedibus elongatis; lœditur globulo auris, acicula pedis, naſi capiſtro. Dentibus ſebo illitis, Padi herba, Phellandrii, curculione, Conope irritante. Laborat hernia mediaſtini, polypo cordis, ortopnœâ, Œſtro Bovis, nanaſali, hæmorrhoidali ſcabie, tartaroque pedum, Bubone colli; Hyppocomiâ inſtruitur. Edit impunè Aconitum. Utero gerit 290 diebus, placenta non fixa. Laniarios dentes quinto anno acquirit.

Le cheval (2) eſt, ſans contredit, le plus utile des animaux ſoumis à l'empire de l'homme; nous avons pour premier garant de ſes grandes qualités, l'eſtime générale dans laquelle il a toujours été : cette eſtime a été porté anciennement à un degré ſi haut, qu'on a accordé à un dieu puiſſant du paganiſme (3) l'avantage de l'avoir créé pour le bonheur de la terre; on l'a enſuite aſſocié en quelque façon à la nature humaine, en ſuppoſant un peuple moitié homme & moitié cheval (4). La religion païenne l'a attelé au char de ſes plus

---

(1) *Syſtema Naturæ.*

(2) Le Parfait Maréchal.

(3) Neptune fait ſortir le cheval de terre d'un coup de ſon trident dans ſa diſpute avec Minerve, au ſujet de la ville d'Athenes.

Primus ab æquoreâ percuſſus cuſpide lacis,
Theſſalius ſonipes bellis ferialibus omen,
Exiluit.

LUCAIN, PHARSALE.

Fudit equum magno tellus percuſſa tridenti.

VIRGILE, *Géorgic*, LIV. I.

(4) On appelloit ces peuples les Centaures, on a feint qu'ils étoient moitié homme & moitié cheval; mais la vérité eſt que les Theſſaliens ont été les premiers en Grece qui ont commencé à monter ſur des chevaux

grands dieux (1): les auteurs des romans les plus célebres lui ont fait partager les plus grandes actions de leur héros: (2) les Poëtes lui ont donné des aîles en pluſieurs occaſions (3), & l'ont honoré de la plus haute place au Parnaſſe, ſéjour des Muſes (4). Nous trouvons dans l'hiſtoire des chevaux célebres, dont le nom & les actions ont paſſé à la poſtérité (5): & la nobleſſe actuellement encore n'a pas deplus beaux titres que ceux qu'on emprunte du nom de cet animal (6). En effet, il force à la reconnoiſſance par tous les biens dont il nous fait jouir, & pour les agrémens infinis qu'il nous procure: il ſert à la pompe & à la magnificence des rois: leur ſûreté, leur vie même lui eſt confiée. De quelle néceſſité n'eſt-il point à la guerre, tant pour la défenſe de ſes maîtres, que pour leur fournir tous les ſecours néceſſaire. Il rompt par ſa diligence les meſures des ennemis: il aide au Général à donner ſes ordres: il s'anime, il combat: auſſi bon citoyen dans l'intérieur de l'état, il y diſtribue les denrées de toute eſpece par terre & par eau; enfin, il ſert au commerce mutuel des peuples d'un même continent auſſi eſſentiellement que le vaiſſeau: cette machine admirable l'entretient au travers des mers, d'un continent à l'autre.

& à les dompter, & que les premiers qui les ont vus à cheval, les ont pris pour des monſtres, moitié homme & moitié cheval; ce qui leur a fait donner le nom de Centaures.

(1) Le char du Soleil, celui de Pluton & celui de Neptune, ſont tirés par des chevaux, ſuivant la Fable

(2) Bucyphius, Arion, les chevaux de Caſtor & Pollux, les chevaux d'Achille dans Homere, nommés Balie & Xantes; ceux de Pallas, fils d'Evandre, dans Virgile.

(3) Le cheval de Perſée, de Bellorophon, qui eſt le même que Pégaſe.

(4) Cheval aîlé, placé au ſommet du Parnaſſe.

(5) Le cheval de Darius qui le fit élire Roi: le cheval d'Alexandre, nommé Bucéphale, qui combattoit avec Alexandre, qui lui fit de magnifiques funérailles, & fit bâtir une ville en ſon honneur. L'Empereur Néron fit nommer ſon cheval Conſul, & Caligula faiſoit manger le ſien à ſa table.

(6) Les dignités de Connétable, de Chevalier & d'Ecuyer, tirent leur origine du cheval. Le mot de Connétable ſignifie Chef d'écurie: le terme de Chevalier, c'eſt-à-dire, homme de cheval, eſt très-ancien; les Chevaliers Romains étoient le ſecond ordre de la république Cet ordre a commencé du temps de Romulus: les Rois ont depuis nommé Chevaliers ceux à qui ils ont accordé des ordres, & la haute nobleſſe prend ce titre dans tous ſes actes notoriaux. Le titre d'Ecuyer eſt

C'eſt pour remplir tous ces uſages différens que la ſage nature ſemble avoir conſidérablement varié la figure, la taille, & même les inclinations des chevaux. On en voit de grands & épais qui ne ſemblent deſtinés qu'à tirer des voitures proportionnées à leur volume: d'autres de moindre taille, mais traverſés, doivent porter les fardeaux. Parmi ceux-ci, les plus nobles ſont excellens pour des voitures légeres; c'eſt dans cette eſpece que ceux qui ſont moins épais, & qui commencent à tirer ſur la fin, ne reſpirent que la guerre: les plus nobles & les plus diſtingués ſont faits pour les Généraux, les Officiers & les Chaſſeurs; on en voit de tailles inférieures, appellés doubles bidets, tranquilles & marchant aiſément, qui offrent leurs ſervices aux voyageurs, aux femmes & aux tireurs. Les bidets ſe préſentent pour ſervir à des courſes utiles & ſouvent réiterées, au tranſport des proviſions & marchandiſes, enfin, les plus petits d'entr'eux paroiſſent naturellement deſtinés à accoutumer les enfans à un exercice ſalutaire. Si la vie de cet animal nous eſt ſi précieuſe, ſa mort même ne nous ôte pas tous les avantages que nous pouvons en retirer.

La domeſticité (1) du cheval eſt ſi ancienne, qu'on ne trouve plus des chevaux ſauvages dans toutes les parties de l'Europe. Ceux que l'on voit par troupes en Amérique, ſont des chevaux domeſtiques & européens d'origine, que les Eſpagnols y ont tranſportés, & qui s'y ſont multipliés; car cette eſpece d'animaux manquoit au nouveau Monde, ainſi que les Eſpagnols le remarquerent d'abord par la frayeur des Mexicains & des Péruviens qui, les voyant montés ſur des chevaux, les prirent pour des dieux. Ces animaux ſe ſont très-bien multipliés dans ce climat. On en voit quelquefois dans l'Iſle de Saint-Domingue des troupes de plus de cinq cens qui courent tous enſemble. Lorſqu'ils apperçoivent un homme, ils s'arrêtent; l'un deux s'approche à une certaine diſtance, ſouffle des naſeaux, prend la fuite, & tous les autres le ſuivent.

Ces animaux, quoique rendus à la nature, paroiſſent,

---

actuellemant un titre de nobleſſe depuis 1579; c'étoit autrefois celui qui portoit l'écu, autrement le bouclier du Chevalier; celui qui a le gouvernement d'une écurie chez les Rois, les Princes & chez les gens de grande condition, ſe nomme Ecuyer. La profeſſion même de marchand de chevaux eſt libre, & ne déroge point.

(1) Dictionnaire d'Hiſtoire Naturelle.

dit-on, avoir dégénéré, & être moins beaux que ceux d'Eſpagne, quoiqu'ils ſoient de cette race. Peut-être ce climat leur eſt-il moins favorable pour l'élégance de la forme. Quoi qu'il en ſoit, ces chevaux ſauvages ſont beaucoup plus forts, plus légers & plus nerveux que la plupart des chevaux domeſtiques : ils ont, dit M. de Buffon, ce que donne la nature, la force & la nobleſſe ; les autres n'ont pas ce que l'art peut donner, l'adreſſe & l'agrément.

Le naturel de ces animaux n'eſt point féroce ; ils ſont ſeulement fiers & ſauvages. Ils prennent de l'attachement les uns pour les autres ; ils ne ſe font point la guerre entr'eux, & vivent en paix, parce que leurs appétits ſont ſimples & modérés, & qu'ils ont aſſez pour ne ſe rien envier.

Les habitans de l'Amérique prennent les chevaux ſauvages dans les lacs de cordes qu'ils tendent dans les endroits que ces animaux fréquentent: ſi le cheval ſe prend par le col, il s'étrangle lui-même, ſi on n'arrive pas aſſez-tôt pour le ſecourir. On attache l'animal fougueux à un arbre, & en le laiſſant deux jours ſans boire ni manger, on le rend docile ; & même avec le temps, il devient ſi peu farouche, que s'il ſe trouve dans le cas de recouvrer ſa liberté, il ne devient plus ſauvage, & ſe laiſſe reprendre par ſon maître. La plus noble conquête, dit M. de Buffon, que l'homme ait jamais faite, eſt celle de ce fier & fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre & la gloire des combats. Auſſi intrépide que ſon maître, le cheval voit le péril & l'affronte. Il ſe fait au bruit des armes : il l'aime, il le cherche, & s'anime de la même ardeur ; il partage auſſi ſes plaiſirs à la chaſſe, aux tournois & à la courſe. Il brille & il étincelle, mais docile autant que courageux, il ne ſe laiſſe point emporter à ſon feu ; il ſçait réprimer ſes mouvemens : non-ſeulement il fléchit ſous la main de celui qui le guide, mais il ſemble conſulter ſes deſirs ; & obéiſſant toujours aux impreſſions qu'il en reçoit, il ſe précipite, ſe modére ou s'arrête, & n'agit que pour y ſatisfaire. C'eſt une créature qui renonce à ſon être, pour n'exiſter que par la volonté d'un autre, qui ſçait même la prévenir ; qui, par la promptitude & la préciſion de ſes mouvemens, l'exprime & l'exécute ; qui ſent autant qu'on le deſire, & ne rend qu'autant qu'on veut ; qui, ſe livrant ſans réſerve, ne ſe refuſe à rien, ſe ſert de toutes ſes forces, s'excede, & même meurt pour mieux obéir. En un mot, la nature lui a donné une diſpoſition d'amour & de crainte pour l'homme, avec un certain ſentiment de ſervices que nous pouvons lui rendre ; & ce ſo-

lipéde connoit moins ſon eſclavage que le beſoin de notre protection.

Cheval, (conformation générale du) le cheval conſidéré extérieurement ſe diviſe en trois parties ; ſçavoir, en avant-main, en corps & en arriere-main.

L'avant-main renferme la tête, le col, le devant du poitrail, le garot & les jambes de devant.

Le corps comprend le dos, les reins, le deſſous du poitrail, les côtes, le ventre, les flancs, les parties de la génération.

L'arriere-main comprend la croupe, la queue, le fondement, la nature dans la jument, les hanches, les feſſes & les jambes de derriere.

La tête comprend la nuque, le toupet, les oreilles, la face dans laquelle on trouve le front, les ſalieres, les ſourcils, les paupieres, les cils, le grand angle, le petit angle, les yeux, les onglets, le nez, le chanfrein, les naſeaux, la bouche, la levre ſupérieure, la levre inférieure, la commiſſure de la bouche, le menton, les barbes, les joues, la ganache, l'auge & les avives.

Le col comprend le col proprement dit, le goſier, l'encolure & la criniere.

Le devant du poitrail comprend l'os de la poitrine, la foſſette & les aiſſelles.

Le garot eſt formé d'une ſeule partie.

Les jambes de devant ſont compoſées de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, des ars, du coude, de la châtaigne, du nerf, du boulet, du fanon, du paturon, de la couronne, du ſabot, compoſé de la muraille & de la ſole. La muraille ſe diviſe en muraille de la pince, muraille des quartiers, & muraille des talons ; la ſole comprend la ſole de la pince, la ſole des quartiers, la ſole des talons, & la fourchette.

Le corps comprend le dos, les reins, les côtes, le ventre, les flancs, le fourreau, les mamelles, la verge, les bourſes dans les chevaux, & dans les jumens la nature, les hanches, les feſſes, la pointe de la feſſe.

La cuiſſe comprend le plat du dehors, le plat du dedans, l'aîne, le graſſet, la jambe proprement dite, le jarret, dans lequel le pli du jarret & la pointe, le canon, le nerf & le reſte, comme à la jambe de devant.

Dans le cheval bien fait, l'attitude de la tête & de l'encolure contribue beaucoup à relever la beauté du cheval & à lui donner un noble maintien.

La tête doit être ſéche, petite, placée obliquement, ſemblable à celle de la diagonale d'un rectangle qui auroit, par exemple,

exemple, neuf pouces de hauteur ſur trois pouces de largeur. La nuque doit être un peu élevée & arrondie, afin de donner plus de grace au cheval. Les oreilles doivent être petites & placées perpendiculairement ſemblant ſe rapprocher l'une de l'autre; le front doit être renverſé, les ſalieres doivent être pleines, repréſentant une ſurface unie, & non bombée; les paupieres doivent être bien relevées vers l'orbite, découvrant aiſément le globe de l'œil. Les yeux doivent être ſaillans, débordant de l'orbite de preſque toute la vitre, ce qui les fait paroître gros, ce que l'on remarque en regardant de profil; l'onglet pour être bien placé, ne doit point ou preſque point paroître. Le chanfrein doit être convexe & ſe ſuivre avec le front, ce que l'on appelle buſqué ou moutonné; les naſeaux doivent être bien fendus, la bouche petite, les commiſſures rentrant en dedans, les levres arrondies, bien appliquées ſur les bords alvéolaires, & dont les bords tranchans paroiſſent rentrer en dedans. Le menton doit être arrondi & comme détaché de la levre inférieure, les joues doivent être plates & non convexes; la ganache bien évidée, & ouverte à peu-près de la largeur de la mâchoire ſupérieure: les avives doivent être petites, preſqu'inſenſibles au tact pour faciliter le mouvement de la tête. L'encolure doit être charnue, bien relevée, ne laiſſant appercevoir aucune dépreſſion, ſi ce n'eſt dans l'endroit des jugulaires, ce qui fait bien diſtinguer le goſier. Le devant du poitrail doit être plat & large, le deſſous arrondi, le garot un peu arrondi & de niveau avec l'encolure, & en déclinant vers le dos. L'épaule doit être ſenſible à la vue, c'eſt-à-dire, que l'on ſente aiſément ſon articulation avec le bras, que l'on diſtingue le défaut de l'épaule, & qu'elle paroiſſe au coup-d'œil détachée de la poitrine, & peu charnue.

Le bras doit être charnu & au niveau de l'épaule, que le coude ſoit ſenſible, l'avant-bras nerveux & repréſentant un cône renverſé & comme diſſéqué, le genou ſec, de façon que l'on y diſtingue, pour ainſi dire, les os qui le compoſent. Le canon doit être auſſi ſec avec la peau collée ſur l'os, de maniere que l'on diſtingue les tendons vulgairement appellés nerfs, tant de devant que de derriere; ceux-ci doivent être détachés du canon, & ſéparés entr'eux. Le boulet doit être un peu ſaillant ſur les côtés, & uni ſur le devant. Le fanon doit ſe terminer en pointe, le paturon bien évidé & ſec. La couronne moins large que la partie ſupérieure du ſabot. Celui-ci doit être petit, & la ligne d'inclinaiſon ou la pente de la muraille doit être la diagonale du quarré de la

perpendiculaire que l'on tireroit de la couronne au bord du ſabot ſur le terrein, ou ce qui eſt le même, l'hippotenuſe d'un triangle rectangle iſocele, dont un des côtés ſeroit cette perpendiculaire. La ſole doit être creuſe, & la fourchette petite, les talons doivent être droits, en un mot, le pied conſidéré étant levé du côté de la ſole, doit former les deux tiers d'un ovale.

Le corps doit être large & arrondi en diminuant de devant en arriere, c'eſt à-dire, que dans la belle conſtitution, la poitrine doit être plus large que le bas-ventre. Le dos doit être plat & d'une forme horizontale, formant une petite gouttiere dans ſon milieu. Le rein doit ſuivre ce dernier, & avoir un peu plus de largeur, la croupe doit être large & en déclinant un tant ſoit peu, les côtes doivent être arrondies & former le demi-cercle, le ventre ne doit pas déborder les côtes. Le fourreau petit, les mamelles peu volumineuſes. La queue doit ſuivre la croupe, & être par conſéquent placée haute. Les hanches pour la belle conformation doivent à peine être ſenſibles; les feſſes doivent être graſſes, arrondies en dehors & poſtérieurement; placé intérieurement, le graſſet doit être ſec, & cette jointure doit être apparente ſous la peau. La jambe doit être en forme de cône, & aller inſenſiblement juſqu'à deux ou trois travers de doigts au deſſus du jarret, elle ſera ſituée obliquement de devant en arriere, & décrira la même obliquité que le fémur. Le jarret, pour être bien conſtruit, doit paroître difforme à un connoiſſeur, c'eſt-à-dire, que poſtérieurement la pointe du jarret doit être détachée du bas de la jambe, y laiſſer une ſéparation, & qu'en devant il y ait un pli ſur lequel on puiſſe diſtinguer une eſpece de corde qui eſt le commencement du tendon ou du nerf extenſeur de l'os du pied: en dedans il faut qu'il préſente deux groſſeurs, une à la pointe moyenne de la jointure, & une autre dans la partie inférieure, avec étranglement au bas. L'entre-deux de ces groſſeurs doit former une cavité, le canon de derriere doit être plus mince, plus long & plus arrondi que celui de devant. Le paturon plus long & plus étroit; le ſabot doit être moins arrondi, ce que l'on appelle mulage.

Cheval, variété des chevaux. Nous allons donner le plus briévement qu'il ſera poſſible, une idée des caracteres produits par l'influence du climat, & qui diſtinguent les diverſes races de chevaux que fourniſſent nos provinces, les autres parties de l'Europe, &c.

Il faut de l'habitude, & même une aſſez longue expérience

pour distinguer les chevaux des différens pays, parce que le mêlange des races a occasionné des variétés nuancées à l'infini. Plusieurs de nos Provinces Françoises fournissent des chevaux, dont les uns sont des chevaux de main, les autres de bons & de beaux chevaux de carrosses, de labourage, de rouliers & de somme, mais il y en a de plus estimés les uns que les autres.

Les chevaux Bretons approchent, pour la taille & pour la fermeté du corps, des chevaux Poitevins; ils sont courts & ramassés; ils ont la tête courte & charnue; les yeux d'une moyenne grosseur. On fait usage de ces chevaux pour l'artillerie, pour le tirage & pour le carrosse; ils sont peu propres à la course.

Les chevaux Poitevins sont bons de corps & de jambes; ils ne sont ni beaux, ni bien faits; mais ils ont de la force.

Les meilleurs chevaux de selle nous viennent du Limousin, ils ressemblent assez aux chevaux Barbes, & sont excellens pour la chasse, mais lents dans leur accroissement: on ne peut guere s'en servir qu'à huit ans.

Les chevaux Normands sont à peu près de la même taille que les chevaux Bretons: on fournit les haras de Normandie de jumens de Bretagne & d'étalons d'Espagne: mêlange qui produit des chevaux trapus, vigoureux, propres au carrosse, à la cavalerie, & à toutes sortes d'exercices. Il vient surtout du Cotentin d'excellens chevaux de carrosse.

Les chevaux du Boulonnois & de la Franche-Comté, étant trapus, sont propres pour le tirage.

Les chevaux de Gascogne tiennent un peu des chevaux d'Espagne, quoique moins beaux de taille & plus pesans; ils sont propres au carrosse, aux chariots, & conviennent à la cavalerie; par la croupe & par la jambe, ils imitent beaucoup le mulet.

Les chevaux de France ont le défaut contraire aux chevaux Barbes; ceux-ci ont les épaules trop serrées, les nôtres les ont trop grosses.

Les chevaux Arabes sont les plus beaux que l'on connoisse en Europe. il n'y a point de précautions qu'on ne prenne dans le pays pour soutenir & conserver la race dans sa beauté. On ne voit que très-rarement de ces chevaux en France.

Les chevaux Barbes ou de la Barbarie sont plus communs que les Arabes; ils ont l'encolure fixe, peu chargée de crins, la tête petite, belle, moutonnée, la queue placée un peu

haut, les jambes belles, bien faites, ſans poils, le nerf bien détaché, le pied bien fait. Ils ſont légers & propres à la courſe: leur taille eſt un peu petite, car les plus grands n'ont guere plus de quatre pieds huit pouces; mais l'expérience apprend qu'en France, en Angleterre & en pluſieurs autres contrées, ils engendrent des poulains plus grands qu'eux. Ceux du Royaume de Maroc paſſent pour les meilleurs. L'excellence de ces chevaux Barbes, conſiſte à ne s'abattre jamais, à ſe tenir tranquilles, lorſque le cavalier deſcend ou laiſſe tomber la bride; ils ont un grand pas & un galop rapide, les deux ſeules allures que leur permettent les habitans du pays.

Les chevaux d'Eſpagne tiennent le ſecond rang après les Barbes; ceux de belle race ſont épais, bien étoffés, bas de terre. Ils ont beaucoup de ſoupleſſe & de mouvement dans la démarche, du feu, de la fierté. Les chevaux d'Eſpagne n'ont guere plus de quatre pieds neuf à dix pouces; ceux d'Andalouſie paſſent pour les meilleurs. On préfere ces chevaux à tous les autres du monde, pour la guerre, pour la pompe & pour le manege. Les chevaux d'Eſpagne ſont tous marqués à la cuiſſe, de la marque du haras où ils ont été élevés.

Les plus beaux chevaux Anglois ſont aſſez ſemblables aux Arabes & aux Barbes, dont ils ſortent en effet; mais ils ſont plus grands, plus étoffés, vigoureux, capables d'une grande fatigue, excellens pour la chaſſe & la courſe. Il ſeroit à deſirer qu'ils euſſent plus de grace & de ſoupleſſe; ils ſont durs, & ont peu de liberté dans les épaules. Tout le monde ſçait que les Anglois ont beaucoup de goût pour l'art gymnaſtique de la courſe: les annales de Neuvmarket fourniſſent des exemples de chevaux qui étoient à la lettre, plus vîtes que le vent. On rapporte qu'un maître de poſte d'Angleterre, fit gageure de faire ſoixante-douze lieues de France en quinze heures; il ſe mit en courſe, monta ſucceſſivement quatorze chevaux, dont il en remonta ſept pour la ſeconde fois, & fit ſa courſe en onze heures trente-deux minutes. Cette courſe eſt vraiſemblablement plus rapide que celles des Jeux Olympiques.

Les chevaux Napolitains ſont eſtimés pour les attelages: ils ont la tête groſſe, l'encolure épaiſſe, ſont difficiles à dreſſer; mais ils ont la taille riche, les mouvemens beaux, ils ſont excellens pour l'appareil, & ont de la diſpoſition à piaffer.

Les beaux chevaux Danois ſont parfaitement bien moulés, bons pour la guerre & pour l'appareil; les poils ſinguliers,

comme pie & tigre, ne ſe trouvent guere que dans ces races de chevaux. Les haras ſont aujourd'hui fort abâtardis en Danemarck. Il n'eſt plus qu'un canton de ce Royaume, nommé le Guiverland, où l'on trouve encore des chevaux de vraie race, de la beauté ancienne.

Les chevaux de Hollande, ſur-tout ceux de Friſe, ſont très-bons pour le carroſſe, ce ſont ceux dont on ſe ſert le plus communément en France. Les chevaux Flamands leur ſont bien inférieurs, ils ont le pied d'une grandeur démeſurée.

Les chevaux d'Allemagne ſont généralement peſans, ont peu d'haleine. Les Tranſilvains & les Hongrois au contraire ſont bons coureurs : les Houſſards & les Marchands Hongrois leur fendent les naſeaux, pour leur donner, dit-on, plus d'haleine, & les empêcher de hennir à la guerre.

Les chevaux Arabes viennent des chevaux ſauvages des déſerts d'Arabie, dont on a fait très-anciennement des haras, qui les ont tant multipliés, que toute l'Aſie & l'Afrique en ſont pleines. Ces chevaux ſont ſi légers, que quelques-uns d'entr'eux devancent les autruches à la courſe. Les Arabes ne ſe ſervent de leurs chevaux que pour la chaſſe ; lorſque l'herbe manque, ils les nourriſſent de dattes & de lait de chameaux : ils gardent pour eux les jumens, parce qu'ils ont appris par expérience qu'elles réſiſtent mieux que les chevaux à la fatigue ; ils vendent aux Turcs les chevaux qu'ils ne veulent pas garder pour étalons. Les Arabes aiment ſinguliérement leurs chevaux, ils les traitent doucement, parlent & raiſonnent avec eux, & les font coucher dans leurs tentes : on remarque que ces animaux ſemblent n'oſer remuer de peur de faire du mal à leurs hôtes, & ils ſont ſi habitués à vivre dans cette familiarité, qu'ils ſouffrent toutes ſortes de badinages. Pendant tout le jour, les chevaux des Arabes reſtent à la porte, ſellés & bridés : ils leur donnent à boire deux ou trois fois, & ne les font manger que la nuit. Lorſque l'Arabe monte ſa jument, ſi-tôt qu'il la preſſe légérement, elle part avec une viteſſe incroyable, & ſaute les haies & les foſſés auſſi légérement qu'une biche.

Les chevaux de Turquie ſont beaux, très-fins, pleins de feu, mais délicats.

On éleve beaucoup de chevaux dans la Perſe : communément ils y ont des tailles médiocres : il y en a même de fort petits, qui n'en ſont pas moins bons, ni moins forts ; il s'en trouve auſſi d'une belle taille.

Les chevaux qui naiſſent aux Indes & à la Chine, ſont

lâches, foibles, petits. Tavernier dit qu'il a vu un jeune Prince du Mogol en monter un très-bien fait, dont la taille n'excedoit pas celle d'un levrier. Les chevaux dont les grands de ce pays ſe ſervent, viennent de Perſe & d'Arabie. On leur fait cuire le ſoir des pois avec du ſucre & du beurre, au lieu d'avoine. Cette nourriture leur donne un peu de force ; ſans cela, ils dépériroient entiérement, parce que le climat leur eſt contraire.

Les Tartares ont des chevaux forts, hardis, vigoureux, qui marchent deux ou trois jours ſans s'arrêter, qui paſſent quelquefois quatre à cinq jours ſans autre nourriture qu'une poignée d'herbes de huit en huit heures, & qui d'ailleurs ſont vingt-quatre heures ſans boire. Les chevaux de la Chine, au contraire, ſont ſi foibles qu'on ne peut s'en ſervir à la guerre : auſſi peut-on dire que ce ſont les chevaux Tartares qui ont fait la conquête de la Chine.

Les chevaux d'Iſlande, ſuivant Anderſon, ſont courts, petits comme dans tous les pays du Nord, où l'accroiſſement des productions naturelles de la ſurface de la terre eſt reſſerré par le froid, au lieu que les poiſſons de mer y ſont au contraire très grands. Ces chevaux endurcis au climat ſoutiennent des fatigues incroyables. A l'approche de l'hiver, leur corps ſe recouvre d'un crin extrêmement long, roide & épais.

M. l'Abbé Outhier, dans le Journal de ſon voyage au Nord, nous apprend que les chevaux y ſont petits, bons, vifs ſans être vicieux. Comme les Lapons n'en font uſage que pendant l'hiver, parce que l'été ils font leurs tranſports par eau ; dès le commencement du mois de Mai, ils donnent la liberté à leurs chevaux qui s'en vont dans certains cantons des forêts où ils ſe réuniſſent, vivent en troupes, & & changent de canton lorſque le paturage leur manque. Quand la ſaiſon devient fâcheuſe, les chevaux quittent les fo êts, & reviennent chacun à leur logis. Si pendant l'été, le maître a beſoin d'un cheval, il le va chercher, l'animal ſe laiſſe prendre, & lorſque ſon ouvrage eſt fait, il va rejoindre ſes camarades.

Il réſulte de ces faits, & de pluſieurs autres réunis dans l'Hiſtoire Naturelle de M. de Buffon, que les chevaux Arabes ont été de tout temps, & ſont encore les premiers chevaux du monde, tant pour la beauté, que pour la bonté ; que c'eſt d'eux que l'on tire, ſoit immédiatement, ſoit médiatement par le moyen des Barbes, les plus beaux chevaux qui ſoient en Europe, en Aſie & en Afrique ; que le

climat d'Arabie eſt vraiſemblablement le climat des chevaux, puiſqu'au lieu d'y croiſer les races par des races étrangeres, on a grand ſoin de les conſerver dans toute leur pureté. que ſi ce climat n'eſt pas par lui-même le meilleur climat pour les chevaux, les Arabes l'ont rendu tel par les ſoins particuliers qu'ils ont pris de tous les temps, d'ennoblir les races, en ne mettant enſemble que les individus les mieux faits & de la premiere qualité ; que par cette attention ſuivie pendant des ſiecles, ils ont pu perfectionner l'eſpece au-delà de ce que la nature auroit fait dans le meilleur climat. On peut encore en conclure que les climats plus chauds que froids, & ſur-tout les pays ſecs, ſont ceux qui conviennent le mieux à la nature de ces animaux. On doit conclure auſſi des obſervations de M. de Buffon, qu'en général, les petits chevaux ſont meilleurs que les grands ; que le ſoin leur eſt auſſi néceſſaire à tous que la nourriture ; qu'avec de la familiarité & des careſſes, on en tire beaucoup plus que par la force & les châtimens ; que les chevaux des pays chauds ont les os, la corne, les muſcles plus durs que ceux de nos climats ; que quoique la chaleur convienne mieux que le froid à ces animaux, cependant le chaud exceſſif ne leur convient pas ; le grand froid leur eſt contraire ; qu'enfin, leur habitude & leur naturel dépendent preſque en entier du climat, de la nature, des ſoins & de l'éducation.

En Guinée, à la Côte d'Or, les chevaux ſont très-petits, fort indociles, propres ſeulement à ſervir de nourriture aux Negres qui en aiment la chair autant que celle des chiens. Les Arabes mangent auſſi la chair des jeunes chevaux ſauvages : ce goût ſe retrouve en Tartarie, & même à la Chine.

Tous ces faits ſont faux, abſurdes & ridicules. Parmi les chevaux, comme parmi les autres animaux, on voit quelquefois des écarts de la nature : on peut mettre de ce nombre, le Bucephale d'Alexandre, qui avoit une tête de bœuf, le cheval que Jules-Céſar fit élever, qui avoit les deux pieds de devant faits comme ceux de l'homme, un cheval né dans le pays de Véronne qui avoit, dit-on, la tête d'un homme ; un autre en Bohême qui avoit la queue ſemblable à celle d'un chien ; enfin, on en a vu des hermaphrodites.

Les chevaux ſont, ainſi que les autres animaux domeſtiques, ſujets quelquefois à des maladies épidémiques. Ces maladies ſont ordinairement occaſionnées, ou par l'eſpece de nourriture ou par la température des ſaiſons. Dans l'au-

tomne de l'année 1763, les chevaux, tant à Paris qu'à la campagne, furent attaqués d'une eſpece de toux qui, lorſqu'on n'y remédioit pas de bonne heure, dégénéroit en dégoût, & étoit quelquefois ſuivie de la mort. Un remede des plus ſimples, s'oppoſoit au progrès du mal; on frottoit la bouche du cheval attaqué de la toux, avec du miel; on lui donnoit pour boiſſon de l'eau blanche, c'eſt-à-dire, de l'eau dans laquelle on avoit mis du ſon. Ce remede guériſſoit le mal dans ſon principe.

De toutes les matieres tirées du cheval & vantées par les anciens, comme ayant de grandes vertus, on ne fait uſage dans la médecine moderne, que du lait de jument, qui reſſemble aſſez à celui d'âneſſe, parce qu'il contient beaucoup de ſéroſité, & peu de parties caſéeuſes & butireuſes; ce qui le rend propre dans l'aſthme, la phythiſie, l'atrophie.

Le cheval donne au commerce après ſa mort, ſon crin, ſon poil, ſa peau & ſa corne. On fait avec ſon crin des boutons, des tamis, des toiles, des archets d'inſtrumens à cordes: on en rembourre les ſelles & les meubles, & on en fait des cordes. Les Tanneurs préparent ſon cuir qui eſt employé par les Selliers & les Bourreliers. Les Tabletiers-Peigners emploient la corne.

Dictionnaire d'Hiſtoire Naturelle.

CHEVAL (poils du). Le cheval eſt revêtu de poils par tout ſon corps, à l'exception du fourreau, des mamelles, du raphe, de l'anus, &c. Ces poils ſont cylindriques, implantés dans le corps de la peau. Si on les conſidere à leurs racines, on les trouve creux & remplis d'une humeur griſâtre; en les arrachant, on remarque à l'extrêmité un petit arrondiſſement que l'on appelle bulle. A raiſon de leur ſenſibilité, en les arrachant, on a prétendu que c'étoit une production des nerfs.

Ces poils ſont plus ou moins longs, plus ou moins volumineux, plus ou moins ſerrés: ils retiennent en conſéquence différens noms; ils ſe nomment crins, au toupet, à la criniere, le long de l'encolure, à la queue; cils aux yeux; barbe au menton, & poil proprement dit, par-tout ailleurs, tant au col qu'aux jambes. Ceux de la queue ſont pour l'ordinaire les plus épais & les plus longs; on voit des chevaux chez leſquels ils touchent la terre. Ceux de la criniere ſont quelquefois ſi longs qu'ils ſe mêlent, au point qu'il eſt difficile de les démêler. Ce que les gens ſimples attribuent à un eſprit qu'ils appellent follet. Les ſourcils ſont cinq longs poils, de la nature des crins ſitués au deſſus des yeux, &

au deſſous du grand angle de l'œil, mais ils ne s'étendent pas le long de la paupiere ſupérieure ; ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que leur nombre ne va guere au-delà de ſept.

Les poils varient en couleurs. On voit des chevaux qui les ont d'une ſeule couleur, d'autres de deux, de trois, de quatre & quelquefois de cinq. Quelle qu'elle ſoit, on dit communément, ce cheval eſt de tel poil, ou de telle robe. On a diſtingué les poils en ſimples & en compoſés ; mais cette diſtinction n'eſt pas claire : en effet, on a appellé ſimples les poils uniformes ; & ſous cette claſſe l'on a rangé les poils gris, bais qui ſont compoſés, ou pour mieux dire, l'on n'en a pas marqué une véritable différence. C'eſt pourquoi je diviſerai les poils, en poils réguliers & en non-réguliers ; il n'y a que le noir qui ſoit régulier, tous les autres ſont irréguliers, vu qu'il y a toujours dans ces derniers une ou pluſieurs couleurs. Le poil noir eſt le plus commun. Dans le noir on diſtingue le noir de geai & le mal teint ; l'un & l'autre ſont réguliers ou peuvent l'être; je dis peuvent l'être, parce qu'il y a des chevaux qui ont des pelotes en têtes, qui ſont des marques blanches, ou qui ont des pieds blancs, mais ils ſont réguliers pour la plupart. On appelle mal teint, le noir qui n'eſt pas foncé.

Parmi les chevaux noirs, il y en a qu'on appelle miroités ou pommelés, chez leſquels on apperçoit des nuances liſſes & polies, plus claires en certains endroits que dans d'autres ; elles forment un bel effet, & ſont plus agréables à la vue ſur les chevaux noirs que ſur les bais.

Parmi les poils irréguliers, je diſtinguerai les poils en communs & en non communs.

Les communs ſont, 1°. le bai, dont la couleur eſt rougeâtre. La marque à laquelle on reconnoît un cheval bai, eſt lorſqu'il a les crins & le bas des jambes noirs ; on diſtingue le bai clair, le bai châtain, le bai brun ou le bai foncé, le bai à miroir ou miroité, ainſi nommé des nuances en rond, qui forment comme autant de taches où le poil ſemble être plus liſſe.

2°. L'alzan eſt un poil qui ne differe guere du bai, il a comme lui, diverſes nuances; on en trouve qui ont les crins & la queue blancs ; & d'autres chez leſquels ils ſont noirs. Il y a alzan clair, alzan foncé ou brûlé, & alzan poil de vaches, mais celui-ci eſt peu différent de l'alzan clair.

3°. Le poil gris eſt mêlangé de noir, de noir mal teint & de blanc ; la couleur dominante eſt le mal teint. On ne rencontre point, ou fort rarement, des chevaux totalement blancs ; bien que M. de Garſault aſſure qu'en Eſpagne, quel-

quefois les chevaux naiſſent plus ou moins gris, & deviennent blancs avec l'âge. Les parties qui deviennent les premieres blanches, ſont celles qui ſont expoſées à une forte tranſpiration ou ſueur, telles que le col, les épaules, le corps, les feſſes, enſuite la tête; & enfin les extrêmités de haut en bas; en ſorte que toutes les fois qu'on verra un cheval dont le bas des quatre jambes ſera blanc, & le reſte du corps très-blanc, on peut en augurer qu'il eſt fort vieux. Il faut cependant remarquer qu'un cheval gris peut naître avec le bas des quatre jambes blancs, mais ce cas eſt rare.

On diſtingue les gris, en gris ſale & en gris foncé, où ſe trouve beaucoup de poils noirs, & par conſéquent peu de poils blancs.

Dans le gris pommelé ſe voient des taches plus ou moins larges de blanc & de noir.

Le gris ſouris eſt un gris mêlé.

Les poils non communs forment une claſſe aſſez nombreuſe; ce ne ſont que différens mêlanges des précédens. Tels ſont le rouhan mêlé de blanc & de bai, le rouhan cap de more, gris ſale avec la tête & les extrêmités noires, le tigre, le pie, le porcelaine, &c. Tout cheval qui n'eſt que d'un ſeul poil, quel qu'il ſoit, ſans aucun mêlange de poils blancs, eſt nommé zain. Le poil blanc ſur le front eſt appellé pelote ou étoile, s'il ſe continue entre les yeux juſqu'aux naſeaux, en maniere de bandes, c'eſt le chanfrein blanc; s'il rend les pieds blancs, on dit que ce ſont des balzanes. Si le bord de la balzane eſt dentelé comme une ſcie, c'eſt une balzane dentelée; ſi on y voit des taches noires, elle eſt herminée ou tachetée. Le cheval travat a les deux pieds du même côté de devant & de derriere, blancs. Le tranſtravat a de même les deux pieds blancs, mais oppoſés & en diagonale; celui du montoir de devant, par exemple, & celui du hors montoir de derriere.

CHEVAL de carroſſe (conformation du). Le cheval de carroſſe doit être en général plus étoffé, plus charnu que le cheval de ſelle; étant & conſidérant l'animal un peu de profil, la ligne qui s'étend depuis le garot juſqu'au ſol, laquelle vient ſe terminer à la pointe du talon, doit être égale à celle que l'on tire de la pointe de l'épaule à celle de la feſſe, & par conſéquent former un quarré parfait. Une tête un peu groſſe, une haute encolure & charnue à proportion faciliteront le mouvement du cheval en avant, & détermineront les jambes à ſe porter en avant; la maſſe ſe portant en avant, entraîne néceſſairement les jambes, celles-ci

le fardeau; l'on voit par-là qu'une tête & une encolure légere, manquant de poids pour augmenter la puiſſance, le fardeau ne ſçauroit être attiré, ou le ſera moins facilement. Plus un cheval voudra tirer, plus il approchera ſes jambes de devant du centre de gravité, plus il baiſſera la tête & l'encolure pour augmenter ſa puiſſance. Je dis que le cheval de carroſſe doit former un quarré parfait, parce que 1°. c'eſt plus dans l'ordre ordinaire; 2°. parce qu'il paroît plaire davantage; 3°. parce que dans les allures du cheval de carroſſe, le cheval releve beaucoup; que ſes mouvemens ne ſont pas ſi étendus que dans le cheval de ſelle, & qu'il n'eſt pas dans le cas de ſe donner des nerférures.

CHEVAL de ſelle (conformation du). Le cheval de ſelle bien conſtruit doit conformer un quarré dont la longueur doit être plus grande d'un dixieme que la hauteur, c'eſt-à-dire, que les dimenſions dont nous avons parlé à l'article ci-deſſus, étant priſes telles que nous l'avons dit, un cheval qui a cinq pieds de la pointe de la feſſe à celle de l'épaule & la même meſure du garot à terre, devroit avoir cinq pieds & demi ou ſix pouces de plus dans la premiere dimenſion ſur les mêmes cinq pieds de hauteur, afin qu'il fût bien proportionné, autrement les jambes de derriere dans le galop, outre paſſeront le centre du quarré ou de gravité, & attraperont les jambes de devant, ce qui occaſionnera des nerférures, accident que l'on voit arriver tous les jours à la chaſſe, principalement aux chevaux qui forment un quarré parfait.

Le cheval de ſelle doit être fin, délié, avoir la tête & l'encolure légeres, portant beau, pour que dans le temps de galop, les muſcles du dos agiſſant, ils aient moins de peſanteur à enlever; les jambes de devant doivent être fines, pour que les muſcles longs communs du col les ſoulevent, & les portent en avant. Car dans cette allure, le cheval agit plus des épaules que des autres articulations de la jambe. Le terrein qu'il renferme eſt bien plus étendu & ſon mouvement plus précipité, s'élevant bien moins de terre, il doit par conſéquent parcourir plus d'eſpace.

CHEVAL (allures du). On appelle ainſi les différens mouvemens que font les jambes des chevaux. Tous les auteurs de cavalerie ont diſtingué les allures naturelles d'avec les artificielles: les premieres ſont ou parfaites ou défectueuſes. Le pas, le trot & le galop ſont les parfaites, les défectueuſes ſont l'amble, l'aubin, l'entrepas ou traquenard. Les ſecondes ou les artificielles, ſont le paſſage, le piaffer, la

galopade ; la volte, la paſſade, la pirouette, la terre à terre, la peſade, le mézair, la courbette, la croupade, la balotade, la capriole, le pas & le ſaut. Ces diviſions ne ſont pas abſolument juſtes, il me ſemble que celles-ci ſeront tout auſſi naturelles que les allures parfaites ; & que les allures défectueuſes pourroient être regardées comme artificelles ; mais à proprement parler, on doit en cavalerie n'admettre que les allures naturelles, qui ſont le pas, le trot & le galop, parce que les allures défectueuſes & artificielles tendent toujours à faire ſortir le cheval de ſon équilibre. Or, tout cheval qui ne le conſerve pas, eſt dans le cas de s'abattre. Les allures artificielles ſont des mouvemens de gentilleſſe que le cheval fait par le moyen de l'adreſſe du cavalier, qui ſont non-ſeulement inutiles, mais même pernicieuſes, vu qu'elles tendent à ruiner les chevaux ; auſſi les a-t-on réformées dans preſque tous les maneges.

Le pas eſt le mouvement le plus lent & le moins relevé de toutes les allures, il s'exécute en quatre temps, c'eſt-à-dire, que les jambes s'élevent tour-à-tour. Le cheval dans cette allure entame le chemin du derriere comme du devant, du montoir comme hors le montoir & à raiſon de ſa poſition ; mais poſé à plomb, il doit entamer du devant ſans qu'il y ait de préférence. Si le cheval part du montoir, la jambe de derriere du hors le montoir ſuccede, enſuite l'autre de devant, & après celle-ci celle de derriere. Ces quatre mouvemens doivent être égaux entr'eux pour la durée, autrement il y a boiterie, ou vice de conformation ; & c'eſt à cette cadence ſeule que l'on reconnoît ſi un cheval eſt droit ; comme chaque jambe ou chaque colonne ſoutient un quart de la peſanteur de la maſſe, le quart de la maſſe de la jambe levée ſe jette ſur ſa voiſine : par exemple, la jambe de devant du montoir étant levée, celle du hors du montoir ſe trouve chargée de preſque tout le poids que portoit la jambe du montoir, ce qui fait, à bien dire, la moitié de la maſſe. Il en eſt de même du derriere de la jambe chargée du poids de ſa voiſine, de perpendiculaire qu'elle étoit, elle devient oblique en ſe portant intérieurement plus près du centre de gravité, ce qui lui donne l'équilibre qu'elle doit avoir, pour que les autres mouvemens puiſſent ſe faire d'une maniere réglée. Les auteurs de cavalerie ont diſtingué deux ſortes de pas, le pas de campagne & celui d'école, celui-ci, ſelon eux, ne differe du premier qu'en ce que l'action eſt plus ſoutenue, plus raccourcie & plus raſſemblée ; mais cette diſtinction ne doit pas avoir lieu, parce qu'il ne doit y avoir

qu'un pas, & qu'il doit être le même par-tout. Un cavalier doit toujours faire en ſorte que le développement du cheval ſoit dans ſon entier, & que ſes mouvemens ſoient réglés, autrement c'eſt gêner la nature; ſe ſoutenir, ſe raccourcir, ſe raſſembler, eſt un mouvement contre nature, qui jette le devant ſur le derriere, qui rallentit la progreſſion de la marche de l'animal, & qui tend aux autres allures: on découvre en lui certains mouvemens qui annoncent un deſir, ou de trotter, ou d'exécuter quelques airs relevés. Le mouvement du pas s'opere de cette maniere. Le cheval jette ſa maſſe en avant (1), & fait que ſes jambes de devant ſe trouvent plus près du centre du quarré, ou pour mieux dire, porte ſon centre de gravité en avant, & oblige les jambes à venir au ſecours de cette maſſe, qui infailliblement tomberoit ſans cela. Les jambes de derriere au contraire ſe trouvent éloignées de ce centre; mais l'inſtant où lesrchoſes ſe paſſent eſt d'une très-courte durée; dans le premier pas que fait le cheval d'une des jambes de devant, l'oppoſée de derriere ſe porte en avant, & des deux autres qui ſe portent à terre, l'une de devant ſe maintient en dedans du quarré & l'autre en arriere, & après, elles operent comme les premieres. Le cheval formera un pas plus ou moins grand, à raiſon de ce qu'il jettera ſa maſſe plus ou moins en avant, & qu'il tirera ou baiſſera ſon encolure. Cela eſt ſi vrai, que pour l'ordinaire l'on voit que les chevaux qui portent beau & dont l'encolure eſt relevée, ont cette allure noble, mais peu allongée, & d'une bien moindre étendue que ceux qui portent plus bas. Le cheval part indifféremment ſur un

(1) M. Dupaty de Clam, de qui nous avons pluſieurs ouvrages, compare le cheval à un arc tendu, dont la détente ſe fait du derriere au devant, & cela eſt très-vrai: car dans tel mouvement que ce ſoit, l'animal contracte toujours les muſcles du dos les premiers, en prenant pour point fixe l'os ſacrum & le baſſin; mais pour la progreſſion de l'animal, il faut qu'il ait, de toute néceſſité, tendance en avant, autrement l'animal reſteroit toujours dans la même place. Le mouvement de jetté en avant, & celui de retractation en arriere s'apperçoivent aiſément dans les chevaux vigoureux, & dans les chevaux uſés & fatigués; dans les premiers, leurs maſſes ſe jettent en avant plus au trot qu'au pas, plus au galop qu'au trot, leur vigueur conſiſtant dans leurs reins: dans les chevaux uſés, l'on voit qu'ils ont peine à enlever le devant, on les voit porter tout leur corps ſur le derriere, & ſans ceſſe marquer des arrêts, & rallentir leurs mouvemens. Quoi qu'il en ſoit, nous dirons avec vérité que M. Dupaty de Clam eſt le premier qui ait écrit ſur l'équitation, ſelon les principes de la Phyſique, ce que n'avoient pas fait ſes prédéceſſeurs.

pied comme ſur l'autre ; mais ſi l'on entame le chemin par une courbe, ce ſera la jambe de dedans qui partira la premiere.

Le trot eſt la même allure que le pas quant à l'action des muſcles ; mais il eſt différent en ce que dans cette allure, le cheval meut deux jambes à la fois, une jambe de devant avec celle de derriere oppoſée, ce que l'on appelle en transtravat : le cheval eſt déterminé au trot ainſi qu'au pas, en portant ſa maſſe en avant plus ou moins, ſelon qu'il veut embraſſer le chemin, c'eſt-à-dire former des pas plus longs, car la vîteſſe ne s'opere que par la contraction multipliée des muſcles. Dans cette allure, le poids de cette maſſe eſt ſoutenu par deux jambes oppoſées, de façon que le cheval eſt toujours droit ſur ſes jambes, & qu'il conſerve ſon équilibre.

Le galop differe totalement de ces deux allures par l'action des muſcles, par le mouvement des jambes & par celui que reſſent le cavalier. Dans le galop, deux colonnes ou deux jambes ſervent auſſi de ſoutien au reſte de la machine, mais dans un ſens oppoſé au trot, ce ſont alternativement les jambes de devant qui ſe meuvent enſemble, enſuite celles de derriere, je ne dis pas pour cela que les jambes de devant ſe levent préciſément en même temps, mais comme elles ſe trouvent dans certains temps toutes les deux en l'air ; le point d'appui doit donc être ſur les jambes de derriere, & lorſque les jambes de derriere ne portent plus à terre, le point d'appui eſt placé ſur celles de devant. Pour lors les colonnes qui ſervent de point d'appui, tandis que les autres ſont en l'air, ſoutiennent toute la maſſe en général. En conſidérant de près cette allure, l'on verra qu'il y a un temps où les quatre jambes ſont en l'air, ce qui contribue beaucoup à la vîteſſe ; cette obſervation ne ſe fera certainement pas ſur un cheval ruiné, dont le jeu des muſcles eſt preſqu'entiérement perdu. Le mouvement d'élévation dans le galop s'opere ; 1°. par une ſoulée ſur le terrein ; 2°. par la réaction ; 3°. par la contraction des muſcles du dos ; 4°. par celle des muſcles du col ; 5°. par celle des muſcles longs communs du col. à ces mouvemens ſuccede la contraction des muſcles des extrêmités de devant Celles de derriere ſont ramenées en avant après la premiere jettée, par le muſcle pſoas des lombes, par les muſcles abdominaux, & par ceux de ces extrêmités. Le mouvement ſera toujours déterminé par le plus ou le moins de jettée de maſſe en avant, & la vîteſſe, par la fréquente contraction des muſcles.

De ces trois allures participent toutes les autres, tant

défectueuſes qu'artificielles. *Voyez* chaque mot à leurs lettres.

CHEVAL, (de la nourriture du). Les alimens propres au cheval, ſont le foin, la paille & l'avoine.

Le foin eſt un amas des plantes qui naiſſent dans les prairies. Ces plantes, après avoir été coupées encore vertes, ſont ſéchées au ſoleil, ramaſſées, miſes à couvert & à l'abri de l'humidité. Le foin ne doit point être trop ſéché, il ſe briſeroit, ſe mettroit en pouſſiere; d'ailleurs il ſeroit privé d'un grand nombre de parties nutritives, il ne doit point néanmoins être trop frais ou trop verd; lorſqu'il ſeroit mis en tas, il s'échaufferoit, ſubiroit une fermentation qui le moiſiroit, & le rendroit pernicieux & incapable d'être mangé. Le foin qui n'a point eſſuyé de pluie pendant le temps de la fenaiſon, c'eſt-à-dire, pendant ce temps que l'herbe eſt étendue ſur le pré pour ſécher, eſt meilleur que celui qui auroit été mouillé; la pluie en le lavant, le blanchit & lui enleve ſon odeur aromatique. C'eſt pour éviter cet inconvénient, que, lorſqu'on eſt menacé de quelque orage, on amaſſe l'herbe à demi-ſéchée en meules. Ces meules ſont des monceaux plus ou moins conſidérables, dont la baſe eſt large & le ſommet eſt en pointe à peu près de la forme d'un pain de ſucre. L'eau coule ſur la ſuperficie en pente, comme ſur un toit, elle ne blanchit que cette ſuperficie, & ne pénêtre point dans l'intérieur de la meule.

L'herbe à demi-fannée, peut ſe conſerver ainſi quelques jours ſans ſe gâter; on a même obſervé qu'en étendant de nouveau cette herbe, au retour du beau temps, elle ſechoit plutôt, & que la fenaiſon parfaite s'opéroit plus vîte que ſi elle n eût pas été en meules. Il faut cependant que la meule ſoit conſtruite avant la pluie: ſi l'herbe étoit entaſſée & renfermée étant mouillée, elle ſe corromproit en peu de temps. Lorſque l'herbe vient d'être coupée ou fauchée, qu'elle eſt verte, & toute fraîche, ſi la pluie ſurvient, il n'eſt pas néceſſaire de la mettre en meule; il ſeroit même dangereux de le faire; elle pourroit ſe moiſir; l'humidité alors l'entretient dans ſon état naturel, ne la détériore point, à moins qu'elle ne ſubſiſte long-temps. Dans les prairies conſidérables, & qui fourniſſent une grande quantité de foins qui doivent être vendus & tranſportés, on les conſerve ſouvent d'une année à l'autre, en les amaſſant ſur place, c'eſt-à-dire, ſur la prairie même, en ſemblables meules. Il eſt un art particulier de conſtruire ces meules, quelquefois énormes, avec régularité, d'une maniere ſolide & propre à leur deſtina-

tion. Ce ſeroit nous écarter trop de notre objet que d'entrer dans les détails qui les concernent.

Le foin doit être verd, d'une odeur agréable, aromatique & forte, ſur-tout lorſqu'il eſt nouveau, fin, c'eſt-à-dire, compoſé de plantes qui n'aient point de groſſes tiges, dures ou ligneuſes, ni de feuilles amples, larges & épaiſſes; ces gros foins ne ſont propres qu'au bétail. Il doit être ſec ſans être caſſant, ſans aucune moiteur, ſi ce n'eſt lorſqu'il jette ſon feu. Le foin nouveau, pendant les premiers jours, s'échauffe dans le tas, & contracte par cette légere fermentation une molleſſe, une eſpece de moiteur ou de ſueur qui ſe diſſipe ſans l'endommager. Une qualité qui n'eſt pas moins eſſentielle au foin, eſt la netteté; il ne doit point être chargé de boue, ni poudreux, ni mêlé de matieres étrangeres. Ainſi tout foin blanc, jaune ou noir, gros & ligneux, mol, frais ou humide, de mauvaiſe odeur ou boueuſe, doit être rejetté comme de mauvaiſe eſpece.

On diſtingue deux ſortes de prairies, les naturelles & les artificielles.

Les prairies naturelles ſont celles ſur leſquelles croiſſent naturellement & ſans culture, différentes plantes propres au ſol ou au terrein.

Les prairies artificielles ſont des terreins que l'on cultive, & ſur leſquels on ſeme la plante particuliere, que l'on croit la plus appropriée à la nature de ces terreins, & la plus avantageuſe pour l'uſage auquel on la deſtine, qui eſt d'être conſommée en verd ou en ſec, c'eſt-à-dire, en foin.

Les prairies naturelles ſont hautes ou baſſes, celles-ci humides ou marécageuſes. La préférence eſt toujours due au foin des prairies hautes; étant plus ſéches, les plantes qui y croiſſent, ſont moins abreuvées; les ſucs en ſont moins aqueux, plus élaborés, le foin que l'on en tire eſt plus fin & plus arromatique. D'ailleurs, les herbes de ces prairies, moins ſujettes à être inondées par le débordement des ruiſſeaux ou des rivieres, ſont auſſi moins expoſées à être gâtées & ſalies par le limon que dépoſent ces eaux troubles. Les prairies baſſes, toujours humides, ſouvent marécageuſes, ne produiſent que des plantes mal ſaines & dangereuſes, telles que le roſeau, le ſcirpus, les joncs, des renoncules, &c. toutes donnent un foin de mauvaiſe qualité, de vilaine couleur, ſujet à être bourbeux, d'une odeur déſagréable; l'herbe qui le compoſe étant preſque toujours pourrie au pied.

Les

Les plantes les plus recherchées, celles qui donnent le meilleur foin, ſont toutes les eſpeces de gramen, à l'exception de ceux qui viennent particuliérement dans les marais : entre les premiers, on préfere tous les chiendents, le fromental, &c. Tous les trefles, les lotus, les mélilots ſont d'excellente qualité, les ſcabieuſes, les oſeilles, les patiences, les chardons, l'arrete-bœuf, la crête-de-coq, le colchique, le popula, les renoncules, &c. ſont à rejetter, ou pour le moins inutiles. Le foin de reguin ou d'une ſeconde pouſſe, eſt beaucoup moins eſtimé que celui de la premiere. Il eſt plus court, moins nourriſſant que le premier. La ſeconde herbe n'a pas un temps ſuffiſant pour parvenir à ſa perfection & pour mûrir ; la récolte de ce reguin, qui ne peut ſe faire que dans une ſaiſon avancée & inconſtante, eſt plus difficile, tant pour ſécher l'herbe parfaitement, que pour la garantir de la pluie.

On n'emploie encore que quatre ou cinq eſpeces de plantes pour former les prairies artificielles ; la luzerne, le tréfle, le ſain-foin, le fromantal, le reygraſſ, chacune appropriée à la nature du terrein que l'on deſtine à former la prairie. La luzerne eſt, ſans contredit, celle dont le produit eſt le plus avantageux ; elle ſubſiſte pendant dix ans, ſouvent plus long-temps : on la coupe quatre fois l'année, au moins trois fois, le foin qu'elle produit eſt ſi nourriſſant, & tellement ſubſtantiel, qu'il eſt prudent de le mêler avec la paille, pour empêcher que l'animal qui s'en nourrit, ne s'engraiſſe trop & trop ſubitement. Cette plante a les mêmes propriétés en verd & fraîche. L'inconvénient de ce foin eſt d'être dur, les tiges de la luzerne étant groſſes & un peu ligneuſes, par la même raiſon, il eſt difficile à ſécher, & conſerve long-temps une légere humidité, laquelle le fait moiſir, lorſque ce foin eſt en un tas conſidérable & fort ſerré ; pour éviter cet accident, on doit le placer dans des greniers qui ne ſoient point ſur terre, ou dans des endroits bien aérés, on y met des couches de paille qui empêchent le foin de s'affaiſſer, permettant à l'air de pénétrer dans l'intérieur du tas & d'y circuler ce qui emporte le reſte de fraîcheur qui pourroit être reſté.

On coupe la luzerne lorſqu'elle entre en fleur : elle eſt dans ſa plus grande force à ſa troiſieme année. Cette plante aime les terres graſſes & légeres, un peu fraîches & profondes. Le ſain-foin approche beaucoup de la luzerne, & n'eſt pas moins bon, il eſt même plus délicat ; mais il produit moins, il ne ſe coupe qu'une fois l'année, rarement deux.

Quoiqu'il dure auſſi long-temps que la luzerne, il ne ſe plaît que dans les terreins ſecs, la fraîcheur & l'humidité lui ſont abſolument contraires, & le détruiſent. Ces plantes doivent être entretenues nettes; lorſque les chiendents, les gramens les gagnent, elles dépériſſent, & la prairie ſe ruine, ſur-tout celle de luzerne qui a encore pour ennemi mortel la cuſcute. Cette plante paraſite s'attachant & grimpant ſur la luzerne, la couche & la ſuffoque. Le treſle à fleur rouge ou tremeine, eſt beaucoup plus délicat, plus appétiſſant que la luzerne & le ſain-foin, il ſe coupe de même trois & quatre fois l'année, il ſe plaît dans les terres fraîches & légérement humides, mais il ne dure que trois ans, & le foin qu'on en tire, quoique très-bon, malgré cet inconvénient, noircit, pour peu qu'il ſoit mouillé pendant qu'il ſeche, & même ſans être mouillé, s'il eſt quelque temps à ſe deſſécher. C'eſt un des meilleurs fourrages donnés en verd & frais.

On obſerve de ne jamais employer ces fourrages verds & frais lorſqu'ils ſont chargés de pluies ou de roſées. Il ne faut les couper que lorſque toute humidité eſt diſſipée ſans cette attention ils fondent dans l'eſtomac, ne nourriſſent point, ou très-peu, & occaſionnent ſouvent la diarrhée.

Le fromental eſt du genre des graminées, *gramen avenaceum elatius jubâ longâ ſplendente*; il croît à la hauteur de trois ou quatre pieds, ſe plaît en toute terre, mais élevée plutôt que baſſe, donne une grande quantité de foin, bon, mais peu délicat, plus fourni de tiges que de feuilles. Le reygraſſ, *gramen loliaceum anguſtiore folio & ſpicâ*, fournit le moins bon des foins artificiels. Sa culture eſt aujourd'hui preſqu'abandonnée. Sa plus grande qualité eſt de venir dans les terreins les plus ingrats. Dans une bonne terre, on peut le couper deux ou trois fois; mais il emploieroit un terrein qui rendroit beaucoup plus en plantes d'autre eſpece.

Il eſt encore quelques autres plantes employées à la nourriture des chevaux, ſoit en verd ou en ſec, telles ſont l'orge, les veſces, les lentilles, &c. Mais comme ces plantes ſe ſement & ſe récoltent chaque année, qu'elles ſont annuelles, elles ne doivent point être compriſes dans le nombre de celles qui compoſent les prairies.

La paille que l'on emploie le plus communément eſt celle de froment c'eſt un des alimens le plus ſain que l'on connoiſſe, & même un des plus nourriſſant, quoiqu'il paroiſſe ſec. L'expérience démontre que les chevaux nourris avec de la paille, ſont beaucoup plus gras, ont le poil plus liſſe, &

ſont moins ſujets aux maladies cutanées que ceux qui n'ont mangé que du foin. La quantité de paille qu'on donne par jour à un cheval, eſt de neuf à dix livres ; il eſt rare cependant, qu'il mange entiérement la botte qu'on met devant lui. La plupart de ceux qui ſont réglés, ne mangent que les ſommités ou les épis, & tirent le reſte ſous leurs pieds ; ce qui leur ſert de litiere. C'eſt un uſage aſſez reçu en France ; uſage que nous tenons des Allemands, de hacher la paille. Cette méthode très-bonne, évite beaucoup de peine au cheval qui alors eſt moins de temps à manger ; elle aide la maſtication qui en eſt plus parfaite, & la trituration plus achevée.

Les machines avec leſquelles on hache la paille, ſont de différentes eſpeces, plus ou moins compliquées. La plus uſitée eſt un coffre quarré, dans lequel tournent deux cylindres armés de trente-ſix à quarante lames tranchantes, entre leſquelles s'élevent de petits grapins qui attirent la paille ſur les lames. Par le moyen de cet inſtrument, un ſeul homme peut hacher quarante livres de paille en un quart-d'heure.

L'avoine eſt l'aliment le plus nourriſſant de tous ; plus elle ſera peſante, & par conſéquent farineuſe, plus elle nourrira. Sa couleur eſt aſſez indifférente ; quoique bien des gens exigent qu'elle ſoit noire. A volume égale, la plus peſante eſt préférable, pourvu toutefois qu'elle n'ait pas germé, & qu'il ne s'y rencontre aucune altération. On en donne par jour à un cheval les trois quarts d'un boiſſeau, ou un boiſſeau entier. On partage cette quantité en trois portions, dont une ſe donne le matin, la ſeconde à midi, & la troiſieme le ſoir.

Voici l'ordre dans lequel on doit diſtribuer les alimens au cheval. On commence par jetter dans les rateliers la quantité de foin que nous avons marquée ; quelque tems après, on le fait boire, puis on lui meſure l'avoine, & un moment après on met une botte de paille devant lui. Quelques-uns profitent du temps où les chevaux mangent le foin pour les panſer ; cette méthode eſt mauvaiſe, à moins que l'on ne ſoit preſſé de s'en ſervir, ou que l'on ne ſoit en voyage, ou que l'on ne puiſſe profiter que de cet inſtant. Le panſement qui ſe fait pendant que le cheval mange, le trouble, le rend plus avide il ne ſe donne pas le temps de triturer les alimens qui par conſéquent doivent fatiguer l'eſtomac & empêcher une parfaite chylification. On ſçait que les chevaux avides & grands mangeurs rendent leurs alimens non digé-

rés, que leur fiente contient les grains entiers, que le fourrage même n'a ſubi aucune élaboration. A midi l'on doit commencer par les faire boire, puis leur donner l'avoine & une botte de paille. Dans certaines maiſons on ne leur donne que l'avoine, & cette pratique eſt la meilleure. Le ſoir on leur donne le foin pardeſſus lequel on jette une botte de paille pour paſſer la nuit, un moment après on les fait boire.

Outre ces alimens ordinaires l'on emploie la luzerne, le ſain-foin, le grand trefle, les lentilles, les pois, la veſce, l'orge, le ſeigle, le ſon. Mais toutes ces herbes & ces grains, qui quelquefois peuvent ſervir de nourriture au cheval, deviennent des médicamens dans différentes circonſtances. Ainſi ils ne doivent être alimens que dans le cas de néceſſité, & lorſqu'on manque des autres.

CHEVAL (ſoins que l'on doit avoir du). Ce que nous avons à dire ſur cet objet regarde le local des écuries, leurs conſtructions, leur propreté, & le panſement des chevaux.

Toute écurie doit être conſtruite dans un endroit ſec & élevé: celle qui eſt ſur un terrein bas, eſt humide & peu éclairée; pour l'ordinaire les chevaux y ſont ſujets aux maladies des yeux, & aux œdemes.

Je n'entrerai point dans le détail de la conſtruction d'une belle écurie; tout le monde n'eſt pas en état d'en bâtir de telles. Je me contenterai de dire que les écuries pavées ſont plus avantageuſes que celles qui ſont ſalpêtrées, lors ſur-tout qu'on n'eſt pas en état de faire la dépenſe des madriers qui, à tous égards, ſont préférables.

L'on doit avoir attention de renouveller l'air d'une écurie à toutes les heures du repas, & de donner un coup de balai à ces mêmes heures; car les miaſmes des différens chevaux raſſemblés dans une écurie, & la putridité des excrémens qui ſéjournent, ou entre les pavées, ou dans les planches qui s'en imbibent, ou dans le ſalpêtre, ſont capables d'occaſionner non-ſeulement différentes maladies cutanées, mais même des maladies de poitrine. Ce qui arrive fréquemment.

En général, on doit étriller avec ſoin le cheval; ce qui l'entretient dans une tranſpiration abondante.

On l'étrillera toujours dehors, autant qu'il eſt poſſible, & jamais dans l'écurie; cette opération qui paroît des plus ſimples, demande pourtant quelque attention. On commence ou d'un côté ou d'un autre, cela eſt égal, mais toujours par le train de derriere: ſi l'on commence du montoir, l'on doit

ſe ſervir de la main gauche, s'approcher de la feſſe, & tenir ſa queue pour donner du ſoutien, enſuite promener ſon étrille tout le long du corps du cheval de ſon arriere-main, toujours à contre-poils : après quoi l'on ſe rapproche du garot, & de la même main on étrille de bas en haut l'encolure, auſſi-bien que les jambes de devant, puis l'on ſe retourne vers le bas-ventre en ſe ſervant de la main droite. Pour la poitrine, on décrit un demi-cercle depuis les côtes juſqu'au deſſous du poitrail ; quant à la tête & aux jambes, depuis le genou juſqu'en bas, & depuis le jarret juſqu'en bas ; on ne doit jamais ſe ſervir d'étrille, mais bien d'une broſſe rude, que l'on a ſoin de nettoyer ſur l'étrille même. Cette opération faite, on broſſe le cheval, & on lui paſſe l'épouſſette alternativement, lorſqu'il a beaucoup de craſſe, & on finit par paſſer l'épouſſette ſur tout ſon corps, dans un ſens à unir les poils, & à les rendre liſſes.

Quelques-uns leur lavent les jambes, d'autres les menent à l'abbreuvoir ou à la riviere. Pour moi, je préfere de les laver avec le balai ou la broſſe, parce que l'on nettoie mieux les pores de la tranſpiration ; car l'eau de la riviere ou de l'abbreuvoir n'opere pas le même effet, elle coule ſeulement ſur les poils. Cette opération faite, l'on doit rentrer le cheval dans l'écurie ; les uns veulent qu'on le couvre, les autres ne le croient pas néceſſaire. Je ſerois volontiers de l'avis des derniers, attendu que le cheval le mieux panſé, s'étrille encore mieux de lui-même, par un mouvement général de ſes muſcles peauciers, que ne feroit un Palfrenier ; ce qu'il ne peut exécuter aiſément, étant chargé d'une couverture. J'ai vu pluſieurs fois des chevaux bien étrillés, faire voler en l'air plus de craſſe dix fois que l'étrille ; ce qui s'opere non-ſeulement par le concours des muſcles peauciers, mais encore par l'ébranlement de toute la machine. Quant à l'air de l'écurie, je le répete, il doit être toujours frais ; & une écurie bien ſituée, bien percée, bien tenue, ne doit donner aucune odeur.

CHEVAL (de l'exercice du). Nous avons vu dans l'article de la conformation extérieure du cheval, qu'il étoit fait pour tirer ou pour porter, que ſes mouvemens étoient bien différens, & conſéquemment que ſa conſtruction ne devoit pas être la même. Le cheval de trait ne tire qu'autant qu'il a de peſanteur ; cela eſt démontré : mais pour ſe la donner, il eſt obligé de ſe jetter en avant, ce qui augmente la force des leviers. Auſſi voit-on qu'un cheval attelé à une charrette, ne tire qu'à raiſon de la charge qu'on lui met ſur le

dos. Eſt-elle chargée ſur le derriere, ſes efforts deviennent impuiſſans. J'ai moi-même conſeillé à des charretiers de monter ſur les chevaux, pour ſortir d'embarras, & cela a réuſſi ſur le champ. Un homme qui tire une charrette, en baiſſe ſouvent le brancard pour augmenter ſa charge en devant, ce qui diminue celle de derriere.

Le cheval de trait cherche donc, autant qu'il lui eſt poſſible, à jetter tout ſon corps en avant, & oppoſe tour-à-tour ſes quatre jambes qui lui ſervent d'arc-boutant, & par le moyen des jettées, il gagne ſucceſſivement du terrein. Tout fardeau qu'un cheval tire, doit être à l'alignement de ſon corps, c'eſt-à-dire, jamais au deſſous ; il doit tirer à peu près horizontalement, car autrement il agiroit de deux manieres, & en élevant & en tirant ; ce qui arrive preſque toujours dans les carroſſes ; le cheval ſouleve & tire, par la raiſon que le fardeau & la puiſſance ne ſont point dans la même ligne. Par cette même raiſon, plus un cheval attelé à un carroſſe ordinaire ſera haut, plus il fatiguera, & moins il aura de force. Il n'en ſera pas de même de deux petits chevaux : ſi la peſanteur leur manque, ils ſeront recompenſés par l'alignement qu'il y a entre le centre de leur force & celui du poids. Leur force augmentera toutes les fois qu'ils ſe trouveront plus bas que le fardeau qu'ils ont à tirer.

Les voitures françoiſes péchent par leur conſtruction ; puiſque les roues de devant ſont plus baſſes que celles de derriere, & les chevaux en ſont prodigieuſement fatigués. La force des chevaux qui tirent ces voitures, agit ſuivant une diagonale, & par conſéquent peut être décompoſée, en force horizontale, la ſeule qui ſerve à la progreſſion, & en force verticale ou perpendiculaire, entiérement perdue pour cette même progreſſion ; or, plus les roues de devant ſont baſſes, plus la diſtance de la diagonale à la ligne horizontale eſt grande, par conſéquent plus il y a de force, repréſentée par cette diſtance, de perdue & d'inutile à la progreſſion. Les harnois d'ailleurs ſont mal conſtruits ; & l'on a tort de placer la bricole ſur l'articulation des épaules avec les bras. Cette poſition gêne le mouvement de ces parties, & le cheval eſt hors de force. Toute bricole doit être placée au bas de l'encolure, ſur le haut du poitrail, & les traits doivent partager le corps du cheval en deux parties, enſuite répondre au centre du fardeau. Il en eſt de même du reculement qu'on place trop bas, il doit ſe trouver ſur la même ligne que le poitrail, autrement le cheval n'a pas de force. D'ailleurs, comment peut-il agir ſur un timon incliné

de haut en bas? Quelle réſiſtance l'animal n'a-t-il pas à vaincre? Si le timon, au contraire, étoit droit, le cheval n'auroit pas le tiers de la force à employer. On voit par tout ceci, combien il eſt eſſentiel que les voitures ſoient bien conſtruites, & les chevaux bien placés, ſi l'on veut en tirer tout le ſecours qu'on en attend, ſans les ruiner.

Le cheval de bât ne porte qu'autant qu'il eſt également chargé & qu'il va lentement. Il n'en eſt pas de même du cheval de ſelle. La légéreté du cavalier, ſa poſition, l'action de ſes bras & de ſes jambes, la forme de la ſelle, la forme du mors, contribuent beaucoup à ſes mouvemens. La poſition de l'homme & ſon action ſur le cheval ont donné & donnent encore matiere à la conteſtation.

Les plus fameux écuyers de ce ſiecle ne ſont point d'accord ſur ces objets; & leur art ſe réduit aujourd'hui en France à bien peu de choſe; le peu d'utilité qu'on en tire eſt cauſe ſans doute qu'on a diminué le nombre de ces lieux d'exercice, qui ſeroient plus fréquens ſi l'on montroit ce qui eſt abſolument néceſſaire au cavalier; c'eſt dans les manéges ſeuls des régimens qu'on devroit s'en inſtruire particuliérement. Quel avantage ne ſeroit-ce pas de faire faire des courſes, d'apprendre à tirer le piſtolet en tous ſens, de courir la bague, ramaſſer des têtes? Cet exercice répété donneroit de l'adreſſe, de la force, de la ſoupleſſe, & rendroit le cavalier habile à ce qu'il y a de plus difficile. Il y a encore deux choſes eſſentielles auxquelles on n'a pas encore fait aſſez d'attention; je veux parler de la ſelle & du mors. Les Anglois ſont les ſeuls qui s'en ſoient occupés le plus, quoiqu'il s'en faille beaucoup encore que l'un & l'autre aient atteint le point de perfection: on peut cependant dire, avec vérité, qu'il en eſt des mors comme de l'ancienne ferrure, que ceux que l'on fait aujourd'hui ſont plus légers.

CHEVAL (ſenſation du). Le cheval par le moyen de ſes trois allures ſe porte en avant, en arriere, ſur les côtés, ſe leve de terre & s'en rapproche: ces mouvemens s'exécutent dans le cheval en liberté, abandonné à lui-même, par ſa ſeule volonté: auſſi ſes mouvemens ſont-ils déliés, aſſurés, & ſa maſſe eſt-elle preſque toujours en équilibre, & quand il vient à tomber ce ſera la faute du ſol qui le lui fera perdre, & non l'action de ſes jambes. Le but du cavalier en le montant, doit être de conſerver la pureté de ſes mouvemens, s'il les étend ou les raccourcit, ce doit être toujours en mettant ſon cheval dans ce même équilibre: c'eſt par une expérience conſommée que l'on parvient à bien monter à che-

val, & que l'homme & le cheval ſe dreſſent. En un mot, le cheval doit agir, le cavalier étant monté deſſus, comme s'il étoit en liberté. Les moyens dont le cavalier ſe ſert dépendent 1°. de ſa poſition, 2°. de l'action de ſes rênes, 3°. de l'action de ſes jambes, le reſte n'eſt que comme acceſſoire & même illuſoire. L'effet des rênes tend toujours à faire refluer le train de devant ſur celui de derriere, mais l'action des jambes détermine le cheval à aller en avant ou ſur les côtés, à jetter l'épaule en dedans, à mettre la croupe au mur, à rentrer la jambe de derriere en dedans, & à l'approcher plus près du centre de gravité; ceci ne ſe fait que par plus ou moins de ſenſibilité que le cheval témoigne dans l'habitude du corps. Cette ſenſibilité y eſt plus marquée & ſe fait plus ſentir depuis la pointe de l'épaule juſqu'au graſſet, principalement depuis le coude juſqu'à cette partie, auſſi eſt-ce là, à bien dire le théatre des opérations des jambes du cavalier, auſſi voit-on qu'il les exécute plus facilement ſur un cheval ſenſible, que ſur un qui le ſeroit moins. Les effets que produit le choc de la jambe ſur le corps du cheval, s'exécutent par un méchaniſme qui n'a point encore été éclairci. La peau dans le cheval eſt plus ſenſible à l'endroit du corps ſur lequel la jambe agit, que dans toute autre partie: elle eſt mue dans cet endroit plus que dans d'autres, & quand elle eſt piquée, on la voit ſe froncer dans toute ſon étendue, mais plus où elle a été touchée que dans le reſte; ce froncement, comme nous avons dit au mot peau, s'opere par le moyen des muſcles que l'on appelle peauciers; ces muſcles en ſe contractant, entraînent avec la peau la partie la plus voiſine & la plus mobile; par exemple, un léger attouchement fait derriere l'épaule, obligera le muſcle peaucier à ſe contracter dans cet endroit, & le forcera par ſon union avec cette partie, à ſe porter en arriere; & comme le cheval cherche toujours ſon équilibre, il s'approchera toujours du centre de gravité. Cette action s'opere par la raiſon que le muſcle grand peaucier, comme nous l'avons dit, a ſon attache par deux bandes, l'une en partie charnue à la partie latérale externe de l'épaule, ſe confondant avec le ſecond peaucier, & l'autre aponévrotique, s'attachant à la partie interne & ſupérieure de l'humérus; ainſi un pareil attouchement fait ſur les flancs contractera la partie du muſcle qui enveloppe le graſſet, & obligera la jambe de derriere à ſe porter en avant & toujours en dedans du quarré. Ce muſcle eſt d'autant plus irritable, & ſes contractions locales ſont d'autant plus variées, qu'il n'a point

d'attache fixe, & qu'il pourroit être regardé comme un muſcle poly-cornu, dont le point de contraction eſt plus ou moins éloigné; & comme ce muſcle eſt très-large, & que la direction de ſes fibres eſt ſur un plan horizontal, il eſt par conſéquent ſuſceptible de contraction dans divers endroits. Il opere des mouvemens plus ou moins étendus, à raiſon de l'endroit où il a touché; car je regarde ce muſcle comme une machine inſtrumentale, compoſée de différentes petites cordes, que l'habile écuyer fait mouvoir à volonté, art qui ne s'acquiert que par un long exercice & une étude réfléchie.

CHEVAL (précautions qu'il y a à prendre avant que de monter à). En ſuppoſant que l'académiſte connoiſſe toutes les parties qui compoſent l'équipage du cheval, il doit jetter un coup-d'œil deſſus, voir ſi ſa ſelle eſt bien placée, ſi elle ne gêne pas le garot, ſi la croupiere n'eſt pas trop ſerrée de même que la ſangle, ou ſi elle l'eſt aſſez, & ſi elle eſt bien placée en avant, enſuite il examine la bride, la têtiere, le mors, principalement la gourmette, voir ſi elle eſt ſur ſon plat; en un mot, ſi en agitant les branches, le mors agit bien dans la bouche ſans gêner le cheval aucunement, ainſi du reſte de l'équipage: enſuite il ſe préſente devant l'épaule du montoir, où il prend les rênes de la main droite, pour les porter dans la gauche, après les avoir raſſemblées ſur leur plat, il poſe la rêne droite entre le doigt annulaire & l'auriculaire, & la gauche dans toute l'étendue de la main en paſſant deſſus l'auriculaire, après quoi il prend une poignée de crins vers le garot à quatre travers de doigt au deſſus, & cela pour prendre de la force & du ſoutien, enſuite il ferme la main en étendant le pouce deſſus les rênes au moment où il monte à cheval: de-là il prend de la main droite le milieu de l'arçon de derriere, pour augmenter ſon appui, & enſuite il fait un quart de converſion en préſentant ſon épaule gauche vers celle du cheval, & de la main droite prend l'étrier, pour enſuite placer ſon pied gauche dans l'étrier, & d'un ſaut monter à cheval, en ſoutenant ſon corps droit. Pour cet effet, il faut qu'en montant à cheval, la jambe droite ſoit tendue & élevé, pour ne pas rencontrer l'arçon de derriere, ce qui obligeroit dans ce cas à porter le corps en avant, mouvement dans lequel on ſe froiſſe ſouvent les teſticules, principalement quand le cheval vient à reculer.

CHEVAL. Des différentes natures de chevaux; de la cauſe de leur indocilité, & des vices qui en réſultent.

La connoiſſance du naturel d'un cheval eſt un des premiers fondemens de l'art de le monter, & tout homme de cheval en doit faire ſa principale étude. Cette connoiſſance ne vient qu'après une longue expérience qui nous apprend à développer la ſource de la bonne ou de la mauvaiſe inclination de cet animal.

Quand la juſte nature, & la proportion des parties ſont accompagnées d'une force liante, & qu'avec cela on trouve dans un cheval du courage, de la docilité & de la bonne volonté, on peut, avec ces qualités, mettre aiſément en pratique les vrais principes de la bonne école; mais quand la nature eſt rebelle, & qu'on n'eſt point en état de découvrir d'où nait cette opiniâtreté, on court riſque d'employer des moyens plus capables de produire des vices nouveaux, que de corriger ceux que l'on croit connoître.

Le manque de bonne volonté dans les chevaux, procede ordinairement de deux cauſes : ou ce ſont des défauts extérieurs, ou s'en ſont d'intérieurs. Par défauts extérieurs, on doit entendre la foibleſſe des membres, ſoit naturelle, ſoit accidentelle, qui ſe rencontre aux reins, aux hanches, aux jarrets, aux jambes, aux pieds ou à la vue.

Les défauts intérieurs, qui forment préciſement le caractere d'un cheval, ſont la timidité, la lâcheté, la pareſſe, l'impatience, la colere, la malice, auxquels on peut ajouter la mauvaiſe habitude.

Les chevaux timides ſont ceux qui ſont dans une continuelle crainte des aides & des châtimens, & qui prennent ombrage des moindres mouvemens du cavalier cette timidité naturelle ne produit qu'une obéiſſance incertaine, interrompue, molle & tardive; & ſi l'on bat trop ces ſortes de chevaux, ils deviennent tout-à-fait ombrageux.

La lâcheté eſt un vice qui rend les chevaux poltrons & ſans cœur. On appelle communément ces ſortes de bêtes, des carognes. Cette lâcheté avilit totalement un cheval, & le rend incapable d'aucune obéiſſance hardie & vigoureuſe.

La pareſſe eſt le défaut de ceux qui ſont mélancoliques, endormis, & pour ainſi dire, hébêtés; il s'en trouve pourtant quelques-uns parmi ceux-ci, dont la force eſt engourdie par la roideur de leurs membres; & en les réveillant avec des châtimens faits à propos, ils peuvent devenir de braves chevaux.

L'impatience eſt occaſionnée par le trop de ſenſibilité naturelle, qui rend un cheval plein d'ardeur, déterminé, fou-

gueux, inquiet. Il eſt difficile de donner à ces ſortes de chevaux une allure réglée & paiſible, à cauſe de leur trop grande inquiétude qui les tient dans une continuelle agitation, & le cavalier dans une aſſiette incommode.

Les chevaux coleres ſont ceux qui s'offenſent des moindres châtimens, & qui ſont vindicatifs : ces chevaux doivent être conduits avec plus de ménagemens que les autres : mais quand, avec ce défaut, ils ſont fiers & hardis, & qu'on ſçait bien les prendre, on en tire meilleur parti que de ceux qui ſont malicieux & poltrons.

La malice forme un autre défaut naturel. Les chevaux attaqués de ce vice, retiennent leurs forces par pure mauvaiſe volonté, & ne vont qu'à contre-cœur. Il y en a quelques-uns qui font ſemblant d'obéir, comme vaincus & rendus ; mais c'eſt pour échapper au châtiment de l'école ; & ſitôt qu'ils ont repris un peu de force & d'haleine, ils ſe défendent de plus belle.

Les mauvaiſes habitudes que contractent certains chevaux, ne viennent pas toujours de vices intérieurs, mais ſouvent de la faute de ceux qui les ont d'abord mal montés : & quand ces mauvaiſes habitudes ſe ſont enracinées, elles ſont plus difficiles à corriger qu'une mauvaiſe diſpoſition qui viendroit de la nature.

Les différens vices que nous venons de définir, ſont la ſource de cinq défauts eſſentiels & d'une dangereuſe conſéquence ; ſçavoir, d'être, ou ombrageux, ou vicieux, ou rétifs, ou ramingues, ou entiers.

Le cheval ombrageux eſt celui qui s'effraie de quelque objet, qui ne veut point en approcher. Cette appréhenſion, qui vient ſouvent de timidité naturelle, peut être cauſée auſſi par quelque défaut à la vue, qui lui fait voir les choſes autrement qu'elles ne ſont ; ſouvent encore, c'eſt pour avoir été trop battu. Ce qui fait que la crainte des coups, jointe à celle de l'objet qui lui fait ombrage, lui accable la vigueur & le courage. Il y a d'autres chevaux, qui après avoir été trop long-temps dans l'écurie, la premiere fois qu'ils ſortent, ont peur de tout, & ſe mettent en alarmes ; mais cette manie, quand elle ne vient point d'autre cauſe, dure peu, ſi on ne les bat point, & ſi on leur fait connoître avec patience ce qui leur fait peur.

Le cheval vicieux eſt celui, qui à force de coups, eſt devenu malin au point de mordre, de ruer & de haïr l'homme : ces défauts arrivent aux chevaux coleres & vindicatifs qui ont été battus mal-à-propos ; car l'ignorance & la mau-

vaiſe humeur de certains cavaliers fait plus de chevaux vicieux que la nature.

Le cheval rétif eſt celui qui retient ſes forces par pure malice, & qui ne veut obéir à aucune aide, ſoit pour avancer, pour reculer, ou pour tourner. Les uns ſont devenus rétifs pour avoir été trop battus & contraints; & les autres pour avoir été trop reſpectés par un cavalier qui les aura redoutés. Les chevaux chatouilleux, qui retiennent leurs forces, ſont ſujets à ce dernier défaut.

Le cheval ramingue eſt celui qui ſe défend contre les éperons, qui y réſiſte, qui s'y attache, & qui rue dans une place, qui recule ou ſe cabre, au lieu d'obéir aux aides, & d'aller en avant. Lorſqu'un cheval réſiſte par poltronnerie, c'eſt un indice de carogne, & quoiqu'il faſſe de grands & de furieux ſauts, c'eſt plutôt malice que force.

Le cheval entier eſt celui qui refuſe de tourner, plutôt par ignorance & faute de ſoupleſſe, que par malice. Il y a des chevaux qui deviennent entiers à une main, quoiqu'ils y aient d'abord paru ſouples & obéiſſans, parce qu'on aura voulu trop-tôt les aſſujettir, & paſſer trop vîte d'une leçon à l'autre. Un accident qui vient à la vue, ou à quelqu'autre partie du corps, peut auſſi rendre un cheval entier à une main, & même rétif. Le défaut d'être entier eſt différent de celui d'être rétif, en ce que le cheval rétif, par malice ne veut point tourner, quoiqu'il le ſçache faire, & l'entier ne tourne point, parce qu'il ne le peut, ſoit par roideur ou par ignorance.

Quand les défauts que nous venons de définir, viennent de manque de cœur & par foibleſſe, la nature du cheval étant alors défectueuſe, & le fond n'en étant pas bon, il eſt difficile d'y ſuppléer par l'art.

L'origine de la plupart des défenſes des chevaux, ne vient pas toujours de la nature; on leur demande ſouvent des choſes dont ils ne ſont pas capables, en les voulant trop preſſer & les rendre trop ſçavans; cette grande contrainte leur fait haïr l'exercice, leur foule & leur fatigue les tendons & les nerfs, dont les reſſorts ſont la ſoupleſſe, & ſouvent ils ſe trouvent ruinés, quand on croit les avoir dreſſés: alors n'ayant plus la force de ſe défendre, ils obéiſſent, mais de mauvaiſe grace & ſans aucune reſſource.

Une autre raiſon fait encore naître ces défauts: on les monte trop jeunes: & comme le travail qu'on leur demande, eſt au deſſus de leur force, & qu'ils ne ſont pas encore aſſez formés, pour réſiſter à la ſujettion qu'ils doivent ſouffrir avant d'être dreſſés, on leur force les reins, on leur affoiblit les jarrets, & on les gâte pour toujours. Le véri-

table âge pour dreſſer un cheval, eſt ſix, ſept ou huit ans, ſuivant le climat où il eſt né.

La rébellion & l'indocilité, qui ſont ſi naturelles, ſurtout aux jeunes chevaux, viennent encore de ce qu'ayant contracté l'habitude d'être en liberté dans les haras, & de ſuivre leur mere, ils ont peine à ſe rendre à l'obéiſſance des premieres leçons, & à ſe ſoumettre aux volontés de l'homme, qui, profitant de l'empire qu'il prétend avoir ſur eux, pouſſe trop loin ſa domination, joint à ce qu'il n'y a point d'animal qui ſe reſſouvienne mieux que le cheval, des premiers châtimens qu'on lui a donnés mal-à-propos.

Il y avoit autrefois des perſonnes prépoſées pour exercer les poulains au ſortir des haras, lorſqu'ils étoient encore ſauvages. On les appelloit Cavalcadours de Bardelle : on les choiſiſſoit parmi ceux qui avoient le plus de patience, d'induſtrie, de hardieſſe & de diligence ; la perfection de ces qualités n'étant pas ſi néceſſaire pour les chevaux qui ont déja été montés. Ils accoutumoient les jeunes chevaux à ſouffrir qu'ils les approchaſſent dans l'écurie, à les laiſſer lever les quatre pieds, les toucher de la main, à ſouffrir la bride, la ſelle, la croupiere, les ſangles ; &c. Ils les aſſuroient & les rendoient doux au montoir. Ils n'employoient jamais la rigueur ni la force, qu'auparavant ils n'euſſent eſſayé les plus doux moyens dont ils puſſent s'aviſer ; & par cette ingénieuſe patience, ils rendoient un jeune cheval familier & ami de l'homme, lui conſervoient la vigueur & le courage, le rendoient ſage & obéiſſant aux premieres regles. Si l'on imitoit à préſent la conduite de ces anciens amateurs, on verroit des chevaux eſtropiés, ruinés, rebours, roides & vicieux. E. D. C.

CHEVAL, (poſition de l'homme ſur le). On doit entendre par poſition du cavalier ſur le cheval, une ſituation droite, aiſée, & que doit avoir celui qui monte cet animal, en conſervant toujours ſon équilibre, & le faiſant conſerver au cheval ; de maniere que l'homme & le cheval par cet accord ne paroiſſent faire qu'un ſeul & même corps ; que l'homme étant deſſus l'animal puiſſe agir de ſes extrêmités tant ſupérieures qu'inférieures, comme s'il étoit à pied, c'eſt-à-dire, qu'à l'aide de ſes bras & de ſes jambes il puiſſe ſe tranſporter & agir comme bon lui ſemble, comme un homme monté ſur des échaſſes les conduit où il veut ; que la ſeule différence qu'il y a entre un homme de pied & un homme monté, c'eſt que celui-ci a ſa baſe fixée à la partie inférieure de ſon tronc, & que le premier l'a toujours ſous

la plante des pieds; que celui-ci n'a que ſes jambes à mouvoir, & que l'autre a ſes bras & ſes jambes d'où dépend l'exécution des mouvemens qu'il veut tirer du cheval. L'homme ſur le cheval doit être, à bien parler, regardé comme un hyppocentaure ou un octopéde, c'eſt-à-dire, qu'il y ait tant de liaiſon & de rapport entre le cheval & l'homme, que leurs mouvemens ſe ſuivent, que l'équilibre de l'homme réponde à celui du cheval, & que le centre de gravité de l'homme paſſe par celui du cheval: en un mot, qu'il y ait un accord total & une union parfaite; le principal conſiſte dans la poſition du cavalier lequel doit être droit. Dans toutes les poſitions quelconques, ſon aſſiette doit être ſur les deux tubéroſités de l'os iſchion, & non ſur ce que l'on appelle la fourchette, de même qu'il ne doit pas être renverſé ſur le coccyx, ce qui ſeroit même impoſſible; le corps doit être droit, & faire face à l'encolure; dans telle action que ce puiſſe être, il ne faut pas non plus que ſon corps ſoit ſouple, ſans cependant affecter trop de roideur. Un cavalier, dont le corps depuis le baſſin juſqu'au haut ſeroit vacillant, romproit la progreſſion du cheval: les épaules doivent être bien en arriere, faiſant ſortir l'eſtomac, & ne devant ſe mouvoir dans aucun temps: la tête doit être droite & un peu inclinée en arriere, & ne paroître avoir que le mouvement de pivot: les bras doivent être ſitués à côté du corps, paroiſſant le couper verticalement en deux parties égales, ils doivent être un tant ſoit peu écartés du corps. L'avant-bras avec la main doivent former un quart de cercle, l'un & l'autre doivent préſenter le dehors, & ſe trouver ſur un plan preſque horizontal: la main doit être en ligne droite à l'encolure du cheval & au corps du cavalier. L'un & l'autre ſont obligés de ſe mouvoir enſemble; mais la main eſt plus ſuſceptible de mouvement. L'avant-bras s'éleve, s'abaiſſe, ſe porte en avant & en arriere, & a le mouvement de pronation & de ſupination: la main ne peut ſe mouvoir ſeule que dans la flexion & dans l'extenſion, relativement à l'avant-bras; ces deux derniers mouvemens, la pronation & la ſupination, ſont les plus fréquens que le cavalier faſſe; & à bien dire, il n'y auroit que ceux-là à faire, ſi le cheval & l'homme étoient bien dreſſés. La main étant ferme doit être entre la pronation & la ſupination (1);

(1) Le très-ſcientifique Bourgelat nous dit très-anatomiquement dans ſon nouveau Neukaſtle, page 21; ayez la main à trois doigts de

la pronation doit regarder le bas-ventre, & en être écartée d'un pouce & demi-environ.

La cuiſſe doit être poſée ſur le panneau, un peu obliquement, & ſur ſon plat, elle ne doit avoir aucun mouvement, ce qui arrivera d'autant plus qu'il y aura des proportions entre l'homme & le cheval, c'eſt-à-dire, que le cheval ne ſera pas trop gros, ou l'homme trop petit, que les cuiſſes du cavalier ne ſeront pas trop courtes ou qu'il n'aura pas le baſſin étroit, enfin, toutes les fois que le cavalier pourra embraſſer exactement ſon cheval.

La jambe doit tomber à plomb, ſans réſiſtance & toujours latéralement, c'eſt-à-dire, que le pied, ſuivant la jambe, ſoit droit au coude, ſans s'appuyer ſur l'étrier & être toujours diſpoſé à ſe porter en tout ſens. Un homme, dont le corps ſera court, & les jambes longues, aura plus d'aſſiette à cheval, qu'un autre bien proportionné, mais l'action de ſes jambes ne ſera pas facile, il ne pourra pas les étendre & les promener à ſon gré ſur le corps du cheval, parce qu'elles outre-paſſeront cette partie. Il faut donc qu'il y ait une juſte proportion entre le cheval & l'homme; de même qu'un homme dont les cuiſſes ſeront courtes, n'aura pas d'aſſiette, & ne pourra pas embraſſer ſon cheval.

Il y a eu divers ſentimens ſur la poſition de l'homme ſur le cheval. Pluſieurs veulent (& c'eſt le plus grand nombre,) que le corps ſoit ſitué perpendiculairement; d'autres veulent qu'il ſoit en avant, d'autres en arriere. La premiere eſt la ſeule & la plus naturelle: il n'eſt queſtion que de ſçavoir ſe placer d'une maniere juſte ſur le centre de gravité du cheval, & ne pas s'en écarter; ce qui ne ſeroit pas abſolument im-

---

votre corps, à la hauteur du coude, de façon que le nœud de votre petit doigt ſoit ſur la ligne droite du petit os du coude, que votre poignet ſoit aſſez arrondi, pour que les nœuds de vos doigts ſoient directement au deſſus de l'encolure du cheval au deſſus de l'encolure, c'eſt fort bien dit: cet Auteut, auſſi bon écuyer que vétérinaire, auroit bien dû nous dire ce qu'il entend par le nœud du doigt, & ſon petit os du coude; il nous ſemble qu'avec vingt ans de pratique & tout frais remoulu comme il étoit, lorſque ſes élémens d'hippiatrique ont paru; il nous ſemble, dis-je, que cet immortel hyppiatre auroit bien pû ſe diſpenſer de comparer les os des doigts aux nœuds de la queue du cheval, & nous dire que tel phalange du doigt auricularis ou auriculaire, ſoit ſitué ſur la ligne droite de l'olecrane, & ne pas appeller petit, un os qui eſt le plus gros de l'avant-bras, & que les anatomiſtes ont toujours nommé cubitus; il eût mieux valu encore que cet écuyer n'eût point compilé M. de Neuvcaſtle qu'il a ſi mal défiguré: mais il falloit être auteur anonyme! Et à cela il n'y a pas de réplique.

poſſible, ſi l'on montoit à nud les chevaux, mais comme on ſe ſert de ſelle, la choſe eſt impoſſible; car plus le ſiege de la ſelle ſera grand, plus les arçons ſeront éloignés l'un de l'autre, plus il ſera difficile de ſe maintenir ſur ce centre de gravité; plus la ſelle ſera grande, plus le point d'écartement ſera grand; le moindre mouvement de l'homme en avant, en arriere, rejettera tout ſon corps du côté où il ſe portera; s'il le porte en avant, les arçons de devant ſeront obligés de charger l'avant-main, & de rendre le cheval plus lourd dans cette partie, & de déranger toute force quelconque dans l'animal; s'il le porte en arriere, les arçons de derriere changeront l'arriere-main, & il occaſionnera l'accident ci-deſſus, au lieu qu'en ſe tenant droit, vous chargez également par le poids de votre corps le cheval, & ſes mouvemens ſe trouvent libres. La grande difficulté dans l'art de monter à cheval, vient donc principalement de la ſelle, plus elle ſera petite, meilleure elle ſera, il ſeroit même à ſouhaiter qu'elles fuſſent toutes ſouples & pliantes. Le cavalier ſentiroit plus aiſément les mouvemens du cheval, & en tireroit bien plus d'avantage.

Quoi qu'il en ſoit, que le cavalier ſoit ſitué en avant, ou en arriere, pourvu que cette poſition vienne depuis les reins juſqu'en haut, cela n'influe en rien ſur les mouvemens du cheval, pourvu que le bas du tronc ſoit fixe; le haut preſſera toujours vers le bas; or, ce ne ſera pas charger le derriere pour ſoulager le devant, & en augmenter le reſſort, comme quelques perſonnes très-ſçavantes le prétendent. Le cheval par ces poſitions contraires conſervera toujours le centre de gravité qui lui eſt naturel dans telles allures q.e ce ſoit, mais le cavalier changera totalement le ſien, & n'aura point de tenue à cheval, car la tenue ne vient que de l'union intime des différentes parties qui le compoſent, leſquelles doivent preſſer ſur un même centre, ſon centre de gravité ne ſera plus le même, ce qui prouve la déſunion: tantôt ce centre de gravité paſſera en devant du corps, tantôt en arriere, & ne ſuivra pas la vraie poſition qui eſt de paſſer de la racine du toupet en traverſant le milieu des deux capacités de la poitrine & le bas-ventre, & allant aboutir entre les deux tubéroſités des os iſchion, & partageant la maſſe de l'homme en deux parties égales.

En un mot, la poſition du cavalier doit être telle, qu'il partage le poids de ſon corps en quatre parties pour être reparties ſur les quatre parties du cheval, & ſur deux & ſur trois, quand le cheval repartit lui-même le reſte de ſa maſſe

maſſe ſur d'autres parties, & cela ſuivant les différentes allures.

CHEVAL, (des mouvemens du cavalier ſur le) dans les différentes allures. Tous les mouvemens du cheval, dans telles allures que ce ſoit, ſe réduiſent à décrire des lignes droites & des courbes. Il eſt impoſſible que l'on puiſſe faire décrire des quarrés au cheval, il n'exiſte point d'angle dans le manege, & quand il exiſteroit, il ſeroit pernicieux, & tendroit à ruiner les articulations du cheval. Toute la ſcience du cavalier dans le pas, dans le trot, dans le galop, conſiſte à mener droit ſon cheval devant lui, ſoit en ligne droite, ſoit en ligne courbe, qu'il ſoit ferme, ſtable & aſſuré ſur ſes jambes. On met le cheval au pas, au trot ou au galop; 1°. en ſuivant les regles de la poſition dont nous avons parlé; 2°. en rendant la main; 3°. en appellant de la langue; 4°. en approchant les jambes également du corps; 5°. en tenant les rênes également; ces deux derniers points ſont eſſentiels pour mener un cheval droit devant lui; on double, ou on décrit un demi-cercle en ramenant la rêne du dedans du cercle, & en portant ſa jambe de ce même côté vers le flanc en arriere de la perpendiculaire. Dans ce mouvement, le cheval paroît porter la tête en dedans du cercle, & en éloigner le train de derriere; le vrai eſt que le cheval ne décrit pas le cercle d'une maniere complette. Plus le cercle ſera petit, plus l'on s'appercevra que le train de derriere s'écartera de ce cercle pour ſe jetter en dehors. La raiſon eſt que le cheval cherche toujours à ſe mettre droit ſur ſes jambes, le cercle que le cheval décrit eſt un compoſé de petites lignes droites. Comme en géométrie la ligne eſt compoſée d'une infinité de petits points, ainſi dans le droit & dans le courbe ſe trouvent les changemens des mains; les voltes, les demi-voltes, l'épaule en dedans, la croupe au mur, le paſſage & la paſſade.

Les autres mouvemens principaux, d'où dépendent ceux mentionnés ci-deſſous, ſont l'arrêt, le demi-arrêt & le reculer. L'arrêt eſt une ceſſion totale de mouvement que l'on fait faire au cheval par le moyen de la bride, ou pour mieux dire, par une rétraction égale des rênes qui remet le cheval ſur ſes quatre jambes & ſans mouvement; le demi-arrêt n'eſt qu'un ſoutenu de cette rétraction des rênes, aidé des jambes du cavalier; le reculer eſt non-ſeulement un ſoutenu de ces mêmes rênes, mais même une augmentation de force dans les rênes en détachant les jambes du corps du cheval. De ces trois mouvemens ſe tirent le piafer, la galopade, le terre-

à-terre, la péſade, le mézair, la courbette, la croupade, la balotade, la capriolle, le pas & le ſaut, la pirouette participe & du courbe & de l'arrêt. *Voyez* à l'article Manege, chacun de ces mots.

CHEVAL DE GUERRE. L'art de la guerre, l'art de la cavalerie ſe doivent réciproquement de grands avantages. Le premier a fait connoître de quelle néceſſité il eſt de ſçavoir mener un cheval sûrement, & cette connoiſſance a engagé à établir des principes pour y parvenir. Delà eſt venu l'établiſſement des Académies que les grands Princes ſe ſont toujours fait honneur de protéger. Ces principes mis en pratique ont contribué à la juſteſſe des différens mouvemens qui ſe font dans les armées. Il ne ſera pas difficile de s'en convaincre, en conſidérant que chaque air de manege conduit à une évolution de cavalerie.

Le paſſage, par exemple, rend noble & relevée l'action d'un cheval qui eſt à la tête d'une troupe.

En apprenant à un cheval à aller de côté, on lui apprend à ſe ranger ſur l'un & l'autre talon, ſoit dans le milieu ou à la tête de l'eſcadron, quand il en faut ſerrer les rangs, & dans quelque occaſion que ce ſoit.

Par le moyen des voltes on gagne la croupe de ſon ennemi, & on l'entourre diligemment.

Les paſſades ſervent à aller à ſa rencontre, & à revenir promptement ſur lui.

Les pirouettes & les demi-pirouettes donnent la facilité de ſe retourner avec plus de vîteſſe dans un combat.

Et ſi les airs relevés n'ont pas un avantage de cette nature, ils ont du moins celui de donner à un cheval la légéreté dont il a beſoin pour franchir les haies & les foſſés; ce qui contribue à la sûreté & à la conſervation de celui qui le monte.

Enfin, il eſt conſtant que le ſuccès de la plupart des actions militaires eſt dû à l'uniformité des mouvemens d'une troupe; laquelle uniformité ne vient que d'une bonne inſtruction; & qu'au contraire, le déſordre qui ſe met dans un eſcadron, eſt cauſé ordinairement par des chevaux mal dreſſés ou mal conduits.

De pareilles réflexions ne ſuffiſent-elles pas pour détruire quelques critiques mal-fondées de ce qu'on enſeigne dans nos écoles?

Le rapport qui ſe trouve entre ces deux arts a donc fait naître l'émulation parmi la Nobleſſe, pour acquérir de la capacité dans l'art de monter à cheval, afin de ſervir ſon

Prince & ſa patrie avec plus de fruit. C'eſt par un motif ſi glorieux que les anciens Ecuyers ſe ſont efforcés de donner au public les moyens de dreſſer des chevaux propres pour la guerre ; & c'eſt en marchant ſur leurs traces que nous allons tâcher d'expoſer ce qu'ils ont dit de bon ſur cette matiere.

Il y a deux choſes à obſerver dans un cheval de guerre ; ſes propres qualités & les regles qu'on doit mettre en uſage pour le dreſſer.

Un cheval deſtiné pour la guerre doit être de médiocre hauteur, c'eſt-à-dire, de quatre pieds neuf à dix pouces, qui eſt celle qu'on demande en France dans preſque tous les corps de cavalerie. Il faut qu'il ait la bouche bonne, la tête aſſurée, & qu'il ſoit léger à la main : ceux qui cherchent dans un cheval de guerre un appui à pleine main, ſe trompent ; parce que la laſſitude le fait peſer & appuyer ſur ſon mors. Il doit être de bonne nature, ſage, fidele, hardi, nerveux ; d'une force pourtant qui ne ſoit pas incommode au cavalier, mais liante & ſouple : il faut qu'il ait l'éperon fin & les hanches bonnes pour pouvoir partir & repartir vivement, & être ferme & aiſé à l'arrêt. Il ne doit être aucunement vicieux ni ombrageux : car quand même il auroit d'ailleurs aſſez de force, & qu'on l'auroit rendu obéiſſant, il arrive ſouvent qu'après quelques jours de repos, ou que par quelque mauvaiſe main, il retombe dans ſon vice ; comme il faut toujours être en garde ſur ces ſortes de chevaux, ils ne ſont bons qu'à être confinés dans une école ; car ce ſeroit trop que d'avoir ſon ennemi à combattre & ſon cheval à corriger. Le vice le plus dangereux que puiſſe avoir un cheval de guerre, eſt celui de mordre, & de ſe jetter ſur les autres chevaux ; parce que dans un combat, où il eſt animé, on ne peut lui ôter ce défaut.

Lorſqu'on trouvera dans un cheval toutes les bonnes qualités que nous venons de décrire, il ſera aiſé à un homme de cheval de le dreſſer au manege de guerre, en ſuivant les regles que nous avons données, leſquelles regardent la ſoupleſſe & l'obéiſſance ; afin de le rendre prompt à obéir à la main & aux jambes ; ce qu'il fera facilement ſi, après avoir été aſſoupli au trot, on l'a confirmé enſuite dans la leçon de l'épaule en dedans & celle de la croupe au mur ; ſi on lui a appris à tourner diligemment & facilement ſur les voltes de combat, c'eſt-à-dire, ſur un cercle de la demi-hanche de dedans ; ſi on l'a rendu obéiſſant au partir de la ligne droite des paſſades, facile & aiſé à ſe raſſembler aux

deux exrêmités de la même ligne pour former la demi-volte à chaque main ; ſi on l'a rendu prompt & agile à bien exécuter une pirouette & une demi-pirouette. Voilà eſſentiellement ce qu'un cheval de guerre doit ſçavoir pour ce qui regarde la ſoupleſſe & l'obéiſſance ; mais une autre choſe abſolument néceſſaire, c'eſt de l'aguerrir au bruit des armes, en l'accoutumant au feu, à la fumée & à l'odeur de la poudre, au bruit des tambours, des trompettes & au mouvement des armes blanches. Il y a de très-braves chevaux qui tremblent de frayeur à la vue d'un ou de pluſieurs de ces objets ; quoiqu'ils aient les barbes ſenſibles & la bouche bonne, ils perdent tout ſentiment de la bride, des éperons & de toute autre aide, auſſi-bien que des châtimens, & s'abandonnent à d'étranges caprices pour fuir l'objet de leur appréhenſion ; il faut même tenir toujours ces chevaux en exercice lorſqu'ils ſont dreſſés, car le repos leur fait prendre de nouvelles alarmes ; ce qui prouve que l'art le plus ſubtil ne peut tout-à-fait effacer ni vaincre les vices naturels.

M. de la Broue dit que le remede le plus court & le plus ſimple pour accoutumer en peu de temps un cheval au bruit des armes à feu, & des autres rumeurs guerrieres, c'eſt de tirer un coup de piſtolet dans l'écurie, de faire battre la caiſſe une fois le jour par un palefrenier, poſitivement dans le temps qu'on va leur donner l'avoine, & que peu de temps après, ils ſe réjouiront à ce bruit, comme ils faiſoient auparavant au ſon du crible.

Il y en a de tellement ombrageux, qu'ils demeurent à ce bruit les oreilles tendues & droites, roulent & flanchiſſent les yeux dans la tête, tremblent, & ſuent d'effroi, tiennent une poignée de foin ſerrée entre les dents ſans remuer les mâchoires ; & enfin, ſe jettent dans la mangeoire & à travers les barres ; mais avec la patience & l'induſtrie d'un cavalier intelligent, on vient à bout des chevaux de ce naturel.

Il y a une autre façon d'accoutumer les chevaux au feu : j'en ai ſouvent fait l'expérience & vu pratiquer ; c'eſt de les mettre dans les piliers : là, ſans aucun danger, il eſt aiſé de les accoutumer à tout ce qui peut leur porter ombrage. On leur fait d'abord voir & ſentir un piſtolet ſans être chargé ; on fait jouer la batterie, parce qu'il y en a beaucoup qui s'effrayent au bruit de la détente & du cliquetis. Quand ils ſont faits à ce bruit, on brûle une amorce en ſe tenant loin du cheval, le dos tourné vis-à-vis de ſa tête ; on s'en approche après pour lui faire ſentir le piſtolet &

l'accoutumer à l'odeur de la fumée. Il faut toujours le flatter en l'approchant, & lui donner quelque choſe à manger : car ce n'eſt que par la douceur & les careſſes qu'on apprivoiſe ces animaux. On met enſuite une nouvelle amorce en accommodant le piſtolet vis-à-vis de lui ; & lorſqu'il eſt fait à l'odeur & à la fumée de la poudre, il faut commencer à tirer en mettant une petite charge d'abord & peu bourée ; on tire le dos tourné & un peu loin, on revient d'abord après le coup lui faire ſentir ſon piſtolet, & le flatter, ſuivant qu'il s'accoutume, on augmente la charge, on tire de plus près ; & enfin, on tire de deſſus. Il faut, avec la même douceur & la même patience, l'accoutumer au bruit des tambours, aux mouvemens des étendards & au bruit des armes blanches. Les chevaux timides, qui ordinairement ont peu de force, & ceux qui n'ont pas la vue bonne, s'accoutument au feu plus difficilement que les chevaux vigoureux & dont la vue eſt ſaine, & quoique avec le temps on en vienne à bout, je ne conſeillerois pas de ſe ſervir de pareils chevaux pour la guerre.

Ce n'eſt pas ſeulement dans les bornes d'un manege qu'il faut accoutumer un cheval de guerre à tout ce que nous venons de dire : il faut ſouvent l'exercer en pleine campagne & dans les grands chemins, où il ſe trouve une infinité d'objets qui effrayent ceux qu'on ſort rarement les moulins ſurtout, tant à eau qu'à vent, & les ponts de bois ſont un grand ſujet d'alarmes pour bien des chevaux ; mais s'ils connoiſſent la main & les jambes, que le cavalier ſçache ſe ſervir à propos de ſes aides, & qu'il ait le génie & la patience qu'il faut avoir, il viendra bientôt à bout de ces difficultés ; ſurtout il ne faut point dans ces occaſions battre les jeunes chevaux, parce que, comme nous l'avons dit ailleurs, la crainte des coups jointe à celle de l'objet qui leur fait ombrage, leur accable la vigueur, & les rebute totalement. E. D. C.

CHEVAL DE CHASSE. Quoique la chaſſe ne ſoit regardée que comme un amuſement, cet exercice n'en mérite pas moins d'attention, puiſque c'eſt celui que les Rois & les Princes préferent à tous les autres. Cette inclination eſt, ſans doute, fondée ſur la conformité qui ſe rencontre entre la chaſſe & la guerre. En effet, de part & d'autre on voit un objet à dompter, des fatigues à eſſuyer, des dangers à éviter, & des ruſes à pratiquer. Il n'eſt donc pas étonnant qu'un exercice qui a tant de rapport aux ſentimens d'héroïſme inſéparables des grands Princes, fixe leurs goûts dans leurs plaiſirs. Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner toutes les différentes

parties de la chaſſe, ni de placer un éloge dont tous ceux qui penſent noblement ſont remplis ; mais les jours d'un Souverain ſont trop précieux à ſes ſujets pour ne les pas exciter à ſa conſervation autant qu'il eſt en leur pouvoir. Nous venons de dire que la chaſſe a ſes dangers auſſi-bien que la guerre : la plupart des accidens qui y arrivent ſont cauſés par des chevaux mal choiſis ou mal dreſſés ; c'eſt pourquoi nous avons recherché avec ſoin tout ce qui peut conduire à la connoiſſance d'un bon cheval de chaſſe, & à la facilité de le dreſſer à cet exercice.

Bien des gens penſent que la façon de dreſſer un cheval de guerre & de chaſſe, eſt tout-à-fait oppoſée aux regles du manege. Une opinion ſi mal fondée, & malheureuſement trop générale, fait négliger les vrais principes. N'ayant donc pour guide que la fauſſe pratique de ceux qui ont fait naître & favoriſent cette erreur, on n'acquiert qu'une fermeté ſans graces, & une exécution forcée & ſans fondement. Pourroit-on avec un peu de jugement, avancer qu'un cavalier capable de pratiquer les principes d'une bonne école, & par leſquels il eſt en état de juger de la nature de ſon cheval, & de lui former un air, n'a pas plus de facilité encore pour aſſouplir & rendre obéiſſant celui qu'on deſtine à la guerre, que pour étendre & donner de l'haleine à celui qu'il juge propre pour la chaſſe, puiſque ce ne ſont là que les premiers élemens de l'art de monter à cheval ?

Le choix d'un bon coureur eſt très-difficile à faire ; car, outre les qualités extérieures des autres chevaux, il doit encore avoir particuliérement beaucoup d'haleine, de légéreté & de ſûreté. Ces qualités doivent lui être naturelles, l'art ne peut tout au plus que les perfectionner.

Un cheval de chaſſe ne doit pas être trop traverſé ni trop raccourci de corps ; parce que ces ſortes de chevaux n'ont pas ordinairement l'haleine & la facilité néceſſaires aux bons coureurs. Il doit être un peu plus long de corps, relevé d'encolure, & avoir les épaules libres & plates, les jambes larges & nerveuſes, ſans être trop long jointé : il faut avec cela qu'il ſoit naturellement vîte, ſenſible à l'éperon, & dans un appui léger.

M. de la Broue, dit, » que les chevaux qui ne convien» nent point pour la chaſſe, ſont ceux qu'une timidité na» turelle empêche de courir vîte, par la crainte qu'ils ont de » haſarder leurs forces en courant ; ceux qui ſe méfient de » leurs forces par quelque imperfection naturelle ou acci» dentelle ; ceux qui ſont peſans & pareſſeux de leur natu-

» re ; ceux qui ſont rebutés à force de courir, que la ſimple » appréhenſion de la courſe retient, rend vicieux & rétifs ; » ceux qui avec beaucoup de reins, aiment mieux fournir » un nombre de ſauts, que de diſtribuer leurs forces à l'ac- » tion de la courſe : ceux enfin que la pure malice & la pol- » tronnerie retiennent «.

Quoique tous ces différens chevaux puiſſent abſolument être dreſſés à courir ; en ſuivant les regles de l'art, on ne pourra jamais leur donner les qualités néceſſaires & eſſentielles à un bon coureur, qui ſont, comme nous venons de le dire, de galoper diligemment, légérement, ſûrement & long-temps. Ces qualités ne ſe trouvent qu'avec une ſoupleſſe naturelle dans les membres, & que l'on perfectionne par le trot, une liberté dans les épaules, & un appui léger à la bouche, que l'on confirme par le galop ; une haleine & un courage ſuffiſant que l'on augmente par l'exercice.

Le trot, qui eſt la premiere regle pour aſſouplir toutes ſortes de chevaux, doit être plus étendu & plus allongé, que relevé dans un cheval de chaſſe, afin de lui apprendre à bien déployer les bras & les épaules. Le bridon eſt excellent pour donner cette premiere ſoupleſſe à un cheval : on peut avec cet inſtrument, le plier facilement & ſans trop le gêner, lui apprendre à tourner promptement & librement aux deux mains, ſans lui offenſer les barres & la place de la gourmette, ni lui déranger la bouche ; & le rendre auſſi ſouple que ſes forces & ſa diſpoſition lui permettent de le devenir. Il faut le faire trotter aux deux mains ſans aucune obſervation de terrein, mais varier à tous momens l'ordre de la leçon du trot, le tournant tantôt à droite, tantôt à gauche ſur un cercle ; quelquefois ſur une ligne droite, plus ou moins longue, ſuivant qu'il ſe retient ou s'abandonne. On doit le tenir ſur la leçon du trot, juſqu'à ce qu'il obéiſſe au moindre mouvement de la main & des jambes, & qu'il ait appris la facilité de tourner promptement & librement aux deux mains. Lorſqu'il eſt à ce point, on lui met un mors convenable à ſa bouche ; après quoi on lui donne la leçon de l'épaule en dedans, non-ſeulement pour lui aſſouplir les côtes, lui faire connoître les jambes, & lui faire la bouche ; mais eſſentiellement pour lui apprendre à avancer la jambe de dedans de derriere ſous le ventre, qui eſt une qualité abſolument néceſſaire dans un cheval de chaſſe, afin qu'il galope plus uniment, plus commodément, & de meilleure grace ; il faut auſſi le tenir un peu enſemble en le me-

nant, l'épaule en dedans, non pas dans une poſture auſſi raccourcie, que ſi on vouloit le dreſſer pour le manege; on doit au contraire l'étendre davantage, pour lui donner cette grande facilité de bien déployer & allonger ſes bras: il ne faut pourtant pas l'étendre ſi fort qu'il contracte le défaut de peſer à la main, dont il faudroit le corriger par les arrêts, les demi-arrêts, & le reculer.

Après la leçon du trot perfectionnée par celle de l'épaule en dedans, des arrêts, des demi-arrêts, il faut enfin le faire galoper pour lui augmenter la légéreté des épaules, lui aſſurer & adoucir l'appui de la bouche, & le confirmer dans l'habitude du galop de chaſſe: cette liberté d'épaules, qui eſt une partie des plus eſſentielles pour un cheval de chaſſe, s'acquiert aiſément, ſi, après avoir été trotté dans les regles, on ſçait lui étendre les épaules, & lui faire déployer les bras, ſans que le mouvement du galop ſoit trop relevé ni trop près de terre: par le premier défaut, il feroit ce qu'on appelle nager en galopant, & il ne pourroit s'étendre, & le ſecond défaut le feroit broncher pour la moindre pierre ou éminence qu'il rencontreroit, en raſant de trop près le tapis.

Il faut convenir que la nature ſemble avoir formé des chevaux exprès, auxquels elle a donné ce mouvement d'épaules libre & allongé, qui fait le plus grand mérite d'un coureur. Les chevaux anglois, plus que tous les autres chevaux de l'Europe, ont cette qualité, auſſi leur voit-on fournir avec une viteſſe incroyable des courſes de quatre milles d'Angleterre, qui font environ deux petites lieues de France, telles que celles qui ſe font à Neuvmerket, où un cheval, pour gagner le prix, doit arriver au but ordinairement en huit minutes, quelquefois moins. Leurs autres chevaux de chaſſe vont ſouvent des journées entieres ſans débrider & toujours à la queue des chiens dans leur chaſſe du renard, en franchiſſant les haies & les foſſés qui ſe trouvent fréquemment dans un pays couvert & coupé, comme l'Angleterre. Je ſuis perſuadé que ſi les chevaux anglois, avec de pareilles diſpoſitions étoient aſſouplis par les regles de l'art, ils galoperoient plus ſûrement & plus commodément; ne ſe ruineroient pas ſi-tôt les jambes, comme il arrive à la plupart, auxquels les jambes tremblent après deux ou trois ans de ſervice. La raiſon de cette foibleſſe qui ne paroît pas naturelle, mais plus vraiſemblablement accidentelle, vient ſans doute de ce qu'on les galope trop jeunes, & ſans avoir été auparavant aſſouplis au trot; & de ce qu'on les ga-

lope toujours avec le bridon, duquel on ne doit faire uſage que pour les aſſouplir ; cet inſtrument n'étant point fait pour ſoutenir le devant, ni pour donner de l'appui, il arrive qu'un cheval n'eſt point ſoulagé dans ſon galop, & que le poids du cavalier joint à la peſanteur naturelle des épaules, du col & de la tête du cheval, lui fatigue les nerfs, les tendons & les ligamens des jambes ; d'où s'en ſuit néceſſairement la ruine de cette partie qui occaſionne le défaut de broncher : c'eſt pour cela que les anciens écuyers ont inventé le mors, afin de ſoutenir l'action du cheval dans toutes ſes allures, ſur-tout celle du galop, ou étant plus étendu, il eſt plus ſujet à faire de fauſſes poſitions.

Lorſqu'on commence à galoper un cheval deſtiné pour la chaſſe, il ne faut pas lui demander d'abord un galop trop étendu, parce que n'ayant point encore l'habitude de galoper librement, il s'appuyeroit ſur la main : il ne faut pas non plus un galop raccourci, qui l'empêcheroit de ſe déployer comme il le doit, mais il faut le mener dans un galop uni ſans le retenir ni le chaſſer trop, comme s'il galopoit de lui-même n'étant point monté. C'eſt la main légere, accompagnée de fréquentes deſcentes de mains, qui donne le galop dont nous parlons. La deſcente de main, qui eſt une aide excellente pour toutes ſortes d'airs, ſemble avoir été inventée exprès pour les chevaux de chaſſe, afin de leur apprendre à galoper ſans bride, & ſans que le cavalier ſoit obligé de ſe ſoutenir à tout moment. Il faut que la leçon du galop ſe faſſe ; tantôt ſur un cercle large & étroit, comme au trot, & tantôt ſur la ligne droite, & ne pas faire de longues repriſes dans les commencemens : au lieu de lui augmenter l'haleine, & de lui donner la facilité du galop, on l'endurciroit & on le rebuteroit. On doit auſſi quitter ſouvent le galop & reprendre le pas, afin de donner au cheval le temps de reſpirer ; & ſi-tôt qu'il a repris haleine, il faut repartir au galop. Cette maniere de mener un cheval alternativement ſans diſcontinuer du galop au pas, & du pas au galop, lui donne avec le temps autant d'haleine que ſes forces & ſon courage lui en permettent. C'eſt au cavalier à juger de la longueur de la repriſe du galop : lorſqu'il ſent que l'haleine commence à lui manquer, il doit le remettre au pas ; & de même, diminuer les temps du pas, lorſqu'il ſent qu'il peut fournir plus long-temps au galop. Une autre attention qui eſt de grande conſéquence, c'eſt de faire en ſorte à chaque arrêt de galop, que le cheval ne faſſe pas un ſeul temps de trot au lieu de ſe remettre au pas, ce qui incommode beau-

coup le cavalier ; il faut l'accoutumer à reprendre au pas immédiatement après le dernier temps du galop, & de même pour reprendre du pas au galop ; il faut que cela ſe faſſe d'un ſeul temps.

Quand on s'apperçoit qu'un cheval commence à prendre de l'haleine, & qu'il peut fournir de longues repriſes au galop, ſans ſoufler, ni trop ſuer, il faut alors le mener dans un galop plus étendu, qu'on appelle galop de chaſſe, ſans aſſujettir la poſture de ſa tête au principe de la perpendiculaire du front au bout du nez, comme aux chevaux de manege : on la lui doit laiſſer un peu libre, afin qu'il puiſſe reſpirer, & ouvrir les naſeaux avec plus de facilité ; ſans pourtant qu'il ait le nez au vent ; car tout cheval qui galope la tête haute & déplacée, eſt plus ſujet à broncher que celui qui voit ſon chemin & l'endroit où il poſe les pieds en galopant.

Une excellente leçon que j'ai vu pratiquer à d'habiles gens, pour un cheval de chaſſe, c'eſt de galoper ſur un cercle large à main gauche, en tenant le cheval un peu plié à droite. Cette façon de tourner à gauche, quoiqu'il galope ſur le pied droit, lui apprend à ne ſe point déſunir, lorſqu'on eſt obligé de lui renverſer l'épaule, c'eſt-à dire, de tourner tout court à gauche ; ce qui arriveroit ſouvent, s'il n'étoit pas fait à ce mouvement, & cauſeroit un contre-temps qui incommoderoit le cavalier, & dérangeroit ſon aſſiette. Les anciens écuyers avoient encore une méthode que j'approuve fort, pour galoper leurs chevaux de guerre & de chaſſe, c'étoit de galoper leurs chevaux en ſerpentant, c'eſt-à-dire, au lieu de galoper ſur tout le cercle, ils faiſoient continuellement des portions de cercle, en renverſant à tous momens les épaules ſans changer de pied, & en décrivant à peu-près le même chemin que celui que fait un ſerpent ou une anguille, lorſqu'ils rampent. Rien ne confirme mieux un cheval ſur le bon pied, & ne lui aſſure tant les jambes que cette leçon. Elle eſt aiſée à pratiquer, lorſque le cheval y a été préparé en le galopant ſur un cercle à gauche placé & uni à droite.

Ce n'eſt point dans les bornes d'un manege qu'il faut toujours tenir un cheval qu'on dreſſe pour la guerre ou pour la chaſſe, il faut l'exercer ſouvent en pleine campagne, afin de l'accoutumer à toutes ſortes d'objets, & de lui apprendre auſſi à galoper ſûrement ſur toutes ſortes de terreins, comme terres labourées, terreins gras, prés, deſcentes, montagnes, vallons, bois, &c. Nous ne répéterons point ici ce qu'il faut faire pour accoutumer un cheval au feu, qui eſt une

chose essentielle à un coureur; mais une autre qualité que doit avoir particuliérement un cheval de chasse, c'est de sçavoir franchir les haies & les fossés, afin de ne pas demeurer en chemin, lorsqu'on rencontre quelques-uns de ces obstacles. M. de la Broue donne à ce sujet une leçon que je crois pratiquable & bonne: c'est d'avoir une claie d'environ trois à quatre pieds de large, sur dix à douze de long, la tenir d'abord couchée par terre, & la faire sauter au cheval au pas, au trot & ensuite au galop, & s'il met les pieds sur la claie, au lieu de la franchir, le châtier de la gaule & de l'éperon. On la fait ensuite soulever de terre, environ d'un pied; & à mesure qu'il la franchit librement, on l'éleve de plus en plus jusqu'à sa hauteur; ensuite on la garnit de branches & de feuilles. Cette méthode qu'il dit avoir souvent pratiquée, apprend sûrement à un cheval à s'étendre & à s'allonger pour le saut des haies & des fossés, mais cette leçon, qui est nécessaire pour un cheval de guerre & de chasse, ne doit s'employer que lorsqu'il est obéissant au tourner, aux deux mains, au parer, & lorsqu'il a la tête placée & la bouche assurée.

Il y a une autre espece de chevaux de chasse que l'on appelle chevaux d'arquebuse: ce sont ordinairement de petits chevaux que l'on dresse pour chasser au fusil. Ceux-ci doivent avoir à peu-près les mêmes qualités que les coureurs, mais ils doivent être parfaitement apprivoisés & faits au feu. En sorte qu'ils suivent l'homme, & qu'ils soient inébranlables au mouvement & au bruit du fusil. Il faut encore qu'ils ne s'épouvantent pas au partir & au vol du gibier: on les accoutume d'abord à s'arrêter lorsqu'on prononce le terme de hou; mais les plus subtils & les plus adroits apprennent à ces sortes de chevaux à s'arrêter court & sans remuer, même en galopant, dans le temps qu'ils abandonnent toute la bride sur le col, pour coucher en joue: un cheval d'arquebuse, bien sage & bien dressé à cet usage, est très-recherché; mais comme on a plus besoin pour toutes ces attentions, (qui sont pourtant essentielles) de patience, que de science, nous n'entrerons pas dans un plus grand détail, ce que nous en avons dit, nous paroissant suffisant. E. D. C.

CHEVAL DE CARROSSE. Dans les siecles passés, la magnificence des équipages n'étoit en usage que pour les triomphes, sans qu'on s'embarrassât d'y rechercher la commodité; mais la volupté qui s'est introduite parmi les nations, & qui a fait d'âge en âge des progrès incroyables, a contribué à l'invention de plusieurs sortes de voitures, dont la

plus ſimple aujourd'hui ſurpaſſe infiniment, pour la conſtruction, ces fameux chars.

La perfection que les François ont donnée de nos jours aux carroſſes, par les reſſorts qui en rendent les mouvemens imperceptibles; & par la légéreté qui diminue conſidérablement le travail des chevaux qui les traînent; cette perfection, dis-je, en a fait une voiture ſi douce & ſi commode, que c'eſt préſentement le premier tribut qu'on paie à la fortune.

Quand on a cru ne pouvoir rien y ajouter pour leur ſtructure, on s'eſt appliqué à leur décoration, & l'on y a ſi bien réuſſi, que rien ne ſeroit plus capable d'annoncer la dignité des Seigneurs que la magnificence de leurs équipages, ſi les chevaux qu'on y attele, étoient mieux choiſis & mieux dreſſés par cet uſage. Cette négligence étoit pardonnable autrefois; parce que la peine que les chevaux avoient d'ébranler ces péſantes machines, les privoient de la grace qui fait la beauté de leur action; mais aujourd'hui il n'y a plus d'obſtacles qui puiſſent empêcher de donner cette nobleſſe aux équipages leſtes & ſomptueux que nous voyons.

L'Allemagne nous a devancé dans cette exactitude; & le modele qu'on nous y donne, n'eſt ſuivi dans ce pays-ci que par un petit nombre de Seigneurs curieux. Il ſeroit à ſouhaiter cependant que cette curioſité devînt générale, non-ſeulement pour n'avoir rien à ajouter à la magnificence, mais particuliérement pour prévenir les accidens auxquels on eſt expoſé, en mettant au carroſſe des chevaux qui n'ont point été aſſouplis, & qui n'ont pas la bouche faite. On croit faire aſſez pour mettre ſes jours en ſûreté, que d'atteler deux ou trois fois au chariot des chevaux neufs, avant que de s'y confier. Cependant, on n'a que trop d'exemples qui nous prouvent que cette méthode précipitée ne ſuffit pas pour garantir des dangers, & pour empêcher les chevaux de carroſſe de tirer de mauvaiſe grace, de trotter de travers, & ſur les épaules, de baiſſer la tête, de lever les hanches, de tendre le nez, & de forcer la main; défauts d'autant plus remarquables que les équipages ſont magnifiques.

Nous allons donc indiquer les qualités que doivent avoir les chevaux de carroſſe, & les moyens de les leur donner.

En général, un cheval de carroſſe doit avoir la tête bien placée & l'encolure relevée (ce qu'on appelle porter beau) & trotter droit & uni dans les traits.

La taille ordinaire d'un beau cheval de carroſſe, eſt depuis cinq pieds juſqu'à cinq pieds trois ou quatre pouces. Il doit être bien moulé & fort relevé du devant; quand même il

auroit le rein un peu bas (ce qui ſeroit un défaut pour un cheval de ſelle,) il n'en paroîtroit que plus relevé du devant au carroſſe. Il doit être traverſé & aſſez plein de corps, pour n'être point efflanqué par le travail. Il ne faut pourtant pas qu'il ſoit trop chargé d'épaules, ni qu'il ait la poitrine trop large. C'eſt pour le cheval de charrette, une qualité qui le fait mieux donner dans le collier, mais c'eſt un grand défaut dans les chevaux de carroſſe, qui doivent avoir l'épaule plate & mouvante pour pouvoir trotter librement & avec grace. Il ne doit être ni trop long ni trop court; ceux qui ſont trop courts ont ordinairement la mauvaiſe habitude de forger, & ceux qui ſont longs ſe bercent pour la plupart, & vont ſur le mors, n'ayant pas aſſez de reins pour ſe ſoutenir. Un cheval de carroſſe doit avoir la jambe belle, plate & large, & l'os du canon un peu gros, ſur-tout les pieds excellens: le moindre accident aux pieds eſt un grand défaut, qui le fait bientôt boiter; parce qu'il ne peut pas ſoutenir long-temps la dureté du pavé. Il faut encore bien prendre garde aux jarrets; les chevaux de carroſſe ſont plus ſujets à les avoir défectueux que les chevaux de légere taille, parce que la plupart ſont élevés dans des pâturages gras, qui engendrent beaucoup d'humeurs, leſquelles tombent ſur les jarrets & ſur les jambes. Le boulet trop flexible eſt encore un grand défaut, qui empêche au cheval de carroſſe de reculer & de retenir dans les deſcentes.

Un cheval de carroſſe bien choiſi, & qui a les qualités que nous venons de décrire, mérite bien qu'on lui donne les deux premieres perfections que tout cheval dreſſé doit tenir, qui ſont la ſoupleſſe & l'obéiſſance. Avec ces qualités, il trottera de meilleure grace, durera plus long-temps, & répondra mieux à la magnificence & au bon goût de ſon maître.

Il faut d'abord le trotter à la longue pour commencer à l'aſſouplir, le monter enſuite, & lui mettre l'épaule en dedans pour l'arrondir, lui donner une belle poſture, & lui faire la bouche. On doit auſſi lui apprendre à paſſer les jambes la croupe au mur, afin qu'il prenne ſes tournans avec plus de facilité; car toutes les fois qu'on tourne un cheval au carroſſe, il décrit de côté une ligne circulaire avec les épaules & avec les hanches, ce qui forme une eſpece de demi-volte; & il faut pour cela qu'il ait appris à paſſer librement les jambes l'une pardeſſus l'autre, tant celles de devant que celles de derriere; ſans quoi il s'attraperoit, traîneroit les jambes de mauvaiſe grace, ou tourneroit lourdement. Une autre

leçon eſſentielle qu'il faut encore joindre à celle-ci, c'eſt de lui apprendre à piaffer parfaitement dans les piliers, après avoir été aſſoupli au trot. Rien ne donne à un cheval de carroſſe une plus belle démarche, plus fiere, plus libre, & plus relevée que l'action du piaffer. Les piliers ont encore cela d'avantageux, qu'outre la grace & la liberté qu'ils donnent à un cheval, ils impriment la crainte du fouet, & le rendent pour toujours obéiſſant au moindre mouvement de cet inſtrument.

Une autre choſe qu'on obſerve rarement, & que tout cheval de carroſſe doit avoir, c'eſt d'être plié à la main où il va. Celui qui eſt ſous la main doit être un peu plié à droite, & celui qui eſt hors la main doit l'être à gauche. Cette poſture augmente la grace d'un cheval qui trotte bien, lui fait voir ſon chemin, lui tient la croupe ſur la ligne des épaules, & le fait trotter ferme & uni des épaules & des hanches. Ceux qui ne trottent pas dans cette poſture, ont le défaut, ou de baiſſer la tête vers le bout du timon, ce qui leur fait jetter la croupe dehors & ſur les traits; ou au contraire, d'étendre le nez & tirer à la main, ce qui eſt d'autant plus dangereux, qu'ils peuvent forcer la main du cocher, ce qu'on appelle vulgairement, prendre le mors aux dents; & ceux qui ſont dans le carroſſe ou aux environs, riſquent de perdre la vie, ou d'être eſtropiés. On voit auſſi ſouvent de deux chevaux, l'un baiſſer le nez & l'autre lever la tête, poſture déſagréable, & tout-à-fait diſcordante, ce qui ne ſe rencontreroit point, s'ils avoient été ajuſtés.

Si quelqu'un trouve étrange que je donne les mêmes principes pour les chevaux de carroſſe que pour ceux de manege, qu'il examine les attelages des Seigneurs curieux en beaux équipages, qui font dreſſer leurs chevaux au manege, avant que de les mettre au carroſſe; & il ſera perſuadé de la différence d'un cheval dreſſé à celui qui ne l'eſt point. Je ne demande pas que l'on confirme un cheval de carroſſe, comme celui de manege, dans l'obéiſſance pour la main, les jambes; je veux ſimplement qu'on le dégourdiſſe, qu'on lui faſſe la bouche, & ſur-tout qu'on lui apprenne à piaffer, à craindre le fouet, & à obéir au moindre mouvement qu'on en fait. Je ne conſeillerois pas non plus d'employer ces regles pour toutes ſortes de chevaux de carroſſe; je ne parle que de ceux dont la figure & le prix mérite ce ſoin; & j'abandonne les chevaux mal bâtis, ces gros bourdiers de ſtructure monſtrueuſe, au caprice de leur nature, & à la routine des cochers.

E. D. C.

CHEVAL (du) froid & pris dans les épaules. Lorſqu'après une courſe forcée & une longue fatigue, le cheval eſt tout en ſueur, & qu'on le met dans l'écurie, la ſueur lui découle du col, du poitrail & des jambes ſur les extrêmités, & ſur le pied. Quelque temps après, ſi on porte la main ſur les jambes, on ſent que cette ſueur eſt refroidie, & que les jambes ſont froides depuis l'épaule juſqu'en bas; mais on s'apperçoit que le froid va en augmentant, à meſure qu'on deſcend vers le pied; c'eſt-à dire, que l'épaule eſt moins froide que le bras, le bras moins froid que l'avant-bras, & ainſi juſqu'à l'extrêmité; de ſorte que le pied eſt la partie la plus froide. C'eſt ce qu'on appelle cheval froid dans les épaules.

Si on laiſſe la ſueur ſur les jambes, elle s'y ſeche, ou ce qui revient au même, ce ſera l'eau ſi on lui lave les jambes, ou ſi on le mene à la riviere, & qu'on ne l'eſſuie pas. Le lendemain quand on fait ſortir le cheval de l'écurie pour s'en ſervir, on remarque qu'il a peine à marcher, que les jambes de devant ſemblent être d'une ſeule piece, que les articulations ne jouent plus; c'eſt ce qu'on appelle cheval pris des épaules. L'animal en marchant ſe roidit, les articulations ſe dénouent à meſure qu'il avance; elles prennent peu-à-peu leur jeu, & il marche ſans boiter, comme s'il n'avoit point de mal.

Cet accident n'attaque quelquefois qu'une jambe, mais le plus ſouvent les deux de devant en même temps; les chevaux anglois ſont plus ſujets que les autres.

La principale cauſe du froid dans les jambes, c'eſt la ſueur refroidie. On ſçait qu'en ſortant du corps par les pores de la tranſpiration, elle participe de la chaleur du ſang, elle doit donc être chaude; mais lorſqu'elle eſt ramaſſée en gouttes ſur le corps & ſur le poil, elle eſt expoſée à l'action de l'air, & elle perd de ſa chaleur: plus elle demeure expoſée à l'air, plus ſa chaleur diminue; ainſi plus elle ſera éloignée de l'endroit d'où elle vient, plus elle ſera froide.

La ſueur, en deſcendant le long de la jambe, lui communique le degré de chaleur ou de froid qu'elle a: ainſi la ſueur étant moins froide vers l'épaule que ſur le bras, l'épaule doit être moins froide que le bras; la ſueur étant moins froide ſur le bras que ſur l'avant-bras, l'avant-bras moins froid que le canon, &c. & ainſi ſucceſſivement juſqu'à l'extrêmité de la jambe, & c'eſt la premiere cauſe du froid gradué de la jambe.

Ajoutez à cela, 1°: que le repos appaiſe le mouvement du

ſang & de la chaleur, & que les jambes n'étant compoſées que de parties tendineuſes & de membranes, la chaleur y doit être moindre que dans les muſcles où le ſang abonde; 2°. que les jambes étant les parties du corps les plus éloignées du cœur, la circulation y eſt rallentie, & la chaleur moindre que dans le reſte du corps; par la même raiſon, la chaleur doit diminuer dans les différentes parties de la jambe, ſuivant qu'elles ſont plus éloignées du cœur.

Les principales cauſes de la roideur des articulations ſont, 1°. du côté des fluides, c'eſt-à-dire, qu'elles viennent de leur diminution & de leur épaiſſiſſement; 2°. du côté des ſolides, de leur ſéchereſſe & de leur roideur.

1°. Les fluides étant diminués, les fibres des jambes n'ont plus la quantité de ſéroſités ſuffiſantes pour les humecter & les entretenir dans la ſoupleſſe néceſſaire au mouvement. C'eſt la premiere cauſe de la roideur des articulations. Les fluides ſont diminués par la chaleur; le mouvement & les ſueurs qui diſſipent une grande partie de la ſéroſité du ſang, s'appauvriſſent, & le rendent incapable de fournir ſuffiſamment aux autres ſécrétions; une évacuation en diminue une autre.

2° Les fluides qui nourriſſent & qui humectent les fibres des jambes étant épaiſſis, s'arrêtent, engorgent les vaiſſeaux, & roidiſſent les fibres; c'eſt la deuxieme cauſe de la roideur des articulations.

Or, les fluides s'épaiſſiſſent dans la jambe par le froid de la ſueur qui découle le long des jambes, par l'eau froide avec laquelle on lave les pieds & les jambes des chevaux, lorſqu'ils ont chaud, par la lenteur de la circulation & par le repos.

C'eſt une loi de la nature que les liqueurs s'épaiſſiſſent plus aiſément, lorſqu'elles ont un certain degré de chaleur; c'eſt par cette raiſon que le lait ſe caille plutôt en été qu'en hiver; c'eſt par cette raiſon qu'on le fait chauffer en hiver pour le faire cailler; ainſi le ſang & les humeurs étant échauffés, s'épaiſſiront plus facilement.

3°. Les ſolides, c'eſt-a-dire, les fibres des parties dont la jambe eſt compoſée, étant deſſéchées, perdent leur ſoupleſſe, leur jeu & leur reſſort; elles ſont incapables de l'élaſticité néceſſaire au mouvement, & c'eſt la troiſieme cauſe de la roideur.

Les fibres ſe deſſéchent par les ſueurs exceſſives & la chaleur; les ſueurs, de même que la chaleur, diſſipent la ſéroſité du ſang; les fibres de la jambe participant de la ſéche-

reſſe

reſſe des autres parties, ſe trouvent privées du ſuc humide & onctueux qui ſuinte continuellement, en forme de roſée, des parties, pour les maintenir dans une ſoupleſſe néceſſaire au mouvement & à la vie.

4°. La roideur des fibres eſt une ſuite de la fatigue, de la ſéchereſſe & de l'épaiſſiſſement des humeurs : c'eſt la quatrieme cauſe de la roideur des articulations.

Les fibres diſtendues conſidérablement par la fatigue perdent beaucoup de leur reſſort, & ſe roidiſſent ; les fibres deſſéchées n'ont plus de ſoupleſſe, elles doivent être roides ; la lymphe nourriciere étant épaiſſie, & arrêtée dans l'intérieur des fibres, doit les tenir roides.

Ajoutez à ces cauſes la diminution & l'épaiſſiſſement de la ſynovie, & la roideur des ligamens qui reconnoiſſent les cauſes ci-deſſus. Ainſi, celles de la roideur des articulations ſont la diminution & l'épaiſſiſſement des fluides, la ſéchereſſe & la roideur des fibres.

Symptomes. Le cheval ne peut pas marcher en ſortant de l'écurie, parce que les articulations ne jouent pas, parce que les fibres des ligamens ſont ſeches, roides & engourdies.

L'animal marche plus aiſément, à meſure qu'il fait quelques pas ; parce que le mouvement met en jeu les fibres, les dégourdit, ranime la circulation & le cours du liquide animal.

Mais il retombe dans le même état par le repos, parce que les fibres ayant une fois perdu leurs reſſorts, ne les reprennent pas facilement, & ne ſe rétabliſſent qu'avec peine.

Diagnoſtic. Il eſt facile de reconnoître cette maladie par la deſcription que j'en ai faite. D'ailleurs, en examinant bien le cheval trotter, l'on verra que les épaules conſervent leur jeu ordinaire ; mais que les articulations, depuis l'avant-bras juſqu'en en-bas, ne jouent pas ; ce qui fait croire que ce ſont les épaules.

Prognoſtic. C'eſt un mal fâcheux, il eſt rare de le guérir.

Précautions. Pour prévenir ce mal, il faut, dès que le cheval revient de ſa courſe, faire tomber la ſueur avec un coûteau de chaleur, eſſuyer avec un linge, & frotter fortement les jambes avec un bouchon de paille de bas en haut à contre-poil, afin d'échauffer les jambes, de ranimer la circulation des liqueurs & le jeu des fibres, afin d'empêcher l'épaiſſiſſement des humeurs & l'engourdiſſement des fibres : par cette précaution on préſerve toujours le cheval de cette maladie. Les Anglois n'y manquent guere ; & leurs chevaux ſont rarement attaqués de ce mal, ou, pour mieux dire,

moins qu'ils ne devroient l'être, en raiſon des exercices qu'ils leur donnent & de la ténuité de leurs jambes.

Curation. On fait ordinairement des ſétons au poitrail; on paſſe des baguettes à l'épaule, entre la peau & les muſcles, au nombre de quatre ou de cinq, en forme d'éventail; on applique les veſſicatoires ſur les jambes; mais ces remedes ne ſont que l'invention infructueuſe d'une imagination qui ne ſçait à quoi s'en prendre : ils ne font que produire une évacuation d'humeurs, & augmenter le mal, puiſque les humeurs péchent par paucité.

Les indications qu'on a à remplir dans cette maladie, ſont de ranimer le jeu des fibres, d'augmenter la ſéroſité du ſang, de rendre la fluidité aux humeurs. Pour cela, il faut :

1°. Donner au cheval une bonne nourriture, du ſon & de la farine d'orge ou de ſeigle, délayé dans beaucoup d'eau, afin de fournir au ſang beaucoup de chyle & de ſéroſité; les bons alimens augmentent le liquide animal, & raniment par-là les parties.

2°. Il faut fomenter les jambes avec une décoction de plantes aromatiques, de feuilles de romarin, de laurier, de lavande, de ſauge, &c. les frotter à contre-poil, afin de ranimer les oſcillations, le jeu des fibres & la circulation des fluides; mais le meilleur remede que je connoiſſe, c'eſt le bain des eaux thermales, ou les boues de ces eaux; elles mettent de la ſéroſité dans le ſang, & fortifient en même temps les fibres, leur rendent leur reſſort, & en rétabliſſent les fonctions. J'en ai vu le ſuccès ſur pluſieurs chevaux, étant à l'armée en 1760. J'eus à panſer, de cette maladie, un cheval appartenant à M. d'Hauteville, directeur général des vivres; je l'envoyai aux eaux de Wisbaden; trois ſemaines après, il revint parfaitement guéri (1).

---

(1) Il ne faut pas confondre cette maladie avec l'épaule ſéche, comme l'a fait M. Vitet, ce qui prouve ſon peu d'expérience : car l'on voit tous les jours que les chevaux chargés d'épaules ſont plus ſujets au froid de cette partie que les autres, & c'eſt à quoi la plupart des gens de chevaux prennent garde; il eſt même très-rare de voir des épaules ſéches être expoſées à cet accident : une épaule ſéche peut ſuivre le reſte du corps, ou l'être par conſtruction, ou le paroître par une mauvaiſe conformation de poitrine; & c'eſt tomber dans les erreurs des anciens que de conſeiller de paſſer en pareil cas, comme l'a fait cet Auteur, une racine d'ellebore pour attirer la ſuppuration : je ne conçois pas comment on peut affoiblir, par un cautere, une partie qui

CHEVAL PRIS DE LA FUMÉE. Les chevaux peuvent être dans une écurie où le feu vient à prendre. Lorſque la fumée eſt abondante, ils ſont ſuffoqués; ſi elle eſt peu conſidérable, ils ne périſſent point, mais ils ſont attaqués d'une toux violente.

La fumée, comme on ſçait, eſt un compoſé d'eau, d'acide & d'huile empyreumatique, qui, entrant dans la trachée-artere, irrite & picote la membrane interne des bronches, en retrécit les parois, prend la place de l'air, comprime les vaiſſeaux ſanguins, & donne enfin la mort. Les chevaux étouffés par la fumée jettent pour l'ordinaire du ſang par les narines, ce qui prouve une grande inflammation. Tous ceux que j'ai ouverts avoient les poulmons tout noirs, tant l'engorgement étoit conſidérable.

Pour remédier à la toux des chevaux qui ont reſpiré de la la fumée, il faut les ſaigner aux deux jugulaires, & deux heures après, tirer du ſang au plat des cuiſſes, afin de déſemplir les vaiſſeaux; puis leur donner beaucoup de lavemens, & leur faire des fumigations émollientes. Les chevaux que je traitai heureuſement, après un pareil accident, appartenoient à M. le prince de Turenne. Mais je rappellai à la vie un d'entr'eux qu'on tira de l'écurie par le licol, & qu'on croyoit mort; il avoit jetté du ſang par les narines; je le ſaignai, pour ainſi dire, juſqu'au blanc; ce qui procura au cheval de fréquens bâillemens accompagnés de légers hocquets, que je regardai comme ſalutaires, & qui me donnoient quelques eſpérances de le ſauver. Je lui fis adminiſtrer pluſieurs lavemens: &, trois heures après, il ſe mit un peu à touſſer, ce qui me raſſura pour l'animal. En effet, il ſe releva, & ſe mit encore un peu à touſſer lorſque je lui eus fait la ſeconde ſaignée ſept heures après la premiere. Je continuai les fumigations & les lavemens, & au bout de ſix ſemaines il fut radicalement guéri de ſa toux. Pluſieurs de ces chevaux ne furent que dix à douze jours à touſſer, mais tous revinrent parfaitement. Ces animaux, comme on voit, ne périſſent que faute d'air, & par le pléthore ou l'engorgement des vaiſſeaux pulmonaires. Les fumigations aromatiques miſes en uſage par quelques-uns, ſont très-pernicieuſes.

CHEVAL (abattre un), c'eſt le faire tomber par terre

---

a beſoin de reſſort. Cette méthode vaut bien, ſans doute, celle des orties & des ſétons contre leſquels ce praticien ſe récrie ſi fort, & dont nous avons démontré tant de fois l'abus.

par le moyen des cordages, ſoit pour le ferrer ou pour l'opérer.

CHEVAL (acheminer un), vieux mot qui ſignifie accoutumer un poulain à marcher droit devant lui. Le poulain acquiert plus par l'âge ces regles, que l'écuyer ne peut lui donner.

CHEVAL (achever un), c'eſt faire ou achever la derniere repriſe au manege.

CHEVAL (aſſembler un), eſt le poſer droit, non pas approcher le train de derriere ſur le devant; l'aſſiette du cavalier & le mouvemement de ſes rênes ſuffiſent pour cette opération.

CHEVAL (aſſeoir un), mauvaiſe expreſſion qui veut dire, mettre un cheval ſur les hanches, pour exécuter les airs de manege. Un cheval eſt bien aſſis toutes les fois qu'il eſt en équilibre, & qu'une de ſes parties ne fatigue pas plus que l'autre.

CHEVAL DROIT SUR SON DEVANT, ſe dit de celui dont les articulations des extrêmités ſont portées en avant, au lieu de l'être en arriere, & former une ligne droite avec les os qu'elles joignent. Ce défaut vient de ruine & de la ferrure.

CHEVAL (affermir la bouche d'un), ou l'affermir dans la main & ſur les hanches; c'eſt, dit-on, continuer les leçons qu'on lui a données pour qu'il s'accoutume à l'effet de la bride, & avoir les hanches baſſes. Un cheval eſt affermi quand il eſt droit, & qu'il répond aux différentes demandes du cavalier; c'eſt une très-mauvaiſe expreſſion que de dire qu'il faut qu'il ait les hanches baſſes.

CHEVAL (aider un), c'eſt contribuer à l'action du cheval, ſoit en appellant de la langue, ou en approchant les jambes de ſon corps, ou en l'aiguillonnant de la gaule ou de l'éperon.

CHEVAL (ajuſter un), c'eſt lui apprendre ſon exercice en lui donnant la grace néceſſaire.

CHEVAL PORTANT BAS, ſe dit de celui qui baiſſe la tête en l'exerçant; les chevaux ſujets à ce défaut n'ont ordinairement point d'encolure, ou ont un col lâche & ſouvent une groſſe tête.

CHEVAL PORTANT AU VENT, cheval qui ſort la tête de ſon obliquité, & qui la porte en avant en tendant le col. Ces ſortes de chevaux ordinairement n'ont point de bouche, & ont quelques allures défectueuſes comme l'amble, l'aubin, &c. J'ai remarqué même qu'ils étoient peu ſenſibles

à l'action des jambes du cavalier. Quelques-uns ont de l'ardeur. Ce défaut vient preſque toujours de ce qu'on leur a gâté la bouche, il eſt plus fréquent dans les vieux chevaux que dans les jeunes.

CHEVAL HUCHÉ SUR SON DERRIERE. Les maréchaux entendent par ces expreſſions un cheval uſé qui porte le boulet en avant, & ſe ſoutient ſur la pince. On mettra ici en uſage les remedes indiqués pour le cheval bouleté : car ces deux défauts dépendent des mêmes cauſes.

CHEVAL (arrondir un), c'eſt le dreſſer à manier en rond.

CHEVAL SERRÉ DANS SON DEVANT, *Voyez* chevillé.

CHEVAL SIFFLEUR, ſe dit lorſqu'il fait du bruit avec les narines : ordinairement cela arrive à ceux qui les ont peu ouvertes, que l'on appelle vulgairement peu fendues. L'expérience a plus d'une fois démontré qu'en fendant les narines on remédioit à ce bruit. Mais cela ne réuſſit pas toujours : lorſque, par exemple, ce défaut eſt la ſuite de la mauvaiſe conformation de la glotte ou de la poſition du voile palatin. Quelquefois ce défaut eſt accompagné de la pouſſe.

CHEVAL TIQUEUX, s'entend d'une habitude perpétuelle qu'a un cheval ; il y a le tic proprement dit, qui eſt lorſque l'animal agit de la tête en appuyant les dents inciſives ſur la mangeoire, ou en faiſant un mouvement de tête, en la ſerrant, & enſuite la portant en avant : ce que l'on nomme tic d'appui & tic en l'air.

Le tic, improprement dit, ou tic d'ours, eſt lorſqu'un cheval ſe berce dans ſes épaules en promenant ſa tête & l'encolure d'une piece, dans la mangeoire ; en levant les jambes de devant l'une après l'autre ſans les ployer. Le premier de ces tics fait ſouvent tomber le cheval dans le maraſme par la déperdition de la ſalive dans la mangeoire. Le ſecond le fatigue conſidérablement. Le remede du tic de la tête eſt de lui mettre un collier ; mais cela ne réuſſit pas toujours. S'il a le défaut de lécher les murs, c'eſt de les laver avec une diſſolution d'aloës dans l'eau : le ſeul remede au tic d'ours, c'eſt de le mettre dans un endroit où il ſeroit ſerré des côtés. Mordre, eſt encore un tic chez les chevaux.

CHEVAL (chercher la cinquieme jambe du), ſe dit d'un cheval qui a la tête peſante, & peu de force, & qui s'appuie ſur le mors pour s' ider à marcher. Cette expreſſion n'eſt guere & ne doit plus être d'uſage.

CHEVAL (ſelle à), dépreſſion du corps de l'os ſphé-

noïde, ſur laquelle repoſe la glande pituitaire, nommée ſelle à cheval.

CHEVALER, terme de manege, c'eſt lorſqu'un cheval en allant de côté, croiſe les jambes de devant ou de derriere, l'une ſur l'autre.

CHEVAUCHONS, aller à chevauchons, c'eſt ſe mettre ſur le cheval, jambe deçà, jambe de là. On dit auſſi califourchon.

CHEVAUCHER, vieux mot qui ſignifioit aller à cheval, & que l'on donne à ceux qui n'ont pas la main ferme, ou aux chevaux qui s'entretaillent; ce mot ſe prend encore pour la maniere de ſe mettre plus ou moins long ſur les étriers.

CHEVAUCHEUR, on appelloit ainſi autrefois les maîtres de poſte.

CHEVAUCHURE, appellée, maintenant, monture.

CHEVILLE. Cheval qui n'eſt propre qu'à mettre en cheville; cheval qui n'eſt propre qu'à tirer & à être mis devant un limonier.

CHEVILLÉ, cheval dont les épaules ſont ſerrées, & paroiſſent ſe toucher. Ce défaut vient plus ſouvent de la conformation de la poitrine que des extrêmités. L'articulation du bras avec l'épaule paroît ſe jeter en dedans, les jambes ſont vacillantes, ſans fermeté, & par conſéquent le cheval de peu de ſervice. Quand ce défaut vient de la poitrine, il périt tôt ou tard de pulmonie, le peu d'embonpoint qu'il a, diminue; la ganache devient creuſe, l'écoulement du pus du poulmon par les narines ſurvient bientôt, & il termine ſa carriere par des ſueurs & des diarrhées continuelles: quand cette maladie dure un an ou deux, la matiere, en paſſant habituellement par les narines, y cauſe une glande ſous la mâchoire inférieure, ce qui prouve l'inflammation de la membrane pituitaire & des ulceres prochains, ce qui fait juger que le cheval eſt phtiſique & morveux.

CHICOT, éclat de taille nouvelle d'un bois taillé, qu'un cheval en courant ſe met dans le pied, & qui perçant la ſole & pénétrant juſqu'au vif, devient plus ou moins dangereux, ſelon qu'il eſt plus ou moins enfoncé dans le pied. *Voyez* Enclouer.

CHEVRETAGE, droit que prenoit autrefois les écuyers du Roi ſur le foin qui arrivoit par eau.

CHOLÉDOQUE (canal) conduit principal qui charie la bile dans le duodénum. *Voyez* Foie.

CHOPER, cheval qui heurte ſon pied contre quelque choſe : ce mot n'eſt plus d'uſage, l'on dit broncher.

CHOROIDE, membrane de l'œil. *Voyez* Yeux.

CHORION, enveloppe la plus extérieure du fœtus. Cette membrane eſt tapiſſée en partie par l'allantoïde : on y remarque deux prolongemens en forme de cornes, qui correſpondent à celles de la matrice, & font fonction de placenta. Ces prolongemens & la partie du chorion compriſe entr'eux, ſont remplis de rugoſités épaiſſes qui touchent intimément à la matrice par leur face intérieure. Le cordon ombilical tient au chorion entre les deux prolongemens. On obſerve en cette partie de gros vaiſſeaux.

CHOROIDE, membrane commune des humeurs de l'œil. *Voyez* ce mot.

CHYLE, eſt un ſuc blanchâtre que contiennent les vaiſſeaux lactés, & qui a une petite teinte de rouge dans le canal thorachique. *Voyez* Digeſtion.

CHYLIFÈRES, vaiſſeaux qui portent le chyle dans le réſervoir de Pecquet.

CHYLIFICATION, action par laquelle les alimens ſe convertiſſent en chyle.

CICATRICE, réunion parfaite des bords d'une plaie.

CILIAIRE, qui appartient aux Cils.

CILS, *Voyez* PAUPIERES.

CILLER, ſe dit d'un cheval auquel il vient pluſieurs poils blancs au deſſus des yeux vers les ſalieres ; c'eſt une marque de vieilleſſe.

CIRCONSCRIT, tumeur repréſentant un cercle, & dont on peut déterminer l'étendue circulaire qui ſe meut en rond.

CIRCULAIRE, qui eſt rond, qui a la figure d'un cercle. On dit un trouſſeau de fibres circulaires, une membrane circulaire.

CIRCULAIRE DU VAGIN (muſcle), trouſſeau de fibres. *Voyez* Génération de la jument.

CIRCULATION. Le chyle & le ſang de toute l'habitude du corps étant arrivés à la veine-cave antérieure, entre dans l'oreillette droite, d'où il paſſe dans le ventricule du même côté, qui ſe contracte alors, & envoie le ſang, par l'artere pulmonaire, dans les poulmons, où il eſt rarefié par l'air : ce ſang, repris par les veines, eſt rapporté dans l'oreillette gauche, d'où il paſſe dans le ventricule gauche, qui, en ſe contractant, le chaſſe par l'artere-aorte dans toute l'habitude du corps. Actuellement, ſans avoir égard à la

marche des arteres, telle que nous l'avons décrite, nous dirons que le ſang eſt pouſſé dans des parties conſidérées comme uniquement compoſées de vaiſſeaux très-fins, par exemple, la partie inférieure des extrêmités, & dans des glandes. Or, les extrêmités des vaiſſeaux ſanguins ſe bifurquent, & produiſent un vaiſſeau rouge & un vaiſſeau blanc; ce dernier, plus petit, eſt nommé vaiſſeau lymphatique, & reçoit la partie blanche du ſang qui eſt la plus fluide. Le vaiſſeau rouge, nommé veine ou vénule, reçoit la partie rouge de ce liquide, mais encore mêlée d'un peu de lymphe. Il ne faut donc pas être étonné, comme le ſont la plupart des maréchaux, que le ſang veineux ſoit épais, puiſqu'il doit être tel, étant privé de la ſéroſité, ni de ce qu'il eſt noir; cette couleur opaque eſt due aux molécules ſanguines, ou globules rouges plus ramaſſées. Toutes les fois que l'on obſervera le ſang des veines limpide, rougeâtre, ce ſera un ſigne certain de maladie.

C'eſt, je penſe, par les petits vaiſſeaux qui viennent aboutir à la peau, que ſe fait la tranſpiration dans le cheval (car je n'ai jamais pu appercevoir de glandes miliaires), pour expliquer la nature des cordes du farcin; j'ai ſouvent cru devoir admettre des glandes, ſoit cutanées, ſoit dans le corps cellulaire, mais en les conſidérant attentivement dans leurs différens temps, c'eſt-à-dire, dans le commencement, dans l'état & dans le déclin, j'ai conſtamment vu que ce n'étoit que de vrais phlegmons enkyſtés.

Ces vaiſſeaux lymphatiques ſont autant de veines : ils ſont répandus dans toute l'étendue du corps, ſur-tout dans les endroits où il n'y a point de parties rouges; mais ils ſont plus conſidérables dans les extrêmités : on les découvre dans toute la longueur des tendons, le long de la face interne du tibia, rampant à quelque diſtance de la veine, & pénétrant intérieurement dans la cuiſſe, pour ſe rendre aux glandes inguinales. En les ouvrant, on obſerve comme dans les veines ſanguines une très-grande quantité de valvules, poſées de même, c'eſt à-dire, poſées de façon que la lymphe ne rétrograde pas en en-bas; ces valvules cependant, ſans qu'il ſoit jamais arrivé aucune rupture, ne ſe remarquent que dans les veines des extrêmités. Derriere la trachée-artere, on découvre un gros tronc lymphatique, de chaque côté du col, où il y a peu de valvules : j'ai même rencontré des ſujets chez leſquels il en étoit dénué. Ces vaiſſeaux s'apperçoivent aiſément, & en très-grande quantité, dans l'œdême, ainſi que dans l'anthrax, maladie qu'on a long-tems regar-

dée comme la ſuite de la morſure de la muſaraigne ; les ſcarifications, qu'on fait à cette tumeur, les rendent très-viſibles. Tous les vaiſſeaux lymphatiques des extrêmités poſtérieures, ainſi que ceux du bas-ventre, ſe rendent au réſervoir du chyle. C'eſt ſouvent de la rupture de ces vaiſſeaux dans le bas-ventre que vient l'hydropiſie de cette partie : l'expérience que je vais rapporter m'en a fourni la preuve. Après avoir poſé un tube à une veine lymphatique du plat de la cuiſſe, j'ai injecté de l'eau de teinture ; j'ai vu le fluide remplir tous les vaiſſeaux collatéraux, tant dans cette partie que dans le bas-ventre ; vers la cinquieme vertebre des lombes, je l'ai vû ſortir par un tronc conſidérable qui étoit rompu : c'eſt conſtamment en cet endroit, ou de l'autre côté dans le cas d'hydropiſie, que cette rupture ſe fait ; mais, dans l'état naturel, mes injections ont toujours paſſé dans le réſervoir du chyle ; malgré le poids que peut avoir cette expérience, je ne dis pas que ce ſoit toujours cette rupture qui ſoit la cauſe de l'hydropiſie ; je n'ignore pas que le relâchement des vaiſſeaux réſorbans, qui ſont en très-grand nombre, ne puiſſe peut-être la produire, mais je ſuis très-perſuadé que la premiere eſt la plus commune.

Le ſang eſt porté en d'autres parties du corps, dans des glandes propres à recevoir chacune la portion qui lui convient, & qui eſt analogue à leurs couloirs ou à leurs vaiſſeaux : une portion de ce fluide, par exemple, eſt envoyé par le cœur à la tête, où il enfile différens vaiſſeaux qui ſe diſtribuent en divers endroits. Une autre portion va au cerveau ; là, le fluide animal, qui faiſoit partie du ſang, eſt ſéparé & envoyé dans les nerfs pour faire mouvoir les muſcles, &c. Une autre portion va aux glandes lacrymales par leſquelles ſe fait la ſecrétion des larmes : une autre eſt portée aux glandes ſalivaires qui en ſéparent la ſalive, laquelle eſt d'abord verſée dans la bouche, & rentre enſuite dans la maſſe du ſang par la déglutition & par la voie de la chylification. Les glandes de la poitrine, celles du bas-ventre, &c., ſéparent toutes également du ſang, qui leur a été envoyé, des liqueurs particulieres ; ainſi le foie fait la ſecrétion de la bile ; le pancréas, celle du ſuc du même nom les reins, celle de l'urine, &c. Chaque glande ayant filtré du ſang l'humeur pour laquelle elle eſt deſtinée, ce qui reſte paſſe dans de petites vénules qui le rapportent dans de plus gros vaiſſeaux ; ceux-ci dans de plus conſidérables, qui le verſent enfin dans les veines caves & celles-ci dans le cœur, où il ſe trouve mêlé avec de nouveau chyle. C'eſt ainſi que

s'opere la circulation du ſang dans tous les animaux.

CIRE, humeur ſébacée que l'on trouve principalement dans l'oreille & dans le fourreau.

CIROENE, emplâtre fait avec la poix blanche, l'huile, la bourre que l'on applique après avoir mis le feu.

CIRON, petite tumeur ſquirrheuſe & circonſcrite, qui ſe trouve aux levres, aux naſeaux & aux paupieres, laquelle eſt de peu de conſéquence, & que l'on peut racler avec le biſtouri.

CLAMPONNIER ou CLAPONNIER, cheval clamponnier ou claponnier, eſt un cheval long-jointé, c'eſt-à-dire, qui a les paturons longs, affilés & trop plians. Ce terme n'eſt plus d'uſage.

CLAPIER, ſignifie les différentes fiſtules.

CLAIR, bai-clair, nuance de poil bai. *Voyez* Poils.

CLIGNOTANTE. *Voyez* Onglée.

CLIGNOTEMENT, mouvement involontaire de la paupiere.

CLIGNEMENT, mouvement à demi que fait la paupiere du cheval.

CLIQUETIS, mouvement que l'on ſent à la ſuite d'une fracture.

CLITORIS. *Voyez* Génération, parties de la génération de la jument.

CLOU. *Voyez* Forger, maniere de forger & de ferrer.

CLOU, conduire ſon clou eſt de tenir ferme la lame d'une main, juſqu'à ce que l'on ſente de la réſiſtance, & que cela raiſonne; enſuite de quoi on l'abandonne, & en deux ou trois coups on l'enfonce dans l'étampure.

CLOU DE RUE. On entend par clou de rue tout corps étranger qui pénétre dans la ſole de corne, ſoit que le cheval le prenne à l'écurie ou dans la cour, ou dans la rue, ou à la campagne.

Il y a trois ſortes de clous de rue; le ſimple, le grave & l'incurable (1)

---

(1) Cette diviſion, comme l'on verra ci-deſſous, eſt de toute néceſſité, il n'y a que le défaut de connoiſſance de l'anatomie du pied, & le défaut d'expérience qui puiſſe la rejetter comme a fait M. Vitet; il n'auroit pas avancé, s'il en eût eu, que les ſignes du clou de rue ſont les mêmes que celles de l'enclouûre : dans l'enclouûre, la matiere ſouffle au poil en attaquant la chaire cannelée, au lieu que dans le clou de rue, la ſole charnue, le tendon, l'articulation, peuvent être attaqués, la matiere ſe fait jour (quand on n'y porte pas remede) dans le paturon. Dans le clou de rue il faut deſſoler, ce qu'il ne faut pas

Le clou de rue ſimple eſt celui qui ne perce que la fourchette charnue ou la ſole.

Le grave eſt celui qui pique, ſoit le tendon, ſoit les ligamens de l'os de la noix, ou l'os du pied. Bien qu'il ait piqué l'arc-boutant, il n'eſt grave que quand la matiere a gâté le cartilage.

Le clou de rue incurable eſt celui qui offenſe l'os de la noix, ou l'os coronaire à leurs parties cartilagineuſes. Dans les jeunes chevaux, le mal ne ſe guérit point, parce que les cartilages ne s'exfolient jamais, qu'ils ſe conſument peu à peu par la carie. J'ai appris par expérience, qu'il ne falloit pas déſeſpérer de la guériſon dans les vieux chevaux. J'en ai vu guérir, dont le tendon avoit été en partie coupé, & l'os de la noix percé.

On doit d'autant moins abandonner le traitement de cet accident dans les vieux chevaux, qu'ils n'ont point ou preſque point de cartilages; comme je l'ai obſervé dans la chondrologie.

Curation du clou de rue ſimple. Si le clou n'a percé que la ſole de corne, & qu'il n'ait point atteint la ſole charnue, (ce que l'on connoîtra s'il ne paroît pas de ſang) il n'y a rien à faire, la guériſon s'opere d'elle-même.

Celui qui perce la fourchette en biaiſant, & va gagner le paturon, n'eſt pas dangereux; parce que la fourchette n'a point de ſenſibilité, le cheval guérit en marchant.

Si le clou a touché la ſole charnue, mais légérement, il ne s'enſuit ordinairement aucun danger. De vingt chevaux piqués de cette façon, il y en a dix au moins qui guériſſent ſans aucuns remedes; cependant, il eſt prudent de faire une petite ouverture pour y introduire, ſoit de l'eſſence de térébenthine, ſoit d'autres remedes convenables: il faut auſſi mettre quelque choſe d'onctueux, pour humecter la ſole de corne dans le pied.

Lorſque le clou de rue a atteint l'os du pied, ce qu'on connoît par le moyen de la ſonde, il eſt rare que cet os ne s'exfolie pas. Alors il eſt indiſpenſable de pratiquer une bon-

---

faire dans l'enclouûre, puiſque cette opération ne ſçauroit donner plus d'aiſance. Ces faits ſuffiſent pour prouver que M. Vitet n'entend nullement cette partie, & qu'il a eu grand tort de blâmer notre diviſion, qui, de l'aveu des maréchaux, leur a été d'un grand ſecours. Diviſion que j'ai faite le premier, & que M. le Docteur met, comme bien d'autres articles, ſous le nom de pluſieurs, ou de certains maréchaux.

ne ouverture à la ſole de corne, après avoir paré profondément le pied, afin de donner jour & iſſue à l'eſquille. Le panſement ſe fera en mettant ſur cet os deux ou trois petits plumaſſeaux imbibés d'eſſence de térébenthine ſimple : on levera l'appareil au bout de ſix jours, & l'on continuera à panſer la plaie de deux jours l'un, juſqu'à l'exfoliation faite. Alors on ſe ſervira d'égyptiac pour cicatriſer. Cette maladie dure environ quarante jours.

Quelquefois la deſſolure eſt le plus ſûr moyen pour avancer la guériſon.

Curation du clou de rue grave. Si le tendon a été percé récemment, on le reconnoît à la ſynovie qui ſort par le trou.

Il faut deux ou trois mois pour rétablir le cheval, qui bien que guéri reſte quelquefois boiteux ; mais cet accident eſt rare.

Lorſqu'il ne ſort point de ſynovie, & que néanmoins on ſoupçonne que le tendon eſt offenſé, il faut s'en aſſurer avec la ſonde ; ſi on ſent l'os, il eſt certain que le tendon a été percé. Dans ce cas, il faut deſſoler, puis emporter l'endroit de la fourchette qui a été piqué, & introduire au fond de la plaie une ſonde cannelée, dans la rainure de laquelle on dirige le biſtouri, pour débrider un peu le tendon longitudinalement, & non tranſverſalement. Après cette opération, il eſt néceſſaire de garnir tout le pourtour de la ſole charnue, excepté l'endroit de la plaie, avec des plumaſſeaux d'étoupes imbibés d'eſſence de térébenthine ; on introduira dans la plaie de petites tentes trempées dans le baume de Fioraventi, ou dans l'eſſence de térébenthine, & on le couvrira de plumaſſeaux imbibés de la même eſſence. Le premier appareil reſtera pendant trois jours ſur la plaie, ſans être ôté : enſuite on la panſe tous les jours, ſur-tout dans les temps chauds. A l'égard des plumaſſeaux de la ſole charnue, on les leve cinq ou ſix jours après la deſſolure, ayant eu ſoin de les arroſer tous les jours avec l'eſſence de térébenthine, de façon qu'elle pénetre juſqu'à la ſole charnue ſans toucher aux écliſſes.

En panſant le cheval, on doit recommander de laver le pied très-doucement. Il faut pouſſer avec le genou (ſi c'eſt le pied de derriere) la jambe du cheval, afin qu'il ne ploye pas le paturon, & avoir ſoin de ne pas mettre la main au pied, de peur de cauſer une hémorrhagie. Après quinze ou vingt jours, ſi l'on ne voit point d'amendement, ſi même le cheval boite davantage, & qu'on apperçoive un gonflement dans le paturon, il eſt encore néceſſaire de débrider la plaie

juſqu'au paturon, en ſe ſervant de la ſonde cannelée, comme nous avons dit ci-deſſus. On peut auſſi paſſer un ſéton qui traverſe la plaie & le paturon, & imbiber le ruban du ſéton, de baume de Fioraventi, ou d'eſſence de térébenthine. On ſe gardera bien d'employer aucun ongúent corroſif, parce qu'il attaqueroit la partie cartilagineuſe de l'os de la noix, & cauſeroit un mal incurable.

Toutes les fois que le tendon eſt piqué, il s'exfolie; ou pour mieux dire, l'eſcarre tombe : car les tendons piqués ne s'exfolient pas de la même maniere que les os ; ce qui le prouve, c'eſt qu'après la cicatrice complétée du tendon lété, le cheval reſte quelquefois long-temps boîteux, tandis qu'après l'exfoliaion de l'os bleſſé, l'animal eſt parfaitement guéri, & marche ſans boiter.

Si l'on ſoupçonne que le ligament, qui unit l'os de la noix avec l'os du pied, eſt piqué, il faut panſer le cheval deux fois par jour, de peur que le ligament ne ſe gâte par le ſéjour de la matiere. Si le clou de rue a pénétré dans la partie concave de l'os du pied, ce qu'on reconnoit lorſqu'en ſondant on ſent l'os dn pied à découvert, on doit pratiquer une ouverture pour donner une iſſue à l'eſquille qui en ſortira; mais le plus court eſt de deſſoler, enſuite on coupera le bout de la fourchette charnue, en ſe ſervant de la ſonde cannelée, comme nous l'avons dit ci-deſſus ; mais évitant ſurtout de fendre le tendon, parce que cette partie s'exfolie d'elle-même à l'endroit de ſon attache.

Lorſque l'artere qui entre dans la partie concave du pied, a été piquée, ce dont on eſt aſſuré par l'hémorrhagie, il faut deſſoller le cheval, faire une ouverture, former de petits plumaſſeaux d'étoupes bien durs, chargés de térébenthine de Veniſe, ou trempés dans ſon eſſence, & les appliquer ſur l'artere de façon qu'ils ſervent de point d'appui, afin d'arrêter le ſang. On levera l'appareil au bout de ſix jours, & enſuite on panſera la plaie tous les jours de la même maniere.

Si le clou de rue, après avoir percé l'arc-boutant, attaque le cartilage & à ſa partie inférieure, on doit alors pratiquer l'opération du javart encorné; c'eſt-à-dire, qu'on doit couper une partie du ſabot, afin d'extirper le cartilage qui eſt gâté. *Voyez* l'article du Javart encorné.

CLOU DE RUE INCURABLE. J'ai cru devoir indiquer les ſignes par leſquels on connoîtra que dans les jeunes chevaux les cloux de rue ſont incurables, afin qu'on ne mette en uſage aucune opération, ni aucuns remedes qui feroient une dépenſe inutile.

Les clous de rue ne peuvent ſe guérir, 1°. lorſque le tendon a été piqué, & que par une ſuite de cette piquure, la matiere, en ſéjournant, a corrodé la partie cartilagineuſe de l'os de la noix, & altéré la ſynovie. 2°. Lorſqu'on a appliqué ſur la plaie des onguens corroſifs qui ont opéré le même effet ſur cet os. Lorſque le clou de rue a piqué l'os de la noix, ou l'os coronaire, parce que ces os ſont revêtus d'un cartilage qui ſe corrode, & ſe mine peu-à-peu ſans s'exfolier, & qu'il en ſort toujours une ſanie ſanguinolente, ce qui empêche la plaie de ſe cicatriſer jamais. C'eſt par la ſonde qu'on s'aſſure de la carie de l'os ou de la léſion du cartilage. Si donc, en ſondant, on ſent que la ſurface de l'os eſt égale, unie & polie, c'eſt une preuve qu'on touche le cartilage, & que l'os n'eſt pas carié ; mais ſi on ſent que la ſurface eſt inégale & raboteuſe, on juge qu'il y a carie, & par conſéquent qu'il ne reſte aucune eſpérance de guériſon. Cependant, il eſt important de remarquer que les vieux chevaux peuvent guérir, ſans même reſter boiteux, par la raiſon que les cartilages ſont uſés & non oſſifiés, comme on l'a prétendu juſqu'à ce jour. J'ai pluſieurs exemples de cette guériſon parfaite ; mais il faut convenir que ſouvent le cheval ne vaut pas le temps ni l'argent que l'on emploie à le traiter.

CLOU, (affiler un), eſt la maniere de redreſſer un clou, & de rendre la pointe aigue en la tournant du côté de la muraille, lorſqu'il eſt queſtion de brocher.

CŒCUM. *Voyez* Inteſtins.

COEFFÉ (BIEN ou MAL) : bien, ſe dit d'un cheval qui a les oreilles petites & bien placées au haut de la tête, & mal de celui qui les a placées trop à côté de la tête, & longues ou pendantes.

CŒLIAQUE, eſt le nom d'une artere que l'on appelle tronc cœliaque qui va fournir des branches à l'eſtomac, au foie, à la rate, &c. *Voyez* Angeiologie, ou Artere.

CŒUR (le), le cœur eſt un muſcle creux, d'une figure conique, renfermé dans le péricarde, tenant aux principaux vaiſſeaux, poſé perpendiculairement, dont la pointe regarde le ſternum, & un peu plus incliné du côté gauche ou du montoir. Sa baſe eſt toujours environnée de beaucoup de graiſſe, ſa pointe en eſt toujours dépourvue, principalement dans ſes faces antérieures & poſtérieures. Pour bien conſidérer le cœur, il faut l'examiner en place. Quand on a enlevé la graiſſe, on découvre les différens vaiſſeaux qui le ſuſpendent, & deux eſpeces d'appendices, nommées oreillettes ; de façon qu'à ſa baſe, il a l'air d'un cône étranglé. Ce viſcere

eſt compoſé de pluſieurs plans de fibres charnues, dont les couches extérieures vont de droite à gauche, dans la face antérieure ; poſtérieurement, elles ſe portent un peu plus tranſverſalement, & paroiſſent partir toutes de la partie inférieure, de l'artere pulmonaire, & de l'artere-aorte ; un peu plus intérieurement, les fibres s'entrecroiſent, de façon qu'elles paroiſſent former un huit de chiffre. On voit, en effet, les fibres partir de la partie antérieure du cœur, deſcendre en ſe contournant ſur ſa pointe, & ſe porter enſuite en arriere.

On conſidere au cœur quatre cavités, deux grandes & deux moyennes : celles-ci ſont nommées oreillettes, & les autres ventricules ; ſçavoir, une oreillette droite, & un ventricule droit ; une oreillette gauche, & un ventricule gauche. L'oreillette droite eſt cette poche que l'on apperçoit à la réunion de la veine cave antérieure avec la poſterieure : ſa figure extérieure eſt ridée, ſa partie inférieure forme un bord tranchant. Le dedans eſt inégal & raboteux, & forme de petites cavités. La capacité de celle-ci eſt plus grande, que celle de l'oreillette gauche. L'oreillette droite reçoit le ſang des veines caves, & le porte dans le ventricule droit.

Le ventricule droit eſt une cavité très-grande & la plus conſidérable des quatre, ſa figure eſt triangulaire ; on y obſerve pluſieurs membranes nommées valvules, leſquelles ſont de deux eſpeces : les premieres ſont de petites aponévroſes ligamenteuſes, larges, qui s'attachent à la partie ſupérieure du ventricule proche l'oreillette, & qui forment une eſpece de branche découpée autour de l'entrée dans cette cavité. Ces valvules ſe terminent enſuite par de petits cordons blanchâtres arrondis, dont les uns venant de la partie moyenne de cette cavité, vont ſe rendre au côté oppoſé en s'entrecroiſant, tandis que les autres partant d'un autre bord, deſcendent un peu plus bas & à l'oppoſite, vers la pointe du cœur.

Ces valvules ont été nommées valvules tricuſpides, triglochynes, &c. L'uſage de ces valvules eſt d'empêcher que le ſang ne rétrograde dans l'oreillette droite.

Les ſecondes ſont ſituées à la ſortie de ce ventricule, vers l'entrée de l'artere pulmonaire : ce ſont trois petites membranes, de même que celles que l'on trouve dans les veines des extrêmités. Il n'y en a que trois à l'orifice de ce gros vaiſſeau, rangées tout autour ; de façon que le ſang voulant rentrer dans le ventricule, ouvre les ſoupapes, & les

remplit, ce qui l'empêche par conſéquent de rétrograder. Ces valvules ont retenu le nom de ſigmoïdes.

L'oreillette gauche eſt moins conſidérable que la droite. Sa figure externe en differe peu auſſi, l'interne eſt la même. Elle reçoit le ſang de quatre veines pulmonaires, deſtinées à rapporter celui qui a été diſtribué dans le poulmon par l'artere pulmonaire.

Le ventricule gauche eſt plus épais que le droit, & ſa cavité moins grande. On y obſerve de même les valvules tricuſpides, poſées vers l'oreillette gauche, & les ſigmoïdes, vers l'artere-aorte. Le nombre & l'arrangement des unes & des autres ſont les mêmes que dans l'oreillette droite & dans le ventricule droit. On découvre encore, dans les oreillettes & dans les ventricules, différentes anfractuoſités que l'on prétend ſervir à briſer le ſang & l'atténuer, afin qu'il paſſe plus aiſément dans les poulmons : ainſi le cœur a deux entrées & deux ſorties ; le ſang des veines entre par l'oreillette droite, paſſe dans le ventricule droit, d'où il ſort pour aller dans les poulmons par l'artere pulmonaire ; il rentre enſuite dans l'oreillette gauche, & de là paſſe dans le ventricule gauche pour entrer dans l'artere-aorte. On apperçoit dans les poulains nouveaux nés, une artere, à trois ou quatre travers de doigt au deſſus de l'artere pulmonaire, que l'on a nommé canal-arteriel ; il permet au ſang de paſſer dans l'artere-aorte ; ce conduit, peu de temps après la naiſſance, devient ligament, & oblige le ſang d'entrer entiérement dans les vaiſſeaux pulmonaires.

COAGULATION, on appelle coagulation un épaiſſiſſement d'une liqueur qui de fluide devient dans l'état de ſolidité. On dit un ſang coagulé, une humeur coagulée.

COAGULUM, s'entend d'un caillot de ſang qui ſe forme à la ſuite de la ſection d'un vaiſſeau, principalement d'une artere.

COCTION, en terme chirurgical, s'entend d'une humeur élaborée, ſoit dans l'état de ſanté, ſoit dans l'état de maladie ; mais cela s'entend plus d'une humeur excrémentielle ou d'un fluide enfermé dans quelques tumeurs.

COCTION ou CUISSON d'une plante.

COENE. On appelle coene une croûte, tantôt blanche, tantôt noirâtre, que l'on apperçoit ſur un ſang nouvellement tiré, cette coene varie de couleur ſuivant le degré de chaleur, & fait que très-ſouvent l'on prend pour le ſang inflammatoire celui qui ne l'eſt pas. Cette mépriſe arrive auſſi ſouvent en Chirurgie qu'en Maréchallerie.

COFFRE, ſe dit quelquefois en parlant du ventre du cheval : on dit ce cheval a un grand coffre, pour dire qu'il a bien du ventre, ou qu'il mange beaucoup. On dit d'un cheval qui a peu de force, que c'eſt un vrai coffre à avoine.

COINS, ſe dit auſſi des quatre angles, extrêmités ou lignes de la volte ; lorſque le cheval travaille en quarré, ce cheval a fait les quatre coins, a travaillé ſur les quatre coins. On dit auſſi qu'un cheval a pouſſé ſes coins, pour dire que les dents inciſives qui avoiſinent les crochets ſont ſorties.

COINS (dents). *Voyez* des Dents en particulier.

COL, on comprend dans le col, l'encolure, le col proprement dit, & le goſier.

L'encolure eſt la maſſe de chair qui ſoutient ces longs crins connus ſous le nom de criniere. L'encolure doit être charnue, arrondie ſupérieurement : lorſqu'elle eſt droite, on l'appelle fauſſe encolure, lorſqu'elle eſt creuſée ou écharnée, elle ſe nomme coup de hache. Dans un cheval de ſelle l'encolure ne doit point être longue, mais bien relevée ; dans le cheval de carroſſe elle doit être plus allongée, afin de former le centre de gravité dans les mouvemens en avant.

Le col proprement dit, eſt la partie moyenne du col qui donne la baſe à l'encolure, laquelle eſt formée des vertebres cervicales qui ſont au nombre de ſept.

La premiere vertebre, autrement dite atlas, differe de celles qui la ſuivent, en ce qu'elle n'a point de corps, ni d'apophyſes épineuſes, ni d'apophyſes obliques. Sa figure approche de celle d'une bague elle eſt large en deſſus, & étroite en deſſous : on y remarque par conſéquent deux faces, une ſupérieure arrondie, qui produit ſur ſes côtés deux grandes ailes dont les bords ſont pareillement arrondis. Dans la face inférieure ſe voient cinq apophyſes dont la plus conſidérable eſt dans le milieu : des quatre autres réſulte une cavité dont la partie inférieure eſt cartilagineuſe. Cette cavité eſt deſtinée à recevoir les condyles de l'occipital. Ces quatre apophyſes forment quatre échancrures en croix. On apperçoit encore dans cette premiere vertebre cinq trous, dont le plus conſidérable eſt dans le milieu pour le paſſage de la moëlle épiniaire cervicale : les quatre autres ſont placés aux parties latérales du grand trou, deux de chaque côté : ils ſervent pour le paſſage des arteres & des veines vertébrales. On remarque dans ce grand trou vertébral deux petites inégalités pour l'attache d'un ligament, dont l'uſage eſt

d'unir la ſeconde vertebre avec celle-ci, & deux petites facettes cartilagineuſes pour s'articuler avec la ſeconde vertebre.

La ſeconde vertebre eſt nommée axis (eſſieu); c'eſt la plus groſſe de toutes les vertebres. Elle differe de la premiere en ce qu'elle a un corps & une apophyſe épineuſe qui eſt conſidérable, & qui reſſemble à un dos de carpe. On y remarque huit apophyſes, en y comprenant celle dont je viens de parler; quatre ſont obliques, deux tranſverſes, une épineuſe, & une placée ſupérieurement entre les apophyſes obliques, nommée apophyſe odontoïde; elle eſt taillée en biſeau. On obſerve ſur ſon corps deux cavités ſéparées par une petite éminence pour l'attache du ligament dont on a fait mention ci-deſſus. Sur le corps de l'apophyſe épineuſe ſe trouvent deux grands prolongemens avec pluſieurs inégalités, où s'attachent le ligament cervical & pluſieurs muſcles. Les apophyſes obliques ſont placées inférieurement; elles ont des facettes cartilagineuſes pour recevoir les obliques ſupérieures de la troiſieme vertebre. Les apophyſes tranſverſes ſont ſituées ſur le corps même de la vertebre qui porte auſſi une éminence allongée en forme de taillant; à la partie ſupérieure de cette éminence, ſe voient des inégalités où viennent s'attacher quelques muſcles. Enfin, on apperçoit à cet os, cinq trous dont le plus conſidérable ſert au paſſage de la moëlle de l'épine: les quatre autres ſont ſupérieurs & inférieurs; les ſupérieurs, plus grands que les inférieurs, ſont ſitués entre les apophyſes obliques & l'apophyſe épineuſe: les inférieurs ſont placés dans le corps des apophyſes tranſverſes. On obſerve dans cet os dix échancrures, cinq de chaque côté; deux dans la partie inférieure, une dans la partie moyenne, deux dans la ſupérieure. On doit y remarquer encore une cavité profonde pour loger la tête de la troiſieme vertebre.

Les autres vertebres cervicales different de celle-ci, en ce qu'elles n'ont point d'apophyſe odontoïde, qu'elles ont une tête à leur extrêmité ſupérieure, & une cavité à l'inférieure; en ce qu'elles deviennent plus groſſes & plus courtes, en ſorte que la derniere vertebre cervicale eſt de moitié moins longue que la deuxieme, mais plus large. Ce que l'on peut y conſidérer de plus qu'aux deux premieres, ce ſont leurs apophyſes épineuſes, peu ſenſibles à la vérité, mais plus à la derniere qu'à la ſixieme, & plus à celle-ci qu'à la cinquieme, &c. . . .

La premiere vertebre du col eſt unie avec la ſeconde par

quatre ligamens; ſçavoir, par un capſulaire, par deux longitudinaux, dont l'un eſt inférieur & l'autre ſupérieur, & par un tranſverſaire.

Le capſulaire s'attache, comme tous les ligamens de cette nature, aux bords des articulations.

Le longitudinal ſupérieur s'attache ſur le ſommet de la premiere vertebre, paſſe par deſſus le capſulaire, & va ſe terminer à la partie ſupérieure du corps de la ſeconde vertebre du col.

Le longitudinal inférieur s'attache ſur le corps de la premiere vertebre, & va ſe terminer de même à la ſeconde.

La troiſieme vertebre eſt liée avec la ſeconde par trois ligamens; ſçavoir, deux capſulaires, qui s'attachent à la circonférence des apophyſes obliques; & un intermédiaire, ſitué entre chaque corps des vertebres; c'eſt un plan de fibres circulaires, & de quelques autres plans différemment rangés. Les ligamens intermédiaires des vertebres, du dos principalement & des lombes, ſont expoſés à être tiraillés, dans les chevaux de bât, ſur-tout dans les malliers ou limoniers. On trouve, en effet, dans ces ſortes de chevaux des ankyloſes & des exoſtoſes à l'endroit de ces ligamens. Le ligament longitudinal ſupérieur, & la portion du ligament capſulaire, qui eſt deſſous, de la premiere avec la ſeconde vertebre, ſont ſujets à être affectés dans la maladie de la taupe; ce qui eſt ſuivi d'un très-grand danger. *Voyez* Taupe.

Les vertebres du dos & des lombes ſont contenues de même par les ligamens capſulaires de leurs apophyſes obliques, & par un ligament intermédiaire qui unit leurs corps enſemble.

La derniere vertebre des lombes eſt auſſi jointe avec l'os ſacrum.

Les os de la queue ſont ſimplement unis par le ligament intermédiaire: ces ligamens ſont plus épais dans leur circonférence que dans leur centre.

Les vertebres du col ſont fléchies & étendues, portées ſur les côtés par le moyen de vingt-ſept muſcles, dont douze extenſeurs, ſept fléchiſſeurs, & huit latéraux.

Les extenſeurs de chaque côté ſont diviſés en communs de la tête & du col, en propres à la premiere vertebre cervicale, & en communs au reſte des vertebres cervicales.

Les muſcles communs de la tête & du col ſont le ſplenius, le grand complexus, & le long commun.

Ces deux premiers ſont décrits à l'article des muſcles de la tête; on donne la deſcription du dernier à l'article des

muſcles du bras, parce qu'il lui appartient plus qu'à la tête. Les trois autres ſont, le gros, le long, & le court extenſeur.

1°. Le ſplenius, décrit aux muſcles de la tête.

2°. Le grand complexus, décrit. *Ibidem.*

3°. Le long commun, décrit. *Ibidem.*

4°. Le gros extenſeur a ſon attache ſur le corps de la deuxieme vertebre, remplit la face entiere de la premiere vertebre, & ſe termine à toute la circonférence de ſon bord.

5°. Le long extenſeur a ſon attache à l'apophyſe oblique de la premiere vertebre dorſale, monte tout le long du col, en fourniſſant, dans ſon trajet, pluſieurs tendons applatis, qui s'attachent aux apophyſes tranſverſes des ſixieme, cinquieme, quatrieme & troiſieme vertebres cervicales. Il ſe porte latéralement: après avoir paſſé ſur le gros extenſeur, il va ſe confondre avec le tendon du ſplenius, lequel ſe porte au deſſous du col, & ſe termine à la premiere vertebre; il ſert par conſéquent à la fléchir.

6°. Le court extenſeur eſt ſitué tout le long du corps des cinq dernieres vertebres cervicales, ainſi que des ligamens du même nom; il a ſon attache à la partie antérieure de la ſeconde & premiere apophyſe épineuſe des vertebres dorſales, rampe enſuite le long du corps des cinq vertebres en s'y attachant, & va ſe terminer à la partie inférieure du corps de la ſeconde vertebre. L'uſage de ces muſcles eſt de tirer le col ou de le plier ſur les vertebres du dos; mais quand le long extenſeur agit ſéparément, il porte le col ſur le côté.

Les muſcles fléchiſſeurs ſont, comme nous l'avons déjà dit, au nombre de ſept; ſçavoir, trois pairs & un impair, dont trois ſont deſtinés pour la premiere & ſeconde vertebres, & quatre pour les dernieres.

1°. Le long fléchiſſeur. La premiere eſt portée & fléchie vers la ſeconde: 1°. par cette portion du ſplenius dont nous avons parlé: 2°. par un muſcle impair, nommé long fléchiſſeur, qui a ſon attache à toute la face antérieure des ſixieme, cinquieme, quatrieme, & troiſieme vertebres cervicales, il paſſe enſuite par deſſus la ſeconde, ſans s'y attacher, pour ſe terminer à la partie antérieure de la premiere vertebre.

2°. Le court fléchiſſeur a ſon attache à l'apophyſe tranſverſe de la troiſieme vertebre cervicale, & a ſa terminaiſon à la partie ſupérieure de la ſeconde.

Les dernieres vertebres ſont fléchies par le moyen de deux

muſcles, qui ſont le ſcalene & le fléchiſſeur interne.

3°. Le ſcalene, après avoir pris ſon attache au bord antérieur de la premiere côte, ſe porte enſuite de bas en haut, pour ſe terminer aux apophyſes tranſverſes des ſixieme, cinquieme & quatrieme vertebres cervicales.

4°. Le fléchiſſeur interne a ſon attache dans la poitrine, ſur le corps des cinquieme & ſixieme vertebres dorſales; puis augmentant de volume en une maſſe charnue, il va ſe terminer, par un fort tendon, à la partie inférieure de l'apophyſe tranſverſe de la ſixieme vertebre cervicale.

Les vertebres ſont portées ſur les côtés par le ſecours de quatre petits muſcles appellés intertranſverſaires.

Le premier a ſon attache au bord antérieur de la premiere côte au deſſus du ſcalene, & ſa terminaiſon à l'apophyſe tranſverſe de la derniere vertebre dans ſa partie inférieure; & le ſecond, depuis cette même apophyſe tranſverſe, dans ſa partie ſupérieure, juſqu'à celle de la ſixieme vertebre ſucceſſivement, juſqu'à l'apophyſe tranſverſe de la troiſieme. L'uſage de ces muſcles eſt de porter le col ſur le côté.

Le goſier eſt la partie antérieure du col; il regne depuis le deſſous de la ganache juſqu'à l'entre-deux des pointes des épaules. Le goſier doit être ſaillant & un peu convexe dans ſa partie moyenne; quand il l'eſt trop, on l'appelle col pendant: c'eſt pour l'ordinaire le défaut des vieux chevaux, quoiqu'ils puiſſent naître ainſi.

COL (glandes du col): l'on comprend, ſous le nom de glandes du col, non-ſeulement les glandes qui ſont ſituées tout le long des vertebres cervicales au deſſous de la peau; glandes fort apparentes dans le farcin; mais même les laryngiennes, les aryténoïdiennes, les épiglottiques, les pharyngiennes & les œſophagiennes; ce ſont tout autant de points grisâtres qui verſent une liqueur onctueuſe propre à faciliter dans le larynx & dans la trachée-artere le paſſage de l'air; dans le pharynx & l'œſophage, celui des alimens. Les unes & les autres ſont toujours ſenſibles, plus ou moins volumineuſes & lymphatiques.

Les glandes thyroïdiennes ſont au nombre de deux, une de chaque côté, ſituées ſur les parties latérales du ſecond anneau de la trachée artere: elles ſont d'une figure ovalaire, de couleur brune, & de la groſſeur d'un œuf de pigeon, convexes antérieurement, & légérement applaties poſtérieurement. On obſerve dans ces glandes une ouverture qui donne paſſage à une artere aſſez conſidérable qui va ſe diſtribuer dans leur ſubſtance; inférieurement, ſe remarque une autre

ouverture par où ſort un vaiſſeau lymphatique, lequel va ſe rendre au principal tuyau qui rampe le long de la trachée-artere. En fendant ces glandes, on reconnoît que leur ſubſtance eſt corticale, ſemblable à celle du rein, & que comme lui, elles ſont creuſées de différentes petites cavités propres à recevoir la lymphe qu'elles ont ſéparée : ce qui prouve qu'elles ſont lymphatiques, bien que M. Bourgelat, pag. 273, ait avancé avec confiance que leur uſage n'étoit pas connu.

COL (fiſtule à la ſaignée du), lorſque le cheval ſe frotte après avoir été ſaigné, ce qui arrive lorſqu'on s'eſt ſervi de flammes mal propres, ou lorſqu'on a piqué ſur une valvule, il naît ſouvent à l'endroit de la ſaignée une petite élévation en forme de cul-de-poule, avec un léger ſuintement d'une eau rouſſe : la veine ſe durcit ; ce cul-de-poule ſe trouve toujours rempli d'une lymphe épaiſſie, qui forme des lames couchées les unes ſur les autres leſquelles interceptent la circulation du ſang, gonflent & tendent la veine juſqu'aux glandes parotides, c'eſt ce qu'on appelle fiſtule à la ſaignée du col. On reconnoît qu'il y a fiſtule, par une élévation, par la dureté, & par un petit point rouge duquel ſuinte la partie ſéreuſe du ſang. On le reconnoît mieux en ſondant ce trou : pour lors, l'on voit ſi la ſonde va dans la veine. On commence par ſonder tout droit, & enſuite on baiſſe la ſonde vers le col, & on pourſuit vers le col.

Curation. La ſonde cannelée étant introduite dans l'ouverture, on ſonde la veine dans toute l'étendue de la tumeur pour en tirer la matiere contenue, & donner iſſue à la lymphe qui y ſéjourne. Il faut bien ſe garder d'aller au delà de la tumeur, de peur d'hémorrhagie, qui ſeroit très-difficile à arrêter.

Cet accident arrivera d'autant plus que la ſaignée aura été faite près des glandes parotides, que les veines qui forment la jugulaire, partiront de l'intérieur des glandes, & qu'il ne ſeroit pas par conſéquent poſſible d'en faire la ligature, ſans endommager les glandes & leurs canaux ſalivaires.

Après avoir ainſi ouvert la veine dans toute ſa portion dure & tuméfiée, on fait tomber les couches de lymphe qui ſont dans la veine, arrangées comme des calottes les unes ſur les autres mais on aura ſoin de ne pas les ôter toutes vers le haut de l'inciſion, de peur de l'effuſion du ſang. Ceci étant fait, on paſſera dans les bords de la peau deux ou trois cordons, plus ou moins, ſuivant l'étendue de la plaie, pour ſervir d'appareil au reſte, on introduira enſuite dans le haut de la veine & le long de ſes parois, des tentes &

des plumaſſeaux chargés de digeſtif ſimple, compoſé de baſilicum & de térébenthine, à parties égales, afin d'amener en ſuppuration les parois de la veine. Sur ces plumaſſeaux chargés d'onguents, on en met d'autres à ſec, de maniere que la plaie ſoit bien remplie; puis on ajuſte des brins de paille ou de boulleau, afin que les cordons ne ſe confondent pas avec l'étoupe, & qu'ils puiſſent comprimer & contenir tout l'appareil. Quand, au bout de quatre à cinq jours, toutes les eſcarres ſont tombées, & que la plaie eſt rouge, on panſe avec la térébenthine ſeule ou autre baume naturel; c'eſt l'affaire de quinze jours, ſans qu'on puiſſe ſe ſervir du cheval, & de trois ſemaines pour avoir une parfaite guériſon.

On peut encore paſſer un ſéton, c'eſt-à-dire, pouſſer une aiguille dans l'ouverture, tant qu'on trouve du fond. Lorſqu'on ſent de la réſiſtance, on perce la peau, & on laiſſe dedans un ruban qu'on a eu ſoin d'inſérer dans le chas de l'aiguille, obſervant de frotter tous les jours le ruban de ſuppuratif, & de le tourner dans la place. Mais cette opération qui eſt plus aiſée, demande un traitement plus long; elle ne réuſſit pas toujours, & ne peut être conſeillée qu'à des gens peu initiés dans l'anatomie, principalement dans la connoiſſance de cette partie.

Il arrive quelquefois qu'en tardant à faire cette opération, la veine jugulaire ſe remplit tellement de lymphe épaiſſie, qu'elle ſe gonfle juſques dans ſa bifurcation; ce qui excite une inflammation dans les parties voiſines, & forme une tumeur inflammatoire qui ſe termine par la ſuppuration; & dans ce cas, il faut traiter la plaie comme une plaie ſimple, & le mal n'a pas de ſuite. Si, au contraire, l'on vient à y mettre des pointes de feu, comme le pratiquent encore des maréchaux en réputation, on fait ſouvent périr le cheval, ou au moins on en retarde la guériſon: cette méthode qui n'eſt point fondée ſur la théorie, ni autoriſée par une pratique raiſonnable, ne laiſſe pas d'avoir beaucoup de partiſans, néanmoins j'en ai démontré l'abus & l'abſurdité. Nombre de praticiens en ſont convenus, mais ils ont dit qu'il leur ſuffiſoit d'avoir guéri par cette méthode pour devoir la ſuivre. Ils penſeroient autrement, s'ils vouloient bien faire attention que pluſieurs chevaux en ſont morts, ou qu'ils ont retardé la guériſon. Il eſt difficile de perſuader à des routiniers que tout apoſthême ou ulcere ſinueux, ne doivent être ouverts ou débridés qu'avec le biſtouri; que le feu ne fait jamais

aſſez d'ouverture, qu'il ne va pas au fond, & qu'il détruit toujours la peau qu'il faut conſerver; que d'ailleurs l'eſcarre ou la ſuppuration s'établit le lendemain avec le biſtouri, & qu'avec le feu, l'eſcarre eſt quelquefois dix ou douze jours à tomber, ce qui prolonge la maladie.

COL (meurtriſſures du). Il ſurvient ſouvent au col des tumeurs produites par la morſure des chevaux, ou par le collier, ou par quelqu'autre cauſe. Si la meurtriſſure eſt récente, il faut la frotter avec de l'eau ſalée, comme on l'a déjà indiqué, & ſaigner le cheval, lorſqu'au bout de quatre à cinq jours l'enflure ne diminue pas, il ſe forme ordinairement un cors au milieu de cette groſſeur; dans ce cas, il faut ceſſer de frotter avec l'eau ſalée, pour frotter la plaie avec du ſuppuratif, ou autre onguent.

Quand le cors ſera détaché, on ſe ſervira de plumaſſeaux chargés de ſuppuratifs ou de digeſtifs. Si au bout de dix ou douze jours la plaie fournit de la matiere, il y a à craindre que le ligament ne ſoit endommagé; en ce cas, il faut ſonder la plaie, & ſi l'on trouve du fond, on inciſera la peau, afin de découvrir le mal, de donner iſſue à la matiere, & d'enlever ce qu'il y a de gâté: cette opération faite, la plaie ſera panſée avec la térébenthine & ſon eſſence, juſqu'à guériſon.

COLLES focelles, maladies vraiſemblablement putrides que *Carbon* dit venir au cheval dans la bouche & autour de la langue, des gencives & au bout de la queue, dont on ne peut connoître les cauſes que difficilement; il y a lieu de croire que ce ſont des aphtes. *Voyez* ce mot.

COLLIER, partie du harnois aſſez connue. Cheval franc du collier, c'eſt celui qui eſt prompt à tirer ſans le ſecours du fouet.

COLLIQUATION, eſt le même que décompoſition, diſſolution, fonte des humeurs, &c

COLLYRES. Les collyres ſont des remedes externes deſtinés particuliérement aux maladies des yeux, ſoit qu'ils ſoient en poudre, ſoit qu'ils ſoient liquides: mais ſtrictement on entend par ce mot une liqueur compoſée, avec laquelle on baſſine l'œil; il y a des collyres anodins, repercuſſifs, déterſifs, deſſicatifs, &c. mais l'eau fraîche eſt préférable à tous ces remedes.

COLIQUE, qui appartient au colon.

COLIQUE. *Voyez* Tranchées.

COLON. *Voyez* Inteſtins.

COMBAT à la barriere, c'eſt un exercice de la nobleſſe, où elle faiſoit autrefois des imitations de vrais combats, dans les joûtes & les tournois.

COMBLE. *Voyez* Pied-comble.

COMMENCER UN CHEVAL, c'eſt lui apprendre ſes premieres leçons du manege.

COMMISSURE, réunion de deux parties : ainſi, on dit la commiſſure de la bouche pour l'endroit où ſe réuniſſent les deux levres.

COMMOTION, ébranlement violent d'une partie quelconque ; cependant on ſe ſert plus communément de ce terme pour ſignifier les coups donnés à la tête.

COMMOTION, ou ébranlement par communication à la ſuite d'un coup, d'une chûte ; par exemple, un cheval tombe ſur le côté, ſur la hanche, non-ſeulement la chûte aura occaſionné une contuſion aux parties externes, mais il peut arriver que les parties renfermées dans un des ventres aient été ébranlées, ce qui forme la commotion : l'on a toujours regardé les commotions plus dangereuſes, à raiſon de la délicateſſe & de la molleſſe des viſceres ; l'animal reçoit-il un coup à la tête ; la contuſion ſera toujours fort peu de choſe. Mais le cerveau ou les meninges plus moüaſſes ſeront plus expoſés à l'inflammation, à l'extravaſation, &c.

COMMUN DU NEZ (muſcle). *Voyez* Nez.

COMMUN DE L'OREILLE. (muſcle). *Voyez* Oreilles.

COMMUN DE LA TETE (muſcle.) *Voyez* Tête.

COMMUN DU BRAS ET DE LA TETE, (muſcle.) *Voyez* Bras.

COMPACTE. *Voyez* Subſtance des os.

COMPRESSE, eſpece de bandages de toile de différentes façons, en rond, en ovale, en fenêtres, en croix de Malthe, &c. que l'on applique à nud ſur la peau ou deſſus des plumaſſeaux, & que l'on taille comme l'exige la partie affectée.

COMPTER, on dit qu'un cheval compte, lorſqu'à chaque coup de brochoir ſur les clous quand on le ferre, il fait un mouvement.

CONDUCTEURS (les) ſont des inſtrumens qui ſervent à conduire le lithotome dans la veſſie, lorſqu'il eſt queſtion de tailler, ou opérer un cheval de la pierre. *Voyez* Taille.

CANONIERS (muſcles de devant). *Voyez* Canon de devant.

CONCAVE, ſurface d'un os qui eſt creux.

CONCAVITÉ, la partie d'un os creux.

CONCOURS, action réciproque de pluſieurs choſes qui agiſſent enſemble à former une partie. On dit que tel os, tel muſcle concourt à former telle ou telle choſe.

CONDENSATION, condenſé ſe dit d'un coup qui eſt devenu plus ſolide qu'il n'étoit. On dit une liqueur condenſée, un air condenſé.

CONDYLE, éminence arrondie & un peu applatie, & où l'on ne diſtingue point le col, différence qui le diſtingue de la tête d'un os.

CONDYLOYDE, qui approche du condyle, ou qui appartient au condyle.

CONGLOBÉ, glande conglobée eſt celle qui n'étant pas diviſée & étant fermée & polie a une artere & veine ſans tuyaux particuliers.

CONGLOMÉRÉ, glande compoſée de différens points glanduleux, & qui, en outre des vaiſſeaux ſanguins, a un vaiſſeau excrétoire.

CONFIGURATION, forme extérieure d'un os, autre partie qui a une figure particuliere ou qui en prend.

CONDROLOGIE, diſcours ſur les cartilages.

CONDUIRE SON CHEVAL ÉTROIT ou LARGE, terme de manege : étroit ſignifie le mener en s'approchant du centre du manege. L'écuyer d'académie dit quelquefois à l'écolier : conduiſez votre cheval, lorſque l'écolier laiſſe aller ſon cheval à ſa fantaiſie.

CONDUIT LACRYMAL. *Voyez* Canal.

CONDUIT eſt la même choſe que canal.

CONFIRMER un cheval, c'eſt achever de le dreſſer aux airs du manege.

CONGENERE, qui produit enſemble. On appelle le congenere du pariétal l'autre os pariétal qui ſe réunit avec lui. Il en eſt de même de certains muſcles.

CONJONCTIVE, membrane commune de l'œil. *Voyez* Œil.

CONJUGAISON (trous de). Les quatre échancrures de chaque vertebre ſituées entre le corps & les apophyſes obliques, ſont diſpoſées de maniere que les vertebres étant jointes enſemble, elles forment des trous que l'on appelle conjugaiſons, & leſquels donnent paſſage à des nerfs qui ſortent de la moëlle de l'épine.

CONNOITRE les éperons, les jambes, les talons, la bride, &c. c'eſt de la part du cheval, ſentir avec juſteſſe ce que le cavalier demande lorſqu'il approche les éperons les jambes, les talons, & qu'il tire ou rend la bride.

CONQUE. *Voyez* Oreilles.

CONQUE (cartilage appellé). *Voyez* Oreilles.

CONSOLIDER, eſt la même choſe que réunir, rejoindre, affermir une plaie.

CONSOMPTION, la conſomption dans l'animal eſt un état de maraſme, de maigreur dont la cauſe eſt toujours ou preſque toujours cachée; il mange bien pour l'ordinaire, travaille avec aſſez d'ardeur, mais ſon poil eſt long, hériſſé de différentes teintes, il maigrit de plus en plus, & meurt ſans ou preſque point de douleur. A l'ouverture de ces ſortes de chevaux, quelquefois l'on trouve les poulmons flaſques, livides, appauvris, ſans qu'il y ait de tubercules, adhérence, ni matiere dans les bronches : on trouve ordinairement qu'elles ſont ſeches, quelquefois c'eſt le foie qui eſt diminué de deux tiers, d'autrefois les glandes méſentériques ſont obſtruées, pétrifiées, & quelquefois des dépôts ou tumeurs enkiſtés dans la poitrine entre la plévre & les côtes, entre les lames du médiaſtin, & aſſez ſouvent ſur les reins ou aux environs, entre le péritoine & les muſcles : j'en ai trouvé quelquefois qui s'étendoient dans le baſſin, & qui gagnoient la cuiſſe, ſans que du vivant de l'animal je m'en fuſſe apperçu.

CONSOUDE. La grande conſoude eſt une plante monopétale, dont la fleur eſt en cloches, & dont la décoction de ſa racine eſt un des plus doux aſtringens que nous ayions, & qui convient dans toutes les hémorrhagies internes, ſa doſe eſt une demi-livre ſur trois pintes d'eau.

CONTAGION, communication d'une maladie d'un cheval malade à un cheval ſain. On dit contagion de la morve, du farcin. *Voyez* Épidémie.

CONSTIPATION (la) dans le cheval vient toujours de quelques cauſes internes, & non pas d'exercice ni du changement d'alimens, puiſque ſon régime eſt uniforme, mais d'une inflammation du bas-ventre, ou d'un érétiſme du ſphyncter de l'anus, & quelquefois à la ſuite du trop grand uſage de la pyretre ou du gingembre, dont ſe ſervent ſi mal-adroitement les marchands de chevaux pour tromper le public.

CONSTIPATION, difficulté que le cheval a de fienter ce qui annonce un cheval échauffé : qui a mangé des ſubſtances farineuſes en trop grande quantité, des plantes aromatiques; c'eſt ce qui arrive auſſi à la ſuite d'une maladie inflammatoire : un des remedes le plus sûr, ſont les lavemens fréquens & légers de graine de lin.

CONSULTATION, examen d'une maladie que font les maréchaux entre eux. Symptômes qui annoncent preſque

toujours un danger éminent, & dont la déciſion eſt la même.

CONTRACTION, ou raccourciſſement d'un muſcle. On dit la contraction muſculaire, dont on en fait la méchanique, la volontaire & la mixte.

CONTRE INDICATION. On entend par contre-indication, la défenſe, pour ainſi dire, de faire tel ou tel remede qui ſeroit avantageux s'il n'y avoit pas tel accident; par exemple, dans les tranchées, les purgatifs ſont indiqués pour évacuer les matieres qui en ſont la cauſe mais ils ſont contre-indiqués par l'inflammation & l'irritation des inteſtins qu'ils ne manqueroient pas d'augmenter; dans la pulmonie, les adouciſſans, les relâchans ſont indiqués, mais ſi la cauſe eſt produite par un vice farcineux, ils ſont contraires aux remedes du farcin, qui ſont des ſudorifiques, des vulnéraires, des anti-ſeptiques, &c. Cependant il faut aller au plus preſſé, qui eſt la poitrine; ainſi l'on choiſira donc les premiers, mais dans des claſſes de médicamens qui ne puiſſent pas nuire aux ſecondes.

CONTRE-MARQUE, fauſſe marque que les maquignons font aux dents des chevaux pour tromper ſur l'âge. *Voyez* Contre-marquer.

CONTRE-MARQUER un cheval, creuſer avec un burin la dent d'un cheval qui ne marque plus, afin qu'il paroiſſe marquer encore: c'eſt une tromperie des maquignons.

CONTRE-OUVERTURE, inciſion que l'on pratique à l'oppoſé d'une premiere, afin de procurer une iſſue au pus, ou pour extraire quelque corps étranger.

CONTRE-PERCER, percer le fer de la face oppoſée à celui où il a été étampé, mais la meilleure méthode eſt de contre-percer du même côté de l'étampure, en poſant ſon fer ſur un billot.

CONTRE-TEMPS, mouvemens déréglés & rudes qu'un cheval fait tout à-coup en galopant quand il a peur, ou quand il ſe défunit, c'eſt-à-dire, qu'il change de pied.

CONTUSION la de l'os s'annonce par le gonflement du périoſte, par la ſenſibilité, & ſur-tout par la couleur de l'os qui eſt plus ou moins rouge. Les ſuites n'en ſont pas ordinairement dangereuſes, cependant il ſurvient quelquefois des exoſtoſes ou gonflemens de l'os. Quand le périoſte a été enlevé, on doit preſque toujours s'attendre à la ſuppuration qui fait exfolier l'os, c'eſt-à-dire, qui en détache quelque partie. Si la contuſion a été violente, l'os devient noir, & ſouvent ſe carie. Les remedes que l'on doit employer dans les contuſions, ſont les émolliens dans le commencement de la curation: on la con-

tinue avec les réſolutifs ; quelquefois même il faut avoir recours au feu. Si l'os étoit à découvert, on panſeroit la plaie avec les baumes naturels, tels que celui de térébenthine, & celui de Fioraventi préférables aux autres.

CONVEXITÉ, arrondiſſement extérieur d'un os.

CONVULSIONS, mouvemens involontaires des muſcles dont le principe eſt dans les nerfs, & qui annoncent preſque toujours des ſuites fâcheuſes.

CORACOIDE, apophyſe de l'omoplate, ainſi nommée à cauſe de ſa reſſemblance avec le bec d'un corbeau.

CORDES, donner dans les cordes. *Voyez* Donner.

CORDE DE FARCIN, c'eſt pluſieurs farcins qui ſe touchent. *Voyez* Farcin. Faire la corde ſe dit d'un cheval pouſſif, qui forme le long de ſon ventre, en reſpirant, une groſſeur longue reſſemblante à une corde.

CORDIAUX.

Remedes qui ſont deſtinés à relever les forces du cœur débilitées par une maladie.

Recette.

Prenez canelle . . . . . *demi-once.*
Ou pareil poids de muſcade.

Faites légérement bouillir l'eſpace de deux minutes dans un gobelet d'eau ; tirez de deſſus le feu, & ajoutez une pinte de vin, donnez froid ou tiede.

Ce remede eſt propre aux chevaux qui ſont froids par tout le corps, dont la circulation & le battement du cœur eſt ralenti.

Lavement irritant.

Prenez tabac à fumer . . . . . *deux onces.*

Faites bouillir dans trois pintes d'eau, & donnez dans le même cas que ci-deſſus.

CORDON. *Voyez* Cercle.

CORDON-OMBILICAL. Paquet de vaiſſeaux entortillés de l'épaiſſeur du pouce, compoſé de deux arteres & d'une veine qu'on appelle ombilicale, enveloppé d'une membrane épaiſſe continue à l'amnios. Son origine eſt dans le chorion qui tient lieu de placenta, & ſon extrêmité à l'ombilic du fœtus. Les deux arteres ſortent ordinairement des deux iliaques, s'avancent vers l'ombilic à côté de la veſſie qui eſt

entre deux, de là vont ſe rendre au placenta ; la veine vient du placenta par pluſieurs rameaux qui ſe réuniſſent en un tronc, lequel s'avançant entre les deux arteres, ſe rend par l'ombilic au foie du fœtus, où il va ſe terminer au ſinus de la veine-porte ; ces vaiſſeaux s'obliterent dans le cheval avec l'âge, & ſe changent en ligamens. L'ouraque contribue encore à former le cordon ombilical, depuis l'ombilic juſqu'à l'allantoïde.

CORDON SPERMATIQUE. *Voyez* (Génération) parties de la.

CORIANDRE, les ſemences de coriandre ſont ſudorifiques, ſtomachiques, carminatives ; elles conviennent fort dans le farcin; ſeules, on les donne pulvériſées dans de l'eau ou du vin, à la doſe de trois à quatre onces.

CORNARD, ſe dit d'un cheval qui ſiffle des narines, & dont la reſpiration eſt courte, on l'appelle encore ſiffleur.

CORNES APOPHYSES DE L'OCCIPITAL. *Voyez* ce mot.

CORNE DE CHAMOIS, corne fort pointue d'un animal appellé Chamois, de laquelle on ſe ſert pour ſaigner au palais, pour détacher des tendons des veines que l'on veut couper, ou barrer. Toutes opérations inutiles & dangereuſes.

CORNÉE, membrane de l'œil. *Voyez* Yeux.

CORNÉE tranſparente (de la léſion à la); la cornée tranſparente eſt la premiere expoſée à l'action des corps étrangers : elle peut être froiſſée, contuſe, piquée, déchirée. On s'en apperçoit aiſément par la blancheur qui ne lui eſt pas ordinaire, par l'abondance des larmes qui s'écoulent ſouvent, par de petites pellicules qui s'élevent de deſſus la cornée tranſparente, par ſon affaiſſement ſur l'uvée, ou par une couleur rouge dans toute ſon épaiſſeur. Cette maladie eſt preſque toujours accompagnée d'une inflammation de la conjonctive. Dans ce cas, il faut ſaigner une ou deux fois le cheval, le mettre à la paille & à l'eau blanche, lui baſſiner l'œil avec la décoction tiede de plantain & de fleurs de roſes, ſans y faire autre choſe. Il eſt ſingulier qu'on n'ait pas encore abandonné une pratique dangereuſe, qui conſiſte à mettre indiſtinctement ſur l'œil, de la tutie, & même des poudres corroſives, dans la vue, dit-on, de manger la taie. Ceux qui tiennent ce langage, ne font pas attention que la taie n'eſt point un corps étranger ; que c'eſt ſimplement un embarras dans les vaiſſeaux de cette partie ; que les cauſtiques, en détruiſant cette prétendue taie, mettent les autres couches de la cornée dans le cas de s'épaiſſir : qu'ainſi, au lieu

d'avoir recours à un traitement ſi nuiſible, l'on doit chercher à adoucir, à détendre, & enſuite à réſoudre, avec quelques gouttes d'eau vulnéraire, verſées dans un verre d'eau.

CORNET. *Voyez* Oreilles.

CORNET DU NEZ. *Voyez* Nez.

CORNIERE, angle que forme la lame d'un boutoir.

CORNE. Sous ce nom, l'on comprend le ſabot, le ſanon, la châtaigne; toutes ces parties ſont à peu près de même ſubſtance, quant aux analyſes chymiques, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont un compoſé de phlegme, d'eau ou d'acide, d'huile empyreumatique ou puante, & de terre; c'eſt une erreur de croire que ces parties donnent dans la diſtillation plus de terre que d'huile, nous pouvons aſſurer d'après nombre d'examens dans ce genre, que l'huile eſt bien plus abondante, & que la terre eſt en moins grande quantité que dans les os, auſſi eſt-ce par cette raiſon que nous conſeillons les emmiellures graiſſeuſes, & les onguents, préférablement aux cataplaſmes de mie-de-pain & de lait que conſeille *M. Vuet*, leſquels ne doivent pas avoir tant d'affinités qu'il le prétend avec ce genre de maladie.

CORNU, eſt un cheval dont une hanche eſt plus haute que l'autre, ce qui provient de ce que celle-ci a été caſſée, ou du défaut de conformation. Ce défaut n'influe guere ſur les qualités du cheval, à moins qu'il ne s'étende aux muſcles du bas-ventre.

CORPS ÉTRANGER, on appelle corps étranger une ſubſtance qui ne tient en rien à la conſtitution de l'animal; par exemple, un bézoart, une pierre dans les reins, ou dans la veſſie, un clou de rue, une paille de clou dans le pied, un corps quelconque à la ſuite d'une bleſſure d'arme à feu, ſont de corps étrangers, qu'il faut extraire pour procurer une prompte guériſon, & pour leſquels l'on eſt ſouvent obligé de faire des contre-ouvertures.

CORRECTIFS, les correctifs ſont des médicamens propres à tempérer, à modérer l'action des autres, par exemple, l'extrait de coloquinte eſt trop fort pour purger, l'on joindra un correctif tel que du miel, de l'huile, du lait, ou quelque décoction mucilagineuſe, qui en enveloppant ce médicament, modere ſon activité; mais en général il ne doit pas y avoir de correctif: cet uſage qui tient du méthodique & du charlatan, fait que les médicamens n'ont plus ou preſque point d'effet, il n'eſt queſtion que de proportionner ces mêmes médicamens, & les étendre dans de l'eau; le poiſon le plus fort n'eſt jamais trop actif quand il eſt adminiſtré ſage-

ment ; auſſi la plupart de nos grands médecins ont-ils réformé dans leur pratique ces formules qui tiennent de la thériaque, de l'orviétan & autres.

CORONAIRES, ſe dit des arteres qui entourent le cœur.

CORONAIRE (fracture de l'os) ; quand l'effort a été violent, & que le tendon n'a pas été rompu, il arrive que l'os coronaire ſe caſſe : pour le reconnoître, on tire le pied en avant, on le tient d'une main, & on met le pouce de l'autre ſur la couronne ; on ſent, 1°. au tact, un petit cliquetis qui ſe diſtingue mieux lorſque le tendon a été rompu ; 2°. parce que le cheval marche preſque ſur le fanon, le bout de la pince étant en l'air. Il eſt inutile de tenter la guériſon de la ſtructure de l'os coronaire, parce que cet os étant comme la baſe & le ſoutien du reſte du corps, eſt toujours en mouvement, il eſt impoſſibe que les parties fracturées de cet os ſe réuniſſent ; ou ſi cette réunion ſe fait, elle eſt bien rare : mais il ſe forme une enkiloſe, laquelle ſoude enſemble l'os du pied, l'os coronaire & l'os de la noix.

CORONOYDES. *Voyez* Os, généralités ſur les os.

CORPS, on comprend ſous le nom de corps cette maſſe qui s'étend depuis la jambe de devant juſqu'à celle de derriere.

CORRIGER un cheval, c'eſt la même choſe que châtier. *Voyez* Châtier.

CORROBORATIF, remede qui augmente les forces.

CORROBORER, fortifier.

CORRODER, ronger de petit à petit.

CORROSIF, qui ronge : le vitriol, le beure d'antimoine, le ſublimé & l'arſénic ſont corroſifs.

CORS (des) provenant de la foulure de la ſelle ou du bât. La ſelle ou le bât qui portent principalement ſur la partie latérale des côtes, y font une compreſſion forte qui meurtri ſouvent le dos, & y produit une tumeur inflammatoire, appellée Cors.

Dès qu'on s'en apperçoit, il faut tâcher d'en procurer la réſolution, de la maniere que je l'ai dit à l'article de l'abſcès en général : le ſavon avec l'eau-de-vie ou l'eau ſalée ſont très-propres à opérer cet effet ; ce ſont de puiſſants réſolutifs, auſſi-bien que le gazon avec du vinaigre, ſi c'eſt en campagne : j'ai vu réuſſir ce moyen lorſque la tumeur eſt nouvelle.

Quand la réſolution ne ſe fait pas, la tumeur ſe termine ou par la ſuppuration, & alors il ſurvient un abcès qu'il faut ouvrir dès que le pus eſt formé, puis panſer la plaie

ſuivant les regles ordinaires: ou par induration, c'eſt-à-dire, par une dureté nommée cors, lequel eſt indolent, & demeure dans cet état, tant qu'on l'entretient dans une certaine ſouplesſe, par le moyen de quelques adouciſſants ou de quelques onctueux: ſi on continue à le comprimer avec la ſelle ou le bât, il ſe forme dans la peau une couenne noirâtre qui n'eſt autre choſe qu'une eſcarre gangreneuſe.

Souvent la ſuppuration s'établit d'elle-même au deſſous, & l'eſcarre tombe. On favoriſera la ſuppuration ainſi établie, & on hâtera la chûte de l'eſcarre, par le moyen des ſuppuratifs les plus forts, tels que le baſilicum & les graiſſes: ſi elle tarde trop à ſe faire, on l'emportera avec le biſtouri; il eſt ſouvent néceſſaire de prendre ce dernier parti, ſans attendre que la ſuppuration ait détaché l'eſcarre, de peur que le pus ne creuſe & ne carie les côtes, ou ne pénetre dans la poitrine; enſuite la plaie ſe panſe comme un ulcere ſimple.

On trouve quelquefois des côtes caſſées au deſſous de la plaie, laquelle, dans ce cas, doit être traitée avec beaucoup de ménagement; il eſt, d'ailleurs, eſſentiel de laiſſer repoſer le cheval, afin de donner le temps aux deux extrêmités des côtes de ſe reprendre, & au calus de ſe former.

Si, au bout de quinze ou vingt jours, la plaie fournit encore beaucoup de matiere ſanieuſe, on doit croire que quelque obſtacle s'oppoſe à la formation du calus, & même qu'il y a carie. Dès qu'on s'eſt aſſuré avec la ſonde de l'exiſtence de la carie, il faut faire une ouverture, & mettre l'os à découvert, afin d'avoir la liberté de panſer la plaie, ſur laquelle on appliquera les remedes propres à procurer l'exfoliation de l'os, tels que les digeſtifs ordinaires & les ſuppuratifs.

Auſſi-tôt que la plaie ne ſuppurera preſque plus, on mettra en uſage l'onguent égyptiac, &c. lequel favoriſe ſa guériſon, & ne tarde pas à cicatriſer.

CORTICAL, qui a du rapport à une écorce. On appelle ainſi la ſubſtance extérieure du cerveau.

COSTAL, qui appartient aux côtes.

COSTO-HYOIDIEN (muſcle). *Voyez* Hyoïde.

COTES (les) ſont ces parties dures qui ſont ſituées ſur les côtés, & qui concourent à former la cavité de la poitrine, & les deux tiers de l'étendue du corps. Les côtes doivent être bien cerclées, c'eſt-à-dire, bien arrondies. Lorſqu'elles paroiſſent comme droites, on donne le nom de côtes plates à ce défaut, qui eſt très-grand, puiſqu'il gêne le mou-

vement de la reſpiration, & que la plupart des chevaux chez leſquels on le remarque, finiſſent par être pulmoniques : ils n'ont ordinairement point de ventre.

Les côtes ſont des os reſſemblants à des arcs, ou à un quart de cercle ; elles ſont au nombre de trente-ſix, dix-huit de chaque côté, quelquefois dix-neuf, diſtinguées en vraies & en fauſſes ; le nombre des unes & des autres eſt également de neuf. On entend par vraies, celles dont les cartilages vont répondre au ſternum ; par fauſſes, celles dont les cartilages vont s'unir aux cartilages des vraies côtes.

Chaque côte ſe diviſe en corps & en extrêmités. Le corps eſt la partie moyenne. Les extrêmités ſont les deux bouts : l'une va au ſternum, & l'autre aux vertebres.

On diſtingue aux vraies côtes deux faces, une externe, en partie convexe, & en partie concave ; l'interne eſt plate, au lieu que les fauſſes côtes ſont arrondies en dedans & en dehors.

On conſidere aux côtes deux bords, ou levres ; l'un antérieur, & l'autre poſtérieur. Celui-ci eſt arrondi ; l'antérieur eſt plus ou moins tranchant. A l'extrêmité de la côte ſe voient trois facettes cartilagineuſes, dont deux répondent au corps des mêmes vertebres : entre ces deux facettes ſe trouve une échancrure. On y remarque encore deux apophyſes ; l'une intérieurement pour l'attache d'un ligament qui va au corps de la vertebre, & l'autre extérieurement avec pluſieurs inégalités auxquelles s'attachent pluſieurs muſcles du dos & de la reſpiration ; quant à la troiſieme facette, elle ſe voit tout le long du corps des dernieres vraies côtes. Extérieurement regne une demi-gouttiere, où s'attachent les muſcles intercoſtaux. La partie inférieure des côtes eſt plus large pour l'ordinaire, arrondie dans certains chevaux, plate dans d'autres, & généralement ſpongieuſe.

Les dernieres fauſſes côtes diminuent à meſure qu'elles approchent de leurs cartilages.

Chacune des vraies côtes ſe meut en ſe repliant, pour ainſi dire, ſur ſa voiſine, à l'exception de la premiere qui a très-peu de mouvement.

Les côtes ſont très-expoſées à être fracturées.

Les côtes à leurs extrêmités ſont revêtues de cartilages : l'un, qui eſt articulaire à l'égard de toutes les côtes, & qui ſe joint avec les vertebres dorſales ; l'autre, auſſi articulaire, mais ſeulement à l'égard des neuf premieres côtes, s'unit avec le ſternum : les cartilages non articulaires ne ſont que pour les neuf côtes dernieres ; ils vont ſe joindre avec le

cartilage des vraies côtes. La ſtructure de ces cartilages eſt un peu différente de celle des cartilages articulaires, dont nous venons de parler : ils ſont compoſés de divers lobules, qui, dans l'intervalle, contiennent une eſpece de parenchyme, qui leur donne la ſoupleſſe dont ils ſont doués. Ils different les uns des autres, en grandeur & en forme : par exemple, le cartilage de la premiere côte eſt très-court, & ſemblable, par ſon extrêmité, aux cartilages articulaires ; il eſt arrondi en maniere de tête, & s'articule dans une pareille facette du ſternum ; ce qui prouve qu'elle eſt faite pour ſe mouvoir, & qu'elle ſe meut réellement. Le ſecond cartilage de la ſeconde côte eſt plus applati & plus long. Le troiſieme eſt plus allongé. Les ſuivans augmentent de même en longueur ſucceſſivement juſqu'à la neuvieme côte ; ils perdent enſuite de leur groſſeur, & ſe terminent en pointe aux cartilages des vraies côtes, de façon que le cartilage de la derniere côte eſt auſſi court que celui de la quatrieme ou cinquieme des vraies. Indépendamment des ligamens qui les retiennent, ces cartilages ſont enveloppés de différens plans de fibres qui leur donnent toute la force qu'ils ont, & qui ne ſont autre choſe que leur périchondre.

Les côtes, comme nous l'avons dit, ſont diviſées en neuf vraies & en neuf fauſſes. Les neuf vraies ſont celles, qui, d'une part, ſe joignent aux vertebres, & de l'autre au ſternum ; les fauſſes ſont celles qui, s'uniſſant d'une part aux vertebres, vont enſuite aboutir aux cartilages des vraies.

Les premieres ſont jointes aux vertebres par trois ligamens, & au ſternum, par deux eſpeces de ligamens latéraux, l'un au ſommet des apophyſes tranſverſes, en deſſus de l'épine, & l'autre au bas de ces mêmes apophyſes, en dedans du thorax ; outre cela, la tête de la côte & la ſurface cartilagineuſe qui ſe joint avec le ſommet de l'apophyſe tranſverſe, ſont enveloppés d'une membrane capſulaire ; le cartilage de la côte eſt attaché au ſternum par un ligament capſulaire, & en dedans, par un ligament particulier, qui s'attache un peu plus haut que le capſulaire, & va ſe terminer enſuite au ſternum, un peu en dedans.

On entend par le mot de reſpiration, cette double action par laquelle l'animal reçoit l'air dans la poitrine, & le chaſſe au dehors ; la premiere retient le nom d'inſpiration ; & la ſeconde, celui d'expiration : ce qui s'opere par l'élévation & l'abaiſſement des côtes, depuis la premiere juſqu'à la derniere. Il faut remarquer que la maniere dont les côtes ſont mues alors, n'eſt pas la même dans toutes. Les premieres

s'élevent en ſe portant de derriere en avant, par un petit mouvement de rotation à leur articulation avec les vertebres ; & par élévation de dedans en dehors à leurs autres extrêmités. Les dernieres côtes n'ont preſque pas de mouvement vers les vertebres, mais elles en ont beaucoup par leurs autres extrêmités, & s'élevent de dedans en dehors. Tous ces mouvemens s'exécutent par le moyen de pluſieurs muſcles, dont les uns ſont inſpirateurs, les autres expirateurs, & les derniers communs à l'inſpiration & à l'expiration.

Les muſcles inſpirateurs ſont, le dentelé antérieur, le releveur des côtes, le muſcle tranſverſal.

1°. Le dentelé antérieur s'étend depuis la partie poſtérieure de la cinquieme des vraies côtes au deſſous de l'omoplate ; ce muſcle eſt charnu inférieurement, aponévrotique ſupérieurement ; il a ſon attache à la troiſieme apophyſe des vertebres du dos, ſe confondant avec l'attache du muſcle ſplénius, celle du rhomboïde, & celle du long dorſal ; en cet endroit, il forme une forte aponévroſe, laquelle ſe termine au ligament épineux. Depuis cette troiſieme apophyſe, juſqu'à la troiſieme dorſale, où il ſe réunit avec l'aponévroſe du dentelé poſtérieur, il ne fait plus qu'une ſeule & même bande aponévrotique juſqu'au bord ſupérieur des os des illes. Le dentelé antérieur par ſa partie charnue, dont les fibres ſe portent de devant en arriere, & vont ſe terminer au bord antérieur des côtes, forme, pour ainſi dire, un appendice charnu, en maniere de digitation, qu'on ne ſçauroit cependant ſéparer ſans endommager des fibres charnues ; ce qui les fait appeller fauſſes digitations : l'uſage de ce muſcle eſt d'élever les côtes lorſque l'air entre dans la poitrine.

2°. Le dentelé poſtérieur, ainſi que le précedent, a ſon attache au ligament épineux de la douzieme vertebre, par une large aponévroſe, que nous avons dit ci-deſſus ſe confondre avec celle du dentelé antérieur. L'attache du dentelé poſtérieur ſe fait au ligament épineux de tout le reſte des vertebres dorſales, à toute l'étendue de celui de toutes les vertebres lombaires, où il ſe confond avec le muſcle oblique du bas-ventre : cette aponévroſe ſe porte enſuite de haut en bas ſur les côtes : alors elle devient charnue, & ſe termine par des appendices charnus, formant ſix digitations : les deux poſtérieures communiquent avec le grand oblique ; les quatre autres vont ſe terminer au bord poſtérieur de la douzieme côte, juſqu'au bord poſtérieur de la quinzieme. La direction des fibres de ce muſcle eſt de derriere en avant ; il eſt placé beaucoup plus bas que le dentelé antérieur, Par ſa premiere

digitation vers la onzieme ou douzieme côte, le dentelé poſtérieur recouvre la derniere fauſſe digitation du dentelé antérieur. Son uſage eſt d'abaiſſer les côtes dans le mouvement d'expiration.

3°. Les releveurs des côtes ſont de petits muſcles ſitués deſſous le long dorſal, & dont les attaches ſont aux apophyſes tranſverſes des vertebres du dos : ils vont enſuite ſe terminer au bord poſtérieur de chaque côté. Ces muſcles ne ſervent à la premiere ni à la deuxieme côte, vu leur peu de mouvement ; les autres s'étendent depuis l'apophyſe tranſverſe de la deuxieme vertebre dorſale, & vont au bord poſtérieur de la côte, en biaiſant, à deux ou trois travers de doigt au deſſous, & ſucceſſivement à toutes les vertebres, juſqu'à la quatorzieme ou quinzieme côte, où ils deviennent intercoſtaux.

4°. Le muſcle tranſverſal eſt de la figure d'un quarré long. Il eſt ſitué à la partie inférieure & externe de la premiere côte ; puis, après avoir paſſé pardeſſus la deuxieme & la troiſieme, il vient ſe terminer au bord poſtérieur de la quatrieme.

Les muſcles expirateurs ſont, le dentelé poſtérieur, le diaphragme, & le muſcle du ſternum.

1°. Le dentelé poſtérieur, décrit ci-deſſus.

2°. Le diaphragme eſt cette cloiſon muſculeuſe, en partie charnue, en partie aponévrotique, qui ſépare la poitrine d'avec le ventre ou bas-ventre. Ce muſcle eſt charnu dans ſa circonférence, & aponévrotique dans ſon centre. Il a ſon attache par deux portions, en partie tendineuſes & en partie charnues, aux côtés du corps des trois premieres vertebres lombaires, & eſt couché le long de ces mêmes corps : enſuite il monte, en s'épanouiſſant, par une large aponévroſe, & finit par des portions charnues, qui s'attachent à la face interne des cartilages de toutes les fauſſes côtes, & des deux dernieres des vraies, de même que dans la partie interne du cartilage xiphoïde. Le diaphragme paroît convexe du côté de la poitrine, & par conſéquent concave du côté du bas-ventre. On y remarque trois ouvertures : celle qui eſt ſituée du côté gauche, dans la partie ſupérieure, proche les côtes, livre un paſſage à l'œſophage ; celle qui eſt placée preſque dans la partie moyenne, laiſſe paſſer la veine-cave ; la troiſieme ouverture, qui eſt entre les deux piliers, ouvre un chemin à l'artere-aorte. La fonction de ce muſcle, en ſe contractant vers ſon centre, eſt de rabaiſſer les côtes, & de

diminuer le volume de la poitrine, & par conſéquent de chaſſer l'air contenu dans les poumons.

3°. Le muſcle du ſternum eſt ſitué dans la partie interne de cet os, & s'étend dans toute ſa longueur; il eſt ſéparé de ſon congénere par une bande ligamenteuſe, dont nous parlerons en faiſant la deſcription des ligamens de cet os. *Voyez* Sternum. Ce muſcle ne forme dans toute ſon étendue, qu'un ſeul & même corps, depuis ſa partie antérieure, juſqu'au cartilage xiphoïde; il ſe porte enſuite par des appendices charnus au bord poſtérieur des cartilages des ſept premieres côtes. Sa fonction eſt la même que celle du diaphragme.

Les muſcles communs à l'inſpiration & à l'expiration, ſont le long intercoſtal, & les intercoſtaux.

1° Le long intercoſtal eſt le muſcle qu'on apperçoit, après avoir levé les dentelés antérieurs & poſtérieurs: il s'étend depuis la premiere côte juſqu'à la derniere. C'eſt un corps charnu dans toute ſa longueur, qui fournit deux plans de fibres, dont l'un eſt externe, & l'autre interne. Le premier plan forme ſeize à dix-ſept petits tendons plats, qui vont ſe terminer au bord poſtérieur des côtes, depuis la dix-ſeptieme juſqu'à la premiere: mais il faut remarquer que les tendons des deux premieres ſe terminent à la tubéroſité des côtes, & que les dernieres ſont plus écartées de ces mêmes tubéroſités, l'uſage de ce plan étant d'abaiſſer les côtes dans l'expiration. Le plan interne eſt moins long, plus conſidérable & plus charnu: il ſe porte de devant en arriere, & va ſe terminer auſſi par des tendons au bord antérieur des côtes; ſon uſage étant d'élever les côtes dans l'inſpiration.

2°. Les muſcles intercoſtaux, ce ſont toutes les portions charnues qui rempliſſent l'intervalle des côtes: ainſi, il y a dix-ſept intercoſtaux de chaque côté, leſquels ſont compoſés de deux plans de fibres, l'un externe & l'autre interne, qui toutes ſe croiſent en forme d'X. Le plan externe dont les fibres ſont dirigés de haut en bas, & de devant en arriere, vont s'attacher au bord poſtérieur des côtes, & ſe terminer au bord antérieur de l'autre: (remarquons que les dernieres des vraies côtes ſont en partie recouvertes par ce même plan.) Les fibres du plan interne vont de derriere en avant, & de bas en haut: ils s'attachent d'une part au bord antérieur d'une côte, & de l'autre, au bord poſtérieur. Ce dernier plan ſert à l'expiration, & le premier à l'inſpiration.

COTE PLATE, défaut. *Voyez* Côtes.

COTYLOIDE, ſe dit des cavités profondes des os.

COUCHE, ſe dit de l'arrangement des fibres ou des feuillets d'un os.

COUCHÉ EN VACHE. *Voyez* (Loupe au coude).

COUCHER (ſe), dans les coins, ou en tournant, ou ſur les voltes, ſe dit d'un cheval qui, en tournant au galop ou aux voltes, penche tout le corps du côté qu'il tourne.

COUDE. *Voyez* Cubitus & avant-Bras.

COUDE (loupe au), ou cheval couché en vache. On dit que le cheval ſe couche en vache, lorſqu'il ſe couche de maniere que le coude appuie ſur l'éponge de dedans; la compreſſion de l'éponge ſur le coude y fait venir ſouvent des tumeurs de différentes eſpeces.

Les unes ſont pleines d'une eau rouſſe ; les autres ſont remplies de matieres purulentes ; dans les autres, on trouve une eſpece de graiſſe ou ſuif qu'on a peine à faire ſortir après avoir ouvert la tumeur ; les autres contiennent une chair ſpongieuſe.

Toutes ces eſpeces de tumeurs ſe diſſipent ſouvent d'elles-mêmes, lorſqu'elles ſont nouvelles, ſur-tout ſi l'on remédie à la ferrure.

Curation. Dès que ces tumeurs commencent à ſe former, il faut tâcher de les réſoudre en les frottant avec un peu d'eau ſalée, ou de ſavon avec de l'eau-de-vie, & ferrer court. Mais quand elles ſont anciennes, qu'elles ſont remplies d'eau rouſſe, ou de pus, ou d'une matiere ſuifvée, on les ouvre avec le biſtouri, pour en faire ſortir la matiere contenue, puis on panſe la plaie comme un ulcere ordinaire : lorſque la tumeur eſt formée par des chairs ſpongieuſes, il faut l'extirper par l'application des cauſtiques, ou avec l'inſtrument : ce dernier moyen eſt préférable.

Si la tumeur eſt conſidérable, on ménagera la peau, c'eſt-à-dire, qu'on en conſervera autant qu'il ſera poſſible, afin de réunir les deux bords de la plaie, après que l'extirpation ſera faite : on aura ſoin d'emporter avec le biſtouri toute la tumeur, d'adoucir les bords de la plaie avec des embrocations émollientes, de la remplir d'étoupes ſeches, & de contenir ce premier appareil par le moyen des cordons qu'on attache aux bords de la plaie ; le lendemain, on panſera avec le digeſtif, & le reſte du panſement ne differe point de celui des plaies ordinaires.

COUDÉ, clou plié dans le pied, ou dans l'étampure, ou hors l'étampure lorſqu'on le broche.

COUENNEUX, ſe dit d'un ſang ſur la ſurface duquel ſe forme une eſpece de peau épaiſſe qui reſſemble à une couenne.

COUP DE HACHE, mauvaiſe conformation du col d'un cheval, c'eſt un creux à la jonction du col & du garrot.

COUP DE LANCE. *Voyez* Lance.

COUPEROSE ou VITRIOL BLANC, eſt un ſel compoſé de l'acide vitriolique, avec le zinc, que l'on n'emploie qu'extérieurement dans la chirurgie vétérinaire, comme réſolutif, étant uni à une grande quantité d'eau.

COUPER UN CHEVAL, c'eſt le châtrer. *Voyez* Caſtration. Couper les oreilles, c'eſt brétauder.

COUPER, s'entrecouper, ou s'entre-tailler, ſe diſent lorſque le cheval, en marchant, ſe bleſſe les boulets avec les côtés de ſes fers, d'une jambe à l'autre; c'eſt-à-dire, qu'il ſe coupe le boulet droit avec le fer de la jambe gauche, & ainſi des autres, de devant ou de derriere.

COUPLER, eſt attacher pluſieurs chevaux enſemble, un marchand couple ſes chevaux à la ſortie d'une foire.

COURBATURE (la), eſt à peu près la même maladie que la pleuréſie: c'eſt une inflammation du poumon, cauſée par une fatigue outrée, ou un travail forcé. Le cheval a une fievre conſidérable, tient la tête baſſe, eſt dégoûté, reſpire avec peine, touſſe, & jette par le nez une humeur glaireuſe, quelquefois jaunâtre, quelquefois ſanguinolente. On donne quelquefois le nom de courbature à une fatigue ou laſſitude ſimple; mais ce n'eſt pas ce que j'entends ici (1).

Cauſes. 1°. Le ſang étant mis en mouvement, échauffé, & raréfié par le trop grand exercice, ſe porte en grande quantité dans le poumon, & y engorge les vaiſſeaux. 2°. Le ſang étant dans un grand mouvement, s'appauvrit par les ſueurs abondantes, devient épais, circule difficilement, & engorge les vaiſſeaux capillaires du poumon; de-là, l'inflammation & la courbature.

Prognoſtic. Lorſque l'inflammation ſe termine par réſolution, le ſang reprend ſon cours ordinaire, les accidens ceſſent, & le cheval eſt guéri; mais quand la réſolution ne ſe fait pas, elle ſe termine, ou par ſuppuration, ce qui produit la pulmonie de courbature dont j'ai parlé ailleurs, ou par la gangrene qui cauſe la mort

Curation. On traite la courbature comme la pleuréſie: mais lorſque la ſuppuration eſt établie, que le cheval

(1) Non plus que M. Vitet, page 727, & qui, page 131, paroît ſous le même nom de forfaiture, en faire deux maladies différentes.

jette par les narines une matiere jaunâtre & séreuse, il faut alors lui faire respirer la vapeur des herbes de bouillon blanc & de mauve, infusées dans l'eau pendant une heure. On met ces herbes toutes chaudes dans un petit sac, que l'on pend à la tête du cheval. Ce remede simple nous a plusieurs fois réussi, à l'égard des chevaux les plus malades : l'écoulement qui étoit jaune, est devenu blanchâtre & de bonne qualité, au bout du septieme jour. Ces fumigations doivent se faire trois fois par jour, au moins ; on observe, de laisser le sac rempli d'herbes, jusqu'à ce qu'elles ne donnent plus de chaleur.

COURBE (la), tumeur qui entoure le bas du jarret ; elle vient souvent d'un effort, ou d'un exercice outré. Les fibres de cette articulation ayant souffert une forte distension, perdent leur ressort, & favorisent la stagnation de la lymphe, qui se durcit, forme une roideur, une tension, qui dans son commencement est inflammatoire, mais qui se dissipe bientôt, & produit ensuite une espece & quelquefois une véritable exostose dans cette partie.

Il faut examiner de quel genre est la tumeur. Si elle est phlegmoneuse, on aura recours aux adouciſſans & aux émolliens. Si elle est squirrheuse, le meilleur remede & le plus efficace est le feu, qu'on y appliquera après avoir employé les résolutifs.

COURBETTE (la), est un saut plus relevé du devant, plus écouté, & plus soutenu que le mézair ; les hanches doivent rabattre & accompagner le devant d'une cadence égale, tride & basse, dans l'instant que les jambes de devant retombent à terre. Il y a donc cette différence entre le mézair & la courbette, que dans le premier, le cheval est moins détaché de terre du devant, & qu'il avance, & diligente plus la cadence de son air que pour la courbette, dans laquelle il est plus relevé, plus soutenu du devant, & qu'il rabat les hanches avec plus de sujétion, en soutenant le devant plus long-tems en l'air. Il faut remarquer qu'au galop, au terre-à-terre, & à la pirouette, le cheval porte ses jambes l'une devant l'autre, tant du devant que du derriere ; mais au mézair, aux courbettes, & à tous les autres airs relevés, elles doivent être sur la même ligne, & n'avancer pas plus l'une que l'autre, lorsqu'elles se posent à terre, autrement ce seroit un grand défaut, qu'on appelle traîner les hanches.

Outre la disposition naturelle qu'un cheval doit avoir pour bien aller à courbette, il faut encore beaucoup d'art,

pour l'acheminer, & le confirmer dans cet air, qui eſt de tous ceux qu'on appelle relevés, le plus à la mode & le plus en uſage. parce que c'eſt un ſaut gracieux dans un manege, qui ſans être rude, prouve la bonté des hanches d'un cheval, & fait paroître un cavalier dans une belle poſture. Cet air étoit fort en uſage autrefois parmi les officiers de cavalerie, qui ſe piquoient d'avoir des chevaux dreſſés, ſoit à la tête de leurs troupes, ou dans des jours de parade: on leur voyoit de temps à autre détacher quelques belles courbettes, qui ſervoient autant à animer un cheval, lorſqu'il ralentiſſoit la nobleſſe de ſon pas, qu'à le tenir dans ſon obéiſſance, & à lui donner enſuite un pas plus relevé, plus fier & plus léger.

Il ne faut point demander de courbettes à un cheval, qu'il ne ſoit obéiſſant au terre-à-terre, & au mézair; car un bon terre-à-terre, & un véritable mézair, ſont plus de la moitié du chemin pour arriver à la courbette, au cas qu'un cheval ait de la diſpoſition pour aller à cet air. Ceux qui n'y ſont pas propres, ſont les chevaux pareſſeux, peſans, ou ceux qui retiennent leurs forces par malice: & de même ceux qui ſont impatiens, inquiets, & pleins de feu & de fougue; parce que tous les airs relevés augmentent la colere naturelle de ces ſortes de chevaux, leur font perdre la mémoire, & leur ôtent l'obéiſſance: il faut donc que celui qu'on deſtine à cet exercice, ſoit nerveux, léger & vigoureux; & avec cela, ſage, docile & obéiſſant.

Quand avec ces qualités on verra dans les piliers que l'air favori d'un cheval eſt celui de la courbette, il faut, après lui avoir appris à bien détacher le devant par le moyen des peſades, lui animer enſuite les hanches avec la chambriere, pour faire rabattre la croupe, & baiſſer le devant, afin qu'il prenne la juſte cadence & la vraie poſture de ſon air. Lorſqu'il y ſera en quelque ſorte réglé, & qu'il en fournira quatre ou cinq de ſuite, ſans déſordre & dans les regles, il faut commencer à lui en faire faire quelques-unes en liberté, ſur la ligne du milieu du manege, & non le long de la muraille; car ceux que l'on accoutume à les lever le long du mur, ne vont que de routine, & ſe dérangent quand on leur demande la même choſe ailleurs. On ne doit pas demander dans les commencemens pluſieurs courbettes de ſuite, mais en faiſant paſſer & piaffer un cheval ſur la ligne droite, lorſqu'on le ſent bien enſemble & dans un bon appui, on lui en dérobe deux ou trois bien détachées & bien écoutées; on continue enſuite quelques pas de paſſage, & on le finit par deux ou trois temps de piaffer; parce qu'il arriveroit que

ſi on finiſſoit le dernier temps par une courbette, le cheval ſe ſerviroit de cet air pour ſe défendre.

Pour bien aider un cheval à courbettes, il faut que le temps de la main ſoit prompt & agile, afin de lever le devant : les jambes du cavalier doivent ſuivre le temps des courbettes ſans trop le chercher; car un cheval prend naturellement ſon temps & ſa cadence propre, quand il commence à s'ajuſter. On ne doit point, ſur-tout, roidir les jarrets, parce qu'en l'aidant trop vivement, il ſe preſſeroit trop ; il faut au contraire être ſouple depuis les genoux juſqu'aux étriers, & avoir la pointe du pied un peu baſſe, ce qui lâche les nerfs ; le ſeul mouvement du cheval, lorſqu'on garde l'équilibre dans une poſture droite & aiſée, fait que les gras des jambes aident le cheval ſans les approcher, à moins qu'il ne ſe retienne, auquel cas il faut ſe ſervir vigoureuſement de ces aides, & ſe relâcher enſuite.

Les courbettes doivent être ajuſtées au naturel du cheval, celui qui a trop d'appui, doit les faire plus courtes & plus ſoutenues ſur les hanches ; & celui qui ſe retient, doit les avancer davantage ; autrement, les uns deviendroient peſans, & forceroient la main, & les autres pourroient devenir rétifs. Pour remédier à ces défauts, on leur met ſouvent l'épaule en dedans au paſſage; cette leçon les entretiendra dans la liberté qu'ils doivent avoir pour obéir facilement à leur air.

Lorſqu'un cheval obéira librement, & ſans ſe renverſer ſur la ligne droite à courbettes, il faudra pour le preparer à aller ſur les voltes de ſon air, le promener ſur le quarré que nous avons donné pour regles des voltes, de galop, *voyez* Allures, & lorſqu'on le ſentira droit au paſſage & dans la balance des talons ſur les quatre lignes du quarré, il faut de temps à autre lui détacher quelques courbettes, excepté dans les coins du quarré, où on ne doit pas le lever ; ou tourner les épaules librement ſur l'autre ligne, ſans que la croupe ſe dérange ; car ſi on vouloit le lever en tournant, il s'endurciroit, & s'acculeroit. Lorſqu'il exécutera bien cette leçon ſur ces quatre lignes, & qu'il ſera aſſez avancé & aſſez en haleine pour fournir tout le quarré à courbettes, on pourra commencer à lui apprendre à en faire les hanches dedans ; & pour cela, il faut le paſſager, la croupe au mur, & dans cette attitude, lui tirer une ou deux courbettes de deux piſtes; elles ne ſe font point en l'aidant quand il eſt en l'air ; mais dans l'inſtant qu'il retombe des pieds de devant à terre, on l'aide de la jambe de dehors, pour le porter un temps de côté, enſuite une courbette avec les deux gras-de-jambes, en le ſoutenant

de la main, & ainſi de ſuite, un pas de côté, ſuivi d'une courbette. Lorſqu'il ira bien la croupe au mur, il faudra le mettre ſur le quarré dans le milieu de la place, & en le tenant de deux piſtes, l'accoutumer à lever de ſon air dans cette poſture, en proportionnant la force de cette leçon à ſon obéiſſance & à ſa diſpoſition. On ne doit pas tenir autant les hanches de dedans ſur les voltes à courbettes, qu'au terre-à-terre & au mézair; car ſi la croupe étoit trop aſſujettie, il ne pourroit pas rabattre les hanches avec aſſez de liberté; c'eſt pourquoi il ne faut ſeulement tenir qu'un peu plus que la demi-hanche dedans. On ne doit pas non plus plier un cheval autant ſur les voltes à courbettes qu'au galop & au terre-à-terre, il doit regarder ſeulement d'un œil dans la volte; & lorſqu'on fait des courbettes par le droit, d'une piſte, il ne faut pas qu'il ſoit du tout plié, mais droit de tête, d'épaules & de hanches.

Outre les courbettes ſur les voltes, il s'en fait encore de deux autres manieres, qui ſont, la croix à courbettes, & la ſarabande à courbettes.

Pour accoutumer un cheval à faire la croix à courbettes, il faut le paſſager d'une piſte ſur la ligne droite, d'environ quatre longueurs de cheval, le reculer après ſur la même ligne, revenir enſuite juſqu'au milieu de la ligne droite, le porter après de côté ſur le talon droit environ deux longueurs de cheval, enſuite de côté ſur le talon gauche encore deux longueurs, de là du milieu de la ligne droite, on revient enfin de côté ſur le talon droit, finir au milieu de la ligne, où l'on arrête, & on le flatte. Lorſqu'il ſçait paſſager ſur ces lignes ſans ſe traverſer en avant, en arriere & de côté ſur l'un & l'autre talon, on leve une courbette au commencement, au milieu, & à la fin de chaque ligne; &, ſi après pluſieurs leçons, il ne ſe défend plus, on entreprend de lui faire fournir toute la croix à courbettes. Lorſqu'on le leve en reculant, il ne faut pas que le corps ſoit en arriere, mais droit, & même un tant ſoit peu en avant, ſans que cela paroiſſe, afin de donner plus de liberté à la croupe. C'eſt quand il retombe des pieds de devant à terre, & non quand il eſt en l'air, qu'il faut l'aider en le tenant de la main, afin qu'il recule un pas ſans lever; on leve enſuite une courbette, & ainſi alternativement.

Dans la ſarabande à courbettes, on fait deux courbettes en avant, autant en arriere, deux autres de côté ſur un talon & ſur l'autre, & ainſi de ſuite, en avant, de côté, & en arriere indifféremment, ſans obſerver de proportion de ter-

ſein, comme dans la croix : on lui en fait faire tout d'une haleine, autant que ſa diſpoſition & ſes forces lui permettent d'en fournir ; mais un cavalier doit être bien maître de ſes aides, & le cheval bien ajuſté & bien nerveux pour exécuter ces deux maneges de croix & de ſarabandes à courbettes avec la grace & la liberté qu'il doit avoir : auſſi ce manege s'eſt perdu de nos jours. E. D. C.

COURONNE (la), eſt cette terminaiſon de poil qui ſe penche vers le ſabot.

L'os coronaire, ou os de la couronne, approche d'une figure quarrée. On peut y remarquer ſix faces, une ſupérieure, une inférieure, une antérieure, une poſtérieure, & deux latérales. On obſerve à ſa partie ſupérieure deux facettes cartilagineuſes, & dans ſa partie inférieure deux éminences arrondies, pareillement cartilagineuſes.

Cet os eſt un peu concave poſtérieurement, & forme deux bords inégaux. Sa partie antérieure eſt un peu arrondie & inégale. On voit à ſes parties latérales pluſieurs inégalités, & deux facettes dans ſa partie inférieure, pour donner attache à différentes parties, de même que les inégalités que l'on apperçoit dans toutes ces ſurfaces.

L'os articulaire ſupérieurement avec l'os du paturon, inférieurement avec l'os du pied, poſtérieurement & inférieurement avec l'os de la noix.

Cet os, commme nous venons de l'obſerver, eſt expoſé à être fracturé. On remarque que cette fracture ſe fait ordinairement en deux ou trois portions, mais rarement en un plus grand nombre. Je conſerve dans mon cabinet pluſieurs os coronaires caſſés latéralement dans leur bord ſupérieur, & dans leſquels la portion fracturée eſt peu conſidérable.

L'os coronaire eſt fléchi par un muſcle qui lui eſt propre; & étendu par un autre qui lui eſt commun, & à l'os du pied. Nous en parlerons plus bas.

Le fléchiſſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & inférieure de l'humerus, un peu dans ſa face latérale. Il eſt charnu dans toute l'étendue du radius, & ſe confond avec le fléchiſſeur du pied; enſuite il produit un tendon qui s'inſinue par deſſous un ligament commun du genou, paſſe en dedans de l'os crochu, où il s'adhére avec un ligament très-fort, qui augmente ſon volume ; ce ligament s'attache à la partie poſtérieure des os du genou, & en deſcendant il ſe continue, en s'attachant au tendon juſques vers la partie moyenne du canon ; il environne tellement le tendon, qu'ils donnent enſemble, dans cette partie, une gaîne au tendon fléchiſſeur

de l'os du pied. Vers la partie moyenne de l'os du canon ; ce tendon deſcend en augmentant, en ſorte qu'il eſt plus large vers les os ſéſamoïdes ; là il forme une eſpece d'anneau, qui n'eſt autre choſe que deux ligamens tranſverſaires, qui vont s'unir à lui : vers la partie moyenne de l'os du paturon, il eſt ſéparé du tendon fléchiſſeur du pied ; mais près de ſon inſertion à l'os coronaire, il y a encore de chaque côté une bande ligamenteuſe ſemblable à la premiere, qui s'attache à l'os du paturon, & va ſe terminer à ſon corps ; ce tendon finit par ſe bifurquer en deux portions, leſquelles vont s'inſérer à la partie ſupérieure de l'os coronaire.

C'eſt dans le tiſſu cellulaire, qui envelope ce tendon & dans ſon corps, que ſurviennent ces nodus ou épaiſiſſements que l'on appelle nerf-ferrure : ce n'eſt rien autre choſe qu'un tiraillement, & une diſtenſion des fibres, arrivé à la ſuite d'un effort de ce tendon. ces nodus ſont rarement cauſés par des coups donnés avec le pied de derriere.

Le pied eſt porté en avant, ainſi que l'os coronaire, par un ſeul muſcle qui a ſon attache à la partie inférieure latérale externe de l'humerus, & à la partie ſupérieure du radius ſur le ligament latéral externe, par une maſſe charnue : il deſcend le long de la face latérale externe du radius ; vers la partie moyenne de cet os, il forme un tendon qui paſſe ſous un ligament particulier du genou ; ce tendon, au deſſous de cette articulation, ſe bifurque en deux parties, dont l'une moins conſidérable, va ſe terminer avec le tendon extenſeur de l'os du paturon ; l'autre paſſe le long de l'os du canon, & de l'articulation de cet os avec le paturon. En cet endroit le tendon s'épanouit, & recouvre preſqu'entiérement l'os coronaire auquel il s'attache, & va enſuite ſe terminer à l'os du pied à l'éminence antérieure.

Ce tendon acquiert de la largeur par deux ligamens latéraux, qui partent de la partie ſupérieure de l'os du paturon.

COURONNE (la), de derriere eſt plus étroite que celle du devant, & eſt formée d'un ſeul os nommé coronaire, qui eſt un peu plus long que celui de devant. cet os eſt fléchi par le moyen d'un muſcle qui a ſon attache entre les deux jumeaux ; après s'être applati ſur la pointe du jarret, il devient moins large, & forme une eſpece de gaîne, qui donne paſſage au tendon fléchiſſeur du pied. Cette gaîne va ſe terminer à la partie inférieure de l'os coronaire.

COURONNE, plaie ou cicatrice que l'on apperçoit au genou, & qui vient de ce que le cheval a tombé, les

chevaux arqués y ſont ſujets. *Voyez* Arqués.

COURS de ventre. *Voyez* Dévoiement.

COURT, un cheval court, dont le corps a peu de longueur du garot à la croupe.

COURRE, faire aller ſon cheval au galop, c'eſt la même choſe que courir; mais l'uſage eſt de dire courre, au lieu de courir. Dans les occaſions ſuivantes, on dit à l'égard de la chaſſe, courre le cerf, le ſanglier, &c.

COUREUR, cheval qui a la queue coupée, & une partie des crins. Les écuyers modernes prononcent coureux.

COURIR, ſe dit au lieu de courre dans les occaſions ſuivantes. Courir un cheval, c'eſt le faire galoper ſans aucun but, ou pour le mettre en haleine: on dit courir la bague, les têtes & la Méduſe. *Voyez* ces mots à leurs lettres. Courir à toutes jambes, ou à tombeau ouvert, c'eſt faire courir ſon cheval tant qu'il peut.

COURSES (les), les plus conſidérables qu'on pratiquoit autrefois, conſiſtoient à rompre des lances en lice les uns contre les autres, à en rompre la quintaine, à combattre à cheval l'épée à la main; à courre les têtes & la bague, & à faire la foule.

Nous avons dit, en parlant des joûtes, de quelle façon on rompoit les lances en lice. Depuis l'invention des armes à feu, qui ont fait abandonner l'uſage des lances dans les armées, on commença à quitter cet exercice qui étoit très-dangereux.

On rompoit auſſi des lances contre la quintaine: c'eſt une courſe très-ancienne, dont un nommé Quintus fut l'inventeur; on ſe ſervoit d'un tronc d'arbre, ou d'un pilier contre lequel on rompoit la lance, pour s'accoutumer à atteindre ſon ennemi par des coups meſurés. On appella auſſi dans la ſuite cette courſe le faquin, parce qu'on ſe ſervoit ſouvent d'un faquin ou d'un porte-faix, armé de toutes pieces contre lequel on couroit: mais la maniere la plus ordinaire étoit une figure de bois en forme d'homme, plantée ſur un pivot, afin qu'elle fut mobile. Ce qu'il y avoit de ſingulier, c'eſt que cette figure étoit faite de façon qu'elle demeuroit ferme quand on la frappoit au front, entre les yeux & ſur le nez, (ç'étoient les meilleurs coups); & quand on la touchoit ailleurs, elle tournoit ſi vîte que ſi le cavalier n'étoit aſſez adroit pour l'éviter, elle le frappoit rudement d'un ſabre de bois ſur le dos.

Dans le combat de l'épée à la main, les cavaliers ſe rangeoient dans la carriere entre la lice & l'echafaud des Prin-

ces, éloignés de quarante pas l'un de l'autre, & là, armés de toutes pieces, & l'épée à la main, ils attendoient le ſon des trompettes pour partir ; enſuite baiſſant la main de la bride, & levant le bras de l'épée, ils partoient avec violence l'un contre l'autre, & paſſant, ils ſe donnoient un coup d'eſtramaçon ſur la face ; en tirant un peu du côté gauche, & au même endroit d'où ſon adverſaire étoit parti, on prenoit une demi-volte, & on repartoit ainſi juſqu'à trois fois. Après la troiſieme atteinte, au lieu de paſſer outre, pour aller reprendre une autre demi-volte, on tournoit de part & d'autre, ſur les voltes d'une piſte vis-à-vis l'un de l'autre, en ſe donnant continuellement des coups d'eſtramaçon avec une action vive, & l'on continuoit juſqu'à la troiſieme volte ; ils s'en retournoient après d'où ils étoient partis, faiſant mine d'aller reprendre une autre demi-volte, & dans le même inſtant deux autres cavaliers venoient remplir la place, & exécuter la même choſe. Le Connétable de Montmorency ſe rendit fort célebre dans cet exercice, il ſeroit à ſouhaiter qu'il fût encore en uſage, puiſque c'eſt un véritable manege de guerre, qui apprendroit à ſe ſervir, tant de l'épée que du piſtolet ; d'autant plus qu'il n'eſt nullement dangereux, les coups d'épée pouvant ſe donner au deſſus de la tête par oppoſition, & de même du piſtolet en le tirant le bout haut.

De toutes les courſes qui étoient anciennement en uſage dans les tournois & dans les carrouſels, on n'a retenu dans les académies modernes que les courſes de têtes & de bague. E. D. C.

COURSES DE TETES. Les Allemands ont pratiqué cet exercice avant les François : les guerres qu'ils avoient avec les Turcs y ont donné occaſion ; ils s'exerçoient à courre des figures de têtes de Turcs & de Maures, contre leſquels ils jettoient le dard, & tiroient le piſtolet, & en enlevoient d'autres avec la pointe de l'épée, pour s'accoutumer à recourir après les têtes de leurs camarades que les ſoldats Turcs enlevoient, & pour leſquelles ils avoient une récompenſe de leurs Officiers.

On ſe ſert dans la courſe des têtes, de la lance, du dard, de l'épée & du piſtolet.

La lance eſt compoſée de la fleche, des ailes, de la poignée & du tronçon. Sa longueur eſt d'environ ſix pieds.

Le dard eſt une ſorte de trait de bois dur, long d'environ trois pieds, pointu, & ferré par le bout ; il y a dans un endroit du bois de petits boutons de fer, pour marquer l'endroits où on doit le tenir, afin qu'il ſoit en équilibre.

Dans

Dans une courſe bien réglée, il y a ordinairement quatre têtes, qui ſont toutes de carton. La premiere eſt celle de la lance, qui eſt poſée ſur une eſpece de chandelier de fer, attaché au mur, ou à un pilier du manege; ce chandelier eſt mobile, & tourne ſur deux pitons; il doit être long de deux pieds, & élevé à huit pieds de terre.

La ſeconde eſt une tête de Méduſe, plate, & large d'un pied, plus ou moins, appliquée ſur une forte planche un peu plus grande, & l'on attache cette planche au haut d'un chandelier de bois, qui doit être élevé de terre de cinq pieds, ou bien on la place au deſſus de la barriere.

La troiſieme tête eſt celle du Maure; on la place de même que celle de Méduſe, au haut d'un chandelier de bois de même hauteur, ou au deſſus de la barriere.

La quatrieme tête eſt celle de l'épée, qui doit être poſée à terre ſur une petite éminence, à deux pieds & demi du mur, ou de la barriere.

Il faut placer les têtes ſuivant la longueur du manege, qui, comme nous l'avons dit, doit être un quarré long d'environ cent vingt pieds, & large de trente-ſix. Cela ſuppoſé, la tête de la lance doit être placée aux deux tiers de la courſe, c'eſt-à-dire, à quatre-vingt pieds du coin du manege, où l'on prend la premiere demi-volte.

La tête de Méduſe doit être placée à cinq pieds du mur, du même côté que celle de la lance, & à la moitié du manege, ſi le lieu de la courſe eſt fermé de murs; mais lorſqu'il ne l'eſt que par une barriere, on la poſe ſur cette barriere, de même que la tête du Maure, qui ſe place vis-à-vis celle de Méduſe de l'autre côté du manege.

La tête de l'épée ſe met à terre du côté de celle du Maure, & à quarante pieds du coin où l'on finit la courſe.

Quand on ſe ſert du piſtolet, on attache un carton à la muraille à la hauteur de la tête d'un homme à cheval; Mais quelques-uns tirent ſur la tête du Maure, au lieu de ſe ſervir du dard, le piſtolet étant plus utile que cet inſtrument.

Une choſe très-difficile dans la courſe des têtes, c'eſt de faire de bonne grace la levée de la lance; il faut pour cela ſe placer à trois longueurs de cheval au deſſus du coin où l'on doit commencer la premiere demi-volte, tenir quelque temps le cheval droit dans une place, la lance dans la main droite, & poſée ſur le milieu de la cuiſſe, ce qu'on appelle la tenir en arrêt, la pointe de la lance haute, un peu penchée en avant, au deſſus de l'oreille droite du cheval.

Avant que de partir au petit galop, qui doit être uni &

raſſemblé, il faut commencer par lever le bras de la lance; tenir le doigt indice étendu le long de la poignée, placer le coude à la hauteur de l'épaule; & depuis le coude juſqu'au poignet, le bras placé droit en avant; en ſorte que de l'épaule au coude, & du coude au poignet, cela forme un angle droit; car ſi la main de la lance étoit vis-à-vis de la tête, la lance brideroit le viſage; & ſi la main & le bras étoient placés trop haut ou trop bas, cela ſeroit de mauvaiſe grace.

La lance étant ainſi placée dans la demi-volte, il faut enſuite obſerver les mouvemens néceſſaires pour bien faire la levée de la lance en allant à la tête; il y en a quatre principaux. Le premier ſe fait en baiſſant le doigt indice & un peu le poignet, & levant auſſi un peu le coude, ſans que la pointe de la lance varie ni s'écarte; il faut enſuite baiſſer inſenſiblement la lance dans la poſture où elle étoit avant que de commencer la levée, c'eſt-à-dire, le coude à la hauteur de l'épaule.

La courſe de la tête de la lance ſe diviſe en trois parties. Dans la premiere, on mene le cheval au petit galop, depuis le coin juſqu'au tiers de la ligne; on échappe enſuite le cheval en baiſſant inſenſiblement la pointe de la lance juſqu'à la tête, qu'il faut enlever d'un coup d'eſtocade, c'eſt-à-dire, allongeant un peu le bras pour la détacher de deſſus le chandelier.

Depuis la tête juſqu'au coin, on remet ſon cheval au petit galop, en levant le bras pour faire voir la tête au bout de la lance.

On quitte enſuite la lance, & l'on prend à l'endroit où l'équilibre eſt marqué, un des deux dards qui doivent être placés ſous les cuiſſes, & retenus par les genoux du cavalier, les pointes du côté de la croupe, de façon qu'ils ſe croiſent. Il faut enſuite porter le dard en avant, le bras libre, étendu, & élevé un peu plus haut que la tête, en obſervant que la pointe du dard ſoit un peu du côté du coude, & que le bout qui eſt à l'oppoſite de cette pointe, ſoit un peu plus haut & au deſſous de l'oreille gauche du cheval, le tenant dans l'équilibre & le bras ouvert: dans cette poſture, on tourne par le milieu du manege pour venir à la tête de Méduſe; on tourne le dard par deſſus ſa tête pour préſenter la pointe, & le lancer. Il faut un peu retirer le bras en arriere, afin de le darder avec plus de force.

Après avoir jetté le dard, il faut tourner le cheval pour aller à l'autre muraille, & en prenant la troiſieme demi-

volte dans le coin du côté de la tête de l'épée, faire avec le dard le même mouvement, & venir le lancer de la même maniere qu'on vient de le dire pour la Méduſe. Cette tête ſe court au piſtolet.

Il faut enſuite tourner ſon cheval, & en arrivant à l'autre muraille, on commence la quatrieme demi-volte, en tirant l'épée de bonne grace par deſſus le bras gauche, & non par deſſous le poignet; parce qu'on peut s'eſtropier en la tirant de cette maniere. On doit la tenir haute & droite, le bras libre, étendu, & élevé au deſſus de ſa tête, & la faire briller en la remuant; & au tiers de la courſe, il faut partir à toutes jambes juſqu'à la tête, en ſe baiſſant le corps ſur l'épaule droite du cheval, faire entrer l'épée de tierce, la relever de quarte, & la placer haut pour faire voir la tête au bout de la courſe.

Il y a des choſes eſſentielles à obſerver dans la courſe des têtes, qui ſont, de ne jamais galoper faux, ni déſuni; de ne point laiſſer tomber ſon chapeau, & de ne point perdre ſon étrier: ſi l'un de ces cas arrive, on perd la courſe, quand même on auroit pris les têtes; c'eſt pourquoi avant que de commencer la courſe, il faut s'aſſeoir juſte dans la ſelle, ferme dans ſes étriers, & enfoncer ſon chapeau. Il faut auſſi tenir les rênes un peu plus longues dans les courſes que dans les maneges renfermés, afin que le cheval ait la liberté de s'étendre, ſans pourtant trop abandonner l'appui, afin que le cavalier & le cheval ſoient plus aſſurés dans la courſe.

E. D. C.

COURSE DE BAGUES. Cet exercice n'étoit point en uſage chez les anciens; il fut introduit lorſqu'on fit, par galanterie & par complaiſance, les dames juges de ces exercices; & les prix qui étoient auparavant militaires, furent changés en bagues qu'il falloit enlever à la pointe de la lance pour remporter le prix, ce qui donna occaſion à la courſe de bague.

La bague doit être placée aux deux tiers de la courſe, comme la tête de la lance; elle doit être à la hauteur du front du cavalier, au deſſous de l'oreille droite du cheval.

La potence eſt un bâton rond, & long d'environ deux pieds, au bout duquel pend le canon où eſt attaché la bague. Cette potence doit être plus élevée que la bague de ſept à huit pouces, de crainte que dans la courſe on ne bride la potence, cela veut dire en terme de courſe, la toucher avec la tête ou avec la lance, ce qui eſtropieroit un cavalier, comme il eſt quelquefois arrivé.

A l'égard de la levée de la lance, on la fait de la même maniere que nous l'avons expliqué en parlant des têtes : la ſeule différence eſt, que dans la courſe de bague, on ne donne point de coups d'eſtocade, comme à la tête.

Il faut encore bien obſerver, de ne commencer à baiſſer la pointe de la lance qu'au tiers de la courſe, en échappant ſon cheval au grand galop, ſans remuer la tête ni les épaules, tenant le coude haut, afin que le tronçon de la lance ne touche ni au bras ni au corps, mais que la main ſeule ſoutienne la lance; il ne faut pas non plus que la lance ſoit trop croiſée en dehors du côté de l'oreille gauche du cheval, elle doit être au contraire au deſſous de l'oreille droite ; parce qu'autrement le vent de la courſe l'ébranleroit, & lui feroit perdre la ligne de direction. Le but, ou le point de la courſe, doit être au bord d'en haut de la bague ſur la ligne du canon, ce qui dépend de ne pas baiſſer trop vîte la pointe de la lance.

Après avoir paſſé la bague, il faut reprendre au petit galop, & lever peu à peu la pointe de la lance, & au bout de la carriere, faire la levée de la même maniere qu'on a commencé, ſans regarder derriere ſoi, pour voir ſi on a emporté la bague, comme font quelques cavaliers, quand même on auroit fait un dedans. Il ne faut pas non plus, en parant ſon cheval au bout de la courſe, mettre le corps en arriere. Cette action, n'eſt point belle, la lance à la main.

On appelle en terme de bague, faire attente, lorſqu'on touche avec la pointe de la lance le bord de dehors de la bague ſans l'enfiler, & on appelle faire un dedans, lorſqu'on la prend.

Il arrive quelquefois qu'on la prend au nombril, qui eſt un trou dans le chapeau où elle eſt attachée ; mais la courſe ne vaut rien, à moins qu'on n'ait averti qu'on ne vouloit la prendre qu'en cet endroit.

A l'égard des prix, tant pour la bague que pour les têtes, chacun fait trois courſes pour les remporter.

Celui qui a le plus de dedans ou le plus d'atteintes, a l'avantage pour la bague ; s'ils ſont égaux en l'un & en l'autre, ou qu'aucun n'ait ni atteinte, ni dedans, on recommence les trois courſes.

Pour les têtes, celui qui en enleve le plus remporte le prix, & en ce cas qu'elles ſoient toutes priſes par ceux qui courrent, ce ſera celui qui les prendra entre les deux yeux, ou qui approchera le plus près de cet endroit.

Il y a dans un carrouſel des juges pour cela, qu'on choi-

ſit parmi d'anciens cavaliers, qui ſe ſont rendus célebres dans ces exercices.

Il y avoit autrefois pluſieurs prix : ſçavoir, le grand prix, qu'on donnoit à celui qui avoit fait plus de dedans, qui avoit emporté plus de têtes, ou qui avoit fait les meilleurs coups à la quintaine ; il y avoit encore le prix de la courſe des dames ; celui de la meilleure deviſe, & le prix de celui qui couroit de meilleure grace. E. D. C.

COURTAGE, ſalaire que l'on donne à ceux qui font vendre les chevaux, la plupart des maréchaux reçoivent le courtage des marchands.

COURTAUT, cheval qui a la queue coupée.

COURTAUDER, couper la queue.

COURTE-HALEINE, eſt le même que cornard.

COURT-JOINTÉ, cheval dont le paturon eſt court.

COUSU, cheval fort maigre : on dit, il a les flancs couſus, ce qui ſignifie qu'il y a ſi peu d'épaiſſeur d'un flanc à l'autre, qu'on croiroit qu'ils ſont couſus enſemble.

COUSU, en terme de manege, ſe dit d'un homme qui eſt ferme à cheval, qui eſt couſu dans ſa ſelle.

COUTEAU DE CHALEUR, morceau de vieille faux, avec lequel on abbat la ſueur au cheval.

COUTEAU DE FEU, inſtrument de fer avec lequel le maréchal met le feu au cheval. *Voyez* Feu actuel.

COUVERT, fer dont le corps ou les branches ſont trop larges.

COUVRIR UNE JUMENT, action de l'étalon : faire couvrir en main, ſignifie que des hommes tiennent l'étalon. Couvrir en liberté, veut dire qu'on le lâche dans les paturages avec les jumens.

CRAMPE (la), roideur au jarret qui empêche le cheval de fléchir la jambe. Cet accident ne dure qu'un inſtant, & ne provient que d'un arrêt de la circulation du ſang qui comprime les filets nerveux, ce qui paroît y occaſionner une ſenſibilité paſſagere. Lorſque la crampe continue au de-là d'un demi-quart-d'heure, il faut frictionner l'étendue de la jambe avec une broſſe rude, à rebrouſſe poil : on eſt même quelquefois obligé de la frotter avec l'eſſence de térébenthine, mais ce cas eſt rare.

CRAMPON, eſpece de crochet quarré que l'on fait au bout des éponges du fer pour l'empêcher de gliſſer, pratique plus dangereuſe que le crampon n'eſt durable, puiſqu'après deux courſes ſur le pavé mouillé, il ſe trouve uſé. Or, la forme qui doit durer deux mois environ, met le cheval dans

le cas de s'en paſſer ſept ſemaines & plus, ſuivant que l'on s'en ſert. On met des crampons aux pieds de devant & aux pieds de derriere. Ceux-ci s'emploient par la plupart des maréchaux en tout temps, ceux de devant ſe mettent en hiver.

CRANE (le) boîte oſſeuſe formée de douze pieces unies intimement par ſynarthoſe, ou articulation ſans mouvement. Chacune de ces pieces a un nom qui lui eſt propre & particulier.

De l'aſſemblage de ces os ſe forme une voûte ſolide de figure oblongue, dont la baſe comprend une cavité dans laquelle le cerveau ſe trouve renfermé de maniere à être préſervé de l'atteinte des corps ambiants qui pourroient l'offenſer. On peut donner à cette voûte le nom de calotte du crâne, pour la diſtinguer de ſa baſe, en partie déprimée, & en partie ſaillante.

Quelques-uns des os du crâne contribuent à former la face. Le crâne & la face unis enſemble figurent aſſez bien un cône, dont la baſe eſt en haut & la pointe en bas.

Les os qui compoſent le crâne, ſont les deux frontaux, les deux pariétaux, les deux pieces écailleuſes des temporaux & leurs deux parties pierreuſes, l'occipital, le ſphénoïde, & les deux ethmoïdes.

Les frontaux, les pariétaux, & les pieces tant écailleuſes que pierreuſes des temporaux, les ethmoïdes ſont des os pairs : l'occipital & le ſphénoïde ſont impairs. On conſidere encore quelques-uns de ces os comme communs, & d'autres propres. Les communs ſont ceux qui contribuent à former le crâne & la face ; & les propres, ceux qui ne ſervent qu'à la ſtructure du crâne.

On diſtingue au crâne ſix régions.

1°. Le ſommet, ou la voûte commencée par la réunion des deux frontaux, & achevée par les deux pariétaux & par l'occipital.

2°. L'antérieure, formée uniquement par les deux frontaux.

La 3e. & la 4e. ſont les latérales qui réſultent de la jonction des os temporaux.

La 5e. ou la poſtérieure faite par l'occipital.

La 6e. eſt la baſe formée par les etmoïdes, le ſphénoide, les temporaux & l'occipital.

Par rapport à ſes uſages, la baſe du crâne peut encore être partagée en trois portions, l'inférieure, la ſupérieure & la moyenne.

L'inférieure renferme le cerveau ; la ſupérieure, le cervelet, la moyenne, la moëlle allongée.

Ces régions principales en comprennent encore de particulieres, qui pour la plupart tirent leurs noms des os du crâne ; ce ſont la frontale formée par les deux os frontaux ; les temporales, formées par les temporaux & l'os ſphénoïde ; & enfin l'occipitale, formée par l'os dn même nom.

Par rapport à leur étendue, les régions temporales ſont encore diviſées en articulaires & en maſtoïdiennes. Les articulations ſont formées par les os pierreux : les maſtoïdiennes, par la partie poſtérieure de ces mêmes os & par l'occipital.

CRAPAUD. *Voyez* Fic.

CRAPAUDINE, nom que l'on a donné à certains poireaux qui ſurviennent en devant du paturon.

CRASSE (la), eſt une humeur excrémentielle que l'on trouve ſur toute la ſurface de la peau, & que les palefreniers ont ſoin d'ôter, au moyen de l'étrille ; cette craſſe qui n'eſt autre choſe que l'humeur de la tranſpiration, differe à raiſon des parties dont elle ſort, par exemple, celle du dos, du thorax, des jambes dans le cheval bien conſtitué, eſt d'un blanc ſale ou gris blanc, peu abondant, ſans odeur, ſoluble dans l'eau, peu inflammable ; celle des oreilles eſt d'un jaune foncé, d'une odeur ſentant un peu le relan, inſoluble dans l'eau, ſoluble dans l'huile, & très-inflammable ; celle du fourreau eſt noirâtre, couleur de cambouis, fétide, oléagineuſe, nullement ſoluble dans l'eau, s'enflammant à l'air, comme des corps huileux, & décrépitant ſur le feu. C'eſt en général, de l'arrêt de l'humeur de la tranſpiration que viennent les maladies, & de ſon âcreté que viennent celles de la peau.

CRAVATE, cheval de Croatie en Allemagne.

CREAT, homme payé par un maître d'académie, pour l'aider dans les leçons d'équitation.

CREMASTER (muſcle). *Voyez* Génération du cheval.

CRETE, éminence d'un os.

CREVER UN CHEVAL, lui cauſer des fatigues auxquels il ne peut réſiſter.

CRICOIDE (cartilage). *Voyez* Larynx.

CRICO-ARYTÉNOIDIEN (muſcle). *Voyez* Pharynx.

CRIN (maladie du), autrement la peſte des chevaux, eſt, ſelon *Carbon de Begrieres*, une maladie particuliere dans laquelle le cheval ceſſe de boire & de manger, où les yeux ſont abbatus, triſtes, le crin & le poil tout hériſſés, & qui, dit-il, ſe ſéparent de la peau comme de la charpie, ce qui déſigne que le cheval a mangé quelque poiſon.

L'on voit bien que ſi cette maladie n'eſt pas imaginaire, comme je le penſe fort, les ſymptomes ci-deſſus ſont ceux que l'on rencontre dans toutes les maladies inflammatoires & de longue durée, & ne mérite pas le nom de maladie, puiſqu'elle n'eſt que le ſymptome de quelques autres.

CRIPTES, nom chimérique d'une eſpece de glande ronde, dans lequel le rapport de l'orifice à la cavité de la glande n'eſt pas fort grand.

CRISPATION, effet que produit le feu appliqué ſur les chairs ou ſur la peau, ou autre remede de pareille nature.

CRIQUET, petit bidet maigre & miſérable.

CRISTA-GALLI (apophyſe). *Voyez* Sphénoïde.

CRISTALLIN. *Voyez* Cataracte.

CRISTALLINE, humeur de l'œil. *Voyez* Œil.

CRITIQUE, on appelle ainſi les maladies, les cauſes, les ſymptomes & les ſignes qui dépendent d'une criſe; cependant on entend plus ſouvent par critique, un dépôt ſurvenu à la ſuite ou dans le cours de la maladie, dont le pus eſt de mauvaiſe qualité. Il ſeroit inutile de nous étendre ſur les cauſes critiques des maladies internes, ce qui tiendroit entiérement du charlataniſme,

CROCHET. *Voyez* Bride.

CROCHETS (dents). *Voyez* des Dents en particulier.

CROCHU, cheval dont les pointes des jarrets ſe touchent; on dit auſſi qu'il eſt ſur les jarrets, ou qu'il eſt jarreté.

CROISSANT. *Voyez* Fourbure.

CROIX, faire la croix, terme de manege; mener un cheval en avançant & en reculant, de façon qu'il décrive la figure d'une croix ſur le terrein.

CROTAPHITE, muſcle de la mâchoire inférieure. *Voyez* ce mot.

CROTIN, eſt le même que fiente.

CROUPADE (la) & la balotade ſont deux airs qui ne different entr'eux que dans la ſituation des jambes de derriere.

Dans la croupade, lorſque le cheval eſt en l'air des quatre jambes, il trouſſe, & retire les jambes & les pieds de derriere ſous ſon ventre, ſans faire voir les fers; & dans la balotade, lorſqu'il eſt au haut de ſon ſaut, il montre les pieds de derriere, comme s'il vouloit ruer, ſans pourtant détacher la ruade, comme il fait aux caprioles.

Nous avons déjà dit que l'art ne ſuffit pas pour donner aux chevaux deſtinés aux airs relevés, ces différentes poſtu-

res de jambes dans leurs ſauts : la nature jointe à l'art & à la diſpoſition naturelle preſcrit des regles qu'il faut ſuivre pour les ajuſter, & leur faire exécuter de bonne grace ces différens maneges.

C'eſt toujours dans les piliers qu'il faut d'abord ſaiſir l'air du cheval. Ceux qui veulent commencer par dreſſer un ſauteur en liberté, ſans être aſſoupli ni réglé au piafer, & ſans avoir étudié leur air dans les piliers, ſe trompent ; car tout ſauteur, outre ſa diſpoſition naturelle à ſe détacher de terre, doit connoître parfaitement la main & les jambes, afin de pouvoir ſauter légérement & dans la main, quand le cavalier l'exige, & non par fantaiſie & par routine.

Lorſqu'un cheval fera facilement & ſans colere quelques croupades ou balotades dans les piliers, en ſuivant la volonté du cavalier, il faudra enſuite lui en demander quelques-unes en liberté, en ſuivant le même ordre qu'aux airs ci-deſſus, ſur-tout celui des courbettes. Il eſt ſeulement à remarquer, que plus les airs ſont détachés de terre, plus un cheval emploie de force pour les fournir, & que le grand art eſt de conſerver ſon courage & ſa légéreté, en lui demandant peu de ſauts, ſur-tout dans les commencemens ; & lorſqu'il a donné, de bonne volonté, quelque temps de ſon air, il faut le flatter & le deſcendre.

Lorſqu'il fournit un droit de croupades ou de balotades en liberté, ſans ſe traverſer, il faut le préparer à ceux de ſon air ſur les quatre lignes qui forment la volte, l'y paſſageant, & de temps à autres lui dérobant quelques temps ; & ſi on le ſent diſpoſé à bien obéir, il faudra profiter de ſa bonne volonté ; en le détachant de terre ſur les quatre lignes, excepté, comme nous l'avons dit, dans les coins où on ne doit point le lever en tournant. Il faut encore faire attention qu'aux airs de croupade, de balotade & de capriole, il ne faut jamais aller de deux piſtes, mais ſeulement une demi-hanche dedans ; autrement, le derriere étant trop aſſujetti, il ne pourroit pas ſi facilement accompagner l'action des épaules. On doit auſſi prendre garde que dans les quatre coins de la volte la croupe ne s'échappe ; lorſqu'on tourne le devant ſur l'autre ligne, il faut la finir, & la ſoutenir avec la jambe de dehors.

Les aides, pour les airs relevés, ſont la gaule devant, en touchant légérement & de ſuite ſur l'épaule de dehors, & non bruſquement & avec de grands coups, comme ſont quelques cavaliers qui aſſomment l'épaule d'un cheval. Pour toucher de bonne grace, il faut avoir le bras plié & le cou-

de levé à la hauteur de l'épaule. On ſe ſert auſſi, comme nous l'avons expliqué, de la gaule ſous main & croiſée ſur la croupe, pour animer les hanches. L'aide du pincer délicat de l'éperon eſt auſſi excellente dans les airs relevés, lorſqu'un cheval ne ſe détache pas aſſez de terre, parce que cette aide, qui ne laiſſe pas d'être vive, leve plus un cheval qu'elle ne le fait avancer.

Quoiqu'on ne doive pas aller de deux piſtes, lorſqu'on leve un cheval aux airs relevés, il faut pourtant entretenir un cheval dans cette poſture, tant au paſſage qu'au galop; parce que dans cette action les hanches étant plus ſerrées, plus baſſes & plus ſujettes, cela lui rend le devant plus léger, & le prépare à mieux ſauter. On ne doit pas non plus toucher dans le défaut de ceux qui ne ſemblent dreſſer leurs chevaux, que pour leur faire faire de grands efforts qui accablent leurs forces: ce n'eſt pas là l'intention de la bonne école, on doit au contraire les maintenir dans la ſoupleſſe, dans l'obéiſſance & dans la juſteſſe qu'on tire des vrais principes de l'art; autrement, l'école ſeroit toujours confuſe, & l'égalité de meſure que doit avoir chaque air relevé, ſeroit interrompue; c'eſt une perfection qu'il ne faut pas négliger. E. D. C.

CROUPE (la), ligne ſaillante en forme de gouttiere, qui s'étend depuis les reins juſqu'au commencement de la queue; cette partie peut avoir deux ou trois pouces de large. Pour être bien faite, elle doit former un cinquieme de cercle, autrement on dit que le cheval a la croupe avalée. La gouttiere dont on a parlé, ſe remarque ſeulement dans les chevaux gras & bien conſtruits; dans les chevaux maigres, elle eſt ſaillante.

L'os ſacrum (ou fauſſes vertebres), qui eſt ſitué à la partie poſtérieure de l'épine, & ſupérieure du baſſin, forme preſqu'entiérement la croupe. Il reſſemble à un triangle ou à une pyramide. On le diviſe en deux faces, une externe inégale, une interne aſſez polie & plate.

Cet os eſt compoſé de cinq pieces dans les jeunes ſujets, & d'une ſeule dans les vieux. On diſtingue à la face externe cinq apophyſes épineuſes bien marquées, deux apophyſes obliques antérieurement qui répondent aux apophyſes obliques de la derniere vertebre des lombes. Deux bords qui repréſentent les apophyſes tranſverſes, deux grandes projections oſſeuſes, inégales, pour s'unir avec les os innominés, quatre petits trous & un conduit conſidérable qui eſt la ſuite du canal vertébral. On obſerve dans la face interne quatre

paires de trous qui ſont plus grands que ceux de la face externe, ils ſervent au paſſage des nerfs ſacrés.

L'os ſacrum eſt joint aux os innominés, & à la derniere vertebre lombaire, & au premier nœud de la queue.

Ses apophyſes épineuſes, ainſi que celles du dos, ſont expoſées à être bleſſées dans ce que l'on appelle vulgairement maladie de rognon. Dans ce cas, il faut extirper le cartilage juſqu'à l'os, ſi ce ſont de jeunes chevaux, & traiter la plaie comme celle des apophyſes épineuſes du dos.

CROUPE AVALÉE, eſt un très-grand défaut dans toutes ſortes de chevaux, les mouvemens du train de derriere ſont lents, foibles & de peu d'étendue, ils ſont droits ſur leurs jarrets; & quand l'on vient à charger le train de derriere, ils fléchiſſent, l'élévation du train de devant ſe fait difficilement, vu que l'action des muſcles du dos ſe trouve interrompue vers l'os ſacrum. Ces muſcles ſe trouvent ployés en deux, ce qui en diminue la force.

CROUPE AU MUR. Ceux qui mettent la tête d'un cheval vis-à-vis du mur, pour lui apprendre à aller de côté, tombent dans une erreur dont il eſt facile de faire voir l'abus. Cette méthode les fait aller plutôt par routine que pour la main & les jambes; & lorſqu'on l'ôte de la muraille, & qu'on veut le ranger de côté dans le milieu du manege, n'ayant plus alors d'objet qui lui fixe la vue, il n'obéit qu'imparfaitement à la main & aux jambes, qui ſont les ſeuls guides dont on doive ſe ſervir pour conduire un cheval dans toutes ſes allures. Un autre déſordre qui naît de cette leçon, c'eſt qu'au lieu de paſſer la jambe de dehors par deſſus celle de dedans, ſouvent il la paſſe par deſſous, dans la crainte de s'attraper avec le fer la jambe qui eſt à terre, ou de ſe heurter le genouil contre le mur, dans le temps qu'il leve la jambe, & qu'il la porte en avant pour la paſſer par deſſous l'autre.

M. de la Broue eſt de ce ſentiment, quand il nous conſeille de ne ſe ſervir de la muraille, pour faire fuir les talons aux chevaux, que pour ceux qui peſent ou qui tirent à la main: & bien loin de leur placer la tête ſi près du mur, il dit qu'il faut tenir le cheval deux pas en deçà de la muraille, ce qui fait environ cinq pieds de diſtance de la tête du cheval au mur.

Je ne vois donc pas pourquoi tant de cavaliers, pour faire connoître les talons à un cheval, lui mettent la tête au mur, en le forçant d'aller de côté avec la jambe, l'éperon, & même la chambriere qu'ils font tenir par un homme à pied.

Il eſt bien plus ſenſé, ſelon moi, pour éviter cet embarras & les déſordres qui peuvent en arriver, de lui mettre la croupe au mur : cette leçon eſt tirée de l'épaule en dedans.

Nous avons dit qu'en menant un cheval l'épaule en dedans à main droite, on lui aſſoupliſſoit l'épaule droite, ce qui donne la facilité à la jambe droite, lorſqu'il va de côté à main gauche, de chevaler par deſſus la jambe gauche : & de même en le travaillant l'épaule en dedans à gauche, c'eſt l'épaule de ce côté qui s'aſſouplit, & qui donne à la même jambe le mouvement qu'elle doit avoir pour chevaler librement par deſſus la droite, lorſqu'on mene un cheval de côté à main droite. Suivant ce principe, qui eſt inconteſtable, il il eſt aiſé de convertir l'épaule en dedans, en croupe au mur. On s'y prend de cette maniere.

Lorſqu'un cheval eſt obéiſſant aux deux mains à la leçon de l'épaule en dedans, & qui ſçait par conſéquent paſſer les jambes de dedans par deſſus celles de dehors; il faut, en le travaillant, par exemple, à droite, après l'avoir tourné dans le coin à un des bouts du manege, l'y arrêter la croupe vis-à-vis, & environ à deux pieds de diſtance de la muraille, de peur qu'il ne ſe frotte la queue contre le mur; & au lieu de continuer d'aller en avant, il faut le retenir de la main, & le repaſſer de la jambe gauche, pour lui dérober quelques temps de côté ſur le talon droit, & s'il obéit deux ou trois pas, l'arrêter & le flatter, pour lui faire connoître que c'eſt là ce qu'on lui demande.

Comme la nouveauté de cette leçon embarraſſe un cheval les premiers jours qu'on la lui fait pratiquer, il faut, dans les commencemens, le mener les rênes ſéparées & très-doucement, afin de pouvoir mieux retenir les épaules; & ne point chercher à le plier, mais lui donner ſeulement une ſimple détermination pour aller de côté ſans obſerver de juſteſſe. Si-tôt qu'il fuira la jambe deux ou trois pas ſans héſiter, il faudra l'arrêter un peu de temps, le flatter, & reprendre enſuite de côté, en continuant toujours de l'arrêter & de le flatter, pour peu qu'il obéiſſe, juſqu'à ce qu'enfin il ſoit arrivé dans cette poſture au bout de la ligne, le long du mur, & à l'autre coin du manege. Après l'avoir laiſſé repoſer quelque temps dans la place où il a fini, on revient enſuite à gauche ſur la même ligne en ſe ſervant de la jambe droite pour le faire aller de côté, & obſerver la même attention, qui eſt de le flatter dès qu'il aura obéi trois ou quatre pas de bonne volonté, & continuer ainſi juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé au coin d'où l'on eſt parti d'abord.

Si le cheval refuſe abſolument de fuir les talons à l'une des

deux mains ; c'eſt une preuve qu'il n'a pas été aſſez aſſoupli à l'autre main, & alors il faut remettre l'épaule en dedans ; c'eſt-à-dire, que ſi le cheval refuſe, par exemple, de fuir le talon gauche, la croupe au mur, qui eſt l'aide qu'on donne pour aller de côté à droite, il le faut remettre l'épaule en dedans à gauche, juſqu'à ce qu'il paſſe facilement la jambe gauche par deſſus la droite ; afin qu'il ſe trouve, ſans s'en appercevoir, aller de côté la croupe au mur à droite, qui eſt la main où nous ſuppoſons qu'il eſt rebelle ; on lui tourne la tête & les épaules de plus en plus en dedans, juſqu'à ce qu'elles ſoient vis-à-vis de la croupe ; alors, en lui plaçant la tête droite, & en continuant de lui faire fuir la jambe gauche, comme s'il alloit toujours l'épaule en dedans à gauche, il ſe trouvera aller de côté à droite. De même, ſi le cheval refuſe de fuir le talon droit, qui eſt aller de côté à gauche, il faudra le mener l'épaule en dedans à droite, & inſenſiblement en tournant les épaules fort en dedans, & juſqu'à ce qu'elles ſe trouvent vis-à-vis de la croupe : le cheval ſe trouvera fuir le talon droit, & par conſéquent aller de côté à gauche.

Suivant ce que nous venons d'expliquer, il eſt aiſé de remarquer que ce que l'on appelle épaule en dedans à une main, devient épaule de dehors, lorſqu'on met la croupe au mur, parce que la même épaule continue ſon mouvement, quoique le cheval aille à l'autre main ; mais comme dans la poſture de la croupe au mur, le cheval allant de côté, doit être preſque droit d'épaules & de hanches, l'action de l'épaule eſt alors plus circulaire, & par conſéquent le mouvement eſt plus pénible & plus difficile à faire au cheval, que celui qu'il fait l'épaule en dedans. Un peu d'attention fera aiſément concevoir cette différence, & prouvera en même temps évidemment, qu'un des avantages de l'épaule en dedans eſt d'apprendre à un cheval à bien paſſer, & à chevaler librement ſes jambes l'une par deſſus l'autre, & que c'eſt un remede à toutes les fautes qu'il peut faire, quand on lui apprend à fuir les talons.

Lorſque le cheval commence à obéir, & à aller librement aux deux mains de côté, la croupe au mur, il faut le placer dans la poſture où il doit être pour fuir les talons avec grace ; ce qui ſe fait en obſervant trois choſes eſſentielles.

La premiere, c'eſt de faire marcher les épaules avant les hanches ; autrement le mouvement circulaire de la jambe, & de l'épaule de dehors, qui fait voir la grace & la ſoupleſſe de cette partie, ne ſe trouveroit plus : il faut tout au moins que la moitié des épaules marche avant la croupe ; en ſorte

que (ſuppoſant, par exemple, qu'on aille à droite) la poſition du pied droit de derriere ſoit ſur la ligne du pied gauche de devant; car ſi la croupe marche avant les épaules, le cheval eſt entablé, & la jambe de derriere de dedans marchant & ſe plaçant plus avant que celle de devant du même côté, rend le cheval plus large du derriere que du devant, & par conſéquent ſur les jarrets : car pour être ſûr les hanches, un cheval en marchant, doit être étreci de derriere.

La ſeconde attention qu'on doit avoir, lorſqu'un cheval commence à aller librement de côté la croupe au mur, c'eſt de le plier à la main où il va. Un beau pli donne de la grace à un cheval, lui attire l'épaule de dehors, & en rend l'action libre & avancée. Pour l'accoutumer à ſe plier à la main où il va, il faut à la fin de chaque ligne de la croupe au mur, après l'avoir arrêté, lui tirer la tête avec la rêne de dedans, en faiſant jouer le mors dans la bouche; & lorſqu'il cede à ce mouvement, le flatter avec la main du côté qu'on l'a plié: on doit obſerver la même choſe en finiſſant à l'autre main ſur l'autre talon; & par ce moyen le cheval prendra peu-à-peu l'habitude de marcher plié, & de regarder ſon chemin en allant de côté.

La troiſieme choſe qu'on doit obſerver encore dans cette leçon, c'eſt de faire en ſorte que le cheval décrive les deux lignes; ſçavoir, celle des épaules & celles des hanches, ſans avancer ni reculer, en ſorte qu'elles ſoient paralleles. Comme cela vient en partie du naturel du cheval, il arrive ordinairement que ceux qui ſont peſans, ou qui tirent à la main, ſortent de la ligne en allant trop en avant; c'eſt pourquoi il faut retenir ceux-ci de la main de la bride, ſans aider des jambes : il faut, au contraire, chaſſer en avant ceux qui ont la mauvaiſe habitude de ſe retenir & de s'acculer, en ſe ſervant des jarrets, des gras-de-jambes, & quelquefois même des éperons, ſuivant qu'ils ſe retiennent plus ou moins: avec ces précautions on maintiendra les uns & les autres dans l'ordre & dans l'obéiſſance de la main & des jambes.

De peur qu'un cheval, en allant de côté, ne tombe dans le défaut de ſe traverſer & de pouſſer, ou de ſe jeter ſur un ou ſur l'autre, malgré l'aide du cavalier, il faut à la fin de chaque repriſe, le mener droit dans les talons d'une piſte ſur la ligne du milieu de la place : on lui apprend auſſi ſur la même ligne à reculer droit dans la balance des talons.

Quoique la leçon de l'épaule en dedans & celle de la croupe au mur, qui doivent être inſéparables, ſoient excellentes pour donner à un cheval la ſoupleſſe, le beau pli & la belle

poſture dans laquelle un cheval doit aller, pour manier avec grace & avec légéreté : il ne faut pas pour cela abandonner la leçon du trot ſur la ligne droite & ſur le cercle ; ce ſont les premiers principes auxquels il faut toujours revenir, pour l'entretenir & le confirmer dans une action hardie & ſoutenue d'épaules & de hanches. Par ce moyen on divertit un cheval, & on le délaſſe de la ſujétion dans laquelle on eſt obligé de le tenir, lorſqu'il eſt dans l'attitude de l'épaule en dedans & de la croupe au mur. Voici l'ordre qu'il faut obſerver pour mettre à profit ces leçons.

De trois petites repriſes que l'on fera chaque jour, & chaque fois que l'on montera un cheval qui ſera avancé au point d'exécuter ce que nous avons dit, la premiere doit ſe faire au pas, l'épaule en dedans ; & après deux changemens de main qui doivent ſe faire d'une piſte, (car il ne faut point encore aller de côté) on lui met la croupe au mur aux deux mains, & on le finit droit & d'une piſte au pas ſur la ligne du milieu du manege. La deuxieme repriſe doit ſe faire au trot hardi, ſoutenu, & d'une piſte ; & on finit dans la même action ſur la ligne du milieu de la place, ſans lui mettre la croupe au mur. A la troiſieme & derniere repriſe, il faut le remettre l'épaule en dedans au pas, enſuite la croupe au mur, & toujours le finir droit par le milieu. En mariant ainſi enſemble ces trois leçons d'épaules en dedans, de trot, & de croupe au mur, on verra venir de jour en jour, & augmenter la ſoupleſſe & l'obéiſſance d'un cheval, qui ſont les deux premieres qualités qu'il doit avoir pour être dreſſé.

E. D. C.

CROUPIERE. *Voyez* Selle.

CROUPION. *Voyez* Croupe.

CRU, monter à crû, c'eſt monter ſans ſelle, ou à poil.

CRUDITÉ, cela s'entend d'une mauvaiſe digeſtion, d'une ſaburre de l'eſtomac ou des inteſtins, d'un chyle mal élaboré, dont une partie paſſe quelquefois dans le ſang, & alors on dit, il y a une crudité dans le ſang, dans les humeurs. C'eſt, en général, de ces métaſtaſes que viennent l'ébullition, la gale, le farcin, & autres maladies cutanées.

CRUCIFORME, qui a la figure d'une croix.

CRURAL qui appartient à la cuiſſe.

CRURAL (muſcle). *Voyez* Jambe.

CUBIQUE, CUBOIDE, qui a la figure d'un cube ou d'un quarré.

CUBITAL (muſcle). *Voyez* pied de devant.

CUBITUS (os). *Voyez* avant-Bras.

CUCULLAIRE, nom du muſcle trapeze.

CUIRASSE (cartilage nommé la). *Voyez* Oreilles.

CUISSE (la), s'étend depuis le bas de la pointe de la hanche juſqu'à la premiere jointure. Elle doit être charnue, & arrondie poſtérieurement, ſe joignant avec le bas de la feſſe dont elle ſuit la forme en dehors, & un peu en avant; il faut encore qu'elle ſoit un peu plate pour faciliter ſon mouvement vers le bas-ventre. Le dedans, ou comme on l'appelle vulgairement, le plat de la cuiſſe, doit être charnu, mais peu chargé de graiſſe: c'eſt dans la partie moyenne du plat de la cuiſſe qui ſe trouve une veine où l'on a coutume de ſaigner.

La cuiſſe eſt formée d'un ſeul os, qui eſt le plus gros du corps de l'animal.

On le diviſe en corps & en extrêmités.

Son corps eſt liſſe, & arrondi antérieurement, inégal & raboteux poſtérieurement, formant une crête qui part de ſon extrêmité ſupérieure, & qui s'étend juſqu'à l'inférieure, en ſe bifurquant. On peut y remarquer deux faces applaties, une dans ſa partie poſtérieure, l'autre dans ſa partie latérale externe. Il ſe trouve pour l'ordinaire dans ſa partie poſtérieure un trou qui donne paſſage à un artere, à une veine & à un nerf.

Dans la partie ſupérieure de cet os ſe voient des éminences & des cavités. Les éminences au nombre de quatre ſont conſidérables. La principale & la plus ſaillante eſt la tête du femur, ſituée inférieurement, & s'inclinant un peu pour s'articuler avec la cavité cotyloïde. Ce qui la ſépare du corps de l'os dans les jeunes ſujets, eſt un retréciſſement au deſſous de la tête, auquel on donne le nom de col. Les trois autres éminences ſituées extérieurement, ſont appellées trochanters, l'un deſquels eſt ſupérieur, l'autre moyen, & le troiſieme inférieur. Le ſupérieur eſt élevé au deſſus de la tête d'une fois la groſſeur de la tête; il eſt pointu ſupérieurement, arrondi en devant, & applati poſtérieurement. Le moyen eſt le plus conſidérable; il eſt égal à la tête en hauteur, & eſt arrondi; l'inférieur eſt le plus allongé & plus applati.

A l'égard des cavités, on en compte deux remarquables; la premiere eſt creuſée dans la tête du femur à ſon extrêmité; elle ſert à l'attache du ligament rond; l'autre eſt ſituée poſtérieurement au bas du grand trochanter; cette derniere eſt plus conſidérable que la premiere. Il y a, enfin, trois échancrures formées par la tête du femur, par le grand & par le moyen trochanter.

On

On diſtingue de même dans la partie inférieure de cet os, des éminences & des cavités. Les éminences ſont au nombre de quatre, dont deux arrondies, liſſes, polies, ſituées poſtérieurement, & appellées condyles poſtérieurs. Les deux autres, qui ſont pareillement polies, ſe nomment condyles antérieurs. Il faut obſerver que les deux condyles internes ſont plus conſidérables & plus ſaillans. On compte pluſieurs cavités, dont deux méritent d'être remarquées; la premiere eſt ſituée poſtérieurement au deſſus des condyles poſtérieurs; la ſeconde eſt l'entre-deux de ces mêmes éminences; celle-ci eſt moins conſidérable que la premiere. Il y a encore ſur les côtés des condyles poſtérieurs, deux petites dépreſſions pour l'attache des ligamens latéraux.

Les ligamens qui uniſſent le femur au baſſin, ſont au nombre de deux; ſçavoir, un ſuſpenſeur & un capſulaire: ce premier s'attache d'une part dans la cavité cotyloïde du baſſin, au fond de cette petite dépreſſion, faite en croiſſant, près de l'échancrure de cette cavité; il va enſuite s'attacher de l'autre part à la tête du femur. Ce ligament eſt large d'un tiers de diametre de la cavité cotyloïde, pour favoriſer ſon mouvement de rotation, d'élévation, d'abaiſſement, d'adduction & d'abduction.

Le capſulaire s'attache à tout le bord de la cavité cotyloïde, à un ligament tranſverſal qui forme cette cavité, puis il va ſe terminer au deſſous de la tête du femur à ſon col. L'uſage de ce ligament paroît plus propre à retenir l'humeur ſynoviale dans cette articulation, qu'à maintenir cet os dans ſa place.

Quant au ligament tranſverſal dont on vient de faire mention, il s'attache à la partie antérieure & interne de la cavité cotyloïde, à la jonction de l'os pubis, avec l'os iléum dans les jeunes chevaux; il va ſe terminer enſuite à la partie poſtérieure de cette même cavité. Ce ligament fait fonction de bord oſſeux pour contenir l'os dans ſa place, & pour adoucir les mouvemens de cette articulation, lorſque la tête du femur ſe porte en dedans du baſſin.

J'ai ſouvent vu ce ligament ſe rompre dans une chûte; l'ouverture des cadavres m'en a donné pluſieurs exemples; j'ai remarqué dans ce cas, que le ligament ſuſpenſeur étoit auſſi quelquefois rompu, & que la tête du femur étoit portée dans le trou ovalaire: dans d'autres chevaux, je n'ai trouvé qu'une forte diſtention de l'un & de l'autre ligament. Dans le premier cas, il ſe fait un dépôt ſanieux, pour l'ordinaire, aux environs de cette cavité, lequel pénetre quel-

quefois dans le baſſin. Dans l'autre, on apperçoit une ſurabondance de ſynovie rougeâtre, cauſée par le froiſſement & la rupture des vaiſſeaux ſanguins. Le diagnoſtic de cette maladie eſt très-difficile à ſaiſir, parce que cette articulation eſt recouverte par une très-grande partie de muſcles épais; les accidens qui ſuivent cet accident, dans le premier cas, le rendent incurable; le mal peut ſe guérir dans le ſecond cas, où le repos & l'inaction remédieront au dérangement ſurvenu dans les liqueurs de cette partie, que la compreſſion a extravaſées. Il n'eſt point rare de voir, à la ſuite d'une chûte, le grand trochanter caſſé; la pratique fournit peu d'exemples de guériſon de cette fracture; la contraction des muſcles feſſiers y met obſtacle; mais quoique les chevaux reſtent boiteux, on peut néanmoins les faire encore travailler; le dernier que j'ai vu, m'a ſervi pour les préparations anatomiques de mon ouvrage d'Hippiatrique: il appartenoit à un Fiacre depuis plus de deux ans. A l'ouverture, je trouvai le trochanter caſſé, & arrondi en forme de tête, ce qui étoit arrivé par ſon frottement ſur le corps de l'os de la cuiſſe; à l'endroit de ſa fracture, je n'obſervai autre choſe qu'un épanchement du ſuc oſſeux, qui faiſoit fonction de ſynovie, pour cette nouvelle articulation.

L'articulation du femur avec le tibia ſe fait par pluſieurs ligaments; ſçavoir, deux latéraux, deux croiſés, un poſtérieur & un capſulaire. Les ligamens latéraux ſont, un interne & un externe. Le premier prend ſon attache un peu au deſſus de cette dépreſſion dont nous avons parlé, & la remplit; enſuite après avoir paſſé ſur le ligament croiſé de ce côté, il va ſe terminer à la partie ſupérieure de la face interne du tibia, à deux pouces au deſſous de cette articulation, & s'y attache dans toute ſon étendue.

Le ligament externe eſt beaucoup plus conſidérable que celui-ci: il s'attache de même à la facette externe du femur, & va ſe terminer au deſſous, en partie ſur le tibia & en partie ſur le péroné, où il lui ſert de ligament. Cet os eſt, d'ailleurs, uni au tibia par des fibres très-courtes, qui font l'office de ligament intermédiaire.

Des deux ligamens croiſés, l'un, ſur lequel ſe repoſe le condyle externe du femur, a ſon attache dans cette échancrure profonde, ſituée derriere le femur, & va en augmentant, former une cavité glénoïde, dans laquelle ſe meut le condyle. Ce ligament ſe porte en devant, & vient ſe terminer à l'éminence ſaillante du tibia; l'autre, au contraire, a ſon attache à cette même crête dans ſa partie poſtérieure, en-

ſuite il ſe replie en forme d'anneau, pour ſe terminer à la partie antérieure de cette crête. Ces deux ligamens ſont enduits d'un cartilage pour s'articuler avec les condyles du femur.

Le ligament poſtérieur a ſon attache en dedans de l'articulation, entre ces mêmes condyles, derriere le ligament croiſé, externe, puis, après avoir donné quelques fibres au ligament croiſé, il vient ſe terminer au bord de l'échancrure du tibia. L'uſage de ce ligament eſt d'empêcher le femur de ſe porter en arriere.

Le ligament capſulaire s'attache principalement par une forte expanſion ligamenteuſe à la partie poſtérieure du femur, au deſſous du condyle interne, à un pouce au deſſus de l'articulation; il ſe prolonge enſuite de chaque côté, pour aller ſe terminer au bord cartilagineux de l'un & de l'autre os.

La rotule eſt retenue d'un côté, par la terminaiſon des tendons des muſcles, qui forment la cuiſſe antérieurement; & de l'autre, par trois ligaments, dont deux ſont propres, & l'autre commun. Les deux premiers s'attachent d'une part au bord inférieur de la rotule, l'un extérieurement, qui va ſe terminer à cette éminence conſidérable dont on a parlé; l'autre, qui part de la pointe de la rotule, & va ſe terminer à la partie moyenne du tibia, dans la dépreſſion qui ſe trouve à côté de cette éminence conſidérable.

Le ligament commun prend ſon attache un peu à la pointe latérale interne de la rotule, principalement à un ligament tranſverſal dont on parlera plus bas, & va ſe terminer à une autre éminence du tibia, à côté de cette même dépreſſion; la rotule eſt encore retenue ſur les côtes par deux larges bandes ligamenteuſes qui ſe confondent avec le ligament capſulaire.

L'uſage des ligamens propres & communs ſont de réſiſter à la violente contraction des muſcles cruraux, vaſtes, internes & externes, &c.

Les coups de pied portés ſur la rotule, ſont toujours fort dangereux; il ſe forme ordinairement un gonflement qui commence par être inflammatoire, & continue par être œdémateux, il faut avoir recours en ce cas aux remedes qui s'oppoſent à l'un & à l'autre accident.

Le femur articulé avec les os du baſſin, produit un mouvement en tous ſens, c'eſt-à-dire, qu'il peut être porté en avant, en dedans, en dehors, & tourné ſur ſon axe. Ces différens mouvemens s'exécutent par le moyen de quatorze

muſcles ; ſçavoir , trois extenſeurs, deux fléchiſſeurs, deux abducteurs, & quatre rotateurs.

Les extenſeurs ſont, le gros extenſeur, l'extenſeur moyen, & le petit extenſeur.

1°. Le gros extenſeur, ainſi nommé à cauſe de ſon volume, eſt ſitué au deſſous du large abducteur de la jambe : il a ſon attache à la partie antérieure & inférieure de la ſymphyſe des os pubis, par des fibres charnues ; il deſcend, en diminuant de volume, & va ſe terminer à la partie poſtérieure & moyenne de la cuiſſe, en partie par des fibres tendineuſes, & en partie par des fibres charnues.

2°. L'extenſeur moyen prend ſon attache en devant, & au deſſus du précédent, & va ſe terminer de même à côté de lui. Ce muſcle continue ſa route le long du femur, pour s'y attacher, ainſi qu'aux ligamens latéraux internes du femur avec le tibia.

3°. Le petit extenſeur eſt un muſcle grêle, ſitué dans le corps de la cuiſſe ; il a ſon attache à la partie latérale externe & inférieure de l'os iſchion, & va ſe terminer à la face poſtérieure du femur.

La fonction de ces muſcles eſt d'abaiſſer la cuiſſe, lorſqu'elle a été portée en avant, & la porter en arriere dans le reculement.

Les muſcles fléchiſſeurs de la cuiſſe ſont, le grand pſoas & l'iliaque.

1° Le grand pſoas eſt un muſcle très-long, d'une figure pyramidale, ſituée en dedans du baſſin, & recouvert du péritoine ; il a ſon attache aux parties latérales du corps des deux dernieres vertebres dorſales, des quatre premieres lombaires, de même qu'aux apophyſes tranſverſes de ces mêmes vertebres ; il produit enſuite un tendon qui paſſe en deſſous des os iſchion à leurs jonctions avec les os des iles, au deſſus de l'arcade crurale, pour ſe terminer à l'éminence interne du fémur.

2°. L'iliaque prend ſon attache au deſſous du précédent ; il remplit la face interne des os des iles ; puis deſcendant de même, il forme un tendon qui va ſe terminer avec le tendon du grand pſoas.

La fonction de ces deux muſcles eſt de fléchir la hanche ſur le baſſin & de la porter en avant.

Les muſcles abducteurs de la cuiſſe ſont, le petit pſoas & le pectineus.

1°. Le petit pſoas eſt ſitué à côté du grand, un peu plus en dedans du baſſin, & va ſe terminer au même endroit que

ce dernier, un peu plus en dedans du femur, au deſſous du petit trochanter.

2°. Le pectineus a ſon attache au bord antérieur, & preſque moyen, de l'os pubis, & ſe porte en dedans de la cuiſſe, pour ſe terminer au petit trochanter.

L'uſage de ces deux muſcles eſt d'approcher les cuiſſes l'une de l'autre.

Les muſcles adducteurs de la cuiſſe ſont, le moyen, le grand & le petit feſſier.

1°. Le moyen feſſier eſt un muſcle plat, qui eſt ſitué à la partie inférieure de la feſſe, recouvrant le grand trochanter: il s'étend depuis l'os ſacrum juſqu'au bord poſtérieur du faſcialata auquel il ſe joint; il a ſon attache par une très-petite portion charnue & pointue, à la partie moyenne de l'os ſacrum, & au deſſous de celle du faſcialata, par une portion charnue & aponévrotique; dans le reſte de ſon bord ſupérieur, où il paroît échancré, il a une forte aponévroſe qui ſemble être la continuation de celle du long dentelé: ce muſcle deſcend enſuite en diminuant de largeur, pour ſe terminer, par un tendon très-fort, au trochanter inférieur ou petit trochanter; il recouvre, outre cela, l'inſertion du grand feſſier.

2°. Le grand feſſier eſt le muſcle le plus conſidérable de la cuiſſe; il remplit la ſurface de l'os iléon, & a ſon attache, par une pointe charnue, à la partie inférieure des muſcles du dos, & par ſa maſſe totale à la face latérale de l'os ſacrum, à la crête des os des iles; il deſcend enſuite pour ſe terminer aux contours des deux trochanters, ſe joignant d'une part au petit feſſier, & de l'autre, ſe portant en dedans du femur, à quatre ou cinq travers de doigts au deſſous du grand trochanter.

3°. Le petit feſſier a ſon attache à la partie inférieure de l'os iléon, s'étendant depuis ſon bord interne juſqu'au bord externe; puis il va s'inſérer en dedans du grand & du moyen trochanter.

La fonction de ces muſcles eſt de porter la cuiſſe en arriere, & de l'étendre dans la ruade, &c.

Les muſcles rotateurs de la cuiſſe ſont, l'obturateur externe, l'obturateur interne, le pyramidal & l'iſchios.

1°. L'obturateur externe eſt ſitué au deſſous des os pubis; il a ſon attache à toute la circonférence du trou ovalaire, & deſcend, en diminuant de largeur, pour ſe terminer à la partie poſtérieure & ſupérieure du femur, un peu extérieurement.

2°. L'obturateur interne recouvre la faſſe interne du trou

ovalaire, & en partie la face interne de l'os iſchion, paſſe entre le ligament ſacro-ſciatique, par deſſus l'os iſchion, & va ſe terminer, en ſe confondant avec les autres, dans la foſſe du grand trochanter.

3°. Le pyramidal, ainſi nommé de ſa figure, s'attache à l'os iléon, parcourt la même route que les muſcles précédens, & va ſe terminer au même endroit.

4°. L'iſchios s'attache au bord latéral de l'os iſchion, & va ſe terminer de même que les précédens.

Ces muſcles tournent la jambe de dehors en dedans, & de dedans en dehors.

CUISSE (abſcès à la). Il vient aſſez communément au plat de la cuiſſe une groſſeur, plus ou moins conſidérable, qui, pour l'ordinaire, s'abcede promptement par le moyen de quelque ſuppuratif: il en réſulte un ulcere qu'il faut traiter & panſer comme une plaie ſimple, c'eſt-à-dire, avec un digeſtif ſimple, pendant quatre ou cinq jours; le reſte du traitement ſe fait avec la térébenthine de Veniſe. Quand le pus eſt très-louable, c'eſt-à-dire, qu'il eſt blanc, caſéeux, des injections de vin miellé ſuffiſent le plus ſouvent pour la guériſon, quelque grand & quelque profond que puiſſe être l'abcès. Ce moyen m'a preſque toujours réuſſi dans les abcès de cette nature, qui occupent les parties charnues. Le mal eſt toujours moindre qu'il ne paroit. Ce ſuccès eſt l'ouvrage de la nature, & l'hippiatre modeſte ne doit point dans ces cas ſe vanter d'une guériſon à laquelle il a bien peu de part.

CUL-DE-POULE, ulcere dont les bords ſe renverſent en arriere.

CUL DE VERRE. Œil, eſpece de brouillard verdâtre qui paroît au fond de l'œil de quelques chevaux, & qui dénote que la vue eſt mauvaiſe.

CUMIN, plante odoriférante, dont les ſemences réduites en poudre, & priſes à la doſe de trois onces ſeules, ſont ſtomachiques, carminatives, & ſudorifiques; elles conviennent dans toutes les maladies de la peau, & du farcin.

CUNÉIFORME, qui a la figure d'un coin. *Voyez* Genou.

CUNÉIFORME (grand os). *Voyez* Genou.

CUNÉIFORME (petit os). *Voyez* Genou.

CURE-PIED, inſtrument en forme de crochet dont ſe ſervent les paleterniers pour nettoyer le pied du cheval.

CUTANÉ, ſe dit d'une partie qui avoiſine la peau.

CUTICULE, ou PEAU, eſt un compoſé de fibres cellulaires qui en font la baſe, de vaſculaires & de nerveuſes, il s'en

trouve même de tendineuſes & de membraneuſes ; dans certains endroits ces fibres ſont étroitemenr liées & unies enſemble, ce qui leur donne une conſiſtance ferme & dure. Il eſt aiſé d'obſerver la compoſition de la peau dans le cuir corroyé, & beaucoup mieux dans celui qui, après avoir été corroyé, eſt reſté long-temps en macération, qui a été expoſé aux injures de l'air. C'eſt à cette union ſi ſerrée de ſes fibres que la peau doit ſon élaſticité. Elle eſt plus épaiſſe dans certains endroits que dans d'autres : elle eſt très-épaiſſe au toupet, au deſſous de la criniere, à la queue, au genou, à la pointe du jarret, aux environs du fanon, &c. Elle l'eſt moins au dos, aux feſſes, ſur les côtes, les épaules & aux avant-bras ; elle l'eſt moins encore au plat de la cuiſſe, aux mamelles & au fourreau : elle devient très-fine aux levres, intérieurement, aux yeux, aux oreilles, à l'anus, au vagin, dans les jumens.

La peau eſt percée, non-ſeulement dans les parties que nous venons de nommer, mais même dans toute ſon étendue, de petits trous où vont aboutir les vaiſſeaux ſudoriferes. Dénuée de poils, elle eſt grisâtre, elle eſt rouge à la bouche, &c. Elle a une très-grande ſenſibilité, vu le nombre conſidérable de houpes nerveuſes qui viennent s'y terminer ; mais elle n'eſt pas la même par-tout ; les endroits où elle eſt plus mince ſont les plus ſenſibles. La peau eſt encore percée de pluſieurs petits trous pour le paſſage des poils & des crins, & pour celui de la matiere de la tranſpiration : elle ſert encore, pour ainſi dire, de doigt à l'animal en certains endroits avec leſquels il chaſſe les mouches qui viennent la piquer. Les mouvemens de la peau ſe font particuliérement ſur les côtes de devant en arriere, & de derriere en avant, deſſus les épaules, les bras & avant-bras, & dans des ſens différens, ſur la face, aux levres, au nez, aux paupieres, à l'anus, au vagin, &c.

Les maladies auxquelles eſt ſujette la peau, ſont les tumeurs & les plaies de différens genres ; particuliérement les ébullutions, les dartres, la galle, les roux-vieux, le farcin, le javar, les eaux, les arrêtes, la chûte des poils, &c. Il eſt à remarquer que dans toutes les maladies externes ou chirurgicales, la peau eſt la plus à ménager. C'eſt de l'application des remedes ſur elle, ou des différens traitemens que l'on y fait, que dépend pour la plupart du temps la cure de la maladie. On peut donc la retarder, ou l'accélerer par les traitemens, les onguens, les graiſſes ; les reſtrinctifs qu'emploient ordinairement les maréchaux, leur prouveroient aiſément le tort qu'ils y font, s'ils avoient eſſayé

d'autres méthodes, & cela ſuivant le genre de la maladie. Il en eſt quelques uns qui, revenus du préjugé des onguens, emploient indiſtinctement d'après nous les plantes émollientes; il eſt à croire que le torrent ſuivra bientôt ce nombre, & que par la ſuite ils ſçauront appliquer les remedes convenables propres à chaque maladie; nous voyons avec plaiſir un changement conſidérable dans la chirurgie vétérinaire, depuis que nous avons donné notre Guide du Maréchal, & qui auroit été bien plus grand, ſi les maréchaux euſſent eu le bonheur d'avoir une école de maréchallerie établie à Paris, comme nous en avions donné le projet en 1754, 1760 & 1765; ou ſi encore l'école vétérinaire ſe fut aſſez perfectionnée pour écrire ſur la maladie des chevaux, & qu'elle eût rendu ſes obſervations publiques; reproches cependant que l'on pourra lui faire, attendu que les progrès qu'elle a faits ont été d'autant plus grands, que les éleves, au bout de ſix mois d'école, étant envoyés dans les provinces pour traiter les maladies épidémiques, les guériſſoient toutes, au moins ſuivant ce qu'ont atteſté les Gazettes & papiers publics.

CYLINDRIQUE, qui a la forme d'un cylindre, ou d'un rouleau.

D.

DARTOS, mot grec qui ſignifie, j'excorie, j'écorche, eſt le nom que l'on donne à la membrane commune des teſticules.

DARTRES (des), & de la galle. Les dartres & la galle ſont aſſez connues; je ne m'arrêterai pas ici à en donner la définition; je me contenterai de dire, qu'avant d'employer les remedes topiques pour les guérir, il faut préparer le cheval par la ſaignée, la purgation, les lavemens, enfin, par les remedes généraux internes. Sans cette précaution, il ſeroit à craindre qu'on ne répercutât l'humeur de la galle & des dartres, & qu'elle ne ſe portât intérieurement ſur quelque partie intéreſſante, & cette métaſtaſe interne ſeroit très-dangereuſe.

Lorſqu'on a fait les préparations dont je viens de parler, on peut frotter le cheval deux ou trois fois avec la compoſition ſuivante:

RECETTE.

Prenez de poudre à tirer. . .	*trois quarterons.*
De tabac.	*quatre onces.*
De poivre.	*une once.*
De ſel ammoniac.	*une once.*
De ſel marin.	*une livre.*
De vitriol blanc.	*quatre onces.*

Laiſſez infuſer le tout dans trois pintes d'eau-de-vie pendant deux jours.

L'huile de Cade eſt auſſi un bon remede; on en frotte les parties malades pendant deux jours; on peut auſſi ſe ſervir de l'onguent gris; mais l'huile de Cade eſt plus efficace.

DAUBEUR, mauvaiſe expreſſion fort en uſage dont ſe ſervent les maréchaux, pour exprimer un frappeur devant un forgeron au cent, ou pour déſigner un garçon ſimplement propre à frapper.

DÉARTICULATION. *Voyez* Déarthroſe.

DÉBILITÉ, foibleſſe ou relâchement de la fibre.

DÉBOURRER UN CHEVAL, rendre les mouvemens d'un jeune cheval, ſouples & liants, par l'exercice du trot. Débourrer les épaules d'un cheval, c'eſt, pour ainſi dire, les

dégeler, quand il n'y a pas assez de mouvement.

DÉBRIDEMENT, opération par laquelle on donne plus d'ouverture à un ulcere.

DÉCHARGÉ DE TÊTE, d'épaules, d'encolure. *Voyez* ces mots à leurs lettres.

DÉCHEVETRER, vieux mot qui signifioit ôter le bât d'un mulet, ou d'une bête de somme.

DÉCLIVE, qui est en pente, l'on dit faire une incision dans la partie la plus déclive.

DÉCOCTION, se dit de l'eau dans laquelle on fait bouillir légérement une plante, & dont quelques-uns ne font point de différence de l'ébullition.

DÉCROISSEMENT, diminution du corps en hauteur & en volume, ce qui arrive dans tous les animaux, par des maladies, ou par l'âge. Les cartilages s'usant doivent diminuer la hauteur du cheval, de même que le marasme réduit le corps à un moindre volume.

DEDANS, terme de manege, le dedans se forme sur le champ, suivant le côté sur lequel le cheval tourne en maniant au manege; s'il doit tourner à droite, la main, le talon & la jambe droite du cavalier sont la main, le talon & la jambe du dedans; il en est de même de la tête, de l'épaule, de la jambe & hanche du cheval; si c'est à gauche, toutes ces parties gauches deviennent celles de dedans; ainsi, mettre la tête, l'épaule ou la hanche d'un cheval dedans, c'est obliger le cheval à pousser ces parties du côté qu'il doit tourner, soit à droite ou à gauche. Avoir deux dedans, quand on court la bague, c'est avoir enlevé la bague deux fois.

DÉFAIT, cheval maigre, défait, qui a perdu son embonpoint.

DÉFENDRE (se), se dit d'un cheval qui résiste, en sautant ou en reculant, à ce qu'on veut qu'il fasse; c'est souvent une preuve ou signe qu'il n'a pas la force de l'exécuter. Se défendre des levres, c'est la même chose que s'armer des levres.

DÉFENSE, la défense d'un cheval est la maniere dont il résiste à ce qu'on demande de lui.

DÉFENSIF, est le même que restrictif. *Voyez* ce mot.

DÉFÉRENS (vaisseaux). *Voyez* Génération du cheval. (Parties de la).

DEFERRE, vieux fer à cheval.

DÉFERRER, ôter le vieux fer: on commence par dériver, c'est-à-dire, par faire tomber les rivets avec le rogne-

pied & le brochoir ; enſuite on paſſe les tricoiſes ſous le bout de l'éponge, & on preſſe ſur les branches de ces mêmes tricoiſes, en prenant ſon point d'appui ſur la ſole ou ſur la muraille même, ſi la ſole eſt baſſe ou ſi elle eſt comble : ſucceſſivement on promene les tricoiſes entre le fer & la muraille, à meſure qu'on arrache les clous, & ainſi juſqu'à la pince. Il faut bien ſe garder d'arracher le fer par les éponges avec les tricoiſes, comme la plupart des maréchaux qui, par cette manœuvre éclatent la muraille.

DÉGLUTITION, paſſage des alimens de la bouche dans l'œſophage. *Voyez* Digeſtion.

DÉGORGER, vuider un vaiſſeau ou une partie par la ſaignée, ou par des ſcarifications.

DÉGORGER, eſt l'action que fait le forgeron en frappant avec ſon ferretier ſur la partie la plus large du fer, ou ſur le bord d'en dedans. On dit dégorger en pince, dégorger dans le corps de la branche, dégorger le bout de l'éponge.

DÉGOUT (le), averſion pour toute nourriture On ne peut le reconnoître dans le cheval qu'au refus qu'il fait des alimens qu'on lui préſente. Le dégoût vient ſouvent de ce que le cheval aura été nourri, pendant quelque temps, de foin, de paille, d'avoine pourrie, moiſie ou gâtée, pour avoir bu de l'eau mal propre, &c. Mais il eſt encore excité par toutes les maladies qui peuvent affecter la bouche, telles que les barres offenſées, la langue coupée, des aphtes ſur la langue, la carie des dents, l'inflammation des glandes amygdales, celles du palais, de l'arriere-bouche, &c..... Il reconnoît encore pour cauſes, les vices de l'eſtomac, tels que la ſaburre, les mauvaiſes digeſtions leſquelles produiſent des crudités dans le chyle, & ſouvent des maladies putrides, comme le farcin, les dartres, la galle, &c.

Le traitement doit varier ſuivant les cauſes qui font naître le dégoût, ou qui l'entretiennent, s'il provient des mauvais alimens, les bons rappellent, & redonnent de l'appétit : ſi le dégoût dépend des aphtes, on le guérit par des lotions de vinaigre & d'ail : ſi le vice de l'eſtomac l'occaſione, on met en uſage les purgatifs ; la ſaignée, le ſon mouillé, l'eau blanche, ſont très-convenables, lorſqu'il vient d'une inflammation : celui qui eſt excité par la carie des dents, n'eſt que momentané l'extirpation le fait ceſſer : mais elle eſt difficile chez les jeunes chevaux, ſans être impoſſible, avec de l'adreſſe on réuſſit, l'opération eſt plus aiſée dans les vieux.

DÉGRAISSER LA VUE, opération abſurde que prati-

quoient anciennement les maréchaux, & ſur laquelle nous ne nous étendrons pas davantage.

DEHORS, terme de manege; c'eſt le côté oppoſé à celui ſur lequel le cheval tourne; ſi le cheval tourne à droite, toutes les parties gauches du cheval & du cavalier, comme les hanches, la main, l'épaule, ſont les parties de dehors: enfin, c'eſt l'oppoſé de dedans. *Voyez* Dedans. *Voyez* auſſi Murailles.

DÉJECTION, évacuation, ou ſortie des alimens par l'anus.

DÉLAYANS, l'eau ſimple eſt le meilleur de tous les délayans.

DÉLIBÉRER un cheval, le déterminer aux allures qu'il a de la peine à prendre.

DÉLIVRE. *Voyez* Arriere-faix.

DEMANDER, ne ſe dit guere qu'avec une négation, lorſque le maître d'académie voit que l'écolier veut exiger quelque choſe de ſon cheval; ſi ce n'eſt pas ſon avis, il dit, ne demandez-rien à votre cheval, laiſſez-le aller comme il veut.

DEMANGEAISON. *Voyez* Dartres.

DEMEURER, ſe dit du cheval, lorſque l'écolier ne le détermine pas aſſez à aller en avant, alors le maître dit, votre cheval demeure.

DEMI-LUNAIRE, ou SEMI-LUNAIRE, qui reſſemble à une demi-lune.

DEMI-VOLTE, demi-courbette, demi-hanche, demi-terre-à-terre, demi-air. *Voyez* Volte, repolon & paſſade, courbette, hanche, terre-à-terre, & mézair. Demi-arrêt. *Voyez* Arrêt. Serrer la demi-volte. *Voyez* Serrer.

DENTS (les), comme tout le monde ſçait, ſont des os qui s'élevent en dedans de la bouche ſur les bords de chaque mâchoire. Ce ſont les os les plus durs du corps du cheval: leur nombre eſt, pour l'ordinaire de quarante, dans les chevaux, de trente ſix dans les jumens; beaucoup de jumens néanmoins ont des crochets moins conſidérables, à la vérité, que ceux des chevaux. Quelquefois les dents ſont en plus grand nombre, & quelquefois en moindre nombre, ce dernier cas eſt plus rare.

Il ſe trouve aſſez ſouvent au devant de la premiere dent molaire, principalement à la mâchoire ſupérieure, une petite dent de la groſſeur d'une plume d'oie; elle pouſſe dans les différens temps de la vie de l'animal; j'en ai vu depuis l'âge de deux ans juſqu'à huit, mais rarement paſſé ce terme.

La connoiſſance des dents eſt d'autant plus importante qu'elle ſert à indiquer l'âge des chevaux : c'eſt pourquoi nous allons nous étendre ſur ces parties, nous en ferons la diviſion, nous expliquerons la maniere dont elles ſe forment, leur pouſſe, leur accroiſſement & leur chûte.

Chaque mâchoire eſt garnie de vingt dents dans les chevaux ; elles different toutes par la ſituation, par la figure, par le volume, par les uſages.

Les unes ſont ſituées au devant de la bouche, les autres en arriere ; ces dernieres different des premieres, non-ſeulement par leur volume, qui eſt plus conſidérable, mais même entr'elles, à raiſon de l'âge des chevaux. Dans les jeunes, elles ont une figure quarrée ; dans les vieux, elles perdent une de leurs faces, laquelle ſe termine en pointe, & forme plus ou moins de racines.

Les dents de devant different de celles du fond de la bouche par leur figure pyramidale, & entr'elles par leur volume & par leur courbure.

En général, les dents different à raiſon de l'âge. Les dents de lait different des dents de cheval ; les unes & les autres, dans les premiers temps de leur formation, ne reſſemblent pas à ce qu'elles ſont au terme de leur chûte ; car les vieux chevaux perdent leurs dents, comme les jeunes perdent leurs dents de lait.

Elles changent encore de figure & de direction d'un âge à l'autre ; les molaires, par exemple, vers les derniers temps de la vieilleſſe, ſont unies dans toute leur ſurface, & préſentent ſouvent pluſieurs racines ; les inciſives, chez les jeunes chevaux, ſont recourbées en dedans ; chez les vieux, elles ſe portent en avant.

Les dents, pour chaque mâchoire, ſe diviſent en ſix inciſives, deux crochets, & douze molaires.

Les inciſives ſe diviſent en deux pinces, en deux mitoyennes, & en deux coins : les pinces ſont plus longues que les mitoyennes ; celles-ci, plus longues que les coins, les coins plus courbés que les mitoyennes, les mitoyennes plus que les pinces : les inciſives different encore par la partie qui eſt au dehors, les coins ayant une figure triangulaire, les mitoyennes un peu moins, & les pinces étant à peu près ovales.

Les dents de lait, ſoit pinces, ſoit crochets ou molaires, ſont, ainſi que les dents des chevaux faits, creuſes à leurs racines & au dehors, lorſqu'elles ſont nouvellement pouſſées : mais les molaires ſont moins creuſes que les inciſives. Les

unes & les autres ſont pleines, quand elles ſont prêtes à tomber.

On diſtingue dans les dents deux parties : 1°. la partie qui ſort au dehors, appellée le corps de la dent : 2°. la partie enchaſſée dans l'alvéole ; c'eſt la racine, laquelle eſt deux fois plus longue que le corps. Il y a une troiſieme partie qui ne s'obſerve que dans les jeunes dents de lait ; c'eſt le col de la dent qui eſt un retréciſſement au deſſous de ſon corps, retréciſſement par lequel ce corps eſt ſéparé de ſa racine. Le corps de la dent eſt dur, blanc, & recouvert, comme les dents de l'homme, d'une croûte très-compacte, que l'on nomme émail, ou partie émaillée. Sa racine eſt ſemblable aux autres os.

Les dents de la pince ſont ſituées en devant de la bouche, & ſont la partie moyenne des inciſives logées dans les alvéoles : il y en a deux à chaque mâchoire ; leur figure eſt conique. On y conſidere une partie plus large, qui eſt au dehors, & une racine qui eſt en dedans : ces deux parties ſont creuſes dans les jeunes dents des poulains, de même que dans les jeunes dents des chevaux ; mais lorſqu'elles ont pouſſé, & qu'elles ſont parvenues à leur grandeur naturelle, elles commencent à ſe remplir, & forment enſuite des racines pleines & pointues. Chacune de ces dents a deux faces, une externe qui eſt applatie & un peu ſillonnée ; & une interne qui eſt arrondie. La différence qu'il y a entre les pinces de la mâchoire ſupérieure & celles de l'inférieure, eſt que celles d'en haut ſont plus courbées que celles d'en bas.

Les dents mitoyennes ſont moins longues & moins courbées ; elles ſont plus creuſes dans leurs deux extrêmités que les pinces.

Les coins different de même, non-ſeulement par la courbure & par le vuide qui eſt plus conſiderable que dans les mitoyennes ; mais encore par leur figure qui eſt un peu triangulaire ; ainſi on peut y diſtinguer trois faces ; une interne regardant la dent mitoyenne, une regardant le dedans de la bouche, & l'autre le dehors : celle-ci eſt applatie de même que la mitoyenne ; l'autre eſt moins arrondie que ſa voiſine.

Les dents inciſives de la mâchoire ſupérieure ſont, en général, plus fortes & plus courbées que celles de l'inférieure.

Les crochets ſont au nombre de quatre ; on a ainſi nommé ces dents à cauſe de leur figure. Il y en a deux à chaque mâchoire ; ils ſortent entre les inciſives & les molaires ; l'eſpace qui les ſépare d'avec celles-ci, ſe nomme les barres,

On conſidere au crochet deux extrêmités ; l'une qui eſt au dehors, & l'autre qui eſt au dedans. L'extrêmité du dehors eſt pointue dans les jeunes chevaux, & arrondie dans les vieux ; elle a deux faces, une convexe & unie, qui eſt en dehors de la bouche, & l'autre qui eſt concave. On remarque dans cette face deux petites crénelures ſéparées par une éminence arrondie, laquelle augmente avec l'âge, tandis que les crénelures diminuent. Le corps ou la racine de la dent eſt arrondie, atterreuſe dans ſon extrêmité, dans le temps où l'on apperçoit ces crénelures : elle eſt pointue & pleine, quand le crochet s'arrondit ; ce qui arrive aux vieux chevaux. Le crochet eſt la dent la plus recourbée de toutes celles des mâchoires : parvenu dans ſon état naturel, il forme un quart de cercle & plus.

Les dents molaires, comme nous l'avons dit, ſont au nombre de vingt-quatre, douze à chaque mâchoire ; ainſi qu'on l'a remarqué à l'égard des inciſives, les molaires ſont plus fortes, plus volumineuſes à la mâchoire ſupérieure qu'à l'inférieure. Mais les dents molaires de la mâchoire ſupérieure different de celles de l'inférieure par leur figure & par leur implantation dans les alvéoles. Les molaires ſupérieures ont, dans leur face externe, deux gouttieres formées par trois crêtes. On ne voit dans la face interne qu'une éminence allongée dans toute ſon étendue, à chaque côté de laquelle eſt une rainure : ces faces répondent à de pareilles faces de la mâchoire inférieure. Les ſix dents de la mâchoire inférieure ſont placées en divergence de leurs corps à leurs racines, de façon que celles-ci ſe trouvent écartées. Dans la mâchoire ſupérieure, les dents ſont ſerrées, à l'exception de la premiere & de la derniere, qui ſont auſſi en divergence. Ces molaires de la mâchoire ſupérieure débordent en dehors celles de la mâchoire inférieure ; ce qui peut-être a donné lieu à l'erreur des ſur-dents.

Toutes les dents de la mâchoire ſupérieure ſont, à peu de choſe près, ſemblables entr'elles, à l'exception de la premiere & de la derniere. Les autres forment un quarré long dans les jeunes chevaux, de même que dans l'embryon avancé ; elles ſont coniques dans les vieux chevaux.

La premiere eſt de figure triangulaire ; c'eſt la plus large de toutes. On conſidere dans ſa face externe trois gouttieres, & deux éminences dans la face interne.

La derniere eſt recourbée de derriere en avant ; elle differe encore des autres en ce qu'elle eſt plus large à ſa racine qu'à ſon autre extrêmité.

Ainſi que les dents inciſives, les molaires ſont creuſes au dehors; elles le ſont pareillement à leurs racines dans les embryons & dans les jeunes chevaux.

Les quatre dents du milieu ſont à peu près ſemblables ; les deux autres, examinées en place, ſont triangulaires, comme à la mâchoire ſupérieure. Les faces de toutes ces dents different des ſupérieures, en ce que la face externe des inférieures reſſemble à la face interne des ſupérieures par ſes divers ſillons ; & que la face interne de ces mêmes inférieures reſſemble à la face externe des ſupérieures, ou peu s'en faut.

Les dents de la mâchoire inférieure different encore des ſupérieures, en ce que l'émail de la dent n'eſt point blanc ni le corps ſi dur. Quoique nous ayions dit qu'il y eut des cavités à la racine des dents, dans certains temps, & non dans d'autres, il y en a néanmoins dans tous les temps. On obſerve un petit trou à chaque racine, pour la diſtribution d'une artere, d'une veine, & d'un nerf.

Les dents, ces corps durs & plus ou moins blancs, ſont mols dans leurs principes : ce n'eſt que par ſucceſſion de temps qu'elles acquierent de la ſolidité, du volume, & une figure particuliere.

Dès que l'animal commence à prendre figure dans la matrice (ce qui arrive vers le dix-ſeptieme ou le dix-huitieme jour), on apperçoit entre les deux tables de la mâchoire inférieure, deſtinées à former par la ſuite les alvéoles, une gêlée ſéreuſe qui paroît n'être renfermée que dans une eſpece de parchemin : ce n'eſt autre choſe que les alvéoles confondues enſemble.

Au commencement du troiſieme mois, on diſtingue aiſément une alvéole, c'eſt la premiere du côté des inciſives ; (car les dents molaires croiſſent ſucceſſivement du devant en arriere). Elle eſt remplie d'un mucus d'un gris ſale de la groſſeur d'un gros pois. En examinant cette ſubſtance avec le microſcope, on apperçoit à la partie ſupérieure qui regarde l'alvéole, de petits points en forme de chapelet, leſquels ne ſont autre choſe que le commencement des fibres qui doivent former la dent. Le reſte eſt ſimplement muqueux La partie inférieure de ce même mucus eſt plus ſéreuſe, & a moins de conſiſtance.

Au quatrieme mois, on découvre la deuxieme dent molaire, dans le même état que celle que nous venons de décrire ; mais on diſtingue à celle-ci une petite ligne blanchâtre, ayant un peu de conſiſtance, & la largeur d'un demi-quart de ligne, & au deſſous, ces mêmes points dont nous

ayons

avons parlé. La partie inférieure du mucilage eſt plus épaiſſe, plus ſale & plus abondante. Vers la fin de ce mois, les dents des pinces, tant de la mâchoire ſupérieure que de l'inférieure, commencent à ſe former à peu près dans l'ordre de l'autre, mais en s'allongeant.

Au ſeptieme mois, la troiſieme dent molaire ſe montre dans l'état où étoit la précédente; mais alors le trait de la premiere molaire s'eſt augmenté, & a deux lignes & demie de large en détruiſant le reſte du mucus; on apperçoit une ſeconde lame au deſſous à peu près de la même largeur que celle-ci; & le mucus eſt un peu plus épais.

Au huitieme mois, on diſtingue aiſément à la premiere dent, deux feuillets compoſés de pluſieurs fibres, arrangées les unes à côté des autres, poſées toujours perpendiculairement à l'alvéole, & repliées en différens ſens. Dans le même temps, le bord ſupérieur de ces deux feuillets ſe réunit en haut, & leurs fibres deviennent ſi denſes, que l'on ne ſçauroit les diſtinguer. La dent, en cet état, a l'air d'un cornet ou rouleau de papier; elle ſe trouve creuſe par les deux bouts; mais en briſant ces rouleaux, l'on voit dans le milieu de la dent, d'autres feuillets qui ſe réuniſſent de même que les premiers.

Vers le dixieme mois, les deux autres dents acquierent ſucceſſivement de l'accroiſſement dans l'ordre de celle-ci. Vers le milieu de ce mois, les dents mitoyennes commencent à ſe former, & les pinces augmentent dans l'ordre des molaires de bas en haut.

Au commencement du dixieme mois, la premiere dent ſe trouve déja bien avancée, & prête à ſortir de ſon alvéole, plus étroite de ce côté. Le mucus a une couleur de jonquille claire, eſt beaucoup plus épais, & en petite quantité. C'eſt vers la fin de ce mois que la premiere dent ſort de l'alvéole: la ſortie de la ſeconde ſe fait vers le dixieme ou le onzieme mois, & la ſortie de la troiſieme, vers le commencement du douzieme: en ſorte que l'embryon d'un an a douze dents molaires de ſorties, ſix à chaque mâchoire.

A la fin du douzieme mois, les coins commencent à ſe former; mais aucun d'eux ne ſort de l'alvéole; l'animal reſte avec le même nombre de dents, plus ou moins avancées, juſqu'au douzieme mois révolu, qui eſt le terme ordinaire où la jument met bas, quoiqu'elle le faſſe ſouvent à onze mois, de même qu'à treize paſſés. J'ai oui dire à des perſonnes dignes de foi, que la portée des jumens avoit été prolongée juſqu'à la fin du quatorzieme mois. Le poulain près

à ſortir de la matrice, a donc ſix molaires dehors, à chaque mâchoire : les ſix autres molaires ne ſont encore que mucilagineuſes, mais plus ou moins avancées. Il a auſſi à chaque mâchoire ſix dents inciſives, plus ou moins avancées, c'eſt-à-dire, les pinces plus que les mitoyennes, & celles-ci plus que les coins.

Le poulain en naiſſant a, comme nous venons de le dire, ſix dents molaires ſorties à chaque mâchoire, & même uſées : ce qui ſembleroit annoncer que l'animal a mâché dans la matrice, ou qu'au moins ſes mâchoires ne ſont pas reſtées dans l'inaction ; mais le frottement modéré d'un ſeul mois ſeroit-il bien capable de les uſer d'une maniere ſenſible ?

Vers le dixieme ou le douzieme jour de ſa naiſſance, les pinces qui étoient formées ſortent aux deux mâchoires. Les mitoyennes paroiſſent une quinzaine de jours après, & ne ſe trouvent ſorties qu'un mois après les premieres. Les coins paroiſſent vers le quatrieme mois, de maniere que le poulain ſe trouve avoir les ſix dents de lait inciſives à chaque mâchoire, leſquelles ſubſiſtent juſqu'à deux ans & demi, ou trois ans, temps où elles commencent à tomber, & d'où l'on part pour la connoiſſance de l'âge du poulain ; néanmoins il eſt très-aiſé de tirer une induction de l'âge de cet animal, depuis ſa naiſſance juſqu'à la chûte des pinces, qui eſt, comme nous l'avons dit, à deux ans & demi, ou à trois ans. On la peut tirer non-ſeulement des inciſives, mais même des dents molaires avec facilité.

Les premieres ſix ſemaines après ſa naiſſance, le poulain a quatre dents inciſives à chaque mâchoire, & douze molaires : ces inciſives ſont les pinces & les mitoyennes. Ces dents ſont creuſes au dehors & à leurs racines, & reſſemblent aux dents des chevaux, lorſque ces dernieres ſont nouvellement pouſſées, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont pyramidales & ſillonées en dehors ; leur creux extérieur eſt blanc. Leur bord, ſoit interne, ſoit externe, (ce que j'appelle muraille de la dent), eſt tranchant, & reſte en cet état juſqu'au troiſieme mois, qu'il commence à s'uſer, & par conſéquent le creux à diſparoître.

Le quatrieme mois, les coins paroiſſent.

A ſix mois, ils ſont de niveau avec les mitoyennes. Si l'on examine à cet âge les dents du poulain, on trouvera que les pinces ſont d'un quart moins creuſes que les mitoyennes : celles-ci de moitié moins que les coins.

Les quatre premieres dents s'uſent peu à peu, le trou diſ-

paroît de plus en plus ; de façon qu'à un an, l'on commence à appercevoir un col au deſſous de la dent, elle a moins de largeur, & eſt à moitié remplie.

A dix-huit mois, les pinces ſont pleines, ou peu s'en faut, & moins larges le col eſt plus ſenſible.

A deux ans, elles ſont toutes raſes, & d'un blanc clair de lait : les mitoyennes ſont dans l'état où les pinces étoient à dix-huit mois. Ces dents ſe maintiennent dans cet état juſqu'à deux ans & demi, quelquefois juſqu'à trois ans, bien qu'elles montent, & s'uſent toujours, & deviennent moins larges, c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſervent plus d'indice certain ; mais en examinant les molaires, on trouvera qu'à un an le poulain en a trois de chaque côté, de lait ; & une, de cheval ; qu'à dix-huit mois, il en a cinq ; trois de lait & deux de cheval ; qu'à deux ans, les premieres dents molaires de lait de chaque mâchoire tombent (1), & font place à la dent de cheval ; car les chevaux ont ſix dents de lait molaires à chaque mâchoire, qui ſont les premieres avec leſquelles le poulain naît. Quant aux autres, elles ne tombent pas.

A deux ans & demi, ou trois ans, les pinces tombent ; à celles-ci ſuccedent les pinces de cheval.

A trois ans & demi, les ſecondes molaires tombent : la chûte des mitoyennes arrive auſſi dans ce même temps ; & la ſixieme dent molaire eſt prête à percer.

A quatre ans, le poulain a ſix dents molaires, toujours de chaque côté, cinq de chevaux & une de lait qui eſt la troiſieme & derniere.

A quatre ans, ou quatre ans & demi, les coins tombent, & en même temps la troiſieme dent molaire de lait. Pour lors le poulain a douze dents molaires à chaque mâchoire & ſix inciſives.

A cinq ans, pour l'ordinaire les crochets percent, & le cheval a en tout quarante dents.

Les molaires ne ſervent plus à la connoiſſance de l'âge que vers les derniers temps de la vieilleſſe : il n'y a donc que les inciſives & le crochet qui l'indiquent.

Telles ſont les parties d'où dépendent la connoiſſance de

---

(1) Il y avoit ſix ans que dans mes cours publics, avant que mon Hyppiatrique parût, que j'avois annoncé mon ſyſtême ſur les dents, ce qui, joint avec un peu de recherches, auroit dû empêcher M. Vitet de nous dire que les dents molaires ne ſont pas précédées par d'autres qui tombent.

l'âge du cheval : on voit que c'eſt principalement par l'inſpection de la mâchoire inférieure.

A cinq ans, les pinces ſont peu uſées, & leurs corps ſillonés en devant : les mitoyennes ſont moins remplies : la muraille de dedans eſt tranchante, celle du dehors eſt un peu uſée : les coins ſont, à peu près, de la même hauteur que les mitoyennes : mais ce n'eſt que la muraille externe des coins, l'interne ne fait que paroître ; les crochets ne ſont qu'à moitié ſortis, & n'ont que trois lignes dehors ; ils ſont très-pointus, leur ſillon en dedans paroît ; mais ſans être entier.

A cinq ans & demi, les pinces ſont remplies : les murailles des mitoyennes commencent à s'uſer : la muraille interne des coins eſt preſque égale à l'externe, mais elle laiſſe une petite échancrure en dedans : le crochet eſt preſque dehors, ou bien avancé, ce qui dénote qu'il n'eſt pas encore ſorti, ce ſont des crénelures internes que l'on voit être encore inſérées dans la gencive.

A ſix ans, les pinces ſont raſes, ou peu s'en faut : les mitoyennes ſont dans l'état où étoient les pinces à cinq ans : les coins ſont égaux par-tout, & creux : la muraille externe eſt un peu uſée : les crochets ſont entiérement pouſſés ; ils ſont pointus, pyramidaux, arrondis au dehors, & ſillonés en dedans ; vers les gencives, on apperçoit en dedans que les ſillons ſont ſortis, parce qu'ils ne regnent pas juſqu'en bas.

A ſix ans & demi, les pinces ſont entiérement raſes ; les mitoyennes le ſont plus qu'elles ne l'étoient : la muraille interne des coins eſt un peu uſée, ne laiſſe qu'une cavité : le crochet eſt un peu émouſſé, d'une ligne ou environ.

A ſept ans, les mitoyennes ſont raſes, les coins ſont plus remplis, & le crochet uſé de deux lignes.

A ſept ans & demi, les coins ſont remplis, à peu de choſe près ; & le crochet eſt uſé d'un tiers de l'étendue de ſes ſillons, c'eſt-à-dire, du tiers de la longueur du crochet.

A huit ans, le cheval a raſé entiérement, & le crochet eſt arrondi.

Il eſt à propos de remarquer que les dents ne ſe rempliſſent pas ; qu'elles ont toujours la même longueur qu'elles avoient dans leur état de formation, tant molaires qu'inciſives, mais qu'elles ſont pouſſées au dehors dans les poulains & dans les jeunes chevaux, par le mucilage qui ſe trouve aux racines ou par le diploé, par le ſuc oſſeux qui ſe trouve entre les deux tables de chaque côté de la mâchoire, & par le rapprochement de ces deux tables : en conſidérant les mâ-

choires inférieures des poulains, on remarque qu'elles ſont très-arrondies dans leur bord inférieur, au lieu que celles des vieux chevaux ſont tranchantes ; ce qui prouve que l'une & l'autre de ces parties contribue à la ſortie des dents.

Il y a des chevaux ou jumens que l'on appelle bégus, c'eſt-à-dire, qui marquent toujours : cela eſt faux. Ils marquent à la vérité plus long-temps ; ce qui ne fait pas une grande différence. D'ailleurs, que ce ſoit chevaux ou jumens, il y a toujours des indices certains de l'âge, ſoit par la largeur des dents, par leurs ſillons, par leur figure, ou par leur implantation. Il eſt même rare qu'un homme, qui a bien vu & bien examiné les dents, qui les a maniées pluſieurs fois, n'apperçoive pas l'âge des chevaux. Ainſi, tous les amateurs ſont invités de faire une collection de dents de différens âges, & d'en conſidérer attentivement & ſouvent la figure, la courbure & leurs différentes parties.

Paſſé huit ans, les mêmes dents inciſives ſervent d'indice, ainſi que les crochets ; mais principalement les premieres : pour cet effet il faut ſe rappeller ce que nous avons dit, que les inciſives ont une figure pyramidale : la face du dehors eſt plate, & marquée d'un ſillon, celle du dedans eſt arrondie, & devient d'autant plus tranchante qu'elle approche davantage de ſa racine ; les côtés ſont arrondis à leurs ſorties, ſont ſillonnées à leurs racines ; il faut ſe rappeller encore l'état des crochets qui ſont ſillonnés en dedans, gros, & arrondis dans leur corps ; également arrondis, mais plus ou moins en pointe à leurs racines.

Ainſi, à neuf ans, les pinces deviennent plus rondes ; les crochets n'ont preſque point de ſillons.

A dix, les crochets n'ont plus de ſillons.

De dix à douze, il y a peu de différence.

A douze, les pinces ſont moins larges, mais plus épaiſſes ; les crochets ſont totalement arrondis.

De douze à quatorze ; il y a peu de différence ; elle n'eſt ſenſible que pour ceux qui ſe ſont particuliérement attachés à bien diſtinguer les changemens qui arrivent aux dents.

A quinze, les pinces ſont triangulaires, & plongent en avant ; pour lors les crochets ne ſont d'aucun ſecours.

Dans l'eſpace de quinze à vingt, les différences ne ſont pas ſenſibles, qu'en ce que les dents plongent davantage, & ſont plus petites : mais à vingt ans, l'on apperçoit les deux crénelures qui ſont aux côtés des dents, de façon que les dents ſont plattes de côté, & moins ſerrées.

A vingt-un an, quelquefois à vingt-deux, les premieres dents molaires tombent, ou ſont tellement uſées, que l'on y diſtingue trois racines.

A vingt-trois, les ſecondes tombent.

A ving-quatre, c'eſt la quatrieme.

A vingt-cinq, ce ſont les troiſiemes.

A vingt-ſix, les cinquiemes molaires; mais les ſixiemes reſtent quelquefois juſqu'à trente ans. J'ai cependant vu des chevaux avoir, à cet âge, quatre dents molaires de chaque côté: j'en ai vu d'autres avoir perdu toutes leurs dents molaires à dix-ſept ans. Quant aux inciſives, elles tombent les dernieres, vers l'âge de trente à trente-un an; pour lors les gencives & les alvéoles ſe rapprochent, deviennent tranchantes, & font fonction de dents.

Récapitulation de l'âge du Cheval, depuis ſa naiſſance juſqu'à la chûte de ſes dents, laquelle arrive vers la vingt-ſixieme ou trentieme année.

Le cheval naît avec ſix dents molaires à chaque mâchoire.

Le dixieme ou douzieme jour après ſa naiſſance, il lui pouſſe deux pinces à chaque mâchoire.

Quinze jours après, les mitoyennes paroiſſent.

Trois mois après, celles-ci ſortent les coins.

A dix mois, les inciſives ſont de niveau, & creuſes, à la vérité; les pinces moins que les mitoyennes; celles-ci moins que les coins.

A un an, on diſtingue un col à la dent; ſon corps a moins de largeur & eſt plus rempli; quatre dents molaires, trois de poulain & une de cheval, de chaque côté de la mâchoire.

A dix-huit mois, les pinces ſont pleines, & le poulain a cinq dents molaires, deux de cheval & trois de lait.

A deux ans, les dents de lait raſent; les premieres dents molaires tombent.

A deux ans & demi ou trois ans, les pinces tombent.

A trois ans & demi, les ſecondes molaires tombent, ainſi que les mitoyennes.

A quatre ans, le cheval a ſix dents molaires; cinq de chevaux & une de lait.

A quatre ans & demi, les coins tombent, ainſi que la troiſieme molaire de lait.

A cinq ans, les crochets percent.

A cinq ans & demi, la muraille interne de la dent du coin eſt preſque égale à l'externe, & le crochet eſt preſque dehors.

A ſix ans, les pinces ſont raſés entiérement : la muraille interne des coins l'eſt un peu auſſi, & le crochet émouſſé.

A ſept ans, les mitoyennes ſont raſes, ou peu s'en faut, & le crochet uſé de deux lignes.

A ſept ans & demi, les coins ſont preſque raſes, & le crochet uſé d'un tiers.

A huit ans, le cheval a raſé entiérement, le crochet eſt arrondi.

A neuf ans, les chevaux n'ont preſque pas de ſillon aux crochets, & les pinces ſont plus rondes.

A dix ans, les crochets n'ont plus de crénelures, & ſont plus arrondis.

A douze ans, les crochets ſont totalement arrondis, les pinces ſont moins larges, & augmentent en épaiſſeur.

A quinze, les pinces ſont triangulaires, & plongent en avant.

A vingt ans, les dents inciſives ſont plattes des côtés, & écartées.

A vingt & un an, ou vingt-deux, les deux premieres dents molaires tombent.

A vingt-trois, les ſecondes.

A vingt-quatre, les quatriemes.

A vingt-cinq, les troiſiemes.

A vingt-ſix, les cinquiemes.

Et la ſixieme quelquefois à vingt-ſept ; mais ce terme n'eſt pas fixe, il ſe recule quelquefois juſqu'à trente.

A l'égard des autres ſignes auxquels pluſieurs auteurs ont attribué la connoiſſance de l'âge du cheval, ils ſont abſurdes ; on ne peut abſolument l'avoir que par l'inſpection de la bouche.

Les dents, dont la fonction & l'uſage ſont connus de tout le monde, ſont expoſées à des maladies ou à des vices de conformation, telles que la carie, la multiplication, &c. En effet, il y a des chevaux qui ont un double rang de dents inciſives ; ce qui n'arrive point ſans gêner les autres, ſans leur ôter leur ſoutien, & ſans altérer le germe de la dent. D'autres chevaux ont des dents molaires doubles, leſquelles gênent les parois de la bouche, & les ulcérent. Dans d'autres, l'émail de la dent eſt très-mou ; de ſorte que l'on voit des mâchoires où il y a des dents uſées, tandis que les autres ne le ſont pas.

Il ſe trouve auſſi des dents dont l'émail eſt tendre, pour lors les alimens & l'air les carient : cet accident occaſionne

ſouvent aux chevaux de grandes douleurs, que l'on prend pour des tranchées.

DENTELÉ, parties découpées en forme de dents. *Voyez* Côtes, article des muſcles.

DENTELÉ, (muſcle large). *Voyez* Épaule.

DENTELÉ antérieur & poſtérieur, (muſcles). *Voyez* Reſpiration.

DÉNTELURES. *Voyez* Cavité des os.

DENTIFORME, qui a la figure d'une dent.

DÉPOST, amas de matiere dans une cavité; cela s'entend auſſi d'une liqueur qui forme un ſédiment, tel que l'urine dans la veſſie, &c.

DÉRIVER. *Voyez* Déférer.

DÉROBÉ, pied. *Voyez* Sole battue.

DÉROBER (ſe) ſous l'homme, ſe dit lorſqu'un cheval, en galopant, fait tout-à-coup & de lui-même quelques temps de galop plus vifs & plus précipités pour déſarçonner le cavalier, & s'en défaire s'il le peut.

DÉSARÇONNÉ, être déſarçonné, ſe dit du cavalier quand il ſort de la ſelle, lorſque le cheval ſaute, ou fait quelques mouvemens violens.

DÉSARÇONNER, ſe dit du cheval qui fait ſortir le cavalier de la ſelle, en ſautant ou en faiſant quelque monvement violent.

DESCENTE. *Voyez* Hernie.

DESSICATIFS.

Medicamens qui deſſèchent un ulcere.

Recette.

Prenez couperoſe blanche..... *demi-livre.*
Alun de roche..... *demi-livre.*
Noix de galle..... *deux onces.*

Concaſſez le tout & jetez-le, dans deux pintes de vinaigre; faites infuſer, & baſſinez la plaie.

Autre.

Prenez ſel de Saturne..... *une demi-once*: jetez-le dans une pinte d'eau pour le laiſſer fondre, & baſſinez la plaie.

Autre.

Prenez écaille d'huître ordinaire, trois ou quatre os de

mouton, mettez-les dans le feu faites-les rougir, après reduiſez-les en poudre, & appliquez-en ſur la plaie.

Autre.

Prenez alun calciné, *trois* ou *quatre* pincées; ſoupoudrez la plaie.

Tous ces remedes deſſicatifs ne doivent être employés que dans les plaies qui ont ſuppuré long-temps, & où il n'y a pas de fond de clapier, & qui eſt uni.

DESENTRAVER, c'eſt ôter les entraves.

DESSOLER (maniere de), deſſoler eſt enlever la ſole de corne de deſſus la ſole charnue. Les cas les plus ordinaires pour leſquels on deſſole, ſont les clous de rue graves, les bleimes, les fics, les extenſions de tendons où il y a eu compreſſion de la ſole charnue entre la ſole de corne & l'os du pied, &c. Il ne faut jamais deſſoler pour des enclouûres, comme le pratiquent pourtant trop ſouvent des maréchaux en réputation : car l'enclouûre la plus grave n'attaque point la ſole, mais bien la chair cannelée; ce qui prouve l'inutilité de cette opération dans ce cas.

Lorſqu'elle eſt néceſſaire, on procéde de la maniere ſuivante: on commence par humecter la ſole afin de la rendre plus ſouple, ce qui rend l'opération plus facile, & épargne des douleurs au cheval. Comme rien n'humecte mieux que l'eau, il faut appliquer ſur la ſole de la terre glaiſe bien imbibée d'eau ſimple. La ſole qui eſt poreuſe, à peu-près comme une éponge, pompe l'eau, & ſe ramollit en peu de temps. On peut, ſi l'on veut, ſe ſervir d'onguent de pied, ou d'emmiellure liquide, l'huile faiſant à peu près la même fonction que l'eau. On peut auſſi deſſoler ſans préparation, mais il faut que le cas ſoit preſſant.

Le pied étant ainſi humecté, on abat du pied autant qu'il eſt néceſſaire; on le pare enſuite pour diminuer l'épaiſſeur de la ſole, & la rendre ſouple, pliante, & plus aiſée à enlever : ſon parement doit ſe faire ſur-tout le long des côtes de la fourchette, ce qui favoriſe davantage ſon extraction.

Le pied étant abattu, & la ſole à demi-parée, l'on doit prendre le fer & le préſenter au pied pour voir s'il convient, s'il n'a pas trop de couverture, s'il n'eſt pas trop large; ce qui doit arriver en préſentant un fer ordinaire, vu que l'on a abattu du pied; enfin, s'il n'a pas trop d'ajuſture. Lorſque le fer eſt convenable au pied, on ſe contente de mettre les éponges au feu pour les rendre droites, parce qu'en préparant la ſole, on eſt obligé d'abattre une partie de

la muraille des talons qui paroit évaſer ces parties, les allonger en abattant toute la pointe du talon : le pied devient plus mulage, & par conſéquent trop court pour y mettre les écliſſes. Si le fer ne convient pas, l'on prend alors une déferre étroite & mince que l'on met au feu, puis on la poſe à plat. on lui ôte ſon ajuſture, & on lui donne la tournure du fer ; on le laiſſe ainſi ſans ajuſture, à moins que le pied ne ſoit comble, & même plein : parce que ſi on lui en donnoit, le pied ſeroit trop creux, on emploieroit trop d'étoupes, ce qui échaufferoit la ſole : d'ailleurs, dans ce cas, l'appareil ne pourroit être aiſément contenu. Si l'on deſſole le cheval pour cauſe d'enclouûre (ce qu'il ne faut cependant jamais faire, à moins que le pus ne ſe ſoit étendu ſous la ſole) on échancrera le fer dans l'endroit du mal.

Après avoir porté le fer ſur le pied, on doit avoir tout prêt ſon appareil, qui conſiſte en quatre à cinq clous courts, quelques plumaſſeaux, des écliſſes & une bande ou ligature ; on arrange le tout dans un plat ou ſur une planche taillée en rond. Quand le pied eſt paré également, on doit décerner la muraille avec la ſole, & aller légérement juſqu'au ſang. Il faut toujours commencer par la pince, en s'avançant de ſuite du même côté juſqu'à la pointe du talon, lequel ſe décerne pareillement juſqu'au ſang ; enſuite on revient de l'autre côté que l'on prépare de même. Pour cette manœuvre, on ſe ſert de la corniere du boutoir, dont on poſe toute la feuille en dedans de la ſole : en le poſant autrement, on pourroit anticiper ſur la muraille, l'amincir, & lui ôter ſa conſiſtance. Bien des perſonnes, après avoir préparé la ſole à demi, ſe ſervent de la renette. Je ne dirai pas que cela ſoit dangereux, mais j'obſerverai que l'opération eſt plus longue, & que ce changement d'inſtrumens annonce toujours un homme qui ne ſçait pas manier le boutoir, ou qui ne connoit pas bien la ſtructure du pied. J'ai vu pluſieurs maréchaux ſe croire obligés de ſe ſervir de la renette, parce qu'en parant avec le boutoir, la ſole avoit donné du ſang, ce qui les aveugloit ; mais on n'eſt jamais dans le cas d'être aveuglé, toute les fois que l'on commence par la pince, & que ſucceſſivement l'on va au talon.

Le pied étant ainſi préparé, on fait entrer le cheval dans le travail, & on le prend de la maniere que j'indiquerai ci-après. Lorſqu'il eſt bien contenu, on lui leve le pied, on met une corde dans le paturon, ou bien on ſe ſert d'un tourniquet : mais la corde eſt plus ſimple, cauſe moins d'embarras, & ſerre plus étroitement. L'opérateur prend alors en

main le boutoir ou le biſtouri. Ce premier eſt plus sûr à la vérité ; il n'annonce pas un homme adroit, mais peu importe. Il tient le boutoir en enfonçant la corniere, ce qui ſe fait en portant l'inſtrument ſur le côté, & non à plat: on ne riſque point, en le dirigeant ainſi, d'outre-paſſer ſous la ſole de corne l'étendue du bord du boutoir ; on commence par l'amincir en avançant vers les talons : par cette manœuvre on paroit détacher ſon boutoir du ventre, en le faiſant vaciller, afin qu'il puiſſe s'ouvrir une route dans les endroits les plus décernés ; car en pouſſant droit, la main n'eſt pas aſſez sûre, ou la ſole n'eſt pas bien décernée, ou bien on enfonce trop avant dans la ſole charnue, par la réſiſtance qui ſouvent ſe préſente dans ce cas. Ceux qui ont de la délicateſſe dans la main, ſe ſervent du biſtouri ; ils doivent le tenir du pouce & de l'index, appuyer les autres doigts ſur les bords de la muraille, & en frapper deſſus la lame du biſtouri, à petits coups redoublés & ſuivis, obſervant ſur-tout de ne point déranger les doigts qui forment un point d'appui, de peur d'enfoncer trop l'inſtrument dans la ſole charnue ou dans la chair cannelée. Pour éviter cet inconvénient, on commencera toujours par la pince, en tenant ſon biſtouri droit & vers le pied, & incliné en dehors, afin de ſuivre la ſole : on ne donnera qu'une ligne & demie de fer au plus, & à meſure qu'on avancera vers les talons, on renverſera le manche vers ſa poitrine, ſans cependant lui ôter ſon obliquité de dedans en dehors ; quand même on ne retireroit pas ſes doigts de deſſus la muraille : ſi l'on n'apporte point cette attention, on ſeroit dans le cas de donner plus de lame qu'on ne voudroit, & parvenu au talon, on coureroit riſque de couper le cartilage, ce qui produiroit, & ce qui produit aſſez ſouvent un javar encorné. C'eſt pourquoi je propoſe le boutoir avec lequel on évite cet accident ; je le conſeillerai toujours à ceux qui ne ſont pas verſés dans la pratique ; il vaut mieux agir avec circonſpection, que d'eſtropier le cheval avec ce tour de maître, lequel eſt, j'en conviens, moins en uſage, quoiqu'il ſoit toujours préférable dès qu'on y eſt exercé.

La ſole étant entiérement décernée, on prend le leve-ſole, qui eſt un morceau de fer plat, allongé, & mince par le bout, & on l'introduit entre la ſole de corne & la charnue, évitant avec ſoin de déchirer cette derniere ; on y réuſſit en allant tout doucement, & en prenant ſon point d'appui ſur la muraille. On doit toujours commencer par la pince un peu ſur les côtes, agiſſant tantôt ſur l'un & tantôt ſur l'autre.

Auſſi-tôt qu'elle eſt dégagée de la charnue, de l'étendue d'un pouce, l'opérateur doit tenir d'une main, s'il eſt dextre, le leve-ſole; & lorſque la ſole eſt ſoulevée, prendre de l'autre les tricoiſes, (mais uſées, de peur qu'elles ne coupent la ſole), puis les introduire entre ces deux ſoles.

Alors l'opérateur donne à un des ſpectateurs le leve-ſole, & travaille à détacher la ſole, en commençant par un côté, & en la renverſant ſur la fourchette; après quoi, il revient à l'autre. Voilà pourquoi j'ai recommandé, en parant le pied, d'amincir la ſole vers la fourchette: ſi elle étoit entiere dans cet endroit, il ne ſeroit pas aiſé de renverſer les tricoiſes ſur la fourchette, & on ſeroit forcé de relâcher la ſole pour la parer. Quand une fois elle eſt détachée, & qu'il ne reſte plus que le gros de la fourchette & des talons, le chirurgien vétérinaire ſe met en arriere du pied, autant qu'il eſt poſſible, & tire en droite ligne la ſole, qui pour lors vient aiſément.

Toutes les ſoles ne ſont pas ſi difficiles à enlever, car on trouve de la matiere ſous la plupart. Cette adhérence ſi forte n'arrive guere que dans l'altération du ſabot, dans le heurt, & dans l'extenſion du tendon.

Dès que la ſole eſt enlevée, on reprend le boutoir, pour ôter un cercle de corne qui ſe trouve à la muraille, ce n'eſt qu'un reſte de ſole de corne qu'on a laiſſé. On cerne ce cordon avec la corniere du boutoir, en le faiſant vaciller de même que quand on décerne; pour lors vous voyez aiſément l'étendue & les bords de votre ſole charnue à découvert. Cette opération étant achevée, on délie la corde du paturon, & on laiſſe ſaigner le pied ſi le cas l'exige; autrement, on attache le fer, ayant ſoin de ne point trop étonner le pied; pour cela on fait de longs rivets. Après avoir attaché le fer, on met l'appareil, & on remplit exactement la ſole des talons, ſans cependant trop comprimer la ſole en pince, de peur que la gangrene n'y ſurvienne, comme je l'ai vu ſouvent.

Quand le cheval a pris un clou de rue, on commence par poſer ſon appareil tout autour du pied, ſe réſervant de le poſer en dernier lieu dans l'endroit du clou, afin de ne pas être obligé de découvrir entiérement la ſole toutes les fois qu'il faudra panſer: on ſera attentif à appliquer d'abord de petits plumaſſeaux, ou des tentes, ſuivant la qualité de la plaie, & à en mettre ſucceſſivement de plus grands. Quant aux médicamens qui doivent être employés & placés ſur la ſole, on les choiſit ſuivant le genre de la maladie; mais quand

il n'y a que de la ſéchereſſe, ou compreſſion de la ſole, on ſe ſert pour premier appareil de la térébenthine, ou ſimplement de plumaſſeaux imbibés de cette eſſence. On peut, ſi l'on veut, panſer à ſec, & laiſſer l'appareil huit jours ſans le lever, lors ſur-tout qu'aucune cauſe particuliere ne s'y oppoſe : car il eſt des cas où l'on doit panſer la ſole au bout de vingt-quatre heures, par exemple, quand il y a plaie. Dès que l'on croit avoir mis par deſſus les plumaſſeaux aſſez d'étoupes pour former une compreſſion égale, il faut tâter avec le pouce ſi cette compreſſion eſt effective ; puis on poſe ſes écliſſes, obſervant toujours ſoigneuſement de ne pas trop comprimer en pince : le danger eſt bien moins à craindre vers les talons que vers la pince, parce que la fourchette charnue eſt un corps mol qui ne peut préſenter la même réſiſtance que l'os du pied. Comme la ſole charnue ſe trouve entre deux corps durs, ſçavoir, l'os du pied & les écliſſes, je recommande fortement d'y apporter la plus grande attention.

Les écliſſes poſées, on mettra ſur les talons un plumaſſeau que l'on tiendra, ainſi que les écliſſes, par le moyen d'une bande ; enſuite on défait la corde qui eſt dans le paturon, quelque fois on déſentrave le cheval, on met le pied bas, on le tire du travail, & on commence par lui ôter la corde, & enſuite on lui met la ligature, cela revient au même ; cependant je préférerois ce dernier parti, car par ce moyen, on n'eſt pas obligé de laiſſer la corde dans le paturon ; ce qui attire la gangrene au pied, & cauſe la mort de l'animal, comme je l'ai vu arriver il n'y a pas encore long-temps. C'eſt une faute d'autant moins pardonnable au chirurgien vétérinaire, qu'il pouvoit prévenir cet accident.

DÉSUNI. Un cheval eſt déſuni, lors qu'ayant commencé à galoper en avançant la jambe droite la premiere, il change de jambe, & avance la jambe gauche la premiere. Il eſt déſuni du derriere quand il avance la jambe droite du derriere au galop en même temps que la jambe droite de devant : car, à toutes les allures, excepté à l'amble, la jambe gauche de derriere doit marcher avec la jambe droite de devant, & ainſi des deux autres.

DÉTERGER, ſignifie nettoyer, entraîner, mondifier, emporter des humeurs. On dit, déterger une plaie.

DÉTACHER LA RUADE, c'eſt ruer vigoureuſement.

DÉTERMINER UN CHEVAL, c'eſt le faire aller en avant lorſqu'il héſite, ou qu'il ſe retient.

DÉTERSIFS.

On entend par déterſifs tous remedes qui nettoyent une plaie de mauvaiſe qualité.

RECETTE.

Prenez aloës pulvériſé . . . . . *une once.*
Faites fondre dans de l'eau bouillante, & ſervez-vous en.
On peut mieux encore ajouter partie égale d'eſprit-de-vin.

Autre.

Prenez eau de chaux.

DÉTRAQUÉ : un cheval eſt détraqué lorſque le cavalier, par maladreſſe, ou par négligence, a gâté & corrompu ſes allures.

DÉVIDER : on dit qu'un cheval dévide lors qu'en faiſant des voltes, les épaules vont trop vîte, & que la croupe ne ſuit pas.

DÉVOIEMENT, ou DIARRHÉE, ou cours de ventre, maladie dans laquelle le cheval rend les matieres fécales liquides.

Cauſes. Les alimens digérés dans l'eſtomac ſe diviſant en deux parties ; l'une liquide & plus fine, pompée par les veines lactées, on l'appelle chyle ; l'autre plus groſſiere qui ſe durcit & paſſe par les inteſtins, ce ſont les excrémens.

Il ſe filtre dans les glandes inteſtinales un ſuc qui ſert à détremper ce marc, & à en faciliter la ſortie : plus le ſuc inteſtinal eſt abondant, plus les excrémens ſont liquides. Ainſi le dévoiement eſt produit par la ſecrétion trop abondante de ce ſuc. La bile & le ſuc pancréatique y ont beaucoup de part.

La cauſe de cette ſecrétion exceſſive eſt : 1°. le relâchement des glandes inteſtinales, ou leur irritation.

2°. Le défaut de tranſpiration, dont la matiere reflue en dedans, & fournit aux excrémens plus de ſéroſité qu'à l'ordinaire.

Diagnoſtic. On connoît le dévoiement, lorſque le cheval fiente ſouvent, & qu'il rend toujours une matiere liquide : il eſt ſimple, quand les excrémens ne ſont que liquides & ſans glaires.

Prognoſtic. Cette maladie n'eſt pas dangereuſe, elle guérit ſouvent d'elle-même.

Curation. Il faut durant quelques jours, retrancher le foin au cheval, & le nourrir de ſon.

Il s'agit ici de fortifier l'eſtomac, de diminuer la quantité du ſuc inteſtinal, ou de la pouſſer par les ſueurs & par la tranſpiration. Les ſtomachiques, les aſtringens, les cordiaux & les diaphorétiques rempliſſent ces indications; ainſi, on peut faire avaler de la décoction des racines de gentiane, d'aûnée & de patience ſauvage. Cette derniere eſt un peu purgative, & reſſerre après avoir purgé; elle eſt encore convenable, ſur-tout quand on croit que le dévoiement vient des matieres des premieres voies.

On peut auſſi donner une once de thériaque délayée dans une chopine de vin, afin de fortifier l'eſtomac, & de pouſſer par la tranſpiration une partie de l'humeur inteſtinale.

On peut, enfin, mêler aux ſtomachiques & aux cordiaux quelque aſtringent, comme le cachou (*terra Japonica*) à la doſe de quatre gros, qu'on fera prendre pendant huit jours à jeun.

DIABETÈS, flux immodéré d'urine, le remede ſeroit des injections faites dans la veſſie, avec les plantes aſtringentes. mais comme la difficulté eſt d'y parvenir, & que l'on ne ſçauroit ſaiſir la verge du cheval; il faut abandonner le mal à la nature.

DIAGNOSTIC, ſignes qui font connoître une maladie. *Voyez* Hippopatologie.

DIAGRÉDE (le), eſt un extrait de ſcammonée, & de réglisſe, qui, donné à la doſe d'une once & demie, eſt un des meilleurs purgatifs hydragogues que nous ayions; il convient aux chevaux œdémateux, qui ont des eaux aux jambes, & qui ſont ſujets aux tuméfactions œdémateuſes.

DIAMETRE, eſt la partie moyenne d'une ligne qui partage un cercle en deux: on appelle en anatomie diametre, la largeur d'un vaiſſeau, qui fait le tiers de ſa circonférence.

DIAPHANE, tranſparent, qui donne paſſage à la lumiere, la cornée tranſparente eſt diaphane.

DIAPHORÉTIQUE, médicament qui pouſſe les humeurs par la tranſpiration. L'antimoine, dit-on, eſt diaphorétique, nous ne l'employons guere, attendu que nous ne lui reconnoiſſons pas cette vertu.

DIAPHRAGMATIQUE, qui appartient au diaphragme.

DIAPHRAGME. *Voyez* Côtes.

DIAPHRAGME (rupture du); quelquefois le diaphragme ſe rompt à la ſuite de quelques tranchées, lorſque ce fâcheux accident eſt arrivé, le cheval ſe tourmente beau-

coup, ſe couche, ſe débat, & a une grande difficulté de reſpirer ; le ventre ſe meut avec la poitrine en reſpirant ; la mort ſurvient bientôt.

DIARRHÉE. *Voyez* Dévoiement.

DIARTHRODIALE, qui participe de la diarthroſe.

DIARTHROSE. *Voyez* Connexion des os.

DIASTASE, terme grec, pour ſignifier la ſéparation qu'il y a d'un os avec un autre.

DIASTOLE, terme grec, pour ſignifier la dilatation d'un vaiſſeau, principalement des arteres ſanguines.

DIDYMES ou TESTICULES, nom que l'on donne à deux éminences du cerveau, autrement dites Têtes.

DIFFORME (os). *Voyez* Jarret.

DIGASTRIQUE, (muſcle). *Voyez* Hyoïde.

DIGASTRIQUE, qui a deux ventres.

DIGESTION. On entend par digeſtion, le changement des alimens en chyle : cette opération eſt préparée dans la bouche par la maſtication, s'avance dans l'eſtomac, ſe perfectionne, & s'acheve dans les inteſtins grêles.

L'herbe coupée, inciſée avec les dents de devant, eſt enſuite portée dans la bouche par le moyen des levres ; elle y eſt broyée par les dents molaires, & en même-temps humectée par la ſalive : l'herbe, ou tout autre aliment ainſi préparée, tant par la maſtication que par la ſalive, peut être regardée comme le premier travail de la digeſtion. Ces alimens ſont portés enſuite dans l'arriere-bouche, où, après avoir paſſé par deſſous le voile du palais, ils vont tomber dans le pharynx : tandis que par leur poids l'épiglotte eſt forcée de fermer le larynx, le pharynx ſe contracte, & les oblige de tomber dans l'œſophage, (ce que l'on appelle mouvement de déglutition), & de deſcendre dans l'eſtomac. C'eſt dans ce viſcere que les alimens ſubiſſent un changement néceſſaire à la nutrition de l'animal. Changement qui s'opere tant par les différentes contractions de l'eſtomac, que par le ſuc gaſtrique dont nous avons parlé, par la chaleur de ce viſcere & par l'air : toutes ces cauſes, réunies & agiſſant enſemble, ſont autant d'inſtrumens propres à diviſer, à atténuer les alimens, & à les réduire en cet état, que l'on appelle ſeconde digeſtion. Les alimens plus diviſés & plus atténués, ſortent de l'eſtomac par l'orifice du pylore, pour parcourir le canal inteſtinal : mais à peine s'y ſont-ils avancés d'un demi-pied, qu'ils s'imbibent, en paſſant le long du duodénum ou premier inteſtin, de deux liqueurs, je veux dire, de la bile produite par le foie, & du ſuc pancréatique

que ſéparé par le pancréas ; leſquels, en ſe mêlant, forment un ſavon, & un diſſolvant qui agit puiſſamment ſur les alimens, & les changent en chyle, c'eſt le troiſieme degré de la digeſtion : ce dernier travail eſt encore aidé & facilité par le mouvement péri-ſtaltique des inteſtins, & par la contraction des muſcles du bas-ventre. C'eſt alors que l'on diſtingue le chyle & la partie excrémentielle qui doit enfiler les gros inteſtins, & ſortir au dehors, quoiqu'il y ait une partie de ce même chyle qui aille dans les gros inteſtins, où il eſt repompé, comme je l'ai dit ci-deſſus, par des vaiſſeaux lactés. En ouvrant un cheval, trois heures après lui avoir fait manger du ſon, & en fendant les inteſtins grêles, l'on trouvera que les alimens ſont très-liquides, & que la partie la plus liquide eſt blanche. C'eſt le chyle qui eſt repompé dans les chevaux vivans, par une infinité de petits orifices, d'où il découle dans des vaiſſeaux blancs que l'on appelle lactés, ou vaiſſeaux du premier genre, ſitués dans la duplicature du méſentere. De là le chyle paſſe dans les glandes méſentériques, dans leſquelles il reçoit vraiſemblablement une nouvelle préparation ; il en ſort pour être porté dans les vaiſſeaux lactés du ſecond genre, toujours ſitués entre les deux lames du méſentere, & de là va ſe rendre dans un réſervoir, nommé réſervoir du chyle, ou réſervoir de Pecquet, lequel eſt placé ſur le corps des premieres & des ſecondes vertebres lombaires. Ce réſervoir eſt de la grandeur d'une groſſe aveline & d'un tiſſu très-mince, il eſt également fortifié par le méſentere, ou, ſi l'on veut, par le péritoine : à peine le chyle y eſt-il entré, qu'il en ſort pour paſſer le long d'un canal, appellé canal thorachique, lequel, après avoir paſſé par deſſus le diaphragme à côté de ſon pilier droit, rampe à droite, le long du corps des quinze vertebres dorſales : ce canal ſe porte de droite à gauche, & va verſer la liqueur dans la veine axillaire, où elle ſe mêle avec le ſang qui a été rapporté de toute l'habitude du corps.

DIGESTIFS.

Médicamens propres à procurer, à hâter le dégorgement de la matiere du pus d'un abcès.

RECETTE.

Prenez : térébenthine. . . . . *ſix onces.*
Jaunes d'œufs. . . . . *deux onces.*

Baſilicum. . . . . *une once.*

Mêlez le tout delayé avec de l'eſſence de térébenthine ; chargez-en des plumaſſeaux ou tentes, que vous introduirez dans l'abcès que vous aurez ouvert, ou que vous appliquerez ſur la plaie.

Ce remede eſt propre à accélerer la ſuppuration, l'attirer, ou l'entretenir.

Autre.

Prenez : onguent de ſtyrax. . . . . *deux onces.*
Beaume d'Arcéus. . . . . *deux onces.*
Baſilicum . . . . . *une once.*

Délayez le tout avec de l'eſprit-de-vin, & ſervez-vous en.

Ce remede s'emploie dans les plaies de mauvaiſe qualité où il n'y a pas de ſuppuration, & où il eſt eſſentiel d'en attirer.

Autre.

Prenez : aloës. . . . . *une once.*
Myrrhe. . . . . *une once.*

Pulvériſez le tout, & mettez-le dans de l'eſprit-de-vin ; on emploie ce remede dans les plaies de mauvaiſe qualité, & la plupart du temps en injection, dans les ſinus, clapiers, fiſtules, &c.

DIGITATION, ou découpure que forme un muſcle tel qu'on le remarque aux muſcles dentelés.

DILATATEUR DU NEZ (muſcle), nom que l'on donne à un muſcle du nez. *Voyez* Nez.

DIPLOÉ (le). Subſtance ſpongieuſe ou cellulaire qui unit les deux tables d'un os plat, tel que les pariétaux.

DISCUSSIF, eſt le même que réſolutif.

DISLOQUER, vieux mot qui eſt le même que luxer ; diſlocation, luxation.

DISSECTION, maniere par laquelle on diviſe les différentes parties d'un corps ; ainſi on dit la diſſection d'un homme, d'un cheval, d'une plante, &c. Ce mot ne s'entend guere qu'en parlant des ligamens, des muſcles, des nerfs & des vaiſſeaux ; car ce ſeroit improprement dit ſi, l'on s'en ſervoit pour les os, les viſceres, mais en général de toutes les parties pour la diviſion deſquelles on peut avoir beſoin du ſecours des inſtrumens : le cerveau, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, &c. doivent être paîtris entre les mains ; ces viſceres ſe débarraſſent aiſément de leurs ſubſtances, principalement quand ils ſont un peu en putréfaction.

Cette maniere de diſſéquer les viſceres, eſt très-prompte & très-facile. Les inſtrumens que l'on emploie pour la diſſection, ſont la pince, le ſcalpel, les ciſeaux, l'érrhine ; à ceux-ci, on peut en ajouter d'autres, qui ſont le névrotôme, la loupe, le levatoire, le tube ou chalumeau, &c. Le ſcalpel peut être en forme de lancette, ou, à dos, en forme de biſtouri. Ce dernier ſuffit, on le tient de même qu'une plume dans la diſſection des muſcles ou, des ligamens. On s'en ſert indiſtinctement en coupant en tous ſens, c'eſt-à-dire, de haut en bas, ou de bas en haut ; dans l'angeïologie & dans la névrologie l'on doit toujours aller de haut en bas, c'eſt-à-dire, du tronc d'un vaiſſeau ou d'un nerf à ſes ramifications ; par ce moyen l'on eſt à l'abri de couper les branches : les coups de ſcalpel doivent toujours ſe donner en s'écartant de la piece que l'on prépare, pour ne rien couper de trop. Quiconque poſſede bien cette méthode, & ſçait bien diſcerner le tiſſu cellulaire d'avec les ſubſtances ligamenteuſes, muſculeuſes & vaſculeuſes, devient en très-peu de temps bon anatomiſte & bon diſſéqueur.

DISSENTERIE. *Voyez* Cas-fondu

DISSÉQUER, ſéparer les différentes parties d'un cadavre ; il s'emploie auſſi ſur le vivant ; il eſt des occaſions où l'on doit diſſéquer, pour ne pas courir riſque de mal opérer.

DISSOLUTION, ſéparation des unions des parties qui compoſent le ſang ou les humeurs ; il arrive ſouvent que le ſang ſe diſſout dans les maladies putrides : un ſeton paſſé ſous la peau eſt une plaie qui, au bout de quelques jours, ne donne rien, ou bien donne une ſuppuration ſéreuſe, noirâtre, laquelle dénote une diſſolution dans le ſang ; il en eſt de même de l'œdeme univerſel, &c.

DISTENTION, tiraillement d'une partie d'un muſcle.

DIVERGENT, ligne que l'on ſuppoſeroit partir du centre d'un cercle à ſa circonférence, en s'écartant d'une pareille forme ; ce que l'on appelle divergence.

DIURÉTIQUES.

Remedes propres à faire uriner.

BREUVAGE.

Prenez : pariétaire. . . . . *une demi-braſſe*, au défaut de la racine de fraiſier.

Faites une légere décoction, & jettez quatre pintes environ dans un ſeau d'eau, & donnez-le au cheval.

Autre.

Prenez : eſſence de térébenthine, *demi once.* Donnez-la dans une chopine d'eau.

Autre en bol ou pillules.

Prenez : térébenthine cuite. . . . . *un gros.*
Sel de nitre. . . . . *deux gros.*
Faites des pillules avec la poudre de réglisſe, ou de la farine & un peu d'eau ; donnez-les au cheval.

Autre.

Prenez : térébenthine de Veniſe. . . . . *une once.*
Miel commun. . . . . *une once.*
Faites-en des pillules comme ci-deſſus.

Lavemens.

Prenez : ſel de nitre. . . . . *une once.*
Faites-le fondre dans quatre pintes d'eau, & donnez-le.

DOLOIRES, on entend par ce mot, lorſqu'un tour de bande ſuccedant à celui qui vient d'être appliqué, le laiſſe à découvert d'une quatrieme partie, du tiers, ou de la moitié.

DOMPTER un cheval. *Voyez* Réduire.

DONNER la main, donner la bride, eſt le même que lâcher la bride au cheval.

DONNER des deux à un cheval, c'eſt le frapper avec les deux éperons.

DONNER (ſe) de la peine, ſe dit d'un cheval qui, n'ayant point de vîteſſe, galope en ſe donnant bien du mouvement, & cependant galope lourdement, & n'avance point.

DONNER des plumes à un cheval. Opération cruelle & extravagante, par laquelle, après avoir détaché toute la chair de l'épaule, on y introduiſoit de grandes plumes d'oie, ou des tranches de lard frottées de baſilicum; on la pratiquoit pour le cheval entre-ouvert ; nous n'en faiſons mention qu'afin de montrer juſqu'à quels excès peut ſe porter l'ignorance ſtupide & orgueilleuſe.

DORSAL, qui appartient au dos.

DORSAL (muſcle large). *Voyez* Bras.

DORSAL (vertebres). *Voyez* Dos.

DORSAL (muſcle long). *Voyez* Dos.

DOS (le), s'étend depuis le garot juſqu'à cet endroit plat qu'on appelle les reins : il finit à cette petite gouttiere qui s'étend juſques ſur la croupe. Le dos doit être arrondi, & décrire une ligne horizontale ; mais, s'il baiſſe, on dit que le cheval eſt enſellé ; ſi, au contraire, il s'éleve, on dit qu'il a un dos de carpe, ou dos de mulet. Les reins ſont la ſuite du dos, il s'étend juſqu'au point où celui-ci paroît baiſſer en arriere, ce qui eſt le commencement de la croupe : ils doivent être plats & larges : ce n'eſt jamais un défaut dans un cheval que d'avoir trop de reins. C'eſt par erreur que les maquignons ſe ſervent de cette expreſſion : *le cheval a les reins bas* ; puis que c'eſt du dos qu'ils veulent parler ; quoiqu'il ſoit vrai qu'alors les reins ſuivent un peu cette pente. Toutes les fois qu'un cheval paroît bas des reins, il eſt ce qu'on appelle court-monté de derriere, c'eſt-à-dire, que les jambes de derriere ſont trop courtes, & obligent le rein, ainſi que le reſte, à pencher.

Les vertebres dorſales different, comme nous l'avons dit, des cervicales par leurs apophyſes épineuſes ; elles different des lombaires par les apophyſes tranſverſes qui ſont plus longues dans ces dernieres. Leur corps eſt beaucoup plus petit ; cependant, elles vont en augmentant, de maniere que la deuxieme eſt plus groſſe que la premiere, la troiſieme plus que la deuxieme, &c.... On diſtingue de même à chaque vertebre ſept apophyſes : la plus conſidérable, eſt l'apophyſe épineuſe, qui eſt courte, recourbée, & pointue à ſon extrêmité. L'apophyſe épineuſe de la deuxieme eſt au contraire, d'un tiers plus longue, & ſon extrêmité eſt arrondie. L'une & l'autre ont trois faces, deux latérales, polies, & une antérieure, large, inégale, pour l'attache des ligamens inter-épineux. Les ſix autres apophyſes ſont quatre obliques, qui ſont très-peu conſidérables, & deux tranſverſes. Le corps des vertebres dorſales lombaires eſt applati, & percé d'un trou de chaque côté pour la diſtribution des vaiſſeaux ſanguins. Les vertebres du dos vont, en augmentant par leurs apophyſes épineuſes, juſqu'à la cinquieme, enſuite elles vont en diminuant. Les douze ou treize premieres ſont courbées de devant en arriere, & les autres ſont droites. Elles different de celles du col, en ce qu'elles ont deux facettes pour recevoir les côtes.

La quatrieme & la cinquieme apophyſe épineuſe du dos ſe trouvent ſouvent expoſées à être cariées par les froiſſemens & les contuſions occaſionnées par les ſelles, dans les maladies du garot. Chez les jeunes chevaux, le haut de ces

apophyſes, ainſi que toutes celles du dos ſont épiphyſes. Dans ce cas, il faut amputer l'os, & ne rien laiſſer du cartilage, afin que l'os puiſſe s'exfolier.

Les vertebres lombaires different de celles du dos en ce qu'elles ont le corps plus gros, les apophyſes épineuſes plus larges & plus droites, & leurs apophyſes tranſverſes plus allongées, plus minces & plus larges que les épineuſes ; les apophyſes obliques ſont plus arrondies, & un peu plus allongées. En général, le canal vertébral eſt preſque égal partout, & a une figure triangulaire.

Les vertebres dorſales & lombaires ſont miſes en mouvement, & ſe plient les unes ſur les autres par le moyen de trois muſcles de chaque côté, qui ſont le long dorſal, le court épineux, & le long épineux.

1°. Le long dorſal eſt ce muſcle très-fort, qui remplit en partie le vuide qu'il y a entre la partie ſupérieure des côtes & les apophyſes épineuſes, & entre les apophyſes tranſverſes des vertebres lombaires & les épineuſes ; ces muſcles, d'un côté & d'autre, s'uniſſent le long du ligament épineux de ces deux parties, par une large & forte aponévroſe ; le long dorſal s'étend depuis le devant du thorax juſqu'aux os des iles. C'eſt une maſſe charnue compoſée de deux plans de fibres, dont les uſages ſont différens ; l'un de ces plans eſt externe, & l'autre interne. Le plan externe a ſon attache, par des tendons très-forts, aux deux apophyſes tranſverſes des deux dernieres vertebres cervicales, à la partie ſupérieure de la premiere, ſeconde & troiſieme côte, à cette tubéroſité que l'on y apperçoit, & ainſi ſucceſſivement juſqu'à la ſeptieme ; enſuite il continue le long du dos à s'attacher aux côtes par des portions charnues, juſqu'à la derniere, en formant autant de digitations, & en augmentant de volume, & va enfin ſe terminer par un tendon aponévrotique à la crête antérieure des os des iles. Le plan interne ſe portant de derriere en avant, ſe termine aux apophyſes obliques des vertebres à leur jonction avec les côtes.

La fonction de ce muſcle eſt double : le plan externe, en ſe contractant, fait lever le train de derriere en l'air ; ce que l'on appelle ruer : le plan interne, au contraire, fait lever le devant ; ce que l'on appelle cabrer : mais le plan externe peut aider à l'expiration en baiſſant les côtes les unes ſur les autres.

2° Le court épineux a ſon attache aux apophyſes épineuſes de la premiere, ſeconde, troiſieme & quatrieme vertebre, juſqu'à la ſeptieme apophyſe épineuſe des premieres

vertebres dorſales, par des portions tendineuſes, leſquelles ſe réuniſſent avec le corps charnu de ce muſcle, pour ſe terminer, en ſe confondant avec le long dorſal, tout le long du ligament épineux de cette même partie. Ce muſcle, en agiſſant avec le long dorſal, ſert à l'élévation du train de derriere ſur le devant dans la ruade.

3°. Le long épineux eſt ſitué deſſous le précédent, tout le long des apophyſes épineuſes des vertebres lombaires & des lombes : il ſe porte de derriere en avant, & prend ſon attache, par de petites appendices tendineuſes, à toutes les apophyſes tranſverſes des vertebres dorſales & lombaires ; il monte de derriere en avant, pour ſe terminer de même par des bandes tendineuſes à la partie ſupérieure de toutes les apophyſes épineuſes lombaires, & à preſque toutes les vertebres dorſales (à l'exception de la premiere, deuxieme, troiſieme & quatrieme), où il ſe termine dans ſa partie moyenne au bord poſtérieur de ces mêmes apophyſes épineuſes, ainſi qu'à tout le reſte des vertebres. L'uſage de ce muſcle eſt de lever le devant ſur le derriere.

DOS DE CARPE, ſe dit d'un cheval dont l'épine dorſale & lombaire ſont voûtées. Ce défaut n'arrive guere qu'aux chevaux maigres & placés ſous eux, c'eſt-à-dire, qui ont les quatre jambes enſemble. Ces ſortes de chevaux ſont ſouvent expoſés aux ankyloſes des vertebres en grand nombre, plus ou moins : le mouvement chez eux eſt très-rude.

DOUBLER, ou DOUBLER LARGE, (terme de manege), tourner ſon cheval vers la moitié du manege, & le conduire droit à l'autre muraille ſans changer de main. Doubler étroit, c'eſt tourner ſon cheval en lui faiſant faire un quarré à un coin du manege, ou aux quatre coins.

DOUBLER LES REINS, ſaut que le cheval fait en voûtant ſon dos.

DOUCHES. Les douches ſont des eſpeces de bains, qui conſiſtent à laiſſer tomber de haut ſur une partie affectée, une liqueur quelconque, pour réſoudre, donner du ton à une partie : on ſe ſert à cet effet des eaux thermales ou froides ; mais l'on doit toujours préférer les dernieres : ces eaux peuvent être compoſées, mais l'eau ſimple fait le même effet ; les douches ne doivent s'employer que dans le cas d'atonie & de paralyſies menaçantes.

DOUVE, ver en forme de limande que l'on trouve dans le foie.

DRAGON, dans l'animal ſe prend pour une cataracte. *Voyez* Cataracte.

DRESSÉ, un cheval dreſſé, cheval accoutumé à obéir à ce que le cavalier exige de lui.

DRESSER UN CHEVAL, lui apprendre les exercices qu'on exige de lui.

DRESSER (ſe), un cheval qui ſe dreſſe eſt celui qui ſe leve tout droit ſur les pieds de derriere.

DROITS (muſcles) de l'œil. *Voyez* Œil.

DROITS DE LA TÊTE (muſcles); ſçavoir, grand & petit. *Voyez* Tête.

DROIT (muſcle). *Voyez* Ventre poſtérieur, ou bas-ventre.

DROIT, aller droit à la muraille, c'eſt changer de main, en terme de manege, ſans mener ſon cheval de côté. Aller par le droit, c'eſt mener ſon cheval par le milieu du manege ſans s'approcher des murailles.

DUODENAL, qui a rapport au duodenum.

DUODENUM (inteſtin). *Voyez* Inteſtins.

DUPLICATURE, membrane qui ſe replie ſur elle-même.

DUR AU FOUET, ou à L'ÉPERON, cheval auquel le fouet ou l'éperon font peu d'impreſſion.

DURES (parties), les os. *Voyez* Hippotomie.

DURE-MERE. *Voyez* Meninges.

DURE-MERE (la), premiere membrane blanchâtre dans certains endroits, bleuâtre dans d'autres, que l'on apperçoit en levant la calotte du crâne : c'eſt la plus forte de toutes les membranes qui renferment le cerveau. Elle eſt compoſée de deux lames, dont l'une externe qui regarde le crâne, & l'autre interne qui regarde le cerveau. Cette premiere eſt adhérente au crâne dans certains endroits, aux ſutures, à la baſe du crâne, à tous les trous par où ſortent les paires de nerfs, principalement à la ſuture lambdoïde, ou ſuture des pariétaux avec l'occipital ; la dure-mere tient lieu de périoſte interne, ce qui lui a fait donner le nom de péricrane interne. La membrane interne, dans la partie qui regarde le cerveau, eſt liſſe, polie, & humectée de ſéroſité. En général, ces deux membranes ſont tiſſues de fibres ligamenteuſes, très-fortes, & rangées en tous ſens. Toutes deux, mais principalement l'interne, ſe replient ſur elles-mêmes, & forment trois cloiſons, dont une longitudinale, nommée la faux, laquelle ſépare le cerveau en deux parties égales ; elle s'attache à l'occipital (à cette éminence que nous avons décrite dans l'Oſtéologie) rampe enſuite le long de la ſuture ſagittale, de la ſuture frontale, paſſe ſur le ſphénoïde, pour aller s'attacher à l'apophyſe criſta-galli, & le long du corps

du même os ; elle ſe ſépare ou ſe bifurque enſuite pour aller ſe rejoindre avec les deux autres : cette cloiſon eſt conſidérable vers les ſutures ; inférieurement elle ne forme que deux crêtes : l'uſage de la faux eſt de ſoutenir les lobes du cerveau, de peur qu'ils ne tombent l'un ſur l'autre.

Les deux autres cloiſons ſont nommées tentes du cervelet ; elles regnent depuis la partie ſupérieure de l'occipital, en deſcendant le long des os pierreux des temporaux, vers cette ligne ſaillante, pour aller enſuite le long du corps du ſphénoïde ſe terminer avec la précédente. Par ce moyen le cervelet ſe trouve renfermé poſtérieurement par l'occipital, latéralement par les os pierreux des temporaux, & antérieurement par la tente ou cloiſon.

La dure-mere renferme dans ſes duplicatures, pluſieurs cavités ſpacieuſes, nommées ſinus ; ce ſont comme autant de veines qui rapportent le ſang du cerveau : quoique l'on ait fort multiplié ces ſinus, nous ne parlerons ici que de trois, qui ſont principaux ; d'ailleurs, ils communiquent tous les uns avec les autres : ceux dont nous traiterons ſont, le longitudinal & les latéraux.

Le ſinus longitudinal eſt formé par la duplicature de la faux ; il s'étend depuis l'apophyſe criſta-galli, juſqu'à la tente du cervelet ; c'eſt le plus conſidérable il aboutit au dernier par une bifurcation, la figure du ſinus longitudinal eſt triangulaire ; quand on l'ouvre, on apperçoit des fibres blanchâtres bien diſtinctes, & une très-grande quantité d'orifices, qui ſont les embouchures des veines qui viennent y verſer le ſang.

Les ſinus latéraux ſont ſitués le long de la circonférence de la tente du cervelet ; ils ſont la ſuite du longitudinal ; leur ſtructure eſt à peu près la même ; ils ſe prolongent inférieurement ſur la baſe du crâne, & vont enſuite ſortir par les trous déchirés de l'os ſphénoïde, pour verſer le ſang dans les jugulaires & les vertébrales.

Quant aux autres ſinus, qui ſont très-peu conſidérables, ils viennent ſe rendre à ces mêmes trous.

La dure-mere ſort du crâne par tous les trous qui ouvrent une iſſue aux nerfs, mais principalement par le trou occipital. En général, tous les nerfs ſont enveloppés d'une membrane extérieure très-forte, qui n'eſt autre choſe que la continuation de la dure-mere. Il eſt aiſé de le remarquer le long de la moëlle de l'épine & dans les orbites où elle s'élargit & tapiſſe cette cavité en forme de périoſte. La dure-

mere eſt adhérente à l'orifice de tous les autres trous du crâne, par leſquels ſortent des vaiſſeaux ſanguins; les vaiſſeaux qui s'y diſtribuent, viennent des carotides.

L'uſage de la dure-mere eſt de contenir la cervelle & les nerfs, & de leur donner plus de force.

DURILLON, dureté de la peau occaſionnée par un frotement continuel d'un corps quelconque ſur elle, ou par une cicatrice mal faite, & plus ſouvent par celle d'un bouton de farcin.

E.

EAU BLANCHE, eau dans laquelle on a trempé & preſſé du ſon de froment ou d'orge, & que l'on a coutume de donner aux chevaux malades ou haraſſés que l'on veut mettre à la diete, & rafraîchir.

EAU D'ALIBOUR ou de MERVEILLE, eſt aſtringente, ſtiptique, & réſolutive : elle eſt compoſée de couperoſe, de vitriol, de ſafran & de camphre ; mais la couperoſe ſeule ſuffit avec le camphre : elle ſe prépare ainſi:

Prenez : couperoſe, *trois onces*, que vous ferez fondre dans de l'eau de riviere, enſuite diſſolvez un gros de camphre dans de l'eſprit-de-vin, & jetez-le dans votre eau ; au bout de vingt-quatre heures, on peut s'en ſervir : au défaut de la couperoſe, on prendra *deux onces* de vitriol bleu, le reſte étant inutile.

EAUX (aux jambes). *Voyez* Jambes (eaux aux).

ÉBRANLER SON CHEVAL AU GALOP, le faire paſſer du pas, dutrot, ou de quelque autre allure, au galop.

ÉBRILLADE, ſecouſſe que le cavalier donne avec une rêne ſeule à un cheval déſobéiſſant, pour l'obliger à tourner.

ÉBROUER (s'). Un cheval s'ébroue quand, pour ſe dégager de ce qui lui chatouille le dedans des naſeaux, il les fait frémir en faiſant du bruit.

ÉBULLITION (de l'). Dans l'ébullition toute l'habitude du corps ſe trouve en un moment couverte de petits boutons plus ou moins nombreux & plus ou moins élevés, mais pourtant ſuperficiels. Ils ſurviennent ordinairement après les grandes fatigues & les grandes ſueurs ; c'eſt l'humeur de la tranſpiration qui s'accumule dans les vaiſſeaux de la peau.

Ces boutons ſont ordinairement ſans danger, & diſparoiſſent bientôt par le moyen de la ſaignée & de quelque ſudorifique, quelque fois même, le ſudorifique ſimple ſuffit. (1) J'ai toujours donné avec ſuccès une muſcade rapée

(1) Ce traitement que M. Vitet dit, qu'il ne peut concevoir, eſt cependant ſimple, & connu de tout le monde ; mais nous concevrons encore moins cet habile médecin, lorſqu'il nous dit que rare-

que l'on fait bouillir deux à trois minutes, dans environ un demi-ſeptier d'eau, dans un vaſe que l'on a ſoin de couvrir ; l'on y ajoute une bouteille de vin rouge que l'on fait prendre chaud au cheval ; il faut bien ſe garder de le ſaigner dans ces cas, comme je l'ai vu pratiquer ; les ſuites en ſont ſouvent fâcheuſes, à moins qu'un inſtant après on ne lui donne un ſudorifique.

ÉCAILLON, vieux mot, qui ſignifie croc ou crochet. *Voyez* Dent.

ÉCART. Saut de côté plus ou moins violent, par lequel un cheval s'écarte d'un objet qui lui fait peur. Les chevaux ombrageux ſont très-enclins à faire des écarts.

ÉCART (l'), qui approche beaucoup de la mémarchure, eſt un effort violent ſur le bras qui tend à s'écarter de la poitrine.

Dans l'écart, les muſcles qui tiennent le bras attaché à la poitrine, ſont les ſeuls qui en ſouffrent ; il ſe fait dans leurs fibres une diſtenſion conſidérable, & il ſurvient une inflammation dans tout l'eſpace qu'occupent ces muſcles.

On a fait beaucoup de contes ſur les écarts. Solleyſel prétend qu'il y a dans cette maladie, des glaires & une humeur pituiteuſe endurcie, qui empêchent le mouvement du bras : que ces glaires & l'extenſion des tendons de l'épaule cauſent la douleur que les chevaux reſſentent (1).

---

ment ces boutons viennent en ſuppuration, que leur grandeur, leur nombre, leur ſituation, leur accroiſſement ſuffiſent pour les diſtinguer du farcin : nous obſerverons que ces boutons ne viennent jamais en ſuppuration, à moins qu'un mauvais traitement n'ait fait changer ces boutons d'un genre à un autre ; ce Médecin auroit dû nous dire le caractere diſtinctif de ces boutons d'avec ceux du farcin : tous ceux qu'il admet n'étant que des mots jetés au haſard.

(1) M. Vitet admet le déplacement de l'omoplate, & conſeille, quand la douleur eſt vive & l'inflammation conſidérable, de tremper des étoupes dans une infuſion de feuilles de ſauge, tenant en ſolution du ſel de ſaturne ; & quand la douleur & l'inflammation ſeront calmées, d'appliquer des étoupes imbibées de vinaigre ſaturé de ſel marin ; d'avoir recours aux onctions faites avec un mêlange d'eau-de-vie, de ſavon & de gomme ammoniac, aux cataplaſmes de feuilles de ſauge, de pain, de roſes & de vin, &c. Mais comme dit très-bien l'auteur de l'Analyſe de la médecine vétérinaire, l'inflammation conſidérable & l'inflammation calmée, ſont deux états contraires : ce qui rétablit & augmente les forces des fibres, s'oppoſe à leur relâchement, augmente l'inflammation ; d'ailleurs, ces remedes, qui ſont à peu près les mêmes, ne peuvent convenir dans l'un & l'autre cas ; il eſt vrai, continue ce ſçavant obſervateur, que le médecin mêle du ſel de ſaturne

Il eſt certain que l'inflammation & la douleur n'ont rien d'extraordinaire : l'inflammation eſt une ſuite de la diſtenſion des fibres, & la douleur une ſuite de l'inflammation : les glaires, qu'il dit être la cauſe de la douleur, ne ſont (ſuppoſé qu'il y en ait), que la ſéroſité infiltrée dans le tiſſu cellulaire, comme il arrive dans toutes les inflammations conſidérables, où le ſang arrêté dans les vaiſſeaux, laiſſe ſuinter à travers les tuniques des vaiſſeaux une ſéroſité qui ſe dépoſe dans ce même tiſſu cellulaire, comme je l'ai dit en parlant de l'œdeme : mais la vraie raiſon pour laquelle le cheval fauche, eſt que, quand les muſcles pectoraux ont été tiraillés, leur action eſt perdue, pour lors les antagoniſtes abducteurs du bras agiſſent, & agiſſent d'autant plus, qu'ils ne ſont pas contre-balancés par les adducteurs ; de-là eſt venu le mot faucher dont ſe ſervent les maréchaux.

Les cauſes de l'écart ſont les chûtes lourdes, le faux pas, les coups violens dans l'endroit qu'on appelle la pointe de l'épaule, les efforts du cheval en ſe levant, &c.

Diagnoſtic. On connoît l'écart : 1°. lorſqu'on s'eſt apperçu que le cheval a fait un effort : 2°. lorſqu'en lui touchant le bras, il y reſſent de la douleur. Les écarts ne ſont pas ſi fréquens qu'on le croit. Souvent on prétend que le cheval a fait un écart, tandis que le mal eſt dans le pied, ou aux articulations inférieures de la jambe : en un mot, il n'y a pas d'écart ſans gonflement apparent & ſenſible. C'eſt donc à tort que la plupart des praticiens, ne découvrant point la cauſe qui oblige un cheval à boîter, la placent à la partie la plus forte qui eſt l'épaule ou la hanche ; c'eſt un moyen de ſe tirer d'affaire, & de cacher leur ignorance.

La curation qu'on trouve dans les auteurs qui ont écrit ſur les écarts, eſt ſi abſurde & ſi oppoſée aux indications que préſente cette maladie, qu'elle ne mérite pas de réfutation.

Celle que nous preſcrivons eſt, à peu près, la même que pour la mémarchure : il faut laiſſer le cheval en repos, afin que les fibres puiſſent reprendre peu à peu leur reſſort ; cependant on aura ſoin de ſaigner ſur le champ, pour prévenir l'inflammation ; ſi l'on s'apperçoit cependant de l'écart,

---

dans l'infuſion de ſauge : mais, ajoute-t-il, pourquoi préférer cette infuſion contraire au mal préſent, à tout autre véhicule de ce ſel ? En effet, qui pourra jamais croire qu'un profeſſeur conſeille de jeter de l'huile dans le feu pour l'éteindre ?

on doit mettre en uſage les réſolutifs & les diſcuſſifs que j'ai conſeillé dans la mémarchure, c'eſt le moyen d'obvier à l'engorgement. Lorſqu'il y a inflammation, on employera les émolliens, afin de remédier à la tenſion & à la douleur.

Auſſi-tôt que l'inflammation eſt diminuée, & que la réſolution commence à ſe faire, je favoriſe celle-ci, par les toniques & les réſolutifs, ainſi que dans la mémarchure. Comme l'effort des hanches eſt la même choſe que l'écart, la curation n'en doit pas être différente.

ÉCHANCRURE. *Voyez* Cavité des os.

ÉCHAUDILLON, eſt la premiere préſentation d'un lopin au feu, afin lorſqu'il eſt chaud, de le ſouder par les deux bouts.

ÉCHIMOSE, extravaſation de ſang par contuſion, lequel devient ſtagnant. Petite inflammation ſuperficielle. Le remede eſt le même que celui de l'inflammation.

ÉCHIMOSE, ſtagnation du ſang extravaſé à la ſuite d'une contuſion, d'une chûte, d'un coup qui aura froiſſé & déchiré quelques vaiſſeaux. L'échimoſe eſt preſque toujours ſuperficielle, c'eſt-à-dire, ſous la peau. Lorſque la contuſion eſt violente, on ſaignera, & l'on appliquera ſur la partie, les topiques les plus aſtringens, les répercuſſifs, tels que l'alun battu dans le blanc d'œuf, le vinaigre, ou l'eau marinée, c'eſt-à-dire, ſalée, pour reſtreindre l'inflammation, la douleur & l'épanchement du ſang. Ces remedes doivent être employés dans le moment de la contuſion. Si l'échimoſe formée, ſe deſſeche, & durcit, on ouvrira la peau pour évacuer les grumeaux de ſang, & l'on traitera la plaie à l'ordinaire. Lorſque l'échimoſe eſt légere & peu conſidérable, la réſorbtion du ſang, ou la réſolution s'opérera facilement avec l'uſage des réſolutifs, des fomentations, de l'eau ſalée, &c.

Il peut arriver des eſpeces d'échimoſes, ou d'extravaſation de ſang & ſtagnation à la ſuite de certaines maladies; pour lors, elles ſeroient ou des ſymptomes mortels, ou la cauſe étant enlevée, c'eſt-à-dire, la maladie qu'elles accompagnoient étant guérie, elle diſparoîtroient.

ÉCHAPPÉ de Barbe, cheval qui vient de race de cheval Barbe avec une jument du pays.

ÉCHAPPER, faire ou laiſſer échapper de la main ſon cheval, c'eſt ne plus le retenir, & lui rendre tout-à-coup la main, afin qu'il prenne le galop.

ÉCLISSES, morceaux de bois très-minces, dont on ſe ſert plus communément pour contenir l'appareil que l'on

met dans le pied, à la ſuite d'une deſſolure, ou d'un clou de rue, ou autre accident de la ſole ou du pied.

ÉCOLE, ſignifie manege dans quelques occaſions. Un cheval d'école, c'eſt un cheval de manege, un pas d'école. *Voyez* Pas. Cheval d'école. *Voyez* Hors.

ÉCOUER, ou ÉCOURTER un cheval, eſt le même que lui couper la queue.

ÉCOUTÉ, terme de manege, c'eſt la même choſe que ſoutenir. *Voyez* Soutenu.

ÉCOUTER ſon cheval, terme de manege. Etre attentif à ne point le déranger de ſes airs de manege quand il manie bien.

ÉCOUTEUX, cheval qui héſite à ſe déterminer à quelque allure que ce ſoit, quoi qu'on l'en ſollicite.

ÉCOUTEUX, ſe prend auſſi pour un cheval qui ne part pas franchement, qui ſaute, au lieu d'aller en avant, & qui ne fournit pas tout ce que l'on lui demande.

ÉCOUVETTES, outil de fer fermant à une de ſes extrêmités un anneau que l'on remplit de bouts de corde à paille, ou autres, que l'on ſerre enſuite. On ſe ſert de cet outil après l'avoir trempé dans l'eau, comme d'un balai, pour raſſembler le menu charbon dans le foyer, & le mouiller lorſqu'il ſe conſomme trop vîte.

ÉCOUVETTE, eſpece de balai dont on ſe ſert pour raſſembler le charbon dans le foyer.

ÉCUME, ſalive que rend le cheval par la bouche, & que le mouvement des mâchoires & de la langue ſur le mors rend plus ou moins blanche, plus ou moins épaiſſe, & en plus ou moindre quantité, ſuivant la quantité d'air qui s'y incorpore. Les jeunes chevaux y ſont plus ſujets, & nous avons remarqué que ceux qui n'écumoient pas jetoient plus de ſéroſité par les narines. Dans les jeunes chevaux tout eſt en action, le voile du palais alors ſe contracte, & toutes les humeurs abondent dans la bouche, au lieu que dans les vieux tout paſſe par deſſus ce même palais & ſort par les narines, ce qui eſt regardé par quelqu'un comme bon ſigne, & regardé par nous comme un défaut, comme une déperdition de ſalive, heureuſement que cela ne continue pas.

ÉCUYER, étoit autrefois celui qui portoit dans le behours & dans les carrouſels l'écu du chevalier. Il falloit être gentilhomme pour exercer cet emploi, c'eſt la raiſon pour laquelle le titre d'écuyer eſt encore aujourd'hui celui des ſimples gentilshommes, quoique ces ſpectacles ſoient ſup-

primés. Sous cet aſpect, le nom d'écuyer doit dériver d'écu, porteur d'écu. Quant à notre objet, écuyer tire ſon nom ſans doute d'*equus*, cheval; & dans cette acception, écuyer eſt celui qui eſt à la tête des écuries du roi, des princes ou des ſeigneurs, en commande le ſervice, pour tout ce qui regarde l'entretien & les divers exercices des chevaux qui les compoſent. Comme on eſt cenſé devoir être parfaitement inſtruit de ce que l'on fait exécuter (ce qui ne ſe peut, en fait d'équitation, ſans avoir exécuté ſoi-même) on a encore appliqué ce nom à tous ceux qui réuſſiſſent ou excellent dans l'art de l'équitation, ainſi qu'aux maîtres de cet art, ou aux chefs des académies où l'on apprend à monter à cheval & les différens airs du manege. On dit d'un particulier qui manege bien ſon cheval, c'eſt un écuyer, un bon écuyer; comme auſſi d'un chef d'académie, c'eſt l'écuyer de telle académie. Chez le roi, écuyer calvacadour eſt celui qui eſt ſpécialement attaché aux écuries & aux chevaux; écuyer de main, celui qui donne la main au roi, aux princeſſes, & les aide à marcher. M. le grand écuyer de France eſt le chef général de toutes les écuries du roi, de ſes haras, de toutes les académies. Il diſpoſe de tout ce qui concerne ces établiſſemens. Cette charge de la couronne eſt un démembrement de celle de connétable.

ÉCUYER, courtier, celui qui achete, ou qui reçoit les chevaux.

EFFET ſe dit des mouvemens de la main qui ſervent à conduire un cheval.

EFFLANQUÉ, cheval dont tout le bas-ventre paroît être collé aux vertebres des lombes: en conſidérant cette partie depuis la partie moyenne du corps, l'on voit que l'autre va toujours en diminuant vers les os des iles. Les chevaux ainſi conſtruits mangent peu; malgré cet inconvénient, il s'en trouve qui ont beaucoup d'ardeur; mais ces ſortes d'eſpeces ne ſont pas à rechercher. Il y en a qui mangent beaucoup, mais qui rendent les alimens ſans être bien digérés. L'on a même obſervé qu'ils rendoient l'avoine entiere ſans être même concaſſée. Pour l'ordinaire, ces chevaux ſont maigres; la cauſe peut venir d'une rigidité dans les fibres en général, d'une chylification prompte, de même que d'un mouvement périſtaltique des inteſtins accéléré. Il arrive quelquefois que ces chevaux ont une très-grande quantité de vers, tant dans l'eſtomac que dans les inteſtins, leſquels s'emparent du ſuc nourricier, ce qui eſt la cauſe de leur maraſme, ou de leur grand

grand appétit; le remede contre ces vers eſt une poignée de ſéné dans une chopine de lait, ou une pinte de décoction d'abſynthe.

ÉGAROTER, ſe dit d'un cheval qui eſt bleſſé ſur le garot, ou à qui l'on a fait une opération.

ÉGYPTIAC, médicament en forme d'onguent propre, dit-on, à déterger les ulceres, ou à emporter les ſubſtances fongueuſes. Notre expérience nous a toujours fait voir que l'égyptiac appliqué ſur des ulceres blaffards, livides ou fongueux, n'avoit aucune action; que le verd-de-gris qui en fait la baſe, mis en plus grande quantité, n'en opéroit pas plus pour cela, & que toutes les fois qu'on l'appliquoit ſur la fin de la guériſon comme deſſicatif, ce que j'ai vu ſouvent, il retardoit la deſſication.

MANIERE DE LE COMPOSER.

RECETTE.

Prenez : miel blanc	*quatre onces.*
Vinaigre très-fort	*ſept onces.*
Verd-de-gris pulvériſé.	*cinq onces.*

Mêlez le tout, & le faites cuire ſur un feu modéré, en remuant ſans ceſſe avec une ſpatule de bois juſqu'à ce qu'il ait acquis une couleur rouge, & qu'il ceſſe de gonfler.

ÉJACULATEUR, qui aide à la ſortie de la ſemence; cela s'entend des muſcles éjaculateurs. *Voyez* Verge.

ÉJECTION, ou ſortie d'une humeur excrémentielle du corps, telle que la ſalive, le mucus des narines, l'urine, la fiente.

ÉLARGIR, ſe dit lorſqu'on fait embraſſer un plus grand terrein à un cheval que celui qu'il occupoit.

ÉLARGIR SON CHEVAL, c'eſt le faire aller au manege plus près du mur, ou lui faire embraſſer un plus grand eſpace de terrein.

EMBARRER, ſe dit d'un cheval qui ſe prend une jambe dans une barre.

ÉMAIL, on appelle ainſi les couches extérieures des dents que préſente l'animal. Il ne faut pas croire comme tous les anatomiſtes, que ce ſoit une ſubſtance différente des os, elle eſt la même, ſa différence ne vient que de la petiteſſe & de l'arrangement de ſes fibres qui acquierent par l'air & par les alimens, le degré de dureté, de denſité que l'on y remarque, ce qui conſtitue l'émail. Si cette ſubſtance étoit différente

pourquoi le reſte de la dent qui eſt dans l'alvéole, ne ſeroit-elle pas de même nature ? L'on voit cette partie monter, & changer de nature à meſure que l'animal avance en âge ; en conſidérant une dent l'on obſerve de petites fibres, qui viennent s'amolir à l'endroit où la dent ſort de la gencive.

EMBOUCHER UN CHEVAL, c'eſt lui choiſir & lui mettre un mors convenable dans la bouche : ainſi on peut emboucher un cheval bien ou mal.

EMBOUCHOIR, piece de bois à élargir les bottes.

EMBRASSER SON CHEVAL, ou le tenir embraſſé, c'eſt ſerrer médiocrement les cuiſſes, & tenir ſes jambes près du ventre de ſon cheval quand on eſt deſſus. Embraſſer du terrein, ſe dit d'un cheval qui avance au galop, & qui eſt vîte. Embraſſer du terrein au manege, c'eſt la même choſe qu'aller large. Embraſſer la volte, la même choſe qu'élargir.

EMBROCATION, eſpece d'arroſement ou de fomentation que l'on fait ſur une partie malade, par le moyen de l'étoupe, ou d'une éponge imbibée d'une liqueur quelconque.

EMMIELLURE, eſpece d'onguent que l'on met dans le pied d'un cheval, pour adoucir & détendre la corne ; tout ce qui peut humecter le ſabot fait le même effet que l'emmiellure la mieux compoſée.

ÉMOLLIENS,

Qui ramollit, qui détend ; le meilleur que l'on doive mettre en uſage, eſt l'eau chaude : elle eſt préférable aux mucilages, aux graiſſes & huiles que la plupart des auteurs conſeillent.

RECETTE.

Prenez : *Mauve.*
Guimauve.
Bouillon blanc.
Graine de lin.
Violette.

De l'un ou de l'autre une braſſée ou deux ; faites légérement bouillir dans une certaine quantité d'eau, & baſſinez la partie affectée.

Ce remede convient dans toutes les maladies inflammatoires ; on en fomente, on en baſſine les tumeurs, ou on enin-

jecte les plaies. Ces herbes hachées, l'on en fait des embrocations en place d'onguent, qui obſtrue les pores de la tranſpiration, & qui augmente le mal plutôt que de le diminuer : médicamens dangereux contre leſquels nous nous ſommes récriés, il y a plus de vingt ans, contre leſquels nous avons écrit, & que les chirurgiens ſe plaignent de voir trop employer dans les hôpitaux.

EMPHYSEME, il arrive quelquefois aux chevaux un gonflement qui tantôt occupe la poitrine, tantôt le col, & tantôt les épaules, &c. Il occupe même, mais plus rarement, toute l'habitude du corps. L'emphyſeme n'eſt ni ſenſible, ni dur lorſqu'on y porte la main; cependant on ſent une réſiſtance ſemblable à celle que fait une peau de tambour, & l'on entend même un bruit qui ne s'énonce dans aucune des tumeurs que nous avons décrites.

Cette bourſouflure, appellée emphyſeme, eſt produite par l'air qui ſe trouve épanché dans le tiſſu cellulaire, & qui parcourant inſenſiblement tout le corps du cheval, s'y raréfie par la chaleur, & opére l'effet de l'air pouſſé avec le ſoufflet des bouchers. Ce n'eſt pas la ſeule cauſe de cette maladie ; elle peut venir auſſi de l'air échappé du poumon, qui, s'inſinuant peu-à-peu dans la membrane cellulaire, ſe porte dans les parties où il y a moins de réſiſtance, & encore quelquefois, lorſque l'air aura pénétré par quelque ouverture faite à la peau, principalement à la ſuite d'un œdeme (1).

---

(1) Pluſieurs eſpeces de mouches, ſelon M. Vitet, ſont capables de produire les ſymptomes effrayans dont voici l'énumération. La partie piquée enfle. . . . L'animal s'agite, & ſe tourmente. . . . L'animal reſpire difficilement, les flancs battent avec violence, les forces du cœur diminuent, & l'animal meurt au milieu des convulſions. Je puis aſſurer, ſans crainte d'être démenti par aucun naturaliſte, que nulle eſpece de mouche n'eſt capable de produire ces horribles ſymptomes de la mort ; M. Vitet eût au moins dû indiquer ces inſectes terribles & meurtriers, qui ne ſont certainement connus que de lui. Perſonne n'ignore que le cheval eſt attaqué par les mouches ordinaires, par les *aſiles*, les *taons*, ſans qu'il en réſulte d'autre inconvénient que de légeres tumeurs ſur la peau, que l'on prendroit volontiers pour des boutons de farcin, leſquelles tumeurs n'apportent aucune incommodité à l'animal, & ſe diſſipent naturellement. J'ai vu un cheval de chaſſe très-vif, que l'on avoit attaché dans un bois pendant les plus grandes chaleurs de l'été, abandonné pluſieurs heures ; il s'embarraſſa tellement dans les rênes & les étriers, qu'il s'abattit de maniere à ne pouvoir remuer ; il reſta probablement, en cet état, deux ou trois heures, expoſé à l'ardeur du ſoleil. Lorſqu'on vint à ſon ſecours, il étoit couvert d'un eſſaim de mouches & de *taons* de toute eſpece ; il parut haraſſé,

On reconnoît l'emphyſeme à pluſieurs ſignes : 1°. ſi on porte les doigts ſur la bourſouflure ou bouffiſſure, ils n'y laiſſent point d'impreſſion comme dans l'œdeme. 2°. on entend l'air reſonner dans le tiſſu cellulaire : 3°. en comprimant, on chaſſe l'air d'un endroit, lequel ſe porte dans un autre : 4°. il n'y a ni chaleur, ni douleur.

Cette maladie n'eſt point dangereuſe par elle-même ; elle ne peut l'être qu'autant que la cauſe qui l'a produite, eſt elle-même dangereuſe ; telle qu'une plaie profonde qui auroit attaqué quelques parties eſſentielles à la vie de l'animal. Sa durée n'eſt pas conſidérable, il eſt rare qu'elle aille au delà de huit jours. Au reſte, on obſervera que l'emphyſeme eſt preſque la ſeule maladie dans laquelle le poil ne tombe pas ; car il tombe dans le phlegmon, lorſque cette tumeur inflammatoire ſe tourne en apoſteme, & dans l'œdeme, lorſqu'il ſurvient gangrene.

Si l'emphyſeme ſe trouve aux environs d'une plaie, on peut expulſer l'air avec les doigts, par l'ouverture faite. Si, au contraire, il a gagné d'autres parties voiſines, il faut ſimplement appliquer des linges ou des couvertures chaudes, pour en procurer la ſortie par les pores de la peau. Mais ſi l'on voyoit que le mal durât plus de cinq ou ſix jours, il eſt à propos & même indiſpenſable, de faire des ouvertures à la peau dans différens endroits, ce qui donne un iſſue très-prompte à l'air. Ce moyen ſuffit ſeul. Je me garde bien de conſeiller avec certains maréchaux l'uſage des carminatifs,

---

rendu ; il ſe leva quantité de tumeurs ſuperficielles, & on crut appercevoir un peu de fievre cauſée par l'agitation. Malgré cette épreuve, la plus violente à laquelle on puiſſe ſoumettre un animal, en trois jours, il fut parfaitement rétabli, par le moyen d'une ſaignée, de quelques lavemens d'eau blanche & de bains froids. La mouche du fondement *œſtrus ani equorum*, ne fait qu'inquiéter les chevaux, ſans leur cauſer aucun dommage, non plus que les vers hémorroïdaux qui en proviennent. Les animaux ruminans ſont de plus attaqués par deux autres eſpeces de mouches ; l'une, qui fait ſa ponte dans les ſinus frontaux, *œſtrus ſinûs frontis ruminantium* ; l'autre, qui dépoſe ſes œufs ſous la peau de l'animal, & ne produit d'autres inconvéniens qu'une tumeur qui ſe diſſipe, lorſque le ver qui ſe trouve tombe en terre pour ſe transformer en mouche, ou lorſqu'en ouvrant ſuperficiellement cette tumeur, on fait ſortir le ver, ce qui n'attire aucun accident : la premiere du ſinus frontal, ou ſon ver, occaſionne quelquefois des accès de douleur aſſez violente, mais jamais la mort, le ver tombant ainſi que celui du dos. Ceci eſt tiré d'une lettre écrite par un étudiant en l'art vétérinaire à un hippiatre, inſérée dans la XLIVe. lettre de M. Buchoz, année 1772.

non plus que les embrocations d'huile & de laurier, de camomille, &c. Toutes ces ſubſtances graſſes, bouchent les pores de la peau, & opérent un effet contraire à celui qu'on attend.

EMPIÉTRURE. *Voyez* Enchevêture.

EMPLATRE, les maréchaux appellent ainſi un fer couvert, mal étampé, & en général mal ſuivi: un tel fer dénote un mauvais ouvrier.

EMPLATRE. Les emplâtres ſont des morceaux de linge ou de peau plus ou moins grands ſur leſquels on étend des onguents de toute eſpece, qui ſont d'un grand uſage en chirurgie, & qu'elle auroit cependant dû bannir il y a long-temps, de même que tous les corps graiſſeux appliqués ſur la peau.

EMPORTER (s'), ſe dit d'un cheval qui n'ayant point de ſenſibilité à la bouche, & ayant de l'ardeur, va toujours (ſur-tout au galop), malgré tous les efforts que le cavalier fait pour l'arrêter.

EMPYEME. On appelle empyeme un épanchement de pus dans la poitrine, ou l'opération même, par laquelle on donne iſſue à ce pus; cependant on appelle empyeme, l'amas de toutes eſpeces de fluide dans le thorax. Quant à l'opération. *Voyez* Poitrine. Hydropiſie de poitrine.

EMULGENTE, artere & veine. *Voyez* Reins.

EN AVANT, mener, ou conduire ſon cheval en avant. *Voyez* Mener.

Le maître d'académie dit quelquefois à ſon écolier, quand le cheval ſe retient, ou ralentit ſon allure en avant, votre cheval demeure, votre cheval reſte; ce qui veut dire, déterminez-le à avancer.

ENCAPUCHONNER (s'), ou être encapuchonné, ſe dit d'un cheval qui baiſſe la tête, & s'arme. *Voyez* s'armer.

ENCASTELURE, ceux qui n'ont point de pratique, & qui n'ont point fréquenté les haras, ne peuvent que raiſonner très-imparfaitement ſur l'encaſtelure.

La plupart des maréchaux & des écuyers appellent encaſtelure, un reſſerrement des talons ou des quartiers. Si ces Meſſieurs connoiſſoient à fond la ſtructure du pied, & qu'ils fuſſent bien verſés dans la connoiſſance de ces maladies, ils ſçauroient que la forme du pied peut varier par différentes cauſes; (1) voici ce que je penſe, & ce que j'ai vu après de murs examens.

(1) Si M. Vitet eût eu de l'expérience, comme il le dit, &

L'encaſtelure eſt un reſſerrement de la partie ſupérieure de la muraille dans tout ſon pourtour, où l'articulation de l'os coronaire avec l'os du paturon paroît ſurpaſſer en diametre la terminaiſon de la peau à la muraille. On peut diſtinguer deux ſortes d'encaſtelure; la naturelle & l'accidentelle. La naturelle eſt celle qui vient de conformation, telle qu'on la voit dans certains poulains ſortant des haras. Les chevaux Barbes & les Eſpagnols, ſur-tout ces derniers, y ſont plus ſujets que d'autres. L'encaſtelure accidentelle vient pour l'ordinaire de ce que l'on a paré la ſole de corne, détruit les arcs-boutans; de ce qu'on a rapé la muraille, ſur-tout à la couronne proche le poil; partie très-abreuvée d'humidité, & qui conſéquemment, par cette opération, s'altere davantage.

L'encaſtelure peut venir encore à la ſuite d'une fourbure, ou d'un effort de l'os coronaire ſur l'os du pied. Elle peut auſſi ſurvenir à un cheval qu'on aura deſſolé pluſieurs fois. Des raies de feu miſes trop profondément, ſont de même capables d'y donner naiſſance. Ce dernier accident & la deſſolure, occaſionnent plus fréquemment l'encaſtelure qu'on ne penſe. Je crois que le maréchal praticien reconnoîtra aiſément toutes ces cauſes.

Curation. A l'encaſtelure naturelle, il n'y a point de remede: pour guérir l'accidentelle, je n'en connois point de meilleur que de tenir toujours le pied humecté, ou avec de la terre glaiſe mouillée, ou avec des emmiellures, ou avec telles autres graiſſes liquides que ce ſoit, & de ne jamais parer le pied.

ENCHEVETRURE, ſe dit d'une plaie que le cheval s'eſt faite dans le paturon, ou plus haut, avec ſa longe ou la barre; il y a des chevaux qui ſe prennent tellement le pied dans leurs longes, qu'ils ſe coupent la peau juſqu'au tendon; d'au-

---

qu'il eût lu ce que j'ai dit de l'encaſtelure, il ſe ſeroit bien gardé d'avancer qu'il y a des chevaux encaſtelés, dont la couronne & les quartiers ne ſont pas reſſerrés, mais ſeulement les talons; d'autres auxquels les quartiers & les talons ſont egalement ſerrés; pluſieurs enfin, dont la couronne, les quartiers & les talons ſont reſſerrés. D'ailleurs, continue M. Vitet, le reſſerrement des talons eſt le ſeul ſymptome eſſentiel à l'encaſtelure. M. Vitet a raiſon dans les diſtinctions qu'il a faites; il n'y a que le nom d'encaſtelure qui ne convient à aucune: car il devoit ſçavoir que j'ai diſtingué le talon ſerré du quartier ſerré, celui ci de l'encaſtelure; mais il faut du nouveau à ce médecin; il paroît d'après ces définitions, que ce célebre maréchal, dont il parle, ne l'eſt pas effectivement.

tres où la peau n'a été que froiſſée, mais où il y a diſtenſion des ligamens ſans apparence de gonflement. Accidents que le repos & le temps ſeuls guériſſent.

ENCLOUURE, enclouer un cheval, c'eſt planter un clou dans la chair, & l'y laiſſer.

L'enclouûre ne differe de la piquure qu'en ce que dans celle-ci on retire ſur le champ le clou, au lieu qu'il reſte dans celle-là; ainſi elles proviennent l'une & l'autre des mêmes cauſes.

Diagnoſtic. On connoît l'enclouûre, lors qu'après avoir déferré & paré le pied, on voit que le clou eſt dans la chair, ou lors qu'en ſondant avec les tricoiſes, le cheval geind, quand on touche l'endroit de l'enclouûre.

Curation. Si l'on s'en apperçoit ſur le champ, ou qu'on ſoupçonne que le cheval ſoit encloué, il faut retirer le clou; & quoique le ſang ſorte par la ſole de corne & par la muraille, il n'y a pas ordinairement de danger. C'eſt un mal léger, qui ſe guérit ordinairement lui-même.

Mais ſi le pus eſt formé par le ſéjour du clou dans la chair, il faudra, après avoir déferré le pied boiteux, faire une ouverture profonde entre la ſole de corne & la muraille, pénétrer juſqu'au vif de la chair cannelée, & panſer enſuite comme la piquure. Si, malgré l'ouverture, la matiere fuſoit juſqu'au deſſus du ſabot vers la couronne, ce qu'on appelle ſouffler au poil, il ne faudroit pas s'oppoſer à la ſortie du pus de ce côté-là, comme le pratiquent nombre de perſonnes qui emploient des topiques défenſifs, ou fortement aſtringents, ou qui mettent le feu dès qu'ils apperçoivent à la couronne une groſſeur qui annonce la fougue du pus; ils ne font par-là, comme on dit, qu'enfermer le loup dans la bergerie; le pus ne trouvant pas d'iſſue, ſéjourne ſous la muraille, creuſe, fuſe, & produit un ravage qui rend ſouvent la maladie incurable. On doit, au contraire, favoriſer la ſortie du pus, par le moyen des ſuppuratifs & des émolliens; le pus ayant la liberté de s'écouler, le cheval guérit, ſans aucuns remedes, dans l'eſpace de quinze ou vingt jours.

Lorſque le clou a piqué l'os du pied (ce dont on s'apperçoit à la quantité de matiere qui en ſort, & encore mieux avec la ſonde), il faut deſſoler le cheval, afin de donner ouverture à l'eſquille, qui tombera par l'exfoliation; c'eſt le moyen de guérir le plus ſûr & le plus prompt; pourvu toutefois que le ravage s'étende ſur la ſole, car autrement ce ſeroit tomber dans l'erreur de M. Vitet, qui ſur un ſimple écoulement conſeille de deſſoler.

On examinera ſoigneuſement, s'il n'eſt pas reſté dans l'endroit de la piquure quelque portion de clou; & la plaie ſera panſée avec des plumaſſeaux chargés de térébenthine.

Si l'enclouûre étoit vers les talons, & que la matiere, en ſéjournant, eut gâté le cartilage, il ſeroit indiſpenſable d'extirper la partie gâtée. Ce qui dans ce cas réuſſit, vu, comme nous l'avons déja dit, que le cartilage dans cet endroit eſt compoſé de différens petits paquets.

ENCLUME, nom que l'on donne à un des oſſelets de l'ouïe à raiſon de ſa figure.

ENCLUME, maſſe de fer plus ou moins forte ſur laquelle on forge: on diſtingue à l'enclume la bigorne, qui eſt la pointe, le talon qui eſt l'autre extrêmité.

ENCORNÉ, qui touche la corne: on dit javar encorné. *Voyez* ce mot.

ÉNERVATION, ſe dit d'un muſcle poly-gaſtrique, tel que les énervations des muſcles droits du bas-ventre.

ÉNERVER, opération par laquelle on prétend rendre le bout du nez d'un cheval plus fin & plus agréable. Elle conſiſte à couper & enlever les tendons des muſcles releveurs de la levre ſupérieure: on les met à découvert, par une inciſion de la peau qui les recouvre, enſuite les détachant avec la corne de chamois, on les coupe tranſverſalement. Opération extravagante qui rend la levre ſuperieure en partie paralytique.

ENFONCER les éperons à un cheval, les lui faire ſentir avec violence.

ENFOURCHER, vieux mot qui veut dire monter à cheval, jambe de-çâ, jambe de-là, en parlant d'une femme.

ENFRANC (collyre de l'). Les collyres, en général, ſont des remedes topiques, propres aux yeux; cependant ils s'emploient ailleurs, celui de l'enfranc convient fort dans les aphtes, chancres ou ulceres de cette nature.

Il eſt compoſé de:

Vin blanc..	*une chopine.*
Eau de plantin & de roſes. . . .	*une once & demie.*
Orpiment.	*un gros.*
Verd-de-gris..	*demi-gros.*
Mirrhe & aloës..	*deux ſcrupules.*

Le tout mêlé enſemble.

ÉGARER la bouche d'un cheval, c'eſt en diminuer la ſenſibilité par ignorance ou par brutalité.

ENGORGEMENT, embarras dans les vaiſſeaux. *Voyez* Inflammation.

ENGRAINURE. *Voyez* Connexion.

ENKISTÉ, tumeur contenant du pus dans un eſpece de ſac, & qui tient de la nature du kiſte.

ENSELLÉ, cheval qui a le dos déprimé & enfoncé ; ce défaut donne beaucoup de douceur au cavalier qui le monte, pour l'ordinaire ces chevaux portent beau, & ont une belle encolure, mais ils ſont foibles des reins ; la plupart ont un ventre de vache, & ſont ſujets à la pouſſe ; cette conformation eſt quelquefois utile à un homme de troupe, en ce qu'il le couvre ; mais un tel cheval n'eſt point de fatigue.

ENSELLÉ, ſe dit d'un cheval qui eſt bien en ſelle.

ENSEMBLE, on dit, mettre bien enſemble ſon cheval, pour dire le mettre ſous lui, & lui raſſembler les jambes ; mais ce mot peut s'entendre du cavalier comme du cheval.

ENTABLER, ſe dit d'un cheval dont la croupe va avant les épaules, & qui ne ſe manie pas avec juſteſſe ; ce mot n'eſt guere d'uſage.

ENTABLER (s'), un cheval s'entable lorſqu'en faiſant des voltes, il fait avancer ſa croupe avant ſes épaules.

ENTAMER LE CHEMIN, c'eſt faire partir ſon cheval ſur le pied du montoir, ou dehors le montoir.

ENTAMER LE CHEMIN, c'eſt commencer à galoper.

ENTENDRE les talons. *Voyez* Talon.

ENTIER, un cheval entier, eſt un cheval capable d'engendrer ; entier, ſignifie, en terme de manege, un cheval roide, & qui ne peut ſe plier : ainſi, on dit ce cheval eſt entier à main droite ou à main gauche, quand il a de la peine à tourner à main droite ou à main gauche.

ENTOLLER, eſt la maniere de faire une entollure. *Voyez* Pied-comble.

ENTOLLURE, eſt une ajuſture outrée que l'on donne à certains fers, dont les pieds ſont combles, ou qui ont des oignons.

ENTORSE. *Voyez* Mémarchure.

ENTRAVE, ou ENTRAVON, groſſe laniere de cuir fort, rembourrée d'un côté, au bout de laquelle on attache une boucle pour boucler cette laniere au paturon, la rembourrure en dedans. On y fixe un anneau de fer par lequel on puiſſe couler une corde. On ſe ſert des entraves pour abattre un cheval. *Voyez* Abattre. On les met encore aux deux paturons de devant, ſoit pour empêcher le cheval de mettre ſes pieds dans la mangeoire, ſoit pour lui ôter la liberté de courir dans les paturages ; alors, ces entraves ſont jointes enſemble par des anneaux, ou une chaine de fer.

ENTRAVES, eſpece de liens que l'on met aux paturons des chevaux d'une jambe à l'autre, de peur qu'il ne ſe cabrent dans la mangeoire, ou pour leur ôter le tic de l'ours, ou bien pour les abattre lorſqu'il eſt queſtion de les opérer.

ENTRAVON, eſt le même qu'entrave.

ENTRE-COUPER, eſt le même que ſe couper; on dit un cheval ſe coupe, s'entre-coupe, s'entretaille, pour dire qu'il ſe frappe d'une jambe ſur l'autre par le moyen de ſon fer.

ENTRETAILLER, eſt le même que s'entre-couper.

ENTRER DANS LES COINS, ſe dit du cavalier lorſqu'il tourne ſon cheval dans les quatre coins du manege, en ſuivant exactement la muraille.

ENTRETENIR ſon cheval dans quelque allure, c'eſt l'empêcher de la précipiter, ou de la ralentir.

ENTRETENIR ſon cheval au galop, c'eſt lui faire continuer ſon galop d'une égale viteſſe.

ENTRE-OUVERT, un violent écart que fait un cheval, où l'on diroit qu'il a l'épaule ſéparée du corps.

ENTRE-OUVERT, cheval qui a pris un écart, & a violemment forcé les muſcles de l'épaule.

ÉPAIS, un cheval épais, eſt un cheval dont tous les membres ſont fort gros.

ÉPANCHEMENT, c'eſt l'introduction d'un liquide dans une cavité, ou dans le tiſſu cellulaire.

ÉPARVIN (l'), eſt une tumeur à peu près de la même nature que la courbe; elle a ſon ſiege ſur la partie ſupérieure interne de l'os du canon de derriere, avoiſinant les os ſcaphoïdes; elle fait boiter pour l'ordinaire les chevaux: elle reconnoît les mêmes cauſes que la courbe. Quelques auteurs ont diſtingué trois ſortes d'éparvins; ſçavoir, l'éparvin de bœuf, l'éparvin ſec, & l'éparvin calleux. L'éparvin de bœuf eſt une tumeur naturelle, ou une groſſeur avec laquelle le cheval naît. On l'appelle ainſi a cauſe de la reſſemblance de cette partie avec le jarret du bœuf. En diſſéquant ces ſortes de tumeurs, on n'y découvre aucune exoſtoſe aux os ſcaphoïdes, non plus qu'à la partie ſupérieure de l'os du canon; ces os ſont ſimplement plus volumineux, & il eſt rare que le cheval naiſſe avec un éparvin ſeul; il en a aux deux jambes. Le nom d'éparvin ſec ſe donne à un mouvement convulſif que fait le cheval, ſans qu'on remarque aucune apparence de groſſeur. Ce mouvement n'exiſte quelquefois qu'à une ſeule jambe; on dit alors que le cheval trouſſe, harpe; les différentes diſſections de ces parties ne m'en ont pas in-

diqué la cauſe, j'ai vu que dans certains chevaux, les os ſtiloïdes étoient plus gros, & paroiſſoient gêner les tendons fléchiſſeurs ; mais je penſe que cet accident vient des nerfs & du trop grand raccourciſſement des muſcles. Ce défaut eſt agréable lorſqu'il n'eſt pas outré, & eſt eſtimé parmi les écu ers. Les chevaux eſpagnols y ſont ſujets.

L'éparvin calleux eſt une tumeur ſituée dans la même partie que l'éparvin de bœuf ; il provient d'une diſtention des ligamens latéraux communs, & des particuliers qui uniſſent l'os du canon aux os ſcaphoïdes, & de ceux qui uniſſent les os ſcaphoïdes entre eux. C'eſt à tort qu'on l'appelle calleux, car dans ſon principe il eſt mol ; il devient ſquirrheux, & enſuite calleux, ou, pour mieux dire, il s'oſſifie. Ainſi, à proprement parler, il n'y a que cette eſpece de tumeur qui mérite le nom d'éparvin. Le remede ne differe point de celui du ſuros, ou de la courbe.

La plupart des maréchaux, en voyant un cheval boiteux, ſans en connoître la cauſe, prononcent hardiment que c'eſt l'effet d'un éparvin qui va ſortir, & déclarent que quand il ſera ſorti, l'animal ne boitera plus : cette aſſertion ne peut provenir que de l'ignorance, ou d'un mauvais faux-fuyant pour la cacher. Ou il y a éparvin plus ou moins gros, ou il n'y a rien, ſi la tumeur eſt apparente & bien décidée, on ne ſçauroit s'y méprendre, c'eſt un éparvin ; mais ſi rien ne paroît au dehors, pourquoi dire qu'il en doit ſortir un ? L'événement prouve le contraire, & le maréchal qui a voulu paroître plus inſtruit qu'il ne l'eſt, découvre ſon ignorance. Le vrai ſçavant reconnoît ſans peine, qu'il ignore bien des choſes ; cet aveu ne l'humilie point. Celui qui veut tout expliquer, eſt ſouvent celui qui n'explique rien. Heureux ſans doute le médecin, qui devineroit les cauſes cachées des maladies ; il y appliqueroit plus aiſément le remede : mais combien en eſt-il qui lui échappent ? Cependant le public fait des queſtions, & celui qui répond hardiment emporte ſa confiance, malgré les abſurdités qu'on lui débite. Mais ce triomphe ne dure qu'un temps, & l'ignorance ſe montre enfin aux yeux des gens ſenſés.

ÉPAULE (l'), eſt cette partie qui s'étend depuis la partie ſupérieure du garot juſqu'à la partie moyenne du devant du poitrail. Elle doit paroître détachée dans ſa partie antérieure d'avec l'encolure, elle doit l'être auſſi, mais moins à la vérité, du côté des côtes. Il ne faut pas non plus que l'épaule ſoit trop ſerrée ; dans ce cas, on l'appelle épaule collée : & ſi les deux le ſont également, on dit que le cheval eſt

chevillé; & non pas comme M. Vitet, qui appelle chevillé; des épaules qui ſe meuvent difficilement. Lorſque l'épaule péche par trop d'embonpoint, & a trop de rotondité, on dit que le cheval a les épaules trop graſſes; ce qui gêne beaucoup ſon mouvement ſur la poitrine.

L'épaule eſt compoſée d'un ſeul os, nommé omoplate. Cet os eſt ſitué à la partie latérale du thorax, depuis la deuxieme côte, juſqu'à la ſixieme ou ſeptieme. Il reſſemble à une palette triangulaire.

On le diviſe en deux faces: une externe, en partie convexe & en partie concave, une interne concave: en trois bords, un ſupérieur regardant l'épine, un peu épais, ſpongieux, inégal pour l'attache d'un cartilage qui eſt très-large & mince; un antérieur, mince, tranchant dans ſa partie ſupérieure, & moyenne, & arrondi dans ſa partie inférieure; un poſtérieur, arrondi dans ſa partie moyenne, & inférieure, un peu tranchant dans ſa partie ſupérieure.

La face externe de cet os forme deux foſſes ſéparées par une crête appellée l'épine de l'omoplate. Cette épine s'étend depuis le bord ſupérieur, augmentant juſqu'à la partie moyenne, & diminuant preſque juſqu'à l'extrêmité inférieure, au bas de laquelle eſt un trou pour le paſſage des vaiſſeaux ſanguins. La foſſe antérieure ſe nomme foſſe ſur-épineuſe, ou, d'après M. Bourgelat, ant-épineuſe. On donne le nom de ſous-épineuſe à la foſſe poſtérieure, laquelle eſt de deux tiers plus grande que l'autre.

L'extrêmité inférieure de cet os eſt ovalaire. On y remarque une groſſe apophyſe, appellée coracoïde; une foſſe articulaire nommée glénoïde, dont la figure approche d'une ovale, pluſieurs inégalités au bord de cette alvéole pour l'attache du ligament capſulaire.

La face interne de cet os eſt concave. On y obſerve pluſieurs lignes ſaillantes, dont une s'étend depuis la partie moyenne du bord ſupérieur, juſqu'au tiers du bord antérieur.

Le milieu de cet os eſt cave, & très-mince; c'eſt ce que l'on nomme foſſe ſcapulaire. On y voit des inégalités pour l'attache d'un muſcle qui porte le même nom.

La partie inférieure, comme nous l'avons dit, eſt large. On y apperçoit une échancrure entre la cavité glénoïde & l'apophyſe coracoïde, au deſſus de laquelle paroît une petite foſſe.

Cet os n'eſt articulé qu'inférieurement avec l'humerus, & forme un mouvement de genou. Son extrêmité ſupérieure

eſt contenue par ſes muſcles releveurs, & elle n'a que le mouvement de devant en arriere ; en ſorte que la pointe de l'épaule va en avant, & que l'autre partie ſupérieure va en arriere.

L'omoplate eſt bordée à ſa partie ſupérieure, d'un cartilage très-large, mais fort mince, & arrondi dans ſon bord, à ſon inſertion ſur l'os ; il eſt de la même épaiſſeur que lui ; il eſt convexe extérieurement, concave intérieurement, & percé à ſa partie ſupérieure de pluſieurs petits trous, qui donnent paſſage à des vaiſſeaux ſanguins, extérieurement, il eſt attaché à l'os par un ligament très-fort, qui part de l'épine de l'omoplate, & qui s'épanouit ſur preſque tout le cartilage, en forme d'éventail. Il y a encore quelques fibres ligamenteuſes qui viennent de la foſſe ſous-épineuſe ; outre ces ligamens, le périoſte ſe continuant par deſſus l'omoplate, va former le périchondre. La face interne eſt contenue ſur l'os par des fibres ligamenteuſes particulieres, qui partent d'un angle de l'os pour ſe rendre à l'autre en forme d'arc : la continuation du périoſte fait auſſi fonction de ligament dans cette partie.

L'épaule n'eſt appliquée à la poitrine que par ſes muſcles propres, & non par un ligament ſupérieur, comme l'avance M. Bourgelat dans ſes ouvrages : ce que cet hippotomiſte a pris pour ligament, n'eſt que la continuation de l'aponévroſe du long dentelé. La jambe portant à terre, on ne conçoit pas comment elle peut avoir beſoin d'être ſuſpendue. S'il étoit plus vraiſemblable de penſer que la poitrine dût l'être, on diroit que c'eſt à cet uſage que ce ligament ſeroit deſtiné ; mais au moins le thorax a beſoin d'être retenu en ſituation. Pour cet effet, il part de la concavité de l'omoplate, d'entre les paquets muſculeux du muſcle rhomboïde, & du large dentelé, des bandes ligamenteuſes, ſemblables par leur nature au ligament cervical, & au ligament qui couvre le grand muſcle oblique du bas-ventre, leſquelles vont ſe terminer à l'inſertion des appendices tendineuſes du long dentelé aux troiſieme, quatrieme & cinquieme des vraies côtes : c'eſt de ces ligamens qu'auroit dû parler M. Bourgelat, & leur attribuer la faculté de maintenir la poitrine, ſans en ſuppoſer un qui n'exiſte pas, bien qu'il le nomme ſuſpenſeur de l'épaule. Si donc le ligament de M. Bourgelat a quelque propriété, ce ne peut être pour l'épaule, mais pour la poitrine. Quoi qu'il en ſoit, je le regarde comme donnant plus de forme aux paquets des muſcles dont je viens de parler, en empêchant que leurs différens faiſceaux ne s'écartent. Il attribue

d'ailleurs, au large dentelé la fonction de maintenir le thorax ; je le crois assez fort & assez large pour tenir lieu de muscle & de ligament en même temps.

L'épaule est jointe inférieurement avec l'humerus, par un ligament capsulaire simplement, attaché d'une part au bord extérieur de la cavité glénoïde, & de l'autre au dessous du col de la tête de l'humerus. Ses fibres, bien que disposées en tous sens, sont principalement croisées, & vont de devant en arriere. Cette capsule est très-mince antérieurement ; postérieurement, ses fibres paroissent se réunir, & former deux cordons ou bandes larges, qui partent toutes les deux au bord glénoïde au dessous de l'apophyse coracoïde, & vont en se divisant, l'une à droite, & l'autre à gauche, se terminer à la partie supérieure de l'humerus. Ce ligament est inégal extérieurement, c'est-à-dire, que ses fibres sont lâches ; intérieurement, il est uni, lisse & poli, & humecté de la liqueur synoviale ; mais il est plus mince postérieurement que par-tout ailleurs.

L'épaule est élevée, abaissée, portée en avant & en arriere par le moyen de six muscles, qui sont le triangulaire, le rhomboïde, le releveur de l'omoplate, le trapeze, le large dentelé, & le petit pectoral.

1°. Le triangulaire, ainsi nommé à cause de sa figure, est situé à la partie supérieure de l'épaule ; il a son attache au ligament cervical, vers la troisieme apophyse épineuse des vertebres dorsales, jusqu'à la treizieme ou la quatorzieme de ces mêmes vertebres ; ensuite ses fibres se portant de derriere en avant, dégénerent en un tendon applati pour se terminer à l'épine de l'omoplate. La fonction de ce muscle est d'élever l'épaule, & de porter son extrêmité supérieure un peu en arriere.

2°. Le rhomboïde est un muscle totalement charnu, situé en dedans de l'épaule ; il a son attache aux apophyses épineuses des troisieme, quatrieme & cinquieme vertebres dorsales, & se termine de même par des portions charnues, à toute la face interne du cartilage de l'omoplate. Il sert à élever l'épaule, & à porter son extrêmité supérieure un peu en avant.

3°. Le releveur de l'omoplate est un muscle très-long, d'une figure arrondie & pyramidale. Il a son attache au ligament cervical, depuis sa partie moyenne, & un peu au dessous, & s'y adhere fortement par des fibres tendineuses : vers sa base, il s'écarte de ce même ligament pour se terminer au bord antérieur & supérieur de l'omoplate, en se

confondant avec le rhomboïde. L'uſage de ce muſcle eſt d'élever l'épaule, & de la porter un peu en avant par ſon bord ſupérieur.

4°. Le trapeze eſt ſitué au deſſous de l'aponévroſe du muſcle peaucier du col, & recouvre les muſcles de cette partie. D'une part, il va s'attacher par des portions charnues & aponévrotiques à toute l'étendue du ligament cervical, excepté vers la premiere vertebre du col; de l'autre, il a ſon attache par deux plans de fibres, à toute l'étendue du muſcle commun de la tête, du col & du bras; le premier paſſe au bord ſupérieur de ce muſcle commun; le ſecond paſſe ſous le même muſcle, & s'attache aux apophyſes tranſverſes des vertebres cervicales: ce muſcle devient enſuite charnu en deſcendant tout le long du col, pour ſe terminer, par une forte & large aponévroſe, à toute l'étendue de l'épine & de l'omoplate. Il porte l'épaule en avant, & l'éleve un peu.

5°. Le large dentelé eſt un muſcle très-large & très-fort, ſitué en dedans de l'épaule, & recouvrant preſque en totalité les vraies côtes, & en partie le col, il a la figure d'un éventail, dont la pointe eſt en haut. C'eſt le muſcle le plus conſidérable de cette extrêmité: il a ſon attache à la partie moyenne des neuf vraies côtes, par des appendices charnues, leſquelles forment cinq digitations vers les dernieres vraies côtes, pour s'entrelacer avec de pareilles digitations du grand oblique; mais il ſe confond vers le reſte des premieres côtes avec les muſcles intercoſtaux, ſans former de digitations. Le large dentelé s'attache de même par des appendices charnues, tendineuſes aux apophyſes tranſverſes des quatre dernieres vertebres cervicales, puis ſe portant de part & d'autre, à la partie ſupérieure de la face ſcapulaire, il va ſe terminer, en partie par des portions charnues & aponévrotiques, au bord ſupérieur de cette cavité, au deſſous du rhomboïde. Sa fonction eſt d'abaiſſer l'épaule.

6°. Le petit pectoral eſt un muſcle long & gros, ſitué à la partie antérieure de l'épaule. Il a ſon attache à la partie antérieure & latérale du ſternum, & au bord des cartilages des trois premieres côtes; il paſſe enſuite pardevant l'articulation de l'humerus avec l'omoplate, & rampant le long du bord antérieur de cet os, ſans s'y attacher, il va ſe terminer enfin par un tendon très-mince, qui appartient au bord ſupérieur & antérieur de cet os; ſon uſage eſt d'abaiſſer l'épaule, en tirant ſa partie ſupérieure en bas.

ÉPAULE en dedans. Le trot eſt le fondement de la pre-

miere ſoupleſſe, & de la premiere obéiſſance que l'on doit donner aux chevaux ; & ce principe eſt généralement reçu de tous les habiles écuyers : mais ce même trot, ſoit ſur une ligne droite, ſoit ſur des cercles, ne donne à l'épaule & à la jambe du cheval qu'un mouvement en avant, lorſqu'il marche ſur la ligne droite ; & un peu circulaire de la jambe & de l'épaule de dehors, lorſqu'il va ſur le cercle ; mais il ne donne pas une démarche aſſez croiſée d'une jambe par deſſus l'autre (1), qui eſt l'action que doit faire un cheval dreſſé, connoiſſant les talons ; c'eſt-à-dire, qui va librement de côté aux deux mains.

Pour bien concevoir ceci, il faut faire attention que les épaules & les jambes d'un cheval, ont quatre mouvemens. Le premier eſt celui de l'épaule en avant, quand il marche droit devant lui. Le deuxieme eſt celui de l'épaule en arriere, quand il recule. Le troiſieme mouvement, c'eſt lorſqu'il leve la jambe & l'épaule dans une place ſans avancer ni reculer, qui eſt l'action du piafer. Et le quatrieme eſt le mouvement circulaire & croiſé, que doivent faire l'épaule & la jambe du cheval, lorſqu'il tourne étroit, ou qu'il va de côté.

Les trois premiers mouvemens s'acquierent facilement par le trot, l'arrêt & le reculer ; mais le dernier mouvement eſt le plus difficile, parce que dans cette action, le cheval étant obligé de croiſer, & de chevaler la jambe de dehors, par deſſus celle de dedans, ſi dans ce mouvement le paſſage de

(1) L'on doit, au contraire, éviter ces croiſés, qui ôtent au cheval ſon aſſiette, mais encore lui font faire des mouvemens de l'épine en S romaine ; c'eſt ce que tous les écuyers ſentiront, & à bien dire, on ne ſçauroit aller ſur les cercles d'une maniere aſſurée, tant pour le cavalier que pour le cheval, qu'en décrivant un zigzag du centre du cercle à ſa circonférence. Je ſuis fâché de contredire MM. de Neuvcaſtle & la Gueriniere, la tête dedans, la croupe dehors, ne met point un cheval ſur le devant ; c'eſt une ſituation droite, de même qu'un cheval travaille bien moins ſur un grand cercle que ſur un petit ; il ne faut pas confondre l'étendue du terrein qu'il décrit avec ſes mouvemens ſur un petit cercle. Les mouvemens ſont froids, le jeu des muſcles n'étant pas développé, les mouvemens doivent être irréguliers, & fatiguer davantage le cheval. Cet article, qui eſt un des plus intéreſſants du manege, & qui paroît contenir plus de principes, eſt le plus mal traité & le plus fautif : comme notre intention n'étoit pas de donner dans ce dictionnaire, un nouveau traité de manege, & encore moins de fronder ceux qui ont écrit juſqu'à ce jour ; nous nous ſommes contentés de relever les choſes les plus abſurdes, & celles qui ſont les plus éloignées de la ſaine phyſique.

la jambe n'eſt pas avancé, ni circulaire, le cheval s'attrape la jambe qui poſe à terre, & ſur laquelle il s'appuie, la douleur du coup peut lui donner une atteinte, ou du moins lui faire prendre une fauſſe poſition; ce qui arrive ſouvent aux chevaux qui ne ſont pas aſſez ſouples des épaules. La difficulté de trouver des regles certaines, pour donner à l'épaule & à la jambe la facilité de ce mouvement circulaire d'une jambe par deſſus l'autre, a toujours embarraſſé les écuyers; parce que ſans cette perfection, un cheval ne peut tourner facilement, ni fuir les talons de bonne grace.

Afin de bien approfondir la leçon de l'épaule en dedans, qui eſt la plus difficile & la plus utile de toutes celles qu'on doive employer pour aſſouplir les chevaux; il faut examiner ce qu'ont dit M. de la Broue & M. le Duc de Newcaſtle, au ſujet du cercle, qui, ſelon le dernier, eſt le ſeul moyen d'aſſouplir parfaitement les épaules d'un cheval.

M. de la Broue dit, » que toutes les humeurs & com-
» plexions des chevaux ne ſont pas propres à cette ſujé-
» tion extraordinaire, de toujours tourner ſur des cercles pour
» les aſſouplir; & leurs forces n'étant pas capables de fournir
» tant de tours, tout d'une haleine, ils ſe rebutent, & ſe roi-
» diſſent de plus en plus, au lieu de s'aſſouplir.

M. le Duc de Newcaſtle s'explique ainſi:

» La tête dedans, la croupe dehors ſur un cercle, met
» d'abord un cheval ſur le devant; il prend de l'appui, &
» s'aſſouplit extrêmement les épaules, &c. Trotter, & ga-
» loper la tête dedans, la croupe dehors, fait aller tout le
» devant vers le centre, & le derriere s'en éloigne, étant
» plus preſſé des épaules que de la croupe.

» Tout ce qui chemine ſur un grand cercle, travaille da-
» vantage, parce qu'il fait plus de chemin que tout ce qui
» chemine ſur un plus petit cercle, ayant plus de mouvement
» à faire, & il faut que les jambes ſoient plus en liberté;
» les autres ſont plus contraintes, & ſujettes dans le petit cer-
» cle, parce qu'elles portent tout le corps, & celles qui font
» le plus grand cercle, ſont plus long-temps en l'air
» qu'elles.

» L'épaule ne peut s'aſſouplir, ſi la jambe de derriere de
» dedans n'eſt avancée, & approchée, en travaillant, de la
» jambe de derriere de dehors «.

L'on voit par le propre raiſonnement de ces deux grands hommes, que l'un & l'autre ont admis le cercle; mais M. de la Broue ne s'en ſert pas toujours, & il préfere ſouvent le quarré.

Pour M. le Duc de Newcaſtle, dont le cercle eſt la leçon favorite, il convient lui-même des inconvéniens qui s'y trouvent, quand il dit que dans le cercle, la tête dedans, la croupe dehors, les parties de devant ſont plus ſujettes & plus contraintes que celles de derriere, & que cette leçon met un cheval ſur le devant.

Cet aveu que l'expérience confirme, prouve évidemment que le cercle n'eſt pas le vrai moyen d'aſſouplir parfaitement les épaules; puiſqu'une choſe contrainte, & appeſantie par ſon propre poids, ne peut être légere: mais une grande vérité que cet illuſtre auteur admet, c'eſt que l'épaule ne peut s'aſſouplir, ſi la jambe de derriere de dedans n'eſt avancée, & approchée, en marchant, de la jambe de derriere de dehors: & c'eſt cette judicieuſe remarque qui m'a fait chercher & trouver la leçon de l'épaule en-dedans, dont nous allons donner l'explication.

Lors donc qu'un cheval ſçaura trotter librement aux deux mains ſur le cercle, & ſur la ligne droite; qu'il ſçaura ſur les mêmes lignes, marcher un pas tranquille & égal, & qu'on l'aura accoutumé à former des arrêts & demi-arrêts, à porter la tête en dedans; il faudra alors le mener au petit pas, lent, & peu raccourci, le long de la muraille, & le placer de maniere que ſes hanches décrivent une ligne, & les épaules une autre. La ligne des hanches doit être près de la muraille, & celle des épaules, détachée & éloignée du mur environ, un pied & demi ou deux, en le tenant plié à la main où il va, c'eſt-à-dire, pour m'expliquer plus familiérement, qu'au lieu de tenir un cheval tout-à-fait droit d'épaules & de hanches ſur la ligne droite le long du mur, il faut lui tourner la tête & les épaules un peu en dedans, vers le centre du manege, comme ſi effectivement on vouloit le tourner tout-à-fait; & lorſqu'il eſt dans cette poſture oblique & circulaire, il faut le faire marcher en avant le long du mur, en l'aidant de la rêne & de la jambe de dedans: ce qu'il ne peut abſolument faire dans cette attitude, ſans croiſer, ni chevaler la jambe de devant de dedans, par deſſus celle de dehors, & de même la jambe de derriere de dedans, par deſſus celle de derriere en dehors.

Cette leçon produit tant de bons effets à la fois, que je la regarde comme la premiere & la derniere de toutes celles qu'on peut donner au cheval, pour lui faire prendre un entiere ſoupleſſe, & une parfaite liberté dans toutes ces parties. Cela eſt ſi vrai, qu'un cheval qui aura été aſſoupli, ſuivant ce principe, & gâté après, ou à l'école, ou par quel-

que ignorant : ſi un homme de cheval le remet pendant quelques jours à cette leçon, il le retrouvera auſſi ſouple & auſſi aiſé qu'auparavant.

1°. Cette leçon aſſouplit les épaules, parce que la jambe de devant de dedans, croiſant & chevalant à chaque pas que le cheval fait dans ſon attitude, en avant & par deſſus celle de dehors, & le pied de dedans allant ſe poſer au deſſus du pied de dehors, & ſur la ligne de ce même pied, le mouvement auquel l'épaule eſt obligée dans cette action, fait agir néceſſairement les reſſorts de cette partie, ce qui eſt facile à concevoir.

2°. L'épaule en dedans prépare un cheval à ſe mettre ſur les hanches, parce qu'à chaque pas qu'il fait dans cette poſture, il porte en avant ſous le ventre, la jambe de derriere de dedans, & va la placer au deſſus de celle de derriere de dehors, ce qu'il ne peut faire ſans baiſſer la hanche : il eſt donc toujours ſur une hanche à une main ; & toujours ſur l'autre hanche à l'autre main ;& par conſéquent il apprend à plier les jarrets ſous lui : ce qu'on appelle être ſur les hanches.

3°. Cette même leçon diſpoſe un cheval à fuir les talons, parce qu'à chaque mouvement, étant obligé de croiſer & de paſſer les jambes l'une par deſſus l'autre, tant celles de devant que celles de derriere, il acquiert par-là la facilité de bien chevaler les bras & les jambes aux deux mains, ce qu'il faut qu'il faſſe pour aller librement de côté. En ſorte que, lorſqu'on mene un cheval l'épaule en dedans, à main droite, on le prépare à fuir les talons à main gauche ; c'eſt l'épaule gauche qui s'aſſouplit, & qui le prépare à bien paſſer la jambe gauche pour aller facilement de côté à main droite.

Pour changer de main dans la leçon de l'épaule en dedans ; par exemple, de droite à gauche, il faut conſerver le pli de la tête & du col, & en quittant le mur, faire marcher le cheval droit d'épaules & de hanches, ſur une ligne oblique, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé dans cette poſture ſur la ligne de l'autre muraille ; & là, il faudra lui placer la tête à gauche, & les épaules en dedans, & détachées de la ligne de la muraille, en l'élargiſſant, & lui faiſant croiſer les jambes de dedans, à cette main, par deſſus celle de dehors, le long du mur, & de la même maniere que nous venons de l'expliquer pour la droite.

Comme le cheval manquera dans l'exécution des premieres leçons de l'épaule en dedans, ſoit en mettant la croupe dedans, ſoit au contraire, en tournant trop les épaules en

dedans, & en quittant la ligne de la muraille; pour éviter la ſujétion de paſſer & de croiſer ſes jambes dans une poſture qui lui tient tous les muſcles dans une continuelle contraction, ce qui le gêne, quand il n'y eſt pas accoutumé: le cercle doit alors ſervir de remede à ces défenſes. On le menera donc au petit pas ſur un cercle large, & on lui dérobera de temps en temps des pas croiſés, des jambes de dedans par deſſus celles de dehors; en ſorte qu'élargiſſant le cercle de plus en plus, inſenſiblement on arrivera ſur la ligne de la muraille; & le cheval ſe trouvera dans la poſture de l'épaule en dedans; & dans cette attitude, on lui fera faire quelques pas en avant le long du mur; enſuite on l'arrêtera, on lui pliera le col & la tête, en faiſant jouer le mors dans la bouche avec la rêne de dedans; on le flattera, & on le renverra.

S'il arrive qu'un cheval ſe retienne, & qu'il ſe défende par malice, ne voulant point ſe rendre à la ſujétion de cette leçon, il faudra la quitter pour quelque temps, & revenir au premier principe du trot, étendu & hardi, tant par la ligne droite, que ſur des cercles; & lorſqu'il obéira, on le mettra au pas, l'épaule en dedans, ſur la ligne de la muraille, & s'il va bien quelques pas, il faut l'arrêter, le flatter, & le deſcendre.

Lorſque le cheval commencera à obéir aux deux mains, à la leçon de l'épaule en dedans, on lui apprendra à bien prendre les coins, ce qui eſt le plus difficile de cette leçon; pour cela, il faudra à chaque coin, c'eſt-à-dire, au bout de chaque ligne droite, faire entrer les épaules dans le coin, lui conſervant la tête placée en dedans; & dans le temps qu'on tourne les épaules ſur l'autre ligne, il faut faire paſſer les hanches, à leur tour, dans le coin par où ces épaules ont paſſé. C'eſt avec la rêne de dedans, & la jambe de dedans qu'on porte le cheval en avant dans les coins; mais dans le temps qu'on le tourne ſur l'autre ligne, il faut que ce ſoit avec la rêne de dehors, en portant la main en dedans, & prendre le temps qu'il ait la jambe de dedans en l'air, & prête à retomber, afin qu'en tournant la main dans ce temps-là, l'épaule de dehors puiſſe paſſer par deſſus celle de dedans; & comme l'aide de tourner eſt une eſpece de demi-arrêt, il faut en tournant la main, le chaſſer un peu en avant avec le gras des jambes.

Si le cheval refuſe de paſſer la croupe dans les coins, en ſe tenant large de derriere, & en ſe cramponnant ſur la jambe de dedans (défenſe la plus ordinaire des chevaux),

il faudra le pincer du talon de dedans, en même temps qu'on tournera les épaules ſur l'autre ligne. Voilà, ſelon moi, ce qu'on appelle prendre les coins, & non pas comme font la plupart des cavaliers, qui ſe contentent de faire entrer la tête & les épaules dans le coin, & négligent d'y paſſer la croupe; de maniere que le cheval tourne tout d'une piece, au lieu qu'en y faiſant paſſer les hanches après les épaules, le cheval dans ce paſſage d'épaules & de hanches, s'aſſouplit non-ſeulement ces deux parties, mais encore les côtes, dont la ſoupleſſe augmente beaucoup l'agilité des reſſorts du reſte de ſon corps.

Si l'on examine la ſtructure & la méchanique du cheval, on ſera aiſément perſuadé de l'utilité de l'épaule en dedans, & l'on conviendra que les raiſons que j'apporte, pour autoriſer ce principe, ſont autoriſées, & tirées de la nature même, qui ne ſe dément jamais, quand on ne la contraint pas au de-là de ſes forces. Et en même-temps, ſi l'on fait attention à l'action des jambes du cheval, qui va ſur un cercle, la tête dedans, la croupe dehors, il ſera aiſé de concevoir que ce ſont les hanches qui acquierent cette ſoupleſſe que l'on prétend donner aux épaules par le moyen du cercle; puiſqu'il eſt certain que la partie qui fait un plus grand mouvement, eſt celle qui s'aſſouplit le plus. J'admets donc le cercle pour donner aux chevaux la premiere ſoupleſſe, & auſſi pour châtier & corriger ceux qui ſe défendent par malice, en mettant la croupe dedans, malgré le cavalier; mais je regarde enſuite l'épaule en dedans comme une leçon indiſpenſable pour achever d'aſſouplir les épaules, & leur donner la facilité de paſſer les jambes l'une par deſſus l'autre, qui eſt une perfection que doivent avoir tous les chevaux qu'on appelle bien unis & bien dreſſés.

ÉPAULÉ, un cheval épaulé eſt le même qu'entre-ouvert.

ÉPÉE ROMAINE, long épi de poil; que l'on trouve ſur quelques chevaux, il s'étend tout le long du col ſous la criniere. Il paſſe, ſuivant le préjugé public, pour une bonne marque.

ÉPÉE, la main de l'épée, de la lance, de la gaule, c'eſt la main droite. *Voyez* Mains.

ÉPERON, inſtrument de fer dont le bout eſt une roſette tournante à pluſieurs pointes. Le cavalier attache les éperons à ſes talons, afin d'en piquer le cheval aux flancs quand il juge à propos, pour lui faire connoître ſa volonté, ou pour le châtier. Ainſi l'éperon eſt un aide & un châtiment. Senſible à l'éperon, dur à l'éperon, chatouilleux à l'éperon. *Voyez*

Senſible, Dur, Chatouilleux. Avoir l'éperon fin, ſe dit d'un cheval auquel la moindre approche de l'éperon fait connoître la volonté du cavalier, & qui agit en conſéquence. S'attacher, ou ſe jeter ſur l'éperon. *Voyez* S'attacher.

ÉPI, ou MOLETTE, endroit marqué ſur la peau du cheval, pour le retour du poil, qui prend des ſens différens. Il y en a preſque toujours au milieu du front; les autres n'ont point d'endroits déterminés; celui qui ſe trouve comme une cicatrice ſur l'épaule, ou du côté du poitrail, ſe nomme coup de lance: il eſt fort rare, & ne ſe rencontre que dans quelques Barbes, ou Arabes.

ÉPIDÉMIE. *Voyez*, ci-deſſous, Épidémique.

ÉPIDÉMIQUE mal, ou ÉPIZOOTIQUE. Le caractere ſpécifique de la maladie épidémique, eſt la contagion. Ce mal ſe communique en plus ou moins de temps, ſuivant les diverſes circonſtances, à tous les animaux d'un canton, d'une province, d'un royaume, ſouvent paſſe d'un pays dans un autre: les cauſes de ces maladies ſont attribuées à pluſieurs accidens, ſoit particuliers, ſoit réunis; telles ſont les exhalaiſons mal-faiſantes des terreins ſur leſquels les animaux habitent, les miaſmes peſtilentiels qui ſortent du corps des animaux attaqués, leſquels étant répandus dans l'air, ſont reſpirés, ou pompés par les animaux ſains. Ainſi, tout ce qui peut contribuer à corrompre & à infecter l'air, peut auſſi occaſionner un mal épidémique: telle eſt la mal-propreté des écuries, le défaut de circulation, ou de renouvellement d'air dans ces bâtimens; les écuries humides dans leſquelles il ne ſe trouve point d'écoulement, dans leſquelles l'urine & les excrémens ſéjournent en totalité, ou en partie; le voiſinage des mares, des marais infects, &c. & comme pendant les chaleurs de l'été, les exhalaiſons ſont plus abondantes, plus corrompues, plus exaltées; c'eſt pour l'ordinaire, en cette ſaiſon, que les épidémies font le plus de ravage; la contagion ſe calme dans les grands froids de l'hiver; ce n'eſt pas cependant que l'épidémie ne regne ſouvent en d'autres ſaiſons, telles que le printemps, ou l'automne, parce qu'on peut reconnoître des cauſes plus prochaines & plus immédiates du mal, que les impreſſions de l'air; ce ſont les alimens eux-mêmes dont l'animal ſe nourrit: ces alimens gâtés par divers accidens, par un commencement de décompoſition, ou de pourriture, par les parties hétérogenes ou étrangeres dont ils peuvent être infectés, tels que la boue, la pouſſiere, les petits inſectes ou leurs pontes; tous ces accidens, dis-je, peuvent faire contracter aux alimens

une qualité pernicieuſe, qui ſe communique aux humeurs de l'animal qui s'en nourrit, en effet, quoique preſque toutes les épidémies que l'on obſerve, ſe ſoient manifeſtées par des ſymptomes propres à chacune, il en eſt cependant de généraux qui ſemblent être communs à ces maladies : toutes pour l'ordinaire, préſentent une fievre maligne, qui tend en peu de jours à la putridité : il s'éleve, dans preſque toutes, des tumeurs phlegmoneuſes qui ſe terminent par gangrene, des ulceres gangreneux qui occupent la langue, la bouche, ou d'autres parties ; enfin, l'animal périt preſque toujours par une fonte, ou colliquation putride des humeurs ; il eſt emporté par un fluc ſanguinolent, très-liquide, & d'une puanteur inſupportable.

On doit donc pour la curation ou ſoulagement des épidémies, prendre toutes les précautions connues pour empêcher la contagion ou la communication ; car le contact des animaux ſains avec ceux qui ſont infectés, ne peut être que très-dangereux. Quelques-uns même n'admettent que cette ſeule cauſe de la prodigieuſe rapidité de la contagion. Ils s'appuient ſur pluſieurs faits avérés. Des beſtiaux des fermes iſolées, & qui n'avoient aucune communication avec les voiſins, ſe ſont trouvés plus d'une fois exempts de l'épidémie qui les entouroit. Des obſervations faites dans les bureaux de ſanté établis dans différens ports, paroiſſent affermir cette opinion. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il faut néceſſairement ſéparer les animaux ſains des infectés. A l'égard des remedes internes, ils doivent être appropriés au genre de ſymptome qui ſe manifeſte le plus ; comme la putridité eſt celui dont l'indication eſt la plus commune, on doit alors avoir recours aux anti-ſeptiques, en ſe déterminant dans le choix de ces remedes, ſuivant les divers ſymptomes qui accompagnent le mal : par exemple, tous les acides s'oppoſent puiſſamment à la putridité ; cependant il eſt plus prudent de préférer les acides végétaux aux acides minéraux. Ceux-ci coagulant, peuvent cauſer des irritations, coaguler les matieres contenues dans les inteſtins, ce que ne font pas les acides végétaux, qui, quoiqu'ils empêchent la trop grande diſſolution du ſang & ſa putridité, ne le coagulent pas. On ne doit pas même donner ces acides ſeuls ; ils pourroient augmenter l'irritation, mais les étendre dans une décoction mucilagineuſe. Ces remedes, quelque ſalutaires & quelque avantageux qu'ils ſoient, exigent de toute néceſſité que l'animal ait été préparé par un régime qui les précede. Attention trop négligée dans les épidémies, ainſi que dans toutes

les autres maladies. Attention néanmoins eſſentielle, & ſans laquelle les remedes ne peuvent opérer, ou que très-foiblement. En effet, quelle action peut on eſpérer d'un médicament ſur des eſtomacs remplis d'une maſſe énorme d'alimens, ſouvent durcie, au moins très-compacte, ſur des inteſtins que l'abondance des glaires & de matieres excrémentielles défendent contre toute autre impreſſion. Cette précaution préliminaire de faire jeûner l'animal malade, de le laver beaucoup par les boiſſons, les lavemens, &c. eſt donc indiſpenſable; & pour l'animal malade &, même, l'épidémie étant déclarée, pour l'animal ſain & qui n'eſt point attaqué, non-ſeulement comme préſervatif, mais encore comme préparatoire, au cas qu'il le ſoit. Il eſt certain qu'une maſſe d'alimens retenus dans l'eſtomac, ſe corromproit par ce ſéjour ſeul. La maladie doit encore plus hâter cette corruption: effet pernicieux qui rend le mal plus grave. Je ne puis donc trop répéter que dans preſque toutes les maladies internes, ſoit épidémiques, ſoit d'autre nature, il eſt de toute néceſſité de délivrer l'animal, & de ce qui pourroit lui nuire, & de ce qui s'oppoſeroit à l'opération des remedes. Il n'eſt pas néceſſaire d'ajouter ici que la plus grande propreté, tant du corps de l'animal, que du lieu qu'il habite: les bains fréquens, les panſemens réitérés ſont d'une utilité reconnue, en procurant la tranſpiration, &c. On obſervera que dans les épidémies, les tumeurs phlegmoneuſes ſe terminent preſque toujours par la gangrene (1). Ce ſeroit en vain que l'on voudroit en tenter la réſolution ou la ſuppuration; la putridité des humeurs s'oppoſe à l'une & à l'autre, à moins que cette putridité ne ſoit corrigée par l'uſage des acides. La ſeule indication qui ſe préſente eſt donc de traiter ces tumeurs comme un principe de gangrene, par des ſcarifications, & par des cataplaſmes qui s'oppoſent aux progrès de la gangrene, comme ceux d'abſynthe, de rhue, de petite joubarbe, de quinquina, d'écorce de frêne, &c. ou plus ſimplement, la lotion d'eſſence

(1) L'anthrax, ou le charbon peſtilentiel eſt ſouvent au nombre des maladies épidémiques; mais nous ne dirons pas avec M. Vitet, que l'anthrax corrompt les chairs voiſines, qu'il faut l'extirper douze heures après ſon apparition, s'il eſt peſtilentiel, & vingt-quatre heures après, s'il eſt ſimple. L'anthrax ne s'extirpe pas, mais ſe ſcarifie; il eſt toujours dangereux ou peſtilentiel, & l'animal périt en dix ou douze heures, & rarement paſſe-t-il vingt-quatre heures: toutes les fois qu'il paſſe ce temps, cette tumeur tient du plegmon ſimple, & ſe termine par la ſuppuration, comme il n'eſt pas rare de le voir dans la pratique.

de térébenthine. Si l'on vouloit attendre que ces tumeurs se mûrissent ainsi que les abscès, la gangrene s'y manifesteroit inévitablement par la putridité des matieres qui s'y portent. Au reste, les différentes épidémies se montrent sous tant de formes, que ce sont les symptomes qui les accompagnent qui doivent diriger leur traitement. Les seules indications générales que donnent toutes ces maladies, sont le régime & la préparation du sujet. La propreté, un air salubre, des alimens appropriés, une boisson saine, la fuite des excès en tout genre, des bains fréquens, lorsque la saison le permet.

ÉPIDERME. *Voyez* Peau.

ÉPIDIDYME, petit corps frangé qui se replie sur les testicules. *Voyez* Génération du cheval.

ÉPIGASTRE, partie moyenne de la région épigastrique.

ÉPIGASTRIQUE, région antérieure de l'abdomen.

ÉPIGLOTTE (cartilage). *Voyez* Larynx.

ÉPILEPSIE (l'), que les maréchaux appellent étourdissement, est une convulsion irréguliere de tout le corps, qui saisit subitement le cheval, & le fait tomber par terre; il se roidit, & s'agite; ses yeux deviennent rouges, hagards, sa tête se ramene vers la poitrine, l'écume lui sort de la bouche. Dans cet état, il paroît avoir perdu la vue, car il se laisse toucher aisément la cornée transparente : il est insensible au fouet. L'accès est ordinairement de sept ou huit minutes; je l'ai vu durer plus d'une demi-heure. L'animal, revenu à lui, se releve, & se met à trotter, sans paroître ni abattu, ni fatigué.

En raison des mouvemens convulsifs, il sembleroit qu'on devroit chercher la cause de cette maladie dans le cerveau & dans les nerfs; je n'ai cependant observé rien de particulier dans ces parties, en ouvrant des chevaux épileptiques; mais en examinant l'estomac, j'ai toujours vu une très-grande quantité de suc gastrique noirâtre, qui annonçoit plutôt une saburre qu'une secrétion parfaite; ce que je n'ai jamais trouvé dans les chevaux attaqués d'autres maladies. Lorsque l'épilepsie n'existe pas dès la naissance, ne peut-on pas croire que les mauvais fourrages, la répercussion des humeurs de la peau, celle de la galle & du farcin, la peur, sont très-capables de la produire ? Au reste, j'ai vu des chevaux épileptiques devenir immobiles par la suite. Ce mal n'est pas curable : je n'ai pas réussi au moins à en délivrer les chevaux que j'ai traités avec les purgatifs, les absorbans, les vessicatoires, les sétons, &c. Je n'ai pas même reculé le retour des accès.

ÉPINE (l'), est une colonne osseuse formée de l'assem-

blage de quarante-neuf os dans les vieux chevaux, & de cinquante-trois dans les jeunes, y compris les nœuds de la queue.

Ces os ſont appellés vertebres ; elles ſe diſtinguent en vraies & en fauſſes.

Les vraies ſont au nombre de trente-une, rarement trente-deux ; ce qui arrive par accident.

Les fauſſes ſont au nombre de dix-huit.

Les vraies ſont de trois ſortes : ſçavoir, ſept cervicales, dix-huit dorſales, & ſix lombaires, ou des lombes.

Les fauſſes vertebres ſont l'os ſacrum & la queue.

Non-ſeulement les vertebres cervicales, dorſales & lombaires ſont différentes les unes des autres ; mais encore les cervicales différent entre elles par leur figure & par leur volume ; il en eſt de même des dorſales, & des lombaires comparées avec les autres.

On conſidere, en général, dans les vertebres trois ſortes d'apophyſes ; ſçavoir, épineuſes, obliques & tranſverſes.

Les trous ſont au nombre de trois ; un ſitué ſupérieurement au corps de la vertebre, & donnant paſſage à la moëlle de l'épine : les deux autres ſont placés aux côtés de celui-ci, pour le paſſage des veines & des arteres vertébrales.

Les vertebres cervicales différent des vertebres dorſales, en ce que ces dernieres ont des apopyſes épineuſes conſidérables, tandis que les premieres n'en ont pas, ou preſque pas, & en ce que le corps des cervicales eſt beaucoup plus fort que celui des dorſales.

Les vertebres, en général, ſont contenues par des ligamens communs & particuliers.

Les communs ſont, le ligament vertébral externe, & le vertébral interne. Le vertébral externe s'étend depuis la crête de l'occipital juſqu'à la fin de l'épine : ce ligament s'attache d'une part au deſſous de la crête de l'occipital, par un fort lien jaunâtre, de la nature de ceux dont nous avons parlé ci-deſſus ; il eſt épais, & forme en deſſus une petite gouttiere qui d'abord paroît le diviſer en deux, bien qu'il ſoit ſimple & ſans diviſion ; ce cordon ſe continue vers le corps de la ſeconde vertebre du col, où il s'unit avec un autre plan de fibres très-larges de la même nature, lequel prend ſon origine ſur le corps de la ſeconde, de la troiſieme, de la quatrieme & de la cinquieme vertebre du col ; ce ligament ſe réunit enſuite en un ſeul, devient plus fort & plus large, & va enſuite s'unir à la troiſieme apophyſe des vertebres du dos, ſe continue tout le long de l'épine, en diminuant

d'épaiſſeur & de largeur. On voit, outre cela, à chaque vertebre cervicale un plan de fibres qui ſuit la poſition des vertebres du col, & conſtamment d'une vertebre à l'autre. L'uſage du ligament vertébral externe eſt de maintenir la tête & les vertebres enſemble.

Le ligament vertébral interne, à proprement parler, n'appartient qu'aux vertebres du dos, & à celles des lombes; il eſt d'une conſtruction différente du vertébral externe, & tient de la nature des ligamens articulaires: il s'étend depuis le ſecond ou le troiſieme corps des vertebres du dos, juſqu'à l'os ſacrum. A meſure qu'il s'éloigne de ſon origine, il devient plus fort; de maniere que ſur le corps des vertebres des lombes, il eſt beaucoup plus épais.

ÉPINE, faire tirer une épine, étoit autrefois attacher une plate-longe dans le paturon du pied boiteux, attacher l'autre bout à un arbre flexible, & faire tirer le cheval.

ÉPINEUSES. *Voyez* Généralités ſur les os.

ÉPINEUX (muſcles, long & court). *Voyez* Dos.

ÉPINIERE, qui appartient à l'épine.

ÉPIPHYSE. *Voyez* Os éminences des).

ÉPIPLOIQUE, qui appartient à l'épiploon.

ÉPIPLOON (l'), eſt une membrane très-mince, appellée coëffe; cette petite bande graiſſeuſe s'attache à la grande corbure de l'eſtomac, & ſe porte en arriere vers la région ombilicale: il eſt rare, en ouvrant les chevaux, de l'appercevoir, à moins qu'on ne dérange les boyaux. L'épiploon a une figure à peu près quarrée; il eſt compoſé de deux feuillets, qui contiennent non-ſeulement les arteres & veines épiploïques, mais même de petits vaiſſeaux lymphatiques: il eſt, comme l'on voit, fixe d'un côté, & vacillant de l'autre; il tient à la grande courbure de l'eſtomac, au duodenum en partie, au colon principalement, à la rate, d'où il reçoit les branches des vaiſſeaux ſpléniques; les nerfs lui viennent de la huitieme paire.

L'uſage de cette membrane eſt d'humecter, par ſa graiſſe, les inteſtins, & d'en favoriſer le mouvement.

ÉPISLANESSE, maladie fort imaginaire, dont peu d'auteurs, à la vérité, ont parlé; mais qu'il eſt eſſentiel de décrire pour en ſentir le ridicule. L'épiſlaneſſe, ſuivant Carbon, eſt une démangeaiſon qui vient dans le pied du cheval, pour s'être grandement échauffé; de ſorte que le cheval ne peut pas s'empêcher d'y mettre le nez, & s'y frottant, il y prend une telle infection, qu'il en perd l'appétit tout-à-

coup. Dans vingt-quatre heures, la langue lui tombe; ce mal, continue cet obſervateur, ne vient qu'en été, & ne ſe connoît qu'à la langue qui lui devient noire; c'eſt pourquoi les Italiens l'appellent *piſtaneſſe*: à de telles deſcriptions il eſt inutile de joindre le remede, c'eſt pourquoi nous n'en parlerons pas.

EPIZOOTIQUE. *Voyez* Epidémique.

ÉPOINTÉ (cheval), le cheval épointé eſt celui qui a une hanche plus baſſe que l'autre. Ce défaut, qui vient ou de conſtruction ou d'accident, par exemple, d'une fracture faite à la pointe des os des iles, eſt abſolument incurable

ÉPONGE. *Voyez* Fer.

EPOUSSETTE, inſtrument de palefrenier; c'eſt un morceau de ſerge de deux pieds en quarré, dont les palefreniers ſe ſervent pour ôter la pouſſiere ſur le corps du cheval quand ils le panſent.

ÉPREINTE, effort que le cheval fait pour fienter.

EQUOAILLER, c'eſt couper un ou deux nœuds de la queue.

EQUITATION, ou ACTION D'ALLER A CHE-VAL. Ce mot renferme non-ſeulement la maniere de le monter & de le conduire, mais même ſa ſtructure, ſes maladies, &c.

ÉRECTEURS, nom que l'on donne à certains muſcles de la verge.

ÉRECTION, état du roidiſſement du membre, ou de la verge, dans laquelle le ſang abonde. *Voyez* Génération du cheval.

ÉRÉSIPELLE, ou ÉRYSIPELLE (l'), eſt une inflammation de la peau, accompagnée de chaleur, quelquefois de douleur, & ſouventde démangeaiſon.

Cauſes. Les cauſes de l'éréſipelle ſont, ou générales ou particulieres; ces premieres ſont l'âcreté & l'impureté de la maſſe du ſang, ou une matiere ſaline, mêlée avec les humeurs.

Les particulieres ſont tout ce qui peut fixer l'acrimonie dans la peau, comme la ſuppreſſion de l'humeur, de la ſueur & de la tranſpiration, produite ou par les remedes huileux, qui bouchent les pores, ou par la craſſe, qui, en s'amaſſant, opére le même effet, ou par la compreſſion, ou par l'obſtruction des tuyaux excrétoires. Dans tous ces cas, l'humeur de la tranſpiration s'arrête, ou ſéjourne dans les glandes de la peau, s'y altere, devient âcre, corrode les tuyaux des glandes, y cauſe des gerſures, des crevaſſes & des veſſies pleines d'une ſéroſité âcre, qui fait criſper les extrê-

mités des vaiſſeaux ſanguins de la peau, & y excite l'inflammation.

Curation. L'éréſipelle ſe traite à peu près de même que l'inflammation. Il faut commencer par ſaigner, afin de déſemplir les vaiſſeaux, de calmer l'inflammation, & de préparer le cheval aux remedes intérieurs.

On évitera avec ſoin d'appliquer ſur le mal des graiſſes ou des emplâtres, qui, en bouchant les pores de la peau, empêchent la tranſpiration, & augmentent l'inflammation.

Les répercuſſifs violens doivent être également proſcrits; ils feroient rentrer l'humeur de l'éréſipelle, qui pourroit ſe fixer ſur quelques viſceres, & cauſer une maladie mortelle, comme un dépôt dans les poumons, dans le foie, & ſouvent même la morve.

Dans les commencemens, il ſuffira d'employer les humectans & les relâchans, tels que la fomentation avec l'eau tiéde, ou la décoction des plantes émollientes, comme de la camomille & des fleurs de ſureau : lorſque l'inflammation eſt un peu diminuée, on peut aider la réſolution, en ajoutant un peu d'eau-de-vie à ces décoctions; il eſt à propos de purger, afin d'entraîner une partie des impuretés qui ſont dans le même ſang : il eſt auſſi très-utile de donner intérieurement quelque ſudorifique, ou quelque cordial; comme la poudre de fenouil, de coriandre, mêlée avec la corne de cerf, les poudres de cumin, d'anis & de galéga, à la doſe de *quatre onces* : ces poudres ſe mêlent dans du ſon, ou de l'avoine; ſi le cheval refuſe de les prendre, on les lui fait avaler dans du vin.

Ces remedes ouvrent les pores de la tranſpiration, pouſſent vers la peau, & purifient le ſang des impuretés dont il eſt chargé.

Si l'éréſipelle produit la gale, les dartres, le farcin, on ſuivra le traitement propre à chacune de ces maladies. *Voyez* ces mots.

ERGOT, eſt une corne molle, de la groſſeur d'une châtaigne, qui eſt au derriere & au bas du boulet, & ſouvent cachée par le fanon.

Déſergoter un cheval, étoit, & eſt, ſelon quelques uns, fendre l'ergot juſqu'au vif, avec un biſtouri, pour arracher une prétendue veſſie pleine d'eau, qui eſt couverte par l'ergot : cette opération qui ne ſe pratique guere à Paris, ſe fait ſouvent en Hollande, même aux quatre jambes du cheval, pour empêcher qu'il n'y vienne des eaux & d'autres ordures.

ESCAPADE, action fougueuſe d'un cheval qui ne veut pas obéir au cavalier.

ESCARRE, portion de ſubſtance molle, noirâtre, qui tombe par l'application du feu, ou de quelque cauſtique, & que l'on favoriſe par le moyen des mondicatifs ; on peut la regarder comme une partie gangreneuſe, dont les bords commencent à ſe détacher par la ſuppuration.

ESCARMOUCHER, ſe détacher du gros d'une armée, pour aller attaquer quelque poſte, ou convoi, &c.

ESCAROTIQUES, médicamens qui font tomber peu à peu les mauvaiſes chairs *Voyez* Cauſtique.

ESPAGNE (mal d'). *Voyez* Mal de feu.

ESPRITS animaux, s'entend du fluide nerveux que contiennent les nerfs, & que l'on prétend être le principe du mouvement.

ESQUILLE, petite portion d'os qui ſe détache à la ſuite d'une piquure, ou d'une fracture, & dont on hâte la chûte, à l'aide des digeſtifs.

ESQUINANCIE. *Voyez* Gourme maligne.

ESSE. *Voyez* Bride.

ESSOURISSER, fendre le cartilage qui eſt dans les naſeaux, que quelques-uns nomment la ſouris. Opération par laquelle on prétend empêcher les chevaux de hennir, qui, à la vérité, y contribue un peu, mais dont le principal ébroument vient d'une vibration du voile palatin, expérience que nous avons faite avec ſuccès ſans qu'il ſoit beſoin de fendre les naſeaux.

ESTAFFETTE, terme de poſte : c'eſt courir avec deux guides.

ESTOCADE, coups donnés avec une longue épée qui ſervoit en combat ſingulier.

ESTOMAC (l'), autrement dit ventricule, eſt un ſac ſitué preſque entiérement dans l'hyppocondre gauche, derriere le diaphragme, preſque horizontalement ; ſa forme eſt preſque ſphérique quand il eſt ſoufflé ; il eſt un peu allongé quand il eſt vuide ; ce qui lui donne la figure d'une corne-muſe ; on y conſidére la partie antérieure & la partie poſtérieure ; celle-ci eſt arrondie, & s'appelle la grande courbure de l'eſtomac, l'antérieure eſt concave, c'eſt la petite courbure.

Les extrêmités, ou les parties latérales qui regardent les hypocondres, ſe nomment fond, ou cul-de-ſac de l'eſtomac ; le plus conſidérable eſt à gauche, & le petit à droite. On remarque à l'eſtomac, deux ouvertures ; ſçavoir, l'entrée & la ſortie ; elles ſe trouvent toutes deux à la petite cour-

bure de l'eſtomac : la premiere de ces courbures eſt ſituée immédiatement au deſſous du diaphragme, un peu plus avant que l'autre, & ſe nomme orifice cardiaque; l'autre, ſituée un peu plus en arriere & un peu plus en bas, eſt nommée pylore.

L'eſtomac eſt compoſé de cinq membranes.

La premiere, qui eſt extérieure & la plus étendue de toutes, eſt liſſe, polie extérieurement, & cellulaire intérieurement; ce n'eſt autre choſe que la continuation, ou la duplicature du péritoine.

La ſeconde, charnue & muſculeuſe, eſt compoſée de ſept plans de fibres, dont le premier entoure l'eſtomac circulairement; le ſecond eſt une bande tranſverſale, qui s'étend depuis le pylore, & va ſe terminer à la grande courbure ſur laquelle il s'épanouit; le troiſieme eſt un tiſſu de fibres ſituées tranſverſalement, & qui entourent le petit fond de l'eſtomac; le quatrieme eſt formé de fibres ramaſſées par faiſceaux, ou par bandes, qui partent du bas de l'orifice cardiaque entre l'orifice & l'hypocondre gauche, pour ſe terminer au grand fond de l'eſtomac : le cinquieme plan, ſitué au deſſous de ceux-ci, part de la partie poſtérieure de l'orifice cardiaque, pour ſe porter de même par bande vers le petit fond de l'eſtomac, dans le ſens contraire à l'autre; le ſixieme eſt ſitué ſur le grand fond de l'eſtomac, & compoſé de fibres circulaires; le ſeptieme part de la courbure, pour ſe répandre par faiſceaux en divergence ſur la grande courbure. La plupart de ces fibres, tant d'un côté que de l'autre de l'eſtomac, viennent ſe réunir à la grande courbure, en formant une petite ligne blanche; les autres paſſent, & entourent l'eſtomac. Ces différens plans ſervent en partie aux différens mouvemens de digeſtion, & à empêcher la rétrogradation des alimens dans l'œſophage.

La troiſieme membrane eſt un plan de fibres ſituées au deſſous de la précédente, qui eſt de fibres blanchâtres rangées en tous ſens, appellée membrane nerveuſe, à cauſe de ſa ſenſibilité; mais l'expérience m'a appris que la charnue étoit auſſi ſenſible; ce qui prouve qu'il ſe diſtribue dans celle-ci beaucoup de nerfs.

La quatrieme membrane eſt placée en dedans de l'eſtomac, vers ſon grand fond; elle eſt blanchâtre, liſſe & polie, quoiqu'elle paroiſſe ridée, dans l'affaiſſement de l'eſtomac. C'eſt la continuation de celle de l'œſophage; elle eſt humectée de la même liqueur, ne tapiſſe pas toute la cavité de

l'eſtomac, & ſurpaſſe par ſes bords la membrane veloutée, ou la ſuivante.

La cinquieme eſt très-diſtincte de la précédente, bien qu'elle tapiſſe de même la partie interne de l'eſtomac. Ce viſcere a beau être tendu, cette membrane eſt toujours lâche ; elle eſt grisâtre, mammelonnée, & entrecoupée de petites bandes blanchâtres ; elle contient pluſieurs petits points olivâtres, appellés glandes gaſtriques, qui fourniſſent un ſuc ou liquide du même nom, qui ſert de troiſieme préparation à la digeſtion : la membrane veloutée eſt preſque toujours couverte de vers dans les chevaux ; il en eſt peu chez leſquel il n'y en ait. Ces vers ſont petits, rougeâtres, velus, ou plutôt ayant des anneaux de petites épines noires très-roides, qui enveloppent le corps les uns au deſſous des autres. Ces épines ſont toutes dirigées vers la tête du ver, où ſe trouvent les crochets par leſquels il s'attache ; ils ſont d'une forme ovalaire, & proviennent des œufs d'une mouche nommée œſtre (*Œſtrus ani equorum*, *Linnæus* : la larve, (ou le ver) de cet inſecte, ſe tient attachée à l'eſtomac, par deux crochets qu'elle a à ſa tête ; il eſt difficile d'appercevoir ſa bouche ; on diſtingue ſeulement trois petits trous par leſquels elle ſuce le ſuc des alimens : ſes grappins ſont très-durs & d'une matiere ſemblable à la corne : ils ſont recourbés comme des crochets à pendre de la viande de boucherie, &, pour ainſi dire, adoſſés l'un à l'autre. On remarque encore à ce ver onze anneaux bordés de poils, courts, & roides, ou épines ; ſa longueur eſt d'environ cinq lignes, ſur environ trois de largeur. Cette larve demeure conſtamment attachée, & ſans changer de place, à la paroi de l'eſtomac, juſqu'au moment où elle va ſe changer en chryſalide ; pour lors elle ſe détache, paſſe le long du canal inteſtinal, tombe avec la fiente, & ſe change enſuite en mouche. Tous les vers qui ſe trouvent dans l'eſtomac, ne parviennent pas heureuſement juſqu'à l'anus : je me ſuis aſſuré, en ouvrant pluſieurs chevaux, que nombre de vers avoient été triturés par le mouvement vermiculaire des inteſtins.

Quoique ces vers ne ſoient pas dangereux pour les chevaux, il eſt néanmoins à propos de leur donner de l'huile, ou des amers, tels que la ſuie de cheminée avec du lait, de la décoction d'abſynthe, ou autre. La mouche qui produit ces vers, eſt noire & velue ; ſes pattes ſont jaunâtres ; elle éclot au mois de Juillet, entre dans les écuries, voltige autour

tour de la tête des chevaux, ou de l'anus, les tourmente, & les agite. Comme elle dépoſe ſes œufs ſur le foin dont le cheval ſe nourrit, on ne ſçauroit empêcher qu'il n'avale ces œufs, qui écloſent dans l'eſtomac. Il y a au pylore de petites bandes charnues & tendineuſes qui ſervent à ſa dilatation : le pylore ſe trouve encore muni d'un bourlet, qui eſt un trouſſeau de fibres circulaires. Les quatrieme, cinquieme, & ſeptieme plans de fibres de la membrane charnue forment à leur origine, l'orifice cardiaque. C'eſt cette diſpoſition & cet arrangement de fibres qui empêchent le cheval de vomir. Après ſa mort même, l'eau ou l'air que l'on introduit dans le ventricule, n'en ſçauroient ſortir ; plus l'eſtomac eſt plein, plus les fibres ſont en tenſion, & plus elles ferment étroitement l'orifice cardiaque, dont le reſſerrement augmente en proportion des efforts que l'animal fait pour vomir, & en proportion du ſpaſme qu'éprouve l'eſtomac. Il m'eſt cependant arrivé quelquefois de voir des chevaux rendre des alimens par le nez, dont quelques-uns, je crois, venoient de l'eſtomac, & cela ſans tranchée ; mais cela eſt rare, d'autres provenoient de cauſes particulieres. *Voyez* un de ces exemples au mot Hernie. M. Bertin, qui a écrit le dernier ſur l'eſtomac du cheval, auroit dû découvrir cette cauſe. L'orifice cardiaque n'a point, comme il dit, deux muſcles particuliers, mais bien trois muſcles, qui ſont communs à l'orifice cardiaque & à l'eſtomac. La preuve que ces bandes charnues ſont les principaux agens de la contraction de l'orifice cardiaque, eſt que, quand l'eſtomac eſt ouvert ou fendu, l'on porte aiſément le doigt de cette capacité dans l'œſophage : pourquoi donc le liquide aqueux, ou aérien ne paſſe-t-il donc pas de même ? Qui peut s'y oppoſer, ſi ce n'eſt la contraction de ces bandes charnues. J'ai tenté pluſieurs fois de faire ſortir l'eau & l'air, je n'ai jamais pu réuſſir, quand j'ai rempli l'eſtomac : mais il m'eſt ſouvent arrivé d'en faire paſſer, lorſqu'il y en avoit peu, principalement en preſſant vers le petit fond de l'eſtomac ; & plus je tendois le ventricule, moins il en ſortoit ; tant que l'animal eſt vivant, l'eſtomac creveroit plutôt que de laiſſer paſſer quelques alimens par l'orifice cardiaque. Cet accident arrive ſouvent. En 1760, j'aſſiſtai, dans deux voiries, à l'ouverture de pluſieurs chevaux qui étoient morts de tranchées, & dont l'eſtomac étoit déchiré dans leurs grandes courbures. Ce qui prouve encore plus que c'étoient ces bandes charnues qui empêchoient le vomiſſement, c'eſt que les efforts de l'eſtomac, qui ſurvenoient immédiatement après la rupture de

ces bandes, ſans que la veloutée le ſoit, chaſſoient, par l'œſophage, les alimens qui tomboient enſuite par les narines : ce ſymptôme que j'ai annoncé dans mon *Guide du Maréchal* & dans mon Cours d'hippiatrique, eſt preſque toujours un ſigne caractériſtique de la rupture de l'eſtomac.

Les arteres viennent du tronc cardiaque, lequel ſe portant de droite à gauche, monte & deſcend le long de la petite courbure, où il ſe partage en deux branches. La premiere ſe répand ſur le petit fond de l'eſtomac ; l'autre ſe porte en arriere pour aller à la grande courbure & à l'épiploon de cette même diviſion, par une branche qui s'étend ſur le pylore, & ſe continue ſur le duodenum : toutes ces poſitions ont fait appeller ces arteres coronaires, ſtomachiques, gaſtro-épiploïques & pyloriques.

Les veines ſont en même quantité : elles accompagnent les troncs artériels, & ont retenu le même nom.

Les nerfs, qui vont ſe diſtribuer à l'eſtomac, y viennent de la huitieme paire.

L'uſage de l'eſtomac eſt de recevoir les alimens, & de les digérer.

ESTOMAC (rupture de l'). Il arrive quelquefois que l'eſtomac du cheval ſe rompt. On le connoît par les mouvemens & les agitations du corps, & ſur-tout par le vomiſſement des alimens par le nez, qui n'arrive que dans ce cas.

Cauſes. La rupture de l'eſtomac eſt toujours précédée d'une léſion ou affection quelconque. Ainſi, lorſque les glandes ſtomacales ne filtrent plus l'humeur deſtinée à humecter les fibres de l'eſtomac, ces fibres ſe deſſéchent, perdent leur ſoupleſſe, & ſont plus diſpoſées à ſe rompre cette diſpoſition peut venir encore: 1°. de ce que les fibres de l'eſtomac auront été relâchées, & affoiblies par quelque cauſe que ce ſoit.

2°. De ce qu'elles auront été altérées par l'inflammation ou par la gangrene.

3°. De la dépravation des ſucs digeſtifs, qui bientôt devenus âcres, excorient les membranes de l'eſtomac, & les corrodent.

4°. Du vice des alimens.

5°. La voracité même du cheval peut occaſionner cette rupture ; car lorſqu'il a trop mangé d'avoine, d'orge, ou de froment, ces graines le gonflent prodigieuſement, & diſtendent l'eſtomac juſqu'à le faire crever. Ajoutez à cela que les grains fermentent dans l'eſtomac ; l'air qui y eſt contenu ſe raréfie par la chaleur, ſort avec impétuoſité, rompt par ſon

élaſticité les membranes de ce viſcere ; le foin récent & verd que le cheval a mangé dans le temps de la fermentation & pris en grande quantité, peut encore être une cauſe de la rupture de l'eſtomac, laquelle ſe fait toujours le long de ſa grande courbure.

Diagnoſtic. On juge que l'eſtomac eſt crevé, par les ſymptomes que j'ai indiqués ; le cheval ſe tourmente, ſe couche, & ſe leve, & gratte la terre avec le pied ; mais le ſigne le plus ordinaire eſt l'éjection des matieres par le nez.

Curation. Cette maladie eſt incurable : tout ce qu'on peut dire ſe réduit aux précautions qu'on doit prendre pour prévenir cet accident, c'eſt de ne laiſſer jamais manger au cheval trop de grain & de foin récent, ni autres ſubſtances à demi fermentées, ni en fermentation.

ESTRAC, ſe dit d'un cheval qui n'a pas de corps, de ventre, qui eſt ſerré des côtes ; on l'appelle autrement étroit.

ESTRAPADE, ſaut de mouton très-vif, que fait le cheval.

ESTRAPASSER, c'eſt en terme de manege, la même choſe qu'outrer un cheval ; c'eſt-à-dire, le faire travailler au de-là de ſes forces.

ESTROFFE, corde courte dont les bouts forment deux anneaux que l'on paſſe l'un dans l'autre, juſqu'à ce qu'ils ne forment plus qu'un ſeul anneau. On attache cette corde au haut de la queue des chevaux pour les mener en couple, ou accouplés les uns derriere les autres.

ÉTALON, cheval entier, deſtiné à la génération & à la propagation de l'eſpece.

ÉTAMPE, outil en forme de coin percé d'un trou, où s'adapte un manche. Le bas de l'étampe doit être terminé en coin, & former quatre faces égales.

ÉTAMPER, c'eſt faire des trous au fer ; le forgeron étampe à meſure qu'il forge une branche, ou étampe après que ſon fer eſt forgé ; la premiere maniere eſt plus économique, mais la ſeconde vaut mieux, parce que l'étampure eſt plus réglée, & plus ſuivie. Etamper gras, eſt lorſque le trou eſt éloigné de la courbure extérieure du fer. Etamper maigre, lorſque le trou eſt plus près de ce bord extérieur.

ÉTANCHER, le ſang, eſt le même que arrêter dans l'hémorrhagie, ou vuider un ſac plein de ſang.

ÉTAMPURE, ſont les trous du fer.

ÉTHMOIDES (les os), ſont deux en nombre, ſitués inférieurement à la partie antérieure du crâne, mais ſéparés par la cloiſon cartilagineuſe du nez ils pourroient être regardés comme les cornets ſupérieurs ; puiſqu'ils font partie

des cornets qui ſont adhérens aux os du nez.

Chaque os éthmoïde a une figure irréguliere ; cependant on y conſidere deux faces, une convexe, regardant la cloiſon du nez ; & une concave, regardant les ſinus frontaux ; on y remarque, d'un côté, des duplicatures tournées vers le crâne ; de l'autre côté, d'autres duplicatures moins marquées, dont le bord ſupérieur forme une demi-gouttiere qui, ſe continuant avec les cornets des os du nez, ſert à loger l'expanſion latérale de la cloiſon du nez.

A la face qui regarde les ſinus frontaux, on découvre deux foſſes ſéparées par un mammelon arrondi, & une petite lame oſſeuſe ; l'une de ces foſſes concourt à former les ſinus frontaux ; l'autre, à former la cavité du cornet ſupérieur du nez.

Cet os eſt joint avec l'os ſphénoïde inférieurement, avec l'os frontal ſupérieurement, avec l'os du granda ngle latéralement.

Dans la morve, ces os ſe trouvent remplis de matiere purulente ; ce qui n'arrive cependant que dans la morve invétérée, & dans le cas où il n'y a nulle probabilité que le cheval puiſſe guérir, attendu qu'il n'y a point de communication de ce cornet en dedans des foſſes naſales, & qu'il préſente un cul-de-ſac, dont l'entrée & par conſéquent la ſortie ſe déchargent dans les ſinus maxillaires, vers la derniere dent molaire au deſſous du ſinus frontal.

ÉTHMOÏDAL, qui appartient à l'os éthmoïde.

ÉTIQUE, qui eſt maigre.

ÉTOFFÉ, ſe dit d'un cheval en embonpoint, ou qui eſt gros.

ÉTOILE, ou pelote en tête, opération particuliere que font les maquignons ; c'eſt rendre le milieu du front blanc, ou pour donner de la grace à un cheval, ou pour l'appareiller : le tout conſiſte à faire une plaie où la peau ſoit endommagée, à produire de la ſuppuration ; & quand la cicatrice eſt faite, il vient du poil blanc : les uns font ce ſignalement, ou avec l'eſprit de nitre, ou avec le fer rouge, quelques-uns piquent la peau dans certains endroits, y mettent de la poudre à canon, & enſuite y mettent le feu ; mais quand on le veut faire, l'application du fer chaud vaut mieux que tout le reſte.

ÉTOUPE, filaſſe très-courte dont on ſe ſert en guiſe de charpie pour faire des plumaſſeaux, &c.

ÉTRANGLÉ, ſe dit d'un fer qui manque de matiere dans ſon corps ou dans ſes branches.

ÉTRANGUILLON, maladie inflammatoire des glandes amygdales. *Voyez* fauſſe Gourme, ce qui y répond aſſez.

ÉTRÉCIR ſon cheval, terme de manege, qui ſignifie qu'on n'embraſſe pas aſſez de terrein en faiſant des voltes, ou en travaillant ſon cheval en rond, à quelque air que ce ſoit.

ÉTRÉCIR (s'), ſignifie que le cheval n'entoure pas aſſez de terrein en travaillant en rond : on dit, votre cheval s'étrécit.

ÉTRIER, petit oſſelet de l'oreille, ainſi nommé à cauſe de la figure.

ÉTRIERS, machine compoſée de pluſieurs petites barres de fer, jointes enſemble par les bouts, & qui laiſſe un vuide dans lequel entre le bout du pied, ou même le pied tout entier ; cette machine tient à une courroie attachée à la ſelle. L'étrier ſert à monter à cheval, & à appuyer ſes pieds quand on eſt aſſis dans la ſelle. Mettre le pied à l'étrier, c'eſt ſe ſervir de l'étrier pour monter à cheval. Être ferme ſur ſes étriers, c'eſt ſe bien tenir à cheval, de façon que quelques mouvemens violens que faſſe le cheval, les pieds ne ſortent point des étriers.

ÉTRILLE, inſtrument de Palfrenier pour panſer les chevaux.

ÉTRILLER, c'eſt panſer un cheval avec l'étrille.

ÉTRIPE, aller à étripe, outrer un cheval, le pouſſer à toute bride : on dit auſſi étriper avec les éperons.

ÉTRIVIERE, courroie de cuir qui tient l'étrier à la ſelle. L'étriviere eſt garnie d'une boucle, au moyen de laquelle on fait deſcendre ou monter l'étrier ; ce qui s'appelle l'allonger, ou le raccourcir.

ÉTROIT de boyau. *Voyez* Fortrait.

ÉTUVER, ou BASSINER une plaie.

ÉVACUATION, décharge d'humeur, vuider.

ÉVACUER, vuider. Évacuer par une copieuſe ſaignée, par des lavemens, &c.

EXCRÉMENT, eſt la même choſe que fiente ; cependant on dit une humeur excrémentielle, en parlant de l'urine, du cérumen, des oreilles, &c.

EXCRÉTEUR, ou EXCRÉTOIRE, nom que l'on donne aux conduits qui chaſſent une humeur dehors.

EXCRÉTIONS (les), l'action par laquelle la nature chaſſe au dehors des matieres qui lui deviennent étrangeres, par des organes appellés excrétoires.

EXCRÉTOIRE, qui aide à la ſéparation de quelques liqueurs qui ſe portent au dehors du corps.

EXFOLIATION, ſéparation de quelque feuillet, ou portion d'un os qui a été piqué. On procure l'exfoliation par le moyen de l'exfoliatif; tel que le feu actuel, la teinture de myrthe, d'aloës, d'ariſtoloche, &c.

EXOSTOSE. Il eſt rare que l'ankyloſe ne ſoit pas accompagnée d'exoſtoſe; mais celle-ci eſt ſouvent ſeule. On appelle exoſtoſe un gonflement ſurnaturel de l'os: toutes les parties du corps du cheval y ſont également expoſées; le ſur-os, la plupart des éparvins, des courbes, ſont des exoſtoſes.

Les cauſes les plus ordinaires de l'exoſtoſe ſont les coups, les efforts dans les parties ligamenteuſes, à la terminaiſon des tendons; elle provient quelquefois d'un vice interne. Souvent elle doit ſa naiſſance à la contuſion du périoſte, au relâchement de ſes fibres, au défaut de reſſort de ſes vaiſſeaux, à un œdeme dans cette partie, à la trop grande fluidité de la lymphe, ou à ſon épaiſſiſſement, à une piquure faite à l'os.

La dureté & la ſenſibilité ſont des ſignes auxquels on reconnoit aiſément l'exoſtoſe, à moins qu'elle ne faſſe que commencer; elle eſt alors imparfaite, le gonflement de l'os n'eſt bien ſenſible que quand elle eſt bien formée.

On emploie contre cette maladie les mêmes remedes que contre l'ankyloſe: on peut même ſe ſervir du diabotanum, de l'emplâtre de *vigo cum Mercurio*, des frictions mercurielles: on peut auſſi appliquer de l'onguent mercuriel ſur la tumeur, & l'y aſſujétir avec des bandes de padou, ou bien une balle de plomb applatie, à laquelle on aura uni du mercure. Tous ces remedes ſe trouvent ſouvent inſuffiſans; & il faut en venir au feu; mais ce moyen ne réuſſit pas toujours, & l'on eſt alors obligé d'enlever cette tumeur avec le ciſeau & le maillet. On traite enſuite la plaie ſimple, & elle ſe guérit d'autant plus facilement, que les eſquilles tombent promptement.

EXPANSION, le même que prolongement: on dit une expanſion ligamenteuſe, membrane muſculeuſe, &c.

EXPIRATION, eſt l'action par laquelle le cheval chaſſe l'air de ſa poitrine. *Voyez* Côtes, relativement aux muſcles qui l'occaſionnent.

EXTENSEUR du col, (muſcle court) *Voyez* Col.

EXTENSEURS de l'avant-bras, (muſcles); ſçavoir, le

long, le gros, le moyen, le court & le petit extenſeurs. *Voyez* Avant-bras.

EXTENSEUR du genou, (muſcle). *Voyez* Genou.

EXTENSEUR du canon de devant, (muſcle). *Voyez* Canon de devant.

EXTENSEUR du paturon de devant, (muſcle). *Voyez* Paturon de devant.

EXTENSEUR commun de l'os coronaire de devant, (muſcle). *Voyez* Couronne de devant.

EXTENSEUR du pied de devant, (muſcle). *Voyez* Pied de devant.

EXTENSEURS de la cuiſſe, (muſcles) ſçavoir, le gros, le moyen & le petit extenſeur. *Voyez* Cuiſſe.

EXTENSEURS du jarret, (muſcles greſles). *Voyez* Jarret.

EXTENSEURS du pied de derriere, (muſcles), ſont l'antérieur, le latéral & l'inférieur. *Voyez* Pied de derriere.

EXTENSION, eſt le même qu'allongement: on dit l'extenſion d'un muſcle, d'un tendon, d'un ligament. *Voyez* Pied.

EXTIRPATION, opération par laquelle on arrache, on ſépare, on extirpe un partie d'une autre. On dit extirper des loupes, des cancers, &c.

EXTRAVASATION, ſe dit d'une liqueur ſortie de ſes propres vaiſſeaux, pour aller dans d'autres qui ne lui ſont pas analogues. On peut entendre encore par ce mot, l'épanchement d'un fluide dans le tiſſu cellulaire.

F.

FACE (de la). La face eſt compoſée de dix-ſept os, que l'on diviſe en pairs & en impairs. Les pairs, un de chaque côté, ſont les os du nez, les os du grand angle, les os de la pommette, les os maxillaires ſupérieurs, les os maxillaires inférieurs, les os palatins, les os ptérigoïdiens, & les cornets inférieurs du nez, l'impair & le vomer.

FACE (belle), eſt un cheval dont le chanfrin eſt blanc.

FACETTE, léger enfoncement d'un os.

FACILE AU MONTOIR. *Voyez* Montoir.

FAÇONNER UN CHEVAL, c'eſt lui donner de la grace ſous l'homme dans ſes exercices.

FAIM-VALE, appétit déſordonné dont les chevaux ſont rarement attaqués; ceux qui en ſont affectés le plus ordinairement, ſont les chevaux maigres & efflanqués, & la nourriture la plus abondante ne change point cet état de maraſme.

FAIRE NET, on dit au palefrenier de faire net, c'eſt-à-dire de bien nettoyer la mangeoire un moment avant de donner l'avoine aux chevaux.

FAIRE LA RÉVÉRENCE, expreſſion qui ſignifie un cheval qui fait un faux-pas.

FAIRE PIED-NEUF, quartier neuf, quand une avalure deſcend.

FAIRE trouver des jambes à ſon cheval. *Voyez* Jambes.

FAIRE DES CONTRE-TEMPS, faire la croix, faire ſentir les éperons & les gras des jambes, faire échapper ſon cheval, faire falquer ſon cheval, faire les crins & les oreilles, faire une levée de la lance, faire manier ſon cheval, faire la pointe, faire les quatre coins, faire fuir les talons, faire des voltes, demi-voltes, faire volte-face, faire les forces, faire la torlue, faire ſiffler la gaule, faire litiere. *Voyez* tous ces termes à leurs lettres.

FAIRE des armes, ou montrer le chemin de S. Jacques; le cheval monte le chemin de Saint Jacques, lorſqu'il n'eſt pas formé & aſſuré ſur ſes jambes, qu'il ne réſiſte pas au au travail, qu'il ſe couche ſouvent, & qu'étant levé, il tient ſes jambes en avant, tantôt l'une, tantôt l'autre; c'eſt une

marque de foibleſſe, il faut ſe défaire de ces ſortes de chevaux.

FAIRE LES CRINS, c'eſt couper le poil des oreilles, la criniere, le toupet, la queue, &c.

FAIRE LE POIL, c'eſt couper le crin des jambes.

FAIT, cheval fait, c'eſt un cheval qui n'eſt plus jeune, & qui eſt dreſſé.

FALCADE, mouvement vif & réitéré dans des hanches & des jambes de derriere qui plient fort bas, lorſqu'on arrête ſon cheval à la fin de ſa repriſe au manege. C'eſt proprement trois ou quatre petites courbettes preſſées avant l'arrêt.

FALQUER, faire falquer ſon cheval, c'eſt le mener à falcade.

FANON (le), touffe de poil, ſituée derriere le boulet, ſous la peau : on conſidere une maſſe de tiſſus cellulaires & de vaiſſeaux lymphatiques, ſituée derriere le boulet : extérieurement, on trouve une pointe de corne & des poils, qui ſont proprement le fanon. *Voyez* Tégument. Cette maſſe cellulaire eſt portée en haut par le moyen de deux muſcles : ce ſont deux petits corps charnus, un de chaque côté, d'une figure pyramidale, ils ont leur attache par des choſes charnues, à la partie latérale interne du tendon fléchiſſeur de l'os coronaire, & produiſent deux petits tendons, qui vont ſe perdre dans cette maſſe cellulaire ; leur uſage eſt de le lever. Le fanon de derriere eſt conſtruit de même que celui-ci, & a les mêmes muſcles.

FANONIERS (muſcles). *Voyez* Fanon.

FANTAISIES, un cheval qui a des fantaiſies eſt celui à qui il prend de temps en temps envie de tourner, de ſauter ou de reculer contre la volonté de l'homme.

FAQUIN. *Voyez* Quintaine.

FARCIN (le) : après la morve, il n'y a point de maladie ſi terrible & ſi fréquente que le farcin, car celle-ci produit ſouvent la premiere ; il ſeroit très-utile que ceux qui ont écrit ſur le farcin euſſent pu nous donner des idées nettes & préciſes ſur ſes cauſes, & ſur ſon traitement ; mais perſonne n'a encore rempli cet objet. On trouve, à la vérité, des remedes indiqués contre cette maladies ; mais peut-on dire qu'ils ſoient le fruit de la vraie connoiſſance du mal, & qu'il aient été trouvés après une expérience longue & éclairés. De tels moyens annoncée avec oſtentation, ſont pour le moins douteux, & ceux qui les vantent, paroiſſent plutôt avoir en vue leur intérêt particulier que l'utilité générale. Avant que de chercher des remedes pour une maladie, il faut en étudier les ſymptomes, les cauſes & les diffé-

rentes faces ſous leſquelles elle peut ſe montrer. C'eſt après m'être occupé de ces objets, que j'ai cru pouvoir haſarder mes idées ſur le farcin ; je ne connois perſonne qui en ait parlé d'après ce qu'il a vu, ni qui ait bien appris à diſtinguer un bouton farcineux d'avec un phlegmon ; on donne le nom de farcin à certains boutons, à certaines gales, à certains ulceres répandus plus ou moins ſur la ſurface du corps : mais l'arrangement de ces boutons, leur multiplicité, leur ſituation, ne ſervent preſque de rien pour décider ſi c'eſt le farcin, ou autre maladie ; on n'en peut juger que par le tact. Combien voit-on de chevaux avoir le farcin, & avoir les jambes rondes cylindriquement, qui percent dans certains endroits, ſans que l'on puiſſe appercevoir de tumeur circonſcrite. Dans les ûns, les boutons ſont ſuperficiels ; dans les autres, ils ſont plus gros ; mais ces différences ne ſuffiſent pas pour caractériſer le farcin ; il y en a bien d'autres que nous indiquerons dans un moment.

Quant aux cauſes primordiales du farcin, elles ne ſont guere connues ; cependant, à examiner les tumeurs & les plaies qu'occaſionne ce virus, il y a lieu de croire que c'eſt tantôt un vice de la partie rouge du ſang, & tantôt un vice de la partie blanche, & non pas une ſeule & même eſpece.

Le virus farcineux occupe dans certains chevaux les vaiſſeaux de la peau : d'autres ont les vaiſſeaux ſanguins attaqués ; d'autres, enfin, les vaiſſeaux de la tranſpiration, (car je ne penſe pas qu'il y ait dans le cheval des glandes cutanées : je n'ai jamais pu dans aucunes circonſtances, en découvrir la moindre trace, quelque ſoin que j'aie pris d'examiner la peau dans les maladies qui l'affectent) ; dans d'autres chevaux, cette maladie occupe le tiſſu cellulaire ; il s'en trouve chez leſquels le ſiege eſt dans le corps des muſcles. Combien de fois, en ouvrant les cadavres, n'a-t on pas vu des abſcès placés dans le corps des muſcles ? Quelquefois ce vice n'attaque que les glandes, jamais ou preſque jamais, les parties tendineuſes & ligamenteuſes : j'en appelle aux praticiens. Ne voit-on pas tous les jours des chevaux avoir une jambe, ſur-tout celle de derriere, extrêmement engorgée & remplie de dépôts, quoique les glandes inguinales ne ſoient plus engorgées ? Ne voit-on pas auſſi des chevaux dont les glandes des arcs & des aînes ſont engorgées, ſans que les jambes le ſoient, & ſans qu'elles le deviennent. Ne remarque-t-on pas encore des boutons durs, répandues ſur les

côtes, sur les fesses (1). En un mot, dans les parties où l'on peut appercevoir de glandes, & où il n'y a pas lieu de présumer qu'il y en ait, sans, dis-je, que les parties adjacentes soit tuméfiées. Il survient de même dans ces parties des tumeurs étendues, & non circonscrites, qui ne tiennent nullement des précédentes, & qui sont aussi difficiles à guérir; tantôt ces boutons produisent un pus louable; tantôt ceux qui percent ne fournissent que de la sérosité; plus ou moins sanieuse. Toutes ces différences, je crois, sont suffisantes pour prouver que le vice du farcin n'occuppe pas toujours les mêmes parties; qu'il n'est pas toujours le même, & que la curation, par conséquent, en doit être différente : que la cause primordiale nous est cachée que nous devons nous en tenir aux apparences & aux effets. Ce sera donc d'après les généralités que nous avons sur les maladies, qu'il faudra partir pour aspirer à un traitement heureux; tout ce que je puis dire de plus certain, c'est que l'hippiatre doit premiérement s'attacher à connoître quelle partie la tumeur occupe, de quel genre elle est, & la traiter en conséquence, il en est de même des ulceres.

Les causes secondes sont les mauvais fourrages, le long repos, le peu d'attention à étriller les chevaux, un arrêt de la transpiration, de fréquens exercices, une trop grande déperdition de sueur, & le contact d'un cheval farcineux: les chevaux entiers, & principalement les chevaux de messagerie & de charrette, y sont plus sujets que les autres.

On reconnoît cette maladie par la dureté des boutons, par leur figure sphéroïque, par la douleur & par leur profondeur; car la peau n'en est attaquée qu'à la longue; par les ulceres qui surviennent à la suite de tous ces petits dépôts, dont les bords inégaux se renversent en arriere comme un cul-de-poule; & dont la suppuration est toujours arrête dans les uns, ou est séreuse dans les autres, par des ulceres qui surviennent sans avoir donné aucun signe de tumeur ni d'inflammation, & dont les bords paroissent avoir été coupés de près avec les ciseaux; ulceres qui sont de la nature des chancres; par une gale sanguinolente, accompagée de beaucoup de douleur; par la perte entiere des poils sur les tumeurs qui se sont abscédées, & par l'induration qui reste après la guérison de ces mêmes boutons.

---

(1) Mais il est faux que le dos du cheval enfle dans le farcin, comme le prétend M. Vitet.

Cette maladie eſt plus ou moins difficile à traiter, ſelon les parties qu'elle attaque, & ſuivant ſon ſiege. Celle qui eſt dans la peau eſt phlegmoneuſe, ou ſquirrheuſe : dans le premier cas, l'on doit employer les relâchans & les émolliens : dans le ſecond, on employera les réſolutifs. Mais, comme cela ne réuſſit pas toujours, & que ſouvent ces gales ſont autant de petits cancers, on raſera ces tumeurs avec le biſtouri, & l'on attirera ces plaies en ſuppuration. Il eſt à propos de donner inférieurement les fondans de la lymphe, tels que *l'aquila-alba*, à la doſe d'un *demi-gros*, tous les deux jours, pendant quinze jours ; ou bien les gommes fondantes, telles que l'aloës, à la même doſe, de même que la gomme ammoniaque ; en outre pour boiſſon, les eaux ferrugineuſes, telles que les eaux de Paſſy (1).

Le farcin qui attaque le tiſſu cellulaire, commence toujours par un flegmon, puis dégénere en kiſte ; il eſt donc à propos de le traiter comme l'inflammation ; mais quand le traitement eſt inſuffiſant, que cette tumeur devient en kiſtée, il ne faut pas attendre que la tumeur perce d'elle-même, il faut l'ouvrir, de peur que le pus, en ſéjournant dans ſon ſac, ne change de nature, & ne forme un ulcere de mauvaiſe qualité. L'ouverture faite, on appliquera le digeſtif animé ; mais comme en général dans le farcin, le traitement externe eſt ſuffiſant, l'on employera intérieurement les adouciſſans, tels que les décoctions de bouillon blanc, de mauve, &c. que l'on fera prendre au cheval tous les matins ; on le mettra au ſon & à la paille pour toute nourriture ; & ſi ces remedes ne ſuffiſent pas, on aura recours à ceux que nous avons indiqués.

Après quelques jours de traitement, l'exercice eſt ſalutaire, l'on en ſauve tous les jours en les faiſant travailler ;

---

(1) M. Vitet qui va toujours par des voies courtes & ſimples, conſeille des parfums d'encens & d'orpiment, des lotions par tout le corps de l'animal avec de l'eau ſaturée d'arſenic : certes, un tel traitement doit guérir l'animal, & celui qui le traite, l'un des maux qu'il ſouffre, & l'autre des maux à venir ; de l'arſenic en vapeur. Un chymiſte peut-il conſeiller un pareil remede ; tandis que nombre de naturaliſtes ſe récrient contre les différens ouvriers qui s'en ſervent, tels que les peintres, les verriers, les marchands de bois de couleurs, &c. chez leſquels on voit tous les jours arriver de funeſtes accidens. J'ai moi-même vu à Sainte-Marie-aux-Mines, un homme ſuffoqué par une vapeur arſenicale qui ſortit de la roche, en en faiſant ſauter une partie pour avoir le minéral ; & M. Vitet oſe nous aſſurer que l'emploi de ce poiſon lui a réuſſi pluſieurs fois.

mais quelquefois faute de ſuivre de près cette maladie, ou par la malignité du virus, ces boutons qui ſont pour l'ordinaire cordés, percent, & les bords de la plaie ſe renverſent, ou ſe replient ſur la peau en cul-de-poule ; dans ce cas, il faut raſer les boutons de près avec le biſtouri, & enſuite y paſſer la pierre infernale, ou la pierre de vitriol, enſuite exciter la ſuppuration. Cet accident n'arrive qu'aux boutons qui produiſent une ſéroſité ſanguinolente, & non à ceux qui forment un pus louable. Le chirurgien vétérinaire eſt toujours le maître de les amener à ſuppuration, telle force que puiſſe avoir le virus ; mais comme je l'ai dit, ne s'occuper que de l'extérieur, c'eſt perdre ſon temps ; le principal eſt la curation interne.

Le farcin qui occupe les parties charnues, eſt difficile à traiter ; rarement les guérit-on : le virus ſe porte non-ſeulement dans ſes parties, mais même ſur les viſceres. L'ouverture de pluſieurs chevaux découvre des abſcès dans les cuiſſes, dans les muſcles feſſiers, dans le pſoas, entre le péritoine & les reins. Cependant ce virus ſe jette plus communément ſur les poumons, ou ſur la membrane pituitaire, & quelquefois, après avoir affecté les premieres, il va ronger celles-ci.

Outre les remedes énoncés, on paſſe au cheval un ſéton de chaque côté du col, & on a ſoin, après l'avoir graiſſé tous les jours, de le retourner pour procurer une grande ſuppuration ; mais rarement le cheval guérit : quand le virus s'eſt porté ſur un des viſceres, ou ſur la membrane pituitaire, le mal alors eſt incurable. Je n'ai point le bonheur de poſſéder d'anti-farcineux, ſi mes recherches ou ma pratique m'en faiſoient découvrir un, je me hâterois d'en faire part au public.

Le farcin qui attaque les glandes, ſe traite comme celui du skirrhe de la peau, ſi ce n'eſt que ſur la fin de la curation, en ſe ſervant du cheval, on lui fait manger dans du ſon, on lui fait prendre un breuvage les poudres ci-après.

Recette.

Les poudres *de Galega.*
D'Anis.
De Cumin.
De Coriandre.

A la doſe *d'une once* chacune.

On doit lui en donner pendant huit ou dix jours, d'un

jour l'un & à jeun, ainſi que tous les remedes quelconques.

FARCINEUX, cheval qui a le farcin.

FAROUCHE, un cheval eſt farouche quand il craint l'approche de l'homme. Les poulains qu'on abandonne dans les herbages, ſans les approcher, deviennent farouches.

FASCIA LATA, (muſcle). *Voyez* Jambe.

FASCICULE, eſt une braſſée d'herbes.

FATIGUE, cheval de fatigue. Les chevaux de manege, de parade, ne ſont point de fatigue, les Eſpagnols ſont réputés tels.

FAUCONNIER, monter à cheval en fauconnier, c'eſt y monter du pied droit.

FAULX, cloiſon ligamenteuſe, ſervant à ſéparer les lobes du cerveau.

FAUX, être faux, ou galoper faux, ſe dit du cheval lorſqu'en galopant, il leve la jambe gauche de devant la premiere, car il doit lever la droite la premiere. Aujourd'hui on eſt revenu de cet ancien principe que le cheval doit toujours galoper du pied droit; lorſqu'il galope à droite, il doit partir du pied droit à gauche, il doit partir du pied gauche, c'eſt-à-dire, galoper également ſur les deux pieds; le galop ſeroit faux, ſi, galopant à droite, il partoit du pied gauche, de même, galopant à gauche, ſi il partoit du pied droit; & en allant droit, il doit galoper alternativement d'un pied & de l'autre, pour conſerver ſes jambes.

FAUCHER, action par laquelle le cheval, lorſqu'il marche, au lieu de porter ſa jambe droite en avant, la jette en dehors, en lui faiſant décrire un demi-cercle: preuve, dit-on, d'un écart (1). Mais l'expérience nous prouve tous les jours, qu'un javar en dedans du paturon ou un enclouûre dans le quartier d'en dedans, fait faucher le cheval.

FAUX-MARQUÉ. Quelques-uns ſe ſervent de ce nom, pour dire contre-marqué.

FÉBRIFUGE,

Qui guérit la Fièvre.

RECETTE.

Prenez: quinquina . . . . . *quatre onces.*

(1) M Vitet, qui conjointement avec les anciens, regarde cette action comme une des cauſes de claudication de l'épaule, conſeille de déférer le cheval & de le deſſoler.

C'eſt traiter le pied quand l'épaule eſt malade, & du neuf que nous donne ce médecin.

Faites bouillir dans une pinte d'eau, pendant un quart-d'heure, & donnez froid.

Ce remede eſt le ſeul ſpécifique de la fievre, encore ne faut-il l'employer que préalablement l'on ait fait quelques ſaignées au cheval : car preſque toujours la fievre eſt produite par une cauſe inflammatoire, & n'eſt pas ſans battement de flanc, ou ſans difficulté de reſpirer ; ſymptomes qui, chez les vieux chevaux, ſont une indication certaine de l'inflammation.

On peut employer le quinquina en bol ; mais dans la fievre il eſt d'un trop rude travail pour l'eſtomac.

FÉBRILE, qui cauſe la fievre ; on dit, une humeur fébrile.

FEINDRE, un cheval feint, lorſqu'ayant le pied douloureux par quelque accident, il boite un peu, & preſque imperceptiblement.

FEMUR, os de la cuiſſe. *Voyez* ce mot.

FENTES. *Voyez*. Cavités des os..

FER (le), eſt compoſé d'un lopin d'un ou pluſieurs morceaux ; on y conſidere la pince qui eſt la réunion des deux branches, le corps de la branche, qui eſt la partie moyenne de cette partie, & l'éponge qui eſt l'extrêmité, les cornes ou les pointes.

FER (ajuſter un) ; c'eſt, de plat qu'il eſt, le rendre légérement concave vers la pince ; les fers de derriere ont moins beſoin d'être ajuſtés que ceux de devant, vu que le pied eſt plus creux ; mais les maréchaux ajuſtent leurs fers plus par intérêt que pour le pied ; par l'ajuſture, le cheval ſe trouve obligé de marcher ſur la voûte du fer, & le fer s'uſe moins que s'il n'étoit pas ajuſté : dans ce dernier cas, le cheval ne tarderoit pas à uſer en pince, & par conſéquent l'étampure ; il eſt donc eſſentiel pour le maréchal & pour la conſervation du pied, que le fer ſoit ajuſté, autrement, il faudroit ferrer ſouvent le cheval, ce qui lui ruineroit le pied, & ſeroit d'une bien plus grande dépenſe pour l'artiſte.

FERME, ſe dit d'un cheval qui ſe manie de ferme à ferme, lorſqu'il ne ſort pas de la place où il eſt.

FERMER la volte, la paſſade, &c. ou autres airs en rond, c'eſt les terminer ; ainſi on peut fermer bien ou mal, avec juſteſſe ou ſans grace ; on ferme ordinairement ces airs par des courbettes.

FERRANT (maréchal), qui ferre les chevaux. En Eſpagne, il y a deux ſortes de maréchaux ; ceux qui les ferrent, ſont appellés *Herradores* ; d'autres qui ne ſont que pour les

maladies, ſont nommés *Abeytars*, ou *Albaiters*, ceux-ci jouiſſent des privileges de la nobleſſe. Il n'y a pas long-temps que ces mêmes hommes en Suede, étoient regardés infames, parmi le peuple. Ce n'eſt que depuis le goût de l'art vétérinaire que le Roi leur a attribué des privileges honorables, ce qui a engagé pluſieurs médecins & chirurgiens à venir étudier l'art vétérinaire dans cette capitale.

FERRANT, ou FERRAN, ſignifioit autrefois un Barbe, un cheval d'Afrique, gris, pommelé.

FERRANT, a auſſi ſignifié autrefois un cheval, ſoit d'une certaine eſpece, ſoit d'une certaine couleur, & l'on croit que c'eſt le gris pommelé.

FERRER UN CHEVAL, c'eſt attacher le fer d'un cheval deſſous ſon pied, au moyen des clous qu'on fait paſſer par les trous du fer, qui percent la corne, & qu'on rive enſuite. *Voyez* l'article ſuivant.

FERRER (de la maniere de forger & de). Celui qui veut être maréchal, doit commencer par connoître tous les outils d'une forge, & apprendre à diſtinguer un fer de devant d'avec celui de derriere, celui du montoir d'avec celui de hors le montoir, ainſi que les différentes ſortes de clous: la forge une fois montée, & les enclumes poſées, voyons quels ſont les inſtrumens de forge & de ferrage.

Les premiers ſont un garde-feu, une tenaille à mettre au feu, avec laquelle on tient le lopin ou le fer, une pelle, avec laquelle on met le charbon, un tiſonier, pour ôter le mâche-fer qui eſt le réſidu du charbon & du fer-fondu mêlés enſemble, une écouvette en forme de balai, qui ſert à raſſembler le charbon; la chambriere, qui eſt une eſpece de crochet avec lequel on raſſemble le feu qui s'écarte à fur & meſure; pluſieurs tenailles à main, goulues & juſtes. Tous ces inſtrumens ſont de fer. L'enclume doit être environnée d'un ou de pluſieurs fertiers à forger; il en faut d'autres pour ajuſter des fers, un marteau à devant, dont la panne, c'eſt-à-dire, le côté oppoſé à celui avec lequel on frappe, ſoit ſitué tranſverſalement: un à battre le fer pour l'alonger; le marteau à rabattre, qui doit être plus léger, & dont le côté oppoſé à la bouche, ou côté avec lequel on frappe, ſoit ſitué en long; ſon uſage eſt d'élargir le fer: l'un & l'autre de ces côtés doivent être minces & arrondis en dos d'âne, mais dans un ſens oppoſé. L'enclume doit avoir encore à ſes côtés une étampe, avec laquelle on perce les fers; une tranche pour couper le fer, un poinçon pour le contre-percer, & un billot ſur lequel on contre-perce le fer. Tels ſont à peu près

près tous les outils dont une forge de maréchal doit être garnie. Il peut y en avoir d'autres, mais ils ne ſont pas eſſentiels.

Les outils de la ferrure ſont, premiérement, le rogne-pied, le brochoir, le repouſſoir, les tricoiſſes & le boutoir. Tous ces inſtrumens ſont connus de ceux qui travaillent à la forge, & même de ceux qui, aimant les chevaux, ont été curieux de voir le maréchal exécuter ce qui eſt de ſon reſſort. C'eſt pourquoi nous nous diſpenſerons d'entrer dans un plus long détail, qui n'apprendroit rien aux derniers que ce qu'ils ſçavent déjà, & qui ne mettroit pas les autres au fait de manier ces inſtrumens c'eſt dans la boutique d'un maréchal qu'ils doivent s'exercer : une deſcription ne les rendroit ni plus intelligents, ni plus adroits. Je laiſſe ces détails minutieux à ces gens qui veulent paroître ne rien ignorer, en parlant même de ce qu'ils ne ſçavent point. & de ce qu'ils n'ont jamais appris, ou à ceux qui ne croyant pas avoir aſſez de matiere pour faire briller leur pompeux galimatias, s'arrêtent à tout ce qu'ils trouvent.

Quiconque veut s'adonner à la ferrure, doit ſuivre exactement ce que nous allons dire. Après s'être mis au fait de tout ce qui concerne la forge, il doit s'appliquer à bien modérer & à bien conduire le feu. Il commencera enſuite à frapper & à battre devant le forgeron, afin d'aſſou lir ſes bras ; il s'exercera à régler ſes mouvemens, à frapper juſte, & à diſtinguer ce que demande le forgeron, & ce qu'il refuſe. Je déciderai toujours ſi un ouvrier eſt bon ou mauvais en le voyant frapper, ce point eſt donc bien eſſentiel. Un bon frappeur eſt ſouvent dans le cas, par des coups donnés à propos, de relever une ſottiſe que le forgeron aura faite en déforgeant. Quand l'apprentif ſçaura frapper, ou même en apprenant encore, il prendra du plomb qu'il tiendra avec des tenailles, pour s'accoutumer à ſaiſir, & lâchant ſon morceau, il frappera en tous ſens, pour acquérir ce maniement. Dès qu'il l'aura, il prendra un déferre, il le mettra au feu, & l'applatira, le bigornera, il eſſaiera à le tourner en tous ſens, puis il tentera de faire des quartiers ; à plier des fers, à dreſſer des lopins. Quand il ſçaura bien manier les tenailles, qu'il aura appris, en faiſant des quartiers, à dégorger, pour lors il mettra un lopin au feu, il lui donnera un échaudillon, c'eſt-à-dire, il le mettra une premiere fois au feu, pour ſouder les deux bouts, & pour s'entenailler, c'eſt-à-dire, que les tenailles tiennent bien le lopin ; puis l'ayant remis au feu, il forgera la premiere branche, enſuite l'autre ;

& cela avec un ſeul frappeur ; le fer étant forgé, il le mettra une quatrieme fois au feu, & il l'étampera. Mais quand on eſt bien verſé dans cet art, on doit étamper à meſure que l'on forge les branches, de même que refouler la premiere branche. Il eſt pourtant beaucoup de boutiques dans leſquelles on ne le fait point, & où cette avantageuſe & profitable méthode a été abolie, ou par la négligence & la fainéantiſe des garçons maréchaux, ou par le peu de ſoin qu'ont la plupart des maîtres, de veiller ſur eux & ſur leurs boutiques. J'en connois de bonnes, où trois garçons enſemble forgent des lopins d'une livre & demie, puis ils jettent leurs fers tout rouges par terre, ſans les contre-percer, ni les bigorner & moins encore refouler l'éponge de dehors. Ils cauſent à leurs maîtres un dommage conſidérable; car 1°. un ſemblable lopin peut être forgé par un ſeul homme : 2°. le fer qu'ils jetent par terre, ſans le contre-percer, doit être remis au feu exprès, ce qui le diminue d'épaiſſeur; c'eſt donc, pour le maître, du temps perdu, & du charbon conſommé mal-à-propos. De cette négligence eſt venue celle de refouler l'éponge en dehors; ce qui ôte la propreté du fer, & le contour qui doit ſuivre les talons. En montant à cheval, l'angle extérieur de l'éponge s'émouſſe; d'ailleurs, la branche étant forgée, conſerve cette figure que les maréchaux croient avoir donnée, mais que trop ſouvent ils conſervent plutôt que de la rendre comme elle doit être. Il eſt encore d'autres mauvaiſes pratiques dont nous parlerons. Je ſuis contraint de le dire, la ferrure n'eſt plus aujourd'hui ce qu'elle étoit il y a quelques années ; ſoit que les campagnes dernieres aient ôté la fine pratique à nos maréchaux, ſoit qu'ils ſe ſoient perdus eux-mêmes par négligence. Il eſt certain, & la plupart des maîtres en conviendront, qu'on ne ferre plus avec cette délicateſſe, cette propreté, cette célérité, & cette économie de nos prédéceſſeurs; je connois d'anciens garçons qui ont perdu cette bonne maniere de ferrer; ce qui vient de l'indolence des maréchaux, ou de leur inſuffiſance, ou de leur fortune, qui leur fait mépriſer leur profeſſion ; elle reprendroit bientôt le deſſus, s'ils vouloient devenir plus attentifs, & veiller de plus près ſur ce qui ſe paſſe dans leurs boutiques.

Tandis que l'apprentif commence à forger, il doit ſe mettre à la ferrure. Il parera d'abord des pieds morts, & s'exercera à manier le boutoir. Après avoir mis la jambe gauche en avant, la droite en arriere, & poſé ſon corps droit, & dans une attitude flexible, il prendra le boutoir, qu'il doit tenir de la main droite, & avoir l'autre deſſous la muraille;

l'inſtrument ne doit point quitter ſon ventre, & le ventre doit ſuivre ſon boutoir ; par ce moyen, on ne ſçauroit bleſſer ni l'épaule du cheval, ni le palefrenier ; dans ce mouvement de flexion des reins, le baſſin paroît vouloir ſe rapprocher du tronc, & ce dernier de l'autre. L'ouvrier commence par abattre avec le rogne-pied, ou ſe ſervir du boutoir, ſur des pieds morts, tant qu'il y aura de la muraille, afin de s'accoutumer à ce mouvement ; lorſqu'il aura ainſi travaillé ſur pluſieurs pieds, il ſe mettra à parer le pied ; il ne doit point ſe preſſer, mais s'attacher à enlever des lames de corne, les plus minces que faire ſe pourra, afin de ſe rendre la main légere. Il s'attachera, ſur-tout, à parer le pied uniment, à ne pas laiſſer la ſole plus épaiſſe d'un côté que de l'autre ; c'eſt une regle générale, que même dans une enclouûre grave, on doit parer le côté de la ſole oppoſé, autant que celui où il y a plaie ; mais de ce premier côté, on ne doit point puiſer, il ſuffit de parer également. Quand une fois l'on eſt exercé à parer, il faut s'accoutumer à faire porter des fers, à prendre la tournure du pied, à entôler ſon fer.

Toutes ces connoiſſances acquiſes, on peut travailler ſur le vivant.

Avant que d'opérer, le maréchal doit voir ſi ſon palefrenier eſt bien poſé ; ſi c'eſt ſur une jambe de devant, il faut que ce dernier ſoit, pour ainſi dire, en avant du poitrail, ſa jambe droite en avant, & ſa jambe gauche derriere, ſi c'eſt hors le montoir, & dans un ſens oppoſé, ſi c'eſt du montoir ; par-là, on oblige toute l'épaule à ſe porter en avant, ce qui donne de l'écartement à la jambe. On voit ſouvent des garçons embarraſſés en ferrant, de ce que la jambe paroît être en dedans, & ne ſçavoir comment s'y prendre.

Le plus ou moins d'aiſance qu'a le maréchal à ferrer, vient de la poſition du palefrenier, qui étant mal placé, court riſque de faire bleſſer le cheval par le maréchal ou qui s'approchant du bas ventre, collera davantage le pied vers la poitrine ; la bonne méthode eſt de ferrer deux pieds à la fois, en tranſtravat, & non pas les quatre pieds, comme l'on fait ; le cheval qui n'a plus de fer, s'abyme les pieds ſur le pavé, & reſſemble à celui qu'on meneroit à la voirie. L'ouvrier, en agiſſant ainſi, eſt preſque toujours dans le cas de perdre de vue la tournure des pieds, lorſqu'il met ſes fers au feu ; alors tandis que ſes fers chauffent, on le voit ſouvent revenir au pied, & tourner ſans ceſſe autour du cheval. Autrefois, on ne déferroit que deux pieds à la fois, auſſi

l'ouvrier en quittant le cheval, avoit ſa meſure juſte dans ſa tête, mettoit ſes fers au feu, les étampoit, ou les ajuſtoit ſimplement, s'ils étoient étampés ; il les préſentoit aux pieds, rarement il étoit obligé de revenir deux fois à l'enclume, tant il étoit sûr d'avoir bien pris la tournure du pied. Les ouvriers de ce temps-là ſe piquoient de propreté & non de vîteſſe; ceux d'aujourd'hui ne ſongent qu'à ferrer bien vîte : le pied étant déferré, on doit ſe baiſſer, examiner la muraille, ſa longueur, & juger de ce que l'on doit en abattre s'il y en a trop ; plutôt d'après les connoiſſances anatomiques, que d'une pratique coutumiere ; on ſe ſert du rogne-pied & du brochoir, de même quand c'eſt une corne éclatante ; lorſqu'on croit avoir abattu aſſez de pied, l'on prend ſes déferres ou non, cela eſt égal, & on cherche des fers proportionnés aux pieds : ordinairement ſi ce ſont de bons pieds, on prend des fers étampés ; ſi, au contraire, ce ſont des pieds dérobés, on étampe ſon fer dans les endroits où il y a du pied, ou de la bonne corne.

On doit commencer par mettre les éponges au feu, pour les refouler, & les amincir ; enſuite l'on met ſes fers au feu, on les ajuſte tour-à-tour, en les faiſant porter de la même chaude, ou en les remettant deſſus le feu. Il faut éviter avec ſoin de faire blanchir le fer ; cet exercice de feu diminue ſon épaiſſeur, & le rend aigre ; d'ailleurs, on riſque de trop échauffer ou le pied, ou l'épaule du cheval. Quand ſa tournure eſt bien priſe, il ſuffit que le fer ſoit de couleur de ceriſe, pour le faire porter ſur le pied, pour lui donner de la ſolidité. Si l'on a à ferrer un pied comble, un pied nouvellement deſſolé, ou un pied totalement dérobé, on doit avoir attention de toujours mouiller ſon fer, avant que de le préſenter, & de ne le faire porter qu'à froid. L'ouvrier a-t-il un pied comble à ferrer ? il commence par prendre un fer couvert, le chauffe, puis lui donne la ſecouſſe convenable, & l'étampe enſuite, ayant bien ſoin de le laiſſer beaucoup plus large, parce qu'en l'ajuſtant, cette largeur diminue : pour l'ajuſter, il choiſit une enclume où il y ait un défaut, c'eſt-à-dire, un léger enfoncement, il met ſon fer au feu par la pince, & vient l'ajuſter dans ce défaut d'enclume.

On peut, il eſt vrai, ajuſter un fer ſur une enclume en dos d'âne ; mais la manœuvre n'eſt pas ſi aiſée : d'ailleurs, on ne ſçauroit y ajuſter que des fers, pour des pieds légérement combles. La pince étant ajuſtée, on met d'abord au feu une branche qu'on ajuſte de même, & enſuite l'autre. Quand le fer paroît être entiérement fini, on le préſente

avant que de le faire porter, pour ne pas échauffer le pied. On doit en uſer de même pour des chevaux qui ont des oignons. Lorſque le fer porte, on doit le brocher ſur le champ, ou au moins, l'attacher avec quatre ou cinq clous, avant que de ferrer les autres pieds, de peur que la muraille ne vienne à s'éclater. Les clous doivent être proportionnés à l'étampure; minces de lame, ayant un bon rivet, c'eſt le principal. Je dirai encore ici en paſſant, que les maîtres maréchaux ſe ſont beaucoup relâchés ſur leurs clous; tous ceux de Paris, n'ont point de rivet; à les conſidérer, & à voir la largeur de la lame dans l'endroit qui conſtitue le rivet, on croiroit qu'ils en ont, mais ils en manquent totalement. Les cloutiers, pour tromper les maréchaux, donnent un coup de marteau mieux appliqué en cet endroit, le rendent large, mais l'affoibliſſent. D'ailleurs, la plupart des clous n'ont pas aſſez de lame, & ont ſouvent le collet trop fort. Perſonne ne voit mieux que moi la décadence de la maréchallerie dans cette partie, parce que je l'ai toujours ſuivie, que je ne la perds point de vue, & que je fais la plus grande partie des opérations chirurgicales. Car, comme je l'ai dit plus haut, ſur cent chevaux boiteux, quatre-vingt ſeize le ſeront du pied. Or, la ferrure étant le moyen d'y remédier, comment preſcrire celle qui convient, ſi on ne la connoît pas dans toute ſon étendue? Comment pourra-t-on ſe déterminer pour telle, ou telle, ſi l'on en ignore les avantages, & les inconvéniens? Comment, après en avoir choiſi une, l'appliquer, ſi l'on n'a perſonne qui ſoit en état de l'exécuter. Il faut donc avoir manié le marteau, pour être capable d'ordonner, & ſouvent de forger ſoi-même.

Je le répete, la baſe du chirurgien vétérinaire eſt la ferrure, c'eſt elle qui doit l'occuper davantage: on doit donc plus s'y attacher qu'à toute autre partie. En général, il n'eſt pas abſolument néceſſaire qu'un maréchal poſſede la fine anatomie, il ſuffit qu'il connoiſſe la ſtructure des parties ſur leſquelles il doit porter le biſtouri, afin qu'il ne coupe que ce qui doit être coupé, & qu'il évite de toucher aux vaiſſeaux, aux nerfs, &c. Je n'exige point de lui qu'il nomme tous les muſcles, & qu'il en indique les attaches, il ſera aſſez inſtruit, ſi, avant que d'opérer, il peut dire, il y a ici un muſcle, un tendon, une artere, une groſſe veine, un nerf à ménager; s'il connoît les médicamens les plus uſités, & la circulation. Je le regarderai comme un bon maréchal, pourvu toutefois qu'il connoiſſe à fond le pied du cheval. Tout le reſte eſt inutile au maréchal. N'eſt-il pas abſurde

de vouloir lui apprendre à ferrer les chevaux géométriquement, comme M. Bourgelat l'enſeigne à ſes éleves. On ne conçoit pas comment il a pu imaginer ce projet chimérique, qui ſuppoſe dans les éleves des connoiſſances antérieures qu'ils n'ont pas, & qui par-là rend ſon ſyſtême intolérable. La ſtructure du pied, qu'il doit connoître, auroit dû ſeule le lui faire rejeter, & l'empêcher de le propoſer; mais s'il eût, ainſi que moi, manié le marteau, les tenailles & le boutoir, jamais un tel projet ne lui ſeroit venu dans l'eſprit. D'ailleurs, la raiſon pour laquelle je ne demande pas plus de connoiſſance aux maréchaux, c'eſt que tout homme qui aura aſſez d'intelligence pour étudier à fond la médecine vétérinaire, ne ſe croira pas fait pour être maréchal; il quittera bientôt cette profeſſion, pour s'appliquer à la chirurgie, ou à la médecine.

FERRER LES CHEVAUX MALINS, (précautions à prendre pour). Il faut étudier le caractere des chevaux, connoître leur malice, & ſe ſervir de ruſes pour les ferrer plus aiſément.

Si le cheval compte (on appelle compter lorſqu'il retire ſon pied à chaque coup qu'on lui donne), on doit commencer par frapper doucement, enſuite un peu plus fort, & ainſi, en augmentant, juſqu'à ce que le clou ſoit rivé.

Il y a des chevaux qui ne donnent pas le pied facilement, ils doivent être pris par douceur, & être careſſés; on leur levera les pieds de devant, & coulant toute ſuite la main le long du dos, on viendra à la jambe de derriere; d'une main, on embraſſera le jarret en dedans, de l'autre, on ſaiſira la queue pour la faire ſervir d'appui, on ferrera fortement le jarret avec le bras, obſervant de ne point lâcher, à moins qu'ils ne faſſent de grands efforts, & qu'on ne coure riſque d'être bleſſé. S'ils ſont mutins, il faut leur mettre les morailles, ou le torche-nez, leur envelopper la tête d'un linge ſimple, ou de quelque groſſe couverture, qui charge la tête. Lorſque, bien loin de s'adoucir, ils deviennent plus méchans, il faut prendre une plate-longe, l'attacher à la queue, paſſer la corde dans l'anneau de la plate-longe, mettre cette corde au paturon du pied qu'on veut ferrer, & tirer le pied à ſoi avec la plate-longe. Si le cheval vient à s'abattre, ou à ſe coucher, il faut ceſſer de lui boucher la vue, le mettre ſur un terrein non pavé, ou s'il eſt pavé, le couvrir de fumier, faire tourner le cheval juſqu'à ce qu'il ſoit étourdi, & alors lui lever le pied, ce qui ſe fait aiſément, quand même il ſeroit habitué à ruer dans cette circonſtance, comme il arrive ſouvent.

Il y a d'autres chevaux qui baiſſent la hanche, quelquefois juſqu'à tomber, dès qu'on leur leve le pied; dans ces cas, on attachera une plate-longe à la queue, enſuite on fera un tour au paturon, on tiendra d'une main la plate-longe, de l'autre on appuiera ſur la hanche, & on tirera en haut la plate-longe, pour faire replier la jambe. La jambe étant raccourcie de maniere que le pied ſoit dans une ſituation convenable pour être ferré, il faut approcher du jarret la main qui étoit ſur la hanche pour l'embraſſer, la tenir comme on fait ordinairement pour ferrer, & ne point lâcher la plate-longe. Si le cheval tire fortement, & fait beaucoup de mouvement, quittez le jarret, & portez la main ſur la hanche, tenant toujours la plate-longe, laiſſez-le maître, en ſuivant ſes mouvemens, de faire ſes efforts, & lorſqu'il ſera las, reprenez le jarret comme auparavant. Il y a des chevaux qui, ſans être méchans, s'abandonnent par la longueur du temps, ſur celui qui les tient; il ne faut pas lâcher ſubitement le pied, parce que le cheval ſe trouvant privé tout d'un coup de point d'appui, tomberoit rudement, & courroit riſque de ſe bleſſer; mais il faut conduire doucement le pied à terre pour empêcher que le cheval ne s'abandonne ainſi; il faut ſe mettre entre ſes deux jambes de derriere, & lui lever le pied ſans plate-longe, alors ne trouvant plus de point d'appui en dehors, il reſtera tranquille, & ſe ſoutiendra. Lorſqu'on eſt obligé de mettre le cheval au travail pour le ferrer, on doit, avant que de l'y mettre, tenir les fers tout prêts à porter ſur le pied, & les clous tout affilés, afin de ne pas faire languir le cheval dans le travail; on examine enſuite s'il eſt bien contenu de toutes parts, avant que de lever le pied pour le ferrer; on le lui leve avec une plate-longe, on ne paſſe que deux fois alentour de la barre de fer, & on ne l'engage jamais, afin de pouvoir, ſelon la néceſſité, mettre le pied à bas.

Si le cheval ſe débat, & tire la jambe, il faut lui laiſſer faire ſes mouvemens; &, après, continuer de le ferrer, pourvu qu'il ſoit bien contenu dans le travail; on n'a pas beſoin des ſoupentes, car quelquefois le cheval s'y abandonne, & court riſque d'être ſuffoqué. On doit alors lâcher promptement le pied, & le débaraſſer du travail, de peur qu'il ne périſſe: ce qui eſt arrivé plus d'une fois. Après l'avoir laiſſé repoſer un moment & reſpirer à ſon aiſe, on le remet dans le travail, ſans le gêner; il ſuffit de le tenir court pour aſſujétir la tête, & lui mettre les morailles, ou le torche-nez: on lui reprend la jambe, obſervant de ne faire qu'un demi-

tour avec la corde autour de la barre, afin de pouvoir le mettre bas ſur le champ, ſi le cas le requiert ; lorſqu'on lâche la longe, ce doit être doucement, de peur que le cheval ne ſe bleſſe, en heurtant rudement ſon pied contre le pavé; dès que le pied aura repoſé à terre, on le prendra. C'eſt de cette maniere qu'on parviendra à le ferrer.

Si le cheval ne s'abandonne pas, & ne ſe couche pas ſur la ſoupente, mais qu'il tire preſque continuellement la jambe, il faut le lacher, & le reprendre ſouvent, juſqu'à ce qu'on ſoit venu à bout de le ferrer. Je dis qu'il faut le lâcher ſouvent, parce qu'en tirant la jambe, il peut arriver au deſſous du jarret une extenſion, qui rend le cheval boiteux pendant un certain temps.

On en voit qui ſe débattent ſi fort dans le travail, qu'on eſt obligé de les en tirer, afin de les ferrer à la plate-longe.

Au reſte, pour ferrer un cheval, il faut plus de hardieſſe & d'adreſſe que de force. Avant que de commencer cette opération, le maréchal doit prendre garde que le cheval n'ait pas la longe dans la bouche ; car, il eſt à craindre qu'en tirant la longe, il ne ſe coupe la langue ; qu'il ne l'ait point ſur le nez, parce qu'elle peut lui boucher la reſpiration. J'en ai vu quelques-uns ſe couper la langue ſur la longe ; & un, entre autres, s'étoit tellement ſerré le nez en tirant la longe, qu'il perdoit la reſpiration ; à peine eut-on le temps de la couper. J'en ai vu un autre tirer la longe, qui lui ſerroit le nez, avec tant de force, qu'après l'avoir coupée, il tomba à la renverſe, ſe releva, & alla mourir à cent pas delà.

Quand on déferre un pied foible, ou un pied boiteux, il faut avoir attention d'ôter les rivets des clous, avec le rogne-pied, & de ne mettre les tricoiſes que ſur la branche de dehors, parce que le quartier de dedans eſt le plus foible, & que les tricoiſes foulent la ſole.

FERRIERE, poche ou ſac de cuir dans laquelle le maréchal renferme ſes outils, lorſqu'il va en ville ferrer, ou reclouter.

FERRURE. La ferrure eſt cette opération par laquelle un maréchal applique un fer ſous le pied d'un cheval. Il ſeroit difficile de remonter à ſon invention. On croit cependant que les Grecs, du temps d'Homere, au moins, ferroient leurs chevaux ; cette opinion eſt fondée ſur le cent cinquante-troiſieme vers du onzieme livre de l'*Iliade*, où le poëte s'exprime ainſi : » La cavalerie des Grecs taille en piece celle des » Troyens, qui eſt obligée de fuir, & les chevaux font » lever la pouſſiere de deſſous leurs pieds garnis d'airain «. Ceci paroît aſſez déciſif, & un des plus fameux comman-

tateurs d'Homere, Euſtathe, qui vivoit dans le douzieme ſiecle, remarque que par le mot *airain*, il faut entendre les croiſſans qu'on met ſous les pieds des chevaux; mais les anciens ne nous ont rien laiſſé ſur la ferrure. Dans les ſiecles poſtérieurs, il ne ſemble pas qu'on ait regardé cette pratique comme aſſez intéreſſante, pour réfléchir ſur ſes avantages ou ſes inconvéniens & ceux qui ſe ſont mêlés de ferrer ainſi les chevaux, étoient des hommes groſſiers, dont le talent ſe bornoit à forger, & qui, en appliquant un fer ſous les pieds des chevaux, ne ſuivoient que l'uſage établi, ſans ſonger à perfectionner cette méthode. Ce n'eſt que depuis très-peu de temps qu'on s'en eſt occupé, & depuis que l'on a joint la médecine vétérinaire à la maréchallerie. Mais ſi l'on juge des progrès de la ferrure par l'état dans lequel elle ſe trouvoit il y a vingt ans, on voit qu'ils ont été bien lents. Cependant en la négligeant, on a négligé une choſe très-eſſentielle.

FERRURE ORDINAIRE. Il n'y a qu'une ferrure à mettre en uſage pour les chevaux qui ont un bon pied, & qui n'ont pas de défaut, c'eſt celle de ferrer court, de ne jamais parer le pied; il faut bien diſtinguer, & ne pas confondre les termes, *Parer* & *Abattre*. Parer, c'eſt vuider le dedans du pied; abattre, c'eſt rogner la muraille. Les fers pour ces pieds doivent être minces d'éponges, de maniere que les talons & la fourchette poſent à terre; bien que la ſole ſoit dans ſon entier, elle n'acquierera pas par cela plus d'épaiſſeur; elle ſe délivre elle-même de ce qu'elle a de trop, cela eſt ſi vrai, que l'on apperçoit tous les jours dans les chevaux qui n'ont point eu le pied paré, des lames de corne s'élever, & qu'en grattant avec quelque choſe cette même ſole, on trouve une ſubſtance farineuſe, qui prouve que c'eſt un ſuperflu prêt à tomber. S'il en étoit de même de la muraille, on ne ſeroit pas dans le cas de l'abattre; l'on peut voir par la deſcription du pied, juſqu'à quel point elle peut s'accroître. Les fers ne doivent point être couverts, ce n'eſt pas aux maréchaux que je fais cette repréſentation, ils ſont convaincus de la vérité que j'avance, je parle pour le bien général. Un fer couvert dure plus long-temps, j'en conviens, parce que le cheval uſe en voûte; on peut repréſenter une telle perte au propriétaire; quant à l'épaiſſeur, elle ne doit pas être conſidérable; un fer mince eſt plus léger. Quoi qu'il y ait des chevaux qui uſent plus les uns que les autres, ordinairement plus du derriere que du devant, l'étampure doit être ſemée également du pied de

devant; le ſabot en eſt moins fatigué ; à l'égard du derriere ; cela doit être à peu près de même, ſi ce n'eſt qu'on laiſſe en pince un écartement de la valeur d'un clou, vu le pinçon que l'on eſt obligé d'y mettre, & le point d'appui conſidérable que le cheval eſt obligé de prendre avec tout ſon train de derriere. La contre-perçure doit être faite du même côté de l'étampure, l'ajuſture doit être douce, &, à bien dire, un peu relevée en pince; le corps des branches à plat. Les clous à leur tête doivent être coniques, repréſentant la figure de l'étampure ; il arrive par-là, que quand ils ſont bien brochés & uſés, à niveau d'étampure, ils paroiſſent ne faire qu'un ſeul & même corps avec le fer. De pareils fers s'uſeront minces, comme des lames de coûteau, & tiendront auſſi-bien que s'ils étoient neufs ; il n'en ſera pas ainſi avec les clous à tête quarrée ; les fers doivent garnir tant du devant que du derriere, aux chevaux de trais, mais il faut qu'ils ſoient plus juſtes pour les chevaux de ſelle ; les pieds de derriere ſeront de même ferrés courts, & de la même façon ; on évitera par ce moyen tous les accidens qu'occaſionne la ferrure actuelle. C'eſt avec plaiſir que je vois adopter cette méthode par la plupart des maîtres maréchaux, par ceux même qui la critiquent. Quant à ceux qui ne la ſuivent pas, c'eſt pour la crainte mal placée qu'elle ne plaiſe pas au maître, & principalement au cocher. Tous ſentent l'utilité de cette ferrure, mais pluſieurs, par la raiſon que nous venons de dire, d'autres par cette vieille habitude de mal faire, ſe tiennent à ce qu'ils ont toujours pratiqué, & ne veulent point avoir l'embarras de renouveller une boutique montée.

Cette ferrure conſerve les talons bas & foibles. Pour ſuppléer à ce défaut, la nature a formé une groſſe fourchette, ſur laquelle les chevaux marchent ; & qui leur ſert de point d'appui. Les pieds plats, & les talons bas, ont tous une groſſe fourchette qui ſoulage les talons ; en effet, tout le poids du corps tombe ſur la fourchette, & non ſur les talons. Le contraire arrive aux bons pieds ; car pour l'ordinaire, ils ont une très-petite fourchette, mais en revanche de forts talons, qui font la fonction de la fourchette, & qui, par conſéquent, ſoutiennent tout le poids du corps du cheval.

FERRURE, pour aller ſolidement ſur le pavé ſec & plombé, tant pour les chevaux de trait, que les chevaux de bât, c'eſt-à-dire, pour les chevaux de carroſſe, de ſelle, & autres.

Cette ferrure eſt celle que j'ai indiquée ci-deſſus, c'eſt la ferrure courte que j'appelle à croiſſant, c'eſt-à-dire, un fer dont l'étampure eſt également ſemée, & dont les éponges minces viennent ſe terminer au bout des quartiers ; de maniere que le bout des éponges ſoit de niveau avec les talons. On peut même, aux chevaux qui ont beaucoup de quartiers, faire des crampons de corne, de la hauteur d'un tiers de pouce & plus; ce qui les retiendra plus fermement, non-ſeulement ſur le pavé ſec & plombé, mais ſur toutes ſortes de terreins ; ces crampons de corne ne s'uſent pas, cela eſt ſi vrai, que quand on ferre le cheval (ce qui arrive tous les ſix ſemaines, ou deux mois), on eſt obligé d'en abattre une partie ; ces ſortes de crampons ne peuvent ſe faire qu'aux pieds qui ont de petites fourchettes ; autrement, comme nous venons de le dire, il faudroit s'en tenir à la ferrure courte, à celle dont les éponges ſeroient égales à la muraille des talons, & dont la fourchette poſeroit à terre, & c'eſt celle qui donne le plus d'appui au cheval ; cette ferrure s'exécute de même aux quatre pieds.

FERRURE, à demi-cercle, pour les chevaux de ſelle.

Le demi-cercle, ou le fer, doit être de deux ou trois lignes de largeur, ſur une & demie d'épaiſſeur ; il doit avoir dix étampures également ſemées, & contre-percées du même côté, les clous doivent être par conſéquent très-petits. On le placera de la même maniere que le précédent, dont il ne differe que par ſa largeur, & par deux trous de plus. Le cheval ainſi ferré, eſt plus léger, ſes mouvemens ſont plus liants, plus fermes ſur le pavé ſec & plombé, & donnent de la douceur au cavalier.

FERRURE à demi-cercle, pour les chevaux de carroſſe.

Comme a ferrure précédente ne ſçauroit empêcher le cheval de gliſſer, dans le premier temps qu'il porte ſon pied ſur le terrein plombé, ou que la pince porte la premiere, & qu'elle eſt garnie totalement de fer, on mettra le fer à demi-cercle, mince du côté de l'étampure, plus juſte que le pied, & paré de maniere que toute la muraille déborde de la moitié de ſon épaiſſeur dans tout ſon pourtour. Après avoir raiſonnablement abattu le pied, on cernera avec la corniere du boutoir, le dedans de la muraille, dans cette partie qui avoiſine la ſole de corne ; on fera enſuite porter ſon fer à chaud, puis on l'arrêtera avec de petits clous, dont la tête ſera enfoncée moitié dans l'étampure ; on rapera les bords de la muraille en rond, afin qu'elle ne puiſſe pas s'éclater lorſque le cheval marchera ; au moyen de cette ferrure, il mar-

chera ſur toute ſa muraille, ſoit en montant, ſoit en deſcendant.

FERRURE pour un pied plat.

Il faut examiner ſi le cheval dont le pied eſt plat, a les quartiers bons ou mauvais, ſi les talons ſont bas, foibles, renverſés, ou s'ils ſont plus forts que les quartiers; mais il eſt rare de rencontrer les chevaux dont les quartiers & les talons ſoient mauvais en même temps; ſi les quartiers ſont mauvais, pour lors il faudra contenir la branche du fer, juſqu'à la pointe des talons, & faire porter l'éponge dans l'endroit du talon qui a le plus de réſiſtance; il faut que la branche, & principalement l'éponge, ſoit étroite. Si, au contraire, les talons ſont foibles, on raccourcira la branche; on verra qu'elle porte alors ſur la partie la plus forte du quartier, ſans qu'elle ſoit entôlée; d'ailleurs, on tâchera toujours que la fourchette porte à terre.

FERRURE, pour les pieds combles & oignons.

Les pieds combles ne contractent ce défaut que par la ferrure; il eſt occaſionné par l'uſage des fers voûtés qui ont écraſé la muraille, & ont obligé la ſole à ſurmonter en dos-d'âne. Il n'eſt pas poſſible de remédier à ces ſortes de pieds; on peut ſeulement pallier le défaut, en mettant des fers uniment entôlés, & en cherchant à les faire porter ſur la bonne corne, afin de donner à la mauvaiſe la liberté de pouſſer. On parviendra bien à remettre les talons renverſés, devenus bas, & foibles par la ferrure, mais on ne rétablit pas la ſole.

Voici la maniere d'ajuſter les fers pour ces ſortes de pieds; le maréchal, après avoir déferré le pied, doit commencer par abattre la mauvaiſe corne, ſans toucher à la ſole; enſuite il préſente au pied un fer couvert ſans étampure, puis l'ayant mis au feu, il l'étampe ſuivant le pied, c'eſt-à-dire, dans les endroits où il y a de bonne corne; mais avant cela, il doit donner la tournure à ſon fer, & les ſecouſſes néceſſaires, quand il l'étampe. Ce fer doit avoir la figure d'un U, être ouvert des talons, parce qu'en l'ajuſtant, il ne reſſerre que trop. Le fer étampé & contre-percé, il le remet au feu, pour achever de lui donner le reſte de la tournure, ſans déranger l'étampure: après quoi, il entôle la pince, la pince étant entôlée, il met une des branches au feu, & l'entôle plus ou moins, ſuivant l'oignon ou la plénitude de la ſole des talons; il met enſuite au feu l'autre branche qu'elle entôle de même. Tout cela étant fait, il redonne un coup tout du long de la voûte, ſans le remettre au feu, ou en l'y mes-

tant ; cela dépend du plus ou moins d'adreſſe de l'ouvrier à finir ſon fer ; mais il eſt rare qu'il aille au feu moins de trois fois pour l'ajuſter. Après avoir donc totalement ajuſté ſon fer, le maréchal le mouille, s'il eſt trop chaud, & le préſente au pied, pour voir s'il manque en quelque point ; dès qu'il a reconnu ce qu'il doit encore y faire, il le remet au feu pour l'achever. Il eſt poſſible d'entôler un fer ſur une enclume, dont la table ſera plate, & même ronde ; mais ce ne peut être qu'en aminciſſant la voûte du fer ; ce qui charge le fer d'une épaiſſeur dans un endroit, & lui en ôte dans l'endroit, où il en a le plus beſoin ; il n'y a qu'un mauvais ouvrier qui tombe dans ce défaut. Que l'on conſidere, en effet, le fer d'un habile ouvrier avant qu'il ſoit ajuſté, on le trouvera égal en épaiſſeur ; mais ſi on examine l'autre ajuſté & prêt à attacher, on remarquera que la voûte ſur laquelle le cheval marche, eſt mince. Il arrive delà que l'on eſt obligé, au bout de trois ſemaines, de ferrer le cheval, la voûte étant uſée ; mais le bord de l'étampure, & les clous ſont neufs. Pour bien entôler un fer, on doit prendre un fertier dont la bouche ſoit ronde, & ſe ſervir d'une enclume uſée, inégale, où il y ait des enfoncemens ; c'eſt là qu'à coup de fertier, on donne la concavité ou l'entôlure néceſſaire au fer, ſans altérer ſon épaiſſeur, & qu'on le rend de longue durée ; & les ferrures les plus vieilles donnent le temps au pied de pouſſer.

FERRURE pour un pied foible ou gras.

Le pied foible étant celui dont la muraille eſt mince, on doit mettre des fers légers, & étampés maigre, & avoir pour regle générale, de ne point parer le pied, & de ferrer court ; par ce moyen, on évitera d'enclouer, ou au moins de piquer.

FERRURE pour les talons bas, foibles & ſenſibles.

Tout conſiſte ici à ferrer court, & à ne point parer le pied, à avoir ſoin que les éponges très-minces viennent finir aux quartiers, & à faire en ſorte que la fourchette porte entiérement & également à terre.

FERRURE pour un pied encaſtelé.

C'eſt la même que pour le bon pied ; le tout conſiſte à ferrer court, & à ne point parer le pied. Quand l'encaſtelure eſt naturelle, il n'y a pas de remede ; mais lorſqu'elle vient de ce que l'on a paré la ſole & creuſé les talons, il ſuffit de les laiſſer croître, de les tenir toujours humides ; alors on verra les quartiers, & principalement les talons s'ouvrir ; ce qui eſt bien éloigné de la pratique erronée des

anciens, qui creuſoient les talons, & ferroient à pantouffle, comme M. Bourgelat.

FERRURE, pour un quartier ferré en dedans, renverſé, où il y a une rentrée en dedans, dont la ſole eſt tombée, & qui joint à cela a un talon foible.

Si le quartier & la muraille ſont trop hauts, il faut abattre, ne point percer le pied; mais mettre un fer à demi-branche du même côté, & la tenir mince vers les talons; il faut auſſi que la branche du dehors ſoit forte, & aille juſqu'à la pointe du talon; que le fer ſoit beaucoup entôlé, & la branche d'en dedans plate, afin que tout le poids du corps portant ſur cette voûte, & ſur la branche d'en dehors, le quartier de dedans puiſſe être ſoulagé, ce que l'on voit en mettant le pied boiteux à bas, & en levant l'autre; dans cette poſition, l'on s'apperçoit d'une eſpace où l'on peut paſſer une lame de coûteau entre le quartier & le pavé.

FERRURE pour les bleimes.

Quoique la bleime ſoit une maladie de la ſole des talons, néanmoins le pied demande à être ferré comme pour les ſeimes, c'eſt-à-dire, plus ou moins court, ſuivant le local, mais la branche ſera toujours plus mince de ce côté que de l'autre. Si la bleime eſt à la pointe du talon, la branche ſera plus courte que ſi la bleime étoit vers les quartiers. Dans ce dernier cas, on prolongeroit la branche mince juſqu'à la pointe du talon, en la faiſant porter ſur la muraille. Quand la bleime eſt de nature à être traitée ſouvent, on eſt obligé de mettre, pendant tout le traitement, un fer étranglé dans cette partie, pour contenir les écliſſes & le reſte de l'apareil.

FERRURE pour les ſeimes.

Si la ſeime eſt du pied de devant, il faut examiner ſi elle attaque le quartier, ou le talon. Lorſqu'elle eſt ſur les talons, on doit mettre un fer à l'ordinaire, dont la branche du côté malade ſera raccourcie, & dont le bout aminci, viendra porter ſur le quartier & ſur le fort de la muraille. Quand, au contraire, la ſeime eſt placée ſur le quartier, on prolongera le fer ou la branche juſqu'à la pointe des talons; mais ſans y mettre de pinçon. Si la ſeime eſt en pince, ce que l'on appelle en pied de bœuf, le cheval ſera ferré à l'ordinaire. On peut mettre un pinçon de chaque côté de la branche, mais il eſt poſſible de s'en paſſer; le ſifflet que l'on a coutume de faire en pince, ne ſert guere plus. Le véritable remede eſt de traiter la ſeime. *Voyez* Seime.

FERRURE pour une fourchette petite, abreuvée d'humidité putride.

Il ſe trouve certains pieds, principalement ceux de derriere, dans leſquels la fourchette eſt naturellement petite, mais dont les talons ſont forts; elle eſt expoſée à ſe remplir d'humeur ſanieuſe. Dans d'autres pieds, cette maladie arrive par le parement de cette fourchette, & par ſon éloignement de terre : les eaux & les boues, entrant dans les différentes lames de corne, la minent, la corrodent, & forment ce que l'on appelle vulgairement fourchette pourrie. On y remédie, en abattant beaucoup de talon, & en ferrant court, afin qu'elle ſoit forcée de porter à terre. Par ce moyen, on fait une compreſſion qui oblige l'humeur ou les boues amaſſées, de ſortir. J'ai guéri, par cette voie, nombre de chevaux qui commençoient à avoir des fics. On doit prendre garde de ne point laiſſer de fumier, ou d'humidité ſous ces pieds, & on aura ſoin de mettre tous les jours dans la fourchette une diſſolution de verd-de-gris dans le vinaigre.

Quand le fic eſt bien décidément formé, la ferrure ne ſçauroit y remédier, il faut en venir à l'opération. *Voyez* celle du Fic.

FERRURE, pour des chevaux qui ont été fourbus, & qui marchent en nageant.

La fourbure, comme nous l'avons dit, ſe manifeſte toujours, ou preſque toujours aux pieds, principalement à ceux de devant. Il y a des chevaux qui ont des cercles ou cordons bombés, ou rentrés; d'autres, dont la muraille eſt quatre fois plus épaiſſe qu'elle ne doit être; d'autres dont la ſole de corne eſt ſéparée de la ſole charnue; d'autres qui, en marchant ſur les talons, jettent les pieds en dehors, ce que l'on appelle nager. Ces ſortes de chevaux, lorſque les talons ſont bons, doivent être ferrés long, à fortes éponges; parce qu'autrement les talons s'uſeroient par la ſuite; mais il faut toujours s'abſtenir de parer le pied. On voit qu'en ſuivant cette méthode, on fait un mal pour en éviter un plus grand; auſſi eſt-ce le ſeul cas où il faille ferrer à fortes éponges.

Si le cheval a un croiſſant, & que la ſole de corne ſoit ſéparée de la charnue, il faut lui mettre un fer couvert, & & l'entôler de maniere qu'il ne porte pas ſur la ſole, c'eſt la même ferrure que pour les pieds combles.

FERRURE pour un cheval encloué.

Pour ne pas déferrer à chaque panſement, un cheval qui aura été encloué, il eſt à propos de former avec la tranche une échancrure dans le fer; on le panſe alors plus commodément, & on réitere l'opération une ſeconde fois, ſi le

cas l'exige. Lorſque l'enclouûre eſt aux talons, on échancrera dans cette partie; ce ſera en pince, ſi cette partie a été enclouée.

FERRURE pour un cheval qu'on va deſſoler.

Lorſque ce n'eſt point à cauſe d'une plaie dans le pied qu'on deſſole un cheval, mais pour un effort, un étonnement, &c. il faudra lui mettre un fer à l'ordinaire, ſe contentant ſimplement d'allonger les éponges, & de les tenir droites; mais ſi c'eſt à cauſe d'un fic ou d'un clou de rue, pour lors on lui mettra, durant tout le temps du traitement, un fer étranglé, afin de donner la facilité de le panſer. Le cheval une fois guéri, on doit ſe ſervir d'un fer couvert, & ſans aucune ou preſque aucune ajuſture.

FERRURE pour un cheval qui ſe coupe.

On dit qu'un cheval ſe coupe, & s'entretaille, quand il s'attrape avec ſes fers, qu'il ſe heurte les boulets, ſoit aux pieds de devant, ſoit aux pieds de derriere: il peut ſe couper de la pince ou des quartiers; ce dernier cas eſt plus ordinaire. Quant à ceux qui ſe coupent de la pince, ce défaut vient communément d'un vice de conformation, ce qui fait qu'on y remédie rarement; cependant on les ferre juſte, en laiſſant déborder la corne en pince; mais cela n'empêche pas qu'ils ne ſe coupent. Dans ceux qui ſe coupent des quartiers, la mauvaiſe conformation peut en être la cauſe néanmoins cet accident eſt preſque toujours un effet de la laſſitude ou de la mauvaiſe ferrure, ou d'un fer qui garnit en dedans: pour y remédier, on met un fer, dont la branche de dedans ſoit courte, mince, & étranglée, ſans étampure, incruſtée dans l'épaiſſeur de la muraille, comme ſi l'on ferroit à cercle, la branche de dehors ſera à l'ordinaire, à l'exception des étampures qui doivent être ſerrés, & en même nombre; il faut encore que le fer ſoit étampé en pince & juſqu'à ſa jonction avec les quartiers.

FERRURE pour un cheval qui forge.

On dit qu'un cheval forge, lorſqu'avec la pince de derriere, il attrape ſes fers de devant: il y en a qui attrapent les éponges de devant: ce que l'on appelle forger en talons; d'autres frappent la pince: on dit alors qu'ils forgent en pince. Ce dernier défaut dépend, ou du mouvement trop allongé des jambes de derriere, ou du peu d'activité qu'ont celles de devant pour ſe porter en avant; ce qui eſt ſouvent la preuve d'un cheval uſé, ou mal conſtruit. Le moyen d'y remédier, quoi qu'il ne ſoit pas toujours certain, eſt de laiſſer déborder la corne en pince, comme ſi on voûtoit ce

cercle

cercle ; quant au premier défaut, il vient pour l'ordinaire de ce que l'on a ferré trop long le devant, & de ce que les éponges outre-paſſent la pointe des talons : dans ce cas, le cheval doit néceſſairement porter la pince de derriere ſur cette partie, ce qui quelquefois eſt cauſe qu'il ſe déferre. On met à ces ſortes de chevaux deux pinçons, ſur les côtés, au fer de devant ; mais ils deviennent très-inutiles quand le fer porte également, que les rivets ſont forts, & que le cheval eſt ferré court, & à éponges minces.

FERRURE pour un cheval qui uſe en pince, tant du devant que du derriere.

Le cheval qui uſe en pince, dénote un animal ruiné, ou qui tend à ſa ruine ; car c'eſt le commencement de ce défaut, qui fait donner au cheval le nom de *Pinçart*, ou de *Rampin*. Cet accident vient preſque toujours de ce que dans les différentes ferrures, on a paré le pied, & éloigné la fourchette de terre : de ce que les muſcles fléchiſſeurs du paturon, de l'os coronaire, & principalement de celui du pied ſont toujours en tenſion, comme ils le ſeroient dans un homme qui marcheroit continuellement ſur la pointe du pied ; de ce que ces muſcles ainſi tendus, pouſſent les articulations en avant, les rendent droites, & éloignent les talons de terre ; ce qui n'arriveroit pas, ſi la fourchette y portoit. Pour ces ſortes de chevaux, il ne faut point mettre de fer en pince, mais lui donner plus d'ajuſture, & tenir les branches à plat & minces, en un mot, les ferrer court.

FERRURE pour un cheval qui uſe beaucoup de derriere, à la branche de dehors.

En général, tous les chevaux uſent plus de derriere que de devant, plus en dehors qu'en dedans : ce qui vient de ce que le cheval ne met pas ſon pied en ligne droite ; mais en formant le demi-cercle, il le porte en dedans, & le reporte en dehors ; l'expérience le prouve, & l'inſpection anatomique des muſcles de la jambe le démontre : car il y a peu d'extenſeurs, & beaucoup plus d'adducteurs & d'abducteurs. C'eſt une remarque que juſqu'à préſent perſonne n'avoit faite. Par ce mouvement, il y a, comme l'on voit, un frottement du fer ſur le pavé, mais plus en dehors qu'en dedans, parce que ce bord ſe préſente le premier ſur le terrein. Tout cheval qui uſe également, a une marche non naturelle, ce qui provient d'une mauvaiſe conſtruction ; il ne doit pas, non plus que tous les quadrupedes, porter les jambes de derriere ſur la même ligne, mais plus près du centre de gravité ; autrement, il perdroit ſon équilibre : ſes mouve-

mens ſeroient plus précipités, & moins aſſurés. Ainſi tout cheval qui aura les jambes de derriere inclinées de dehors en dedans, ſera toujours excellent, & préférable à celui dont la jambe eſt perpendiculaire au terrein. Ces ſortes de chevaux ont beſoin d'un fer dont la branche ſoit bien forte en dehors, mais qui ait très-peu de fer en dedans ; celle de dehors doit être couverte & étampée gras, afin que le fer garniſſe. Je le répete, de pareils fers ne conviennent qu'aux chevaux qui uſent conſidérablement, à l'exception de ce cas, tout fer de derriere doit avoir la branche de dehors plus épaiſſe, mais pas de beaucoup.

FERRURE pour le cheval pinçart des pieds de derriere, lequel eſt ſujet à ſe déferrer.

Autant qu'il eſt poſſible, il faut que le fer ſoit étampé près du talon, faire un fort pinçon au fer en pince, & ne point l'entôler ; les branches de la voûte du fer doivent auſſi être renverſées en dedans du pied, comme ſi on vouloit le ferrer en pantouffle, de maniere que la voûte du fer approche le plus qu'on pourra de la ſole dans toute ſon étendue.

FERRURE à tous pieds.

Il y a pluſieurs fers qu'on peut mettre indiſtinctement à toutes ſortes de pieds, mais dont cependant on ne ſe ſert que dans le cas où un cheval ſe déferre en route, & qu'on ne pourroit trouver de maréchal. Ces fers ſont briſés, ce ſont deux quartiers de fers unis enſemble en pinces, par le moyen d'un rivet ; on fait ſur leurs branches un, deux, & quelquefois trois rangs d'étampures entrelacées. D'autres fers, pareillement briſés, ont leurs bords relevés comme des pinçons ; mais ils portent aux éponges une vis d'un côté, & de l'autre un écrou qui forme le bout de l'éponge. Il peut y avoir différentes eſpeces de fers ainſi conſtruits. On ſe ſert encore d'une eſpece de ſoulier de cuir, inventé par M. le Maréchal de Saxe, dont la ſemelle eſt revêtue d'un fer très-léger & peu couvert.

FERRURE pour un mulet qui porte un bât, ou une ſelle.

Le fer ne doit déborder que d'une ligne en pince ſeulement, & être relevé ; pour cela on abattra beaucoup de la corne en pince, afin d'en procurer la facilité. On ne mettra point de clous en pince, parce qu'ils font broncher le mulet ; les éponges ne doivent pas excéder les talons, & il ne faut point de crampons ; enfin, le fer doit être égal de force par-tout. Pour rendre le pied bien uni, on en abattra l'excédent, s'il y en a, avec le boutoir : & on ôtera la mauvaiſe corne avec le rogne-pied, ſans néanmoins vuider le

dedans du pied ; ni ouvrir les talons ; mais on les laiſſera dans leur force ; car lorſqu'ils ſont parés, le pied ſe reſſerre ; ce qui occaſionne la fente du ſabot. Maladie connue ſous le nom de *Seime*.

FERRURE pour donner aux mulets une marche ſûre & ferme ſur toutes ſortes de terreins, ſur le pavé ſec & plombé.

On doit les ferrer à cercle. *Voyez* la Ferrure à cercle. Cette ferrure eſt plus facile à exécuter ſur les mulets que ſur les chevaux, parce que les premiers ont, & le pied beaucoup plus petit, & la muraille plus forte, au lieu qu'on rencontre dans ceux-ci, des pieds gras & combles, dont la muraille eſt mince, ainſi cette ferrure ne leur convient pas. J'ai fait ferrer à cercle des mulets qui ont été plus de ſix ſemaines avec cette ferrure, bien qu'ils marchaſſent tous les jours, & qu'ils portaſſent le bât. Elle eſt propre auſſi pour un mulet de monture. J'ai employé cette ferrure pour les mulets qui ont été à l'armée, elle a duré quatre mois.

FERRURE pour un mulet qui eſt expoſé à marcher ſur une glace unie.

Mettre un crampon un peu pointu en pince, & un à chaque éponge, ou bien deux ou trois clous dont la tête ſoit faite en corne, de ſorte qu'ils puiſſent mordre ſur la glace. Il eſt indiſpenſable de mettre des crampons aux mulets qui doivent marcher dans les montagnes ou dans les terres graſſes.

FERRURE pour un mulet qui tire une voiture.

Il faut le ferrer comme on ferre un cheval, c'eſt-à-dire, que le fer ne doit déborder, ni en pince ni en dehors, être juſte au pied, & ſans crampons. Mais le fer doit être plus fort en pince qu'en éponges, & cela parce que le mulet uſe en pince, & que le fer s'uſe davantage. Il ne faut pas non plus percer le pied, ni ouvrir les talons.

FERRURE pour les ânes.

Ces animaux ont le pied fait comme le mulet ; on peut donc les ferrer de même, ſuivant l'uſage auquel on les deſtine.

Je penſe avoir rempli le but que je m'étois propoſé dans la deſcription de cette nouvelle façon de ferrer ; mais comme quelques perſonnes, en faveur de leur ancienne méthode, font encore contre la mienne les mêmes objections, je crois devoir renvoyer aux réponſes que j'y ai faites dans mon Guide du maréchal. Elles ont fait impreſſion ſur pluſieurs, j'eſpere qu'elles rameneront ceux qui les liront avec attention.

FERTIER, eſpece de marteau dont le manche eſt court; & dont ſe ſervent les forgerons ou ceux qui ferrent; il y a des fertiers à forger, & des fertiers à ajuſter, ceux-ci ne different des premiers qu'en ce que leur bouche eſt plus ronde, & qu'ils ſont moins peſans.

FESSES (les), ſont ces maſſes de chair que l'on voit depuis la hanche juſqu'à la croupe, & depuis celle-ci juſqu'à cette pointe qui avoiſine la queue. Elles doivent être graſſes & convexes, tant pour la grace que pour le mouvement.

FESSIER, qui appartient à la feſſe.

FESSIERS (muſcles); ſçavoir, le moyen, le grand & le petit feſſier. *Voyez* Cuiſſe.

FEU ACTUEL, s'entend d'un remede appliqué ſur le champ, & dont il réſulte un prompt effet. On appelle ainſi l'application du feu; mais il faut l'enviſager de deux manieres, le feu mis en qualité de cauſtique ſur une carie, eſt actuel, mais appliqué ſur la peau, dans l'intention de fondre une tumeur; il eſt réſolutif, & ſon effet n'arrive que long-temps après la cicatrice. Les maréchaux remarquent tous les jours que le feu mis ſur des veſſigons, molettes, jambes enflées de cauſes ſéreuſes, n'agit que ſix ſemaines, deux mois après, quoique la guériſon des plaies ſoit faite au bout de quinze jours.

Le feu ou cautere actuel eſt un remede des plus uſités, & des plus efficaces pour les tumeurs œdemateuſes, pour les engorgemens de cette nature qui ſurviennent aux jambes, pour les épanchemens de ſynovie, ou de lymphe tendineuſe; tels que les veſſigons, molettes, jardons, courbes, éparvins, ſuros commençant & autres. A l'exception de ces cas, on ne doit jamais avoir recours au feu pour ouvrir des abſcès; c'eſt cependant ce que font la plupart des maréchaux qui l'emploient, diſent-ils, pour guérir des fonds, pour conſerver les jambes; (1) mais cette méthode n'eſt ſuivie que par des gens, auſſi peu verſés dans la théorie que dans la pratique; ils n'ont d'autre guide qu'un aveugle empyriſme. J'ai été aſſez heureux pour déſabuſer nombre d'écuyers, qui, emportés par le torrent, mettoient le feu à des chevaux bien placés ſur leurs jambes, & qui avoient les tendons bien détachés; ils donnoient pour raiſon de leur conduite, que les

(1) D'après cela, il n'eſt pas étonnant de voir M. Vitet ſuivre aveuglément cette vieille routine, & conſeiller le feupour ouvrir des abcès profonds.

chevaux bronchoient, & n'avoient pas la jambe sûre ; quelques-uns assuroient que leurs chevaux se rétablissoient par ce moyen, & qu'ils acquéroient plus de fermeté ; d'autres sont convenus de bonne foi du contraire : il est de fait pourtant que les premiers ont été la dupe de leur pratique, car il est faux qu'ils s'en soient mieux trouvés. Mais comment, est-il possible que le feu mis sur les tendons, leur ait donné du ressort, puisqu'ils n'en ont point, ou presque point, par eux-mêmes. Si le feu avoit été appliqué sur l'avant-bras, on y verroit, peut-être, une espece de raison, puisque ce sont les muscles de cette partie qui se contractent, & qui agissent ; ce qu'on ne sçauroit dire des tendons. Quel effet les parties actives du feu opéreront-elles sur les tendons, étant si éloignées de l'endroit qui met ces tendons en mouvement ? Ne sçait-on pas d'ailleurs que la propriété du feu est de resserrer & de donner du ressort simplement à la partie sur laquelle il est appliqué ? Cela est si vrai, que quand on a mis le feu sur une grosseur, si on ne l'applique dans son étendue, l'endroit qu'on n'a pas brûlé ne se résout point. On entend tous les jours des gens se plaindre que le feu n'a pas été mis assez haut, ou assez bas ; en un mot, dans toute la partie malade, & que l'on est souvent obligé d'y revenir ; c'est seulement alors qu'on en voit l'effet ; il n'y a pas, comme le disent certains auteurs, différentes manieres de mettre le feu, il est faux encore qu'on se serve de différens métaux. On ne doit employer que le fer ; & selon les regles de la bonne pratique, les instrumens doivent se borner aux coûteaux & aux pointes. On met le feu avec les coûteaux, quand les tumeurs ont de l'étendue ; on préfere les pointes émoussées, lorsque ces tumeurs n'en ont guere : la figure que l'on décrit avec l'un & l'autre, est arbitraire, l'essentiel est d'embrasser la tumeur (1). Il paroît qu'il vaut mieux brûler en côte de melon, & en pate d'oie ; mais quand on le fait de cette maniere, il faut avoir soin de ménager les angles où les lignes se réunissent, de peur d'occasionner de trop grands escarres. On ne doit point appuyer les coûteaux sur la partie ; il suffit de les promener lentement de haut en bas, dans le même sillon, sans y revenir à différentes fois : méthode mauvaise, quoique universellement pratiquée. Une

(1) Bien loin de suivre l'avis de M. Vitet, qui conseille de le mettre à côté, ce qui n'est jamais arrivé qu'à des maréchaux sans expérience.

opération ne peut jamais être sûre, si le feu est mis inégalement ; ce qui le prouve, c'est que l'escarre tombe, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, à divers jours de distance. En pressant trop fortement avec le fer chaud, on court risque d'outre-passer la peau, alors, au lieu de lui donner du ressort & du ton, on les lui ôte, & on occasionne souvent des eaux aux jambes, quand le feu a été dans ces parties; ces eaux guérissent très-difficilement ; à ce mal succédent des poireaux, & à ceux-ci des fics, qui assez souvent deviennent incurables. Après avoir appliqué le feu avec précision, on frotte la partie avec un peu d'huile de laurier, ce qui est préférable aux cirouennes, que l'on a coutume de mettre; on laisse ensuite le cheval dans cet état sans y toucher, jusqu'à ce que l'escarre soit tombé, ce qui arrive vers le onze ou le douzieme jour, quelquefois plus, quelquefois moins : c'est alors qu'il convient de faire des décoctions de plantes aromatiques, de thym, de romarin, de laurier, &c. dans lesquelles on ajoute du gros vin, ou de l'eau-de-vie camphrée, on en bassine souvent la partie malade. A leur défaut, on peut se servir de vin tiede, mais il n'est pas si actif. Sur la fin l'on mene le cheval à l'eau, & il guérit ; cependant, quoique bien guéri, la grosseur est toujours la même, on ne s'apperçoit de l'effet du feu qu'un mois ou six semaines après; il est rare qu'alors le mal ne soit pas dissipé, ce qui ne peut arriver que quand l'œdeme ou le squirrhe sont fort anciens.

Il faut avoir attention de promener un peu tous les jours le cheval, principalement s'il a eu le feu aux deux jambes, soit de devant, soit de derriere.

Quelquefois on le met aux quatre jambes, tant en dedans qu'en dehors, depuis le jarret & le genou jusqu'au bas. Le cheval auquel on a appliqué le feu aujourd'hui, n'est pas pour cela incapable de travailler ; il peut partir le lendemain pour faire route, sans qu'il lui arrive d'accident, je n'en ai vu, du moins, dans aucuns chevaux des bureaux de messageries, mais quand on posséde un cheval délicat & de prix, le parti le plus sage est de lui mettre le feu en transtravat, c'est-à-dire, à une jambe de devant, & à une jambe de derriere opposée, puis on vient aux deux autres, quand les escarres sont tombées; par ce moyen on est à l'abri de tout danger.

FEU, cheval qui a du feu, qui a de l'ardeur.

FEU MORT. *Voyez* Rétoire.

FEU POTENTIEL, nom que l'on donne aux remedes

cauſtiques : la pierre à cautere, la pierre infernale, le vitriol, &c. ſont des cauteres potentiels ; ces remedes produiſent le même effet que le feu actuel, mais d'une maniere plus lente ; en bonne chirurgie, je ne vois pas de cas où on doive les employer, & une telle méthode annonce toujours un homme qui ne connoît pas ſon ſujet, & qui craint les hémorrhagies, autrement, il ſe ſerviroit du biſtouri, ou des ciſeaux.

FEU SACRÉ, ou FEU SAINT ANTOINE, eſt, dit-on, une eſpece de charbon qui vient ordinairement ſur le dos du cheval ; j'avoue que je n'ai jamais vu de charbon ſur le dos, & ne crois pas qu'il puiſſe y en arriver, parce qu'ordinairement ce mal n'attaque que les glandes de la tête, des ars, des aînes, des mammelles ; mais je ſerois fort porté à croire que ces tumeurs ſur le dos, dont parlent quelques auteurs, ſont des ſymptomes de maladie putride & peſtilentielle, ce que j'ai ſouvent vu dans les maladies épizootiques ; ces tumeurs n'occaſionnent pas la mort, mais bien, d'autres cauſes plus apparentes qui ſe trouvent dans quelque viſcere.

FEUTRE DE GOURMETTE, morceau de vieux chapeau qu'on attache ſous la gourmette quand elle a écorché la barbe du cheval ; on peut prévenir cet accident.

FÉVE. *Voyez* Lampas.

FIBRES, ſont de petits filets ou filamens qui entrent dans la compoſition anatomique du cheval.

FIBREUX, qui reſſemble, ou qui eſt compoſé de fibres.

FIBRILLES, petites fibres. *Voyez* Hippotomie.

FIC, ou CRAPAUD. On nomme fic une tumeur qui ſurvient à la partie inférieure du pied, elle eſt à peu près de la nature du poireau.

C'eſt une excroiſſance qui, quoique molaſſe, a une certaine conſiſtance, elle eſt inſenſible & ſans chaleur (1).

Le fic ſe diviſe par le bout, en pluſieurs filets, qu'il eſt facile de ſéparer avec le doigt. Je diſtingue le fic en benin & en grave. Le benin eſt celui qui n'attaque que la fourchette ; le grave eſt celui qui, outre la fourchette, attaque, ou la ſole charnue, ou la chair cannelée des talons, ou celle des quartiers, ou la partie poſtérieure du cartilage.

Cauſes. Le fic provient de l'âcreté de la lymphe nourri-

(1) Et non pas ſenſible, comme le dit M. Vitet, puiſque l'on voit tous les jours des chevaux avoir des fics conſidérables, & ne pas boiter, ce qui n'arrive que quand la chair cannelée eſt attaquée, de même que l'on guérit les fics ſans qu'il ſoit beſoin de traitement interne.

ciere, ou de la ſaleté, ou des ordures dans leſquelles le pied ſéjourne, ou de l'âcreté des boues, dans leſquelles marche le cheval, ou de ce que le pied a demeuré long-temps dans le fumier, ou à la ſuite des eaux des paturons; il ſurvient auſſi ſouvent à un cheval qui ſéjourne long-temps dans l'écurie.

Les chevaux qui en ſont le plus ſouvent attaqués ſont ceux qui ont les talons hauts, & la fourchette petite; la fourchette ſe trouvant alors éloignée de terre, n'eſt point comprimée, l'humeur y ſéjourne, & y produit les fics: au lieu que les talons bas, laiſſant porter la fourchette à terre, elle éprouve une compreſſion continuelle & un mouvement non interrompu: auſſi voit-on rarement naître des fics à ces ſortes de pieds.

Lorſqu'il n'y a que la fourchette & la ſole charnue qui ſoient affectées, le cheval ne boite pas; mais il boite lorſque les quartiers commencent à ſe diſſoudre, ce qui a lieu, quand le fic gagne la chair cannelée des talons.

Curation du fic benin. Le fic benin eſt celui qui n'attaque que la fourchette.

On s'amuſe ordinairement à couper le fic, ou à le brûler avec les cauſtiques, pour éviter de deſſoler (1); mais ſouvent ces mouvemens ne réuſſiſſent point, parce que l'humeur du fic ſe portant ſur les côtés, au deſſous de la ſole de corne, elle y produit de nouveaux fics. Il faut donc néceſſairement en venir à la deſſolure; c'eſt le moyen qu'on doit employer d'abord, lorſqu'on reconnoît que les racines du fic ſont profondes; il eſt inutile de détruire l'extrêmité du fic, il reviendra toujours ſi on n'emporte pas les racines.

Après avoir deſſolé, on appliquera d'abord ſur la plaie des plumaſſeaux imbibés d'eſſence de térébenthine, ſur leſquels on aura ſoin de faire une compreſſion égale, ſur-tout à la fourchette. L'appareil ſera levé au bout de cinq jours, on panſera enſuite, avec l'onguent égyptiac, l'endroit du fic, & le reſte de la ſole, avec la térébenthine juſqu'à la guériſon.

Curation du fic grave. Le fic grave eſt celui qui affecte la ſole charnue juſqu'à l'os du pied, qui gagne quelquefois la

(1) L'avis de M. Vitet eſt de brûler au moyen du feu actuel. Nous obſerverons à ce praticien, qu'il eſt des fics ou crapaudines qui ſont ſi conſidérables, que s'il falloit les brûler, l'on auroit calciné les trois quarts du pied avant que l'on eût fini l'opération; nous obſerverons de plus que nous ne concevons pas comment l'on peut brûler des fics ſous la ſole de corne.

chair cannelée des talons & celle des quartiers; de maniere que les arcs-boutans ſe détruiſent, & obligent la muraille de s'écarter.

Comme cette maladie eſt très-ſérieuſe, & paroît, en partie, cauſée par la corruption des humeurs dont le pied eſt abbreuvé, il eſt à propos de mettre le cheval au ſon & à la paille, de lui faire deux ſetons aux feſſes, & un troiſieme au poitrail, pour détourner de ce côté une partie de l'humeur qui ſe porte au pied. Il faut le deſſoler deux ou trois jours après, & couper, avec la feuille de ſauge, le fic juſqu'à la racine. Si l'os du pied étoit carié, ce qui eſt aſſez fréquent, il faudroit ratiſſer l'os, afin d'emporter ce qu'il y a de gâté ſur la ſurface; on y appliquera enſuite un digeſtif pour faire tomber l'eſquille, & favoriſer l'exfoliation, & on mettra ſur le reſte de la ſole des plumaſſeaux imbibés d'eſſence de térébenthine.

En levant le ſecond appareil, quand on s'apperçoit que les chairs ſont baveuſes, molaſſes & filamenteuſes, & qu'elles fourniſſent de la ſéroſité (ce qui prouve que la racine du fic n'eſt pas entiérement détruite); il faut le recouper avec la feuille de ſauge, & panſer la plaie avec l'égyptiac juſqu'à la fin de la guériſon.

Si le fic commence à étendre ſes racines juſques dans la chair cannelée, il faut les détruire avec la renette, & panſer la plaie de même que ci-deſſus, en appliquant des bourdonnets pour tenir la chair cannelée bien comprimée.

Quand on voit le fic gagner du côté de la couronne, en allant du bas en haut, & que les quartiers ſont deſſoudés, on eſt obligé de les emporter pour avoir la liberté de couper le fic, & de détruire avec la renette tout ce qui pourroit en reſter dans la muraille. Le panſement ſe fera avec des plumaſſeaux imbibés d'eſſence de térébenthine. Le grand point eſt d'enlever entiérement le fic, & de bien poſer l'appareil qu'on tiendra ſerré avec une ligature large, & qui ne doit pas être levée avant le quatrieme jour, de peur d'hémorrhagie: alors on panſera avec l'égyptiac, de deux jours l'un, juſqu'à la fin de la guériſon.

J'avertirai que la fievre peut ſurvenir: il faut, dans ce cas, mettre le cheval à l'eau blanche, le ſaigner, & lui donner des lavemens émolliens.

Il ſe trouve quelquefois des chevaux qui ont des fics aux quatre pieds en même temps; avant que d'en venir à l'opération, il eſt néceſſaire de les y préparer durant quelques jours, en leur faiſant boire des décoctions rafraîchiſſantes,

délayantes & purificatives, faites avec les feuilles de bourrache, de cerfeuil, de mauve, de pimprenelle, &c., en les mettant à l'eau blanche, & en détournant une partie de l'humeur qui ſe porte aux pieds, par le moyen de ſetons. Quatre ou cinq jours après, on opérera ſur deux pieds à la fois; ſçavoir, ſur un de devant & ſur un de derriere du côté oppoſé; l'opération ne ſera pratiquée ſur les deux autres que quand les douleurs de la premiere ſeront appaiſées.

Si le cheval avoit des eaux ou quelques poireaux dans le paturon, il ſeroit indiſpenſable de commencer par les guérir, parce que la ſéroſité s'écoulant du paturon dans le pied, empêcheroit la guériſon du fic.

Souvent on peut prévenir les fics, en abattant les talons, lorſqu'ils ſeront trop hauts, & en obligeant, par ce moyen, la fourchette de porter à terre.

FIENTE, eſt la même choſe qu'excrémens.

FIER, ſe dit d'un cheval bouillant & plein de feu.

FIEVRE (la), conſiſte dans la fréquence des contractions du cœur, & dans le dérangement des fonctions animales.

Pour mieux entendre la cauſe de cette fréquence, il faut obſerver; 1°. que les mouvemens méchaniques, qui ſe font dans le corps du cheval, ſont ſoumis à certaines regles établies par la nature, pour parvenir au but qu'elle ſe propoſe.

2°. Que les mouvemens ont une cauſe excitante; celle du mouvement périſtaltique des inteſtins, par exemple, eſt l'impreſſion que font les alimens ſur les parties. La nature attentive & prévoyante a établi cette loi pour chaſſer les excrémens hors du corps.

3°. Que ces mouvemens ſont réglés ſur le beſoin de l'animal ou des parties, & ſur la qualité de la cauſe qui les excite. Sur le beſoin, ſi, par exemple, il aborde au cœur, ou aux poumons beaucoup de ſang, ces deux organes ſeront néceſſités à faire de fortes & fréquentes contractions pour expulſer la grande quantité de ſang contenu dans leur capacité. Sur la qualité de la cauſe qui les excite: ſi, par exemple, le ſang qui aborde au cœur, eſt viſqueux, glutineux, épais & mal élaboré, il s'appeſantira ſur les parois de ce muſcle, s'y attachera, s'y collera, pour ainſi dire; enfin, y fera de fortes impreſſions, qui exciteront de grandes & de fréquentes contractions pour élaborer ce liquide, le perfectionner, & le chaſſer de ces cavités.

4°. Que les mouvemens du cœur dépendent des impreſſions que le ſang fait ſur lui.

5°. Que ces impreſſions ſont plus ou moins vives, ſui-

vant la quantité ou qualité du ſang qui eſt porté au cœur.

La quantité : lorſque le volume du ſang eſt trop conſidérable, comme dans la pléthore, ou lorſque trouvant quelque obſtacle dans la circulation, il eſt obligé de refluer vers le cœur.

La qualité, comme lorſqu'il eſt trop chaud, lorſqu'il eſt impregné de parties ſalines, âcres, ou d'impuretés, à cauſe de quelque humeur repercutée ou de quelque évacuation ſupprimée; lorſqu'il eſt chargé de viſcoſités, de glutinoſités provenant du vice des digeſtions : dans tous ces cas, le ſang excite de fortes impreſſions ſur le cœur, l'oblige à faire des mouvemens plus grands & plus fréquens; de là, la grandeur & la fréquence des contractions des arteres. On appelle fievre cet état du cœur.

On voit déja que la cauſe de la fievre eſt tout ce qui peut augmenter le mouvement du cœur : or, la cauſe de ce mouvement eſt l'impreſſion que fait le ſang ſur les parois des oreillettes & des ventricules. La cauſe de cette impreſſion eſt la quantité ou la qualité du ſang.

La quantité; lorſque le volume du ſang eſt trop conſidérable, comme dans la pléthore, ou lorſque trouvant quelque obſtacle dans ſa route, il eſt obligé de refluer vers le cœur; ou lorſque, ſans être en trop grand volume, il eſt rarefié, & occupe autant d'eſpace que s'il péchoit par quantité.

La qualité, lorſqu'il eſt âcre, chaud, viſqueux, glutineux, mal élaboré, & chargé d'impuretés.

Le ſang aborde en quantité dans le cœur, 1°. par les violens exercices, comme les courſes & les grandes fatigues, il eſt alors dans un grand mouvement, & ſe porte avec rapidité & abondance au cœur.

2°. Dans les inflammations, par la douleur, la compreſſion, & le déchirement des vaiſſeaux; dans ces cas, la circulation n'étant pas libre, le ſang eſt obligé de s'arrêter, & de ſe porter en grande quantité vers le cœur.

3°. Dans l'irritation & la douleur conſidérable, il ſe fait alors dans les parties un reſſerrement tonique qui diminue le calibre des vaiſſeaux, interrompt la circulation, & oblige le ſang de s'accumuler dans les ventricules ou dans les oreillettes.

Ainſi, dans l'inflammation des reins, des arteres, de la veſſie, du poumon, de la pléthore, & de tous les viſceres, le ſang doit aborder en grande quantité au cœur, le ſolliciter à des contractions fortes & fréquentes, & produire la fievre.

Ainſi, lorſqu'on fait boire de l'eau froide à un cheval qui a chaud, le froid ſubtil qu'il éprouve fait criſper & reſſerrer les extrêmités capillaires des vaiſſeaux, empêche le paſſage du ſang, & cauſe la fievre.

Le ſang eſt viſqueux, glutineux, mal élaboré, lorſque le cheval a été nourri de mauvais fourrages, comme de foin moiſi & pourri; lorſque les digeſtions ſont dérangées, que les fonctions de l'eſtomac ſont léſées, ou qu'il s'eſt fait dans les premieres voies un amas d'humeurs corrompues; dans tous ces cas, le chyle mal préparé, viſqueux, glaireux & glutineux, ſe mêle avec le ſang, & le charge de ſes mauvaiſes qualités: parvenu au cœur, il excite de fortes impreſſions ſur ſes parois, l'oblige à faire des mouvemens grands & fréquens, & produit la fievre.

Le ſang eſt âcre, chaud, chargé de parties ſalines & impures, lorſque quelque humeur extérieure a été repercutée; ce qui arrive en traitant la gale ou le farcin, ſans préparation, par des remedes violens & cauſtiques, qui font reſſerrer les tuyaux excrétoires de la peau & refluer l'humeur de la gale ou du farcin dans la maſſe du ſang; ce qui arrive encore en expoſant un cheval qui a chaud, à un froid ſubtil, qui criſpe les pores, arrête la matiere de la tranſpiration, & l'oblige de rentrer dans la maſſe du ſang.

Ces particules âcres & impures, unies avec le ſang, picotent les parois du cœur, le ſollicitent à des contractions fortes & fréquentes, & allument la fievre.

Symptomes. Les effets de la fievre en général, ſont en très-petit nombre.

1°. La fréquence du battement du cœur & des arteres.

2°. L'abattement, la triſteſſe, les yeux mornes, la tête baiſſée.

3°. Le vice des digeſtions, la dégénéreſcence des ſucs digeſtifs, & de-là, celle des humeurs & le déſordre des ſecrétions.

4°. La chaleur.

5°. Les effets de la maladie qui cauſe la fievre.

Diagnoſtic. On connoît la fievre par le battement fréquent des arteres, le pouls eſt vîte, grand, plein, & tendu.

Le battement du cœur ſe ſent en plaçant la main ſur la région des côtes qui répond au cœur; & celui des arteres, en la portant ſur l'artere maxillaire, au deſſous de l'angle de la mâchoire poſtérieure, ou bien, au deſſous de ſon articulation, ou bien ſous les aines, ſur l'artere crurale à la ſortie

du baſſin, en dedans de l'avant-bras à ſon articulation, au jarret, &c.

Le battement de l'artere eſt ſouvent ſenſible, quand on met la main ſur le dos.

Prognoſtic. La fievre par elle-même n'eſt pas dangereuſe, mais le danger dépend du mal ou du déſordre qui la produit, ou qui l'accompagne.

Curation. En général, la fievre demande la diete, parce qu'elle affoiblit l'eſtomac, altere les ſucs digeſtifs, & diminue les fonctions de ce viſcere.

1°. Il faut tenir le cheval à l'eau blanche, lui retrancher le foin, la paille & l'avoine, lui faire boire de l'eau de ſon, & l'inviter à ſe coucher par une bonne litiere.

2°. Il faut diminuer la quantité de ſang, détendre & déſemplir les vaiſſeaux par la ſaignée.

3°. Modérer la chaleur & le mouvement du ſang par les rafraîchiſſans & les adouciſſans, tels que les feuilles de mauve, de guimauve, chicorée ſauvage, de laitue, de pariétaire, de graine de lin, &c.

4°. Tenir les gros boyaux nets, les humecter, les rafraîchir par les lavemens émolliens; mais il faut, ſur-tout, s'appliquer à la curation de la maladie qui excite & cauſe la fievre.

FILAMENT, petite fibre.

FILAMENTEUX, qui eſt compoſé de filaments.

FILANDRES, bouts de mauvaiſes chairs qui avancent dans une plaie, leſquels entretenus par l'humidité, s'oppoſent à la réunion & à la cicatriſation de cette plaie: quand ces bouts de chair s'endurciſſent, ſe racorniſſent, ou qu'une matiere endurcie & congelée, ſoit par un ſang extravaſé, coagulé, & deſſeché, ſoit par de la graiſſe & des parties tendineuſes, fondues, eſt maſtiquée autour de ſa filandre; alors on l'appelle os de graiſſe. Lorſque la ſuppuration n'emporte les filandres ni les os de graiſſe, on les enleve avec le biſtouri, ou on les détruit avec les cauſtiques; le premier eſt préférable de beaucoup. *Voyez* Ulcere.

FILET (le), eſt une eſpece de mors monté d'une têtiere ſans muſerole, avec une gourmette, & des branches ſans chaînettes. Ce mors ſert aux chevaux de carroſſe ou autres, lorſqu'on les étrille, ou qu'on les mene à la riviere. Les Anglois plus attentifs qu'aucune autre nation pour ce qui regarde l'équipage d'un cheval, ont inventé un filet d'une ſtructure aſſez ſinguliere; il ſert en même temps de bridon

& de bride, par le moyen de deux paires de rênes, l'une desquelles est attachée au bas des branches, comme aux brides ordinaires ; les autres rênes sont attachées à deux arcs qui sont aux extrêmités de l'embouchure, & en se servant de ces deux dernieres rênes, la gourmette alors n'agissant plus, l'embouchure agit comme celle du bridon, & produit le même effet.

FILET (mettre le cheval au), l'attacher court au ratelier, & ne lui rien donner à manger. Quelques-uns leur passent un bridon, d'autres un mastigadour dans la bouche ; mais cela n'est guere d'usage, on se contente de les attacher de façon qu'ils ne puissent pas manger.

FIN, un cheval fin, est un cheval qui a la tête seche, la taille dégagée, & peu de poil au fanon. Un cheval fin est bon pour le manege, pour la chasse, & pour monter un maître, aussi l'appelle-t-on cheval de maître.

Avoir l'éperon fin. *Voyez* Éperon.

FINGART, vieux mot qui signifie un cheval ramingue.

FINIR UN CHEVAL, c'est travailler deux fois un cheval dans le manege. On dit commencer un cheval, finir un cheval. Finir un cheval se dit encore d'un cheval que l'on a donné à débourrer à un piqueur, & qu'un écuyer perfectionne.

FINITEUR, est celui qui dans une course la terminoit, & finissoit le bout de la carriere. Ce mot s'est perdu avec cet exercice.

FISTURE, se dit en parlant d'une ouverture naturelle, telle que la bouche, &c.

FISTULE. *Voyez* Ulcere.

FISTULE A L'ANUS. *Voyez* Relâchement du sphincter.

FLAGEOLÉ. *Voyez* Arqué.

FLAMME, espece de lancette dont on saigne les chevaux.

FLANCS, sont les parties latérales de la région hypogastrique.

FLANC RETROUSSÉ, on dit d'un cheval qui a le flanc retroussé, lorsque son ventre est avalé, & que ses muscles sont tendus comme une corde. Ce défaut est ordinaire aux chevaux qui ont le thorax mal fait, ou la côte plate. Ils mangent peu, & ont assez souvent de l'ardeur. Il n'y a point de remede pour ce défaut, qui pour l'ordinaire vient de conformation.

FLANC SERRÉ. *Voyez* Fortrait.

FLECHE DE LA LANCE : ç'en est le bâton depuis les aîles jusqu'au bout.

FLÉCHISSEURS DE LA TÊTE (muſcles); ſçavoir, le long, court & petit fléchiſſeurs. *Voyez* Tête.

FLÉCHISSEURS DU COL, (muſcles longs & courts). *Voyez* Col.

FLÉCHISSEUR INTERNE DU COL, (muſcle) *Voyez* Col.

FLÉCHISSEURS DE L'AVANT-BRAS, (muſcles); ſçavoir le long & le court. *Voyez* Avant-bras.

FLÉCHISSEURS DU GENOU (muſcles), l'externe & l'interne. *Voyez* Genou.

FLÉCHISSEUR DU CANON DE DEVANT, (muſcle). *Voyez* Canon de devant.

FLÉCHISSEURS DU PATURON DE DEVANT, (muſcles). *Voyez* Paturon de devant.

FLÉCHISSEURS DE L'OS CORONAIRE DE DEVANT, (muſcles). *Voyez* Couronne de devant.

FLÉCHISSEURS EXTERNES DU PIED DE DEVANT (muſcles), l'externe, le moyen & l'interne. *Voyez* Pied de devant.

FLÉCHISSEURS DE LA JAMBE, (muſcles). *Voyez* Jambe.

FLÉCHISSEURS DU JARRET, (muſcles). *Voyez* Jarret.

FLÉCHISSEURS DU CANON DE DERRIERE (muſcles). *Voyez* Canon de derriere.

FLÉCHISSEURS DU PATURON DE DERRIERE, (muſcles), ſont le gros & le grêle. *Voyez* Paturon de derriere.

FLÉCHISSEURS DE L'OS CORONAIRE DE DERRIERE, (muſcles). *Voyez* Couronne de derriere.

FLÉCHISSEURS DU PIED DE DERRIERE (muſcles), ſont le gros & le grêle. *Voyez* Pied de derriere.

FLEUR DE PÊCHER, eſt un poil blanc mêlé d'alezan & de bai que l'on appelle auſſi aubere ou mille-fleurs.

FLEXION, action par laquelle un membre ſe plie ſur un autre.

FLUCTUATION, mouvement de tenſion, avec ceſſion du doigt ſur quelque tumeur: en appuyant le doigt ſur la tumeur, elle cede à cette impreſſion, cependant elle le repouſſe en le retirant comme par une eſpece d'élaſticité, & cette tumeur reprend ſa premiere forme, ainſi que dans une veſſie pleine de fluide. Ce fluide cede ſous le doigt, mais ſe remet lorſqu'on le retire, de façon que la veſſie ne quitte pas le doigt juſqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune compreſſion. C'eſt par ce ſigne que l'on reconnoît s'il y a abſcès ou quel-

ques liqueurs épanchées dans une cavité.

FLUIDE, on appelle ainſi le ſang ou toute liqueur émanée du ſang.

FLUIDITÉ, qui tient du fluide.

FOIE, viſcere très-conſidérable, ſituée derriere le diaphragme, dans l'hypocondre droit, & en partie dans l'épigaſtre. Sa figure eſt aſſez irréguliere; il eſt près d'un tiers plus large qu'il n'eſt haut, c'eſt-à-dire, qu'il s'étend plus du côté de l'eſtomac & du côté de l'hypocondre droit, qu'il ne le fait vers le cartilage xiphoïde, & vers les vertebres des lombes : il eſt convexe antérieurement dans la partie qui regarde le diaphragme, légérement concave, poſtérieurement : ſes bords ſont minces; ſa couleur eſt d'un rouge brun. Comme tous les autres viſceres, celui-ci eſt enveloppé par le péritoine : on le diviſe en trois parties, celle qui s'étend depuis la veine-cave, juſqu'à l'épigaſtre, eſt appellée le lobe gauche, ou le grand lobe; c'eſt le plus conſidérable. La partie qui s'étend depuis l'autre côté de la veine-cave, juſqu'à l'hypocondre droit, eſt appellée le lobe droit ou le moyen. Le troiſieme eſt celui qui eſt ſitué inférieurement entre ces deux lobes. Ce dernier eſt ſouvent plus ou moins découpé, & paroît former d'autres petits lobes. Le grand lobe eſt, pour l'ordinaire, auſſi découpé dans ſon bord latéral; le lobe droit ne l'eſt jamais, ou bien rarement, ſi ce n'eſt dans ſa partie ſupérieure, où il ſe trouve quelquefois un petit appendice qui ne mérite aucun nom.

On conſidere au foie trois ouvertures, & même quatre, car la veine-cave s'y trouvant embraſſée, en fait partie. Les trois autres ſont; 1°. la veine-porte, qui eſt la plus conſidérable, elle eſt produite par les veines méſentétériques, ſpléniques, épiploïques, & ſe porte de derriere en avant, en biaiſant, vers le foie; ſa longueur eſt d'un demi-pied, & ſon diametre n'eſt qu'un quart de celui de la veine-cave; elle entre dans le foie, où elle ſe diviſe en deux branches principales, dont la plus forte va au lobe gauche, & l'autre au lobe droit; là, elle ſe diviſe dans l'un & dans l'autre lobe en pluſieurs petites veinules. Cette veine eſt ſituée à deux pouces environ au deſſous de la veine-cave. 2°. L'artere hépatique, qui eſt la ſeconde des trois, eſt la moins conſidérable de tous les troncs qui entrent dans le foie; elle a environ un demi-pied de longueur, depuis ſa bifurcation juſqu'au tronc cœliaque; elle entre enſuite dans le foie à côté de la veine-porte; & un peu avant ſon entrée, elle ſe bifurque en deux principales branches, dont la plus groſſe

ſe

le porte au lobe gauche, & l'autre au droit. La troiſieme ouverture eſt celle du canal cholédoque, ou porte biliaire. Ce canal eſt aſſez conſidérable; il a deux pouces & demi, ou trois pouces environ, de circonférence; il paroît ſortir du grand lobe, étant ſitué obliquement dans la partie moyenne du foie; il ſe porte de gauche à droite, & va aboutir au duodénum: intérieurement, il eſt velouté & jaunâtre. On voit à ſon embouchure, une valvule qui empêche la bile & les autres liqueurs des inteſtins de rétrograder.

L'uſage de ce viſcere eſt de recevoir le ſang des parties dont nous avons parlé ci-deſſus, d'en ſéparer la bile qui paſſe enſuite par les vaiſſeaux biliaires; tandis que le reſte du ſang va ſe rendre à la veine-cave. Des vaiſſeaux biliaires, la bile enfile le canal cholédoque, pour ſe jeter dans le duodénum, où elle ſert de ſavon, & prépare l'élaboration des alimens.

Les nerfs du foie prennent leur origine du plexus hépatique, lequel vient de la huitieme paire.

Ce viſcere eſt contenu par trois ligamens, qui ne ſont que les différens replis du péritoine; deux ligamens latéraux ſuſpenſeurs, & un longitudinal rétracteur; les deux premiers ſont ſitués à la partie ſupérieure de chaque lobe. Le longitudinal s'étend depuis la veine-cave, à ſa ſortie du foie, juſqu'au cartilage xyphoïde; il empêche que la maſſe totale du foie ne ſe porte en arriere.

Le canal cholédoque eſt ſouvent affecté de vers, que l'on appelle douves (*faſciola hepatica*, *Linn.*) Ces vers, qui s'engendrent ordinairement dans les ruminans, principalement dans le mouton, ſe trouvent aſſez ſouvent dans les chevaux. M. de Chalette, ſçavant naturaliſte, très-verſé dans l'équitation & dans l'art vétérinaire, connu d'ailleurs par ſes ouvrages ſur les maladies des chevaux & des beſtiaux, eſt le premier, (quoiqu'il y ait plus de quinze ans que je l'aie démontré dans mes cours, & que j'en aie donné le mémoire à M. Ferrein, pour le préſenter à l'académie des ſciences) qui ait écrit que les douves exiſtaſſent dans les chevaux. Ces douves ont la figure d'un cœur, ou, pour mieux dire, celle d'un cerf-volant: ils ſont plats, de la longueur d'un pouce & larges à proportion; on leur remarque à leur tête deux ouvertures, deſquelles d'eux ſont ſituées au deſſus l'une de l'autre, il s'en voit une troiſieme à l'autre extrêmité, qui eſt l'anus. Ces vers ſe replient en forme de cornet dans le canal cholédoque. Les chevaux avalent les œufs de ces vers qui ſe trouvent dans les eaux douces, dans les foſſés; les

alimens ſecs dont ils ſe nourriſſent, n'en ſont point chargés. C'eſt du moins une probabilité, car aucun naturaliſte n'a encore obſervé ni découvert de douves ailleurs que dans le foie des animaux. Ces vers ne détruiſent nullement les ſolides; ils ne ſont dangereux que lorſqu'ils ſont en ſi grande quantité, qu'ils bouchent le canal cholédoque, & les autres vaiſſeaux biliaires; d'où réſulte un engorgement au foie, qui tôt ou tard eſt mortel. Ces inſectes, qui ſembleroient devoir ſe porter avec la bile dans le duodénum, ne s'y rencontrent cependant jamais. Ne pourroit-on pas ſoupçonner que ces animaux, nés dans une liqueur amere, & accoutumés à s'en nourrir, ſentant à l'embouchure de ce canal une autre ſaveur, le remontent: il eſt certain, au moins, que je n'en ai point vu dans les inteſtins; les remedes contre ces vers, ſont les martiaux, & ſur-tout les boiſſons réitérées des eaux non épurées de Paſſy, qu'on fait prendre au cheval; il faut lui en donner pendant huit jours, matin & ſoir.

FOIE D'ANTIMOINE. *Voyez* Antimoine.

FOIN, nourriture des chevaux, c'eſt de l'herbe qu'on coupe, & que les chevaux ne mangent que quand elle eſt ſeche. *Voyez* Cheval, (nourriture du).

FOMENTATION, eſpece de frottement que l'on fait ſur quelque partie avec les médicamens ou avec des étoupes ou éponges trempées dans quelques liqueurs chaudes.

FOMENTER, maniere de faire des fomentations.

FONCEAU. *Voyez* Bride.

FOND, un cheval qui a du fond, eſt celui qui travaille long-temps ſans ſe fatiguer.

FONDANTS. Les fondants ſont les remedes qui diviſent & atténuent les humeurs épaiſſes du corps, & les rendent propres à circuler. Ces remedes ſont les racines de perſil, de pied-de-veau, de pimprenelle, d'aunée, d'ache ſauvage, les feuilles de creſſon, la gomme ammoniac; mais il n'y en a pas de plus efficace que les eaux ferrugineuſes, telles que les eaux de Paſſy, de Forges, &c.

FONDS. *Voyez* Ulcere fiſtuleux.

FOUGUEUX, ulcere de mauvaiſe qualité *Voyez* Fungus.

FORCEPS, inſtrument de chirurgie, en forme de tenailles, avec lequel on fait les accouchements contre nature, & dont nous ne faiſons mention ici que pour démontrer l'abſurdité qu'il y a de s'en ſervir dans les juments, vu que le poulain préſente toujours une partie que l'accoucheur peut aiſément ſaiſir pour le tirer au dehors, ſoit en ſe ſervant

de ſes mains, ou d'une corde que l'on attache au premier membre, comme je l'ai vu arriver pluſieurs fois ſans danger. Nous ne connoiſſons que l'école vétérinaire qui ait fait faire cet inſtrument à l'inſtar de celui de la femme, & qui, comme bien d'autres inſtrumens, ne ſervent que d'appareil & de montre aux amateurs de la nouveauté.

FORCER UN CHEVAL, lui faire faire un travail exceſſif & au delà de ſa force.

FORCER LA MAIN, c'eſt la même choſe que s'emporter. *Voyez* S'emporter.

FORCES, ciſeaux avec leſquels ont fait les crins aux chevaux.

FORCES, (faire les). Un cheval qui ouvre beaucoup la bouche, au lieu de ſe ramener quand on lui tire la bride, fait les forces: cette expreſſion veut dire qu'il imite, en ouvrant la bouche, la figure d'une eſpece de tenaille de fer, que l'on nomme des forces.

FORGER. *Voyez* Ferrer, de la maniere de forger & ferrer.

FORGER. Un cheval qui forge eſt celui qui, en marchant, attrape le fer de la jambe de devant avec celui de la jambe de derriere du même côté; ces chevaux ſont ſujets à ſe déferrer.

FORGERON, celui qui d'une main tient les tenailles, & de l'autre le fertier, & qui forge une piece quelconque; ici, cela s'entend d'un fer.

FORME (la), on appelle du nom forme, une tumeur plus ou moins conſidérable qui ſurvient à la couronne en dedans ou en dehors, quelquefois aux deux côtés en même-temps, mais plus au pied de devant qu'aux pieds de derriere. Il y a deux ſortes de forme, l'une naturelle, & l'autre contre nature. (1) La forme naturelle eſt une oſſification du cartilage de l'os du pied, qui ſurvient aux poulains & aux chevaux qui ont des pieds plats & des talons bas; ces cartilages ſont plus ou moins oſſifiés, les uns ne le ſont qu'à moitié; on découvre encore dans d'autres un petit bord car-

(1) Diviſion que nous avons donnée dans notre Guide du maréchal, & que M. Vitet met ſous des ſentimens partagés, en diſant que certains maréchaux, (pour ne pas nous nommer) nomment forme, &c. Il faut convenir que dans le courant de ſon ouvrage, les maréchaux ſont bien cités, pour des faits que l'on ne voit dans aucun auteur, ni même dans la pratique, ſans doute que c'eſt pour accréditer ſon ouvrage.

lagineux ; enfin, il y en a chez leſquels l'oſſification eſt totale : ceux-ci, par conſéquent, ſont à l'abri des javars encornés, improprement dits. On doit examiner avec attention dans les javars encornés, s'il n'y a point de vice de conformation, & s'il ne reſte pas un peu de cartilage, ce qui donne plus ou moins de facilité à l'opérateur.

La forme contre nature qui paroît dans le même endroit, à la ſuite d'un coup, ou d'un effort de l'os coronaire ſur l'os du pied, commence toujours par être inflammatoire, & ſe termine preſque conſtamment par induration ; on doit donc s'attacher à la traiter dans ſon principe avec les cataplaſmes émolliens, & enſuite les réſolutifs ; mais quand les uns & les autres n'ont produit aucun effet, il faut y mettre des raies de feu, ſi l'on ſoupçonne que la forme vienne d'un effort de l'articulation de l'os coronaire avec l'os du pied, ce qui ne ſe fait guere ſans un tiraillement du tendon de ce dernier os, & ce que l'on reconnoit en parant le pied, & en le ſondant ; il faut ſur le champ le deſſoler pour dégager la ſole charnue qui a été comprimée ; par ce moyen on évite non-ſeulement l'induration, mais même l'oſſification du cartilage qui arrive ſouvent. En général, la forme eſt une maladie longue, principalement lorſqu'on a été obligé de mettre le feu. Pour refaire le cheval, il faut l'envoyer au labour, ou le jeter dans une prairie baſſe ; on épargnera par ce moyen les dépenſes, & on lui donnera la facilité & le temps de ſe rétablir.

FORT CHEVAL, cheval étoffé & de grande taille.

FORT CHEVAL, fort en bouche, ou qui a la bouche forte, eſt celui qui n'obéit pas au cavalier, celui qui s'emporte : ce qui prouve une bouche ruinée, ou mal gouvernée.

FORTIFIANS (les) ſont des remedes qui augmentent le jeu & l'action des fibres & des organes, ſoit que l'on les emploie extérieurement ou intérieurement. Les aſtringens, les déterſifs, les appéritifs, &c. ſont fortifians, & donnent du reſſort aux parties.

FORTRAIT, ſe dit d'un cheval dont les flancs ſont rentrés en dedans du bas-ventre, & où l'on apperçoit ſur les côtés de cette partie une bande de peau tendue, qui ſont les muſcles du bas-ventre ; il y a des chevaux qui ont des ventres de vache, & où l'on n'apperçoit pas ce défaut, mais il eſt plus ordinaire aux chevaux efflanqués. *Voyez* ce Mot.

FORTRAITURE. *Voyez* Fortrait.

FOSSE. *Voyez* Cavité des os.

FOUGUEUX, cheval colere & fantaſque.

FOULE, terme de carrouſel: faire la foule, dérive du du mot Italien, *Far la Fola*, lorſque pluſieurs cavaliers font manier à la fois un certain nombre de chevaux ſur différentes figures.

Ce manege eſt une eſpece de ballet de chevaux qui ſe fait au ſon de pluſieurs inſtrumens: il a été imaginé par les Italiens, qui ornerent leurs carrouſels d'une infinité d'inventions galantes, dont le ſpectacle étoit auſſi ſurprenant qu'agréable.

Il faut des chevaux bien dreſſés, bien ajuſtés, & des cavaliers bien habiles, & bien adroits, pour exécuter ce manege, à cauſe de la difficulté qu'il y a d'obſerver la juſte proportion du terrein, & d'entretenir le cheval dans l'égalité de ſon air, & de ſa cadence.

Pour donner une idée de toutes les foules que l'on voudra inventer, il ſuffit d'en donner un exemple.

Il faut placer le long des deux murailles, ou des deux barrieres du manege, ſur la même ligne, quatre cavaliers de chaque côté, éloignés l'un de l'autre d'environ dix à douze pas, plus ou moins, ſuivant la longueur du terrein: en ſorte que les uns ſoient placés à droite, & les autres à gauche, vis-à-vis les uns des autres. Il en faut encore placer trois autres ſur la ligne du milieu du manege, dont l'un occupera le centre, & les autres ſur la même ligne, & éloignés de celui du milieu à égale diſtance. Les onze cavaliers doivent être rangés ſur trois lignes, & ils doivent avoir la tête de leurs chevaux placée en face d'un des bouts du manege.

Les huit qui ſont rangés le long de la muraille, c'eſt-à-dire, les quatre de chaque côté, font des demi-voltes, changeant & rechangeant toujours de main, chacun ſur ſon terrein, & des trois qui occupent la ligne du milieu, celui qui eſt au centre, tourne à pirouette, & les deux autres manient ſur les voltes, l'un à droite & l'autre à gauche.

Ils doivent tous partir enſemble au ſignal que leur donne celui qui conduit le carrouſel, & arrêter de même, en finiſſant la repriſe, ou à courbettes, ou à l'air auquel leurs chevaux ont été dreſſés. E. D. C.

FOULURE, enflure, bleſſure, ou contuſion produite le plus communément par les harnois, laquelle prend divers noms, ſuivant le local où elle ſe trouve.

FOURBURE (de la). La fourbure eſt une maladie dans laquelle le cheval a de la peine à marcher, rarement il peut reculer, ſes extrêmités paroiſſent d'une ſeule piece. Il ſemble n'être appuyé ſur aucune jambe; on diroit que toutes les ar-

ticulations ſont ſoudées enſemble, quand on le fait tourner. Cette maladie, qui paroît attaquer le jeu des muſcles & les articulations, ſe manifeſte preſque toujours aux pieds : la couronne eſt ſenſible, il ſurvient, quelque temps après, une groſſeur dans cet endroit, qui bientôt ſe fait appercevoir au ſabot ; on la nomme cercle ou cordon dans quelques chevaux, ce cercle forme une dépreſſion, ce qui annonce que la maladie provient d'un appauvriſſement des vaiſſeaux de cette partie : lorſque les cordons ſont convexes, ils indiquent que la maladie a été inflammatoire. Cette maladie dans les uns ſe manifeſte à la ſole de corne qui, de concave, devient convexe ; la muraille acquiert plus d'épaiſſeur dans d'autres. La fourbure vient le plus ſouvent d'un travail forcé, comme d'une courſe, ou d'une marche longue, & fatiguante ; ſurtout ſi le cheval paſſe tout d'un coup d'un grand chaud à un grand froid.

1°. Le travail immodéré met le ſang en mouvement, excite la chaleur & les ſueurs ; les ſueurs diſſipent la ſéroſité du ſang, elles enlevent cette humidité qui entretient les fibres ſouples, & capables d'un mouvement aiſé : elles appauvriſſent le ſang, & deſſéchent les fibres ; de-là la ſéchereſſe, le défaut de ſoupleſſe, & la roideur des tendons.

2°. Par le travail outré, il ſe fait une grande déperdition d'eſprits animaux ; de-là la perte du mouvement.

3°. Les fibres ayant été tiraillées & allongées par le mouvement & la fatigue, tombent dans l'atonie ; & perdent leur reſſort & leur ton.

La ſéchereſſe des fibres reſſerre les vaiſſeaux lymphatiques, elle les comprime de façon qu'ils ſont, pour ainſi dire, affaiſſés la circulation de la lymphe ne peut plus ſe faire dans la jambe ; la ſéroſité qui étoit deſtinée à humecter les tendons, & la lymphe qui devoit les nourrir, ſont obligées de ſéjourner ; de-là, cet amas d'eau & de ſéroſité qu'on trouve quelquefois dans le ſabot, & qui laiſſe appercevoir une ſéparation de la muraille avec la chair cannelée, ou de la ſole de corne avec la ſole charnue.

La fourbure peut encore être occaſionnée par le trop long ſéjour du cheval dans l'écurie, ſans doute, parce qu'alors les fibres, en demeurant long-temps dans l'inaction, ſe roidiſſent, & perdent leur ſoupleſſe. Il arrive aſſez ſouvent qu'un cheval boiteux, du pied de derriere ſur-tout, devient fourbu, de l'autre pied, qui étoit ſain. On voit encore quelquefois des chevaux devenir fourbus, après avoir mangé du bled en verd. La fourbure ſe manifeſte preſque toujours au pied, &

laiſſe aſſez fréquemment après elle des traces : dans certains chevaux il ſurvient des cercles ou cordons ; dans d'autres, des croiſſans qui ſont des ſéparations de l'os du pied avec la chair cannelée, & de la ſole charnue, avec la ſole de corne. Ce mal ſe manifeſte au bout d'une quinzaine de jours. En déferrant le cheval, on s'apperçoit que la ſole bombe & ſi l'on vient à la parer au vif, ce que l'on doit toujours éviter, on remarque un vuide conſidérable dans le ſabot ; cette plaie, quand on l'a miſe à découvert, eſt difficile à guérir. Dans d'autres chevaux, la ſole n'eſt pas attaquée ; mais au bout de quelques mois, en abbattant du pied, on obſerve que la muraille eſt plus épaiſſe, on y diſtingue même des fibres de corne cannelée : elle ſe trouve, au bout de quinze ou ſeize mois, ſi épaiſſe que l'on y brocheroit des clous à bande, ſans riſquer de bleſſer l'animal. Dans l'un & l'autre cas, la marche des chevaux fait connoître qu'ils ont été fourbus ; ils portent les pieds en gliſſant, & en écartant de dedans en dehors, ce que l'on appelle *nager*. Il eſt encore des fourbures ſi terribles, que les quatre ſabots leur tombent au bout de huit ou neuf jours. J'en ai vu les perdre ſous deux fois vingt-quatre heures. A l'exception de ce dernier accident, ou l'animal périt, ou n'eſt plus propre qu'à tuer ; tous les chevaux fourbus, attaqués d'autres accidens, n'en guériſſent point radicalement, ils reſtent affectés toute leur vie. S'ils peuvent être prévenus, ce ſera ſeulement dans le cours de la maladie, mais on n'eſt pas toujours maître de les empêcher (1).

(1) M. Vitet dans le détail qu'il nous fait de cette maladie, ne nous prouve pas qu'il en ait jamais vu ; car il ne diroit pas que les levres ſont enflées, & les tégumens de la tête tendus, que le cheval fait des efforts pour bâiller, puiſque dans telle eſpece de fourbure que ce ſoit, on ne voit aucun de ces ſymptomes ; il ne devoit pas dire que la marche eſt incertaine, puiſqu'il eſt viſible qu'il ne peut ſe tenir ſur les extrémités attaquées : de même que de donner pour regle générale, que le cheval cherche à ſe retenir ſur le train de derriere. Car il eſt des chevaux fourbus, ſimplement du derriere, qui jettent tout leur corps ſur le devant. Dans la fourbure, les jambes ne deviennent pas enflées, il eſt encore moins vrai qu'il vienne des abſcès qui puiſſent ſéparer la corne ou la ſole, (ce qui eſt la même choſe pour notre hippiatre) de la ſubſtance cannelée de l'os du pied ; nous pouvons aſſurer que jamais aucun maréchal n'a vu de ces accidens arriver ; il eſt vrai, comme nous l'avons dit, que la muraille ſe détache vers la couronne, ſans qu'il y ait apparence d'inflammation ; ce dont on s'apperçoit par un léger ſuintement à la couronne, & quelquefois le ſabot tombe ſans que l'on s'en apperçoive.

Curation. Il faut saigner une ou deux fois, lorsque la fourbure vient de ce que le cheval a subitement passé du chaud au froid, ensuite frotter les reins & les quatre jambes avec de l'eau-de-vie, & l'essence de térébenthine, pour y ranimer la circulation, & rendre le ton aux fibres.

On peut donner intérieurement un breuvage de trois chopines d'eau, dans lesquelles on fait dissoudre une bonne jointée de sel, & trois ou quatre oignons blancs pilés.

C'est un leger cordial & tonique, qui ranime admirablement le cours des esprits animaux. Le cheval sera tenu chaudement dans l'écurie, & promené de temps en temps.

Lorsque la fourbure vient d'un travail forcé, il faut saigner le cheval, lui faire prendre par jour, deux onces de thériaque & d'assa-fœtida dans une pinte de vin, lui frotter les quatre couronnes avec de l'essence de térébenthine, lui faire une bonne litiere, & le tenir à l'eau blanche.

On peut aussi lui appliquer sur les reins un sac, dans lequel on aura mis un picotin d'avoine qu'on aura fait bouillir légérement dans le vinaigre.

FOURCHE, panser les chevaux à la fourche, c'est leur en donner des coups.

FOURCHETTE, partie moyenne du pied, dans sa partie concave. *Voyez* Pied.

FOURCHETTE, (de la teigne ou pourriture de la). Par le trop long séjour dans l'urine, la fiente ou telle autre saleté, la fourchette se pourrit, contracte une odeur de fromage pourri très-forte, elle tombe par morceaux jusqu'au vif: le cheval excité par la démangeaison, frappe précipitamment & fréquemment du pied contre terre, & boite quelquefois.

Si les maréchaux ont raison d'appeller, comme le dit M. Vitet, cheval fourbu, celui dont les seules jambes antérieures ou postérieures sont roides, ou ne se plient qu'avec beaucoup de peine, & cheval froid & pris dans les épaules, celui dont la chaleur est moindre à l'épaule qu'au bras, j'aurai raison de lui dire qu'il ne connoît pas plus qu'eux ces deux maladies. Parce qu'un cheval peut être fourbu du devant ou du derriere & des quatre jambes ensemble; que la chaleur du bras est & doit être physiquement moins chaude que celle de l'épaule; 1°, par la circulation qui est plus éloignée du cœur; 2°., par le moins de volume que présente l'épaule; 3°., par la sueur de l'épaule, qui, avant que de parvenir sur le bras, a acquis un degré de froid, & qu'il a tort de regarder ces deux maladies comme étant les mêmes; je ne conseillerois pas à M. Vitet d'aller dire dans une écurie bien montée, à quelqu'un, que ces maladies sont les mêmes, car on riroit, comme nous avons ri nous-mêmes en voyant ce passage. On peut ajouter que le traitement répond au détail de la maladie.

Ce mal négligé peut dégénérer en fic. *Voyez* Fic. Le remede eſt d'enlever les cauſes, c'eſt-à-dire, de tenir les pieds très-propres & très-ſecs, d'appliquer, ſi l'on veut, quelques deſſicatifs, mais ſur-tout ferrer très-court, à éponges minces, afin que la fourchette puiſſe poſer à terre, & faire marcher le cheval.

FOURMILLIERE (la) eſt un vuide qui ſe fait entre la chair cannelée & la muraille, & qui regne ordinairement depuis la couronne juſqu'en bas.

Cette maladie vient d'un coup ſur la muraille, ou d'une altération du ſabot, ou d'un deſſéchement de cette partie, occaſionné par un fer chaud que l'on aura laiſſé poſer trop long-temps ſur le pied; ce qui deſſéche les vaiſſeaux lymphatiques, enleve l'humidité du pied, & oblige la muraille de s'éloigner de la chair cannelée. Cette maladie peut encore être la ſuite d'une fourbure.

Il faut ouvrir la muraille à la partie antérieure, & introduire dans l'ouverture, des tentes chargées de térébenthine mêlée avec l'onguent de pied, ou bien raper la muraille juſqu'au vif, & panſer la plaie avec la térébenthine mêlée avec l'onguent de pied (1).

FOURNIR SA CARRIERE, ſe dit d'un cheval qui va d'une égale viteſſe juſqu'au bout d'une carriere, ou d'un terrein limité.

FOURRAGE. *Voyez* Cheval, (nourriture du).

FOURRAGEUR, cavalier qui va au fourrage.

FOURREAU, enveloppe du membre du cheval. *Voyez* Génération.

FOURREAU PETIT. Défaut. *Voyez* Génération, (parties de la).

FRACTURE ou FRACTION, (la) eſt une ſolution de continuité faite à l'os par quelque coup, ou par quelque effort.

---

(1) M. Vitet nous dit que les abſcès formés entre le ſabot & l'os du pied, juſqu'à l'os coronaire, ſont appellés *fourmilliere*, ou matiere *ſoufflée au poil*. Cet auteur ne ſe contente pas de confondre deux maladies bien différentes; mais il ajoute que dans la fourmilliere il faut deſſoler le cheval; or, je demande quel eſt le but de M. Vitet en deſſolant; quel rapport y a-t-il entre la partie concave de l'os du pied, & ſa partie convexe? Que peut gagner ce medecin en deſſolant, puiſque la maladie eſt ſous la muraille, & non ſous la ſole? Quelle fureur a donc M. Vitet d'écrire ſur des matieres qu'il n'entend nullement? Seroit-ce pour perpétuer les erreurs des anciens? Nous n'en avons déja que trop.

On compte cinq ſortes de fractures : l'incomplete, où l'os n'eſt que fêlé ; la complete où l'os eſt totalement caſſé, & les morceaux ſéparés; la ſimple, quand la fracture eſt ſeulement complete ou incomplete, ſans léſion des parties voiſines ; la compoſée, lorſqu'il y a déchirement de quelques vaiſſeaux, muſcles, &c., la compliquée, ſi, avec les accidens que je viens de marquer, il y a luxation, plaie, hémorrhagie, &c. Il y a des fractures obliques, tranſverſales, d'une, de deux, de trois pieces, quelquefois d'un plus grand nombre, ce que j'appelle moulu.

Les cauſes des fractures, ſont les coups & les efforts; & quelquefois un vice, répandu dans la maſſe du ſang, qui a rongé la ſubſtance compacte de l'os, tel que le vice du farcin, ou autre.

On reconnoît la fracture ſur le champ, au tact, au cliquetis, à la douleur. Peu de temps après l'accident, il ſurvient une inflammation plus ou moins grande, laquelle donne quelquefois lieu à un dépôt qui indique l'eſpece de fracture dont il s'agit, & en fait connoître la nature.

Il arrive auſſi quelquefois, que la fracture ayant été complete, une des pointes d'os a piqué la principale artere, que le ſang s'extravaſe dans les parties voiſines, & produit enſuite la gangrene.

En général, les fractures des extrêmités ſont difficiles à guérir, non pas par la raiſon que donnent certaines perſonnes mal inſtruites, que les chevaux n'ont pas de moëlle, mais parce que l'animal ne peut reſter dans l'état de repos & de tranquillité néceſſaire pour la réunion des parties oſſeuſes ſéparées.

Les fractures arrivées aux extrêmités, depuis le genou juſqu'en bas, & depuis le jarret juſqu'en bas, ſe guériſſent plus difficilement que celle de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, de la cuiſſe, &c. attendu que ces os ſont contenus par des appareils naturels qui ſont les muſcles. J'ai guéri ſouvent des fractures de l'avant-bras; je puis citer pour preuve un cheval appartenant à M. le Comte de Feuillan; un autre appartenant à Madame Brillion Afforti, qui avoit l'os du paturon caſſé, & un troiſieme, à M. Dupin de Francueil, qui avoit l'avant-bras caſſé, &c.

Quant aux fractures des os qui ne ſervent pas de baſe au corps, la cure en eſt aiſée : tels ſont les os de la tête, pourvu toutes fois qu'il n'y ait point de commotion au cerveau; les fractures des côtes, celles des apophyſes épineuſes

du dos, celles de l'épine, celles de l'omoplate, &c. ſont également curables.

Ces dernieres parties ainſi affectées, demandent à être traitées comme des plaies ſimples.

Seulement il eſt queſtion de débrider toutes les fois qu'il y a des portions d'os à ſortir ; lorſqu'il n'y en a point, il ne s'agira que de baſſiner l'endroit avec les réſolutifs ; l'eau-de-vie camphrée ſuffit.

La fracture des os des extrêmités, demanderoit toujours que l'on joignit des artelles aux appareils, afin de contenir les os en ſituation ; mais il n'eſt pas aiſé de les aſſujettir, parce que les jambes forment un cône, lequel s'oppoſe à la ſolidité du bandage. Le canon & le paturon ſont preſque les ſeules parties où l'on puiſſe appliquer un appareil qui reſte fixe.

La maniere de traiter les fractures des os qui ſont environnés de beaucoup de muſcles, lorſqu'il y a dépôt, eſt de faire d'abord une ouverture, & de paſſer dans les bords de la peau deux ou trois petits cordons cirés, avec leſquels on contient les plumaſſeaux.

FRAIS, un cheval frais, c'eſt la même choſe qu'un relais. *Voyez* Relais.

FRANC CHEVAL, franc du colier, eſt celui qui tire de lui-même, ſans être appellé.

FRANGÉ (morceau), on appelle ainſi un corps repliſſé, qui eſt ſitué aux cornes, ou trompes de la matrice proche les ovaires.

FRAPPER DEVANT, ſe dit du premier qui frappe le fer du forgeron, ſuppoſé qu'ils ſoient trois ou quatre à frapper.

FRAPPEUR, celui qui frappe le premier le fer avant le forgeron.

FREIN, pour marquer le fer, ou canon qui ſe met dans la bouche du cheval. On dit mâcher ſon frein, & plus communément mâcher ſon mors.

FRINGALE. *Voyez* Faim-vale.

FRICTION, frottement d'un corps quelconque ſur la peau, pour ouvrir ſes pores, & pour augmenter la chaleur, ou pour faire plus aiſément entrer quelque médicament. On doit ſe ſervir plus communément de la broſſe dans cette opération.

FRONT (le), que quelques auteurs appelloient *Hippomane*, eſt cette partie qui s'étend depuis le toupet juſqu'à un travers de doigt au deſſus des yeux, il doit être convexe, ce que l'on appelle buſqué ou moutonné. Cette conforma-

tion eſt très-agréable, elle ne ſe remarque ordinairement que dans les chevaux Anglois & Eſpagnols, & non pas dans les Napolitains, ni dans les Barbes, comme on l'a avancé.

J'ai parcouru les haras établis dans nos provinces: parmi tous les chevaux qu'on y éleve, j'en ai trouvé peu qui euſſent la tête buſquée : les chevaux étrangers que j'ai examinés, ne m'en ont pas fourni non plus beaucoup d'exemples. On peut s'en aſſurer, en conſultant la collection des tableaux dont le grand Écuyer de France eſt dépoſitaire. On y voit repréſenter les plus beaux chevaux Barbes qui ne ſont point buſqués; j'avouerai cependant que j'ai rencontré cette conformation dans des chevaux Limouſins, bien que pour l'ordinaire ils aient des têtes de vieille. J'ai fait la même obſervation ſur les chevaux Hongrois & Comtois: mais comme elle n'eſt pas conſtante, elle ne peut ſervir à établir une regle générale.

FRONTAL ou FRONTEAU, *Voyez* Bride.

FRONTAL (os). Les frontaux ſont deux os pairs ſitués à la partie antérieure & preſque moyenne de la face; conſidérés ſéparément, ils ſont d'une forme irréguliere, mais unis enſemble, ils reſſemblent à une tortue: examinés ſous ce point de vue, on y remarquera quatre faces, une externe, deux latérales & une interne.

La face externe eſt aſſez polie, on y obſerve des cavités, les éminences ſont au nombre de trois, dont deux ſituées aux parties latérales externes, appellées *apophyſes orbitaires*, concourant à former l'orbite, & la troiſieme ſituée antérieurement, appellée *apophyſe naſale*. Sur chaque apophyſe orbitaire, on remarque un trou nommé *ſourcilier*, ce n'eſt pour l'ordinaire qu'une échancrure dans les jeunes poulains. Un peu plus bas vers le grand angle, on voit aſſez ſouvent, de chaque côté, un autre trou bien moins conſidérable, où l'on apperçoit une echancrure.

On remarque dans chaque face latérale deux prolongemens oſſeux, dont le plus conſidérable eſt ſitué antérieurement, & l'autre poſtérieurement, celui-ci eſt ſéparé par une échancrure aſſez forte, pour ſe joindre avec une des petites ailes de l'os ſphénoïde.

Derriere l'apophyſe orbitaire on voit une large échancrure concourant à former les ſalieres. En avant de cette apophyſe, eſt une large foſſe, formant une partie de l'orbite, & poſtérieurement une échancrure qui fait partie de la foſſe temporale.

La face interne du frontal eſt inégale & raboteuſe. On conſidere deux foſſes de chaque côté; la plus conſidérable ſert

à loger un des lobes inférieurs du cerveau : on apperçoit dans cette face une gouttiere parfaite, laquelle donne attache, le long de ſes bords, à la duplicature de la dure-mere, qu'on appelle la *faux*, & qui eſt produite par le ſinus longitudinal de cette membrane. On remarque au haut de cette gouttiere, une petite éminence ſaillante bifurquée, laquelle va ſe joindre avec l'apophyſe *criſta-galli* de l'os ſphénoïde. On diſtingue de plus, aux parties latérales de cet os, & toujours intérieurement, deux petites gouttieres plus ou moins profondes pour l'attache des ſinus latéraux. L'autre foſſe eſt plus creuſe, & ſituée inférieurement; elle retient le nom de ſinus frontal. Chaque ſinus eſt borné, par ſa partie latérale interne, d'une lame oſſeuſe, aſſez unie, qui empêche la communication avec ſon congénére.

Ces os ſont articulés par ſuture, & en partie par harmonie, les deux le ſont entre eux par la ſuture longitudinale; ſupérieurement, ils s'articulent avec les pariétaux par la ſuture frontale; inférieurement, ils ſe joignent avec les os du nez, & les os du grand angle par la ſuture tranſverſale; ils ſont unis latéralement avec les temporaux par la ſuture zygomatique, ils le ſont avec les petites ailes du ſphénoïde par deux ſutures écailleuſes nommées ſutures ſphénoïdales : intérieurement ils ſont joints avec les os ethmoïdes par les ſutures ethmoïdales. Le frontal s'unit encore avec les lames qui compoſent les ſinus ſphénoïdaux.

C'eſt ſur la face externe des ſinus frontaux que l'on doit appliquer la couronne de trépan dans la morve : cet endroit déclive, favoriſe l'écoulement des humeurs & des injections.

FUIR LES TALONS, ſe dit, au manege, d'un cheval qui va de côté, évitant le talon qu'on approche de ſon flanc. Ainſi, ſi on approche le talon droit, il le fuit en marchant de côté à gauche; & il marche de même à droite, ſi on approche le talon gauche; c'eſt ainſi que le cavalier lui fait fuir les talons.

FUMÉE. *Voyez* Cheval pris de la fumée.

FUMIGER, faire reſpirer la vapeur de quelque ſubſtance à un cheval.

FUNGUS, excroiſſance de chair qui ſe trouve dans les plaies de mauvaiſe qualité: on ne remédie à ces ſortes de bourgeons qu'en les raſant de près avec le biſtouri, & non pas avec les cauſtiques, comme cela ſe pratique ordinairement.

FURIEUSES. *Voyez* Paſſades.

FURONCLE, tumeur phlegmoneuſe & ſenſible qui produit preſque toujours un petit abſcès, & du ſommet duquel

ſe détache une portion de peau ; ce que l'on appelle en maréchallerie, javar, & qui doit être traité de même. *Voyez* ce mot (1).

FUSÉE, eſpece de cavité produite par un épanchement de pus dans quelque partie : les parties tendineuſes, aponévrotiques, ſont ſouvent expoſées à ces ſortes d'accidens, dans ce cas l'on eſt obligé de débrider plus ou moins.

FUSÉE, eſt un ſuros d'une forme oblongue qui eſt ſitué entre le tendon & l'os du canon ; cette maladie fait ſouvent boiter les chevaux, ce que ne fait point le ſuros dont le ſiege eſt ſur l'os du canon.

---

(1) C'eſt-à-dire, qu'il n'eſt point de cas où il faille porter l'inſtrument tranchant, il n'y a, je crois, que M. Vitet qui, pour ſoutenir les maréchaux du vieux temps, penſe qu'il eſt des cas où il ſoit néceſſaire d'en faire l'ouverture ; mais nous oſons aſſurer qu'il n'en exiſte pas, & que toutes les fois que la mauvaiſe pratique d'appliquer des cauſtiques ou les inſtruments, a lieu, la gangrene ne tarde pas à ſurvenir.

G.

GAGNÉE, l'épaule, la hanche eſt gagnée, lorſque le cavalier eſt parvenu à empêcher que le cheval pouſſe ſon épaule ou ſa hanche du côté qu'il ne veut pas, en faiſant ſon exercice. La volonté gagnée ſignifie que le cheval eſt devenu obéiſſant à ce que le cavalier exige de lui. La liberté gagnée, ſe dit du mors, lorſqu'il eſt fait de façon qu'il y a un eſpace ménagé pour que la langue puiſſe ſe remuer à ſon aiſe.

GAGNER l'épaule, la hanche, ſe dit du cavalier lorſqu'il dirige ces parties ſuivant ſa volonté. Gagner la volonté du cheval, c'eſt le rendre obéiſſant.

GALANGA, la racine de galanga, eſt un peu aromatique, d'un goût amer & piquant; elle convient fort dans les foibleſſes d'eſtomac, dans les maladies de la peau; auſſi lui donne-t-on la propriété tonique, ſtomachique, carminative; dans les chevaux, elle eſt légérement ſudorifique: on l'emploie en infuſion, à la doſe d'*une once*, dans une demi-livre d'eau; ou, mieux, dans un demi-ſeptier de vin.

GALE. *Voyez* Dartres.

GALLE (la noix de), eſt une ſubſtance que l'on trouve ſur les feuilles de chêne, griſâtre, globuleuſe, & qui eſt preſque toujours percée d'un petit trou, occaſionné par la piquure d'un inſecte, ce qui lui donne encore la figure d'une bombe.

La noix de galle priſe intérieurement, ou appliquée extérieurement, eſt aſtringente; cependant on ne s'en ſert guere que pour les eaux aux jambes, encore la mêle-t-on avec la couperoſe & le vinaigre; ce qui forme un eau qui a retenu le nom d'eau noire, avec laquelle l'on baſſine les endroits des eaux: il eſt à obſerver qu'en ſe ſervant de cette eau, il faut ſe ſervir de l'animal, ſans quoi il lui ſurviendroit un gonflement total dans la jambe affectée, qui ſouvent, par la métaſtaſe intérieure de l'humeur, feroit périr l'animal.

GALLERIE, baluſtrade placée au haut du manege, d'où le public voit exercer les académiſtes.

GALOP (le), eſt l'action que fait le cheval en courant, c'eſt une eſpece de ſaut en avant: car les jambes de devant ne ſont point encore à terre, lorſque celles de der-

riere ſe levent, de façon qu'il y a un inſtant imperceptible où les quatre jambes ſont en l'air dans le galop. Il y a deux principaux mouvemens, l'un pour la main droite, qu'on appelle galoper ſur le pied droit, & l'autre pour la main gauche, qui eſt galoper ſur le pied gauche. Il faut que dans chacune de ces différences, la jambe de dedans de devant avance, & entame le chemin, & que celle de derriere du même côté, ſuive, & avance auſſi, ce qui ſe fait dans l'ordre ſuivant:

Si le cheval galope à droite, quand les deux jambes de devant ſont levées, la droite eſt miſe à terre plus avant que la gauche, & la droite de derriere chaſſe & ſuit le mouvement de celle de devant.

Dans le galop à main gauche, c'eſt le pied gauche de devant qui mene & entame le chemin: celui de derriere, du même côté, ſuit, & eſt auſſi plus avancé que le pied droit de derriere. Cette poſition de pied ſe fait dans l'ordre ſuivant. Lorſque le cheval galope à droite, après avoir raſſemblé les forces de ſes hanches pour chaſſer les parties de devant, le pied gauche de derriere ſe poſe à terre le premier: le pied droit de derriere fait enſuite la ſeconde poſition, & eſt placé plus avant que le pied gauche de derriere, & dans le même inſtant, le pied gauche de devant ſe poſe auſſi à terre; enſorte que dans la poſition de ces deux pieds, qui ſont croiſés & oppoſés comme au trot, il n'y a ordinairement qu'un temps qui ſoit ſenſible à la vue & à l'oreille; & enfin le pied droit de devant, qui eſt plus avancé que le pied gauche de devant, & ſur la ligne du pied droit de derriere, marque le troiſieme & dernier temps. Les mouvemens ſe répetent à chaque temps de galop, & ſe continuent alternativement.

A main gauche, la poſition des pieds ſe fait différemment; c'eſt le pied droit de derriere qui marque le premier temps, le pied gauche de derriere, & le pied droit de devant ſe levent enſuite, & ſe poſent enſemble à terre, croiſés comme au trot, & font le ſecond temps, & enfin, le pied gauche de devant, qui eſt plus avancé que le pied droit de devant, & ſur la ligne du pied gauche de derriere, marque la troiſieme & derniere cadence.

Mais lorſqu'un cheval a les reſſorts liants, & le mouvement des hanches tride, il marque alors quatre temps qui ſe font dans l'ordre ſuivant. Lorſqu'il galope à droite, par exemple, le pied gauche de derriere ſe poſe à terre le premier, le pied droit de derriere fait la ſeconde portion, le

pied

pied gauche de devant, immédiatement après celui-ci, marque le troiſieme temps ; & enfin, le pied droit de devant, qui eſt le plus avancé de tous, fait la quatrieme & derniere poſition : ce qui fait alors 1, 2, 3 & 4, & forme la vraie cadence du beau galop qui doit être diligent des hanches, & raccourci du devant, comme nous l'expliquerons dans la ſuite.

Quand il arrive qu'un cheval n'obſerve pas, en galopant, le même ordre aux deux mains dans la poſition de ſes pieds comme il le doit, & comme nous venons de l'expliquer, il eſt faux, ou déſuni.

Un cheval galope faux, ou ſur le mauvais pied, lorſqu'allant à une main, au lieu d'entamer le chemin avec la jambe de dedans, comme il le doit, c'eſt la jambe de dehors qui eſt la plus avancée, c'eſt-à-dire, ſi le cheval, en galopant à main droite, entame le chemin avec la jambe gauche de devant, ſuivie de la jambe gauche de derriere, alors il eſt faux & ſur le mauvais pied : & ſi en galopant, à main gauche, il avance, & entame le chemin avec la jambe droite de devant, & celle de derriere, au lieu de la gauche, il eſt de même faux & ſur le mauvais pied. La raiſon de cette fauſſeté dans cette allure vient de ce que les deux jambes, celle de devant & celle de derriere, qui ſont du côté du centre du terrein autour duquel on galope, doivent néceſſairement être avancées, afin de ſoutenir le poids du cheval & du cavalier ; car autrement, le cheval ſeroit en danger de tomber en tournant ; ce qui arrive quelquefois, & ne laiſſe pas d'être dangereux ; on court auſſi le même riſque quand un cheval galope déſuni.

Un cheval ſe déſunit de deux manieres, tantôt du devant, & tantôt du derriere ; mais plus ordinairement du derriere que du devant. Il ſe déſunit du devant, lorſqu'en galopant dans l'ordre qu'il doit avec les jambes de derriere à la main où il va, c'eſt la jambe de dehors du devant qui entame le chemin, au lieu de celle de dedans. Par exemple, lorſqu'un cheval galope à main droite, & que la jambe gauche de devant eſt la plus avancée, au lieu de la droite, il eſt déſuni du devant. Et de même, ſi en galopant à main gauche, il avance la jambe droite de devant au lieu de la gauche, il eſt encore déſuni du devant. Il en eſt de même pour le derriere : ſi c'eſt la jambe de dehors de derriere qui entame le chemin, au lieu de celle de dedans, il eſt déſuni du derriere. Pour comprendre encore mieux ceci, il faut faire attention que, lorſqu'un cheval en galopant à droite,

a les jambes de devant placées comme il devroit les avoir ; pour galoper à gauche, il eſt déſuni du devant ; & lorſque les jambes de derriere ſont dans la même poſition où il devroit les avoir à gauche, il eſt déſuni du derriere. Il en eſt de même pour la main gauche.

Il faut remarquer que pour les chevaux de chaſſe & de campagne, on entend toujours, (ſur-tout en France) galoper ſur le bon pied, galoper ſur le pied droit. Il y a pourtant quelques hommes de cheval qui font changer de pied à leurs chevaux, afin de repoſer la jambe gauche, qui eſt celle qui ſouffre le plus, parce qu'elle porte tout le poids, au lieu que la droite, entamant le chemin, a plus de liberté, & ne ſe fatigue pas tant.

On tire du galop trois avantages conſidérables, qui ſont d'aſſurer la bouche trop ſenſible, d'augmenter l'haleine, & d'abaiſſer la vigueur ſuperflue d'un cheval qui a trop de reins.

Tous les hommes de cheval conviennent que le galop donne de l'appui, & aſſure les bouches ſenſibles ; parce que dans l'action que le cheval fait en galopant, il leve les deux épaules & les deux bras en l'air ; & les pieds de devant retombant enſemble à terre après ce mouvement, le cheval eſt naturellement porté à prendre de l'appui ſur le mors, & le cavalier a le temps de lui faire ſentir dans ce moment l'effet de la bride. Le galop augmente l'haleine, parce que le cheval étant obligé d'étendre toutes les parties de ſon corps pour mieux diſtribuer ſes forces, les muſcles de la poitrine ſe dilatent, & les poumons ſe rempliſſent d'une plus grande quantité d'air, ce qui procure une reſpiration plus libre. Le galop diminue, & abaiſſe la vigueur ſuperflue de certains chevaux, qui ſe ſervent de leurs reins pour des ſauts déſunis & des contre-temps qui incommodent & dérangent un cavalier, parce que dans le mouvement que le cheval fait en galopant, les jambes de devant ſe trouvent éloignées de celles de derriere, les reins qui ſont la partie ſupérieure du corps, ſont néceſſairement contraints de ſe baiſſer dans cette action, ce qui par conſéquent diminue la force de cette partie : ceci doit s'entendre du galop étendu, qui eſt propre à ces ſortes de chevaux ; car le galop raſſemblé leur donneroit occaſion de continuer leurs déſordres.

C'eſt une regle pratiquée par tous les habiles maîtres, qu'il ne faut jamais galoper un cheval ſans l'avoir aſſoupli au trot, de façon qu'il ſe préſente de lui-même au galop,

ſans peſer ni tirer à la main : il faut donc attendre qu'il ſoit ſouple de tout ſon corps, qu'il ſoit arrondi, l'épaule en dedans, qu'il obéiſſe aux talons, au paſſage de la croupe au mur, & qu'il ſoit devenu léger au piaffer dans les piliers : & ſi-tôt qu'il ſera parvenu à ce point d'obéiſſance, pour le peu qu'on l'ébranle au galop, il le fera avec plaiſir. Il faudra le galoper dans la poſture de l'épaule en dedans, non-ſeulement pour le rendre plus libre & plus obéiſſant, mais pour lui ôter la mauvaiſe habitude qu'ont preſque tous les chevaux, de galoper la jambe de dedans de derriere ouverte, écartée, & hors de la ligne de la jambe de dedans de devant. Ce défaut eſt d'autant plus conſidérable, qu'il incommode fort un cavalier, & le place mal à ſon aiſe; comme il eſt facile de le remarquer dans la plupart de ceux qui galopent ſur le pied droit, ce qui eſt la maniere ordinaire de galoper des chevaux de chaſſe & de campagne : on verra qu'ils ont preſque tous l'épaule gauche reculée, & qu'ils ſont penchés à gauche. La raiſon en eſt naturelle ; c'eſt que le cheval, en galopant la jambe droite de derriere ouverte, & écartée de la gauche, l'os de la hanche dans cette ſituation pouſſe & jette néceſſairement le cavalier en dehors, & le place de travers. C'eſt donc pour remédier à ce défaut qu'il faut galoper un cheval, l'épaule en dedans, pour lui apprendre à approcher la jambe de derriere de dedans de celle de dehors, & lui faire baiſſer la hanche ; & lorſqu'il a été aſſoupli & rompu dans cette poſture, il lui eſt aiſé de galoper enſuite les hanches unies & ſur la ligne des épaules ; en ſorte que le derriere chaſſe le devant ; ce qui eſt le vrai & le beau galop.

Un autre défaut qu'ont beaucoup de cavaliers, c'eſt qu'ils ne s'attachent point dans les commencemens à ſentir leur galop, ce qui eſt pourtant une choſe eſſentielle ; c'eſt pour cela que j'ai jugé à propos d'enſeigner ici un moyen de le ſentir en peu de temps ; je le tiens d'un ancien écuyer qui étoit en grande réputation pour les chevaux de courſe.

Ce moyen eſt de prendre un cheval de campagne qui aille un pas allongé & étendu, & de s'attacher à ſentir la poſition des pieds de devant. Pour ſentir cette poſition, il eſt néceſſaire de regarder dans les commencemens le mouvement de l'épaule, pour voir quel pied poſe à terre, & quel pied leve, en comptant ce mouvement de tête, & en ſe diſant, un, deux. Par exemple, lorſque le pied gauche de devant ſe poſe à terre, il faut en ſoi-même dire, un, & quand le pied droit ſe poſe à ſon tour, il faut dire deux, & ainſi de ſuite, en comptant toujours, un, deux. Ce n'eſt pas une

choſe bien difficile que de compter à la vue cette poſition des pieds ; mais l'eſſentiel eſt de faire paſſer ce ſentiment dans les cuiſſes & dans les jarrets ; en ſorte que l'impreſſion que fait, par exemple, le pied gauche, lorſqu'il ſe poſe à terre, paſſe dans le jarret gauche, ſans plus regarder le mouvement de l'épaule, en comptant toujours, comme on l'a fait en le regardant, un ; & de même lorſque le pied droit ſe poſe, il faut, ſans regarder le mouvement de la jambe, dire deux. Avec un peu d'attention, en obſervant cette méthode, on ſentira en peu de temps dans les jarrets, quel pied poſe, & quel pied leve ; & quand on ſera bien ſûr de ce mouvement au pas, il faudra pratiquer la même choſe au trot, qui eſt un mouvement plus détaché de terre, plus vîte, & par conſéquent plus difficile à ſentir ; c'eſt pourquoi il faut dans cette allure recommencer par regarder le mouvement de l'épaule, pour être ſûr de ſa poſition, & faire paſſer ce ſentiment dans les jarrets, comme on a fait au pas. Lorſqu'on ſentira bien au trot la poſition des pieds de devant, ſans regarder l'épaule, on la ſentira en peu de temps au galop. La poſition des pieds de devant au galop ſe fait en deux temps, comme au trot, un, deux. Quand on ſera ſûr de ſon galop, il ſera facile de ſentir quand il ſe déſunira ; car un cheval déſuni a l'allure ſi incommode, que pour peu qu'on ſoit bien en ſelle, il faudroit être privé de tout ſentiment, pour ne pas ſentir le dérangement que cauſe ce changement déréglé dans ſon aſſiette. Quoique ce ſoit une choſe qui mérite plus d'attention que de ſcience, que de ſentir bien ſon galop, elle eſt pourtant abſolument néceſſaire à ſçavoir, pour mener un cheval dans les regles : & tout cavalier qui ne ſent pas le galop du cheval, ne peut jamais paſſer pour homme de cheval.

M. de la Brou dit que le beau galop doit être raccourci du devant, & diligent des hanches. Cette définition regarde le galop de manege, dont nous parlons ici ; car pour celui de chaſſe ou de campagne, dont il eſt parlé à l'article des chevaux de chaſſe, il doit être étendu. Cette diligence dans le train de derriere, qui forme la vraie cadence du galop, ne s'acquiert que par les envies d'aller les demi-arrêts, & les fréquentes deſcentes de main. Les envies d'aller déterminent un cheval plus vîte que ſa cadence ordinaire ; le demi-arrêt ſoutient le devant du cheval, après l'avoir déterminé quelques pas ; & la deſcente de main eſt la récompenſe qui doit ſuivre immédiatement après l'obéiſſance du cheval, & qui l'empêche de prendre la mauvaiſe habi-

tude de s'appuyer ſur le mors. Lorſqu'un cheval prend facilement l'envie d'aller, qu'il eſt aſſuré & obéiſſant à la main, au demi-arrêt, & qu'il ne met point la tête en déſordre dans la deſcente de main, il faut alors le régler dans un galop uni, qui eſt dans celui dans lequel le derriere chaſſe, & accompagne le devant d'une cadence égale, ſans traîner les hanches, & que l'envie d'aller, & les demi-arrêts ſoient, pour ainſi dire, imperceptibles, & ne ſoient ſenſibles qu'au cheval.

Pour parvenir à donner ce galop cadencé & uni, il faut examiner ſoigneuſement la nature de chaque cheval, afin de pouvoir diſpenſer à propos les leçons qui lui conviennent.

Les chevaux qui retiennent leurs forces doivent être étendus & déterminés ſur de longues lignes droites, avant que de régler leur galop; ceux au contraire, qui ont trop d'ardeur, doivent être tenus dans un galop lent & raccourci, qui leur ôte l'envie de ſe hâter trop; ce qui en même temps augmentera leur haleine. Il ne faut pas toujours galoper ſur des lignes droites les chevaux qui ont trop de reins, mais ſouvent ſur des cercles; parce qu'étant obligés de tenir leurs forces plus unies pour tourner, que pour aller droit, cette action leur diminue la force des reins, leur occupe la mémoire & la vue, leur ôte la fougue & l'envie de tirer à la main. Il y a d'autres chevaux qui, avec aſſez de reins, ont de la foibleſſe, ou reſſentent de la douleur, ſoit dans les épaules, ou dans les jambes, ou dans les boulets, ou dans pieds, par nature ou par accident. Comme ces ſortes de chevaux ſe défient de leurs forces, ils ſe préſentent ordinairement de mauvaiſe grace au galop; il ne faut pas leur demander de longues repriſes, afin de conſerver leur courage, & de ménager leur peu de vigueur. Il y a encore deux autres natures de chevaux, dont la maniere de galoper eſt différente. Quelques-uns nagent en galopant, c'eſt-à-dire, qu'ils allongent les jambes de devant, en les levant trop haut; d'autres, au contraire, galopent trop près de terre. Pour remédier au défaut des premiers, il faut baiſſer la main, & pouſſer le talon bas, en appuyant ſur les étriers, dans le temps que les pieds de devant ſe poſent à terre. Il faut rendre la main, quand le devant eſt en l'air, à ceux qui galopent trop près de terre, & qui s'appuient ſur le mors, en les ſecourant des gras de jambe, & en ſoutenant de la main, près de ſoi, dans le temps qu'ils retombent des pieds de devant à terre, ſans trop peſer ſur les étriers. On doit tou-

jours galoper un cheval d'une piſte, juſqu'à ce qu'il galope facilement aux deux mains : ſi on vouloit trop tôt le preſſer d'aller de côté, c'eſt-à-dire, avant qu'il eût acquis la ſoupleſſe & la liberté du galop, il s'endurciroit l'appui de la bouche, deviendroit roide dans ſon devant, & on lui donneroit par là l'occaſion de ſe défendre. On connoîtra facilement, quand il ſera en état de galoper, les hanches en dedans : parce qu'en lui mettant la croupe au mur, s'il ſe ſent aſſez ſouple & libre d'obéir, pour le peu qu'on l'anime de la langue, & qu'on le diligente de la jambe de dehors ; il prendra de lui-même le galop, que l'on continuera quelques pas ſeulement, l'arrêtant & le flattant après ; & en lui faiſant pratiquer cette leçon de temps à autre, juſqu'à ce qu'on le ſente en état de fournir une repriſe entiere. Toutes ces leçons bien exécutées, appropriées à la nature de chaque cheval, perfectionnées par l'épaule en dedans, & la croupe au mur, ſuivie de la ligne droite par le milieu du manege, ſur laquelle ligne il faut toujours finir chaque repriſe, pour unir & redreſſer les hanches, rendront avec le temps un cheval, libre, aiſé, & obéiſſant dans ſon galop, qui eſt une allure qui fait autant de plaiſir à ceux qui voient galoper un cheval de bonne grace, qu'elle eſt commode & agréable au cavalier. E. D. C.

GALOPADE, c'eſt le temps qu'un cheval de manege emploie à galoper dans un manege ; c'eſt auſſi, en général, une courſe courte qu'on fait faire à un cheval, pour l'exercer, ou pour l'eſſayer.

GALOPER, c'eſt aller au galop. *Voyez* Galop.

GALOPER SUR LE BON PIED, ſe dit du cheval lorſqu'il leve, en galopant, la jambe droite de devant la premiere.

GALOPER SUR LE MAUVAIS PIED, c'eſt lever le pied gauche le premier.

GALOPER PRÈS DU TAPIS, ſe dit du cheval qui leve peu les jambes de devant au galop.

GANACHE. *Voyez* Tête.

GANGLION, tumeur dure, ſenſible dans ſon commencement, & ne donnant aucun ſigne de douleur quelques jours après. Cette maladie arrive aux tendons, principalement à ceux des extrêmités. C'eſt ce que les maréchaux & la plupart des écuyers confondent avec la nerf-ferrure. Cette groſſeur n'eſt pas ſituée dans le corps du tendon, mais bien dans ſes enveloppes ; il y en a de plus ou moins gros, & il s'en trouve quelquefois pluſieurs à une jambe ; j'en ai vu

juſqu'à cinq ; non pas qu'ils ſe forment tous dans le même temps, mais à la ſuite de pluſieurs efforts du tendon. *Voyez* Extenſion du tendon. Les chevaux qui en ſont atteints en boitent de temps à autre, & ne guériſſent jamais parfaitement ; le ſeul palliatif que l'on puiſſe mettre à un ganglion auquel on a appliqué le feu dans le premier traitement, eſt de fomenter la partie avec de l'eau-de-vie camphrée, & de lui donner du repos.

GANGRENE (de la). La gangrene eſt la mortification des ſolides avec perte de ſentiment & de mouvement : on y diſtingue deux degrés.

Dans le premier, la chaleur, le mouvement & le ſentiment ſont extrêmement diminués ; mais ils ne ſont pas entiérement détruits ; la mortification n'eſt qu'imparfaite : cet état s'appelle gangrene.

Dans le ſecond, la partie eſt privée de mouvement, de ſentiment & de chaleur ; les fibres n'ont plus de reſſort, elles tombent en lambeaux, rendent une mauvaiſe odeur, la mortification eſt totale : c'eſt ce qu'on nomme ſphacele.

Cauſes. Les cauſes immédiates de la gangrene ſont le défaut de reſſort des parties, & la ceſſation des oſcillations des fibres & de l'action des fluides ſur les ſolides ; privées de leur reſſort & de leurs vibrations, les fibres ne jouiſſent plus de la vie, elles n'agiſſent plus ſur les fluides, elles n'en favoriſent plus la circulation ; de là le ſéjour des liqueurs dans leurs propres vaiſſeaux : le ſang arrêté fermente, ſe putréfie, devient ſeptique, rouge, & diſſout le tiſſu des ſolides : de là la gangrene.

Les fibres perdent leur reſſort & leur vibration, lorſqu'elles ont été diſtendues au delà de leur état naturel, ou lorſqu'elles ſont trop relâchées. Cette diſtenſion outrée arrive, 1°. dans les grandes inflammations, lorſqu'elles ne ſe terminent ni par réſolution, ni par ſuppuration ; 2°. par les ligatures & les compreſſions fortes ; 3°. par les écarts & les efforts violens, & par les luxations ; 4°. par les coups & les contuſions conſidérables. Dans l'inflammation conſidérable, le ſang ne circulant pas, s'amaſſe, engorge les vaiſſeaux, & les diſtend de façon qu'ils ne peuvent plus réagir ſur ce fluide ; ils perdent leur ton, & tombent dans l'inertie ; c'eſt ainſi qu'une corde d'inſtrument tendue au-delà de ſon état, perd ſon reſſort. Dans les ligatures & les fortes compreſſions, le ſang eſt arrêté, la circulation eſt ſuſpendue, les fibres des vaiſſeaux trop allongées, tombent dans l'atonie ; par les écarts, les efforts violens & les luxa-

tions, les fibres ſouffrent une diſtraction conſidérable qui les prive de leur reſſort; les coups & les fortes contuſions produiſent le même effet. Les fibres tombent dans le relâchement: 1°. lorſqu'elles ſont abreuvées d'une ſéroſité qui en ramollit le tiſſu, comme dans l'hydropiſie & l'œdeme; 2°. par l'épuiſement, par le défaut du ſuc nourricier, ou par la diſſipation des eſprits animaux, comme on le remarque, après les longues maladies, les grandes fatigues & dans la vieilleſſe.

Cauſes de la gangrene parfaite ou ſphacele. Le ſphacele eſt produit 1°. par les cauſes de la gangrene portées au dernier degré; 2°. par la diſſolution & la rupture des fibres des vaiſſeaux, pour avoir été exceſſivement diſtendues par l'accès & le ſéjour du ſang; 3°. par l'âcreté du pus qui ronge le tiſſu des ſolides; 4°. par la ſéroſité âcre & ſaline qui abreuve & relâche les fibres; 5°. par l'action des cauſtiques & du feu, appliqués mal-à-propos ou ſans ménagement; 6°. par les fractures, les coups violens, & le délabrement des parties.

Symptomes. Dans la gangrene, le ſentiment & le mouvement ſont conſidérablement diminués, ils n'exiſtent plus dans le ſphacele. Dans la gangrene le poil tombe, la peau devient noire, molle & lâche; la cuticule s'enleve; il ſe forme ſur la peau des cloches pleines de ſéroſité; dans le ſphacele, il coule de la plaie une ſanie noirâtre, & il s'en exhale une odeur fétide & déſagréable.

Diagnoſtic. Après ce que nous venons de dire, il eſt très-aiſé de reconnoître le ſphacele, il ſeroit ſuperflu de s'étendre davantage ſur cet objet.

Prognoſtic. On ne doit point déſeſpérer de guérir la gangrene commençante; les parties peuvent encore reprendre leur reſſort, & ſe rétablir dans leur état naturel; mais dans la gangrene avancée & dans le ſphacele, il n'y a point d'autre remede que l'extirpation, afin de garantir les parties voiſines de la contagion. La gangrene des parties internes eſt plus dangereuſe que celle des parties externes. Celle des tendons eſt plus dangereuſe que celle qui attaque ſeulement les parties charnues.

Curation de la gangrene. Lorſque la gangrene ne fait que commencer, c'eſt-à-dire, lorſque le mouvement & le ſentiment ſont ſeulement affoiblis ſans être détruits, il faut mettre tout en uſage pour rétablir les parties dans leur état, & pour arrêter le progrès du mal. Il faut d'abord ſaigner, ſi la gangrene eſt la ſuite de l'inflammation, puis on emploiera

les plus doux anti-ſeptiques, ou remedes contre la pourriture, tels que la décoction de feuilles d'abſynthe, de centaurée, d'ariſtoloche ronde, avec laquelle on fomente la partie malade, l'infuſion des plantes aromatiques, telles que le romarin, la thym, la lavande, &c. Lorſque la gangrene fait des progrès, il faut avoir recours à des anti-ſeptiques plus forts, tels que la teinture de myrrhe & d'aloës, les baumes naturels de Copahu, du Canada, la térébenthine, ſon eſſence, l'eau-de-vie camphrée, la diſſolution de ſel marin. Pendant l'uſage des remedes extérieurs, on ne doit pas négliger les remedes internes. S'il y a fievre, il eſt néceſſaire alors de ſaigner une ou deux fois. Comme la fievre produit toujours dans les premieres voies un mauvais levain qui paſſe dans le ſang & favoriſe la gangrene, il eſt à propos de purger, ſur-tout avec quelques purgatifs anti-ſeptiques, comme l'aloës. S'il y a foibleſſe, friſſon, & un pouls petit, il faut ranimer la circulation par quelque potion cordiale, compoſée, par exemple, d'une once de thériaque délayée dans une chopine de vin, ou une infuſion de canelle, de noix muſcade, ou de clous de girofle dans du vin. Dans la gangrene cauſée par le relâchement des fibres abreuvées de ſéroſités, on inſiſtera davantage ſur les remedes toniques pris intérieurement, c'eſt-à-dire, ſur l'uſage des cordiaux, afin de ranimer le mouvement du ſang. L'uſage des diaphorétiques eſt encore bien indiqué ; en procurant la ſueur, ils enleveront au ſang ſa ſéroſité ſurabondante. Les diurétiques & les purgatifs ſeront encore fort utiles pour évacuer une partie de la ſéroſité qui abreuve & relâche le tiſſu des parties. Malgré tous ces remedes, ſi la gangrene gagne & s'étend, ſcarifiez juſqu'au vif, ou preſque juſqu'au vif, afin de donner écoulement à la matiere qui engorge les vaiſſeaux, & qui cauſe la gangrene ; appliquez enſuite ſur les endroits ſcarifiés des plumaſſeaux chargés de poudre de pierre à cautere, ou d'alun brûlé, ou imbibé de diſſolution de vitriol de Chypre, obſervant de mettre dans le reſte de la plaie, & même aux environs, des compreſſes trempées dans l'infuſion de quelques-unes des plantes aromatiques, dont j'ai parlé ci-deſſus, afin d'arrêter le progrès de la gangrene. Par ce moyen il ſe forme au deſſous de la gangrene, une eſcarre qui excite dans la partie vive une légere inflammation. Cette inflammation ſe termine ordinairement par une ſuppuration qui détache la partie gâtée de la partie ſaine, & il reſte un ulcere ſimple qu'on panſera ſuivant les regles que j'ai preſcrites. Lorſque la gan-

grene eſt parfaite, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y a diſſolution des parties, ou pourriture, ce qu'on connoît par la perte totale du mouvement & du ſentiment, par la mauvaiſe odeur de la ſanie qui découle de l'ulcere; le ſeul parti qui reſte à prendre, eſt d'extirper tout ce qui eſt gâté, afin de défendre les parties voiſines de la contagion, & de leur conſerver la vie. Pour cet effet, on enleve avec le biſtouri ou les ciſeaux toute la partie ſphacelée, & on y applique les remedes indiqués contre la gangrene avancée, afin d'exciter une eſcarre qui tombera dès que la ſuppuration ſera établie. Après quoi, on n'aura plus qu'un ulcere ſimple à panſer. On peut encore mettre en uſage un autre moyen; c'eſt, en coupant dans la partie morte, de laiſſer une portion de celle qui eſt ſphacelée, & d'appliquer deſſus le cautere actuel, tel que le feu ou le potentiel, comme la pierre à cautere, la pierre infernale, &c. Ces remedes agiſſent puiſſamment ſur la partie vive, & forment une eſcarre qui, étant tombée par la ſuppuration, laiſſe un ulcere ſimple. Si la gangrene attaque le tendon, il faut qu'il ſe faſſe une eſpece d'exfoliation, c'eſt-à-dire, que la partie gâtée ſe détache de la partie vive; ce n'eſt plus alors qu'un ulcere ſimple. J'obſerverai que durant tout le traitement, on doit employer les anti-ſeptiques, afin d'empêcher le progrès de la pourriture. Lorſque la gangrene gagne l'os ou le cartilage, elle prend le nom de carie.

GARANTIE DES MARCHANDS, eſt un réglement qui les oblige à reprendre un cheval qu'ils ont vendu, au bout de neuf jours, pour certains défauts, tels que morve, pouſſe, &c. *Voyez* Vices & cas redhibitoires.

GARANTIR UN CHEVAL, c'eſt aſſurer qu'il n'a pas les défauts qui obligent à le reprendre.

GARDER SON TERREIN. *Voyez* Terrein.

GARDE-ÉTALON, eſt celui qui eſt prépoſé pour garder un cheval entier ſervant à la monte des jumens, d'un haras & d'une province. *Voyez* Haras.

GARDE-ÉTALON, proprietaire d'un étalon reçu pour les haras du royaume. *Voyez* Haras.

GARDE-HARAS. *Voyez* Haras.

GARDE-HARAS, prépoſé pour le ſervice des haras, comme la marque des jumens, pour voir ſi les réglemens ſont exécutés, enfin maintenir l'ordre & la police de ces établiſſemens, en verbaliſant des abus dont il rend compte au directeur, ou à l'inſpecteur.

GARGOUILLE. *Voyez* Bride.

GARNITURE, ſe dit d'un fer qui eſt trop large ou trop étroit, qui déborde la muraille plus ou moins; on dit tel fer garnit trop, ou ne garnit pas aſſez.

GAROT (le), ne doit point être tranchant, il ne doit point non plus être arrondi, mais être de niveau avec l'encolure, & un peu plus élevé ſur les côtés, ſans quoi il ſeroit expoſé à être bleſſé par l'arçon de la ſelle; mais cette conformation eſt plus néceſſaire dans le cheval de ſelle, que dans celui de carroſſe; en effet, dans le premier, le garot plein ſur ſes parties latérales, procure cet avantage, qu'il augmente l'action des muſcles extenſeurs de la tête, & rend les leviers plus puiſſants; car ce ſont eux qui, dans le galop, agiſſent les premiers après les muſcles du dos; les muſcles fléchiſſeurs du bras, & principalement le muſcle commun, ſe contractent les derniers: le garot eſt formé par la deuxieme, troiſieme, quatrieme & cinquieme apophyſe épineuſe des vertebres du dos, & eſt recouvert par la continuation du ligament cervical qui devient plus large dans cet endroit, & lequel s'étend même juſqu'au commencement de l'épine de l'omoplate.

GAROT GROS, eſt un défaut dans toutes ſortes de chevaux: principalement dans le cheval de ſelle. Les mouvemens de ſes épaules ſont gênés, & il eſt difficile de bien placer une ſelle dans la partie qu'elle recouvre.

GAROT (mal de), on appelle mal de garot toute tumeur ou ulcere qui ſe trouve ſur la partie de ce nom. Pour l'ordinaire, la maladie commence par un gonflement ſemblable à la taupe, c'eſt-à-dire, qu'il peut tenir du phlegmon ou de l'œdeme; dans ce cas, il faut traiter la tumeur ſelon l'eſpece dont elle eſt. Si elle eſt œdémateuſe on eſſaiera de la frotter avec de l'eau ſalée; lorſqu'au bout de deux jours elle ne diminue pas, on doit faire une très-petite inciſion dans la partie la plus déclive, pour donner iſſue à l'eau qui y eſt contenue, enſuite traiter la plaie avec un digeſtif, compoſé de ſtirax, de beaume d'Arcœus, de térébenthine, à parties égales, délayées dans de l'eſprit-de-vin. Dès que la ſuppuration ſera bien établie, la plaie ſe panſera avec la térébenthine de Veniſe ſeule, juſqu'à parfaite guériſon.

Si la tumeur eſt inflammatoire, il faut d'abord ſaigner le cheval, appliquer deux ou trois jours les émolliens, en un mot, toutes les voies de la réſolution; mais ſi, malgré tous ces remedes, la tumeur veut ſe tourner en apoſteme, on doit pour lors la hâter par les maturatifs, les ſuppuratifs, puis ouvrir le dépôt, toujours dans la pente la plus déclive,

& enfin panſer la plaie avec le digeſtif ſimple, compoſé de jaune d'œuf & de térébenthine. Quand, après quinze ou vingt jours, la plaie fournit beaucoup de matiere, il y a lieu de croire que le ligament eſt gâté, il eſt néceſſaire alors de débrider la plaie, d'aller juſqu'au foyer du mal, & d'ôter ce qu'il y a d'attaqué. Souvent même le mal a gagné la partie ſupérieure des apophyſes épineuſes des vertebres du dos qui, pour l'ordinaire, ſont cartilagineuſes; il n'y a point d'autre parti à prendre dans ce cas, que de couper ce qui eſt gâté, c'eſt-à-dire, tout le cartilage, & de pénétrer juſqu'à l'os, parce qu'il ne ſe fait d'exfoliation que dans la partie oſſeuſe. Tant que durera la ſuppuration, la plaie ſe panſera avec la térébenthine de Veniſe & ſon eſſence, deux fois par jour; on évitera les cauſtiques qui ont toujours un mauvais ſuccès dans ce cas; quoique je les voie encore malheureuſement trop employés par la plupart des maréchaux. On peut mettre, pour bandage, une toile quarrée, à chaque coin de laquelle il y aura un cordon, on en paſſera deux au deſſous de la poitrine, & les deux autres au devant; mais ſi l'inciſion que l'on a faite eſt grande, il faut inſérer de petits cordons dans les bords de la peau, deux ou trois de chaque côté, ſelon que la plaie l'exige. On ſe ſert, pour cette opération, d'une aiguille à peu près de la groſſeur d'une alêne, qu'on introduit de dehors au dedans, c'eſt-à-dire, qu'on commence à percer du côté du poil, pardeſſus ſept ou huit brins de paille, afin que les cordons ne ſe mêlent pas avec l'étoupe.

GAROT DE L'ARÇON d'une ſelle, eſt cette arcade qui eſt élevée de deux ou trois doigts au deſſus du garot du cheval.

GAROT, eſt la bande de fer qui tient les arçons.

GAROT, gros bâton avec quoi l'on bâte les mulets ou chevaux de ſomme.

GAROTÉ, cheval qui eſt bleſſé ſur le garot.

GASTER, ce nom, que l'on emploie pour déſigner le ventre, s'emploie auſſi pour l'eſtomac.

GASTRIQUE, glandes gaſtriques, ſuc-gaſtriques, ſe dit de petits points griſâtres répandus ſur les parois internes de l'eſtomac, leſquels produiſent un ſuc de même nom, qui ſert à la préparation ſeconde de la digeſtion. Cette liqueur doit être abondante pour favoriſer la digeſtion, & c'eſt ce qui ſouvent a trompé certaines perſonnes qui, en en trouvant une certaine quantité, l'ont pris pour une ſaburre; mais en y faiſant attention, l'on verra que cette quantité ne vient que de faute d'alimens dans l'eſtomac, & qu'on ne le trouve

preſque jamais lorſque ce viſcere eſt plein de fourrage.

GAULE, eſt une baguette de bouleau effeuillée, longue de quatre ou cinq pieds, & pliante, dont on ſe ſert particuliérement au manege, pour frapper le cheval ſuivant l'occaſion, c'eſt une des aides. Remuer ou ſiffler la gaule, c'eſt faire du bruit de la gaule pour avertir le cheval quand il ſe ralentit; croiſer la gaule en arriere, ne ſe pratique que ſur les ſauteurs au manege; le cavalier met le petit bout de ſa gaule au deſſus de la croupe, & en agitant la gaule avec la main, elle plie, & frappe le cheval ſur la croupe, & en petits coups réitérés; ce qui l'excite à ſauter plus vivement & plus haut. Toucher de la gaule ne ſe pratique qu'au manege, où un homme à pied donne de petits coups de gaule ſur le poitrail ou ſur les jambes de devant entre les piliers, ou aux courbettes. La main de la gaule. *Voyez* Main.

GAYAC, le bois de gayac rapé, à la doſe d'une livre, dont on a fait une forte décoction, eſt un des meilleurs remedes anti-farcineux, & le ſudorifique le plus efficace; il ne fatigue point l'animal, ne le fait point dépérir, & ne le dégoûte pas, quoique cette décoction ſoit un peu amere: l'expérience prouve que l'application des ſétons, & l'uſage du gayac, pendant deux mois environ, guériſſent des farcins confirmés.

GÉLATINEUX, qui reſſemble à la gelée; ce mot regarde plus la lymphe que toute autre liqueur.

GENCIVES, peau qui recouvre les alvéoles, & qui va ſe terminer au corps de la dent.

GÉNÉRATION du cheval, (parties de la). Les parties de la génération ſont ſituées dans le bas-ventre, & hors du bas-ventre; celles-ci ſont en plus grand nombre dans le cheval; au contraire, dans la jument les parties de la génération renfermées dans le bas-ventre, ſont plus nombreuſes. Celles du cheval ſont, le fourreau, la verge, les teſticules, les épididymes, les vaiſſeaux déférens, les véſicules ſéminales, les glandes proſtates.

La premiere qui ſe préſente, eſt l'enveloppe de la verge, ou le fourreau, au bord duquel ſe trouvent les mamelles, peu ſenſibles, à la vérité, dans l'état naturel, mais qui le deviennent beaucoup quand cette partie eſt malade. Le fourreau doit être large; lorſqu'il eſt trop petit, l'humeur ſébacée s'y amaſſe, & produit des maladies: d'ailleurs, la verge ne ſortant pas aiſément, oblige le cheval de piſſer dans ſon fourreau.

Le membre ou la verge eſt un corps ſpongieux qui commence au bord poſtérieur des os iſchion par deux bour-

lets, chacun de deux pouces de long; ces deux parties caverneuſes ſe réuniſſent enſuite pour former un ſeul & même corps, d'une figure conique, & quaſi priſmatique dans ſon centre, cylindrique à ſon extrêmité; ce corps eſt terminé par une éminence arrondie, que l'on nomme tête: autour de cette tête eſt un bourlet qui s'élargit en cet endroit, & qui devient conſidérable dans le temps de l'érection. La membrane extérieure eſt blanchâtre & d'un tiſſu ſemblable à l'albuginée des teſticules. Le milieu de ſa ſubſtance eſt une prolongation ligamenteuſe de cette même membrane, & un amas de pluſieurs petits vaiſſeaux ſanguins, qui laiſſent entre eux des eſpaces que le ſang vient occuper. Le canal de l'uretre eſt terminé par la tête du gland, où ſe trouve une petite duplicature de peau en forme de croiſſant, qui repréſente une foſſe naviculaire, toujours remplie d'une eſpece de cire noire qui crépite ſur le feu. La peau qui recouvre la verge, forme, dans l'état d'affaiſſement, un vuide nommé fourreau, lequel diſparoît dans l'érection, parce qu'il ſert d'enveloppe à la baſe de la verge. Dans quelques chevaux, l'intérieur de ce fourreau eſt rempli de cette cire noire, qui n'eſt autre choſe qu'un effet de la tranſpiration, provenant d'un ſel nitreux combiné avec l'huile animale. Les arteres qui vont ſe diſtribuer à la verge, viennent de l'épigaſtrique, laquelle rampe tout le long du corps de la verge, où elle produit pluſieurs branches de côté & d'autre; l'obturatrice fournit une petite branche qui ſe diſtribue le long du canal de l'uretre: on appelle honteuſes les veines de cette partie: les plus conſidérables ſont ſituées ſur le corps de la verge, & rapportent le ſang dans les iliaques, les nerfs viennent des vertebres lombaires & du plexus méſentérique poſtérieur.

La verge a des muſcles propres à ſon corps, & au canal de l'uretre. Ceux de ſon corps ſont au nombre de deux, un de chaque côté, leſquels ont leurs attaches à la partie poſtérieure des os iſchion, embraſſent les deux piliers des corps caverneux, & ſe portent au deſſus de la verge, pour s'y terminer par un tendon très-fort, qui paroît lui-même former le corps de la verge. Leur uſage eſt de relever la verge du côté du ventre.

Le canal de l'uretre a trois muſcles; un impair & deux pairs. L'impair eſt le plus long, & s'étend ſur tout le trajet du canal de l'uretre; ſes fibres ſont rangées comme des barbes de plumes, dont le centre forme une petite ligne blanche. La fonction de ce muſcle, qui agit comme digaſtrique, eſt de reſſerrer le canal de l'uretre; les deux autres

muſcles ſont très-courts, & placés de chaque côté. Ils ont leurs attaches aux parties latérales des corps caverneux, au deſſous des os iſchion: ils paſſent enſuite par deſſus un ligament blanc & long, puis ſe réuniſſent pour ſe terminer & embraſſer le canal de l'uretre. Poſtérieurement à ces deux-ci, en dedans du baſſin, ſe remarque un trouſſeau de fibres circulaires qui ſervent au ſphincter de la veſſie.

Le canal de l'uretre, qu'on peut regarder comme une continuation de la veſſie, s'étend depuis le ſphincter de la veſſie juſqu'au bout de la verge; il ſe replie poſtérieurement en deſſous des os pubis, & rampe le long de la verge dans ſon bord inférieur; il eſt recouvert, dans ſon étendue, de fibres charnues qui, partant de chacun des corps caverneux, ſe prolongent juſques ſur la partie moyenne de l'uretre où elles ſe réuniſſent. Le dedans du canal n'a rien de particulier: il eſt membraneux, & compoſé d'un ſeul plan de fibres. Les teſticules ſont d'une figure ovale: dans le poulain naiſſant, ils ſont renfermés dans le bas-ventre; ils en ſortent vers le ſixieme mois, par l'ouverture des anneaux du bas-ventre; ils deſcendent de plus de la longueur d'un demi-pied, & acquiérent peu à peu le volume qui leur eſt convenable. La groſſeur des teſticules varie; ils ſont plus ou moins pendans. J'ai remarqué que les chevaux Eſpagnols, comparaiſon faite avec d'autres chevaux, les avoient plus gros & plus pendans; ce qu'on regarde comme deux grands défauts dans un cheval. Quand les chevaux vont au pas, les teſticules remontent ordinairement vers les anneaux, par le moyen du muſcle cremaſter; ils remontent bien davantage, lorſqu'ils vont au trot, & encore plus en allant au galop, car alors les teſticules doivent être collés dans les aînes, & ne ſe point laiſſer appercevoir, parce que dans cette allure, les muſcles du bas-ventre étant en contraction, doivent néceſſairement aider celle du cremaſter: auſſi eſt-il rare de les appercevoir dans un coureur, à moins qu'il ne ſoit Eſpagnol.

Les teſticules ſont ſitués entre les cuiſſes au deſſous des aînes; leurs deux faces ſe touchent pour ainſi dire; ils ſont renfermés chacun dans quatre membranes en forme de ſac, & recouverts d'une enveloppe commune, qui eſt la peau, & qu'on appelle ſcrotum ou bourſes. La premiere des trois membranes, nommée dartos, s'apperçoit après avoir enlevé le ſcrotum; elle eſt d'un tiſſu aſſez ferme, blanchâtre, très-légérement charnue, attachée preſque à la ſymphyſe des os pubis, d'où elle deſcend, en forme d'aponévroſe, pour envelopper les teſticules. La ſeconde membrane eſt nommée

vaginale; elle eſt compoſée de fibres cellulaires qui viennent du péritoine, elle accompagne non-ſeulement les cordons, mais même vient former une enveloppe aux teſticules. La troiſieme membrane eſt la plus forte & la plus conſidérable de toutes; elle embraſſe immédiatement le teſticule, elle eſt liſſe & polie; c'eſt la continuation du péritoine & l'union de l'aponévroſe du muſcle cremaſter : cette troiſieme membrane a retenu le nom de péritestès. Quand on la fend, on voit qu'elle tient aux épididymes. La quatrieme membrane eſt moins tunique que ſubſtance du teſticule, elle reçoit le nom d'albuginée; elle eſt blanchâtre, liſſe, polie, & recouvre entiérement la ſubſtance du teſticule; elle eſt humectée à ſa ſuperficie, de même que les peritestès, d'une liqueur lymphatique qui vient du bas-ventre, ſort par les anneaux, coule entre les duplicatures du péritoine, & vient faciliter le mouvement du teſticule : dans cette derniere enveloppe, la ſubſtance interne eſt griſâtre, d'un rouge ſale; c'eſt un compoſé de pluſieurs vaiſſeaux ſanguins, & des fibres provenant de l'expanſion & de la membrane albuginée, & d'une très-grande quantité de petits vaiſſeaux blancs, propres à charier la ſemence; ce dont on s'apperçoit aiſément dans le skirrhe du teſticule, maladie qui l'attaque fréquemment, ainſi que le kiſte. Il n'y a point d'autres remedes dans ces deux cas que la caſtration; car j'ai obſervé qu'un teſticule qui avoit été fendu juſques dans ſon centre, à la ſuite d'un kiſte, ne produiſoit plus de ſemence.

Les bourſes doivent être bien trouſſées, c'eſt-à-dire, peu pendantes. J'ai toujours vu que les chevaux Eſpagnols de manege, même en exercice, étoient ſujets à les avoir pendantes, quoiqu'elles remontent & ſe tiennent, pour ainſi dire collées aux aines, dans tous les chevaux qui trottent, ou qui marchent. Quelle peut-être la raiſon pour laquelle les chevaux Eſpagnols ont ainſi les teſticules pendans? Ne pourroit-on pas répondre que leurs teſticules étant fort gros, en comparaiſon de la taille de l'animal, ils tiraillent par leur poids les cordons, les fatiguent, & les forcent à s'allonger.

Les épididymes ſont deux corps allongés, ſitués en arriere & ſur le corps de chaque teſticule; ils ſont très-blancs, & ne ſont autre choſe que le commencement des canaux déférens.

Les canaux déférens ſont blancs, très-forts, leurs tuniques ſont très-épaiſſes, ils ont environ un pied de longueur; ils montent le long du cordon ſpermatique dont ils font partie, paſſent par l'anneau du grand oblique, & vont ſe porter

porter, en ſe repliant, deſſus le col de la veſſie, ſupérieurement, où ce col commence à diminuer de largeur.

La fonction de ces vaiſſeaux eſt de charier la ſemence dans les véſicules ſéminales, comme celle du teſticule, & d'en faire la ſecrétion.

Les teſticules ſont élevés par deux muſcles, un propre à chacun, & qu'on nomme cremaſter. Ce muſcle eſt très-large, mince & charnu, il a ſon attache, par une aponévroſe, à celle du pſoas & de l'iliaque dans le baſſin. Le cremaſter ſort enſuite par l'anneau que forment les muſcles du bas-ventre, & va ſe terminer à la partie inférieure du teſticule, après lui avoir ſervi d'enveloppe. L'uſage de ce muſcle eſt de relever les teſticules; leur action eſt continuée & ſuivie, lorſque le cheval eſt en exercice; ils agiſſent peu, quand il eſt en repos: en effet, dans un cheval qu'on exerce, on n'apperçoit point les teſticules, qui ſont pendans, lorſqu'il eſt dans l'écurie.

Les véſicules ſéminales ſont deux poches oblongues, de la longueur de trois pouces, & plus d'un pouce de largeur, qui étant ſoufflées, forment deux petites veſſies ſaillantes ſur les côtés du col de la veſſie: ſupérieurement leurs tuniques ſont plus épaiſſes que la veſſie; elles ſont percées, inférieurement, du côté de la veſſie, où viennent aboutir les vaiſſeaux déférens; elles diminuent enſuite de la largeur pour ſe porter dans le canal de l'uretre, en ſe diviſant, elles forment deux vaiſſeaux nommés éjaculatoires; à bien conſidérer les véſicules ſéminales, elles reſſemblent plutôt à une dilatation ou à une appendice des vaiſſeaux déférens, qu'à deux réſervoirs; leur uſage eſt de contenir la ſemence qu'elles verſent dans le temps de l'éjaculation. Les véſicules ſéminales ſont moins conſidérables dans le cheval hongre, cependant elles ſont toujours humectées d'une liqueur ſéreuſe & blanchâtre.

Les glandes proſtates ſont deux glandes ſituées un peu en arriere du col de la veſſie; elles ont la figure d'un cœur applati dans leurs bords élevés; dans la partie moyenne, elles ſont rougeâtres, & de la groſſeur d'un gros œuf de pigeon: leur ſubſtance interne eſt ſpongieuſe; on y diſtingue pluſieurs petits vaiſſeaux de tout genre: dans la partie poſtérieure, ou vers la pointe, on y diſtingue pluſieurs petits tuyaux excréteurs qui aboutiſſent au canal de l'uretre: un peu plus en arriere, on diſtingue deux autres points glanduleux, moins conſidérables que les proſtates & de même nature, ayant auſſi des canaux excréteurs qui vont ſe rendre dans l'uretre

proche les premieres, & qui verſent, comme les proſtates, une liqueur qui ſert à lubréfier le canal de l'uretre avant l'éjaculation.

GÉNÉRATION DE LA JUMENT (parties de la). Les parties qui compoſent les organes de la génération dans la jument, ſont internes & externes : ces dernieres, comme on le ſait, ſont moins conſidérables : ce ſont les mamelles, la vulve, les levres & le clitoris.

Quoique les mamelles ne ſoient point comptées parmi les parties de la génération, nous avons cru devoir en parler ici, parce qu'elles ſont placées proche de ces organes. Les mamelles ſont dans les jeunes juments, deux petits points arrondis, terminés par deux languettes de peau : elles ſont ſituées à la partie poſtérieure du bas-ventre, en avant des cuiſſes, & ſe portent en arriere vers le vagin. Dans les chevaux, elles ſe voient à l'entrée du fourreau au bord inférieur, mais elles ne ſont apparentes chez eux, que dans l'état d'inflammation, où elles forment pour lors deux petits mamelons terminés en pointe, & de la groſſeur d'une aveline. Les mamelles, au contraire, ſont très-apparentes dans les jumens qui ont pouliné ; les deux languettes ou duplicatures de peau ſont peu pendantes ; dans celles qui ſont pleines, vers les derniers mois, ou dans celles qui nourriſſent leurs poulains, elles ſont volumineuſes : pour lors ces deux bandes de peau qui contiennent beaucoup de glandes lactiferes, ſe gonflent, & ne forment que deux éminences allongées, auxquelles on donne le nom de mamelles : leur ſituation n'eſt pas la même que dans pluſieurs quadrupedes chez leſquels les mamelles ſont ſur la poitrine. Ceux-ci ſe couchent pour donner à tetter à leurs petits, la jument, au contraire, l'âneſſe, ainſi que les bêtes ruminantes alaitent de bout ; leurs petits ſont obligés de donner des ſaccades de tête pour ſaiſir le mamelon, & ſucer le lait ; ſans doute que ſi ce mamelon eût été placé ſur la poitrine, les glandes lactiferes auroient été expoſées à être contuſes entre la dent & les côtes, qui ſont des corps durs, ce qui eût occaſionné la tuméfaction de ces glandes. On peut remarquer que la femme & la guenon ſont les ſeules dont les mamelles ſoient placées ſur les côtes. Chez les quadrupedes multipares, où elles ſe prolongent ſur le thorax, elles poſent ſur les cartilages des côtes dont l'élaſticité & la flexion diminuent le point d'appui, ou la compreſſion de la mamelle. Si les accidens occaſionnés par la compreſſion, n'arrivent pas dans la femme & dans la guenon, c'eſt que l'une & l'autre ont ſoin de placer leurs petits vis-à-vis le

tetton, & ne leur laiſſent rien à deſirer.

La vulve eſt cette fente ovalaire, ſituée à l'extrêmité extérieure du vagin, & qui en forme l'entrée. Les bords de cette ouverture ſe nomment les levres qui ne ſont autre choſe que le repli de la peau dénuée de poils, d'une couleur noirâtre; ce repli cutané aboutit aux bords de l'ouverture du vagin, dont l'entrée eſt rougâtre; on y conſidere différens plis ou rides qui contiennent un grand nombre de points glanduleux, par leſquels ſe filtre une liqueur propre à lubréfier ces parties; cette peau ou les levres ſont mues par le moyen de trois muſcles; le plus conſidérable eſt un compoſé de fibres circulaires qui ſervent à contracter ces levres. Les autres ſont quelques fibres charnues qui partent des os iſchions pour ſe terminer avec le précédent, auquel on peut donner le nom de ſpincter, & qui éleve la vulve vers le rectum, pour expulſer la liqueur dont nous venons de parler, ou les gouttes d'urine qui peuvent tomber ſur les bords inférieurs.

Le clitoris (autrement dit la verge de la jument), eſt ſitué entre les os iſchions, il a un pouce & demi environ de longueur. C'eſt un corps ſpongieux qui a ſon attache aux os iſchions, de même que la verge du cheval, comme par implantation, il n'eſt point percé à ſon extrêmité inférieure; mais on y obſerve un peu en dedans du vagin, pluſieurs petites ouvertures recouvertes par un repli de la peau qui laiſſe échapper une humeur glaireuſe. Les muſcles qui font mouvoir le clitoris, ſont les deux latéraux de la vulve, car il n'en a pas de particuliers: au bas de la vulve ſe trouve une petite ouverture appliquée ſur le corps du clitoris, laquelle eſt l'uretre; ce canal eſt très-court dans la jument, & ſon ouverture eſt défendue par le repli inférieur de la vulve.

Les parties internes de la génération ſont, les ovaires, la matrice & le vagin.

Les ovaires, autrement les teſticules de la jument, ſont deux corps ovales, moins gros que les teſticules des chevaux, ſitués ſur les apophyſes tranſverſes des lombes, recouverts du péritoine, & chacuns tenus, d'une part, vers les lombes, par un ligament formé de la duplicature du péritoine, & de l'autre à la matrice avec laquelle ces corps communiquent. Ils ſont compoſés, à peu près de même, que les teſticules, & revêtus d'une membrane blanche, ſemblable à la tunique albuginée. Leur ſubſtance qui eſt plus molle que celle du teſticule, contient une liqueur blanchâtre;

renfermée dans de petites véſicules que l'on regarde comme des œufs. On obſerve encore dans l'ovaire beaucoup de vaiſſeaux ſanguins & de branches de nerfs. Les arteres proviennent de l'aorte, & les veines vont verſer le ſang dans la veine-cave. A la partie poſtérieure de chaque ovaire eſt un conduit qui va ſe rendre à la matrice, & à l'origine duquel on apperçoit, (comme aux teſticules, à leur jonction avec les vaiſſeaux déférens), des découpures qui dans la jument ont reçu le nom de corps frangés. Ce conduit que l'on a nommé trompe, eſt entouré de pluſieurs membranes, dont les plus fortes ſont autant de duplicatures du péritoine : elles s'étendent depuis l'ovaire juſqu'aux cornes, la matrice, & ſont appellées ligamens larges ; ils contiennent dans leur duplicature pluſieurs vaiſſeaux ſanguins & des vaiſſeaux lymphatiques.

La matrice eſt un viſcere ſitué dans l'hypogaſtre & dans le baſſin, entre la veſſie & le rectum. Sa figure approche d'une tête de belier avec ſes cornes. La tête de cet animal eſt repréſentée par le corps de cet organe, & les cornes par ſes branches. Son corps, où la matrice eſt ſitué ſur les dernieres vertebres des lombes, & en partie ſur l'os ſacrum. Sa forme eſt ovalaire, ſes branches ſont cylindriques, & s'étendent ſur les flancs. La matrice eſt compoſée de trois membranes : la premiere vient du péritoine : la ſeconde eſt un amas de fibres de toute eſpece, rangées en tous ſens : la troiſieme eſt liſſe, polie & même veloutée ; on conſidere encore dans ce viſcere trois ouvertures ; deux qui ſont ſituées à l'extrêmité ſupérieure de ſes branches où aboutiſſent les trompes, & une poſtérieurement qui en eſt l'entrée, & qui eſt à l'extrêmité du vagin : les vaiſſeaux artériels qui vont s'y diſtribuer ſont connus ſous le nom de ſpermatiques ; ils viennent de la partie antérieure de l'aorte, en arrriere des émulgentes, & ſont la continuation de ceux des ovaires : les arteres iliaques fourniſſent auſſi, au corps de la matrice, des branches nommées utérines : les veines de ces parties, qui ſuivent la marche des arteres, portent également le nom de ſpermatiques.

Le vagin eſt le conduit qui s'étend depuis la vulve juſqu'à l'entrée de la matrice. Il eſt ſitué entre la veſſie & le rectum, ce canal eſt très-large, & long de neuf pouces environ : il eſt ridé, & forme en dedans différens replis : il eſt compoſé de deux membranes unies par un tiſſu cellulaire : la premiere eſt un aſſemblage des fibres charnues & tendineuſes ; la ſeconde eſt veloutée : on y remarque pluſieurs

inégalités qui ſont regardées comme des glandes deſtinées à filtrer une liqueur onctueuſe, propre à humecter ce conduit. Le vagin eſt formé, comme l'anus, par un trouſſeau de fibres circulaires, dont l'uſage eſt de ſe contracter dans l'introduction du membre du cheval : on y remarque encore un plan de fibres longitudinales de chaque côté, leſquelles, partant des parties latérales de l'anus, vont embraſſer le clitoris & ſervent à élever le vagin. C'eſt dans les bords de ce vagin, que certaines perſonnes paſſent quatre petites bandes de laiton, en forme de couture, & que l'on appelle boucle, dans l'intention d'empêcher l'approche du mâle, dans le temps que la jument eſt en chaleur; cette opération n'eſt guere moins dangereuſe que celle du roſſignol.

GÉNEST D'ESPAGNE ou DE PORTUGAL, c'eſt un petit cheval entier, bien fait & beau; ce mot ſignifioit autrefois cavalier Eſpagnol, mais depuis on l'a tranſporté de l'homme au cheval.

GÉNETTE, monter à la génette. *Voyez* Monter.

GÉNI-HYOÏDIEN (muſcle). *Voyez* Hyoïde.

GÉNIOGLOSSE (muſcle). *Voyez* Langue.

GÉNITOIRES, autrements dits teſticules.

GENOU (mouvement de), eſt un mouvement en tous ſens, & le plus parfait qui exiſte dans les animaux.

GENOU (le) doit être ſec, de façon que l'on diſtingue, pour ainſi dire, les os qui le compoſent; quand il eſt gras, ſes mouvements ſont durs & peu déliés. Le genou eſt compoſée de ſept os diſpoſés ſur deux rangées, trois à chacune, & un derriere la premiere. Les os de la premiere rangée ſont, en prenant de dehors en dedans, l'irrégulier, le triangulaire & le ſemi-lunaire; ceux de la ſeconde ſont le petit cunéiforme, le trapézoïde & le grand cunéiforme, le ſeptieme ſitué derriere la premiere rangée eſt appellé os crochu. On conſidere à l'os irrégulier quatre angles formant cinq cavités cartilagineuſes, une ſupérieurement, pour s'unir avec les éminences du radius, une autre inférieurement, pour s'unir avec le premier os de la deuxieme rangée, une dans la partie latérale externe pour s'articuler avec l'os crochu; & deux aux parties latérales internes pour ſe joindre avec les deux os de la premiere rangée.

Le triangulaire repréſente cinq faces : une ſupérieure où il y a une éminence & une cavité qui ſe reçoivent avec la partie inférieure du radius, & autant dans la partie inférieure de cet os pour s'unir avec la ſupérieure des deux premiers os de la deuxieme rangée : ſa partie antérieure eſt

un peu inégale ; les parties latérales préſentent quatre petites facettes formant deux échancrures, & une éminence arrondie poſtérieurement pour l'attache des ligamens.

Le ſemi-lunaire a quatre faces ; une ſupérieure, une inférieure, & deux latérales. Dans ſa partie ſupérieure & inférieure ſe remarquent deux facettes pour s'articuler d'une part avec les condyles externes du radius, & de l'autre le petit cunéiforme, les parties latérales ſont inégales, ſurtout l'externe, où l'on remarque pluſieurs enfoncemens pour des attaches ligamenteuſes.

Le petit cunéiforme eſt le premier os de la ſeconde rangée ; on y conſidere cinq faces, une ſupérieure convexe & unie, une antérieure pareillement convexe, une inférieure en partie plate ; une interne inégale & raboteuſe, & une externe approchant de même : trois bords formant trois angles ; ces trois bords ont auſſi trois faces, ſavoir, une antérieure, une externe & une interne.

Le trapézoïde eſt le plus conſidérable de cette rangée, on y remarque, à raiſon de ſa figure, trois angles ; deux latéraux internes un peu tranchans, & un poſtérieur arrondi ; cinq faces, une ſupérieure, formant deux facettes pour s'articuler avec les os de la premiere rangée, une inférieure, plate, liſſe & polie, pour ſe joindre avec l'os du canon, & trois autres, dont l'une antérieure inégale, & deux latérales formant deux échancrures.

Le grand cunéiforme eſt ſemblable, à peu de choſe près, au petit cunéiforme ; on y conſidere cinq faces, une ſupérieure, une antérieure, toutes deux convexes, une inférieure, une externe & une interne.

L'os crochu eſt le ſeptieme os. Il eſt ſitué derriere la premiere rangée & un peu en dehors ; on y obſerve deux faces, une externe convexe, & une interne concave. On y apperçoit un bord arrondi donnant attache à un ligament capſulaire commun : il a de plus deux facettes cartilagineuſes pour s'articuler d'une part avec le radius, de l'autre avec l'os irrégulier.

Les ligamens du genou ſont communs & propres.

Les communs ſont au nombre de ſix ; ſavoir, un ligament capſulaire, cinq latéraux, dont quatre latéraux obliques & un droit.

Le ligament capſulaire s'étend depuis la partie inférieure du radius, recouvre les os du genou, ſe confond avec les ligamens latéraux, & va enſuite ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os du canon, ce ligament capſulaire n'eſt ſen-

ſible que dans la partie antérieure du genou ; en cet endroit les fibres les plus conſidérables ſont tranſverſales, c'eſt-a-dire, qu'elles partent des ligamens latéraux, quoiqu'il y ait des fibres rangées dans un autre ſens ; la membrane interne de ce ligament eſt liſſe, & forme un feuillet ſéparé qui ſert à contenir la ſynovie ; en outre, ce ligament s'attache aux différens os du genou, & produit comme autant de ligamens capſulaires particuliers : la partie poſtérieure du ligament capſulaire eſt très-peu étendue, ou, pour mieux dire, n'eſt qu'un compoſé de différentes bandes ligamenteuſes qui ſe croiſent & s'entre-coupent : ce qui donne plus de force & de liaiſon aux os du genou ; de ſorte qu'en diſſéquant, il eſt très-difficile de diſtinguer des ligamens particuliers.

Les ligamens obliques ſont au nombre de quatre, deux internes, & deux externes.

Le premier des deux internes a ſon attache à la partie antérieure & inférieure du radius, & paſſe, en ſe croiſant, pardeſſus ſon congénere, puis ſe confondant avec le latéral droit, il va ſe terminer à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'os ſtyloïde interne. Le ſecond a ſon attache à la partie latérale, un peu poſtérieure du radius, paſſe pardeſſus le premier, en ſe croiſant de même, & va ſe terminer à la partie latérale, un peu au devant de l'os du canon ; leur fonction particuliere eſt d'empêcher les deux os de ſe porter en avant & en arriere.

Les ligamens obliques externes ne différent des premiers, qu'en ce qu'ils ne ſont pas diviſés en X, comme les internes ; qu'ils partent de la partie inférieure du radius, & vont ſe terminer, en ſe réuniſſant, à la partie latérale externe de l'os ſtyloïde externe.

Le ligament latéral droit eſt le plus étendu des trois, il eſt ſitué en dedans ; il s'étend, à trois ou quatre travers de doigt, au deſſus de l'articulation, deſcendant un peu poſtérieurement, & va ſe terminer de même, à trois ou quatre travers de doigt, au deſſous de l'os ſtyloïde.

Les os du genou ſont tenus entre eux au radius, à l'os du canon, par huit ligamens, dont quatre ſont tranſverſaux, & quatre droits latéraux.

L'os irrégulier eſt contenu latéralement par un ligament aſſez fort, qui a ſon attache, d'une part, au deſſous de l'attache des ligamens obliques, à la partie inférieure du radius, & va ſe terminer ſur la partie moyenne de l'os irrégulier antérieurement. Cet os eſt encore maintenu par un liga-

ment tranſverſal qui va ſe terminer au bord latéral de l'os triangulaire.

Le triangulaire eſt contenu par un ligament de la même force, eſt ſitué de même, lequel va ſe terminer au bord latéral de l'os ſémi lunaire.

Celui-ci eſt contenu par quelques portions de fibres ligamenteuſes qui partent du ſecond ligament oblique latéral interne, pour aller ſe terminer ſur le corps de l'os ſémi-lunaire.

Le grand cunéiforme eſt joint ſupérieurement avec l'os irrégulier, par un ligament latéral qui va d'un bord de l'os à l'autre; inférieurement, il l'eſt par des portions ligamenteuſes d'un des obliques latéraux externes; antérieurement, il eſt lié avec le trapézoïde, par un ligament tranſverſal.

L'os trapézoïde s'unit de même avec le petit cunéiforme, par un ligament tranſverſal qui va d'un des bords à l'autre bord.

L'os crochu eſt joint extérieurement à l'os irrégulier par pluſieurs bandes ligamenteuſes, & par un fort ligament qui s'étend depuis le bord inférieur de cet os juſqu'à la partie ſupérieure de l'os ſtyloïde externe, où il va ſe terminer. Ainſi que ceux du genou, cet os eſt contenu poſtérieurement par pluſieurs bandes ligamenteuſes rangées en tous ſens.

Les os ſtyloïdes ſont retenus dans leur ſituation par les ligamens obliques. Outre cela, ils ont dans preſque toute leur étendue des fibres ligamenteuſes tranſverſales qui les uniſſent avec l'os du canon, mais bientôt ces ligamens s'oſſifient, en ſorte que les os ſtyloïdes & l'os du canon ne font qu'un même os; ce qui arrive principalement & plus ſouvent aux jambes de devant.

Le genou eſt étendu & fléchi par le moyen de trois muſcles, ſavoir, deux pour la flexion, & un pour l'extenſion.

Les fléchiſſeurs ſont l'externe & l'interne.

1°. Le fléchiſſeur externe a ſon attache, par une portion tendineuſe & par une portion charnue, à la partie poſtérieure & inférieure de l'humerus; il deſcend (en augmentant de volume) le long de la face externe du cubitus; enſuite il va former un tendon conſidérable & applati, diviſé en deux parties, dont l'une s'attache au bord ſupérieur de l'os crochu, & l'autre, deſcendant un peu plus bas, ſe termine à la jonction du cunéiforme avec l'os du canon.

2°. Le fléchiſſeur interne a ſon attache à la partie latérale externe & inférieure de l'humerus, & va ſe terminer par un tendon, à l'os crochu à côté du précédent. L'extenſeur a

ſon attache à la partie preſque moyenne latérale externe du radius, rampant ſur le corps de cet os; enſuite formant un tendon qui croiſe l'extenſeur du canon, il vient ſe terminer à la face interne de l'os petit cunéiforme. L'uſage de ce muſcle eſt non-ſeulement de tendre le genou, mais de produire un mouvement de couliſſe de la derniere rangée du genou ſur la premiere.

GENTILLESSE, cheval qui a de la gentileſſe, eſt celui qui fait ſon exercice avec grace & légéreté.

GERME, principe de la production de l'animal. Ce mot s'entend auſſi du principe de maladie.

GERMES DE FEVE, c'eſt la marque noire que l'on apperçoit aux dents inciſives, couleur que l'on diſtingue aiſément dans les jeunes chevaux, & même dans les vieux, moins à la vérité; mais qui dans quelques-uns ſont ſi conſidérables qu'on les prend pour jeunes, ce que l'on appelle baigu, marque, dit-on, que les maquignons ſavent contrefaire, & qui cependant ne ſe pratique guere.

GIGOTE, branche à la gigote, eſt celle dont le bout ou la gargouille eſt ronde.

GIGOTÉ, un cheval bien gigoté, eſt celui qui eſt bien fourni de cuiſſes ou de jarrets.

GIGOTS, cheval qui a de bons gigots, c'eſt la même choſe que bien gigoté. *Voyez* Gigoté.

GINGLIME. *Voyez* Connexion des os.

GLAND, extrêmité de la verge.

GLANDES (les) ſont des maſſes de chair plus ou moins dures, plus ou moins volumineuſes, de différentes couleurs, les unes ſimples, les autres compoſées; elles ſont ſituées non-ſeulement dans les trois ventres, mais même dans les extrêmités. Leur uſage eſt de ſéparer du ſang quelque humeur particuliere, ou de la perfectionner, ce qui en a fait diſtinguer de deux ſortes; celles de la premiere ſont appellées conglobées; elles ſervent à perfectionner la lymphe, telles ſont les glandes axillaires, les glandes inguinales, les glandes méſentériques, &c. les autres ſont déſignées ſous le nom de conglomérées, & ſont deſtinées à ſéparer du ſang quelque liqueur, telles ſont les glandes ſalivaires, pour la ſecrétion de la ſalive, les reins pour la filtration de l'urine; la glande lacrymale pour celle des larmes, &c. Parmi ces humeurs, les unes rentrent en partie dans le ſang, tandis que le reſte eſt expulſé au dehors; d'autres ſont totalement chaſſées hors du corps ſans être reportées dans le ſang.

Quelques anatomiſtes ont tiré la différence des glandes conglobées & des conglomerées, de leur ſtructure particuliere. La glande conglobée eſt une glande ſeule & unique, d'une ſubſtance continue & uniforme, telle que les teſticules, les glandes méſentériques ; la glande conglomerée eſt un amas, un aſſemblage de très-petites glandes conglobées, ou points glanduleux, liés intimement les uns aux autres, & renfermés dans une enveloppe. Celles-ci ſont, pour ainſi dire granuleuſes ; chaque grain glanduleux verſe la liqueur qu'il ſépare dans un réſervoir commun ou canal excrétoire. Telles ſont les parotides, les reins, &c. Les noms de conglobé & conglomeré indiquent clairement cette diſtinction.

En général, les glandes ſont les corps compoſés d'un entrelacement de vaiſſeaux ſanguins, de nerfs & de vaiſſeaux blancs, dont les uns ſont excrétoires, & les autres ſecrétoires : ils ſont pliés en différens ſens, forment des pelotons ; ils ont une premiere enveloppe ou capſule particuliere ; puis une ſeconde qui vient du tiſſu cellulaire, & qui ſe voit aiſément dans la glande thyroïde, dans les reins, & dans chaque petite glandule ſalivaire.

GLANDES DES EXTRÊMITÉS (les) antérieures ſont axillaires, ou des ars, les ſcapulaires, & pluſieurs petites dans l'étendue du bras : celles des extrêmités poſtérieures ſont les inguinales & pluſieurs dans l'étendue de la cuiſſe.

Les glandes axillaires ſont nombreuſes, & compoſent un paquet de la groſſeur d'un petit œuf ; elles ſont ſituées proche l'articulation de l'humerus avec l'omoplate, en dedans, proche les muſcles pectoraux ; elles ſont griſes, jointes enſemble par le moyen du tiſſu cellulaire : leurs tuyaux lymphatiques vont ſe rendre dans la veine axillaire.

Les glandes ſcapulaires ſont placées dans la face de l'omoplate, & ne différent en rien des précédentes. Les glandes inguinales ſont de même nature que celle des ars, elles n'en différent que par leur volume qui eſt plus conſidérable ; elles occupent le dedans de la cuiſſe, & ſe prolongent en deſcendant entre le long & le large adducteur de la cuiſſe où elles prennent le nom de crurales ; dénomination peu néceſſaire, puiſqu'elles ne ſont point ſéparées les unes des autres. On diſtingue aiſément leurs vaiſſeaux lymphatiques qui, après avoir pénétré dans le bas-ventre, vont porter dans le réſervoir du chyle la lymphe qu'ils charient.

GLANDÉ ou DÉGLANDÉ, ôter une glande : cette

méthode, quoique mauvaiſe, ne laiſſe pas encore que d'avoir des partiſans.

GLANDÉ (cheval), eſt celui qui a une glande ſous la ganache, plus apparente que dans l'état naturel, ou qui a une tuméfaction ſous la ganache : on dit glandé de gourme, de morve, de farcin.

GLANDULEUX, qui eſt compoſé de glandes ou qui y a rapport.

GLÉNOIDE, s'entend d'une cavité ſuperficielle. *Voyez* Cavités des os.

GLOBE, figure arrondie. *Voyez* Yeux.

GLOBULEUX, qui a la figure arrondie.

GLOSSE, langue. *Voyez* ce Mot.

GLOTTE. *Voyez* Larynx.

GLUTEN, liquide reſſemblant à de l'huile, ou à une ſubſtance mucilagineuſe, lequel ſe trouve entre les fibres du corps, & qui ſe décompoſe dans la putréfaction.

GODE, une roſſe, un mauvais cheval.

GOMPHOSE. *Voyez* Connexion des os.

GONORRHÉE (la), écoulement involontaire de ſemence dont le cheval eſt attaqué, ou pour avoir failli trop de jumens, ou pour s'être fatigué avec des chevaux, ou des jumens bouclées, & le plus ſouvent après un piſſement de ſang. La maladie n'eſt guere curable par toutes les difficultés que préſente l'adminiſtration des remedes dans le cheval.

GORGE (boſſe ſous la), quelques auteurs ont nommé ainſi ces dépôts qui viennent à la ſuite ou dans le temps de la gourme, ou de la morfondure, deſſous la mâchoire inférieure.

GORGE DE PIGEON. *Voyez* Bride.

GORGÉ, ſe dit d'un cheval qui a les jambes enflées.

GOULU. *Voyez* Tenailles.

GOURMANDER UN CHEVAL, c'eſt le tourmenter trop en le menant. Gourmander la bouche d'un cheval, c'eſt lui donner des ſaccades avec la bride.

GOURME (la), écoulement d'une humeur qui ſe fait ordinairement par le nez dans les jeunes chevaux. Cette humeur a plus ou moins de conſiſtance, eſt de différente couleur, ſuivant le degré d'inflammation & d'engorgement des glandes affectées. Tantôt elle eſt gluante & blanche comme le blanc d'œuf ; tantôt elle eſt épaiſſe & jaunâtre, quelquefois elle eſt cuite, & reſſemble au pus. Tantôt l'humeur coule par le nez, tantôt elle forme un dépôt ſous la

ganache ; quelquefois il y a un écoulement par le nez ; & dépôt en même temps ſous la ganache, d'autrefois le dépôt s'établit du côté des parotides. L'écoulement eſt quelquefois abondant, & jette hors du corps toute la matiere de la gourme ; il eſt quelquefois peu abondant, & ne donne iſſue qu'à une partie de l'humeur ; quelquefois l'inflammation gagne l'arriere bouche & le larynx.

Ces variétés ont donné lieu à la diſtinction de trois eſpeces de gourme, l'une bénigne, l'autre maligne, & l'autre fauſſe. La gourme bénigne eſt une évacuation totale de l'humeur de la maladie, qui ſe fait, ſoit par le nez, lentement, ſoit par abſcès ſous la ganache, ſoit par ces deux voies enſemble.

La gourme maligne eſt celle dont le virus eſt abondant ou plus âcre, & qui attaque des parties importantes, comme le larynx ou quelque viſcere.

La fauſſe gourme, celle dans laquelle il ne s'évacue qu'une partie du levain, ce qui occaſionne enſuite un dépôt ſur quelques autres parties. (1).

Cauſes. La gourme paroît être aux chevaux, ce que la petite vérole eſt aux hommes.

C'eſt un venin d'une eſpece inconnue qui circule dans la maſſe du ſang juſqu'à ce que la nature faiſant effort pour s'en débarraſſer, il vient ſe fixer ſur une partie qui eſt ordinairement le nez ou la ganache.

Diagnoſtic. On ſoupçonne que le cheval va jeter ſa gourme, lorſqu'il eſt jeune, & qu'il ne l'a pas encore eue, qu'il eſt triſte, dégoûté & abattu ; qu'il touſſe, & qu'il commence à ſe former une groſſeur ſous la ganache. On connoît que c'eſt la gourme, par l'écoulement qui ſe fait par le nez, ou par la groſſeur qui occupe ordinairement toute la ganache. Ce qui diſtingue ſpécialement la gourme de la morve ; c'eſt que dans la premiere, il y a toux, triſteſſe, & une groſſeur molaſſe qui occupe tout l'intervalle de la mâchoire inférieure, & que cet engorgement

(1) M. Vitet qui ſait ſi bien me copier, auroit bien dû me nommer, & ne pas dire que les maréchaux diſtinguent trois eſpeces de gourme, tandis que c'eſt moi qui ai le premier admis cette diviſion ; il n'auroit pas dû dire qu'un dépôt de gourme fût à craindre, ni préférer le ſéton à d'autres remedes, puiſque quelques lignes plus bas, il dit que la nature cherche à expulſer l'humeur de la gourme, par des dépôts ſur les glandes extérieures du corps, lorſque l'évaçuation nafale n'a pas été ſi abondante.

n'affecte communément que les glandes ſalivaires ; au lieu que dans la morve, le cheval eſt gai, ne touſſe pas, l'engorgement n'exiſte que dans les deux glandes lymphatiques, ſituées aux deux côtes intérieurs du milieu de la mâchoire poſtérieure, & le cheval boit & mange comme à l'ordinaire. Lorſque la gourme eſt bénigne, elle eſt ſalutaire & ſans danger. La gourme maligne n'eſt jamais ſans danger, lorſqu'elle attaque le larynx, que l'inflammation eſt conſidérable, que la reſpiration eſt gênée; ce qui ſe connoît par le râle ; & par le peu de ſouffle qui ſort par le nez ou par la bouche ; car dans ce cas, le cheval n'agite preſque pas la flamme de la chandelle, par le ſouffle d'une reſpiration : le danger eſt alors très-grand. Lorſque l'écoulement eſt abondant, & qu'il ſe forme enſuite un dépôt ſur quelque autre partie, le danger eſt proportionné à l'importance des parties attaquées. Si l'humeur ſe fixe ſur le poumon, elle produit la pulmonie ; ſi c'eſt ſur les glandes parotides, le danger eſt moindre.

Dès qu'on s'apperçoit que la ganache eſt pleine, (ce qu'on appelle ganache chargée), il faut mettre le cheval à l'eau blanche, lui retrancher le foin & l'avoine. Le but qu'on doit ſe propoſer enſuite, eſt de favoriſer l'écoulement de l'humeur de la gourme ; pour cela, on ſaignera d'abord une ou deux fois, afin de prévenir les accidens de l'inflammation : il eſt important de tenir le cheval chaudement, de le couvrir, d'envelopper la ganache avec une peau d'agneau, & de la fomenter avec la décoction des plantes émollientes, comme la mauve, la guimauve, la branc-urſine, le bouillon blanc, la pariétaire ou la graine de lin, &c. Il faut mettre bouillir du ſon (ou de l'orge) dans de l'eau; on le jetera dans un ſac qu'on attachera à la tête du cheval, afin qu'il en reſpire la vapeur : on peut auſſi appliquer ſous la ganache un cataplaſme émollient. Ces remedes détendent & relâchent les vaiſſeaux des glandes, favoriſent, par conſéquent, l'écoulement de l'humeur qui engorge les glandes, & diminuent l'inflammation. Si l'engorgement ſubſiſte, qu'il forme au milieu de la groſſeur une pelote dure, & que la douleur ſoit vive, ce qu'on connoît par les mouvemens que le cheval fait lorſqu'on le touche, c'eſt une preuve que le pus ſe forme, il faut en favoriſer la maturation, en frottant la tumeur avec quelque ſuppuratif, tel que le baſilicum, quelques graiſſes ou le beurre. La ſuppuration étant établie dans la tumeur ce qu'on reconnoît, lorſqu'en appuyant le doigt ſur la groſſeur, le pus fait une

eſpece de fluctuation, ou lorſqu'on ſent une petite pointe blanchâtre, ſaillante) il faut percer l'abſcès, & ne pas toujours attendre qu'il perce de lui-même, parce que le pus enfermé entretient l'engorgement & l'inflammation des parties voiſines, & cauſe ſouvent du ravage. On doit toujours l'ouvrir dans le lieu où l'abſcès fait une pointe, & dans la partie la plus déclive, afin de donner à la matiere une iſſue plus libre. On preſſera un peu les bords de la plaie, afin d'exprimer le pus qui eſt enfermé, & pour premier appareil, on mettra des étoupes ſeches, ſans les tamponner. Le lendemain, on y introduit deux ou trois plumaſſeaux chargés de digeſtifs, avec la térébentine & le jaune d'œuf; il faut être attentif à entretenir l'ouverture de la plaie, juſqu'à ce que la matiere ſe ſoit écoulée. On en favoriſera enſuite la cicatrice, en la baſſinant avec du vin tiede, & en y appliquant des étoupes ſeches. En ſuivant cette méthode, on parvient facilement à la guériſon parfaite de la gourme bénigne, & on délivre le cheval d'un germe nuiſible à ſa ſanté, lorſqu'il ne ſort pas entiérement de ſon corps.

Mais ſi on néglige d'abattre l'inflammation par ces remedes, ou ſi, après les avoir mis en uſage, l'inflammation augmente & gagne l'arriere-bouche & le larynx, alors les accidens deviennent plus graves, les muſcles de l'épiglotte & de la glotte s'enflamment, & font reſſerrer l'entrée de l'air; de-là naît la difficulté de reſpirer, & quelquefois la ſuffocation. Quelquefois l'inflammation ſe porte ſur la trachée-artere, ſur les bronches, & même ſur la ſubſtance du poumon : c'eſt ce qu'on appelle gourme maligne.

GOURME MALIGNE (de la). Par ce que nous avons dit à l'article précédent, on connoît déjà bien cette maladie. Elle eſt accompagnée d'une difficulté de reſpirer plus ou moins grande, ſuivant le degré d'inflammation; le cheval touſſe beaucoup & avec peine, il eſt triſte, abattu, dégoûté, & ne ſe ſent pas quand on le pince ſur les reins : la fievre eſt conſidérable. La gourme maligne attaque ordinairement le fond de la bouche, & ſur-tout le larynx; l'inflammation n'occupe quelquefois que la glotte, quelquefois elle gagne l'intérieur de la trachée-artere; d'autrefois, elle s'étend juſqu'au poumon. Cette inflammation ſe termine, ou par la gangrene, & cauſe la mort, ou par la ſuppuration qui ſe forme dans plus ou moins de parties, ſuivant l'étendue de l'inflammation qui l'a précédée. Ainſi, il ſurvient

quelquefois un dépôt au larynx ſeulement, quelquefois au larynx & au commencement de la trachée-artere en même-temps; quelquefois dans toute l'étendue de la trachée-artere: il arrive même que la ſuppuration s'étend juſqu'au poumon. Lorſque la ſuppuration occupe toute l'étendue de la trachée-artere, ils ſe forme de petits dépôts dans toutes les glandes lymphatiques de cette partie, & même dans les glandes propres de la membrane intérieure de la trachée-artere. J'en ai vu pluſieurs exemples dans les chevaux morts de cette maladie. J'ai encore ſouvent trouvé dans toute l'étendue de la trachée-artere, après l'avoir ouverte, de petits dépôts de matiere bien formée, de diſtance en diſtance; j'en ai même trouvé dans les bronches. Lorſque le dépôt, formé au larynx, s'ouvre en dedans de la trachée-artere, il tombe dans les bronches, s'oppoſe à la ſortie de l'air & à la reſpiration, ce qui ſuffoque le cheval. Lorſque les abſcès de la trachée-artere ſont conſidérables, ou qu'ils percent pluſieurs à la fois, ils produiſent le même effet. Quand l'abcès du larynx s'ouvre dans l'arriere-bouche, le pus monte dans le nez pardeſſus le voile palatin, & s'écoule par les naſeaux. Si la ſuppuration de la trachée-artere eſt peu abondante, l'air de la reſpiration chaſſe le pus, & le fait monter le long de la trachée-artere juſques ſur le voile palatin, & de-là, dans le nez par où il ſort. Lorſque le pus eſt âcre de ſa nature, ou qu'il devient tel, en ſéjournant dans les foſſes naſales, il corrode la membrane pituitaire, y forme des ulceres, & produit la morve proprement dite.

Comme il y a inflammation dans la gourme maligne, on ſent bien qu'il faut mettre en uſage, pour la calmer, tous les remedes dont je viens de parler dans le traitement de la gourme bénigne; mais comme l'inflammation eſt ici plus conſidérable, & qu'elle attaque des parties eſſentielles à la vie, on doit employer ces moyens plus promptement, & avec plus d'attention; il faut donc ſaigner ſur l'heure, & réitérer la ſaignée ſuivant le beſoin, il n'y a point de remede plus efficace pour réſoudre ou diminuer l'inflammation il faut encore faire des fomentations émollientes ſous le col & la ganache; faire reſpirer au cheval, pendant long-temps, la vapeur des décoctions des plantes mucilagineuſes & adouciſſantes envelopper le goſier avec le cataplaſme de lait & de mie de pain, un jaune d'œuf & un peu de ſafran, faire boire tiede, retrancher tout aliment ſolide, donner des lavemens émolliens; enfin, mettre en uſage tout ce qui peut détendre, relâcher & diminuer l'inflammation. Lorſque le

dépôt a percé, & que le pus s'écoule par le nez, il faut faire dans cette partie des injections déterſives, afin d'empêcher les particules âcres du pus de s'attacher à la membrane pituitaire, de la corroder, d'y former des ulceres, & de produire la morve. Pour cette opération, on aura une ſéringue de grandeur médiocre, dont la canule ſoit de bois, arrondie par le bout; on la place le long de la cloiſon du nez, & on bouche l'autre narine, de peur que l'injection ne revienne; de cette maniere elle eſt obligée de ſe porter ſur le voile palatin, elle lave & déterge les parties ſur leſquelles paſſe le pus. La matiere de l'injection ſe prépare avec la décoction d'orge, de feuilles d'aigremoine, où l'on ajoute un peu de miel.

Mais ſi l'écoulement de la gourme n'eſt pas aſſez abondant pour chaſſer hors du corps tout le virus, il fermentera dans le ſang, infectera les humeurs qu'il contient, & formera un dépôt ſur quelques parties, telles que les glandes parotides, le poumon, ou quelque autre viſcere: c'eſt ce que j'appelle fauſſe gourme.

GOURME (la fauſſe), eſt un dépôt formé par un reſte de virus de la gourme. Si ce dépôt n'attaque que des parties externes, il doit être traité comme un abſcès ſimple; s'il s'eſt fixé ſur quelque viſcere, après avoir mis en uſage les remedes généraux, on abandonnera la guériſon à la nature.

GOURMER UN CHEVAL, lui attacher la gourmette.

GOURMETTE, eſpece de chaîne de fer à gros chaînons, attachée à un des yeux du mors; on la fait paſſer au deſſus du menton du cheval, puis on l'arrête à l'autre œil du mors, par le moyen d'un crochet attaché à cet œil. Cette chaîne ſerre la mâchoire au deſſus du menton quand le cavalier tire la bride, & par ce moyen, elle empêche le cheval d'avancer; on ſerre ou on lâche la gourmette, quand on la met au ſecond ou premier chaînon, qu'on appelle maillon; on met quelquefois un feutre ſous la gourmette quand elle bleſſe le cheval. *Voyez* Bride. Mettre la gourmette à ſon point. *Voyez* Mettre.

GOUSSAUT, cheval de petite taille, court & épais.

GOUTER LA BRIDE, on dit d'un cheval qui commence à s'accoutumer aux effets du mors, qu'il commence à goûter la bride.

GOUTTE SERENE (la), maladie plutôt interne qu'externe dans laquelle le cheval ne voit point, quoiqu'il ait les yeux très-beaux, & qu'on y trouve aucune tache extérieure;

térieure. On ne peut s'appercevoir de cette maladie qu'à la marche du cheval, & à la maniere dont il place ſes oreilles; il leve les pieds très-hauts, ſoit au pas, ſoit au trot, ſes oreilles, l'une en avant, l'autre en arriere, alternativement, & ſouvent toutes les deux en avant. La goutte ſeréne n'eſt point curable, elle vient de la paralyſie du nerf optique.

GOUVERNER SON CHEVAL, c'eſt le conduire ſoi-même, & ne pas le laiſſer aller à ſa fantaiſie.

GRAISSE. *Voyez* Subſtance des os.

GRAISSEUX, SEUSE, qui a de la graiſſe, qui eſt rempli de graiſſe.

GRAPPE ou GRAPPIN, réunion de pluſieurs boutons qui ſurviennent dans le paturon, ou autour du boulet, & dont la figure, par la multiplicité, reſſemble à des grappes de raiſins, ce ſont des poireaux. *Voyez* ce mot.

GRAS - FONDU, excrétion de mucoſité ou de glaires tamponnées & épaiſſes, que le cheval rend par le fondement : ces glaires ſont quelquefois mêlées d'un peu de ſang. Les maréchaux ont donné à cette maladie le nom de *gras-fondu*, parce que ces glaires étant luiſantes comme de la graiſſe qui ſe fond, ils ont cru que c'étoit réellement la graiſſe du cheval qui ſortoit par le fondement (1).

Le gras-fondu eſt produit par l'inflammation des inteſtins, & en particulier par celle de leur membrane veloutée; cette inflammation occaſionne l'épaiſſiſſement de l'humeur inteſtinale : d'où réſulte le gonflement des glandes, lequel entretient l'inflammation, & excite des contractions fréquentes dans les inteſtins, la nature faiſant ſes efforts pour chaſſer l'humeur qui engorge les glandes. Par cette contraction, une partie de l'humeur inteſtinale eſt exprimée, de-là, l'éjection des glaires tamponnées, & le gras-fondu. L'inflammation dans le gras fondu eſt le plus ordinairement l'effet des purgatifs trop violents, ou donnés à trop fortes doſes. On ſait que ces remedes n'agiſſent qu'en irritant, ils doivent donc picoter les fibres des inteſtins & des glandes inteſtinales, les ſolliciter à de fréquentes contractions, & obliger ces glandes à ſéparer une plus grande quantité de ſuc; lorſque l'irritation qu'ils cauſent eſt trop vive, elle produit l'in-

(1) C'eſt, ſans doute, pour être du ſentiment des maréchaux que M. Vitet a la naïveté de nous dire que les bœufs & les chevaux de haute graiſſe, ſont plus expoſés au gras-fondu, que ceux qui ſont maigres.

flammation ; d'où naît le gras-fondu. Si l'inflammation engorge tellement les vaiſſeaux qu'il s'en rompe quelqu'un, le ſang ſe mêlera avec les glaires ; de là, l'éjection des glaires ſanguinolentes.

Cette maladie ſe connoît aſſez par les glaires & la mucoſité que le cheval rend. Elle eſt plus ou moins dangereuſe, ſuivant le degré d'inflammation & la maniere dont elle ſe termine : ce qui arrive, ou par réſolution, & le cheval guérit d'une maniere compléte, ou par ſuppuration, & il rend du pus avec les glaires & les excrémens, ou par gangrene, & il meurt.

Pluſieurs maréchaux ſont dans l'habitude de donner des cordiaux ; mais rien n'eſt plus contraire à cette maladie. Ils accélerent le mouvement du ſang, & l'obligent à ſe porter avec plus de rapidité vers la partie affectée, ce qui augmente l'inflammation & la douleur. Il faut 1°. faire de petites ſaignées répétées, pour déſemplir les vaiſſeaux, les dégorger, & diminuer l'inflammation ; 2°. tâcher d'appaiſer le mouvement & la chaleur du ſang, d'humecter, de détendre, & d'adoucir, par les breuvages & les lavemens émolliens & rafraîchiſſans. Si l'inflammation eſt conſidérable, ſi les matieres ſont mêlées de ſang, ſi le cheval ſe tourmente & ſouffre beaucoup, il eſt à propos d'ajouter à la décoction des plantes adouciſſantes qui entrent dans les breuvages & dans les lavemens, trois ou quatre têtes de pavot blanc ; rien de plus efficace pour calmer la douleur & remédier à la cauſe de la maladie.

Lorſque l'inflammation eſt ſenſiblement diminuée, on mettra dans les lavemens une trentaine de grains d'ypécacuanha ; c'eſt un remede capable de procurer imanquablement la fonte des glaires qui engorgent les glandes.

GRAS DE JAMBES, c'eſt une des aides. On approche, on fait ſentir les gras des jambes.

GRASSET (le), eſt cette partie arrondie qui forme la jointure de la cuiſſe avec la jambe proprement dite : il eſt proche le flanc. Un graſſet gros eſt toujours avantageux : le graſſet eſt formé d'un ſeul os nommé rotule, que ſa figure a fait auſſi nommer os quarré. On y remarque deux faces, une antérieure, convexe, inégale ; & une poſtérieure, en partie inégale & en partie unie : on diſtingue quatre angles, deux ſupérieurs & deux inférieurs ; l'inférieur interne eſt plus obtus, plus arrondi que les trois autres. La face poſtérieure de cet os préſente trois facettes, dont deux ſupérieures,

qui ſont unies & polies, & une inférieure & inégale, ſéparée des deux autres par une crête tranſverſale.

La rotule eſt retenue, d'un côté, par la terminaiſon des tendons des muſcles qui forment la cuiſſe antérieurement; & de l'autre, par trois ligamens, dont deux ſont propres, & l'autre commun. Les deux premiers s'attachent, d'une part, au bord inférieur de la rotule, l'un extérieurement, qui va ſe terminer à une éminence conſidérable du tibia; l'autre qui part de la pointe de la rotule, & va ſe terminer à la partie moyenne du tibia; dans cette dépreſſion, qui eſt à côté de l'éminence conſidérable ci-deſſus, le ligament commun prend ſon attache un peu à la pointe latérale interne de la rotule, principalement à un ligament tranſverſal qui ſe trouve à cet endroit, & va ſe terminer à une autre éminence du tibia, à côté de la même dépreſſion : la rotule eſt encore retenue ſur les côtés par deux larges bandes ligamenteuſes, qui ſe confondent avec le ligament capſulaire. L'uſage des gamens propres & communs eſt de réſiſter à la violente contraction des muſcles cruraux, vaſtes, internes, externes, &c.

Les plaies ſur la rotule occaſionnées par un coup de pied ſont dangereuſes. Quelquefois cet os ſe fracture par la violence du coup, & quelquefois par la contraction ſubite des muſcles au moment du coup, toujours tranſverſalement; je ne penſe pas que cet os puiſſe ſe caſſer par aucune autre cauſe, du moins je n'en ai point vu d'exemple : de quelque cauſe que provienne la fracture du graſſet, le mal eſt ſans remede parce que, d'un côté, les muſcles étant toujours en contraction, obligent la partie ſupérieure de la rotule à monter en haut, & que de l'autre, le cheval ne peut ſe tenir tranquille, quand bien même il ſeroit poſſible d'y établir un bandage.

GRÊLE. Muſcle grêle, qui eſt *menu*, délié.

GRENADE, le jus de grenade, comme acide, eſt un des meilleurs remedes pour les aphtes; on peut, à la vérité, ſe ſervir de celui de citron ou d'un acide végétal quelconque, mais ce premier eſt préférable en ce qu'il eſt cordial, & que ſes effets ſont plus prompts; ce dont nous avons eu la preuve dans pluſieurs épidémies, où les animaux en étoient attaqués.

GRIS POMMELÉ, poil mêlé de noir & blanc. *Voyez* Poil.

GRISON, eſt le même que cheval *gris*.

GROUPADE, eſpece de ſaut d'un cheval qui bondit ; l'on dit ordinairement *croupade*.

GUAINE, eſt une eſpece d'enveloppe en forme d'anneau, formée par des fibres tendineuſes ou ligamenteuſes.

GUELART, le cheval eſt guelart quand il a la bouche forte, & ne répond à la bride qu'en ouvrant la bouche.

GUEULE, cheval qui a de la gueule, eſt celui qui a la bouche forte, & qui ne répond à la bride qu'en ouvrant la bouche.

GUERRE, un cheval de guerre eſt un cheval de taille, aſſez étoffé & vigoureux. Manege de guerre. *Voyez* Manege.

GUIDER, mener un cheval au moyen des guides.

GUIGUER, vieux terme qui veut dire Ruer.

GUILLEDIN, nom Anglois qui ſignifie cheval hongre ; mais on n'appelle guilledins que les chevaux Anglois.

GUIMAUVE ; il n'eſt point de plantes dont on faſſe plus d'uſage que de la guimauve, ſes fleurs, ſes feuilles & ſes racines ont la vertu d'être émollientes, adouciſſantes ; l'on en fait des infuſions, ou de légeres décoctions dont on ſe ſert intérieurement ou extérieurement : l'on fait, en vétérinaire, des cataplaſmes de ſes feuilles & de ſes racines, que l'on applique pour détendre les tumeurs inflammatoires ; mais nous obſerverons qu'il eſt eſſentiel de renouveller ſouvent ces mêmes cataplaſmes, & de bien prendre garde qu'ils ne ſe deſſéchent ſur la peau, attendu que la partie mucilagineuſe que contient cette plante, fait fonction de graiſſe, qui arrête l'humeur de la tranſpiration, & fait, comme les corps huileux, tomber le poil ; pour éviter cet accident, il convient, toutes les fois que l'on applique un nouveau cataplaſme, de laver la partie affectée avec de l'eau tiede, pour emporter ce mucilage & l'humeur de la tranſpiration, qui font une eſpece de maſtic qui augmente, pour l'ordinaire, l'inflammation.

GUINDÉ, être guindé à cheval, c'eſt s'y tenir droit avec trop de gêne & d'affectation.

GUSTATIF, ou DÉGUSTATIF, qui a du rapport à l'organe du goût.

GUTTURAL, qui appartient à la gorge, ſe dit des vaiſſeaux qui ſe diſtribuent dans cette partie.

H.

HACHOIR. *Voyez* Cheval (nourriture du).

HACQUENÉE, aller la hacquenée, un cheval qui va l'amble.

HALEINE, avoir de l'haleine. *Voyez* Avoir. Mettre ſon cheval en haleine, tenir en haleine. *Voyez* Mettre, Tenir. Hors d'haleine. *Voyez* Mettre. Etre en haleine, ſe dit du cheval qui, pour avoir été exercé modérément, eſt en état de fournir une courſe longue, ou d'entreprendre un voyage ſans être incommodé. Donner haleine au cheval, c'eſt l'arrêter ou le mener doucement au pas, quand il a fait une courſe rapide qui l'a eſſouflé. Gros d'haleine, ſe dit de certains chevaux qui, ſans être pouſſifs, paroiſſent eſſoufflés au moindre exercice qu'ils font.

HALEINE PUANTE (l'), n'eſt pas une maladie particuliere, mais un des ſymptômes d'une maladie; des dents cariées, un amas de fourrage vers les dents molaires entre elles & la peau qui recouvre les muſcles buccinateurs, ou ce même fourrage qui ſera entré dans les canaux ſalivaires de cet endroit, comme nous l'avons vu pluſieurs fois, un amas d'humeur dans l'arriere-bouche ou dans le canal naſal des aphtes, des ulceres de mauvaiſe qualité, la ſaburre de l'eſtomac, ou une mauvaiſe digeſtion, & ſouvent l'ulcération des poumons, ſont les cauſes de l'haleine puante.

HALET, eſt le même que Cornard.

HANCHES (les), ſont ces parties que l'on apperçoit au haut des jambes de derriere, & qui ſont, à peu près, au niveau de la jonction des reins avec la croupe; c'eſt une élévation arrondie qui doit être peu ſenſible dans les chevaux gras & bien faits. Elles ſont quelquefois plus hautes que la croupe, quelquefois beaucoup plus baſſes: ce qui vient de la poſition des os du baſſin plus ou moins inclinés; aſſez ſouvent ces os ſuivent la conformation de la croupe, c'eſt-à-dire, que ſi la croupe eſt avalée, les hanches ſeront hautes, alors le cheval eſt connu; mais ſi la croupe eſt droite & bien faite, les hanches ſeront bien faites auſſi; il peut arriver que les deux hanches ſoient baſſes, ou une ſimplement; dans ce dernier cas, on dit que le cheval eſt épointé: ce défaut eſt tantôt naturel, & tantôt la ſuite d'un accident,

par exemple, de la fracture de la pointe de la hanche. Un cheval qui ſe place mal, paroît mal épointé, quoiqu'il ne le ſoit pas en effet: celui qui eſt boiteux de derriere, paroît également épointé : ce qui provient de ce que la jambe ne portant pas à plomb, entraîne le baſſin ; & celui-ci, faiſant tourner l'os ſacrum ſur les vertebres des lombes, il lui donne la pente qu'il a : car le baſſin, de la maniere dont il eſt lié avec l'os ſacrum, eſt immuable.

Le baſſin eſt formé par les os innonimés & par l'os ſacrum.

Les os innonimés ſont compoſés de ſix pieces dans les poulains, de deux dans les jeunes chevaux, & d'un ſeul dans les vieux. Ces ſix pieces ſont trois de chaque côté ; ſavoir, l'iléon, l'iſchion & le pubis.

L'os iléon, qui eſt le plus grand des trois, eſt triangulaire, applati, convexe en dedans, & un peu concave en dehors. On conſidere à cet os trois bords, un antérieur & deux latéraux ; trois angles, deux placés au bord antérieur, aſſez gros & ſpongieux, & un inférieur à trois faces ; ſavoir, une ſupérieure, une inférieure & une interne ; trois échancrures, une au bord antérieur formée par deux angles, & deux aux deux bords latéraux. On y remarque encore une facette cartilagineuſe qui, étant jointe avec l'os iſchion & l'os pubis, forme la cavité cotyloïde. Sur ſon bord inférieur ſe voit un trou pour le paſſage d'un artere, d'une veine & d'un nerf. On apperçoit dans ſa face interne pluſieurs inégalités pour recevoir les éminences de l'os ſacrum.

Les chevaux, en tombant dans le temps des gelées, ou ſur le pavé plombé, ſe fracturent cet os ; accident qui eſt plus ou moins fâcheux, ſuivant ſon étendue. Quand la fracture arrive dans l'angle ſupérieur de l'iléon, à deux ou trois pouces de ſon bord, la guériſon s'en fait parfaitement ſans le ſecours du maréchal : cependant il eſt bon de baſſiner la partie avec des médicamens propres au genre de tumeur qu'a occaſionné la fracture, c'eſt-à-dire, avec les émolliens, s'il y a inflammation ; ou avec les réſolutifs, ſi c'eſt un œdeme, ou même un phlegmon œdémateux. Dans ce cas, l'animal guérit, & c'eſt ce qu'on appelle un cheval épointé. Au contraire, lorſque la fracture ſe trouve placée dans l'angle inférieur, la guériſon eſt rare. Je n'en ai pas même d'exemple : l'ouverture de ces chevaux m'a toujours fait reconnoître qu'il y avoit gangrene dans la partie bleſſée. Mais pourquoi réuſſit-on ſi peu à guérir cette fracture ? C'eſt, je crois, parce

que l'artere iliaque interne paſſant par cet endroit, ſe trouve tiraillée continuellement par les muſcles abdominaux, leſquels tiraillent eux-mêmes cette portion, qui par conſéquent n'eſt plus fixe, & augmente par là l'inflammation de la partie, & enſuite la gangrene.

Comme les os iſchion & pubis ſe trouvent réunis de bonne heure, nous les décrivons enſemble : ils reſſemblent à une lunette. Nous les diviſerons en deux parties, une ſupérieure & une inférieure : la ſupérieure eſt plus large que l'inférieure ; elle forme deux branches, l'une externe & l'autre interne.

La branche externe a trois faces ; une interne & deux externes, dont l'une eſt ſupérieure & l'autre inférieure : celle-ci forme en partie la cavité cotyloïde. On y remarque pluſieurs inégalités pour l'attache du ligament rond ou ſuſpenſeur ; des inégalités au bord de cette cavité pour l'attache du ligament capſulaire ; une échancrure antérieurement, laquelle donne à l'entrée de cette cavité la forme d'une oreille d'homme. Sur cette même branche ſe voit un trou pour la diſtribution des vaiſſeaux ſanguins. La branche interne repréſente une équerre ; on y diſtingue trois bords, un antérieur, un latéral & un interne qui, étant joint avec la branche externe, forme le grand trou nommé ovalaire.

La partie inférieure de cet os eſt plate, & a deux faces, une externe & une interne un peu concave. On y remarque trois bords, un poſtérieur & deux latéraux ; une échancrure extérieurement. L'extrêmité de cet os eſt très-groſſe, ſpongieuſe, inégale pour l'attache de pluſieurs muſcles. On peut conſidérer à cette extrêmité trois faces, une interne, une latérale, & une inférieure concave.

Le baſſin eſt uni à l'os ſacrum dans la face interne des os ilion, par deux larges ligamens intermédiaires, leſquels ſont en partie cartilagineux. Les os pubis ſont joints entre eux de même par la ſymphiſe ; mais cette ſymphiſe n'a plus lieu à l'âge de ſix ou ſept ans.

HANCHE HAUTE *Voyez* Cornu.

HANCHES, être ſur ſes hanches, ou être aſſis ſur ſes hanches, ou plier ou baiſſer ſes hanches, ſe dit du cheval, lorſqu'à ſes airs de manege, ou au galop ordinaire, il baiſſe la croupe & releve les épaules ; mettre ou aſſeoir le cheval ſur ſes hanches. *Voyez* Mettre. Traîner les hanches, ſe dit du cheval qui dandine, & dont le train de derriere retarde trop en marchant. Paré ſur les hanches, ſe dit du cheval, qui manie & arrête, aſſis ſur les hanches.

HANCHE, (effort de) eſt une diſtenſion des fibres

charnues, qui arrive dans les muſcles feſſiers, à l'occaſion d'un mouvement violent que fait le cheval, & non par un dérangement des os des îles, comme pluſieurs perſonnes le penſent. (1) Ces os n'ont point de mouvement, & ne peuvent ſouffrir de déplacement ſans occaſionner une luxation de la derniere vertebre des lombes avec l'os ſacrum: cette luxation étant compléte comprimeroit la moëlle de l'épine, & feroit périr l'animal. La plupart des maréchaux, dès qu'un cheval boîte, aſſurent qu'il a eu un effort de hanche. Cependant, après avoir bien cherché, bien examiné toute l'étendue de la jambe, on n'y trouve rien, on n'y apperçoit aucun gonflement, aucune ſenſibilité: on n'en prononce pas moins d'un ton affirmatif, que c'eſt un effort de la hanche. Quelle idée la plupart des maréchaux attachent-ils donc à ces efforts? Ils prétendent que c'eſt un déplacement de la tête du femur qui ſort de la cavité cotyloïde; c'eſt ainſi qu'ils confondent l'effort de la hanche avec la luxation. Je n'ai jamais vu de luxation dans les chevaux. Je ne penſe pas même qu'elle ſoit poſſible, parce que les ligamens qui retiennent le femur dans ſa cavité, ſont trop conſidérables; l'anatomiſte ſait que la partie ſupérieure de cet os & du ligament rond ou ſuſpenſeur qui le joint à ſa cavité, eſt entourée par les tendons des différens muſcles de la

(1) M. Vitet tombe dans cette erreur, lorſqu'il dit que cette luxation eſt plus fréquente que celle de l'humerus, parce que, ajoute-t-il, pag. 305, la cavité de l'omoplate qui reçoit la tête de l'humerus, quoique moins profonde que la cavité cotyloïde des os innominés où loge la tête du femur, réſiſte, pour ainſi dire, autant à la ſortie de la tête de l'humerus, à cauſe de ſon bourlet cartilagineux, des ligamens des muſcles qui l'environnent, & de la mobilité de l'omoplate, que la cavité cotiloïde s'oppoſe à l'expulſion de la tête du femur.

On conçoit difficilement qu'un os dont la tête arrondie s'emboîte preſque en entier dans une cavité profonde qui l'embraſſe étroitement, du fond de laquelle il eſt attaché par un très-gros ligament, aſſujetti & retenu par d'autres ligamens, entouré de muſcles conſidérables on ne peut, dis-je, concevoir qu'un tel os ſoit plus aiſément luxé; que celui qui n'eſt, pour ainſi dire, qu'appliqué ſur une ſurface légérement concave, une cavité ſuperficielle, très-peu profonde, laquelle n'a aucun bourlet cartilagineux, il n'en exiſte point ſur les bords de la cavité glénoïde; la mobilité de l'omoplate, loin d'être un obſtacle à la luxation de l'humerus, pourroit peut-être, en certains cas, y contribuer. D'ailleurs, un corps mobile n'apporte pas, pour l'ordinaire, une grande réſiſtance; le mot de réſiſter n'eſt pas ici celui qui convient. Au reſte, M. Vitet eſt fécond en inadvertances de cette eſpece qui dénotent, il permettra de le dire, un auteur qui n'eſt pas abſolument maître de ſa matiere.

cuiſſe ; ce n'eſt donc qu'une diſtenſion des fibres, & non pas une luxation.

Les remedes qu'on met ordinairement en uſage dans ces circonſtances, ſont les ſétons ; mais ces ſétons pourroient-ils réduire la luxation, peuvent-ils apporter du ſoulagement à des muſcles qui ont ſouffert ? N'eſt-ce pas, au contraire, les affoiblir, les irriter, puiſqu'ils ne ſont que diſtendus ? Au lieu de paſſer des ſétons, il faudroit employer ſouvent des fomentations réſolutives, faites avec la décoction des plantes aromatiques, telles que la ſauge, le romarin, la lie de vin, l'eau-de-vie camphrée, l'huile de camomille, &c.

HARAS. Chevaux de l'un & de l'autre ſexe, deſtinés à la propagation de l'eſpece. Ce terme eſt encore pris pour déſigner le lieu où ces chevaux ſont établis. Ainſi, on dit les haras du royaume, pour ſignifier les chevaux entiers ou étalons diſtribués dans les provinces chez divers particuliers, chevaux deſtinés à ſervir les jumens répandues dans ces cantons ; l'on dit encore les haras du Roi, les haras de tel Prince, de tel particulier, pour indiquer le lieu où ſe trouvent raſſemblés & établis certain nombre d'étalons & de jumens uniquement employés à la propagation : tels ſont les haras d'Hyeſme, de Pompadour, &c. Ces derniers ſont des haras en regle, les étalons & les jumens qui les compoſent n'étant employés à aucun autre uſage qu'à la population ; au lieu que dans ceux du royaume, les propriétaires des jumens les emploient à différens travaux. On ne peut, par conſéquent, établir la même adminiſtration pour ces deux eſpeces de haras, ce qui nous oblige d'en traiter ſéparement ; comme le premier eſt, ſans contredit, le plus parfait, le ſeul, à proprement parler, qui mérite le nom de haras, ce ſera lui qui ſervira de regle, & par lequel nous commencerons. Le but de tout haras eſt l'augmentation de l'eſpece & la plus grande perfection ou la correction des défauts de la race dominante ; cette amélioration a des rapports intimes avec une foule d'objets qui lui ſemblent étrangers ; ces rapports ſont ſouvent ſi nombreux & ſi délicats, qu'il eſt difficile de les ſaiſir & d'en profiter. D'ailleurs, la nature ſemble avoir poſé des bornes qu'il n'eſt pas poſſible de franchir ; il n'eſt permis que d'en approcher, quiconque eſſayeroit de les paſſer s'y briſeroit. Elle paroît avoir attaché à chaque pays, l'eſpece & la race d'animal qui lui eſt propre & la plus relative à ſes beſoins. Dans un pays dont le ſol humide & marécageux ne produit que les her-

bages groſſiers & de mauvaiſe qualité, ſous un ciel triſte, froid & nébuleux ; ce ſeroit envain que l'on eſſaieroit d'élever des chevaux fins, vifs & légers, de la qualité des Arabes ou des Barbes. Ces races, quelque ſoutenues qu'elles fuſſent, dégénéreroient : je ne doute pas qu'il n'en fût de même dans les ſables brûlans de l'Arabie ou de la Barbarie, ſi l'on vouloit y introduire nos forts chevaux de coche ou de rouliers. Ce n'eſt pas cependant que la nature elle-même ne nous indique les moyens d'affoiblir & de diminuer certains défauts quoiqu'affectés à certains pays ou à tels cantons. Nous ſavons, par exemple, que ſi l'on donne à une jument dont la tête eſt très-groſſe, peſante & charnue, un étalon à tête fine, ſeche & légere, le poulain qui viendra de cette union aura cette partie moins groſſe que celle de la mere, en approchant de celle du pere : mais ſi ce défaut eſt attaché au pays, que ce ſoit le vice dominant de la race, il faudra le combattre ſans ceſſe, en ſe ſervant d'étalons étrangers qui n'en ſoient point affectés. Autrement la race retombera bientôt dans ſon premier état par les influences perpétuellement agiſſantes du ſol & du climat. De-là le principe fondamental de tout haras, le croiſement des races, ſans lequel on pourra bien augmenter le nombre des individus, mais jamais les perfectionner. L'induſtrie humaine peut encore aider beaucoup la nature ; ces deux agens, les plus puiſſans de l'univers, en réuniſſant leurs forces, changent preſque entiérement l'eſſence des choſes. Par ſon intelligence & par ſon travail, l'homme en deſſéchant les marais d'un terrein inculte & pernicieux, forme une prairie couverte d'herbages ſains & de bonne qualité ; en creuſant des écoulemens, les eaux auparavant infectes & croupiſſantes, ſe changent en ruiſſeaux clairs & limpides ; les exhalaiſons empeſtées qui s'en élevoient ſont détruites, l'air eſt purifié ; enfin, par la culture, tout prend une forme nouvelle & riante. D'ailleurs, les divers uſages auxquels les chevaux ſont employés, exigent des conformations particulieres appropriées à ces uſages ; conformations relatives aux pays auxquels elles ſont propres ; & ſi le ſceau de la perfection eſt attaché à certains climats, il ne s'enſuit pas que dans les autres, on ne puiſſe par des opérations bien combinées, parvenir à une amélioration qui approche plus ou moins de cette perfection.

Dans l'établiſſement d'un haras, il eſt donc eſſentiel de connoître parfaitement la nature du terrein, & le climat du canton où l'on forme cet établiſſement : ce n'eſt que par

la combinaiſon de l'un & de l'autre que l'on peut déterminer la race de chevaux qui doit y proſpérer & ſe ſoutenir. Les climats chauds, les terreins ſecs, montagneux, pourvus d'herbages fins, produiront des chevaux de légere taille, qui auront de la fineſſe, du nerf & de la vivacité, des chevaux de ſelle ; au contraire, des climats froids, des prairies graſſes, fraîches & abondantes, on ne peut en eſpérer que des chevaux de trait plus ou moins étoffés, ſuivant les degrés de température ordinaire, & les qualités plus ou moins marquées du ſol. Lorſqu'on aura déterminé la race la plus propre au haras, on examinera l'étendue & la fertilité des prairies pour aſſortir le nombre de chevaux à ce que peut fournir le terrein. L'étendue, la nature du terrein, le climat & la température ayant déterminé le nombre & la qualité des chevaux dont le haras ſera compoſé, on partagera le ſol en pluſieurs enclos fermés de haies ou d'autres barrieres que les chevaux ne puiſſent forcer. L'un de ces enclos ſera deſtiné pour les jumens qui n'ont pas été ſaillies, un autre pour celles qui ſont pleines, un autre pour celles qui alaitent ; d'autres enfin, pour les poulains ſevrés de différens âges & de différent ſexe. Il ſeroit avantageux qu'un ruiſſeau traverſât ces parcs, afin que les chevaux puſſent s'y abreuver, & qu'il s'y trouvât quelques arbres qui puſſent fournir de l'ombrage. Quelques-uns, lorſque le parc eſt d'une certaine étendue, y conſtruiſent des hangars ou toits qui ſervent d'abri contre les chaleurs ou contre les grandes pluies. Il n'eſt cependant pas avantageux que les parcs ſoient trop vaſtes. Les chevaux ſe promenent par-tout, foulent une quantité d'herbes qui ſont perdues ; le parc étant plus reſſerré, on peut en ménager deux au lieu d'un, & pendant que l'un ſe mange, l'autre ſe rétablit, & ſe remet en herbe.

Cette diſtribution arrangée, l'on paſſe à d'autres objets qui conſtituent plus particuliérement les haras, & exigent différens ſoins. Ces objets ſont, la monte, la geſtation, la naiſſance des poulains, leur premiere enfance, leur ſevrage & leur éducation. La monte eſt l'opération de l'étalon par laquelle il ſaute ſur la jument, & la féconde. C'eſt d'elle que dépendent la réuſſite & les progrès du haras. Mais ce ſeroit en vain que l'étalon s'acquitteroit de toutes ſes fonctions avec ardeur, ſi la jument n'eſt point dans l'état ordonné par la nature, elle ne ſera jamais fécondée. Cet état s'annonce par la tuméfaction des parties naturelles & par une humeur épaiſſe & blanchâtre qui coule de ces mêmes

parties, humeur vulgairement appellée chaleur, & que les anciens nommoient hippomanes, qu'il ne faut pas confondre avec cet autre hippomanes que l'on trouve épaiſſi en corpuſcules dans l'allantoïde du poulain. La jument entre en chaleur ordinairement au printemps, depuis le mois de Mars juſqu'au mois de Juin, quelquefois plutôt. Les chaleurs diſparoiſſent auſſi-tôt la conception : ſi la jument n'a pas été fécondée, elles ſe paſſent, mais elles reviennent. Ces chaleurs ſont tellement néceſſaires à l'œuvre de la génération, que les jumens qui en ſont exemptes refuſent abſolument les approches de l'étalon. On a établi deux eſpeces de monte ; la monte en main, la monte en liberté. Dans la premiere on préſente la jument, ſuppoſée en chaleur, à l'étalon, lequel eſt dirigé & conduit par deux palefreniers, qui tiennent deux longes attachées aux anneaux du caveçon, par le moyen deſquelles on le retient, ou on le laiſſe approcher ſuivant qu'il eſt préparé ; lorſqu'il eſt en état, on lui permet de ſauter ſur la jument, qui doit être enchevêtrée pour l'empêcher de ruer, & ſoutenue à la tête par celui qui la tient. Dans la monte en liberté, on abandonne l'étalon dans le parc qui renferme les jumens. Il va de l'une à l'autre, les flaire, les eſſaie pour ainſi dire, enfin, il ſaute celle qui lui plaît, ou qui eſt la plus diſpoſée à le recevoir. Il eſt certain que cette derniere méthode eſt beaucoup plus ſûre que la premiere ; aucune jument n'eſt ſautée que dans les circonſtances les plus favorables : l'étalon s'uſe beaucoup plus par les jouiſſances réitérées qui ne lui donnent point de repos ſuffiſant. Quelques-uns propoſent, pour obvier à cet inconvénient, d'avoir pluſieurs étalons. Auſſi-tôt que le premier a ſauté une jument, on le retire du parc avec cette jument ; on lui ſubſtittue un étalon que l'on retire de même avec ſa jument, ainſi de ſuite juſqu'à ce que tous les étalons aient ſervi, ou que toutes les jumens aient été ſautées. Par ce moyen les étalons auront le temps de ſe repoſer ſans que le ſervice du haras en ſouffre. Pendant la monte qui eſt de deux à trois mois, les étalons doivent être nourris abondamment. Une attention qui n'eſt point encore à négliger, eſt de déferrer les pieds de derriere des jumens ; il en eſt, quoi qu'en pleine chaleur, qui ſont ſi chatouilleuſes, qu'elles ruent ou ſe défendent aux premieres approches. Il eſt auſſi néceſſaire de faire revoir toutes les jumens à l'étalon, il s'en trouve qui ne conçoivent pas du premier ſaut ; il doit y avoir un gardien dans le parc qui obſerve continuellement ce qui s'y paſſe & en rendre compte.

Les ſignes par leſquels on peut reconnoître qu'une jument à été fécondée ſont très-incertains & fort douteux, ſur-tout dans les premiers mois de la conception. Le moins équivoque eſt lorſque les chaleurs ceſſent, & que la jument refuſe le cheval & s'en défend vigoureuſement, qu'elle ne ſouffre pas même ſon voiſinage. On compte encore parmi ces ſignes un embonpoint qui n'eſt pas ordinaire, plus d'appétit le mois ſuivant, plus de peſanteur après le ſixieme ou ſeptieme mois, les ſecouſſes, ou battemens du poulain que l'on éprouve en poſant la main ſur le côté du ventre au bas du flanc, lorſque la jument vient de boire, & qu'elle mange l'avoine, ou lorſqu'elle eſt un peu fatiguée; enfin, la tuméfaction des mamelles qui ſe manifeſte & diſparoît alternativement deux ou trois fois pendant les deux derniers mois de la geſtation.

La durée de la geſtation eſt de onze mois & quelques jours plus ou moins, ſuivant que la mere & le poulain ſont forts & vigoureux, le terme eſt avancé ou retardé. Pendant tout ce temps on doit ménager beaucoup les jumens, écarter avec ſoin tout ce qui pourroit les bleſſer, ou leur occaſionner quelque commotion forte, les nourrir ſuffiſamment, & les exercer par un travail uni & modéré; il eſt important qu'elles ne ſoient point ſurchargées de graiſſe; un embonpoint exceſſif deviendroit dangereux en rendant l'accouchement laborieux & difficile.

Lorſque le terme de la geſtation eſt arrivé, les jumens après quelques efforts, jettent leur poulain; la plupart reſtent debout: j'en ai cependant vu ſe coucher dans l'accouchement; le poulain, en tombant, rompt le cordon ombilical, & donne peut-être une ſecouſſe au placenta ou arriere-faix, qui en facilite la ſéparation & la ſortie. Toute cette opération s'exécute ſans aucune effuſion de ſang. Le cordon ſe deſſeche, & tombe par la ſuite: dans l'accouchement naturel, le poulain preſente la tête la premiere: s'il étoit mal tourné, & qu'il préſentât une autre partie, on le remet en ſituation avec la main. Dans les cas preſſans où la mere manqueroit de forces, ou ſi le poulain étoit mort, on le tireroit avec des cordons, après avoir fait entrer de l'huile dans la matrice pour lubréfier le paſſage, & faciliter la ſortie. Auſſi-tôt qu'il eſt né, la mere le leche pour le ſecher, & peu de temps après il eſſaie de ſe lever & de ſe tenir debout; mais ſes articulations encore molles & mal aſſurées ne le peuvent ſoutenir, il chancele, & tombe ſouvent fort lourdement. Dans un parc, ces chûtes ne ſont pas dangereuſes,

mais dans une écurie il faut avoir ſoin de l'éloigner des murailles : on mettra autour de lui beaucoup de paille, afin d'amortir les heurts toujours dangereux ſur un corps auſſi tendre ; en naiſſant, il a douze dents molaires, leſquelles ſe trouvent un peu uſées. *Voyez* Dents. Deux jours après ſa naiſſance, il s'affermit aſſez pour pouvoir marcher, juſques-là il ſera bon de le ſoutenir pour l'aider à tetter. En naiſſant, le poulain eſt couvert d'un poil doux très-long : j'en ai vu qui par l'épaiſſeur & la longueur de ce poil reſſembloient parfaitement à des ours ; à ſix mois ou un an, ſuivant la vigueur de l'animal, ou la température de la ſaiſon, ce premier poil tombe, & découvre celui dont la couleur ſera permanente ; la robe varie preſque toujours de la naiſſance à un certain âge ; j'ai vu des poulains, en naiſſant, être parfaitement noirs, devenir à la chûte du poil, rouhans ou gris ; il eſt vrai que ſi l'on examine avec attention les paupieres ou les ſourcils, on y appercevra ſouvent quelques poils blancs ; un poulain haut monté, ou dont les jambes ſont très-longues, ſera pour l'ordinaire d'une taille avantageuſe.

Il eſt eſſentiel pour le développement & l'accroiſſement du poulain, de lui fournir un aliment ſain & abondant ; pendant que les jumens alaitent, elles ne peuvent être trop bien nourries, ni trop ménagées. On ne doit point les faire travailler ; le travail, quel qu'il ſoit, échauffe le lait, & diminue ſa ſecrétion. On les laiſſera tranquilles dans le parc avec leurs poulains. Ceux-ci, en s'égayant, en courant & en bondiſſant, ſe fortifieront, leur accroiſſement en ſera plus prompt & plus parfait, ils s'habitueront peu à peu aux alimens ſolides, ils tetteront moins fréquemment, & parviendront inſenſiblement au point d'être ſevrés ſans inconvénient. C'eſt à ſix mois qu'on les ſépare de leurs meres ; un plus long uſage du lait, à ce que pluſieurs prétendent, les rendroit mous & flaſques. D'ailleurs, les jumens fatiguées d'avoir nourri pendant ce temps, dépériroient conſidérablement, ſi les poulains continuoient à les tetter. Il eſt vrai néanmoins que les Tartares qui ſe nourriſſent du lait de leurs jumens, les tirent une grande partie de l'année ; mais ces jumens, ſans doute n'en ſont pas en meilleur état, où elles ſont nourries plus abondamment que les nôtres, peut-être le poulain fait-il une plus grande conſommation, & deſſeche-t-il davantage. Les nôtres, après avoir alaité, ont beſoin d'être remiſes par le repos. C'eſt une des raiſons pour leſquelles on ne doit jamais permettre qu'une jument ſoit ſautée pendant qu'elle nourrit. Quoiqu'elle ſoit en chaleur, le poulain

qu'elle porteroit, celui qui la tette, & elle-même ſe ruineroient tous trois. On doit toujours attendre la monte de l'année ſuivante, ſi l'on eſt jaloux de conſerver les meres & d'élever les poulains bien conſtitués. On peut abſolument ſevrer dès trois mois, ſi quelque accident y oblige; mais il ſera toujours plus avantageux, lorſqu'on n'y eſt pas forcé, de ne le faire que plus tard. Les poulains en ſeront plus forts, plus en état de ſupporter les rigueurs de l'hiver, & le changement de nourriture du verd au ſec. Dans les premiers jours de ſevrage on diminuera la nourriture de la mere, pour lui faire paſſer ſon lait. On la traitera à peu près, quant au régime, comme ſi elle eût avorté, avec l'eau blanche, une diete plus ou moins ſévere, ſelon la quantité du lait, en obſervant de la tenir chaudement. A l'égard des poulains, il ſeroit à propos de placer dans leurs parcs des bacquets remplis d'eau blanchie avec la farine d'orge, ou de petit lait, rien ne contribuera plus à les entretenir en bon état, & à leur faire prendre du corps; mais il faut avoir l'attention de changer tous les jours cette boiſſon, elle s'aigriroit & contracteroit des qualités malfaiſantes. Une autre attention plus eſſentielle eſt de ne toucher les poulains que le moins qu'il eſt poſſible, depuis leur naiſſance, juſqu'à l'âge de deux ans: leur délicateſſe en ſouffriroit. Il eſt bon de les apprivoiſer, de les rendre familiers, mais ſans les tourmenter. Pendant la belle ſaiſon, depuis le mois de Mai, juſqu'en Septembre ou Octobre, ſuivant les climats, on les abandonne dans les parcs qui leur ſont deſtinés, & que je ſuppoſe ſuffiſamment garnis d'herbages pour les nourrir. Ils y reſtent nuit & jour, juſqu'à l'hiver, qu'on les retire dans les écuries. S'il étoit même poſſible de leur faire paſſer cette ſaiſon fâcheuſe en plein air, ils en ſeroient ſans doute plus vigoureux; mais il y auroit, peut-être, trop d'inconvéniens. Il eſt même néceſſaire qu'il y ait dans leurs parcs des hangars ou eſpeces d'écuries dans leſquelles ils puiſſent ſe retirer pendant la chaleur du jour, & ſe mettre à couvert des orages ou des pluies froides qui leur feroient du tort. On placera des auges ſous ces hangars, afin de leur donner tous les jours quelques jointées d'orge concaſſée. On prétend que ce grain eſt préférable à l'avoine: celle-ci, dit-on, échauffe & attaque la vue; ce dernier accident proviendroit apparemment de la difficulté que les poulains trouveroient à broyer l'avoine, ce qui attireroit peut-être plus de ſang dans l'œil; alors en cartelant l'avoine ainſi que l'orge, cet inconvénient ſeroit levé. Quoiqu'il en ſoit, l'orge eſt

plus ſubſtancielle, plus farineuſe, & paſſe pour être rafraîchiſſante. Lorſqu'on retire les poulains dans les écuries, ce qui arrive pour la premiere fois dès le moment du ſevrage, dans nos climats, le temps du ſevrage tombe au mois de Septembre ou d'Octobre, on les nourrit avec le foin, l'orge cartelée, & l'eau blanche; on les laiſſe en liberté & ſans être attachés, ayant ſoin néanmoins que les forts ne gourmandent point les foibles, & ne les chaſſent du ratelier. Ce ratelier ainſi que l'auge doivent être poſés à une certaine hauteur, les poulains en contractent l'habitude de porter la tête relevée. On doit les tenir très-proprement; le fumier leur gâte les pieds, & les exhalaiſons qui s'en élevent, ſont mal-ſaines; mais comme je l'ai déja dit, il ne faut point les toucher, ni les étriller. Rien ne ſeroit plus avantageux que de les baigner journellement dans la ſaiſon favorable, & lorſque l'eau n'eſt pas trop froide. J'ai obſervé que les poulains élevés ſur les bords des rivieres, obligés de les paſſer pluſieurs fois par jour, ſont plus nerveux, plus gais, viennent mieux que ceux de pareille race qui ne jouiſſent point de cet avantage. A un an ou dix-huit mois, on leur tondra la queue, pour rendre les crins plus forts & plus touffus. Quelques-uns (1) blâment cette méthode, prétendant que cette ſurabondance de crins ſe fait aux dépens de la crue ou de la force du ſujet, & que les chevaux qui ont la queue la plus touffue, & la criniere la plus épaiſſe, ne ſont pas ordinairement les chevaux les plus vigoureux, mais bien les plus flaſques & les plus mous. Cette obſervation ne me paroît ni juſte, ni bien fondée. Lorſqu'on raſe les cheveux des enfans pour les épaiſſir, cette opération ne paroît nullement influer ſur leur tempéramment; les hommes qui raſent leur barbe ne ſont pas plus foibles que ceux qui la portent. La plupart des laboureurs coupent tous les ans, en certains pays, la criniere de leurs chevaux, ſans qu'il en réſulte aucun inconvénient. Je n'approuve pas au reſte cette coutume de couper la criniere, parce que revenant plus épaiſſe, la craſſe s'amaſſe dans les plis du col, en eſt enlevée plus difficilement, ce qui peut occaſionner des dartres, une gale rebelle, le rouvieux &c.; mais il n'en eſt pas de même à la queue. On la tondra dès les premieres approches de l'hiver, afin de lui donner le temps pendant

(1) Eſſai ſur les Haras, pag. 39.

cette

cette saison de croître suffisamment pour chasser les mouches l'été suivant.

A deux ans, il est indispensable de séparer les poulains mâles des femelles de cet âge. Ils commencent à sentir leur sexe, sur-tout s'ils ont été bien nourris & s'ils sont vigoureux; ils s'échaufferoient, ils s'énerveroient, & fatigueroient inutilement les pouliches. Ceux que l'on destine à être hongres, ne doivent subir cette opération qu'à trente mois, & même plus tard. On choisira pour la faire le printemps ou l'automne, le froid & la grande chaleur y sont contraires: c'est alors qu'il faut commencer à les apprivoiser entiérement, & à les rendre obéissants. On leur levera les jambes, on frappera légérement sur la sole, on les habituera à souffrir un filet dans la bouche, un harnois très-léger sur le dos, mais toutes ces tentatives doivent se faire avec la plus grande douceur: un moment d'impatience est souvent capable de les rendre indomptables. Lorsqu'ils souffriront toutes ces préparations, avec tranquillité & sans se défendre, on commencera à les travailler, mais très-légérement, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de leur parfait accroissement. Cet âge est plus ou moins tardif selon les différentes races. Les chevaux fins & de légere taille ne sont ordinairement formés qu'à cinq ou six ans; les gros chevaux étoffés le sont plutôt, à quatre ou cinq ans. Si on les livroit au travail avant ces termes, ils le supporteroient avec peine, ils n'auroient pas le temps de se fortifier; ils contracteroient des défectuosités qu'ils n'auroient pas eues; enfin ils se ruineroient de jour en jour.

Les fers n'ayant été inventés que pour conserver la corne du sabot, & cette corne ne s'éclatant ou ne se détériorant que par les marches, par le travail; tant que les chevaux n'y sont point soumis, il est inutile de les ferrer. Les pieds étant en liberté, s'il est permis de le dire, se renforceront, & prendront la forme qui doit leur être naturelle. La plupart des pieds défectueux ne le deviennent que par les défauts de la ferrure. Ainsi, les poulains peuvent rester jusqu'à trois ans & plus sans être ferrés. On voit même des chevaux employés à de certains ouvrages, tels que le labourage de terres douces & légeres, ne l'avoir été de leur vie, sans que le pied en ait reçu le moindre dommage. Tels sont, à peu près, les soins qu'exige l'établissement d'un haras en regle; j'ai supposé qu'il étoit fourni des étalons & des jumens qui lui sont nécessaires; nous allons parler du choix de ces chevaux, & des qualités particulieres qu'ils doivent pos-

ſéder. L'étalon étant le modele de la race dont il eſt le pere, doit réunir, autant qu'il eſt poſſible, toutes les qualités propres à ſon eſpece, & être exempt des défauts qui, la détériorent. Parmi ces défectuoſités, il en eſt, ſur-tout, qui doivent le faire rejeter abſolument; celles qui plus que les autres, ſe perpétuent, paſſent à leur race, & ſont héréditaires. Dans ce nombre, on compte principalement & pour les plus dangereuſes celles qui ſe communiquent preſque conſtamment tous les défauts de conformation dans les os, tels que le chanfrein renfoncé, la groſſe ganache, la côte plate, l'enſellé, la croupe avalée, le ſerré des épaules, ou chevillé, le pied plat, aſſez ſouvent les éparvins, les ſuros, & toujours le trop de volume des os. En général, les défauts de conformation, la diſproportion choquante des différentes parties, tous les vices de méchanceté. Parmi les bonnes qualités, on exige principalement l'âge convenable, la ſanté, la vigueur, la vivacité portée juſqu'à l'ardeur en préſence des jumens, les jambes bien proportionnées, des jarrets excellents, du corps ſans avoir le ventre pendant, ce qui marqueroit de la molleſſe, le rein double, les parties de la génération ſaines & le membre gros, les teſticules retrouſſés; cependant les chevaux Eſpagnols les ont pendans dans le repos. En général, le cheval communique, par la génération, preſque toutes ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualités naturelles & acquiſes. Un étalon naturellement hargneux, ombrageux, rétif, &c. produit des poulains qui ont le même naturel.

On ne demande point aux jumens la perfection des étalons: il ſeroit cependant à ſouhaiter qu'elle fut la même. On ſe contente en elles de la beauté des parties de l'avant-main, c'eſt-à-dire, de la tête, de l'encolure, du poitrail, &c. On prétend que le poulain leur reſſemble par ces parties; on exige encore qu'elles aient du corps & du ventre, qu'elles ſoient ce qu'on appelle bien coffrées, afin que le poulain ſoit logé à ſon aiſe, & puiſſe profiter, croître & s'étoffer. Elles doivent, par conſéquent, être d'une taille avantageuſe, telle que de quatre pieds ſept à huit pouces au moins. On ſent bien qu'elles doivent n'être tachées d'aucun défaut eſſentiel, principalement de ceux dont le poulain hérite le plus communément; que leur âge ſoit compétent, c'eſt-à-dire, au moins de trois ans; (ſi elles en avoient plus, étant mieux formées & plus vigoureuſes, leurs fruits ſeroient plus parfaits) que leur tempérament ſoit ſain, & qu'elles ſoient aſſorties aux étalons. Cet aſſortiment eſt l'opération la plus

délicate qu'il y ait dans les haras. Il eſt très-difficile de ſaiſir les rapports des étalons avec les jumens qui doivent donner les plus belles conformations. Souvent un étalon & une jument d'une grande beauté, chacun dans leur genre, ne donnent que des productions défectueuſes, dégingandées, &c. Les chevaux Barbes, ainſi que tous ceux qui viennent des pays chauds, ſont regardés comme les meilleurs étalons. Cependant on prétend que depuis qu'ils ont été introduits en Normandie & dans le Limouſin, ils ont entiérement ruiné les haras de ces provinces, les poulains ſortis de ces haras ayant les jambes très-minces. En Angleterre, dit-on, les chevaux ſortis d'étalons Barbes péchent auſſi par les jambes, & l'on s'en eſt ſi bien apperçu que l'on a donné des ordres pour remédier à cet inconvénient. C'eſt, en effet, le défaut des Barbes d'être de petite taille & d'avoir le paturon trop long. Leurs jambes, d'ailleurs, ſont très-fines; apparemment que les jumens Normandes, Limouſines & Angloiſes n'ont pas été bien aſſorties, qu'elles n'ont pas aſſez compenſé ces qualités : ces jumens épaiſſes ont produit de grands chevaux montés ſur des fuſeaux, & des poulains qui ne tenoient de leur pere qu'une petite tête & des jambes très-minces, qui n'alloient nullement avec leur corpulence. Il faudroit, ſans doute pour réuſſir, que ces jumens euſſent, à peu près, la même figure que les étalons; ou ſi l'on pouvoit obtenir des Barbes court-jointés & de grande taille, probablement leur poſtérité pécheroit moins; mais comme ils ſont aſſez rares pour ne pouvoir choiſir, on doit préférer les chevaux de ces pays, où il eſt facile de choiſir les plus beaux : lorſque, d'ailleurs, ils poſſedent, à peu près, les qualités deſirées. Les plus grands Barbes ne paſſent pas quatre pieds huit pouces, & ils ont le défaut que nous venons d'indiquer. Ces chevaux ont toujours été réputés les meilleurs pour tirer race; il eſt vrai que l'on prétend qu'ils engendrent des poulains qui ſont plus grands qu'eux; que ce ſont des chevaux admirables pour la viteſſe & pour le nerf, forts, légers, & très-propres à la courſe. Les chevaux Arabes, dont les Barbes tirent leur origine, ſont les plus beaux & les meilleurs chevaux du monde; mais à peine ſont-ils connus en Europe : il n'y a que des Princes qui puiſſent s'en procurer. Les chevaux d'Eſpagne tiennent le ſecond rang après les Barbes, ils ſont renforcés, agiles, ſinceres & nobles; ils ont de la ſoupleſſe, du feu & de la fierté, les jambes belles & ſans poil, le nerf bien détaché, la croupe ronde & large, la côte ronde, le poitrail large. Ce ſont

auſſi les plus propres à la plupart des haras de chevaux de ſelle ; après eux, les chevaux Napolitains, les Normands, les Anglois, ceux du pays de Holſtein & du Danemarck, pourront encore ſervir pour étalons de ſelle, proportion gardée de leur taille & de leur agilité. Quant aux étalons de carroſſe, on peut prendre ceux des mêmes pays, en choiſiſſant les plus grands & les plus renforcés. La Friſe & l'Italie en fourniſſent de plus propres encore, & dont la taille eſt quelquefois au deſſus de cinq pieds quatre pouces. Mais nous avons obſervé que les chevaux de Friſe trottoient lourdement, que leurs croupes étoient avalées, & que cette partie étoit toujours foible. En général, l'étalon doit être plus haut que la jument, parce que, pour l'ordinaire, il fait plus petit que lui : on ne connoît que les Barbes qui faſſent plus grands qu'eux. Cependant la diſproportion ne doit point être choquante ; la jument ſera aſſortie, le plus qu'il ſera poſſible, à l'étalon, en corrigeant néanmoins les défectuoſités de l'un par les qualités oppoſées de l'autre, ſans tomber dans l'excès contraire. Enfin, il eſt indiſpenſable & eſſentiel de changer les étalons tous les quatre ou cinq ans, pour croiſer les races, & de n'en jamais prendre de ces mêmes races pour ſervir d'étalons dans le même haras.

Tels ſont, à peu près, les ſoins qu'exigent les haras en regle ; mais par leur nature, les haras du royaume en demandent d'un genre différent, dont nous allons rendre compte. Ces haras ſont compoſés des jumens naturelles du pays, éparſes chez les particuliers qui en ſont propriétaires. Outre les défauts communs propres au climat & au ſol qu'elles habitent, ces jumens, pour la plupart, ont des défectuoſités particulieres occaſionnées par les accidens du travail, par le manque de ſoins, ou par les préjugés & les abus. C'eſt à un directeur intelligent à corriger ces défauts le plus qu'il eſt poſſible. Les uns par le choix de l'étalon, les autres par inſtruction & par inſinuation. Dans un haras en regle, on aſſortit les jumens aux étalons, ou les étalons aux jumens. On eſt le maître du choix des unes & des autres ; il n'eſt que le climat ou la nature du ſol qui puiſſe apporter quelque gêne dans ce choix ; mais dans les haras du royaume, on n'a pas ſeulement le climat & le ſol : les jumens ſont déterminées, il faut abſolument les prendre avec leurs défauts ; il n'eſt pas libre de s'en procurer de plus parfaites, auſſi n'eſt-ce qu'à la longue & par des ſoins continus qu'on peut eſpérer de changer une race, ou de la rendre beaucoup plus parfaite par la voie de ces haras.

Pour y parvenir, un directeur doit commencer par connoître parfaitement toutes les jumens de son département; il saisira le défaut commun propre au pays, aux cantons, au climat, au sol : les chevaux Barbes ont presque tous le défaut d'avoir le paturon trop long, les épaules serrées; les Turcs, l'encolure effilée, les jambes trop menues; les Espagnols, la tête un peu grosse, souvent trop longue; les Napolitains, la tête grosse & l'encolure épaisse; les Danois, la conformation irréguliere, la croupe trop étroite pour l'épaisseur du devant; les Allemands, pesans & de peu d'haleine; les Flamands, la tête grosse, les pieds plats & les jambes sujettes aux eaux; les Limousins, la croupe de mulet & les jarrets clos; les Navarrins, les hanches hautes, ce qui les rend cornus; la plupart des François, de trop grosses épaules; enfin, chaque pays a quelque défaut qui lui est propre; ainsi un directeur de haras doit connoître assez parfaitement les jumens de son département, pour pouvoir les assortir d'étalons convenables; autrement, les défauts dominans se perpétueroient, & peut-être augmenteroient par une administration mal entendue.

Les abus qui se glissent dans cette administration, contribuent, sans doute, au peu de fruit que l'on tire des haras du royaume. L'expérience nous apprend que s'ils étoient corrigés, il en résulteroit un avantage très-apparent, & une amélioration sensible dans les races. En effet, les poulains de tous les gardes-étalons sont infiniment supérieurs à ceux des particuliers, & plus nombreux; quoique les jumens de ceux-ci aient été saillies par les mêmes étalons; parce que ces gardes emploient pour eux toutes les précautions nécessaires qu'ils négligent, ou ne permettent pas pour les autres; comme d'attendre la pleine chaleur de leurs jumens, de ne les faire sauter qu'après le repos nécessaire à l'étalon, &c.

Le plus dangereux de ces abus, celui qui est le plus opposé au principe fondamental des haras, est de recevoir pour étalons des chevaux de la race du pays, qui viennent des jumens du pays, quelque parfaits que soient les peres, ou qu'ils puissent être eux-mêmes; s'ils sont assez beaux pour en tirer race, on doit absolument les changer de pays ou de canton; pour peu que les étalons soient de taille, & n'aient point de défauts grossiers, ce qui n'arrive pas toujours, on s'en contente, & l'on s'embarrasse peu de son assortiment. Un autre inconvénient qui anéantira toujours, du moins en partie, le bien qu'on tireroit des haras, est la multitude de

chevaux & de poulains entiers qu'on abandonne dans les patures avec les jumens. Ils entretiennent les chaleurs de celles-ci, & détruiſent le fruit de l'étalon, dès les premiers inſtans de la conception. Tout cheval entier, au deſſus de dix-huit mois, doit être, comme nous l'avons déja dit, exactement ſéparé des jumens, même pour ſon propre avantage. Il s'énerve, ſi on le laiſſe ſauter avant quatre ans, âge auquel il a pris pour l'ordinaire ſon parfait accroiſſement. Il eſt dû trois ſauts à chaque jument; la monte dure quatre mois au plus, & l'étalon doit avoir, au moins, un jour plein de repos après chaque ſaut. Si on lui en donnoit davantage, ſon opération ſeroit bien plus ſûre; il ne peut donc ſervir que dix-ſept ou dix-huit jumens, & c'eſt un abus manifeſte d'en marquer un plus grand nombre, quelquefois juſqu'à trente pour un étalon.

Le garde-étalon eſt ordinairement le plus riche du lieu, qui ne prend cette place que pour jouir des rétributions & des privileges qui y ſont attachés. Du reſte, ſe ſouciant très-peu que ſon cheval faſſe des poulains ou non; il s'en trouve même qui ſont jaloux de leur étalon, & qui, la veille du ſaut de la jument du particulier, font couvrir une des leurs, afin que celle du particulier ſoit trompée. Il eſt juſte, ſans doute, que ces gardes-étalons ſoient indemniſés de l'achat de la nourriture, du ſoin & des périls de l'étalon, qu'ils ſoient même récompenſés; mais la récompenſe devroit être plus ou moins grande, ſuivant qu'elle eſt plus ou moins méritée & rien n'eſt ſi facile à exécuter. Je ſuppoſe que le garde-étalon tire de ſon cheval, en argent, par ſes exemptions d'impôts, par les droits de monte, &c. (Je ne parle point des privileges perſonnels) une ſomme de cent vingt livres, pour ſervir ſeize jumens, de ce nombre j'ôte le quart pour les jumens qui ne ſeront pas fécondées. Il reſtera douze jumens qui doivent être pleines; ſur leſquelles, en repartiſſant la même ſomme de 120 livres, on pourra fixer la rétribution due au garde-étalon à une piſtole par jument pleine, en n'en marquant que ſeize par étalon. Cette ſomme ſeroit priſe & rejettée ſur l'impôt de la taille, payable ſur les certificats des propriétaires des jumens, ſignés de deux principaux habitans, pour plus d'authenticité, & ſous des peines rigoureuſes, ſi le certificat étoit trouvé faux. Par cette adminiſtration, il ſeroit de l'intérêt du garde-étalon de prendre toutes les précautions poſſibles pour faire engendrer le plus grand nombre de poulains, & de choiſir les jumens qui ſeroient les

plus propres à en porter : le particulier paroîtroit ne plus rien payer pour le ſaut de ſes jumens, & être délivré d'un impôt qu'il regarde comme une vexation.

Il ne ſuffit pas de créer le poulain, il faut l'élever, & par des ſoins aſſidus, le faire valoir tout ce qu'il peut être. L'avantage d'un poulain, dont on ne jouira qu'après trois ou quatre ans, s'évanouit dans l'éloignement; le propriétaire ſe décourage, il néglige les ſoins convenables; le poulain dépérit, & finit par être auſſi défectueux que les moindres du pays. On engageroit aiſément les propriétaires à ſe porter aux vues du gourvernement, à leur propre intérêt, par quelques légeres gratifications accordées chaque année, à ceux qui auroient les plus beaux poulains, & les mieux entretenus. Aucune dépenſe ne pourroit être plus avantageuſe ni plus lucrative. Il en eſt de même des jumens, il ſeroit bien avantageux de les avoir plus parfaites, par conſéquent de récompenſer, ceux qui en auroient de grande taille, de bien coffrées.

Un directeur, un inſpecteur des haras, ou celui qui travaille à les maintenir & à les perfectionner, ne doit être gêné dans aucune de ſes opérations. Suivant les occurences & les degrés d'amélioration, il s'en préſente de nouvelles; ou telle qui étoit néceſſaire dans un temps, peu devenir inutile dans un autre, c'eſt à lui d'en juger, à faire des réglemens ſuivant les circonſtances & ſuivant l'état préſent des choſes. Mais afin que ſes vues ſoient remplies, il doit s'attirer une confiance entiere & méritée. Les hommes en ayant ordinairement pour ceux qu'ils reſpectent, on ne doit point avilir l'inſpecteur, ni l'inſpecteur s'avilir lui-même. Il ne devroit avoir aucun intérêt perſonnel à démêler avec les gardes-étalons, ni avec les propriétaires. Ainſi le droit qu'il perçoit à chaque changement d'étalon, de la part du garde, devroit être abrogé. Jamais il ne doit ſe charger de fournir ou faire fournir les étalons, puiſque c'eſt à lui à les examiner, les recevoir ou les refuſer, lorſqu'ils ſont achetés & préſentés par les gardes-étalons. Jamais les gardes-haras ou marqueurs de jumens ne doivent ſe faire payer ni défrayer par les gardes-étalons, ou par les propriétaires des jumens. Les propos indécens, les ſoupçons injurieux qui peuvent naître en conſéquence, quoique mal fondés, portent toujours quelque atteinte à la réputation d'un ſupérieur que la malignité humaine tâche avec plaiſir de trouver en faute; dès-lors, tout ce qu'il ſera obligé de faire ſera mal interprété, on ne s'y ſoumettra que par force, avec défiance,

& tout ſe fera moins bien. Un inſpecteur doit faire des revues fréquentes des étalons, les inconveniens qu'il obſervera. Ces viſites doivent être ſouvent particulieres & imprévues, ſur le lieu même. Ce n'eſt point par une revue générale annoncée pluſieurs mois d'avance, que l'on peut juger de l'état de tous ces chevaux, toujours brillans dans ces occaſions, & préparés de longue main.

Les particuliers ne ſont point aſſez inſtruits, il ſeroit à propos qu'on dreſſât un regiſtre qui fût dépoſé dans chaque communauté, lequel renfermeroit un détail exact des obligations, des droits, privileges, &c. des gardes-étalons, des qualités générales requiſes pour un étalon, des défauts qui doivent le faire rejeter ou réformer, de la taille, des qualités que doivent avoir les jumens, des exemptions & gratifications qu'elles peuvent eſpérer, ainſi que les poulains; une inſtruction ſur l'éducation de ces derniers: enfin, tout ce qui concerne les haras, & même les maladies des chevaux. Chacun auroit communication de la loi, & verroit clairement ce qui lui eſt dû, ce qu'il doit, ce qui lui eſt avantageux, ce qui lui eſt nuiſible. Les directeurs ou inſpecteurs devroient tenir auſſi un état de tous les chevaux de leur département, de leur nombre, de leur forme, de leurs qualités, des fruits qui en ſont provenus, des obſervations qu'ils auront faites; ces états réunis fourniroient une connoiſſance exacte du nombre des chevaux & des qualités dominantes dans chaque contrée, & contribueroient infiniment à la perfection des haras.

Enfin, les étalons de choix ne peuvent être trop multipliés, plus il ſeront nombreux, plutôt les races ſeront changées, plutôt les particuliers perdront l'habitude d'avoir de ces chevaux entiers, nommés chevaux d'écurie, qui ne ſervent qu'à perpétuer les défauts du pays, & à détruire ce que les étalons auroient produit. Il ſera donc avantageux de faire rechercher l'état de garde-étalon, en le rendant aſſez lucratif pour être deſiré, ce qui donneroit lieu d'exiger de plus beaux étalons, & de punir plus rigoureuſement les contraventions; on objectera, ſans doute, qu'en multipliant ces places, on augmenteroit les charges des communautés, les exemptions priſes ſur la taille étant réparties ſur les habitans; mais cet inconvénient imaginaire ne doit pas tenir vis-a-vis du bien réel qui réſulteroit de ces établiſſemens. S'il eſt vrai que l'impôt ſoit augmenté, il l'eſt légérement pour chacun, il ſera compenſé, & au delà, par une nouvelle branche de commerce plus avantageuſe pour le laboureur

le manouvrier, qui participe toujours du mieux-être du laboureur, parce que celui-ci le fait plus travailler & le paie plus cher, y trouvera ſon avantage, les chevaux étant plus forts, plus vigoureux, les exportations deviendront moins diſpendieuſes & plus faciles, toute eſpece de commerce deviendra plus floriſſante. Le laboureur ayant des chevaux d'une certaine valeur, les ménagera davantage, en aura plus de ſoin, les conſervera plus long-temps, ou les vendra plus chérement.

Les haras du royaume ſeroient beaucoup plus parfaits ſi les étalons qui ſervent dans ces haras étoient achetés, entretenus & nourris par la province. Alors on les raſſembleroit tous dans un même lieu, éloignés des jumens, ſous la conduite & la direction d'un homme intelligent & inſtruit. Tout le monde n'eſt pas capable de ſoigner des étalons comme il faut, & s'ils ne ſont pas bien ſoignés, ils dépériront, ou feront des maladies qui les mettront hors de ſervice : ils doivent être nourris & exercés chacun ſuivant leur nature. Par cette méthode, ils s'entretiendroient en bon état, auroient plus de durée, & dans le temps de la monte où ils ſeroient diſtribués en différens cantons, on ſeroit aſſuré de leur vigueur & de l'efficacité de leurs ſervices. Un autre avantage bien plus conſidérable que produiroit cet arrangement, ſeroit de les changer de canton ou d'arrondiſſement, tous les trois ou quatre ans, ce qui donneroit un croiſement de race abſolument néceſſaire & eſſentiel à la perfection du haras, ce que l'on ne peut obtenir, lorſque les étalons appartiennent aux particuliers. Les frais n'en ſeroient pas plus chargés; au contraire, cette diſpoſition, en faiſant le bien de la choſe, ſupprimeroit encore une infinité de privileges perſonnels dont jouiſſent les gardes-étalons, & qui ſont onéreux aux communautés dans leſquelles ces gardes ſont établis. On pourroit encore, pendant l'hiver, tirer des ſervices utiles des étalons pour les travaux publics, l'exercice bien ménagé leur eſt néceſſaire & ſalutaire. Tous les avantages de ce projet, exécuté en quelques endroits avec ſuccès, devroient engager à l'adopter & à le mettre en exécution dans tous les haras du royaume. Prenons la Champagne pour exemple.

On voit aujourd'hui s'élever dans cette province une nouvelle race de chevaux ſupérieure à l'ancienne, en taille, en figure & en force. On trouve déja nombre de jeunes chevaux, ſi non de diſtinction, du moins beaucoup moins imparfaits que les naturels du pays qui ſubſiſtent encore. Mais

pour parvenir à un plus grand degré de perfection, perfection dont la poſſibilité eſt prouvée par cet heureux commencement; il eſt néceſſaire d'avoir recours à de nouvelles opérations qui paroiſſent exiger des changemens dans l'adminiſtration actuelle. On ſçait & il eſt démontré par l'expérience, qu'en tout genre, pour ſoutenir & augmenter la beauté de l'eſpece, il eſt indiſpenſable de croiſer les races, c'eſt-à-dire, de prendre toujours des individus étrangers pour chefs & peres de chaque génération, de ne jamais permettre que le même individu s'allie avec ſa poſtérité; autrement, on voit bientôt cette poſtérité ſe détériorer, & la race retomber dans ſon premier état d'imperfection: en changeant à chaque génération l'individu qui coopére le plus, qui doit ſervir de modele, on diminue de plus en plus les défauts dont ces générations peuvent être attaquées; & ce n'eſt que par ce moyen que l'on peut parvenir à les détruire entiérement, lors toutefois que le climat & le ſol le permettent. Ce principe inconteſtable n'eſt pas moins pour les haras que pour toute autre éducation. Il eſt donc eſſentiel, pour la perfection de ces établiſſemens, qu'un étalon ne ſerve jamais ſa poſtérité; & comme cette poſtérité commence elle-même à être en état d'engendrer à l'âge de trois ou quatre ans, il eſt indiſpenſable alors de lui fournir un étalon étranger qui, s'il eſt permis de le dire, ne lui ſoit point parent, & n'ait point la tache de famille.

Pour y parvenir, il faut donc, tous les trois ou quatre ans au plus tard, changer les départemens des étalons, en les éloignant le plus qu'il eſt poſſible; mais cette opération eſt auſſi impraticable dans l'adminiſtration actuelle où ces étalons appartiennent aux particuliers & font partie de leur bien, qu'elle ſeroit aiſée & facile à exécuter ſi tous ces chevaux appartenoient à la province en général; d'ailleurs, les avantages qui réſulteroient de ce nouveau plan, autres même que ceux qui concernent les haras, pourroient peut-être faire deſirer aux perſonnes intéreſſées, qu'il fût adopté. Je vais tâcher d'établir & de préſenter ces avantages ſans partialité.

Les propriétaires des étalons jouiſſent, en conſéquence de la garde de ce cheval, d'exemptions pécuniaires, de privileges perſonnels & de droits de monte, ainſi que du ſervice de cet animal pendant la plus grande partie de l'année. Les privileges perſonnels & les droits de monte, comme plus apparens, ſont regardés par la plupart des autres habitans, comme un impôt onéreux: les premiers, parce que

le garde-étalon ne partage point les charges publiques ; les autres, par la rétribution pécuniaire qui eſt dûe par jument à ce garde. C'eſt apparement pour ne pas multiplier ces rétributions & les plaintes qu'elles occaſionnent, que chaque propriétaire de jumens n'en fournit que deux à l'étalon, quelque nombre qu'il ait. D'un autre côté, le garde-étalon n'eſt occupé qu'à cacher ou à pallier les défauts ſouvent eſſentiels de ſon cheval, s'embarraſſant aſſez peu que les poulains qu'il engendre ſoient défectueux, ou que même il en produiſe. Un étalon eſt de ſervice, pour l'ordinaire, pendant dix ans dans le même département ; par conſéquent, il ſervira trois générations dont il aura été le pere. Si tous les étalons appartenoient à la province, ces inconvéniens qui détruiſent les haras, diſparoîtroient. On gagneroit les exemptions & les privileges anéantis avec ceux qui les poſſédoient ; les droits de monte ne paroiſſant plus ſubſiſter, chacun s'empreſſeroit de profiter du bénéfice des étalons. Ces chevaux réunis, mais en pluſieurs corps, placés aux endroits les plus commodes ſous la direction de perſonnes intelligentes, ſeront mieux nourris, mieux ſoignés & plus ménagés ; étant raſſemblés en certain nombre, on ſera plus à portée de juger des accidens qui peuvent les mettre hors de ſervice, d'y apporter remede. Dans le temps de la monte qui, comme l'on ſçait, eſt de trois mois, on les diſtribueroit par pelotons de quatre ou cinq dans chaque arrondiſſement, ſous la conduite de leur palefrenier ordinaire ; enfin, le plus grand avantage qui réſulteroit de ce plan, eſt la facilité de changer ces pelotons d'année en année, d'une extrêmité de la province à l'autre, & par conſéquent de fournir chaque arrondiſſement d'étalons nouveaux, chaque année, ou tous les deux ans, ſans augmentation de dépenſe ni de ſoins. Pendant les trois mois de monte, l'étalon ne doit être employé à aucune autre fonction : je penſe même que pendant deux mois avant ce temps, il doit être préparé à cet exercice par le repos ou de très-légeres promenades, & par une nourriture plus abondante qu'à l'ordinaire. Ainſi, on peut compter cinq mois employés tant à la préparation à la monte, qu'à la monte même. Quand aux ſept mois reſtans, on peut tirer de ces chevaux tous les ſervices dont ils ſont capables. On ſait qu'un travail bien ménagé & proportionné à la nature de l'animal, lui eſt plus ſalutaire qu'un repos trop continu. Ces chevaux appartenant au public, doivent travailler pour lui, ainſi, en leur donnant un mois pour pourvoir à leur propre ſubſiſtance, c'eſt-à-dire, pour

récolter leurs proviſions ; la province pourra jouir ſix mois entiers de leurs ſervices pour les travaux publics, tels qu'entretien des chemins royaux, harnois militaires ou autres auxquels on voudra les employer. Cette ſpéculation eſt d'autant plus fondée, qu'en entrant dans quelques détails, on verra que par leur nombre, par leur diſtribution, ils pourront ſuffire à peu près à ces objets.

La Champagne peut porter quatre cent étalons, & je crois qu'ils ſont effectifs ; quoiqu'on doive les placer à la campagne, de préférence à la ville, tant pour la moindre dépenſe que pour plus grande commodité, & pour éviter beaucoup d'inconvéniens dans le ſervice: ſi l'on prend cependant, pour fixer ſes idées, les principales villes de la province, & qui ſont, à peu près, à égale diſtance les unes des autres, on trouvera que l'on peut ſéparer ces quatre cent chevaux en huit diviſions de cinquante chacune, leſquelles pourront être placées dans les villes, ou plutôt dans les environs, de Reims, Châlons, Sainte-Menehould, Vitri, Joinville, Chaumont, Bar-ſur-Aube, & Troyes. Trente des chevaux pourront travailler journellement ſans ſe fatiguer, pendant que vingt ſe répoſeront, ou que quelques-uns ſeront retenus par quelque accident : or, il n'eſt point de paroiſſe qui l'une dans l'autre ne paie volontiers cinquante écus pour être déchargée de ſa part de l'ouvrage que ces chevaux feront pendant ſix mois, & qui n'y trouve ſon profit. En jettant les yeux ſur le calcul ci-joint, on verra que ces ſommes réunies ſeront plus que ſuffiſantes pour l'entretien des étalons, & qu'il en reſtera même une par an aſſez conſidérable pour le remplacement & le complet des chevaux. Je ne parle point des petits privileges que l'on pourroit, ſans grande conſéquence, attacher à ces établiſſemens, ſoit pour l'achat des proviſions, ſoit pour le logement, ou pour les perſonnes qui y ſeroient employées.

On objectera, ſans doute, le premier achat des étalons, la dépenſe de leur établiſſement, & les frais de leur premier approviſionnement : objets conſidérables. Quant au premier, on peut prendre des arrangemens avec les gardes-étalons actuels qui cederont leurs chevaux, & dont les paiemens ſeront faits, d'année en année, ſur la ſomme de..... deſtinée à l'achat des étalons, dût-on leur payer la rente du prix ſur cette ſomme, juſqu'au paiement total. L'établiſſement eſt un objet ſtable & fixe, peu diſpendieux, chaque édifice conſiſtant en écuries de cinquante chevaux, magaſins à foin & à paille, greniers à avoine & logement

pour les employés au ſervice du haras. D'ailleurs, cet objet n'eſt point d'une utilité particuliere, propre à certain endroit, indifférent à tous les autres ; il intéreſſe toute la province, il tient au bien général. Quant aux fraix de premier approviſionnement, ce ſont les dépenſes que l'on eſt obligé d'avancer pour mette ſon bien en valeur, & qui rentreront par la ſuite au centuple. D'ailleurs, le bon qui ſe trouve chaque année ſur la recette, dépenſe déduite, eſt aſſez conſidérable pour ſuffire à tous ces objets en peu d'années ; on le verra dans le calcul ci-après. On obſervera que les étalons bien conduits, doivent être en état de ſervir au moins pendant ſix ans, la plupart ſont conſervés pendant huit & dix. Cette ſomme annuelle que l'on pourra mettre en caiſſe pendant ce nombre d'années, produira un fonds aſſez fort pour ſubvenir à toutes ces dépenſes. D'ailleurs, il eſt des fonds affectés aux haras dont on pourroit aider ce nouvel établiſſement, s'il étoit approuvé, ſauf par la ſuite à remettre même ces avances.

On peut conclure de tout ce que nous venons de dire, qu'il eſt deux eſpeces d'avantages qui réſulteroient du plan propoſé. Les uns tendant à la perfection des haras de la province ; en ſupprimant tous les droits payés par les propriétaires des jumens, toutes les exemptions & privileges des gardes-étalons, la répartition ſera plus égale, la rétribution inſenſible ; ces propriétaires ne paroiſſant aſſujettis à aucune taxe propre à cet objet, fourniront leurs jumens avec empreſſement. On ſe livre toujours à un profit qui ſemble ne rien coûter, la race ſe prefectionnera de plus en plus, & ſe ſoutiendra par le croiſement des étalons, & par les autres opérations de l'adminiſtration actuelle, telles que gratifications pour les jumens de taille, pour les poulains d'un certaine beauté, &c. qui ſubſiſteront toujours : enfin, la province ſera déchargée d'une partie des corvées qui l'accablent & qui gênent l'agriculture.

ETAT de l'entretien des Haras, ſuivant le plan projeté.

DÉPENSE.

Nourriture, ſoins, entretien de quatre cent étalons, 500 livres chacun, par an, fait. . . . . 200, 000 l.

RECETTE.

Deux mille, deux cent paroiſſes en Champagne, payant chacune cent vingt livres par an, fait. . . . . 264, 000 l.

Chaque Garde-étalon jouit de 80 l. exemption de taille, le reſte des privileges 20 liv. droits de monte de vingt jumens, à 3 liv. 10 ſols.

Total. . . . . 170 liv.

Prix au plus bas : on pourroit compter ſur 200 liv. par an.

Quatre cent Gardes étalons a 170 liv, fait. . . . . 68, 000 l.

Total de recette . . . . . 332, 000 l.
Dont à ôter dépenſe ci-deſſus . . . 200, 000 l.
Reſte par an. . . . . 132, 000 l.

Somme deſtinée au remplacement des étalons, & dépenſes d'entretien de bâtimens ou extraordinaires.

ETAT de dépenſe & recette, ſuivant le plan projeté.

DÉPENSE.

Quatre cent étalons, à 500 livres d'entretien chacun. . . . . 200, 000 l.

RECETTE.

Deux mille deux cent paroiſſes, à 150 liv. chacune. . . . . 330, 000 l.

Sur quoi on obſervera qu'il faut ôter pour exemptions de Garde & droits de monte 68000 liv. que l'on paie aujourd'hui. . . . . 200, 000 l.
Reſte. . . . . 130, 000 l.
Somme à employer. . . . .
Quatre cent étalons, à 600 liv. . . 240, 000 l.
Huit bâtimens, à 25000 liv. . . 200, 000 l.

Total. . . . . 440, 000 l.

En quatre ans, cette dépenſe ſera acquittée, & il y aura 80, 000 liv. de reſte.

HARASSER UN CHEVAL, trop le fatiguer; on dit ce cheval eſt haraſſé.

HARDER UN CHEVAL, vieux mot qui ſignifie roquer.

HARDIE, branche hardie, c'eſt l'oppoſé de branche flaque.

HARIDELLE, une haridelle, cheval mince & fort maigre.

HARMONIE. *Voyez* Connexion des os.

HARNACHER, mettre un harnois, une ſelle, un bas à un cheval; mais ce mot ne s'entend plus que pour les chevaux de carroſſe.

HARNOIS, ſe prenoit autrefois pour l'armure compléte d'un cavalier, & ne ne s'entend plus que de celui du cheval de carroſſe ou de trait.

HARPER, la même choſe que trouſſer. *Voyez* Trouſſer.

HATEZ, expreſſion dont le maître ſe ſert au manege, pour avertir l'écolier qui fait des voltes, que ſon cheval ſe rallentit.

HAUT, expreſſion dont le maître ſe ſert au manege, lorſque l'écolier fait des courbettes, pour l'avertir que ſon cheval ne leve pas aſſez le devant.

HAUT MONTÉ, ſe dit d'un cheval dont les jambes ſont trop longues à proportion du corps.

HAUT LA MAIN, ſignifie élever le poignet davantage, ou conduire ſon cheval avec vigueur.

HÉMORRHAGIE, perte de ſang, à la ſuite d'une opération mal faite, ou d'une rupture dans quelque partie. Le mot d'hémorrhagie ne s'entend guere que de l'effuſion du ſang artériel, quoiqu'il peut bien arriver que quelque veine variqueuſe ſoit auſſi difficile & plus même qu'une artere. On peut ſe ſervir de différens moyens pour arrêter les hémorrhagies artérielles; mais le feu ou la poudre de lycoperdon, appliqué ſur l'orifice du vaiſſeau ſuffiſent; quand la ſection d'une artere eſt faite entiérement, il vaut mieux ſe ſervir du lycoperdon; s'il n'y a qu'ouverture, la poudre n'eſt pas ſuffiſante, il faut y mettre le feu; on doit encore le préférer quand le ſang vient d'une plaie profonde, parce que la main ou l'appareil ne ſauroient y maintenir la poudre: il eſt des cas où une ſimple compreſſion ſuffit pour arrêter l'hémorrhagie, c'eſt quand une artere eſt ſuperficielle, & rampe ſur un os. Le ſang veineux en cas de varice ne ſauroit s'arrêter qu'en faiſant une ligature au deſſus de la varice, la raiſon pour laquelle on ne ſauroit arrêter le ſang des vaiſſeaux variqueux, vient du défaut de reſſort de leurs tuniques.

HÉMOPHTISIE, maladie du poûmon, dans laquelle le cheval jette du ſang par les narines, en touſſant. *Voyez* Pulmonie.

HENNIR, ſe dit du cheval lorſqu'il faitſon henniſſement.

HENNISSEMENT ou HANNISSEMENT, ſon tremblotant que le cheval produit en chaſſant l'air avec violence par ſes narines, il eſt plus éclatant que l'ébrouement qui ne ſert qu'à débarraſſer la membrane pituitaire des matieres qui l'irritent. *Voyez* Eſſouriſſer.

HÉPAR, (le foie) *Voyez* ce mot.

HÉPATIQUE, qui appartient au foie. Les arteres hépatiques qui viennent du tronc cœliaque, vont ſe rendre au foie.

HERBE, mettre un cheval à l'herbe, s'entend quelquefois ne lui donner que de l'eau fraîche; on dit avoir tel âge aux herbes, pour dire au printemps, qui eſt pour l'ordinaire la ſaiſon où les jumens mettent bas.

HERBE, un cheval à l'herbe eſt celui qui paît de l'herbe verte en liberté dans un paturage. Mettre à l'herbe. *Voyez* Mettre. Sortir de l'herbe, quand on a retiré depuis peu de temps un cheval d'un paturage pour le mettre à l'écurie, on dit qu'il ſort de l'herbe. On dit pour déſigner l'âge d'un cheval, qu'il aura 1, 2, 3, 4, 5 ans aux herbes, c'eſt-à-dire au printemps, qui eſt ordinairement la ſaiſon pendant laquelle les jumens poulinent.

HERNIE ou DESCENTE, tumeur du bas-ventre ou des aînes, produite par la ſortie d'un inteſtin, du méſentere ou de l'épiploon, à la ſuite d'un coup donné par un corps obtus, ou d'un effort qu'a fait le cheval, d'où réſulte un déchirement des aponévroſes des muſcles du bas-ventre, ſans cependant que la peau ſoit endommagée. Alors les inteſtins & les viſceres preſſent fortement ſur le péritoine qui eſt obligé de prêter & de s'étendre au point qu'il forme un ſac, lequel preſſe, à ſon tour, ſur la peau: celle-ci également contrainte de prêter, donne naiſſance à une tumeur conſidérable, & ſouvent même ſi énorme, dans l'aîne, qu'il ſurvient un étranglement, lequel quelquefois empêche non-ſeulement le mouvement vermiculaire des inteſtins, mais même le cours des matieres ſtercorales. Ces hernies ont différens noms, relativement aux lieux qu'elles occupent, & à la partie dont elles ſeront formées; ainſi il y a des hernies ventrales, exomphales, inguinales, crurales, des épiploceles, des bubonoceles, &c.

Dans

Dans la hernie ventrale, provenant d'un coup donné par une bête à corne, ou par le bout d'un bâton, il arrive quelquefois une dilacération des muſcles du bas-ventre, & les inteſtins tombent ſur la peau La conduite qu'on doit tenir alors eſt de faire rentrer les inteſtins dans leur place, & de les ſoutenir par le moyen d'un ſuſpenſoir, qu'on applique ſous le ventre.

On reconnoît la hernie inguinale en ce que le cheval ſe tourmente, ſe tient ſur le dos & en y portant la main vers l'aîne, on ſent une groſſeur ſenſible qui embraſſe le cordon ſpermatique.

Le 16 Mai 1774, ayant été appelé chez M. le comte de Merci, ambaſſadeur d'Allemagne, je vis, à ma grande ſurpriſe, un cheval attaqué d'une hernie inguinale, ayant les mêmes ſymptomes que j'ai indiqués ci-deſſus, vomir, à pluſieurs repriſes, ſes alimens par les narines : ſymptomes que je n'avois pas encore rencontrés, & qui me firent juger que le cheval avoit l'eſtomac crevé ; mais à l'ouverture, je fus bien ſurpris de trouver l'inteſtin jejunum deſcendu d'un demi-pied dans le ſcrotum, & l'eſtomac tendu & dilaté, au point d'y contenir au moins un ſeau d'eau, dans lequel eſtomac je trouvai beaucoup de liquide griſâtre d'une odeur fétide.

La hernie crurale eſt la ſortie d'une partie des boyaux du baſſin, par deſſus le ligament de Poupart, c'eſt-à-dire, par deſſus un ligament formé des fibres tendineuſes des muſcles du bas-ventre, qui s'étendent depuis l'os des îles juſqu'aux os pubis.

Dans cette hernie, les boyaux ſortent du baſſin, forment une poche conſidérable ſur les vaiſſeaux cruraux au dedans de la cuiſſe. Pour y remédier, on renverſe le cheval ſur le dos, on repouſſe doucement avec les doigts le boyau dans le ventre. Si on ne peut réuſſir de cette maniere, il faut ouvrir les tégumens, & débrider le ligament de Poupart, afin de faciliter la rentrée de l'inteſtin, puis faire ſur le champ un point de ſuture aux ligamens. J'ai vu pluſieurs exemples de cette hernie, pour laquelle j'ai pratiqué le moyen que j'indique : j'avoue qu'il ne m'a pas toujours réuſſi, mais il n'a été ſuivi d'aucun accident.

Comme nous n'avons pas indiqué de bandages dans cette eſpece d'hernie, vu l'impoſſibilité ; un certain médecin conſeille bonnement la caſtration, après avoir réduit la hernie, ce qu'il n'eſt pas poſſible de faire, ſans avoir fait une inciſion, comme nous venons de le dire ; mais ſuppoſons que

cela ſoit, ou la rentrée de l'inteſtin eſt parfaite & ſans retour, ou elle ne l'eſt pas ; ſi elle l'eſt, à quoi ſert l'opération ; ſi elle ne l'eſt pas, ce médecin conviendra que c'eſt donner la facilité à l'inteſtin de ſortir davantage, & expoſer le cheval à périr ; mais qu'il convienne qu'il n'en eſt pas de l'homme comme d'un cheval, & qu'il a tort de citer des opérations auxquelles il n'a jamais penſé ; car j'avouerai moi-même que cela a été avec la plus grande peine poſſible, que j'ai pu parvenir à l'étranglement formé ſoit par l'anneau, ſoit par le ligament de Poupart.

Les autres eſpeces de hernies ſont rares.

HÉTÉROGENE, qui eſt de différente nature ou qualité. Le mot eſt compoſé du grec, & ſignifie, autre genre ; ainſi les os, les tendons, les chairs ſont des parties hétérogenes ou diſſimilantes.

HIOGLOSSE, muſcle de la langue. *Voyez* ce mot à l'article de ces muſcles.

HIPOCHONDRE, région de l'abdomen. *Voyez* bas-ventre.

HIPOGASTRE, région abdominale. *Voyez* Ventre, bas-ventre.

HIPOGASTRIQUE, qui a rapport à l'hipogaſtre.

HIPOGLOSSE, qui eſt ſous la langue, ſe dit d'un nerf ou d'une artere.

HIPOSTASE ou HIPOSTEME, ſédiment de l'urine ; mot qui ſignifie aller à fond.

HIPOSOME : on a donné ce nom au diaphragme.

HIPPARCHIQUE, terme grec qui ſignifie écuyer.

HIPPIATRE, médecin du cheval ; d'*Ippos*, cheval ; *Iatros*, médecin.

HIPPIATRIQUE, médecine du cheval, mot compoſé de deux mots grecs, *Ippos*, qui veut dire cheval, *Iatrike*, médecine. Quoique l'hippiatrique paroiſſe preſque un art nouveau parmi nous, il eſt certain cependant qu'elle fut cultivée avec ſoin avant le commencement de l'Ere vulgaire. Comment ne l'auroit-elle pas été ? puiſque dès les ſiecles les plus reculés on voit que les hommes ont été amateurs des chevaux. Cette paſſion née du beſoin qu'on a toujours eu de ces animaux, & de l'utilité qu'on en retire pour les travaux domeſtiques & pour la guerre, a dû rendre attentif à leur conſervation. Il paroît même par les poëmes d'Homere, que de ſon temps il y avoit en Grece des haras, qu'on y nourriſſoit quantité de chevaux, qu'on les dreſſoit, qu'on les exerçoit, & qu'il y avoit des hom-

mes deſtinés à les dompter, & à les rendre ſouples & dociles : ce dont on trouve encore la preuve dans Platon, dans Hérodote, & ſur-tout dans un traité de Xenophon, capitaine, philoſophe & hiſtorien, qui a écrit ſur l'équitation. Avant lui, cette matiere avoit été diſcutée, car il cite, en commençant, Simon, Athénien, lequel s'eſt moqué d'un certain Micon, qui s'étoit occupé du même objet. Seroit-il raiſonnable de croire qu'on ſe fût uniquement borné à élever des chevaux, à les nourrir, à les dreſſer au combat, ou à les monter ? Ne ſeroit-il pas étonnant, au contraire, que la cavalerie faiſant alors la principale force des armées, perſonne ne ſe fût appliqué à connoître les maladies & les accidens auxquels les chevaux ſont expoſés, & à chercher les moyens d'y remédier ? Il eſt vrai qu'on n'a point d'ouvrage de cette antiquité qui en faſſe la deſcription, qui en donne les ſignes, & qui indique le traitement à ſuivre. Cependant les Grecs & les Romains s'en ſont occupés, au rapport de Vegece, qui dit expreſſément que la vétérinaire tient le ſecond rang après la médecine ; & qui ſe plaint, dans un autre endroit, que déja elle étoit négligée depuis long-temps, (*Pref. lib II.*) Quoi qu'il en ſoit, l'hippiatrique exiſtoit très-certainement avant Jeſus-Chriſt, puiſqu'il y avoit alors des médecins de chevaux. C'eſt ſeulement lorſqu'un art a commencé de prendre une eſpece de conſiſtance, qu'on lui donne un nom, & qu'on convient d'un terme qui déſigne l'artiſte. Or, dès le quarantieme ſiecle du monde, on voit les mots de *Medicus Veterinarius* ou *Veterinarius* ſeul, employés par les Latins. On le trouve dans Varron, mort vingt-huit ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Valere Maxime, qui écrivoit ſous Tibere, & avant l'an trente-ſept, parle d'un Herophile, médecin de chevaux, (*Equarius Medicus*), lequel ſe vantoit fauſſement d'avoir pour aïeul C. Marius, ce fameux Romain qui fut ſept fois conſul, & qui mourut quatre-vingt huit ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Le terme dont s'eſt ſervi Varron, ſe lit dans Columelle qui compoſa ſon ouvrage vers l'an cinquante. Ce dernier paroît avoir eu pour contemporain un Pelagonius qui a parlé des maladies des animaux. Galien qui, comme on ſait, pratiquoit la médecine à Rome vers l'an cent quatre-vingt, fait mention d'un inſtrument en uſage chez les médecins de chevaux. Il y a apparence que ce fut vers la fin du deuxieme ſiecle, ou au plus tard, avant la fin du troiſieme que fut compoſé un ouvrage latin intitulé, *Vegetii Artis Veterina-*

riæ, ſive mulo Medicinæ, libri quatuor. Qui pourroit nier que l'art exiſtoit alors bien réellement, après des preuves auſſi fortes & auſſi concluantes ? Mais quoique Vegece ſe plaignit déja que l'hippiatrique fût moins cultivée depuis long-temps, parce qu'on n'encourageoit plus par des récompenſes ceux qui la profeſſoient, elle ne fut cependant pas totalement abandonnée dans les ſiecles ſuivans, ou au moins, l'on ſongea à la remettre en vigueur dans le dixieme ſiecle par le ſoin que l'on prit d'extraire les ouvrages grecs. C'eſt à Conſtantin Porphyrogenete, qu'on croit avoir cette obligation : mais il auroit, ſans doute, rendu un plus grand ſervice, s'il eût fait rechercher tous ces livres, qu'il les eût ramaſſés tels que les auteurs les avoient faits, & que ſans en rien retrancher, il en eût donné une collection complète : faute de cette attention, ces ouvrages ſont perdus, il ne nous en reſte que des extraits, fragmens précieux échappés à la fureur du temps & à la barbarie. On ſaura toujours gré au moins à l'abréviateur de nous avoir conſervé les noms de pluſieurs médecins vétérinaires ou hippiatres ; parmi leſquels la plupart ont écrit, & les autres ſeulement exercé. Il ſeroit, peut-être, impoſſible de réuſſir à fixer le temps où chacun d'eux a vécu ; ce qui n'eſt point douteux, au moins, c'eſt que l'hippiatrique exiſtoit, puiſqu'ils ſont nommés Hippiatres, ou Médecins vétérinaires. On a donc ſenti de bonne heure l'utilité de la médecine des chevaux, on s'y eſt donc livré avec zele & même avec ſuccès, puiſque ceux qui l'ont pratiquée avoient pris ſoin d'écrire leurs obſervations, & d'inſtruire leurs contemporains de ce que l'expérience leur avoit appris. Nous ſommes malheureuſement privés de ces ouvrages, qui auroient pu favorifer & accélérer les progrès de l'Hippiatrique.

Mais puiſqu'elle a mérité l'attention d'un empereur, on peut croire qu'elle jouiſſoit encore alors de quelque conſidération qui a dû rejaillir ſur ceux qui la profeſſoient. Elle n'eſt certainement déchue de ſon éclat qu'avec les autres arts & ſciences : leur ruine a entraîné la ſienne : on ne voit pas, au moins, que juſqu'au quinzieme ſiecle, on s'en ſoit beaucoup occupé en Europe. Il ne doit pas être ſurprenant qu'ainſi abandonnée, elle ſe ſoit inſenſiblement refugiée entre les mains de ceux qui, voyant le plus ſouvent des chevaux, furent cenſés les plus capables de les traiter dans leurs maladies. Ils ſaiſirent l'occaſion, & à la faveur d'une opinion qui flattoit leur amour-propre, & pouvoit augmenter leur fortune, ils s'érigerent en médecins de ces

animaux. Ils travaillerent ſans principes, recueillirent ce que la tradition pouvoit avoir conſervé, profiterent des épreuves qu'ils oſerent tenter, ſuivirent avec avidité ce que l'empyriſme leur preſcrivit, & y joignirent bientôt ce que la crédulité & la ſuperſtition apporterent de nouveau dans leur code ignorant. Elle reſta plongée dans l'oubli, & comme avilie dans les atteliers brûlans de ceux qui ferroient les chevaux, juſqu'au quinzieme ſiecle. On ſentit dans le ſeizieme que l'hippiatrique avoit beſoin d'être éclairée : on fit imprimer les quatre livres de Vegece, en 1528, leſquels parurent en françois; en 1563, François I. chargea J. Ruelle, médecin, de traduire du grec en latin la collection faite par les ordres de Conſtantin, de laquelle nous avons parlé. Cette verſion parut en 1530. Les fragmens d'auteurs vétérinaires furent mis en françois par J. Maſſé, auſſi médecin, en 1563. Rien ne démontre que ces ſecours aient été d'une grande utilité : il falloit des eſprits préparés pour recevoir les inſtructions que renfermoient ces livres, il n'y en avoit point parmi cette portion d'ouvriers qui forgoient même groſſiérement les fers des chevaux. L'émulation cependant ſe répandit en Eſpagne, en France, en Italie, en Allemagne, &c. Pluſieurs hommes de mérite, ſans doute, crurent devoir écrire ſur cet objet : mais leurs ouvrages ne furent répandus que parmi les amateurs; & s'ils le furent parmi les maréchaux d'alors, ils manquoient de l'intelligence néceſſaire pour en profiter, ou d'émulation pour aller au delà. L'hippiatrique eſt demeurée dans l'enfance durant le ſeixieme & le dix-ſeptieme ſiecle, malgré les nombreux écrits dont on a voulu l'enrichir : elle eſt même reſtée dans l'aviliſſement. Ce qu'avoit di Vegece pour prouver que cet art méritoit de la conſidération, & n'étoit point abject, ne toucha point. On ne fit guere plus d'attention à cette propoſition du célebre Ingraſſius : *Quod veterinaria medicina formaliter una eademque cum nobiliore hominis medecina ſit materiæ duntaxat nobilitate differens, &c.* Venet. 1568.

Comme Foubert eſt celui qui a traité cette partie avec étendue, j'ai cru devoir la donner dans ſon entier.

Il n'y a point d'animal au monde qui rende plus de ſervice à l'homme, ſoit dans la paix, ſoit dans la guerre, que le cheval : durant la paix, il ſert à la pompe, à l'ornement & à la magnificence : à la guerre, il ſert de renfort, de ſoutien & de défenſe; il eſt ardent au combat & ambitieux de gloire : il s'anime au ſon de la trompette, & combat

avec l'homme : en tout temps, il eſt le ſoulagement de la fragilité humaine, il fournit des pieds à ceux qui n'en ont point; il entend ce que le frein demande de lui, auſſi promptement & auſſi facilement qu'une perſonne raiſonnable entendroit la voix d'une autre qui parleroit à elle; il eſt vigilant & ne ſe repoſe jamais, ſi ce n'eſt lorſqu'il eſt fatigué; il porte ou traîne des fardeaux, il court, il ſaute, & ſemble qu'il eſt né pour procurer à l'homme toutes ſes commodités. Qui eſt-ce qui n'admirera point en un ſi grand animal, avec la force & la vigueur du corps, une grande docilité & une merveilleuſe diſpoſition pour recevoir toutes ſortes d'inſtructions. Scaliger rapporte qu'en Irlande, il y a des chevaux ſi doux & ſi aiſés, qu'ils ſe baiſſent & prêtent le dos pour recevoir celui qui veut les monter. Dion Caſſius, en la vie de Trajan, écrit que les Parthes, entre autres préſens qu'il firent à l'empereur, lui préſenterent un cheval ſi bien inſtruit, qu'il s'inclinoit devant lui, fléchiſſant les jambes de devant, & courbant la tête. Athénée dit, que les Sibarites étoient tellement plongés dans les délices & dans les plaiſirs, qu'ils accoutumoient leurs chevaux à danſer au ſon des flûtes durant leurs banquets; & Pline écrit qu'on auroit vu toute la cavalerie de leur armée danſer au ſon de la ſymphonie. Pauſanias fait mention d'un cheval, lequel toutes les fois qu'il remportoit la victoire aux jeux olympiques, accouroit vers ceux qui préſidoient à ces jeux, comme s'il eût voulu les avertir qu'il avoit mérité le prix. Platon dans le livre intitulé *Lachès*, dit que les Scythes ne combattent pas moins en fuyant qu'en pourſuivant. Delà vient qu'Homere louant les chevaux d'Énée, dit qu'ils pourſuivent & fuient de côté & d'autre. Jules-Céſar Scaliger parlant de l'induſtrie de cet animal, dit qu'il a eu un cheval d'Eſpagne qui tiroit le foin avec ſes pieds de derriere, à la façon des ſinges. Pindare remarque la diligence & la docilité d'un cheval nommé Pherenicus, lequel ſans être pouſſé de l'éperon, obéiſſoit parfaitement à ſon maître dans la courſe. Homere donne cette louange à quelques cavalles, qu'elles couroient ſans être incitées par l'éperon. N'y a-t-il pas ſujet de s'étonner voyant le bon naturel, l'affection & la tendreſſe que le cheval a pour ſon maître, lorſque nous liſons que celui de Lycomedes, Roi de Bythinie, voyant ſon maître mort, ne voulut ni boire ni manger, & qu'il ſe laiſſa mourir de faim, finiſſant ſa vie en pleurant. Suetone nous en fournit encore un exemple aſſez mémorable dans la vie de Jules-Céſar, lorſ-

que décrivant les prodiges qui arriverent un peu avant ſa mort, rapporte qu'il trouva des troupeaux de chevaux qu'il avoit conſacrés en paſſant le Rubicon, & qu'il avoit laiſſé errant çà & là, ſans aucun gardien, ne voulant prendre aucune nourriture, & pleurant abondamment.

Oppien étale magnifiquement les belles & excellentes qualités dont le cheval eſt orné. Il dit que la nature a donné aux chevaux un cœur d'homme, & leur a verſé dans le ſein diverſes affections; ils reconnoiſſent toujours celui qui les gouverne, & henniſſent en voyant celui qui les conduit; ils regrettent le malheur de leurs compagnons qui ſuccombent dans les combats; & autrefois on a vu un cheval rompre les liens du ſilence & violer les loix que la nature avoit établies, en faiſant ſortir de ſa bouche une voix ſemblable à celle d'un homme, & faiſant faire à ſa langue ce qu'un homme pourroit faire faire à la ſienne, voulant, peut-être, inſinuer ce qui ſe lit dans Homere touchant le cheval d'Achille, nommé Xanthus que ce poëte introduit parlant à ſon maître. Arrien fait voir bien clairement combien cet animal eſt plein de feu, diſant que lorſque le cheval entend le bruit de ſon mors, & qu'il voit ſon harnachement, il hennit, & frappe du pied contre terre. La ſeule voix de l'écuyer eſt capable de l'animer, il dreſſe les oreilles, & enflant ſes narines, il ne reſpire qu'un prompt départ.

Les hiſtoires nous fourniſſent pluſieurs exemples du grand courage qui ſe rencontre dans les chevaux: elles diſent que celui de l'Empereur Tibere vomiſſoit feu & flamme par la bouche, lorſqu'il étoit dans les combats. Alexandre le grand s'eſt ſervi de ſon Bucephale dans toutes les guerres qu'il a faites dans l'Aſie; & lorſque ce cheval fut bleſſé devant la ville de Thebes qui étoit aſſiégée, il ne voulut pas ſouffrir qu'Alexandre en montât un autre. Le même cheval, en la guerre qu'Alexandre fit dans les Indes, quoiqu'il fût tout percé de fleches; & qu'il eût perdu preſque tout ſon ſang, ne laiſſa pas d'enlever ſon maître du milieu de ſes ennemis, & après l'avoir mené hors de la portée du trait, & qu'il fût aſſuré qu'il étoit en ſûreté, il expira au même lieu. Philippe Camerarius en ſes méditations hiſtoriques fait voir le jugement & la fineſſe de cet animal dans une hiſtoire qu'il récite. Un gentilhomme François, dit-il, ancien ami de mon pere, nommé Matthieu de Rotenhan, nous a aſſuré qu'il avoit échappé des embuſcades de ſes ennemis par l'induſtrie de ſon cheval, lorſque voulant

paſſer le Mein par un endroit guéable qui lui étoit connu; & les ennemis étant de l'autre côté de la riviere, qui l'obſervoient avec la troupe de gens de cheval qu'il conduiſoit, ſon cheval qui d'ailleurs étoit obéiſſant & intrépide, s'arrêta tout court au milieu de la riviere, dreſſant les oreilles, & ne voulut jamais paſſer outre; mais il tourna en arriere non-obſtant les coups d'éperon & la voix de ſon maître qui l'incitoit à paſſer ce fleuve, juſqu'à ce qu'ayant découvert qu'il y avoit une embuſcade de l'autre côté, il fut contraint d'avouer qu'il y avoit été ſauvé par l'aide de Dieu & par la prudence de ſon cheval. Le même auteur dit avoir vu pluſieurs fois ce cheval qui étoit de diverſes couleurs; & ces ſortes de chevaux ſont appellés des Thraces marrons. Darius s'eſt pu vanter d'avoir obtenu le royaume par la vertu de ſon écuyer & de ſon cheval, ainſi qu'il le témoigna par l'inſcription qu'il fit mettre au deſſous de la ſtatue de pierre qui le repréſentoit à cheval, où ces mots étoient gravés: Darius, fils d'Hyſtaſpe, a acquis le royaume de Perſe, tant par la vertu de ſon écuyer, nommé Oébare, que par celle de ſon cheval, duquel on peut voir l'hiſtoire dans le troiſieme livre d'Hérodote. Jules-Céſar avoit un cheval dont les pieds étoient diſtingués par des raies & marques noires en formes de doigts d'homme, ſans aucune ſéparation & diviſion, ce qui fut regardé comme un préſage qu'il parviendroit à l'empire. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les chevaux ſont eſtimés néceſſaires pour le bien public. Autrefois il étoit enjoint parmi les Grecs, à tous les riches, pour l'utilité de la république, d'entretenir des chevaux: d'où vient que Pindare parlant de Xenocrates comme d'un homme vertueux, dit qu'il avoit ſoin de nourrir des chevaux, ſuivant la loi établie chez les Grecs. On lit auſſi ſur ce même ſujet dans Platon, qu'entre pluſieurs louanges données à Alcibiade, celle ci lui étoit particuliérement attribuée, ſavoir qu'il s'adonnoit à nourrir des chevaux, ce que nulle perſonne, vile & abjecte, ne pouvoit faire. Anciennement c'étoit une choſe fort honorable & bienſéante aux perſonnes de condition relevée d'aller à cheval; & pour preuve de cela, on n'a qu'à lire dans Homere, comme Minerve parle à Nauſicaa, fille d'Alcinoüs, & lui dit qu'il eſt bien plus honorable d'aller à cheval qu'à pied. Il n'y a point de doute que toutes les belles qualités que poſſede le cheval, & qui le rendent récommendable par deſſus tous les autres animaux ne le rendent auſſi plus digne de nos ſoins. Il faudroit être bien dur &

fort cruel, ſi on ne faiſoit pas tous les bons traitemens poſſibles à un animal dont nous tirons tant d'avantages & de profit, & qui nous eſt ſi néceſſaire, ſoit pour les commodités de la vie, ſoit pour notre contentement & divertiſſement : & comme nous ne pouvons pas avoir un excellent cheval, ſi ce n'eſt pour un prix conſidérable, il y va de notre intérêt de le conſerver en ſanté, & de le garantir des maladies qui l'attaquent, ſi nous ne voulons ſouffrir une grande perte, non-ſeulement à cauſe de l'argent qu'il a coûté, mais auſſi par la difficulté qu'il y a d'en rencontrer un autre pareil en bonté. Il y a des chevaux ſi exquis, que le prix en eſt extraordinaire, & qu'on ne pourroit en ſouffrir la perte ſans un grand regret : Pline dit que le cheval d'Alexandre coûta ſeize talens. Plutarque en ſa vie, & Aulugelle diſent qu'il fut acheté ſeulement treize talens ou trois cent douze ſeſterces, chaque talent faiſant vingt-quatre ſeſterces, c'eſt-à-dire, ſoixante livres d'argent peſant qui font ſix cent ducatons d'Italie. Le même Aulugelle rapporte qu'un certain Conſul allant en Syrie, s'arrêta à Argos pour y voir un cheval de grand prix, qu'il acheta cent mille ſeſterces. Il arrive quelquefois que nous aimerions mieux perdre le double du prix que le cheval même, à cauſe de l'eſtime que nous en faiſons.

Nous avons des exemples de grands princes qui ont aimé leurs chevaux juſqu'à l'excès. Alexandre aima tant ſon Bucephale, que pour honorer ſa mémoire, il fit bâtir une ville nommée de ſon nom Sémiramis aima un cheval au delà de la raiſon & de l'honnêteté. L'empereur Auguſte fit faire un tombeau à un cheval ſur lequel Germanicus fit des vers. Dion Caſſius dit que l'empereur fit faire un ſépulcre à un cheval mort, & lui fit dreſſer une colonne ſur laquelle étoit gravée une épitaphe. Jules Céſar fit nourrir & entretenir avec ſoin ce cheval, dont les pieds approchoient de la figure de ceux d'un homme, & après ſa mort il l'honora d'une ſtatue poſée devant le temple de Venus ſa mere, comme le dit Suétone. Antonius Verus fit dreſſer une ſtatue d'or qui repréſentoit ſon cheval. Neron honora le ſien d'une robe de Sénateur. Caligula faiſoit boire le ſien dans des vaſes d'or, & le vouloit faire conſul. Andromaque femme d'Hector, dans Homere a plus de ſoin des chevaux de ſon mari que de lui-même elle leur fait donner à manger du froment, & à boire du vin, pour ſoutenir leur courage & les fortifier dans les combats. Je n'eſtime point qu'il faille louer les folles paſſions que ces anciens ont eues pour leur chevaux ; mais je

crois que perſonne ne doit blâmer le ſoin & la peine qu'on prendra à guérir & ſauver un animal qu'on fait gloire de poſſéder ; que ſi on prend le ſoin de conſerver en ſon entier, ou de rétablir la machine d'une horloge qui eſt dérangée, à cauſe des commodités que nous en recevons ; combien plus doit-on employer de diligence & d'induſtrie pour conſerver cette machine vivante & mobile qui ſe préſente ſi agréablement à l'homme, & qui non ſeulement s'approche, mais qui ſe joint & s'unit avec lui, par maniere de dire, pour l'aſſiſter dans ſes néceſſités. Les anciens conſidérant cette aſſociation de l'homme avec le cheval, pour concourir, de concert, aux fins que l'homme s'eſt propoſées, ont feint que l'homme & le cheval ne compoſoient qu'un ſeul animal, qu'ils ont nommé hippocentaure ; & à dire vrai, il ſemble qu'un homme à cheval n'eſt autre choſe qu'un cheval conduit & gouverné par un homme qui eſt monté ſur lui ; ou bien un homme emporté par la vertu & légéreté du cheval, comme parle Grinacus dans la préface qu'il a miſe devant les auteurs Grecs de l'art vétérinaire. Il y a environ trois ſiecles que les Américains n'avoient jamais vu de chevaux, c'eſt pourquoi au commencement qu'ils virent un homme monté ſur cet animal, ils s'imaginerent que l'homme & le cheval ne formoient qu'un ſeul corps ; & on peut dire que l'homme & le cheval ont été cet animal qui porta la frayeur dans leurs eſprits, & qui les a vaincus ; car par-tout où les chevaux n'ont pu pénétrer, les Eſpagnols ont toujours été vaincus par les Indiens. Mais comme nous ne pouvons pas poſſéder un bien long-temps, ſans reſſentir quelque diſgrace qui trouble la joie que nous en recevons ; auſſi cette machine vivante dont nous venons de parler, ſe déregle fort ſouvent, ce qui l'empêche dans ſes mouvemens, & nous prive du ſervice & de l'utilité que nous en pourrions retirer. Car il faut avouer que de tous les animaux il n'y en a point qui ſoit ſujet à tant de maladies après l'homme, que le cheval ; ce qui a fait dire à ce grand génie de la nature, que le cheval étoit attaqué d'un auſſi grand nombre de maladies que l'homme. Que ſi les maladies de l'un & de l'autre ne ſont pas toutes ſemblables, du moins il y en a pluſieurs qui arrivent à l'un & à l'autre, & qui ont beaucoup de rapport entre elles : c'eſt pourquoi la médecine qui donne la connoiſſance des maladies des hommes & de leur guériſon, ne communique pas peu de lumiere à l'art de traiter & de gouverner les bêtes, & principalement les chevaux ; lequel, ſans ſon aide, agiroit

aveuglément, & ignoreroit pluſieurs choſes qu'il faut néceſſairement ſavoir pour réuſſir en cet art.

Les ſept choſes naturelles qui conſtituent la nature de l'homme, & deſquelles la médecine traite dans ſa premiere partie, n'entrent-elles pas auſſi dans la nature du cheval ? On ne peut point s'imaginer combien cette connoiſſance eſt néceſſaire à celui qui veut entreprendre la guériſon de cet animal.

Les ſix choſes non naturelles, ſont comme ces médailles qui ont deux faces fort différentes; on y peut voir l'image de la mort, ou plutôt de la maladie qui eſt le chemin pour y parvenir; de l'autre, on y peut remarquer celle de la ſanté parfaite: elles peuvent conſerver & détruire, ſelon la bonne ou mauvaiſe application qu'on en fait. Comment donc pourra-t-on gouverner ſagement la ſanté du cheval, ſi on en ignore le vrai & légitime uſage ?

Les choſes contre nature ſont celles qui la détruiſent : ſavoir, la maladie, la cauſe de la maladie, & l'accident qui la ſuit, comme l'ombre ſuit le corps. Comment pourra-t-on éviter ou décliner ces trois traits mortels & funeſtes qui peuvent bleſſer & accabler le cheval, ſi on ne connoît leur nature, leurs qualités & leurs effets ? Et comment pourra-t-on reconnoître les maladies, ſi ce n'eſt par les ſignes qui paroiſſent ou qui accompagnent le mal, ou qui lui ſurviennent, leſquels ſuppléent au défaut de ſa voix qui ne peut pas exprimer comme fait l'homme, ſes paſſions & ſes ſouffrances, & qui nous font connoître qu'elle en ſera l'iſſue ? La guériſon de ſes maladies ſe fait par les mêmes moyens & par les mêmes organes que l'on emploie en la guériſon de l'homme qui ſont trois, ſavoir, la diete ou régime de vivre, les médicamens & l'opération de la main qui emploie le fer & le feu pour guérir les maladies que les deux premieres parties de la thérapeutique ou de l'art curatoire n'ont pu guérir ? N'emploie-t-on pas les mêmes médicamens pour la guériſon du cheval, comme pour celle de l'homme; tels que la rhubarbe, l'agaric, l'aloës, &c. & pour ce qui eſt des médicamens compoſés, les lavemens les pilules, les breuvages, les cataplaſmes, les linimens, les fomentations, &c. Il n'y a que la quantité de la doſe des médicamens à changer, ſans rien innover en la méthode ni aux regles que la médecine a établies. Pour cette raiſon on dit qu'Eſculape a été celui qui a inventé l'une & l'autre médecine, & que Chiron qui fut ſon précepteur, eſt repréſenté ſous la forme d'un centaure, duquel les parties de

devant tenoient de la nature de l'homme, & celles de derriere de la nature du cheval; pour donner à entendre que le même Chiron, auquel Apollon donna ſon fils Eſculape pour l'inſtruire, exerçoit la chirurgie, tant ſur les hommes que ſur les chevaux, & qu'il portoit le nom de Chiron, à cauſe de la dextérité de ſa main qu'il employoit à guérir les plaies & les ulceres. Il fut fils de Saturne, c'eſt-à-dire, du Temps, & de Phyllira, c'eſt-à-dire, de l'Expérience qu'il faut avoir pour amis, parce que pour acquérir l'expérience il eſt beſoin de beaucoup de temps.

La vétérinaire donc, qui eſt l'art de traiter & de guérir les chevaux, ainſi appellée du mot latin *Veterinum*, qui ſignifie un cheval ou toute ſorte d'animal propre à porter, eſt de la juriſdiction de la médecine. On peut même dire que c'eſt le même art, qui a les mêmes regles & préceptes, tant à l'égard des hommes que des bêtes, & qui eſt diſtingué ſeulement ſelon la différence de l'objet qu'il conſidére, l'un étant beaucoup plus noble & plus excellent que l'autre, autant que l'homme eſt plus relevé & eſtimé que la brute. Cependant il ne faut pas croire que la médecine ſoit déshonorée, ſi on prétend lui atribuer cette connoiſſance. Les anciens l'ont tant eſtimée qu'ils l'ont fait dériver de leurs fauſſes divinités. Hieroclès, auteur célebre chez les Grces, qui a écrit des remedes pour les maladies des chevaux, prie dans la préface du premier livre de l'art vétérinaire, que Neptune qui eſt un dieu cavalier, lui ſoit favorable, comme auſſi Eſculape, qui a le ſoin de conſerver les hommes, & qui ſemblablement prend ſoin des chevaux. Les anciens croyoient relever la majeſté de leurs dieux, lorſqu'ils les repréſentoient montés ſur des chevaux. Dans les Achaies, Pauſanias écrit que Neptune eſt le premier qui a trouvé l'art de ſe tenir à cheval. Homere le décrit monté ſur un char traîné par quatre chevaux, légers comme l'air, & volant, ayant des pieds d'airain, & la criniere reſplendiſſante comme de l'or; de là vient que Pindare voulant ſignifier des chevaux excellens & très-légers, les appelle des chevaux de Neptune, comme on peut le voir dans l'ode où il fait une belle apoſtrophe & un ſouhait à Pſammis qui avoit remporté la victoire aux jeux olympiques; ſavoir que ſe ſervant des chevaux de Neptune, il jouiſſe d'une joyeuſe & agreable vieilleſſe. Ils diſent encore que ce même Neptune fit préſent à ſon fils Bellerophon d'un cheval ailé, pour aller combattre & défaire la Chimere, & que ce cheval ayant frappé de ſon pied une pierre ſur le Mont-Helicon, il fit naître cette fontaine conſacrée aux Muſes, nommée

Hippocréne. Ils disent qu'une autre fois Neptune dormant sur une pierre, répandit quelque semence dont s'engendra le cheval qu'ils appellent Scyphius. Quelquefois aussi par allégorie, les poëtes nomment un navire un cheval de bois, & Homere appelle les vaisseaux, les chevaux de la mer. D'où vient qu'Artemidore compare l'un avec l'autre, & dit qu'un navire rend le même service aux hommes sur la mer, que le cheval sur la terre. Les mêmes anciens qui ont voulu représenter plusieurs belles choses sous des fictions, nous ont représenté le Soleil monté sur un char tiré par quatre chevaux, appellés par Ovide, Pyrois, Eous, Acton, & Phlegon lesquels font sortir de leurs naseaux la lumiere, & rempliſſent les airs de hennissements, qui portent le feu, & qu'il conduit tenant des rênes d'or en sa main. Semblablement ils depeignent le dieu Mars posté sur un chariot conduit par Bellone, laquelle tient en sa main un fouet tout sanglant, & dont les chevaux sont l'Épouvante & la Crainte, qui marchent toujours devant lui. Il n'y a pas jusqu'à Pluton qu'ils ont voulu être monté sur un char attelé de chevaux noirs.

On peut aussi remarquer que ces deux médecines des hommes & des brutes, étoient autrefois exercées par une même personne; Absyrthus nomme souvent un médecin de chevaux, & quelquefois simplement un médecin. Ainsi, au commencement du Ier. livre, il y a pour inscription, Absyrthus à Hippocrate, médecin de chevaux, salut; & au chap. 22. Absyrthus à Secundus, médecin de chevaux, salut: au chap. 42. Absyrthus à Statilius Stephanus, médecin, salut; & au chap. 69. Absyrthus à Hegesygoras, très-bon médecin, salut. Tous ces hommes là, pratiquant la médecine sur les chevaux, consultoient Absyrthus touchant leurs maladies les plus importantes. Il appelle aussi cette profession du nom simple de médecine, lorsqu'il écrit à Achaïcus en ces termes: » Puisque tu es fort curieux de la connoissance de la » médecine, & que tu me demandes si la saignée est pro- » fitable aux chevaux, &c. Le même Absyrthus assure qu'il n'a pas seulement traité des remedes pour les chevaux, mais aussi pour les hommes; & pour vous faire voir que les anciens ont cru qu'il y avoit quelque rapport de l'art de guérir les chevaux à celui qui enseigne la maniere de guérir les hommes, c'est qu'Hiéroclès dit qu'il feroit un ouvrage digne de considération, si, à l'imitation de Dioclès, qui fit un petit traité adressé au roi Antigonus, où il lui proposoit les moyens de conserver sa santé, qu'il avoit éprou-

vé lui-même, il faiſoit auſſi, de ſon côté, un petit traité qui enſeigneroit les moyens de gouverner les chevaux, & de les garantir des maladies qui leur pourroient arriver. En divers temps il y a eu de très-habiles hommes de différentes nations, qui ont traité de cette matiere, non-ſeulement en grec & en latin, mais auſſi en allemand, en françois, en italien & en anglois. Nous avons eu un livre un recueil de pluſieurs auteurs grecs qui ont écrit de l'Hippiatrique, ou du moyen de traiter les chevaux; lequel Ruellius a tourné en latin, par le commandement du Roi François I, le reſtaurateur des arts & des ſciences. Ce livre qui eſt aſſez ancien, a été traduit auſſi en italien; il contient les écrits d'Abſyrthus, de Hiéroclès, de Théomneſtus, Pélagonius, Anatolius, Tiberius, Eumélus, Archidamus, Hippocrate, Æmilius Eſpagnol, Letorius de Bénévent, Himerius Africanus, Didymus, Diophane, Pamphile, Mago de Carthage; outre ceux-là, il y en a eu d'autres qui ont traité du même ſujet, comme Chiron, Agatolychus, Niphon, Ieſon Caſſius, Hiérome, Grégoire, Celſe, Archelaüs, Micon, Publius, Varron, & Simon le plus ancien de tous, qui avoit écrit ſur les murailles du temple de Pallas Eleuſienne les enſeignemens qui concernent les chevaux, & qui en avoit fait la démonſtration, tant par figures que par des bas-reliefs ſur cuivre, comme le rapporte Hiéroclès, en la préface qui eſt miſe au devant du Ir. livre de l'art vétérinaire. Ariſtote a écrit pluſieurs choſes qui concernent l'anatomie, la maniere de gouverner & de guérir les chevaux, comme auſſi Pline, au huitieme livre de ſon hiſtoire naturelle. Xenophon a compoſé deux petits traités, l'un touchant ce qui concerne les chevaux, & l'autre intitulé, l'*Hipparchique* ou l'*Ecuyer*. Depuis ce tems-la, il y en a eu pluſieurs autres qui ont écrit ſur cette matiere, comme ſont Conſtantin, Céſar, Columelle, Marc, Varron, Palladius, Végétius, Nigreſſus, Laurentius Romanus, Jordanus, Ruffus de Calabre, Auguſtinus Columbus qui a traité de l'anatomie des chevaux; Laurentius Ruſius, Jean Philippe Ingraſſius. Végece en la préface de ſon livre donne ſon jugement touchant les ouvrages de quelques auteurs qui l'ont précédé; il dit que Collumelle traite fort légérement de la cure des chevaux, ſon principal deſſein étant d'enſeigner le travail des champs, que Pélagonius a écrit avec négligence, & a laiſſé en arriere les principaux fondemens de l'art, comme s'il n'eut écrit que pour les ſavans, n'ayant fait aucune mention des ſignes des maladies que Chiron &

Abſyrthe ont traité de ces choſes avec plus de ſoin, mais en bas ſtyle & avec beaucoup de confuſion ; de ſorte que le lecteur eſt contraint de parcourir les titres des chapitres, pour trouver une partie de la cure en un endroit, & l'autre partie en un autre ; il ajoute auſſi qu'étant pouſſés par le deſir du gain, ils avoient inſerés dans leurs traités, des breuvages ſi compoſés, que le prix & l'argent qu'il faudroit débourſer pour le traitement du cheval, excéderoient ce qu'il ſeroit eſtimé ; il conclut qu'ayant pris plaiſir dès ſa jeuneſſe à nourrir & élever des chevaux, il a recueilli en un abrégé, ce qu'il avoit lu dans tous les auteurs latins ſeulement, qui avoient écrit de cette matiere ; même ce qu'il avoit puiſé dans les médecins, & qu'il avoit déclaré & expoſé les cauſes & les ſignes des maladies. Que ſi un médecin eſt digne de louange & de gloire d'avoir découvert la nature de la maladie d'un homme, qui par ſa voix & par ſes geſtes, lui peut déclarer ſes ſouffrances, combien plus eſt-il glorieux & difficile de reconnoître la maladie d'un animal muet, qui ne peut exprimer par ſa bouche ſa langueur ?

HIPPOCAMPES, mot Grec qui ſignifie pied de cheval marin, que l'on a donné à deux éminences du cerveau, & que l'on appelle vulgairement cornes d'Ammon.

HIPPODROME, lieu, emplacement où les Grecs & les Latins exerçoient leurs chevaux, & qui répond à nos maneges.

HIPPOGLOSSE, langue de cheval.

HIPPOMANÉS, corps d'une conſiſtance aſſez ſolide, qui ſe trouvent dans une liqueur épaiſſe & de couleur rouſſe, fournie par l'ouraque, & contenue dans la cavité que l'on obſerve entre l'amnios & l'allantoïde, ou le chorion. Ces corps paroiſſent être formés par le ſédiment de cette liqueur, étant compoſée de couches additionnelles. Quelques-uns tiennent à l'allantoïde par une eſpece de filet ou de pédicule ; ils ont une odeur urineuſe, ainſi que la liqueur dans laquelle on les trouve. La grandeur ni le nombre des hippomanés ne ſont point fixés : on en trouve pluſieurs dans le même ſujet. Les uns ne ſont pas plus gros que des pois, tandis que d'autres peſent juſqu'à cinq ou ſix onces, & ont trois ou quatre pouces de longueur, un pouce & demi de largeur, un demi-pouce & plus d'épaiſſeur. Leur ſubſtance eſt de couleur d'olive brune & de conſiſtance viſqueuſe, ſans apparence de vaiſſeaux ni d'aucune organiſation. Il eſt faux, comme on le croyoit, que le poulain apporte, en naiſſant, cet hippomanés au front,

HIPPOPATHOLOGIE. Si la connoiſſance des maladies internes du corps humain eſt difficile à acquérir, celle des maladies internes du cheval ne doit pas l'être moins, puiſqu'il ne peut ſe faire entendre, ni déſigner l'endroit de ſa douleur; auſſi l'hippiatrique eſt-elle un art dont les progrès ont été lents, ceux même qu'on a fait, n'éclaireroient pas encore aſſez pour qu'on puiſſe ſe flatter de marcher hardiment & ſans s'égarer, lors ſur-tout qu'il s'agit de prononcer ſur le ſiege d'une maladie, elle n'a guere de moyens de diſtinguer & de reconnoître ſûrement la partie affectée. On ne peut alors que tirer des conjectures, & ſe guider ſur les obſervations qu'on a faites; dans ce ſens, la maréchallerie eſt totalement conjecturale & empyrique. Celui qui aura plus de bon ſens, de juſteſſe & de diſcernement, tirera des conjectures plus exactes; celui qui aura recueilli plus d'obſervations fondées ſur une bonne théorie, c'eſt-à-dire, ſur la connoiſſance de l'œconomie animale, pratiquera & plus ſûrement & plus heureuſement; mais celui qui réunira tous ces avantages, ſera le meilleur hippiatre.

Cependant quoique l'hippiatrique ou la connoiſſance des maladies internes ſoit difficile, il ne faut pas croire que ce ſoit une ſcience aveugle, elle a des principes vrais & des regles certaines ſur leſquelles ſont appuyés ſes préceptes; ces principes dérivent de l'hippotomie, de la phyſiologie & de la pathologie. La premiere enſeigne la ſtructure des parties du cheval, la ſeconde, en apprend & en explique le méchaniſme & l'uſage; la troiſieme developpe l'hiſtoire des maladies, en aſſigne les cauſes, en marque le diagnoſtic, en prédit les bons & les mauvais ſuccès, décrit enfin la méthode de les traiter & de les guérir. Avec ces connoiſſances, on riſque moins de s'égarer, & ſi l'on y joint les obſervations déja faites, & celles qu'on peut faire ſoi-même, on poſſédera tout ce qu'il faut ſavoir pour être véritablement hippiatre, & mériter un jour la confiance & l'eſtime du public, récompenſe flatteuſe & bien digne de l'ambition d'un homme raiſonnable: l'eſpoir de les mériter un jour, ſoutient dans les travaux, conſole dans les diſgraces, émouſſe les traits de la jalouſie, encourage à imaginer de nouveaux moyens de guériſon, anime à faire des expériences & des tentatives toujours utiles, quels qu'en ſoit les ſuccès, & dédommage amplement l'artiſte du ſacrifice qu'il a fait de ſes peines, de ſes veilles, de ſes ſueurs, de ſa fortune même.

Plus conjecturale que la medécine des hommes, l'hippiatrique

patrique cependant ne doit pas être rejetée. Où en ſerions-nous s'il ne falloit admettre que ce qui eſt parfaitement certain? Il y a une infinité de degrés entre le faux & l'évidence: les ſciences les plus démonſtratives ſe ſervent du probable & du poſſible; toutes nos connoiſſances ſont aidées par les conjectures, la réunion des vraiſemblances concourt à former une certitude.

Dans une grande obſcurité on ne doit pas mépriſer une foible lumiere, parce qu'il vaut mieux être éclairé un peu que de ne l'être pas du tout. Une foible lumiere, il eſt vrai, ne diſſipe point entiérement les ténebres; mais elle dirige nos pas. Si on réuniſſoit pluſieurs foibles lumieres ſemblables, elles formeroient par leur aſſemblage, un flambeau qui répandroit de tous côtés une clarté vive, capable de nous guider ſûrement dans la route que nous voudrions prendre. Il en eſt de même à l'égard de l'hippiatrique: quoiqu'un ſigne ſeul dans une maladie ne faſſe pas une certitude, il y répand néanmoins un peu de lumiere; & à ſa faveur nous marchons avec plus de hardieſſe & de ſécurité dans le traitement de cette maladie, que ſi ce ſigne nous manquoit; il forme une probabilité qui devient plus grande, & ſe fortifie ſi elle eſt jointe à une autre; c'eſt ainſi que de la réunion de pluſieurs ſignes ou de pluſieurs probabilités, il naît une certitude plus ou moins grande, ſelon la quantité ou l'évidence des ſignes, ou des probabilités.

Lors donc qu'un cheval bat des flancs, on ſoupçonne que la circulation n'eſt pas libre dans les poûmons; s'il y a fievre, la conjecture devient plus forte; mais s'il y a des ſueurs, abattement, triſteſſe & difficulté de reſpirer, on eſt aſſuré que c'eſt une maladie inflammatoire de la poitrine; la réunion des ſymptomes fait une certitude ſur l'exiſtence & la nature de cette maladie.

Dans certains cas, on connoît la maladie ſans craindre de ſe tromper; c'eſt lorſqu'elle eſt accompagnée de ſymptomes qui lui ſont propres, qui la caractériſent ſpécialement, qui ont été conſtamment obſervés & vérifiés par l'ouverture des cadavres: telle eſt la pouſſe annoncée par les grandes inſpirations habituelles & par l'expiration en deux temps; & la rupture de l'eſtomac, par le vomiſſement.

Il y a d'autres cas où, ſans avoir une certitude phyſique de la maladie, on eſt néanmoins moralement aſſuré de ſon ſiege & de ſa nature par la réunion des vraiſemblances & des probabilités tirées des accidens & des circonſtances; ainſi, lorſqu'un cheval a en même temps, fievre, toux & dif-

ficulté de reſpirer, qu'il eſt en ſueur, dans l'abattement & la triſteſſe, on eſt moralement certain que c'eſt une pleuréſie. C'eſt de la médecine dogmatique qu'on tire ces ſecours : c'eſt de la connoiſſance des cauſes & des ſymptomes de l'action des ſolides & des fluides, & de leur rapport entre eux, qu'on tire ces lumieres ſur la nature & le ſiege des maladies.

Dans d'autres cas encore, ſans être moralement aſſuré de la nature du mal, on a cependant de fortes raiſons de croire que c'eſt telle maladie ; c'eſt lorſqu'il n'y a que des ſignes communs ; mais que ces ſignes ſont toujouts les mêmes & & en même nombre. Ainſi, lorſque le cheval ſe leve & ſe couche, qu'il ſe tourmente & bat la terre avec les pieds de devant, on n'eſt pas certain que le cheval ſoit attaqué de tranchées, mais on a de fortes raiſons de le penſer. il y a d'autres cas, enfin, où il n'eſt pas poſſible de connoître l'eſpece de mal ; par exemple, lorſque le cheval eſt ſimplement triſte, avec dégoût, ſans fievre, ſans ſueur & ſans aucun ſymptome propre à telle ou telle maladie ; on eſt alors fort embarraſſé : c'eſt ici l'écueil de l'hippiatrique & del'hippiatre ; mais ſi dans ces occaſions on ne peut tirer avantage de l'étude de la phyſiologie & de la pathologie, il nous reſte, au moins, quelques reſſources dans l'uſage des remedes les plus doux, & puiſqu'il n'eſt pas poſſible de reconnoître l'eſpece de la maladie, il faut tâcher de découvrir à quel genre elle ſe rapporte, & employer les médicamens généraux, tels que les lavemens, les ſaignées & les décoctions adouciſſantes ; ſi l'on prévoit que bien loin d'opérer aucun mauvais effet, ils ne peuvent, au contraire, que produire un bien, on remplit les indications qu'on croit appercevoir.

Avant que de parler des maladies, je vais préſenter quelques réflexions qui pourront ſervir de préceptes généraux dans la pratique.

1°. Pour exercer l'hippiatrique d'une maniere éclairée, certaine & heureuſe, il faut que la pratique ſoit appuyée ſur la théorie, c'eſt-à-dire, qu'il faut être bien inſtruit de la ſtructure & des uſages des parties, connoître les ſignes & les ſymptomes des maladies, & ne pas ignorer les propriétés & les vertus des médicamens. Sans cela, on ne peut travailler qu'en aveugle, & s'expoſer à commettre continuellement des fautes plus ou moins graves. Si les maréchaux ne veulent pas s'inſtruire pour ſe mettre en état de guérir, que ce ſoit au moins dans la vue de s'abſtenir du

mal qu'ils font tous les jours par une ignorance impardonnable. En effet, n'eſt-il pas honteux pour l'hippiatrique, bien triſte pour le public, de voir tous les jours des chevaux conduits chez des maréchaux, que le public honore de ſa confiance, parce qu'il leur ſuppoſe des connoiſſances dans leur profeſſion, non pour être guéris; mais pour y être eſtropiés, ſouvent pour y recevoir la mort?

Comme ils n'ont fait, pour la plupart, aucune étude des maladies, & qu'ils n'en connoiſſent, par conſéquent, ni le ſiege ni la nature, ils commettent par ignorance des fautes preſque toutes les fois qu'ils entreprennent d'y remédier. Ils n'ont qu'un petit nombre de remedes dont ils ne connoiſſent ni la vertu ni la doſe, pas même le nom des drogues qui entrent dans leur compoſition, & qu'ils donnent indiſtinctement dans toutes ſortes de maladies, ſans conſidérer ſi elles répondent aux indications de la maladie, & ſans ſavoir ſi elles y ſont propres, ou contraires. Ils ne ſavent guere preſcrire qu'un breuvage ou un cordial dont ils voudroient voir l'effet preſque auſſi-tôt qu'il eſt pris, pour peu qu'ils trouvent qu'il eſt trop lent, ou qu'il agit d'une maniere trop foible, ils en ordonnent une ſeconde doſe: & la mort du cheval leur apprend que le breuvage ou le cordial n'a eu que trop d'action. Ces erreurs funeſtes aux propriétaires de l'animal ne ſont cependant pas capables de les corriger. C'eſt par une ſuite de cette ignorance deſtructrice qu'on voit donner ſi ſouvent des cordiaux dans les tranchées, & dans la dyſſenterie cauſée par des purgatifs trop violents, ou donnés à trop grande doſe; ſans faire attention que ces deux maladies viennent toujours de l'inflammation des inteſtins, & que les cordiaux ne font qu'augmenter le mouvement du ſang, & par conſéquent l'inflammation. Je devois cet aveu à la vérité; je devois faire cette remarque pour ceux de mes confreres hippiatres qui ſont diſpoſés à recevoir mes avis, comme je ſuis diſpoſé à recevoir les leurs. Ce que je viens de dire ne regarde qu'une partie des maréchaux: il y en a un grand nombre, ſur-tout à Paris, qui, reſpectables par leur probité & par leur ſavoir, & animés d'une louable émulation, ſe ſont livrés tout entiers à leur art, y ont acquis de grandes lumieres, l'exercent avec diſtinction, & font honneur à la maréchallerie.

2°. Il faut s'appliquer à connoître les indications que préſente la maladie.

3°. Il faut remplir avec ſoin chaque indication. S'il y a inflammation & chaleur, on doit rafraîchir; s'il y a tenſion, on doit relâcher; les vaiſſeaux ſont-ils trop pleins, il faut

les déſemplir ? Remarque-t-on du relâchement dans les parties, on travaille à y rétablir le ton, &c. ?

4°. En rempliſſant les indications, il faut ſuivre les regles du bon ſens, c'eſt-à-dire, que s'il ſe préſente à la fois pluſieurs indications, on doit commencer par les plus preſſantes, & par celles qui peuvent être remplies, ſans aller contre les autres. Je ſuppoſe, par exemple, qu'on ait à traiter une pleuréſie, accompagnée de toux, d'inflammation, de fievre, de difficulté de reſpirer: il faut examiner chaque indication; la toux demande les adouciſſans, l'inflammation indique les rafraîchiſſans; la fievre exige les rafraîchiſſans & les purgatifs; la difficulté de reſpirer ſe calme par la ſaignée: comment dois-je me comporter? Les purgatifs ſont irritans, échauffans, & capables d'augmenter la toux, l'inflammation & la difficulté de reſpirer: la raiſon & le bon ſens me diſent que ces remedes ne doivent pas être employés les premiers dans ce moment; les rafraîchiſſans, les ſaignées & les adouciſſans n'augmentent pas la fievre; la raiſon m'apprend que ce ſont ceux dont je dois faire uſage; après quoi, je pourrois ſans crainte preſcrire les purgatifs. C'eſt ainſi qu'on doit ſe comporter dans le traitement de chaque maladie, dont chaque indication ſera indiquée ſéparément, afin de s'arrêter à celle qui eſt la plus preſſée.

5°. Quand la maladie eſt de peu de conſéquence, & qu'elle ne ſe déclare par aucun ſymptome évident, le parti le plus ſage eſt d'attendre qu'elle ſe manifeſte, & de ne donner, en attendant, que des remedes innocens, tels que ſont les lavemens, les breuvages chauds; les cordiaux deviennent alors incendiaires, & ſouvent funeſtes à l'animal.

La partie de la médecine qui traite des maladies, s'appelle pathologie.

On entend par maladie un état contre nature, dans lequel les fonctions animales ſont anéanties ou diminuées.

On conſidére dans les maladies la cauſe, les ſymptomes, le diagnoſtic, le prognoſtic & la curation.

La cauſe de la maladie eſt ce qui la produit.

Les ſymptomes ſont les accidens qui l'accompagnent.

Le diagnoſtic, ce ſont les ſignes qui la font connoître.

Le prognoſtic, ce ſont les ſignes qui en annoncent les ſuites.

La curation, c'eſt la maniere méthodique d'employer les remedes capables de guérir la maladie.

On conſidére encore les indications & les contre-indications.

On entend par indications, l'inſinuation de ce qu'on doit faire.

On entend par contre-indication, la défenſe, pour ainſi dire, de faire tel remede qui ſeroit avantageux, s'il n'y avoit pas tel accident: par exemple, dans les tranchées, les purgatifs ſont indiqués pour évacuer les matieres qui en ſont la cauſe; mais ils ſont contre-indiqués par l'inflammation & l'irritation des inteſtins, qu'ils ne manqueroient pas d'augmenter.

On diſtingue dans les maladies le genre & l'eſpece.

Le genre comprend pluſieurs maladies, l'eſpece n'en comprend qu'une.

On peut rapporter l'eſpece au genre, & on doit toujours le faire quand on ne peut pas connoître l'eſpece: par exemple, ſi les ſignes qui annoncent que le cheval eſt attaqué d'une maladie inflammatoire, ne ſuffiſent pas pour décider ſi l'inflammation a ſon ſiege dans la poitrine ou dans le ventre, & quelle partie du ventre ou de la poitrine eſt affectée, il faut alors rapporter la maladie aux maladies inflammatoires en général, & employer les remedes qu'on preſcrit dans l'hippiatrique, parce que ſouvent il eſt difficile de s'aſſurer du ſiege de la maladie.

A raiſon des parties qui ſont affectées, les maladies ſe diſtinguent en celles de la tête, de la poitrine & du ventre.

A raiſon des ſignes, elles ſe diſtinguent en maladies évidentes, en maladies preſque évidentes, & en maladies obſcures.

HIPPOSTÉOLOGIE, diſcours ſur les os du cheval.

HIPPOTOMIE. L'art de diſſéquer le cheval.

C'eſt par l'hippotomie qu'on parvient à ſe rendre habile dans la connoiſſance des parties qui le compoſent; c'eſt par elle qu'on s'inſtruit de leur ſtructure, de leurs rapports, de leur jeu, de leurs différences: c'eſt elle qui met à portée de raiſonner ſur leurs uſages, qui apprend à diſtinguer les dérangemens qui peuvent ſurvenir dans l'individu. Le déſordre qui ſe préſente ſous mille formes différentes, étant bien connu, mene au choix des moyens à employer pour le faire ceſſer. C'eſt l'objet principal de l'hippiatrique, art dans lequel on ne ſauroit faire de progrès ſans être verſé dans l'anatomie du cheval; de même qu'on ne peut être habile médecin, ſans ſavoir l'anatomie humaine.

Les parties qui conſtituent tout animal, ſont déſignées ſous le nom de fluides & de ſolides.

Les ſolides ont plus ou moins de conſiſtance; ce qui les a fait diſtinguer en parties dures & en parties molles.

Sous le nom de parties dures ſont compris les os, les cartilages, moins durs cependant que les os.

On entend par parties molles, les muſcles, les tendons, les membranes, les ligamens, les productions membraneuſes & ligamenteuſes, les nerfs & leurs gaînes, les arteres & les veines, les glandes & leurs enveloppes, les viſceres, & tout ce qui en dépend.

Toutes ces parties, déſignées ſous le nom commun de ſolides, ne ſont que le réſultat de fibres & de paquets fibreux, formés de fibrilles ramaſſées, unies, entrelacées.

Les phyſiciens ont appellé fluides toutes les liqueurs qui ſe trouvent dans le corps de l'animal. On ſait qu'elles ſont en grand nombre, & qu'elles portent des noms différens : tels ſont, le ſang, la lymphe, le chyle, la bile, le ſuc gaſtrique, la ſalive, la ſemence, &c. La connoiſſance de toutes ces parties eſt la baſe de l'hippiatrique, en vain on ſe donneroit pour médecin vétérinaire, ſi l'on n'en a fait une étude longue, ſuivie, profonde, réfléchie, méthodique. Elle eſt d'autant plus néceſſaire, que l'animal ne peut indiquer lui-même le dérangement arrivé dans ſon individu. Le véritable hippotomiſte le ſaiſit, le juge, le voit, & y porte le remede convenable. Quiconque ne connoît point l'intérieur du cheval, ni les différentes parties qui entrent dans ſa compoſition, eſt donc incapable de le traiter dans ſes maladies ; il ne mérite aucune confiance ; c'eſt un empyrique groſſier, un vil impoſteur, dont l'ignorance & l'effronterie ne ſont dignes que de mépris.

Puis donc que l'anatomie du cheval ou l'hippotomie eſt la baſe de la ſcience vétérinaire, celui qui ſe deſtine à l'exercer doit s'y rendre habile. C'eſt pour en faciliter l'étude que nous avons compoſé depuis peu un traité complet d'hippiatrique, que nous avons diviſé ſous les titres ordinaires & connus de tous les anatomiſtes: nous ne devions rien changer à une méthode qui a ſes avantages, ainſi nous y avons parlé dans autant d'articles ſéparés, des os, des cartilages, des ligamens, des muſcles, des vaiſſeaux, des nerfs, des viſceres, des glandes.

Mais avant que d'entrer en matiere, nous avons dit un mot de la fibre, article que par ſa briéveté nous inférerons ici.

Les parties du corps de l'animal les plus ſimples, ſont ſolides & fluides, comme on l'a déja dit. La compoſition des ſolides, ou plutôt les principes qui les forment, ſont d'une ténuité ſi grande, qu'ils ne peuvent être apperçus, même avec le meilleur microſcope ; il ne nous fait découvrir qu'une ſuite de particules unies en longueur, qu'on nomme

fibrilles. C'eſt de la réunion de ces fibrilles linéaires qu'eſt formée la fibre, laquelle ſe diſtingue aſſez aiſément dans les os, dans les tendons, dans les ligamens, dans les muſcles qui ne ſont eux-mêmes autre choſe qu'un amas de fibres plus ou moins dures; elles ſont longitudinales, cylindriques, tranſparentes, ſolides, capables de réſiſtance & d'élaſticité: les principes infiniment déliés qui les conſtituent, ſont liés entre eux par un gluten formé d'huile & d'eau; ce compoſé ſe réduit en terre par l'analyſe.

On obſerve dans tout le corps animal une autre eſpece de fibres qui ont plus de largeur & moins de longueur. Elles ſe répandent en tous ſens, elles ſont d'une texture plus lâche, & communiquent enſemble. De leur union réſulte ce qu'on appelle le tiſſu cellulaire, ou corps graiſſeux. La communication de ces fibres les unes avec les autres, eſt démontrée par l'effet que produit le ſoufflet des bouchers, lequel chaſſe l'air dans toute l'habitude du corps de l'animal, & le gonfle comme un ballon: elle eſt encore prouvée par la métaſtaſe ou le tranſport d'une matiere fluide, qui ſe fait d'un endroit malade ſur une partie ſaine.

Le tiſſu cellulaire ſe répand, ſe prolonge, s'inſinue dans tous les organes & dans les parties qui les compoſent; il donne même une enveloppe à chacune des fibres élémentaires, après en avoir fourni aux paquets qu'elles forment.

C'eſt donc dans les productions ou prolongemens de ce tiſſu que ſont enfermés, comme dans une gaîne, les muſcles, les membranes, les vaiſſeaux, &c. . . . en un mot, il n'eſt pas un ſeul endroit de l'animal dans lequel il ne trouve le moyen de pénétrer.

HIPPOTOMISTE, celui qui ſait diſſéquer les chevaux, ou qui démontre l'anatomie du cheval.

HOBIN, vieux mot qui ſignifioit une eſpece de chevaux.

HOBBIS, cheval d'Irlande.

HOCHER avec la bride ſe dit du cheval qui hauſſe & baiſſe le bout du nez pour faire aller & venir le mors dans ſa bouche, pour s'amuſer, ſoit en marchant, ou lorſqu'il eſt arrêté.

HOLA, expreſſion du maître de manege, pour arrêter, avertir l'écolier de finir ſa repriſe.

HOMME DE CHEVAL, homme qui ſait monter à cheval, & qui s'adonne à cet exercice; ainſi on peut être bon ou mauvais homme de cheval.

HOMOGENE, qui eſt ſemblable: ainſi on dit telle partie eſt homogene, de même nature.

HONGRE, cheval hongre eſt celui qu'on a châtré, ou coupé.

HONGRER, c'eſt couper un cheval. *Voyez* caſtration.

HOQUET. Quoique le hoquet ne ſoit pas un accident particulier au cheval en ce qu'il ne vomit pas, & que par la conſtruction de ſon eſtomac il ne tend jamais, ou preſque jamais au vomiſſement, il eſt cependant des cas où cet accident a lieu; tel que dans la rupture de l'eſtomac, dans les hernies de toutes eſpeces où il y a arrêt de matiere ſtercorale; quelquefois il peut arriver à l'animal des ſpaſmes, ſans qu'il y ait aucun de ces accidents, ce qui arrive quelquefois dans la maladie de cerf.

HORS LA MAIN. *Voyez* main, pied, jambe.

HORS DU MONTOIR. *Voyez* montoir.

HORS D'HALEINE, (mettre un cheval). *Voyez* mettre un cheval hors d'école, cheval de manege qui a oublié ſon exercice pour avoir été long-temps, ſans manier, au manege.

HOU, expreſſion du cavalier pour faire arrêter ſon cheval ſans lui tirer la bride. Les chevaux qu'on accoutume le plus à s'arrêter tout court en criant *hou*, ſont les chevaux d'arquebuſe, parce qu'on a beſoin de ſes deux mains pour tirer un coup de fuſil.

HOUPPES, eſpece d'aigrette que l'on met ſur la têtiere des chevaux de carroſſe & de cabriolet, & dont on ne ſe ſervoit autrefois que dans les cérémonies.

HOUSSE, couverture plus ou moins riche que l'on met derriere la ſelle des chevaux de ſelle, dont l'uſage eſt de garantir les habits de la ſueur de la croupe, & qui ſert en même temps d'ornement au cheval.

HOUSSE, ſignifie auſſi une peau de mouton ou de chevre que l'on met ſur le collier des chevaux de charroi.

HOUSSINE, c'eſt la même choſe que gaule. *Voyez* Gaule. Excepté que la houſſine eſt une gaule d'un arbre nommé houx.

HUCHÉ ſur ſon derriere, (cheval). Cheval uſé qui porte le boulet en avant, & qui ſe ſoutient ſur la pince on mettra en uſage dans cet inconvénient les remedes indiqués pour le cheval bouleté. Ces deux défauts dépendent des mêmes cauſes.

HUILE, graiſſe liquide qui ſe trouve entre les os, répandue dans certaines parties du corps.

HUMERUS (os). *Voyez* Bras.

HUMER, ſe dit de la maniere de boire d'un cheval, ac-

tion dans laquelle le cheval ne remue point la langue, & qui, par conſéquent, anéantit la prétendue maladie des barbillons, d'après le ſavant Bourgelat.

HUMEUR : on donne ce nom à toute ſubſtance liquide qui exiſte dans l'animal, & qui en fait la plus grande partie.

HUMORAL, qui vient des humeurs, qui eſt cauſé par les humeurs. On dit une tumeur humorale.

HYDATIDES, petites tumeurs pleines d'eau & de ſéroſité qui naiſſent en différentes parties du corps, tant extérieurement qu'intérieurement : ces tumeurs ſont preſque toujours des ſymptomes de maladies putrides, & ſe voient ſouvent dans les maladies épidémiques ; on remédie à celles qui ſont extérieures, en les ouvrant avec le biſtouri, & en les baſſinant avec le vinaigre ou l'eſſence de térébenthine.

HYDRAGOGUES, médicamens qui purgent les eaux.

HYDROCELE, gonflement du ſcrotum, qui au tact annonce un épanchement d'eau dans cette partie, & que l'on guérit aiſément, non pas par un coup du trois-quart, mais par une petite inciſion dans la partie la plus déclive. Le remede enſuite & les injections du vin miellé.

HYDROPHOBIE, ou crainte de l'eau. *Voyez* Rage.

HYDROPISIE DE BAS-VENTRE. *Voyez* Ventre.

HYDROPISIE DE POITRINE. *Voyez* Poitrine. (Hydropiſie de)

HYGMOR. Le corps d'Hygmor eſt un corps blanc, long, étroit, duquel partent dans l'homme où il eſt ſitué à l'un des bords du teſticule, les cloiſons qui ſéparent la ſubſtance du teſticule. Dans certains animaux, il ſe trouve dans le milieu de cet organe & en eſt l'axe. Il n'exiſte point, & manque dans le cheval.

HYOIDE (os). Cet os eſt ſitué entre les deux extrêmités de la mâchoire inférieure. Sa figure n'eſt pas aiſée à décrire. Il eſt compoſé de cinq parties, ſavoir, de deux grandes branches, de deux petites & de la fourchette.

Les deux grandes branches ſont des os longs, plats, minces, qui s'uniſſent ſupérieurement à la partie pierreuſe des temporaux ; cette même partie eſt large, & donne attache à un de ſes muſcles ; inférieurement, cette branche eſt moins large, mais un peu plus épaiſſe, pour ſe joindre avec les petites branches ; quelquefois il ſe trouve à cette articulation, antérieurement, un petit os en forme d'os ſéſamoide, & placé comme une rotule. Les petites branches ſont courtes & arrondies ; leurs extrêmités ſont plus groſſes.

La partie inférieure qui s'unit avec la fourchette, eſt cartilagineuſe, & forme une articulation de genou. La fourchette, ainſi nommée à cauſe de ſa figure, eſt ſituée entre les deux côtes de la mâchoire inférieure, de maniere que le manche regarde les dents inciſives. Cette partie eſt triangulaire. Le bord inférieur ou externe eſt en dos d'âne, & donne attache aux muſcles de la langue. Le bord interne eſt applati, & donne pareillement attache à la baſe de la langue. Le reſte de la fourchette ou ſes fourchons, ſont arrondis, & tournés du côté du col. Ils ſervent inférieurement de ſoutien au larynx & à toute la colonne trachéale ; ſupérieurement, ils donnent attache à une partie des muſcles du pharynx, & à ſes muſcles propres. Son uſage, comme l'on voit, eſt de ſervir de baſe à la langue & au larynx. Cet os eſt uni au bord ſupérieur du cartilage tyroïde par ſymphiſe. L'os hyoïde eſt ſouvent expoſé à être carié dans l'endroit du manche où ſe fait la bifurcation de la fourchette, à la ſuite d'un dépôt critique ſous la ganache, provenant de la gourme bénigne ou maligne, ou de morfondure. Cette carie vient quelquefois de ce que l'on aura appliqué des pointes de fer trop avant, mauvaiſe pratique que l'expérience auroit dû entiérement proſcrire, & qui cependant n'eſt encore que trop ſuivie. Le biſtouri eſt le ſeul moyen qu'il faille employer toutes les fois qu'il eſt queſtion d'ouvrir, ou bien lorſque la ſuppuration aura été interceptée, ſoit par le feu, ſoit par des médicamens contraires.

Les grandes branches de l'os hyoïde tiennent à l'os pierreux des temporaux, par un ligament latéral, diſpoſé en maniere de capſule, la partie qui regarde ſa congénere eſt plus forte que celle de dehors ; les petites branches ſont jointes aux autres par ſymphiſe ; ces mêmes branches ſont unies à la fourchette de l'os hyoïde, par deux ligamens capſulaires qui renferment de la ſynovie.

L'os hyoïde eſt porté en avant, en arriere, en bas, ſur les côtés & ſur lui-même, par le moyen de dix-ſept muſcles.

Il eſt porté en avant par le moyen de quatre muſcles, qui ſont les deux milo-hyoïdiens, & les deux géni-hyoïdiens.

1°. Le milo-hyoïdien eſt un muſcle plat qui a ſon attache au bord alvéolaire interne des cinq premieres dents molaires, par des portions charnues qui ſe portent de haut en bas, en s'inclinant de devant en arriere ; enſuite ces fibres ſe réuniſſent avec le milo-hyoïdien de l'autre côté,

pour aller ſe terminer à la partie antérieure de la fourchette de l'os.

2°. Le geni-hyoïdien eſt un muſcle long, arrondi, qui eſt ſitué au deſſous du précédent; il a ſon attache à l'extrêmité de l'auge proche le menton, entre les deux mâchoires, par un tendon; enſuite ce muſcle devient charnu, en ſe portant toujours de devant en arriere, pour ſe terminer de même par un tendon au deſſous du précédent.

L'os hyoïde eſt porté en arriere par le moyen de quatre muſcles, ſavoir, deux de chaque côté, qui ſont, le long hyoïdien, le ſtylo-hyoïdien.

1°. Le long hyoïdien a ſon attache ſupérieurement à l'angle arrondi de la grande branche de l'os hyloïde, deſcend tout le long de cet os, en s'en écartant, pour ſe terminer enſuite aux branches de la fourchette du même os.

2°. Le ſtylo-hyoïdien a ſon attache à la corne de l'occipital, en s'uniſſant avec le ſtylo-maxillaire, & va ſe terminer à ce même angle arrondi dont nous venons de parler. Il eſt très-gros & très-court, & remplit l'intervalle qui ſe trouve entre cet angle & la corne de l'occipital. L'os hyoïde eſt abaiſſé par le moyen de deux muſcles, qui ſont le ſterno-hyoïdien & le coſto-hyoïdien.

1°. Le ſterno-hyoïdien a ſon attache à la pointe antérieure du ſternum par des portions charnues; de là il monte, en rampant, tout le long de la trachée-artere, pour ſe terminer enſuite au corps de la fourchette de l'os hyoïde derriere le milo-hyoïdien.

2°. Le coſto-hyoïdien a ſon attache par une légere aponévroſe, ſur la ſurface interne du petit pectoral, proche les premieres côtes; il monte tout le long du col, vers la troiſieme vertebre cervicale, en ſe confondant avec le grand muſcle commun du col; il paſſe enſuite par devant la trachée-artere, en ſe réuniſſant avec le muſcle précédent, & en diminuant de volume, pour ſe terminer au même endroit.

L'os hyoïde eſt porté ſur les côtés, par le moyen de deux muſcles digaſtriques, ainſi nommés, parce qu'ils ont deux ventres (ou parties charnues), un pour chaque côté.

1°. Le digaſtrique a ſon attache d'une part, par un tendon applati, au bord inférieur de la mâchoire inférieure; enſuite il ſe porte de devant en arriere, vient paſſer dans une poulie, puis va ſe terminer à la partie inférieure de l'autre partie de ce muſcle, dont l'attache eſt à la corne de l'occipital, où il ſe confond avec le ſtylo-maxillaire.

2°. Le court-hyoïdien, l'os hyoïde eſt encore porté ſur les côtes, par le moyen d'un muſcle nommé court-hyoïdien; il a ſon attache aux branches de la fourchette de l'os hyoïde, & va ſe terminer enſuite à toute l'étendue des petites branches, au deſſous de leur articulation avec les grandes. Ce muſcle, en ſe contractant, replie les petites branches ſur la fourchette.

Le muſcle qui fait mouvoir l'os hyoïde ſur lui-même, ſe nomme tranſverſal. Il a ſon attache au deſſous de l'articulation des petites branches avec les grandes, paſſe par deſſous les muſcles de la langue en général, & va ſe terminer au même endroit de l'autre côté. Son uſage eſt de replier les petites branches ſur elles-mêmes, & d'élever, par ce moyen, la baſe de la langue.

HYOIDIEN, (le long muſcle), a ſon attache ſupérieurement à l'angle arrondi de la grande branche de l'os hyoïde, deſcend tout le long de cet os, en s'écartant, pour ſe terminer enſuite aux branches de la fourchette du même os.

HYOIDIEN (le court muſcle). L'os hyoïde eſt porté ſur les côtés par le muſcle court hyoïdien; il a ſon attache aux branches de la fourchette de l'os hyoïde, & va ſe terminer enſuite à toute l'étendue des petites branches au deſſous de leurs articulations avec les grandes. Ce muſcle, en ſe contractant, replie les petites branches ſur la fourchette.

HYO-ÉPIGLOTTIQUE (muſcle), ce muſcle a ſon attache au dedans du corps de la fourchette de l'os hyoïde, & va ſe terminer à la partie inférieure de la connexité de l'épiglotte; il ſert à relever ce cartilage, & non pas à dilater la glotte, comme le prétend l'anatomiſte Bourgelat.

Ce cartilage ſe trouve ſouvent attaqué dans la gangrene maligne, & aſſez ſouvent dans la morve compliquée, quand le pus du poûmon, ſortant de la trachée-artere, tombe dans les foſſes naſales, & y ſéjourne; il arrive quelquefois qu'un cheval attaqué de morve proprement dite, touſſe ſans qu'il y ait léſion à la poitrine, & cela par la ſeule irritation de l'épiglotte, occaſionnée par le pus de la morve proprement dite; l'on concevra aiſément cette cauſe, lorſque l'on ſe rappellera que l'épiglotte dans l'état de nature ſe prolonge par deſſus le voile palatin; mais cet accident n'arrive dans ce cas que dans la morve invéterée. J'ai trouvé ſouvent dans les cadavres, l'épiglotte plus ou moins détruite, à la ſuite de la gourme maligne & de la morve de farcin, de même que la glotte; j'ai même vu le larynx dans certaines épidémies être ulcéré & carié à pluſieurs endroits.

HYOGLOSSE, (muſcle) : ce muſcle eſt le plus long de ceux qui meuvent la langue, & a ſon attache à la partie inférieure & externe de la grande branche de l'os hyoïde, par un tendon applati ; il va ſe diſtribuer dans la langue à côté de ſa baſe, de même qu'à toute ſon étendue, & ſe ſépare aiſément juſqu'à l'extrêmité de la langue ; ſon uſage eſt, avec ſon congénere, de tirer la langue en arriere ; & lorſqu'il agit ſeul de la tirer ſur les côtés.

HYO-PHARINGIENS. (muſcles) *Voyez* Pharinx.

HYO-THYROIDIEN (muſcle) *Voyez* Larynx.

HYPOCHONDRE, mot qui veut dire deſſous les cartilages : on a donné ce nom aux deux parties latérales de l'épigaſtre, une des trois régions qui partagent le bas-ventre en trois parties ; & dont la connoiſſance ſeroit d'une grande utilité dans les maladies internes, ſi le cheval pouvoit parler & dire la partie chez lui qui eſt affectée ; néanmoins cette diviſion eſt d'un grand ſecours dans certaines maladies, dans les tumeurs & plaies qui peuvent y arriver.

Dans l'hypocondre droit ſont contenus le petit lobe du foie, une portion de l'inteſtin colon, & alternativement les inteſtins grêles ; dans l'hypocondre gauche ſe trouve la petite courbure de l'eſtomac, l'orifice cardiaque, la pointe de la rate, une portion de l'épiploon, ou lomentum, & une partie du colon.

C'eſt, ſans doute, dans cette région que doit avoir lieu l'opération de Monſieur Vitet ; au moyen du trois-quart, comme nous l'obſervons au mot Tympanite : mais nous obſerverons de nouveau que le cheval ſur ſes jambes donne une diſtance de l'eſtomac au péritoine qui regarde les muſcles droits, de plus de quatorze à quinze pouces dans le cheval de cinq pieds ; & nous admettons cette diſtance dans la plénitude totale de l'eſtomac, lequel en tout temps eſt environné des inteſtins grêles qui vacillent & ſe promenent ſans ceſſe ſur ce viſcere, qui, joint avec la tenſion naturelle des muſcles abdominaux, ôte toute la poſſibilité de pouvoir ſentir non-ſeulement la tuméfaction de l'eſtomac, mais même aucun des viſceres contenus dans la capacité du bas-ventre : il nous eſt arrivé même d'ouvrir des chevaux morts de tranchées de béſoarts après des preuves preſque aſſurées de la préſence du calcul dans les inteſtins, & dont nous n'avons nullement pu nous appercevoir au tact, quoique les gros inteſtins portaſſent en tout temps ſur les muſcles abdominaux inférieurement, & cela toujours à raiſon de la tenſion de ces mêmes muſcles.

L'an 1752, nous ouvrîmes un cheval, dont toutes les glandes du péritoine étoient totalement pétrifiées, & dont quelques-unes étoient de la groſſeur d'une bouteille de pinte, & la plus grande partie dans la région épigaſtrique.

HYPOGASTRE eſt la partie moyenne de la région hypogaſtrique.

HYPOGASTRIQUE, qui eſt ſous l'eſtomac, c'eſt la région la plus éloignée de la poitrine dans laquelle ſont logées la matrice dans les jumens, la veſſie & le rectum. *Voyez* ventre poſtérieur.

Fin du Tome premier.

ERRATA.

PAGE 3, ligne 15, plasfeurs, *lisez* piaffeurs.
Page 5, ligne 28, maniere de se servir, *lisez* maniere libre de se servir.
Page 8, ligne 13, terre à terre, *lisez* & le terre-à-terre.
Ibid., ligne 32, revet, *lisez* le revet.
Page 32, ligne 11 & 12, s'anastomiser, *lisez* s'anastomoser.
Page 34, ligne 24, du col de la tête, *lisez* du col & de la tête.
Page 42, ligne 8, qui unira, *lisez* qui unit.
Page 44, ligne 11, qui s'entaillent, *lisez* qui s'entre-taillent.
Page 47, ligne 16, coracode, *lisez* coracoïde.
Page 55, ligne 33, ces dents machilieres, *lisez* les dents machelieres.
Page 64, ligne 32, lampas dérobe, *lisez* déborde.
Ibid., *ibid.*, il ne dérobe, *lisez* il ne déborde.
Page 65, ligne 42, buoche, *lisez* bouche.
Page 61, note, échimose *lisez* ekimose.
Page 66, ligne 17, épiglottes, *lisez* épiglottiques.

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HIPPIATRIQUE.

TOME SECOND.

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HIPPIATRIQUE,

CAVALERIE, MANEGE

ET

MARÉCHALERIE.

Par M. LAFOSSE, Maréchal du Roi.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME SECOND.

I —— Z

A BRUXELLES.

M. DCC. LXXVI.

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HIPPIATRIQUE.

J.

JAMBE (la) proprement dite, répond, dans les extrêmités postérieures, à l'avant-bras; dans les extrêmités antérieures, prises du grasset; à la partie postérieure, elle doit avoir la même largeur que l'avant-bras, mesuré depuis le coude jusqu'aux ars. Elle doit être en forme de cône, & aller insensiblement jusqu'à deux ou trois travers de doigts au dessus du jarret: la jambe doit être située obliquement: lorsqu'elle est droite, on dit que le cheval est droit sur son jarret. La jambe est formée de deux os, dont le plus considérable se nomme tibia, & l'autre péroné.

Le tibia, qui est le plus long des extrêmités postérieures, est d'une figure prismatique dans son corps & dans sa partie supérieure, l'inférieure est quarrée; par conséquent, on considérera dans cet os trois faces & trois crêtes, la face externe, la face interne, & la face postérieure: la crête antérieure, la crête interne, & la crête externe. On remarque à la partie supérieure de cet os, cinq éminences, deux à la partie antérieure, dont la plus considérable est externe, & donne attache au ligament de la rotule; elles sont séparées par une gouttiere pour laisser glisser ce même ligament qui s'y attache aussi; deux à la partie postérieure, où sont atta-

chées des portions tendineuſes ; la cinquieme eſt ſituée ſur le ſommet de cet os, elle eſt taillée en biſeau, & donne attache aux ligamens croiſés, auſſi-bien qu'une petite échancrure ſituée à côté : cette apophyſe ſe trouve cachée entre les condyles du femur ; cette crête ſépare deux facettes cartilagineuſes, dont l'une externe eſt un peu arrondie pour s'articuler avec les facettes cartilagineuſes du ligament croiſé ; l'autre eſt plus applatie, & s'articule de même avec ce ligament extérieurement.

On y conſidere des inégalités rangées en forme de facettes, pour s'articuler avec le péroné ; enfin, deux échancrures, une à la face externe, donnant paſſage à un tendon ; l'autre poſtérieurement, par lequel paſſent les principaux vaiſſeaux. Le corps de cet os eſt liſſe & poli ſur ſes faces internes & externes : il eſt raboteux dans ſa partie poſtérieure. On y remarque un trou conſidérable, donnant paſſage à une artere, à une veine & à un nerf. La partie inférieure de cet os eſt quarrée ; il y a par conſéquent une face antérieure, une poſtérieure, une interne, & une externe. On y diſtingue trois apophyſes ; deux, latéralement, appellées malléoles ; & une, poſtérieurement, qui s'articule avec l'os de la poulie, & forme deux cavités cartilagineuſes, ſéparées par une crête pour s'articuler avec le même os de la poulie.

Le péroné eſt ſitué à la partie latérale externe du tibia, s'étendant depuis la partie ſupérieure juſqu'à la partie moyenne de cet os. Sa figure approche d'une pyramide dont la baſe eſt en haut : cette extrêmité ſupérieure eſt applatie & arrondie dans ſon bord poſtérieur, pour s'articuler avec la facette du tibia, dont nous venons de parler. L'extrêmité inférieure ſe termine en pointe, & n'a rien de remarquable.

La jambe eſt portée en avant, en arriere, en dehors, en dedans, par le moyen de douze muſcles, ſçavoir, trois extenſeurs, un fléchiſſeur, quatre adducteurs, & quatre abducteurs.

Les extenſeurs de la jambe ſont, le crural, le vaſte interne, & le vaſte externe.

1°. Le crural eſt un muſcle gros & court, qui prend ſon attache au bord antérieur de l'os iſchion, à ſa jonction avec les os des îles, par une portion demi-tendineuſe & demi-charnue ; il deſcend enſuite tout le long de la partie du femur, en ſe confondant avec les vaſtes, & va ſe terminer par un tendon très-fort, au bord ſupérieur de la rotule.

2°. Le vaſte externe a ſon attache à côté du précédent ; après avoir fourni un ventre charnu, qui embraſſe

le côté du femur, il va ſe terminer à côté du précédent.

3°. Le vaſte interne va s'attacher à la partie interne de l'os iſchion, vers les os pubis, à côté du crural, où ces trois muſcles ne ſont qu'un ſeul; il s'en ſépare enſuite, & après avoir embraſſé la partie latérale externe du femur, il va ſe terminer à la partie ſupérieure & latérale de la rotule.

Ces trois muſcles forment, vers la rotule, une bande tendineuſe très-forte qui enveloppe cet os, par deſſus lequel viennent paſſer quelques fibres qui vont enſuite ſe confondre avec les ligamens de ce même os au tibia.

Le fléchiſſeur a ſon attache à la partie latérale externe & inférieure du femur, proche ſon condyle, & va ſe terminer à la partie poſtérieure du tibia, depuis ſa partie ſupérieure juſqu'à ſa partie moyenne. Sa fonction eſt auſſi de faire tourner le tibia ſur le femur.

Les adducteurs de la jambe ſont, le grêle adducteur, le large adducteur, le gros adducteur & le long adducteur.

1°. Le grêle adducteur, ainſi nommé à cauſe de ſon volume, s'attache par une aponévroſe, en partie, au petit pſoas, & en partie à l'iliaque; il deſcend en formant une bande charnue, & va ſe terminer, par une aponévroſe, à la partie ſupérieure interne du tibia.

2°. Le large adducteur, le plus large des muſcles de la jambe, eſt ſitué au deſſous du précédent, & plus en dedans de la cuiſſe. Il a ſon attache tout le long de la ſymphiſe des os pubis, & va ſe terminer de même, par une large aponévroſe, au deſſous du précédent. En cet endroit ces aponévroſes ſe confondent enſemble pour ſe terminer à la partie interne & un peu antérieure du tibia.

3°. Le gros adducteur prend ſon attache à la pointe poſtérieure de l'os iſchion, d'une part; & de l'autre, à la partie latérale & inférieure de l'os ſacrum; enſuite il ſe porte en dedans de la cuiſſe, pour ſe terminer, par une petite aponévroſe, à côté du ligament latéral interne du femur avec le tibia. On pourroit auſſi regarder ce muſcle comme fléchiſſeur de la cuiſſe; mais il l'eſt davantage du tibia.

4°. Le long adducteur s'attache au deſſous du précédent, à la partie latérale de l'os ſacrum, paſſe par deſſus la pointe de l'os iſchion, où il s'unit par une forte portion; enſuite il ſe porte de haut en bas, de dehors en dedans de la cuiſſe, en diminuant de volume, & va ſe terminer à la partie latérale, antérieure & preſque moyenne du tibia; ces muſcles rapprochent la cuiſſe du dehors en dedans; & en agiſ-

ſant avec les abducteurs en même temps, ils fléchiſſent la jambe, ou la portent en arriere.

La jambe eſt portée en dehors ou écartée du corps par le moyen de quatre muſcles, qui ſont le faſcialata, le long abducteur, le moyen abducteur, le court abducteur.

1°. Le faſcialata eſt un muſcle plat, d'une forme triangulaire qui a ſon attache au bord inférieur de l'angle externe de l'os ileon; il deſcend en s'élargiſſant, & forme enſuite une aponévroſe qui recouvre la face externe de la cuiſſe, & qui ſe porte un peu en dedans, & dont la plus grande partie va s'attacher à la partie antérieure du tibia, au deſſous du ligament externe de la rotule à cet os, & ſe continue enfin ſur le reſte du tibia.

2°. Le long abducteur, qui eſt conſidérable & long, a ſon attache aux parties latérales de l'os ſacrum, il deſcend entre la pointe de l'os iſchion & le grand trochanter, s'attache à l'os iſchion par une forte portion, deſcend en diminuant de volume, & donnant, dans ſon trajet, une portion tendineuſe au trochanter inférieur, il va ſe terminer aux parties latérales de la rotule, & à la partie ſupérieure du tibia, par un tendon large & applati.

3°. Le moyen abducteur va s'attacher au bord inférieur de l'os iſchion, ſe confond avec le précédent vers ſon attache; il s'en ſépare enſuite pour ſe terminer au ligament interne de la rotule, paſſant auſſi par deſſus, & allant à la partie antérieure du tibia.

4°. Le court abducteur prend ſon attache juſqu'à la partie moyenne du long abducteur, par des fibres charnues, deſcend enſuite, & produit une large aponévroſe qui enveloppe les muſcles, qui forment la jambe juſqu'à la partie antérieure du tibia.

JAMBES (de l'enflure des). L'enflure des jambes peut être phegmoneuſe; mais plus communément, c'eſt un œdeme particulier, un amas de ſéroſité dans le tiſſu cellulaire de ces parties.

Quelquefois cette ſéroſité, en ſéjournant dans le tiſſu cellulaire, s'épaiſſit & ſe durcit, de maniere que quand ces ſortes de tumeurs ſe préſentent ſur le cadavre, les tuniques deſtendons & le corps cellulaire ſont d'une telle dureté, qu'on croiroit couper des tranches de lard.

Ces tumeurs ſont aſſez communes, & deviennent quelquefois prodigieuſement groſſes: elles produiſent même les eaux aux jambes. L'œdeme des jambes reconnoît pour cau-

ſes celles de l'œdeme en général ; mais il a, outre cela, des cauſes particulieres.

Pour découvrir les cauſes de la bouffiſſure, il faut faire attention : 1°. que les jambes ſont compoſées de tendons, d'aponévroſes, de membranes & de beaucoup de tiſſus cellulaires, que, par conſéquent, ces parties ſont parſemées de vaiſſeaux lymphatiques qui les nourriſſent.

2°. Que les jambes étant fort éloignées du cœur, la circulation s'y fait lentement.

3°. Que les parties qui compoſent les jambes, n'étant recouvertes que par la peau, elles ſont fort expoſées au froid.

La lymphe & la ſéroſité étant en plus grande quantité dans la jambe que dans les autres parties, doit s'y amaſſer plutôt qu'ailleurs. C'eſt la premiere cauſe de la bouffiſſure des jambes. La circulation ſe faiſant plus lentement dans la jambe qu'ailleurs, la ſéroſité doit s'épancher dans le tiſſu cellulaire de cette partie plutôt qu'ailleurs. Seconde cauſe de l'enflure qui y ſurvient : la jambe étant plus expoſée au froid, que les autres parties les vaiſſeaux doivent s'y reſſerrer, & les liqueurs s'y condenſer, s'y arrêter & s'infiltrer dans le tiſſu cellulaire, plutôt qu'ailleurs : troiſieme cauſe de l'œdeme.

Ces trois diſpoſitions ſont les cauſes déterminantes de l'œdeme des jambes. Ainſi toutes choſes étant égales, l'œdeme doit y être plus fréquent qu'ailleurs.

Les mêmes cauſes qui déterminent l'œdeme aux jambes plutôt qu'ailleurs, déterminent auſſi l'œdeme à la partie inférieure de la jambe plutôt qu'à la ſupérieure.

L'œdeme occupe plus ſouvent le paturon & la couronne que la partie ſupérieure de la jambe, parce que le paturon & la couronne ſont plus éloignés du cœur.

4°. Parce que ces parties ſont comme le terme & l'égoût des humeurs ; ainſi, les tumeurs dures ſont bien plus communes à la couronne que par-tout ailleurs.

La bouffiſſure des jambes ſe reconnoît aiſément par l'enflure, le défaut de douleur, & l'impreſſion du doigt qui reſte.

Quoique le prognoſtic ſoit à peu près le même que celui de l'œdeme en général, il eſt cependant un peu plus fâcheux.

La ſimple bouffiſſure peut ſe guérir ; mais l'œdeme endurci, qui forme une tumeur reſſemblante à du lard, ne ſe

peut guérir, vu la délicateſſe des parties ſur leſquelles elle ſe trouve.

Les remedes de la bouffiſſure ſont, à peu près, les mêmes que ceux de l'œdeme. Il faut 1°. purger, afin de diminuer la quantité totale de la ſéroſité du corps.

2°. Faire prendre quelque ſudorifique, afin de pouſſer par les ſueurs.

3°. Tâcher de ranimer la circulation du ſang; pour cet effet, on fomente la jambe avec la décoction des feuilles de romarin, de ſauge & de laurier, ou avec l'eau de forge, avec le vin rouge, l'eau de chaux ou l'eau-de-vie camphrée.

L'exercice eſt très-ſalutaire dans ces maladies; en donnant de légeres ſecouſſes à toutes les parties, il redonne du reſſort aux fibres, & ranime la circulation.

Mais lorſque la lymphe ou la ſéroſité épanchée dans le tiſſu cellulaire s'eſt durcie, ces remedes ſont ordinairement infructueux, & on doit avoir recours au feu qu'on met par raies; c'eſt le moyen le plus efficace.

Lorſque l'œdeme eſt dans le paturon, on met le feu par pointes.

JAMBES (des eaux aux) On appelle eaux aux jambes l'écoulement d'une ſéroſité âcre, qui ſuinte continuellement des jambes.

Les cauſes les plus ordinaires, ſont les boues âcres; par ces boues, les tuyaux excrétoires de la ſueur & de la tranſpiration ſont irrités & obſtrués; l'humeur de la tranſpiration arrêtée, & enfermée dans ſes propres vaiſſeaux, ſéjourne, devient âcre, corrode la peau, & y cauſe des gerſures & des crevaſſes, d'où il ſuinte continuellement une ſéroſité.

Les chevaux de Paris ſont fort ſujets aux eaux, parce qu'ils ont les jambes preſque toujours couvertes & imbibées de ces boues corroſives, leſquelles étant un mêlange d'urine, du fer qui ſe détache des roues ſur le pavé, & de toutes les impuretés de cette grande ville, forment une eſpece de cauſtique qui ronge la peau. Les chevaux auxquels on n'aura pas ſoin d'entretenir les jambes propres, ſeront plus ſujets aux eaux; de même que ceux qui auront les jambes couvertes de beaucoup de poils, qui retiennent les boues & la craſſe appliquée ſur les jambes.

Le froid, la gelée & les neiges, ſont une ſeconde cauſe des eaux; le froid reſſerre les tuyaux excrétoires de la peau,

& arrête la tranſpiration, l'humeur arrêtée produit les crevaſſes & les eaux. Ainſi, les chevaux doivent être bien plus ſujets aux eaux en hiver qu'en été.

Ajoutez à ces cauſes, le vice du ſang épais ou âcre, qui eſt communiqué à la lymphe ou à la matiere de la tranſpiration ; l'humeur viſqueuſe ſe colle, pour ainſi dire, aux parois de ſes vaiſſeaux, & s'arrête facilement : elle contracte une âcreté qui corrode & ulcere ſes tuyaux & forme des crevaſſes ; delà l'écoulement des eaux ; on voit par-là, que le long repos & la mal-propreté des écuries, ſont très-contraires à ce mal, en augmentant la ſtagnation des humeurs & leur âcreté.

L'arrachement des poils en hiver eſt encore une cauſe des eaux.

Cet accident vient plus ſouvent aux paturons que par-tout ailleurs, parce qu'il y a dans cette partie beaucoup de plis & de rides à la peau, dans leſquelles la craſſe eſt conſervé.

Les indications qu'on a à remplir dans cette maladie, ſont d'adoucir l'humeur qui occaſionne les crevaſſes, & de guérir l'ulcere des tuyaux excrétoires. On remplit la premiere par des adouciſſans & émolliens, tels que le lait, les farines, &c. & la ſeconde, par les ſuppuratifs ; on peut en former un mêlange ; par exemple, un cataplaſme avec les farines réſolutives, la poix graſſe dans la décoction de guimauve, & le lait dont on ſe ſervira juſqu'à la fin de la guériſon.

Il eſt bon de donner en même-temps quelque ſudorifique pour pouſſer, par la tranſpiration, pour évacuer par cette voie une partie de la ſéroſité, & corriger le ſang : il faut ſur-tout inſiſter ſur ces remedes internes, ſi l'on a lieu de croire que les eaux naiſſent d'un vice du ſang.

Mais il arrive ſouvent que la cauſe eſt locale, & que les médicamens ne ſont rien ; dans ce cas, avec une broſſe rude, on frottera toute la partie juſqu'au ſang, enſuite on appliquera un digeſtif ſimple, que l'on continuera huit jours ; après quoi on lavera la partie avec une légere teinture de noix de galle, faite avec le vinaigre, dans laquelle on mettra moitié d'eau. S'il arrivoit que le lendemain ou le ſurlendemain, que l'on a froté la jambe, la plaie ſe trouvât blanche, il faudroit recommencer juſqu'à ce qu'elle donne un pus louable. Mais il eſt rare qu'on ſoit obligé de recommencer cette opération ſimple, la premiere eſt ſuffiſante & guérit. Cette méthode ſimple, à laquelle j'ai été conduit par

la pratique & par l'expérience, réuſſit à la plupart des maréchaux qui la mettent aujourd'hui en uſage.

JAMBES. Avoir bien de la jambe, & avoir peu de jambe, ſe dit du cheval, ſelon qu'il a les jambes larges ou fines. N'avoir point de jambes, ſe dit d'un cheval qui bronche à tout moment. Faire trouver des jambes à ſon cheval, c'eſt le faire courir très-vîte & long-temps. On dit en terme de cavalerie & de manege, la jambe de dedans, c'eſt la jambe du cavalier du côté que le cheval tourne en maniant au manege.

JAMBÉ, un cheval bien jambé eſt un cheval qui a bien de la jambe.

JAMBIER, qui a rapport à la jambe. On dit le nerf jambier, &c.

JARDE, le même que jardon.

JARDON, tumeur dure qui s'étend depuis la partie poſtérieure & inférieure de l'os du jarret, juſqu'à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os du canon, ſur le tendon fléchiſſeur du pied. Sa nature tient aſſez ſouvent du phlegmon, dans ſon commencement, & fait aſſez ſouvent boiter le cheval (1). La cauſe du jardon vient d'une extenſion de l'un des tendons de cette partie. S'il eſt récent, il faut appliquer les cataplaſmes émolliens; s'il eſt ancien, il y faut mettre le feu par pointes, & frictionner la plaie avec l'huile de laurier pendant les deux premiers jours, puis laiſſer tomber l'eſcarre.

JARRET (le), jointure ſituée au bas de la jambe. Pour être bien conſtruit, il doit paroître difforme à un connoiſ-

---

(1) M. Vitet, en parlant des exoſtoſes, dit qu'il faut diſtinguer la courbe du jardon, élévation de l'os qui s'étend ſur le tendon flechiſſeur du pied, depuis la partie poſtérieure & inférieure de l'os du jarret, juſqu'à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os du canon. Ce médecin ajoute qu'il eſt encore d'autres maréchaux qui nomment jardon une eſpece de tumeur inflammatoire, qui occupe le même endroit. Ne pourra-t-on pas dire, avec raiſon, à M. Vitet, que s'il avoit la moindre pratique, il ne citeroit pas à tout propos les maréchaux, (qui ſont moi par parentheſe) & qu'il ne ſe trouveroit pas dans le même cas que le docte Bourgelat, à qui nous avons reproché dans notre Cours d'Hippiatrique, d'avoir placé le jardon à la partie latérale externe & ſupérieure de l'os du canon, en lui donnant le même caractere qu'à l'éparvin & à la courbe; l'erreur de ces deux grands hommes nous paroîtra toujours ſinguliere, car nous pouvons aſſurer, avec tous les praticiens, que le jardon ne s'oſſifie pas, & qu'il n'y a nul rapport entre cette maladie, l'éparvin & la courbe.

ſeur, c'eſt-à-dire, que poſtérieurement la pointe du jarret doit être détachée du bas de la jambe, de façon à y laiſſer une ſéparation; en devant, il doit avoir un pli ſur lequel on puiſſe diſtinguer une eſpece de corde, qui eſt un tendon extenſeur de l'os du pied; en dedans, il faut qu'il préſente deux groſſeurs, une à la pointe moyenne de la jointure, & l'autre dans la partie inférieure avec étranglement au bas: l'entre-deux de ces groſſeurs doit former une cavité. Ces ſortes de groſſeurs en impoſent à bien des gens, qui les voyant détachées l'une de l'autre, les prennent pour des éparvins. J'ai vu plus d'un prétendu connoiſſeur s'y tromper; en dehors du jarret ſe remarque une groſſeur allongée, & un étranglement moins marqué qu'en dedans. Toutes les fois que l'on verra un jarret arrondi dans lequel on ne diſtinguera aucune forme, ce ſera toujours un vice de conformation, ou une ſuite d'accidens. On dit qu'un cheval eſt jarreté, lorſque les pointes des jarrets ſe touchent; mais, en examinant la partie avec attention, on s'aſſurera que ce défaut ne dépend pas du jarret, mais de l'os de la cuiſſe dont la tête ſe dérange de ſa cavité: ce qui le prouve, c'eſt que l'animal porte le pied en dehors, placé en maître à danſer. Comment eût-on pu dire que ce défaut provient du jarret, puiſque les os de cette partie n'ont point de mouvement de rotation ſur l'os du canon? Les chevaux qui en ſont affectés, ſont, pour l'ordinaire, mols dans leur train de derriere, & manquent de force dans les reins.

Le jarret eſt compoſé de ſix os pour l'ordinaire, & quelquefois de ſept. Ces ſix os ſont, l'os du jarret, proprement dit, l'os de la poulie, le grand ſcaphoïde, le petit ſcaphoïde, l'os difforme, & l'entre-oſſeux; c'eſt ce dernier qui quelquefois eſt ſéparé en deux, & forme le ſeptieme os de cette partie.

L'os du jarret eſt ſitué derriere l'articulation de ces os: il eſt d'une figure allongée, ſon corps eſt peu conſidérable: on y obſerve trois faces, une latérale externe, une poſtérieure & une interne. Cet os ſe prolonge en haut, & forme ce qu'on appele la pointe du jarret, laquelle eſt très-inégale, raboteuſe; elle livre paſſage, & donne attache à pluſieurs tendons poſtérieurement entre ſon corps & ſon prolongement: on voit une échancrure par laquelle paſſent des tendons & les principaux vaiſſeaux. La face interne de cet os eſt concave; on y remarque quatre facettes cartilagineuſes qui ſervent à l'articulation avec l'os de la poulie. Au milieu de ces quatre facettes ſe trouve un enfoncement dans lequel

ſont placées les glandes ſynoviales ; glandes qui filtrent la liqueur propre à lubréfier cette articulation ; latéralement & extérieurement on apperçoit une échancrure angulaire pour s'articuler avec l'os de la poulie. Inférieurement, cet os eſt cartilagineux pour s'articuler avec l'os difforme.

L'os de la poulie, ainſi nommé à cauſe de ſa figure, s'articule poſtérieurement avec le jarret, inférieurement avec le grand ſcaphoïde, & ſupérieurement avec l'os du tibia. Aux parties latérales de cet os extérieurement, eſt une petite facette, donnant attache à un ligament latéral. Intérieurement, on y conſidere une apophyſe, en forme de mamelon, où vient s'attacher un ligament latéral. La partie inférieure de cet os eſt un peu arrondie, cartilagineuſe, & forme dans ſon milieu une petite facette pour loger les glandes ſynoviales. La partie poſtérieure de cet os préſente différentes facettes cartilagineuſes qui s'articulent avec l'os du jarret.

Le grand ſcaphoïde, ainſi nommé a cauſe de ſa figure creuſe & en forme de nacelle, eſt ſitué deſſus le petit ſcaphoïde, & au deſſous de l'os de la poulie. Comme dans les os plats, on y diſtingue deux faces, une ſupérieure concave qui s'articule avec l'os de la poulie, au milieu ſe trouve une cavité propre à contenir les glandes ſynoviales : ſa face inférieure eſt arrondie. on y conſidere deux bords, un antérieur, arrondi, inégal, donnant attache à des ligamens capſulaires ; un poſtérieur anguleux où s'attachent des tendons & différens ligamens. Ce ſont ces ligamens qui en dedans du jarret s'uniſſent avec le grand ſcaphoïde, & qui étant tiraillés à outrance dans un effort, produiſent une tumeur que l'on appelle éparvin.

Le petit ſcaphoïde eſt ſitué au deſſous du précédent, & au deſſus de l'os du canon. Sa figure eſt différente du premier, non-ſeulement il eſt moins creux & moins conſidérable, mais il reſſemble à un rein avec ſes principaux vaiſſeaux ; il eſt arrondi intérieurement, & forme poſtérieurement une forte apophyſe, laquelle eſt cartilagineuſe en deſſus & en deſſous, pour s'articuler avec l'os du canon & le grand ſcaphoïde : on conſidere dans ſa face ſupérieure, une cavité profonde pour loger les glandes ſynoviales ; la partie inférieure eſt, à peu près, ſemblable à la ſupérieure.

L'os difforme eſt l'os de l'articulation du jarret, le plus irrégulier. Il eſt ſitué à la partie latérale externe de cette articulation ; il eſt auſſi épais que les deux os ſcaphoïdes pris enſemble, & ſe porte un peu de bas en haut. On y remar-

que extérieurement deux éminences dont la plus conſidérable eſt arrondie en forme d'un mamelon qui donne attache à des trouſſeaux de fibres ligamenteuſes. Cet os ne porte que très-peu ſur l'os du canon, mais preſque entiérement ſur l'os ſtyloïde externe.

L'os interne articulaire ou entre-oſſeux eſt ſitué à la partie poſtérieure de cette articulation, derriere le petit ſcaphoïde & l'os ſtyloïde interne, & touchant un peu l'os du canon. Cet os eſt en partie quarré, & en partie applati: cette premiere portion forme quatre faces cartilagineuſes; une intérieure, pour s'articuler avec le petit ſcaphoïde; une ſupérieure, pour s'articuler avec le grand ſcaphoïde; & deux inférieures, dont la plus conſidérable s'articule avec l'os ſtyloïde externe, & l'autre avec l'os du canon. La ſeconde portion ne paroît être qu'une longue apophyſe qui ſe porte poſtérieurement à cette articulation, & donne attache à des fibres tendineuſes & ligamenteuſes; on y apperçoit inférieurement une facette cartilagineuſe, laquelle répond à une pareille facette de l'os ſtyloïde externe. Ces deux parties intérieurement forment une gouttiere, le long de laquelle paſſent des fibres ligamenteuſes.

L'os de la poulie, ainſi que ces quatre derniers os, joue un grand jeu, quoiqu'il ne paroiſſe pas avoir beaucoup de mouvement: il eſt certain que dans l'état naturel, il n'eſt guere poſſible qu'ils ſe meuvent; mais j'ai conſtamment obſervé que toutes les fois que ces articulations avoient été endommagées par quelque ankiloſe, ou par quelque exoſtoſe, le jeu de cette partie n'étoit plus, à beaucoup près, le même dans le jarret, que le mouvement muſculaire étoit bien plus roide; maladie que l'on déſigne ordinairement par ces mots, *roide dans les jarrets*. Rien n'eſt plus important à un amateur de chevaux que d'être bien inſtruit de la conſtruction du jarret: pris en détail, le jarret paroîtra toujours défectueux à une perſonne qui ne le connoîtra pas.

Le jarret a des ligamens communs & des ligamens propres.

Les communs ſont au nombre de quatre, ſavoir, deux ligamens latéraux, un capſulaire & un poſtérieur.

Les ligamens latéraux ſont, l'un interne & l'autre externe: l'externe s'étend depuis la partie inférieure du tibia, un peu poſtérieurement à cet os: il s'attache, en paſſant, à l'os du jarret proprement dit, à l'os difforme, & va enſuite ſe terminer, en s'épanouiſſant, à l'os du canon & à l'os ſtyloïde externe. L'interne eſt plus court que le précédent, & s'attache de même à la partie inférieure du tibia, à l'angle op-

poſé au premier plus antérieurement, & va, en s'épanouiſſant beaucoup davantage, ſe terminer à l'os du canon, après avoir paſſé ſur les os ſcaphoïdes.

Le ligament capſulaire eſt partagé en deux ; une portion placée antérieurement à cette articulation, s'étend depuis le bord cartilagineux du tibia, juſqu'à celui de l'os du canon, & ſur les côtés, il ſe joint aux ligamens latéraux. L'autre portion s'étend depuis le bord poſtérieur du tibia, & va ſe terminer à la circonférence de l'os du jarret proprement dit, & s'unit de même aux ligamens latéraux.

Le tibia eſt encore uni extérieurement au calcaneum ou os du jarret, & intérieurement à l'os de la poulie, par deux ligamens qui deviennent croiſés, en paſſant par deſſus le latéraux.

L'externe eſt ſitué à la partie antérieure du tibia, paſſe par deſſous le latéral, & va ſe terminer à l'os du jarret proprement dit : l'interne eſt ſitué un peu plus obliquement, il eſt moins conſidérable : cependant, il s'attache de même que le précédent, & va ſe terminer à la partie inférieure de l'os de la poulie, ſe confondant avec le latéral externe. L'uſage de ces deux derniers ligamens eſt d'empêcher que le tibia ne ſe porte en avant, ou ne deſcende dans les efforts.

Le poſtérieur regne tout le long du bord poſtérieur du calcaneum, de l'os difforme, des ſcaphoïdes, s'attachant à chacun d'eux, & vient enſuite à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os externe ; pluſieurs plans des fibres ſtyloïdes s'écartent, & vont ſe terminer à l'inter-articulaire ou entre-oſſeux. Les os ſcaphoïdes ſont contenus antérieurement par pluſieurs plans de fibres qui s'étendent depuis leurs apophyſes, en forme de mamelons, deſcendent le long des ſcaphoïdes, en croiſant l'articulation, & vont ſe terminer à la partie preſque antérieure du canon.

Les os ſcaphoïdes, difforme & entre-oſſeux, ſont contenus, poſtérieurement, par des fibres ligamenteuſes rangées en tous ſens ; ce qui donne au jarret la force & la réſiſtance dont il a beſoin.

Les péronés ſont contenus par l'expanſion des latéraux, & d'un trouſſeau des fibres tendineuſes : ils le ſont encore tout le long de la partie poſtérieure de l'os du canon, par des fibres très-courtes qui les uniſſent à l'os. Il arrive ſouvent que ces os ſont corps avec l'os du canon ; ce que l'on voit ſurvenir dans les vieux chevaux, principalement le ſtyloïde interne ; ces os cependant s'ankiloſent moins que ceux de devant.

Les ligamens du boulet, du paturon, de la couronne & du pied, ſont de même qu'à l'extrêmité de devant, à l'exception que ceux qui tiennent aux os ſéſamoïdes, ſont plus longs & moins larges qu'aux jambes de devant, le reſte eſt la même choſe.

Le jarret eſt fléchi & étendu par le moyen de quatre muſcles: ſavoir, un fléchiſſeur, les jumeaux & le grêle extenſeur.

Le fléchiſſeur a ſon attache au bord externe du tibia externe à ſa jonction avec le péroné; puis deſcendant le long de la face du tibia, il paſſe dans le tendon du fléchiſſeur de l'os du canon, enſuite il ſe partage en deux parties tendineuſes: l'interne va s'attacher à la partie poſtérieure des os ſcaphoïdes; & l'externe, au bas de l'os de la poulie à l'os irrégulier.

Les extenſeurs ſont les jumeaux & le grêle extenſeur.

1°. Les jumeaux ſont des muſcles très-gros, qui ont leurs attaches à la partie poſtérieure du femur; ces muſcles ſe réuniſſent vers la partie moyenne, & viennent former un tendon qui ſe termine à la partie ſupérieure de l'os du jarret.

2°. Le grêle extenſeur s'attache au deſſous du ligament latéral externe du femur avec le tibia; il deſcend enſuite le long de ces muſcles jumeaux pour s'y réunir.

JARRET. Plier les jarrets. *Voyez* Plier. On dit d'un cavalier qui ſerre les jarrets avec trop de force, & ſans y avoir de liant, qu'il a des jarrets de fer.

JARRET, eſt un coude de la branche du mors, où ſe trouve un trou pour placer la chaînette.

JARRET (du) enflé. De l'aveu de tous les écuyers, de tous les amateurs de chevaux, il n'y a rien qu'il ſoit plus eſſentiel de connoître que les jarrets; mais auſſi rien qui ſoit ſi difficile: cependant ni les uns ni les autres ne cherchent pas à s'inſtruire à fond de tout ce qui les concerne, tant par rapport à leur conformation que par rapport aux maladies qui peuvent y ſurvenir, & qui ſont en grand nombre. Malgré cette ignorance, les marchands & les acquéreurs ne parlent que de jarrets, comme ſi réellement ces parties étoient les ſeules eſſentielles; mais combien de fois ont-ils été dupes de leur examen inſuffiſant: ils ne ceſſeront d'être trompés, que quand ils auront bien étudié ſur le cadavre la ſtructure de ces parties; c'eſt par l'anatomie qu'ils apprendront à diſtinguer les vices de conformation; & par l'étude de l'hippiatrique qu'ils en connoîtront les maladies.

Celles-ci ſont de différens genres, & portent des noms différens, à raiſon de leur nature, de leur poſition, ou de l'endroit qu'elles occupent. Ainſi on appelle jarret enflé, le gonflement total de cette partie ; veſſigon, une ſimple groſſeur placée entre le tendon extenſeur du jarret, & la partie inférieure du tibia, ſoit en dedans, ſoit en dehors. Si la tumeur eſt apparente des deux côtés, on l'appelle veſſigon chevillé ; ſi elle embraſſe la partie inférieure du jarret, & qu'elle entoure cette articulation en forme de cordon, & que les autres parties ſoient diſtinctes, on la nomme courbe, lorſquelle ſe trouve en dedans du jarret ; inférieurement & ſur la veine, on la nomme varice ; ſupérieurement & un peu en dedans, c'eſt l'éparvin ; au pli du jarret, c'eſt la ſolandre ; ſi la pointe du jarret eſt tuméfiée, c'eſt le caplet ou paſſe-campagne ; ſi la maladie occupe la partie poſtérieure de l'os du jarret, on la nomme jardon, &c.

Tous ces noms ne ſuffiſent pas, & ne marquent pas bien la maladie ; c'eſt donc une diſtinction de peu d'utilité ; on ne ſauroit par-là définir le genre de la tumeur, car, à l'exception de la varice & de la ſolandre, toutes les autres peuvent être ou inflammatoires, ou œdemateuſes, ou skirrheuſes, ce qui exige différens traitemens.

Ces tumeurs peuvent venir d'humeurs, de coups, d'efforts ; jarret enflé peut participer de l'un & de l'autre ; mais plus communément il doit ſon origine à un vice dans les humeurs, ce qui ſe manifeſte par une inflammation. Dans ce cas, l'on ſaignera le cheval, & on lui fomentera le jarret ſouvent avec la décoction des plantes émollientes, telles que la mauve, la guimauve, &c. Il faut avoir attention qu'elle ſoit légere, car ſi elle étoit trop mucilagineuſe, elle feroit fonction de graiſſe, c'eſt-à-dire, boucheroit les pores de la peau, & occaſionneroit plus de gonflement. L'enflure du jarret ſe termine ordinairement par la réſolulution, avec le ſecours des embrocations aromatiques, telles que de romarin, de thym, de ſauge, que l'on emploie après que la douleur & la chaleur ont ceſſé. Mais il arrive ſouvent qu'après l'uſage de ces remedes, le jarret reſte enflé, & qu'il demeure en cet état cinq à ſix mois. Ce gonflement opiniâtre annonce un épaiſſiſſement de lymphe dans les tuniques ; on ne ſauroit guérir ſans l'application du feu que l'on met en patte-d'oie, ce qui opere plus d'effet que les pointes ; on eſt toujours obligé de recourir à ce moyen, lorſqu'on a mal-à-propos frotté le jarret avec des onguens. S'il ſe formoit un dépôt au jarret, on commenceroit par faire

une inciſion dans la partie la plus déclive, puis on panſeroit l'ulcere avec la térébenthine & ſon eſſence, après quoi, l'on poſe des plumaſſeaux & compreſſes imbibés de décoction aromatique; on aſſujettit le tout par une bande, avec laquelle on commence deux tours circulaires à la partie inférieure du tibia, enſuite on croiſe, ſoit en dedans, ſoit en dehors du jarret, quelquefois des deux côtés, ſuivant l'étendue de l'ulcere & du gonflement; l'on fait enſuite un circulaire à la partie ſupérieure du canon, puis on remonte en croiſant l'autre en forme de croix, & l'on continue alternativement, finiſſant ou en haut ou en bas, par deux circulaires: cet appareil, qui eſt des plus ſimples & qui embraſſe exactement le jarret, réuſſit mieux que des toiles appliquées deſſus avec des lacets.

JARRETÉ, ſe dit des chevaux dont les jarrets ſe déverſent en dedans, & qui ſe touchent: on diſoit autrefois *jarretier*.

JAUNISSE, maladie du foie qui annonce une obſtruction, ou un défaut de ſecrétion de ce viſcere, ce qui ſe reconnoît par la couleur jaune de la conjonctive de la commiſſure des levres & des barres (1).

JAVART en général (le), eſt un petit bourbillon, ou une portion de peau qui tombe en gangrene, & qui ſe détache de ſon corps, en produiſant une légere ſéroſité. Il peut être comparé au furoncle ou cloud dans l'homme, ce mal n'attaque guere, que les extrêmités; depuis le genou juſqu'en bas. On lui donne différens noms, ſuivant ſa ſituation; ainſi on l'appelle javart tendineux, quand il eſt ſitué ſur les tendons; javart encorné, quand il eſt ſur la couronne proche le ſabot. Mais comme cette dénomination n'eſt pas ſuffiſante, je le diſtinguerai à raiſon des parties qu'il attaque, en javart ſimple, en javart nerveux, en javart encorné, proprement dit, & en javart encorné improprement dit. Le javart a ſon ſiege dans la peau & dans les parties adjacentes; la cauſe qui le produit, eſt l'épaiſſiſſement de l'humeur de la tranſpiration; épaiſſiſſement occaſionné par les boues, par la mal-propreté, par les mauvais alimens ou par les

(1) M. Vitet, en traitant de la jauniſſe par les vers, nous permettra de lui dire qu'il n'y a point de vers ronds dans les canaux biliaires du cheval; que c'eſt une pure imagination de ſa part, que ce ſont les mêmes que ceux du mouton, dont M. de Chalette, qu'il a copié & ſi mal traité, a parlé le premier.

exercices violens. Cette matiere, en ſéjournant dans ſes propres vaiſſeaux, devient âcre, en corrode les tuniques, & fournit cette ſéroſité qu'on en voit couler les premiers jours. Bientôt après, cette portion ſe gangrene; il s'en détache une eſcarre, & il s'établit une ſuppuration louable qui forme pour l'ordinaire un ulcere de bonne qualité. Le bourbillon eſt plus ou moins gros; quand il eſt petit, & qu'il entraîne une portion du tiſſu cellulaire qui avoiſine les parties tendineuſes ou ligamenteuſes, il en réſulte une plaie grave. J'ai vu des chevaux dont toute la peau avoit été enlevée autour du paturon, cet accident eſt aſſez ordinaire aux chevaux qui ont été guéris pluſieurs fois des eaux aux jambes. Quoi qu'on puiſſe regarder cette maladie comme de peu de conſéquence, néanmoins elle fait ſouvent boiter les chevaux tout bas. J'obſerverai que les javarts qui naiſſent en dedans du paturon, ou en dedans du boulet, font boiter l'animal, comme s'il avoit un écart. Bien des gens s'y trompent, faute de paſſer la main le long de la jambe.

Par cet expoſé, on voit qu'il faut traiter le javart avec les ſuppuratifs. On appliquera donc ſur la tumeur un plumaſſeau chargé de baſilicum; on ſera trois ou quatre jours ſans lever l'appareil, afin que le bourbillon puiſſe ſe détacher aiſément : le vieux-oingt, ou tout autre corps gras opere le même effet. Le bourbillon ſorti, le cheval ceſſe de boiter; mais l'ulcere ne doit pas être abandonné à lui-même, à moins qu'il ne ſoit fort conſidérable. Ainſi on baſſinera la plaie avec du vin tiede, & le cheval guérit aiſément. Si l'ulcere eſt grand, on met en uſage la térébenthine qui ſuffit ſeule. Lorſque l'ulcere eſt petit & profond, ſoit que le cheval continue de boiter, ſoit qu'il ne boite plus, & lorſque la ſuppuration eſt trop conſidérable, à raiſon de la plaie, c'eſt une preuve qu'il y a du fond, & que les gaînes des tendons, ou les tendons eux-mêmes ſont attaqués; en ce cas, le javart porte le nom de javart nerveux, dont nous parlerons dans un moment.

JAVART SIMPLE (le), eſt celui qui n'attaque que la peau & une partie du tiſſu cellulaire. Il vient ordinairement dans le paturon, plus ſouvent aux pieds de derriere qu'à ceux de devant, & quelquefois aux côtés du paturon. Ce mal eſt plus commun à Paris qu'ailleurs; l'âcreté des boues en eſt la cauſe principale. Souvent le javart ſimple n'eſt pas bien apparent, & on ne s'en apperçoit que parce que le cheval boite, & qu'en portant la main au paturon, on ſent le poil mouillé d'une matiere qui donne une mauvaiſe odeur.

L'indication

L'indication qui ſe préſente à remplir, eſt de faire détacher le bourbillon, & d'exciter la ſuppuration par les moyens ordinaires. Lorſqu'il ſurvient ſur les chairs des inégalités, c'eſt-à-dire, des ceriſes, il faut les couper, afin de rendre la plaie unie, puis y appliquer un plumaſſeau chargé de térébenthine. La ſuppuration étant bien établie, on emploiera l'onguent égyptiac juſqu'à la parfaite guériſon. Si la plaie eſt peu conſidérable, on peut faire marcher le cheval, & baſſiner l'ulcere avec du vin tiede & de l'urine.

JAVART NERVEUX (le) Ce nom a été donné à celui qui attaque la gaine du tendon. Il peut être comparé au panaris de la ſeconde & troiſieme eſpece, dont l'homme eſt ſouvent attaqué. Cette eſpece de javart ſe fixe plus communément dans le paturon qu'ailleurs, & vient de ce que l'humeur ou la matiere du javart ſimple a fuſé & pénétré juſqu'à la gaine du tendon. On s'en apperçoit, parce qu'après la ſortie du bourbillon, il ſuinte de la plaie une ſéroſité ſanieuſe, qu'il reſte une petite ouverture & un fond dont on s'aſſure par le moyen de la ſonde. Quand on a reconnu ce fond, on prend un biſtouri que l'on introduit dans la rainure de la ſonde, & l'on fait une inciſion que l'on prolonge juſqu'au foyer du mal; elle doit être longitudinale, afin de ne point être dans le cas de couper de principaux vaiſſeaux, ou d'altérer quelques parties, ſoit tendineuſes, ſoit ligamenteuſes. Comme la peau dans cet endroit, eſt épaiſſe, mais principalement dans le paturon, on doit avoir ſoin (après avoir panſé avec des tentes chargées de digeſtifs compoſés de baſilicum & de térébenthine), de mettre à l'entrée de l'ouverture, un bourdonnet très-dur qui puiſſe contenir les bords de la plaie. Il arrive quelquefois que l'on eſt obligé d'inciſer une ſeconde & une troiſieme fois, principalement quand les gaines ſont entiérement ouvertes; ce qui occaſionne un mal grave, mais dont on vient cependant à bout. Quand la fiſtule ſe trouve en dedans du paturon & vers la fourchette, il faut alors s'écarter de la méthode que nous venons d'indiquer, c'eſt-à-dire, qu'il faut faire ſon inciſion en tirant vers le milieu de la fourchette, pour éviter de toucher au cartilage latéral de l'os du pied, d'où réſulteroit le javart improprement dit.

JAVART ENCORNÉ, proprement dit, c'eſt la même choſe que le javart ſimple. Il y a ſeulement cette différence que le javart ſimple vient indifféremment depuis le genou juſqu'à la couronne, & que le javart encorné a toujours ſon ſiege ſur la couronne, au commencement du ſabot. Les

cauſes ſont : 1°. celles du javart ſimple : 2°. une atteinte dégénérée : 3°. un coup que le cheval ſe ſera donné lui-même, ou qu'il aura reçu d'un autre ; coup qui aura donné lieu à un bourbillon. Lorſque la tumeur ou la contuſion à la couronne eſt récente, il faut y appliquer quelque leger réſolutif, comme la térébenthine. Si la ſuppuration ſe forme, on la favoriſera par les ſuppuratifs, tels que le baſilicum & les onguents onctueux ; s'il y a un bourbillon, on doit tâcher de le faire ſuppurer, afin qu'il ſe détache & ſorte plus facilement. Mais quand la contuſion eſt au talon, ſur la pointe, & que le bourbillon ne ſe détache point au bout de quatre ou cinq jours, il faut faire marcher le cheval. le mouvement facilitera & aidera la ſortie de la matiere qui, par ſon ſéjour, pourroit gâter les parties voiſines.

Dès que le bourbillon eſt ſorti, le mal eſt ordinairement ſans danger, & la guériſon prochaine. On en eſt aſſuré, lorſqu'après la ſortie du bourbillon, il n'en ſuinte aucune matiere. On peut cependant panſer la plaie comme un ulcere ſimple, avec un peu d'onguent égyptiac, afin de le déterger, & de procurer une bonne cicatrice.

Mais ſi, après la ſortie du bourbillon, la plaie laiſſe encore écouler une matiere liquide, & ſi en ſondant on découvre un fond ou une cavité, c'eſt le javart encorné, improprement dit, dont je vais parler.

JAVART ENCORNÉ, improprement dit. On donne communément le nom de javart encorné à la carie du cartilage placée ſur la partie latérale & ſupérieure de l'os du pied. Cette dénomination lui vient de ce que le véritable javart encorné, qui naît ſur la couronne, creuſe & affecte ſouvent le cartilage, ſur-tout, lorſqu'il eſt négligé ou mal traité ; mais on a tort de l'appeller ainſi ; ce n'eſt plus un javart, c'eſt une maladie particuliere du cartilage : cependant, pour me conformer à l'uſage reçu, je lui en laiſſe le nom : mais j'y ajoute ces deux mots, *improprement dit*, afin de le diſtinguer du véritable javart encorné, qui vient à la couronne proche le ſabot. Celui qui fait le ſujet de cet article, eſt une carie du cartilage, avec un ſuintement ſanieux, & une tumeur dans la partie poſtérieure du pied, à l'endroit du cartilage.

Ce mal reconnoît pour cauſes : 1°. l'humeur du javart encorné, qui a pénétré juſqu'au cartilage : 2°. la matiere d'une bleime qui aura fuſé juſqu'au cartilage : 3°. la matiere d'une ſeime qui aura gagné le cartilage : 4°. une atteinte dont l'humeur ſera portée en dedans juſqu'au cartilage : 5°. enfin,

toute la matiere âcre qui ſe jette ſur le cartilage : l'égratignure ou la coupure du cartilage peuvent lui donner naiſſance. On le connoît par le ſentiment continuel qui ſubſiſte à l'endroit du cartilage, par l'enflure du pied à cette partie, par le fond qu'on ſent avec la ſonde.

Le javart encorné, improprement dit, eſt un mal fort grave & difficile à guérir, on en vient cependant preſque toujours à bout, en ſuivant la méthode que je vais donner.

Il devient ſouvent incurable : 1°. lorſque l'opération a été mal faite : 2°. lorſqu'elle ne l'a pas été à tems : 3°. lorſque durant le traitement & quelque tems après l'opération, le cheval fait un pas dans l'écurie. Je dis que l'opération mal faite peut rendre le javart incurable, parce qu'il peut arriver qu'on coupe le ligament latéral de l'os coronaire à l'os du pied ; alors, le cheval eſt eſtropié. Plus d'un maréchal a commis ſouvent cette faute, ſans le ſavoir, & même ſans ſoupçonner qu'il en ſoit coupable, par ignorance de la ſtructure du pied.

Le javart encorné devient incurable par un autre défaut de l'opération, c'eſt qu'on ne coupe du cartilage que ce qui paroît gâté, dans l'eſpérance que le reſte ſe conſervera, & que la plaie ſe cicatriſera. Mais l'expérience prouve que le cartilage une fois attaqué, ſe gâte tout entier, & que ſi l'on n'en coupe qu'une partie, il faut revenir fréquemment à l'opération, car ce qui a été laiſſé, ſe gâte toujours de nouveau, juſqu'à ce qu'on l'ait entiérement enlevé. En ménageant ainſi le cartilage, & en temporiſant mal-à-propos la matiere qui s'en écoule, ſéjourne, affecte tantôt la capſule, tantôt le ligament, tantôt le cartilage de l'os coronaire, & l'eſpérance de guériſon eſt totalement anéantie. Mon pere eſt le premier, je crois, qui ait fait l'opération du javart encorné. Ayant obſervé que la méthode ordinaire n'avoit aucun ſuccès dans ces maladies, & que le cartilage ſe gâtoit à meſure qu'on en retranchoit, il imagina de le couper entiérement. Il y a plus de trente ans qu'il l'eſſaya.

L'expérience ſeconda ſa tentative, & favoriſa ſes eſpérances : depuis ce temps, il a preſque toujours guéri par cette méthode ; au lieu qu'auparavant, & en ſuivant l'ancienne, il n'avoit obtenu aucune réuſſite. Convaincus de ſon avantage, la plupart des praticiens l'ont adoptée, & la mettent en uſage avec ſuccès. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un petit nombre de maréchaux, guidés par une routine aveugle, qui s'aviſent d'appliquer des cauſtiques, ou qui mettent le feu, ſoit par raies, ſoit par pointes. Comme ces moyens n'ou-

vrent pas une iſſue à la matiere, & ne l'empêchent point de ſéjourner, il en réſulte les mêmes inconvéniens & les mêmes ravages; le javart encorné qui étoit ſuſceptible de guériſon, devient incurable par leur entêtement. D'autres coupent le cartilage par parties (& à meſure qu'il ſe gâte) dans l'eſpérance que le reſte ſe conſervera: ils ſe trompent; ils ne font autre choſe que prolonger la maladie qui ne guérit que quand le cartilage a été totalement emporté; auſſi cette méthode tient-elle de l'ignorance.

Pour guérir le javart encorné improprement dit, il faut en venir à l'opération, c'eſt-à-dire, couper le cartilage; mais cette opération n'eſt pas facile. On ne peut réuſſir qu'autant qu'on connoîtra parfaitement la ſtructure du pied, la ſituation du cartilage, ſa figure, ſes attaches, ſon étendue, la ſituation des ligamens de la capſule: autrement, on courra riſque de toucher ces parties avec l'inſtrument, & d'eſtropier, ſans reſſource, le cheval. Le cartilage eſt ſitué ſur l'apophyſe latérale de l'os du pied, il s'étend depuis la partie de l'os qui répond à la muraille des quartiers, juſqu'à la fin des talons, il va ſouvent juſqu'à l'articulation de l'os du paturon, avec l'os coronaire; au lieu de ce cartilage, on trouve ſouvent un os qui forme une éminence applatie, continue avec le corps de l'os du pied, elle occupe le même eſpace que le cartilage; on remarque ſeulement un rebord cartilagineux ſur cette éminence.

Avant que de venir à l'opération du javart, le chirurgien hippiatrique doit s'aſſurer ſi la groſſeur eſt dure ou molle, ſi la fiſtule eſt cauſée par une tumeur ſurnaturelle, & ſi le pus qui en ſort vient du cartilage, dans ſon état de telle nature, ou s'il vient d'un bord cartilagineux, ſitué ſur ce que j'appelle *forme de nature*, cette exoſtoſe ou oſſification dont j'ai parlé au mot Forme. Dès qu'on a reconnu par le tact & par le moyen de la ſonde, que le javart eſt produit par une carie dans le corps du cartilage, il faut parer le pied, & en général humecter le ſabot avec des emmiellures pendant deux jours. Le jour de l'opération, l'on rape la muraille du quartier & du talon, du côté de la fiſtule, de la largeur d'un pouce, depuis la couronne juſqu'en bas, en ménageant le côté du talon, de maniere qu'on puiſſe emporter avec le biſtouri toute la portion de corne qui couvre la chair de la couronne. après cette préparation, on met le cheval dans le travail, on lui paſſe une corde dans le paturon, alors l'opérateur prend un biſtouri à dos & ſolide, avec lequel il emporte une partie de la tumeur,

à trois lignes au deſſous de la peau & juſqu'à la chair cannelée, ayant ſurtout beaucoup d'attention d'éviter la chair cannelée, la peau étant coupée dans toute l'étendue du cartilage, (ce qui doit ſe faire en trois coups de biſtouri, vu la convexité de la tumeur ; l'hippiatre doit quitter ſon biſtouri, & prendre la feuille de ſauge avec laquelle il coupe tout le cartilage, ce qui s'exécutera de même en trois temps, & de haut en bas, ainſi que la ſection de la peau ; il paſſe enſuite la lame de ſon inſtrument, immédiatement derriere le cartilage, de maniere que le tranchant rampe derriere ſon corps, de peur de couper la capſule, ou le ligament latéral de ce côté. Comme le cartilage deſcend un peu plus bas dans le ſabot, & qui n'eſt pas facile d'extirper le reſte ſans courir riſque de bleſſer l'articulation, l'opérateur, au lieu de la feuille de ſauge, ſe ſervira de la renette avec laquelle il enlevera le cartilage. Il aura la précaution de ne poſer ſa renette ſur le cartilage qu'après l'avoir tâté, & enſuite de tirer de dedans en dehors, & ne pas ſuivre ſa poſition; c'eſt-à-dire, de ne pas tirer ſon corps vers la pince ou vers le talon, car il pourroit eſtropier le cheval. Chaque fois que l'on revient avec la renette ſur le cartilage, il faut le tâter avec le doigt qui doit toujours conduire & guider l'opération. Le cartilage n'étant attaché qu'aux parties latérales de l'os du pied, il ſuffit de renetter à fond dans cet endroit, & d'aller juſqu'à l'os du pied, afin de hâter l'exfoliation ; il eſt moins néceſſaire d'avancer vers le talon il ne faut pas non plus le faire ſi profondément que vers la pince, vu que le cartilage bien que quatre fois plus fort & plus épais, eſt compoſé de différens petits paquets qui ſe détachent en forme de bourbillon. L'expérience a appris que les fonds qui ſurviennent après l'opération, ſont toujours vers la pince, & jamais vers le talon, ce qui prouve parfaitement la doctrine que j'ai établie, & m'autoriſe à ſuivre une méthode qui m'a toujours bien réuſſi. Mon pere par qui j'ai vu faire cette opération avec toute la dextérité que perſonne ne lui conteſtera jamais, enlevoit non-ſeulement cette partie, mais la chair cannelée qui recouvre le cartilage des talons. Il retardoit par là la guériſon, j'en conviens, & ſes fonds ſe trouvoient toujours en pince; d'ailleurs la forme du ſabot etoit filamenteuſe & d'un volume extraordinaire, ce qui n'eſt pas étonnant : les couloirs, ou pour mieux dire, la chair cannelée qui donne la forme à la muraille, n'exiſtant plus, il falloit néceſſairement que la figure de la corne changeât; il y a plus, les quartiers étoient mol-

laſſes & ſi filamenteux qu'il étoit preſque impoſſible de faire tenir un clou. Ma méthode a bien plus d'avantage ; elle conſerve l'une & l'autre partie, & quand l'opération eſt faite, la plaie n'a pas l'étendue de deux doigts. On doit toujours préférer ma méthode, à moins que le javart encorné ne vienne ou d'une bleime, ou d'une enclouûre au talon, dont la matiere aura gâté la chair cannelée de la muraille de la ſole, & enſuite le cartilage ; c'eſt dans ce cas ſeul que l'opération de mon pere doit être ſuivie ; dans tout autre, il faut entiérement couper la pointe du talon, c'eſt le plus court parti.

Quand l'hippiatre croit avoir extirpé du cartilage tout ce qui eſt convenable, principalement vers l'os du pied, (car ce qui reſte ailleurs, tombe en ſuppuration), il attache ſon fer, panſe la plaie, en commençant par la ſole ; s'il y a dans le pied quelque cauſe qui l'exige, il emploiera les moyens que nous avons indiqués, ſi non il ſuffira de mettre dans le pied une remolade ou quelques onctueux ; il place enſuite les écliſſes ; après quoi, il revient en dehors, & diſpoſe ſon appareil, de maniere que tout ſoit bien comprimé, principalement vis-à-vis l'article : de peur que la capſule ne bourſouffle, il aura ſoin d'appliquer de petits plumaſſeaux aux environs de l'articulation, & ſucceſſivement de plus gros, en ſorte qu'il y ait par-tout une compreſſion égale, & ſans aucun vuide, ce qui empêchera les chairs de ſurmonter. Quant aux plumaſſeaux, ils doivent toujours être placés tranſverſalement ; on acheve l'appareil, en poſant cinq grands plumaſſeaux en ſens contraire & perpendiculairement, leſquels ſeront contenus par une large bande de la longueur de deux à trois aunes, avec laquelle on forme des doloirs, d'où réſulte une eſpece d'enveloppe pour le pied.

Il ne faudra pas oublier de mettre un plumaſſeau de l'autre côté du talon, de peur que la bande venant à porter ſur la couronne, ne la comprime, ce qui attireroit une inflammation, puis une eſcarre de la peau qui cauſeroit un autre javart, comme je le vois arriver ſouvent. En renverſant la bande ſur la partie antérieure du ſabot, on évite ces inconvéniens. Afin que la compreſſion ſoit égale & ne ſe relâche pas, il faut avoir la précaution de mouiller tous ſes plumaſſeaux, ou d'eau, ou d'eſſence de térébenthine, puis les bien preſſer avant de les appliquer. Il arrive quelquefois que la tumeur eſt conſidérable, on eſt alors obligé de faire ſur le bord de la peau deux ou trois ſcarifications qui dégorgent la tumeur, & en procurent la diminution en peu de temps : ces petites plaies, au reſte, ſe

guériſſent aiſément. Lorſque la bande eſt poſée, on ôte la corde du paturon, & l'on ajoute par deſſus la bande une enveloppe que l'on contient par une autre ligature, de peur que le cheval ne ſe défaſſe. On laiſſe l'appareil, dans cet état, huit jours ſans ſe lever, ſi on le faiſoit plutôt, les différens vaiſſeaux, qui ſont en grand nombre dans cette partie, donneroient du ſang, ce qu'il eſt important d'éviter. Le huitieme ou le neuvieme jour, le maréchal leve l'appareil, la plaie eſt merveille, raboteuſe, inégale, & en pleine ſuppuration; lorſqu'elle n'y eſt pas encore établie, c'eſt une preuve, ou qu'il a été trop tôt levé, ou que la compreſſion a été trop grande. A la levée du premier appareil, on ne diſtingue rien, il eſt même inutile de vouloir ſonder: on doit mettre ſur le champ ſes plumaſſeaux, chargés de digeſtifs ſimples, & ſur-tout ne pas eſſuyer la matiere, on feroit une double faute: 1°. il ſortiroit indubitablement du ſang, ce qui remettroit la plaie dans l'état où elle étoit lors de l'opération: 2°. on détruiroit l'ouvrage de la nature, car cette matiere eſt eſſentielle pour opérer la guériſon; la ſuppuration bien établie, fait plus elle ſeule que les baumes, les onguens, les eſſences & tout ce fatras de remedes topiques, qui en impoſent plus qu'ils ne ſont utiles. Il eſt temps de bannir de la pharmacopée vétérinaire ces médicamens que rejette la nature, & que pluſieurs médecins & chirurgiens de nos jours tâchent de preſcrire. En effet, j'ai preſque toujours traité les javarts encornés ſans médicamens, & la cure s'en eſt faite en ſix ſemaines. On peut aſſurer en général, que quand une opération a été bien faite, & le premier appareil bien mis, le reſte n'eſt rien, & que c'eſt là où ſe borne la ſcience du chirurgien hippiatre. Le ſecond appareil ſe leve au bout de trois ou quatre jours; à ce terme, la plaie paroît plus unie; mais ſi l'on apperçoit du côté de la pince un petit point elevé, ou une tache noirâtre, à laquelle on donne le nom de cul-de-poule, on juge qu'il y a un fond mais ce fond n'eſt pas aſſez conſidérable pour qu'on s'en inquiéte, on ne doit pas même le ſonder; ſouvent c'eſt une portion de cartilage que l'on a laiſſé ſur l'os du pied; quelquefois c'eſt l'os du pied qui veut s'exfolier. Quoi qu'il en ſoit, on poſe ſon ſecond appareil comme le premier, & on le laiſſe trois jours dans cet état. J'ai toujours vu que les plaies, quand elles ſont de bonne qualité, guériſſent plus promptement en les panſant peu, qu'en les panſant ſouvent. Que ne pourrois-je pas dire ſur les abus qui ſe commettent dans le traitement des plaies; mais Je

m'écarterois de mon objet. Les trois jours étant expirés, ou pour mieux dire, à la levée du troiſieme appareil, après l'opération, ce point élevé dont nous avons parlé, eſt plus noir, l'étendue de la plaie fournit moins de matiere ; mais le fond de cette fiſtule en fournit bien davantage. Comme il eſt alors plus conſidérable, il eſt à propos d'introduire la ſonde cannelée, & d'ouvrir en en bas, & jamais ſur le côté, à moins que la fiſtule ne ſoit profonde, de peur de couper tranſverſalement le ligament ; mais ſi elle eſt profonde, l'on peut fendre ſuperficiellement en croix, ou couper avec la feuille de ſauge : on introduit enſuite dans le fond une petite tente enduite de baſilicum, & on contient les bords de cette ouverture par le moyen d'un bourdonnet dur, qui, dans ce cas, fait fonction de cauſtique, par l'écartement qu'il procure ; de maniere que l'entrée devient plus large que le fond, ce qui favoriſe la chûte de l'exfoliation : ou bien on ſe ſert de la pierre de vitriol, mais il faut l'employer avec circonſpection. Si la tente ne garantit pas le fond de l'articulation, ou ſi elle eſt ſortie par un mouvement que le cheval aura fait lors du panſement, il faut panſer les jours ſuivans, juſqu'à ce que les corps étrangers ſoient dehors : ce qui arrive vers le quarantieme jour. Pendant ce temps, la guériſon du reſte de la plaie s'opere inſenſiblement, de ſorte qu'elle eſt preſque achevée, lorſque ce corps etranger vient à ſortir. Telle eſt la marche conſtante que ſuit la nature, lorſqu'on n'a pas laiſſé de cartilage ; s'il en étoit reſté, il faudroit recommencer l'opération. Une attention qu'on doit avoir, eſt de toujours bien comprimer, principalement du côté de la couronne vers la chair cannelée, afin que les chairs ſe réuniſſent également ; ſi l'on y manquoit, il ſurviendroit des fentes qui tiendroient de la ſeime, & deſquelles il s'écouleroit une ſéroſité qui formeroit des plaies livides de la nature du fic ou du crapaud, & qui n'en différeroient que par le ſiege. Quand on a à traiter ces ſortes de ſeimes, on eſt obligé de raper une ſeconde fois le ſabot, & de mettre la plaie au ſang. Lorſque ces plaies ſont anciennes, ou qu'elles ſont livides, elles ſe montrent rebelles, & deviennent plus difficiles à guérir que le javart encorné. Il eſt bon de remarquer que dans toutes les plaies du pied, le palefrenier en levant le pied, doit tendre ſon genou, & ne pas plier le paturon, ce qui feroit ſaigner la plaie. Celui qui panſe doit ſe baiſſer & poſer ſon appareil de maniere qu'il n'intercepte point la circulation du ſang. Mais le chirurgien vétérinaire ſe gardera bien de faire

jamais l'opération d'un javart encorné incurable. Ceux qui attaquent la pointe du talon, ſe guériſſent par l'exercice & par la marche ; la matiere aidée par le jeu des articulations de cette partie, détache certains paquets qui font guérir le cheval 1).

JEJUNUM, (inteſtin). *Voyez* Inteſtins.

JETER, ſe jeter ſur l'éperon, ſur le talon, ſur la jambe droite ou gauche ſe dit d'un cheval qui pouſſe ſon corps du côté où le cavalier approche l'éperon, le talon ou la jambe, au lieu de ceder à ces aides en jettant ſon corps du côté oppoſé.

JETER un cheval dans le pré, expreſſion qui ſignifie le mettre à la pature, pour le réparer quand il a trop fatigué ou qu'il a de certains maux. Se jeter ſur un cheval, c'eſt y monter précipitamment ; jeter une ſelle ſur un cheval, c'eſt le ſeller vîte pour monter deſſus ſur le champ.

---

(1) L'article du javart qu'a traité M. Vitet, eſt ſi rempli d'abſurdités, qu'il faudroit un temps infini pour les relever. Nous nous contenterons de citer ce qu'en a dit M. Buc'hoz dans ſes Lettres, d'après l'auteur de l'Analyſe de la médecine vétérinaire.

Quoique M. Vitet n'admette que trois eſpeces de javart, au lieu de quatre que M. Lafoſſe indique, ce dernier diſtinguant le javart encorné qui attaque le cartilage de celui qui ne l'attaque point, & dont le ſiege eſt ſimplement à la couronne, les définitions de ces deux auteurs ſont les mêmes ; mais le premier s'écarte de l'autre, en diſant (pag. 120, Tom. II.) *que dans le javart, une indication curative eſt d'enlever les portions du cartilage altéré.* Tous les maréchaux qui ont la moindre expérience, ſavent que lorſqu'une fois le cartilage eſt attaqué, quelque peu qu'il le ſoit, il faut néceſſairement le détruire en entier, parce qu'il ne s'exfolie jamais, & qu'on enleve inutilement la partie gâtée ; celle qui reſte & qui paroît ſaine, ſe gâte peu après, ce qui oblige de faire de nouvelles opérations, juſqu'à ce que ce cartilage ſoit entiérement détruit, ſi ce n'eſt la partie qui s'étend vers les talons, laquelle étant compoſée de fibres cartilagineuſes par paquets, pour ainſi dire, ſéparés, ne ſe carie point, lorſque le paquet gâté eſt enlevé ; mais pour le cartilage continu qui s'étend ſur les quartiers, il n'en eſt pas de même, il ne faut pas enlever ſeulement les portions altérées ; mais la totalité, ſous peine de manquer l'opération, & de la rendre infructueuſe & inutile. Pag. 120 M. Vitet ordonne d'*ouvrir l'abſcès du javart, dès que le pus a commencé à ſe raſſembler.* Le javart, en général, n'eſt point un abſcès qu'il faille ouvrir, mais un furoncle, puiſqu'il en ſort une portion de la peau, un bourbillon ; ce qui n'arrive pas dans l'abſcès. Les cataplaſmes d'ail que conſeille ce médecin, ne ſont pas non plus des remedes propres à favoriſer un apoſteme.

M. Vitet, après avoir admis ſeulement trois eſpeces de javarts, en admet un autre dans la page ſuivante, qu'il nomme javart coronaire, pour le diſtinguer du javart encorné ; il eût dû choiſir entre trois ou

JETER, ſe dit d'un cheval qui a un écoulement par les narines, qui jette ſa gourme ; cependant le mot jeter ſeul ſe prend pour un écoulement de morve ou autre : on dit ce cheval là jette, pour dire qu'il eſt ſoupçonné de morve ; & on ajoute le mot gourme, quand le cheval eſt attaqué de cette maladie : on diſoit autrefois d'une plaie, qu'elle jetoit, pour dire qu'elle ſuppuroit. Il eſt encore d'uſage de dire qu'un cheval a jeté telle ou telle matiere, en parlant d'évacuation par le rectum.

JOINTÉE : on dit une jointée de ſon en parlant de la quantité que l'on doit donner au cheval, ou que l'on doit mettre dans ſon eau.

JOINTÉ, dont l'articulation eſt plus ou moins large.

JOUER AVEC SON MORS, ſe dit d'un cheval qui marche & ſecoue ſon mors dans ſa bouche pour s'amuſer.

JOUER DE LA QUEUE, ſe dit du cheval qui remue

---

quatre ; cette indéciſion feroit ſoupçonner des connoiſſances chancelantes & incertaines. Il blâme ceux qui propoſent de faire marcher l'animal pour favoriſer l'expulſion du bourbillon ; c'eſt, ſans le citer, M. Lafoſſe, qui, dans ſon Guide du maréchal, conſeille, ſi la contuſion eſt au talon ſur la pointe, & que le bourbillon ne ſe détache point au bout de quatre ou cinq jours, de faire marcher l'animal, afin de faire ſortir, par le mouvement, la matiere qui, par ſon ſéjour, pourroit gâter les parties voiſines. Telles ſont les paroles de M Lafoſſe : on remarquera qu'il ſpécifie le javart, ou la contuſion à la pointe du talon. Le local eſt ici eſſentiel ; les mouvemens de l'os coronaire ſur l'os du pied ne font pas aſſez d'impreſſion ſur la pointe du talon ; d'ailleurs, partie molle, pour y exciter l'inflammation, & augmenter les ſymptomes ; il paroîtroit que M. Vitet auroit, par inadvertence, ſupprimé ce local de la pointe du talon ; pour donner à entendre que le javart, ſitué ſur le devant de la couronne, au haut de la muraille de la pince, préciſément entre l'os coronaire & le ſabot, immédiatement, ſur le mouvement de cet os, eſt dans le même cas, ſelon M. Lafoſſe, que celui de la pointe du talon ; & qu'il preſcrit de faire marcher l'animal pour la guériſon de celui-là, comme pour celle de celui-ci, ce qui n'eſt pas. M. Lafoſſe ordonne de faire marcher le cheval dans cette eſpece de javart, par la même raiſon qu'on le fait marcher ſur la fourchette, pour prévenir les fics. M. Vitet, après avoir ſuivi, à la lettre, tous les procédés, toutes les opérations, toutes les formules de cet auteur, eût dû, au moins par reconnoiſſance, ne pas tronquer un paſſage, pour le rendre fautif : la faute retombe en entier ſur lui. Il en eſt à peu près de même, pour ce qui regarde l'épaule ſeche, l'animal froid & pris dans ſes épaules. Le cheval pris dans les épaules, meut bien les épaules ; ce ne ſont que les articulations, depuis le genou juſqu'en bas, qui ſont roides & ne ſe meuvent pas : c'eſt ce que l'on voit clairement, lorſque l'animal ſort de l'écurie, & c'eſt ce que M. Vitet n'a pas vu, puiſqu'il admet la rigidité des muſcles de l'épaule & de l'humerus, &c.

ſouvent la queue comme un chien, principalement quand on lui approche les jambes. Les chevaux qui aiment à ruer & à ſe défendre, ſont ſujets à ce mouvement de queue qui déſigne ſouvent leur mauvaiſe volonté. On appelle auſſi cette action, quouailler.

JOUES (les) forment les parties latérales inférieures de la face qui ont le plus d'étendue : pluſieurs les ont confondues avec la ganache ; cependant il eſt néceſſaire de bien diſtinguer ces parties. J'appelle joue, cette ſurface latérale & unie, faiſant partie de la mâchoire inférieure, & ſituée à côté de la face ; elle doit être plate : on dit vulgairement que le cheval a une groſſe ganache, lorſque la partie ſupérieure eſt ſurpaſſée par l'inférieure ; & qu'il a la ganache décharnée, lorſque la ſupérieure eſt ſurpaſſée par l'inférieure ; & qu'il a la ganache décharnée, lorſque la ſupérieure déborde. La ganache eſt l'arrondiſſement du bas de la joue, que l'on appelle auſſi ganache, comme je l'ai dit plus haut ; l'entre-deux des joues ſe nomme le deſſous de la ganache, ce deſſous doit être creux, évidé & évaſé, ce qui eſt une belle forme. le contraire s'appelle ganache pleine, ce qui eſt un défaut. Les chevaux naiſſent pour l'ordinaire avec la ganache évidée ; elle ne devient pleine qu'à la ſuite de la gourme, principalement de la fauſſe ; il leur reſte toute la vie un engorgement des glandes ſalivaires, & un épaiſſiſſement de la lymphe qui les fait appeller ganachés. La partie inférieure du deſſous de cette ganache, vers le menton, ſe nomme l'auge. C'eſt à ce petit eſpace que ſe réuniſſent les deux parties des mâchoires, à l'endroit de la gourmette.

Lorſqu'il arrive que les bords de l'auge qui devroient être arrondis, ſont ſaillans, le cheval court riſque d'être bleſſé par la gourmette.

JOUTES (les), étoient des courſes accompagnées d'attaques & de combats de lance dans la barriere. On donnoit le nom de joûte à cet exercice, parce qu'on y combattoit de près. Ce mot eſt tiré du latin *juxta pugnare*. Deux cavaliers armés de toutes pieces, partoient à toute bride, l'un contre l'autre, le long d'une barriere qui les ſéparoit, & en ſe rencontrant au milieu de la lice, ils s'atteignoient de leurs lances avec tant de force, que quelques-uns en étoient déſarçonnés, & ſouvent jetés par terre, d'autres renverſés avec leur cheval.

L'uſage des joûtes & des combats à la barriere, a longtemps regné en France avant celui des carrouſels. Les prin-

ces, les ſeigneurs & les gentils-hommes venoient s'y préſenter ſans obſervation de rang ; mais ces courſes & ces combats ayant été funeſtes à Henri II, on en a aboli l'uſage, & retenu celui des carrouſels, où les courſes de têtes & de bagues, font voir ſans aucun riſque la ſcience & l'adreſſe d'un cavalier.

JOUTER, combattre à cheval avec des lances.

JOUTEUR, cavalier armé d'une lance qui combat à une joûte.

JUCHÉ, cheval : même défaut pour les jambes de derriere que bouleté pour celles du devant, c'eſt-à-dire, droit ſur ſes boulets. *Voyez* Boulet, Bouleté. On dit, bouleté du devant, & juché du derriere.

JUGULAIRE, veine jugulaire eſt la veine du col où l'on ſaigne. *Voyez* Veine.

JUMAR, animal monſtrueux, engendré d'un taureau & d'une jument, ou d'une âneſſe, ou bien d'une âne & d'une vache. Cet animal n'engendre point, & porte des fardeaux très-peſans. Il a la tête groſſe & quarrée comme celle du taureau. Il eſt, dit-on, commun en Dauphiné ; on prétend que celui qui vient d'un âne & d'une vache n'a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure.

JUMEAUX (muſcles). *Voyez* Jarret.

JUMENT, c'eſt la femelle du cheval. Jument pouliniere eſt celle qui eſt deſtinée à porter des poulains, ou qui en a déja porté. Jument de haras eſt la même choſe. Jument pleine eſt celle qui a un poulain dans le ventre. Jument vuide, terme de haras, c'eſt celle qui n'a pas été remplie par l'étalon.

JUSTE. *Voyez* Tenailles.

JUSTE, ſe dit d'un fer qui eſt trop étroit, qui ne garnit pas aſſez.

JUSTESSE, cheval bien ajuſté. Finir un cheval & lui donner les plus grandes juſteſſes, c'eſt achever un cheval dans quelque air qu'on lui donne.

I.

ICTERE ou JAUNISSE, débordement de bile par tout le corps.

ICTÉRIQUE, qui a la jauniſſe.

ICHOREUX, (EUSE). Ce nom ſe donne à une ſuppuration ſanieuſe, ſéreuſe, âcre que produit un ulcere de mauvaiſe qualité.

ILIAQUE, qui a du rapport à l'ilium ou ilion, ou à la région de ce nom.

ILIAQUE (muſcle). *Voyez* Cuiſſe.

ILLOS, mot grec qui veut dire œil.

ILÉON ou ILÉUM (os). *Voyez* Hanches.

ILÉUM ou ILLON (inteſtin). *Voyez* Inteſtins.

IMMOBILE, ſans mouvement. *Voyez* Os, connexion des os.

IMMOBILITÉ (de l'). Il eſt étonnant qu'aucun auteur hippiatrique n'ait fait juſqu'à préſent mention de l'immobilité, maladie connue par tous les maréchaux, par tous les marchands, & placée même au nombre des cas rédhibitoires. Le cheval immobile ne recule pas, ou très-difficilement; il reſte dans la place où on le met, c'eſt-à-dire, que ſi, en le faiſant avancer, on l'arrête tout-à-coup, il conſerve ſa poſition actuelle, & ſes jambes demeurent ou croiſées, ou ſous lui, ou en avant; quand on lui leve la tête, il reſte dans la même poſition ou ſituation. On voit que cette immobilité a de la reſſemblance avec la maladie que les médecins nomment catalepſie.

L'immobilité eſt cauſée par la peur, dont l'effet peut être tel que l'animal meurt, comme j'en ai été témoin à la revue du Roi, l'an 1771, à l'égard d'un cheval qui appartenoit à M. Remy, maître des comptes. L'immobilité vient ſouvent à la ſuite d'une longue maladie, principalement dans ceux qui ont eu le mal de cerf. J'ai remarqué que les chevaux mal conſtruits, dont la croupe eſt avalée, qui ſont fortraits, & ont le dos de carpe, étoient très-ſujets à l'immobilité. J'ai encore vu des chevaux guéris d'un effort de reins, (vulgairement appellé tour de bateau), reſter immobiles. En cet état ils mangent ſouvent, mais avec lenteur, & périſſent inſenſiblement. Quelque traitement que j'aie employé

pour guérir cette maladie, je n'ai pu réuſſir ; c'eſt en vain que j'ai paſſé des ſétons, que j'ai mis en uſage les ſtimulans, les ſudorifiques, les purgatifs, les eaux thermales, &c.

IMPAIR, (muſcle). *Voyez* Langue.

IMPAIR DE L'URÉTRE (muſcle). *Voyez* Verge.

INCARNATIFS, remedes, dit-on, qui coopérent à la regénération des chairs, & au nombre deſquels on met la térébenthine, le baume d'Arceus, l'encens, &c.

INCERTAIN, ſe dit des chevaux qui ne ſont pas fermes dans le manege, on dit ce cheval eſt incertain, inquiet, turbulent ; il faut donc le confirmer dans tel ou tel manege.

INCISIF, qui coupe, cela ſe dit en parlant des dents de devant. *Voyez* Dents.

INCISIF, (muſcle grand). *Voyez* Levres.

INCISIF, (muſcle petit). *Voyez* Levres.

INCRASSANT, remede qui épaiſſit le ſang & les humeurs.

INDICATIF, qui indique, qui fait connoître une maladie.

INDICATION, eſt le ſigne qui fait connoître ce qui eſt à faire dans telle ou telle maladie.

INDOMPTABLE, cheval indomptable eſt celui qui, quelques moyens qu'on emploie, refuſe abſolument l'obéiſſance à l'homme.

INDUSIUM, eſt le même qu'amnios. *Voyez* ce mot.

INFILTRATION, on appelle infiltration un épanchement d'un fluide quelconque dans le tiſſu cellulaire, cependant l'on entend plus communément ſous ce nom la partie ſéreuſe du ſang, qui après s'en être ſéparée, s'eſt épanchée dans le tiſſu cellulaire & même dans les muſcles au point de diviſer les paquets qui les compoſent, tel que pourroit faire la macération. L'infiltration n'a lieu pour l'ordinaire qu'à la ſuite d'un œdeme ancien, & quand elle eſt parvenue à ce point, elle eſt incurable.

INFIRMERIE, écurie dans laquelle on ne met que les chevaux malades.

INFLAMMATION (de l'), l'inflammation eſt un engorgement des vaiſſeaux ſanguins, avec douleur, chaleur, tenſion, & quelquefois fievre. On diſtingue trois degrés dans l'inflammation ; le premier, qu'on appelle phlogoſe, & lorſqu'il y a une ſimple ſtagnation du ſang dans les vaiſſeaux capillaires.

Le deuxieme, qu'on appelle phlegmon, & lorſque le ſang, à force de diſtendre les vaiſſeaux, dilate les orifices des vaiſſeaux lymphatiques, & pénétre dans leurs cavités,

Le troiſieme, qu'on appelle inflammation par extravaſation, & lorſque le ſang, à force de diſtendre les vaiſſeaux, les rompt & s'extravaſe.

Cauſes : il faut ſe rappeller ici ce que j'ai dit parlant de la circulation. *Voyez* ce mot. Le ſang eſt porté dans toutes les parties du corps par les arteres, après pluſieurs diviſions; les arteres ſe terminent par des ramifications extrêmement fines, reſſemblantes à des cheveux, leſquelles par cette raiſon ont été appellées extrêmités capillaires. Chaque extrêmité capillaire ſe diviſe en deux branches ; l'une qui eſt la continuation de l'artere ſanguine, & qui va former le commencement d'une veine ſanguine, l'autre eſt le commencement d'une artere lymphatique. Ces extrêmités capillaires ſont le ſiege de l'inflammation; & l'arrêt du ſang dans ces petits vaiſſeaux en eſt la cauſe. L'arrêt du ſang dans ces dernieres diviſions, vient de la difficulté que le ſang trouve à y paſſer, & cette difficulté que le ſang trouve à pénétrer les extrêmités capillaires, vient ou du vice du ſang ou de celui des vaiſſeaux, ou du vice du ſang & des vaiſſeaux tout à la fois.

1°. Le vice du ſang a pour cauſe, ou ſon épaiſſiſſement, ou ſon acrimonie, ou ſa trop grande quantité, ou ſa raréfaction. Lorſque le ſang eſt trop épais, il s'inſinue avec peine dans les extrêmités capillaires; il coule lentement, y fait de fortes impreſſions qui excitent des criſpations & des reſſerrements dans les dernieres diviſions des arteres, en diminuant leur calibre, & obligent le ſang de s'arrêter & de s'accumuler, de-là l'inflammation. S'il y a pléthore, le ſang ſe porte dans les extrêmités capillaires en plus grande quantité qu'il ne peut être repris par les veines, il s'y arrête, s'y accumule, diſtend les vaiſſeaux, & produit l'inflammation. Lorſque le ſang eſt raréfié, il occupe plus d'eſpace, diſtend les vaiſſeaux, s'accumule dans les extrêmités capillaires, & produit les mêmes effets que la pléthore & l'épaiſſiſſement. Telles ſont les trois cauſes de l'arrêt ou ſtagnation du ſang; ces trois cauſes en ont chacune de ſubalternes. L'épaiſſiſſement du ſang vient du trop grand repos, ou du trop violent exercice du cheval : lorſque le cheval eſt dans l'inaction, le ſang eſt moins diviſé, & s'épaiſſit. Si l'animal fait de trop violens exercices, il ſe fait une grande déperdition de la ſubſtance ſéreuſe du ſang; il ne reſte que les parties les plus groſſieres; de-là, l'épaiſſiſſement qui peut avoir pour cauſes les mauvaiſes digeſtions, la mauvaiſe nour-

riture ; le chyle alors étant mal élaboré, viſqueux & épais, communique au ſang ce caractere.

2°. La plétore ou l'excès du ſang louable vient de la grande quantité d'alimens bien digérés, & du trop grand repos. Alors la réparation qui ſe fait par les alimens, excede de beaucoup la perte que l'exercice occaſionne.

3°. La raréfaction du ſang eſt l'effet des exercices violens, du grand mouvement du ſang, de la fievre, &c.

A ces cauſes générales de l'inflammation il faut ajouter les cauſes locales, c'eſt-à-dire, des diſpoſitions préalables à l'inflammation. Tels ſont les tubercules du poûmon, qui compriment les vaiſſeaux ſanguins, retréciſſent leur calibre, & diſpoſent à l'inflammation les ulceres du poûmon, le tiſſu foible & délicat de ce viſcere, qui, n'ayant pas aſſez de reſſort pour favoriſer la circulation, permet par-là l'engorgement des vaiſſeaux.

L'irritation des parties laquelle fait reſſerrer les extrêmités capillaires, & cauſe l'arrêt du ſang.

Le froid extérieur qui épaiſſit le ſang, & reſſerre les veines : la grande ardeur du ſoleil qui raréfie le ſang.

Le vice des vaiſſeaux vient de leur compreſſion, de leur obſtruction, de leur déchirure & de leur meurtriſſure.

Lorſque les vaiſſeaux ſouffrent quelque compreſſion de la part des glandes engorgées, la circulation n'eſt pas libre, le ſang s'amaſſe, & excite l'inflammation dans les parties voiſines.

Si les vaiſſeaux ſont reſſerrés par quelque cauſe irritante, comme il arrive dans les piquûres, dans les brûlures, & par l'application des cauſtiques, la circulation eſt arrêtée.

Sont-ils obſtrués par quelque liqueur épaiſſie dans leurs cavités, comme il arrive dans les tumeurs, la circulation eſt interrompue.

Sont-ils déchirés, ils ne ſont plus propres à la circulation, l'extrêmité des vaiſſeaux rompus ſe reſſerre, & ferme le paſſage au ſang de là l'inflammation dans le bord des plaies.

Sont-ils contus & meurtris par quelques coups, ils perdent leur reſſort, ſont incapables d'oſcillation, & ne peuvent plus favoriſer la circulation. Cette cauſe eſt très-ordinaire ; car il arrive ſouvent que les chevaux ſont attaqués de maladies inflammatoires, à la ſuite des coups qu'ils reçoivent des palefreniers ou des garçons maréchaux qui frappent inconſidérément ſur toutes les parties, au moindre mouvement que fait l'animal.

L'inflammation

L'inflammation produit la tenſion, le gonflement, la douleur, la rougeur, la chaleur de la partie, & la fievre, lorſqu'elle eſt conſidérable. De l'inflammation naît l'épaiſſiſſement de l'humeur qui ſe ſépare dans les parties voiſines de l'inflammation : ainſi, dans la pleuréſie, l'inflammation du poûmon produit l'épaiſſiſſement de l'humeur des bronches.

La chaleur & l'oſcillation des parties enflammées diſſipent les parties aqueuſes ; alors les plus groſſieres s'épaiſiſſent, & forment des tubercules ſur la ſurface du poûmon ; on en trouve preſque toujours ſur celui des chevaux morts de pulmonie.

L'inflammation eſt preſque toujours accompagnée de la fievre qui conſiſte dans une obſtruction des extrêmités capillaires.

On reconnoît l'inflammation des parties internes ; (car c'eſt de celle-ci qu'il s'agit à préſent) par la douleur qui ſe manifeſte aſſez par les mouvemens & l'agitation du cheval, par les grands mouvemens du cœur, ſouvent par la fievre, la toux, & la difficulté de reſpirer, ſi l'inflammation attaque le poumon.

L'inflammation eſt plus ou moins dangereuſe, ſuivant les parties qu'elle attaque, & l'étendue qu'elle occupe.

L'inflammation des parties internes eſt plus dangereuſe que celle des parties externes ; les plus redoutables ſont celles qui attaquent les parties eſſentielles à la vie, comme le poûmon, &c. & celles qui regnent ſur une étendue conſidérable.

L'inflammation ſe termine de quatre manieres, par réſolution, par ſuppuration, par obſtruction, ou par gangrene.

Elle ſe termine par réſolution, quand la matiere de l'inflammation reprend les routes de la circulation ; c'eſt la voie la plus ſalutaire. Lorſqu'elle a lieu, la douleur, la tenſion, la chaleur, la fievre & les autres accidens diminuent ; elle ſe fait ordinairement dans l'eſpace de ſept jours.

Mais ſi les accidens ſubſiſtent au delà de huit jours, on doit attendre la ſuppuration qui eſt annoncée par l'augmentation des accidens : c'eſt la voie la plus ſalutaire ; après la réſolution, elle ſe termine par obſtruction, lorſque la ſéroſité du ſang ayant été diſſipée par la chaleur de la partie enflammée, la portion la plus épaiſſe du ſang ſe coagule, bouche les vaiſſeaux, & forme des tubercules.

La gangrene eſt la mortification de la partie, c'eſt la terminaiſon la plus fâcheuſe ; on doit la craindre, quand, au bout de huit ou neuf jours, les ſymptomes ſubſiſtent, ou augmentent ſans aucun ſigne de ſuppuration ; on connoît que

la gangrene eſt ſurvenue, lorſque la peau ſe relâche, ſe flétrit, & ſe noircit.

L'amas du ſang dans les vaiſſeaux ſanguins, exige qu'on en diminue la quantité par la ſaignée & par la diete.

La raréfaction demande qu'on appaiſe la chaleur & le mouvement du ſang, par les tempérans & les rafraîchiſſans.

La tenſion des parties ſera diminuée par l'uſage des relâchans.

L'arrêt du ſang ſe diſſipera en rétabliſſant la circulation par les diſcuſſifs & les atténuans.

Il faut d'abord avoir recours à la ſaignée, & la réitérer ſuivant la violence du mal & la force du cheval. Les ſaignées ſont utiles dans les commencemens; elles le ſont auſſi pendant l'état; mais elles ſont ſouvent nuiſibles dans le déclin de la maladie, parce que la tenſion que les fibres ont ſoufferte, & les ſaignées précédentes leur ont fait perdre leur reſſort.

Il faut mettre le cheval à la diete blanche, ne lui donner preſque point de foin, le tenir au ſon & à l'eau blanche, lui faire prendre des décoctions de plantes adouciſſantes, relâchantes & rafraîchiſſantes; comme les racines de mauve, guimauve, chicorée ſauvage, les feuilles de bouillon blanc de branche-urſine, de pariétaire, de laitue, de mercurielle, d'oſeille, &c.

On ne doit pas oublier les lavemens où entrent les mêmes herbes qui, en nettoyant les gros boyaux, font un bain intérieur, & ſervent admirablement à diminuer l'inflammation; ſur le déclin, on peut donner l'infuſion des fleurs de mélilot, de camomille & de ſureau, qui ſont adouciſſantes & un peu réſolutives en même temps.

Si l'inflammation attaque les parties externes, le premier ſoin doit être de détendre & de relâcher la partie enflammée, afin de rendre la ſoupleſſe aux vaiſſeaux, & favoriſer par-là la réſolution. On réuſſira en fomentant la partie avec les décoctions émollientes & relâchantes dont je viens de parler, ou bien en appliquant les cataplaſmes avec le lait & la mie de pain, qu'il faut avoir attention de changer ſouvent, parce que la chaleur de la partie enflammée deſſeche l'emplâtre, & fait aigrir le lait qui perd alors ſa vertu adouciſſante, & devient irritant.

Il faut toujours éviter les emplâtres, les huiles & les graiſſes, parce qu'ils bouchent les pores de la peau, arrêtent la tranſpiration, augmentent la chaleur, favoriſent la ſuppuration, s'oppoſent à la réſolution. Dès que la réſolu-

tion commence à ſe faire, ce qu'on connoît par la diminution des accidens, il faut la favoriſer par quelque léger réſolutif, comme l'emplâtre des quatre farines réſolutives, bouillies dans le vin, ou avec la pulpe de racine de guimauve, arroſée d'un peu d'eau vulnéraire, ou fomenter la partie avec un peu d'eau-de-vie camphrée, ou avec l'eau-de-vie & le ſavon. Si, malgré tous ces remedes, les accidens ſubſiſtent, & qu'on ne puiſſe pas procurer la réſolution, il faut tâcher d'exciter la ſuppuration lorſque l'inflammation eſt externe, par les emplâtres, les onguents & les remedes convenables. Si l'inflammation ſe termine par gangrene ou par obſtruction, il faudra ſuivre le traitement que j'indique, aux mots phlegmon, ſuppuration, gangrene & obſtruction. On diſtingue l'inflammation, en phlegmoneuſe ou en éréſipélateuſe, en ſimple ou en compoſée.

La phlegmoneuſe eſt une diſtenſion des vaiſſeaux avec douleur, chaleur, & quelquefois fievre. *Voyez* Phlegmon.

L'éréſipélateuſe eſt une élévation ſuperficielle de la peau avec douleur. *Voyez* Éréſipele.

L'inflammation eſt ſimple, lorſqu'elle eſt ſeule.

Elle eſt compoſée, lorſqu'elle eſt accompagnée de quelque autre maladie.

INFUNDIBULUM eſt un petit entonnoir ſitué à la baſe du cerveau, & qui aboutit à la glande pituitaire.

INGUINAL, qui appartient à l'aîne.

INGUINALES (glandes). *Voyez* Glandes des extrêmités.

INJECTION, préparation de quelque liqueur froide ou chaude, colorée ou non colorée, deſtinée à remplir les vaiſſeaux d'un cadavre.

Avant que de préparer ſon ſujet, il eſt à propos de compoſer ſon injection; on la fait plus ou moins fine, ſelon les pieces que l'on veut avoir; les injections des veines ſont pour l'ordinaire très-groſſes. L'injection des arteres doit toujours être fine, à moins que l'on n'ait de gros troncs à remplir.

La groſſe injection eſt compoſée de cire jaune, de ſuif, de ſain-doux, & de parties colorantes, telles que le vermillon que l'on emploie pour les arteres, le bleu de Pruſſe, la cendre bleue, le verd-de-gris, ou le noir d'ivoire pour les veines : ces ingrédiens ſe diviſent par le moyen de l'eſſence de térébenthine ou de l'huile d'olive.

La fine injection ſe fait de cire vierge, de térébenthine de Veniſe, dans laquelle on jette du carmin & du vermillon diviſés avec l'eſſence de térébenthine, ou bien le bleu de Pruſſe, ou le bleu d'Inde, quand il eſt queſtion des veines.

Lorſqu'on veut injecter des parties de peau, de tendons, de ligaments; on ne ſe ſert que d'une de ces couleurs avec la térébenthine & ſon eſſence, même avec cette derniere ſeule. L'injection étant prête, on tue l'animal, on poſe ſes tubes, & on injecte, à pluſieurs repriſes, de l'eau chaude pour diſſoudre les caillots de ſang qui ſe trouvent dans les vaiſſeaux; enſuite on ſuſpend la piece de haut en bas pour donner écoulement à l'eau; après ce, on retire l'air autant qu'il eſt poſſible, par le moyen d'une machine pneumatique que l'on adapte au tube: cette opération achevée, on met ſa piece tremper dans de l'eau chaude pendant quelque temps, & après on injecte; il faut avoir attention que l'injection ſoit pouſſée d'un ſeul coup de piſton, afin que la liqueur puiſſe parvenir aiſément aux extrêmités continument & ſans vuide: le coup de piſton donné, on le ſoutient juſqu'à ce que l'on voie que l'injection ne donne plus; après quoi, l'on retire la ſeringue, & on laiſſe refroidir la piece: on doit en uſer de même pour toutes les pieces que l'on veut conſerver; une groſſe injection pouſſée ſur le champ ſuffit pour des démonſtrations. La piece refroidie, on la prépare, ou par le moyen du ſcalpel, ou par la corroſion; on n'emploie la corroſion que pour quelques viſceres, tels que le poûmon, le foie, la rate, le pancréas, les reins, & quelques portions des extrêmités, comme les pieds, &c. On met la piece dans l'eſprit de nitre ou de l'eſprit de ſel; mais celui-ci étant trop actif, on doit s'en tenir au premier, encore faut-il qu'il ſoit affoibli par un peu d'eau, ou qu'il ait ſervi à la diſſolution de quelques métaux, qui aura diminué ſon action; pour lors il prend le nom d'eau ſeconde, parce qu'autrement, il rend l'injection caſſante; on laiſſe donc la piece que l'on veut faire corroder ſix ou ſept jours au plus dans la liqueur, au bout duquel temps on la retire avec précaution, & on fait tomber la ſubſtance de la piece, qui ſe trouve remplie de l'intervalle de petits vaiſſeaux, avec une petite ſeringue remplie d'eau que l'on promene ſur la ſuperficie de la piece; quand toute cette ſubſtance eſt tombée, il reſte un bouquet ſuperbe de vaiſſeaux, que le ſcalpel conduit par la main la plus adroite, ne pourroit exécuter; il en eſt de cette corroſion comme des ſquelettes d'inſectes que d'autres inſectes préparent mieux que le plus habile anatomiſte qui ne pourroit atteindre à cette délicateſſe. On injecte les vaiſſeaux ſalivaires, biliaires, urineux, lymphatiques, avec des couleurs analogues à leurs ſecrétions.

Toutes les fois que l'on voudra injecter un cheval dans toute

ſon étendue, il faudra commencer par l'artere-aorte proprement dite, à moins que l'animal ne ſoit trop grand ; dans ce cas, il faudroit l'injecter en deux temps par l'artere-aorte poſtérieure, en injectant par le haut, enſuite par le bas ; mais en injectant par l'aorte proprement dite, il faut ſans précaution jeter l'épaule du montoir à bas ſur les vaiſſeaux axillaires, enſuite couper la troiſieme, quatrieme, la cinquieme, ſixieme des vraies côtes, proche leurs articulations avec les vertebres, & faire à chacune une ligature des arteres intercoſtales, de même qu'à l'artere mammaire, proche le ſternum, à chaque diviſion entre les cartilages des côtes & cet os.

La capacité de la poitrine étant ouverte, on paſſe une aiguillée de fil ſous l'artere-aorte proprement dite, on ouvre cette artere dans toute ſon étendue pour pouvoir placer un tube, ayant attention qu'il ſoit du calibre de ce vaiſſeau, autrement l'injection ne tarderoit pas à ſe figer, & n'iroit pas loin.

Lorſque l'on veut avoir une piece angeïologique entiere, & que l'injection ſoit parfaite, il faut s'y prendre en pluſieurs temps, & pour lors on injectera par le bas-ventre au deſſous des émulgentes ; on commencera donc par faire une ligature aux deux carotides, & aux brachiales, & enſuite on injecte la poitrine avec la partie du bas-ventre, qui ſe trouve au deſſus du tube ; quand la liqueur eſt bien refroidie, on retourne le tube, ou l'on en poſe un autre de même calibre que l'aorte ; on fait des ligatures aux arteres crurales, & on injecte par ce moyen le baſſin & la partie inférieure du bas-ventre. On revient à chaque ligature, & on injecte les extrêmités tour-à-tour, c'eſt là le ſeul moyen d'injecter parfaitement un cheval dans ſon entier. Pour injecter les veines, on commence par les veines paturonnieres, ſoit internes, ſoit externes ; & pour bien réuſſir, il eſt néceſſaire que trois perſonnes injectent en même temps ; ſavoir, un par la jugulaire, un autre par une jambe de devant, & le troiſieme par celle de derriere ; car ſans cela les principaux troncs ne ſe trouveroient pas remplis, attendu que les veines contiennent quatre fois plus de liqueur que les arteres, & qu'un homme ne ſeroit pas capable detenir une ſeringue auſſi peſante, non plus que de l'adapter à des vaiſſeaux auſſi petits.

Les veines méſentériques, la veine-porte, s'injectent par la veine ſplénique. On ouvre le bas-ventre, & le plus près qu'il eſt poſſible de la rate ; on poſe le tube dans l'artere

ſplénique, ſa à ſortie de ce viſcere : il faut une ſeringue très-forte pour injecter de telles pieces, car ces vaiſſeaux peuvent contenir quatre pintes d'injection dans un moyen cheval.

INNOMMINÉS ou OS DES HANCHES. *Voyez* Oſtéologie.

INQUIET, un cheval inquiet, cheval qui a de l'ardeur.

INSENSIBLE, bouche inſenſible, eſt un cheval qui ne répond pas à l'effet des rênes.

INSERTION, attache mobile d'un tendon à l'os.

INSPIRER, faire entrer l'air dans la poitrine.

INSPIRATION, mouvement que fait l'animal pour faire entrer l'air dans la poitrine.

INSTINCT, maniere de penſer & d'agir qu'ont les brutes, par lequel elles ſe meuvent & font uſage de leurs cinq ſens.

INTER-ARTICULAIRE, ſe dit de quelque partie ſituée dans les articulations.

INTER-ARTICULARE ou INTER-OSSEUX, (os). *Voyez* Jarret.

INTERCOSTAL, (muſcle). *Voyez* Reſpiration.

INTERCOSTALES, on nomme ainſi les arteres qui partent de l'aorte, & qui vont ramper le long des côtes, ainſi que les veines qui vont ſe rendre à l'azigos ou veine ſans pair ; de même, l'on dit le nerf intercoſtal, lequel traverſe les côtes, & va concourir à la formation des plexus méſentériques.

INTERCOSTAUX, (muſcles). *Voyez* Reſpiration.

INTER-ÉPINEUX, EUSES, ſe dit des ligamens qui ſe trouvent entre les apophyſes épineuſes du dos & des lombes, de même que des muſcles inter-épineux.

INTER-OSSEUX, qui eſt entre les os.

INTER-SECTION, bande tendineuſe que l'on remarque aux muſcles droits, qui eſt le même qu'énervation.

INTESTINS ou BOYAUX, conduit qui regne depuis l'eſtomac juſqu'à l'anus. On diſtingue les inteſtins en grêles ou minces, & en gros : les premiers ſont le duodénum, le jejunum & l'ilion ; les gros ſont le cæcum, le colon & le rectum.

Tous les inteſtins, à l'exception du duodenum, ſont attachés ou ſuſpendus par le moyen d'une membrane déſignée ſous le nom commun de méſentere ; mais elle prend celui de mézéréon, à la partie qui contient les inteſtins grêles ; on appelle méſocolon la partie où eſt attaché le colon ; &

méſorectum, celle qui aſſujettit l'inteſtin rectum.

Le méſentere, en général, eſt compoſé de deux feuillets, qui ne ſont autre choſe que la duplicature du péritoine, lequel, après avoir enveloppé les inteſtins, renferme les arteres & veines méſentériques & lactées, puis va s'attacher aux vertebres des lombes. Le méſentere eſt liſſe & poli extérieurement. La partie qui unit les feuillets eſt cellulaire.

Les inteſtins ſont compoſés de quatre membranes ou tuniques. La premiere eſt formée du péritoine, ou, pour mieux dire, du méſentere; la ſeconde eſt charnue, & compoſée de deux plans de fibres, les plus extérieures ſont longitudinales, & les internes ſont circulaires; la troiſieme tunique eſt nerveuſe, de même que celle de l'eſtomac; la quatrieme eſt veloutée, elle eſt d'un blanc ſale & mamelonée; c'eſt ſur cette membrane que gliſſent les alimens: on y conſidére differens petits points & pluſieurs petits trous, qui ſont l'embouchure des vaiſſeaux lactés.

Le duodénum commence à l'orifice du pylore, ſe porte dans l'hypochondre droit, en s'éloignant du foie, ſe recourbe enſuite pour croiſer les vertebres des lombes, en croiſant de même la veine-cave & l'artere-aorte, où il ſe termine. On obſerve dans le duodénum, à quatre travers de doigt de longueur, deux ouvertures qui ſont à un pouce de diſtance entre celles où aboutiſſent le canal cholédoque & le canal pancréatique. L'artere, qui rampe ſur ſon corps, eſt produite par une branche de la cœliaque, & eſt appellée duodénale. Elle n'eſt pas attachée comme les autres, par le méſentere, ſi ce n'eſt vers les lombes, à ſa jonction avec le jejunum.

Le jejunum commence où finit le précédent; il eſt vacillant dans la capacité du bas-ventre, où il fait différentes circonvolutions vers la région ombilicale.

L'iléon, ainſi nommé, parce qu'il occupe les foſſes iliaques, eſt d'une longueur conſidérable, puiſqu'il s'étend depuis la fin du précédent juſqu'au cœcum. Il ſe diſtribue, dans l'intérieur de cet inteſtin, une plus grande quantité de vaiſſeaux ſanguins que dans les autres. Il paroît entre-coupé par des cercles membraneux que l'on a pris pour des valvules, bien qu'ils n'empêchent pas les matieres de rétrograder.

Ces trois inteſtins, par leur poſition, ſe trouvent vacillans ſur les gros, ce qui facilite le mouvement périſtaltique, & empêche les alimens d'y ſéjourner, leſquels ne font qu'y paſſer, quoique ces inteſtins ſoient parſemés d'un fort grand nombre d'orifices de vaiſſeaux lactés.

Les deux derniers inteſtins ſont quelquefois remplis, plus ou moins, de vers blancs & longs qui donnent des tranchées aux chevaux, & leur procurent ſouvent la mort; mais qui, pour l'ordinaire, les font tomber dans le maraſme. Ce ver que Mr. Linnæus appelle *aſcaris vermicularis*, eſt de la longueur de huit à neuf pouces, & même quelquefois de onze ou environ. Il eſt cylindrique, & cependant pointu par les deux extrêmités, dont l'une eſt la tête, & l'autre la queue. La tête repréſente trois mamelons en forme de trefle, comme le receptacle du thitymale; de ſorte que la bouche forme trois levres; à deux pouces environ, eſt un petit retréciſſement, dans lequel on apperçoit un trou qui ſert à la copulation. L'anus de cet animal eſt une petite ouverture tranſverſale, qui eſt à deux lignes de l'extrêmité. En ouvrant ce ver le long de ſon ventre, on diſtingue deux bandes charnues compoſées de fibres très-courtes, qui vont ſe terminer à chaque petit anneau; car la peau, qui recouvre cette eſpece d'aſcaride, eſt compoſée d'anneaux auſſi fins que des petits feuillets de corne. Si l'on conſidére la partie interne du bas-ventre, on découvre deux eſpeces de boyaux; l'un s'étend depuis la bouche juſqu'à l'anus, & eſt plus large dans certains endroits que dans d'autres; ſa couleur eſt brunâtre: les autres, tant petits que gros, ſont blanchâtres; on auroit tort de les prendre pour des boyaux, ce ſont des vaiſſeaux ſpermatiques qui viennent aboutir au trou dont nous avons parlé ci-deſſus. Ces vers ſe trouvent auſſi dans les gros inteſtins. Pour les détruire, on a recours aux remedes employés pour tuer ceux de l'eſtomac.

Le cœcum, le premier des gros inteſtins, eſt ainſi nommé de ce qu'il ne paroît pas avoir de ſortie. Il eſt très-conſidérable, ſa figure eſt pyramidale: il eſt ſitué au milieu de l'abdomen, depuis l'hypogaſtre juſqu'au devant de l'épigaſtre, proche le cartilage xiphoïde; ſa pointe forme ce que l'on appelle l'appendice, ou cul-de-ſac du cœcum; il eſt très-ſpacieux, & eſt attaché par le péritoine un peu en arriere du rein droit. On conſidére extérieurement ſes plis & replis, & trois fortes bandes ligamenteuſes, qui paroiſſent le partager en trois, & qui donnent du ſoutien au poids des alimens; intérieurement & dans ſa longueur, ſe voient des bandes membraneuſes qui ſervent à l'expulſion des matieres; on remarque en outre, à l'embouchure de l'iléon, deux replis qui forment ce que l'on appelle valvule du colon, dont l'uſage eſt d'empêcher les matieres de remonter dans les inteſtins grêles. C'eſt dans l'appendice de

cet inteſtin, ou à ſa pointe, que ſe forment, pour l'ordinaire, les pierres inteſtinales. J'en ai dans mon cabinet qui ont huit pouces de diametre, & qui peſent treize livres. Il n'eſt pas difficile de concevoir comment ces ſortes de pierres peuvent ſe former : dans les quadrupedes, & principalement dans le cheval, l'inteſtin cœcum eſt attaché vers les lombes par le péritoine ; ſa pointe, par la poſition du cheval, tombe ſur les muſcles du bas-ventre, & touche immédiatement au péritoine ; de ſorte que les matieres peſantes, deſcendues au fond de cet appendice, ne pouvant pas remonter, y ſéjournent, & y durciſſent. Tant que cette pierre n'eſt point chaſſée du lieu qu'elle occupe, & reſte immobile, le cheval ſouffre peu ; mais lorſque par ſa poſition ou par quelque mouvement du cheval, elle eſt déterminée à remonter & à enfiler le canal inteſtinal, elle excite alors de vives tranchées, ſur-tout quand elle ſe trouve à la valvule du colon, ou qu'elle ſe trouve aſſez petite pour paſſer du colon dans le rectum, comme cela arrive quelquefois. Les douleurs qu'elle fait reſſentir au cheval, reſſemblent à celles qui ſont cauſées par un volvulus, ou deſcente d'inteſtins avec arrêt des alimens. Il eſt difficile de s'appercevoir de cette maladie ; d'ailleurs, le mal eſt incurable.

Les pierres formées dans les inteſtins des chevaux, ſont de deux eſpeces. Les unes legeres, ne ſont qu'un amas de bourre, de poil & d'alimens ; on les nomme égagropyles (*Calculus ægagropyla Linnei*) ; mais ce calcul ne ſe trouve jamais dans l'eſtomac ; ce qui eſt au moins fort rare. Je n'y en ai point vu, non plus que pluſieurs écariſeurs que j'ai conſultés. Les égagropyles ſe forment quelquefois fort promptement, & reſtent un temps infini ſans acquérir plus de groſſeur. Elles ſont unies extérieurement, comme ſi elles étoient enduites d'un vernis ſur lequel rien ne peut s'attacher ; mais ſi par haſard il ſe trouve dans les inteſtins quelques corps durs ou des ſubſtances non digérées, comme du bois qu'un cheval pourra avoir mangé, ils enleveront le poli de ces pierres en pluſieurs endroits, ſur leſquelles il ne tardera pas à s'amaſſer une quantité prodigieuſe de mêmes matieres, qui formeront un corps ſemblable à deux boules unies enſemble, ou à une calotte ſur une autre. En coupant ces ſortes de calculs il eſt difficile de s'appercevoir du centre. Les autres pierres des inteſtins différent beaucoup de celles-ci, par leur nature & par leur poids ; car, à volume égal, elles peſent deux tiers de plus : on les nomme bézoards ; ce ſont de véritables pierres, qui toutes ont dans leur centre pour

principe un noyau plus ou moins gros ; c'eſt pour l'ordinaire un grain de ſable de la groſſeur d'une groſſe tête d'épingle. Ces bézoards ſe forment de deux façons dans le cœcum, concentriquement ou excentriquement. La premiere ſe fait par couches, & la ſeconde par de petits grains poſés les uns ſur les autres, en forme de fibres radiées ; à peu près comme une pierre d'aimant chargée de limaille de fer. Les bézoards formés par des couches concentriques, & quelquefois les autres, ſont enduits d'un poli reſſemblant à de l'émail ; ce qui prouve que les uns ni les autres n'acquierent plus de volume, principalement les derniers. Quoique pour l'ordinaire les bézoards ſoient ronds, il s'en trouve néanmoins de plats & arrondis, de quarrés, mais dont les angles ſont uſés ; il y en a auſſi de triangulaires, telles ſont les figures les plus communes, ſous leſquelles s'engendrent ces pierres animales.

Le colon, qui eſt le ſecond des gros inteſtins, eſt le plus ample des trois. Il commence à la fin du cœcum, en ſe pliant : ſes deux portions ſont unies l'une à l'autre par le méſentere, nommé en cet endroit meſocolon, qui eſt très-peu conſidérable ; il forme dans le bas-ventre, à la partie la plus baſſe, une arcade ; c'eſt entre cette arcade que ſe meuvent les inteſtins grêles ; de maniere que par la poſition du cheval, le cæcum & le colon ſervent de baſe aux inteſtins grêles ; cet inteſtin ſe porte autour du bas-ventre, en paſſant vers le diaphragme, & enſuite va ſe rendre vers les os des iles où il ſe replie pour décrire le même chemin, & ſe termine vers l'hypogaſtre au rectum ; cet inteſtin eſt plus étroit dans cette partie que dans ſes deux extrêmités.

Le colon eſt compoſé de même que le cæcum, on y remarque auſſi trois bandes tendineuſes, intérieurement ſes plis ſont plus marqués, comme dans le reſte des inteſtins ; on apperçoit, ſur la membrane interne, pluſieurs points glanduleux, il y a même des vaiſſeaux lactés ; il eſt ſingulier que leur exiſtence ait été niée par quelques hippotomiſtes, puiſqu'ils ſont aſſez viſibles : d'ailleurs, ces deux gros inteſtins, mais principalement ce dernier, ſont toujours remplis d'alimens très-liquides & à demi-digérés, qui n'ont pas encore perdu leur couleur : que deviendroit donc ce fluide, s'il n'étoit point porté au reſervoir de Pecquet ? Dans tous les chevaux bien conſtitués, dont la fiente eſt jaunâtre, ſolide, maronnée, les gros inteſtins ſont remplis de liquides. Comme ils ne ſçauroient retrograder à cauſe de la valvule, il faut donc néceſſairement qu'ils ſoient repompés par des vaiſſeaux qui les portent dans la maſſe du ſang ; il eſt encore

certain que la partie du meſocolon, ſituée proche les vertebres des lombes, laiſſe appercevoir nombre de vaiſſeaux lactés.

Les arteres, qui vont à ces inteſtins, ſont fournies par la méſentérique antérieure : les nerfs viennent du plexus méſentérique antérieur.

Le rectum, ou dernier boyau, eſt la continuation du colon qui diminue de largeur : il s'étend depuis la cinquieme vertebre des lombes juſqu'à l'anus, où il s'élargit vers le ſphincter avec lequel il ſe confond. Ses tuniques ſont plus épaiſſes, il a principalement une bande tendineuſe qui eſt très-forte il fait extérieurement & intérieurement différens plis qui donnent la forme au crotin. Cet inteſtin étant parvenu dans le baſſin, rampe le long de l'os ſacrum & des premiers nœuds de la queue, & porte ſur la veſſie : la partie du méſentere où il eſt attaché, eſt nommée méſorectum ; cette membrane ſe retrécit à meſure qu'elle s'approche de l'extrêmité de ce boyau.

Les arteres qui s'y diſtribuent, viennent de la méſentérique inférieure, & les nerfs du plexus méſentérique poſtérieur. Ce dernier boyau eſt d'un pied & demi ou environ de longueur, & quatre à cinq pouces de diametre ; or, les ſeringues dont on ſe ſert ordinairement, ne contenant pas plus de trois chopines : que peuvent faire de tels lavemens, donnés dans l'intention de délayer, non-ſeulement les matieres contenues dans le rectum, mais même dans le colon ? Il faut abſolument, lorſqu'il eſt queſtion de donner des lavemens, en adminiſtrer trois de ſuite, ou avoir une ſeringue qui contienne quatre pintes ou quatre pintes & demie ; autrement, ils ſont ſuivis de peu d'effet, ils reſtent dans le rectum : pour peu que le cheval faſſe quelque effort, ou même quelque mouvement, il les rend.

INTESTINAL, qui a rapport aux inteſtins.

INTERSTICE, eſpace qui ſe trouve entre quelque partie.

INTERTRANSVERSAIRE, qui eſt ſitué entre les apophyſes tranſverſes des vertebres.

INTERVERTÉBRAL, qui eſt ſitué entre les vertebres.

IRIS, ſegment antérieur de la choroïde. *Voyez* Yeux.

IRRÉGULIER (l'os). *Voyez* Genou.

ISABELLE. Poil d'un cheval. *Voyez* Poil.

ISCHURIE. *Voyez* Rétention d'urine.

ISCHIO, (muſcle). *Voyez* Cuiſſe.

ISCHION, (os). *Voyez* Hanches.

K.

KISTE, eſt une tumeur inſenſible qui contient un ſac membraneux dans lequel ſe trouve un liquide rarement purulent, mais plus ſouvent huileux & jaunâtre.

KYSTIOTOMIE, opération qui ſe fait à la veſſie pour en tirer l'urine ; cette opération, qui eſt impraticable dans le cheval, eſt regardée cependant, comme facile dans l'école vétérinaire, au moyen d'un trois-quart ou troquart porté dans la veſſie par le rectum, ſuite des connoiſſances anatomiques enſeignées à cette école.

L.

LABIALE, qui appartient aux levres. On donne ce nom aux arteres, aux veines, aux nerfs, aux glandes qui avoiſinent les levres.

LABIALES, (glandes.) *Voyez* Tête.

LABYRINTHE, différent eſpace qui ſe trouve dans l'os pierreux du temporal.

LACHE, cheval qui eſt mol, & qui aſſez ſouvent eſt dur au fouet.

LACHER la main à ſon cheval, c'eſt le faire courir de toute ſa viteſſe.

LACHER la gourmette, c'eſt l'accrocher au premier maillon, quand elle ſerre trop le menton du cheval, étant au ſecond maillon.

LACRYMAL, qui a rapport aux larmes.

LACRYMALE, (glande). *Voyez* Tête.

LACRYMALE, (caroncule). *Voyez* Tête.

LACRYMALE (la fiſtule), s'annonce au grand angle de l'œil par une tumeur phlegmoneuſe laquelle, en s'abſcédant, produit du pus qui s'écoule le long de cette partie. Quelquefois il y a tumeur ſans pus, avec une grande abondance de larmes. Les points lacrymaux ſont engorgés; mais pour l'ordinaire, il y a ulcere entre les paupieres, à la caroncule lacrymale: ſouvent même les points lacrymaux ſont ulcérés. Cette maladie eſt très-commune dans les chevaux, & a été long-temps incurable, parce qu'aucun auteur vétérinaire n'en avoit parlé avant moi. Les ſuccès que j'ai eus, ont depuis engagé deux perſonnes à pratiquer cette opération.

Ce mal provient de l'âcreté des larmes qui, en ſéjournant, gâte & ulcere cette partie; le grand froid en eſt ſouvent la cauſe. Quelquefois la fiſtule lacrymale naît de cauſe interne, comme le farcin, ou la morve, ou autre cauſe de cette nature.

Dans les premiers temps, on a recours aux remedes emplo és contre l'inflammation, tels que la ſaignée & les fréquentes lotions émollientes & adouciſſantes; l'application des compreſſes eſt préférable. Mais ſi la maladie étoit avancée, & qu'il y eût écoulement de pus, il faudroit mettre en

uſage d'autres moyens, c'eſt-à-dire, eſſayer d'abord de déterger l'ulcere avec des injections faites par les points lacrymaux, par le canal lacrymal, & dont l'ouverture eſt au bord des narines, au haut de la levre inférieure. Les points lacrymaux ſont ſouvent ſi fort engorgés, que la liqueur ne ſauroit y paſſer. Dans ce cas, il faut injecter de bas en haut. En ſuivant cette méthode, il eſt rare qu'on ne réuſſiſſe pas, après quelques jours, à déboucher ces canaux & à guérir cette maladie. Mais lorſqu'on eſt obligé d'inciſer & d'ouvrir le ſac, voici la maniere de procéder. Après avoir fait contenir les paupieres par un aide, on ſe ſert du *ſpeculum oculi*, qui eſt un inſtrument en forme d'anneau, capable d'être dilaté à volonté; après quoi, on introduit la ſonde crenelée, & l'on fait une inciſion avec le biſtouri. L'opération faite, il eſt à propos de laver la partie avec du vin chaud, on applique enſuite de petites tentes de digeſtif ſimple, & on continue de même juſqu'à ce que la ſuppuration ne ſoit plus abondante, & que la plaie ſoit belle. Alors on ſe ſervira de baume du Pérou ſeul, juſqu'à parfaite guériſon, mais s'il y avoit carie à l'os du grand angle, ou même au canal naſal de cet os, il faudroit gratter l'os, & le ratiſſer dans ſa partie cariée, obſervant attentivement de ne pas appuyer: car comme cet os eſt mince, on pourroit le briſer, & le pus tomberoit dans le ſinus maxillaire, où il produiroit la morve; cet accident m'eſt arrivé. J'opérois un cheval qui, n'étant pas bien contenu, donna, en ſe relevant, un coup de tête qui obligea ma main de ſe déranger, & l'inſtrument alla s'enfoncer dans le ſinus maxillaire. Cela prouve que l'on ne peut trop prendre de précaution. L'opération achevée, & les tentes miſes en place, on appliquera par-deſſus des plumaſſeaux, des compreſſes ovalaires dentelées, qui ſeroient aſſujettis avec un bandage en huit de chiffre; on aura ſoin d'humecter ſouvent les compreſſes, d'eau-de-vie légérement camphrée à laquelle on aura mêlé partie égale d'eau commune. Cette maladie eſt preſque toujours curable, à moins qu'elle ne ſoit très-ancienne, qu'elle ne vienne d'une cauſe de morve, ou qu'elle ne ſoit compliquée avec la morve: dans ce cas, il eſt rare que le canal lacrymal ne ſoit entiérement détruit. (1)

---

(1) Les uns, ſuivant M. Vitet, (pag. 500) propoſent de déterger l'ulcere du conduit lacrymal, par des injections pouſſées par les points lacrymaux; les autres preſctivent d'ouvrir ce conduit pro-

LACS ou LAS, cordage avec un nœud coulant deſtiné à abattre un cheval auquel on veut faire quelque opération. On appelle auſſi las un cordage qui entre dans l'aſſemblage des machines qui ſervent à coupler les chevaux qu'on conduit en voyage.

LACTÉ, vaiſſeau qui reſſemble à du lait répandu dans le méſentere, & qui porte le chyle au réſervoir de Pecquet.

LADRE, un cheval a du ladre, lorſqu'il a pluſieurs taches naturelles, dégarnies de poil & de couleur brune au tour des yeux, ou au bout du nez.

LAICHE, mauvaiſe herbe qui croît dans les prés, & qui ſe mêlant avec le foin, bleſſe la langue des chevaux, tels ſont les iris, &c.

LAIT, ſoupe de lait, eſpece de poil. *Voyez* ce mot.

LAISSER ALLER SON CHEVAL, c'eſt ne lui rien

---

che de ſon entrée dans l'os lacrymal, ſa ſituation & ſa direction feront toujours préférer le ſéton ou les injections, par l'orifice inférieur de ce conduit; mais lui-même, M. Vitet, ne connoît pas plus tout cela que les autres dont il parle. S'il connoiſſoit la ſtructure de la tête, & principalement de ce conduit, & qu'il eut la moindre pratique, il ne diroit pas que le cheval eſt rarement attaqué de la fiſtule lacrymale, il n'ignoreroit pas que le canal lacrymal eſt bien différent dans le cheval que dans l'homme; d'après lequel il preſcrit ſon traitement: il ne conſeilleroit pas de paſſer des ſetons dans un canal qui eſt d'un pied de longueur, & qui eſt tortueux; il ne propoſeroit point d'injecter ce conduit, par le moyen d'une longue canule, qui parvienne proche l'ulcere, afin de pouvoir l'arroſer du fluide contenu dans la ſeringue: il ne diroit pas que l'on doit introduire l'extrêmité de la canule vers le milieu de la ſaillie de l'ouverture du conduit, placé plutôt du côté externe du nez, que du côté interne: jamais il n'eût avancé que le maréchal le plus groſſier (pas plus que le maréchal inſtruit & expérimenté) put faire paſſer une ſonde de l'orifice inférieur du grand conduit lacrymal, par un des petits conduits lacrymaux, ſans pratiquer de fauſſes routes: il eût ſu que les parois du canal lacrymal ne ſont point oſſeux, que ce conduit eſt membraneux, & qu'il ne ſe trouve garanti que par l'os du grand angle, qui, dans cet endroit, forme un petit conduit oſſeux d'un demi-pouce au plus; & qu'enfin, les ſpiritueux ſont capables de détruire ces parties. Il en eſt de cette maladie comme du mal ſec ou deſſéchement des mamelles dont parle cet auteur, & pour laquelle il ordonne de ſonder le conduit de chaque mamelon avec un fil d'argent ou une broche de bas, & de la faire pénétrer dans les grands réſervoirs du lait. Ce médecin ignore-t-il donc que cette opération eſt impoſſible? Ne ſait-il pas que les vaiſſaux lactiferes ſont tortueux, qu'ils ne ſauroient permettre l'entrée de la ſonde, tout au plus que dans l'étendue du mamelon? Une telle doctrine eſt un conte fait à plaiſir.

demander, & le laiſſer marcher à ſa fantaiſie, ou bien c'eſt ne pas le retenir de la bride quand il marche, ou qu'il galope ; il ſignifie encore lorſqu'un cheval galope, lui rendre toute la main & le faire aller de toute ſa vîteſſe.

LAISSER ÉCHAPPER. *Voyez* Echapper.

LAISSER TOMBER. *Voyez* Tomber.

LAISSER SOUFFLER SON CHEVAL, *Voyez* Souffler.

LAMBDOIDE, qui a la figure de la lettre grecque, Λ : on donne ce nom à la future de l'occipital qui joint cet os aux pariétaux.

LAMPAS ou FEVE, débordement des gencives ſupérieures internes ſur les dents inciſives, lequel eſt ordinaire à tous les poulains, que l'on ne voit point aux chevaux. De mauvais écrivains vétérinaires (quoique modernes) le regardent avec les Marckam, les Soleiſel, les Bourgelat, &c. comme un ſigne de maladie, & la cauſe du dégoût du cheval, preuve de leur grande ignorance en hippiatrique, qui ne leur laiſſe que le nom de vils compilateurs.

LANCE (coup de), dit Monſieur de Garſault, eſt un creux aſſez profond qu'on voit à quelques chevaux Turcs & Eſpagnols, à la jonction du col, à l'épaule, tantôt plus haut, tantôt plus bas ; ceci paſſe pour une très-bonne marque, dont le fondement eſt une fable, & cette fable eſt, qu'un excellent cheval Turc reçut un coup de lance en cet endroit, qu'on le mit au haras, & que toute la race a conſervé cette marque d'honneur. » Monſieur de Garſault a raiſon de dire que c'eſt une fable. Une plaie, une cicatrice n'eſt jamais héréditaire ; l'expérience nous prouve tous les jours que les étalons ou jumens marqués de quelque cicatrice, tels que des corps, loupes, &c. n'engendrent point de poulains qui aient ces défauts, même dans le retranchement ou difformité de quelque os, tels que les chevaux & jumens courtes-queues, ceux qui ont des pieds combles, des exoſtoſes aux jarrets ou ailleurs ; on ne voit pas, dis-je, ces chevaux produire des poulains avec ces mêmes difformités ; mais on doit regarder comme héréditaires les vices de conformation. Le poulain que la jument a mis bas avec un pied plat, les côtes plates, ſerré dans ſon devant, les reins bas, ou en dos de carpe, le chanfrein ou moutonné, ou renfoncé, &c... engendrera des poulains avec ces mêmes vices de conformation ; voilà ce que l'expérience m'a démontré, & ce qu'elle doit démontrer à tous les praticiens ; cependant on ne peut réfuter des faits. Monſieur Grignon très-habille métallurgiſte, connu par ſes différens mémoires préſentés

préſentés à l'académie royale des ſciences, me fit le plaiſir de me communiquer quelques obſervations ſur le coup de lance, par leſquelles il prétend que cette marque eſt héréditaire, en ce qu'il a vu des chiens & chiennes, ſans queue, faire des petits de même ſans queue; des chiens avoir une patte de moins, & faire des chiens à trois pattes, & que ce qui le confirme dans cette opinion, étoit qu'il avoit vu un tableau repréſentant un cavalier donnant un coup de lance à un cheval, dans l'endroit précis où ſe trouve la marque dont eſt queſtion; il conclut d'après ces obſervations, que cette marque pourroit bien être héréditaire; quant à moi, j'ai vu de ces difformités au col & ailleurs, tant d'un côté que de l'autre, & je ſerois fort porté à croire qu'elles proviennent de la ſituation du poulain dans la matrice, où il ſe trouve dans une poſition gênée; j'ai obſervé dans les différentes diſſections, que la peau étoit plus adhérente dans cet endroit qu'ailleurs, que cet accident avoit plutôt lieu ſur les os que ſur toute autre partie, comme aux apophyſes tranſverſes du col, & qu'il regnoit depuis la peau juſqu'à l'os, une petite bande tendineuſe qui interceptoit le tiſſu cellulaire, & par conſéquent la graiſſe dans cet endroit, ce qui forme le creux que l'on y remarque.

LANCE, arme dont on ſe ſervoit autrefois à la guerre, & qui ne ſert plus à préſent que d'amuſement; c'eſt un bâton long, armé de fer au bout, avec lequel on court la bague dans les académies; la poignée de la lance eſt l'endroit au deſſous des aîles, qu'on empoigne avec la main. On appelle en terme de bague, pied de la lance, le pied droit du cheval, & la main de la lance, la main droite du cavalier. La lance en arrêt, c'eſt le gros bout de la lance ſur la cuiſſe droite du cavalier, & la lance preſque toute droite en haut; la levée de la lance eſt le mouvement que l'on fait en courant la bague, pour diſpoſer le bout de la lance à enfiler la bague. Rompre une lance. *Voyez* Rompre. Cet exercice qui eſt preſque anéanti dans les maneges, ſeroit pourtant bien avantageux à la cavalerie: & il ſeroit à ſouhaiter qu'elle en fût pourvue en temps de guerre, pour rompre les bataillons.

LANGUE (la), eſt cette maſſe charnue enveloppée de peau, dont la figure reſſemble aſſez bien à une forme de cordonnier; elle tient d'une part par ſes muſcles à l'os hyoïde; de l'autre, elle eſt vacillante, applatie & arrondie. Sa baſe eſt quarrée. Sa face antérieure ou ſupérieure eſt arrondie en dedans, de devant en arriere. Ses faces latérales ſont

plates. Inférieurement elle tient à l'os hyoïde, par ſes muſcles & par la peau. La partie antérieure de la langue eſt attachée par cette peau, qui ſe prolonge en forme de mamelon, déſigné ſous le nom de barbillon ou barbes, leſquels ſont plus apparents dans certains chevaux, que dans d'autres. La langue eſt recouverte par trois peaux.

La premiere eſt très-mince, & parſemée d'une très-grande quantité de petites éminences, c'eſt la continuation de celle qui revêt intérieurement les muſcles buccinateurs, les gencives, &c.

La deuxieme membrane réticulaire eſt percée d'une infinité de petits trous dans leſquels s'inſinuent les papilles de la langue.

La troiſieme, nommée papillaire, eſt parſemée d'une très-grande quantité de mamelons ou houpes nerveuſes qui paſſent à travers la réticulaire. Cette troiſieme membrane qui donne la forme aux deux autres, s'inſinue & ſe perd dans le corps de la langue, dont elle eſt émanée; ſes mamelons ſont plus ſenſibles dans la partie ſupérieure de la langue, qu'à ſes faces latérales, mais la partie inférieure en eſt dénuée.

Le corps de la langue eſt un compoſé de fibres charnues qui ſont le réſultat de tous les muſcles par leſquels elle eſt mue, & qui forment un réſeau en tous ſens. L'uſage de la langue eſt de diriger les alimens dans le pharynx.

La langue eſt portée en avant, en arriere, ſur les côtés, & élevée par le moyen de ſept muſcles, dont trois pairs, & un impair. Les pairs ſont de chaque côté, le génioglosſe, le baſioglosſe & l'hyoglosſe.

1°. Le génioglosſe a ſon attache au deſſus du génio-hyoïdien; il eſt charnu ſupérieurement, tendineux inférieurement, c'eſt le plus large de ceux de la langue. Ce muſcle s'attache à toute l'étendue de la langue, & la forme en partie par des portions charnues; il continue enſuite ſa route pour aller ſe trouver en dedans du corps de la fourchette de l'os hyoïde à la diviſion de ſes branches. L'uſage de ce muſcle eſt de tirer la langue hors de la bouche.

2°. Le baſioglosſe a ſon attache aux parties latérales & moyennes des branches de la fourchette, ainſi qu'aux parties latérales de ſon corps; il recouvre le court hyoïdien, & va ſe terminer à la baſe de la langue, après avoir paſſé ſur le muſcle hyoglosſe. L'uſage de ce muſcle eſt de tirer la langue en bas, & de favoriſer le mouvement de déglutition.

3°. L'hyoglosſe, qui eſt le plus long des trois muſcles de

la langue, a ſon attache à la partie inférieure & externe de la grande branche de l'os hyoïde, par un tendon applati. Il va ſe diſtribuer dans la langue à côté de ſa baſe, de même qu'à toute ſon étendue, il ſe ſépare aiſément, extérieurement, juſqu'à l'extrêmité de la langue. Son uſage eſt, avec ſon congénere, de tirer la langue en arriere; & lorſqu'il agit ſeul, de la tirer ſur les côtés.

4°. Le muſcle impair, autrement dit muſcle mentonnier, eſt d'une figure quarrée; il a ſon attache à un travers de doigt au deſſous du bord alvéolaire des deux premieres dents molaires, dans la face interne de la mâchoire; il enveloppe les muſcles de la langue & de l'os hyoïde dans cette partie; & va ſe terminer auſſi, par des portions charnues, au même endroit, de l'autre côté de la mâchoire inférieure. Son uſage eſt d'élever la langue & de favoriſer l'action du génioglosſe, qui eſt de porter en avant, ou celle de l'hyoglosſe, qui eſt de la porter ſur les côtés.

LANGUE PETITE (une), nuit ſouvent au mouvement de déglutition.

LANGUE COUPÉE. Rien n'eſt plus commun que de voir des chevaux qui ont la langue coupée par la longe que l'on aura miſe dans leur bouche, pour les faire trotter, ou que l'on aura attachée à un autre cheval, ou au derriere d'une voiture; l'animal oppoſant de la réſiſtance & ſe retirant en arriere, ſe coupera la langue plus ou moins; cet accident arrive ordinairement au deſſus. Le mal eſt preſque toujours curable, lors même que la langue ſeroit coupée aux trois quarts, pourvu toutefois que le deſſous ne le ſoit pas: car c'eſt dans cette partie, proche la peau, que ſe trouvent les principaux vaiſſeaux linguaux. Si ces vaiſſeaux avoient été coupés, il faudroit néceſſairement en venir à la ſection entiere de la langue, pour éviter la gangrene qui indubitablement y ſurviendroit. Dans le premier cas, on aura ſoin de baſſiner la langue avec le vin miellé, & même de mettre dans la bouche du cheval un billot enveloppé de linge, dans lequel on aura étendu du miel. Mais quand on ſeroit obligé d'extirper entiérement la langue, le danger ne ſeroit pas grand; il en reſteroit aſſez à l'animal pour promener les aliments ſur l'un & l'autre côté des dents mâchelieres; car ce muſcle n'eſt expoſé à cet accident, que dans ſa partie antérieure.

LANGUE, (déplacement, renverſement de la). (1).

(1) On ne ſauroit trop louer M. Vitet de la nouvelle décou-

LANGUE, (aides de la), ſe dit quand le cheval s'anime, ſe réveille par l'appel de la langue du cavalier.

LANGUETTE, petite langue, pour dire une petite expanſion.

LARDER UN CHEVAL DE COUPS D'ÉPERONS, c'eſt lui donner tant de coups d'éperons, que les plaies y paroiſſent.

LARGE, aller large, c'eſt gagner le terrein en s'éloignant du centre de la volte, & en traçant un grand rond.

LARYNX (le), eſt la partie ſupérieure de la trachée-artere ou conduit aérien, ſon ouverture eſt ſituée au fond de l'arriere-bouche. Cette ouverture eſt cartilagineuſe, & eſt compoſée de cinq cartilages; ſavoir, le thyroïde, le cricoïde, les aryténoïdes & l'épiglotte, tous revêtus en dedans d'une membrane veloutée, mamelonée & très-nerveuſe, laquelle paroît être la même que celle qui tapiſſe la trachée-artere & ſes branches.

Le cartilage thyroïde eſt le plus conſidérable de ceux qui forment le larynx: il a la figure d'un corſet d'enfant. Son corps, qui eſt ſitué ſupérieurement, eſt épais & arrondi, convexe en dehors, concave en dedans, & inégal pour l'attache des ligamens qui l'uniſſent avec l'épiglotte. On diſtingue dans ce cartilage deux faces latérales; chaque face eſt quarrée, & a, par conſéquent, quatre bords, un ſupérieur, un inférieur, un antérieur & un poſtérieur. Sur l'angle qui eſt formé par le bord ſupérieur & poſtérieur, on conſidere une petite facette cartilagineuſe articulaire, ſur laquelle ſe meuvent les branches de la fourchette de l'os hyoïde. A

---

verte qu'il a faite de cette maladie: car effectivement on ne conçoit pas aiſément comment la langue peut ſe renverſer; auſſi, dit-il, que cet accident eſt extraordinaire. M. Vitet, ſans nous dire quelle eſt la cauſe de ce renverſement, ni quels ſont les ſignes qui l'accompagnent, recommande de réitérer les ſaignées aux veines de la cuiſſe, d'injecter du lait chaud, de faire parvenir ſur la langue des vapeurs aqueuſes; preſcrit des lavemens purgatifs, des lavements nourriſſants compoſés de lait & d'une forte décoction d'orge, des bains de huit à dix heures, ſi la ſaiſon le permet; & ſi ces remedes ne ſuffiſent pas, d'employer les vapeurs de vinaigre & d'eau-de-vie, les lavements faits avec les plantes aromatiques & le vin: telle eſt la méthode de M. Vitet, qui nous aſſure que le dernier procédé a produit des avantages réels. Nous lui objecterons que cette méthode lui ayant réuſſi quelquefois, il a tort de regarder cette maladie comme extraordinaire, puiſque au contraire il l'a vue pluſieurs fois. Quant à nous, nous pouvons aſſurer que nous ne l'avons jamais vu, ni n'en avons entendu parler.

l'angle inférieur, produit par ſon bord poſtérieur, on remarque deux prolongemens pareillement articulaires avec une petite facette pour ſe mouvoir ſur le cartilage cricoïde; d'ailleurs, ce cartilage eſt uni ſupérieurement avec les branches de la fourchette de l'os hyoïde, par une membrane ligamenteuſe; inférieurement, il l'eſt de même avec le cartilage crycoïde; antérieurement, il l'eſt auſſi avec ſon autre face par une bande ligamenteuſe beaucoup plus épaiſſe; poſtérieurement, il donne attache au pharynx.

Le cartilage cricoïde eſt ſitué inférieurement à celui-ci; il a la figure d'une bague, dont le chaton eſt placé poſtérieurement, & l'anneau ſitué en devant. Sa partie antérieure eſt plus étroite, & paroît comme échancrée; ce qui ſemble fait par la nature pour faciliter le mouvement du cartilage thyroïde ſur celui-ci. La face poſtérieure, ou pour mieux dire, la face externe du chaton eſt arrondie en dos d'âne, & ſéparée par une crête. On y conſidere quatre faces cartilagineuſes articulaires, dont deux ſituées en haut pour s'articuler avec les cartilages aryténoïdes, & deux inférieurement à celles-ci, pour s'articuler avec l'angle inférieur du cartilage thyroïde. La partie inférieure de ce chaton forme trois petites pointes cartilagineuſes, ſéparées les unes des autres par des échancrures.

Les aryténoïdes ſont deux petits cartilages d'une figure priſmatique, ſitués poſtérieurement au deſſus du crycoïde, & ſe porte un peu en dedans du larynx: c'eſt à la réunion de ces deux cartilages que l'on donne le nom de glotte; ainſi, comme priſmatique, on y conſidérera trois faces, une qui regarde ſa congénere, & l'autre les vertebres du col; la premiere face & la derniere ſont ſéparées par une crête élevée, qui forme deux foſſes; la partie ſupérieure eſt mince, & ſe recourbe en arriere; elle fait, avec ſa congénere, une gouttiere que l'on nomme la glotte: ſon extrêmité inférieure, un peu en deſſous, a deux facettes articulaires qui ſe meuvent ſur le cricoïde.

L'épiglotte eſt cette portion cartilagineuſe qui a la forme d'une hallebarde: elle eſt ſituée en dedans du cartilage thyroïde; on y diſtingue un corps & deux branches. Son corps eſt la partie la plus conſidérable: il a la figure d'une petite languette; ſa pointe s'éleve en deſſus du cartilage thyroïde, & ſe recourbe en arriere: ſes branches ſont ſituées en en bas, & poſées horizontalement, elles ſont arrondies, & ſe portent de devant en arriere.

L'épiglotte eſt attachée par des trouſſeaux de fibres liga-

menteuſes. Son uſage eſt de fermer exactement le larynx dans le temps que les alimens paſſent dans le pharynx.

La trachée-artere eſt le principal conduit aérien, qui s'étend depuis le cartilage cricoïde juſques dans les poûmons, où il ſe bifurque & ſe diviſe en un grand nombre de ramifications auxquelles on donne le nom de bronches. Elle eſt formée de pluſieurs anneaux cartilagineux, formés eux-mêmes, antérieurement & unis en arriere, par une membrane ligamenteuſe. Les deux extrêmités de ces anneaux ſont plus larges & plus minces que la partie antérieure. Le premier & le ſecond anneau different des autres en ce qu'ils ſont plus larges dans leurs parties latérales que dans leurs parties moyennes. Les extrêmités de ces anneaux gliſſent les unes ſur les autres, ce qui augmente ou diminue le diametre de la trachée-artere, dans les temps d'inſpiration ou d'expiration.

Après avoir fait quelque chemin dans la poitrine, la trachée-artere ſe bifurque en deux principales branches, leſquelles, à leur tour, ſe diviſent & ſe ſubdiviſent en une infinité de rameaux connus ſous le nom de bronches. Ces bronches ſont compoſés de trois quarts d'anneaux, qui, poſés en différens ſens, forment des anneaux parfaits; ils different en cela des anneaux de la trachée-artere; ils en different encore en ce qu'ils ſont pointus à leurs extrêmités, & plus ou moins larges dans leurs parties moyennes. L'extrêmité des vaiſſeaux aériens eſt compoſée de petites membranes, plutôt ligamenteuſes que cartilagineuſes, leſquelles ſe changent imperceptiblement en deux veſicules pulmonaires.

Le larynx eſt donc cette ouverture qui eſt ſituée au deſſous & en devant du pharynx, & eſt compoſé des parties cartilagineuſes que nous avons décrites ci-deſſus; c'eſt le commencement de la trachée-artere, & dont nous venons de donner la deſcription ſous le nom de cartilages thyroïdes, crycoïdes, aryténoïdes & d'épiglotte. Les muſcles, qui font mouvoir ces différens cartilages, ſont au nombre de dix-ſept; ſavoir, huit pairs & un impair; ils ſont déſignés ſous les noms de ſterno-thyro-hyoïdiens, hyo-thyro-hyoïdiens, thyro-crico-hyoïdiens, crico-aryténoïdiens, thyro-aryténoïdiens ſupérieurs, thyro-aryténoïdiens inférieurs, thyco-aryténoïdiens latéraux & hyo-épiglottique.

1°. Le ſterno-thyro-hyoïdien eſt un muſcle grêle qui s'attache à la pointe du ſternum, monte tout le long de la trachée-artere, & après avoir paſſé par deſſus le thyro-crico-hyoïdien, va ſe terminer par un tendon applati à la partie inférieure &

latérale du cartilage thyroïde. L'uſage de ce muſcle eſt d'abaiſſer le cartilage en en bas.

2°. L'hyo-thyro-hyoïdien a ſon attache au bord inférieur de la branche ou fourchette de l'os hyoïde, deſcend le long de la face du cartilage thyroïde, & vient ſe terminer à ſon bord inférieur en devant de ſon corps. L'uſage de ce muſcle eſt de lever le cartilage thyroïde.

3°. Le thyro-crico-hyoïdien a ſon attache au bord inférieur du cartilage thyroïde, au deſſous du précédent, & vient ſe terminer au bord inférieur & antérieur du cartilage cricoïde; il ſert à rapprocher le cartilage cricoïde vers le thyroïde.

4°. Le crico-aryténo-hyoïdien eſt ainſi nommé, à raiſon de ſa poſition derriere le cartilage cricoïde. Ce muſcle recouvre entiérement la face poſtérieure de ce cartilage; il a ſon attache aux bords inférieurs de ce même cartilage, s'unit avec ſon congénere, & vient ſe terminer d'une part par un petit tendon au cartilage aryténoïde, proche ſon articulation avec le cricoïde; de l'autre, il ſe termine par des portions charnues un peu plus haut ſur le corps de ce cartilage même aryténoïde : ſa fonction eſt de relever ou de porter en arriere ce dernier cartilage.

5°. L'aryténo-hyoïdien eſt un petit muſcle ſitué ſur le corps du cartilage aryténoïde, qui, étant joint avec ſon congénere, ſert à l'écartement de ces deux pieces cartilagineuſes.

6°. Le thyro-aryténo-hyoïdien ſupérieur a ſon attache dans la face interne du cartilage thyroïde, vers ſa partie ſupérieure, & vient ſe terminer à la partie latérale du cartilage aryténoïde.

7°. Le thyro-aryténo-hyoïdien inférieur a ſon atttache intérieurement à cette bande ligamenteuſe, qui unit les deux faces du cartilage thyroïde. Ce muſcle eſt charnu & très-large; il vient ſe terminer à la face latérale du cartilage aryténoïde. L'uſage de ce muſcle & du précédent, eſt de retrécir le larynx dans cette partie.

8°. Le thyro-aryténo-hyoïdien latéral a ſon attache à la face interne & inférieure du cartilage thyroïde, il ſe porte enſuite de devant en arriere, pour ſe terminer à l'angle inférieur du cartilage aryténoïde, proche ſon articulation avec le thyroïde. La fonction de ce muſcle eſt de porter le cartilage aryténoïde en dedans du larynx, pour en diminuer la capacité

9°. L'hyo-épiglottique a ſon attache au dedans du corps de la fourchette de l'os hyoïde; il va ſe terminer à la partie

inférieure de la convexité de l'épiglotte. Il ſert à relever ce cartilage. La plupart de ces muſcles s'attachent à l'un & à l'autre de ces cartilages, par des portions charnues.

LARYNGIEN, nom que l'on donne à quelque partie qui avoiſine le larynx, ou à quelque dépôt dans cette partie.

LARME, liqueur excrémentielle qui découle des yeux.

LARMIERS, temple du cheval, ou eſpace compris entre le petit angle de l'œil & le derriere des oreilles.

LARMOYEMENT, écoulement involontaire des larmes.

LATÉRAUX DU COL, (muſcles). *Voyez* Col.

LATÉRAUX DE LA QUEUE, (muſcles). *Voyez* Queue.

LAVEMENS. Il n'eſt preſque aucune maladie dans laquelle les lavemens ne ſoient indiqués & ne ſoient avantageux : s'ils ne procurent pas ſeuls la guériſon, ils la préparent & l'aident puiſſamment, en nettoyant les inteſtins des matieres âcres qui les irritent, en les temperant, les rafraîchiſſant & les amoliſſant ; ainſi que preſque tous les viſceres de proche en proche, quoiqu'ils ne parviennent pas juſqu'à eux. Dans preſque aucun cas, ce remede ne peut être dangereux, ni par ſa doſe, ni par ſon adminiſtration fréquente. On ne court aucun riſque de le preſcrire ; on l'employera preſque toujours avec ſuccès, au moins ſans inconvénient. Je parle des lavemens ſimples, faits avec la décoction des plantes émollientes, du ſon, même l'eau naturelle, tiede & ſans aucun mêlange. Il en eſt d'autres plus compoſés, appropriés à certaines maladies, dont l'abus pourroit être dangereux, tels ſont des lavemens aſtringens, quelquefois d'irritans, d'autres nourriſſans, &c. alors la prudence & la circonſpection ſont néceſſaires : mais ces cas ſont peu fréquens, peut-être même n'exiſtent-ils pas. Il eſt rare qu'on ſoit obligé de forcer la nature, on réuſſit plutôt en l'aidant, en la ſoulageant ſans violence & inſenſiblement par les remedes les plus doux & les plus ſimples. Cependant afin que ces remedes opérent le bien qu'on doit en attendre, ils doivent être adminiſtrés dans la portion convenable relativement aux parties qui les reçoivent. L'inteſtin rectum eſt d'un pied & demi ou environ de longueur, à quatre ou cinq pouces de diametre : or les ſeringues dont on ſe ſert ordinairement ne contenant pas au plus trois chopines, que peuvent faire de tels lavemens donnés dans l'intention de délayer non-ſeulement les matieres contenues dans le rectum, mais même dans le colon ? Il faut abſolument en adminiſtrer trois de ſuite, ou avoir une ſeringue qui

contienne quatre pintes ou quatre pintes & demie, autrement ils ſont ſuivis de peu d'effet ; & pour peu que le cheval faſſe quelque effort ou quelque mouvement, il les rend, étant reſtés dans le rectum.

Avant de donner le lavement, il eſt à propos de vuider le cheval. *Voyez* Vuider.

LEÇON, donner leçon, ſe dit du cavalier au cheval, & du maître à l'académiſte. Le cavalier donne leçon au cheval en lui apprenant les airs de manege ; & le maître, en parlant à l'académiſte à cheval, ſur la ſituation de ſon corps, & ſur la façon de conduire ſon cheval.

LÉGER A LA MAIN, ſe dit du cheval, qui a la bouche bonne & qui n'appuie preſque pas ſes barres ſur ſon mors.

LÉGER DU DEVANT, ſe dit d'un cheval, qui en maniant, maintient ſon train de devant relevé & plus haut que ſes hanches. Avoir la main légere. *Voyez* Main.

LEINE, chaſſie des yeux.

LENTICULAIRE, qui reſſemble à une lentille.

LEUCOMA. *Voyez* Taïe.

LEVÉE, faire une levée, ſituer ſa lance pour enfiler la bague.

LEVER LE DEVANT ou LEVER A COURBETTES, ſignifie faire des courbettes ; il ſe dit du cavalier qui les fait faire au cheval, & du cheval qui les fait ſous le cavalier.

LEVRES (les), ſont ces duplicatures de peau qui ſe préſentent en avant de la bouche ; l'une eſt ſupérieure, l'autre inférieure : leur réunion ſe nomme commiſſure ; le bord de chaque levre eſt tranchant, chargé extérieurement de poils fort longs dans certains chevaux ; à ce même bord intérieurement ſe voit une petite ligne jaunâtre, chargée de petits points épars çà & là, ſemblables à ceux des paupieres. C'eſt dans cet endroit que ſe fait en partie l'adhérence du muſcle orbiculaire des levres. La peau intérieurement eſt mince, liſſe & polie ; en s'approchant des dents, elle devient lâche ; & le devient encore davantage à meſure qu'elle ſe porte vers la commiſſure des levres.

Le menton fait partie de la levre inférieure dans le cheval ; par conſéquent de la bouche. On demande qu'il ſe termine en pointe ; c'eſt ſur le menton qu'eſt ſituée la barbe, qui conſiſte en quelque crins épars çà & là.

Les levres ſont mues par le moyen de dix-neuf muſcles, dont un eſt impair, & qui ſert d'attache mobile aux autres ; on l'appelle muſcle orbiculaire : c'eſt un compoſé de fibres rangées circulairement, ſituées à l'extremité des levres,

lequel, en ſe contractant, ſert à rapetiſſer la bouche.

Les muſcles qui font mouvoir l'orbiculaire, ſont au nombre de dix-huit, neuf de chaque côté; ſavoir, trois propres à la levre ſupérieure, trois pour la levre inférieure, & trois qui ſont communs aux deux levres.

Les muſcles propres de la levre ſupérieure ſont, un releveur, un abaiſſeur & un abducteur.

1°. Le releveur ou grand inciſif, eſt un muſcle charnu & applati ſupérieurement, tendineux inférieurement; il a ſon attache ſur l'os du grand angle; il paſſe enſuite ſous l'abducteur, & devient plus rond; après quoi, il ſe porte de derriere en avant, paſſe ſur les os du nez, & forme un tendon arrondi, lequel, en ſe réuniſſant avec ſon congénere, s'applatit, devient très-large, & va ſe perdre dans le muſcle orbiculaire des levres. Son uſage eſt de retirer la levre en haut. C'eſt ce muſcle que bien des gens coupent dans l'idée de décharger la vue: cette opération, qui ne devroit pas être décrite, l'eſt ici pour en faire voir l'abus: ceux qui la pratiquoient, faiſoient une inciſion dans la partie ſupérieure, de chaque côté de la tête à l'attache de ce muſcle, & une à la partie inférieure, à l'inſertion de ſon tendon; puis ils prenoient une corne de chamois, & tiroient ce bout; par-là ils obligeoient les deux muſcles à ſortir par en bas; cette opération, quoique dangereuſe, ne laiſſoit pas d'être en vogue, il n'y a pas long-temps, à Paris, & demandoit beaucoup de force & d'adreſſe. J'ai même vu des gens tirer vanité de leur dextérité à la pratiquer.

2°. L'abaiſſeur, ou petit inciſif, eſt un petit muſcle ſitué ſous la levre: il a ſon attache au bord alvéolaire des coins & des dents mitoyennes, par des fibres charnues, & va enſuite ſe perdre dans le muſcle orbiculaire. Son uſage eſt de rabaiſſer la levre; il faut remarquer que ce muſcle eſt très-foible, attendu que la levre tombant par ſon propre poids, il ne lui faut pas une grande force pour l'abaiſſer.

3°. L'abducteur eſt le plus large des trois, il eſt ſitué latéralement, & a ſon origine au deſſus de la future tranſverſale, par un tendon aponévrotique; enſuite, il devient charnu, paſſe par deſſus la tête du grand inciſif, puis il ſe diviſe en deux portions, dont l'une paſſe par deſſus le divergent ou le pyramidale, & l'autre par deſſous; enſuite ces fibres toujours charnues, vont ſe terminer dans le muſcle orbiculaire. L'uſage de l'abducteur eſt d'écarter la levre ſupérieure, en la portant un peu en en haut.

On compte trois muſcles propres pour la levre inférieure.

1°. Le long releveur a ſon origine à la baſe de l'apophyſe coronoïde, & ſe confond avec le muſcle molaire dans la moitié de ſon étendue; lorſqu'il eſt parvenu vers les barres, il ſe ſépare & forme un tendon qui va ſe terminer dans l'orbiculaire inférieurement un peu en dedans.

2°. Le court abaiſſeur prend ſon origine au bord alvéolaire de la dent du coin, & de la mitoyenne; & va ſe terminer dans le muſcle orbiculaire.

3°. L'abducteur prend ſon origine du muſcle peaucier qui recouvre le muſcle maſſeter, proche l'angle de la mâchoire antérieure, enſuite il monte, en croiſant, le long releveur pour ſe terminer au muſcle orbiculaire. L'uſage de l'abducteur eſt de fixer la levre inférieure en arriere, en l'abaiſſant un peu.

Les muſcles communs aux deux levres ſont 1°: le zygomatique qui a ſon attache à la crête zygomatique de l'os de la pommette, ſur l'attache du muſcle maſſeter, par un tendon aponévrotique, paſſe par deſſus le bucinateur, & va ſe terminer par des fibres charnues, au muſcle orbiculaire à la commiſſure de la bouche. L'uſage de ce muſcle eſt de tirer la bouche ſur le côté.

2°. Le bucinateur s'attache à la partie moyenne de l'os maxillaire, au deſſous du trou du même nom, par une portion tendineuſe; ſes fibres s'écartent enſuite, & vont ſe terminer au bord alvéolaire maxillaire de la mâchoire inférieure: le centre de ce muſcle eſt coupé par une petite ligne tendineuſe. Son uſage paroît être de ſervir à la maſtication, en ramenant les alimens dans la bouche.

3°. Le molaire eſt très-long; il a ſon origine à la partie inférieure de l'apophyſe coronoïde, en deſcendant tout le long de la mâchoire; il s'y attache de même qu'au bord alvéolaire de l'une & de l'autre mâchoire, & ſe termine au muſcle orbiculaire. Son uſage eſt de tirer auſſi la commiſſure de la bouche, & de faciliter la maſtication.

LIBERTÉ. Sauteur en liberté. *Voyez* Sauteur.

LIBERTÉ DE LANGUE. *Voyez* Bride.

LICE, barriere de bois qui borde & termine la carriere du manege. Entrer en lice, c'eſt entrer à cheval en dedans de la lice, pour y courir, ou pour joûter, comme on faiſoit du temps des joûtes & des carrouſels.

LICOU ou LICOL, eſpece de têtiere de cuir dont on attache les chevaux dans les écuries à la mangeoire, au moyen d'une ou deux longes.

LIÉGE eſt un morceau de bois en forme de petite aîle, qui eſt aux deux côtés du pommeau de la ſelle, & qui s'ap-

pelle batte, lorſqu'il eſt couvert de cuir & embelli de clous.

LIEU, ce terme ſe dit de la poſture & de la ſituation de la tête du cheval; auſſi un cheval porte un beau lieu, lorſqu'il releve ſon encolure; mais on dit plus communément qu'un cheval porte beau, pour dire qu'il a l'encolure relevée.

LIGAMENS (les) ſont des trouſſeaux de fibres blanchâtres; ils ſont moins durs, plus flexibles, moins élaſtiques que les cartilages, & compoſés de pluſieurs paquets filamenteux très-ſerrés, ils ſervent pour la plus grande partie à maintenir les articulations. Les uns ſont longs, ronds extérieurement, & applatis du côté de l'articulation; ils ſont la fonction de cordon: d'autres ſont plats, & ſervent comme d'enveloppe ou de bandelettes. L'uſage de tous les ligamens eſt de contenir, ſoit des parties dures, ſoit des parties molles. C'eſt de ces premiers qu'il eſt ici queſtion.

Il y a des ligamens de deux ſortes de ſubſtance. Les uns ſont jaunâtres & compoſés de fibres paralleles entre elles, qui forment comme de petits paquets ſéparés; ils ſont deſtinés à contenir les os & même les parties molles; par la ſimple ébullition, ils ne deviennent point mucilagineux, comme les tendons & les ligamens des extrêmités, &c. dont nous allons parler; ils reſſemblent au contraire à l'amiante, ils ne changent ni de forme ni de couleur, & n'ont preſque point de ſoupleſſe; ce qui démontre qu'ils tiennent de la nature de l'os.

Il faut conſidérer dans la liaiſon des os, huit eſpeces de ligamens, ſavoir des ligamens latéraux, des ligamens capſulaires, des ligamens croiſés, des ligamens intermédiaires, des ligamens inter-oſſeux, des ligamens tranſverſaires, d'ovalaires & de ſuſpenſeurs. La plupart de ces ligamens s'attachent à des os fixes; d'autres s'attachent d'une part à des os mobiles, tels que les ligamens de la rotule au tibia, des os ſéſamoïdes du boulet au paturon; d'autres ſont ſitués dans des articulations, tels que les ligamens croiſés, les ovalaires de la mâchoire inférieure, & quelques-uns de l'articulation du genou & du jarret.

De tous ces ligamens, il en eſt de grands & de petits, il en eſt de communs & de propres. Du nombre des communs, ſont le ligament vertébral ſupérieur, le vertébral inférieur, le ligament commun du ſternum, & les ligamens communs des articulations du genou & du jarret.

On compte parmi les propres, le ligament capſulaire de l'omoplate avec l'humerus, du femur, avec la cavité cotyloïde du baſſin,

Les ligamens des parties molles ſont de différentes formes, il y en a de communs, de particuliers, de longs, d'étroits, d'annulaires, de tranſverſaires, &c.

La nature de ces ligamens n'eſt pas la même : les uns ſont jaunâtres, & les autres blancs ; les premiers ſe trouvent ſur les muſcles du bas-ventre & en dedans de l'épaule ; ces ligamens ſervent, comme nous l'avons dit, à contenir les parties molles : parmi les ligamens qui ſervent aux os, il n'y a que le ligament vertébral ſupérieur qui ſoit dans cette nature.

LIGAMENTEUX, qui appartient, qui a rapport aux ligamens.

LIGNE DE LA VOLTE, eſt la ligne circulaire ou ovale que le cheval ſuit en travaillant autour d'un pillier ou d'un centre imaginaire.

LIGNE D'UN QUARRÉ, ſont quatre lignes droites, égales, diſpoſées en quarré, qu'un cheval décrit en paſſant de l'une à l'autre, en marquant les coins, autant que faire ſe peut.

LIGNE DU BANQUET, c'eſt celle que les éperonniers s'imaginent en forgeant un mors, pour déterminer la force ou la foibleſſe qu'ils veulent donner à la branche pour la rendre hardie ou flaſque.

LYMPHATIQUE, qui eſt de la nature de la lymphe.

LIMONNIER, cheval que l'on met au limon d'une charrette, qui s'attele entre les deux limons.

LINGUAL, qui appartient à la langue.

LITHOTOME, eſpece de biſtouri deſtiné à faire une inciſion pour tirer la pierre contenue dans la veſſie.

LITIERE, paille dénuée de grain qu'on met ſous les chevaux pour qu'ils ſe couchent deſſus à l'écurie. Faire la litiere, c'eſt mettre la litiere neuve, ou remuer la vieille avec des fourches, pour que le cheval ſoit couché plus mollement.

LOBE, prolongement, partie ſéparée d'un corps quelconque : on dit des lobes du poûmon, du cerveau, &c.

LOBULE, petit lobe.

LOCHER, ſe dit du fer qu'on entend faire un peu de bruit quand le cheval marche, lorſqu'il ne tient plus gueres. Ce terme n'eſt gueres d'uſage, on dit plus communément qu'il bat.

LOMBAIRE, qui appartient aux lombes.

LOMBAIRES (glandes). *Voyez* Ventre poſtérieur.

LOMBES, ſont les parties latérales de la région ombilicale.

LONGE (la) eſt une corde longue, de la groſſeur du petit doigt, au bout de laquelle il y a une boucle attachée à un cuir, que l'on paſſe dans l'anneau du milieu du cavecon de fer. Cet inſtrument eſt excellent pour accoutumer les jeunes chevaux à trotter ſur des cercles, avec le ſecours de la chambriere; il ſert encore pour ceux qui ſont rétifs, qui retiennent leurs forces par malice, ou qui ſont ramingues, comme nous le dirons en ſon lieu.

LONG-JOINTÉ, les chevaux dont le paturon eſt long, ſe porte en avant de haut en bas, s'appellent long-jointés; ce défaut eſt plus ſouvent un vice de conformation que d'accident; il n'y a pas de remede; celui qui eſt accidentel vient à la ſuite d'une ou de pluſieurs extenſions du tendon. Quant au remede. *Voyez* Extenſion de tendon.

LONGUEUR, paſſager un cheval de ſa longueur, c'eſt le faire aller en rond de deux piſtes, ſoit au pas, ſoit au trot, ſur un terrein ſi étroit que les hanches du cheval étant au centre de la volte, la longueur du même cheval ſoit à peu près le demi-diametre de la volte, & qu'il manie toujours entre deux talons, ſans que la croupe échappe, ou qu'il marche plus vîte ou plus lentement à la fin qu'au commencement.

LOPIN, lingot de fer, ou morceau compoſé de différentes pieces avec lequel on forge le fer.

LOUPE, humeur enkyſtée. *Voyez* Coude, (loupe au).

LOUVET (le) eſt une maladie peſtilentielle & épidémique qu'a décrite, le premier, M. Reynier, médecin de Lauſanne, & qui paroît, ſelon cet auteur, être une maladie particuliere du pays; comme cette maladie ne nous eſt pas particuliere, & que les ſymptomes dont parle cet auteur, ſe ſont rencontrés dans les épidémies, nous renvoyons à ce mot.

LOYAL. Cheval loyal eſt celui qui emploie ſes forces dans tel exercices que ce ſoit; ſans marquer aucune réſiſtance on dit bouche loyale.

LUCIDE (cornée) ou tranſparente. *Voyez* Œil.

LUNAIRE, qui reſſemble ou qui a rapport à la lune.

LUNATIQUE, (maladie de l'œil appellée. La lunatique n'eſt autre choſe qu'un épaiſſiſſement de l'humeur aqueuſe, occaſionnée par ſon ſéjour dans la chambre antérieure de l'œil, & par l'opacité de la cornée tranſparente: elle eſt aſſez ſouvent héréditaire; elle arrive ſur-tout aux chevaux élevés dans les marécages. Cette maladie ſe manifeſte par le gonflement des paupieres, leur chaleur, l'é-

ſeulement des larmes, & par l'opacité de l'œil qui devient trouble & chargé. Ces ſymptomes diſparoiſſent après quatre ou cinq jours, quelquefois plus tard; mais ils reviennent quelque temps après, un mois ou plus, juſqu'à ce que l'œil ſoit entiérement perdu, ſouvent un an ou deux après la premiere attaque. Ces rechûtes périodiques avoient fait croire que la lune influoit ſur ce mal, d'où lui vient ſon nom de lunatique, & fluxion lunatique. Pour tout remede, il faut appliquer un ou deux ſétons, ſous la criniere du cheval, avoir ſoin de les graiſſer, & de les retourner dans la plaie, & laver les yeux avec de l'eau fraîche tous les matins. (1) Quelquefois cet accident arrive à la ſuite d'un coup que l'animal aura reçu ſur la cornée tranſparente; l'humeur aqueuſe s'épaiſſit, ſéjourne, devient âcre, corrode l'uvée. Dans ce cas, on donnera un coup de lancette dans la chambre antérieure, à la partie inférieure de la cornée tranſparente, proche le ligament ciliaire, pour ouvrir iſſue entiere à cet épaiſſiſſement, & faire en ſorte que la cicatrice n'empêche pas les rayons de lumiere de paſſer. L'inſtrument dont on doit ſe ſervir pour cette opération, eſt une lancette courbe, afin qu'en plongeant on ne ſoit pas dans le cas d'atquer l'iris, d'autant plus que l'œil ſe retire dans le fond de l'orbite. Cette opération m'a réuſſi pluſieurs fois, je l'ai même réitérée juſqu'à cinq fois dans le même cheval. Le traitement eſt le même que dans la cataracte, c'eſt-à-dire, qu'on appliquera des compreſſes à fenêtres imbibées d'eau tiede.

LUNETTES (les) ſont deux eſpeces de petits chapeaux de cuir, dont on ſe ſert pour mettre ſur les yeux d'un cheval qui ne veut point ſe laiſſer monter, qui veut mordre le cavalier, qui l'approche pour le frapper du pied de devant.

LUXATION, déplacement d'un os qui ſort de ſa cavité, ou dérangement de ceux qui ſont naturellement unis enſem-

(1) On voit combien eſt erronnée & pernicieuſe la méthode de M. Vitet qui preſcrit des irritans, tels que la couperoſe, l'alun, la chelidoine, la fumée de tabac, &c. qui ne peuvent qu'augmenter l'épaiſſiſſement & l'inflammation. Introduiſez dans l'œil un morceau d'un onguent, dit ce médecin, avec parties égales de miel & de vitriol blanc. Un profeſſeur peut-il ordonner de pareils remedes? Sera-ce un reproche mal fondé que de dire que cet hippiatre ne connoît ni la maladie, ni la vertu du remede? encore s'il eût eu l'adreſſe de ſubſtituer la graiſſe au miel, on auroit pû croire, par ce raiſonnement ſophiſtique, que le vitriol, uni à la graiſſe, empêchoit une partie de l'action de ce premier.

ble. Cette maladie regarde plus les ligamens que les os mêmes. Il y a des luxations incomplettes & complettes. Celles-ci ont rarement lieu, à moins qu'il n'y ait une rupture de ligamens & ſouvent de tendons. On diviſe encore les luxations en ſimples, en compoſées & en compliquées; ces différences ſont peu utiles, & ſe rapportent aux deux premieres eſpeces. La luxation eſt incomplette, lorſqu'il y a une forte extenſion de ligament, ou qu'un os ſe porte en dehors de ſa cavité, ou s'écarte du centre de l'os dont il eſt voiſin : elle eſt complette, lorſque la ſurface d'un os eſt totalement ſéparée de celle d'un autre os ſur lequel il ſe porte en avant, en arriere ou ſur les côtés. Preſque toutes les luxations viennent d'efforts, de coups, ou de chûtes, leſquelles produiſent un relâchement plus ou moins conſidérable dans les ligamens. Quand elles ſont complettes, il faut tâcher de les réduire, c'eſt-à-dire, de rejoindre les os les uns aux autres, & de les mettre en leur place ; puis employer les remedes indiqués pour la fracture. Si la luxation eſt incomplette, elle ſe traitera ſimplement par les embrocations aromatiques & vulnéraires, telles que la décoction de ſauge, de romarin, de thym, &c. dans laquelle l'on ajoutera une pinte de lie de vin ſur deux pintes de décoction : le repos contribuera auſſi beaucoup à la guériſon de cette derniere eſpece de luxation, qui arrive fréquemment aux articulations depuis le boulet juſqu'en bas. Pour y remédier, il faut bien ſe garder de faire tirer l'épine, comme l'ont conſeillé pluſieurs auteurs, & comme je le vois encore pratiquer : car, par ce moyen, la luxation qui étoit incomplette, peut devenir complette.

LUZERNE, plante que l'on donne aux chevaux. *Voyez* Cheval (nourriture du).

LYCOPERDON ou VESSE DE LOUP, eſt une eſpece de champignon que l'on trouve dans les bois, dans les endroits un peu humides, & qui, quand il eſt mur, contient une poudre jaunâtre dont la propriété eſt d'arrêter le ſang des arteres, en l'appliquant à l'orifice des vaiſſeaux : découverte que fit mon pere, & qu'il préſenta à l'académie royale des ſciences, le 18 Septembre 1750; elle fut examinée par MM. de Juſſieu & Bouvard qui en firent un rapport à l'académie, avantageux & honorable pour lui.

LYMPHE, ce mot s'entend ou de la partie ſérieuſe du ſang, ou de la parrie fibreuſe ; car à bien dire, la premiere n'eſt point, quoiqu'on en diſe, capable de ſe congeler, comme le blanc d'œuf. *Voyez* Sang.

M.

M.

MACHEFER, craſſe du fer que l'on jette; c'eſt un mêlange de fer fondu & de terre.

MACHELIERES (dents). *Voyez* Dents molaires.

MACHER SON MORS, ſe dit d'un cheval qui remue ſon mors dans ſa bouche, comme s'il vouloit le mâcher; c'eſt une action qu'un cheval fait quand il eſt en vivacité ou en gaieté.

MACHICATOIRE, qui ſe mâche, qui ſe conſomme en mâchant. *Voyez* Maſtigadour.

MACHOIRE INFÉRIEURE, (la) eſt compoſée de deux pieces dans les jeunes poulains, & d'une ſeule dans les vieux chevaux; vue poſtérieurement, on la diviſe en trois parties, ſavoir, une antérieure ou inférieure, & deux poſtérieures ou ſupérieures. On remarque, dans la partie inférieure, une crête & une rainure, pour l'attache de pluſieurs muſcles; trois trous, dont l'un eſt ſitué à la partie moyenne & ſe nomme mentonnier, & deux autres aux parties latérales, par leſquels paſſent une artere, une veine & un nerf; ſix cavités plus ou moins profondes, à raiſon de l'âge, on les nomme alvéoles, elles ſont deſtinées à recevoir les dents inciſives; on voit deux autres cavités placées un peu en arriere, pour loger les crochets dans les chevaux & dans les jumens bréhaignes.

En s'écartant, cet os s'élargit; il forme les deux branches que nous avons appellées la partie ſupérieuſe; à chaque extrêmité ſe remarquent deux apophyſes principales, dont l'une eſt plate & nommée coronoïde; & l'autre, ſituée poſtérieurement à celle-ci, eſt arrondie, & s'appelle condyle; cette derniere eſt enduite d'un cartilage, & eſt moins élevée que la précédente, ces deux éminences forment une échancrure qui facilite le mouvement de cet os ſur la mâchoire ſupérieure. On conſidere dans chaque branche deux faces, une externe & une interne; deux bords, un ſupérieur & un inférieur.

Tout ce que l'on obſerve ſur la face externe, ce ſont de légeres inégalités, où vient s'attacher le muſcle maſſeter.

L'interne, au contraire, eſt un peu cave, on y remarque

un trou au deſſous des condyles, lequel donne paſſage à une artere, à une veine, & à un nerf : on y voit auſſi pluſieurs inégalités auxquelles s'attache le muſcle maſſeter interne ou ſphénoïdal.

Le bord inférieur eſt très-large & arrondi, paroiſſant ſe replier dans ſes deux faces pour ſervir d'attache à la plus grande partie des muſcles dont nous venons de parler. Le reſte de ce bord, en ſe prolongeant dans ſa partie inférieure vers les dents inciſives, eſt très-arrondi dans les poulains, & tranchant dans les vieux chevaux, parce que les dents de ces derniers, montant en enhaut, obligent les tables de cet os à ſe rapprocher ; par la même raiſon, la partie inférieure des dents dans les jeunes chevaux étant large, les oblige de s'écarter.

Le bord ſupérieur de cet os eſt très-large & percé de ſix trous, quelquefois de ſept pour loger les dents molaires ou machelieres, ces trous ſe rempliſſent avec l'âge ; ce bord devient alors tranchant & fait fonction de dents.

La mâchoire inférieure eſt articulée avec la ſupérieure, par ſa jonction avec l'os temporal. Son mouvement eſt celui du genou, car la mâchoire ſe porte en avant, en arriere, en en bas, ſe releve, & ſe meut ſur les côtés ſpécialement ; c'eſt-là ſon principal mouvement ; les dents du bord d'une mâchoire ne peuvent ſe rencontrer juſte avec celles de l'autre, ſans que cette mâchoire ne porte ſur le côté ; leur poſition l'une ſur l'autre le prouve. La mâchoire inférieure eſt plus étroite, de façon que le bord externe des dents de cette mâchoire, porte ſur le bord interne des dents de la mâchoire ſupérieure.

La mâchoire inférieure eſt unie avec la ſupérieure, par ſes condyles ; elle l'eſt avec l'os écailleux du temporal de derriere, & en deſſous de l'arcade zygomatique, par deux ligamens, un poſtérieur & un capſulaire ; le poſtérieur s'attache derriere l'apophyſe zygomatique, & va ſe terminer derriere les condyles de la mâchoire, un peu en dedans : le capſulaire s'attache tout autour des bords de la partie cartilagineuſe de ces deux os, il a une portion, en partie cartilagineuſe & en partie ligamenteuſe, laquelle eſt d'une forme ovalaire ; cette portion eſt comme flottante dans l'articulation, & paroît fort inutile ; je crois cependant qu'elle donne à la mâchoire la facilité de ſe retirer en arriere.

La mâchoire inférieure eſt abaiſſée, relevée, portée en arriere & ſur les côtés par le moyen de dix muſcles, cinq de chaque côté ; ces muſcles ſont, le ſterno-maxillaire, le

maſſeter externe, le maſſeter interne, le crotaphite & le ſtylo-maxillaire.

1°. Le ſterno-maxillaire eſt le plus long des cinq ; il a ſon attache à la partie antérieure & ſupérieure du ſternum, rampe le long des parties latérales de la trachée-artere, en augmentant de volume juſqu'à la partie moyenne, enſuite il vient en diminuant, s'attacher par un tendon applati, à l'angle arrondi de la mâchoire inférieure : ſon uſage eſt de tirer ou d'abaiſſer la mâchoire inférieure, de contrebalancer l'action des releveurs lorſque la mâchoire eſt abaiſſée ; mouvement qui ne demanderoit l'action d'aucun muſcle, puiſque ſon poids ſeul ſuffit ; ce muſcle, ainſi que le ſtylo-maxillaire, ne ſert qu'à déterminer les releveurs à ſe relâcher.

2°. Le maſſeter externe eſt le plus conſidérable, le plus fort, le plus volumineux de cette partie, c'eſt celui qui forme la joue ; il a ſon attache par des tendons très-forts, tout le long du bord de l'apophyſe zygomatique de l'os de la pommette, tout le long du bord ſaillant du maxillaire inférieur, & même au deſſous ; enſuite il ſe porte, en s'épanouiſſant un peu, ſur la face externe de l'os & de la mâchoire inférieure, & va s'attacher, par des tendons très-forts, à tout le bord externe de cette mâchoire. D'ailleurs, il s'implante à ces inégalités dont nous avons parlé, & qui ſont répandues ſur la ſurface de cet os. Ce muſcle, au deſſous de l'articulation de la mâchoire avec le temporal, eſt compoſé de deux plans de fibres, l'un externe & l'autre interne : les fibres de ce premier ſont de devant en arriere, dans l'interne, elles vont de derriere en avant. Son uſage eſt de tirer la mâchoire un peu en arriere en l'élevant.

3°. Le maſſeter interne a ſon attache fixe à l'os ſphénoïde, à côté de ſon corps, par des fibres tendineuſes très-fortes : ce muſcle deſcend le long de la face interne de la mâchoire inférieure en s'élargiſſant, & après s'être attaché à cette face, il va ſe terminer au bord interne de cette même mâchoire. Son uſage eſt comme dans le précédent, de relever la mâchoire.

4°. Le muſcle crotaphite eſt celui qui recouvre le pariétal, & que l'on apperçoit lorſque l'on a enlevé le muſcle commun de l'oreille, il a ſon attache à la crête antérieure de l'occipital, à la ſuture ſquammeuſe des temporaux, au bord poſtérieur de l'os frontal ; il recouvre le pariétal & la partie écailleuſe des temporaux, il deſcend enſuite derriere l'or-

bite, le long de cette cavité, que l'on nomme ſaliere; puis il va embraſſer l'apophyſe coronoïde, ſoit en dedans, ſoit en dehors; & vient ſe terminer à deux ou trois travers de doigt au deſſous. Ce muſcle ſe confond inférieurement avec le maſſeter interne. Son uſage eſt auſſi de relever la mâchoire inférieure.

5°. Le ſtylo-maxillaire, (ainſi nommé par M. Bourgelat) a ſon attache aux cornes de l'occipital, paſſe par deſſous l'inſertion du ſterno-maxillaire, & va ſe terminer par un tendon très-fort, au bord poſtérieur de la mâchoire inferieure. Son uſage eſt de retirer cet os en arriere & de l'abaiſſer.

La mâchoire eſt portée à droite & à gauche, non pas par l'action des muſcles qui lui ſont particuliers; mais par l'action des muſcles maſſeters, & principalement par l'action du ſtylo-maxillaire qui agiſſant ſéparément, oblige la mâchoire de ſe porter du côté du montoir, ſi c'eſt le muſcle de ce côté qui ſe contracte; elle ſe porte de l'autre côté, lorſque c'eſt le muſcle oppoſé qui entre en contraction; de même la mâchoire ſera portée du côté du montoir, ſi le plan interne du maſſeter externe de ce côté, entre en contraction, & qu'il ſe trouve aidé, en même-temps, par la contraction du maſſeter interne dehors le montoir; de même encore la mâchoire ſera portée du côté hors le montoir, lorſque le maſſeter de ce côté & le maſſeter externe du montoir entreront en contraction. Ce mouvement de froiſſement, qui eſt eſſentiel pour la maſtication, eſt peu apparent dans les chevaux; & quand il eſt outré, c'eſt un défaut que l'on appelle faire les forces; ce mouvement eſt très-marqué dans les bœufs, dans les moutons, & en un mot dans toutes les bêtes ruminantes. Lorſque ce mouvement ceſſe dans ces animaux, c'eſt ſouvent un des premiers ſymptomes de maladie. L'uſage des muſcles de la mâchoire inférieure, eſt de ſervir à la maſtication.

MAIGREUR. *Voyez* Atrophie.

MAILLE. *Voyez* Bride.

MAILLON. *Voyez* Bride.

MAIN, terme qui s'emploie dans les expreſſions ſuivantes par rapport au cheval: avant-main, arriere-main. Cheval de main eſt un cheval de ſelle qu'un palefrenier mene en main, & qui doit ſervir de monture à ſon maître quand il le juge à propos. Un cheval entier à une ou aux

deux mains. *Voyez* Entier. Le cheval qui eſt ſous la main à un carroſſe eſt celui qui eſt attelé à la droite du timon du côté de la main droite du cocher qui tient le fouet : celui qui eſt hors la main eſt attelé à gauche du timon. Aller aux deux mains, ſe dit d'un cheval de carroſſe, qui n'eſt pas plus gêné à droite qu'à gauche du timon. Léger à la main. *Voyez* Léger. Etre bien dans la main, ſe dit d'un cheval dreſſé, & qui obéit avec grace à la main du cavalier. Peſer à la main. *Voyez* Peſer. Obéir, répondre à la main, battre, tirer à la main, forcer la main. *Voyez* tous ces termes à leurs lettres.

Tourner à toutes mains, ſe dit d'un cheval qui tourne auſſi aiſément à droite qu'à gauche. Le terme de main s'emploie auſſi par rapport au cavalier. La main de dedans, la main de dehors. *Voyez* Dedans, Dehors. La main de la bride eſt la main gauche du cavalier. La main de la gaule, de la lance, de l'épée, c'eſt la main droite. L'effet de la main, c'eſt la même choſe que l'effet de la bride. *Voyez* Bride. La main haute, eſt la main gauche du cavalier, lorſque tenant la bride, il tient ſa main fort élevée au deſſus du pommeau. Avoir la main légere, c'eſt conduire la main de la bride, de façon qu'on entretienne la ſenſibilité de la bouche de ſon cheval. N'avoir point de main, c'eſt ne pas ſavoir conduire la main de la bride, & échauffer la bouche de ſon cheval, ou en ôter la ſenſibilité. Partir de la main, faire une partie de main, faire partir ſon cheval de la main, ou laiſſer échapper de la main : toutes ces expreſſions ſignifient faire aller tout-à-coup ſon cheval au galop. On appelle preſteſſe de main, l'action vive & prompte de la main du cavalier, quand il s'agit de ſe ſervir de la bride. Affermir ſon cheval dans la main, ſoutenir ſon cheval de la main, tenir, ſentir ſon cheval de la main, rendre la main, changer de main, promener, mener un cheval en main, ſéparer les rênes dans la main, travailler de la main à la main. *Voyez* tous ces mots à leurs lettres.

MAINTENIR SON CHEVAL AU GALOP, la même choſe qu'entretenir. *Voyez* Entretenir.

MAITRE D'ACADÉMIE, chef d'une académie. Etre maître de ſon cheval, ſavoir le conduire & le faire obéir à ſa volonté.

MAITRE A DANSER, (avoir les pieds en) ſe dit d'un cheval dont les pieds de devant ſe déverſent en de-

hors ; ce défaut eſt un des plus grands, & fait que le cheval ſe berce en marchant ; il eſt très-rare de voir cet accident arriver aux chevaux qui ſont chargés d'épaules ; de même que l'on voit peu de chevaux dans le maraſme les avoir droits devant eux.

MAL DE CERF : on donne ce nom à une maladie dans laquelle le cheval devient roide de tous ſes membres, ou d'une partie, comme le cerf lorſqu'il tombe de laſſitude & de fatigue, après avoir été vivement pourſuivi à la chaſſe.

Si le cou eſt attaqué, le cheval ne peut remuer, ni le cou ni la tête : ſi ce ſont des vertebres, il ne peut pas recevoir les rênes ; ſi c'eſt l'avant-main, toutes les parties de devant ſont roides & ſans mouvement. Lorſque le mal affecte toutes les parties, le cheval ſemble être tout d'une piece, il eſt roide de tous les membres. Ce dernier cas eſt rare ; j'en ai cependant vu des exemples. Quelquefois les muſcles de l'œil ſont en contraction, & le globe tourne ſans ceſſe dans l'orbite, il fait de grands mouvemens, & l'onglet s'éleve juſqu'à la cornée tranſparente.

La cauſe immédiate de cette maladie, eſt la contraction permanente des muſcles, qui tient les parties roides. Pour faire mieux entendre la cauſe de cette contraction, il eſt néceſſaire de dire quelque choſe des eſprits animaux. C'eſt d'eux que viennent le mouvement & le ſentiment de toutes les parties. Après avoir été ſéparés du ſang dans la ſubſtance corticale du cerveau, ils paſſent de cellules en cellules dans la ſubſtance médullaire, & de là dans un réſervoir commun, d'où ils ſont portés dans les nerfs : 1°. par l'action des membranes du cerveau, c'eſt-à-dire, de la dure-mere, & de la pie-mere ; les membranes ſe contractent, compriment légérement les cellules de la ſubſtance du cerveau & le réſervoir ; par cette compreſſion légere & réglée, les eſprits animaux ſont obligés de ſe porter d'une maniere uniforme dans toutes les parties du corps, pour leur donner la vie.

La ſeconde cauſe de l'impulſion des eſprits animaux dans les nerfs, eſt le battement des arteres du cerveau, leſquelles, ainſi que toutes les autres, ſe dilatent & ſe reſſerrent : en ſe dilatant, elles ſoulevent la ſubſtance du cerveau ; & lorſqu'elles ſe reſſerrent, le cerveau, retombant par ſon propre poids, comprime légérement les cellules & le réſervoir des eſprits animaux, qui ſont obligés de couler

dans les nerfs. Ainſi l'influxion de ces eſprits dépend de l'action des membranes ſur le cerveau, & du battement des arteres.

Si la compreſſion eſt réglée, modérée, & égale, les eſprits animaux ſe diſtribueront également, & dans une quantité modérée, dans toutes les parties du corps, & c'eſt l'état de ſanté.

Si la compreſſion eſt plus forte, les eſprits animaux couleront en plus grande quantité & avec plus de force dans toutes les parties; & la contraction des muſcles ſera plus conſidérable.

Si la contraction eſt permanente, la contraction des muſcles le ſera auſſi. Si la compreſſion ſe fait ſucceſſivement, la contraction ſera ſucceſſive. Si la compreſſion eſt inégale, l'influxion des eſprits ſe fera d'une maniere inégale, & la contraction des muſcles aura lieu dans une partie & non dans une autre. Si la compreſſion ſe fait d'une maniere permanente ſur une partie ſeulement du réſervoir commun; il en réſultera une contraction permanente dans une partie du corps ſeulement. Si la compreſſion agit ſur tout le réſervoir commun, alors les muſcles de toutes les parties du corps entreront en contraction, & il y aura roideur dans tous les membres.

Ceci poſé, il eſt facile de voir que la contraction permanente des muſcles dans le mal de cerf, eſt produite par la trop grande quantité d'eſprits animaux qui coulent d'une maniere permanente dans les nerfs, qui vont ſe diſtribuer aux muſcles continuellement contractés & que cet influxion permanente du liquide animal dépend de la compreſſion des membranes & de la ſubſtance du cerveau, cauſée par le battement des arteres qui s'y diſtribuent. Cette compreſſion vient de l'engorgement des vaiſſeaux du cerveau; engorgement qui naît de l'épaiſſiſſement du ſang & de ſa trop grande quantité, ou de ſa raréfaction.

Les cauſes de l'épaiſſiſſement ſont: 1°. les violens exercices: 2°. les ſueurs immodérées qui diſſipent les parties les plus fluides du ſang, & qui deſſechent les plus groſſieres & les plus épaiſſes: 3°. le défaut de boiſſon: 4°. le froid: 5°. les pluies & l'humidité de l'endroit où le cheval habite.

La trop grande quantité de ſang vient de la trop grande quantité d'alimens bien digérés, du défaut d'exercice; il ſe forme alors plus de ſang qu'il ne s'en diſſipe.

La raréfaction du ſang vient de l'exercice immodéré,

des courſes trop longues, de la chaleur exceſſive, de la fievre, de l'âcreté du même fluide & de ſon trop grand mouvement.

Cette maladie ſe reconnoît aiſément par la roideur des membres.

Le mal de cerf eſt toujours dangereux, parce qu'il attaque une partie eſſentielle à la vie.

Il faut d'abord mettre le cheval à une diete exacte, & preſcrire des remedes généraux, enſuite venir à la ſaignée qui doit être répétée ſuivant le beſoin. Il faut traiter le cheval à peu près comme dans le vertigo ; mais on inſiſtera davantage ſur les ſaignées. On fera avaler abondamment au cheval, de la décoction délayante, humectante & rafraîchiſſante, dont j'ai parlé à l'article Vertigo; elle ſervira à détremper le ſang, & à lui rendre cette fluidité qui le fait circuler librement dans les vaiſſeaux du cerveau ; elle ſervira encore à modérer & à appaiſer la raréfaction du ſang, ſi elle eſt cauſe de l'engorgement. Les lavemens émolliens ſont très-utiles ; ils tempérent l'ardeur & le mouvement du ſang, & diminuent la tenſion des fibres.

Après avoir fait précéder ces remedes, il faut ouvrir un ou deux fétons aux côtés du cou, pour détourner une partie de l'humeur qui ſe porte à la tête ; on les laiſſera couler pendant quelque temps, afin d'empêcher l'immobilité dans laquelle le cheval tombe quelquefois, & on aura ſoin de les graiſſer tous les jours avec le baſilicum.

Lorſque les ſymptomes violens ſont diſſipés, & que la maladie paroît céder aux remedes, il ſeroit bon de donner un purgatif pour nettoyer les premieres voies, leſquelles dans cette eſpece de maladie ſont toujours chargées d'un mauvais levain qui paſſe dans le ſang & entretient la maladie. Mais comme les chevaux ſont difficiles à purger, qu'on ne peut guere connoître la doſe juſte des purgatifs, je n'oſe inſiſter ſur ce point, quoique l'indication ſoit préciſe.

On peut donner en toute ſûreté quelques lavemens purgatifs faits avec la décoction des plantes émollientes, dans laquelle on ajoutera quatre onces de pulpe de caſſe, avec trois grains de tartre ſtibié, afin de ſtimuler les gros boyaux qui ſont pareſſeux, & de les nettoyer en faiſant ſortir les matieres pourries & fermentées dont ils ſont farcis, & qui entretiennent la maladie.

MAL D'ASNE. On appelloit ainſi autrefois les peignes humides, qui ſont les poireaux aux jambes.

MAL DE FEU ou MAL D'ESPAGNE : on dé-

ſigne ſous ces noms, une maladie dans laquelle le cheval a la tête baſſe, eſt toujours triſte, ne ſe couche que rarement, & s'éloigne toujours de la mangeoire : elle eſt accompagnée d'une fievre conſidérable ; on la reconnoît par le battement fréquent & la palpitation du cœur qu'on ſent. Si l'on porte la main ſur la poitrine, du côté de l'épaule, on ſent même quelquefois battre l'artere-aorte, en portant la main ſur les reins : on donne preſque toujours le nom de mal de feu, à la fievre.

Le mal de feu vient de la ſtagnation du ſang dans les vaiſſeaux du cerveau, laquelle eſt ordinairement produite par la fievre. Dans l'état fébrile, le ſang eſt en mouvement, & ne circule pas librement dans les extrêmités capillaires ; ce qui l'oblige à ſe porter, en grande quantité & avec rapidité, au cerveau ; il y engorge les vaiſſeaux, & produit la peſanteur de la tête, la triſteſſe & l'abbatement du cheval. Ainſi dans toutes les maladies inflammatoires, telles que la pleuréſie & la péripneumonie, la circulation étant interrompue dans certaines parties, le ſang eſt pouſſé abondamment au cerveau & cauſe le mal de feu.

Les engorgemens du cerveau ſont fréquens ; ce qui n'eſt pas ſurprenant ; 1°. parce que ce viſcere étant mol & preſque ſans reſſort, il permet aiſément la ſtagnation du ſang : 2°. parce qu'il ſe porte une grande quantité de ce fluide au cerveau par les deux arteres carotides, & par les deux vertébrables : 3°. parce qu'il y coule très-rapidement : la force des contractions du cœur étant conſidérable, & le cerveau fort proche du cœur : 4°., parce que le retour du ſang ſe fait dans le cerveau d'une maniere différente que dans toutes les autres parties du corps. La nature y a retardé la circulation à deſſein, afin de faciliter la ſecrétion des eſprits animaux. Cette diſpoſition du cerveau, avec quelque cauſe déterminante, donne ſouvent lieu aux engorgemens de ce viſcere, qui produiſent le mal de feu.

Ainſi tout ce qui augmentera le mouvement du ſang, & qui l'obligera de ſéjourner dans les vaiſſeaux du cerveau, doit être regardé comme la cauſe de ce mal.

Cette maladie ſe connoît par la deſcription que j'en ai donnée, c'eſt une erreur très-grande que de croire que la chûte des crins ſoit le diagnoſtic. Les crins tombent toujours à la ſuite des maladies inflammatoires : ce phénomene n'eſt qu'une ſuite de la maladie, & n'en fait pas le caractere.

Le prognoſtic eſt à peu près le même que celui du vertigo-

L'engorgement des vaiſſeaux du cerveau demande la ſaignée, les breuvages rafraîchiſſans, les lavements émolliens; mais il faut ſur-tout s'attacher à guérir la maladie eſſentielle, dont le mal de feu n'eſt qu'un ſymptôme. Ainſi quand il y a fievre, pleuréſie, &c. c'eſt à les guérir qu'il faut principalement s'attacher.

MALADIE. *Voyez* Hippo-pathologie.

MALANDRE (de la). La malandre eſt au pli du genou, ce que la ſolandre eſt au pli du jarret, une crevaſſe dont il découle une humeur âcre qui corrode la peau : le mal eſt long à guérir, à raiſon du mouvement qui l'irrite ſans ceſſe, & qui empêche ſa réunion. La guériſon en eſt encore plus difficile, lorſqu'il eſt entretenu par une humeur de gale; mais ſi c'eſt une ſimple crevaſſe de laquelle coule une ſéroſité noirâtre, il faut tondre la partie, puis la frotter juſqu'au ſang avec une broſſe, & y appliquer le bandage en 8 de chiffre, & doloirs unis & ſerrés. Après avoir mis ſur le mal un plumaſſeau d'égyptiac, on continuera ce panſement, l'eſpace de quatre à cinq jours, ſans en venir à aucune friction, à moins que la plaie ne fourniſſe toujours de la ſéroſité; mais ordinairement la ſuppuration s'établit le lendemain ou le ſurlendemain. Quelquefois la malandre eſt de peu de conſéquence, & elle ſe diſſipe avec de l'huile & du vin; on peut encore la baſſiner avec l'eau d'Alibour, ou teinture d'aloës. Si c'eſt une humeur de gale qui entretient la malandre, on la baſſinera avec une infuſion de tabac dans de l'eau-de-vie.

MALE-MARCHE, vieux terme pour exprimer entorſe.

MALLIER, cheval de brancard, d'une chaiſe de poſte; on appelle encore mallier, le cheval du poſtillon qui porte la malle derriere lui.

MAMELLES (les) ſont au nombre de deux : dans les chevaux, elles ſont ſituées ſur le bord du fourreau; dans les jumens, leur poſition eſt aſſez connue, elles doivent être petites, & à bien dire, il ne doit y avoir d'apparent que le mamelon, d'où part une petite ligne de peau ſaillante, qui s'étend en arriere le long du raphé, ligne qui va répondre à la vulve dans la jument, & au fondement dans le cheval. Lorſque les mamelles excedent la groſſeur d'une noix, & que leur peau eſt un peu arrondie & dure, c'eſt une preuve que la jument a pouliné : je ne parle pas ici des mamelles dans l'état où la jument alaite ſon poulain, cela eſt aſſez connu. *Voyez* Génération de la jument.

MAMELLES, (Skirrhe & cancer des). Les mamelles

ſont un compoſé de glandes & de vaiſſeaux lactiferes qui ſont très-ſujetes à ſe tuméfier, & qui guériſſent très-difficilement, principalement ſi l'on a appliqué des remedes contraires au genre de la tumeur : cette maladie commence, pour l'ordinaire, par une inflammation ; mais quelquefois par un œdeme. La tumeur inflammatoire ſe termine rarement par ſuppuration ; l'œdémateuſe n'y vient jamais, mais dégénere toujours en induration, & celle-ci quelquefois en cancer. Cette maladie eſt ſouvent produite par un vice dans le ſang : elle ſuccede fréquemment auſſi à un œdeme univerſel, à l'œdeme des jambes, à l'anthrax du plat de la cuiſſe, qui a gagné les mamelles ou le fourreau ; enfin, elle peut être occaſionnée par une forte extenſion des muſcles de la cuiſſe. Le plus prompt & le plus sûr remede, eſt d'emporter tout le skirrhe ou le cancer avec le biſtouri, ſans en rien laiſſer, enſuite, d'attirer la plaie en ſuppuration : car, tôt-ou-tard, les aponévroſes des muſcles du bas-ventre ſe trouvent attaquées, & le mal devient incurable. La méthode que ſuivent la plupart des maréchaux, eſt de mettre indiſtinctement des graiſſes ou des onguens qui ne font qu'accélérer le mal, & rendre la tumeur dure comme une pierre ; alors, voyant qu'elle ne ſe fond point par leurs remedes, ils appliquent pluſieurs pointes de feu qui décident le cancer. J'ai été pluſieurs fois appellé pour des cas ſemblables, pour leſquels j'ai conſeillé l'opération, & engagé à la faire ; le ſuccès a favoriſé mon attente.

MAMELLE, s'entend de la couverture ou du plus ou du moins de largeur qu'a un fer : on dit tel fer a trop ou pas aſſez de mamelle.

MAMELLES d'un arçon de ſelle, ſont l'endroit où finit l'arcade.

MAMELON. *Voyez* Mamelles.

MAMMAIRE, qui a du rapport aux mamelles.

MAMELLONÉ, partie qui a la figure d'un mamelon.

MAMMIFORME, qui a la figure d'un mamelon : on appelle ainſi l'apophyſe maſtoïde des temporaux.

MAMILLAIRE eſt le même que Mammiforme.

MANDIBULE, eſt le même que mâchoire. *Voyez* Mâchoire.

MANEGE : il y en a de deux ſortes. Le manege couvert eſt un terrein quarré, fermé par quatre murailles qui ſoutiennent un toit, ſous lequel les académiſtes apprennent à monter à cheval. Le terrein du manege eſt couvert de crottin de cheval. Le manege découvert eſt un terrein pris com-

munément auprès du manege couvert, & deſtiné au même exercice. Ce terrein eſt ſans toit, & communément ſablé. Un cheval de manege eſt ordinairement entier, deſtiné & dreſſé pour ſervir à apprendre aux académiſtes l'art de monter à cheval. Manege par haut, ſignifie les airs relevés. Manege de guerre, eſt un galop de manege, avec de fréquens changements de main.

MANEGE (airs de), ſont les différentes allures que l'on apprend ou que l'on fait exécuter au cheval. *Voyez* Cheval. (Allures du).

MANGEOIRE, auge des chevaux.

MANIER, ſe dit du cheval de manege : quand il fait ſon exercice avec grace & légéreté, il manie bien, ſinon, il manie mal. Manier de ferme à ferme, ſe dit du cheval que le cavalier fait manier ſans ſortir de ſa place.

MANIPULE, ſe dit d'une poignée d'herbes ; ce que la main peut contenir. Ce fut le premier étendard des Romains.

MAQUIGNON, eſpece de marchand de chevaux, qui fait commerce de chevaux tarés & défectueux, dont il déguiſe les défauts, pour vivre en trompant le public. Il eſt plus de ces marchands que d'autres & en général, l'on voit par les procès qu'occaſionne ce commerce, qu'il y a très-peu de bonne foi dans ce négoce : je ne ſais s'ils veulent accomplir le proverbe, qui dit, que *le fils tromperoit ſon pere en fait de chevaux*; mais ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'on ne peut trop s'en garantir, & ſe mettre en garde contre leur délicateſſe qu'ils vantent tant. Comme la plupart des maréchaux font cet honnête commerce, on doit donc être davantage ſur ſes gardes, il ſeroit à ſouhaiter que ce trafic leur fût défendu, attendu qu'ils ſe trouvent juges & parties.

MAQUIGNONNAGE, fineſſes & tromperies que les maquignons emploient pour ajuſter leurs chevaux.

MAQUIGNONNER UN CHEVAL, ſe ſervir d'art pour cacher ſes défauts aux yeux de l'acheteur. Un cheval ajuſté ainſi, eſt un cheval maquignonné.

MARASME, ou MAIGREUR. *Voyez* Atrophie.

MARCHAND DE CHEVAUX, homme qui fait commerce de chevaux neufs qui n'ont point encore ſervi, de chevaux depuis deux ans juſqu'à cinq.

MARCHER EN AVANT, c'eſt à l'égard du cavalier, déterminer un cheval à continuer ſa même allure, quand il a envie de la rallentir.

MARCHER ET COURIR PRÉS DU TAPIS, ſe

dit du cheval qui ne leve pas les jambes de devant en marchant.

MARÉCHAL-FERRANT, ou ſimplement, maréchal qui ferre les chevaux ; on diſoit autrefois maréchauſſer les chevaux, pour dire ferrer. *Voyez* Ferrant.

MARGOTIN, bateau de foin qui arrive dans nos ports.

MARIN (Sel), ou ſel commun, celui dont on ſe ſert dans les cuiſines, ce ſel diſſous dans une certaine quantité d'eau, convient dans les contuſions, dans les bouffiſſures, œdemes, &c. On le donne intérieurement dans la fourbure ou autre maladie de cette nature.

MARQUÉ EN TETE, cheval qui a l'étoile au front, qui eſt marqué de blanc.

MARQUER, cheval duquel on connoît encore l'âge aux dents : on dit ce cheval marque encore.

MARQUER UN CHEVAL, c'eſt lui appliquer une marque ſur quelque partie du corps.

MARTEAU, oſſelet de l'ouïe, à qui on a donné ce nom, à cauſe de ſa reſſemblance avec cet outil. *Voyez* Oreilles.

MARTEAU, outil que tient en main le frapeur, dont le manche eſt long ; la partie la plus large du marteau s'appelle la panne ; il y a des pannes en long pour élargir en frappant le fer du forgeron ; il y en a qui ſont en largeur & en bords arrondis, qui ſervent à tirer & allonger la branche du fer ; ce côté-ci eſt d'une grande utilité, lorſqu'on forge les fers des mulets.

MARTEAU, frapper à un, deux, trois, quatre marteaux, ſe dit d'un forgeron qui a un, deux, trois ou quatre frappeurs.

MARTINGALE (la), courroie de cuir, attachée par un bout aux ſangles ſous le ventre du cheval, & de l'autre à la muſerole, en paſſant entre les deux jambes de devant, & remontant le long du poitrail. Quelques cavaliers prétendent, avec cet inſtrument, empêcher un cheval de battre à la main, & de donner des coups de tête ; mais c'eſt une grande erreur ; car on le confirme dans ſon vice, au lieu de le corriger, & l'on devroit bannir cette invention des bonnes écoles.

MASSE, eſpece de marteau, le plus peſant de la boutique du maréchal, qui ſert à caſſer du fer ou à étamper.

MASSETER EXTERNE, (muſcle). *Voyez* Mâchoire inférieure.

MASSETER INTERNE. *Voyez* Mâchoire inférieure.

MASTICATION, mouvement que fait la mâchoire inférieure sur la supérieure pour broyer les alimens.

MASTIGADOUR, instrument de fer que l'on met dans la bouche des chevaux pour exciter leur salive & leur donner de l'appétit ; on retourne toujours le cheval en sa place, de la tête à la queue.

MASTOIDE. *Voyez* Généralités sur les os.

MASTOIDIEN, qui a rapport à l'apophyse mastoïde.

MATRICE. *Voyez* Génération de la jument.

MATURATIFS.

Médicamens propres à mûrir, à digérer les humeurs, à les disposer à une bonne suppuration.

Recette.

Prenez onguent basilicum, la quantité nécessaire ; frottez la partie affectée.

On peut encore, à ce défaut, prendre du vieux oint, graisse quelconque ; & s'en servir en lieu & place du basilicum ; l'effet des graisses étant de repercuter l'humeur, de la concentrer, & d'attirer en suppuration les tumeurs inflammatoires.

MATURATIFS. Les maturatifs sont des onguents qui ont la propriété d'attirer les tumeurs inflammatoires en suppuration, & de former des abscès ils n'ont pas toutes les qualités qu'on leur attribue. Leur seule vertu est de repercuter l'humeur de la transpiration, de concentrer la chaleur, de former la coction de la matiere, & de hâter l'abscès, ce qui peut s'opérer avec toutes sortes de graisses. L'expérience m'a prouvé que de la vieille friture, ou la graisse de bœuf ou de mouton, faisoit aussi promptement abscéder une tumeur, que le maturatif le plus stimulant ou le plus adoucissant. Cependant on peut employer l'onguent basilicum ou les cataplasmes de plantes mucilagineuses, tels que la décoction de racine de guimauve.

MAUVE. La mauve est une plante dont toutes les parties ont la propriété d'être adoucissantes & émollientes, comme toutes les plantes mucilagineuses : l'on en fait une infusion ou une légere décoction. on les donne intérieurement pour les affections de poitrine ; elle convient & s'emploie aujourd'hui communément pour les inflammations

qui viennent à l'extérieur : la plupart des maréchaux l'ont ſubſtituée au lieu & place des quatre onguents dont ils faiſoient beaucoup d'uſage. Mais j'obſerverai que la décoction doit être légere, & contenir le moins poſſible de mucilage, qui dans bien des cas feroit fonction de graiſſe.

MAXILLAIRE, qui appartient aux os maxillaires, cela s'entend encore des deux mâchoires.

MAXILLAIRES SUPERIEURS (des os) Les os maxillaires ſupérieurs ſont les plus gros de cette mâchoire : ils ſont ſitués aux parties latérales, leur figure eſt aſſez irréguliere.

Chaque os ſe diviſe en deux faces; une externe, convexe, en partie, unie; & l'autre, concave, inégale.

On remarque à la face externe deux prolongemens aux deux extrêmités, dont l'un ſe joint avec le maxillaire inférieur, l'autre avec l'os de la pommette, qui s'étend depuis la partie moyenne de cet os juſqu'au bout, & donne attache au muſcle maſſeter.

La partie inférieure de cet os préſente différentes inégalités qui paroiſſent plus dans certains chevaux que dans d'autres, elles ſont formées par la pulſion des racines des dents, ce dont on s'apperçoit communément dans les jeunes poulains.

Au deſſus, dans la partie moyenne de cet os, on découvre un conduit conſidérable qui donne paſſage à un gros nerf venant de la cinquieme paire.

On conſidere dans cet os deux bords, l'un ſupérieur très-mince, aſſez ſouvent compoſé de deux lames; & l'autre inférieur aſſez épais, percé pour l'ordinaire de ſix trous, & quelquefois de ſept ou huit, appellés alvéoles, dont l'uſage eſt de loger les dents molaires ou mâchelieres. Il y a encore une échancrure au deſſous de ſon prolongement ſupérieur qui, étant réuni avec le ſphénoïde, forme le commencement du conduit maxillaire dont on a parlé ci-deſſus.

On obſerve dans la face interne une crête oſſeuſe qui forme la plus grande partie du palais; elle ſe nomme crête palatine; une gouttiere au bout de laquelle eſt une échancrure qui, étant jointe avec les os du palais, forme le trou palatin poſtérieur; il y a encore derriere ceux-ci deux petits trous qui cependant manquent quelquefois. On y remarque auſſi une foſſe aſſez grande qui, étant unie avec ſon congénere, forme une cavité très-conſidérable pour loger les cornets du nez que l'on diviſe en ſupérieurs & en inférieurs.

Les ſupérieurs forment une partie des parois internes du ſinus maxillaire, & en ſont détachés. L'inférieur eſt adhérent aux os du nez. *Voyez* ce mot.

Supérieurement dans la même face, on apperçoit un fort enfoncement qui, en s'uniſſant avec le cornet inférieur, forme deux cavités que l'on appelle ſinus maxillaires; ces ſinus manquent dans les poulains ils n'exiſtent que dans les chevaux. Ce que l'on peut obſerver dans le premier de ces ſinus n'eſt autre choſe qu'une cavité formée par le concours des cornets inférieurs.

Les os maxillaires ſont unis aux os du nez, à ceux du grand angle & de la pommette, aux maxillaires inférieurs, par harmonie, & entre eux par engrainure.

MAXILLAIRES INFÉRIEURS (Os). Les os maxillaires inférieurs ſont ſitués à la partie inférieure de la face, & s'uniſſent avec les précédens.

Lorſque ces os ſont joints enſemble ils repréſentent aſſez bien une charrue armée de ſon ſoc.

Chaque os peut être diviſé en deux portions, l'une ſupérieure, l'autre inférieure.

Celle-ci eſt beaucoup plus groſſe que la premiere; on y remarque trois alvéoles pour loger les dents inciſives; un enfoncement pour la membrane du palais; une échancrure qui, étant unie avec ſa pareille, forme un trou qui donne paſſage à des vaiſſeaux; une petite lame oſſeuſe à trois quarts, qui reſſemble à une lame d'épée, & qui forme, entre elle & ſon corps, une fente nommée palatine, par laquelle paſſent une prolongation de la cloiſon cartilagineuſe du nez, & une artere nommée palatine.

Dans la partie preſque moyenne de cet os ſe voit une échancrure qui, étant jointe avec le maxillaire ſupérieur, forme une alvéole pour loger le crochet.

La partie ſupérieure s'unit avec les maxillaires ſupérieurs par engrenure dans certains ſujets, & par écailles dans d'autres.

MAXILLAIRES, (glandes). *Voyez* Tête.

MAZETTE, mauvais petit cheval.

MECONIUM (le), eſt cette ſubſtance excrémentielle qui ſe trouve dans les poulains au ſortir du ventre de leur mere, & que le premier lait chaſſe dehors, en faiſant fonction de léger purgatif. Ce ſeroit donc une abſurdité très-grande à quiconque trairoit la jumenr avant que de laiſſer tetter ſon poulain. La raiſon que l'on a rapportée que ce premier lait n'eſt pas fait, eſt une raiſon pour le laiſſer au poulain; ce liquide eſt une ſubſtance légérement blanchâtre

tre & acide, qui purge l'animal : il eſt aiſé de voir que le lait du troiſieme jour d'alaitement, eſt plus épais & a plus de conſiſtance que le premier, que par conſéquent il eſt plus nutritif.

MEDIAN, NE, qui eſt au milieu ; la cloiſon du nez, par exemple, eſt le médian de la cavité naſale, &c.

MÉDIASTIN (le), en ouvrant la poitrine, ſoit d'un côté ou d'un autre, on apperçoit une cloiſon membraneuſe, très-mince, tranſparente, nommée médiaſtin, qui s'étend d'un bout de la poitrine antérieurement, vers la partie antérieure du péricarde, où il ſe forme deux feuillets ſéparés l'un de l'autre, qui produiſent une eſpace conſidérable. Enſuite depuis la partie poſtérieure de ce péricarde, par une autre partie de médiaſtin qui va ſe terminer au diaphragme ; ſupérieurement, cette cloiſon tient à l'artere-aorte ; inférieurement, au ſternum ; cette membrane ſupérieurement ſemble être une continuation de la plévre ; elle paroît ſervir de ſoutien à l'œſophage dans ſa partie compriſe entre le cœur & le diaphragme ; elle eſt détachée de la plévre, vers le ſternum : ce qui me l'a prouvé, c'eſt que dans les macérations, la plévre s'eſt trouvée emportée au bout d'un certain temps, & que le médiaſtin, à ſon attache vers le ſternum, paroiſſoit tenir comme par des parties ligamenteuſes & tendineuſes ; dont les fibres s'inſerent dans celles de l'os ; d'ailleurs, c'eſt que j'ai vu dans toutes les pleuréſies, le médiaſtin être très-ſain, tandis que la plévre étoit gangrenée. Les vaiſſeaux qui vont ſe diſtribuer dans la plévre, viennent des thorachiques.

MÉDICAMENS. Les médicamens ſont les remedes que l'on emploie pour guérir les maladies ; ils ſont tirés des trois regnes, végétal, animal & mineral ; le premier eſt celui duquel on ſe ſert le plus, & dont les propriétés ſont plus démontrées, d'ailleurs, elles paroiſſent avoir plus d'analogie avec la conſtitution animale. Pour parvenir à une connoiſſance ſuffiſante de la vertu des médicamens, il ſeroit à propos de les analyſer par ſoi-même & les comparer avec l'organiſation de l'animal. Par-là on avanceroit dans la cure des maladies, d'un pas plus aſſuré, & on ne ſuivroit pas l'uſage de traiter empyriquement, ſoit d'après ſoi, ſoit d'après les anciens : on s'aſſureroit par-là ſi tel médicament qu'un tel a vanté a effectivement la vertu qu'il lui donne, s'il peut remédier au défaut qui exiſte dans l'animal. C'eſt ſouvent faute de connoître la vertu des médicamens que l'on voit journellement dans la pratique, appliquer des

remedes contraires aux maladies. Par exemple, rien n'eſt plus ordinaire que de voir des maréchaux donner dans l'inflammation les cordiaux, appliquer indiſtinctement les quatre onguents ſur toutes ſortes de tumeurs, mettre le feu ſur des tumeurs phlegmoneuſes, &c. Nous ſavons cependant bien que le maréchal, ou celui qui doit s'adonner à cette partie, ne peut pas parvenir à une étude auſſi étendue; que ſon temps & ſes facultés ne le lui permettent pas; mais au moins, obſervons-nous qu'il peut, après avoir pris une connoiſſance générale de la conſtruction de l'animal & de ſes maladies, & doit même s'appliquer à connoître la vertu des médicamens qu'il emploie, & à ne ſe ſervir que des choſes les plus ſimples & les plus faciles à trouver. J'ajouterai que le traitement des maladies du cheval offre une carriere très-vaſte à quiconque voudra s'en donner la peine, & faire les dépenſes convenables; je dis plus, qu'elle ſerviroit de baſe à la médecine humaine, où on ne peut aller que d'un pas lent par l'objet précieux qu'elle renferme.

MÉDIUS, qui eſt au milieu.

MÉDULLAIRE, ou ſubſtance médullaire, pour ſignifier la moëlle ou autre ſubſtance qui tient de la moëlle.

MÉDULLEUX, EUSE, eſt le même que médullaire.

MELER UN CHEVAL, terme de manege; c'eſt à l'égard du cavalier, le mener de façon qu'il ne ſache ce qu'on lui demande.

MÉMARCHURE. On appelle mémarchure, une diſtenſion des ligamens de l'articulation; il ſurvient alors un gonflement à la partie où elle ſe fait, & le cheval boite. Cet accident a une infinité de degrés; il eſt plus ou moins grave, ſuivant la diſtenſion plus ou moins grande des ligamens.

Lorſque le gonflement eſt conſidérable, le cheval boite ſenſiblement; s'il eſt léger, l'animal boite peu, & de maniere qu'on a peine à s'en appercevoir: mais quelquefois le cheval boite très-ſenſiblement ſans qu'on apperçoive aucun gonflement extérieur.

La mémarchure peut ſurvenir à toutes les articulations, elle eſt cependant plus ordinaire au boulet, elle s'appelle effort du boulet. La mémarchure eſt plus fréquente qu'on ne penſe, il arrive même ſouvent que le cheval eſt boiteux à la ſuite de cet accident ſans qu'on le ſoupçonne. On s'en prend alors à des cauſes imaginaires d'où réſulte un mauvais traitement. On voit par-là combien il eſt important d'être attentif ſur ce point.

Les cauſes de la mémarchure ſont, ou un faux pas, ou un effort que le cheval fait pour retirer ſon pied lorſqu'il eſt eſt engagé dans quelque endroit, comme dans une orniere, entre deux pavés, entre deux barres de fer dans le travail, &c.

Les cauſes du faux-pas ſont en grand nombre, les plus ordinaires ſont: 1°. Lorſque le pied porte d'un côté ſeulement ſur quelque corps pointu, inégal ou raboteux qui le fait renverſer: 2°. lorſque, ſurpris par un coup qu'on lui aura donné ſubitement, il fait un mouvement prompt & forcé: 3°. lorſque guidé par le cocher, il détourne ſubitement au coin d'une rue: 4°. les crampons qui ôtent le pied de ſa ſituation naturelle: 5°. la mauvaiſe ferrure qui oblige le cheval de gliſſer ſur le pavé à chaque pas & qui le rend chancelant ſur ſes jambes: 6°. enfin, tout ce qui change la ſituation du pied, & le mouvement des articulations.

Il ſurvient un engorgement, parce que les vaiſſeaux diſtendus au de-là de leur état, ont perdu leur reſſort, & permettent au ſang de ſéjourner dans leur cavité: ce gonflement vient auſſi quelquefois de l'épanchement de la ſynovie: quand la diſtraction a été conſidérable, que le ligament capſulaire s'eſt rompu ou allongé, il y a douleur, parce qu'outre la diſtenſion que les fibres ont ſoufferte, l'engorgement tient encore les fibres & les nerfs dans une tenſion conſidérable. Le cheval boite, parce que le gonflement gêne l'articulation, & que les fibres ſont tiraillées dans le mouvement.

On reconnoît la mémarchure, premiérement, à l'enflure de l'articulation, ſur-tout ſi on ſait que le cheval a fait un faux-pas, & s'il boite immédiatement après ſecondement, à la douleur que l'animal reſſent lorſqu'on le touche.

Le danger de la mémarchure dépend de la diſtenſion plus ou moins grande des ligamens; elle n'a pas ordinairement de ſuites fâcheuſes, pourvu qu'on emploie les remedes que nous allons indiquer.

Dans la mémarchure, les fibres diſtendues au de-là de leur ton, ſe relâchent, & perdent leur reſſort; par conſéquent la premiere indication qui ſe préſente, eſt de les rétablir en leur état naturel; les diſcuſſifs, ou les réſolutifs rempliſſent parfaitement ce but. Ainſi il faut frotter la partie malade avec l'eau-de-vie & le ſavon, ou le vinaigre mêlé avec le ſon, ou le gros vin, ou l'eau-de-vie camphrée, ou l'infuſion des plantes aromatiques, ou l'eau froide ſimple, &c. Ces remedes appliqués ſur le champ, aident les fibres à reprendre leur ton, ils leur rendent leur reſſort,

préviennent l'engorgement, & guériſſent promptement le mal.

Je dis ces remedes appliqués ſur le champ, car ſi on donne le temps à l'engorgement de ſe faire, ces ſecours, bien loin de ſoulager le mal, deviennent nuiſibles en roidiſſant les fibres, & en favoriſant la ſuppuration qu'il faut éviter dans les articulations; lorſque l'engorgement eſt ſurvenu, on doit mettre en uſage les relâchans & les émolliens, afin de diminuer la tenſion des fibres & la douleur, & afin de favoriſer la réſolution. Dès que l'inflammation commence à diminuer, que la douleur eſt moindre & que la réſolution commence à ſe faire, on aura recours aux réſolutifs & aux diſcuſſifs qui releveront un peu le ton des fibres & ranimeront la circulation dans cette partie.

Remarquez qu'il eſt bon de ſaigner, & ſur-tout au commencement, afin de déſemplir les vaiſſeaux, & de prévenir l'engorgement. On peut, dans ce cas, ſaigner au plat de la cuiſſe, ſi l'entorſe affecte la jambe de devant, afin de faire une dérivation & de dégorger plus aiſément les vaiſſeaux de la jambe; ce ſera aux ars, ſi l'accident eſt arrivé à la jambe de derriere (1).

MEMBRE. *Voyez* Verge.

MEMBRANE, eſt une enveloppe très-fine produite ou par le tiſſu cellulaire, ou par quelque tendon ou ligament plus ordinairement du premier que des autres on dit membrane aponévrotique, tendineuſe, ligamenteuſe & cellulaire, &c.

MEMBRANEUX, EUSE, qui tient de la membrane.

MENER, ſe dit du pied de devant du cheval qui part le premier au galop: quand un cheval galope ſur le bon pied, c'eſt le pied droit de devant qui mene.

MENER UN CHEVAL EN MAIN, c'eſt conduire un cheval ſans être monté deſſus.

MENER SON CHEVAL SAGEMENT. *Voyez* Sagement,

---

(1) M. Vitet, comme praticien, comme auteur, devroit ſavoir qu'en maréchallerie on entend par mémarchure ou entorſe, une diſtenſion des fibres ligamenteuſes, occaſionnée par des faux-pas, & non des efforts de muſcles, tel que l'écart ou l'effort des reins, ce que l'on appelle avoir le tour de batteau; ce que les maréchaux, dont il parle, ont diſtingué les uns des autres avec raiſon; quoi qu'il en ſoit, ni dans l'écart, ni dans l'entorſe, on ne doit point employer les réſolutifs, ſans avoir préliminairement mis en uſage les émolliens & les relâchans, & certainement une infuſion de ſauge ne convient pas dans le cas de douleur ni d'inflammation.

MENINGES, on appelle ainſi les enveloppes du cerveau, leſquelles ſont la dure-mere, la pie-mere, & l'arachnoïde.

MENTON. *Voyez* Levres.

MENTONNIER, qui appartient au menton.

MENTONNIER (muſcle). *Voyez* Langue.

MÉSÉRAIQUE, qui a rapport au méſentere.

MÉSENTERE, membrane très-fine qui tient les inteſtins, & qui eſt compoſée de deux lames entre leſquelles ſe trouvent ſitués des vaiſſeaux de tout genre, laquelle membrane eſt formée de la duplicature du péritoine. *Voyez* Ventre, Bas-ventre, Inteſtins.

MÉSENTÉRIQUE, qui a du rapport au méſentere.

MÉSENTÉRIQUES (glandes). *Voyez* Ventre poſtérieur.

MESOCOLON s'entend de la partie du méſentere qui embraſſe le colon.

MÉSOGLOSSE, eſt le même que génioglosſe. *Voyez* Langue.

MÉSORECTUM, eſt la partie du méſentere qui s'unit à l'inteſtin rectum.

MESURE, inſtrument qui eſt fait pour connoître la hauteur du cheval depuis le garot juſqu'au bas du pied de devant; c'eſt ordinairement une chaîne de ſix pieds de haut, où chaque pied eſt diſtingué; la potence eſt une meſure plus certaine.

MESURE, ſe dit des mouvemens des diſtances qu'il faut obſerver au manege. Le cheval en liberté doit dans ſa marche cadencer, & ſi une jambe tombe ou léve plutôt que l'autre, c'eſt indice ou de boiterie ou d'une mauvaiſe allure.

METASTASE, tranſport d'une maladie, d'une liqueur d'un endroit à un autre; par exemple, une tumeur œdémateuſe ſurvient au fourreau, après s'être diſſipée, elle ſe porte ſur le poitrail, ou ſur le devant. Une tumeur après avoir paru dans un endroit, paroît dans un autre: rien n'eſt plus commun que de voir un phlegmon commencer à tourner en ſuppuration, enſuite ceſſer & aller ſe porter ailleurs. Il en eſt de même d'un virus morbifique qui, après s'être jeté ſur un viſcere, va ſe jeter ſur un autre.

METTRE DEDANS, expreſſions des maquignons, pour dire rentrer le cheval à l'écurie.

METTRE UN CHEVAL AU PAS, au trot, au galop, c'eſt déterminer à aller le pas, le galop.

METTRE UN CHEVAL EN HALEINE, c'eſt l'exercer doucement pour le mettre en état de fournir quelque courſe ou d'entreprendre un voyage.

METTRE UN CHEVAL HORS D'HALEINE, c'eſt le faire courir au delà de ſes forces.

METTRE DEDANS, c'eſt dreſſer un cheval de manege à quelque air.

METTRE SUR LES VOLTES. *Voyez* Voltes.

METTRE SUR LES HANCHES. *Voyez* Aſſeoir.

METTRE DANS LA MAIN, dans les talons, c'eſt en termes de manege, lui apprendre à obéir à la main & aux talons, en lui donnant la grace du manege.

METTRE AU VERD. *Voyez* Verd.

METTRE AUX FILETS, c'eſt tourner le cheval le cul à la mangeoire, pour l'empêcher de manger, & lui mettre un filet dans la bouche.

METTRE DANS LES PILIERS, c'eſt attacher un cheval avec un caveçon aux piliers du manege pour l'accoutumer ſur les hanches.

METTRE LA LANCE EN ARRET, c'eſt diſpoſer ſa lance, comme il eſt dit au mot Lance.

METTRE LA GOURMETTE A SON POINT. *Voyez* Point.

METTRE EN SELLE (ſe), c'eſt monter à cheval.

METTRE SES DENTS, ſe dit d'un cheval dont les dents qui ſuccédent aux dents de lait, commencent à paroître.

METTRE BAS. *Voyez* Pouliner.

MÉZAIR, eſt un terme qui ſignifie moitié air, c'eſt un ſaut qui, quoi qu'au nombre des airs relevés ne l'eſt pourtant qu'un peu plus que le terre-à-terre, mais moins écouté & plus avancé que la courbette : on l'appelle moitié air, mézair, parce qu'il eſt entre l'un & l'autre, & c'eſt pour cela que quelques écuyers l'appellent demi-courbette, ce qui exprime aſſez bien le mouvement que fait un cheval dans cette action.

MEZAIR (le), comme le définiſſent fort bien quelques écuyers, n'eſt autre choſe qu'une demi-courbette, & le mouvement eſt moins détaché de terre, plus bas, plus vîte & plus avancé que la vraie courbette ; mais auſſi plus relevé & plus écouté que le terre-à-terre.

Il eſt aiſé de voir dans les piliers, ſi un cheval a plus de penchant pour le mézair, que pour tout autre ſaut ; parce que ſi la nature lui a donné de l'inclination pour cet air, lorſqu'on le cherchera, il ſe préſentera de lui-même dans une cadence plus relevée que le terre-à-terre, & plus tride que la courbette : & quand par pluſieurs leçons réitérées, on aura reconnu ſa diſpoſition, il faudra le confirmer dans

cet air, en ſe ſervant des mêmes regles que pour les péſades, c'eſt-à-dire, commencer chaque repriſe par le piafer, ſuivi de quelques temps de mézair, en ſe ſervant de la gaule devant, & de la chambriere derriere, & ainſi alternativement. Lorſqu'on jugera à propos de lui faire pratiquer cette leçon en liberté, il faut, après l'avoir paſſagé d'une piſte, le raſſembler pour le faire aller de ſon air, ſoit dans le changement de main, ſoit dans la demi-volte, toujours de deux piſtes; car il n'eſt pas d'uſage d'aller d'une piſte au mézair, ni au terre-à-terre.

Les aides les plus utiles & les plus gracieuſes dont on ſe ſert pour faire aller un cheval à mézair, c'eſt de toucher légérement & de bonne grace de la gaule ſur l'épaule de dehors en l'aidant & le ſecourant des gras de jambes. Lorſque la croupe n'accompagne point aſſez le devant, on croiſe la gaule ſous main pour toucher ſur la croupe, ce qui fait rabattre le derriere plus tride.

Si le cheval tombe dans les défauts ordinaires à preſque tous les chevaux qu'on dreſſe aux airs détachés de terre, qui ſont, ou de retenir leurs forces, ou de s'abandonner trop ſur la main, ou de manier de ſoi-même ſans attendre les aides du cavalier, il faut y apporter les remedes employés ci-deſſus, & les employer avec le jugement, la prudence & la patience qui ſont néceſſaires à un homme de cheval.

On doit encore dans cet air obſerver la même proportion de terrein qu'au terre à terre, c'eſt-à-dire, le tenir dans le juſte eſpace des voltes & demi-voltes; car comme ces airs ont beaucoup de rapport l'un à l'autre, & qu'ils forment un manege ſerré & tride, la poſture du cheval doit être la même dans ces deux airs.

MIEL. Le miel eſt une ſubſtance douce, ſucrée, qui a la vertu d'être laxatif, déterſif, apéritif, pectoral, & que l'on emploie communément dans la toux, dans les maladies de poitrine; on le donne à l'animal, diſſous dans l'eau, au bout d'un bâton, ou avec la main ſur la langue, à la doſe d'un quarteron par jour, à différentes repriſes; le trop grand uſage occaſionne la toux, picotte l'arriere-bouche comme toutes les ſubſtances fermentiſcibles.

MYOTOMIE, ou diſſection des muſcles. Il importe fort peu dans le cheval, que l'on commence à diſſéquer la tête ou le bas-ventre, cependant on doit commencer par celui-ci, attendu que cela allége le cadavre, & qu'il eſt plus facile à retourner, ſelon les différens beſoins; d'ailleurs il

eſt très-difficile de diſſéquer d'autres parties ſans avoir préalablement enlevé les muſcles peauſſiers ; & comme ils ſont très-étendus dans cet endroit, on doit donc commencer par le ventre : pour cet effet, on fend la peau longitudinalement, depuis le ſternum juſqu'aux os pubis, & tranverſalement, depuis une des régions ombilicales juſqu'à l'autre ; enſuite on enleve les angles de peau que cette inciſion forme, de maniere à laiſſer tout le tiſſu cellulaire ſur les aponévroſes du bas-ventre, parce qu'autrement on enleveroit ſans s'en appercevoir le grand peauſſier ou le peauſſier abdominal avec la peau. pour éviter cet inconvénient, on peut fendre cette peau ; vers les côtes, longitudinalement, & pratiquer la ſeconde inciſion, telle que nous venons de le dire, depuis une région à l'autre. par ce moyen, on eſt à l'abri d'enlever ce muſcle qui eſt très-épais dans cet endroit, quoiqu'il ſoit très-adhérent au derme, ou à la peau ; ce derme enlevé, on apperçoit aiſément la direction des fibres de ce muſcle qui s'étendent de devant en arriere. *Voyez* Peau. Après quoi, on l'enleve & on met à découvert le grand oblique qui differe beaucoup du peauſſier, en ce que ſa couleur eſt plus rouge, que ſes fibres ſont moins ſerrées & plus marquées : ce muſcle ſe détache ou inférieurement par ſa partie aponévrotique, ou par ſa partie charnue ; il eſt préférable de commencer par celle-ci, toutes les fois que l'on veut examiner la réunion de ſon aponévroſe, avec celle du petit oblique qui toutes deux jointes avec celle du tranſverſe & leur congénere, viennent former la ligne blanche ; mais quand on veut voir l'attache de ce muſcle, il faut commencer par les aponévroſes, ce que l'on ne fait pas aiſément, à moins que l'on n'ait diſſéqué pluſieurs chevaux. Le grand oblique enlevé, on apperçoit le petit oblique que l'on enleve de même, enſuite le muſcle droit & le tranſverſe après. (*Voyez* Ventre, Bas-Ventre.) Il eſt très-difficile de conſerver ces muſcles dans un cheval entiérement diſſéqué, par la difficulté qu'il y a de les ſécher ; & par le peu d'ouverture que cela laiſſe au bas-ventre ; on eſt ſouvent contraint de les fendre en travers, ce qui eſt déſagréable à voir ; dans ce cas il vaut mieux les détacher par leurs parties charnues, les faire ſécher enſuite, & les mettre en ſituation après.

Le bas-ventre diſſéqué, il importe encore fort peu que l'on commence par telle partie que l'on voudra, mais on doit toujours ſe procurer le plus de facilité poſſible ; en conſéquence, il eſt à propos de venir aux muſcles de l'épaule, pour enſuite pouvoir enlever les jambes, qui non-ſeulement ſont d'un poids conſidérable, mais qui étant enlevées don-

nent plus d'aiſance à retourner le ſujet. On commence donc à tendre la peau dans cet endroit, à diſſéquer le peauſſier brachial (*Voyez* Peau). Ce muſcle diſſéqué, on l'enleve & on apperçoit le trapeze, le triangulaire, le releveur & le large dentelé. Le premier eſt ſitué vers le dos, le ſecond vers le milieu de l'encolure, & l'autre qui eſt grêle vers la criniere, en montant. (*Voyez* Epaule). Le large dentelé ſe laiſſe appercevoir antérieurement par trois à quatre appendices charnues, qui vont aux apophyſes tranſverſes des dernieres cervicales; poſtérieurement, on découvre trois ou quatre digitations qui communiquent avec le grand oblique: les trois premiers de ces muſcles ſe détachent du col & du garot, pour enſuite tenir à l'épaule par leur inſertion; le dernier ſe détache par les endroits dont nous venons de parler, qui ſont auſſi ſes attaches fixes; mais comme ces muſcles ne ſuffiſent pas pour détacher l'épaule du tronc, on reviendra enſuite au muſcle rhomboïde qui eſt deſſous le trapeze, en le détachant du garot; plus bas, antérieurement, on coupera le long commun du bras & de l'encolure; poſtérieurement, on détachera le large dorſal, & inférieurement & antérieurement, on détachera tous les muſcles dont l'attache eſt au ſternum, qui ſont les trois pectoraux. (*Voyez* ces muſcles aux mots Épaule, Bras & avant-Bras). Pour avoir le tronc dénué d'extrêmités, il eſt à propos de venir aux muſcles du dos; le premier qui ſe préſente eſt le long dentelé, que l'on leve tout le long de l'épine, & que l'on laiſſe attaché aux côtes; deſſous celui-ci ſe trouvent le long dorſal, le court épineux & le long épineux, dont on voit aiſément les ſéparations. Ces muſcles diſſéqués, on ſépare l'os ſacrum de la derniere vertébre lombaire, ce qui forme deux parties plus aiſées à manier; après quoi, on revient à la tête, de peur qu'elle ne ſe deſſéche; on commence par diſſéquer les muſcles des paupieres, ceux des yeux; il n'eſt queſtion que d'enlever la peau exactement pour mettre bien à découvert l'orbiculaire des paupieres; après quoi, on le détache de l'orbite pour le laiſſer attaché à l'os du grand angle. De-là on prend des ciſeaux, on coupe les muſcles de l'œil au fond de l'orbite pour le pouvoir tirer de ſa cavité; ce qui donne une très-grande facilité pour enlever la graiſſe & ſéparer les différens muſcles; il faut toujours avoir attention de porter les ciſeaux du côté du petit angle, autrement on couperoit les muſcles obliques ſi l'on alloit vers le grand.

Les muſcles des narines, des levres ſe diſſéquent & s'apperçoivent très-aiſément, lorſqu'on àura attention d'en-

lever la peau avec dextérité ; on découvre ceux qui appartiennent à l'une ou à l'autre de ces parties, par l'expanſion & la terminaiſon de leurs fibres ; l'on voit par-là ceux qui ſont propres & communs, les muſcles des oreilles ſe diſſéquent de même, mais la peau étant enlevée, il faut enlever le muſcle commun, par cette opération on met à découvert les autres. La face étant diſſéquée, on renverſe la tête pour diſſéquer les muſcles de l'os hyoïde, de la langue, du voile du palais, du larynx, du pharynx & de la mâchoire inférieure ; il n'eſt guere poſſible de pouvoir diſſéquer une de ces parties ſeule, ſans diſſéquer les autres ; mais le tout préparé, les choſes ſont aiſées à diſtinguer.

La tête & l'encolure ſe préparent de même preſqu'en même temps ; on commence par diſſéquer les extenſeurs de la tête & de l'encolure, parce qu'il y en a qui ſont communs à ces parties, enſuite on vient aux fléchiſſeurs.

Le tronc étant totalement diſſéqué, on revient aux extrêmités tant antérieures que poſtérieures ; comme tous ces muſcles ont, à peu près, la même direction, il n'eſt queſtion que de bien dégraiſſer & d'enlever le tiſſu cellulaire pour ſéparer les muſcles & pour reconnoître par leurs attaches & leurs inſertions, quelles ſont leurs fonctions & leurs uſages.

Soit que l'on veuille faire des pieces entieres ou ſéparées, & les conſerver ; il faut commencer par les faire macérer dans une eau ſeconde, l'eſpace de deux fois vingt-quatre heures ; ce qui eſt préférable à l'eau d'alun, de couperoſe & même au vinaigre, dans lequel on aura mis du ſublimé corroſif ; ces liqueurs criſpent trop les muſcles, & les font changer de forme ; l'eau d'alun au bout de vingt-quatre heures, rend les pieces rouges, les racornit & les environne de criſtaux, rend les fibres dures & caſſantes ; une diſſolution d'aloës dans de l'eau & filtrée, eſt préférable à tout ce que nous avons dit ci-deſſus. On laiſſe tremper les pieces quatre à cinq jours, après lequel temps, on les étend avec des morceaux de lattes ou de planches très-minces, que l'on laiſſe juſqu'à ce que les pieces ſoient ſeches, ce qui n'arrive qu'au bout de dix-huit mois ou deux ans ; après quoi on les vernit & on les colore ; ſi dans cet intervalle il arrive que certaines parties vinſſent à rendre une eſpece de gluten, il faudroit les laver avec de l'eau ſimple ou d'aloës s'il y a des vers, car c'eſt une très-mauvaiſe méthode que d'injecter entre les paquets muſculeux de l'eſſence de térébenthine, qui en ſe deſſéchant forme un vernis qui empêche

les parties de ſe deſſécher, cela n'eſt bon que quand les pieces ſont preſque ſéches & qu'il y a des mites.

MIROIR, MIROUETTÉ, chevaux bais ou noirs auxquels on diſtingue des taches luiſantes & apparentes. *Voyez* Poil.

MIS, un cheval bien ou mal mis, terme de manege, qui ſignifie bien ou mal dreſſé au manege.

MITOYENNES, (dents). *Voyez* des Dents en particulier.

MOELLE, ſubſtance huileuſe qui ſe trouve dans la cavité des os, principalement des os longs : celle qui occupe la partie moyenne de ces os, s'appelle moëlle en maſſe; celle qui occupe les extrêmités, ſe nomme moëlle en graiſſe, ou ſubſtance médullaire, quoiqu'on ſe ſerve ſouvent de ce nom pour exprimer la premiere. Les cavités des os longs principalement ; ſont tapiſſées en dedans d'une membrane très-fine qui ſert, diſent les anatomiſtes, de périoſte interne; mais il eſt vraiſemblable de croire qu'elle ſort d'enveloppe à la ſubſtance médullaire, car dans les chevaux morts de phthyſie ou de maraſme, on la voit totalement ſéparée de l'os, & embraſſer le peu de moëlle qui ſe trouve dans la cavité de l'os. Cette membrane eſt compoſée particuliérement d'une très-grande quantité de vaiſſeaux ſanguins, ce qui lui donne la couleur rouge qu'elle a, & qui augmente bien d'avantage à la ſuite d'un coup donné ſur l'os.

MOELLE ALLONGÉE (de la). La moëlle allongée eſt la troiſieme partie de la cervelle qui ſe trouve ſituée inférieurement au cerveau & au cervelet, couchée le long du corps de l'os ſphénoïde, & le long de l'apophyſe cunéïforme de l'occipital. On ne peut la regarder que comme le réſultat de la ſubſtance médullaire du cerveau & du cervelet. Afin de la bien conſidérer, il faut détacher la cervelle du crâne & la renverſer. La moëlle allongée s'étend depuis les couches des nerfs optiques juſqu'à la moëlle épiniere, juſqu'à cet étranglement produit par l'occipital & la premiere vertebre. Sa figure eſt celle d'un Y grec : c'eſt elle qui produit les nerfs qui partent du cerveau; outre les nerfs, on y obſerve cinq éminences dont deux diviſées comme en deux branches, ſont nommées bras ou cuiſſes : au deſſous, à leur réunion, ſe voit une éminence annulaire tranſverſale, qu'on a appellée Pont de Varole. Au deſſous de cette troiſieme ſont placées deux petites éminences peu marquées, il eſt vrai, & connues ſous le nom d'éminences ovalaires. La fin ou le reſte de la moëlle al-

longée s'appelle la queue. On diſtingue ſur cette partie différentes cannelures & une demi-gouttiere qui verſe la ſéroſité du quatrieme ventricule, en partie le long de la moëlle épiniere.

Nous avons cru devoir nous arrêter ici, & ne pas entrer dans un plus long détail ſur le cerveau, perſuadés qu'il ne falloit préſenter aux maréchaux & aux amateurs de la vétérinaire, que ce qu'il y a de plus exact & de plus vrai; car ce que l'on auroit pu ajouter de plus, eût été inutile pour les uns & les autres. Quant à l'uſage de la cervelle en général, il eſt probable (car on n'a encore rien de bien démontré ſur cet objet) que c'eſt le ſiege du mouvement. L'expérience ne le prouve que trop tous les jours. En effet, ſi dans une opération, ou par quelque autre accident, les nerfs ſont coupés, ne voit-on pas arriver dans le moment, une ceſſation de mouvement? On a donc droit d'en conclure l'exiſtence d'un fluide animal, qui par le moyen des nerfs va porter le ſentiment aux muſcles, & ſert à les faire mouvoir.

MOLÉCULES, petites maſſes fines & déliées.

MOLETTE, cette maladie que M. Vitet dit être de la même nature que la loupe au coude, eſt une petite tumeur molle & indolente, qui vient ordinairement au boulet ſur le tendon, & plus ſouvent entre le tendon & l'os du canon; quelquefois elle forme une tumeur en dedans & en dehors. A proprement parler, c'eſt la même maladie que le veſſigon, c'eſt-à-dire, une ſurabondance & un épaiſſiſſement de la ſynovie tendineuſe. Les cauſes les plus communes ſont la fatigue & les efforts du boulet; cette tumeur ſurvient ordinairement aux chevaux fins. Elle ſe traite comme le veſſigon.

MOLETTE, extrêmité poſtérieure de l'éperon, qui ſert à appeller un cheval en le piquant, & dont la forme eſt celle d'une étoile ou d'un ſoleil.

MOLETTE, ſe dit auſſi de l'épi ou de la marque qui eſt au front du cheval.

MOLIR SOUS L'HOMME, ſe dit d'un cheval qui diminue de force en allant; on dit auſſi qu'il mollit ou que ſa jambe mollit, quand il bronche ſouvent.

MOL, CHEVAL MOL; cheval qui n'a point de force.

MOLAIRE (muſcle) *Voyez* Levres.

MOLLES (parties) ſont les chairs, tels que les muſcles, les viſceres, &c. *Voyez* Hippotomie.

MONDIFICATIF, onguent qu'on emploie pour déter-

ger, nettoyer les ulceres, tel eſt celui qui eſt compoſé de baſilicum, de baume d'Arcéus, de térébenthine, d'huile d'hypericum, de chaque *deux gros*. Le tout mêlé enſemble. Cet onguent qui eſt comme la baſe de la chirurgie dans ce genre, eſt le ſeul à employer en hippiatrique, & encore peut-on retrancher le baume d'Arcéus & l'huile d'hypericum. On ne doit ſe ſervir de cet onguent que pour les ulceres de mauvaiſe qualité, car où la ſuppuration eſt bien établie, il ne faut que de l'étoupe, le reſte n'eſt que de la charlatanerie.

MONDIFIER, eſt déterger, nettoyer, & non deſſécher. On ne déterge que des ulceres qui produiſent un pus ſanieux; cela doit toujours s'entendre ainſi; on deſſéche quand une plaie eſt ou légere, ou qui ayant été profonde elle eſt ſur la fin de ſa guériſon, & lorſque la ſuppuration s'eſt arrêtée d'elle-même par une cicatrice commençante; les meilleurs deſſicatifs ſont la vieille corde pilée.

MONTE, la monte d'un haras, c'eſt le temps, le lieu & l'heure où on fait couvrir les jumens, auſſi-bien que le regiſtre que l'on en tient.

MONTER A CHEVAL, c'eſt s'aſſeoir ſur le dos d'un cheval.

MONTER EN CROUPE ou EN TROUSSE, c'eſt s'aſſeoir ſur la croupe d'un cheval derriere celui qui eſt aſſis ſur ſon dos.

MONTER A POIL, A DOS NUD ou A CRU, c'eſt ne rien mettre ſur le dos du cheval avant de s'y aſſeoir.

MONTER EN SERPILIERE, c'eſt mettre une toile nommée ſerpiliere ou une épouſſette ſur le dos du cheval, & le monter de cette façon.

MONTER SOUS UN ÉCUYER ou A L'ACADÉMIE, c'eſt apprendre l'art de monter à cheval.

MONTER UN CHEVAL, c'eſt s'en ſervir quand on eſt deſſus.

MONTER ENTRE LES PILIERS, ſe dit des académiſtes quand ils montent les ſauteurs.

MONTER A CHEVAL, eſt frapper ſur une des branches du fer avec le fertier, en poſant l'autre branche ſur l'enclume; ceci ne ſe fait que pour reſſerrer le fer qui eſt trop large, mais quand cette opération s'exécute, il ne faut pas que le fer ſoit ajuſté; car dans ce cas, on le voûte, ce qui contribue à rendre les pieds combles: il vaut mieux quand un fer eſt ajuſté & qu'il eſt trop large, le déſajuſter, c'eſt-à-dire, le mettre à plat & monter à cheval enſuite; par ce

moyen on lui donne l'ajuſture convenable ; ceci n'arrive qu'à ceux qui n'ont pas le coup-d'œil juſte, & qui ne ſaiſiſſent pas bien la tournure du pied.

MONTÉ, être bien ou mal monté, avoir entre ſes jambes un bon ou mauvais cheval. Etre monté à l'avantage, être deſſus un cheval ou plus grand ou meilleur que celui d'un autre.

MONTOIR, déſigne le côté gauche du cheval, parce que c'eſt de ce côté qu'on monte à cheval. Ainſi les pieds & les jambes du montoir de devant & de derriere du cheval ſont les gauches, & celles hors le montoir, ſont les droites. Aſſurer un cheval au montoir c'eſt l'accoutumer à être tranquille lorſqu'on monte deſſus. Facile au montoir ſe dit d'un cheval qui ſe laiſſe monter ſans remuer.

MONTRE, la montre, endroit choiſi par un ou pluſieurs marchands pour y faire voir aux acheteurs les chevaux qu'ils ont à vendre. La montre eſt auſſi une façon particuliere que les marchands ont d'eſſayer leurs chevaux, laquelle n'eſt bonne qu'à éblouir les yeux des ſpectateurs.

MONTRER LE CHEMIN DE SAINT JACQUES, auſſi mauvaiſe expreſſion que faire des armes. *Voyez* ce Mot.

MORAILLE, inſtrument de fer en forme de compas, dont une branche a un chaînon ou anneau ovale attaché à ſon extrêmité, l'autre branche a l'extrêmité correſpondante en éventail ; on l'emploie ainſi que le torche-nez, pour ſerrer ou pincer plus ou moins le bout du nez ou la levre ſupérieure du cheval inquiet ou vicieux, lorſqu'on le ferre ou qu'il eſt néceſſaire de lui faire quelque opération. Il y a des morailles courbes & tranchantes pour tailler les oreilles. Il y en a auſſi à trois branches plates & larges dont ſe ſervent les châtreurs pour ſerrer le cordon ſpermatique au deſſus des teſticules, & les couper enſuite.

MORAINES. Vers ronds & ovalaires qui s'attachent au fondement des chevaux, les mêmes que ceux de l'eſtomac. *Voyez* Eſtomac.

MOREAU, cheval très-noir.

MORFONDURE (la) eſt un écoulement de mucoſités, qui ſe fait par le nez, comme dans la gourme.

L'humeur qui ſort eſt tranſparente, aſſez fluide au commencement ; mais elle devient enſuite plus épaiſſe. Le cheval eſt triſte, perd l'appétit & touſſe.

Les cauſes ſont ordinairement le froid : lorſqu'après avoir eu chaud, le cheval eſt expoſé au froid, au vent & à la pluie, la tranſpiration qui ſe fait à la tête, s'arrête tout-à-

coup, la peau ſe condenſe, les pores ſe ſerrent, & l'humeur de la tranſpiration reflue dans le nez : c'eſt la morfondure commençante. De ce que le ſang arrête non-ſeulement la tranſpiration de la tête, mais qu'il fait encore reſſerrer les vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques de cette partie, il s'enſuit que le ſang eſt obligé de ſe porter en plus grande quantité dans les vaiſſeaux de la membrane pituitaire, qui s'engorgent d'autant plus facilement, qu'elle eſt d'un tiſſu ſpongieux, mol & preſque ſans reſſort. De cet arrangement naît l'inflammation, dont l'effet étant d'épaiſſir les humeurs, doit par conſéquent produire l'épaiſſiſſement de la mucoſité qui s'écoule alors par le nez; mais le ſang ſe portant en plus grande quantité dans les parties enflammées, & l'action des vaiſſeaux ſecrétoires étant augmentée, il doit ſe faire une ſecrétion plus abondante de la mucoſité du nez : de là l'écoulement plus abondant de cette humeur. On voit que cette maladie a beaucoup de reſſembance avec le rhume dans l'homme.

Le cheval touſſe, ce qui prouve que les glandes du larynx ſont engorgées. Il jete par les deux narines une humeur quelquefois ſéreuſe, quelquefois épaiſſe, ſéreuſe au commencement, parce que l'humeur de la tranſpiration reflue dans le nez, & s'écoule par cette voie ; épaiſſe ſur la fin, lorſque la mucoſité eſt dans un état de coction, ce qui arrive après que l'inflammation de la membrane pituitaire eſt diminuée.

Il eſt fort difficile de diſtinguer cet écoulement d'avec celui de la morve, ſur-tout de la morve commençante. Mais ce qui empêche de confondre la morfondure avec la morve, c'eſt que la premiere ne dure pas au delà de quinze jours. Quand elle paſſe ce temps, on doit craindre la morve ; ſi l'écoulement dure au delà d'un mois, la morfondure a dégénéré en morve. Dans ce cas, on aura recours aux remedes indiqués contre la morve commençante. Il faut ſaigner le cheval, le mettre à l'eau blanche, le tenir chaudement, lui donner du ſon détrempé dans une grande quantité d'eau, lui en faire reſpirer la vapeur, afin de détacher les matieres, & de diminuer l'engorgement des glandes.

Si le cheval jette depuis quinze jours, s'il eſt glandé, & ſur-tout s'il n'eſt glandé que d'un côté, il y a tout lieu de croire que c'eſt la morve. On doit faire pour lors dans le nez, des injections adouciſſantes, avec les feuilles de mauve, de guimauve, de pariétaire, de mercuriale ; enſuite, on les rendra déterſives avec l'orge, les feuilles d'ai-

gremoine & le miel ; mais on ne négligera pas de faire reſpirer au cheval la vapeur de l'eau de ſon, & des herbes qui auront ſervi à la décoction adouciſſante ; on les mettra pour cela dans un ſac, qu'on attachera à la tête du cheval.

MORFONDEMENT, eſt le même que morfondure.

MORS, partie de la bride qui entre dans la bouche du cheval. Prendre le mors aux dents. *Voyez* Prendre.

MORS D'ALLEMAGNE, eſt une corde que l'on met dans la bouche du cheval, & que l'on attache deſſus la tête du cheval, & que l'on ſerre plus ou moins pour retirer les commiſſures des levres plus ou moins haut ; cette corde fait fonction de moraille. *Voyez* ce mot.

MORS, vieux terme qui ſignifioit les dents des pinces.

MORE, MOREAU eſt un cheval dont le poil eſt d'un noir foncé, vif & luiſant ; & on appelle cape de more ou caveſſe de more, un cheval rouan qui a la tête & les extrêmités noires.

MORTIFICATION, perte totale ou preſque totale d'une partie. *Voyez* Gangrene.

MORVE (la). Les anciens n'ont pas mieux connu le ſiege de la morve, que le remede, ils l'ont placée, les uns dans le cerveau, les autres dans le poûmon ; ceux-ci dans le foie, ceux-là dans les reins ; d'autres dans l'eſtomac, & confondant les différentes eſpeces d'écoulemens, ils ont donné le nom de morve à tous ceux qui ſe font par le nez.

Soutenir que la morve a ſon ſiege dans les poûmons, c'eſt une opinion en quelque façon pardonnable ; premiérement, parce qu'il y a une communication du poûmon avec le nez ; ſecondement, parce qu'il ſe fait quelquefois réellement par le nez, un écoulement qui vient du poûmon (il a lieu dans une maladie que j'appelle pulmonie) troiſiémement parce que l'écoulement qui vient du poûmon, reſſemble aſſez à celui qui vient de la membrane pituitaire ; quatriémement, parce que la morve eſt ſouvent compliquée avec la pulmonie, ou ce qui eſt la même choſe, l'écoulement, qui vient de la membrane pituitaire eſt ſouvent compliqué avec l'écoulement qui vient du poûmon. Les anciens maréchaux, peu ſcrupuleux dans leurs recherches, peu éclairés ſur la nature des maladies, ſe ſont laiſſés tromper par l'apparence. La reſſemblance des deux maladies leur en a impoſé ; ils étoient dans la bonne foi ; ils n'ont erré que dans la diſtinction. Mais ſoutenir que la morve eſt dans les reins, dans la rate, dans le foie, ou dans le cerveau,

veau, c'eſt pécher contre les premieres connoiſſances de l'hippotomie; c'eſt ignorer qu'il n'y a point de communication de ces parties avec le nez, & que, par conſéquent, il eſt impoſſible qu'il ne ſe faſſe par le nez un écoulement qui vienne de ces parties; c'eſt pécher par une ignorance groſſiere, c'eſt ſe rendre coupable envers la ſociété qui compte ſur les lumieres d'un homme qui s'annonce comme hippiatre. Soutenir ces abſurdités parce qu'on les a avancées, les ſoutenir par malice & par jalouſie, après que la fauſſeté en a été démontrée, les ſoutenir pour s'oppoſer à la vérité, & pour entretenir le public & les amateurs dans l'erreur, c'eſt être de mauvaiſe foi, c'eſt ſacrifier le bien public à ſon-amour propre; c'eſt une opiniâtreté, j'oſe le dire, puniſſable (1).

---

(1) Nous ſommes bien éloignés de penſer que M. Vitet ſoit de ce dernier ſentiment, nous aimons mieux croire qu'il en eſt de la morve, comme de toutes les maladies dont il traite & qu'il n'entend pas; qu'il a cru trop légérement les rapports qui lui ont été faits, & l'on ne doit ſe prendre de toutes les bévues répandues dans le corps de ſon ouvrage, qu'à l'envie déſordonnée qu'il a eu d'être auteur; car autrement, il n'auroit pas erré de façon à dire que le cheval morveux rend, dès les premiers jours qu'il eſt attaqué, une humeur mucilagineuſe; pour l'ordinaire, les chevaux ſont au moins ſix ſemaines ſans jeter; il ne diroit pas que le pus eſt jaunâtre, enſuite devient verdâtre, parce qu'il n'y a que dans la morve de courbature, & la pulmonie, que cela arrive & principalement dans la premiere, il ne donneroit pas pour ſigne la peſanteur de la matiere, puiſque le 24 Septembre 1772, je réitérai, en plein marché aux chevaux, des expériences ſur la morve, en préſence de 600 perſonnes, & de plus de 20 maréchaux, où après avoir expliqué la diſtinction des morves proprement dites, je fis ramaſſer le pus des ſinus que je mis dans un verre, ſur lequel je jetai de l'eau, ce qui me procura une eſpece de lait, qui conſerva pendant tout le temps que nous l'eûmes ſous les yeux, ſa couleur laiteuſe.

Ce médecin ne diroit pas que le cheval malade perd ſa gaieté, ſon appétit, qu'il a l'œil triſte, que les jambes ſe tuméfient, que le poil tombe, que la maigreur s'accroît, que la foibleſſe augmente, & que l'animal meurt, &c.

Le ſeul ſpécifique de la morve, nous dit ce ſavant praticien, eſt la vapeur d'orpiment; mais ſi l'orpiment eſt nuiſible à l'homme, comme le dit M. Vitet, & comme il eſt le plus grand & le plus vif poiſon, pourquoi ſeroit-il ſalutaire au cheval, & encore dans une partie auſſi délicate? M. le docteur croit-il, que de toutes les fumigations que l'on fait au cheval, il n'en paſſe pas au moins moitié dans les bronches, & cela étant, ſon ſpécifique eſt-il ſalutaire? Oui, dirons-nous, pour terminer la maladie à perpétuité. Le conſeil que nous donne M. Vitet ne vaut pas mieux que celui qu'il preſcrit de changer d'habit, de ſe purifier, de ſe parfumer d'encens, pour empêcher le contact

Mon pere, convaincu par les lumieres de l'hippotomie, du ridicule & de l'erreur des maréchaux ſur le ſiege de la morve, s'appliqua à en chercher le ſiege ; après pluſieurs recherches pénibles, réitérées & diſpendieuſes, il découvrit, enfin, en 1749, le véritable ſiege de la morve dans la membrane pituitaire, & rendit publique ſa découverte & ſes obſervations ſur cette maladie par un mémoire qu'il préſenta à l'académie royale des ſciences ; ce mémoire fut examiné par Meſſieurs Bouvard & Heriſſant, médecins, nommés commiſſaires, & déſignés tels, par l'académie royale des ſciences. La plupart des maréchaux ſe trouvant outragés par la découverte de mon pere, bien loin de ſe rendre à l'évidence, s'éleverent contre lui, perſiſterent dans leur ſyſtême, & ſoutinrent que la morve avoit ſon ſiege dans les reins, le foie, les poûmons, &c.

On a peine à revenir des préjugés avec leſquels on eſt né, dans leſquels on a été nourri, & avec leſquels on a vieilli ; y renoncer, c'eſt renoncer à une partie de ſoi même ; on n'aime point à voir qu'on a paſſé ſa vie dans l'erreur : l'amour-propre ſouffre à convenir qu'on ne ſait rien ; auſſi les défenſeurs de la vieille morve réſolurent bien de ſoutenir avec fermeté leur ſyſtême, dont la ruine entraînoit avec elle la perte de leur réputation. Cela fit une diſpute, & la choſe demeura pendant qnelque temps indéciſe dans l'eſprit du public. Mais la vérité ſe fait jour tôt ou tard, & perce les ténebres les plus épaiſſes : mon pere plus animé par le zele du bien public, par l'honneur d'être utile à ſa patrie, & par l'amour de ſa profeſſion que par l'intérêt, pourſuivit ſes recherches, & parvenu à faire la diſtinction des dif-

---

du virus morveux. Nous pouvons aſſurer que quand tous les potentats de l'Europe & du monde entier, prendroient les meſures que ſouhaite ce médecin, pour détruire cette maladie, le lendemain il en reviendroit par le contact de l'air ſeul ; je demande à M. Vitet, ſi la morve provenue par un arrêt de l'humeur de la membrane pituitaire, occaſionné par un air froid, porte avec lui, un levain capable de ſe communiquer aux autres chevaux ? quand M. Vitet aura pratiqué ſous de bons maréchaux une vingtaine d'années, il pourra enſuite écrire d'une maniere ſûre & en vrai praticien : voilà le conſeil que nous devons lui donner.

Et ſi le ſpécifique certain d'oindre les naſeaux d'huile de térébenthine, eſt un préſervatif aſſez grand pour empêcher l'air morbifique d'entrer dans les narines ; ce qui nous paroît être aſſez ſuffiſant pour procurer la morve, par le picotement des préſervatifs, qui en faiſant ſouvent ébrouer le cheval, enflamment la membrane pituitaire.

férens écoulemens qui ſe font par le nez, il en diſtingua ſept eſpeces. Il démontra en 1752, par un ſecond mémoire, qu'il n'y en a qu'un qui mérite le nom de morve proprement dite, ce mémoire fut vérifié par Meſſieurs Morand & Bouvard, nommés pour en faire l'examen, & fut approuvé de même que le premier par l'académie royale des ſciences. Depuis ce temps, j'ai ouvert une infinité de chevaux morveux, & j'ai toujours reconnu la vérité de la découverte de mon pere. J'ai toujours trouvé la membrane pituitaire affectée. je l'ai démontré nombre de fois à pluſieurs amateurs, écuyers & maréchaux, ſur des chevaux que j'ai ouverts; je l'ai enfin démontré à Verſailles deux fois, l'an 1759, en préſence de M. de Brige, commandant des grandes écuries du roi, & de M. Croiſmare, commandant de la petite, de M. Lieutaud, médecin des enfans de France, de M. Laſonne, premier médecin de la reine, de M. Malouin, médecin conſultant de la reine, de pluſieurs ſeigneurs & de beaucoup de maréchaux.

De ſorte que tout le monde eſt bien convaincu actuellement que la morve a ſon ſiege dans la membrane pituitaire. Au mois d'avril 1761, je préſentai à l'académie royale des ſciences, un mémoire ſur ce ſujet, que j'ai lu en préſence de MM. les académiciens, qui nommerent pour commiſſaires, MM. Morand & Tenon.

L'ouverture des chevaux morveux que j'ai faite ſi ſouvent, les démonſtrations que j'en ai faites tant de fois aux amateurs, aux écuyers & maréchaux, les expériences enfin que mon pere à faites, & moi après lui, ſur des chevaux ſains qui ſont devenus morveux, en injectant ſur la membrane pituitaire une liqueur corroſive, ne permettent pas de douter que le ſiege de la morve ne ſoit dans la membrane pituitaire. Il ne faut qu'avoir des yeux pour ſe convaincre de cette vérité; il n'y a plus que quelques maréchaux opiniâtres qui refuſent de mauvaiſe foi & par malice, leur témoignage à l'évidence & à la vérité.

Le ſiege de la morve étant une fois bien connu & établi, il eſt facile de la définir.

La morve eſt un écoulement de mucoſité par le nez avec inflammation ou ulcération de la membrane pituitaire. Cet écoulement eſt tantôt d'une couleur tranſparente comme le blanc d'œuf, devient enſuite jaunâtre, tantôt verdâtre, tantôt il eſt purulent, tantôt ſanieux, & cela ſuivant l'eſpece de morve, proprement dite; mais toujours accompagné du gonflement des glandes lymphatiques qui ſont ſous la

ganache. Ces glandes ſont quelquefois engorgées des deux côtés de la mâchoire en même temps, quelquefois il n'y en a qu'une, tantôt l'écoulement ne ſe fait que par un naſeau; & alors il n'y a que la glande du côté de l'écoulement qui ſoit engorgée. Tantôt l'écoulement ſe fait par les deux naſeaux, alors les deux côtés ſont engorgés en même temps. Tantôt l'écoulement vient du nez ſeulement, tantôt il vient du nez, de la trachée-artere & du poûmon en même temps. Ces variétés ont donné lieu aux différences ſuivantes.

Je diſtingue la morve à raiſon de ſa nature; premiérement, en morve proprement dite, & en morve improprement dite:

1°. La morve, proprement dite, eſt l'écoulement qui vient de la membrane pituitaire; il n'y a, à proprement parler, d'autre morve que celle-là. Elle eſt de deux eſpeces, l'une dans laquelle le cheval jette du ſang par les narines, & où l'on découvre le long de la cloiſon beaucoup de chancres, fourniſſant très-peu de pus, & encore d'une quantité noirâtre & ſanieuſe.

L'autre, dans laquelle on ne découvre point ou preſque point de chancres, mais en revanche, qui fournit une très-grande quantité de pus, provenant de la lymphe. Dans cette ſeconde eſpece, les cornets & les ſinus ſont plus ou moins remplis de matiere; au lieu que dans la premiere, les cornets ſont vuides ainſi que les ſinus.

La premiere eſpece vient preſque toujours d'un vice farcineux: & ſe communique preſque toujours, ce qui n'arrive pas dans la morve de la ſeconde eſpece.

La morve, improprement dite, eſt tout écoulement qui vient d'une autre partie que de la membrane pituitaire, ce n'eſt pas la morve, c'eſt à tort qu'on lui a donné ce nom.

2°. Je diſtingue encore toute morve, en morve contagieuſe, & en morve non contagieuſe.

La morve contagieuſe eſt celle qui ſe communique d'un cheval morveux à un cheval ſain. Il n'y a que la morve proprement dite de la premiere eſpece & la gourme, qui ſoient contagieuſes; les autres ne le ſont pas.

La morve non contagieuſe eſt celle qui ne ſe communique pas, telle que la morve de morfondure, la morve de courbature, & la pulmonie, à moins qu'il n'y ait complication de maladies.

La morve, proprement dite, ſe diſtingue, premiérement, en morve ſimple, & en morve compoſée.

Deuxiémement, en morve primitive, & ſecondaire.

Troiſiémement, en morve commençante, en morve confirmée, & en morve invétérée.

La morve ſimple, proprement dite, eſt celle qui ne vient que de la membrane pituitaire.

La morve compoſée eſt celle qui vient de la membrane pituitaire & de la trachée-artere, ou du poûmon en même temps.

La morve primitive eſt celle qui eſt indépendante de tout autre écoulement.

La morve ſecondaire eſt celle qui ſuccede à la morve improprement dite, comme à la pulmonie, & à la morfondure.

La morve commençante eſt celle où il n'y a qu'une ſimple inflammation.

La morve confirmée eſt celle où il y a ulcération de la membrane pituitaire, ou ſimplement écoulement.

La morve invétérée eſt celle où l'écoulement eſt purulent, ſanieux, avec difficulté de reſpirer.

La morve improprement dite eſt de trois ſortes; la morve de gourme, la morve de morfondure & la morve de courbature.

Les cauſes premieres de la morve ne nous ſont pas connues. Quelques perſonnes croient que c'eſt un virus d'une nature âcre & acide; d'une nature âcre, parce qu'il fait criſper & reſſerrer les vaiſſeaux ſanguins de la membrane pituitaire, & qu'il cauſe l'inflammation des parties qu'il affecte; d'une nature acide, parce qu'il épaiſſit la lymphe, & qu'il rend calleux les bords des ulceres; mais cela eſt hypothétique.

Je ne m'arrêterai point à examiner les cauſes premieres de la nature de la morve, je me contenterai de rapporter les cauſes ſecondes qui ſont évidentes & inconteſtables.

Il eſt certain que dans la morve proprement dite, il y a inflammation dans les glandes de la membrane pituitaire. Cette inflammation fait ſéparer une plus grande quantité de mucoſité; de là l'écoulement abondant de la morve commençante, l'inflammation ſubſiſtante fait reſſerrer les tuyaux excrétoires des glandes, la mucoſité ne s'échappe plus; elle eſt obligée de ſéjourner dans la cavité des glandes, elle s'y échauffe, y fermente, ſe putréfie, & ſe convertit en pus; de là l'écoulement purulent de la morve confirmée.

L'inflammation épaiſſit la lymphe contenue dans les vaiſ-

ſeaux lymphatiques, qui ſont en grande quantité dans la membrane pituitaire ; de là la calloſité des ulceres.

Le pus en croupiſſant, devient âcre & corroſif, ronge les parties voiſines, carie les os, & rompt les vaiſſeaux ſanguins, le ſang s'extravaſe & ſe mêle avec le pus ; de là, l'écoulement purulent, noirâtre & ſanieux.

La cauſe évidente de la morve eſt donc l'inflammation.

L'inflammation reconnoît, comme je l'ai dit à ſon article, des cauſes générales & des cauſes particulieres.

Les cauſes générales de l'inflammation de la membrane pituitaire ſont la trop grande quantité & l'épaiſſiſſement du ſang.

A ces cauſes générales, il faut en ajouter de particulieres ou locales, qui déterminent l'inflammation dans la membrane pituitaire, plutôt que dans les autres parties du corps. Ces cauſes particulieres ſont, premiérement, le défaut de reſſort des vaiſſeaux de la membrane pituitaire, cauſé par quelque coup ſur le nez. Les vaiſſeaux ayant perdu leur reſſort, n'ont plus d'action ſur les liqueurs qu'ils contiennent, & favoriſent le ſéjour de ces liqueurs ; de là l'engorgement & l'inflammation.

Deuxiémement, le déchirement des vaiſſeaux de la membrane pituitaire, cauſé par quelque corps pouſſé de force dans le nez ; les vaiſſeaux étant déchirés, les extrêmités ſe ferment, & arrêtent la circulation ; de là l'inflammation.

Troiſiémement, les injections âcres, irritantes, corroſives & cauſtiques faites dans le nez, font reſſerrer & criſper les extrêmités capillaires des vaiſſeaux de la membrane pituitaire : autre cauſe d'engorgement & d'inflammation.

Quatriémement, le froid, lorſque le cheval eſt échauffé, il condenſe la lymphe & le ſang, il fait reſſerrer les vaiſſeaux, il épaiſſit la mucoſité, engorge les glandes ; de là l'inflammation.

Cinquiémement, le farcin, l'humeur du farcin s'étend & affecte ſucceſſivement les différentes parties du corps, lorſqu'elle vient à gagner la membrane pituitaire, elle y forme des ulceres, & cauſe la morve proprement dite de la premiere eſpece.

Sixiémement, aſſez ſouvent l'inflammation, l'ulcération, & l'écoulement du conduit lacrymal ; ce canal étant enflammé, produit un pus âcre qui corrode les parois des cornets, d'où naît l'écoulement qui ſe manifeſte bientôt.

Les larmes qui ſortent par cette ouverture placée au bas des naſeaux, ſe répandent en divergeant ſur leurs bords, &

les humectent ; leur fonction, à ce que je préſume, eſt d'empêcher que l'air n'entre avec trop d'impétuoſité dans les naſeaux : l'écoulement des larmes étant une fois ſupprimé, l'air ne trouvant plus d'obſtacle qui s'oppoſe à ſon paſſage, entre avec force dans les naſeaux, & va heurter la cloiſon & les cornets. J'ai remarqué l'arrêt des larmes dans les chevaux morveux ; j'ai auſſi obſervé que beaucoup de chevaux attaqués de la fiſtule lacrymale, ou que ceux chez leſquels il y avoit ſuppreſſion de cette humeur, devenoient morveux. Ce qui arrive le plus ſouvent dans les chevaux glandés de longue main ou pour mieux dire, dans les chevaux glandés depuis pluſieurs mois, ne deviennent morveux que par la ſuppreſſion de cette eau.

Les principaux ſymptomes de la morve, ſont l'écoulement qui ſe fait par les naſeaux, & l'engorgement des glandes lymphatiques de deſſous la ganache.

Premiérement, l'écoulement eſt plus abondant que dans l'état de ſanté, parce que l'inflammation irrite les fibres, les ſollicite à de fréquentes oſcillations, & fait ſéparer une grande quantité de mucoſité. Ajoutez à cela que dans l'inflammation, le ſang abonde dans la partie enflammée, & fournit plus de matiere aux ſecrétions.

Secondement, l'écoulement eſt de couleur naturelle, tranſparente comme le blanc d'œuf, dans la morve commençante, parce qu'il n'y a qu'une ſimple inflammation ſans ulcere.

Troiſiémement, l'écoulement eſt purulent dans la morve confirmée, parce que l'ulcere eſt formé, le pus qui en découle ſe mêle avec la morve.

Quatriémement, l'écoulement eſt ſanieux & noirâtre dans la morve invétérée, parce que le pus ayant corrompu quelques vaiſſeaux ſanguins, le ſang s'extravaſe & ſe mêle avec le pus.

Cinquiemement, ſouvent l'écoulement diminue & ceſſe même quelquefois, (ce qui eſt preſque toujours un ſigne certain de la morve proprement dite) parce que le pus a pénétré dans quelque grande cavité, comme le ſinus maxillaire, duquel il ne peut ſortir que lorſque la cavité eſt pleine.

La morve attaque tantôt les ſinus frontaux, tantôt les ſinus maxillaires, tantôt les cornets du nez, tantôt deux ou trois de ces parties, tantôt toutes ces parties en même temps, ſelon que la membrane pituitaire eſt enflammée dans un endroit plutôt que dans un autre, ou que l'inflammation occupe plus ou moins d'étendue. Ainſi, la morve ſera

dans les ſinus frontaux, ſi la membrane pituitaire eſt enflammée dans cette partie; elle ſera dans les ſinus maxillaires, ſi la membrane eſt enflammée dans ces ſinus; elle ſera dans les cornets du nez, ſi la membrane eſt enflammée dans les cornets; elle ſera enfin dans toutes ces parties en même temps, ſi la membrane pituitaire eſt enflammée dans toute ſon étendue. Pour l'ordinaire elle commence par la ſuperficie des cornets, & le long de la cloiſon du nez. L'engorgement des glandes lymphatiques deſſous la ganache, m'a long-temps embarraſſé: je ne pouvois comprendre pourquoi ces glandes ne manquoient jamais de s'engorger dans la morve proprement dite; mais après bien des réflexions, j'en ai enfin trouvé la cauſe. Les obſervations que mon pere avoit faites ſur la nature de ces glandes, m'ont ouvert le chemin à cette découverte. Aſſuré que ces glandes ſont, comme mon pere l'avoit dit, non des glandes ſalivaires, puiſqu'elles n'ont point de tuyau qui aille porter la ſalive dans la bouche, mais des glandes lymphatiques, puiſqu'elles ont chacune un tuyau conſidérable, qui part de leur ſubſtance, & qui deſcend pour aller ſe rendre dans un gros tuyau lymphatique qui rampe le long de la trachée-artere, & va enfin verſer la lymphe dans la veine axillaire, je remontai à la circulation de la lymphe, & à la ſtructure des glandes & des veines lymphatiques.

Nous avons dit, en parlant de la circulation de la lymphe, que les veines lymphatiques ſont des tuyaux cylindriques qui rapportent la lymphe nourriciere des parties du corps, dans le réſervoir commun, nommé le réſervoir de Pecquet, ou dans la veine ſous-claviere; que ces veines ſont coupées d'intervalle en intervalle, par des glandes qui ſervent comme d'entrepôt à la lymphe; que chaque glande a deux tuyaux, l'un qui eſt la fin de la veine lymphatique, & qui porte la lymphe dans la glande; l'autre par lequel la lymphe ſort de la glande pour être portée plus loin.

Les glandes lymphatiques de deſſous la ganache ont de même deux tuyaux, ou ce qui eſt la même choſe, deux veines lymphatiques; l'une qui apporte la lymphe de la membrane pituitaire dans ces glandes; l'autre qui reçoit la lymphe de ces glandes, pour la porter dans la veine ſous-claviere.

Il n'eſt pas difficile d'expliquer par cette théorie, l'engorgement des glandes de deſſous la ganache.

Dans l'inflammation, comme nous l'avons dit, toutes les humeurs qui ſe filtrent dans les parties voiſines, s'épaiſſiſſent, la lymphe de la membrane pituitaire doit donc con-

tracter un caractere d'épaiſſiſſement ; comme les glandes ſont compoſés de vaiſſeaux qui font mille contours, la lymphe épaiſſie doit y circuler plus difficilement, s'y arrêter enfin, & les engorger.

Lorſque la membrane pituitaire eſt ulcérée, le pus ſe mêle avec la lymphe, lui donne une qualité âcre ; cette âcreté de la lymphe irrite les vaiſſeaux des glandes, les fait reſſerrer, & c'eſt une ſeconde cauſe de leur engorgement.

Il n'eſt pas difficile d'expliquer, par la meme théorie, pourquoi dans la gourme, dans la morfondure & dans la pulmonie, les glandes lymphatiques de deſſous la ganache ſont quelquefois engorgées, quelquefois ne le ſont pas, ou ce qui eſt la même choſe, pourquoi le cheval eſt quelquefois glandé, & quelquefois ne l'eſt pas.

Dans la morfondure, les glandes de deſſous la ganache ne ſont pas engorgées; lorſqu'il y a un ſimple reflux de l'humeur de la tranſpiration dans le nez, ſans inflammation de la membrane pituitaire; elles ſont engorgées, lorſque l'inflammation gagne les glandes de cette membrane.

Dans la gourme bénigne, le cheval n'eſt pas glandé, parce que la membrane pituitaire n'eſt pas affectée ; mais dans la gourme maligne, où il ſe forme un abſcès dans le larynx, le pus, en paſſant par les naſeaux, y ſéjourne quelquefois, corrode & ulcere la membrane pituitaire, alors le cheval devient glandé.

Dans la pulmonie, le cheval n'eſt pas glandé, parce que le pus qui vient du poûmon, eſt d'un bon caractere, & n'eſt pas aſſez âcre pour ulcerer d'abord la membrane pituitaire ; mais à la longue, en ſéjournant dans le nez, il acquiert de l'âcreté, irrite les fibres de cette membrane, l'enflamme, & alors les glandes de deſſous la ganache s'engorgent.

Dans toutes ces maladies, le cheval n'eſt glandé que d'un ſeul côté lorſque la membrane pituitaire n'eſt affectée que d'un côté ; au lieu qu'il eſt glandé des deux côtés lorſque la membrane pituitaire eſt affectée des deux côtés. La raiſon de ce phénomene eſt que les vaiſſeaux & les glandes d'un côté ne communiquent pas avec ceux de l'autre.

Ainſi dans la pulmonie & dans la gourme, lorſque le cheval eſt glandé, il l'eſt ordinairement de deux côtés, parce que l'écoulement venant de l'arriere-bouche ou du poûmon, monte par deſſus le voile du palais, entre dans le nez également des deux côtés, & affecte également la membrane pituitaire. Cependant, dans ce cas même, il ne ſeroit pas impoſſible que le cheval fût glandé d'un côté, & non de l'autre ; ſoit parce

que le pus, en ſéjournant plus d'un côté que de l'autre, affecte plus la membrane pituitaire, de ce côté-là que de l'autre; ſoit parce que la membrane pituitaire peut être plus diſpoſée à s'enflammer d'un côté que de l'autre, par quelque vice local, comme par un coup violent.

Rien n'eſt plus important, & rien en même temps n'eſt plus difficile que de bien diſtinguer chaque écoulement qui ſe fait par le nez: il faut pour cela un grand uſage & une longue étude de ces maladies.

Pour décider avec ſûreté, il faut être familier avec ces écoulemens, autrement, on eſt expoſé à porter des jugemens faux & à donner, à tout moment, des déciſions qui ne ſont pas juſtes. L'œil & le tact ſont d'un grand ſecours pour prononcer avec juſteſſe ſur ces maladies.

La morve proprement dite, étant un écoulement qui ſe fait par le nez, eſt aiſément confondue avec tous les autres écoulemens qui ſe font par le même endroit. La couleur de l'écoulement n'eſt pas un ſigne diſtinctif ſuffiſant; elle ne peut pas ſervir de regle; un ſigne ſeul ne ſuffit pas toujours pour la diſtinguer, il faut les réunir tous pour faire une diſtinction ſûre de cette maladie, au moins deux.

Lorſque le cheval jette par le nez ſans touſſer, qu'il eſt glandé & gai comme à l'ordinaire, qu'il boit & mange comme de coutume, qu'il eſt gras & à bon poil, il y a lieu de croire que c'eſt la morve proprement dite.

Lorſque le cheval, ſans touſſer, ſans être triſte, boit & mange comme de coutume, qu'il n'eſt glandé que d'un côté, qu'il jette peu, on eſt preſque certain que c'eſt la morve proprement dite.

Lorſqu'au contraire, l'écoulement ſe fait également par les deux naſeaux, que cet écoulement eſt ſimplement purulent, que le cheval touſſe, qu'il eſt triſte, abattu, dégoûté, maigre, qu'il a le poil hériſſé, & qu'il n'eſt pas glandé, c'eſt la morve improprement dite.

Lorſque cet écoulement ſuccéde à une inflammation de poitrine, il vient du poûmon, & c'eſt la morve de pulmonie dont je parlerai en traitant des maladies de cette partie.

Lorſque cet écoulement ſuccéde à la gourme, qu'il vient d'un dépôt formé au larynx, c'eſt la morve de gourme.

Lorſque le cheval jette une mucoſité tranſparente, & que la triſteſſe & le dégoût ont précédé cet écoulement, on a lieu de croire que c'eſt la morfondure; on en eſt sûr, lorſque l'écoulement ne dure pas plus de douze ou quinze jours.

Lorſque le cheval commence à jeter également par les

deux naſeaux une morve mêlée de pus, ou le pus tout pur, ſans être glandé, c'eſt la pulmonie ſeule ; mais ſi le cheval devient glandé par la ſuite, c'eſt la morve compoſée, c'eſt-à-dire, la pulmonie & la morve proprement dite.

On reconnoît la morve proprement dite, lorſqu'il y a un écoulement d'une ſimple mucoſité, avec engorgement des glandes lymphatiques de deſſous la ganache. On reconnoît encore d'une maniere sûre, les glandes de morve, non pas à leur volume & à leur adhérence, mais à leur dureté.

Les glandes de gourme qui ne paroiſſent point différentes des glandes de morve, à ceux qui en ont peu vu, ſont dures extérieurement, molles intérieurement ; en les preſſant, on ſent une cavité qui eſt dans leur centre, & paroiſſent repouſſer les doigts. Les glandes de gourme ſont ſenſibles, celles de morve ne le ſont pas ; & ſi le cheval marque de la ſenſibilité, ce n'eſt que de la peau & des tuniques de la glande. Je ne connois perſonne qui ait fait cette remarque & cette diſtinction qui eſt des plus eſſentielles. Un praticien doit être en état de décider des premiers ſymptômes de la morve ; ce que la plupart ne reconnoiſſent malheureuſement que quand cette maladie eſt confirmée dans le temps où on doit abandonner le cheval (1) ; au lieu que s'ils s'attachoient à la connoiſſance de ces glandes, ils guériroient tou-

---

(1) Il eſt étonnant que les efforts que fait ſans ceſſe M. le Lieutenant général de police, pour empêcher la contagion de la morve, ne ſoient pas mieux ſecondés par les maréchaux prépoſés pour en arrêter les progrès ; ces MM. ne décident les chevaux morveux que quand tous les ſymptomes ſont réunis, c'eſt-à-dire, qu'il faut, ſelon eux, que le cheval ſoit glandé, chancré, & qu'il jette : c'eſt dans ce cas qu'ils le condamnent à tuer. Il eſt étonnant encore que ces mêmes maréchaux, à qui nous avons démontré en public & en particulier les différentes eſpeces de morve proprement dites, ne ſachent pas qu'il y a des chevaux morveux, même invétérés, qui ne ſont point chancrés ; témoin le cheval de M. de Chabant, que je fis tuer, contre l'avis de tous les maréchaux qui le viſiterent, le 24 Septembre 1772, & dont nous avons parlé plus haut : preuve bien convaincante que ces MM. ne ſe trompent jamais, comme ils oſent nous l'aſſurer.

Rien ne marque plus la foibleſſe & l'incertitude ſur un art que de pareils retranchemens, tout homme qui invente & qui cherche à perfectionner, doit néceſſairement ſe tromper, & quand ces MM. ſe ſeroient trompés, comme il n'y a pas lieu de douter, en conſerveroient-ils moins la réputation qu'ils méritent ?

C'eſt de cette eſpece de morve, pour laquelle l'on doit appliquer le trépan, non dans l'autre, dans laquelle il ne ſe trouve point de pus dans les ſinus, ou rarement, encore faut-il que le cheval ſoit anciennement morveux.

jours cette maladie ; ce qui vaudroit beaucoup mieux que de chercher un remede sûr pour la morve invétérée. Par cette étude, on arracheroit à la mort, une grande quantité de chevaux qui ne périssent que faute de ne pas connoitre le mal dans le principe. Il y a long-temps que j'ai donné un projet par lequel on instruiroit les maréchaux, & tous ceux qui nourriroient des chevaux, à connoître cette maladie dans le commencement: on auroit été sûr de la conservation de la plupart, & l'on n'attendroit pas qu'un cheval fut décidé morveux invétéré pour le faire tuer, pendant lequel temps il peut gâter une infinité de chevaux. Mais ce projet qui a été très-bien reçu, n'a pas eu d'exécution, & l'on voit périr encore aujourd'hui la même quantité de chevaux.

On connoît que la morve, proprement dite, est confirmée, lorsque l'écoulement est purulent, qu'il y a ulcere dans la membrane pituitaire, & que le cheval est glandé.

On reconnoît que la morve, proprement dite, est invétérée, lorsque l'écoulement est sanieux, & que le cheval est glandé.

On la reconnoît encore par l'arrêt de l'écoulement des larmes, par la sécheresse des naseaux, sur-tout quand le cheval est en exercice : en général, tout connoisseur doit bien faire attention quand il achete un cheval, & sur-tout quand il l'exerce, à ce que les naseaux soient mouillés ; c'est un grand défaut quand ils ne le sont pas. Le danger de la morve est plus ou moins grand, suivant la nature de l'écoulement & l'état de la maladie.

La morve de gourme bénigne, & celle de la morfondure ne sont pas dangereuses, elles ne durent ordinairement que douze jours, pourvu que l'on fasse les remedes convenables ; lorsqu'elles sont négligées, elles peuvent dégénérer en morve proprement dite.

La morve de pulmonie invétérée est incurable.

La morve proprement dite, commençante, peut se guerir ; lorsqu'elle est confirmée, elle ne se guérit que difficilement : lorsqu'elle est invétérée, elle est incurable jusqu'à présent.

La morve simple est moins dangereuse que la morve composée, il n'y a que la morve, proprement dite, qui se communique. Il est important de bien distinguer les différentes especes de morve, afin de remédier à celles qui peuvent se guérir, & pour ne pas faire de dépenses inutiles, en traitant celles qui sont incurables, & sur-tout, afin d'arracher à la mort une infinité de chevaux qu'on condamne mal à propos, & d'empêcher la contagion en condamnant avec certitude ceux qui sont morveux incurables.

Curation. La morve, proprement dite, ſe guérit aſſez ſouvent dans les commencemens, lorſqu'on emploie les remedes convenables.

La cauſe de la morve commençante, étant l'inflammation des glandes de la membrane pituitaire, il faut mettre en uſage les remedes de l'inflammation, ainſi, dès qu'on s'apperçoit que le cheval eſt glandé, il faut le ſaigner & répéter la ſaignée ſuivant le beſoin, c'eſt le remede le plus efficace : il faut enſuite tâcher de détendre & de relâcher les vaiſſeaux, afin de leur rendre la ſoupleſſe néceſſaire pour la circulation. Pour cet effet, il faut faire des injections dans le nez, avec la décoction des plantes adouciſſantes & relâchantes, de mauve, guimauve, bouillon-blanc, branche-urſine, pariétaire, mercuriale, fleurs de mélilot, de camomille & de ſureau. Il faut faire reſpirer la vapeur de cette décoction, & ſur-tout la vapeur de l'eau tiede, où l'on aura mis bouillir du ſon, ou de la farine de ſeigle, ou d'orge. On attache à la tête du cheval un ſac où l'on met du ſon tiede ; il eſt bon de donner quelques lavemens rafraîchiſſans pour temperer le mouvement du ſang, & l'empêcher de ſe porter avec trop d'impétuoſité à la membrane pituitaire.

Il faut retrancher le foin au cheval, & ne lui faire manger que du ſon chaud, mis dans un ſac, de la maniere que je viens de dire, la vapeur qui s'en exhale, adoucit, relâche & diminue admirablement l'inflammation.

Dans la morve confirmée, l'indication que l'on a eſt de déterger les ulceres, de fondre les calloſités, de faire ſuppurer les ulceres, afin de les conduire enſuite à la cicatrice.

La premiere indication demande les déterſifs, afin de néttoyer les ulceres, de faire venir les bonnes chairs, & procurer enſuite la cicatrice. Pour cela, on injecte par le nez, une décoction faite avec les feuilles d'ariſtoloche, de gentiane, de centaurée.

Lorſque l'écoulement change de couleur, & devient blanc, épais & d'une louable conſiſtance, on injectera de l'eau d'orge, dans laquelle on fait diſſoudre un peu de miel roſat. Il eſt rare que ce traitement ſoit infructueux ; car je puis dire avoir guéri toujours les chancres les plus formés, & de la plus mauvaiſe qualité, par ces fumigations, même des plantes adouciſſantes ; & ſi toutefois l'on ne guérit pas, c'eſt que la vapeur ne peut ſe porter ſur toutes les parties affectées, & encore moins dans les cornets.

Enfin, pour deſſécher, il faut injecter l'eau de chaux ſeconde, afin de finir la guériſon : mais comme cette injec-

tiona de la peine à pénétrer par le nez, mon pere avoit imaginé un moyen de les porter ſur toutes les parties, c'eſt le trépan; c'eſt la voie la plus sûre de guérir la morve confirmée de l'eſpece dont nous avons parlé plus haut, où le ſinus ſe trouve rempli du pus caſéeux, de cette morve provenue par le contact de l'air. La maniere dont on doit faire l'opération, n'eſt pas de ſe ſervir de la couronne du trépan, dont parle M. Barthelet, dans ſon livre intitulé: *The gent'cmens farriary;* mais d'une groſſe vrille qui puiſſe faire une ouverture ſuffiſante pour pouvoir introduire une cannule.

J'avois pratiqué, il y a long-temps, la méthode qu'indique M. Barthelet; mais j'ai toujours trouvé que le pus qui s'écouloit des ulceres, étoit noirâtre & ſanieux; que les bords de la membrane pituitaire à l'endroit où j'avois appliqué le trépan, étoient calleux; & que le pus qui en découloit étoit de mauvaiſe qualité; jamais cette opération ne m'a réuſſi. J'ai trouvé que l'air, entrant en auſſi grande quantité & avec autant d'action, faiſoit autant d'impreſſion ſur la membrane pituitaire, qu'auroient faite des injections trop chaudes, des ſtyptiques, ou de légers cauſtiques. J'ai commencé à m'en appercevoir dans le traitement, par l'abondance & l'épaiſſiſſement du mucus du nez, ce que je n'avois pas vu dans les chevaux que j'avois trépanés à la façon de mon pere. J'en fus convaincu entiérement par l'ouverture des uns & des autres; je trouvai les premiers dans le même état que je viens de citer ci-deſſus, & les autres dans l'état ordinaire propre à la maladie; c'eſt le moyen le plus sûr de guérir la morve confirmée.

La ſeconde indication eſt de fondre les calloſités des ulceres, cette indication demanderoit les cauſtiques: les injections fortes & corroſives rempliroient cette intention, ſi on pouvoit les faire ſur les parties malades ſeulement. Mais comme elles arroſent les parties ſaines, elles irritent celles qui ne ſont pas ulcérées, & augmentent le mal; delà l'impoſſibilité de guérir la morve par les cauſtiques.

Les fumigations ſont un très-bon remede j'en ai vu de très-grands effets. Pour faire recevoir ces fumigations, mon pere imagina une boîte dans laquelle on fait brûler du ſucre ou toute autre matiere déterſive; la fumée de ces matieres brûlées, eſt portée au nez par le moyen d'un tuyau long, adapté à la boîte. Mais il arrive preſque toujours que ces remedes ne réuſſiſſent point dans la morve confirmée: outre le délabrement des parties intérieures, qui s'y oppoſe, on n'a pas fait une étude aſſez ſérieuſe de leur ſtructure; ce

qui eſt néanmoins très-néceſſaire. Je me ſuis appliqué d'une maniere particuliere à les décrire au mot Nez ; à démontrer, comme perſonne ne l'a fait encore, la communication des cornets entre eux, leurs différens replis ſur eux-mêmes. C'eſt la connoiſſance anatomique de ces parties qui m'a conduit à trouver la maniere de porter les inſtrumens dans le fond des cornets. Je m'occupe ſérieuſement de la recherche d'un remede capable de guérir un mal incurable, lorſqu'il eſt ancien. Si je réuſſis, je croirai avoir bien ſervi la ſociété, & rempli le devoir de mon état ; mais je ne l'annoncerai qu'après des eſſais multipliés, & des ſuccès bien confirmés & bien réels. Je reſpecte trop le public pour le tromper par des promeſſes vaines. Mon pere a prouvé qu'il n'étoit ni charlatan ni impoſteur ; j'ai marché ſur ſes traces, & ne m'en écarterai jamais.

Dans la morve invétérée, où les ulceres ſont en grand nombre, profonds & ſanieux, où les vaiſſeaux ſont rongés, les os cariés, & la membrane pituitaire épaiſſies je ne crois pas qu'il y ait de remede, le parti le meilleur eſt de tuer les chevaux, pour éviter les dépenſes inutiles qu'on pourroit faire en tentant leur guériſon.

Quand on a pour diagnoſtic la ſuppreſſion des larmes par les narines, il faut toujours injecter de haut en bas ou de bas en haut le canal lacrymal ; on y parvient plus aiſément, à la vérité, en bas qu'en haut ; mais comme le canal eſt plus étroit en haut qu'en bas, & que les matieres dans ce cas, qui ſont épaiſſes, ne peuvent ſortir par le haut ſans forcer ce conduit, je conſeille de le faire par les conduits ou points lacrymaux, principalement par celui de la paupiere inférieure. C'eſt ainſi qu'on parvient à déboucher aiſément le conduit lacrymal. L'injection doit être, ſimplement, dans les premiers temps, d'une eau très-légere de graine de lin ; on ſe ſervira enſuite des injections déterſives ci-deſſus.

J'allois finir cet article, lorſqu'il me tomba ſous la main un ouvrage Allemand qui mérite d'autant moins d'attention, que l'anatomie, qui en fait la partie la plus intéreſſante, n'eſt qu'un ſervile plagiat d'une mauvaiſe hippotomie. Je me garderai bien d'imiter l'auteur de cet ouvrage, qui croit avoir pulvériſé le ſentiment de mon pere & le mien ſur le ſiege de la morve (ſentiment adopté par l'académie d'après les démonſtrations faites devant les commiſſaires nommés par elle) en avançant ſans preuve qu'il eſt dans le ſang ; & qui partant de cette erreur, annonce avec une oſ-

tentation ridicule & une ſuffiſance plus pardonnable à un maréchal de village qu'à un écuyer, un remede ſecret, capable non-ſeulement de guérir, mais même de prévenir la morve. Cet arcane preſque divin, s'il exiſtoit, mériteroit qu'on élevât des ſtatues à ſon inventeur. Mais malheureuſement ces ſtatues ne ſeroient fondées que ſur le ſable, le ſouffle de l'expérience les renverſeroit : je dis plus, il les a renverſées. La morve eſt preſque toujours un mal local ; il eſt placé dans les ſinus frontaux & maxillaires, ou pour mieux dire, dans la membrane pituitaire ; le trépan l'a démontré, le trépan y ouvre une route par laquelle on porte le remede qui, injecté, guérit dans le commencement, & ſoulage dans les autres temps.

Je ne ſais ſi la fortune de cet écrit eſt faite en Europe, je puis aſſurer au moins qu'elle ne l'eſt ni en Angleterre ni en France, il a pour titre, *Volkomener unterricht in den wiſſenchaſten eines Aallmeiſters, vonherrn Baron von Sind, Goettingen un Gotha*, 1771. *folio.*

MOTEUR, TRICE, qui met en mouvement, ſe dit des fibres nerveuſes & muſculaires.

MOUCHES, eſpece de petits crampons repliés ſur eux-mêmes, moins élevés que le crampon que l'on met ordinairement à la branche de dedans du fer de derriere, & quelquefois aux fers de devant, tant au dedans qu'en dehors. Leur uſage, diſent leurs partiſans, eſt d'empêcher le cheval de gliſſer. *Voyez* leur utilité & leur durée, au mot Crampon, à la Ferrure à Crampon.

MOUVEMENS, ſe dit des qualités des allures des chevaux, de beaux mouvemens, des mouvemens durs.

MUCOSITÉ, qui tient de l'écoulement que produiſent les glandes de la membrane pituitaire, & qui eſt un peu gélatineux, ſuſceptible d'épaiſſiſſement par l'évaporation.

MUCUS, liqueur gélatineuſe, plus ou moins colorée, reſſemblante à un blanc d'œuf par ſa conſiſtance.

MUCILAGE, liqueur gélatineuſe & gluante comme le blanc d'œuf.

MUCILAGINEUX, EUSE, qui tient du mucilage. On appelle les glandes articulaires, glandes mucilagineuſes ; la ſynovie, liqueur mucilagineuſe.

MUER, ſe dit du cheval dont le poil tombe lorſqu'il en ſuccede un autre, ſoit poil d'hiver ou d'été. Les chevaux muent au printemps & à la fin de l'automne.

MUER, ſe dit auſſi de la corne ou du pied, quand il leur pouſſe une corne nouvelle.

MULET,

MULET, animal monſtrueux engendré d'un âne & d'une jument : on dit d'un cheval qui a la croupe effilée & pointue, qu'il a la croupe du mulet, parce que les mulets l'ont ainſi faite.

MULE TRAVERSINE (de la) crevaſſe qui ſurvient aux pieds de derriere, au deſſus du boulet, de laquelle ſuinte continuellement une humeur ſéreuſe : il eſt rare qu'elle arrive au pied de devant. Je penſe qu'elle tire ſon nom de ſa poſition tranſverſale.

Il faut y mettre dans le commencement, des emplâtres adouciſſans, & enſuite des deſſicatifs. On eſt ſouvent obligé de frotter cette plaie avec la broſſe : car la mule traverſine peut être regardée comme un ulcere de mauvaiſe qualité. Quant au traitement, on ſuivra celui que nous avons preſcrit pour les eaux aux jambes.

MUQUEUX, qui a du rapport au mucus.

MURAILLE, partie du ſabot. *Voyez* Pied.

MURAILLE ; c'eſt les murs du manege, & ce qu'on appelle en certaines occaſions le dehors. *Voyez* Dehors. Paſſager la tête à la muraille. *Voyez* Paſſager. Porter la main à la muraille. Aller droit à la muraille. Arrêter droit à la muraille. Différentes actions que le cavalier fait faire à ſon cheval au manege, pour l'aſſouplir.

MUR, gratter le mur, ſe dit de l'académiſte qui approche trop le long du mur du manege.

MUSARAIGNE ou MUSETTE, ou ſouris-araigne, appellée improprement par quelqu'un : *Mus terreſtris, caudâ longiſſimâ piloſâ, auribus ſubrotundis vellere brevioribus. Syſtema naturæ* Nous obſerverons ſimplement ici qu'il eſt faux que la muſaraigne ſoit dangereuſe, attendu que nous eûmes la preuve du contraire dans la derniere guerre de Weſtphalie, notamment au camp de Boicholt, commandé par M. le Maréchal d'Armentieres, la quantité de ces animaux étoit ſi prodigieuſe que le ſoldat ſous la tente ne pouvoit dormir. On les vit paſſer pluſieurs fois ſur les chevaux ſans qu'il en arrivât le moindre mal & ſans même que l'on fit attention à ce prétendu danger. *Voyez* Anthrax.

MUSCLES (des), les muſcles ſont des organes fibreux qui, par leur contractibilité, procurent aux animaux la faculté de ſe mouvoir & de changer de lieu. C'eſt par eux que l'oiſeau s'éleve dans les airs, que le poiſſon fend l'onde, que le plus petit inſecte, que le quadrupede, exécutent leurs mouvemens. Cette qualité active caractériſe le regne animal. L'arbre ſe laiſſe abattre par la coignée, le métal reçoit indiffé-

remment entre les mains de l'ouvrier, toutes les modifications poſſibles ; en un mot, le végétal & le minéral n'oppoſent aucune réſiſtance à tout ce qui peut bleſſer leur intégrité : les animaux, au contraire, vont au devant de ce qu'ils croient leur être utile, fuient ce qui peut leur être nuiſible, & c'eſt à leurs muſcles qu'ils le doivent.

Les muſcles ne ſervent pas ſeulement à mouvoir le corps total, ils ſont encore deſtinés à opérer divers mouvemens particuliers, deſquels réſultent les plus grandes fonctions; ils donnent au ſang l'impulſion & le mouvement circulaire ; ils favoriſent la coction des alimens, & ſoulevent les parois de la poitrine, pour donner entrée à l'air dans les poûmons. Ces derniers ne ſont point outrés, peu ſoumis à volonté ; de-là naît la diſtinction des mouvemens en volontaires, involontaires & mixtes. Il dépend, en effet, d'un animal, lorſque ſes organes ſont dans une diſpoſition réquiſe, d'aller d'un endroit dans un autre, de mouvoir un membre en particulier ; mais il n'eſt pas en ſon pouvoir d'empêcher le ſang de circuler, l'eſtomac & les inteſtins d'élaborer les alimens, & d'en expulſer enſuite tout ce qui ne doit point ſervir à ſa nourriture. Comme il a quelque empire ſur la reſpiration, & qu'il peut l'accélérer, ou la retarder quelques inſtans, on appelle mixte ce dernier mouvement.

L'inſpection ſimple du muſcle nous préſente un grand nombre de faiſceaux de fibres rouges, diverſement arrangées ; ils dégénérent en des filets durs, blancs & polis, qui ſe réuniſſent en paquets ronds & étroits, pour former ce qu'on appelle les tendons, ou ſont arrangés ſur une ſurface plane & étendue pour former les aponévroſes : ces filets ſont très-courts dans certains muſcles, & ſont imperceptibles dans d'autres. La blancheur éclatante & la dureté du tendon, ſemblent prouver qu'ils ne ſont pas une continuation des fibres muſculaires ; cependant cette continuation eſt évidente, lorſqu'on examine les fibres muſculaires dans les poulains. Les muſcles qui ne s'attachent pas aux os, n'ont ordinairement pas de tendons, tels ſont les ſphincters, les tuniques muſculaires des viſceres & des vaiſſeaux. Les muſcles qui s'attachent autour des articulations, ont en général des tendons longs dans leur extrêmité la plus mobile. Les plus petites fibres ſont unies entre elles par des filamens ; leur union forme des faiſceaux qui ſont logés dans des gaînes ; ces gaînes ſont liées par des cloiſons membraneuſes qui admettent un ſuc fluide & de nature oléagineuſe. Ces filamens, ces gaînes, ces cloiſons forment le tiſſu cel-

lulaire, lequel fournit d'abord une enveloppe particuliere à chaque faiſceau de fibres rouges, & enſuite une enveloppe générale à tout le corps.

Les muſcles ſe nourriſſent & croiſſent comme les autres parties; ils ont donc beſoin de vaiſſeaux; auſſi en ont-ils de tous les genres. Une quantité prodigieuſe d'arteres, de veines, de nerfs & de vaiſſeaux lymphatiques ſe perdent dans leur ſubſtance; & chaque eſpece de ces vaiſſeaux ſemble s'y trouver en ſi grand nombre, qu'un habile anatomiſte, après en avoir injecté avec ſuccès les arteres & les veines, croit d'abord ne devoir admettre que des vaiſſeaux : il en eſt de même des nerfs, lorſqu'il s'attache à les pourſuivre juſques dans leurs dernieres diviſions. Les vaiſſeaux lymphatiques, plus fins que les autres, n'y paroiſſent pas auſſi nombreux. Les arteres & les veines, les nerfs ramifiés en un certain point, quittent leur enveloppe la plus dure, & ont beaucoup de molleſſe. Tous ces vaiſſeaux ſont très-rares dans les tendons, ce qui leur donne le poli éclatant & l'inſenſibilité qui les caractériſe.

L'ambition des découvertes a fait diviſer les fibres en pluſieurs claſſes. On a imaginé qu'il y en avoit de très-petites, de moyennes, & de plus ſenſibles; on en a fait de cent fois plus déliées que les cheveux. On a encore multiplié davantage cette diviſion abſurde & inutile pour le phyſicien, comme pour l'artiſte. Sans entrer dans tous ces calculs faſtidieux, il eſt fort aiſé de concevoir que les fibrilles infiniment petites, jointes en plus ou moins grand nombre, donnent aux fibres plus ou moins de diametre.

Pourquoi la portion rouge des fibres muſculaires ſe raccourcit-elle? Quels ſont les reſſorts cachés qui donnent aux muſcles la faculté de ſe contracter, & par là d'exécuter tous les mouvemens poſſibles des animaux? Queſtions plus curieuſes qu'importantes, & dont les différentes ſolutions, données juſqu'ici, démontrent plus la hardieſſe que la pénétration de l'eſprit humain.

L'homme qui s'éleve juſques dans les cieux pour obſerver les mouvemens de ces globes immenſes ſuſpendus ſur ſa tête, qui en calcule la marche, & en détermine le cours, qui maîtriſe à un certain point les élémens, qui ſait tant de choſes étrangeres à ſon exiſtence, ignore comment il peut faire un pas, comment les animaux ſe meuvent, comment ils vivent. Les cauſes que les ſavans ont voulu aſſigner à ces effets, ſont autant de fictions ingénieuſes, également éloignées de la vérité, & qui ne ſont eſtimables qu'en ce

qu'elles laiſſent échapper quelques rayons de lumiere, du milieu même des brillantes erreurs qui en ſont le tiſſu. Examinons d'abord les phénomenes de l'action muſculaire, pour paſſer enſuite aux explications qu'on en a données.

1°. Les fibres muſculaires d'un animal mort, étant repoſées, ſe retirent vers leurs points fixes.

2°. Dans l'animal vivant, les muſcles ont un reſſort ſuffiſant pour maintenir les parties lorſqu'ils ſont tous dans une organiſation & une intégrité parfaite, de là réſulte l'équilibre de ces parties. Si un ou pluſieurs muſcles ſont coupés ou paralytiques, les muſcles oppoſés ou anta goniſtes, le portent vers leurs points fixes.

3°. Lorſque l'animal veut exécuter quelque mouvement, les muſcles ſe raccourciſſent. La premiere force du muſcle dans l'animal mort, eſt une vraie élaſticité qui dépend de la ſtructure ; la ſeconde, dans l'animal vivant, dépend d'une élaſticité augmentée par le principe vital, & c'eſt ce qu'on appel e le ton ; la troiſieme, eſt la force de contraction.

4°. Cette derniere force eſt déterminée par la volonté de l'animal qui peut contracter & relâcher un muſcle avec une viteſſe étonnante, ou avec une lenteur graduée.

5°. Le muſcle devenant plus court dans la contraction, devient auſſi plus large ſans augmenter de volume, & plus dur à proportion, non de la grandeur de ſa contraction, mais de l'effort avec lequel il ſe contracte ; par exemple, lorſque le cheval meut les extrêmités ſans avoir aucune réſiſtance à vaincre, ſes muſcles ne ſont pas preſque durs, mais ils le ſont d'autant plus, qu'il a des fardeaux plus conſidérables à traîner.

6°. Le muſcle contracté préſente des vuides & des inégalités.

7°. Si on lie l'aorte d'un cheval, avant ſa diviſion en iliaques, les extrêmités poſtérieures deviendront engourdies dans l'inſtant, & ſeront paralytiques au bout de très-peu de temps. Il en eſt de même de toute l'artere. Si l'on coupe ou ſi on lie ſéparément le nerf, la paralyſie arrivera ſur le champ.

8°. Si dans un animal vivant, on lie le nerf diaphragmatique, le diaphragme eſt immobile ; mais ſi on preſſe ou ſi on pique le nerf, on verra renaître le mouvement.

Dans un animal réellement mort, la même choſe arrive ; & de l'eau tiede injectée dans une de ſes artetes, revivifie les muſcles où elle ſe diſtribue, comme dans un animal vivant.

Le corps calleux du cerveau étant bleſſé ou comprimé, tous les mouvemens ſont abolis, l'animal ceſſe de vivre; donc il y a une influence du cerveau eſſentielle ſur toutes les autres parties. Quoique le cœur ſéparé batte pluſieurs minutes, & même pluſieurs heures dans certaines anguilles; quoiqu'on voie des canards marcher encore après qu'on leur a coupé la tête; quoiqu'on ait vu un bœuf vivre ayant le cerveau pétrifié, & des enfans nés ſans cerveau, ces faits ne détruiſent pas la néceſſité de la liaiſon entre le cerveau & les parties muſculeuſes pour la vie & le mouvement, puiſqu'ils s'éteignent ſi promptement, lorſque cette liaiſon eſt interceptée ou abolie.

On eſt parti de ces obſervations pour établir des hypotheſes qui leur fuſſent applicables.

On a cherché la cauſe du mouvement dans le ſang & dans le fluide des nerfs; ce n'étoit pas aſſez de trouver des fluides, il falloit encore déterminer leur jeu, d'après la ſtructure des plus petites fibrilles. Chacun l'a examiné avec le miſcroſcope de ſes connoiſſances: le chymiſte y a trouvé des cellules, des ballons propres à recevoir un liquide expanſible; le méchanicien a annoncé des chenettes, des rhombes, des ſpirales; le phyſicien y a ſuppoſé des veſicules innombrables.

Les eſprits, ont dit certains phyſiologiſtes, ſe mêlant au ſang avec une grande rapidité, s'inſinuent dans les plus petites molécules avec tant de force, les frottemens ſont ſi violens qu'il en réſulte une exploſion ſemblable à celle de la poudre à canon; d'autres ont ſuppoſé que le ſuc nerveux avoit des pointes très-ſubtiles qui diviſant le ſang, donnent aux molécules aëriennes qui y ſont contenues la liberté de ſe livrer à leur reſſort; il arrive une ébullition, l'air ſe dilate tout-à-coup, & fait gagner aux muſcles, en largeur & en épaiſſeur, ce qu'ils perdent en longueur. Cet air n'eſt pas auſſi groſſier que celui que nous reſpirons, il eſt infiniment ſubtil, & s'évapore aiſément & facilement: s'il vient à raréfier le ſang avec beaucoup d'impétuoſité; s'il ſe trouve des pointes trop fortes dans le ſuc nerveux, les cellules où ſont renfermées ces parties d'air, ſe rompent; de là vient qu'il ſe forme quelquefois des veſicules à la ſurface des muſcles. C'eſt une erreur; ſuivant ce ſyſtême, que d'attribuer la paralyſie à l'arrêt du liquide des nerfs: il eſt bien plus naturel de croire qu'elle ne ſurvient qu'à cauſe d'une diminution de la vertu purgitive du ſuc nerveux. Si cela ſe paſſoit ainſi, la vie des animaux déja ſi

bornée, dureroit à peine un inſtant ; ces matieres inflammables & expanſibles produiroient bientôt des incendies, des ravages mortels ; cet air gratuitement ſuppoſé, expoſeroit les filieres du cerveau & les tuyaux nerveux, à des éruptions bien dangereuſes en des organes auſſi délicats : d'ailleurs, eſt-il dans le ſang quelque choſe qui ſoit capable d'exciter une efferveſcence ? Où ſont les alkalis dans le ſang ? Peut-on comparer les eſprits animaux à des acides ? Ces idées ſi mal empruntées de la chymie, ne ſont pas plus heureuſes que les ſuivantes.

Des écrivains tout pénétrés de méchanique, ont enviſagé les fibres muſculeuſes, comme des ſpirales, dont les circonvolutions étoient jointes par des filets nerveux qui, venant à ſe contracter, raccourciſſoient la ſpirale : d'autres ont attribué ce raccourciſſement à des vaiſſeaux ſanguins, ſitués dans la cavité de la ſpirale qui, en ſe gonflant, augmentoient le diametre des circonvolutions. Combien cette ſtructure n'eſt-elle pas éloignée de l'exactitude anatomique ? Les meilleurs microſcopes ne découvrent dans les fibres, qu'une figure cylindrique ; & quand même on la ſuppoſeroit telle, la même difficulté ſubſiſteroit toujours, il faudroit donner la raiſon du raccourciſſement des nerfs, c'eſt vouloir prouver une choſe par ce qui eſt en queſtion. Attachez un poids au fond d'une veſſie, adaptez à ſon orifice un petit tuyau ; ſoufflez, & le poids s'élevera ; plus les veſſies ſeront en grand nombre, plus l'élevation du poids ſera prompte & conſidérable : telle eſt l'image de la contraction muſculaire, diſent quelques phyſiciens. Ils ont conſéquemment ſuppoſé chaque fibre compoſée d'une infinité de veſicules, placées à la file les unes des autres ; il y en a qui ont admis ces veſicules dans les vaiſſeaux ſanguins, d'autres dans les nerfs ; ce qui eſt encore oppoſé à la vraie conformation des fibres & des vaiſſeaux ſanguins, dont les dernieres ramifications doivent être conſidérées comme autant de petits tubes uniformes, ou à peu près uniformes. Admettons pour un inſtant, des veſicules dans les vaiſſeaux ſanguins, comment les mouvemens s'opéreront-ils avec tant de vélocité ? comment pourront-ils ſe varier de tant de manieres ? un fluide auſſi groſſier que le ſang en eſt incapable. Le membre du cheval ſe gonfle-t-il, s'affaiſſe-t-il auſſi promptement que les muſcles ſe contractent & ſe relâchent. Les cellules des corps caverneux ſont remplies par le ſang qui ne peut y entrer & en ſortir avec la même vîteſſe.

Le ſyſtême des veſicules nerveuſes, quoique plus ſenſé ;

eſt encore en défaut de ce côté. On a beau les multiplier tant qu'on voudra, leur donner une infinité de tuyaux, on ne pourra jamais y trouver la raiſon de la célérité, de la contraction, encore moins du relâchement des muſcles. Dans cette hypotheſe, on ne peut expliquer la promptitude du relâchement, qu'en diſant que le fluide nerveux, qui a gonflé les veſicules, s'en échappe avec la même vîteſſe avec laquelle il les a remplies, que par conſéquent il y a des vaiſſeaux d'effluence, égaux à ceux d'affluence. Or, ſi cela eſt, le fluide nerveux ſortira de la veſicule de même qu'il y ſera entré, il ne s'y fera aucune collection, il n'y aura donc ni gonflement ni contraction muſculaire. Le défaut principal de tous ces ſyſtêmes eſt qu'ils attribuent au cerveau la puiſſance impulſive qui envoie les fluides dans toutes les parties où il ſe fait des mouvemens. Or, cette ſuppoſition généralement adoptée, eſt contraire aux expériences : le cœur d'une anguille diviſé, bat encore long-temps : des animaux marchent après qu'on leur a coupé la tête ; donc le cerveau n'envoie pas à chaque inſtant le fluide moteur : il exiſte dans les parties & y ſéjourne un certain temps, ſans avoir beſoin d'être réparé ; le cerveau n'eſt que le réſervoir dans lequel eſt contenu le fluide propre au mouvement & au ſentiment ; il ne fait pas pour ce fluide le même office que le cœur pour le ſang. Si cette opinion étoit vraie, comment les animaux pourroient-ils ſoutenir de ſi pénibles travaux, & faire de ſi longues routes, durant leſquelles les muſcles ne ceſſent de ſe mouvoir.

En conſidérant la liaiſon, l'enchaînement de tous les êtres matériels, il paroît plus ſimple d'admettre dans les nerfs des animaux, ce fluide, cet eſprit univerſel qui lie les molécules des pierres, qui forme les rochers, les métaux, qui fait mouvoir la ſeve dans les végétaux, dont les les parties les plus glutineuſes ſortant de certains arbres, forment des pleurs végétales qui ſont des baumes précieux pour quiconque en connoît l'uſage. Il faut qu'il ſoit infiniment plus ſubtil dans les animaux : or, ceux-ci le reçoivent par les poûmons, il ſe mêle avec le ſang & ſe diſtribue dans toutes les parties. Les molécules les plus déliées de ce fluide ſont deſtinées au mouvement ; les autres ſont le principe du mouvement. Ces deux eſpeces de molécules exercent librement & indépendamment leurs fonctions, puiſqu'on voit des muſcles inſenſibles ſe contracter, & des muſcles immobiles être ſenſibles. Les unes & les autres ſe trouvent dans les tuyaux nerveux ; mais quelle eſt

leur maniere d'agir dans les fibres muſculaires ? Nous ne pouvons les définir ; & loin de perdre en vain le temps pour arracher à la nature un voile qui ſera peut-être toujours impénétrable aux hommes, contentons-nous de l'admirer dans la compoſition, dans l'arrangement & dans la diſpoſition des muſcles. Quel ordre n'a-t-elle pas, en effet, obſervé pour proportionner ces muſcles aux effets qu'ils doivent produire ! Elle en a fait de grands, de petits, de moyens, de larges, de longs & de grêles ; elle les a diſpoſés directement, en travers, obliquement, en devant, en arriere, en haut, en bas. L'un a la figure d'un triangle, d'un rhombe ; l'autre d'un ſcalene, d'un quarré : de là leurs noms ; elle a arrangé les fibres de certains muſcles en forme d'angles contigus, ſur le ſommet deſquels marche un tendon. Comme la poſition de ces fibres a beaucoup de reſſemblance avec une plume garnie de ſes barbes, on nomme, à juſte titre, ces muſcles penniformes ; elle a compoſé quelques muſcles de deux ou trois autres, dont les extrêmités tiennent à un tendon mitoyen, en aboutiſſant à un tendon qui va former l'attache du muſcle ; d'autres n'ayant qu'un corps ſe terminent par deux ou trois tendons ſéparés ; les premiers ſe nomment digaſtriques, trigaſtriques, & les ſeconds, biceps, triceps, &c.

Les os qui n'ont que le mouvement de flexion & d'extenſion, ont des muſcles deſtinés à cet uſage, comme les os de l'avant-bras. Ceux qui peuvent ſe mouvoir en tous ſens, comme l'humerus, ont auſſi différens muſcles qui les fléchiſſent, les étendent, les rapprochent du corps, les en éloignent, leur donnent le mouvement de rotation, & ſervent à les modérer, à les retenir & à les diriger dans leur action. De là encore les dénominations de fléchiſſeur, d'extenſeur, d'abducteur, de rotateur, de modérateur, &c. Les muſcles ont auſſi des dénominations relatives à leurs attaches, comme celle de ſterno-maſtoïdien, parce que ce muſcle s'attache d'une part au ſternum, & de l'autre à l'apophyſe maſtoïde, &c.

Les muſcles ſont, comme nous l'avons dit, des puiſſances appliquées aux os qui font fonction de leviers. On ſait que plus la puiſſance eſt éloignée du point d'appui, plus elle a d'avantage ſur la réſiſtance. Quoique ce principe ſoit inconnu aux porte-faix, aux différens ouvriers, ils ne laiſſent pas de le mettre en uſage : on ne les voit jamais ſaiſir leurs leviers, leur barres par le milieu, ils les tiennent toujours par l'extrêmité, pour que leur effort ſoit plus grand

ſur le fardeau qu'ils ont à mouvoir. La nature a manqué à cette loi méchanique par une plus grande ſageſſe ; ſi elle a placé les muſcles plus près du point d'appui, que n'eſt le poids qu'ils ont à ſoutenir ou à ſurmonter ; ſi elle leur a fait décrire des angles fort aigus, elle les a en revanche fortifiés d'un grand nombre de faiſceaux, elle les a multipliés, autant qu'il étoit néceſſaire, dans les parties où il étoit beſoin d'un grand effort, comme aux extrêmités poſtérieures. Elle fait des poulies, des apophyſes ſaillantes, ainſi qu'on l'a vu dans l'article des os, pour accroître leur puiſſance. La taille, la juſteſſe & l'élégance du corps de l'animal ont été auſſi conſervées ; il auroit été très-difforme & monſtrueux, ſi les muſcles avoient été diſpoſés de maniere à produire les plus grands mouvemens avec la moindre force poſſible, en leur faiſant décrire des angles plus avantageux pour la force.

Une graiſſe douce & lubréfiante ſe trouve dans l'interſtice des paquets des fibres muſculaires, pour empêcher les accidens qu'entraîne le frottement.

Les corps des muſcles les plus longs, ſont logés dans des gaînes tendineuſes & fermes, que d'autres muſcles tendent & tirent, ce qui s'oppoſe à la grande perte qu'ils feroient de leur force.

Les tendons longs, qui paſſent ſur les articulations, ſont reçues dans des anneaux humectés par une liqueur particuliere : de là, il eſt aiſé de conclure que l'animal ne marche, ne ſe tient en équilibre, ne meut ſes membres que par l'action des muſcles diverſement unis ou oppoſés : que cette action accélere le mouvement du ſang dans les arteres & dans les veines, fait entrer la graiſſe dans le ſang ; ce qui occaſionne la maigreur dans les chevaux qui font trop d'exercice, & l'embonpoint dans ceux qui n'en font point aſſez. Les muſcles augmentent la force de l'eſtomac en y joignant la leur : de là vient que les chevaux qu'on laiſſe oiſifs & ſédentaires, ſont expoſés aux maladies qui dépendent du croupiſſement des humeurs & de la crudité des alimens.

MUSCULAIRES, qui a du rapport aux muſcles.

MUSCULEUX, EUSE, qui eſt charnu ou qui a du rapport aux muſcles, par exemple, le col, la cuiſſe ſont des parties muſculeuſes.

MUSELIERE, courroie de cuir dont on lie les mâchoires des chevaux pour empêcher de mordre.

MUSEROLE. *Voyez* Bride.

MUSIQUE, faire de la muſique ſe dit d'un ouvrier qui broche haut & bas ; cette façon de brocher dénote un

mauvais ferreur ; un pied ainſi broché déplaît à la vue, mais cependant eſt plus ſolide pour la muraille, & la conſerve ; il eſt des occaſions où par faute de pied on eſt obligé de brocher haut & bas ; tel eſt un pied dérobé, un faux quartier, &c.

MYLO-HYOIDIEN (muſcles). *Voyez* Hyoïde.

MYRRHE. La myrrhe eſt une gomme réſineuſe qui, quand elle eſt diſſoute dans l'eſprit de vin, & unie avec l'aloës, forme une teinture qui convient dans les ulceres de mauvaiſe qualité, qui hâte la chûte de la carie, en un mot, elle réſout, atténue, déterge, & s'oppoſe à la putréfaction des chairs.

N

NAGER A SEC. Pratique employée par la plus ſtupide ignorance dans les écarts ou efforts d'épaule. Elle eſt pour le devant ce qu'eſt celle de tirer l'épine par le derriere. Le cheval tire l'épine avec ſa jambe de derriere, il nage à ſec avec celle de devant. Il ſuffit pour démontrer l'abſurdité & le danger de ces opérations, de les définir, pour tirer l'épine. *Voyez* ces mots.

FAIRE NAGER A SEC, eſt tenir levée la jambe ſaine d'un cheval qui a un écart, ou un effort, en faiſant joindre le pied au coude par le moyen d'une longe qui paſſe ſur le garot; enſuite on contraint le cheval de marcher à trois jambes, & à faire de nouveaux efforts en s'appuyant ſur la jambe attaquée.

NAIN, petit cheval.

NARINES PEU FENDUES. *Voyez* Sifleur.

NATER LES CRINS, c'eſt en faire des treſſes.

NATES ou FESSES, nom que l'on donne à des protubérances du cerveau. *Voyez* ce mot.

NATURE, eſt le même que Vagin. *Voyez* Génération de la Jument.

NATURE (mauvaiſe), un cheval de mauvaiſe nature eſt celui qui a une inclination naturelle à réſiſter à la volonté du cavalier. Un cheval rétif & ramingue, eſt un cheval de mauvaiſe nature.

NAVETTE. *Voyez* Os de la noix.

NAVICULAIRE, qui a la forme d'un petit vaiſſeau ou bâteau.

NAZAL (le), qui appartient au nez.

NÉGLIGER SON CORPS A CHEVAL, ne s'y pas maintenir en belle poſture.

NERFS, on appelle nerfs, des tuyaux longs, ronds & blancs. Ce ſont des productions du cerveau & de la moëlle épiniere; leur enveloppe n'eſt autre choſe qu'une expanſion & une continuation des deux membranes du cerveau, la dure-mere & la pie-mere. On convient généralement que leur uſage eſt de diſtribuer à toutes les parties du corps, l'eſprit animal néceſſaire pour le mouvement & pour le ſentiment.

Quoiqu'on n'apperçoive dans les nerfs aucune cavité, il

eſt cependant probable qu'ils doivent être creux. En effet; ſi on lie un nerf, la partie dans laquelle il ſe diſtribue, eſt privée de ſon action; comment ce phénomene auroit-il lieu, ſi le nerf ne portoit pas un fluide ſubtil qui le met en jeu, & dont le cours venant à être intercepté, en détruit le mouvement & le ſentiment?

En enlevant la cervelle, on découvre dix cordons de chaque côté, qui forment les dix paires de nerfs, leſquels partent de la moëlle allongée; ces nerfs ſortent par les différens trous & déchirures de la baſe du crâne.

Ire. Paire: ce ſont les nerfs olfactifs, ils naiſſent de la partie antérieure & inférieure des lobes du cerveau: ils ſont les plus conſidérables des dix paires, & les moins étendus. Ces nerfs ſont compoſés, comme tous les autres, de la ſubſtance médullaire; ils ſont d'ailleurs revêtus extérieurement de la ſubſtance corticale; on s'apperçoit aiſément qu'ils ſont creux en les ſéparant de la baſe du cerveau: on voit même une très-grande quantité de fluide animal s'écouler: ces nerfs paſſent par les trous de l'os ethmoïde, où ils ſe diviſent en une ſi grande quantité de ramifications, qu'il eſt difficile de les ſuivre; ils vont ſe répandre dans toute l'étendue de la membrane pituitaire, & ſont la cauſe premiere de l'odorat.

IIe. Paire: ce ſont les nerfs optiques; ils partent derriere ceux-là, & viennent des éminences ou couches optiques, dont nous avons parlé à la deſcription du cerveau; ces deux couches ſe réuniſſent enſemble, & bientôt ſe ſéparent pour former deux cordons blancs, cylindriques, très-durs qui ſortent de la baſe du crâne par des trous de l'os ſphénoïde, nommés optiques. Ces nerfs ſe portent de derriere en avant, & entrent dans l'orbite la longueur de deux pouces environ; ils vont ſe diſtribuer au globe de l'œil pour y produire la rétine.

IIIe. Paire; ce ſont les nerfs ophtalmiques, ils conſiſtent en petits filamens très-fins, qui naiſſent derriere ceux-ci, un peu plus ſur le côté; ils ſe réuniſſent enſuite avec le cordon antérieur de la cinquieme paire; puis ſortant du crâne par le trou maxillaire, ils vont ſe diſtribuer aux muſcles des yeux par les trois branches principales qui ſe rendent dans les muſcles droits abaiſſeurs & adducteurs, & au petit oblique.

IVe. Paire, ou des nerfs pathétiques qui ſont très-déliés, & naiſſent de la partie ſupérieure & latérale de la moëlle allongée, entre le cerveau & le cervelet; ils viennent ſe

réunir au cordon de la cinquieme paire, ſortent de même par le trou maxillaire, & vont dans l'orbite pour ſe diſtribuer au muſcle grand oblique.

La cinquieme paire eſt la plus conſidérable après les nerfs olfactifs. Ces nerfs partent des protubérances annulaires, & forment chacun deux cordons, dont un antérieur, & l'autre poſtérieur.

L'antérieur ſort par le trou maxillaire, & retient le nom de maxillaire antérieur. Ce nerf à un demi-pouce de ſa ſortie, ſe diviſe en ſix branches, la premiere eſt nommée ophtalmique, va dans l'orbite où elle ſe partage en quatre rameaux; la deuxieme ſe nomme nerf ſourcilier, regne le long de la voûte de l'orbite, ſort par le trou ſourcilier, & ſe diſtribue ſur le front, après avoir fourni quelques rameaux ſur les muſcles des paupieres; la troiſieme branche eſt très-peu conſidérable, elle va à la caroncule & au conduit lacrymal, la quatrieme branche ſe diſtribue dans l'orbite au périoſte interne; la cinquieme à la paupiere inférieure, la ſixieme branche qui, à proprement parler, eſt le corps du nerf, eſt très-conſidérable, elle entre dans le conduit oſſeux maxillaire du même os; là, il fournit une branche qui va aux dents molaires, ſort de ſon conduit pour s'étendre ſur la face en forme d'éventail; mais la plus grande partie des rameaux nerveux, ſe rend à la levre ſupérieure & aux naſeaux. La deuxieme branche entre dans le trou maxillaire de la mâchoire inférieure; après quoi, ce nerf ſort pour aller ſe répandre à la levée inférieure. La troiſieme branche eſt nommée palatine ou guſtative, elle eſt aſſez conſidérable; elle entre dans le trou palatin, après avoir donné pluſieurs fibrilles au voile du palais, & va ſe diſtribuer enſuite dans la ſubſtance de la membrane pituitaire.

Le cordon poſtérieur de la cinquieme paire ſort à l'apophyſe ſtyloïde de l'os pierreux, proche ſon corps, deſcend le long du long fléchiſſeur commun, & vient former un ganglion à trois ou quatre travers de doigts au deſſous de ſa ſortie; enſuite il jete des filets à droite, à gauche, continue ſa route le long de ce muſcle commun, & va ſe réunir avec la ſeptieme paire.

La ſixieme paire part au deſſous de la protubérance annulaire, paſſe par le trou maxillaire, accompagne la cinquieme paire pour aller ſe diſtribuer dans l'orbite au muſcle abducteur de l'œil, & au muſcle rétracteur.

La ſeptieme paire ſort par les trous déchirés, entre l'a-

pophyſe ſtyloïde de l'os pierreux, & le ſphénoïde; elle fournit quatre branches, dont la premiere, qui eſt plus conſidérable, va à la mâchoire inférieure; la deuxieme va ſe répandre aux muſcles de la face; la troiſieme, qui eſt la plus petite, va au muſcle crotaphite; la quatrieme naît derriere l'articulation de la mâchoire inférieure, en ſe confondant avec une branche de la cinquieme, & va enſuite ſe terminer ſur toute l'étendue de la face. Cette même paire produit encore une petite branche qui ſe porte au palais.

La huitieme paire naît de la moëlle allongée, ſort par les trous déchirés où elle reçoit à ſa ſortie une petite branche, nommée nerf ſpinal qui provient de la moëlle de l'épine. Cette huitieme paire fournit pluſieurs rameaux qui vont aux muſcles de la langue, à ceux du pharyux, au larynx & à ſes muſcles; elle deſcend enſuite le long des muſcles fléchiſſeurs du col, penétre dans la poitrine, preſque entre la partie arrondie des lobes du poûmon pour aller gagner l'œſophage. Du côté droit, la huitieme paire donne une branche qui paſſe ſur l'artere axillaire en s'y contournant, & monte le long de la trachée-artere en lui diſtribuant pluſieurs filets, de même qu'à l'œſophage: elle remonte le long de la trachée pour entrer dans le pharynx. Le contour de ce nerf lui a fait donner le nom de récurrent. Ce nerf récurrent, du côté gauche, va s'inſinuer dans le larynx, & à ſon contour il produit pluſieurs filets qui vont ſe communiquer avec l'inter-coſtal, & forme un rézeau que l'on nomme plexus-cardiaque, dont pluſieurs branches partent pour aller au péricarde & au cœur. La huitieme paire paſſe le long des poûmons, après leur avoir fourni pluſieurs petites branches nommées plexus pulmonaires, dont un nombre de filets accompagne les bronches dans leur diſtribution dans les poûmons. Les deux cordons de la huitieme paire, après avoir diſtribué des branches aux poûmons, ſe portent vers l'œſophage: celui du côté droit va à la partie ſupérieure de ce canal, & le gauche à ſa partie inférieure; là ils donnent naiſſance à pluſieurs petits filets en forme de plexus. Ces deux mêmes cordons accompagnent l'œſophage. Dans ſon paſſage au travers de ce large muſcle; l'un d'eux, qui eſt le gauche, ſe répand ſur la ſurface de l'eſtomac dans ſa partie antérieure; l'autre ſe répand dans ſa partie poſtérieure: ils s'entrelacent enſuite, & viennent former, proche le pylore, un lacis nommé plexus coronaire ſtomachique; ils vont ſe perdre enfin dans l'union de nerfs inter-coſtaux pour concourir avec eux à la

formation des plexus hépatique, ſplénique & rénaux.

La neuvieme paire ſort des trous condyloïdiens de l'occipital : elle ſe partage enſuite en pluſieurs filets, dont un ſe porte entre les deux mâchoires, pour ſe diſtribuer aux muſcles de la langue, du larynx, du pharynx, en ſe communiquant aux nerfs de la cinquieme paire.

La dixieme paire ou nerfs ſous-occipitaux naiſſent de même de la partie inférieure de la moëlle allongée, paſſe par le trou occipital pour aller ſe diſtribuer aux muſcles de la tête & de l'encolure.

Le nerf, long inter-coſtal ou intercoſtal commun, ou nerf ſympatique s'étend depuis la derniere vertebre cervicale juſqu'à la premiere apophyſe tranſverſe de la premiere vertebre des lombes : il eſt ſitué tout le long des côtes proche le corps des vertebres, il eſt formé en partie par la huitieme paire, à moins que l'on n'aime mieux dire qu'il fournit lui-même une branche à la huitieme paire. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain qu'il eſt formé par deux fortes branches qui partent de la moëlle épiniere : la premiere ſort entre la ſixieme & la ſeptieme vertebre cervicale ; la deuxieme entre la premiere & ſeconde côte entre les trous des conjugaiſons. Ces deux branches ſe portent en arriere & viennent former une eſpece de glande découpée, que l'on appelle ganglion inter-coſtal. Ce nerf ſe porte en arriere, & commence à recevoir, dans ſon trajet, pluſieurs branches de nerfs provenant de la moëlle de l'épine : la premiere part, entre la cinquieme & ſixieme côte, vers la huitieme ou neuvieme. L'inter-coſtal ſe partage en deux portions qui ſe réuniſſent vers la quinzieme côte : l'une de ces portions reçoit les branches dorſales. Ce nerf paſſe enſuite au deſſous du diaphragme pour venir former les plexus méſentériques antérieurs : ce ſont une quantité prodigieuſe de nerfs entrelacés, qui vont ſe diſtribuer au méſentere & aux gros inteſtins. De ce plexus part un cordon conſidérable, qui ſe propage en pluſieurs, pour donner naiſſance au plexus rénal qui va à la ſubſtance du rein, aux reins ſuccenturiaux, & à leurs enveloppes.

De ce plexus méſentérique antérieur part un cordon très-gros qui lui-même reçoit quelques filets de la moëlle épiniere lombaire : il va enſuite former le plexus méſentérique poſtérieur, qui va ſe diſtribuer aux inteſtins grêles ; de ce plexus part un cordon aſſez conſidérable, qui va ſe répandre à la veſſie, au rectum & à la matrice dans les jumens.

La moëlle de l'épine eſt tout ce qui regne dans le canal vertébral, & qui s'étend depuis la moëlle allongée, ou pour mieux dire, depuis le trou occipital, juſqu'à la queue. La moëlle épiniere fournit, dans ſon étendue, ſept paires cervicales, dix-huit dorſales, ſix lombaires. le reſte de la moëlle épiniere ſe propage en pluſieurs filets, & forme ce que l'on appelle la queue de cheval à cauſe de ſa reſſemblance à une queue.

Les ſept paires cervicales ſortent par les trous des conjugaiſons.

Les quatre premieres ſe diviſent en deux branches, dont l'une va aux muſcles de l'encolure, les autres ſe jetent ſur la trachée-artere, & ſur les muſcles qui l'environnent.

Les trois autres, ainſi que la premiere dorſale, & une partie de la ſeconde, viennent former les nerfs axillaires: nous avons parlé des rameaux produits par la ſixieme branche qui va à l'intercoſtal.

Les nerfs axillaires ſe réuniſſent près de leurs ſorties, & forment un plexus, lequel ſe diviſe de la longueur d'un pouce, ils ſe réuniſſent enſuite en un paquet qui ne tarde pas à ſe partager, pour former les nerfs brachiaux qui ſont au nombre de cinq & très-forts.

Le moins conſidérable va aux muſcles ſcapulaires, & produit des filets qui ſe jetent ſur les muſcles voiſins.

Le ſecond va ſe répandre ſur le thorax, aux muſcles pectoraux, dorſal, cutané, &c.

Les trois autres ſont le brachial externe, le brachial interne, & le cubital.

Le brachial externe deſcend le long de la partie poſtérieure du bras; il fournit dans ſon trajet différentes branches qui vont ſe diſtribuer aux muſcles voiſins & à la peau.

Le brachial interne eſt plus conſidérable: il produit pluſieurs branches qui vont ſe diſtribuer aux muſcles fléchiſſeurs de l'avant-bras, il deſcend enſuite le long de la partie interne de l'humerus, où, dans ſon trajet, il fournit pluſieurs filets qui vont ſe diſtribuer aux muſcles de cette partie; il donne, entre autres, un rameau cutané, qui va ſe perdre dans la peau au deſſous du genou.

Le cubital deſcend le long de la partie interne de l'avant-bras, & fournit pluſieurs rameaux qui vont ſe diſtribuer aux muſcles du canon, du paturon, &c. de même que pluſieurs petites branches extérieures.

Du brachial interne réſulte le radial, lequel ſe partage en deux branches, dont l'une ſe porte en dedans, extérieure-

ment,

ment, aux différens muſcles & à leurs enveloppes; l'autre continue ſa route vers la partie poſtérieure de l'os du canon, ſans paroître fournir de branches, & retient le nom de canonier: étant parvenu au boulet, il ſe bifurque en deux branches pour aller à chaque côté de cet os, & retient le nom de paturonnier. Ce nerf continue ſa route vers la couronne, & prend le nom de coronaire, celui-ci, avant de former le pédieux, fournit deux branches qui vont dans le paturon, à la peau & à la fourchette.

Les nerfs pédieux ſont ceux qui, après avoir paſſé derriere les cartilages, preſque vis-à-vis de l'articulation de l'os coronaire avec l'os du pied, entrent dans cet os par les trous qui ſe rencontrent dans ſa partie inférieure.

La moëlle de l'épine dorſale produit dix-huit cordons de chaque côté, qui près de leur ſortie des trous de conjugaiſon des vertebres, ſe bifurquent en deux branches; l'une va ſe diſtribuer aux muſcles du dos, l'autre ſe partage de même en deux branches, dont la principale va au bord de chaque côté, en rampant le long de l'artere qui l'avoiſine; & l'autre qui eſt moins conſidérable, va concourir à la formation du nerf intercoſtal commun.

Cette premiere branche que l'on nomme l'intercoſtal, ſe continue d'une part ſur le ſternum, de l'autre ſur les muſcles du bas-ventre, ſuivant la direction & le plan des côtes, d'entre leſquelles ſortent les rameaux qu'elle jette.

La moëlle de l'épine lombaire produit de même ſix branches qui, chacune ſe ſépare en deux branches, dont l'une va aux muſcles du dos, & l'autre aux muſcles du bas-ventre; toutes jettent encore quelques branches qui concourent à former le plexus méſentérique inférieur, en ſe communiquant avec le long intercoſtal: les deux premieres branches, en outre, produiſent des filets qui ſe répandent aux muſcles pſoas, iliaques, &c. & les quatre autres branches paſſent devant les os du baſſin, qui, en ſe réuniſſant, concourent à la formation du nerf crural. Dans leur trajet ces nerfs fourniſſent pluſieurs petits filets qui vont au trou ovalaire, en dedans du baſſin, & ſe diſtribuent enſuite dans les muſcles voiſins.

Le nerf crural ſort de deſſous l'arcade crurale, où, à bien dire, il prend ſon nom; il ſe porte enſuite deſſous les glandes des aînes, où il jette quelques filets au court abducteur, au faſcialata & autres muſcles voiſins; il deſcend enfin le long de la partie interne de la cuiſſe, où il va ſe diſtribuer en différentes branches,

La moëlle qui occupe l'os ſacrum fournit cinq cordons conſidérables, qui, après avoir donné pluſieurs branches aux muſcles feſſiers & autres, produiſent un gros cordon que l'on nomme nerf ſciatique, lequel ſe partage bientôt en différentes branches, dont deux vont ſe diſtribuer aux différens muſcles qui forment la cuiſſe; les autres rampent derriere le femur, paſſent le long des condyles de cet os; où une de ſes branches donne encore pluſieurs filets qui vont ſe répandre aux muſcles de la jambe, proprement dite, & quelques cordons cutanés.

Les deux autres principales branches deſcendent le long de la partie poſtérieure du tibia, paſſent derriere la ſinuoſité de l'os du jarret, où ces nerfs ſe diſtribuent au reſte de l'extrêmité, comme à la jambe de devant.

La moëlle de l'épine, à l'extrêmité de l'os ſacrum, produit de plus cinq petits cordons en forme d'éventail, qui rampent ſur le corps des nœuds de la queue, & qui ſe partagent dans les muſcles qui la font mouvoir.

Nous aurions pu nous étendre davantage ſur l'hiſtoire des nerfs, & les ſuivre dans une plus grande diviſion. Mais nous avons cru devoir nous borner; notre objet étant d'être utile aux maréchaux, & non pas de faire parade d'une ſtérile connoiſſance névrologique. Il nous a paru ſuffiſant d'indiquer les principaux troncs & leurs principales ramifications, comme étant les ſeuls qui méritent l'attention de ceux qui exercent la vétérinaire: perſonne n'ignorant d'ailleurs, qu'il n'y a point de partie dans l'animal qui ne ſoit garnie d'un grand nombre de filets nerveux.

NERFERRURE (la), ou nerferue, pris ſtrictement, eſt un coup ſur les tendons fléchiſſeurs du pied de devant, coup que le cheval ſe donne avec le pied de derriere. Cet accident arrive plus communément aux chevaux de chaſſe, qu'aux autres; mais principalement aux chevaux conſtruits ſelon *l'hippo-maître Bourgelat*, c'eſt-à-dire, à ces chevaux qui forment le quarré parfait, pris du jarret au talon, & de la pointe de l'épaule à celle de la feſſe. L'animal commence par boiter; il ſurvient au canon & aux parties voiſines un engorgement qui, après avoir duré quelque temps, diminue inſenſiblement; quelquefois la peau ſe trouve coupée; d'autres fois, à la ſuite de la réſolution, il paroît ſur la peau une groſſeur reſſemblante à un nodus, à un ganglion, dont le ſiege eſt dans la peau même, & quelquefois dans le tiſſu cellulaire, maladie moins commune que les extenſions de tendon, que les maréchaux confondent enſemble; car dans ceux-ci on

ſent une groſſeur qui paroît exiſter dans le corps du tendon, quoique le ſiege ne ſoit jamais que dans ſes gaînes; l'on voit aſſez ſouvent des jambes avoir deux ou trois ganglions, cette maladie eſt auſſi commune aux jambes de devant, qu'à celles de derriere. La nerferrure eſt beaucoup plus curable que l'extenſion; vu que, dans celle-ci, les fibres ſe trouvent diſtendues juſqu'au dernier dégré; car ſouvent il s'enſuit la rupture du tendon, au lieu que dans la premiere, il n'y a que la contuſion : auſſi ai-je remarqué qu'il y avoit plus de chevaux boiteux des ganglions, à la ſuite de l'extenſion, après le traitement, que de ceux à qui j'avois trouvé des cicatrices blanches ſur le tendon, ce qui prouvoit le coup & ſa violence.

Curation. Après que l'on a diſſipé l'inflammation par les remedes ordinaires, il faut baſſiner la jambe depuis le haut juſqu'en bas, avec une décoction de thym, de romarin, de ſauge, dans laquelle on jettera un tiers d'eau-de-vie camphrée; mais il vaut mieux encore appliquer des compreſſes imbibées de cette décoction que l'on contiendra par le moyen d'un bandage, & avoir ſoin de les renouveller ſouvent, & de les mettre le plus chaud qu'il ſe pourra. Si, après avoir continué ce traitement pendant un mois ou cinq ſemaines, l'enflure ne diminue pas, & qu'il y ait un ganglion, qui eſt le caractere ci-deſſus, ce qui dénote l'extenſion, le remede le plus sûr eſt d'y porter le feu, & de continuer à baſſiner la plaie avec l'eſprit de vin camphré.

NERVEUX, un cheval nerveux, cheval qui a beaucoup de force.

NET. Un cheval ſain & net. *Voyez* Sain. Faire net, *Voyez* Faire.

NEUF, chevaux neufs, jeunes chevaux qui n'ont point encore ſervi aux voitures, & qu'on commence à y accoutumer.

NEVROTOMIE, diſſection des nerfs.

NEZ (le), s'étend depuis la partie inférieure du front juſqu'aux naſeaux. Pour être bien fait, il faut qu'il ſoit moutonné en ſe ſuivant avec le front; la partie moyenne eſt nommée chanfrein : lorſque le chanfrein eſt concave ou d'une forme creuſe, & rentrant en dedans, l'on dit que le cheval a le chanfrein renfoncé; ce qui eſt un grand défaut pour le coup d'œil. D'ailleurs, la reſpiration s'en trouve gênée, & le paſſage de l'air intercepté.

Les naſeaux ſont deux ouvertures de peau, leſquelles ont environ quatre pouces de longueur. Dans l'état naturel, ils doivent être bien ouverts : autrement, c'eſt un défaut qu'on

déſigne, en diſant que le cheval a les naſeaux peu fendus ce qui ſouvent le rend ſoufleur ou ſifleur : les narines, dans l'action, doivent ſe dilater de deux tiers de plus qu'elles ne paroiſſent. Ce ſeroit cependant un très-grand défaut, ſi les naſeaux étoient trop ouverts ; car, l'air ayant un trop libre accès, & pénétrant avec trop d'impétuoſité, pourroit occaſionner différentes maladies, telles que la toux, la morfondure, la morve, &c. Le diametre des naſeaux, pour qu'ils ſoient bien conformés, ne doit pas, dans l'action, ſurpaſſer la largeur des levres.

La ſituation des os du nez eſt aſſez connue. Chaque os, pris ſéparément, a une figure pyramidale, dont la baſe regarde les frontaux. On y conſidere deux faces, une externe & une interne.

L'externe eſt liſſe & polie pour l'ordinaire ; on la trouve pourtant un peu enfoncée, quoique dans la belle nature cet os ſoit élevé, & forme les têtes que l'on appelle moutonnées, ou buſquées.

La face interne eſt en partie concave & inégale.

Cet os, bien que pyramidal, eſt plus étroit dans ſa partie moyenne. Il préſente extérieurement trois bords : un ſupérieur qui eſt ſillonné & arrondi ; un latéral, regardant ſon congénere, qui eſt le plus épais des trois, & qui eſt un peu grénu ; un inférieur, oppoſé à celui-ci, & qui eſt ſquammeux & échancré.

Dans la face interne ſe voit une prolongation du même os, formant ce que l'on appelle le cornet ſupérieur du nez, & formant encore une foſſe aſſez remarquable, qui ferme toute communication avec l'os ethmoïde ; & la cavité formée par cette même portion du cornet qui s'apperçoit en ouvrant les narines : au deſſous de ce cornet ſe voit dans toute ſa longueur une gouttiere deſtinée à loger le repli de la cloiſon cartilagineuſe du nez. Tout ce que l'on remarque de plus, ce ſont de longues cannelures qui s'articulent avec les ſillons de l'os frontal.

Ces os ſont joints ſupérieurement avec l'os frontal ; ſupérieurement, entre eux ; inférieurement, avec les os maxillaires ſupérieurs.

C'eſt ſur les os du nez que l'on voit trop ſouvent des palefreniers, & même des maréchaux frapper les chevaux. Cette pratique eſt très dangereuſe, puiſqu'il en réſulte une fracture ou une commotion ſi conſidérable que la membrane pituitaire en eſt affectée : ce que l'on reconnoît par une groſſeur qui ſurvient, quelques jours après, ſous la ganache ;

ſigne qui annonce ſouvent les premiers ſymptomes de la morve. Si quelque temps après, à la ſuite de ces coups imprudemment donnés, le cheval vient à jeter, il faut le trépaner, ſuivant ma méthode, ſur le ſinus maxillaire, & y injecter de l'eau tiede ; ce moyen ſeul eſt ſuffiſant pour en obtenir la guériſon.

On compte pour le nez cinq cartilages, dont quatre pairs, & un impair. Ce dernier s'étend depuis l'apophyſe cryſtagalli de l'os ſphœnoïde, juſqu'au bord du trou palatin antérieur, ſa figure approche d'un quarré long.

On y diſtingue deux bords principaux ; un inférieur, qui eſt tranchant & ſitué en partie dans la rainure du vomer ; l'autre partie eſt plus large, & s'attache ſur les engrainures des os palatins maxillaires ; une portion de ce cartilage ſe bifurque en deux petites languettes vers les crochets, paſſe par les fentes palatines, & ſert comme de ſoutien au reſte de la cloiſon.

Le bord ſupérieur eſt plus épais, il paroît dans toute ſa longueur être bifurqué & s'étendre des deux côtés des os du nez, principalement vers la pointe, où il s'élargit davantage ; enſuite ce cartilage s'arrondit en venant s'unir avec les cartilage ſémi-lunaire ; il eſt tapiſſé dans toute ſon étendue d'une membrane très-forte, nommée périchondre, laquelle eſt recouverte de la membrane pituitaire.

L'uſage de ce cartilage eſt de ſéparer les foſſes naſales en deux parties égales : il s'oſſifie pour l'ordinaire dans les vieux chevaux, à l'exception de ſa partie inférieure qui reſte dans ſon état naturel.

Les cartilages pairs ſont au nombre de quatre, dont deux ſont dans les narines, un de chaque côté : c'eſt une continuation du cornet inférieur. Les deux autres forment le bord extérieur des naſeaux, & ſont ſitués à la partie inférieure de la cloiſon, au deſſous de la pointe du nez ; jointes enſemble, ils ont la figure d'un X ; ſéparés, ils reſſemblent à une *S* de charon ; ils ſont convexes, dans la partie où ils ſe joignent enſemble : larges & applatis, dans la partie ſupérieure ; étroits & arrondis dans l'inférieure : l'uſage de ces cartilages eſt de maintenir l'ouverture des narines.

Les deux cartilages pairs ſont ſitués à l'extrêmité inférieure des cornets inférieurs du nez ; ils ont la figure d'une *S*, ſont un peu arrondis, & placés l'un d'un côté, l'autre de l'autre, de bas en haut ; ils ſont auſſi revêtus d'un périchondre, lequel eſt couvert de la duplicature de la peau vers les nari-

nes, leur uſage eſt de modifier l'air, de peur qu'il n'entre avec trop d'impétuoſité.

Le nez, cette cavité en partie membraneuſe, & en partie cartilagineuſe, eſt dilaté par le moyen de cinq muſcles, dont deux de chaque côté ſont propres; le cinquieme, commun aux deux narines, eſt ſitué inférieurement aux os du nez.

1°. Le commun s'attache d'une part au cartilage ſemi-lunaire, par des fibres charnues, & va ſe terminer à l'autre côté oppoſé. Ce muſcle en ſe contractant, ſert à lever chaque narine, ou à la dilater dans la partie ſupérieure: les deux autres ſont le divergent ou le pyramidal, & le court dilatateur.

2°. Le pyramidal a ſon attache par un tendon applati, à la crête zygomatique de l'os de la pommette, à la même crête de l'os maxillaire; enſuite ce tendon commence à s'élargir, & en s'élargiſſant, il devient charnu, & va ſe perdre dans le bord orbiculaire des narines inférieurement: il ſert à dilater la narine.

3°. Le court dilatateur eſt ſitué tout autour de l'échancrure naſale, au bord inférieur des os du nez, au bord arrondi du maxillaire antérieur, & ſe termine d'une part, dans la peau qui forme le canal membraneux; de l'autre, au cartilage, qui forme l'extrêmité inférieure des cornets ſupérieurs du nez; ce muſcle ſert non-ſeulement à dilater ce même canal, mais même à élever ce cartilage, pour procurer une plus libre entrée à l'air.

Nous diviſerons le nez en parties extérieures & en parties intérieures; les extérieures ſe diviſent en cinq, ſavoir, le chanfrein ou la voûte du nez, les parties latérales, & les narines. Ces cinq, qui ſont les contenantes, ſont formées de parties dures & de parties molles: les dures ſont la portion inférieure des frontaux, les os du nez; mais pluſieurs autres concourent à la formation de la cavité naſale, ce ſont l'os frontal, l'ethmoïde, le ſphœnoïde, & tous les os de la face, à l'exception des os ptérygoïdiens. Les parties molles du nez ſont les cartilages dont nous venons de parler, les muſcles & ſes vaiſſeaux. La duplicature de la peau qui eſt entre les parties inférieures des os du nez & des os maxillaires, forme un cu-de-ſac, que l'on appelle foſſe narine.

Le nez interne eſt cette grande cavité formée par le concours des os que nous venons de nommer, & une cloiſon cartilagineuſe dans les jeunes chevaux, & oſſeuſe dans les vieux, à l'exception de la portion de la partie inférieure qui ne s'oſſifie jamais. Cette cloiſon eſt attachée, d'une part, dans la rainure du vomer, & de l'autre, aux os du nez. Sa partie

supérieure ne tient à rien, & laisse une communication de l'une de ces cavités, ou de ces narines, dans l'autre. Chaque cavité a différentes cloisons rangées de maniere que l'on peut aisément la séparer en quatre. La premiere est située au dessous de la premiere table osseuse de l'os frontal, dans sa partie inférieure, & retient le nom de sinus frontal : ce sinus, dans sa partie latérale externe, a une large ouverture qui va verser l'humeur pituitaire dans le sinus maxillaire & zygomatique. Ce dernier sinus forme la seconde cavité, c'est la plus considérable des trois ; elle est formée par le concours de l'os de la pommette, & d'une partie de l'os maxillaire ; elle est séparée par une cloison osseuse très-forte qui empêche toute communication avec les autres. La derniere cavité est située au dessous de la troisieme dent molaire ; elle s'ouvre dans le cornet inférieur du nez, dans laquelle elle verse l'humeur ou la substance purulente qui s'y amasse dans la morve.

C'est à raison de cette structure que, dans mon *Guide du Maréchal*, j'ai proposé le trépan en trois différens endroits ; opération indispensable, lorsqu'il y a collection de pus dans ces parties : on établit, par ce moyen, une communication entre ces cavités & le sinus sphénoïdal, & l'on donne de l'écoulement à la matiere. J'ai dit qu'il falloit appliquer le trépan en plusieurs endroits : une seule couronne sur l'os frontal peut suffire, il est vrai, pour que l'injection sorte par les narines, à moins que le cheval ne l'avale, comme cela peut fort bien arriver ; mais il est nécessaire de les multiplier pour déterger la cavité ou le sinus, situés au dessus de la troisieme dent molaire.

La quatrieme cavité est plus spacieuse ; elle est formée d'un côté par la cloison ; de l'autre, par les os du nez, & par une partie des os maxillaires ; on y considere deux cornets d'une figure approchant de celle d'une navette, mais plus allongée ; un supérieur & un inférieur. Le premier est plus étendu, & formé par la réunion de l'os ethmoïde & de cette duplicature mince qui appartient aux os quarrés du nez : ce cornet (ou cette duplicature) est séparée en deux fosses, par une cloison très-mince, dont la supérieure, avec celle de l'os ethmoïde, forme une cavité qui n'a qu'une ouverture qui regarde le sinus maxillaire. L'autre fosse, qui fait la partie inférieure de ce cornet, contient différens replis osseux & très-minces ; elle n'a de même qu'une ouverture située en dessous du cornet, & dont l'entrée de la derniere duplicature regarde les os maxillaires.

Le cornet inférieur est situé au dessous de celui-ci ; il est

appliqué ſur les os maxillaires, & ſert de paroi au ſinus maxillaire de la troiſieme dent molaire; ce cornet eſt très-tortueux & fort replié ſur lui-même: ainſi que le ſupérieur, il eſt diviſé par une légere cloiſon oſſeuſe; ſa partie ſupérieure forme une cavité aſſez grande qui a une ſeule ouverture laquelle va s'ouvrir dans le ſinus de la troiſieme dent molaire la partie inferieure, dont la cavité eſt moins grande, a ſon ouverture entre lui & le cornet ſupérieur du nez.

Ces cornets doivet être regardés comme autant de ſinus & de cûs-de-ſac. Leur ſtructure démontre combien il eſt difficile de traiter la morve, lorſqu'elle occupe ces différentes cavités. Quoique perſonne n'ait encore bien connu, ni bien décrit cette ſtructure, on a vu cependant nombre de gens s'imaginer avoir un ſecret pour la morve qu'ils ont regardée, ſans doute, moins comme un vice local, que comme un vice des humeurs: je veux bien accorder pour un moment que cette maladie dépende d'un vice répandu dans le ſang; mais après avoir employé tous les remedes capables de le purifier, & en être venu à bout, aura-t-on fait évacuer le pus qui remplit ces cûs-de-ſac, ces ſinus qui n'ont point d'iſſue? Je ſais qu'il eſt rare de guérir la morve invétérée, mais on réuſſit quelquefois. Aux ſuccès heureux qu'a eu mon pere, je puis ajouter les miens. Ils doivent inſpirer de la confiance. Que riſque-t-on de faire des eſſais en ce genre, puiſque perſonne ne veut garder un cheval attaqué de cette maladie, & qu'on ne peut le vendre? Au ſurplus, je ſuppoſe que la morve invétérée ne ſoit pas curable; on conviendra au moins qu'elle l'eſt dans ſon commencement: pour la bien traiter, il faut bien connoître parfaitement la tête du cheval, ſes humeurs, & les glandes qui ſe gonflent ſous la ganache. J'ai préſenté au gouvernement différens mémoires dans leſquels j'entrois, au ſujet de cette maladie, dans des détails capables d'éclairer & d'inſtruire tous ceux qui nourriſſent des chevaux, de lever beaucoup de difficultés ſur le pronoſtic qu'on doit porter dans ces cas, & d'apprendre la conduite qu'il faut tenir, lorſqu'on ſoupçonne que le mal commence, ou lorſqu'on n'en ſauroit douter. Ils n'ont pas été rendus publics; s'ils l'avoient été, on auroit certainement moins tué de chevaux qui deviennent ſi rares aujourd'hui. *Voyez* Morve.

Tous ces cornets ſont tapiſſés dans toutes leurs faces, ainſi que le ſinus, d'une membrane très-fine, nommée pituitaire; elle eſt compoſée d'un tiſſu de vaiſſeaux ſanguins, de nerfs, & de vaiſſeaux blancs excréteurs qui viennent d'une grande quantité de glandes répandues dans ſa ſubſtance. Cette mem-

brane n'eſt pas la même par-tout; le long de la cloiſon elle eſt très-epaiſſe, & remplie d'une très-grande quantité de veines qui ſont autant de ſinus, principalement vers la cloiſon, & vers la partie ſupérieure des cornets inférieurs du nez : ſur la ſuperficie des cornets & principalement ſur celle des ſupérieurs, elle eſt mince & parſemée d'un plus grand nombre d'arteres que de veines; dans l'intérieur des cornets elle eſt plus mince & plus dénuée de vaiſſeaux ſanguins ; mais en revanche elle eſt pourvue de beaucoup de vaiſſeaux blancs.

La partie de la membrane qui tapiſſe les ſinus, eſt encore plus mince : on y voit quelquefois de fortes branches d'arteres, mais en petit nombre, le reſte de ſes vaiſſeaux eſt blancs.

Cette membrane eſt humectée par une liqueur un peu mucilagineuſe, que produiſent les glandes dont elle eſt parſemée. Les nerfs qui s'y diſtribuent en grand nombre, viennent des olfactifs, & forment l'organe de l'odorat. La partie inférieure de ces cavités ſéparées par la cloiſon, forme deux ouvertures nommées foſſes naſales, qui vont répondre à l'arriere-bouche.

Chaque cornet, dans ſa partie inférieure, eſt terminé par une duplicature de peau très-épaiſſe qui vient aboutir à l'ouverture des narines. Le cornet inférieur de ce même bout eſt terminé par un cartilage en forme d'S romaine, qui vient finir à l'ouverture de la narine ; c'eſt derriere cette duplicature que paſſe le conduit membraneux lacrymal, qui va ſe rendre par une petite ouverture de peau au bord inférieur interne de cette narine. La découverte de ce canal, qui avoit échappé à tous les hippotomiſtes, eſt des plus eſſentielles ; ſon engorgement eſt ſouvent une des cauſes de la morve, & un de ſes ſymptomes.

NEZ (cornets du). *Voyez* Nez.

NEZ, (os du). *Voyez* Nez.

NOBLE, cheval noble, celui qui a beaucoup de beauté, ſur-tout à l'avant-main

NOBLESSE, la nobleſſe d'un cheval eſt l'encolure belle, & ſur-tout relevée, la tête petite & bien placée.

NŒUD. Ce mot ſe prenoit chez les anciens anatomiſtes pour les phalanges, il ſe prend ſimplement aujourd'hui pour déſigner les fauſſes vertebres de la queue.

NODUS, tumeur dure & indolente qui vient aux articulations, aux ligamens, principalement aux tendons, à la ſuite d'un effort, ou par l'effet du virus farcineux. On pourroit regarder comme des *nodus*, nombre d'exoſtoſes de ſur-os

qui ſurviennent pendant le cours de cette maladie : quant au traitement. *Voyez* Exoſtoſe, Sur-os, Farcin.

NOIX (os de la). *Voyez* Pied.

NOIX (fracture de l'os de la), ou de l'os de la navette. Il n'y a rien qui faſſe connoître la fracture de l'os de la noix, ſi ce n'eſt que le cheval ſent de la douleur tout autour du pied, lorſqu'on le ſonde avec les triquoiſes ; encore ce ſigne n'indique pas plus la fracture de l'os de la noix, que la compreſſion de la ſole charnue. Cependant dans le doute, il eſt à propos de tenter la guériſon de la ſole charnue, c'eſt-à-dire, qu'il faut deſſoler ; (1) & ſi au bout de trois ſemaines on ne voit point d'amendement, il y a tout lieu de préſumer que l'os de la noix eſt caſſé. Quelquefois il ſe forme un dépôt dans le paturon ; on doit dans ce cas abandonner le cheval, parce que les parties fracturées de cet os ne ſe ſoudent pas, non plus que celles de l'os coronaire.

NOMBRIL, ſe prend chez les chevaux, pour le milieu des reins.

NOUER L'AIGUILLETTE, ſe dit d'un ſauteur qui s'écarte & qui rue entiérement du train de derriere, allongeant les deux jambes également de toute leur étendue.

NOURRITURE, on dit de certains cantons qu'ils ſont bons à faire des nourritures de chevaux, c'eſt-à-dire, que ces cantons leur conviennent pour la pature.

NOURRITURE. *Voyez* Cheval, (nourriture du).

NOYAU, eſt le réſultat d'une maladie, un point qui dénote qu'il y a une maladie, par exemple, une taie ancienne dénote qu'il y a un plus grande eſpace de la cornée attaqué ; & dans ce cas elle eſt appellée noyau.

NUD, monter à nud, c'eſt à poil. Vendre un cheval

---

(1) Parce qu'il eſt de l'aveu de tous les maréchaux que le remede de la compreſſion de cette ſole, eſt l'enlevement de celle de corne. Or, M. Vitet qui convient, d'après nous, de la difficulté de reconnoître cette eſpece de fracture, ne devroit pas blâmer la deſſolure, puiſque ce ſeroit toujours un bien pour la ſole charnue, ſuppoſant que l'os de la noix ne fût pas fracturé ; s'il l'eſt, c'eſt le moyen le plus prompt d'abandonner un cheval, qui ſans cette opération ſeroit dans le cas de coûter beaucoup au propriétaire ; d'ailleurs, qu'il y eût fracture ou ſimple inflammation, du vin, ſaturé de ſel marin, de l'eau-de-vie, ſont-ce des remedes en pareil cas ? Environnez-en le pied, ajoute ce praticien, & ſuſpendez-le cheval pendant un mois : je puis aſſurer qu'effectivement au bout de ce mois, la corne n'aura beſoin d'eau-de-vie, ni le cheval d'être ſaigné à la carotide.

tout nud, c'eſt le vendre ſans ſelle ni bride, par le bout du licol.

NUES, porter ſa tête aux nues. *Voyez* Porter.

NUQUE (de la), partie ſituée au ſommet de la tête, derriere les oreilles, au commencement de la criniere que l'on a ſoin de garnir, pour faire place à la têtiere. La nuque doit être élevée & arrondie, afin de donner plus de grace à la tête du cheval que l'on dit alors avoir la tête bien attachée.

NUTRITION, eſt la réparation des pertes que le cheval fait par la tranſpiration & les autres ſecrétions ; & qui ſe trouve réparée par de nouveaux alimens qu'il prend.

O

OBÉIR, ſe dit du cheval quand il répond aux aides.

OBLIQUE, (muſcle grand) de l'œil. *Voyez* Œil.

OBLIQUE, (muſcle petit) de l'œil. *Voyez* Œil.

OBLIQUE ou ABDUCTEUR DE LA TETE, (muſcle). *Voyez* Tête.

OBLIQUE (muſcle grand). *Voyez* Ventre poſtérieur ou bas-ventre.

OBLIQUE (muſcle petit). *Voyez* Ventre poſtérieur ou bas-ventre.

OBSERVER LE TERREIN. *Voyez* Terrein.

OBSTRUCTION, s'entend de tout engorgement de vaiſſeaux lymphatiques, d'embarras dans quelques glandes. On juge les obſtructions extérieures à leurs duretés, leur indolence. Toute tumeur ſphérique, circonſcrite, dont la peau eſt relâchée, c'eſt-à-dire, vacillante, eſt obſtruction. Cette maladie eſt ſouvent le noyau ou le réſultat d'une autre, & ſouvent le principe du ſkirrhe: toute obſtruction extérieure ne vaut pas la peine que l'on y penſe, à moins qu'il n'y en ait beaucoup; dans ce cas, il faut traiter intérieurement l'animal avec les fondans de la lymphe, les martiaux, &c.

OBTENIR D'UN CHEVAL, venir à bout de lui faire faire ce qu'il refuſoit auparavant.

OBTURATEUR, obturatrice, qui bouche, qui avoiſine le muſcle obturateur.

OBTURATEURS (muſcles). Savoir, l'externe & l'interne. *Voyez* Cuiſſe.

OCCIPITAL (l'os) eſt ſitué à la partie poſtérieure du crâne; il eſt compoſé de cinq pieces dans les embryons; de trois, dans les jeunes poulains; & d'un ſeul, dans les chevaux de trois à quatre ans.

Pour mettre plus d'ordre & d'exactitude dans la deſcription de cet os, nous le diviſerons en trois parties. Savoir; une antérieure, une ſupérieure ou moyenne, & une poſtérieure.

L'antérieure ainſi nommée, parce qu'elle eſt en devant du crâne, eſt une portion ordinairement triangulaire, qui s'enclave par engrainure entre les os pariétaux; ſa face externe eſt polie, ſa face interne eſt inégale, & forme une éminence qui a trois faces un peu caves: une inférieure, pour recevoir la partie moyenne du cervelet; les deux

autres ſont latérales, & ſervent à loger les deux lobes ſupérieurs du cerveau : ces trois faces donnent attache à la faulx, latéralement à la tente du cervelet.

La partie ſupérieure eſt ſituée au ſommet de la tête, & forme en partie le devant de la face & le derriere du crâne ; ſa figure reſſemble à une calotte. La partie qui regarde la face n'a rien de remarquable. Celle qui forme le derriere du crâne, préſente deux facettes ſéparées par une crête en forme d'arcade : elles donnent attache au ligament cervical ; cette portion eſt très-ſujette à être cariée dans les maladies de taupe : elle eſt encore expoſée à être fracturée par des chûtes en arriere, lorſque le cheval tire ſur ſa longe, ou qu'il a reçu un coup de pied. Je n'ai vu qu'un ſeul exemple de guériſon, après cet accident, dans un cheval appartenant à M. Dupin de Francueil, receveur-général des finances. Tout l'occipital avoit été caſſé, ce qui formoit un trépan naturel ; j'enlevai toutes les pieces fracturées, & ne mis pour tout appareil que des compreſſes trempées dans de l'eau.

La face interne préſente trois enfoncemens remarquables produits par les lobes du cervelet ; le plus conſidérable de ces enfoncemens eſt dans le milieu.

La troiſieme partie de cet os eſt ſituée poſtérieurement & inférieurement au crâne : il a la forme d'une tête de bœuf avec ſes cornes. On y conſidere cinq apophyſes ; deux de chaque côté, & une dans ſa baſe : cette derniere eſt la plus conſidérable & s'appelle apopyhſe cunéïforme ; les quatre autres ſont internes & externes. Les internes ſont arrondies, unies & enduites d'un cartilage pour s'articuler avec la premiere vertebre du cou ; on nomme ces apophyſes condyles, à raiſon de leur figure. Les externes ſont allongées & recourbées : elles s'appellent les cornes de l'occipital.

On apperçoit dans cet os trois trous ; le plus conſidérable eſt pour le paſſage de la moëlle allongée ; il eſt connu ſous le nom de trou occipital. Les deux autres ſont ſituées derriere les condyles, & ſont appellées trous condyloïdiens.

Cet os eſt articulé avec le ſphœnoïde par l'apophyſe cunéïforme ; avec les pariétaux, par la future lambdoïde, avec les temporaux, par leurs parties pierreuſes.

OCCIPUT, s'entend de l'occipital recouvert de la peau.

OCTO-PEDE qui a huit pieds.

ODONTOIDE. *Voyez* Généralités ſur les Os.

ODONTOLOGIE. Diſcours ſur les Dents.

ODORIFÉRENT, qui a de l'odeur.

OIGNON, ou bulbe d'un poil, eſt ſa racine.

OIGNON (l') eſt une groſſeur qui ſurvient à la ſole; plus ſouvent en dedans qu'en dehors, & jamais, ou preſque jamais, au pied de derriere.

Cette élévation de la ſole de corne n'eſt pas un vice de la ſole, mais de l'os du pied, dont la partie concave eſt devenue convexe, par la ferrure, ce qui la fait renverſer en dehors. L'os du pied ſuit la muraille, il eſt pouſſé en dehors; & peu-à-peu la partie concave, à force de ſe fléchir, devient convexe. La ſole qui eſt appliquée ſur l'os du pied, prend la même forme que l'os du pied dans cet endroit, & forme une élévation que l'on appelle oignon.

Le remede eſt d'entoller le fer. *Voyez* Ferrure pour les pieds combles & oignons.

OLÉAGINEUX, qui eſt de la nature de l'huile.

OLÉCRANE, éminence du coude. *Voyez* Avant-bras.

OLFACTIF, ou OLFACTOIRE, qui a du rapport à l'odorat.

OLIVAIRES, éminences du cerveau.

OLIVE, eſpece d'embouchure.

OMBILIC, eſt la partie moyenne de la région ombilicale.

OMBILIC, nœud que l'on apperçoit au ventre des poulains, après que la jument l'a mis bas, & qui diſparoît, & devient inſenſible au doigt.

OMBILICAL, qui a du rapport à l'ombilic.

OMBILICALE, région moyenne de l'abdomen.

OMBRAGEUX, un cheval ombrageux eſt un cheval qui a ſouvent peur des objets, c'eſt un cheval peureux.

OMENTUM. *Voyez* Épiploon.

OMO-HYOIDIEN ou COSTO-HYOIDIEN, eſt un muſcle de l'os hyoïde. *Voyez* Hyoïde.

OMOPLATE. *Voyez* Épaule.

ONGLE DU POINT, DE LA BRIDE, ſe dit des différentes ſituations des ongles de la main du cavalier, dans les changemens de main, dans les partis & les arrêts.

ONGLET (l'), ou ongle, eſt cette partie ſémi-lunaire, ſituée vers le grand angle, entre le lobe de l'œil & ce grand angle. Dans la belle nature, l'onglet ne doit point paroître, à moins que quelques corps étrangers ne touchent la vitre de l'œil ou la conjonctive, & n'obligent le lobe à ſe retirer dans le fond de l'orbite; pour lors cette membrane agit en avant, & ſert de doigt à l'animal pour balayer les ordures qui s'y trouvent: mais c'eſt une maladie qui ne paroît

jamais que quand l'œil eſt tranquille. *Voyez* Paupieres (relâchement des) (1).

Cette partie eſt cartilagineuſe, & d'une forme triangulaire; la ligne que l'on voit en écartant les paupieres, eſt noirâtre & mince, ſon extrêmité forme un angle aſſez épais. Ce cartilage prend la forme de l'œil, c'eſt-à-dire, que la partie qui y touche eſt concave, & que celle qui regarde l'orbite eſt convexe; ce cartilage n'eſt tenu dans l'orbite que par la duplicature de la conjonctive. Son uſage eſt de tenir lieu de doigt au cheval, pour chaſſer les ordures qui ſont dans l'œil, ſon mouvement lui vient de la contraction des muſcles rétracteurs de l'œil, qui, en en relevant le lobe dans le fond de l'orbite, obligent ce cartilage à ſe porter en avant, attendu que le lobe prend ſa place, à cauſe de *l'étroiteſſe* de l'orbite dans ſa partie poſtérieure.

ONGUENT. Les onguents ſont des médicamens externes qui ont pour baſe des corps graiſſeux, & dont la conſiſtance en général eſt ſolide, mais moins que les emplâtres. De tous les onguents tant vantés, je ne connois que le baſilicum qui puiſſe être favorable aux tumeurs, encore faut-il qu'elles tendent à ſuppuration. Nous avons aſſez démontré ailleurs l'abſurdité qu'il y a d'employer les emplâtres, onguents & autres médicamens de ce genre.

OPAQUE [cornée]. *Voyez* Œil.

OPÉRATEUR, eſt celui qui fait une opération; mais dans le ſens ordinaire, ce mot s'entend d'un charlatan. On dit un tel eſt opérateur, pour dire que c'eſt un charlatan qui débite bien ſa marchandiſe.

---

(1) L'onglet ou cette partie ſemi-lunaire n'eſt point un prolongement, comme nous le dit bonnement le dit bonnement le docteur Vitet d'après nos anciens auteurs. L'onglé, ou onglet, eſt placé dans l'orbite, du côté du grand angle, ſans avoir un mouvement particulier, n'ayant point de muſcles qui le faſſent mouvoir, & n'étant mu que par la rétraction du ſeptieme muſcle qui enveloppe le nerf optique. Toutes les fois que l'onglé ſe préſente en avant de la cornée tranſparente, d'une maniere fixe, c'eſt une preuve de l'érétiſme de ce muſcle, & non de cette partie ſémi-lunaire. M. Vitet auroit beau le couper, comme il le dit d'après les anciens, il ne détruiroit pas l'érétiſme de ce muſcle, il ne feroit par-là que l'augmenter & priver l'œil d'une partie qui lui eſt très-eſſentielle. *Gardez-vous bien*, dit M. Vitet, *après l'opération, de ſouffler dans l'œil du ſucre ou du ſel de nitre;* (& cela après avoir conſeillé d'appliquer des compreſſes d'eau-de-vie, ou d'eau fraîche). Quel contraſte? C'eſt pourtant un médecin qui ordonne des aſtringens, des réſolutifs, des émolliens! des adouciſſans, pour la même choſe!

OPHTALMIE. Pour peu que le cheval ſe froiſſe contre quelques corps durs, ou qu'il ait reçu un coup, il lui ſurvient une rougeur plus ou moins grande & étendue, ſur la conjonctive. Lorſqu'elle eſt peu conſidérable, elle ſe nomme phlogoſe; &, inflammation, lorſqu'elle l'eſt beaucoup. Cette rougeur vient de l'engorgement des vaiſſeaux, tant ſanguins que lymphatiques. Il eſt rare que cette partie s'abſcede, & qu'il s'y forme des ulceres, à moins qu'il n'y ait un vice dans la maſſe du ſang, tel que le farcin, la gale, &c. Alors il faut commencer par purifier le ſang, enſuite traiter les ulceres ſuivant leur malignité. Hors ce cas, il ne s'agit que de ſaigner une fois ou deux, ſuivant le degré d'inflammation, & de baſſiner ſouvent l'œil du cheval avec une légere infuſion de feuilles de roſes, de plantin, ou de mauve [1].

---

(1) M. Vitet, après nous avoir dit que le tempérament du cheval, ſon âge, ſa maniere de vivre, la conſtitution de l'air & du pays qu'il habite, entrent pour beaucoup dans le prognoſtic de l'inflammation de l'œil, ajoute qu'on a obſervé que plus l'inflammation de l'œil eſt vive, opiniâtre & de longue durée, plus le cryſtallin eſt menacé de perdre ſa tranſparence.

Je félicite M. Vitet de connoître les tempéramens des chevaux; car pour leur âge, il nous a donné de très-grandes preuves qu'il ne le connoiſſoit pas; pour la maniere de vivre, je crois qu'il n'eſt pas bien difficile de ſavoir quelles ſont les eſpeces de mets que l'on donne aux chevaux, puiſqu'ils ont une maniere de vivre uniforme; quant à la conſtitution de l'air, il a ſans doute différentes eſpeces de barometres & de machines hydrauliques: je le félicite d'être un ſi grand phyſicien: voilà de l'excellent pour nos maréchaux, dont les trois-quarts & plus ne ſavent pas lire, & dont les trois-quarts & demi-quart de l'autre quart ne liſent pas. Ce ſavant phyſicien, dans ſa curation, nous dit que les petites ſaignées ſouvent répétées au commencement de la maladie, favoriſent la réſolution & empêchent l'opacité du cryſtallin. M. Vitet me permettra de lui dire que ſa phyſique l'a abandonné, car de petites ſaignées ne font qu'affoiblir imperceptiblement les tuniques des vaiſſeaux, qui reprennent bientôt le calibre qu'a la colomne ſanguine, & au moins laiſſent les parties dans leur état naturel, au lieu qu'une, deux, trois copieuſes ſaignées au plus, diminuent ſur le champ le volume du ſang, ôtent preſqu'entiérement le reſſort des arteres, & font que ce fluide circule enſuite avec plus d'aiſance: ce ſentiment qui eſt celui de toutes les écoles, eſt prouvé par la pratique. D'ailleurs, ſi M. Vitet eût tourné ſes pas du côté des voiries de la ville qu'il habite, & qu'il eût ouvert quelques chevaux, il auroit vu que le calibre des vaiſſeaux de ceux que l'on tue, en ouvrant l'aorte, eſt beaucoup plus grand que celui de ceux qui ſont morts de langueur ou par des ſaignées faites de diſtance en diſtance. Ce médecin, vraiſemblablement, confond la cornée tranſparente avec le cryſtallin: car certes on voit tous les jours non-ſeulement des chevaux & d'autres animaux, mais même des hommes avoir des optalmies continue-

OPTIQUES, qui ont rapport aux yeux : on dit nerfs optiques. *Voyez* Œil.

ORBICULAIRE, QUI EST ROND, se dit des muscles dont les fibres sont en rond, tels que les muscles orbiculaires des paupieres, des levres, de l'anus, &c.

ORBICULAIRE DES PAUPIERES (muscle) *Voyez* Paupieres.

ORBICULAIRE DE L'ANUS (muscle) : *Voyez* Anus.

ORBITAIRE, qui appartient à l'orbite.

ORBITE, cavité osseuse servant à loger l'œil.

ORDINAIRE D'UN CHEVAL, c'est ce qu'on lui donne à manger par jour, il est fort ou petit.

OREILLES (les), doivent être placées perpendiculairement, dans l'état d'inaction : l'œil seul juge de leurs proportions ; une oreille trop grande ou trop courte est également désagréable ; cependant celle qui est courte, choque moins que celle qui est longue : les grandes sont sujettes à baloter en tous sens dans la marche du cheval ; alors on les appelle oreilles de cochon, quoiqu'elles se meuvent toutes deux également : il est cependant des chevaux qui pré-

---

les, sans que le cristallin soit affecté : il en est sans doute de ceci comme de la raie que M. Vitet prend pour dragon.

Dans la curation, ce savant nous dit, avec toute la bonté d'ame qui lui est naturelle, qu'il faut appliquer des compresses trempées dans une infusion de racine de persil, tenant en solution une petite portion de vitriol (sans nous en dire la dose), dans le cas où la tension est vive, & d'éviter avec soin les spiritueux & les acides : certes, le remede est nouveau. Comment, parce qu'il y a tension, il faut tendre jusqu'à rupture ? Qui croira jamais que celui qui propose cette recette, est un docteur, un professeur d'anatomie, un chymiste ; en un mot, un médecin qui condamne les astringens, les spiritueux, comme étant trop forts, & qui conseille les caustiques ? Croit-il qu'un séton & les saignées empêcheront l'opacité du cristallin ? Ce que nous venons de dire ne regarde que l'inflammation commençante : dans la confirmée, ce vétérinaire substitue l'infusion de fenouil au persil, tenant en fusion deux dragmes de vitriol blanc, sur demi-livre d'infusion : mais il n'a pas fait attention que, quoiqu'il ait dosé ici son remede, la demi-livre ne fait qu'un demi-septier de liqueur, & que certainement deux dragmes de vitriol dissoutes en aussi petite quantité de fluide, sont bien plus que capables d'épaissir la cornée transparente ; ce que ne paroît pas croire M. Vitet, puisqu'il conseille, comme autre remede, un onguent composé de parties égales de miel & de vitriol blanc, que je regarde bien comme lui, suffisant pour terminer la guérison, & qui vaut mieux *que les eaux distillées, prescrites par les charlatans avec tant d'emphase*. . . . Eau qui détend, ôte la douleur, & guérit en très-peu de jours.

ſentent en même temps, l'une en avant, & l'autre en arriere; c'eſt pour éviter toutes ſurpriſes qu'ils agiſſent ainſi; ce mouvement eſt ordinaire aux chevaux aveugles. D'autres ont les oreilles penchées vers les avives : quelquefois elles le deviennent davantage à la ſuite de quelques tumeurs dans l'oreille, ce qui diminue ſon volume; pour lors on appelle ce défaut *oreillard* ou oreilles penchées. Souvent les oreilles ont été taillées par les maquignons; on appelle alors le cheval moineau, on dit qu'il a été bretaudé; & lorſqu'en outre, on lui a coupé la queue, on l'appelle courteau. Dans la vue de rapprocher les oreilles l'une de l'autre, les maquignons font une inciſion entre les deux parties, vers le toupet. Opération qui tend à les faire baiſſer d'avantage : le remede, s'il étoit facile, ſeroit plutôt de couper le muſcle abaiſſeur qui recouvre la glande parotide; mais comme l'on a à appréhender l'ouverture de cette glande qui formeroit indubitablement une fiſtule dans cette partie, je crois que le plus ſage eſt de laiſſer les choſes dans leur état, à moins que celui qui ſe propoſe d'opérer ne ſoit un léger hippotomiſte, pour lors il eſt sûr de réuſſir.

Trois cartilages compoſent l'oreille, le premier ſe nomme la cuiraſſe, le ſecond la conque, & le troiſieme le bouclier.

La cuiraſſe ainſi appellée à cauſe d'une eſpece de reſſemblance avec une cuiraſſe, eſt ſituée ſur le trou auditif externe, lequel eſt bordé d'un petit cercle cartilagineux. La partie convexe de cette cuiraſſe eſt en dehors; ſa partie concave eſt en dedans; ſon bord inférieur eſt arrondi, le ſupérieur eſt échancré, & forme par conſéquent deux pointes qui donnent attache à deux ligamens, un de chaque côté, leſquels vont répondre à la conque de l'oreille.

La conque eſt le plus grand des trois cartilages de l'oreille. Elle a la figure d'un cornet, & celle d'un lozange, lorſqu'elle eſt déployée. Sa partie ſupérieure eſt très-mince, l'inférieure eſt plus épaiſſe; elle eſt fortifiée de filets ligamenteux; elle eſt arrondie, & fait une eſpece de coude qui ſe replie antérieurement, & forme un conduit par lequel l'air eſt porté ſur la membrane du tympan; enſuite ce cartilage ſe prolonge en pointe, paſſe par deſſus la cuiraſſe, & va ſe terminer ſur la partie ſupérieure des glandes parotides.

Le bouclier, ainſi nommé à cauſe de ſa figure, eſt ſitué à la partie antérieure de l'oreille, recouvrant en partie le muſcle crotaphite. On y conſidere deux faces, l'une con-

vexe, & l'autre concave, celle-ci regarde le muſcle crotaphite. On y conſidere deux faces, l'une convexe, & l'autre concave, celle-ci regarde le muſcle crotaphite; ſa partie inférieure eſt arrondie & mince, la ſupérieure eſt pointue & épaiſſe. Ce cartilage n'eſt attaché à la conque de l'oreille que par des portions charnues.

L'oreille eſt portée en avant, en arriere, en dedans, en dehors, & eſt tournée par le moyen de douze muſcles; ſavoir, trois releveurs, un abaiſſeur, trois adducteurs & deux abducteurs, deux rotateurs, & le douzieme, qui eſt un muſcle commun, agit en différens ſens, à raiſon de la direction & de l'étendue de ſes fibres.

L'oreille eſt relevée & portée vers ſa congénere, par le moyen de trois muſcles; ſavoir, le long, le moyen, le court.

1°. Le long a ſon attache antérieurement à la partie moyenne de la conque de l'oreille, proche ſon bord antérieur, deſcend tout le long de cette même conque, paſſe par deſſus l'angle ſupérieur du cartilage que nous avons nommé la cuiraſſe; & va ſe confondre avec le muſcle commun.

2°. Le moyen a ſon attache à la crête de l'occipital, au ligament cervical, de la largeur de trois doigts au deſſous de cette crête, & va enſuite ſe terminer, par des portions charnues, à la partie preſque moyenne de la conque de l'oreille, un peu en arriere du précédent.

3°. Le court a ſon attache à la ſuture ſagittale des pariétaux, à la crête de l'occipital, recouvrant la partie ſupérieure du muſcle crotaphite, monte en diminuant de volume, & va ſe terminer par une légere aponévroſe au deſſous du précédent.

Le muſcle abaiſſeur eſt le plus long de l'oreille; il a ſon attache à la partie inférieure de la glande parotide, par une légere aponévroſe, monte tout le long de cette glande en la recouvrant, & vient enſuite ſe terminer à la partie inférieure de la conque de l'oreille.

Les muſcles adducteurs ſont au nombre de trois; ſavoir, le ſupérieur, le moyen & l'inférieur.

1°. Le ſupérieur a ſon attache à l'angle ſupérieur de la cuiraſſe, & va ſe terminer en devant de la conque de l'oreille, proche l'inſertion du moyen releveur.

2°. Le moyen prend ſon attache au deſſous de ce précédent, & va ſe terminer à la partie inférieure du bord antérieur de la conque de l'oreille.

3°. L'inférieur a ſon attache à l'angle inférieur de la cui-

raſſe, & va ſe terminer au deſſous du précédent, proche l'inſertion du muſcle abaiſſeur.

Les muſcles abducteurs ſont, le long & le court abducteur.

1°. Le long a ſon attache au ligament cervical, au deſſous de l'attache fixe du moyen releveur, & va ſe terminer à la baſe de la conque de l'oreille.

2°. Le court a ſon attache au deſſus du précédent, mais d'une maniere moins étendue, & vient enſuite ſe terminer à la partie inférieure de la conque de l'oreille, bien au deſſous du premier.

Les rotateurs des oreilles ſont au nombre de deux; ſavoir, le long, & le court.

1°. Le long a ſon attache par des portions charnues dans la partie concave de la cuiraſſe, il croiſe le court rotateur, & va ſe terminer à la partie poſtérieure de l'oreille.

Ce muſcle, en ſe contractant, ſert à tourner l'oreille de derriere en avant.

2°. Le court rotateur a ſon attache, d'une part, à l'angle ſupérieur de la cuiraſſe, dans ſa partie concave; & va enſuite ſe terminer à la partie inférieure de l'oreille. Son uſage eſt de tirer la conque de devant en arriere.

Le muſcle commun eſt le plus conſidérable de tous ceux que nous venons de décrire; il a ſon attache, d'une part, à l'arcade zygomatique, à la ſuture frontale & ſagittale, à la crête de l'occipital; en un mot, il recouvre toute la ſurface du muſcle crotaphite, & vient enſuite ſe terminer au bord arrondi de la cuiraſſe. L'uſage de ce muſcle eſt d'abaiſſer l'oreille vers l'arcade zygomatique, de la relever du côté de la ſuture ſagittale, & de la porter en avant du côté des ſalieres.

Le nombre & la ſituation des oreilles ſont aſſez connus. Nous dirons que l'on diviſe l'oreille en externe & en interne.

L'oreille externe eſt tout ce qui s'offre à nos yeux & que nous pouvons toucher. elle eſt compoſée de trois cartilages, la conque, la cuiraſſe & le bouclier, qui ſont mus par le moyen de douze muſcles, & recouverts de la peau. L'oreille externe, conſidérée avec ſa peau, préſente un cornet dont l'entrée eſt large; dans ſa baſe qui eſt arrondie, ſe voient pluſieurs ſillons, dont l'uſage eſt de briſer la colomne d'air qui pourroit frapper trop rudement la membrane du tympan. Ainſi, il eſt aiſé de ſentir que l'uſage de l'oreille externe eſt de conduire l'air vers l'oreille interne.

L'oreille interne eſt ſéparée de l'externe par une membrane nommée membrane du tympan; elle eſt ſituée à l'en-

trée de l'auditif externe, trou dont nous avons parlé en faisant la deſcription de l'os pierreux. Cette membrane eſt ferme, tranſparente, tendue & très-peu humide. On a prétendu qu'elle étoit compoſée de trois couches; que l'une venoit de l'épiderme, une autre du périoſte interne de la caiſſe, & que la troiſieme ou la moyenne étoit vaſculeuſe; je crois être fondé à avancer, d'après des recherches multipliées & des examens réitérés, qu'elle eſt ſimple & formée uniquement du périoſte interne. L'uſage de cette membrane eſt d'empêcher les corps étrangers d'entrer dans l'oreille interne, & de modifier l'air extérieur qui vient ébranler la colomne de celui qui eſt répandu dans l'oreille interne, & qui ſe répand dans les différentes parties de cet organe. Ainſi que la plupart des corps en général, le tympan perd de ſon reſſort par la trop grande humidité qui le relâche; parvenu à un certain point de relâchement, il peut ne pas recouvrer ſon élaſticité: cette perte de reſſort peut encore être cauſée par la trop grande ſéchereſſe, qui, portée à un haut degré, & continuée long-temps, fera tendre les fibres, leſquelles, incapables de prêter, ſe rompront. Dans ce cas, comme dans le premier, il n'y aura plus d'entendement; & cet organe ſera perdu, à moins que l'on ne puiſſe y ſubſtituer une membrane artificielle; ce qui, je crois, réuſſiroit ſi elle étoit adaptée hermétiquement. Cet accident arrive ſouvent par la faute de ceux qui, traitant des chevaux malades, ſuivent la mauvaiſe pratique de leur verſer des médicamens dans les oreilles. Elle annonce un homme totalement dénué de connoiſſances anatomiques; cependant elle eſt encore fort en uſage. Il n'y a pas même encore long-temps que j'ai vu cette dangereuſe méthode adoptée par deux maréchaux de réputation. Un loueur de carroſſe avoit un cheval attaqué du farcin, pour lequel on lui mit un médicament dans l'oreille, qu'on lia enſuite. J'eus la curioſité d'examiner quel avoit été l'effet de ce remede, dont on vantoit en pareil cas l'efficacité; on me fit voir pluſieurs chevaux, qu'on prétendoit avoir été guéris par ce moyen; mais en jetant les yeux ſur l'oreille du malade, je trouvai à ſa baſe nn cercle blanc de poil, produit par l'effet de la ligature. On me montra un autre cheval que l'on traitoit depuis quelque temps, mais qui étoit en mauvais état; je demandai pourquoi ſa guériſon n'étoit pas plus avancée, on me répondit qu'apparemment le remede n'avoit pas encore opéré ſon effet, & l'on ajouta qu'on lui en appliqueroit un ſecond. En voici la compoſition; de l'huile d'hy-

péricum, de l'aſſa-fœtida & du mercure. J'ai vu d'autres gens verſer dans l'oreille du mercure coulant, & d'autres, des huiles chaudes, &c... Il eſt aiſé de comprendre & de ſentir que tous ces remedes ſont capables de léſer l'organe de l'ouïe ſans qu'on puiſſe jamais en rappeler l'uſage. Accident dont j'ai été plus d'une fois témoin.

L'oreille interne conſiſte en une cavité nommée veſtibule, où ſont renfermées différentes pieces oſſeuſes, qui forment différens contours : ſon entrée eſt cylindrique; & repréſente une caiſſe de tambour : c'eſt à l'extrêmité de cette caiſſe, proche le veſtibule, que ſe trouvent placés trois os qui ſont toujours ſéparés; ils ſont connus ſous les noms de marteau, d'enclume & d'étrier.

Le marteau eſt ſitué à la partie ſupérieure de cette caiſſe, un peu en devant de la tête : on y conſidere une tête qui eſt une de ſes extrêmités, un col qui en fait la partie moyenne, & le manche qui forme l'autre extrêmité. La tête eſt arrondie inférieurement; c'eſt la portion la plus groſſe; elle eſt légérement applatie latéralement, le col eſt ſitué ſupérieurement; le manche eſt la partie la plus longue, & ſe termine en pointe.

L'enclume eſt ſituée un peu au deſſus du marteau & latéralement. On y remarque un corps & deux branches; ce qui peut la faire comparer à une dent molaire; ſon corps eſt allongé ſupérieurement, & repréſente une facette un peu cave pour ſon articulation avec le marteau; ſes racines ſont en pointe, & ſe joignent à l'os pierreux.

L'étrier ainſi nommé à cauſe de ſa reſſemblance avec un étrier, eſt arrondi dans ſon bord ſupérieur, & plat inférieurement. On apperçoit dans ſa partie ſupérieure une petite facette par laquelle il s'articule avec le corps de l'os pierreux.

De ces trois, il y en a deux qui ſont mobiles, ſavoir, l'enclume & l'étrier.

L'enclume eſt unie à l'os par le moyen de trois muſcles. Le premier a ſon attache fixe à la partie ſupérieure du méat-oſſeux, & va ſe terminer au col de l'os : ſon uſage eſt de branler la membrane du tympan. Le ſecond a ſon attache extérieurement à la trompe d'Euſtache, & va ſe terminer au deſſous du précédent. Son uſage eſt de tirer le marteau en arriere, & d'augmenter la vibration. Le troiſieme muſcle a ſon attache le long de la paroi du canal d'Euſtache, & va ſe terminer au deſſus du précédent. Il a à peu près la même fonction que le précédent.

L'étrier eſt élevé par un petit muſcle qui a ſon attache à

une petite apophyſe ſituée à la partie ſupérieure de la caiſſe. Son uſage eſt peu connu.

En général, ces muſcles, dont deux ne ſont preſque pas ſenſibles, ne deviennent pas intéreſſans, quant aux maladies de cette partie, & auxquelles on ne ſauroit porter remede.

La caiſſe eſt cette grande cavité que l'on apperçoit après avoir enlevé l'apophyſe maſtoïde : on y conſidere, d'une part, un cercle oſſeux, d'où partent pluſieurs rayons oſſeux, qui s'étendent en divergeant ; de l'autre, deux ouvertures, dont l'une eſt l'entrée d'un trou tortueux, appellé le limaçon ; & l'autre, l'entrée des canaux demi-circulaires. Sur ce cercle oſſeux eſt une membrane étendue qui répond à tous les rayons oſſeux : par ce ſecond arrangement, l'air interne, ayant frappé cette membrane, ſe répand dans ſes différens rayons, & s'inſinue enſuite dans toutes les cavités creuſes de la roche. Les vaiſſeaux qui ſe portent dans l'oreille interne, viennent de la vertébrale, & les nerfs de la ſeptieme paire.

OREILLES LONGUES ET MAL PLACÉES. *Voyez* Oreilles.

OREILLES PENCHÉES. *Voyez* Oreilles.

OREILLES, (groſſeur dans les). Ils ſurvient quelquefois au dedans de la conque de l'oreille, une groſſeur qui en remplit toute la cavité. Cette tumeur eſt la ſuite d'un coup ou d'une morſure ; elle eſt ordinairement remplie d'une eau rouſſe, jaunâtre. On y trouve rarement du pus.

Dès qu'on s'apperçoit de cette tumeur, il faut l'ouvrir, afin de donner iſſue à l'eau, & panſer la plaie avec des étoupes ſeches. On eſt quelquefois obligé d'injecter le ſac avec la teinture d'aloès. On a recours à ce moyen, lorſque cette partie ne vient point en ſuppuration. J'ai même vu un cas dans lequel j'ai été contraint de couper une oreille dont le cartilage avoit été entiérement gâté : cet accident eſt rare, & pour l'ordinaire ce mal n'a pas de ſuite.

OREILLE (coupe), inſtrument avec lequel les marchands de chevaux & maquignons coupent les oreilles de leurs chevaux, quand elles ſont trop longues.

OREILLES DE CHAT, diminutifs de crampons, qui en différent par la maniere dont ils ſont levés ſur les côtés, au lieu que le crampon eſt levé droit : leur uſage eſt le même que les crampons.

OREILLE. *Voyez* Bride.

OREILLARD, eſt le même qu'oreille penchée. *Voyez* Oreille.

ORGANE, inſtrument principal de la ſenſation : on dit l'organe de l'ouïe, de l'odorat, &c.

ORGANIQUE, qui ſert à quelque organe.

ORGELET, bouton inflammatoire qui ſurvient ſur le tarſe des paupieres.

ORGUEILLEUX, on peut appeller de ce nom le muſcle releveur de l'œil.

OREILLETTES. *Voyez* Cœur.

OS, mot dérivé du Grec, qui ſignifie ſervir de baſe ou de fondement. *Voyez* Oſtéologie.

OS EN GÉNÉRAL (maladie des) ; les principaux accidens auxquels ſont expoſés les os, ſont la contuſion, la piquûre, la carie, la fracture, l'ankyloſe, l'exoſtoſe & la luxation. *Voyez* ces mots à leurs lettres.

OSCILLATION, mouvement qui fait aller de côté & d'autre, de même que vibration : on dit la vibration, l'oſcillation des arteres, pour déſigner leurs battemens, &c.

OSEILLE. L'oſeille dont on ſe ſert dans les cuiſines, contient une liqueur acide, qui eſt rafraîchiſſante, apéritive, diurétique : les lotions de ce jus ſur la langue, dans la bouches, &c. ſont efficaces dans les maladies putrides, &c.

OSSELET, petit os, nom que l'on donne à quelques os ſéſamoïdes, & principalement à ceux qui ſont ſitués dans l'oreille interne.

OSSEUX, OSSEUSE, qui eſt de la nature de l'os.

OSSIFICATION, s'entend d'une ſubſtance quelconque qui devient os, ou bien d'un os qui eſt dans ſa formation, ou d'une partie qui devant être toujours molle devient oſſeuſe par accident.

OSTÉOLOGIE (l'), eſt une partie de l'anatomie qui traite des os ; relativement au cheval, nous la nommons hippoſtéologie, c'eſt-à-dire, diſcours ſur les os du cheval.

Elle peut ſe diviſer en oſtéologie ſeche, & en oſtéologie fraîche.

La premiere a pour objet les os dénués de la peau & des chairs ; la ſeconde, les os frais dont on a conſervé les ligamens, & ſur leſquels on diſtingue les cartilages ; la partie qui traite des cartilages eſt déſignée ſous le nom de chrondologie ; celle qui traite des ligamens eſt nommée ſyndeſmologie.

L'aſſemblage & l'arrangement des os frais ou ſecs produiſent le ſquelette, qui peut être naturel ou artificiel. On entend par ſquelette naturel, celui où les os tiennent encore par les ligamens frais ou deſſéchés dont la nature s'eſt

ſervie pour en faire la liaiſon ; l'artificiel eſt l'union des os, au moyen de fil-d'archal, de laiton, &c. Il eſt toujours formé d'os ſecs & dépouillés de leurs ligamens.

Les ſquelettes différent entre eux en raiſon de leur volume, de l'âge & du ſexe de l'animal ; il y en a d'embryons de divers termes, de poulains, de chevaux, de jumens, plus ou moins âgés ; il y en a de complets auxquels il ne manque pas la plus petite partie ; & d'incomplets qui ſe trouvent dans les voiries & dans les campagnes.

Le ſquelete artificiel ſe diviſe en tête, en tronc & en extrêmités.

1°. La tête ſe diviſe en mâchoire ſupérieure & en mâchoire inférieure.

A proprement parler, on ne devroit entendre par mâchoire ſupérieure que les ſeules pieces dans leſquelles ſont enchaſſées les dents d'en haut ; & par mâchoire inférieure, que celles où l'on voit les dents d'en bas ; mais en anatomie, plus que dans toute autre ſcience, on eſt quelquefois obligé de prendre le tout pour la partie, afin de moins multiplier les termes, & d'être plus clair. On concevra donc que la mâchoire ſupérieure ſera généralement déſignée par le groupe d'os qui ſe préſente d'abord à la tête du cheval. Il comprend le crâne & la face.

Le crâne eſt une boîte oſſeuſe qui renferme le cerveau & le cervelet, ſubſtance connue vulgairement ſous le nom de cervelle. Cette boîte eſt compoſée de douze os ; ſavoir, deux frontaux, deux pariétaux, un occipital, un ſphœnoïde, deux ethmoïdes, deux parties écailleuſes, & autant de pierreuſes appartenantes aux deux os des tempes.

La face eſt compoſée de dix-ſept os, qui ſont les deux du nez, les deux du grand angle, les deux de la pommette, les deux maxillaires ſupérieurs, les deux inférieurs, les deux du palais, les deux ptérygoïdiens, le vomer & les cornets inférieurs des narines.

Il eſt facile de ſéparer la mâchoire inférieure en deux pieces dans les jeunes poulains ; mais il n'eſt pas poſſible d'y réuſſir, lorſque les chevaux ont atteint un certain âge ; parce qu'elle eſt alors formée d'une ſeule piece.

Chaque mâchoire de cheval eſt garnie de vingt dents. Les jumens en ont trente-ſix, tant à la ſupérieure qu'à l'inférieure. On nomme brehaignes les jumens dans la bouche deſquelles on trouve de petites dents appellées crochets.

On trouve encore entre les mâchoires, vers la racine de

la langue, un os appellé hyoïde, qui ne manque jamais d'être compoſé de cinq pieces.

2°. Le tronc ſe diviſe en trois parties, l'épine, le thorax & le baſſin.

L'épine eſt un aſſemblage de pluſieurs pieces appellées vertebres. Elles ſe diſtinguent en vraies & en fauſſes. On en compte trente & une de vraies; & pour l'ordinaire dix-huit ou dix-neuf de fauſſes, en y comprenant l'os ſacrum.

Parmi les vraies, il y en a ſept qui appartiennent au col, elles ſe nomment cervicales. Il y en a dix-huit pour le dos, elles ſont connues ſous le nom de dorſales; ſix déſignées ſous celui de lombaires, & enfin l'os ſacrum.

Les trois ou quatre premieres des fauſſes vertebres qui ſuivent l'os ſacrum, ont aſſez de reſſemblance avec les vraies. Ces fauſſes vertebres ſont elles-mêmes ſuivies de treize ou quatorze autres moins régulieres encore que les précédentes; ce ſont elles qui forment la queue du cheval.

Le thorax comprend le ſternum & les côtes, leſquelles ſont au nombre de trente-ſix, dix-huit de chaque côté; ainſi que les vertebres, elles ſe diviſent en vraies & en fauſſes. Ce qui diſtingue les vraies c'eſt que leurs cartilages vont ſe rendre immédiatement au ſternum: les cartilages, dans les fauſſes, ne ſe portent au ſternum que par le moyen du cartilage de la derniere vraie côte avec lequel il s'allie.

Le ſternum eſt formé d'une ſeule piece dans les chevaux faits, & de cinq ou de ſix dans les jeunes; mais ces portions oſſeuſes ſe trouvent intimement collées par un cartilage, ou bande cartilagineuſe intermédiaire.

Le baſſin eſt compoſé de ſix os, trois de chaque côté. On les appelle iléon, iſchion & pubis, ils ſont auſſi connus ſous le nom d'os innominés.

3°. Les extrêmités ſont antérieures & poſtérieures.

Les extrêmités antérieures ou les jambes de devant comprennent neuf parties; ſavoir, l'épaule, le bras, l'avant-bras, le genou, le canon, le boulet, le paturon, la couronne & le pied.

L'épaule n'a pour piece fondamentale qu'un ſeul os nommé omoplate ou paleron.

Le bras n'a pareillement qu'une piece appellé l'humerus.

Il s'en trouve deux à l'avant-bras, qui ſont le radius & le cubitus.

Le genou eſt compoſé de ſept os rangés par ordre & ſur deux lignes: quatre dans la premiere, y compris le ſeptieme qui eſt derriere & hors de rang; & trois dans la ſeconde.

Les trois os dont la premiere ligne eſt formée ſont l'irrégulier, le triangulaire & le ſémi-lunaire ; les trois de la ſeconde ſe nomment le grand cunéiforme, le trapézoïde, & le petit cunéiforme ; quant au ſeptieme hors de rang, on pourroit à la rigueur ne le conſidérer que comme faiſant partie du premier rang ou de la premiere ligne ; il eſt inutile de lui donner d'autre nom que celui de crochu adopté par tous les auteurs qui ont traité de l'hippoſtéologie.

Le canon renferme trois os, le premier retient le nom de canon, les deux autres portent celui de ſtyloïdes.

Le boulet eſt le réſultat de deux os appellés ſéſamoïdes ; parce qu'ils ont la forme d'un grain de ſéſame.

Le paturon n'a qu'un ſeul os nommé paturon.

La couronne n'a auſſi qu'un ſeul os nommé coronaire.

Le pied eſt formé de deux os, dont le premier eſt connu ſous le ſimple nom d'os du pied, & le ſecond ſous celui d'os de la noix, de la navette ou d'os articulaire.

Les extrêmités poſtérieures comprennent auſſi huit parties de même que les antérieures ; ce ſont la cuiſſe, le graſſet, la jambe, le jarret, le canon, le boulet, le paturon, la couronne & le pied. Ces parties raſſemblées ſe nomment la jambe, en prenant ici la partie pour le tout, ſuivant l'uſage reçu.

Un ſeul os appellé le femur forme la cuiſſe.

Le graſſet eſt compoſé par l'os qu'on nomme rotule ou os quarré.

La jambe a deux os qui ſont le tibia & le péroné.

Pluſieurs pieces concourent à la formation du jarret ; ſavoir, l'os du jarret proprement dit, celui de la poulie, le grand & le petit ſcaphoïde, l'os difforme, & l'inter-oſſeux ou inter-articulaire.

On compte trois os dans le canon ; celui qui retient le nom de canon, & deux autres appellés ſtyloïdes de même qu'aux extrêmités antérieures.

On trouve dans le boulet deux ſéſamoïdes ; dans le paturon, l'os du paturon ; dans la couronne, l'os coronaire ; dans le pied, l'os du pied proprement dit, & celui de la navette, ou articulaire.

OS (volume des). Les os ſont grands, moyens & petits.

On conſidere comme de grands os, ceux dont l'étendue, toute dimenſion priſe, excede celle des autres ; comme moyens, ceux qui tiennent le milieu entre les premiers & les derniers ; les plus petits forment la troiſieme claſſe.

Les os de l'avant-bras de la cuiſſe, de la jambe, les cô-

tes qui forment la partie moyenne du thorax, peuvent être regardés comme grands.

L'os du canon, celui du paturon, les dernieres côtes & quelques os du crâne, ſont mis au nombre des moyens.

Les os du genou, du jarret, quelques-uns du crâne, & autres du même volume ſont rangés parmi les petits.

OS (de la figure des). Par la figure des os on entend leur forme, leurs dimenſions, leur étendue, leur épaiſſeur, leur ſymmétrie & leurs irrégularités. C'eſt pourquoi il y en a de ronds, de quarrés, de triangulaires, de cylindriques, de longs, d'épais, de minces, de plats, de réguliers & d'irréguliers, de pairs & d'impairs.

On range dans la claſſe des os longs, ceux de l'avant-bras, de la jambe & des côtes. L'omoplate eſt du nombre des plats, minces & triangulaires. Les os ſéſamoïdes ſont placés parmi les réguliers & pairs; les impairs ſont l'occipital, le vomer, la mâchoire inférieure, l'os hyoïde & les vertebres, l'os ſacrum, les os de la queue & le ſternum, en un mot, tous ceux qui ſéparent verticalement le cheval en deux parties égales. Les irréguliers & pairs ſont la partie pierreuſe des temporaux, les os ethmoïdes, quelques-uns des os du jarret & du genou. Les pairs ſont les frontaux, les pariétaux, les temporaux, les os du nez & ceux du grand angle & de la pommette, les maxillaires, les os du palais, les ptérygoïdiens, les côtes; les os des îles, & ceux des extrêmités tant antérieures que poſtérieures.

Il y en a encore de propres & de communs. On donne le nom de propres à ceux qui forment une ſeule partie & lui ſont eſſentiels; tels ſont l'occipital & les pariétaux. Les communs ſont ceux qui concourent avec d'autres à la formation d'une partie; tels ſont les frontaux qui ſervent avec d'autres à la charpente de la face.

On remarque dans les os, principalement dans les longs, trois parties: 1°. le corps, & les deux extrêmités qui peuvent ſe trouver en devant, en arriere, en haut, ou en bas, & qui par rapport à ces poſitions ſont appellées antérieures, poſtérieures, ſupérieures ou inférieures; le corps comprend tout ce qui eſt entre les deux extrêmités: 2°. leurs faces qui peuvent être en haut, en bas, en devant, en arriere, ſur les côtés, & qui prennent les noms de ſupérieures, d'antérieures, de latérales; 3°. leurs bords qui, de même que les faces, ſont ou antérieurs ou poſtérieurs, ſupérieurs ou inférieurs, ou latéraux externes & internes: lorſque ces bords ſont tranchants, on leur donne le nom de crêtes; & celui

d'angles aigus ou mouſſes, &c. s'ils ſe terminent en pointes.

Les os plats & larges ont leurs diſtinctions ainſi que les longs. Leur milieu s'appelle arbitrairement centre ou partie moyenne ; le reſte prend le nom de circonférence : on y obſerve encore 1°. deux faces, une externe & une interne : 2°. des bords externes ou internes, ſupérieurs ou inférieurs, antérieurs & poſtérieurs, ou latéraux ; 3°. des angles qui prennent ces mêmes diminutions. Les expreſſions d'internes s'appliquent aux parties, aux faces, aux extrêmités, aux bords, aux angles, &c, qui approchent le plus du point central du cheval ; les mots d'externes à ceux qui en ſont le plus éloignés.

La même obſervation a lieu auſſi-bien pour les parties, que pour le tout : prenons pour exemple, la tête ; ſi l'on fait la diviſion du pariétal en deux faces, on ſentira que l'interne ſera celle qui approchera le plus du cerveau, & que l'externe en ſera la plus éloignée. Il eſt inutile de vouloir expliquer les termes ſupérieurs, inférieurs, antérieurs, poſtérieurs, ils ſont entendus de tous ceux qui ſavent notre langue.

OS (ſubſtance des). On ne ſauroit parvenir à s'inſtruire de la conformation interne des os, qu'on n'ait préalablement développé leur ſubſtance, d'où provient la différence de leurs cavités.

Les os en général peuvent être conſidérés comme un aſſemblage de fibres plus ou moins longues, mais ſi intimément unies entre elles, qu'il en réſulte les corps les plus ſolides de ceux qui compoſent l'animal.

Les différentes ſubſtances qui ſe remarquent dans les os, ne proviennent que des différentes manieres dont les fibres oſſeuſes s'appliquent les unes contre les autres.

On diſtingue dans les os trois ſortes de ſubſtances, une compacte, une cellulaire ou ſpongieuſe, & une réticulaire.

La ſubſtance compacte eſt la plus ſerrée, la plus ſolide & la plus élaſtique des trois, c'eſt celle qui ſe voit à l'extérieur des os dans toute leur étendue. La cellulaire, ainſi que la réticulaire, ſe trouve au deſſous de la compacte.

La ſubſtance compacte a été ainſi nommée, à cauſe de ſon extrême dureté, la cellulaire, parce qu'elle eſt remplie de cellules ; la réticulaire, parce qu'elle ſemble former un réſeau.

On ne rencontre pas ces trois ſubſtances dans tous les os. Il en eſt où l'on ne découvre que la compacte, comme dans certains os du genou, & particuliérement du jarret. Dans

d'autres, on ne trouve que la cellulaire, tel eſt le ſternum. Pour la réticulaire elle eſt toujours aſſociée avec la compacte & la cellulaire.

Il n'y a guere d'os longs, où l'on ne diſtingue ces trois ſubſtances. Les os plats n'en renferment que deux, la compacte & la cellulaire.

Les os du crâne en contiennent auſſi une qui eſt analogue à la cellulaire; elle eſt communément déſignée ſous le nomde diploé.

La ſubſtance compacte, qui, comme nous l'avons obſervé, recouvre entiérement les os longs, & forme ſeule leurs corps ou leur partie moyenne, s'amincit, & ſemble ſe ſéparer en deux feuillets pour envelopper la ſubſtance cellulaire, à meſure qu'elle s'approche des deux extrêmités. Outre les fibrilles, on y diſtingue des paquets de fibres de la texture deſquels il réſulte de p tits filets, dans certains os; des couches en forme de feuillets ou de lames, dans d'autres. Il eſt très-aiſé de reconnoître ce tiſſu filamenteux ſur la ſurface des os qui ont été pendant long-temps expoſés à l'air dans les campagnes ou dans les voiries. Il y a quelques os longs dans leſquels cette ſubſtance ſe trouve moins mutilée que dans d'autres; nous le ferons remarquer en parlant de ces os.

La ſubſtance cellulaire qu'on apperçoit aux extrêmités des os longs & dans l'intérieur des os plats, couvre les couches plus ou moins épaiſſes des lames formées par des fibres oſſeuſes intimement appliquées les unes aux autres, cette ſubſtance n'eſt qu'un prolongement de la compacte, dont les fibres s'écartent de maniere qu'elles compoſent de petites cellules où ſe dépoſe la ſubſtance médullaire.

Le ſubſtance réticulaire eſt une portion de la compacte & de la cellulaire, elle ſe prolonge de telle ſorte qu'il en réſulte des pieces très-ſolides, les unes cylindriques, les autres plates, qui, comme autant de ſolives poſées longitudinairement, en travers & obliquement, à quelque diſtance les unes des autres, ſervent à ſoutenir la partie la plus épaiſſe de la moëlle, ou la moëlle en maſſe.

OS (cavité interne des). On diſtingue dans les os trois ſortes de cavités, 1°. celle qui regne dans l'intérieur des os longs où eſt renfermée la moëlle proprement dite; 2°. celles qui ſe voyent aux extrêmités des mêmes os longs, & dans l'intérieur des os plats, où eſt dépoſée la moëlle qui a le moins de conſiſtance; 3°. de petites, ou des pores ouverts, qui pénétrent la ſubſtance des os, & ſe font jour de dehors en dedans.

De toutes ces cavités, il n'y en a point dont l'uſage paroiſſe mériter plus d'attention que celle où eſt logée la moëlle

en maſſe ; cependant l'uſage des deux autres eſpeces de cavités n'eſt pas moins intéreſſant à connoître pour raiſonner ſur les différens phénomenes ou accidens dont les os ſont ſuſceptibles.

OS (éminences des). Parmi tous les os dont l'aſſemblage forme le ſquelette, il n'y en a aucun qui ne préſente, ſur la ſurface ou à ſes extrêmités, des inégalités plus ou moins ſenſibles ; les anatomiſtes les ont appellées éminences ; ils leur ont encore donné les noms d'apophyſes & d'épiphyſes.

L'apiphyſe eſt une éminence ou prolongement de l'os ; comme elle en fait partie par continuité, elle ne ſauroit en être réellement diſtinguée.

L'épiphyſe eſt une partie ſéparée d'un os, mais qui lui eſt unie & contigue, par le moyen d'un corps intermédiaire, nommé cartilage. On ne trouve guere d'épiphyſes qu'aux os des poulains & des jeunes chevaux : dans un âge plus avancé, le cartilage intermédiaire s'oſſifie, & ces trois parties n'en font qu'une. S'il ſe rencontre des épiphyſes dans les chevaux faits, ce n'eſt, autant que j'ai pu l'obſerver, qu'aux apophyſes épineuſes des vertebres du dos. On voit par là que les épiphyſes deviennent inſenſiblement apophyſes, à meſure que le cheval avance en âge.

Les apophyſes tirent leurs noms différens de leur ſituation, de leur figure & de leur uſage. Par rapport à leur ſituation, il y en a d'obliques, de tranſverſes, de ſupérienres, d'inférieures, de latérales, &c. . . Eu égard à leurs figures, on les appelle maſtoïdes, quand elles repréſentent un mammelon ; ſtyloïdes, lorſqu'elles ſont en forme de ſtylet ; épineuſes, ſi elles reſſemblent à une épine ; odontoïdes ou dentiformes, ſi elles approchent de la figure ou ſi elles imitent la dureté d'une dent ; coronoïdes, lorſqu'elles paroiſſent reſſembler à une couronne ; éminences, ſi elles s'élevent ſuperficiellement. Relativement à leur uſage, on nomme apophyſes naſales, celles qui font partie du nez ; articulaires, celles qui ſont ſituées près des articulaires : on leur donne le nom de trochanters, lorſqu'elles ſervent d'attache à des muſcles dont l'action opere la rotation de certaines parties, telles que la cuiſſe.

OS (cavité externe des). Je n'entends point parler ici des cavités formées à la fois par le concours des os, & des parties molles deſtinées à loger les viſceres, telles que celles de la tête, de la poitrine ou du bas-ventre, ou d'autres réſervées à d'autres uſages, telles que le nez, la bouche, & les oreilles, &c. Mon deſſein eſt de décrire les cavités qui

ſervent aux articulations, avant que de faire mention des autres eſpeces de cavités.

Je diſtingue les cavités des os en articulaires, & en non-articulaires. J'appelle articulaires les dépreſſions profondes ou ſuperficielles qui ſe trouvent au milieu ou aux extrêmités de ces corps ſolides pour recevoir les têtes, les tubéroſités, les protubérances, ou éminences d'autres pieces qui leur ſont homogenes, & établir par ce moyen ce qu'on nomme articulation. J'appelle non-articulaires les cavités qui ſe rencontrent dans l'étendue des os pour loger des parties molles quelconques.

Je diſtinguerai les cavités profondes d'avec les ſuperficielles, par rapport à l'eſpece d'articulation qui en réſultera; en effet, les cavités profondes rendent les articulations plus ſolides, elles le ſont beaucoup moins lorſque ces cavités ſont ſuperficielles. Les premieres ſont déſignées ſous le nom de cotyloïdes, & les ſecondes par celui de glénoïdes, termes Grecs adoptés par les anatomiſtes.

Comme les cavités peuvent encore tirer leurs différens noms de leurs uſages & de leur figure, on les appellera foſſes, ſinus, ſinuoſités, trous, canaux, échancrures, fentes, raînures, ſciſſures & dentelures; & l'on joindra quelquefois à ces mots ceux de maxillaire, de longitudinal, d'orbitaire, d'épineux, de ſphœnoïdal, &c.

La foſſe déſigne la cavité d'un os dont l'entrée eſt plus large que le fond : le ſinus, celle dont le fond eſt plus large que l'entrée; la ſinuoſité eſt une cavité oblongue en forme de gouttiere, pour donner paſſage à des vaiſſeaux, à des tendons, &c.; le trou, la courte perforation d'un os de part en part; le canal, une cavité dont l'entrée eſt diſtante de la ſortie : il eſt à propos de remarquer que les orifices du trou & du canal ont une figure ronde : les échancrures ſont des eſpeces d'entailladés qui pénétrent plus ou moins profondément dans la ſubſtance des os, aux bords deſquels elles ſe rencontrent particuliérement; on donne le nom de fentes à de longues & étroites ouvertures qui ſéparent la ſubſtance d'un os en différens ſens avec plus ou moins d'étendue; celui des rainures, à d'oblongues & de très-ſuperficielles dépreſſions qui ſe diſtinguent & prennent les noms de cannelures, à raiſon de leur forme, de leur étendue & de leur profondeur. Quant à la ſciſſure, c'eſt proprement la même choſe que rainure : ce terme ſemble n'avoir été adopté que pour varier les expreſſions employées à décrire la multiplicité des rainures. On entend enfin par dentelures, les ca-

vités

vités ou interſtices, qui repréſentent dans certains os les ſéparations qu'on voit entre les dents d'une ſcie.

OS (couleur des . Les os des ſquelettes different en couleur. Ceux qui ont été expoſés à l'air ſont blancs. Les os des vieux chevaux ſont jaunes ceux des poulains ſont rouges en certains endroits, & blancs, ou à peu près, dans d'autres.

OS (de la connexion des). On appelle connexion, l'union de différens os par le moyen des cartilages, des ligamens ou des muſcles conjointement ou ſéparément.

De ces trois ſortes de connexions réſultent autant de différentes articulations.

La premiere ſe fait avec un mouvement très-ſenſible, la ſeconde ſans mouvement, la troiſieme avec ou ſans mouvement.

L'articulation avec mouvement très-ſenſible a été nommée par les Grecs, diarthroſe, la ſeconde ſynarthroſe, & la troiſieme amphiarthroſe.

La premiere de ces articulations n'a jamais lieu ſans des cartilages intermédiaires, & le mouvement qui s'y fait, s'exécute en tous ſens, en devant, en arriere, ſur les côtés & orbiculairement, comme on peut le voir dans l'articulation du bras avec l'épaule, de la cuiſſe avec les l'os du baſſin, & même de la tête avec la premiere vertebre du col.

La ſeconde permet ſeulement aux parties mobiles de ſe porter en devant & en arriere ; c'eſt le mouvement d'une charniere. Cette articulation eſt nommée ginglyme ; on la diſtingue en ginglyme parfait & en ginglyme imparfait. Le parfait a lieu dans l'articulation du canon avec l'os du paturon, & dans celle de l'os du paturon avec l'os coronaire ; l'imparfait eſt l'articulation du cubitus & du radius avec l'humerus.

D'une autre eſpece d'articulation, nommée arthrodie par les Grecs, réſulte un mouvement en couliſſe, c'eſt celui qui gliſſe ſur un autre. On peut donner à cette articulation le nom de planiforme ; elle ſe voit dans celle des os du genou entre eux, ainſi que dans celle du jarret ; mais beaucoup mieux dans le frottement de la rotule ſur le femur.

La diarthroſe renferme encore le mouvement de pivot, qui eſt un mouvement en tous ſens ; tel eſt celui de la premiere vertebre ſur la ſeconde.

La ſynarthroſe, ou articulation ſans mouvement, en comprend trois autres, ſavoir, la ſuture, l'harmonie & la gomphoſe.

L'articulation immobile par ſuture eſt ainſi nommée de

ſa reſſemblance avec une coûture dilacérée. Elle ſe diviſe en vraie & en fauſſe ; la vraie eſt celle dont les traces ſont ſi apparentes, qu'elles repréſentent des découpures de dents de ſcie engrénée ; telle eſt l'articulation ou la jonction des pariétaux entre eux & avec l'occipital. La fauſſe eſt formée par des ſillons prolongés, où s'engrainent des éminences ou lignes oſſeuſes, dont le diametre ſaillant eſt propre à les remplir. Des anatomiſtes ont donné à cette eſpece d'articulation, le nom d'harmonie ; c'eſt celle de l'os frontal avec les os du nez, de la partie écailleuſe des temporaux avec le pariétal, &c.

La gomphoſe eſt la troiſieme eſpece d'articulation ſynarthrodiale, dans laquelle l'os eſt enchaſſé, comme l'eſt une cheville dans un trou ; c'eſt ainſi que les dents ſont implantées dans les alvéoles..

L'amphiarthroſe eſt une troiſieme eſpece d'articulation qui tient de la diarthroſe & de la ſynarthoſe ; de la diarthroſe, parce que l'os uni par cette articulation, peut ſe mouvoir, de la ſynarthroſe, parce que le mouvement qui en réſulte, eſt preſque imperceptible. Les os unis par cette connexion, que j'appellerai diarthro-ſynarthrodiale, ne tiennent les uns aux autres que par un corps moyen ; la jonction qui en réſulte, prend le nom de ſymphyſe, terme grec qui ſignifie adhérence, réunion.

Nous avons dit que les os étoient liés enſemble, ou par des muſcles, ou par des cartilages, ou par des ligamens. La premiere de ces articulations ſe nomme ſymphyſe muſculaire ou charnue, & autrement ſyſſarcoſe ; la ſeconde, cartilagineuſe ou ſynchondroſe : & la troiſieme, ligamenteuſe ou ſynevroſe. Ces trois mots qui ſont grecs, expriment les trois moyens dont nous venons de donner l'explication.

La ſyſſarcoſe ou articulation charnue, n'eſt que coadjutrice de la ſynevroſe ou articulation ligamenteuſe ; car il n'y a point d'os qui n'aient plus ou moins de ligamens pour les retenir en place.

OS [uſage des os en général]. Les os ſervent de ſoutien à toutes les autres parties de l'animal. Ils forment, étant tous raſſemblés, & chacun en ſa place, une charpente harmonique qui facilite les différens exercices auxquels on le deſtine ; & ils ſe prêtent, ſuivant les circonſtances, à chacun des mouvemens auxquels on le veut aſſujettir. Les uns font la fonction de leviers, d'autres celle de roues, de reſſorts & de pivots : il y en a qui ſervent de points d'appui pour l'exécution du mouvement des autres, comme à élever, à abaiſſer, à porter à droite & à gauche, à volonté, les parties du

corps, & le corps en entier d'un endroit à l'autre. Il en eſt qui ſont l'office de meule pour broyer & moudre les alimens propres à la ſubſtance de l'animal, tels que les dents. D'autres ſervent à former des cavités où ſont renfermés les viſceres pour les mettre à l'abri de toute léſion, faciliter la reſpiration, & en défendre les organes, telles ſont les côtes. D'autres doivent être regardés comme autant de pieces de rapport néceſſaires pour ſoutenir la charpente & la baſe du ſquelette, d'autres enfin ſont la fonction de poulies, tels ſont les os de la poulie.

OS DE GRAISSE. *Voyez* Filandre.

OVALAIRE, ſe dit d'un trou de l'os iſchion, parce qu'il eſt de forme ovale.

OURS. (tic de l'). *Voyez* Tic.

OURAQUE ou URACHE, canal ou tuyau membraneux, qui dans le fœtus part du fond de la veſſie, ſe porte à l'ombilic, accompagne le cordon ombilical, & après avoir traverſé l'amnios, il forme, par ſon expanſion, l'allantoïde, dans laquelle il verſe, dit-on, l'urine ſurabondante du fœtus. Ce canal, dans le cheval fait, s'oblitere, & devient un ligament ſuſpenſoire de la veſſie.

OUTRÉ, un cheval outré, c'eſt un cheval qu'on a trop fait travailler. Pouſſif outré. *Voyez* Pouſſif.

OUTRER UN CHEVAL, c'eſt le faire aller au delà de ſes forces.

OUVERT, ou bien ouvert du devant ou du derriere, eſt un cheval dont les jambes de devant ou de derriere ſont ſuffiſamment écartées l'une de l'autre.

OVAIRES. *Voyez* Génération de la jument (parties de la).

OZÉNE, eſt même choſe que la morve proprement dite. *Voyez* ce mot.

ŒDEME, tumeur formée par un épanchement de ſéroſité dans le tiſſu cellulaire. Il reconnoît pour cauſes, l'arrêt de la lymphe, ou la lenteur de la circulation, ou la ſurabondance de ſéroſité dans le ſang, ou l'obſtruction des pores abſorbans.

C'eſt une loi d'hydraulique que plus un liquide eſt en mouvement, plus les parties qui le compoſent ſe mêlent & ſe confondent dès qu'il eſt en repos, les parties qui ont de l'affinité entre elles ſe raſſemblent, & ſe ſéparent de celles avec qui elles n'en ont point. C'eſt ainſi que l'urine dépoſe un marc au fond du vaſe; & le vin, une lie au fond du tonneau. Lorſque le ſang eſt arrêté dans ces vaiſſeaux, les

parties dont il eſt compoſé, ſe ſéparent les unes des autres; celles qui ont de l'affinité ſe réuniſſent & abandonnent celles avec qui elles n'en ont point : les plus groſſieres tombent au fond des vaiſſeaux, & les plus tenues ſurnagent; alors la partie ſéreuſe, dégagée de la partie rouge tranſſude à travers les tuniques, s'extravaſe, & va ſe dépoſer dans les cavités du tiſſu cellulaire. Dans la circulation ralentie, il arrive à peu près la même choſe; c'eſt par cette raiſon que dans l'inflammation, ou après de fortes ligatures ou de contuſions conſidérables, on trouve le tiſſu cellulaire rempli d'une eau rouſſe; c'eſt par cette raiſon qu'il ſe forme un épanchement d'eau dans la poitrine, après la courbature & la péripneumonie; dans le bas-ventre, après l'inflammation des inteſtins : c'eſt encore par cette raiſon que, dans les grandes foibleſſes, & après de longues maladies, le mouvement du cœur & du ſang eſt ralenti; qu'après les fréquentes ſaignées, le ſang étant en petite quantité, & n'ayant que très-peu de mouvement, le tiſſu cellulaire ſe trouve engorgé de ſéroſité.

Lorſque la partie ſéreuſe du ſang prédomine, on ne doit point être ſurpris qu'elle s'épanche dans le tiſſu cellulaire. On explique par là comment, après la fievre, le ſang étant diſſous, il ſurvient une bouffiſſure preſque générale.

Il ſe fait dans toutes les parties du corps, par les extrêmités capillaires des arteres, ou par les pores exhalans, un ſuintement de ſéroſité en forme de roſée, qui ſert à humecter toutes les parties, & à les maintenir dans une ſoupleſſe néceſſaire à la vie : cette ſéroſité eſt repompée dans l'état de ſanté, par les pores abſorbans, à meſure qu'elle eſt filtrée; lorſque ces pores ſont obſtrués, elle n'eſt pas repompée, elle ſéjourne & ſe dépoſe dans le tiſſu cellulaire.

Symptomes. L'œdeme s'annonce par l'enflure, par la molleſſe de la partie enflée, par l'indolence, & par la diminution ou par la perte du reſſort.

1°. La congeſtion de l'eau, dans le tiſſu cellulaire, doit cauſer l'enflure. 2°. Les fibres étant abreuvées d'une quantité de ſéroſité, doivent être molles, & perdre en partie ou en totalité leur reſſort, c'eſt ce qui fait que l'impreſſion du doigt reſte lorſqu'on a comprimé la tumeur : les fibres étant relâchées par l'humidité, & les nerfs comme noyés & engourdis, il ne doit pas y avoir de douleur, puiſqu'elle eſt principalement la ſuite de la tenſion & de la ſéchereſſe des parties.

Diagnoſtic. On connoît l'œdeme à l'œil, & au tact, par

l'enflure qui eſt égale & ſans douleur, par l'impreſſion du doigt que la tumeur conſerve, après qu'on l'a comprimée.

Prognoſtic. En général, l'œdeme eſt difficile à guérir : l'ancien ſe guérit plus facilement que le nouveau ; celui qui vient d'inflammation ou de ligature, ſe diſſipe de lui-même, lorſque la cauſe ne ſubſiſte plus ; mais le plus rebelle eſt celui qui eſt produit par l'épaiſſiſſement du ſang & des humeurs.

Curation. Les vues qu'on doit ſe propoſer dans la cure de l'œdeme ſont : 1°. de diminuer la ſéroſité ſur-abondante du ſang ; 2°. de lever les obſtacles qui retardent & arrêtent le cours des liqueurs ; 3°. de ranimer la circulation.

On remplit la premiere indication, en expulſant par les urines une partie du ſuperflu de la ſéroſité du ſang, par le moyen des diurétiques, ou en provoquant la ſueur par les ſudorifiques, ou en évacuant avec des purgatifs. On peut employer ces remedes l'un après l'autre ; donner, par exemple, un purgatif compoſé d'une once & demie d'aloës, mêlée avec une livre de miel, delayée dans la décoction de racine de chardon étoilé : deux jours après, preſcrire un ſudorifique compoſé de deux noix muſcades, & d'un peu de cannelle, écraſées dans un mortier, & mêlées dans une pinte de vin.

Lorſqu'on croit que l'œdeme vient d'inflammation, on le diſſipera en combattant ſa cauſe.

Si l'œdeme vient de quelque ligature ou compreſſion, rien de ſi facile que d'y remédier.

On remplit la troiſieme indication avec le ſecours des toniques & des diſcuſſifs, qui raffermiſſent les fibres, leur rendent leur reſſort, & raniment la circulation. Les principaux toniques ſont les fomentations faites avec la décoction de plantes aromatiques, telles que le romarin, la ſauge, le thym, l'eau de chaux, l'eau-de-vie camphrée : le mouvement & l'exercice modéré ſont très-utiles dans ce cas : le frottement de la partie avec un torchon de paille, peut avoir de bons effets ; ces deux moyens ſimples reveillent le jeu des fibres & de la circulation ; mais le remede le plus efficace eſt le feu qu'on met par raies (1).

---

(1) L'animal attaqué de l'anaſarque, dit M. Vitet, vient-il d'eſſuyer une maladie longue ? Une nourriture bien mucilagineuſe... des boiſſons ſpiritueuſes & aromatiques, rétabliront les forces vitales. M.

ŒIL. Les yeux ont une figure ſphérique, leur ſituation eſt aſſez connue ; il faut qu'ils ſoient brillants, & que leurs mouvemens ſoient fréquens.

Ils ſont de différentes couleurs : les gris ſont les plus communs ; après eux, ce ſont les noirs ; il s'en trouve d'un blancs pâle ; d'autres rougeâtres. On remarque dans ces deux derniers, nommés indiſtinctement vérons, un cercle qui n'eſt autre choſe que l'iris.

L'endroit le plus favorable pour examiner la vue d'un cheval, eſt à la porte d'une écurie, lorſqu'il eſt prêt à ſortir, deſſous une porte cochere, ou deſſous une remiſe, afin qu'il n'y ait point de jour derriere lui. On conſidere l'œil en avant, de profil, & on fait des ſignes. Si le cheval eſt aveugle on en ſera convaincu, & par la poſition des oreilles, dont l'une eſt en avant & l'autre en arriere, & par la maniere dont il leve les jambes. Rien n'eſt plus aiſé que d'appercevoir le défaut d'un œil, quand on en connoît bien la ſtructure ; autrement, rien n'eſt plus difficile. J'ai vu des perſonnes qui paſſoient pour habiles dans l'art de faire cette inſpection, ſe tromper ſouvent, & prendre pour maladie du cryſtallin ce qui en étoit une de la cornée ; l'affection de la cornée, pour celle des humeurs, & confondre encore davantage les différentes maladies qui attaquoient la partie qu'ils avoient nommée, & qui, ſelon eux, étoit le ſiege du mal.

Le globe de l'œil eſt porté en haut, en bas, ſur les côtés, tourné & relevé en arriere par le moyen de ſept muſcles.

Vitet preſcrit ici une nourriture mucilagineuſe, pendant qu'il donne, à la page au deſſus, pour une cauſe de l'anaſarque, les alimens qui abondent en mucilages aqueux ; d'ailleurs, les liqueurs ſpiritueuſes & aromatiques, l'extrait de genievre, le ſel que conſeille ce médecin, me paroiſſent devoir opérer des effets contraires à ceux des ſubſtances mucilagineuſes ; ils ne peuvent concourir, ni être employés enſemble ; il faut choiſir : les uns humectent, les autres deſſéchent.

Mais, que dira-t-on, en voyant, dans un ouvrage fait pour l'inſtruction, M. Vitet indiquer pour diſſiper l'hydropiſie, une demi-dragme de taupe bien nettoyée, ſéchée, réduite en poudre, dans une cuillerée de bierre. Ce remede vaut bien encore celui du ſéton, que ce médecin conſeille, comme ſi la ſuppuration s'établiſſoit dans un endroit œdémateux.

C'eſt bien ici le cas de répéter à ce ſavant profeſſeur ſes propres paroles : *Auteurs, qui n'avez jamais pris pour guide la raiſon, le ſavoir & l'expérience, juſqu'à quand tromperez-vous le public avide de s'inſtruire.*

Les quatre premiers mouvemens s'opérent par quatre muſcles appellés droits, & les autres mouvemens par trois autres muſcles déſignés ſous les noms de grand & de petit obliques, & de rétracteur.

1°. Les droits, au nombre de quatre, ont leurs attaches dans le fond de l'orbite, au deſſous du releveur de la paupiere ſupérieure, & ſe portent enſuite, l'un à la partie ſupérieure de l'œil & le releve; un autre s'attache à l'endroit oppoſé & l'abaiſſe; les deux derniers s'attachent ſur les côtés, & tirent l'œil ſelon la direction de leurs fibres: celui qui tire l'œil du côté du nez ſe nomme adducteur, & l'autre oppoſé, abducteur. Ces quatre muſcles ont leurs attaches par des fibres charnues, & viennent ſe terminer par des tendons aponévrotiques, au bord de la cornée tranſparente, tant ſoit peu en deſſous.

2°. Le grand oblique eſt le plus long des muſcles des yeux; il a ſon attache à côté des précédens, monte le long de l'orbite, ſupérieurement vers le grand angle de l'œil, paſſe enſuite par la poulie qui eſt formée du cartilage nommé trochlé, dont nous avons parlé en faiſant la deſcription des cartilages; enſuite il va ſe teminer entre le releveur & l'abducteur, par un tendon aponévrotique, au deſſous de la cornée tranſparente, il tourne l'œil ſur ſon axe du petit angle au grand; ce muſcle a retenu le nom de trochléateur.

3°. Le petit oblique eſt le plus court; il a ſon attache dans cette dépreſſion de l'os du grand angle, dont nous avons parlé, & va ſe terminer, par un tendon aponévrotique, au deſſus du muſcle droit abaiſſeur: ſon uſage eſt de tourner l'œil du grand angle au petit.

4°. Le rétracteur pourroit être regardé comme quatre muſcles, attendu que ſes ſéparations ſont très-marquées; il a ſon attache au fond de l'orbite, ſur l'os ſphœnoïde, à l'entour du trou optique: ce muſcle monte enſuite en droite ligne en enveloppant le nerf optique de toutes parts, pour ſe terminer preſque à la partie moyenne du globe de l'œil, qu'il entoure abſolument. Il n'a point d'autre uſage que de retirer l'œil dans le fond de l'orbite; en ſe contractant, il fait retirer l'œil qui preſſe alors l'onglée, & l'oblige à recouvrir la cornée tranſparente. Si l'on examine avec attention le mouvement de l'onglée, on verra qu'il n'arrive jamais ſans la rétraction du globe de l'œil dans le fond de l'orbite. Ce cartilage, qui n'exiſte point dans l'homme, mais qui exiſte dans tous les quadrupedes, & dans la plupart des

oiſeaux, a été placé chez eux par la nature pour balayer les ordures qui tombent dans l'œil.

L'œil eſt preſque ſphérique ; il repréſente aſſez bien une boule légérement applatie ; il eſt convexe en avant, & légérement applati en arriere. La cavité dans laquelle il eſt logé, ſe nomme orbite ; elle eſt en partie oſſeuſe & en partie membraneuſe.

Les os qui concourent à la former, ſont l'os frontal, l'os du grand angle, l'os de la pomette, la partie écailleuſe du temporal & le ſphœnoïde. La partie poſtérieure eſt une membrane très-épaiſſe, compoſée principalement du perioſte qui entoure le dedans de l'orbite, l'autre partie eſt une continuation de la dure-mere, qui ſort du trou optique de l'os ſphœnoïde.

L'œil eſt compoſé de tuniques & d'humeurs. Les tuniques ſont diſtinguées en communes & en propres. Je ne parle pas de la conjonctive, qui eſt une expanſion de la peau; non plus que de la terminaiſon des tendons aponévrotiques, nommée albuginée. Je dirai ſeulement que les membranes communes aux humeurs ſont de trois ſortes ; ſçavoir, la ſclérotique, la choroïde & la rétine ; les propres, ſont celles qui renferment chaque humeure particuliere.

La ſclérotique eſt cette premiere membrane qui enveloppe l'œil : pour la mieux faire connoître, on la diviſe en deux ſegmens : l'un antérieur, nommé cornée tranſparente ; & l'autre poſtérieur, nommé cornée opaque. La cornée tranſparente eſt ce que l'on appelle vulgairement la vitre de l'œil ; elle eſt compoſée de pluſieurs tuniques très-minces, qu'on apperçoit aſſez facilement dans la putréfaction ; ſi l'on veut qu'elles ſoient encore plus ſenſibles, on laiſſera macérer la cornée pendant huit jours dans l'eau, puis on l'en tirera, & on la mettra, durant vingt-quatre heures, dans du vinaigre ; il ſera aiſé alors d'en ſéparer les différentes couches qu'un glutin uniſſoit étroitement. On peut encore s'aſſûrer de l'exiſtence de ces tuniques dans les accidens qui ſurviennent à la ſuite de quelques coups reçus dans cette partie, puiſqu'on les apperçoit dilacerées : on en compte alors quelquefois juſqu'à trois ; c'eſt dans ce cas que certains maréchaux diſent qu'ils vont faire tomber la peau, ou manger les peaux qui ſont ſur l'œil. Quoi qu'il en ſoit, il eſt très-vrai qu'après la macération de la cornée, j'ai trouvé juſqu'à dix-ſept membranes. La plus interne, ou celle qui regarde la chambre antérieure, eſt beaucoup plus mince, & n'eſt point ſuſceptible d'un ſi grand épaiſſiſſement que les

autres, ni d'une ſi grande opacité. Ce qui provient, je crois, d'un mucilage que j'y ai trouvé & qui a empêché l'action des acides. Cette cornée tranſparente enveloppe, à peu près, le tiers du globe; le reſte a reçu le nom de cornée opaque; elle eſt blanche, nullement tranſparente, & beaucoup plus épaiſſe: elle eſt percée dans ſa partie poſtérieure, un peu en dedans, c'eſt-à-dire, du côté de l'os ſphœnoïde, pour donner paſſage au nerf optique; elle eſt compoſée de même de pluſieurs membranes, mais très-difficiles à ſéparer; & plus épaiſſe dans certains endroits que dans d'autres: outre cela, elle eſt percée de différens petits trous, pour donner paſſage à une très-grande quantité de vaiſſeaux ſanguins & de nerfs qui vont ſe diſtribuer dans la choroïde.

La choroïde eſt la ſeconde tunique de l'œil, elle eſt noirâtre, & s'étend preſque depuis la partie antérieure de l'œil juſqu'à la partie poſtérieure. Comme la ſclérotique, on la diviſe en deux ſegmens; un antérieur, nommé uvée ou iris, & un poſtérieur, appellé choroïde: l'un & l'autre de ces ſegmens ſont bornés par un petit cercle blanchâtre, connu ſous le nom de ligament ciliaire, lequel unit la cornée tranſparente à ces deux ſegmens. L'uvée eſt compoſée principalement des deux plans de fibres: l'extérieur, formé par des fibres circulaires, ſert à contracter l'ouverture qu'elles laiſſent, & qui eſt appellée pupille: le plan interne eſt compoſé de fibres radiées, dont la fonction eſt de dilater la pupille. Cette membrane eſt encore parſemée de vaiſſeaux de tous genres, qui forment différentes couleurs, d'après leſquelles on dit que les yeux ſont noirs, gris, vérons, &c.

Le ſegment poſtérieur (ou la choroïde) eſt compoſé de deux membranes: on apperçoit dans la plus extérieure, une très-grande quantité de vaiſſeaux ſanguins & de nerfs: l'interne eſt plus mince & d'une couleur plus noire. Entre ces deux membranes ſe trouve une liqueur noirâtre, dont on ne connoît guere l'uſage; ſi l'on fait macérer ces membranes, elles ne tardent point à tomber en *deliquium*; en ſorte qu'au bout de quelques jours, il eſt aiſé d'appercevoir un bouquet conſidérable de nerfs qui va ſe diſtribuer dans leur ſubſtance, & qui, auparavant, n'étoit point viſible: ainſi que la cornée tranſparente, la choroïde eſt percée dans ſa partie poſtérieure, pour le paſſage du nerf optique.

La rétine eſt une membrane blanche que l'on trouve au deſſous de la précédente, elle s'étend depuis le bord extérieur de l'uvée, vers le ligament ciliaire, juſqu'au fond de l'œil. Quoique la rétine ſoit plus épaiſſe & plus ſolide

que la choroïde, ce n'eſt qu'en maniant le ſcalpel avec légéreté qu'on vient à bout de la diſſéquer ſans l'entamer ; cette membrane eſt regardée comme une production du nerf optique.

On diſtingue dans l'œil trois ſortes d'humeurs ; ſçavoir, l'humeur aqueuſe, l'humeur cryſtalline, ou le cryſtallin, & l'humeur vitrée.

L'humeur aqueuſe eſt cette eau claire, lympide, qui eſt ſituée derriere la cornée tranſparente, & qui s'étend juſqu'à l'uvée, & depuis l'uvée juſqu'au cryſtallin ; ce qui a donné lieu de dire que l'humeur aqueuſe étoit contenue dans deux chambres ; l'uvée, en effet, joue au milieu, & ſemble partager cette eau en deux. En conſidérant ces chambres, on voit que l'antérieure, ou tout l'eſpace qui ſe trouve entre la cornée tranſparente & l'iris, eſt plus conſidérable que celui qu'on obſerve entre ce corps flottant & le cryſtallin. Il paroît que cette eau eſt produite par de petits vaiſſeaux réſorbans, contenue dans l'uvée : elle eſt deſtinée non-ſeulement à lubréfier cette membrane, de peur que dans ſes mouvemens elle ne ſe dilatât, mais encore à maintenir dans un état de tenſion la cornée tranſparente, & à favoriſer le paſſage de la lumiere. Lorſque cette humeur vient à ſéjourner dans la chambre antérieure, elle devient blanche & opaque ; c'eſt une maladie de l'œil, qu'il a plû à certaines perſonnes de nommer la *lunatique*, comme ſi la lune avoit quelque influence ſur les corps : mais ſi l'on vouloit bien faire attention que cette maladie arrive plus ſouvent dans les tems humides que dans d'autres, on avoueroit que, dans cette conſtitution, les corps en général perdent de leur reſſort, & que par conſéquent on ne doit point être ſurpris que les vaiſſeaux abſorbans de l'œil perdent auſſi du leur.

Le cryſtallin, ou l'humeur cryſtalline, eſt un corps d'une forme lenticulaire, d'une groſſeur aſſez conſidérable, ſitué derriere l'humeur aqueuſe, & occupant preſque la partie moyenne du globe de l'œil : il eſt convexe de deux côtés, mais beaucoup plus en arriere qu'en devant, d'une conſiſtance molaſſe & gélatineuſe extérieurement, dure dans ſon centre ; il eſt compoſé de pluſieurs couches qui ſe diſtinguent ſeulement lorſqu'il eſt devenu opaque, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y a une cataracte bien formée : c'eſt dans ce cas que le vulgaire dit que le cheval a un dragon dans l'œil ; on peut aiſément diſtinguer les couches du cryſtallin en le faiſant bouillir, ou en le mettant dans les acides. On a donné le nom de capſule à la membrane dans laquelle il

eſt renfermé : cette capſule eſt très-mince & très-tranſparente ; néanmoins elle conſerve beaucoup de roideur, & reſſemble à la pleure ou pellicule extérieure d'un oignon ; en la ployant, elle réſiſte & fait le demi-cercle ; ce qui m'autoriſe à croire qu'elle n'eſt pas une continuation de la membrane vitrée, comme bien des auteurs l'ont avancé, deſſectible elle s'enflamme comme les corps huileux, & tient de la corne.

L'humeur vitrée eſt une liqueur claire, tranſparente, fort peu gélatineuſe, qui occupe les trois quarts du globe de l'œil, depuis le ligament ciliaire juſqu'au fond du nerf optique ; car, à proprement parler, l'humeur cryſtalline n'eſt entourée dans ſa convexité poſtérieure que par cette liqueur.

L'humeur vitrée eſt contenue dans le globe de l'œil par une membrane commune, & par pluſieurs autres qui lui ſont propres. La commune ſert d'enveloppe extérieure, & fait fonction de bourſe. Les bords viennent s'adhérer à la capſule du cryſtallin dans ſa face poſtérieure, laquelle eſt plus mince que l'intérieure ; ce qui a fait voir qu'elle étoit formée par celle dont nous parlons. La membrane commune de l'humeur vitrée eſt compoſée de deux lames, qu'il n'eſt pas aiſé de ſéparer dans l'état naturel ; la plus extérieure eſt plus forte ; l'interne eſt plus mince ; l'humeur vitrée eſt encore contenue dans pluſieurs petites cellules très-fines, qui communiquent toutes enſemble, & que l'on penſe être produites par l'expanſion de la ſeconde membrane commune. Ce qui prouve clairement que cette eau eſt contenue dans différentes cellules, c'eſt que ſi les membranes communes ſont un peu ouvertes, l'on voit ſortir de légeres gouttes d'eau ; mais ſi l'on donne pluſieurs coups de ciſeaux dans la ſubſtance vitrée, on verra pour lors cette eau ſortir de ces cellules, & s'écouler avec abondance.

ŒIL, (maladie de l'humeur aqueuſe de). L'humeur aqueuſe péche, ou par ſa diminution, ou par ſon altération, ou par ſa trop grande abondance : cette derniere cauſe qui eſt la plus commune, vient ſouvent des coups donnés dans le globe de l'œil, ce qui eſt ſuivi d'inflammation, de l'arrêt de l'humeur aqueuſe dans la chambre.

Il faut dans ce cas, baſſiner le globe de l'œil avec la décoction tiede de racine de guimauve & ſaigner le cheval. Quelquefois il arrive que la cornée tranſparente eſt crevée, pour lors l'humeur aqueuſe s'étant écoulée, il eſt néceſſaire d'appliquer des compreſſes à fenêtre, contenues par le bandage, en 8 de chiffre, & avoir ſoin enſuite de baſſiner l'œil

ſouvent. La cornée doit ſe reprendre ſous peu de jours, l'humeur aqueuſe ſe renouvelle, & il ne reſte qu'une très-petite cicatrice. Ce qui arrive preſque toujours, il eſt même rare qu'il y reſte un noyau.

ŒIL, (tuméfaction des glandes de l'). Les glandes des yeux peuvent être ſujettes à l'engorgement, à l'inflammation, à l'obſtruction; elles peuvent s'abſcéder & dégénérer en fiſtule lacrymale; mais cette derniere maladie eſt très-rare, à moins qu'elle ne vienne à la ſuite d'un embarras du canal lacrymal. En effet, ces parties ſont garanties, non-ſeulement par les paupieres, mais encore par un enfoncement que produit l'orbite, & par la ſtructure de l'os du grand angle. L'engorgement, l'inflammation & l'abcès ſont cauſés par des coups reçus ſur ces parties; les obſtructions viennent ou de corps ou d'humeurs. On traite ces accidens ſuivant ſon genre. *Voyez* Lacrymale, (fiſtule).

ŒIL (des verrues ou poireaux de l'). Les verrues des yeux s'annoncent comme celles qui viennent ſur toute l'habitude du corps. Elles naiſſent plus ordinairement à la partie inférieure des paupieres, au tarſe même, dans les angles, plus que dans leur étendue. Il eſt rare qu'elles ſe forment en dedans des paupieres; j'en ai vu cependant dans cet endroit. On peut les détruire de trois manieres: ſavoir, en les liant, ou en les coupant, ou en les brûlant; la premiere maniere eſt ſujette à moins d'accidens; on obſerve que la ligature embraſſe parfaitement l'excroiſſance & le plus près de la peau que faire ſe peut. Si on coupe les poireaux, il faut appliquer tout de ſuite la pierre à cautere; quelques jours après, il ſe forme une plaie qui ſe guérit enſuite d'elle-même.

ŒIL (déferré d'un). On appelle ainſi un cheval borgne.

ŒILLERE, plaque de cuir faiſant partie de la têtiere, & dont la fonction eſt de fixer la vue du cheval en avant.

ŒIL *Voyez* Bride.

ŒSOPHAGE (l') eſt ce canal cylindrique qui, ſitué entre les lobes du poûmon; regne le long de l'artere-aorte, ſans y toucher; ſe porte à gauche, & enſuite perce le diaphragme pour aller à l'eſtomac: il commence au pharynx, dont il eſt une continuation; deſcend le long & derriere la trachée-artere; puis, étant parvenu vers la cinquieme & ſixieme des vertebres cervicales, il ſe porte à gauche de la trachée-artere pour entrer dans la poitrine, où, après avoir rampé le long des différentes parties que nous venons de décrire, il va s'aboucher à l'eſtomac. Extérieurement, il eſt rougeâtre, & blanchâtre intérieurement. Il paroît compoſé de deux

tuyaux renfermés l'un dans l'autre. La partie rougeâtre eſt, à proprement parler, un muſcle creux, dont la plupart des fibres ſont longitudinales, l'on en voit peu d'obliques : cette partie tient légérement à la ſeconde par un tiſſu cellulaire : celle-ci eſt une membrane très-épaiſſe & liſſe ; les plus conſidérables que l'on y remarque font juger de ſa largeur, & prouvent qu'elle n'eſt point élaſtique, mais qu'elle s'étend ſuivant le plus ou le moins de volume d'alimens qui y paſſent. Elle borne elle-même la dilatation du canal charnu dont nous venons de parler, & empêche que cette trop grande dilatation des fibres lui faſſe perdre entiérement ſon reſſort. J'ai trouvé, en effet, dans quelques chevaux la membrane interne déchirée ; la charnue ou l'externe diſtendue de la groſſeur d'une bouteille & plus, & les fibres devenues skirrheuſes. Ce phénomene, obſervé par quelque amateur de rêveries & de nouveautés, auroit pu lui faire dire que c'étoit un ſecond eſtomac ; & ſa prétendue découverte, qu'il auroit publiée avec emphaſe, eût groſſi le nombre immenſe de tant d'obſervations imaginaires & ridicules. Il arrive quelquefois que l'œſophage ſe déchire à la ſuite d'un effort fait dans le tems de la déglutition, à la ſuite d'un dépôt dans cette partie, ou d'une gourme maligne, ce dernier cas eſt plus commun. Le dernier que je vis, vint à la ſuite d'une épidémie, le 10 Novembre 1773 ; la nuit tombante, je fus appellé par M. Hariague, maître des comptes, pour viſiter ſes chevaux qui arrivoient de la campagne : de ſix, il s'en trouva quatre glandés ſous la ganache & aux parotides ou avives, tous triſtes, touſſant, & ayant difficulté d'avaler. Je trouvai, à l'un d'eux, dans la partie preſque moyenne de la trachée-artere, une groſſeur froide & molle dont je ne pus guere juger aiſément du caractere par le défaut du jour, mais que je fendis néanmoins par l'indice que j'avois d'une matiere épanchée. L'opération faite, je crus m'appercevoir que ce ſac ne contenoit qu'un ſang coagulé. J'ordonnai de laver la partie avec du vin tiede, & je m'en allai. Le lendemain, je revins voir le cheval, & je fus bien ſurpris de trouver un amas conſidérable d'alimens épanchés dans preſque tout le tiſſu cellulaire du col, même dans tous les interſtices des paquets glanduleux, & refluant par les narines, le tout accompagné d'un ſang noirâtre & ſordide qui dénotoit une gangrene bien établie : ce qui me détermina à fendre la tumeur dans toute ſa longueur juſqu'aux glandes parotides, & cela en rampant le long de la veine jugulaire, qu'il n'étoit pas poſſible d'appercevoir, & dont je ne m'aſſurai de la ſituation que par

le local. L'opération faite, je fus plus de deux grandes heures à déterger avec de l'eau tiede ces alimens épanchés, ce qu'il ne m'auroit pas été facile de faire complettement sans le secours de l'anatomie ; ensuite j'injectai dans tous les espaces, du vin miellé, & je continuai jusqu'à parfaite guérison. Le cheval fut dix-sept à dix-huit jours sans rien manger ; je ne lui fis donner que de la décoction d'orge & de froment, dont la plus grande partie sortoit par les deux côtés du col, & découloient continuellement par cette ouverture ; quand tout fut bien nettoyé, sept à huit livres tant de salive que d'humeur tracheale & œsophagienne s'épancherent ; ce qui dura trois semaines environ, & qui joint avec la diete sévere, jetta le cheval dans l'état de marasme ; eu six semaines de tems, il fut parfaitement guéri, & ce qui paroît surprenant, c'est que quand on met la corde au col du cheval, l'on voit la veine jugulaire ramper derriere la cicatrice, qui est de onze pouces environ de long ; quatre mois après la guérison parfaite, l'on me représenta ce même cheval avec une grosseur dans cet endroit, ce qui me fit penser que la tunique externe de l'œsophage ne s'étoit pas bien consolidée ; mais des fomentations réitérées d'eau végeto-minérale, dissiperent cette tumeur, qui ne parut plus depuis. Le cheval est actuellement en bonne santé & au même propriétaire. La fonction de l'œsophage est d'ouvrir un passage aux alimens dans l'estomac ; & pour en favoriser la déglutition, ce canal est humecté non-seulement par la salive qui en découle, mais encore par un sac qui lui est particulier.

ŒSOPHAGIEN (muscle). *Voyez* Pharynx.

P

PAILLE, paille hachée, ſert dans quelques pays de nourriture aux chevaux ; mêlée avec l'avoine ; on la hache avec une machine faite exprès, appellée hachoir ou coupe-paille. *Voyez* Cheval, (nourriture du).

PAIRS DE L'ANUS. (muſcles) *Voyez* Anus.

PAIR, (veine ſans). *Voyez* Veines.

PAISIBLE, un cheval paiſible, celui qui n'a aucune ardeur.

PALAIS, voile du palais, muſcle du palais. *Voyez* Bouche.

PALAIS (déplacement du). Un jeune auteur en l'art vétérinaire nous a donné la deſcription de cette maladie. Quoiqu'elle ſoit idéale, il prétend que la cauſe vient du relâchement des muſcles de cette cloiſon ; mais ſi cet auteur avoit bien examiné la ſtructure de cette partie ſans la diſſection même, il n'auroit pas dit, en ſe ſervant ſimplement du pas d'âne, que le voile du palais peut ſe relâcher, puiſqu'en tout tems il s'abaiſſe & touche à la baſe de la langue ; que la glotte va deſſus, & qu'il en eſt ainſi dans la belle nature du cheval : il auroit dit, au contraire, qu'il y arrive quelquefois une inflammation telle qu'elle détruit l'action de ſes muſcles. Il ne ſe ſeroit pas amuſé à perorer deux heures ſur une maladie de ſi peu de conſéquence.

PALATIN, qui a rapport au palais.

PALATINES (les fentes), ſont produites par les os maxillaires antérieurs & par les poſtérieurs.

PALATINES (glandes). *Voyez* Tête.

PALATINS (os). Ces os ſont ſitués à la partie poſtérieure du palais, ſupérieure aux foſſes naſales. Leur figure approche de celle du chevalet d'un violon. Ces os étant examinés dans la ſituation qui leur eſt propre ; on y apperçoit antérieurement, relativement à la bouche, une demi-arcade aſſez liſſe, qui, étant jointe avec ſa congénere, forme une arcade parfaite ; deux éminences à ſon extrêmité pour l'attache du voile palatin, pluſieurs trous le long de ſon corps, dont un conſidérable appellé trou palatin poſtérieur, qui ouvre un paſſage à des vaiſſeaux ſanguins ; & de plus, une longue cavité formant le ſinus palatin, lequel n'exiſte que dans les chevaux.

Cet os eſt joint avec les os maxillaires, avec le ſphœnoïde, les cornets du nez, l'ethmoïde, & le vomer.

PALEFRENIER, valet d'écurie, qui panſe les chevaux chez les grands ſeigneurs.

PALEFROY, on appelloit ainſi anciennement un cheval, & principalement ceux qui ne ſervoient qu'aux promenades, aux fêtes & aux dames, d'où eſt dérivé le nom de palefrenier.

PALERON, le même qu'omoplate. *Voyez* Epaule.

PALPITATION DE CŒUR, eſt une contraction déréglée & interrompue des ventricules & oreillettes de ce viſcere, tantôt ces palpitations ſont forcées, tantôt affoiblies; & ce, ſelon la cauſe qui les produit; plus il y a de ſang dans les ventricules, plus elles ſont fortes; le contraire arrive quand il en abonde peu. Ainſi dans la plethore, dans l'inflammation, dans la raréfaction du ſang, il n'eſt pas étonnant que les contractions ſoient fortes; par la même raiſon, il n'eſt pas étonnant de voir, dans les œdemes univerſels les palpitations, ou les contractions des ventricules ſe faire lentement.

Les corps étrangers, polypes & autres qui peuvent ſe trouver dans les ventricules peuvent donner occaſion aux palpitations. Pour m'aſſurer un jour juſqu'à quel point pouvoient aller la force & la vîteſſe des contractions, je fis paſſer dans le ventricule droit, par la veine jugulaire, une balle de la groſſeur d'un pois, compoſée de blanc d'œuf battu avec de la mie de pain très-fine, ce qui augmenta la contraction d'un huitieme par minute; au bout de trois minutes, le ventricule qui avoit chaſſé cette balle dans l'artere pulmonaire, reprit ſa contraction ordinaire, enſuite j'introduiſis un pois réel, qui augmenta d'un cinquieme, & qui fut environ ſept minutes à paſſer dans l'artere pulmonaire; après quoi, j'introduiſis un haricot qui augmenta d'un quatrieme & plus, & qui ne fut guere plus de temps à paſſer dans l'artere pulmonaire. Je terminai cette expérience par une balle à fuſil qui augmenta la contraction deux fois plus que dans l'état naturel, & dont le contre-coup contre les côtes étoit d'une force extrême; le cheval reſta dans cette poſition environ un quart-d'heure, étant agité par des convulſions conſidérables, les yeux paroiſſoient tourner ſans-deſſus-deſſous; mais au moment où la balle paſſa dans l'artere pulmonaire, tout ceſſa, & le cheval devint calme, cependant avec un peu de battement de flanc & difficulté de reſpirer. J'ouvris le cheval & je trouvai, en effet, toutes ces balles dans l'artere

pulmonaire

pulmonaire, & qui n'avoient été arrêtées que par leurs calibres, j'obſervai que le ventricule en dedans étoit noir comme de l'encre, & revêtu d'une pellicule que j'enlevai comme une pelure d'oignon ; ce que je n'avois jamais trouvé dans l'état naurel. L'on entend auſſi par palpitation un treſſaillement ſurnaturel d'une des parties du cœur.

PAMPINIFORMES, nom que l'on donne aux cordons ſpermatiques, à cauſe de leur reſſemblance avec un pampre de vigne.

PANACÉE MERCURIELLE. On appelle ainſi un mercure ſublimé ſix ou ſept fois de ſuite ; il eſt purgatif, déſobſtruant, propre dans le farcin, il eſt anti-vermineux, on peut le donner à la doſe d'un demi-gros, bien étendu dans de l'eau, ou avec quelque mucilage, pour la deſtruction des vers.

PANCRÉAS (le) eſt ſitué dans l'épigaſtre. Sa figure eſt irréguliere, ſa couleur eſt roſe pâle. C'eſt un amas de petits points glanduleux, unis ou collés par le moyen d'un tiſſu cellulaire, au colon & au duodénum. Il eſt recouvert comme tous les autres viſceres, du péritoine. En fendant le pancréas, on apperçoit pluſieurs vaiſſeaux ſanguins, & des vaiſſeaux blancs : ces derniers ſont en grand nombre ; car chaque point glanduleux a ſon tuyau qui va répondre à un principal, nommé conduit pancréatique, long d'un pouce & demi, environ, lequel ſe rend enſuite au duodénum auprès du canal cholédoque & il y verſe une liqueur blanche, graſſe & ſavoneuſe.

Les arteres du pancréas ſont fournis par le tronc cœliaque. Ses veines vont ſe rendre à la veine-porte. Il reçoit les nerfs du plexus hépatique & du grand intercoſtal.

Ce viſcere eſt deſtiné à préparer la liqueur dont nous venons de parler, & qui ſert conjointement avec la bile à perfectionner le chyle.

Le canal pancréatique eſt quelquefois rempli de vers, comme le cholédoque, mais d'une nature bien différente. Ces inſectes, dont perſonne n'a encore parlé, & que les diſſections & les ouvertures des chevaux nous ont fait ſouvent appercevoir, ſont cylindriques, de la longueur de deux pouces environ. La moitié de leur longueur eſt rouge : le reſte eſt blanc. La tête eſt difficile à diſtinguer de la queue : on peut croire cependant que la tête eſt cette extrêmité à laquelle on remarque deux eſpeces de filamens, à peu près ſemblables à ceux que portent les vers de l'eſtomac. Au reſte, ils ne s'attachent point, & errent çà & là dans le canal pancréatique ; on n'en rencontte que très-rarement dans le canal iterſtinal,

Les moyens de les détruire, ſont les mêmes que ceux que nous avons indiqués contre les vers du foie.

Outre toutes ces eſpeces de vers, il s'en trouve une autre répandue dans la capacité du bas-ventre ; & errant ſur les viſceres : ces derniers vers ſont longs de quatre pouces & plus, & minces comme des aiguilles ; ils ſont abſolument différens de ceux des inteſtins. On n'a aucun ſigne qui indique que le cheval en ſoit incommodé ; & quand on en auroit de certain, comment y porter remede ? On ne pourroit avoir recours qu'aux injections ameres, faites après la ponction.

PANCRÉATIQUE, qui a rapport au pancréas.

PANNADE ou PANADE, action particuliere dans l'art de voltiger.

PANNE. *Voyez* Marteau.

PANNEAUX d'une ſelle, ſont les deux couſſins ſitués au deſſous des arçons leſquels ſont rembourrés de crin ou de bourre, dont l'effet eſt de garantir des contuſions que pourroient faire ces mêmes arçons.

PANNICULE, membrane extérieure qui avoiſine la peau, la premiere ſe trouve après la peau, & eſt nommée membrane adipeuſe, graiſſeuſe, elle ſe rencontre par-tout : la ſeconde eſt ſituée deſſous celle-ci, on la nomme panniculе charnue, ou muſcle peauſſier : elle ne ſe trouve que dans certains endroits. *Voyez* Peau, à l'article de ces muſcles.

PANSEMENT, eſt le ſoin qu'on a des chevaux pour leurs beſoins & leur propreté.

PANSER un cheval, eſt l'ouvrage du palefrenier, c'eſt le tenir propre & le nourrir.

PANTOUFLE (fer à) eſt celui dont les bords extérieurs des branches ſont plus minces que ceux d'en dedans, & que de vils compilateurs répetent, d'après les anciens, avoir la propriété d'élargir les talons, quoique nous ayions tant de fois démontré le contraire ; ce qu'ont très-bien ſenti la plupart des maréchaux, par le peu d'uſage qu'ils en font.

PAPILLES, petits mammelons où viennent aboutir des nerfs. On dit les papilles de la langue, des mammelons, &c.

PAPYRACÉ, ſe dit d'un os ou feuillet oſſeux, très-mince, en forme de papier. Les os ethmoïdes, les cornets du nez ſont des os papyracés.

PAPILLAIRE, qui a des papilles ou des mammelons.

PAPILLAIRE (membrane). *Voyez* Langue.

PARADE, un cheval de parade eſt un cheval deſtiné aux occaſions d'appareil, comme aux tournois, aux carrouſels, aux revues, &c. On appelle la parade un endroit que le ma-

quignon a deſtiné pour faire monter le cheval qu'il veut vendre. La parade, en terme de manege, eſt la même choſe que le parer. *Voyez* Parer.

PARACENTÉSE, Nom que l'on donne à l'opération par laquelle on tire de l'eau épanchée dans une cavité quelconque, & que l'on conſacre principalement à l'hydropiſie du bas-ventre : on fait cette opération dans le cheval, ou avec le trois-quart, ou par le moyen de l'inciſion faïte entre les côtes, celle-ci vaut mieux, & eſt plus prompte.

PARALYSIE, perte totale du mouvement d'une ou pluſieurs parties ; dans le cheval, elle vient ſouvent à la ſuite de la guériſon du vertigo, du mal de cerf. Les chevaux gras pléthoriques y ſont plus ſujets que les autres. La pratique nous démontre que les paupieres, les yeux, les levres ſont plus expoſées aux paralyſies que les autres parties. La paralyſie eſt pour l'ordinaire accompagnée d'autres ſymptômes, tels que les larmoyements, la bave, &c.

Les remedes contre cette maladie ſont ſuivant les cauſes qui la produiſent, mais en général, l'on doit mettre en uſage les bains, les fomentations, les fumigations aromatiques, les ſétons & les purgatifs.

PARAPHIMOSIS. *Voyez* Phimoſis.

PARFUMS. On appelle ainſi la vapeur d'une ſubſtance quelconque odoriférante : les uns ſont liquides, & les autres ſont ſolides. Les premiers ſont préférables en ce qu'ils affectent moins la poitrine : on les emploie en ébullition, ſoit dans de l'eau ou dans une liqueur analogue : les ſolides ſont ſous la forme de pilules ou paſtilles, & ſe jettent ſur un fer rouge ou un braſier ; mais ces parfums, ſi ſalutaires qu'ils puiſſent être, ſont toujours nuiſibles, ſur-tout employés à grande doſe, en ce qu'il entre beaucoup de charbon, qui étant dans le feu, produit une fumée, qui eſt un compoſé d'acide & d'huile empyreumatique, qui affecte les bronches du poulmon : on compoſe les parfums des bois, des racines, des gommes & des réſines, que l'on mêle avec d'autres ingrédiens qui ont de l'affinité entre eux.

PARREIN. On appelloit ainſi ceux qui aſſiſtoient un chevalier dans un tournois ou dans un combat ſingulier. Il étoit d'uſage d'en prendre par cérémonie dans les carrouſels. Les aſpirans à la maîtriſe en la maréchallerie ont auſſi leur parrein, qui eſt un maître maréchal, qui ferre leurs chevaux, lors du chef-d'œuvre, qui barre les veines & dénerve ; chef-d'œuvre qui annonce le chaos de l'hippiatrique.

Rien n'eſt plus riſible & en même-temps plus digne de

pitié que de voir la réception d'un aſpirant à la maîtrile dans cette capitale. Celui qui veut être reçu ſe trouve obligé d'être planté à la grande porte des grands-Auguſtins depuis huit heures du matin juſqu'à trois heures après-midi, où chaque maître paſſe devant lui & le conſidere comme une bête de ſomme, ſans lui dire une ſeule parole. Il eſt à remarquer que ce candidat eſt obligé d'être ceint de ſon tablier à ferrer, & d'être ſur ſes jambes adoſſé à cette porte, l'eſpace de temps que nous avons dit ci-deſſus, enſuite un des jurés, à l'heure indiquée, lui ordonne de paſſer deſſous le cloître pour lui aſſigner le jour où ſe fera le chef-d'œuvre dont nous avons parlé ci-deſſus, lequel ſe termine au cabaret, quoique l'article II de leurs ſtatuts de l'an 1473, & le Ir. de 1609, & la ſentence de police de 1678, défendent expreſſément aucun feſtin ni buvette.

PARER ou COUPER LA SOLE. *Voyez* Boutoir.

PARER. Le parer, c'eſt un arrêt relevé du cheval de manege. Ainſi on dit un beau parer, pour dire un bel arrêt bien relevé & ſur les banches.

PARESSEUX, un cheval pareſſeux eſt celui qui ralentit toujours ſon allure, & qu'il faut avertir inceſſamment.

PARIÉTAUX (os). Les pariétaux ſont ſitués au deſſus des frontaux, & forment la partie moyenne du crâne.

Chaque pariétal conſideré ſéparément à la figure d'une coquille quarrée. On y remarque deux faces : une externe, convexe, polie ; une interne, concave, inégale. Il y a par conſéquent quatre bords & quatre angles : un bord ſupérieur, un inférieur, & deux latéraux.

On remarque au bord inférieur ou frontal une échancrure graineuſe pour ſa fonction avec l'os frontal ; deux angles, l'un qui va finir avec l'os occipital, & qui eſt le plus épais des quatre ; l'autre, qui eſt le plus mince, en forme d'écaille, ſe joint avec l'os temporal : il y a pour l'ordinaire dans ſon bord ſagittal un trou qui donne paſſage à des vaiſſeaux.

Dans la face interne de cet os ſe voient deux gouttieres ; une qui eſt à ſon bord ſagittal, plus ou moins apparente dans certains chevaux, pour recevoir la faulx ; une autre dans l'angle qui s'unit avec l'occipital, pour loger la tente du cervelet. On apperçoit enfin pluſieurs enfoncemens aſſez unis entre eux pour loger les anfractuoſités du cerveau.

Cet os eſt un des plus réguliers du crâne, tant par ſa figure, que par ſon épaiſſeur.

L'os pariétal eſt joint avec ſon ſemblable, par la future ſagittale ; avec l'occipital, par la future lambdoïde ; avec l'os

frontal, par la ſuture du même nom ; avec les temporaux, par la ſuture ſquammeuſe ou écailleuſe.

Cet os eſt le plus mince & le plus expoſé des os du crâne ; il eſt moins que les autres à l'abri des coups extérieurs. C'eſt ſur ces os ſeuls qu'il eſt facile d'appliquer des couronnes de trépan. J'ai vu des cas où il a fallu y en appliquer juſqu'à quatre : il eſt vrai que dans ces accidens on eſt obligé de découvrir le muſcle crotaphite ; mais le danger eſt de peu de conſéquence, car lors même que la fonction de ce muſcle ſeroit entiérement anéantie, le muſcle maſſeter pourroit ſuffiſamment y ſuppléer. Ainſi toutes les fois qu'il y a fracture aux pariétaux ou aux frontaux, l'on ne doit jamais héſiter de trépaner à côté de la fracture, pour relever enſuite les pieces enfoncées, comme on l'a dit à l'article du trépan.

PARIÉTAIRE (la). Cette plante eſt ainſi nommée à cauſe qu'elle croît ſur les murailles : on l'emploie extérieurement comme émolliente, & intérieurement comme diurétique ; cette plante, ainſi que toutes celles qui ſont mucilagineuſes, doivent être ſimplement infuſées, ou au moins doit-on en faire une légere decoction : elle convient tant en breuvage qu'en lavement, dans toutes les maladies inflammatoires, & ne peut jamais nuire.

PAROIR, vieux terme qui eſt le même que boutoir, outil avec lequel l'on pare les pieds des chevaux.

PAROIS, nom que l'on donne à des parties contenantes. On dit les parois de la tête, de la poitrine, du bas-ventre.

PAROTIDES. *Voyez* glandes.

PARTAGER LES RÊNES, prendre une rêne d'une main, & l'autre de l'autre main, & conduire ainſi ſon cheval.

PARTEZ, mot que dit le maître de l'académie, quand il veut que l'écolier aille au galop.

PARTIR de la main. *Voyez* Main.

PAS (le), eſt l'action la moins élevée, la plus lente & la plus douce de toutes les allures d'un cheval. Dans le mouvement que fait un cheval lorſqu'il va le pas, il leve les deux jambes qui ſont oppoſées & traverſées ; l'une devant, l'autre derriere.

Quand, par exemple, la jambe droite de devant eſt en l'air & ſe porte en avant, la gauche de derriere ſe leve immédiatement après, & fait le même mouvement que celle de devant, & ainſi des deux jambes ; en ſorte que dans le pas, il y a quatre mouvemens : le premier eſt celui de

la jambe droite de devant, qui eſt ſuivie de la jambe gauche de derriere qui fait le ſecond mouvement ; le troiſieme eſt celui de la jambe gauche de devant, qui eſt ſuivie de la jambe droite de derriere ; & ainſi alternativement.

PAS. Quoique je regarde le trot comme le fondement de la premiere liberté qu'on doit donner aux chevaux ; je ne prétends pas pour cela, exclure le pas qui a auſſi un mérite particulier.

Il y a deux ſortes de pas, le pas de campagne, & le pas d'école.

Nous avons donné la définition du pas de campagne à l'article des mouvemens naturels ; & nous avons dit que c'eſt l'action la moins élevée, & la plus lente de toutes les allures naturelles, ce qui rend cette allure douce & commode : parce que dans cette action, le cheval étend ſes jambes en avant, & près de terre, il ne ſecoue pas le cavalier, comme dans les autres allures, où les mouvemens étant relevés & détachés de la terre, on eſt continuellement occupé de ſa poſture, à moins qu'on n'ait une grande pratique.

Le pas d'école eſt différent de celui de campagne, en ce que l'action du premier eſt plus ſoutenue, plus raccourcie & plus raſſemblée ; ce qui eſt d'un grand ſecours pour faire la bouche à un cheval, lui fortifier la mémoire, le rapatrier avec le cavalier, lui rendre ſupportables la douleur & la crainte des leçons violentes, qu'on eſt obligé de lui donner pour l'aſſouplir, & le confirmer à meſure qu'il avance dans l'obéiſſance de la main & des jambes. Voilà les avantages qu'on tire du pas d'école ; ils ſont ſi grands, qu'il n'y a point de cheval quelque bien dreſſé qu'il ſoit, auquel cette leçon ne ſoit très-profitable.

Mais comme un jeune cheval, au ſortir du trot, où il a été étendu & allongé, ne peut pas ſi-tôt être raccourci dans une allure raſſemblée, comme celle du pas d'école, je n'entends pas non plus qu'on le tienne dans cette ſujétion, avant qu'il ait été préparé par les arrêts & les demi-arrêts.

C'eſt donc au pas lent & peu raccourci, qu'il faut mener un cheval qui commence à ſavoir trotter, afin de lui donner de l'aſſurance & de la mémoire ; mais afin qu'il conſerve au pas la liberté des épaules, il faut le mener ſur de fréquentes lignes droites, en le tournant, tantôt à droite, tantôt à gauche ſur une nouvelle ligne, plus ou moins longue, ſuivant qu'il ſe retient ou s'abandonne.

Il ne faut pas tourner tout le corps du cheval ſur ces différentes lignes droites, mais ſeulement les épaules, en faiſant toujours marcher en avant, après l'avoir tourné. Cette maniere de tourner les épaules au pas, ſur de fréquentes lignes droites, aux deux mains indifféremment, ſans aucune obſervation de terrein, que celle de tourner & aller droit, ſuivant la volonté du cavalier, eſt bien meilleure que celle de méner un cheval ſur un cercle ; parce que ſuivant cette méthode, on tient toujours les hanches ſur la ligne des épaules ; &, ſur la ligne du cercle, le cheval eſt couché & hors de la ligne droite. Il faut pourtant revenir au cercle, lorſque le cheval ſe roidit, s'endurcit, ou ſe défend à une main ; c'eſt le ſeul remede : auſſi le regardai-je comme un châtiment ; & c'eſt pour cela que je conſeille de remettre à la longe tout cheval qui ſe défend dans les commencemens qu'on l'on le dreſſe : cette punition fait plus d'effet, & corrige plus un cheval que tous les châtimens qu'on pourroit lui faire en liberté.

Quoique la leçon de mener un cheval ſur de nouvelles & fréquentes lignes droites ſoit excellente pour apprendre à un cheval à tourner avec facilité, il faut, quand il ſera obéiſſant à cette leçon, & qu'on en voudra faire un cheval de promenade, le mener ſur une longue & ſeule ligne droite, afin de lui donner un pas étendu & allongé, le tournant ſeulement de temps en temps, pour lui conſerver l'obéiſſance à la main & la ſoupleſſe des épaules ; mais il faut pour cela le mener en pleine campagne, car le terrein d'un manege eſt trop borné.

Si l'on s'apperçoit que le pas ſoit contraire au naturel d'un cheval pareſſeux & endormi, parce qu'il ne ſera point encore aſſez aſſoupli, il faudra le remettre au trot vigoureux & hardi, & même le châtier des éperons & de la gaule, juſqu'à ce qu'il prenne enfin, un pas ſenſible & animé.

PAS, & le ſaut, & le galop gaillard. Lorſque les chevaux dreſſés à caprioles commencent à s'uſer, ils prennent d'eux-mêmes, comme pour ſe ſoulager, un air auquel on donne le nom de pas, & le ſaut qui ſe forme en trois temps : le premier eſt un temps de galop raccourci, ou terre-à-terre ; le ſecond, une courbette, & le troiſieme une capriole. On peut auſſi régler à cet air les chevaux qui ont plus de légéreté que de force, afin de leur donner le temps de raſſembler leurs forces, en les préparant par les premiers mouvemens à mieux s'élever à celui de la capriole, & ainſi de ſuite.

Il y a une ſorte de chevaux qui interrompent leur galop ;

en faiſant quelques ſauts de gaieté, ſoit parce qu'ils ont trop de reins, ou trop de repos, ou que le cavalier les retient trop, c'eſt ce qu'on nomme galop-gaillard, mais ce manege ne doit point paſſer pour un air, puiſqu'il naît du caprice & de la fantaiſie du cheval, qui par là fait ſeulement voir ſa diſpoſition naturelle à ſauter, lorſque cette gaieté eſt ordinaire, & qu'elle n'eſt pas la ſuite d'un trop long repos. E. D. C.

PASSADE (la), eſt, comme nous l'avons dit, à l'article des mouvemens artificiels, une ligne droite ſur laquelle un cheval paſſe & repaſſe (ce qui lui a donné le nom de paſſade), aux deux bouts de laquelle ligne on fait un changement de main ou une demi-volte; la ligne de la paſſade doit être d'environ cinq longueurs de cheval, & les demi-voltes ne doivent avoir qu'une longueur dans leur largeur; en ſorte qu'elles ſont plus étroites de la moitié qu'une demi-volte ordinaire; parce que, comme ce manege eſt fait pour le combat, lorſqu'un cavalier a donné un coup d'épée à ſon ennemi, plutôt il peut retourner ſon cheval après cette action, plutôt il eſt en état de repartir & de fournir un nouveau coup. Ces ſortes de demi-voltes, de combat à ſec, ſont auſſi en trois temps; & le dernier doit former la demi-volte : il faut qu'un cheval ſoit raccourci ſur les hanches en tournant, afin d'être plus ferme ſur ſes pieds de derriere, & de ne pas gliſſer : le cavalier en eſt auſſi plus à ſon aiſe & mieux en ſelle.

Il y a deux ſortes de paſſades. Celles qui ſe font au petit galop, tant ſur la ligne de la paſſade que ſur les demi-voltes & celles qu'on appelle furieuſes dans leſquelles on part à toutes jambes, depuis le milieu de la ligne droite, juſqu'à l'endroit où l'on marque l'arrêt pour commencer la demi-volte : ainſi, dans les paſſades furieuſes, après avoir fini la demi-volte, on contiuue d'aller au petit galop juſqu'au milieu de la ligne droite, tant pour s'affermir dans la ſelle, que pour examiner les mouvemens de ſon ennemi, ſur lequel on échappe ſon cheval en partant de viteſſe, & on le raſſemble enſuite pour l'autre main.

Quand le cheval ſera obéiſſant aux paſſades le long de la muraille, & qu'il changera de pied facilement & ſans ſe déſunir en finiſſant chaque demi-volte, il faudra les lui faire faire ſur la ligne du milieu du manege; car comme cet exercice eſt fait pour le combat, il faut qu'il ſe faſſe en liberté, afin de pouvoir aller à la rencontre de l'ennemi.

On fait auſſi dans un manege des paſſades dont les de-

mi-voltes ſont de la largeur des demi-voltes ordinaires, & alors ce n'eſt plus un manege de guerre, mais d'école qui ſe fait pour le plaiſir, ou pour élargir un cheval qui ſe ſerre trop; de même qu'on fait auſſi la ligne de la paſſade plus ou moins longue, ſelon que le cheval s'abandonne ou ſe retient, afin de le rendre toujours attentif à l'action des jambes & de la main du cavalier.

Quoique ce manege ſoit auſſi beau que difficile à exécuter, nous n'entrerons pas dans un plus grand détail, puiſqu'on y emploie les mêmes regles que dans celui des voltes, dont nous venons de parler. Si le cheval refuſe d'obéir, ce ſera ou mauvaiſe nature, ou faute de ſoupleſſe, ou déſobéiſſance, auquel cas il faudra avoir recours aux principes que nous avons établis. E. D. C.

PASSE-CAMPAGNE. *Voyez* Caplet.

PASSAGE. Après avoir donné à un cheval la premiere ſoupleſſe par le moyen du trot d'une piſte ſur la ligne droite & ſur les cercles; l'avoir arrondi, & lui avoir appris à paſſer ſes jambes dans la poſture circulaire de l'épaule en dedans; l'avoir rendu obéiſſant aux talons, la croupe au mur, & raſſemblé au piaffer dans les piliers, leſquelles leçons confirment la ſoupleſſe & l'obéiſſance, qui ſont, comme nous l'avons dit, les deux premieres qualités qu'on doit donner à un cheval pour le dreſſer; après cela, dis-je, il faut ſonger à l'ajuſter, c'eſt-à-dire, le régler & le faire manier juſte dans l'air où ſa diſpoſition permettra qu'on le mette. Le paſſage eſt la premiere allure qui regarde la juſteſſe, nous en avons donné la définition à l'article des allures artificielles, & nous avons dit que c'eſt un pas ou un trot raccourci, meſuré & cadencé; que, dans ce mouvement, le cheval doit ſoutenir les jambes qui ſont en l'air, l'une devant, l'autre derriere, croiſées & oppoſées comme au trot, mais beaucoup plus raccourci, plus ſoutenu, & plus écouté que le trot ordinaire; & qu'il ne doit avancer ni poſer la jambe qui eſt en l'air, plus d'un pied au de là de celle qui eſt à terre, à chaque pas qu'il fait. Cette allure qui rend un cheval patient & lui fortifie la mémoire, eſt très-noble, & fait beaucoup paroître un officier dans un jour de revue ou de parade. L'action du cheval au paſſage eſt la même qu'au piaffer; en ſorte que pour avoir une idée juſte de l'un & de l'autre, il faut regarder le piaffer comme un paſſage dans une place, ſans avancer ni reculer; & le paſſage eſt, pour ainſi dire, un piaffer dans lequel le cheval avance environ d'un pied à chaque mouvement. Dans le piaffer, le genou de la jambe de devant qui

eſt en l'air, doit être de niveau avec le coude de la même jambe; laquelle jambe doit être pliée de maniere que la pince du pied ſe leve à la hauteur du milieu du genou de la jambe qui poſe à terre, celle de derriere ne doit pas ſe lever ſi haut, autrement le cheval ne ſeroit pas ſur les hanches; mais ſeulement la pince du pied qui eſt en l'air, à la hauteur du milieu du canon de l'autre jambe. A l'égard du paſſage, comme le mouvement eſt plus avancé que celui du piaffer, la jambe de devant ne doit pas ſe lever ſi haut, mais ſeulement la pince du pied qui eſt en l'air à la hauteur du milieu du canon de la jambe qui poſe à terre, & celle de derriere un peu au deſſus du boulet de l'autre jambe.

Il y a pluſieurs choſes à obſerver dans le paſſage; ſavoir, la poſture dans laquelle doit être un cheval lorſqu'il paſſage, ſoit d'une piſte, ſoit de deux piſtes; la cadence ou la meſure dans laquelle il doit paſſager, & les aides du cavalier pour l'ajuſter à cet air.

Les plus habiles écuyers conviennent qu'une des principales choſes qui mettent un cheval dans une belle attitude, c'eſt le beau pli qu'on lui donne en le maniant; mais ce beau pli eſt expliqué différemment par les habiles maîtres de l'art. Les autres veulent qu'un cheval ſoit ſimplement plié en arc, qui n'eſt qu'un demi-pli, dans lequel le cheval regarde ſeulement d'un œil dans la volte; les autres veulent qu'il faſſe le demi-cercle, c'eſt-à-dire, qu'il regarde preſque des deux yeux en dedans de la ligne. Il faut convenir que dans l'un & dans l'autre pli le cheval a de la grace: mais, ſelon moi, le pli en arc, qui n'eſt qu'un demi-pli, ne contraint pas tant un cheval, & le tint plus relevé du devant, que dans celui où il eſt plus plié; & dans cette derniere poſture, la plupart des chevaux ſont encapuchonnés, c'eſt-à-dire, baiſſent trop le nez, & courbent l'encolure.

Ceux qui admettent le demi-pli, menent leurs chevaux droits d'épaules & de hanches, ou tiennent ſeulement une demi-hanche dedans; & ceux qui veulent un plus grand pli, tiennent les hanches, autant en dedans que la tête, ce qui forme un demi-cercle de la tête à la queue, & c'eſt ce qu'on appelle les deux bouts dedans. Cette attitude fait paroître le cheval plus ſur les hanches, parce qu'il eſt plus étréci du derriere.

On peut admettre ces différentes poſtures, en les appliquant diverſement, ſuivant la différente ſtructure de chaque cheval. Il ſe trouve peu de chevaux bien proportionés de tout leurs corps, les uns ſont trop courts de reins, & les autres trop longs de corſage.

Ceux qui ſont bien proportionnés, c'eſt-à-dire, ni trop courts, ni trop longs de reins, doivent être menés la demi-hanche dedans. Pour cela, on tient la hanche de dehors un peu en dedans, en-ſorte qu'au lieu que les hanches de dedans ſoient tout-à-fait droites ſur la ligne des épaules, le pied de dehors de derriere doit ſe poſer ſur la place de dedans, ce qui fait que la moitié des hanches ſe trouve en dedans, & c'eſt là ce qu'on appelle proprement la demi-hanche dedans. Cette poſture eſt très-belle, & convient à merveille aux chevaux bien moulés, & qui portent beau d'eux-mêmes.

On doit tenir les chevaux courts de reins, droits d'épaules & de hanches avec un demi-pli ſeulement, qui les faſſe regarder d'un œil en dedans; car ſi on les mettoit dans une poſture plus raccourcie, en les pliant trop, & leur tenant les hanches dedans, ils ſeroient trop contraints, ils n'auroient pas un beau mouvement d'épaules; parce que la plupart des chevaux de cette ſtructure, retiennent ordinairement leurs forces, & par conſéquent, il faut leur donner un paſſage plus libre & plus avancé qu'à ceux qui diſtribuent naturellement leurs forces.

Dans le paſſage, les deux bouts dedans, la tête eſt placée en dedans, & les hanches ſont miſes autant en dedans que la tête, en ſorte que le cheval eſt arrondi de tout ſon corps, & forme un demi-cercle. Cette attitude a été inventée pour raccourcir & faire paroître ſur les hanches les chevaux qui ſont trop longs de corſage & d'encolure, & qui n'auroient pas tant de grace, & ne pourroient pas ſi bien ſe raſſembler, ſi on les mettoit tout-à-fait d'une piſte. Cette poſture n'eſt autre choſe que la croupe au mur renverſée, c'eſt-à-dire, qu'au lieu de faire aller un cheval de côté, la croupe au mur avec les épaules en dedans du manege, dans les deux bouts dedans, on met les épaules vis-à-vis du mur, & la croupe vers le centre, en ſorte qu'il va preſque de deux piſtes.

Après avoir examiné laquelle des trois poſtures ci-deſſus, convient mieux au cheval, ſuivant ſon naturel & ſa ſtructure, il faut enſuite régler la cadence de ſon air. On doit entendre, par la cadence du paſſage d'un cheval, un mouvement de trot raccourci, ſoutenu du devant, & continué d'une meſure égale ſans le retenir, ni le preſſer trop. Ce mouvement qu'il eſt auſſi difficile de donner à un cheval, que de l'y entretenir en marchant, dépend de l'accord des aides du cavalier & auſſi de la ſoupleſſe & de l'obéiſſance du cheval; c'eſt pourquoi il ne faut pas paſſager un cheval dans une juſteſſe ſi recherchée, qu'auparavant il ne ſoit aſ-

ſoupli de tout ſon corps, & réglé au piaffer dans les pilliers. Cetre pratique eſt le modele du beau paſſage : & quoiqu'un cheval ſoit aſſez avancé pour lui demander des leçons de juſteſſe, il ne faut jamais ſe départir des premieres leçons, dans leſquelles on ne ſauroit trop le confirmer. Il faut donc toutes les fois qu'on a un cheval, quelque avancé qu'il ſoit, de trois repriſes, lui en demander du moins une l'épaule en dedans, ſuivie de la croupe au mur, & quelquefois même, ſuivant l'occaſion, le remettre au trot.

Pour entretenir un cheval dans ce beau mouvement de paſſage, qui produit l'action libre de l'épaule, ſoutenue & également avancée, il faut faire attention à ſon naturel & à ſa force. Les chevaux qui retiennent leurs forces, retiennent auſſi, par conſéquent, l'action de l'épaule ; ils doivent être moins aſſujettis, & même lorſqu'ils ſe retiennent trop, par malice ou autrement, il faut les chaſſer vigoureuſement des deux jambes, & quelquefois des deux éperons, laiſſant pour quelque temps l'ordre limité de la juſteſſe du paſſage, afin de leur rappeler & de leur maintenir la crainte & l'obéiſſance qu'ils doivent avoir pour les aides, & pour les châtimens du cavalier : ceux, au contraire, qui, par timidité naturelle, s'abandonnent ſur la main, doivent être raccourcis, tenus plus enſemble, & plus ſoutenus de la main, que déterminés des jambes & des jarrets ; avec ces précautions, on maintiendra les uns & les autres dans leur véritable air.

Lorſqu'on change de main au paſſage, il faut que ce ſoit de deux piſtes, ſur une ligne oblique, & que la moitié des épaules aille avant la croupe, en ſorte que la jambe de devant de dehors ſoit ſur la ligne de celle de dedans de derriere ; & afin qu'il demeure dans l'équilibre, & dans la balance entre les deux talons ; il ne faut pas qu'il faſſe un ſeul temps pour la peur de la jambe de dehors du cavalier, que celle de dedans ne le lui permette. Il faut pour cela ſavoir ſe ſervir à propos de ſa main & de ſes jambes.

Dans le paſſage de deux piſtes, le cheval doit faire autant de mouvemens avec les pieds de derriere qu'avec ceux de devant. Il arrive ſouvent qu'un cheval arrête les pieds de derriere en une place, pendant que ceux de devant dérobent le terrein, en faiſant deux ou trois pas, ſans que le derriere occompagne ; on appelle ce défaut, dévuider de l'épaule. Un autre défaut encore plus grand que celui-ci, c'eſt lorſqu'il arrête les pieds de devant, & que ceux de derriere continuent d'aller, ce qu'on apelle s'acculer, s'entabler. Comme la vue du cavalier eſt ſur la poſture de la tête

& du col, & ſur l'action des épaules, il lui eſt plus aiſé de proportionner les mouvemens que le cheval fait avec les pieds de devant, que de tenir la croupe & les pieds de derriere dans une juſte égalité : il faut pourtant acquérir la facilité de l'un & de l'autre, afin de remédier à temps & promptement à ces déſordres ; ce qui dépend de la diligence de la main & de la fineſſe du talon.

Il faut ſe reſſouvenir encore qu'une des aides des plus ſubtiles, c'eſt de faire paſſer librement l'épaule & le bras de dehors du cheval. par deſſus celui de dedans, en paſſageant de deux piſtes. Pour bien prendre ce temps, dit le ſavant M. de la Broue, il faut ſentir quel pied poſe à terre, & quel pied eſt en l'air, & tourner la main de la bride, dans le temps que le pied de devant, du côté qu'il va ou qu'il tourne, eſt en l'air & prêt à retomber, afin qu'en levant enſuite l'autre pied de devant, il ſoit contraint d'avancer l'épaule & le bras de dehors, en le chevalant par deſſus celui de dedans. Il faut, ajoute-t-il, une grande facilité d'aides pour bien prendre ce temps ; car ſi on tourne la main dans le temps que le cheval a le pied de dedans trop haut, au lieu d'élargir l'épaule & la jambe de dehors, c'eſt celle de dedans qui s'élargit, & ſi l'on tourne la main lorſqu'il poſe le pied de dedans à terre, il n'a point aſſez de temps pour chevaler librement l'épaule & la jambe de dehors.

Il eſt bon de remarquer encore que des trois poſtures dont nous venons de parler, dans leſquelles on peut mettre un cheval au paſſage, il y en a deux qui ne peuvent être admiſes que dans les bornes d'un manege limité, & pour le plaiſir de la carriere, qui ſont celles de la demi-hanche, & celles des deux bouts dedans ; mais lorſqu'on tient un cheval d'un pas noble & relevé, ſoit à la tête d'une troupe, ſoit dans des jours de revue, de fête ou de parade, il ne faut point lui demander ce manege d'école, mais le tenir droit d'épaules & de hanches, avec un demi-pli ſeulement du côté qu'il va, pour lui donner plus de grace dans ſon devant. E. D. C.

PASSAGER ou PASAGER UN CHEVAL, terme de manege, c'eſt le promener au pas & au trot. Paſſager la tête à la muraille, c'eſt mener ſon cheval de côté, la tête vis-à-vis & près de la muraille du manege. Paſſager aux voltes *Voyez* Voltes.

PASSÉGE, eſpece d'allure à laquelle on formoit les chevaux dans les carrouſels. Paſſéger, aller au paſſage, c'eſt ſauter en croix de St. André, ſans faire beaucoup de chemin, ou, pour mieux dire, reſter en place ; cela ne ſe pratique plus qu'en Italie & en Allemagne.

PATHOLOGIE, ou diſcours ſur les maladies. La pathologie renferme les cauſes, ſymptomes & accidens, &c. *Voyez* Hippopathologie.

PATIN (fer à). Fer du vieux temps dont ſe ſervoient autrefois les maréchaux pour allonger la jambe du cheval, qui dans certaine claudication leur paroiſſoit l'avoir plus courte que la jambe oppoſée, & comptant par là donner plus d'appui à l'animal.

PATURON DE DEVANT (le), eſt l'os qui forme cet eſpace creux, compris entre le boulet & les talons. C'eſt un grand défaut quand cet os eſt long : les chevaux, chez leſquels on le remarque, ſe nomment long-jointés ; alors le partie ſupérieure de cet os ſe porte en arriere : on les appelle bouletés, lorſqu'il ſe jette en avant ; & quand cet os eſt poſé perpendiculairement, on dit, le cheval eſt droit ſur ſon boulet, ſi cette ſituation de l'os ne regarde qu'une jambe ; & ſur ſes boulets, ſi elle regarde les deux.

Le paturon eſt formé d'un ſeul os nommé os du paturon. Comme les os longs, on le diviſe en corps & en extrêmités.

Le corps eſt arrondi, applati, & moins conſidérable que les extrémités. Il a deux faces, une antérieure & une poſtérieure. On apperçoit ſur cet os, des éminences & des cavités. Les éminences ſont au nombre de quatre : deux à l'extrémité ſupérieure, & deux à l'inférieure, les deux premieres ſont plus conſidérables. Ses deux extrémités ſont enduites d'un cartilage, pour s'articuler avec l'os du canon ſupérieurement, par deux facettes cartilagineuſes ; & inférieurement par deux éminences arrondies en forme de condyle, pour s'articuler avec l'os coronaire.

Cet os eſt expoſé à être fracturé, par la poſition fauſſe que le cheval prend en mettant ſon pied à terre.

Le pâturon forme une articulation de charniere plus parfaite que le genou, il étendu & fléchi : ces mouvemens s'opérent par l'action de deux muſcles ; ſavoir un extenſeur & un fléchiſſeur.

L'extenſeur a ſon attache à la partie ſupérieure & latérale du radius ; en deſcendant tout le long de la jonction de cet os avec le cubitus, il fournit ſon tendon, lequel paſſe à côté de l'articulation du genou dans un ligament annulaire ; enſuite il ſe porte en devant de l'os du canon, pour ſe terminer à la partie antérieure & ſupérieure de l'os du pâturon.

Le fléchiſſeur eſt un muſcle peu charnu, mais dont le ten-

don eſt très-fort ; il s'attache à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os du canon ; il deſcend enſuite le long de cet os, où il ſe diviſe dans ſa partie inférieure en deux forts tendons, qui viennent ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os du paturon, un peu latéralement ; ces deux portions embraſſent les os ſéſamoïdes.

PATURON DE DERRIERE (le) On veut que ce pâturon ſoit un peu plus long & plus étroit que celui de devant ; la couronne eſt de même.

Cet os préſente les mêmes éminences & les mêmes cavités que celui de la jambe de devant. Quoique ces os différent entre eux d'une maniere très-ſenſible & très-marquée, elle n'eſt pas connue du Sr. Bourgelat, qui diſſéque depuis vingt-cinq ans : cette différence conſiſte en ce que l'os du boulet de la jambe de derriere, eſt plus long que celui de la jambe de devant, & que ſon corps eſt plus grêle.

Le paturon eſt fléchi par le moyen de trois muſcles ; ſavoir, le gros fléchiſſeur, & les deux grêles fléchiſſeurs.

1°. Le gros fléchiſſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & inférieure de l'os inter-oſſeux & de l'os irrégulier, il remplit l'intervalle des deux os ſtyloïdes, puis ſe ſépare en deux portions tendineuſes, pour ſe terminer à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os du paturon.

2°. Les grêles fléchiſſeurs ſont des muſcles très-minces & très-longs, qui prennent leurs attaches par des portions charnues, de chaque côté du précédent, à la partie ſupérieure ; enſuite, ils produiſent chacun un long tendon de chaque côté, leſquels rampant tout le long des os ſtyloïdes, & le long du gros fléchiſſeur, vont enfin ſe terminer à la partie ſupérieure & latérale du paturon. Les trois extenſeurs du pied, par le moyen de bandes ligamenteuſes, que les tendons fourniſſent au pâturon, lui ſervent auſſi d'extenſeurs.

PATURONS (des poireaux aux). Les poireaux qu'on voit aux paturons, ſemblent être d'une autre eſpece que ceux qui naiſſent ſur les autres parties du corps. Ils viennent ordinairement à la ſuite des eaux, & ils rendent continuellement une ſéroſité âcre, d'une odeur très-déſagréable.

Ils ne ſont pas ronds à leurs extrêmités comme les autres eſpeces ; mais ils ſe diviſent en pluſieurs branches ou filets, en forme de chou-fleur ; leur nombre eſt ordinairement très-grand, ils font quelquefois le tour du boulet.

Dès qu'ils commencent à pouſſer, il faut couper le poil

le plus près de la peau qu'il eſt poſſible, & enſuite les poireaux eux-mêmes tout près de la peau, couvrir la plaie avec des étoupes trempées dans du vinaigre, pour premier appareil. Le lendemain, il eſt à propos d'y appliquer du verd-de-gris, mêlé avec le vinaigre, de réitérer ce panſement deux fois par jour, de promener le cheval, & de continuer juſqu'à parfaite guériſon.

PAUME, vieille expreſſion dont on ſe ſervoit autrefois pour ſignifier la meſure ou taille d'un cheval : on dit maintenant pouce, deux, trois pouces, &c.

PAUPIERES, (les) ſont, comme tout le monde ſçait, ces deux portions de peau, qui forment un contour ovalaire, deſſous lequel ſont placés les yeux. On diſtingue une paupiere ſupérieure & une inférieure : elles s'entr-ouvrent preſque au bas de l'œil, & au niveau de la paupiere inférieure, dont s'écarte la ſupérieure. Les paupieres, principalement la ſupérieure, doit être toujours élevée & repliée ſur elle-même, & laiſſer à découvert le globe de l'œil ; ce qui fait dire d'un cheval, qu'il a l'œil fier. Lorſqu'au contraire la paupiere eſt trop marquée, on dit : ce cheval a l'air mol. Ce défaut s'obſerve ordinairement dans les vieux chevaux : cependant, il en eſt de cette partie comme des ſalieres ; la défectuoſité peut venir d'un vice de conformation : les bords de chaque paupiere ſont garnis de poils nommés cils, dont l'uſage eſt de garantir en partie des ordures qui pourroient tomber dans l'œil. Leur uſage eſt encore de briſer les rayons de lumiere qui pourroient affecter l'œil trop vivement.

Le grand angle, eſt la réunion des deux paupieres vers le nez ; le petit angle eſt oppoſé à celui-ci.

Le mouvement des paupieres ſe fait par le moyen de quatre muſcles : le principal eſt appellé orbiculaire ; les autres ſont deux propres à la paupiere ſupérieure, & un à la paupiere inférieure : les deux premiers ſont les releveurs de la paupiere ſupérieure : le troiſieme, eſt l'abaiſſeur de la paupiere inférieure.

1°. L'orbiculaire eſt dans toute la circonférence de l'orbite ; il eſt charnu, beaucoup plus large dans ſa partie ſupérieure que dans l'inférieure, & va ſe terminer par un tendon aſſez fort, à l'apophyſe angulaire ; ce muſcle eſt adhérent à la peau, & en ſe contractant oblige les paupieres à ſe contracter.

2°. Les releveurs de la paupiere ſupérieure, ſont l'externe & l'interne,

Le premier eſt ſitué au deſſus du grand angle de l'œil ;

il

il a ſon attache à deux travers de doigts, environ, au deſſus de l'orbite, & vient ſe terminer au bord orbiculaire de la paupiere ſupérieure : quelques-unes de ſes fibres s'entre-croiſent, & vont juſqu'au cil de la paupiere.

L'interne eſt plus long ; il a ſon attache dans le fond de l'orbite, à l'os ſphœnoïde, proche ſon corps, il monte le long de cette cavité, & enſuite forme une large aponévroſe au bord de la paupiere ſupérieure.

3e. L'abaiſſeur de la paupiere inférieure a ſon attache au deſſus du muſcle maſſeter, & va enſuite ſe terminer au bord de la paupiere inférieure : ce muſcle eſt mieux marqué dans certains chevaux que dans d'autres.

PAUPIERES (de l'enflure des). Pluſieurs cauſes peuvent donner naiſſance à l'enflure des paupieres ; les coups reçus, la piquûre des inſectes, le frottement contre le ratelier ou la mangeoire, &c.

Elle peut encore provenir d'une cauſe interne, d'un vice des humeurs, d'un défaut de reſſort dans les vaiſſeaux, des tumeurs, du phlegmon, de l'inflammation, de l'éréſipelle ; de l'œdeme & du skirrhe.

Si la tumeur eſt produite par l'inflammation, il faut avoir recours aux remedes généraux de l'inflammation, & appliquer les cataplaſmes émoliens, faits avec la mauve, le bouillon blanc, &c. (1) Si elle dégénere en abſcès, on la traitera avec les remedes qui y conviennent, & l'on fera en ſorte de ne pas enduire trop les tentes de médicamens, de peur qu'il n'en tombe ſur le globe de l'œil. Quand la tumeur perce en dedans des paupieres, on aura attention de ne rien

(1) M. Vitet, toujours deſtructeur des principes, nous dit que des étoupes trempées dans une ſolution de ſel de Saturne, à la doſe d'une once, ſur une livre & demie d'eau, (ce qui fait trois demi-ſeptiers) diſſipent ſouvent l'inflammation, ſans avoir recours à d'autres remedes, pourvu que l'on ait enlevé avec un eſpece de cureoreille, les corps hétérogenes ſuppoſé que l'inflammation provint de ce principe, il me ſemble qu'il ſeroit bien plus court d'enlever ces prétendus corps hétérogenes puiſqu'il nous dit dans un autre endroit, que la membrane clignotante ne ſauroit ſouffrir de corps étrangers ; il me ſemble, dis-je, que cela ſeroit bien plus court, & que par-là on pourroit ſe diſpenſer de baſſiner l'œil avec l'aſtringent le plus fort ; & qui, donné à cette doſe, eſt capable de perdre l'œil de l'animal : & ſi l'inflammation ne ſe diſſipe, notre médecin conſeille d'appliquer un cataplaſme de mie de pain : je le demande, quelle conſéquence ! L'on pourroit, à la vérité, employer le remede ci-deſſus mieux doſé ; mais cet hippiatre finit par où il faut commencer, & telle eſt, en général, ſa doctrine dans la cure des maladies.

mettre dans la plaie ; il ſuffira de la baſſiner, & d'y appliquer des compreſſes trempées avec du vin miellé, que l'on contiendra par le bandage en huit de chifre, lorſque la tumeur participe de l'éréſipelle, ce que l'on voit arriver quelquefois, les ſignes qui l'indiquent ſont le gonflement des paupieres & des ſalieres, l'enflure des joues ; à quoi il faut joindre les ſymptomes de l'éréſipelle. Le traitement ſe borne à l'uſage des fomentations faites avec les décoctions émollientes ; au bout de quelques jours, on y ajoutera de l'eau-de-vie.

Si la tumeur eſt œdémateuſe, il faut y appliquer des compreſſes trempées dans des décoctions faites avec la cammomille, l'abſynthe, les fleurs de ſureau, l'eau-de-vie camphrée. On peut encore ſe ſervir de romarin, de ſauge & de thym.

Enfin, quand la tumeur eſt skirrheuſe, & qu'elle ne s'abſcede pas, il faut ſimplement l'ouvrir avec le biſtouri, & appliquer deſſus la pierre à cautere, la traiter enſuite comme un ulcere ordinaire.

PAUPIERES (jonction des). La jonction des paupieres arrive, ſoit par l'abondance des larmes produites par quelques corps, ou par l'épaiſſiſſement de la chaſſie, cette humeur blanchâtre, épaiſſe, quelquefois jaunâtre, que l'on voit couler du grand angle des yeux ; auſſi cette jonction ne ſe rencontre-t-elle que vers le grand angle des yeux. Il eſt rare que les paupieres ſe joignent entiérement, ſans pouvoir ſe ſéparer, il ſuffira de les baſſiner ſouvent avec de l'eau tiede.

PAUPIERES (relâchement des). La paupiere ſupérieure peut être relâchée par quelques coups, ou par quelque frottement, &c. ou par une paralyſie. Si le relâchement vient de cauſes extérieures, il faut employer les puiſſans réſolutifs. Si, au contraire, il provient de paralyſie, on doit couper de la paupiere, en ſorte que l'on voye la pupille, & que les rayons de lumiere puiſſent y pénétrer. L'opération faite, on appliquera des compreſſes de vin miellé, & la plaie guérit aiſément. Il faut éviter de toucher les angles dans la ſection, & s'en écarter le plus qu'on pourra.

La même maladie arrive à cette portion triangulaire cartilagineuſe, que nous appellons onglée. Le remede le plus efficace eſt de la couper ; car j'ai vu ſouvent, & particuliérement dans la maladie de cerf, l'onglée recouvrir totalement la cornée tranſparente, allant d'un angle à un autre, & priver le cheval entiérement de la vue, même après l'érétiſme du muſcle rétracteur.

PAYS, un cheval de pays, eſt un cheval provenant de

pere & de mere du même pays ; on dit qu'un cheval n'eſt bon qu'à aller par pays quand il n'a pas grande reſſource, mais qu'il marche commodement.

PEAU (de la). Le cheval eſt revêtu généralement de deux membranes appellées tégumens : ce ſont la peau & la membrane adipeuſe ou graiſſeuſe.

La peau eſt un compoſé de fibres cellulaires, qui en font la baſe, de vaſculaires & de nerveuſes, il s'en trouve de même de tendineuſes & de membraneuſes, dans certains endroits. Ces fibres ſont étroitement liées & unies enſemble ; ce qui leur donne une conſiſtance ferme & dure. Il eſt aiſé d'obſerver la compoſition de la peau dans le cuir corroyé ; & beaucoup mieux dans celui qui, après avoir été corroyé, eſt reſté long-temps en macération, puis a été expoſé aux injures de l'air. C'eſt à cette union ſi ſerrée de ſes fibres que la peau doit ſon élaſticité ; elle eſt plus épaiſſe dans certains endroits que dans d'autres ; elle eſt très-épaiſſe au toupet, au deſſous de la criniere, à la queue, au genou, à la pointe du jarret, aux environs du fanon, &c. Elle l'eſt moins au dos, aux feſſes, ſur les côtés, les épaules, & aux avant-bras ; elle l'eſt moins encore au plat des cuiſſes, aux mammelles, & au fourreau : elle devient très-fine à l'intérieur des levres, aux yeux, aux oreilles, à l'anus, au vagin dans les jumens ; la peau eſt percée, non-ſeulement dans les parties que nous venons de nommer, mais dans toute ſon étendue, de petits trous auxquels vont aboutir les vaiſſeaux ſudoriferes ; dénuée de poils, elle eſt grisâtre ; elle eſt rouge à la bouche, &c, elle a une très-grande ſenſibilité, à raiſon du nombre conſidérable de nerfs qui viennent s'y terminer ; mais elle n'eſt point la même par-tout. Les endroits où elle eſt plus mince, ſont les plus ſenſibles. La peau eſt encore percée de pluſieurs petits trous pour le paſſage des poils & des crins & pour celui de la matiere de la tranſpiration : elle ſert encore, pour ainſi dire, de doigts à l'animal en certains endroits, avec leſquels il chaſſe les mouches qui viennent le piquer. Les mouvemens de la peau ſe font particuliérement ſur les côtés de devant en arriere, deſſus les épaules, bras & avant-bras, de haut en bas ; dans des ſens différens ſur la face, aux levres, au nez, aux paupieres, à l'anus, au vagin, &c.

La peau dans toute ſon étendue eſt recouverte d'une pellicule que l'on nomme épiderme. Cet épiderme (ou ſurpeau) eſt blanchâtre ou d'un blanc ſale ; très-mince dans certains endroits, & plus épaiſſe dans tous ceux où la peau

l'eſt elle-même. L'épiderme n'eſt autre choſe qu'une expanſion des vaiſſeaux de la tranſpiration ; il n'eſt pas bien ſenſible dans l'animal vivant ; mais on le diſtingue clairement dans les légeres brûlure, ou après la macération : on le voit encore tous les jours s'enlever de deſſus la peau, lorſqu'on y a appliqué des ſubſtances graſſes & huileuſes ; méthode mauvaiſe qui, malheureuſement eſt encore aujourd'hui ſuivie par nombre de maréchaux, leſquels ignorent ſans doute que les corps gras en général bouchent les pores de la tranſpiration, que les excrétions ne ſe faiſant pas, la jambe ou la partie malade doit augmenter de volume plutôt que diminuer. La ſur-peau eſt inſenſible ; elle paroît être une ſubſtance huileuſe, produite par les différentes humeurs de la tranſpiration, laquelle tombe à fur & meſure : en la conſidérant de près, on la voit percée d'une très-grande quantité de trous par où paſſent les poils ; l'uſage de l'épiderme eſt, premiérement, de préſerver le derme, ou la peau, des impreſſions déſagréables qu'elle éprouve, lorſque cet épiderme a été enlevé ; & par conſéquent de modifier le ſens du toucher.

La membrane adipeuſe n'eſt autre choſe que le tiſſu cellulaire dont on a parlé ailleurs ; & qui par les différens entrelaſſemens des fibres plus ou moins courtes, forme des cellules dans leſquelles vient s'épancher la graiſſe.

PEAUSSIERS (muſcles). Sous le nom de muſcles peauſſiers, on pourroit comprendre toute portion charnue qui va s'unir intimement à la peau, & qui la fait remuer ; tels ſont les muſcles des paupieres, des levres, de l'anus, du vagin, &c. Mais il n'eſt ici queſtion que de ceux qui ſont répandus ſur l'habitude du corps du cheval, ou de la peau proprement dite.

La peau eſt mue par le moyen de huit muſcles ; quatre de chaque côté ; ſavoir, un qui recouvre les côtés & le bas-ventre, & que j'appellerai grand peauſſier, c'eſt le plus conſidérable ; le deuxieme, qui s'étend depuis le garot juſqu'au canon, qui eſt le moyen peauſſier ou peauſſier brachial ; le troiſieme, qui s'étend depuis l'épine de l'omoplate juſqu'à la tête, qui eſt le peauſſier cervical ; le quatrieme, qui recouvre entiérement une des côtes de la face, que je nommerai peauſſier zygomatique.

Le grand peauſſier eſt un muſcle très-large, aſſez mince dans certains endroits, & épais dans d'autres ; il eſt charnu latéralement & inférieureurement, aponévrotique ſupérienrement & poſtérieurement : ſes attaches ſont tantôt fixes, tan-

tôt mobiles ; ſon attache antérieure eſt compoſée de deux feuillets, l'un qui ſe confond avec le ſecond muſcle cutané, & l'autre, qui eſt interne, va s'attacher à la partie ſupérieure & interne de l'humerus, au-deſſous de ſon col ; enſuite ces deux feuillets montent & ſe réuniſſent enſemble par des fibres charnues qui s'éparpillent en divergeant ſur toute l'étendue des côtes. La partie ſuperieure devient aponévrotique, monte tout le long du ligament épineux dorſal, & ſe termine dans la peau en cet endroit ; la partie inférieure forme très-peu d'aponévroſe ; la partie poſtérieure ſe réunit en un petit paquet vers le flanc, à la duplicature de la peau, entre la cuiſſe & le corps, & va fournir à la rotule une enveloppe large qui entoure la jambe depuis ſon articulation juſqu'au jarret ; enſuite cette envelope ſe réunit en un ſeul paquet, & va ſe confondre avec le tendon extenſeur de l'os du pied. L'action de ce muſcle eſt de tirer la peau vers l'épaule, quand les mouches ou quelques corps étrangers s'arrêtent dans cet endroit ; il ſert encore à la tirer du côté des flancs lorſqu'elle eſt irritée de l'un ou de l'autre côté ; ce qui prouve que ſes attaches ſont tantôt fixes, tantôt mobiles.

Le ſecond muſcle eſt celui qui s'étend ſur toute l'épaule & le bras, & s'attache d'une maniere fixe au deſſous du ligament cervical, vers le garot, par une aponévroſe qui devient enſuite charnue, & dont les fibres perpendiculaires ſe réuniſſent vers l'articulation du bras avec l'avant-bras, pour former une autre aponévroſe qui enveloppe cette derniere partie & va ſe terminer à la peau vers le canon ; ſon uſage indiqué par la direction de ſes fibres, eſt de tenir la peau de bas en haut ; & quelquefois en bas, lorſqu'elle eſt irritée par le bas.

Le troiſieme muſcle eſt celui qui recouvre l'encolure : il s'étend tout le long du bord antérieur du muſcle précedent, en devant de l'omoplate, enſuite il monte en ſuivant l'encolure juſqu'à l'occipital, & va ſe terminer le long du ligament cervical, ſe confondant avec la peau ; quelquefois ſes fibres ne ſont pas bien marquées ; pour lors ce n'eſt qu'une aponévroſe qui eſt la continuation de ce dernier, mais dont la fonction eſt la même ; quelquefois ce ſont des fibres charnues, qu'il ne faut pas confondre avec le trapeze antérieur, qui eſt un muſcle propre à l'épaule.

Le quatrieme muſcle eſt celui qui prend ſon origine d'un côté de la crête zygomatique de la partie ſupérieure des os du nez ; il deſcend enſuite le long du muſcle maſſeter, ſe

replie deſſous l'angle de la mâchoire, & va ſe terminer dans la peau. Son uſage eſt de tirer la peau en enhaut.

PEAUSSIER ZYGOMATIQUE (muſcle). *Voyez* Peau.

PEAUSSIER CERVICAL (muſcle). *Voyez* Peau.

PEAUSSIER BRACHIAL (muſcle). *Voyez* Peau.

PEAUSSIER (muſcle grand). *Voyez* Peau.

PEC, vieux mot dont on ſe ſervoit autrefois, & dont quelques-uns ſe ſervent encore aujourd'hui pour ſignifier un mauvais cheval.

PECQUET, eſt le nom d'un auteur qui le premier découvrit le réſervoir du chyle, d'où lui eſt reſté celui de Pecquet; cependant il eſt à remarquer que ce réſervoir n'eſt que le commencement du canal thorachique, & ne différe preſque en rien du canal qui eſt un peu conique, en le prenant d'arriere en avant, & dont la baſe doit être néceſſairement plus large que la pointe, ce qui lui a fait donner improprement le nom de réſervoir; c'eſt dans ce prétendu réſervoir où vont aboutir une grande quantité de vaiſſeaux laités du ſecond rang.

PECQUET, (reſervoir de). *Voyez* Digeſtion.

PECTINEUS (muſcle). *Voyez* Cuiſſe.

PECTORAL, RALE, poitrine, qui appartient à la poitrine.

PECTORAL (muſcle grand). *Voyez* Bras.

PECTORAL (muſcle large). *Voyez* Bras.

PECTORAL (muſcle petit). *Voyez* Épaule.

PÉDICULAIRES, maladie pédiculaire. *Voyez* Poux.

PÉDONCULE, petit corps arrondi qui ſe trouve dans le cerveau & le cervelet.

PEIGNE DE CORNE, inſtrument de palefrenier pour peigner les crins de la queue du cheval.

PEIGNE. *Voyez* Grappe.

PELOTTE, marque blanche qu'ont au front certains chevaux, on la nomme encore étoile.

PELLE, inſtrument de palefrenier, pour ôter le fumier.

PELLICULE, petite peau, petite membrane que l'on apperçoit ſur un ulcere.

PENNIFORME, qui reſſemble à une plume: on appelle muſcles penniformes ceux qui en ont la figure par la direction de leurs fibres.

PERFORÉ, nom que l'on donne à des tendons percés ou ſéparés dans une de leurs parties, & qui laiſſent paſſer d'autres tendons.

PERFORANT, ſe dit d'un tendon qui paſſe à travers d'un tendon perforé.

PERONÉ (os). *Voyez* Jambe.

PERONIER, qui a rapport au péroné.

PÉRICARDE (le) eſt un ſac membraneux qui enveloppe le cœur. Il a ſon attache aux principaux vaiſſeaux du cœur, tels qu'à l'artere-aorte & à la veine-cave, proche les oreillettes. Il ſe porte enſuite en bas, pour ſe terminer au ſternum, où il va s'adhérer vers la cinquieme, ſixieme & ſeptieme des vraies côtes. Le péricarde eſt un tiſſu de fibres ſerrées, rangées en tous ſens. Il eſt liſſe & poli dans ſes deux faces, principalement dans celle qui regarde le cœur; il ſuit à peu près ce viſcere pour la forme, & eſt plus large ſupérieurement qu'inférieurement. La portion inférieure eſt applatie ſur les côtes, de façon que ce ſac eſt un peu plus long que large. En ouvrant le péricarde, on y trouve plus ou moins d'eau, laquelle ſert à faciliter le mouvement du cœur contre les parois de ce ſac; la couleur de cette eau eſt jaunâtre, d'un rouge pâle & quelquefois foncé; mais on ne remarque cette derniere couleur que dans le cas de maladie inflammatoire; pour lors il n'y a dans le pericarde que peu de ſéroſité, mais elle eſt fort épaiſſe & comme ſanguinolente, ce qui paroît être l'effet ou la ſuite des fréquentes convulſions du cœur; le défaut de ſecrétion de cette liqueur peut occaſionner des irritations à ce viſcere qui, pour lors ſe contractant plus ſouvent, doit exciter de la raréfaction dans le ſang, d'où s'enſuivra bientôt l'inflammation dans une ou pluſieurs parties de l'économie animale. Le contraire arrive quand cette ſecrétion arrive abondamment, comme je l'ai remarqué pluſieurs fois; l'eau, dont le péricarde eſt trop plein, relâche les fibres du cœur, lui ôte ſon action, en diminue les vibrations qui deviennent lentes, foibles, & peu ſenſibles; les chevaux alors ont pour l'ordinaire l'habitude du corps froide; j'en ai ouvert pluſieurs dans ce cas, chez leſquels j'ai toujours trouvé beaucoup d'eau froide dans le péricarde & les fibres du cœur étoient beaucoup plus blanchâtres qu'elles ne le ſont ordinairement. Je penſe que cette eau eſt produite par les vaiſſeaux coronaires du cœur, ou, pour mieux dire, par les vaiſſeaux lymphatiques de la ſubſtance du cœur; je ne crois point qu'elle vienne de ces petits trous que l'on a remarqué dans la ſubſtance du péricarde. J'ai fait aſſommer des chevaux & les ai ouverts, tandis que la circulation ſe faiſoit encore. J'ai fendu le péricarde dans toute ſa longueur, j'en ai épanché l'eau, & un inſtant après il y en avoit preſ-

qu'autant : j'ai fait plus encore, j'ai enlevé un des côtés du péricarde, & j'ai vu l'eau ſortir d'entre de petits faiſceaux muſculeux, & cette eau ne ceſſer de s'écouler qu'avec le mouvement du cœur. L'uſage du péricarde eſt non-ſeulement de contenir cette ſéroſité mais d'empêcher que rien d'étranger ne gêne les fonctions du cœur.

PÉRICARDIN, INE, qui appartient au péricarde ; il y a des arteres, des nerfs & des veines péricardins.

PÉRICHONDRE, mot grec dont on ſe ſert pour déſigner la membrane qui revêt les cartilages,

PÉRIDESME, eſt la membrane qui recouvre immédiatement les ligamens.

PÉRISTALTIQUE, mot qui ſignifie reſſerrer, contracter : ce mot ſe donne au mouvement vermiculaire des inteſtins, mouvement que l'on apperçoit dans un cheval nouvellement tué.

PÉRISTAPHILIN, (muſcle). *Voyez* Pharynx.

PÉRICRANE, membrane qui recouvre le crâne, & qui, à bien dire, eſt le même que le périoſte quant à ſa texture & à ſon uſage.

PÉRIOSTE. Les os en général ſont recouverts dans preſque toute leur étendue, d'une membrane blanchâtre très-forte, & d'un tiſſu très-ſerré qui s'inſere dans toute leur ſubſtance. Cette membrane, que l'on appelle périoſte, paroit liſſe, polie ſur la face qui couvre les os ; c'eſt un tiſſu de fibres rangées en différens ſens, & par conſéquent formé de pluſieurs plans de fibres. Celui qui revêt immédiatement l'os, paroît poſé parallelement aux fibres de l'os. Le périoſte eſt compoſé de l'expanſion des fibres tendineuſes, nerveuſes, & principalement ligamenteuſes. On y découvre, par les injections fines, une très-grande quantité de vaiſſeaux ſanguins. Quant à la diſtribution des nerfs, on s'apperçoit aiſément de leur exiſtence par la grande ſenſibilité de cette membrane dans les coups ou les tumeurs qui lui arrivent.

Le périoſte s'enleve aiſément ſur le corps des os longs, & très-difficilement à leurs extrêmités. Il manque dans les endroits où ſe terminent les tendons & les ligamens ; ceux-ci s'inſerent & s'incorporent dans l'os. Cette membrane recouvre la ſurface externe des os ; elle accompagne même les vaiſſeaux des os, en pénetre les cavités & va enſuite tapiſſer leurs ſurfaces internes ; elle ſert en outre, à la ſubſtance médullaire, de membrane commune, qui eſt très-fine intérieurement. On y découvre une très-grande quantité de vaiſſeaux ſanguins, &c.

Le périoſte n'a point par-tout la même épaiſſeur ; elle eſt plus conſidérable, en général, dans les extrêmités des os, principalement chez les jeunes poulains, ainſi qu'aux environs des endroits où viennent s'inſérer les tendons.

Les os du crâne ſont également revêtus d'une membrane qui ne porte plus le nom de périoſte : les anatomiſtes ont jugé à propos de l'appeller péricrâne, comme ils ont appellé périchondre, celle qui s'étend ſur les cartilages, & péridesme, celle qui recouvre les ligamens.

Le périoſte eſt deſtiné à ſervir d'enveloppe aux os, & de ſoutien aux vaiſſeaux qui y rampent : il paroît encore que c'eſt lui qui augmente inſenſiblement le volume des os, & qui en fournit les couches ou lames qui les compoſent.

PÉRIPNEUMONIE (la), eſt à peu près dans le cheval, la même maladie que la pulmonie, & ſe traite de même. *Voyez* ce mot.

PÉRITOINE. Tous les viſceres du bas-ventre ſont enveloppés, plus ou moins, par une membrane très-forte, liſſe & polie, qui tapiſſe elle-même cette grande cavité ; on la nomme péritoine ; on l'apperçoit dès qu'on a enlevé les muſcles abdominaux. La face externe, celle qui regarde les muſcles abdominaux, eſt inégale & cellulaire. Je ſerois fort porté à croire que cette membrane eſt la réunion générale du tiſſu cellulaire. L'interne eſt liſſe, polie & percée, dans preſque toute ſon étendue, de petits trous qui laiſſent échapper une ſéroſité lymphatique, dont l'uſage eſt d'humecter la ſurface des viſceres, de peur qu'ils ne viennent à s'uſer ; ce qui occaſionneroit beaucoup de douleur. Ces ouvertures ſont aſſez ſenſibles dans les hydropiſies du bas-ventre.

PERTE-DE-SANG. *Voyez* Hémorrhagie.

Le péritoine en général, par ſes différentes duplicatures ſert de ſoutien à preſque tous les viſceres du bas-ventre, tels qu'au foie, aux inteſtins, aux reins, &c.

PESANT, cheval peſant eſt celui qui marche groſſiérement, & court ſans aucune légereté.

PÉSER à la main, ſe dit du cheval qui n'ayant point de ſenſibilité dans la bouche, s'appuie ſur le mords, de façon que le bras du cavalier en eſt fatigué.

PESADE (la) comme nous l'avons déjà définie, eſt un air dans lequel le cheval leve le devant fort haut & dans une place, tenant les pieds de derriere fermes à terre ſans les avancer ni les remuer. Ce n'eſt point, à proprement parler, un air relevé que la peſade, puiſque le derriere n'accompagne

point le devant, comme dans les autres airs, & ne ſe détachent point de terre : mais comme on ſe ſert de cette leçon pour apprendre à un cheval à lever légérement le devant, à plier le bras de bonne grace, & à s'affermir ſur les hanches, pour le préparer à ſauter avec plus de liberté, on le met à la tête de tous les airs relevés, comme en étant le fondement & la premiere regle. On ſe ſert encore de la peſade pour corriger le défaut de ceux qui dans les airs de mézair & de courbette, battent la pouſſiere en maniant trop près de terre & en brouillant leur air avec les jambes de devant : c'eſt auſſi pour cela qu'à la fin d'un droit de courbettes, on a coutume de faire la derniere haute du devant & dans une place, ce qui n'eſt autre choſe qu'une péſade. ce que l'on fait non-ſeulement pour la grace de l'arrêt, mais encore pour entretenir la légéreté du devant.

Il ne faut pas confondre la peſade avec le contre-temps que font les chevaux qui ſe cabrent, quoique ceux-ci levent auſſi le devant fort haut, & qu'ils demeurent le derriere à terre : la différence en eſt bien grande, car dans l'action que fait le cheval, lorſqu'il leve à la peſade, il doit être dans la main & plier les hanches & les jarrets ſous lui, ce qui l'empêche de lever le devant plus haut qu'il ne doit ; & dans la pointe que fait un cheval qui ſe cabre, il eſt étendu roide ſur les jarrets hors de la main, & en danger de ſe renverſer.

Il ne faut point faire faire des peſades à un cheval qu'il ne ſoit ſouple d'épaules, obéiſſant à la main & aux jambes, & confirmé au piaffer ; lorſqu'il en eſt à ce point d'obéiſſance, on l'anime, de la chambriere, dans les piliers en le touchant légérement de la gaule ſur les jambes de devant, dans le temps qu'il donne dans les cordes, & qu'il avance les hanches ſous lui ; pour peu qu'il s'éleve, il faut l'arrêter & le flatter ; & à meſure qu'il obéira, on le touchera plus vivement, afin qu'il leve plus haut le devant. Comme dans tous les airs relevés, un cheval doit plier les bras de maniere que les pieds ſe retrouſſent preſque juſqu'au coude, (ce qui lui donne beaucoup de grace) il faut corriger la vilaine action de ceux qui, au lieu de plier les genoux, allongent les jambes en avant, en croiſant les pieds l'un par deſſus l'autre : ce défaut qu'on appelle jouer de l'épinette, eſt aiſé à corriger en le châtiant de la gaule ou du fouet, & en appliquant le coup fort ſur le genou & ſur les boulets. Un autre défaut, c'eſt lorſqu'un cheval ſe leve de lui-même, ſans qu'on le lui demande, le châtiment pour ceux-ci, eſt de les

faire ruer, c'eſt ainſi qu'on corrige un défaut par ſon contraire, & pour éviter qu'il ne continue dans ce déſordre, il faut toujours commencer chaque repriſe par le piaffer, lui demander enſuite quelques peſades & finir par le piaffer. Cette variété de leçons rendra un cheval attentif à ſuivre la volonté du cavalier.

Lorſqu'il obéira facilement dans les piliers, à l'air des peſades, il faut enſuite le monter, & en le paſſageant en liberté lui en demander une ou deux dans une place ſans qu'il ſe traverſe, & après la derniere, marcher deux ou trois pas en avant. Si en retombant des pieds de devant à terre, il s'appuie ou tire à la main, il faut le reculer, lever enſuite une peſade, & le careſſer s'il obéit. Si, au contraire, il ſe retient & s'accule, au lieu de lever le devant, on doit le chaſſer en avant, & lorſqu'il prend bien les jambes, marquer un arrêt ſuivi d'une peſade, en ſe contentant de peu; car comme les chevaux les plus ſages marquent toujours quelque ſentiment d'école, lorſqu'on commence à les mettre aux airs relevés, il ne faut pas tirer d'eux autant de temps de leur air, qu'ils pourroient en ſoutenir, parce qu'il arriveroit qu'ils s'endurciroient, perdroient l'habitude de tourner facilement, & même ſe ſerviroient de leur air pour ſe défendre, en ſe levant lorſqu'on ne le leur demande pas: ainſi on doit dans les commencemens les ménager beaucoup, & prendre garde qu'ils ne tombent dans aucun de ces vices, qui pourroient les rendre rétifs. E. C. D.

PESTILENTIELLE, qui approche de la peſte, de la putridité, de la contagion.

PÉTARADE, RUADE, mouvement que fait le cheval en liberté, cela s'entend auſſi des pets réitérés.

PETIT-PIED, (l'os du), expreſſion, défectueuſe & peu juſte, employée par nombre d'auteurs pour ſignifier l'os du pied. Comme il n'y a point de grand pied & de petit pied, c'eſt donner lieu à de fauſſes idées, ni s'exprimer très-improprement, qu'appeller l'os du pied, os du petit pied.

PETREUX, qui tient de la pierre, eſt le même que pierreux.

PEUREUX, cheval peureux. *Voyez* Ombrageux.

PHARYNGE, qui appartient au pharynx.

PHARYNX (du) & du voile palatin. Le pharynx eſt le conduit qui s'étend depuis les os ptérygoïdiens, juſqu'au corps de la fourchette de l'os hyoïde; depuis le corps ſphœnoïde, juſqu'à l'entrée de l'œſophage. Ce conduit eſt un compoſé de pluſieurs muſcles, dont on a fait une diſtinction pour le voile palatin, ou la cloiſon du palais, impro-

prement nommée, puiſqu'elle n'eſt point diſtincte ni ſéparée du pharynx qui reſſemble à une eſpece de boyau, dont la partie antérieure eſt fendue vers ſa baſe, afin de donner paſſage aux alimens, pour aller dans l'œſophage. Cependant, pour ne point nous écarter des auteurs, nous admettrons des muſcles, propres à élever cette partie antérieure du pharynx, que l'on appelle voile palatin, ou cloiſon du palais.

Le mouvement du pharynx s'opere par le moyen de dix-ſept muſcles, qui ſont huit pairs, le ptérygo-pharyngien, le pharyngien, l'hyo-pharyngien poſtérieur, l'hyo-pharyngien latéral, l'hyo-pharyngien inférieur, le thyro-pharyngien, le crico-pharyngien, l'aryténo-pharyngien, & un impair l'œſopharyngien.

1°. Le ptérygo-pharyngien a ſon attache tout le long du corps de l'os ptérygoïde, par des fibres charnues : ce muſcle deſcend tout du long ſur les côtes, & vient ſe terminer à la partie interne de la fourchette de l'os hyoïde. Sa fonction eſt de relever le pharynx dans ſa partie ſupérieure.

2°. Le pharyngien a ſon attache derriere le précédent, & vient ſe terminer à la partie ſupérieure & poſtérieure du pharynx. Il ſert à relever le pharynx, en le portant un peu en haut.

3°. L'hyo-pharyngien poſtérieur a ſon attache à la face interne de la grande branche de l'os hyoïde, un peu au deſſous de ſon angle arrondi. Ce muſcle deſcend pour ſe terminer à la partie poſtérieure du pharynx. L'uſage de ce muſcle eſt de retirer en arriere & de dilater le pharynx.

4°. L'hyo-pharyngien latéral a ſon attache à la fourchette de l'os hyoïde, & à une de ſes branches ; ce muſcle ſe porte en haut pour ſe terminer poſtérieurement au deſſous du précédent. Sa fonction eſt de relever le pharynx.

5°. L'hyo-pharyngien inférieur a ſon attache à la partie inférieure des grandes branches de l'os hyoïde, dans la face interne ; enſuite il va ſe terminer au deſſous du précédent. Il ſert à dilater le pharynx.

6°. Le thyro-pharyngien a ſon attache en devant du cartilage thyroïde, au deſſous du muſcle hyo-thyroïdien, & au deſſus du thyro-cricoïdien, pour aller enſuite ſe terminer à la partie poſtérieure du pharynx.

7°. Le crico-pharyngien a ſon attache en devant du cartilage cricoïde, & va ſe terminer au deſſous du précédent. L'uſage de ces deux muſcles eſt de diminuer le pharynx.

8°. L'aryteno-pharyngien a ſon attache à la partie inférieure du cartilage aryténoïde, & ſe portant de haut en bas, il va ſe terminer aux muſcles œſophagiens. Ces muſcles ne ſont pas toujours bien ſenſibles dans tous les chevaux.

9°. Le muſcle œſophagien a ſon attache à la partie inférieure du pharynx, & s'étend tout le long de la trauchée-artere. C'eſt un amas de fibres charnues.

PALAIS (le voile du). On a donné le nom de voile du palais à cette membrane aponévrotique, revêtue par la peau du palais, en dedans de la bouche, & par la continuation de la membrane pituitaire, à côté des foſſes naſales ; il s'étend depuis le bord ſupérieur des os palatins, juſqu'à la baſe de la langue, & va ſe terminer de l'autre part aux branches de la fourchette de l'os hyoïde.

Le voile palatin eſt élevé, abaiſſé & porté en dedans du pharynx, par le moyen de trois muſcles de chaque côté qui ſont le ſtylo-palatin, le periſtaphylin, & le vélo-palatin.

1°. Le ſtylo-palatin a ſon attache par un tendon à l'apophyſe ſtyloïde de l'os pierreux, & s'attache par des fibres charnues à côté du corps de l'os ſphénoïde ; puis il dégénere en un tendon applati, qui paſſe par une poulie, en partie formée par l'os ptérygoïde, en partie par un petit ligament ; ce tendon s'élargit enſuite, & vient enfin concourir à former le vélo-palatin : ſon uſage eſt de lever le voile du palais, pour facilliter le paſſage des alimens, & la tranſpiration par la bouche.

2°. Le périſtaphylin a ſon attache au deſſous du précédent ; il concourt à former, par une de ſes faces, le conduit de la trompe d'Euſtachius : enſuite, après avoir paſſé par deſſous le ptérygo-pharyngien, il vient ſe porter en avant de la cloiſon du palais, & ſe confondre avec le velo-palatin. Ce muſcle ſert à jeter la cloiſon du palais en arriere, pour faciliter le mouvement de la reſpiration par la bouche, ce qui arrive quand l'épiglotte ſe porte en avant de ce voile.

3°. Le vélo-palatin n'a point d'attache fixe ; c'eſt un corps charnu, qui s'étend depuis le bord inférieur de la cloiſon, ſe porte en enhaut pour aller former la membrane aponévrotique, & va ſe terminer au bord ſupérieur des os palatins, en ſe confondant avec les fibres du ſtylo-palatin dont nous avons parlé. Quoique ce muſcle n'ait pas d'attache fixe intérieurement, il a néanmoins quelques portions de ſes fi-

bres charnues, adhérentes à la partie ſupérieure du cartilage thyroïde. L'uſage de ce muſcle eſt d'abaiſſer le voile palatin, pour faciliter le mouvement de reſpiration par les narines.

PHARYNGIENS (muſcles). *Voyez* Pharynx.

PHIMOSIS ET PARAPHIMOSIS. Le phimoſis eſt un retréciſſement du fourreau, capable d'empêcher le cheval de tirer ſa verge pour piſſer. Le paraphimoſis eſt un allongement du membre avec étranglement du fourreau, qui ne permet pas à la verge de ſe retirer.

Les cauſes du phimoſis ſont, l'âcreté & le ſéjour de l'humeur ſébacée, des ulceres farcineux & d'une nature vérolique qui ſe trouvent dans le fourreau, &c.

Il eſt à propos, dans les premiers temps de cette maladie, d'employer les décoctions émollientes dont on baſſine ſouvent le fourreau mais ces lotions ſont inſuffiſantes, ſurtout quand il y a des ulceres; on eſt alors obligé de débrider le fourreau: on commence par jeter le cheval par terre, & on lui prend une jambe de derriere, comme ſi on vouloit le châtrer. Cette opération ſe pratique preſque dans ſa partie inférieure, à côté du raphé: ſi cette inciſion étoit faite latéralement, on formeroit une bande de peau difficile à guérir, & qui d'ailleurs ſeroit toujours pendante. L'opération achevée, il faut prendre une broſſe rude, en frotter tous les ulceres, juſqu'à les rendre ſanglans: après quoi, on les lave avec une eau ſtiptique & cauſtique, telle que la diſſolution de vitriol, l'eau de rabel, ou l'eau de chaux ſeconde, qui ne ſera cependant pas fort éteinte. La diſſolution de vitriol eſt ce qui convient le mieux. Les ulceres ayant été baſſinés, il n'eſt plus queſtion que de laiſſer établir la ſuppuration; dès qu'elle l'eſt, la ſeule choſe qui reſte à faire, eſt de laver la plaie avec de l'eau d'Alibour; mais ſi le cheval eſt difficile, on emplit une ſéringue avec laquelle on injecte de loin la plaie qui eſt à découvert. La ſuppuration étant une fois bien établie, le cheval guérit promptement. Je ne conſeille point d'appareil, parce qu'on ne ſauroit le contenir. Parmi pluſieurs opérations de cette eſpece que je pourrois rapporter, je ne citerai que celle-ci, qui fut faite à l'hôtel de Soubiſe, ſur un cheval d'un fermier des environs de Paris, nommé Charlemagne. L'animal avoit un phimoſis depuis cinq mois & plus. Les chancres qui rongeoient le fourreau, l'avoient tellement retréci, que le gland ne pouvoit ſortir au dehors: en le traitant, comme je l'ai dit, il fut radicalement guéri.

Le paraphimoſis vient quelquefois des cauſes internes d'un

vice connu ou inconnu, ou de ce que l'on aura mis quelque choſe dans le fourreau pour exciter un cheval à piſſer, tel que du poivre-long, de la pyréthre, ou autre ſubſtance irritante; mais cet accident arrive le plus ſouvent au cheval pour avoir voulu ſaillir une jument bouclée, ou monter ſur un autre cheval, ce que j'ai vu arriver pluſieurs fois. Dans ce cas la verge eſt allongée d'un demi-pied, ſans que les corps caverneux ſoient engorgés; elle eſt quelquefois groſſe comme la cuiſſe, & entre-coupée d'étranglemens comme le bras d'un Cupidon; elle eſt d'ailleurs froide; & au tact on reconnoît que ce ſont les tuniques qui ſont engorgées de lymphe extravaſée dans le tiſſu cellulaire, ſur-tout vers le fourreau: l'étranglement porté à ce point, le cheval ne peut plus rentrer ſa verge, quand on n'y remedie pas promptement, la gangrene ſurvient, & le cheval périt. Le mal eſt quelquefois ſi rapide que l'animal ſuccombe dans l'eſpace de deux fois vingt-quatre heures. Le moyen le plus court pour arrêter les progrès de la maladie, eſt de ſcarifier la partie dans difrens endroits juſqu'aux corps caverneux, & de baſſiner les plaies avec du vinaigre. On aura ſur-tout l'attention de débrider les étranglemens qui s'y trouvent, pour avancer la guériſon. Après cette opération, la lymphe s'écoule promptement, la verge reprend ſon état naturel, & rentre facilement dans le fourreau. Au mois de Février 1770, on m'amena deux chevaux entiers appartenant à M. Saillant, libraire, leſquels étoient dans l'état fâcheux que je viens de décrire, c'eſt-à-dire, que la gangrene s'étoit déjà établie ſur la partie. On ignoroit ce qui avoit pu donner lieu à cet accident. Mais comme les médecins de l'homme ſont attentifs à s'informer, ſoit des malades, ſoit des aſſiſtans, de tout ce qui peut leur donner des éclairciſſemens ſur la cauſe d'une maladie, lorſqu'elle ne ſe préſente pas diſtinctement: ainſi le médecin vétérinaire doit chercher à connoître les circonſtances qui peuvent l'éclairer & le décider ſur le parti qu'il va prendre. Par les queſtions que je fis à ceux qui conduiſoient ces chevaux, j'appris qu'ils avoient été mis dans une écurie d'auberge, où étoit une jument. Il n'en fallut pas davantage pour ſoupçonner la cauſe du mal, & me porter à penſer qu'ils avoient voulu la ſauter; mon opinion me parut d'autant mieux fondée, que j'avois déjà des obſervations qui la fortifioient. Je me décidai ſur le champ pour les ſcarifications que je fis très-profondes. D'abord les plaies ne fournirent point de ſang; il n'en ſortit que quand les vaiſſeaux lymphatiques furent totalement déſemplis, & que

j'eus lavé les inciſions. Je continuai à les baſſiner avec la teinture d'aloës pendant tout le temps de la maladie ; les chevaux furent guéris au bout de trois ſemaines. J'avertirai que l'on eſt quelquefois obligé de ſcarifier deux & trois fois ; mais en s'y prenant à temps le mal eſt toujours curable.

PHYSIOLOGIE, ſignifie diſcours ſur la nature, c'eſt par elle que l'on explique le méchaniſme de l'animal.

PHLÉBOTOMIE, ce qu'on appelle vulgairement. Ce mot ſe prend pour déſigner ſaignée.

PHLEGMON (le), tumeur avec chaleur, tenſion, douleur & dureté.

Il attaque le plus ſouvent les parties charnues, parce qu'elles ſont parſemées d'un plus grand nombre de vaiſſeaux ſanguins, il eſt ſouvent accompagné de fievres, lors ſurtout que l'inflammation eſt conſidérable & fort étendue.

On diſtingue dans le phlegmon le commencement, l'augmentation, l'état & le déclin.

Dans le commencement, le ſang ne fait que ſéjourner dans ſes propres vaiſſeaux ; la tumeur & la douleur ſont legeres : ce premier degré ſe nomme phlogoſe : dans le ſecond le ſang pénetre dans les vaiſſeaux lymphatiques, & les accidens augmentent : dans l'état, la tenſion, la chaleur & la douleur ſont conſidérables : dans le déclin, les accidens diminuent.

Cauſes. La cauſe du phlegmon eſt l'amas du ſang dans les extrêmités capillaires des vaiſſeaux ſanguins ; cet amas vient de la difficulté que le ſang trouve à paſſer des extrêmités des arteres dans le commencement des veines. Cette difficulté vient, ou de la part du ſang, ou de la part des vaiſſeaux dans leſquels il circule.

1°. De la part du ſang, quand il ſe porte vers les extrêmités des arteres en plus grande quantité qu'il ne peut être repris par les veines, & cela arrive, 1°. lorſqu'il y a pléthore, c'eſt-à-dire, lorſque la quantité réelle du ſang eſt trop conſidérable & que les vaiſſeaux ſont trop pleins ; 2°. lorſque le ſang, ſans être en trop grande quantité, eſt tellement rarefié, par le mouvement & la chaleur, qu'il occupe autant d'eſpace que s'il y avoit plethore réelle.

Le ſang circule encore difficilement dans les vaiſſeaux, toutes les fois qu'il eſt vicié, ou âcre, ou chargé d'impuretés.

Le ſang épais ayant moins de mobilité, doit circuler lentement ; s'il eſt viſqueux, il ſe colle, pour ainſi dire, aux parois des vaiſſeaux ; s'il eſt âcre, il picotte les vaiſſeaux dans

leſquels

leſquels il coule, les fait reſſerrer, & en diminue le calibre; s'il eſt chargé d'impuretés, il opere le même effet. Dans tous ces cas, le paſſage du ſang dans les extrêmités capillaires étant peu libre & retardé, il s'y amaſſe, & produit le phlegmon.

Je dis, dans les extrêmités capillaires; parce que les vaiſſeaux dans leurs dernieres diviſions étant extrêmement fins & déliés, les globules ſanguines doivent y rencontrer plus d'obſtacles.

Le ſang s'épaiſſit par les exercices violens, les ſueurs, le froid, &c. C'eſt pour cette raiſon que les chevaux ſont fort ſujets à l'inflammation du poûmon, c'eſt-à-dire, à la pleuréſie & à la courbature, après les grandes fatigues & les grands froids.

Nous l'avons déjà dit; le ſang acquiert de la viſcoſité par les mauvaiſes digeſtions, &c. Il devient âcre par la fievre, par la chaleur, par la décompoſition des parties ſalines qui entrent dans ſa compoſition, &c. Il ſe charge d'impuretés dans la ſuppreſſion de quelque évacuation, comme de la tranſpiration; lorſqu'on fait rentrer dans la maſſe du ſang une humeur viciée qui ſe portoit à la peau; lorſqu'on a repercuté ſans préparation, par des remedes forts, le virus du farcin, de la gale, des dartres, &c.

2°. La difficulté que le ſang trouve à s'inſinuer des extrêmités capillaires dans les veines, vient de la part des vaiſſeaux dans leſquels il circule, lorſqu'ils ſont comprimés, obſtrués, reſſerrés ou relâchés. La compreſſion fait rapprocher les parois des vaiſſeaux, & met un obſtacle à la circulation; l'obſtruction ferme le paſſage au ſang; la conſtriction diminue le calibre des vaiſſeaux, & ne permet le paſſage qu'à une partie du liquide; le relâchement en favoriſe le ſéjour; de-là, ſa congeſtion dans les extrêmités capillaires; de-là, le phlegmon.

La compreſſion eſt occaſionnée par des ligatures ou des tumeurs voiſines.

L'obſtruction doit ſa naiſſance à l'épaiſſiſſement des liqueurs qui bouchent les vaiſſeaux.

La conſtriction vient, ou de l'âcreté du ſang qui picotte & fait reſſerrer les vaiſſeaux, ou des cauſtiques, ou de la douleur; les fibres entrent dans une contraction tonique, qui criſpe & reſſerre les vaiſſeaux.

Le relâchement eſt produit par des coups & des contuſions qui diminuent les reſſorts des vaiſſeaux d'où s'enſuit le ſéjour du ſang, & bientôt le phlegmon. Pluſieurs de ces cauſes en

reconnoiſſent d'autres ſubalternes qu'il ſeroit trop long de rapporter.

Symptomes. Les principaux ſymptômes ſont, le gonflement de la partie, la tenſion, la douleur & la chaleur.

Il y a gonflement, parce que les vaiſſeaux ſont pleins ; tenſion, parce que le diametre des vaiſſeaux eſt porté au delà de leur état naturel. La douleur eſt une ſuite de la tenſion. La chaleur eſt excitée par le battement plus fort & plus fréquent des arteres, & par l'oſcillation conſidérable des fibres.

Accidents particuliers. 1°. Dans l'inflammation commençante, il ſe fait une ſecrétion plus abondante de l'humeur qui ſe filtre dans la partie enflammée, ſoit que le ſang s'y portant alors en plus grande quantité, fourniſſe plus de matiere aux ſecrétions, ſoit que les fibres de la partie enflammée & des organes ſecrétoires ayant des oſcillations plus fortes & plus fréquentes : c'eſt par cette raiſon que dans la morve commençante on remarque un écoulement plus abondant de ſimple mucoſité par le nez.

2°. Dans une violente inflammation, la ſecrétion qui ſe fait dans la partie affectée, diminue & ceſſe ſouvent totalement, ſoit parce que les fibres ſe trouvent diſtendues au point d'avoir perdu beaucoup de leur reſſort, ſoit parce que la tenſion qu'elles ſouffrent ferment l'orifice des tuyaux excrétoires, & ne permet pas la ſortie de l'humeur qui a été filtrée. C'eſt par cette raiſon que dans la morve avancée l'écoulement diminue, & ceſſe quelquefois totalement.

3°. L'humeur qui ſe ſépare dans la partie enflammée, s'épaiſſit, parce que la chaleur en diſſipe la portion la plus fluide : ce qui explique pourquoi il reſte ſouvent des obſtructions, lors même que l'inflammation a ceſſé. La connoiſſance de ces accidens donne la ſolution de bien des phénomenes ſurprenans.

Diagnoſtic. On connoît aiſément le phlegmon par la tumeur, la dureté, la chaleur & la douleur que le cheval reſſent lorſqu'on le touche.

Le phlegmon entraîne avec lui plus ou moins de danger, ſuivant l'importance des organes qu'il affecte. Celui des parties tendineuſes eſt plus dangereux que celui des parties charnues, mais celui des articulations l'eſt bien davantage.

Le danger eſt moindre ou plus grand, à raiſon de l'étendue du mal, de la douleur qu'il cauſe, du nombre & de la violence des accidens, & de la maniere dont il ſe termine ; il peut ſe terminer (comme on l'a déjà dit) par réſolution, ou par ſuppuration, ou par induration, ou par gangrene.

Par réſolution, lorſque le ſang reprend les routes de la circulation, c'eſt la voie la plus ſalutaire.

Par ſuppuration, quand le ſang arrêté ſe convertit en pus; après la réſolution, cette voie eſt la plus favorable.

Par induration, lorſqu'il reſte une tumeur après l'inflammation; cette terminaiſon entraîne ſouvent après elle de mauvaiſes ſuites.

Par gangrene, quand les fibres ont perdu leur reſſort, & ſont tombées en mortification; c'eſt la voie la plus fâcheuſe.

Curation. Les indications qui ſe préſentent à remplir dans le phlegmon, ſont 1°. de remédier à l'engorgement des vaiſſeaux, ce qu'on obtiendra par des ſaignées faites dans le commencement & dans l'augmentation du mal; elles deviennent inutiles dans l'état, & nuiſibles dans le déclin.

2°. De diminuer la tenſion, pour empêcher la rupture des fibres. Les délayans & les humectans ſeront employés avec avantage.

Pour cela il faut faire des fomentations avec la décoction des plantes émollientes, comme la mauve, la guimauve, la branche-urſine, le bouillon-blanc, la pariétaire, &c. ou avec le lait tiede. On peut auſſi appliquer ſur la partie enflammée le cataplaſme de mie de pain, avec le lait, ayant ſoin de le renouveller de quatre en quatre heures, parce que la chaleur aigrit le lait & le rend irritant.

3°. De calmer la douleur; les remedes précédens, en diminuant la tenſion, appaiſeront la douleur & la chaleur.

Il faut éviter, dans les commencemens, les huileux & les diſcuſſifs. Les premiers bouchent les pores de la tranſpiration, arrêtent l'humeur de la tranſpiration, & augmentent l'inflammation. Les ſeconds durciſſent les fibres, accroiſſent la tenſion, & par conſéquent l'inflammation.

4°. Lorſque la réſolution commence à ſe faire, (ce qu'on connoît, lorſque la douleur, la tenſion & la chaleur diminuent) il eſt bon de la favoriſer par de légers réſolutifs, tels que la décoction de camomille, de mélilot, & de fleurs de ſureau, dans laquelle on aura diſſous quelques grains de camphre; on peut auſſi mettre en uſage les cataplaſmes des farines réſolutives avec le ſafran.

Nota. Quand l'inflammation eſt l'effet du relâchement des fibres, comme après les coups & les contuſions violentes, les réſolutifs, appliqués ſur le champ, rendent le ton aux fibres, obvient à l'engorgement & arrêtent les progrès de l'inflammation. Les réſolutifs les plus uſités dans ce cas, ſont le vin rouge ſeul, ou mêlé avec les farines réſolutives, le

ſon bouilli avec le vinaigre, les fomentations faites avec l'eau-de-vie & le ſavon, ou avec de l'eau-de-vie camphrée.

On vient ordinairement à bout de remédier à la congeſtion du ſang, par l'uſage de ces topiques bien adminiſtrés; alors l'inflammation ſe termine heureuſement par réſolution, qu'on doit toujours favoriſer, lorſque le mal a ſon ſiege ſur les tendons & ſur les articulations.

Mais ſi, malgré tous ces moyens, les accidens augmentent, & que l'inflammation ſubſiſte après le huitieme ou le neuvieme jour, il faut attendre la ſuppuration. *Voyez* ce mot.

PHLICTENES, petite veſſicule remplie d'une eau rougeâtre que l'on rencontre ſur la ſuperficie de la peau à la ſuite d'une gangrene ou d'une légere brûlure; il eſt aſſez commun d'en voir dans les maladies épidémiques.

PHLOGOSE, légere inflammation dans laquelle le cheval ne paroît pas témoigner de douleur: ce mot, à bien dire, ne peut ſe prendre dans l'animal que pour une petite inflammation de la conjonctive.

PHTHISIE, dernier degré de pulmonie. *Voyez* ce mot.

PIAFFER, ſe dit d'un cheval qui, en marchant, leve les jambes de devant fort haut, & les replace quaſi au même endroit & avec précipitation. Les mauvais chevaux d'Eſpagne, & ceux qui ont de l'ardeur, piaffent communément, c'eſt un défaut en cavalerie, mais qui eſt fort eſtimé des petits-maîtres.

PIAFFEUR, cheval qui piaffe.

PICOTER UN CHEVAL, lui faire ſentir foiblement l'éperon à pluſieurs repriſes, ce qui inquiéte plutôt le cheval, qu'il ne le détermine à obéir.

PICOTIN D'AVOINE, environ le quart d'un boiſſeau, meſure de Paris.

PIE, cheval-pie, nuance de poil. *Voyez* ce mot.

PIE-MERE (la), membrane liſſe & polie, que l'on apperçoit lorſqu'on a enlevé la dure-mere à laquelle elle tient ſeulement par de petits vaiſſeaux ſanguins qui vont ſe diſtribuer dans la dure-mere même. La pie-mere eſt fort adhérente au cerveau, & s'inſinue dans ſes anfractuoſités; elle eſt compoſée de deux lames très-fines, la plus extérieure eſt très-liſſe & polie, & humectée de la même ſéroſité que la dure-mere; l'interne eſt inégale dans ſes faces; elles ſont unies enſemble par un léger tiſſu cellulaire. C'eſt entre ces membranes, plus ſéparées que celles de la dure-mere, que l'on découvre une très-grande quantité de vaiſſeaux ſanguins, tant artériels que veineux. La pie-mere eſt plus forte &

plus épaiſſe à la baſe du cerveau, & remplie d'une plus grande quantité de vaiſſeaux ſanguins. Au deſſous de cette membrane on en découvre une autre très-fine, nommée arachnoïde qui eſt adhérente dans certains endroits avec la pie-mere.

L'uſage de la pie-mere, eſt, je crois, de ſoutenir cette multitude de vaiſſeaux ſanguins; car ſi on la conſidere avec attention, on apperçoit qu'elle eſt cellulaire.

PIED (deſcription du). Le pied du cheval eſt compoſé de parties dures & de parties molles. Les parties dures ſont les os; les parties molles ſont les chairs.

Toutes ces parties ſont contenues dans une boëte de corne que l'on appelle ſabot.

Les ſabots de devant doivent être petits, & la ligne d'inclinaiſon, ou la pente de la muraille, doit être la diagonale du quarré de la perpendiculaire, que l'on tireroit de la couronne au bord du ſabot, ſur le terrein, ou (ce qui eſt le même) l'hypoténuſe d'un triangle rectangle iſocele, dont un côté ſeroit cette perpendiculaire. La ſole doit être creuſe, & la fourchette petite, les talons doivent être droits, en un mot, le pied, conſidéré, étant levé du côté de la ſole, doit former les deux tiers d'un ovale. Le ſabot de derriere doit être moins arrondi, & doit avoir une forme allongée, ce que l'on appelle mucilage.

Le ſabot a deux faces: l'une antérieure & ſupérieure, pour l'ordinaire convexe, qu'on appelle muraille, je dis pour l'ordinaire, parce qu'elle ſe trouve concave dans certains chevaux, ce que l'on appelle pieds plats. L'autre face eſt inférieure, & ſe nomme ſole proprement dite, laquelle eſt concave, mais convexe dans certains chevaux, ce que l'on appelle pieds combles. Ces deux exceptions ſont des défauts, dont le premier eſt naturel & héréditaire, le ſecond ne devient comble que par la ferrure.

La muraille eſt mince, molle & blanchâtre à ſa racine; à meſure qu'elle s'éloigne de la peau, elle devient plus dure & plus épaiſſe; elle eſt fibreuſe extérieurement, les fibres ſont jointes étroitement les unes aux autres. Plus la muraille s'approche de terre, plus elle s'endurcit. Mais ſes fibres ſe détachent par la macération; on les apperçoit encore aiſément dans les ſabots qui ont été long-temps expoſés à l'air.

La partie interne de la muraille eſt cannelée, c'eſt-à-dire, parſemée de petits ſillons, formés par des productions de fibres diſpoſées en lames. Sa partie ſupérieure eſt mince; on remarque intérieurement une demi-gouttiere pour loger

la chair de la couronne, dont je parlerai ci-après. On apperçoit encore pluſieurs petits trous qui donnent paſſage à des vaiſſeaux lymphatiques qui l'abreuvent & la nourriſſent, mais qui ne vont guere au delà de l'os du pied. Il en eſt de cette partie comme des poils ou des crins, qui, lorſqu'ils ont acquis une certaine longueur, ſe deſſéchent & ſe fendent, faute de nourriture. La muraille & la ſole ſemblent être produites par une expanſion des nerfs & des vaiſſeaux lymphatiques, comme les ongles dans l'homme; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il n'y a pas dans le cheval de parties auſſi ſenſibles que le pied, ou au moins dans laquelle il éprouve tant de douleur.

La muraille ſe diviſe en trois parties: celle qui ſe préſente en avant, eſt nommée muraille de la pince; celle des côtés, muraille des quartiers; celle de derriere, muraille des talons.

La partie qui paroît la premiere en levant le pied du cheval, ſe nomme ſole de corne proprement dite, cette ſole ſe diviſe en quatre parties.

La premiere répond à la muraille de la pince, & s'appelle ſole de la pince, la ſeconde ſe nomme ſole des quartiers, & répond à la muraille des quartiers; la troiſieme, qui répond à la muraille des talons, retient le nom de ſole des talons; la quatrieme eſt ce corps en forme de V, qui eſt ſitué au milieu, & qu'on appelle fourchette.

Il falloit néceſſairement diviſer ces parties de la ſorte, afin de parler ſans confuſion & d'une maniere préciſe, des différentes bleſſures qui peuvent y arriver; ſans cela, on ne ſe ſeroit pas fait entendre. Mais comme elles different encore, & par leur ſubſtance, & par leur conſtruction, il a encore fallu les diſtinguer à ces deux égards.

La premiere s'étend depuis le bout de la fourchette juſqu'à la muraille; elle eſt ſuperficiellement d'une ſubſtance blanche & farineuſe, formant de petites écailles; quand on la pare, elle devient plus griſe & plus unie, à moins que la ſole ne ſoit blanche, de même que le ſabot, ce qui n'eſt pas rare; plus l'on pare cette ſole, plus elle acquiert de moleſſe, parce qu'elle ſe trouve plus humectée de ſéroſité, & plus près du vif.

La ſeconde, qui eſt ſituée au côté de la fourchette, eſt d'une ſubſtance à peu près ſemblable à la premiere; mais elle eſt plus épaiſſe, & compoſée de lames ou écailles plus fortes & plus longues que la précédente, leſquelles tombent & ſe détruiſent d'elles mêmes, lorſque le ſuc nourri-

cier ne s'y porte plus, & qu'elle eſt parvenue à un degré d'épaiſſeur convenable ; de ſorte qu'à bien conſidérer ces deux parties, on verra en tous temps qu'elles conſervent la même épaiſſeur . & qu'elles ſe dépouillent elles-mêmes d'une eſpece de vêtement qui leur eſt inutile : ce qui prouve bien que le maréchal n'a pas beſoin d'ôter le ſuperflu, & par conſéquent d'aller au délà, de peur d'altérer la nutrition de l'affoiblir, & de l'expoſer par-là au contact de l'air qui, en la deſſéchant, comprime la partie molle, & fait boîter le cheval. Il eſt également dangereux de parer la ſole & de l'amincir, on l'expoſe par là à recevoir plus aiſément des clous de rue, & on la rend plus ſuſceptible d'une infinité de maladies.

La troiſieme, eſt la partie qui forme les talons, & qui eſt produite par le contour poſtérieur & interne de la muraille, elle s'étend auſſi des deux côtés de la fourchette, afin de venir s'unir avec la portion de la ſole, dont nous venons de parler. Cette corne eſt liante, & ne s'écaille pas comme celle qui compoſe le reſte de la ſole, parce qu'elle eſt perpétuellement nourrie par le ſuc qu'elle reçoit des parties molles ; elle a de l'adhérence avec la muraille ; en la conſidérant intérieurement dans le ſabot, on y obſerve des cannelures légeres, de même qu'à la muraille. Elle ſert principalement d'étai, ou d'arc-boutant aux murailles des talons, & empêche qu'ils ne ſe rapprochent l'un de l'autre ; elle fournit d'ailleurs un ſoutien au tendon fléchiſſeur de l'os du pied, & fait l'office de fourchette : car il eſt à remarquer que les beaux pieds qui ſont creux, & qui ont ces arcs-boutans très-forts, ont de petites fourchettes ; mais que ces arcs-boutans ſont très-peu ſenſibles dans les pieds plats, & principalement dans les pieds combles ; ce qui prouve bien que la nature a ſuppléé l'un par l'autre dans les différens cas, pour être le ſoutien du tendon, le tendon, le ſoutien de l'os de la noix, & celui-ci le ſoutien de l'os coronaire, lequel porte le quart de la peſanteur de la maſſe de l'animal, & quelquefois la maſſe totale. Pour concevoir le méchaniſme de ces parties, il n'eſt queſtion que de jeter un coup-d'œil ſur l'obliquité des ſurfaces cartilagineuſes de l'os du pied, & l'on verra aiſément que le poids de la colomne s'en iroit en arriere, ſi elle n'étoit ſoutenue par quelque choſe : or, la nature a placé un corps matelaſſé & inſenſible, pour ſervir d'appui au reſte du corps, & pour rendre les mouvemens plus doux. En effet, l'expérience démontre tous les jours que quand le tendon n'eſt point ſoutenu, il eſt expoſé non-

ſeulement à avoir des ganglions, comme en ont au poignet ces hommes robuſtes, qui levent de peſans fardeaux. Ces ganglions ſont l'effet du tiraillement que produit la peſanteur de l'animal ; il eſt quelquefois ſi grand, que le tendon ſe rompt ; & quand il réſiſte, l'os coronaire s'inclinant en arriere, & perdant ſon appui, il ſe porte ſur l'éminence antérieure de l'os du pied, & là ſe fracture en pluſieurs morceaux, mais plus ſouvent en trois ; quand l'os du pied réſiſte, alors c'eſt l'os de la noix qui ſe fracture.

La quatrieme enfin, eſt la partie moyenne qui eſt la fourchette : c'eſt une corne molaſſe & compacte, qui prend ſa nourriture de la fourchette charnue, & qui eſt deſtinée par ſa nature, à ſe prêter à ſes mouvemens, & à la garantir des impreſſions extérieures. Cette corne ſe débarraſſe elle-même des accroiſſemens inutiles de ſa ſubſtance, mais différemment que l'autre partie de la ſole de corne ; celle-ci ſe deſſéche, au lieu que la fourchette étant de la nature de l'éponge, & ſe trouvant par conſéquent toujours imbibée de ſon ſuc nourricier, s'en va en eſpeces de filandres, telles que ſont les parties d'une éponge qui ſe deſſéche. Elle ſert auſſi à ſoutenir le tendon qui prend ſon attache à la partie inférieure du pied, & qui eſt garantie par la fourchette charnue des extenſions qui peuvent s'y faire.

Les parties, tant dures que molles, renfermées dans le ſabot, ſont les ſuivantes :

1°. La chair de la couronne.
2°. La chair cannelée.
3°. La ſole charnue.
4°. La fourchette charnue.
5°. L'os du pied.
6°. Une partie de l'os coronaire.
7°. L'os de la noix.
8°. Leurs ligamens.
9°. Leurs capſules.
10°. La terminaiſon des tendons.
11°. Les arteres.
12°. Les veines.
13°. Les vaiſſeaux lymphatiques.
14°. Les nerfs.
15°. Les glandes ſynoviales.
16°. Les cartilages du pied.

La chair de la couronne eſt une chair dure, grisâtre extérieurement, blanchâtre intérieurement ; elle eſt mammelonnée, & forme un boulet qui recouvre le tendon extenſeu

à ſon attache, s'étend ſur l'os du pied & ſur la partie coronaire, ainſi que ſur les cartilages; & va juſqu'à la pointe des talons en diminuant d'épaiſſeur. Elle eſt logée dans la demi-gouttiere de la muraille, à l'inſertion du poil; elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins, mais elle a beaucoup de houpes nerveuſes. Cette partie ſe tuméfie aiſément dans l'extenſion du tendon extenſeur, dans les javars encornés proprement dits, & dans le cas où la matiere a ſoufflé au poil.

La chair cannelée eſt d'une ſubſtance bien différente de celle de la chair de la couronne; elle eſt compoſée de lames paralleles, entre leſquelles il y a des eſpaces, en forme de ſillons, pour recevoir les prolongemens de la corne cannelée. Elle eſt parſemée de vaiſſeaux ſanguins; elle a, de même que la chair, beaucoup de houpes nerveuſes; ce qui fait qu'elle eſt d'une grande ſenſibilité; elle eſt adhérente à toute la convexité de l'os du pied. C'eſt cette partie qui ſouvent, à la ſuite d'une encloûure ou d'nn fic qui a gagné les quartiers, ſe ſépare de la corne cannelée.

La ſole charnue recouvre toute la ſurface inférieure de l'os du pied, à laquelle elle eſt très-unie, excepté à l'endroit où s'attache le tendon fléchiſſeur du pied.

Elle recouvre auſſi la fourchette; elle eſt cannelée à l'endroit de la ſole des talons; dans le reſte de ſon étendue, elle eſt coriace, grenue & vergetée; elle ſe replie ſur les bords des os du pied, pour aller s'unir à la chair cannelée; de ſorte que l'une ſemble être la continuation de l'autre, & que les vaiſſeaux de la chair cannelée paroiſſent ſe continuer à la ſole charnue; car lorſqu'elle eſt détruite juſqu'à l'os, & qu'il eſt à découvert, on voit qu'elle ſe regénere par de petits boutons, comme l'herbe dans la prairie. Ces boutons s'élevent des pores de l'os du pied, & forment tous enſemble la ſole charnue. Elle a des prolongemens qui s'enchaſſent dans les ſillons de la ſole de la corne. Les filets nerveux n'y paroiſſent pas en auſſi grand nombre que dans la chair de la couronne & la chair cannelée. Elle eſt cependant très-ſenſible.

La fourchette charnue eſt recouverte, comme nous l'avons dit, par la ſole charnue; poſtérieurement, elle recouvre le tendon fléchiſſeur à l'endroit de ſon attache, & s'étend latéralement juſqu'aux cartilages. Il eſt difficile de dire quelle eſt ſa ſubſtance; on ſait ſeulement qu'elle eſt mollaſſe, ſpongieuſe & blanche; elle reſſemble aſſez à la chair de la couronne dans ſon milieu; elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins, & peu de nerfs, car elle n'eſt pas ſenſible. Ce

qui le prouve, c'eſt que les fics ou crapauds, quelque volumineux qu'ils ſoient, pourvu qu'ils n'aient pas gagné la chair cannelée, ne font jamais boîter le cheval. L'expérience journaliere le prouve & le démontre. Pour m'en aſſurer encore mieux, j'ai paſſé du gros fil d'archal dans le fort de la fourchette, lequel a ſorti par le paturon; j'ai fait marcher le cheval, qui n'a boité que le premier jour; ce qui ne venoit que de la peau, & non de la fourchette. Le cheval a été dans cet état huit jours. Cette épreuve a été faite, pour prouver que la nature avoit placé dans cette partie un corps inſenſible, deſtiné à porter à terre, & pour détruire cet ancien préjugé, que le cheval ne doit pas marcher ſur ſa fourchette, & qu'elle eſt ſenſible. D'ailleurs, ne remarque-t-on pas tous les jours que le cheval qui a pris un clou de rue dans cette partie, ne fait aucun mouvement, quand une fois on a coupé la portion de la ſole charnue qui la recouvre.

L'os du pied a la figure d'un croiſſant ou d'un talon de femme renverſé: on y diſtingue des éminences & des cavités. Les éminences ſont au nombre de trois; l'une à la partie antérieure & ſupérieure, pour l'attache du tendon extenſeur de cet os; & deux autres aux parties latérales pour l'attache des cartilages.

On y voit pluſieurs cavités, 1°. dans ſa partie ſupérieure, il y a deux facettes cartilagineuſes qui ſont l'empreinte des deux condyles de la partie inférieure de l'os coronaire.

2°. Aux parties antérieures des apophyſes latérales ſe remarquent deux trous, un de chaque côté, leſquels donnent paſſage à une veine.

3°. Au deſſus de chaque apophyſe latérale, deux enfoncemens inégaux pour l'attache des cartilages.

4°. A la partie inférieure concave, eſt une petite ligne tranſverſale ſaillante, en forme de croiſſant, pour l'attache du tendon fléchiſſeur.

5°. Un peu plus haut, deux trous pour le paſſage de deux arteres principales, de deux veines, & de deux nerfs qui vont ſe diſtribuer dans la ſubſtance de l'os.

6°. Pluſieurs inégalités aux parties internes des apophyſes latérales, où viennent s'attacher les ligamens de l'os de la noix.

7°. Pluſieurs petits trous dans la ſurface ſupérieure de cet os, par leſquels paſſent différentes ramifications des arteres & des veines qui vont ſe diſtribuer dans la ſurface de cet os.

L'os coronaire approche d'une figure quarrée; il eſt ſitué

en partie ſur l'os du pied, & en partie ſur l'os de la noix. On y peut diſtinguer ſix faces comme à un cube : ſavoir, la partie ſupérieure, l'inférieure, l'antérieure, la poſtérieure & les deux latérales.

On obſerve à ſa partie ſupérieure deux facettes enduites d'un cartilage pour recevoir les deux condyles de l'extrêmité inférieure de l'os du paturon ; à ſa partie inférieure ſe voient deux éminences en forme de condyles, qui ſervent à ſon articulation avec l'os du pied.

Enfin, on remarque à la partie ſupérieure, antérieure, poſtérieure, & aux parties latérales, pluſieurs inégalités donnant attache à pluſieurs parties tendineuſes & ligamenteuſes. Quant aux muſcles de cet os, *Voyez* Couronne.

L'os de la noix reſſemble aſſez, par ſa figure, à une navette de tiſſerand. Il eſt ſitué derriere l'os du pied & l'os coronaire, ſur le tendon d'Achille.

On remarque 1°. deux facettes dans ſa partie ſupérieure, à l'endroit de ſon union avec l'os coronaire.

2°. Pluſieurs inégalités pour l'attache des ligamens.

Tous ces os ſont contenus & liés enſemble par des ligamens ; la plupart ſont, outre cela, enveloppés de membranes capſulaires qui contiennent la ſynovie, liqueur jaunâtre, deſtinée à lubréfier les ſurfaces des os dans les articulations avec mouvement.

Les cartilages du pied ſont au nombre de deux, leur figure eſt à peu près triangulaire. Ils ſont ſitués ſur la partie latérale de l'os du pied, s'étendent depuis le tendon extenſeur du pied, juſqu'au repli de la muraille des talons, & s'attachent par des fibres ligamenteuſes aux apophyſes latérales de l'os du pied. Ils ſont percés de quelques trous, pour laiſſer paſſer deux veines conſidérables ; ils ſont, moitié dans le ſabot, moitié dehors ; ils ne ſont ſéparés de la peau que par le tiſſu cellulaire. La partie qui eſt au dehors du ſabot eſt mince ; celle qui eſt dans le ſabot eſt épaiſſe. La partie antérieure du cartilage eſt liſſe, polie, & compoſée d'une ſeule piece ; celle qui eſt vers les talons, eſt compoſée de pluſieurs petits paquets joints par des fibres ligamenteuſes ; c'eſt ce qui fait que dans les atteintes à la pointe du talon, ou à la ſuite des bleimes, il ſe détache des bourbillons qui procurent une prompte guériſon au cheval.

L'os du pied eſt porté en avant & en arriere par le moyen de ſix muſcles ; ſçavoir, cinq fléchiſſeurs & un extenſeur.

Les fléchiſſeurs ſont, le cubital, le fléchiſſeur externe, le fléchiſſeur moyen, le fléchiſſeur interne, & le radial.

1°. Le cubital eſt une maſſe charnue oblongue, qui a ſon attache dans la partie concave du cubitus : il produit un tendon qui rampe tout le long du fléchiſſeur externe, pour ſe joindre avec les tendons des muſcles voiſins, vers l'os crochu ; de cette réunion réſulte un unique tendon très-fort qui va ſe rendre à l'os du pied, comme on le dira dans un moment.

2°. Le fléchiſſeur externe a ſon attache au même endroit que le muſcle fléchiſſeur de l'os coronaire, en partie par des fibres charnues, & en partie par des fibres tendineuſes ; il ſe confond avec lui par les fibres charnues, dans un eſpace de cinq travers de doigt, puis s'en ſépare pour fournir un tendon qui va s'unir avec les précédens,

3°. Le fléchiſſeur moyen a ſon attache par un fort tendon au deſſous du précédent ; il rampe entre ce dernier & l'interne, & ſe termine par un tendon qui va s'unir avec les autres.

4°. Le fléchiſſeur interne a ſon attache au deſſous du précédent, par un tendon applati qui rampe tout le long du radius, à côté du fléchiſſeur interne du canon, & va ſe réunir de même par un tendon aux précédens.

5°. Le radial eſt un petit muſcle plat, ſitué derriere le radius, & qui, s'étendant depuis la partie moyenne, & un peu plus près de cet os & du cubitus, vient ſe réunir par un tendon applati au même endroit que les précédens.

Tous ces tendons, comme nous l'avons déjà dit, ſe réuniſſent enſemble, pour n'en former qu'un ſeul derriere le genou, au deſſous du ligament annulaire commun, lequel s'étend du bord arrondi de l'os crochu, puis ſe porte en deux bandes, une à droite, l'autre à gauche, en deſcendant pour ſe terminer aux deux côtés de l'os du canon, au deſſous du genou. Ce tendon, au deſſous de ce ligament, ſe réunit au ligament commun qui unit le tendon fléchiſſeur de l'os coronaire au canon. Le gros tendon, formé de la réunion des cinq autres, va ſe terminer enſuite à la partie inférieure de l'os du pied, en s'épanouiſſant & recouvrant totalement l'os de la noix, après avoir paſſé dans l'anneau formé par le tendon fléchiſſeur de l'os coronaire.

Ce gros tendon eſt expoſé à être rompu par les efforts que fait un cheval ; mais plus ſouvent encore, toutes les fois qu'il n'a point ſon pied à plomb, c'eſt-à-dire, lorſque la fourchette, qui doit lui ſervir de baſe, eſt éloignée de terre ; dans ce cas il ſe rompt ſans effort ; le poids du corps y contribue fort : ſa rupture ſe fait toujours dans le ſabot à ſon attache ou à un

demi-travers de doigt près. Mais lorſqu'il n'y a qu'une extenſion violente & ſans rupture, il ſurvient un gonflement tout du long du tendon, lequel quelquefois reſte engorgé dans toute l'étendue de ſon corps, on y trouve ſouvent pluſieurs nodus, quelquefois un ſeul; il eſt bon de remarquer qu'entre cette extenſion & la nerf-ferrure, il ſe trouve une différence très-grande: dans la premiere il y a un nodus, tandis que dans la ſeconde il n'y en a point, & que ſouvent il y a une raie de poil blanc: ce qui prouve une cicatrice, & par conſéquent qu'il y a eu une plaie faite par le pied de derriere dans cet endroit, avec tumeur, & non ganglion.

Le pied eſt porté en avant, ainſi que l'os coronaire, par un ſeul muſcle qui a ſon attache à la partie inférieure latérale externe de l'humerus, & à la partie ſupérieure du radius ſur le ligament latéral externe, par une maſſe charnue: il deſcend le long de la face latérale externe du radius: &, vers la partie moyenne de cet os, il forme un tendon qui paſſe par un ligament particulier du genou: ce tendon, au deſſous de cette articulation, ſe bifurque en deux parties, dont l'une moins conſidérable va ſe terminer avec le tendon extenſeur de l'os du paturon; l'autre paſſe tout le long de l'os du canon & de l'articulation de cet os avec le paturon. En cet endroit le tendon s'épanouit, & recouvre preſque entiérement l'os coronaire auquel il s'attache, & va enſuite ſe terminer à l'os du pied à ſon éminence antérieure.

Ce tendon acquiert la largeur par deux ligamens latéraux, qui partent de la partie ſupérieure de l'os du paturon.

Le pied de derriere eſt porté en avant & en arriere par le moyen de cinq muſcles; ſçavoir, trois extenſeurs & deux fléchiſſeurs.

Les extenſeurs du pied ſont, l'extenſeur antérieur, l'extenſeur latéral & l'extenſeur inférieur.

1°. L'extenſeur antérieur a ſon attache à la partie inférieure des condyles du femur; en ſe confondant avec le fléchiſſeur de l'os du canon, il forme un ventre charnu, deſcend le long de la partie antérieure de l'os du canon, & ſe termine à la partie antérieure de l'os du pied.

2°. L'extenſeur latéral s'attache à toute l'étendue de l'os péroné, paſſe à côté du jarret extérieurement dans un ligament particulier, & va ſe confondre avec le tendon du précédent.

3°. L'extenſeur inférieur prend ſon attache à la partie antérieure & un peu externe des os ſcaphoïdes, par une bande charnue, & va ſe terminer au tendon du muſcle exten-

ſeur antérieur à un travers de doigt au deſſus de ſa réunion avec le latéral.

Les tendons de ces trois muſcles, vers l'os du paturon, deviennent très-larges, & ſon adhérens à cet os par deux bandes ligamenteuſes qui ſe réuniſſent; ce tendon paſſe enſuite par devant l'os coronaire, ſur lequel il s'attache, & lui ſert d'extenſeur; il vient enfin ſe terminer à la partie antérieure de l'os du pied à l'apophyſe qui ſe trouve en cet endroit.

Les fléchiſſeurs du pied, ſont le gros & le grêle fléchiſſeur.

1°. Le gros fléchiſſeur a ſon attache à la partie poſtérieure du tibia, où il eſt confondu avec l'extenſeur latéral; il fournit enſuite un tendon qui paſſe dans un ligament qui lui eſt propre, à côté du jarret intérieurement, & va ſe terminer à la partie inférieure de l'os du pied, après avoir paſſé dans la gaine du fléchiſſeur de l'os coronaire.

2°. Le grêle fléchiſſeur, après s'être attaché à la partie ſupérieure & externe du tibia, un peu poſtérieurement à ce dernier, ſe porte de dehors en dedans, & forme un tendon qui, après avoir paſſé dans un ligament propre, ſe réunit avec celui du précédent: alors il devient plus large, recouvre entiérement l'os de la noix, & vient ſe terminer aux lignes ſaillantes de la partie concave de l'os du pied.

Les maladies auxquelles le pied du cheval eſt expoſé, ſont:

L'atteinte.
L'avalure.
La bleime.
Le clou de rue.
La compreſſion de la ſole charnue.
Le coup de boutoir dans la ſole.
L'encaſtelure.
L'encloûure.
L'étonnement du ſabot.
L'excroiſſance de la ſole des talons.
L'extenſion du tendon de l'os du pied & de ſes ligamens.
Le faux quartier foulé.
Le fic ou crapaud.
La forme.
La foulure de la ſole.
La fourbure.
La fourmiliere.
La fracture de l'os coronaire.
La fracture de l'os du pied.
La fracture de l'os de la noix.
Le javar encorné.

La mémarchure ou entorſe de cette partie.
L'oignon.
Le pied plat.
Le pied comble.
Le pied altéré.
Le pied foible ou pied gras.
Le pied ferré par les clous.
Le pied ferré par le fer.
Le pied déchauſſé.
La piquure.
Le quartier défectueux.
Le quartier foible.
Le quartier renverſé.
Le quartier ferré.
La rupture du tendon fléchiſſeur de l'os du pied.
Seime.
Sole échauffée.
Sole brûlée.
Sole comprimée par le fer.
Sole battue ou pied dérobé.
Le talon bas.
Le talon foulé.
Les cercles ou cordon.
Les croiſſans, &c.

PIED (abattre du), opération qui ſe fait par le moyen du brochoir & du rogne-pied; on ne s'en ſert que pour la muraille; on dit, abattre du pied, abattre de la muraille : mais on dit, parer la ſole ou la fourchette, ou parer ſimplement, c'eſt amincir uniformement la ſole.

PIED ALTÉRE (le), eſt un deſſéchement de la ſole de corne. Ce mal vient ſouvent de ce qu'on a paré le pied juſqu'à la roſée, l'air a enlevé toute l'humidité du pied, & a fait reſſerrer la ſole de corne, de ſorte qu'elle comprime la ſole charnue; ce qui rend le cheval boiteux.

Il faut relâcher, adoucir & humecter la ſole de corne, en y appliquant les remedes relâchans & adouciſſans, & les emmiellures.

PIED DE BŒUF (ſeime en), ſolution de continuité qui arrive à la muraille de la pince. *Voyez* Seime.

PIED COMBLE. On appelle pied comble, un pied dont la ſole des talons, & ſouvent même toute la ſole, eſt bombée ou convexe; dans la belle nature elle eſt concave. Cet accident ne vient jamais que de la ferrure, de l'application du fer, des longues éponges, des fers voûtés, des fers trop

entolés, & du parement de la ſole. Les pieds plats y ſont les plus ſujets. J'obſerverai que les chevaux naiſſent bien avec les pieds plats, mais jamais avec des pieds combles, ils ne deviennent tels que par la ferrure. Le pied plat eſt un vice de conformation, dont le principal moule eſt l'os du pied; car c'eſt de lui que le ſabot prend ſa forme, au lieu que l'os du pied qui eſt comble, ne reçoit ſa forme que de la muraille, laquelle la tient du fer. On peut remédier en partie au pied comble, de même qu'au talon bas; mais principalement à celui-ci, quand ce defaut a été occaſionné par la ferrure; & c'eſt par la ferrure même qu'on le corrige, mais on n'a aucun moyen de corriger les pieds plats: les poulains, iſſus des chevaux qui ont les pieds plats, les ont auſſi; c'eſt maladie héréditaire.

PIED DÉROBÉ. *Voyez* Sole battue.

PIED DESSÉCHÉ & RESSERRÉ. La mauvaiſe méthode que l'on a de rapetiſſer & d'enjoliver le pied, fait que l'on abbat beaucoup de muraille, qu'on rape bien le ſabot tout autour, & qu'on vuide beaucoup le dedans du pied. On l'expoſe par-là au contact de l'air, qui enleve une partie du ſuc de la lymphe nourriciere, diſſipe l'humidité, deſſéche le pied, & le fait reſſerrer. Le remede eſt d'humecter le pied avec des graiſſes, & même avec de la terre glaiſe mouillée; elle produit autant d'effet que le cataplaſme de mie de pain & de lait que conſeille le *Docteur Vitet*. Si les chevaux qui habitent les terreins humides & marécageux ont la corne molle, comme le dit ce médecin, pourquoi ne pas s'en tenir à l'eau ſimple pour amollir cette ſubſtance, puiſqu'un peu plus bas, il preſcrit la terre argilleuſe, bien battue, arroſée deux ou trois fois par jour, & de déferrer le cheval; mais que fait le fer, à quoi nuit-il? Comment contenir l'appareil dans le pied ſi le fer eſt ôté? On ne voit pas non plus la néceſſité de mettre au régime un cheval qui a le pied deſſéché, & lui donner des lavemens, c'eſt vouloir allonger la curation de la maladie.

PIED FOIBLE ou PIED GRAS, pied dont la muraille eſt mince. C'eſt un vice de conformation qui arrive à un pied bien fait comme à un pied plat. Les chevaux chez leſquels on le remarque, ſont ſouvent expoſés à être piqués, encloués ou ferrés, & même à devenir boiteux par les coups de brochoir qui les étonnent. *Voyez* la Ferrure de ces ſortes de pieds.

PIED PLAT (le), eſt toujours large. Tous les jours on confond le pied plat avec le pied comble, quoique ces

défauts

défauts ſoient bien différens. On peut toujours juger d'un pied plat ſans le lever, mais jamais du pied comble, à moins qu'il ne ſoit outré : on en jugera moins encore ſans le lever, s'il n'a qu'un ou deux oignons. Le pied plat vient de la conformation antérieure de l'os du pied duquel la muraille tient à la ſienne. Ainſi on regarde comme pied plat, tout ſabot qui, pour ainſi dire, ne tombe pas droit, ou qui tient plus de l'obliquité, & qui d'ailleurs eſt large. Quelquefois cette difformité vient à la ſuite d'une fourbure, ou d'un effort à l'os coronaire, ce qui eſt très-différent du pied plat naturel (1); car dans celui-ci la couronne eſt très-groſſe, au lieu que dans le pied plat, venu à la ſuite d'un effort ou d'une fourbure, on ſent un creux, un vuide tout autour de la couronne : ce qui prouve un relâchement de l'os du pied avec l'os coronaire, & une ſéparation de la chair cannelée d'avec la corne cannelée. En frappant ſur la muraille dans cette eſpece de pied, on ſent quelquefois le vuide qui y regne. Les pieds plats naturels ont ordinairement la muraille mince, à moins que le cheval n'ait été fourbu. Ce défaut eſt héréditaire.

PIED (du reſſerrement du). Par reſſerrement du pied, on entend une diminution totale du ſabot, ſurvenue à la ſuite d'un étonnement du ſabot ou d'une fourbure, ou enfin, pour avoir trop paré le pied. Le ſeul remede qu'il y ait à faire, eſt de tenir toujours le ſabot humecté d'onguent ou de graiſſe, afin d'y entretenir la ſoupleſſe.

PIED SERRÉ. On appelle clou qui ſerre la veine, ou pied ſerré, un clou qui comprime la chair cannelée. Or, la chair cannelée peut être comprimée par le clou lorſqu'il pénetre entre la muraille & la chair cannelée, & lorſqu'il coude.

1°. Le clou pénetre entre la muraille & la chair cannelée, lorſque le fer eſt étampé trop maigre.

2°. La chair cannelée peut ſouffrir une compreſſion, lorſqu'il ſe trouve une fouche, parce que la pointe du clou paſſant devant la fouche ou derriere, fait fonction de coin qui comprime la chair cannelée, ou lorſque la contre-peſure étant trop grande, le clou ſe tourne de côté, & fait élargir la corne, ou lorſque le clou eſt trop fort de lame. Dans tous ces cas, la chair cannelée eſt comprimée, les vaiſ-

(1) Nous obſerverons à M. Vitet, qu'il ne doit pas poſer pour regle que les pieds plats ſont ceux dont la fourchette porte à terre, parce que tous les chevaux doivent la porter à terre.

ſeaux ſont reſſerrés, la circulation ſe trouve interceptée; d'où naît l'inflammation & la formation du pus.

Pour reconnoître le ſiege du mal, on ſonde avec les triquoiſes, l'endroit où le pied eſt plus ſenſible, indique le clou qui le ſerre. Si l'accident eſt récent, il n'y a qu'une ſimple inflammation; s'il eſt ancien, il s'y forme du pus.

Si l'on s'apperçoit ſur le champ que le cheval a le pied ſerré, il faut le déferrer, ou du moins retirer le clou qui cauſe le mal, & n'en point remettre d'autre à la place: ſi le mal eſt ancien & qu'il y ait du pus, on ſe ſervira des remedes que nous indiquons pour l'enclouûre.

PIED SERRÉ PAR LES FERS TROP VOUTÉS. Il n'y a qu'un mauvais ouvrier qui puiſſe donner aux fers cette conformation vicieuſe.

Tout fer doit être plus ou moins entolé, ſi ce n'eſt aux pieds de derriere qui ſont creux, pour leſquels l'ajuſture, ou la voûte de fer ſe jette en dedans, autrement la ferrure ſera mauvaiſe. On appelle voûté un fer trop large, ou qui garnit trop, ſur lequel on monte à cheval, c'eſt-à-dire, qu'on frappe ſur une de ſes branches, tandis que l'autre porte ſur l'enclume, par ce moyen, on parvient à plier le fer en deux, & à le rendre un peu concave; cette méthode eſt très-uſitée en Allemagne, & ſur-tout en Angleterre; de toutes les méthodes, il n'y en a pas de plus dangereuſe. Le fer fait fonction de pincettes, écraſe les quartiers, fait bomber à la longue la ſole, occaſionne les oignons. L'os du pied qui eſt très-poreux, prend aiſément ſa figure convexe; l'on en voit aſſez dans les voiries, car il ne faut pas s'imaginer que la nature forme ces pieds combles, jamais l'on ne verra un poulain avoir les pieds combles, mais bien plats, ils ne le deviennent que par la ferrure; quant au remede, *Voyez* Ferrure.

PIED (extenſion du tendon fléchiſſeur du). L'extenſion du tendon fléchiſſeur du pied & des ligamens, vient de la même cauſe que la compreſſion de la ſole charnue, c'eſt-à-dire, l'effort de l'os coronaire ſur le tendon ou ſur ſes ligamens.

L'extenſion du tendon arrive, lorſque la fourchette ne porte pas à terre. Or, elle n'y porte pas; 1°. lorſqu'elle eſt trop parée, & que les éponges ſont trop fortes, ou armées de crampons; alors le point d'appui étant éloigné de terre, l'os coronaire peſe ſur le tendon, & le fait allonger juſqu'à ce que la fourchette ait atteint la terre.

2°. Lorſque le pied du cheval porte ſur un corps élevé,

le pied eſt obligé de ſe renverſer, l'os coronaire peſe ſur le tendon, l'oblige de ſervir de point-d'appui au corps du cheval, & le diſtend.

Enfin, l'extenſion des ligamens vient des grands efforts, & des mouvemens forcés de l'os coronaire.

On reconnoît l'extenſion du tendon par un gonflement qui regne depuis le genou juſques dans le paturon, & par la douleur que le cheval reſſent en le touchant. On s'apperçoit encore mieux de cette maladie au bout de douze ou quinze jours, par une groſſeur arrondie que j'appelle ganglion, qui ſe trouve ſur le tendon, & qui forme par la ſuite une tumeur skirrheuſe, dure, indolente, ronde, inégale, & pour l'ordinaire fixe. Cette maladie eſt preſque toujours priſe pour la nerf-ferrure, quoiqu'elle ſoit bien différente. *Voyez* l'article de la nerf-ferrure. Il eſt rare que cette groſſeur ſe diſſipe entiérement, & que le cheval ne boîte un peu.

La premiere choſe que l'on ait à faire, eſt de deſſoler le cheval, parce qu'il ne ſauroit y avoir extenſion ſans qu'il n'y ait une forte compreſſion de la ſole charnue. Il faut appliquer enſuite le long du tendon des cataplaſmes émolliens, que l'on contiendra avec une bande circulaire. Mais, ſi après 15 ou 20 jours, il ſurvient une groſſeur limitée au tendon, ou un ganglion, il eſt néceſſaire d'y mettre le feu en pointe, & par deſſus, de la poix graſſe & de la bourre; de promener le cheval trois ou quatre jours après, & le faire travailler une quinzaine de jours enſuite. Cette méthode, qui ne paroît guere phyſiologique, guérit plus promptement que ſi on laiſſoit l'animal à l'écurie. J'ai même obſervé que ceux qu'on tenoit enfermés, reſtoient preſque toujours boîteux. Ce traitement eſt ſuivi aujourd'hui avec ſuccès par la plupart des maréchaux.

PIED (de la rupture du tendon fléchiſſeur du). On s'apperçoit que le tendon eſt rompu, en ce que le cheval portant le pied en avant & ne le ramene pas; en ce qu'il ne ſauroit mouvoir cette articulation; en ce que le tendon eſt lâche lorſqu'on le touche; on en jugera encore par la douleur qu'il reſſent dans le paturon, par un gonflement qui ſurvient en cet endroit au haut de la fourchette, peu de jours après; & encore mieux quand il eſt deſſolé, par une tumeur à la pointe de la fourchette, & bientôt par un dépôt qui dénote, avec le ſecours de la ſonde, la rupture.

Curation. On ne doit pas tenter la guériſon de cette maadie, ſans deſſoler le cheval, & ſans faire une ouverture

à la ſole charnue, pour donner iſſue à la partie du tendon qui doit tomber en pourriture, & qui devient toujours un corps étranger. Souvent le reſte du tendon s'épanouit, ſe cole ſur l'os de la noix, & s'oſſifie avec lui & avec l'os du pied: alors le cheval guérit, mais ſeulement il demeure boîteux ſouvent. Cette méthode eſt la ſeule à ſuivre, & l'expérience le prouve, le contraire ne ſauroit être ſoutenu que par des gens qui n'ont point de pratique (1).

Il faut ſe ſervir pour premier appareil, de digeſtifs, juſqu'à ce que la partie du tendon gâtée ſe ſoit détachée. Enſuite n'employer que de la térébenthine & ſon eſſence, & panſer tous les jours. Il eſt à propos d'appliquer autour de la couronne une emplâtre émolliente pendant douze ou quinze jours.

Avec un peu de pratique, *le médecin Vitet* ne contrediroit pas ce que nous avons avancé ſur la rupture du tendon, & ne condamneroit pas à mort, *page 441, tome 2*, tout cheval qui reſte boiteux après un tel accident, parce que l'on voit tous les jours des chevaux boîteux rendre de grands ſervices; mais nous reprocherons toujours à ce jeune écrivain de ne pas être vrai dans ſes citations, en voulant nous faire accroire qu'il y a eu pluſieurs méthodes pour la réunion du tendon, ſoit par le point de ſuture, ſoit par le bandage, pendant qu'il n'y a que nous qui en ayions traité; d'ailleurs, nous demanderons à ce médecin comment il peut, comme il le dit, avoir vu un point de ſuture au tendon vers ſa partie mobile avec ſon autre poſition, qui eſt totalement

---

(1) Nous répondrons au perpétuel critique & docte Vitet qui nous reproche de raconter de la maniere la plus naïve, cette méthode que tous les jours je me fais un plaiſir de montrer aux maréchaux & autres, des os du pied, où le tendon fléchiſſeur a été rompu, & qui ont guéri par ma méthode: la figure 24, planche 52, de mon cours d'Hippiatrique, en eſt une preuve: & la plus grande eſt que le cheval fut traité par M. Ronden, maréchal de M. le prince de Soubiſe, à qui il appartenoit, & qui voulut bien me conſulter. A cette opération aſſiſterent pluſieurs maréchaux, & comme cette maladie-là n'eſt pas rare, la plupart la traitent à ma façon, & évitent, par ce moyen, des dépôts critiques dans le paturon, qui annoncent preſque toujours la perte du cheval. Voici ma naïveté, l'on ne me reprochera jamais d'être un charlatan, & d'avancer des faits que je ne puiſſe prouver, en quoi je differe bien de ce médecin qui cite tout à tort & à travers, & qui laiſſe appercevoir aux maréchaux les moins inſtruits, que ſon ouvrage eſt plutôt fait pour aller chez la beurriere, que d'entrer dans une bibliotheque.

dans le pied ſous la ſole ; nous demanderons encore à ce médrcin, comment il peut appliquer deux compreſſes ſur les parties latérales du tendon contenues par une bande circulaire, ſans occaſionner la compreſſion de l'artere canoniere qui eſt extérieure, & qui rampe le long des os ſtyloïdes, & cela ſans que la gangrene ne ſurvienne? nous voyons tous les jours que les maréchaux dans les ſimples bandages qu'ils appliquent pour les eaux aux jambes, font gonfler le canon pour peu qu'il ſerre, quoi qu'il en ſoit, nous demanderons à notre praticien dans quel hôpital il a vu appliquer des bandages ſur les tendons dans le cas de rupture? pour nous, qui avons ſuivi les hôpitaux militaires & ſédentaires, plus que lui, nous avons toujours vu que le grand point de compreſſion étoit toujours ſur la partie charnue, & preſque point ſur le point de rupture ; au ſurplus, où cet hippiatre ira-t-il appliquer des bandages ſur l'os de la jambe, pour contenir les muſcles qui y ſont ſous les jumeaux, & qui ſont à l'avant-bras pour les ruptures de devant, ces deux parties étant coniques, & nullement ſuſceptibles de recevoir aucun appareil. De quel nom doit-on qualifier toutes les aſſertions de M. Vitet ?

La réunion des ligamens eſt moins difficile que celle des tendons, continue cet obſervateur, mais nous oſons aſſurer que c'eſt tout le contraire, parce qu'un ligament rompu détruit l'aſſiette de l'animal, & dérange la ſurface des os.

PIED (fracture de l'os du). Il n'eſt pas plus aiſé de reconnoître la fracture de l'os du pied, que celle de l'os de la noix. Cependant lorſque le cheval ſent une douleur à la couronne, & qu'il y a un gonflement, on peut croire que l'os du pied eſt fracturé. Cet os ſe caſſe ordinairement en deux parties, & cela arrive plus ſouvent aux os concaves qu'aux autres. Le parement du pied eſt toujours la cauſe de cet accident.

Comme l'os du pied eſt renfermé dans le ſabot, & n'a qu'un léger mouvement ſur la ſole charnue ; comme d'ailleurs il eſt enchaſſé entre la chair cannelée & la ſole charnue, il n'eſt pas ſurprenant que les deux parties fracturées de cet os, ſe réuniſſent & ſe ſoudent enſemble.

Il faut d'abord deſſoler le cheval, le panſer de même que nous l'avons dit pour la deſſolure, le laiſſer en repos pendant ſix ſemaines, ſans le laiſſer marcher. On peut enſuite le mettre au labour pendant vingt ou trente jours.

Les fractures de l'os coronaire, de l'os du pied, & de l'os de la noix, ſont plus fréquentes qu'on ne penſe ; car pour

un cheval qui boîte de la hanche ou de l'épaule, il y en a cent qui boitent du pied, cela eſt prouvé, & même démontré par les obſervations de mon pere ſur ces accidens. Les diſſections réitérées qu'il a faites des pieds des chevaux auxquels il y avoit eu fracture, lui en ont montré le véritable ſiege, & l'ont mis à portée de démontrer l'erreur où l'on avoit été avant lui, en plaçant toujours le mal dans l'épaule, dans la hanche, ou dans les jambes.

Ces accidens ſurviennent facilement. Mon pere a remarqué, & moi, après lui, que l'os coronaire ſur-tout, ſe caſſe au moindre mouvement, ſouvent même ſans un effort conſidérable. Mon pere a vu un cheval ſe caſſer l'os coronaire en tombant, parce que le pied lui avoit manqué; un autre par un mouvement ſubit, cauſé par un coup de fouet; un autre de même, au premier pas qu'il fit pour marcher étant attelé à un carroſſe, après avoir reçu un coup de fouet qui lui fit faire un ſurſaut.

J'en ai vu un ſe rompre le tendon fléchiſſeur du pied, étant à l'écurie; il avoit un fort crampon, & le pied extrêmement paré. Mon pere avoit recueilli beaucoup d'obſervations de ce genre, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici. Je conſerve chez moi un grand nombre d'os coronaires & d'os de la noix fracturés que j'ai diſſéqués, & il eſt peu de praticiens qui n'en aient des exemples.

On ne ſera plus ſurpris que ces fractures ſoient ſi fréquentes & ſi faciles, lorſqu'on fera attention à la ſituation de ces parties, & à la ſtructure du pied.

L'os coronaire étant placé à la partie inférieure de la jambe, eſt chargé de tout le poids du cheval; tant que cet os portera par tous les points de la ſurface inférieure ſur l'os du pied, & ſur l'os de la noix, il n'arrivera aucun accident; mais ſi, par quelque cauſe que ce ſoit, il eſt donné à cet os un mouvement irrégulier, le poids du cheval en aidera le déplacement. Cet os déplacé comprimera fortement le tendon d'Achille, & la ſole charnue. Si le tendon ne trouve pas ſur le champ un point d'appui, c'eſt-à-dire, ſi le pied eſt élevé & éloigné de terre par des crampons ou parce que la fourchette eſt trop parée, il ſe rompra.

Dans les différens mouvemens du cheval, lorſque l'os du paturon porte inégalement, ou par ſecouſſes, ſur certains endroits de l'os coronaire plutôt que ſur d'autres, l'os coronaire ſouffrira beaucoup, & ſe caſſera ſouvent dans cet endroit. Il en eſt de même de l'os de la noix & de l'os du pied ces parties étant obligées de ſupporter tout le poids du corps

;

& étant d'une ſubſtance fragile, il n'eſt pas ſurprenant de les voir expoſées aſſez ſouvent aux accidens dont nous venons de parler.

PIERRES. Le cheval eſt plus ſujet que l'homme à cette maladie ; les pierres peuvent ſe rencontrer par-tout, mais elles différent par leur dureté, leur couleur, leurs formes extérieures & intérieures : les pierres auxquelles les chevaux ſont le plus ſujets, ſont les pierres ſalivaires, les pulmonaires, les bézoards, les biliaires, les pancréatiques, les calculs ou pierres des reins, celles de la veſſie : les ſalivaires, les biliaires, les pancréatiques, les bezoards, contiennent toutes un noyau dans le centre, qui eſt tantôt un petit caillou, un grain d'avoine ou autre corps étranger, toutes ces pierres ſe forment par couches ſphériques, plus ou moins épaiſſes : lorſqu'on ſcie ces pierres, on obſerve une infinité de rayons qui paroiſſent partir du centre. *Voyez* Inteſtins.

Les calculs pulmonaires, ceux des reins & ceux de la veſſie, ne contiennent point de noyau, ainſi que toutes celles que l'on trouve dans le tiſſu cellulaire, ſous la peau, entre les muſcles ou dans leurs corps ; c'eſt un amas d'une ſubſtance blanchâtre qui dans quelques-unes eſt friable & en d'autres ne l'eſt pas ; par exemple, les pierres des reins ſont dures & compactes pour l'ordinaire, celles de la veſſie ne le ſont pas, & ſe briſent aiſément ſous les doigts ; elles contiennent plus de ſels que celles des reins, ce qui fait qu'elles crépitent davantage ſur le feu. *Voyez* Taille.

PIERREUX (os). *Voyez* Temporaux.

PILIER, morceau de bois ordinairement arrondi & finiſſant par une tête ; il eſt environ de quatre pieds de hauteur hors de terre, & à peu près de ſix à ſept pouces de diametre. Dans les maneges on place deux piliers, à diſtance l'un de l'autre de quatre pieds, pour y attacher les ſauteurs, & les chevaux qu'on veut relever du devant ; & on en met un autre tout ſeul, pour faire trotter autour les jeunes chevaux. Trotter ou travailler un cheval autour des piliers, c'eſt attacher la longe de ſon caveçon au pilier, & l'obliger par ce moyen, à aller en rond. Travailler, mettre un cheval entre les piliers, c'eſt attacher les deux longes de ſon caveçon chacune à un pilier, & le faire agir ſuivant la ſcience & la volonté. Sauter entre les piliers. *Voyez* Sauter. Monter entre les piliers. *Voyez* Monter.

PILIERS (utilité des). Les piliers ſont de l'invention de M. de Pluvinel qui eut l'honneur de mettre Louis XIII à cheval. Il nous a laiſſé un traité de cavalerie, dont les plan-

ches ſont eſtimées des curieux, par rapport à la gravure & à l'habillement des ſeigneurs de la cour de ce prince. M. le duc de Neuwcaſtle n'eſt point pour les piliers : » Il dit qu'on » y eſtrapaſſe & qu'on y tourmente mal à propos un che- » val pour lui faire lever le devant, eſpérant par-là le » mettre ſur les hanches. Que les piliers mettent un cheval » ſur les jarrets ; parce que, quoiqu'il plie les jarrets, il n'a- » vance pas les hanches ſous lui pour garder l'équilibre, » ſoutenant ſon devant ſur les cordes du caveçon «.

Ce qui a ſi fort révolté cet illuſtre auteur contre l'uſage des piliers ; c'eſt que dans ſon temps, la plupart des écuyers ſe ſervoient de cette méthode pour faire lever d'abord le devant à un cheval, avant qu'il fût réglé au piaffer : par ce moyen, ils mettoient ſans doute un cheval ſur les jarrets, & lui apprenoient plutôt à ſe cabrer & à faire des pointes, qu'à lever le devant de bonne grace ; mais ſi dans les commencemens, au lieu de ſonger à détacher un cheval de terre, on ſe ſert des piliers pour lui apprendre à paſſager dans une place ſans avancer, reculer, ni ſe traverſer, qui eſt l'action du piaffer, on verra que cette cadence, plus aiſée à donner dans les piliers qu'en liberté, met le cheval dans une belle poſture, lui donne une démarche noble & relevée ; & lui rend le mouvement des épaules libre & hardi, & les reſſorts des hanches doux & liants ; toutes ces qualités ſont recherchées pour un cheval de parade, & pour former un beau paſſage. Mais comme il faut beaucoup d'art, de patience & de temps, pour régler un cheval dans cet air de paſſage fier & relevé que donnent les piliers employés avec intelligence ; il n'eſt pas étonnant qu'ils cauſent tant de déſordres à ceux qui s'en ſervent dans une autre vue, que de parvenir d'abord au piaffer.

Un ſavant écuyer a dit avec raiſon que les piliers donnent de l'eſprit aux chevaux, parce que la crainte du châtiment réveille & tient dans une action brillante ceux qui ſont endormis & pareſſeux ; mais les piliers ont encore l'avantage d'appaiſer ceux qui ont un naturel farouche, léger & colere ; parce que l'action du piaffer, qui eſt un mouvement écouté, ſoutenu, relevé & ſuivi, les oblige de prêter attention à ce qu'ils font : c'eſt pourquoi je regarde les piliers comme un moyen, non-ſeulement de découvrir la reſſource, la vigueur, la gentilleſſe, la légéreté & la diſpoſition d'un cheval ; mais encore comme un moyen de donner ces dernieres qualités à ceux qui en ſont privés.

La premiere attention qu'on doit avoir dans les commencemens, en mettant un cheval dans le piaffer, c'eſt d'attacher les cordes du caveçon égales & courtes, de façon que les épaules du cheval ſoient de niveau avec les piliers, & qu'il n'y ait que la tête & l'encolure qui ſoient au delà; par ce moyen il ne pourra paſſer la croupe par deſſous les cordes du caveçon, ce qui arrive quelquefois. Il faut enſuite ſe placer avec la chambriere derriere la croupe, aſſez éloigné pour n'être point à portée d'être frappé. & le faire enſuite ranger à droite & à gauche, en donnant de la chambriere par terre, & quelquefois légérement ſur la feſſe. Cette maniere de faire ranger un cheval de côté & d'autre, lui apprend à paſſer les jambes, le débrouille, & lui donne la crainte du châtiment. Quand il obéira à cette aide, il faudra le chaſſer en avant; & dans le tems qu'il donne dans les cordes, l'arrêter & le flatter pour lui faire connoître que c'eſt là ce qu'on lui demande, & il ne faut pas lui demander autre choſe, juſqu'à ce qu'il ſoit confirmé dans l'obéiſſance de ſe ranger à droite & à gauche, & d'aller en avant pour la chambriere, ſuivant la volonté du cavalier.

Il y a des chevaux d'un naturel fougueux & malin, qui avant de ſe ranger pour la chambriere & aller en avant dans les cordes, emploient toutes les défenſes que leur malice peut ſuggérer. Les uns pleins d'inquiétude, trépignent, au lieu de piaffer; les autres font des pointes & des élans dans les cordes, d'autres redoublent de fréquentes ruades, & reculent en ſe jetant contre les piliers. Mais comme la plupart de ces déſordres viennent plus ſouvent de l'impatience de celui qui les châtie mal-à-propos dans ces commencemens, que du naturel du cheval, il eſt aiſé d'y remédier, en ſe contentant ſimplement, comme nous venons de le dire, de le faire ranger & aller en avant pour la chambriere, qui eſt la ſeule obéiſſance qu'on doive exiger d'un cheval les premieres fois qu'on le met dans les piliers.

Une autre attention néceſſaire, c'eſt de faire ruer dans les piliers les chevaux qui ont la croupe engourdie, & qui n'ont point de mouvement dans les hanches. Cette action leur dénoue les jarrets, & leur fait déployer les hanches, donne du jeu à la croupe; & met tous les reſſorts de la croupe en mouvement. Tout le monde n'eſt pas de cet avis, & la plupart diſent qu'il ne faut jamais apprendre à un cheval à ruer. Mais l'expérience fait voir qu'un cheval qu'on n'a jamais fait ruer, a la hanches roides, & les traine en maniant. D'ailleurs il eſt bien aiſé de leur ôter ce défaut, qui en ſeroit un

effectivement ſi on les accoutumoit à ruer par malice ; mais lorſqu'on trouvera les hanches aſſez dénouées, il faudra les empêcher de ruer, en les châtiant de la gaule devant, lorſqu'il feront cette action, quand on ne l'exigera pas.

Quand le cheval ceſſera de ſe traverſer, qu'il donnera en avant & droit dans les cordes, il faudra alors l'animer de la langue & de la chambriere, pour en tirer quelque cadence de trot en place, droit & dans le milieu des cordes, qui eſt ce qu'on appelle piaffer ; & auſſi-tôt le flatter & le détacher pour ne le pas rebuter; s'il continue pendant quelques jours d'obéir à cette leçon, il faudra allonger les longes du caveçon, en ſorte que les piliers ſoient vis-à-vis le milieu du corps du cheval, afin qu'il ait la liberté de donner mieux dans les cordes, & qu'il puiſſe lever les jambes avec plus de grace & de facilité. Quoiqu'il continue de bien faire, on ne doit pas pour cela faire de longues repriſes, juſqu'à ce qu'il ſoit accoutumé à obéir ſans colere, & alors il faudra les faire auſſi longues que ſa diſpoſition, ſes forces & ſon haleine le permettront ; & cela ſans le ſecours de la chambriere ; le cavalier ſe tenant ſeulement derriere la croupe.

Pour l'accoutumer à piaffer ainſi ſans l'aide de la chambriere, ni de la voix, on lui laiſſera finir ſa cadence de lui-même, en demeurant derriere lui comme immobile, ſans faire aucun mouvement, ni appeller de la langue, juſqu'à ce qu'il ait ceſſé tout-à-fait ; & juſtement quand il ceſſe d'aller, il faut lui appliquer de la chambriere vivement ſur la croupe & ſur les feſſes, ce châtiment met toute la nature en mouvement, & tient le cheval dans la crainte, de maniere que quand il ſera accoutumé à cette leçon, on pourra reſter derriere lui autant qu'on le jugera à propos, ſans l'aider ; & il continuera de piaffer. Quand on voudra l'arrêter, on l'avertira de la voix en l'accoutumant au terme de *hola*, & on ſe retirera derriere la croupe, on ira le flatter, & on le renverra : mais cette leçon ne doit ſe pratiquer que lorſqu'un cheval commence à bien connoître ce qu'on lui demande ; qu'il ne ſe traverſe plus & ne ſe défend plus.

Lorſque le cheval ſera confirmé dans cet air de piaffer que produit le paſſage entre les piliers ; il faudra alors, & non plutôt, commencer à le détacher de terre, en lui faiſant lever quelques temps de peſades & de courbettes, en touchant légérement de la gaule devant, & l'animant de la chambriere par derriere. Non-ſeulement la courbette eſt un bel air, mais elle fait que le cheval eſt plus relevé ſur ſon devant, & a une action d'épaules plus ſoutenue au piaffer,

ce qui l'empêche de trépigner, action désagréable qui fait que le cheval bat la pouſſiere avec des temps précipités ; au lieu que le piaffer eſt une action d'épaules, ſoutenue & relevée ; avec le bras de la jambe qui eſt en l'air, haut & plié au genou ; ce qui donne beaucoup de grace à un cheval. Afin que le cheval ne ſe leve pas ſans attendre la volonté du cavalier, (ce qui produiroit des ſauts déſordonnés, ſans regle d'obéiſſance), il faut toujours commencer & finir chaque repriſe par le piaffer, en ſorte qu'il leve quand on veut, & qu'il piaffe de même. Par là on évitera la routine, qui eſt le défaut des écoles mal réglées.

Comme il y a du danger à monter un cheval dans les piliers, lorſqu'il n'y eſt pas encore accoutumé, il ne faut pas y expoſer un cavalier, avant que le cheval ſoit dreſſé & fait à l'obéiſſance qu'on en exige, ſuivant les principes que nous venons de décrire. Et même lorſqu'on commence à le monter dans les piliers, on continue les mêmes pratiques dont on s'eſt ſervi avant que le cavalier fût deſſus ; c'eſt-à-dire, qu'il faut le ranger à droite & à gauche, en le ſecourant des jambes pour le faire donner dans les cordes. Inſenſiblement il s'accoutumera à piaffer pour la main & les jambes, comme il a fait auparavant pour la chambriere.

Les amateurs de cavalerie en Eſpagne, ont une grande idée du piaffer, & eſtiment beaucoup les chevaux qui vont à cet air, & qu'ils appellent *piffadores* ; mais ils donnent à leurs chevaux une allure incommode & dégingandée, parce qu'ils ne leur aſſoupliſſent point les épaules, & ne leur font point connoître les talons ; ce qui eſt cauſe qu'ils ne manient que du bras, n'ont point l'appui de la bouche ferme & léger, qu'ils ne ſont point dans la balance des talons, & par conſéquent dans la parfaite obéiſſance pour la main & les jambes ; ce qui eſt la perfection de l'air du piaffer. E. D. C.

PILORE. *Voyez* Pylore.

PINCER DES DEUX, c'eſt donner un léger coup des deux éperons.

PINEALE, glande du cerveau, ainſi nommée à cauſe de ſa reſſemblance avec une pomme de pin. *Voyez* Cerveau.

PINCE, (dents de la). *Voyez* des Dents en particulier.

PINCE, partie antérieure du pied, à la réunion de la muraille avec la ſole de corne.

PINCE, partie moyenne ou antérieure du fer.

PINCE, inſtrument propre à diſſéquer.

PINÇART, cheval qui marche ſur la pince ; ce défaut vient de ruine, & principalement d'une mauvaiſe ferrure

continuée ; les crampons, les fortes éponges éloignant la fourchette de terre, obligent le tendon à ſe roidir, à porter l'os du paturon & l'os coronaire en avant, & forcent l'animal de marcher ſur la pince.

PINÇON, eſt un rebord mince que l'on fait à la pince d'un fer avec le fertier, ou que l'on pratique dans les différentes parties du fer, à raiſon des ſeimes dont le pied peut être affecté.

PINSANESSE, eſt le même que épiſſaneſſe, maladie fort imaginaire que quelques auteurs décrivent d'après le grand maréchal François, comme une démangeaiſon dans le pied du cheval, qui l'oblige à y porter la dent, & dont l'infection eſt ſi grande que la langue devient noire, & tombe en gangrene dans les vingt-quatre heures ; cette maladie, qui n'arrive que dans la tête, dit cet auteur, ſe guérit miraculeuſement par une ſaignée de la pince, & des lotions de verjus & de ſel, faites à la langue.

PIQUER DES DEUX, c'eſt la même choſe qu'appuyer. *Voyez* Appuyer.

PIQUEUR, en terme de cavalerie, homme deſtiné à monter les chevaux, pour les dreſſer ou pour les exercer.

PIQUURE DE L'OS EN GÉNÉRAL. La piqûure de l'os eſt peu de choſe ; le plus grand mal vient de la ſenſibilité du périoſte, ce qui occaſionne un gonflement dans les parties voiſines ; rarement l'os piqué manque de s'exfolier, mais dès que l'eſquille ou la portion d'os exfolié tombe, la plaie guérit promptement.

PIQUURE. On eſt ſujet à piquer le cheval dans pluſieurs occaſions, 1°. lorſque le fer eſt trop juſte ou étampé trop gras, alors on pique la ſole charnue ; ſi le clou entre trop avant, il atteint la ſole charnue, & la chair cannelée ; il perce quelquefois de part en part, & l'on voit ſortir le ſang du côté de la muraille, & du côté de la ſole.

2°. Lorſque le fer eſt étampé trop maigre, ou qu'il a peu de corne ; on eſt obligé de puiſer pour aller prendre la bonne corne ; la pointe du clou eſt tournée du côté de la chair cannelée qui, dans ce cas eſt ſujette à être piquée. On connoît que le cheval eſt piqué, par le mouvement qu'il fait.

3°. Lorſque la pointe du clou n'a pas aſſez de force pour percer la corne en dehors ; elle perce en dedans, & bleſſe la chair cannelée.

4°. Lorſqu'on abandonne le clou, & qu'on ne le conduit pas juſqu'à ce qu'on ſente (par la réſiſtance que préſente la muraille externe) qu'on eſt prêt à ſortir, & que le clou a

gagné la partie externe de la muraille. Dans ce cas, le clou va piquer la chair cannelée; on s'apperçoit de cet accident au mouvement du cheval, qui retire ſon pied.

5°. Lorſque le clou eſt pailleux, il forme deux lames, dont l'une entre quelquefois dans la chair cannelée, & l'autre ſort en dehors.

6°. Lorſqu'en brochant on rencontre une ſouche qui eſt une portion d'un vieux clou : cette ſouche renvoie en dedans la pointe du clou, qui pique la chair cannelée.

7°. Lorſqu'on met des clous dans les vieux trous, & qu'on ne les conduit pas, on peut faire une fauſſe route, & piquer le cheval.

8°. Lorſqu'en brochant un clou, la pointe rompt dans la muraille ; le reſte du clou n'ayant point de pointe, ne ſauroit percer la muraille, & entre dans la chair cannelée.

On retire la partie ſupérieure du clou, & on laiſſe la partie inférieure, croyant qu'elle ne coude pas : cependant on eſt ſouvent trompé à cet égard, & l'extrêmité preſſe la chair cannelée. Dans ce cas, on doit tâcher d'arracher la partie du clou qui eſt dans le pied, avec les triquoiſes ou pinces faites exprès, appellées becs de corbin. Si on ne peut pas la pincer, il faut couper une partie de la muraille avec le rogne-pied, pour aller chercher cette portion du clou.

Curation. Dans la ſimple piqûre, lorſqu'on retire le clou ſur le champ, il n'y a rien à faire ; elle eſt ordinairement ſans danger. De cent chevaux piqués de cette façon, à peine y en a-t-il ſix qui boîtent. Il faut ſeulement s'abſtenir de mettre des clous dans les mêmes trous, de peur de cauſer irritation & inflammation.

Si cependant le cheval venoit à boîter, & qu'il ſe fût formé de la matiere, il faudroit bien parer le pied, & faire ouverture juſqu'au rond de la piqûre, y mettre des tentes imbibées de térébenthine, & appliquer ſur la ſole de quoi l'humecter & la nourrir.

PIRIFORME, qui a la figure d'une poire.

PIROUETTE (la), n'eſt autre choſe qu'une volte faite dans la longueur du cheval ſans changer de place : les hanches reſtent dans le centre, & les épaules fourniſſent le cercle. Dans cette action, la jambe de derriere de dedans ne ſe leve point, mais tourne dans une place, & ſert comme de pivot, autour duquel les trois autres jambes & tout le corps du cheval tournent.

La demi-pirouette eſt une demi-volte dans une place & dans la longueur du cheval : c'eſt une eſpece de changement

de main qui ſe fait en tournant un cheval de la tête à la queue, les hanches reſtent dans une même place.

Les paſſades & les pirouettes, de même que les voltes & demi-voltes, ſont des maneges de guerre, qui ſervent à ſe retourner promptement, de peur de ſurpriſe, à prévenir ſon ennemi; à éviter ſon attaque, on à l'attaquer avec plus de diligence.

Il ſe trouve peu de chevaux qui puiſſent fournir pluſieurs pirouettes de ſuite avec la même égalité, qui eſt la beauté de cet air, parce qu'il y en a peu qui aient les qualités qui conviennent à cet exercice, dans lequel un cheval doit être extrêmement libre d'épaules, très-ferme, & aſſuré ſur les hanches. Ceux, par exemple, qui ont l'encolure & les épaules trop charnues, ne ſont pas bons pour ce manege.

Avant que de diligenter un cheval au galop à pirouettes, il faut lui faire faire d'abord quelques demi-pirouettes au pas à chaque main, tantôt dans une place, tantôt dans une autre; & à meſure qu'il obéit ſans déſordre, on le raſſemble au paſſage, & on lui en demande d'entieres, en ſorte que ſans déranger les hanches, la tête & les épaules ſe retrouvent à la fin de la pirouette dans l'endroit d'où elles ſont parties; par ce moyen il acquerra bientôt la facilité de les faire au galop.

Si un cheval, après avoir été rendu ſuffiſamment ſouple & obéiſſant, ſe défend à cet air; c'eſt une preuve que ſes hanches ne ſont pas aſſez bonnes pour ſoutenir ſur ſon derriere toutes les parties de devant, & le poids du cavalier; mais s'il a les qualités requiſes, il fournira avec le temps, autant de pirouettes que la prudence du cavalier l'exigera.

Pour changer de main à pirouettes, il faut promptement placer la tête à l'autre main, & ſoutenir de la jambe de dehors pour empêcher la croupe de ſortir du centre: mais il ne faut pas que le cheval ſoit autant plié dans cet air que ſur la volte ordinaire; parce que ſi la tête étoit trop dedans, la croupe ſortiroit du centre en pirouettant.

On varie les pirouettes ſuivant la diſpoſition du cheval: on en fait quelquefois dans le milieu d'un changement de main, ſans interrompre l'ordre de la leçon, que l'on continue à l'ordinaire: mais ce qui fait bien voir l'obéiſſance & la juſteſſe d'un cheval, c'eſt lorſqu'en maniant ſur les voltes, on étrécit de plus en plus le cheval juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé au centre de la volte, où on lui fait faire tout d'une haleine autant de pirouettes que ſa reſſource & ſon haleine lui permettent d'en faire & fournir. E. D. C.

PIROUETTER, c'eſt faire la pirouette ou demi-pirouette.

PIS, mamelles de la jument.

PISIFORME, qui a la figure d'un pois.

PISTE, ligne ſuppoſée, en terme de manege, ſur laquelle on fait aller un cheval. Ainſi le cheval va de deux piſtes, lorſqu'il marche de côté, il en marque une des deux pieds de devant, & l'autre des deux pieds de derriere. *Voyez* Volte.

PITUITE ou PHLEGME, eſt une humeur ſéreuſe que produiſent les glandes de la membrane pituitaire.

PITUITAIRE, qui a rapport à la pituite.

PITUITAIRE (glandes de la membrane). *Voyez* Tête.

PITUITEUX, qui abonde en pituite, qui eſt ſujet à la pituite.

PLACE, eſpace qui eſt entre deux poteaux dans une écurie, lequel eſpace eſt deſtiné pour y loger un cheval. Place, s'entend en quelques occaſions pour le manege, comme quand le maître dit à l'écolier à cheval de venir par le milieu de la place, d'arrêter au milieu de la place, il entend par cette expreſſion le milieu du manege.

PLACE BIEN OU MAL A CHEVAL, ſe dit du cavalier quand il eſt dans une belle ou dans une mauvaiſe ſituation à cheval.

PLACER BIEN SA TETE; ſe dit du cheval quand il ne leve ni ne baiſſe trop le nez. La placer mal, arrive lorſque le cheval avance trop le bout du nez, ou qu'il l'approche trop du poitrail.

PLACER A CHEVAL, ſe dit du maître quand il enſeigne à l'écolier l'attitude qu'il veut qu'il tienne à cheval.

PLACER OU ETRE PLACÉ A CHEVAL, c'eſt y être dans une belle & bonne attitude.

PLACER UN CHEVAL, eſt le mettre droit ſur ſes jambes pour pouvoir le conſidérer en tout & en partie. Il eſt difficile d'obtenir d'un marchand que ſon cheval ſoit bien placé; ſon intérêt étant de cacher ſes défauts, on le voit au contraire ſans ceſſe agiter l'animal au moyen des longues branches du mors & du fouet; eſt-il queſtion de faire trotter l'animal; ce ſont des courbettes, des temps de galop, des zig-zag pour empêcher que l'on ne s'apperçoive de la boiterie? L'acquéreur le trouve-t-il boiteux? Si le marchand en convient ce ſera ſur un autre pied, & ſi le mal eſt trop viſible, la cauſe ſera la ferrure, un coup de pied, dont la curation eſt ſur la fin, & autres détours ſemblables,

qualités eſſentielles à ce négoce ; je ne dis pas pour cela qu'il n'y ait d'honnêtes gens, mais je puis aſſurer que je n'ai pas eu le bonheur d'en rencontrer aucun. *Voyez* Préſenter.

PLACENTA ou ARRIERE-FAIX, eſt un corps plat, arrondi, d'une nature ſpongieuſe, abondante en vaiſſeaux ſanguins, & qui produit un cordon entortillé, qui va répondre à l'ombilic du poulain, & que la jument met bas après le poulain : ce placenta que l'on appelle auſſi *delivre*, eſt, dit-on, adhérent aux parois de la matrice, cela peut être, mais je n'ai jamais pu découvrir aucune communication entre eux.

PLAIE. *Voyez* Ulcere.

PLAT, un cheval plat eſt un cheval dont les côtés ſont ſerrés. On dit la côte plate.

PLATE-LONGE, longue corde avec laquelle l'on prend un pied du cheval pour le ferrer ou panſer, & dont on ſe ſert pour le jeter à terre au moyen des entraves.

PLETHORE, ſurabondance de ſang dans les vaiſſeaux & par conſéquent plénitude ; on appelle plethore vraie, la tenſion des vaiſſeaux par la quantité du ſang ; plethore, fauſſe quand la tenſion vient de la raréfaction du ſang ou de la rigidité des fibres des vaiſſeaux.

PLEVRE, membrane liſſe & polie qui tapiſſe l'intérieur de la poitrine.

PLEURÉSIE, c'eſt une inflammation de la plevre, avec fievre, difficulté de reſpirer, ſouvent accompagnée de toux. Si l'inflammation gagne la ſubſtance du poûmon, c'eſt alors une pleuréſie compoſée de peripneumonie.

Cauſes. Elles ſont générales ou particulieres. Les générales, ſont la plethore, la raréfaction & l'épaiſſiſſement du ſang ; je ne répete pas ici ce que j'ai dit de ces trois cauſes, en parlant des cauſes de l'inflammation. Les cauſes particulieres ſont le froid ſubit après le chaud ; le froid reſſerre les pores de la tranſpiration, la ſupprime, & l'oblige de refluer intérieurement ; lorſque cette tumeur ſe jette ſur la plevre, elle cauſe la pleuréſie.

Aux cauſes précédentes doivent ſe joindre les ſuivantes : ſavoir, la boiſſon froide, la pluie, le grand vent ; & la diſpoſition du côté, comme ſi le cheval a reçu ſur la poitrine quelque coup qui ait meurtri la partie, & diminué le reſſort des vaiſſeaux, la conſtitution lâche des fibres de la plevre.

Diagnoſtic. On reconnoît la pleuréſie, par la triſteſſe, l'abattement & le dégoût du cheval, par la fievre, accompagnée

gnée de ſueurs, par la difficulté de reſpirer, par les grandes expirations, & parce qu'il regarde ſa poitrine.

Prognoſtic. Comme cette maladie eſt inflammatoire, & qu'elle attaque des parties eſſentielles à la vie, elle eſt toujours dangereuſe.

La ſimple l'eſt moins que la compoſée.

La pleuréſie ſe termine comme toutes les autres maladies inflammatoires, par réſolution, par ſuppuration, & par gangrene.

La réſolution eſt la voie la plus ſalutaire.

La ſuppuration eſt fâcheuſe, & ſouvent incurable.

La gangrene eſt mortelle.

Curation. D'après ce que nous venons de dire, on ſent qu'il n'y a pas de tems à perdre, ſi l'on veut ſauver la vie du cheval. La réſolution étant la voie la plus ſalutaire, & le ſeul moyen de guérir d'une maniere complette, il ne faut rien oublier pour la procurer. Pour y parvenir, on aura promptement recours aux ſaignées, qu'on répétera de trois en trois heures, ou de quatre en quatre, ſuivant le beſoin, la violence de la maladie, & les forces du cheval. On peut ſaigner juſqu'à ſix fois dans deux jours. Remarquez que deux ſaignées au commencement, font plus d'effet que ſix, dans le cours de la maladie; elles deviennent au moins inutiles après le ſixieme jour.

Il faut faire prendre une boiſſon abondante d'eau blanche, ou de décoction des plantes rafraîchiſſantes, de graine de lin, ou bien une demi-livre de miel délayé dans de l'eau de ſon; on lui met encore, ſi l'on veut, du miel ſur la langue, avec une ſpatule.

On donnera cinq ou ſix lavemens émolliens par jour.

Après le quatrieme ou le cinquieme jour, ſi la fievre, la douleur & la difficulté de reſpirer diminuent; c'eſt-à-dire, ſi la réſolution commence à ſe faire, il ſera bon de la favoriſer par quelque cordial léger, comme l'eau de ſon, dans laquelle on aura mis bouillir légérement un peu de canelle, ou deux poignées de génievre concaſſé: ces remedes raniment un peu les forces, rétabliſſent la circulation, & favoriſent admirablement la réſolution.

Si les accidens ſubſiſtent encore le ſeptieme & le huitieme jour, c'eſt une preuve que la réſolution n'a pas eu lieu. La pleuréſie ſe termine alors par ſuppuration pour l'ordinaire, c'eſt-à-dire, qu'il ſe forme un abcès qui ſe rompt bientôt, & tombe dans les bronches; au moyen de l'air & de la toux, le pus ſort, & s'évacue par la trachée-artere: c'eſt

comme on voit, une maladie qui ſuccede à une autre ; c'eſt celle que j'appelle pulmonie à la ſuite de la pleuréſie dont j'ai parlé à ſon article.

PLEXUS, entrelacement de pluſieurs nerfs qui ſe trouvent dans le bas-ventre & dans la poitrine, & qui reſſemblent à des rezeaux.

PLIER LES JARRETS, en terme de manege, ſe dit d'un cheval qui manie ſur les hanches.

PLIER LES HANCHES. *Voyez* Hanches.

PLIER UN CHEVAL A DROITE ou A GAUCHE, c'eſt l'accoutumer à tourner ſans peine à ces deux mains.

PLIER LE COL D'UN CHEVAL, c'eſt le rendre ſouple, afin que le cheval obéiſſe plus promptement quand on veut le tourner ; mais c'eſt une très-mauvaiſe maxime ſi on ne fait pas ſuivre les épaules.

PLUMASSEAUX. On appelle ainſi de l'étoupe ou charpie arrangée à plat, de la grandeur de la plaie pour laquelle on la deſtine, & ſur laquelle on étend un médicament.

PELOTE EN TETE. *Voyez* Étoile.

PNEUMATOCELE, tumeur flatueuſe des teſticules, dans laquelle il ſe trouve une certaine quantité d'air renfermé, que l'on tire au moyen d'une ou pluſieurs ſcarifications.

PNEUMON, eſt le même que poûmon. *Voyez* ce Mot.

POIL. *Voyez* Cheval (poil du).

POIL (matiere ſoufflée au). Nous pourrions renvoyer cet article au mot enclouûre comme l'ayant traité au long ; mais comme cette maladie paroît ſimple, & qu'elle arrive ſouvent, nous en dirons ici deux mots.

On appelle matiere ſoufflée au poil, un pus noirâtre que l'on voit couler à la racine du ſabot & à l'inſertion de la peau, lequel ſurvient à la ſuite d'une inflammation occaſionnée par une enclouûre ou un coup donné ſur la muraille : à bien dire, il n'y a que les maladies de la chair cannelée qui puiſſent fournir une matiere ſoufflée au poil ; car toute plaie de la ſole, tout pus formé ſous la ſole de corne ſort dans le paturon au haut de la fourchette ; le moindre praticien ſait faire la diſtinction de ces accidens, mais quiconque ne l'eſt pas, & ne connoit pas l'anatomie du pied errera toujours, comme M. Vitet, lorſqu'il dit, *que les principes les plus évidens de la collection du pus ſont la compreſſion de la ſole charnue ou de la ſubſtance cannelée par un clou en ferrant, par des cailloux, des meurtriſſures, de longues marches ſur un terrein échauffé par le ſoleil, ou d'un choc violent contre la ſole, par la piquûre de la ſole charnue, &c.*

Je donnerois bien à ce médecin vingt mille chevaux ayant tous les accidens ci-deſſus, qu'il n'en verroit pas un dont la matiere ſoufflât au poil ; parce qu'encore une fois, toute matiere de ſole reflue à la fourchette, & celle de la muraille ſe porte à la couronne. Si M. Vitet avoit vu un ſeul cheval encloué, il ne diroit pas, qu'à peine le pus eſt-il dans le pied, que le cheval boite; car il arrive ſouvent qu'un cheval boite d'une enclouûre, ou d'un pied ferré, quelquefois trois ſemaines avant que la matiere ſoit formée. Il ſauroit le contraire de ce qu'il avance, & que la matiere une fois formée, le cheval boite moins : pluſieurs chevaux ceſſent de boiter ſi-tôt que la matiere a ſoufflé au poil. Il ne diroit pas qu'une matiere ſoufflée au poil eſt une tumeur, mais que le pus qui a ſéparé la peau de la muraille, forme un ulcere. Le traitement de cet auteur eſt relatif à la deſcription, & dénote un apprentif qui, n'a pas fini ſon temps.

Quant au traitement de cette maladie, *Voyez* Enclouûre.

POINÇON, petit bout de bois rond, long de cinq à ſix pouces, pointu par le bout, & quelquefois armé & terminé par une pointe de fer, ſervant au manege à exciter les chevaux à ſauter entre les piliers. L'écolier, pour cet effet, prend le poinçon de ſa main droite, & paſſant cette main derriere ſon dos, il fait ſentir la pointe du poinçon au cheval en l'appuyant ſur le haut de ſa croupe.

POINÇON, eſt auſſi un inſtrument que chaque palefrenier doit avoir au bout de ſon coûteau pour percer des trous quand le cas y échet.

POINÇON, barreau de fer d'un pied & demi-environ, terminé en pointe quarrément, avec lequel on contre-perce les fers.

POINT. On appelle ainſi des trous faits avec le poinçon aux étrivieres & aux courroies des ſangles, pour y faire entrer les ardillons des boucles qui les tiennent ; ainſi, allonger ou raccourcir les étriers d'un point, c'eſt mettre l'ardillon à un trou plus haut ou plus bas qu'il n'étoit auparavant. Mettre la gourmette à ſon point, c'eſt faire entrer, ſuivant le cas, la premiere ou la ſeconde maille dans le crochet qui tient à l'œil de la bride.

POINTE, action de déſobéiſſance du cheval. Le cheval fait une pointe aux voltes, quand il s'élance hors du rond de la volte ; & il fait une pointe en l'air, quand de colere il s'éleve ſur ſes jarrets, & fait alors un ſaut en avant.

POINTE DE L'ARÇON, ſont les parties qui forment le bas de l'arçon de devant d'une ſelle.

POIREAUX ou FICS. Les poireaux ſont de petites tumeurs dont la baſe eſt plus étroite que l'extrêmité ; elles ſont recouvertes d'une petite pellicule griſâtre, dénuée de poils & aride ; tantôt ce ſont de petits mamelons, d'où ſuinte une légere humidité. Ces mamelons quelquefois ſont tellement prolongés que l'on peut comparer ces tumeurs à une vergette. Ceux-ci, qui produiſent beaucoup de ſéroſité, ſe trouvent au canon, au boulet, au paturon & à la fourchete, & ſurviennent ſouvent à des chevaux qui ont depuis long-temps des eaux aux jambes. Les autres naiſſent d'un vice dans le ſang ou de mal-propreté. Il n'y a aucune partie du cheval qu'on puiſſe regarder comme exempte de poireaux ; j'en ai vu dont toute l'habitude du corps en étoit couverte, mais ils croiſſent plus communément aux jambes, aux yeux, aux levres, au fourreau.

Les poireaux doivent leur origine aux prolongemens des papilles de la peau, lorſque la lymphe nourriciere ſe porte en trop grande quantité dans les papilles, que ſon retour ne ſe fait pas facilement, & que ces papilles prennent plus de nourriture & plus d'accroiſſement qu'il ne faut. On les détruira, ou en les coupant, ou en les faiſant tomber par les cauſtiques, ou en les liant. Le choix du moyen dépend de leur figure & de leur ſituation. *Voyez* Paturon (poireaux au).

POIRE SECRETE, ſorte d'embouchure.

POITRAIL (le). On diſtingue dans le poitrail le devant & le deſſous. Le poitrail antérieur doit être bien ouvert, & ne doit paroître faire qu'un ſeul & même corps avec l'épaule : on conſidérera, dans ſa partie la plus élevée, un enfoncement appellé la foſſette. Il faut auſſi que le deſſous du poitrail ſoit ouvert & plat.

Le ſternum eſt ſitué à la partie inférieure de la poitrine. Sa figure approche de la carene d'un vaiſſeau ; il eſt large inférieurement, & étroit ſupérieurement, fort long, & ſe termine antérieurement par un cartilage en forme de ſabre.

Il eſt compoſé dans les poulains de ſix pieces oſſeuſes & ſpongieuſes, qui ſont unies enſemble par ce cartilage tranchant qui regne le long de ſon bord inférieur. Les deux premieres pieces & les plus antérieures ſont plates ; les deux d'enſuite approchent d'un quarré ou d'un cube ; la cinquieme a cinq faces ; la ſixieme piece, qui a deux faces, eſt plus conſidérable. Les quatre premieres ont deux bords aſſez tranchans. On remarque à la premiere piece deux petites facettes pour recevoir les cartilages de la pre-

miere côte ; & trois dans la derniere pour recevoir les cartilages des quatre dernieres vraies côtes. Les cartilages des quatre autres côtes, c'eſt-à-dire, de la ſeconde, de la troiſieme, de la quatrieme & de la cinquieme, vont aboutir entre les pieces oſſeuſes, ſéparées par des cartilages qui s'oſſifient par la ſuite.

Le ſternum eſt garni, à ſes deux extrêmités, de deux cartilages, dont l'un eſt large & très-mince, poſé tranſverſalement, & regardant le bas-ventre ; il ſe nomme cartilage xiphoïde ; l'autre, au contraire, ſitué antérieurement eſt plus épais, & poſé perpendiculairement au précédent.

Ce dernier cartilage eſt expoſé à être léſé ou par quelque coup de timon, ou à la ſuite de quelque tumeur appellée vulgairement avant-cœur, ou par des cauſtiques. Il arrive ſouvent que cette partie eſt non-ſeulement découverte, mais conſidérablement bleſſée : alors ce cartilage, qui eſt de la nature de ceux du pied, des côtes & des articulations, ſe carie, & ne peut s'exfolier. Dans ce cas il ſurvient une plaie fiſtuleuſe qu'on ne doit pas tenter d'amener à ſuppuration. D'ailleurs, on ne le ſauroit ſans riſquer de détruire l'attache des muſcles ſterno-hyoïdiens, & autres parties, de même que la réunion des principaux vaiſſeaux qui entrent dans la poitrine.

Quoiqu'on ait déjà traité des cartilages du ſternum, au mot Cartilage, il eſt à propos néanmoins d'en parler ici.

Le cartilage qui tient les ſix pieces oſſeuſes réunies enſemble, s'étend depuis la partie extérieure de cet os, juſqu'à la partie poſterieure. Sa forme eſt celle qui a déjà été décrite ; il eſt tranchant inférieurement, ſaillant antérieurement, & applati ſur les côtés ; il l'eſt auſſi poſtérieurement, mais de bas en haut : il eſt très-mince dans ſon bord, & a la figure d'une palette. Cette extrêmité a retenu le nom d'appendice xiphoïde. Ce cartilage eſt revêtu dans quelques endroits d'un périchondre ; dans d'autres, la terminaiſon des parties charnues en fait fonction. C'eſt à cet os que vont ſe joindre, de chaque côté, les neuf premieres côtes.

POITRINE (de la), ou ventre poſtérieur. La poitrine préſente une cavité très-grande, formée ſupérieurement par les vertebres dorſales, inférieurement par le ſternum, latéralement par les côtes, antérieurement par la ſortie & l'entrée des principaux vaiſſeaux, poſtérieurement par le diaphragme. La figure de cette cavité eſt conique. La partie la plus large ſe trouve vers le diaphragme ; la plus étroite ſe trouve en devant des côtes. Elle eſt tapiſſée en dedans

d'une membrane nommée plevre. Dans la partie qui regarde l'intérieur de la poitrine, la plevre eſt d'un tiſſu ſerré, liſſe & poli ; l'autre partie ou face, je veux dire, celle qui regarde les côtes & les muſcles intercoſtaux, eſt cellulaire. Elle eſt humectée d'une ſéroſité qui facilite le jeu des poûmons ſur cette membrane & ſur le diaphragme. Les parties renfermées dans la poitrine ſont, le médiaſtin, le péricarde, le cœur, les poûmons & ſes vaiſſeaux principaux, la trachée-artere, l'œſophage, pluſieurs autres vaiſſeaux, & le thymus.

POITRINE (glandes de la). Les glandes de la poitrine ſont le thymus & les glandes bronchiques qui ſont autant de petits paquets jaunes & noirs, ſitués à la bifurcation de la trachée-artere & de ſes diviſions, elles ſéparent du ſang l'humeur nommée bronchique.

A la baſe du cœur & de ſes principaux vaiſſeaux, il ſe trouve une très-grande quantité de vaiſſeaux lymphatiques, qui vont verſer leur liqueur dans le canal thoracique.

POITRINE (hydropiſie de), c'eſt un amas d'eau dans la cavité de la poitrine.

Cauſes. Les cauſes de l'hydropiſie ſont, l'épaiſſiſſement & la ſtagnation du ſang.

Lorſque le ſang eſt épais, il circule difficilement & lentement, les parties rouges ſe raſſemblent, les ſéreuſes & aqueuſes ſe ſéparent des rouges, & tranſſudent à travers les tuniques des vaiſſeaux : il ſe fait alors une extravaſation de ſéroſité dans la cavité de la poitrine. Quant à la ſtagnation du ſang dans les vaiſſeaux de la poitrine, elle reconnoît pour cauſes : 1°. les maladies inflammatoires des parties contenues dans cette cavité, telles ſont la pleuréſie, la péripneumonie, la courbature, &c, 2°. La pouſſe & les tubercules du poûmon.

Différences. Tantôt l'hydropiſie ſe forme dans le péricarde, tantôt entre les deux lames du médiaſtin, & d'autres fois dans la cavité de la poitrine.

Diagnoſtic. On connoît l'hydropiſie de poitrine, par la difficulté de reſpirer; dans la reſpiration, les côtes ſe levent avec force; le cheval regarde ſa poitrine, ſe couche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, bat des narines, a des ſueurs fréquentes, ſe couche, ſe releve ſouvent, il jette par les narines une ſéroſité jaunâtre, qui eſt un des ſignes certains de l'hydropiſie.

Curation. Cette maladie ne peut ſe guérir que par l'opé-

ration ; on enfonce un trois-quarts dans la poitrine, pour donner un écoulement aux eaux qui s'y ſont amaſſées. Mais comme ſouvent la cauſe ſubſiſte encore, après avoir vuidé les eaux, il eſt néceſſaire de faire des injections légérement vulnéraires dans la poitrine. Lorſqu'on croit que la ponction pourra ſauver la vie au cheval, on plonge le trois-quarts d'un côté ou d'un autre, à la partie inférieure de la huitieme côte vers ſa jonction avec ſon cartilage ; on vuide à peu près la moitié de l'eau contenue dans cette cavité ; enſuite, ſans retirer la canule, on injecte environ la même quantité d'une décoction vulnéraire ; deux heures après, on tire les deux tiers de l'eau reſtante, & on en injecte près d'un tiers : on met deux autres heures d'intervalle, après leſquelles on évacue, autant qu'il eſt poſſible, tout ce qu'il y a d'eau, puis on injecte deux pintes environ de la même liqueur, qu'on laiſſe deux heures. Au bout de ce temps, ſi, en tirant la liqueur injectée, on remarque qu'on n'a pas la même quantité, c'eſt une preuve que les vaiſſeaux abſorbans font leurs fonctions. Il y a tout lieu de compter alors ſur la guériſon ; on réitére encore une fois cette injection que l'on évacue de même au bout de deux heures, & on s'en tient-là. Ce traitement eſt preſque toujours certain dans l'hydropiſie ſurvenue à la ſuite d'une inflammation. Le ſuccès n'eſt pas toujours auſſi heureux dans un autre cas, ou, pour mieux dire, il eſt rare qu'on réuſſiſſe.

POLY-GASTRIQUE, muſcle qui a pluſieurs ventres.

POLY-CORNIS, qui a pluſieurs tendons.

POLYPE, eſt un vrai poireau rougeâtre, plus humide, & d'une baſe plus large que ceux qui viennent ſur l'habitude du corps : celui dont nous parlons, vient dans le nez, & il eſt ſi rare, que je n'en ai jamais vu dans aucun cheval farcineux, ni morveux, venir par l'effet du virus, mais bien par l'irritation des doigts, des canules, en injectant des médicamens dans cette partie ; c'eſt toujours un ulcere que celui qui le regarde, ou qui le traite, occaſionne, & qui, à force d'être irrité, devient de mauvaiſe qualité, en produiſant des fungus. J'ai vu même des maréchaux prendre la terminaiſon du cornet ſupérieur du nez (qui forme une duplicature de peau) pour un polype ; le dernier que je vis amuſa le maréchal pendant un an, ſans ſonger à traiter la morve pour laquelle je l'avois condamné il y avoit deux ans ; après un très-long traitement, on me le fit voir, & je le condamnai derechef, ſans ſavoir que

je l'avois vu précédemment, & comme il eſt bon de citer des faits, ce cheval me fut préſenté à l'hôtel Mazarin, à l'âge de deux ans environ pour la premiere fois, & à l'hôtel de Soubiſe pour la ſeconde.

Le polype ſe guérit aiſément en le coupant toutes les fois que l'on peut y atteindre ; il ſuffit de le fumiger avec les plantes émollientes pour en obtenir la guériſon ; on ne concevra jamais comment on peut arracher un polype, comme le dit l'*auteur de la Médecine vétérinaire*, ſa baſe étant toujours beaucoup plus large que le reſte, & étant d'ailleurs ſitué ſur la cloiſon du nez ; il me ſemble que couper, c'eſt bien arracher, & arracher en ſe bornant à volonté ; il me ſemble que l'on ne doit arracher avec des tennettes que toutes les fois que l'inſtrument tranchant ne peut parvenir au mal.

POMMEAU, partie de la ſelle. Se tenir au pommeau. *Voyez* Tenir.

POMMELÉ, ſe dit de pluſieurs petites marques que l'on remarque ſur la robe du cheval. *Voyez* Poil.

POMMETTE (os de la). Les os de la pommette occupent la partie inférieure de l'orbite. Chaque os approche d'une figure oblongue. La partie de cet os, qui s'articule avec l'os du grand angle, eſt très-large, & forme un bord mince : la partie oppoſée eſt très-allongée & pointue, elle s'articule avec l'os temporal.

Cet os préſente trois faces, une externe, concave & unie ; une interne, ſillonée & inégale dans toute ſon étendue, & s'uniſſant avec le maxillaire ſupérieur ; & une orbitaire formant une eſpece de croiſſant.

On remarque à la partie inférieure de cet os une ligne ſaillante dans toute ſon étendue pour donner attache au muſcle maſſeter.

Cet os eſt joint avec l'os du grand angle, l'os ſphénoïde, le maxillaire ſupérieur & l'os temporal, par l'apophyſe zygomatique.

PONCTION, opération par laquelle, au moyen d'un troquard ou trois-quarts, l'on tire de l'eau, ou tout autre fluide quelconque, d'une capacité : cet inſtrument que nous ne regardons que comme propre à tirer l'eau contenue dans la poitrine ou bas-ventre, eſt regardé par M. Vitet, comme indiſpenſable pour les tuméfactions de l'eſtomac, & la rétention d'urine, qui, au moyen d'une ſonde briſée, ſe porte par le rectum dans la veſſie ; on ne ſait auquel des deux, ou de ce ſavant, ou de l'école vétérinaire, on doit cette belle invention.

PONT de VAROLE. Protubérance en forme d'arcade que l'on remarque à la moëlle allongée, & non au cervelet.

PONT-LEVIS, ſe dit d'un cheval qui ſe cabre pluſieurs fois de ſuite, & qui riſque de ſe renverſer. L'on dit : ce cheval eſt dangereux, & fait ſouvent des ponts-levis ; ce terme n'eſt guere d'uſage.

PORES, petit trous que l'on remarque à la peau, & où aboutiſſent les vaiſſeaux de la tranſpiration, leſquels ſont plus ſenſibles dans certains endroits que dans d'autres. L'aîne, le col, les épaules, ſont les endroits où on les apperçoit le plus aiſément.

POREUX, EUSE, qui a des pores.

PORTE, (veine), la veine-porte eſt formée par les veines méſentériques, la ſplénique, & les ſtomachiques. Elle ſe diſtribue dans le foie, où il y a lieu de croire qu'elle fait fonction d'artere.

PORTE-ÉTRIER, petite courroie attachée ſur le derriere des panneaux de la ſelle, qui ſert à trouſſer ou lever les étriers, quand on a mis pied à terre, de peur que le cheval ne ſe prenne les pieds dedans.

PORTE-MORDS, eſt le même que l'œil du banquet. *Voyez* Bride.

PORTE-TRAIT, courroie ſervant à ſoutenir les traits des chevaux de carroſſe.

PORTER BEAU, en beau lieu, porter bien ſa tête, toutes ces expreſſions ſignifient qu'un cheval a la tête bien ſituée en marchant.

PORTER SA TETE DANS LES NUES, ſe dit d'un cheval qui tient ſon col fort élevé.

PORTER AU VENT, ſe dit de celui qui éleve le bout du nez fort en avant.

PORTER BAS, ſignifie qu'un cheval baiſſe trop le col en marchant.

PORTER SON CHEVAL, c'eſt le faire avancer en le ſoutenant de la main, & ſerrant les jarrets.

PORTER SON CHEVAL D'UN TALON SUR L'AUTRE. *Voyez* Talon.

PORTER LA MAIN A LA MURAILLE. *Voyez* Muraille. On dit auſſi du fer & de la ſole qu'ils portent, quand ils approchent du cheval, de maniere à riſquer de le bleſſer.

PORTEUR, cheval du poſtillon, & auſſi celui ſur lequel monte le marchand de chevaux.

POSADE, ou PESADE. *Voyez* ce mot.

POSER BIEN SES PIEDS, ſe dit du cheval adroit qui choiſit bien le terrein en marchant.

POTENCE, regle de ſix pieds de haut, diſtinguée & marquée par pieds & pouces. Une autre regle qui fait l'équerre avec celle-la, & qui y tient de maniere qu'elle coule tout du long, détermine la meſure de la hauteur des chevaux. On poſe la regle de ſix pieds, droite le long de l'épaule, poſant à terre près le ſabot : on fait deſcendre enſuite l'autre regle juſqu'à ce qu'elle poſe ſur le garrot, puis regardant à l'endroit où ces deux regles ſe joignent, & comptant les pieds & pouces de la grande regle juſqu'à cet endroit, on connoît préciſément la hauteur du cheval.

POTENCE, brider la potence, ſignifie toucher avec la lance le bois d'où prend la bague ou l'anneau.

POTENTIEL. *Voyez* Feu.

POUCE, ſe dit de la taille d'un cheval. On dit un cheval a deux pouces, pour dire qu'il a cinq pieds deux pouces; ce nombre ſe prend juſqu'à trois, & quelquefois paſſe ce nombre, cela s'entend de quatre pieds, cinq, ſix, ſept, dix, onze pouces, quatre pieds dix & onze.

POUDRE ou POUSSIERE (battre la), eſt un cheval qui au pas ou au trot, leve les jambes haut, comme en trépignant, & qui décrit peu de terrein.

POUILLEUTEMENT, nouveau mot pour déſigner la maladie des poux, ou la morſure des poux.

POULE [cul de], excroiſſances de chair renverſée, qui ſurviennent aux plaies. *Voyez* Farcin.

POULIE (os de la). *Voyez* Jarret.

POULAIN, eſt le petit d'un cheval; on l'appelle ainſi juſqu'à cinq ans; on diſtingue le mâle d'avec la femelle, en appellant le mâle, poulain; & la femelle, pouliche, pouline, poutre.

POULINER, ſe dit d'une jument qui met bas ſon embryon, & qui pour lors prend le nom de poulain, nom qu'il garde juſqu'à ce qu'il ait mis bas ſes dents inciſives de lait.

POULINIERE, jument qui fait des poulains.

POULS, pulſation ou battement d'une artere, ou mouvement de ſyſtole & de diaſtole, ſigne auquel on connoît ſi l'animal a la fievre ou non. Les ſignes ſont la tenſion, la plénitude, la fréquence, ou la viteſſe & la foibleſſe, d'où ſont venues les diſtinctions de grand & petit pouls, de dur & mol, fort & foible, fréquent & lent.

POUMON (le), eſt un corps mol, ſpongieux, le plus

conſidérable de tous les viſceres, ſitué dans la poitrine. Sa figure eſt conique, ou, pour mieux dire, elle a la forme d'un pied de bœuf; il eſt diviſé en deux parties, une droite & une gauche que l'on eſt convenu d'appeler lobes antérieurs & lobes poſtérieurs; les uns & les autres ſont attachés dans la poitrine par le médiaſtin, par les vaiſſeaux pulmonaires & par la trachée-artere. Leur couleur eſt rougeâtre dans les poulains, d'un rouge pâle dans les chevaux; & ils ne changent que dans le cas de vieilleſſe ou de maladie; ils deviennent alors blancs, noirs & verdâtres. Chaque partie du poûmon eſt ſituée dans un des côtés de la poitrine, puiſque cette cavité eſt partagée en deux parties par le médiaſtin.

Les lobes antérieurs regardent les premieres côtes, ils ſont minces & allongés en forme de pointe, ils ſe trouvent enfermés dans la partie antérieure de la poitrine, entre la diſtribution des gros vaiſſeaux qui partent du cœur & les cinq & ſix premieres côtes. Ce ſont preſque toujours ces lobes antérieurs qui ſe trouvent attaqués dans la phthiſie.

Les lobes poſtérieurs, qui conſtituent la plus grande partie du poûmon, ſont arrondis ſupérieurement dans toute la face qui regarde les vertebres du dos & les côtes; ils ſont applatis dans la face qui les regarde entre eux; ils ſont auſſi applatis dans la partie poſtérieure tournée vers le diaphragme; de façon qu'ils forment, à leurs extrêmités, une ligne ſaillante en maniere de cercle. Outre ces lobes, il ſe trouve, entre les lobes antérieurs, de petits appendices de poûmons, qui varient très-ſouvent, quant à leur volume & à leur figure.

Les poûmons ſont un compoſé de vaiſſeaux ſanguins & de vaiſſeaux aëriens, dont les extrêmités forment de petites cellules qui ſe rempliſſent d'air dans le mouvement de reſpiration; ils ſont enveloppés d'une membrane liſſe, polie, aſſez forte, qui paroît être la continuation de la plevre. Les vaiſſeaux ſanguins ſont: 1°. des diſtributions de l'artere pulmonaire, qui commencent par deux branches, leſquelles ſe diviſent en une grande quantité de ramifications: 2°. quatre veines pulmonaires, qui rapportent le ſang d'une très-grande quantité de veines. Les vaiſſeaux aëriens ſont la continuation de la trachée-artere: celle-ci eſt un conduit compoſé de pluſieurs anneaux cartilagineux, ſéparés entre eux par des membranes très-fortes qui les uniſſent enſemble; elle prend ſon origine au bas du larynx, deſcend le long du col, entre dans la poitrine, de la longueur d'un

demi-pied, & va ſe terminer au poûmon, où elle ſe bifurque en deux principales branches, qui ſe diviſent elles-mêmes dans chaque côté du poûmon. Ces vaiſſeaux portent le nom de bronches; les extrêmités des bronches ne ſont point compoſées d'anneaux ainſi que la trachée-artere, ni de tiers d'anneaux de même que les bronches, mais de petites membranes comme celles des vaiſſeaux ſanguins. Ces vaiſſeaux aëriens ſe terminent par de petites cavités ou cellules auxquelles on a donné le nom de veſicules pulmonaires.

La trachée-artere, ainſi que les bronches du poûmon, ſont tapiſſées d'une membrane très-forte & veloutée, ſur laquelle on remarque une très-grande quantité de petits points regardés comme autant de glandes deſtinées à filtrer une liqueur mucilagineuſe qui enduit les parois de cette membrane, & empêche la trop grande action de l'air ſur elle. Quand on examine cette membrane dans la trachée-artere, elle paroît comme ridée : elle eſt même détachée du derriere de la trachée artere; ce qui en facilite la dilatation dans les mouvemens de reſpiration, ſa couleur eſt d'un blanc ſale; pour peu qu'il arrive quelque expectoration forte & réitérée, elle eſt d'un rouge pâle; dans les inflammations du poûmon venues à la ſuite d'une courſe, ou autre cauſe, elle eſt rouge comme de l'incarnat; cette rougeur n'eſt produite que par la quantité de vaiſſeaux ſanguins qui y abondent, ou de vaiſſeaux lymphatiques remplis de la partie rouge du ſang.

Les poûmons n'ont point d'action par eux-mêmes, ils ne ſont mis en jeu que par le mouvement d'inſpiration & d'expiration; dans le premier, l'air entrant dans les poûmons les gonfle au point qu'ils rempliſſent toute la capacité de la poitrine. Ce mouvement s'opere par l'impulſion du diaphragme de devant en arriere, ou, pour mieux dire, dans ſon relâchement, par l'action en général des muſcles inſpirateurs qui ſervent à dilater la poitrine : dans le ſecond, le diaphragme remonte, en ſe contractant; les muſcles expirateurs entrent également en contraction, & par conſéquent retréciſſent la poitrine, & obligent l'air à ſortir des poûmons, qui d'ailleurs, s'affaiſſent par leur propre poids, ce qui ne contribue pas peu à l'expiration.

POUSSE (la), eſt une difficulté de reſpirer ſans fievre; elle reſſemble aſſez à l'aſthme de l'homme. Tantôt le cheval touſſe, mais foiblement; tantôt il ne touſſe point, ce qui eſt aſſez ordinaire. Il fait de grandes inſpirations, les

muſcles inſpirateurs entrent dans de fortes contractions, les côtes s'élevent avec force & avec difficulté, mais en deux temps; ce qui eſt le caractere propre de la pouſſe.

Cauſes. Cette maladie eſt produite par l'épaiſſiſſement du ſang, par le relâchement des veſicules du poûmon, & par les tubercules ſurvenus dans ce viſcere : on doit mettre encore au nombre des cauſes de la pouſſe, les pierres pulmonaires, & les adhérences du poûmon à la plevre, ou au diaphragme.

Le ſang devenu épais, circule lentement, s'arrête & s'appéſantit ſur les vaiſſeaux capillaires du poûmon : il fait alors ſur ce viſcere de fortes & vives impreſſions qui ſe communiquent aux nerfs qui vont ſe diſtribuer aux muſcles inſpirateurs, & les ſollicitent à de fortes inſpirations.

Les glandes du poûmon qui ſéparent continuellement une humeur mucilagineuſe, deſtinée à humecter la ſubſtance de ce viſcere, étant relâchées, s'engorgent de cette liqueur, compriment les vaiſſeaux ſanguins, & cauſent la difficulté de reſpirer.

Lorſque l'humeur des bronches eſt amaſſée en grande quantité dans les veſicules du poûmon, elle bouche, pour ainſi dire, le paſſage à l'air, qui, en faiſant effort pour ſortir, produit aſſez ſouvent un gargouillement ; c'eſt ce qu'on appelle cheval ſiffleur ou cornard.

Le ſifflement vient auſſi quelquefois du reſſerrement de la glotte ; ce qui arrive ſouvent lorſqu'on fait baiſſer la tête au cheval en le ramenant, & qu'il eſt rêné trop court. Quand il procede d'une autre cauſe, le mal eſt incurable, quoi qu'en diſent bien des gens, qui dans la vue d'y remédier, s'aviſent fort mal-à-propos de rendre les narines dans leſquelles il n'y a aucun défaut, & qui n'ont aucune part à ce ſifflement.

Diagnoſtic. 1°. On connoît la pouſſe à la difficulté de reſpirer.

2°. A l'élévation & à l'abaiſſement des fauſſes côtes en deux temps.

3°. Au râlement & au ſifflement.

4°. A une matiere tamponée, qui ſort ſouvent par le nez ; cette humeur qui vient des veſicules du poûmon, s'amaſſe dans l'arriere-bouche ou dans la trachée-artere; lorſqu'elle y eſt en grande quantité, le cheval la jette par pelotons ou par flocons, le plus ſouvent en buvant.

En général, les trois premiers ſignes ſont les ſeuls caractériſtiques de la pouſſe, & principalement les deux pre-

miers. Si on y comprenoit la fievre qui n'exiſte que dans cette maladie, ce ſeroit la confondre avec une autre. Cependant c'eſt une mépriſe dans laquelle ne tombent que trop ſouvent des maréchaux dont la réputation eſt établie ; mépriſe toujours grave, mais qui l'eſt bien davantage, lorſqu'ils ſont nommés par le magiſtrat pour faire un rapport qui doit influer dans le jugement d'une conſultation.

Prognoſtic & *Curation*. La pouſſe eſt très-difficile à guérir, pour ne pas dire incurable. On peut cependant l'adoucir par le régime, en retranchant au cheval le foin, & en lui faiſant faire un exercice modéré ; lorſqu'il râle ou qu'il ſiffle, qu'il eſt gêné & rêné trop court, il faut le mettre à ſon aiſe.

POUSSER, ſe dit d'un cheval qui a la pouſſe. Pouſſer ſon cheval, ſe dit du cavalier qui preſſe ſon cheval au galop, & le fait aller très-vîte. Pouſſer ſes dents, c'eſt la même choſe que mettre. *Voyez* Mettre.

POUSSIF. *Voyez* Pouſſe.

POUTRE, ſe diſoit autrefois d'une vieille cavale.

POUX, ou MALADIE PÉDICULAIRE. Je ne vois pas qu'aucuns praticiens, en traitant des maladies de la peau, ſe ſoient beaucoup arrêtés à celle-ci. Elle eſt cependant très-commune, & fait ſouvent maigrir les chevaux. Les vieux y ſont plus ſujets que les jeunes. La peau eſt, pour l'ordinaire, dure, tendue, les poils ſont hériſſés & ſemés clair. J'ai vu des chevaux qui étoient tout couverts de ces inſectes.

Le remede le plus efficace & le plus prompt pour détruire cette vermine, ſeroit de faire des frictions mercurielles par tout le corps ; mais cette application, ſur toute l'étendue de la peau, peut cauſer beaucoup de ravages: le mercure peut ſe porter à la bouche, & occaſionner un érétiſme dans les muſcles de la mâchoire, accompagné de ſalivation. Pour ne pas expoſer l'animal à cet accident, je conſeille de mettre infuſer du tabac dans de l'eau-de-vie & d'en laver le cheval. Le brou de noix opere le même effet, ainſi que la poudre de ſtaphiſaigre, & le ſoûfre en poudre mêlé avec l'aloës. Il eſt rare que les chevaux ſoient mangés de poux, qu'ils n'aient ou des dartres farcineuſes, ou la gale.

Tous ces remedes, mais principalement le premier, ont la propriété de tuer & de détruire cette vermine.

PORTER AU VENT, ſe dit d'un cheval qui allonge la tête en avant.

PORTER BAS, eſt celui qui baiſſe la tête & l'encolure.

PRÉSENTER UN CHEVAL, eſt le ſortir de l'écurie pour le préſenter à l'acheteur. La maniere de le préſenter le fait plus ou moins valoir. Le garçon d'écurie a ſoin de le placer le long du mur, d'une maniere qu'il paroiſſe élevé, ſi l'acquéreur le trouve un peu bas ; il le mettra, au contraire, dans un bas, s'il le trouve de trop haute taille ; & là, ſans ceſſe, il eſt à remuer, pour empêcher que l'animal ſoit placé ſur ſes jambes ; lorſqu'il eſt taré plus ou moins, on met les défauts du côté du mur. Le marchand, qui eſt ordinairement préſent à ce manege, vous harcelle par les rares qualités qu'a ſon cheval, en lui faiſant faire maintes courbettes, que la ſeule peur feroit, je crois, exécuter à un cheval de bronze, tandis que le garçon maquignon lui ſoutient la tête au moyen des longues branches du mords qu'il lui a paſſé dans la bouche. Cette manie ſi commune à tous les marchands, fait que la plupart des maréchaux que l'on conſulte, & qui ne ſont pas plus inſtruits que les particuliers, achetent, après avoir été étourdis ou trompés. Ces marchands ſont ſi accoutumés à falſifier leurs marchandiſes, que je n'ai jamais pu les en empêcher, comme de mettre du gingembre & de la pirette dans le fondement du cheval, du ſel dans la bouche, quoique de très-grands ſeigneurs leur euſſent fort recommandé de faire voir leurs chevaux ſans fard. *Voyez* Maquignon.

PRENDRE, on dit : ce cheval prend quatre ou cinq ans, plus ou moins, pour dire qu'il aura bientôt cet âge.

PRENDRE LE TROT, LE GALOP, ſe dit de l'homme, quand il excite ſon cheval à aller le trot ou le galop ; & du cheval quand il s'y met de lui-même. Prendre le mords aux dents, ſe dit communément des chevaux de carroſſe, lorſque n'ayant plus aucune ſenſibilité dans la bouche, ils vont de toute leur vîteſſe, ſans pouvoir être arrêtés par les mains du cocher. Prendre les aides des jambes. *Voyez* Jambes.

PRESSER SON CHEVAL, c'eſt lui faire augmenter la vîteſſe de ſon allure, ou l'empêcher de la diminuer lorſqu'il la rallentit.

PRESTESSE, diligence. Ce cheval ſe manie avec grande preſteſſe.

PRIAPISME, maladie nouvelle qu'un auteur moderne attribue au cheval, & dont l'état eſt d'être toujours en érection. Cette maladie que je crois très-rare, pour ne la pas rejeter, demande les ſaignées & les bains d'eau froide dans cette partie.

PROCÉS, mot qui ſignifie s'avancer, s'emploie pour l'œil, où l'on remarque les procès cilliaires.

PROGNOSTIC, ſignes qui annnoncent les ſuites d'une maladie. *Voyez* Hippo-pathologie.

PROLIFIQUE, qui eſt propre pour la génération : on nomme la ſemence ſubſtance ou liqueur prolifique.

PROMENER SON CHEVAL, c'eſt le mener doucement au pas. En terme de manege, le promener ſur le droit, c'eſt le mener droit ſans lui rien demander. Promener ſur les voltes, c'eſt la même choſe que paſſager ſur les voltes. *Voyez* Volte. Promener entre les deux talons. *Voyez* Talon. Promener en main, c'eſt promener un cheval ſans être monté deſſus, & étant à pied.

PROSTATES (les), ſont des glandes ſituées derriere le col de la veſſie, qui produiſent une humeur que rend l'animal avant l'éjaculation.

PROSTATIQUES, qui a rapport aux proſtates.

PRUNELLE, ouverture que forme la vue pour laiſſer paſſer les rayons de lumiere. *Voyez* Œil.

PSOAS (muſcles), le grand & le petit. *Voyez* Cuiſſe.

PTÉRYGOIDIENS (les os), ſont deux petits os en forme d'arc ou d'S mal tournée, ſitués entre les os palatins & le vomer. Ils ſont applatis dans toute leur étendue.

On y conſidere deux extrêmités; l'une, qui eſt pointue & mince, & qui s'étend ſur l'os ſphénoïde; l'autre eſt un peu arrondie, & donne attache à un anneau cartilagineux, à travers lequel paſſe le tendon du ſtylo-ptérigo-velo-palatin. Dans pluſieurs chevaux on découvre à cette extrêmité une échancrure qui concourt à la formation de l'anneau.

PTARMIQUE, ou STERNUTATOIRE, médicament propre à faire éternuer.

PTERIGO-PHARYNGIEN (muſcle). *Voyez* Pharynx.

PUBIS (os). *Voyez* Hanches.

PUISANCLE, on nommoit ainſi des ulceres répandus ſur le corps de la langue, & que l'on prétendoit la ronger totalement; mais comme cette maladie ne nous eſt pas familiere, cela eſt cauſe que ce terme n'eſt plus en uſage.

PUISER, prendre plus de corne avec la lame du clou. On dit à un maréchal vous puiſez trop, ou vous ne puiſez pas aſſez, c'eſt-à-dire, vous prenez trop ou trop peu de corne.

PULMONAIRE, qui appartient aux poûmons.

PULMONIE (la), ulcération du poûmon avec écoulement de pus par les narines.

Le cheval touſſe, mais il eſt gai juſqu'à ce qu'il ſoit devenu phthiſique ; il boit & mange comme à l'ordinaire, & ne ſouffre pas. Lorſqu'on l'abandonne à lui-même, il maigrit peu à peu, & périt enfin de conſomption.

Cauſes. La pulmonie eſt toujours la ſuite de l'inflammation du poûmon, qui a précédé, & qui s'eſt terminé en ſuppuration.

Ainſi les cauſes de cette maladie ſont, 1°. les tubercules du poûmon, lorſqu'ils viennent à ſuppuration.

2°. La pleuréſie & la courbature, terminées par ſuppuration.

3°. La fauſſe gourme qui s'eſt jetée ſur les poûmons.

4°. L'humeur du farcin repercutée & fixée ſur les poûmons.

5°. Enfin toutes les maladies inflammatoires de la poitrine, qui ſe ſont terminées par ſuppuration.

Différences. Il y a quatre eſpeces de pulmonie, à raiſon des cauſes qui la produiſent.

1°. La pulmonie qui ſuccede à la pleuréſie.

2°. La pulmonie de courbature.

3°. La pulmonie de fauſſe gourme.

4°. La pulmonie de farcin.

La pulmonie qui ſuccede à la pleuréſie, & que j'appelle pulmonie proprement dite, eſt un ulcere qui ſe forme aux poûmons, lorſque la pleuréſie ſe termine par ſuppuration.

La pulmonie de courbature eſt une ulcération du poûmon, à la ſuite de la courbature.

La pulmonie de fauſſe gourme eſt une ulcération du poûmon, cauſée par un reſte du virus de la gourme, qui s'eſt fixé ſur ce viſcere.

La pulmonie de farcin eſt une ulcération du poûmon, produite par une humeur farcineuſe.

Diagnoſtic. On connoît que l'écoulement qui ſe fait par le nez, vient du poûmon, lorſque cet écoulement eſt ſimplement purulent, que le cheval touſſe, & qu'il n'eſt pas glandé. Cependant avec le temps, le pus en paſſant par le nez, ulcere quelquefois la membrane pituitaire, & cauſe la morve proprement dite ; le cheval devient glandé, & la pulmonie eſt alors compoſée.

Prognoſtic. La pulmonie qui ſuccede à la pleuréſie & la courbature, eſt moins dangereuſe que les autres, elle peut ſe guérir. Celle qui provient de fauſſe gourme, d'humeur

farcineuſe, & de tubercules ſuppurés eſt incurable. Souvent la pulmonie dégénere en morve proprement dite.

Curation. On ne doit tenter la guériſon que de la pulmonie ſurvenue à la ſuite de la pleuréſie ou de la courbature. Il faut, dans ce cas, favoriſer l'expectoration, ou l'éjection du pus, par la décoction de feuilles d'hyſſope, de lierre terreſtre, ou de marrube blanc; on met infuſer une poignée de ces feuilles dans deux pintes d'eau, qu'on fait avaler au cheval tous les matins.

1°. On tâchera en même-temps de corriger l'âcreté du pus par des boiſſons adouciſſantes, telles que les décoctions de mauve, de lin, de guimauve, &c.

2°. On travaille enfin à déterger l'ulcere, & à le deſſécher par de légers déterſifs, des deſſicatifs & des aſtringens, tels que le baume de Copahu, qu'on fait avaler une fois par jour à la doſe de trente gouttes pendant dix ou douze jours, ou bien trente-ſix grains de baume de ſoufre & de térébenthine dans un peu de décoction déterſive. De cette maniere on réuſſit à guérir radicalement la pulmonie, qui ſuccede à la pleuréſie ou à la courbature.

Pour celle qui vient des tubercules ſuppurés, de fauſſe gourme ou de farcin, elle eſt incurable.

PULSATION, battement des arteres; c'eſt ce qu'on appelle mouvement de ſyſtole & de diaſtole.

PUPILLE, eſt le même que prunelle.

PURGATIFS. Les purgatifs ſont des ſubſtances plus ou moins irritantes, leſquelles en picotant l'eſtomac & les inteſtins, les excitent à chaſſer les matieres qu'elles contiennent. Comme la ſenſibilité des organes dépend d'une infinité de circonſtances inconnues, que cette ſenſibilité varie ſuivant les individus & le genre de maladie; que d'ailleurs le degré d'irritabilité des médicamens eſt peu conſtaté, & peut varier lui-même ſuivant les divers accidens & les différentes combinaiſons, les purgatifs ſont des remedes dangereux, ſur-tout pour l'animal qui, par ſa nourriture ſimple & uniforme, a bien moins beſoin d'être évacué, que l'homme qui ſe livre à tous les excès. Si les purgatifs ſont trop doux, ils ne produiſent aucun effet, ils deviennent des alimens mal-ſains & nuiſibles; s'ils ſont violens, ils exercent des ravages ſouvent mortels. Dans la difficulté, pour ne pas dire l'impoſſibilité de ſaiſir le rapport juſte de l'animal avec le médicament, dans le péril imminent d'une erreur preſqu'inévitable, il eſt prudent & raiſonnable de s'abſtenir le plus qu'il eſt poſſible des purgatifs. Si on ne les proſ-

crit pas entiérement, les indications doivent être ſi claires, ſi préciſes que l'on ne puiſſe abſolument s'y refuſer; ce qui n'arrive preſque jamais. D'ailleurs, une boiſſon abondante, appropriée à la maladie, doit opérer les effets qu'on attend des purgatifs, plus lentement, il eſt vrai, mais avec plus de ſûreté. Au reſte, on adminiſtre les purgatifs ſous forme ſolide, en bol; ou délayés dans un véhicule convenable. Cette derniere méthode eſt plus avantageuſe, on évite à l'animal une opération de plus: celle de diſſoudre le bol: & ce qui eſt encore plus eſſentiel, l'arrêt & le ſéjour du médicament ſur une partie ſeule, comme l'eſtomac, qui doit par conſéquent être plus affecté, que ſi ce médicament ne faiſoit que couler, étant ſous forme liquide. Attention eſſentielle dans la preſcription de tout remede interne, d'étudier les effets que produit un remede ſur toutes les parties où il paſſe, avant de parvenir à celle pour laquelle on le deſtine. On ne doit jamais ſe ſervir de bouteille pour faire avaler un liquide; il peut en arriver des accidens fâcheux par la fracture du verre; comme on doit bien prendre garde, en verſant très-doucement, & en levant peu la tête de l'animal, que le liquide n'entre dans la trachée-artere; il pourroit en mourir ſur la place.

BREUVAGES PURGATIFS.

RECETTE.

Prenez Aloës. . . . . *deux onces.*
Miel. . . . . *trois onces.*

Faites diſſoudre le tout dans une chopine d'eau ſur des cendres chaudes, & donnez-le froid à l'animal.

Autre.

Prenez jalap, diagrede en poudre, de chaque *une once*, donnez-la dans une chopine d'eau.

Ce remede convient dans les chevaux œdémateux, qui ont les jambes enflées, le fourreau, le ventre ou autre partie ſur laquelle, en appuyant le doigt, l'empreinte reſte marquée.

Ces deux remedes peuvent ſe donner en bol, en ſubſtituant la poudre de réglisſe à l'eau, & en faiſant des bols ou pillules de la groſſeur d'une noix, que l'on jette dans l'arriere-bouche, en tirant la langue en avant, ou en les dou-

nant au bout d'un bâton, & ayant ſoin de donner une cornée d'eau après chaque pilule, pour favoriſer la déglutition. Cette méthode de donner des pilules vaut mieux que de donner en breuvage, en ce que le cheval en perd moins, & qu'il eſt moins dégoûté.

LAVEMENS PURGATIFS.

Recette.

Prenez catholicon. . . . . *quatre onces.*
Faites diſſoudre dans de l'eau bouillante, & donnez-le tiede.

Autre.

Feuilles de ſéné, *quatre onces*, infuſées dans une décoction de plantes émollientes.

PURULENT, LENTE, qui eſt de la nature du pus.

PUS. Réſultat d'une décompoſition du ſang, & dont le produit eſt une matiere plus ou moins épaiſſe, plus ou moins ſoluble dans l'eau, plus ou moins peſante, plus ou moins âcre, & plus ou moins fœtide.

PUTRÉFACTION, ou POURRITURE, une plante eſt-elle arrachée & jetée ſur la terre, un animal eſt-il mort? bientôt après, ſuivant le degré de chaleur plus ou moins grand, l'on ſent une odeur putride acide qui vous ſaiſit la membrane pituitaire, qui annonce une décompoſition plus ou moins avancée de ce même corps; & plus cette décompoſition eſt parfaite, & plus l'odeur eſt inſupportable. C'eſt, diſent les phyſiciens, une preuve du mouvement exiſtant dans les corps; ſans trop nier ce mouvement, je dirai qu'il n'exiſte qu'autant que les parties n'ont plus de liaiſons entre elles; dès que cette liaiſon n'exiſte plus, chaque corps tend au repos, & pour y parvenir les parties doivent néceſſairement, les unes tomber, & les autres s'évaporer; alors elles rempliſſent l'air ſain, & ſe mêlent avec lui; les plus groſſieres reſtent au fond du vaſe, ou ſur la terre, & forment une maſſe mucilagineuſe, huileuſe, qui bientôt elle-même ſe réduit en terre. L'air, l'eau & le feu ſont les plus grands diſſolvans des corps; plus ces élémens ſe trouvent en quantité, & plutôt la décompoſition a lieu: il en eſt de la putréfaction, comme de la diſſolution d'un ſel quelconque; plus le liquide eſt abondant, plutôt le corps ſe diſſout: s'en trouve-t-il peu? la putréfaction eſt lente. Il y

a de même le point de ſaturation, c'eſt-à-dire, que le liquide ne peut diſſoudre qu'une certaine partie du corps, & cela à raiſon de ſon volume.

La putréfaction arrive plus promptement dans les animaux que dans les végétaux; l'un & l'autre different à raiſon des parties qui les compoſent. J'ai remarqué contre l'avis de bien des gens, que la putréfaction de la plupart des végétaux étoit plus akaline, & plus inſupportable que celle des animaux, & que ceux-ci influoient moins ſur la ſanté que les premiers. J'ai remarqué nombre de fois que nos écariſſeurs, nos gadouards, nos vuidangeurs qui travaillent perpétuellement dans nos voiries, étoient beaucoup plus gras que les maraichers; que ceux-ci ſont plus ſujets aux coliques, à la phthiſie, & en général au maraſme, que les premiers; ce qui me feroit croire que les maladies peſtilentielles, épidémiques, viennent plutôt de la putréfaction des végétaux que des inſectes; toutes les fois que ces cauſes ont lieu; il eſt certain que la diſtillation d'un végétal putréfié au même degré que l'animal, donne plus d'acide que l'autre; or, l'on ſait que les acides ſont des anti-putrides, il n'eſt plus queſtion que de ſavoir ſi l'acide qui ſe développe eſt plus ſimple dans l'un que dans l'autre. Quant à moi, je penſe qu'il l'eſt davantage dans l'animal que dans le végétal, & cela par l'expérience & par les effets, qui ſont toujours les meilleurs raiſonnemens. Reſte à ſavoir ſi je me ſuis trompé ou non, au moins voilà ce que j'ai examiné depuis le moment que j'ai mis les pieds dans les voiries & dans les marais.

Il ne faut pas entendre en vétérinaire le mot de putréfaction, tel que nous venons de le décrire, car il ne peut avoir lieu qu'après la mort. Cette putréfaction eſt un ſphacele des parties éloignées du tronc. On appelle aſſez communément un ulcere putride, c'eſt-à-dire, qui annonce ou reſſemble à la putridité où il y a décompoſition du ſang, une décompoſition des molécules qui le forment, mais non pas la putréfaction de ces molécules: les fibres de l'ulcere paroiſſent devenir flaſques & ſe ſéparer; mais pour cela elles ne ſe décompoſent pas: il y a grande différence entre la ſéparation & la décompoſition; dans le premier cas il y a ſouvent du remede; dans le ſecond, jamais. En chymie, l'on ſépare, mais l'on ne décompoſe pas, & ſi le terme a lieu, les chymiſtes ſavent très bien qu'il reſte toujours à décompoſer, &c. *Voyez* Gangrene. *Voyez* Ulcere putride.

PUTRIDE, ſe dit de la corruption des humeurs.

PYLORE, orifice de l'eſtomac où commencent les inteſtins, lequel ſignifie porte-gardien. *Voyez* Eſtomac.

PYLORIQUE, qui appartient au pylore. Il y a les arteres & veines pyloriques.

PYRAMIDAL, (le), qui a la figure d'une pyramide.

PYRAMIDAL du nez (muſcle). *Voyez* Nez.

PYRAMIDAL de la cuiſſe (muſcle). *Voyez* Cuiſſe.

Q

QUADRILLE, petite compagnie de cavaliers qui faiſoit partie d'un carrouſel.

QUARRE, travailler en quarré. *Voyez* Voltes.

QUART EN QUART. Travailler un cheval de quart en quart, c'eſt le conduire trois fois de ſuite ſur chaque ligne d'un quarré que l'on ſe figure autour du pilier. *Voyez* Voltes.

QUARTE (ſeime), ſe dit d'une fente de la corne qui ſurvient aux quartiers. *Voyez* Seime.

QUATRE COINS, faire les quatre coins, ou travailler aux quatre coins. *Voyez* Voltes.

QUARTIER, partie latérale du ſabot.

QUARTIER DEFECTUEUX, quartier dont la corne eſt devenue raboteuſe & filamenteuſe, parce qu'on a coupé le cartilage ou la muraille; parce qu'on a appliqué des cauſtiques qui ont trop agi ſur cette partie, ou parce qu'on y a mis le feu.

Si une ſeime a été mal guérie, ou mal opérée, il ſe forme au quartier une fente, par laquelle paſſe la chair cannelée, ce qui rend le quartier fiſtuleux. On ne guérit jamais ce mal, à moins qu'on ne faſſe une nouvelle opération, à laquelle il faut apporter plus de ſoin qu'à la premiere: quant au panſement, il ſera le même que celui de l'opération du javart encorné.

QUARTIER FOULÉ (faux). Si le fer eſt long, le faux quartier portera deſſus, & ſera foulé.... *Voyez* l'article de la ferrure.

QUARTIER FOIBLE. On appelle quartier foible, la muraille des quartiers lorſqu'elle eſt mince, plate, ſerrée, & quelquefois renverſée à la partie inférieure. Ce défaut ſe rencontre plutôt en dedans qu'en dehors, & toujours aux pieds de devant.

QUARTIERS RENVERSÉS. Lorſque le fer eſt trop entolé ſur les quartiers, & qu'il porte ſur un quartier foible, il le fait renverſer, c'eſt ce qu'on appelle quartier renverſé. On doit y remédier à peu près comme dans le cas précédent.

QUARTIERS SERRÉS. Retréciſſement du pied à l'endroit des quartiers.

Ce défaut eſt naturel ou accidentel : naturel, lorſque le pied eſt ſerré de naiſſance, c'eſt un vice de conformation, & un défaut dans le cheval ; je n'en parlerai pas ici : accidentel, lorſqu'il vient de quelque cauſe extérieure, c'eſt de celui-ci que nous allons parler.

Les quartiers ſe reſſerrent, quand on pare trop le pied, & qu'on détruit les arcs-boutans : alors la muraille n'ayant point d'appui ni d'étai, ſe renverſe, ſerre le pied, comprime la chair cannelée, & fait boiter le cheval.

On y remédiera en tenant le pied gras, en l'humectant, en évitant de le parer, en abattant du talon, & en ferrant court ; de maniere que les talons ne portent pas ſur le fer.

QUARTIER TACHET, eſt le même que lovet, ou louvet. *Voyez* ce mot.

QUARTIER. En parlant d'une ſelle, ce ſont les pieces de cuir ou d'étoffe qui ſont attachées aux deux côtés de la ſelle.

QUEUE (la), doit ſuivre la croupe, & par conſéquent être placée haute, ce qui donne aux chevaux de l'aiſance & de la facilité pour la lever, & pour la porter en arriere. On diſtingue, 1°. le tronçon, qui eſt la partie la plus élevée, ou l'étendue de la queue, ſur laquelle les crins ſont poſés : 2°. le fouet, ce ſont les crins : quand ces derniers ſont caſſés, ou ſe trouvent en petite quantité, la queue s'appelle alors queue de rat. Les chevaux qui ont la queue placée haut, ſont très-propres à la porter en trompe ; lorſqu'on leur fait la ſection par deſſous.

Les os de la queue ſont partie des fauſſes vertebres ; ils ſont au nomdre de dix-ſept pour l'ordinaire, quelquefois de dix-huit, quelquefois plus ; mais cela varie. Les premiers os reſſemblent aſſez bien à une vertebre. On diſtingue, ſur-tout, dans le premier des os de la queue, l'apophyſe épineuſe & les apophyſes tranſverſes ; mais à meſure que les os s'éloignent de l'origine de la queue, les apophyſes épineuſes ſe bifurquent, & les tranſverſes diſparoiſſent, le corps s'arrondit, & devient cylindrique : c'eſt ſur le corps de cet os que ſe continue l'expanſion des nerfs, formant la queue de cheval ou *equiſcætum*.

Toutes les vertébres, ainſi que l'os ſacrum, & les os de la queue, ſont unies par des ligamens ſerrés dont les fibres forment une ſpirale.

Les nœuds de la queue (ou fauſſes vertebres), ſont mus

ou ébranlés par le moyen de dix muſcles : quatre élevent la queue ; quatre l'abaiſſent, & deux la portent ſur les côtés : on les nomme latéraux. Elle eſt auſſi portée ſur les côtés par pluſieurs paquets muſculeux, qui ſont bien diſtincts de ces muſcles, & qui prennent leurs attaches d'une vertebre à l'autre.

Les muſcles releveurs ſe diviſent en longs & en courts releveurs.

1°. Les longs releveurs viennent de la continuation des muſcles très-longs du dos, rampent tout le long des parties latérales des apophyſes épineuſes de l'os ſacrum, s'y attachent par leurs parties charnues, & vont, en s'amincifſant, ſe terminer par de petits appendices tendineux aux apophyſes demi-épineuſes des premiers nœuds de la queue & aux inégalités ſupérieures des dernieres.

2°. Les courts releveurs prennent leurs attaches aux parties latérales des trois & quatre dernieres apophyſes épineuſes de l'os ſacrum, & vont ſe terminer de même que les précédens.

Les muſcles abaiſſeurs ſont diſtingués de même en longs & en courts.

1°. Les longs prennent leurs attaches aux parties latérales de l'os ſacrum ; rampent le long de ce bord, en s'y attachant, paſſent enſuite au deſſous ; & lorſqu'ils ſont parvenus aux deuxieme & troiſieme nœuds de la queue, ils commencent à fournir pluſieurs tendons qui vont ſe terminer à la partie inférieure de chaque nœud.

2°. Les courts abaiſſeurs ont leurs attaches dans la face interne du baſſin, à une large aponévroſe, appellée ſacro-ſciatique ; ils rampent tout le long de cette face, & vont ſe terminer aux parties latérales de l'os ſacrum. Ces muſcles ſont plus larges que le premier.

Les muſcles latéraux ſont très-minces & larges ſupérieurement : ils ont leurs attaches fixes à la partie inférieure du bord latéral des nœuds de la queue ; & en ſe prolongeant aux apophyſes tranſverſes des premiers nœuds, ils vont ſe terminer par de petits tendons aux parties latérales de ces mêmes os.

QUEUE (amputation de la). Lorſqu'on veut couper la queue à un cheval, ou le rendre courte-queue, on releve les crins en les attachant à ceux du haut de la queue, de façon que l'endroit du tronçon où l'on veut faire la ſection ſoit à découvert & abſolument nud. On le poſe ſur un billot, enſuite l'on y applique le tranchant d'un inſtrument bien cou-

pant, tel qu'une ſerpe, un couperet, ou tel autre; & d'un coup de maillet donné ſur le dos de l'inſtrument, on ſépare le bout du tronçon; on laiſſe ſaigner un peu, puis l'on applique ſur la bleſſure le lycoperdon ou veſſe de loup, ſans autre appareil, & l'on attache le cheval, de maniere qu'il ne puiſſe ſe frotter ni emporter l'eſcarre ou la croûte qui s'eſt formée, ce qui occaſionneroit une nouvelle hémorrhagie. Cet aſtringent eſt préférable au brûle-queue qui produit une eſcarre ou inflammation conſidérable, une ſuppuration abondante, & peut-être quelquefois un commencement de gangrene. On ſe gardera encore de poſer l'inſtrument tranchant, comme quelques-uns le pratiquent, ſous le tronçon, à la place du billot, parce qu'alors on eſt obligé de donner le coup de maillet ſur le tronçon lui-même, qui occaſionne une contuſion conſidérable, laquelle ſouvent a des ſuites fâcheuſes. On laiſſe ordinairement à la queue la longueur néceſſaire pour couvrir la nature dans les jumens, la même proportion pour les chevaux. Quelques-uns coupent deux ou trois nœuds ou le bout de la queue; prétendant que les chevaux en prennent plus de croupe; c'eſt une erreur, je ne vois d'autre utilité dans cette opération que celle de retrouſſer plus aiſément les crins, & avec plus de grace.

QUEUE A L'ANGLOISE (ſection de la). Il faut jeter le cheval par terre, du côté du montoir, préférablement à l'autre, pour avoir l'aiſance d'opérer, examiner enſuite la queue, prendre ſes dimenſions pour ne pas faire les inciſions trop près les unes des autres; car il en réſulteroit une ſeule plaie, & les bandes de la peau ſe déchireroient. On fait juſqu'à cinq inciſions tranſverſales, ce qui vaut mieux, parce que plus la queue a d'étendue, plus elle ſe recourbe, & ſemble former par ſon crin un évantail. La queue étant retrouſſée, il faut faire la premiere inciſion à deux doigts du rectum, de peur d'attaquer les fibres du ſphyncter de l'anus, ce qui formeroit une plaie fiſtuleuſe. Chaque inciſion doit ſe faire en deux temps; dans le premier, on inciſe la peau, & on met les muſcles à découvert; & dans le ſecond, on les coupe; il en eſt de même des autres inciſions.

L'appareil de chaque inciſion conſiſte en des plumaſſeaux à ſec, que l'on contiendra par un bandage à dix chefs, ou par une bande circulaire. On ne le levera qu'au bout de trois jours, pour laiſſer à la ſuppuration le temps de s'établir, & l'on aura ſoin d'imbiber des linges avec du vin tiede.

Quand le gonflement & l'inflammation de la queue ſeront paſſés (ce qui ne manque jamais d'arriver vers le quatrieme jour), & que la ſuppuration ſera bien établie, il faudra amputer la queue, ſuivant la méthode ordinaire, à une diſtance égale des inciſions. On appliquera ſur la plaie de la poudre de lycoperdon ; c'eſt le moyen d'éviter par là les ravages que produit le feu, & d'avancer la guériſon.

Les autres panſemens ſe feront avec le digeſtif ſimple, ou bien avec le baume de térébenthine, juſqu'à ce qu'il ſoit temps de mettre les deſſicatifs. Il faut laiſſer pendre la queue dans ſon état naturel : car les muſcles abaiſſeurs étant coupés, les releveurs antagoniſtes operent leurs effets, dès le moment même, & mieux encore lorſqu'ils ſont guéris.

Remarques. J'ai cru qu'il étoit d'autant plus néceſſaire d'enſeigner la méthode de couper la queue à l'Angloiſe, que perſonne ne l'a encore donnée. D'ailleurs, ceux qui la pratiquent, y joignent des appareils qui, bien loin d'être utiles, ſont ſouvent pernicieux. J'en ai vu pluſieurs exemples ; lorſque la ſection des muſcles eſt faite, on a coutume de renverſer la queue ſur le dos, & on la contient dans une eſpece de gouttiere, comme on la voit repréſentée dans la traduction du livre de M. Bartelet, intitulé : *Le Gentilhomme Maréchal*, planche 2 . . . En renverſant ainſi la queue, on enfonce les nœuds, on ôte l'action des muſcles releveurs ; de plus, il ſe forme, au commencement de la queue, des plis qui s'échauffent & occaſionnnent une plaie qui procure la chûte du crin. J'en ai vu dont les crevaſſes étoient ſi profondes, qu'il ſembloit qu'on y eût fait des inciſions ſupérieurement. Outre cela, le renverſement produit ſur les vaiſſeaux une compreſſion conſidérable, qui quelquefois intercepte la circulation du ſang ; l'inflammation s'enſuit, de là l'abcès, & quelquefois la gangrene. J'ajouterai qu'il faut un mois ou cinq ſemaines, & même plus, pour que la cicatrice ſe faſſe entiérement ; au lieu que, ſuivant ma méthode, c'eſt l'affaire de quinze à dix-huit jours au plus, & qu'il n'en arrive jamais rien de fâcheux. D'autres attachent au bout de la queue une corde qu'ils font paſſer par deſſus un rouleau, placé au plancher au deſſus de la queue, en ligne droite ; ils amenent enſuite cette corde dans la rainure d'une poulie, & y attachent un poids de ſeize à dix-huit livres ; de maniere que le cheval tient toujours la queue droite, ſoit qu'il aille à gauche, à droite, ou qu'il ſe couche. Cette méthode eſt, en quelque maniere, préférable à l'autre, parce qu'il n'en

réſulte ni crevaſſes, ni gale ſur le tronçon de la queue; mais en revanche, elle tiraille la queue, excite l'inflammation, produit l'extenſion des ligamens intermédiaires & des muſcles releveurs, & retarde la guériſon de beaucoup. D'ailleurs, cette manœuvre eſt abſolument inutile, & quelquefois dangereuſe: j'ai vu, en effet, il n'y a pas long-temps, deux chevaux auxquels il étoit ſurvenu deux dépôts entre la premiere ſection & l'anus.

QUEUE (le trouſſe), inſtrument de cuir long d'un grand pied, dont on ſe ſert pour envelopper la queue d'un ſauteur. Cet inſtrument ſe ferme par le moyen de pluſieurs petits crochets, dans leſquels on entrelaſſe une courroie. Il eſt attaché près du culeron de la croupiere, par deux petits contre-ſanglots. Il y a au bout du trouſſe-queue, deux longes de cuir, qui paſſent le long des cuiſſes & des flancs du cheval, & qui aboutiſſent aux contre-ſanglots, pour tenir la queue en état. Le trouſſe-queue fait paroître un cheval plus large de croupe, lui donne plus de grace lorſqu'il ſaute, & empêche auſſi la queue de donner dans les yeux du cavalier.

QUEUE DE RAT, défaut. *Voyez* Queue. *Voyez* encore Arrête.

QUEUE (coupe). On appelle coupe-queue un eſpece de couperet avec lequel on ampute un ou pluſieurs nœuds de la queue, & ſur lequel on frappe, au moyen d'une maſſe de bois.

QUINTAINE, poteau ou jaquemart, repréſentant un homme, armé, ou couvert d'un bouclier auquel, on jete des dards, ou ſur lequel on va rompre des lances à cheval. On appelle auſſi cette figure *Faquin*.

QUINQUINA. Le quinquina ſi vanté pour la guériſon des fievres intermittentes dans les maladies humaines, nous a paru juſqu'ici aſſez ſouvent infructueux, ou au moins fort peu réuſſir; quoique donné depuis un gros juſqu'à une once, peut-être eſt-ce de l'ignorance dans laquelle nous ſommes de la nature des fievres qui, à la vérité, ne ſont pas faciles à diſtinguer.

QUINTE, eſpece de fantaiſie qui tient du cheval rétif; car le cheval pendant quelques inſtans ſe défend, & ne veut pas avancer. Les mulets ſont ſujets à ce défaut.

QUINTEUX, cheval qui a des quintes.

QUITTER LES ETRIERS, c'eſt ôter ſes pieds de dedans de gré ou de force; car lorſqu'un cheval emporte ſon homme, il doit quitter les étriers, ou pour ſe jeter à terre,

ou afin que ſi le cheval tombe, il n'ait pas les pieds engagés dans les étriers, ce qui eſt très-dangereux. Le peu de fermeté du cavalier lui fait ſouvent quitter les étriers, quand ſon cheval trotte ou galope.

QUOAILLER. *Voyez* Jouer avec ſon mors & la ſuite.

QUOART, tronçon de la queue, depuis ſon origine juſqu'à la derniere vertebre au bout du tronçon.

R

RABAISSER, ſe rabaiſſer, ſe dit en termes de manege, du cheval qui n'a pas aſſez de force pour continuer ſes courbettes auſſi élevées qu'il les a commencées.

RABATTRE, ſe dit d'un ſecond frappeur, il y a rabattre en premier, quand ils ſont trois à l'enclume; rabatre en ſecond, quand ils ſont quatre &c. Il n'eſt point d'ouvrage en maréchallerie où un forgeron ait beſoin de trois frappeurs. Ces Meſſieurs ne ſe ſervent de trois ou quatre frappeurs, que pour la gentilleſſe & faire voir leur adreſſe. Les coups en rabattant doivent être ſuivis de près, autrement il y a non-ſeulement une monotonie dans le ſon, mais même du temps perdu; le fer pendant ce temps ſe refroidit, & le forgeron a plus de peine à donner la tournure à ſon fer. Un forgeron dit au ſecond frappeur de rabattre court, c'eſt-à-dire, de frapper le plus promptement après le premier.

RABATTRE LES COURBETTES, eſt le mouvement des courbettes où le cheval porte à terre ſes deux pieds de derriere; il rabat bien la courbette quand ſes deux pieds de derriere portent à terre en même temps.

RACE, cheval de race, celui qui provient d'un cheval des pays étrangers eſtimés pour avoir de bons & beaux chevaux. Cheval de premiere race, eſt celui qui vient d'un cheval étranger connu pour excellent. Faire des races, c'eſt tirer des poulains de bons & beaux chevaux.

RACCOURCIR LES ÉTRIERS, c'eſt faire entrer l'ardillon de la boucle de l'étriviere dans un des trous qui ſont au deſſus de l'endroit où il étoit.

RACCOURCIR LES RENES ou LA BRIDE. *Voyez* Accourcir.

RACCOURCIR UN CHEVAL, c'eſt rallentir ſon allure en le tenant dans la main.

RACCOLT, vieux mot dont ſe ſervoient les écuyers pour déſigner un pas de côté, ou raccourci.

RADIAL, ALE; qui a rapport au radius.

RADIAL (muſcle). *Voyez* pied de devant.

RADIÉ, qui eſt en forme de rayon.

RADIUS (os). *Voyez* avant-bras.

RAFRAICHISSANTS. Les rafraîchiſſants ſont des médicamens propres à corriger, à tempérer la grande chaleur du

ſang. Les infuſions & décoctions des plantes de laitue, pourpier, chicorée ſauvage, nénuphar, &c, les ſubſtances acides tirées du citron, de l'oſeille, des groſeilles, le vinaigre, ou l'eau acidulée de vinaigre, &c. ſont des rafraîchiſſants.

RAGE (la), eſt une eſpece de folie ou de fureur ſans fievre, dans laquelle le cheval mord & ronge la mangeoire & ce qu'il rencontre; il avance la tête pour mordre indiſtinctement tous ceux qui s'approchent de lui; il ne connoît perſonne; il eſt toujours en mouvement lorſqu'il eſt ſeul, & frappe du pied; ſes yeux ſont rouges & étincelans, il mange peu & ne boit pas; il tire la langue, & rend beaucoup d'écume. On diſtingue deux degrés dans cette maladie, la rage commençante & la rage confirmée.

La rage commençante eſt annoncée par tous les ſymptômes dont je viens de parler; ils augmentent dans la rage confirmée; le cheval ſouffre conſidérablement, & ſe tourmente beaucoup; il tremble de tous ſes membres, le poil ſe hériſſe, & il meurt enfin.

Cauſes. Chez certains animaux qui ne ſuent point, tels que le chien, le loup, le renard, &c. la rage s'engendre d'elle-même; mais elle n'attaque jamais le cheval, (ainſi que l'homme), qu'elle ne lui ait été communiquée par la morſure d'un animal enragé, ou parce qu'il aura bu d'une eau infectée du virus hydrophobique, ou, ce qui revient preſqu'au même, parce qu'il aura mangé du foin, de la paille, du ſon ou de l'avoine arroſés de ſalive virulente.

Diagnoſtic. On doit craindre qu'un cheval ne devienne enragé, lorſqu'il y a eu dans la maiſon un chien malade, & qu'il a été pendant quelque temps avec lui. Il eſt prudent alors de ſe défier du cheval, de prendre des précautions, & de ne pas en approcher de trop près, avant quarante ou cinquante jours.

On doit ſoupçonner que le cheval a contracté la rage; lorſqu'après avoir été avec un animal qui en eſt atteint, il mord la mangeoire, qu'il ſe jette ſur ceux qu'il voit, pour les mordre, qu'il frappe du pied & qu'il s'agite.

On en eſt aſſuré, lorſqu'après avoir été mordu par un animal malade, il a tous les ſymptomes de la rage.

Prognoſtic. Tous les chevaux mordus par un animal malade ne le deviennent cependant pas, la maladie ſe déclare ordinairement entre le vingtieme & le cinquantieme jour; rarement avant le vingtieme; mais quelquefois elle ſe ne manifeſte qu'après le cinquantieme, ſouvent même au delà de ce terme.

Lorſqu'elle eſt une fois déclarée, elle fait périr promptement le cheval ; c'eſt une maladie fort aiguë, qui ne dure que ſept jours.

La rage qui vient de la ſalive d'un animal enragé, eſt plus dangereuſe que celle qui a été communiquée par la morſure, parce que cette derniere eſt locale, ſon ſiege étant ſeulement dans la partie mordue : en l'emportant avec le fer, on remédie à la rage. La premiere n'ayant point de place déterminée, parce que le virus eſt paſſé dans la maſſe du ſang, eſt reconnue pour incurable.

Lorſque les parties tendineuſes & les articulations ont été mordues par un animal enragé, le danger eſt bien plus grand que quand ce ſont les parties charnues. En général, la rage eſt une maladie fort grande, très-grave & très-funeſte.

On a bien de la peine à prévenir la rage menaçante, la commençante eſt preſque incurable, la confirmée ne ſe guérit jamais.

Curation. Tout ce qu'on a dit ſur la guériſon de la rage confirmée, n'eſt que fable & menſonge. Les remedes qu'on emploie ſont inutiles. Les bains de la mer ont été vantés comme un ſpécifique pour cette maladie ; mais ils ſont auſſi infructueux que les autres moyens.

Le mercure ſembloit promettre plus de ſuccès, parce que le virus de la rage attaque ſpécialement la ſalive, & que ce minéral a beaucoup d'analogie avec elle ; mais il n'a pas répondu à l'eſpérance qu'on en avoit conçue.

Il eſt inutile de tenter aucun traitement pour la rage confirmée : nos ſoins doivent ſe borner à la prévenir. Ainſi, après avoir coupé en rond toute la partie mordue, ſi elle eſt charnue, on y appliquera les cauſtiques & le feu : on fera des ſcarifications, & on excitera une ſuppurationabondante, afin d'attirer tout le virus dehors.

Si la morſure a été faite à une partie tendineuſe ou membraneuſe, il faut faire des ſcarifications à la peau, & appliquer deſſus les ventouſes, afin de faire ſortir tout le virus. Mais on aura attention de tenir exactement le cheval à l'écart, & de n'en jamais approcher de ſi près, qu'on puiſſe en être mordu.

On peut eſſayer de faire prendre au cheval de l'opium, & de l'alkali volatil, tel que l'eſprit de ſel ammoniac, à la doſe d'un gros, diſſous dans deux pintes d'eau, de quatre heures en quatre heures, en boiſſon & en lavement.

Quand ces remedes ne réuſſiſſent point, il faut abandonner le cheval & le tuer.

RAGOT,

RAGOT, cheval qui a le col court, de taille de double bidet, & étoffé.

RAINURES. *Voyez* Cavités des os.

RALLENTIR, ſe rallentir, ſe dit du cheval qui diminue la viteſſe de ſon allure.

RAMASSÉ, un cheval ramaſſé, c'eſt la même choſe que ragot. *Voyez* Ragot, excepté qu'il ſe dit des chevaux de toutes ſortes de tailles.

RAMENER; ſe ramener, ſe dit d'un cheval qui place bien ſa tête & ſon col. Ramener ſon cheval, ſe dit du cavalier, lorſqu'il l'oblige à bien placer ſa tête & ſon col, & le maintenir en belle ſituation.

RAMIFICATIONS, ſubdiviſions de quelques vaiſſeaux ou de quelques nerfs.

RAMINGUE, un cheval ramingue, eſt celui qui ſe défend ſeulement à l'éperon, ne voulant pas avancer auſſi-tôt qu'il le ſent. C'eſt une eſpece de rétif, car il ne l'eſt que pour l'éperon ſeulement, & non pour le fouet & la gaule.

RAMPIN, ſe dit d'un cheval qui marche ſur la pince du pied, & dont les talons ne portent pas à terre: il eſt des chevaux tellement rampins, qu'ils marchent totalement ſur la partie antérieure de la muraille.

RANG D'ÉCURIE, nombre de chevaux attachés à un même ratelier. Le rang, en terme d'académie, eſt l'endroit dans un manege où les académiſtes à cheval ſont à côté l'un de l'autre, & dont ils ſortent pour travailler tour-à-tour.

RAPHE, ligne qui paroît ſéparer le ſcrotum ou la peau des teſticules en deux parties égales, & qui ſe continue ſur la verge juſqu'à l'anus.

RARE, un cheval rare, expreſſion qui ſignifie un cheval qui a des qualités ſupérieures.

RARÉFACTION, s'entend du ſang ou des humeurs qui ont acquis dans les vaiſſeaux, par la chaleur, un plus grand eſpace que dans l'état naturel.

RASSEMBLER SON CHEVAL, le tenir dans la main & dans les jarrets, de façon que ſes mouvemens ſoient plus vifs & moins allongés: effectivement, le cheval alors paroît plus court qu'auparavant. Se raſſembler eſt l'action du cheval dans cette occaſion. Raſſembler ſes quatre jambes enſemble, mouvement que fait un cheval pour ſauter un foſſé, une haie, &c.

RASSIS, terme de maréchal, quand, après avoir déferré un cheval, il lui perce le pied, & lui remet le même fer qu'il vient de lui ôter.

RATE (la), viſcere applati, bleuâtre, ſitué dans la région lombaire gauche, en partie dans l'hypocondre du même côté; ſa figure eſt pyramidale; ſa pointe eſt tournée en devant de l'hypocondre gauche. On y conſidere trois bords, un poſtérieur qui regarde le flanc gauche; un latéral externe qui eſt très-épais, & un interne fort mince. Il a par conſéquent deux faces, une qui regarde les lombes; & l'autre, les inteſtins: la premiere eſt un peu convexe, celle-ci eſt légérement concave; elle eſt recouverte de même par le péritoine, & aſſujettie par les différentes duplicatures de cette membrane, aux lombes, au diaphragme & même à l'eſtomac par l'épiploon & les vaiſſeaux courts.

Les vaiſſeaux de la rate ſont l'artere & la veine ſplénique; la premiere tire ſon origine du tronc cœliaque, elle rampe le long du bord de la rate, & dans ſon trajet, elle jette pluſieurs petites branches, qui vont ſe diſtribuer dans ſa ſubſtance. La veine qui rapporte le ſang de la rate va ſe décharger dans la veine-porte. Il y a auſſi des vaiſſeaux lymphatiques, mais on les apperçoit difficilement. Les nerfs viennent du plexus ſplénique, lequel eſt formé de la huitieme paire du nerf intercoſtal.

La ſubſtance de la rate eſt rougeâtre, ſpongieuſe & même caverneuſe: c'eſt un amas confus de filamens blancs & de petites cavités. On n'a encore rien de certain ſur l'uſage de ce viſcere dans l'œconomie animale. On peut néanmoins penſer qu'il eſt comme le réſervoir du ſang dans les grandes courſes. Cette opinion paroît plus probable que celle de ceux qui le regardent comme ſervant à préparer le ſang qui doit paſſer dans le foie, pour être plus élaboré, & faciliter par là la ſecrétion de la bile.

RATELIER, eſpece d'échelle placée dans les écuries, au deſſus de la mangeoire, dans laquelle on jette le fourrage des chevaux.

RATION, portion de foin, de paille & d'avoine que l'on donne à la cavalerie & aux dragons, pour la nourriture de leurs chevaux: chaque ration eſt ordinairement de douze livres de foin, autant de paille, & trois picotins d'avoine.

RASER, ſe dit du cheval, lorſque le creux noir des dents du coin eſt preſque effacé, ce qui arrive entre ſept & huit ans.

RASER LE TAPIS, galoper près de terre, ſans preſque s'élever.

REBOTTER, remettre ſes bottes.

REBRIDER, remettre la bride à un cheval.

REBUTER UN CHEVAL, c'eſt exiger de lui plus qu'il ne peut faire, de façon qu'à la fin il devient comme hébêté & inſenſible aux aides & aux châtimens.

RECHAUFFER UN CHEVAL, c'eſt ſe ſervir des aides un peu vigoureuſement, pour rendre plus actif un cheval pareſſeux.

RECHERCHER, donner au cheval toute la gentilleſſe & les agrémens dont il eſt capable.

RECOMMENCER UN CHEVAL, c'eſt lui apprendre de nouveau ſon exercice quand il l'a oublié, pour avoir eté mené par un cavalier ignorant.

RECREMENT, humeur ſéparée du ſang, & qui doit y rentrer, telle eſt la graiſſe, la ſynovie, &c.

RECREMENTIEL, qui eſt de la nature des recrémens.

RECULER, (du) La ſituation de la main de la bride pour reculer un cheval, eſt la même que celle de l'arrêt, en ſorte que pour accoutumer un cheval facilement, il faut, après l'avoir arrêté, retenir la bride, les ongles en en haut, comme ſi l'on vouloit remarquer un nouvel arrêt. & lorſqu'il obéit, c'eſt à-dire, qu'il recule un ou deux pas, il faut lui rendre la main, afin que les eſprits qui cauſent le ſentiment, reviennent ſur les barres, autrement on endormiroit & on rendroit inſenſible cette partie; & le cheval, au lieu d'obéir & de reculer, forceroit la main, ou feroit une pointe.

Quoique le reculer ſoit un châtiment pour un cheval qui n'obéit pas bien à l'arrêt; c'eſt encore un moyen pour le diſpoſer à ſe bien mettre ſur les hanches; pour lui ajuſter les pieds de derriere, lui aſſurer la tête, & le rendre léger à la main.

Lorſqu'un cheval recule, une de ſes jambes de derriere eſt toujours ſous le ventre, il pouſſe la croupe en arriere, & il eſt dans chaque mouvement, tantôt ſur une hanche, tantôt ſur l'autre, mais il ne peut bien faire cette action, & on ne doit la lui demander que lorſqu'il commence à s'aſſouplir & a obéir à l'arrêt, parce que les épaules étant libres, on a plus de facilité pour tirer le devant à ſoi, que ſi elles étoient engourdies: & comme cette leçon fait de la douleur aux reins & aux jarrets, il faut dans les commencemens en uſer modérément.

Quand un cheval s'obſtine à ne vouloir point reculer, ce qui arrive à preſque tous les chevaux qui n'ont point encore pratiqué cette leçon, un homme à pied lui donne légérement de la pointe de la gaule ſur les genoux & ſur les

boulets, qui ſont les deux jointures de la jambe, pour la lui faire plier; & dans le même temps, le cavalier tire à ſoi la main de la bride, & ſi-tôt qu'il obéit un ſeul pas en arriere, il faut le flatter & le careſſer, pour lui faire connoître que c'eſt ce qu'on lui demande.

Après avoir fait reculer quelques pas un cheval difficile, & l'avoir flatté, on doit enſuite le tenir un peu ſujet de la main, comme ſi on vouloit le reculer de nouveau; & lorſqu'on ſent qu'il baiſſe les hanches pour ſe préparer à reculer, il faut l'arrêter & le flatter pour cette action, par laquelle il témoigne qu'il reculera bientôt au gré du cavalier.

Pour reculer un cheval dans les regles, il faut, chaque pas qu'il fait en arriere, le tenir prêt à reprendre en avant; car c'eſt un grand défaut que de reculer trop vîte; le cheval précipitant ainſi ſes forces en arriere, pourroit s'acculer, & même faire une pointe en danger de ſe renverſer, ſurtout s'il a les reins foibles. Il faut encore qu'il recule droit, ſans ſe traverſer, afin de plier les deux hanches également ſous lui en reculant.

Lorſqu'un cheval commence à reculer facilement, la meilleure leçon qu'on puiſſe lui donner, pour le rendre léger à la main, c'eſt de ne reculer que les épaules, c'eſt-à-dire, ramener doucement le devant à ſoi, comme ſi on vouloit le reculer, & lorſqu'on ſent qu'il va reculer, il faut lui rendre la main, & remarcher un ou deux pas en avant.

Après avoir arrêté ou reculé un cheval, il faut lui tirer doucement la tête en dedans, pour faire jouer le mors dans la bouche, ce qui fait plaiſir au cheval, & l'accoutume à ſe plier du côté qu'il va. Cette leçon le prépare auſſi à celle de l'épaule en dedans.

RECULEMENT, partie du harnois du cheval de carroſſe ou charrette, qui ſert à faire reculer la voiture.

RECURRENT, branche du nerf de la huitieme paire, qui en remontant, va au larynx former le ſon du henniſſement.

RECTUM, c'eſt le dernier des inteſtins. *Voyez* ce mot.

REDHIBITOIRES. *Voyez* Vices.

RÉDUIRE UN CHEVAL, ou le DOMPTER, l'obliger à quitter ſon humeur ſauvage & ſes fantaiſies ou ſes vices; on réduit mieux & plus aiſément un cheval par la douceur que par la violence.

REFAIT, un cheval refait, mauvais cheval, ou cheval maigre & uſé, qu'un maquignon a raccommodé pour le vendre.

REFERRER. Remettre les mêmes fers au cheval.

REFORME, ſignifie, dans un équipage ou dans une troupe, la ſéparation qu'on fait des vieux ou mauvais chevaux d'avec les autres ; on vend ceux-là, ou on s'en défait de quelle maniere que ce ſoit.

REFOULER L'ÉPONGE, frapper à l'extrêmité d'une des branches du fer pour le rendre quarré, ou pour le renforcer.

REFUSER, on dit que le cheval refuſe quand il ne veut pas ou qu'il n'a pas la force d'obéir au cavalier.

REGARDER DANS LA VOLTE. *Voyez* Volte.

RÉGION, on donne ce nom à certaines parties du bas-ventre, dans leſquelles ſont ſitués certains viſceres.

REINS ET URETERES. Les reins ſont au nombre de deux, d'une couleur rouge-brune, d'une figure, tantôt en forme de haricot, tantôt en forme de trefle. Ils ſont ſitués dans la région lombaire, vers les apophyſes tranſverſales des lombes, où le péritoine les tient collés à plat, un de chaque côté. On y conſidere deux faces, une inférieure, ſur laquelle ſe trouve le péritoine ; & l'autre, ſupérieure, qui porte ſur le pſoas des lombes : l'une & l'autre ſont un peu convexes. Le rein, dans la partie qui regarde ſon congenere, eſt échancré, pour donner paſſage aux principaux vaiſſeaux qui ſe diſtribuent dans ſa ſubſtance : cette échancrure fait que le rein, dans cette partie, forme deux angles arrondis.

Les vaiſſeaux que l'on y apperçoit ſont, 1°., l'artere émulgente, partant du tronc de l'aorte, 2°. la veine émulgente, ſituée ſur celle-ci, & dont le calibre eſt beaucoup plus gros que l'artere ; elle vient de la veine cave. Les nerfs tirent leur origine du plexus rénal. L'uretere, qui commence au fond de cette échancrure, ſe porte en ſe recourbant en arriere, rampe tout le long des apophyſes tranſverſes des vertebres, des lombes, & va aboutir à la veſſie. Les reins, indépendamment de l'enveloppe fournie par le péritoine, en ont une autre qui eſt une membrane très-fine & très-forte. Le rein eſt compoſé de deux ſubſtances, une brunâtre, ſerrée & ferme, dont les filamens ſont rangés en rayons ; elle a été nommée ſubſtance corticale, il n'y a dans cette ſubſtance aucuns points glanduleux, au moins je n'ai pu y en appercevoir ; c'eſt un amas de petits vaiſſeaux ſéreux, rangés à côté les uns des autres en divergeant, qui, étant parvenus au centre du rein, deviennent blancs, parce qu'ils ſont plus ſerrés : c'eſt à cette ſubſtance blanche qu'on a donné le nom de médullaire, elle forme, en

pluſieurs endroits, de petits cercles, dont les parois fibreuſes, en ſe réuniſſant comme dans un centre commun, forment des mammelons percés de pluſieurs petits trous, par leſquels ſort l'urine qui a été ſéparée dans le rein ; elle eſt verſée dans une eſpece de calice membraneux, appelé baſſinet, lequel eſt velouté & tapiſſé de petites lacunes qui filtrent une liqueur mucilagineuſe, pour empêcher l'action de l'urine ſur les parois de ce même baſſinet, & ſur celles des ureteres, dans leſquels cette liqueur coule.

Les chevaux ſont ſujets à avoir des pierres dans les reins; elles ſe logent dans le baſſinet, & rarement dans les mammelons. Elles ſont de deux eſpeces : la plus ordinaire eſt un amas de ſable, de gravier ou de ſédiment, qui s'amoncele, ſans cependant acquérir une conſiſtance bien dure, quelquefois elles ſont ſemblables à une pierre blanche. L'autre eſpece eſt d'une ſubſtance plus dure, brunâtre, quelquefois rouge, & quelquefois cryſtalliſée. Ni l'une ni l'autre ne font effervescence avec les acides, elles n'ont point non plus, comme les bézoards, de point central. La pierre de la veſſie eſt ordinairement de la premiere eſpece ; dans certains chevaux, j'ai trouvé une pierre dans chaque rein ; chez d'autres, dans un ſeul rein, j'en ai ouvert qui avoient une pierre dans un rein, & une dans la veſſie en même-temps. Quelquefois il n'y en a qu'une dans un rein, & quelquefois pluſieurs. La veſſie peut auſſi en contenir pluſieurs mais ce cas eſt rare ; le plus ordinairement, je n'en ai rencontré qu'une ſeule plus ou moins groſſe, le diagnoſtic eſt aiſé à porter par l'affection des reins; le mal eſt incurable.

Les ureteres ſont deux canaux ronds, membraneux, longs, élaſtiques, que l'on peut conſidérer comme la continuation du baſſinet ou comme des entonnoirs qui reçoivent l'urine ſortie des petits trous des mammelons. Ces deux tuyaux, qui prennent leur origine de la partie concave des reins, deſcendent obliquement juſques ſur la ſurface interne de l'os ſacrum, pour aller enſuite ſe porter à la veſſie, qu'ils percent, mais non pas auſſi-tôt qu'ils y ſont parvenus. Les ureteres ſont compoſés de trois membranes propres, & enveloppés par le tiſſu cellulaire du péritoine.

L'uſage des reins eſt de ſéparer l'urine du ſang, & de la porter à la veſſie par les ureteres.

REINS SUCCENTORIAUX, ou CAPSULES ATRABILAIRES, corps glanduleux, ſitué en devant du rein, d'une figure irréguliere, cependant allongé & poſé tranſver-

ſalement dans le bas-ventre ſur les vertebres des lombes ; ſa couleur eſt d'un rouge plus clair que le rein, quoiqu'il ſoit à peu près de la même ſubſtance. On n'y conſidere pas de baſſinet, mais on remarque dans ſa ſubſtance, vers ſes bords, de petits mammelons, dont l'uſage eſt inconnu. Les arteres de ces capſules viennent des émulgentes ; & les nerfs, du plexus méſentérique antérieur. Les reins ſuccentoriaux, qui ſont petits dans les chevaux, ſont volumineux dans les poulains, & ſur-tout dans les nouveaux nés. Les anatomiſtes n'ont encore pu aſſigner aucune fonction à cet organe.

REINS (effort des). Le cheval fait un effort des reins en tombant ou en ſe relevant, ou lorſqu'il eſt accablé par un poids conſidérable. Cet accident s'annonce par un mouvement alternatif qui ſe remarque ſur les côtés, & qu'on appelle tour de batteau. Il faut d'abord mettre en uſage les remedes généraux de l'inflammation, la ſaignée, les lavemens, &c. enſuite, frotter les reins avec l'eau-de-vie, l'eſſence de térébenthine, &c. On empêchera le cheval de ſe coucher, de peur qu'en ſe relevant il ne renouvelle l'effort, ou qu'il ne s'en donne un nouveau.

Lorſque ces remedes ſont inſuffiſans, on applique des pointes de feu ſur les reins, c'eſt-à-dire, ſur les vertebres des lombes. Ce remede eſt quelquefois ſalutaire ; j'en ai vu de bons effets ; mais l'animal ne peut plus ſervir qu'à tirer, & non à porter.

RELAIS, chevaux de chaſſe ou de voiture, placés à une diſtance de l'endroit d'où on eſt parti, afin de s'en ſervir au lieu & place des chevaux qui ont mené juſqu'à l'endroit du relais.

RELAYER, monter ou faire atteler à ſa voiture des chevaux frais, qu'on appelle chevaux de relais.

RELEVER UN CHEVAL, c'eſt l'aſſeoir ſur les hanches. On releve quelquefois la tête du cheval, en lui donnant un mors fait de façon qu'il l'empêche de porter la tête baſſe quand il y a de l'inclination.

RELEVÉS, airs relevés. *Voyez* Airs. Pas relevés. *Voyez* Pas.

RELEVEURS de la levre ſupérieure ou grand inciſif, (muſcles). *Voyez* Levres.

RELEVEURS de la levre inférieure, ou petit inciſif, (muſcles). *Voyez* Levres.

RELEVEURS de l'oreille, (muſcles longs) *Voyez* Oreilles.

RELEVEURS de l'oreille, (muſcles moyens). *Voyez* Oreilles.

RELEVEURS de l'oreille, (muſcles courts) *Voyez* Oreilles.

RELEVEURS de la paupiere ſupérieure, (muſcles). *Voyez* Paupieres.

RELEVEURS des côtes, (muſcles) *Voyez* Côtes.

RELEVEURS de la verge, (muſcles). *Voyez* Verge.

RELEVEURS de la queue, (muſcles); ſavoir les longs & les courts. *Voyez* Queue.

RELEVEURS de l'omoplate, (muſcles). *Voyez* Épaules.

RELEVEURS propres du bras, (muſcles). *Voyez* Bras.

REMBOURRER UNE SELLE, eſt y mettre de la boure.

REMEDES généraux qui conviennent aſſez communément dans toutes les maladies curables. Retrancher le ſon & la paille, mettre le cheval à l'eau blanche, c'eſt-à-dire à l'eau tiede, dans laquelle on a fait bouillir du ſon; ſaigner, & donner des lavemens adouciſſans, des breuvages avec les plantes émollientes, telles que la mauve, la guimauve, la pariétaire, la mercuriale, la branche-urſine, l'aigremoine, la laitue, &c, tenir le corps de l'animal chaudement & bien couvert. Je mets ici ces remedes généraux, parce que j'y renvoie ſouvent dans le détail des maladies: ce qui me diſpenſera de les nommer inutilement l'un après l'autre.

REMIS, un cheval remis, terme de manege, qui veut dire que l'écuyer a rappris l'exercice du manege à un cheval auquel on l'avoit laiſſé oublier, ou par négligence, ou pour avoir été mené par des cavaliers ignorans.

REMOLADE, eſt le même qu'emmiellure.

REMONTE, chevaux achetés pour remplacer dans un équipage ou dans une troupe de cavalerie, les chevaux qui ont été réformés ou qui ſont péris.

REMONTE, en terme de haras, ſignifie tous les ſauts que l'étalon donne à la jument enſuite du premier.

RENAL, qui appartient au rein.

RENCLOUER, ſe dit d'un cheval qui a pris un nouveau clou de rue; mais cela s'entend plutôt de l'action du maréchal, qui, en le ferrant, l'a encloué de nouveau.

RENDRE LA MAIN, faire enſorte que les rênes, pour le cavalier, & les guides, pour le cocher, deviennent moins tendus, afin de ſoulager la bouche des chevaux; il y a deux façons de rendre la main pour le cavalier, & il n'y en a qu'une pour le cocher. La premiere, qui eſt la même pour le cavalier & pour le cocher, eſt d'avancer la main qui tient les rênes ou les guides. La ſeconde, qui ne peut

regarder que le cavalier, eſt de prendre le bout des rênes de la main droite ; puis, la main gauche les quitte pour un moment.

RENDRE TOUTE LA BRIDE, c'eſt prendre le bout des rênes, comme je viens de dire, & après les avoir quittées de la main gauche, avancer la main droite juſques ſur le col du cheval. Tout cela fait à propos, donne une grande aiſance à la bouche du cheval ; & par-conſéquent le cavalier s'en trouve auſſi plus à ſon aiſe.

RENDRE (ſe), ſe dit d'un cheval ſi fatigué, qu'il ne peut plus avancer.

RENDU, un cheval rendu, cheval qui par la fatigue ne ſauroit plus marcher.

RENETTE, inſtrument avec lequel on fait l'ouverture d'un pied, dans le cas d'encloûure, *Voyez* ſeime, &c.

RENES, eſpeces de longes de cuir, attachées à la bride, dont le cavalier ſe ſert pour mener ſon cheval. Accourcir, ſéparer, partager les rênes dans ſa main. *Voyez* ces mots à leurs lettres.

RENFERMER un cheval entre ſes cuiſſes, la même choſe qu'aſſujettir. *Voyez* Aſſujettir.

RENIFLER, ſe dit du bruit que fait le cheval avec ſes naſeaux, quand quelque objet lui fait peur.

RENITENT, qui eſt dur, qui réſiſte.

RENVERSÉE, volte renverſée. *oyez* Volte.

RENVERSER, ſe renverſer, le cheval ſe renverſe, lorſqu'il s'eſt élevé tout droit, & que perdant ſon équilibre, il tombe en arriere.

REPARTIR (faire) un cheval, c'eſt le mettre au même air, après avoir marqué un arrêt.

REPERCUSSIFS, médicamens qui aſtreignent, qui reſſerrent.

REPERCUSSIF, qui fait rentrer, qui repouſſe une humeur qui ſe préſente dans une partie.

REPERCUTER, repouſſer, faire rentrer une liqueur quelconque.

REPLIER, ſe replier ſur ſoi-même, ſe dit du cheval qui tourne de la tête à la queue, dans le moment qu'il a peur, ou par fantaiſie.

REPLIS ou CRANS, on appelloit ainſi les ſillons du palais.

REPOLON, air de manege ; c'eſt une demi-volte fermée en cinq temps : la croupe en dedans, c'eſt auſſi une galopade de l'eſpece d'un demi-mille.

RÉPONDRE AUX ÉPERONS, ſe dit d'un cheval qui y eſt ſenſible, & qui y obéit. Répondre à l'éperon, eſt tout le contraire ; car ce terme ſignifie un cheval mol, qui, au lieu d'obéir au coup d'éperon, ne fait qu'une eſpece de plainte & n'en eſt pas plus ému.

REPRENDRE A LA MAIN. *Voyez* Main.

REPOUSSOIR, outil de maréchal, ſervant à chaſſer les ſouches ou vieux clous, qui ſe retrouvent dans le pied.

REPRENDRE, on appelle reprendre, lorſqu'après avoir fait un demi-arrêt, on fait repartir le cheval.

REPRISE AU MANEGE, c'eſt l'eſpace de temps pendant lequel l'académiſte fait travailler ſon cheval devant l'écuyer. Chaque écolier monte ordinairement trois chevaux, & fait trois repriſes ſur chaque cheval.

RÉSISTER A L'ÉPERON, défaut du cheval ramingue. *Voyez* Ramingue.

RÉSOLUTIFS.

Remedes qui atténuent, diviſent les ſucs épanchés ou épaiſſis dans quelques parties, en un mot donnent du reſſort à une partie.

Recette.

Prenez : Thym,
Romarin,
Sauge,
Lavande, de l'un & l'autre une braſſée.

Faites légérement bouillir pendant ſept à huit minutes, & fomentez la partie affectée.

Ce remede convient dans les œdemes, les enflures de jambes, à la ſuite des phlegmons, & eſt propre à les réſoudre ; on peut y ajouter, ſi l'on veut, de la lie de vin.

Autre.

Prenez, ſel marin, ... *demi-livre.*
Têtes d'ail, ... *une livre.*
Vinaigre, ... *deux pintes.*

Mêlez le tout enſemble & baſſinez.

Autre.

Prenez Vinaigre, ... *une pinte.*

Faites-y diſſoudre du ſel ammoniac, *quatre onces*, & baſſinez.

Autre.

Prenez eau de chaux ; . . . . *deux livres.*
faites bouillir.
Baie de Laurier, ... *une livre.*
& baſſinez.

Autre.

Prenez, vinaigre de Saturne, . . . *une once.*
Eau de riviere, ... *deux pintes.*
Mêlez le tout & baſſinez.

Ces quatre derniers remedes s'emploient quand le premier n'a pas réuſſi, dans le cas où la tumeur tourne en skirrhe.

Autre.

Quand tous les remedes réſolutifs n'ont produit aucun effet, il faut y appliquer le feu ſur la partie, ſoit en raie, ſoit en pointe, ſuivant l'étendue de la tumeur.

RESPIRER, eſt le mouvement que fait l'animal, pour attirer & expulſer l'air de ſa poitrine, mouvement que l'on diſtingue en inſpiration & en expiration; ce premier eſt le mouvement qu'il fait pour faire entrer ce fluide dans la poitrine, ce dernier au contraire eſt pour l'en faire ſortir. *Voyez* Côtes, où il eſt traité de ces mouvemens, & des muſcles qui les occaſionnent.

RESSOURCE, un cheval qui a de la reſſource, c'eſt la même choſe que d'avoir du fond. *Voyez* Fond.

RESTER. *Voyez* Demeurer.

RESTRINCTIF, médicament qui reſſerre : la ſuie ou le vinaigre ſont les reſtrinctifs que certains maréchaux emploient pour empêcher la matiere d'une enclôûre, de ſouffler au poil tandis qu'ils devroient en favoriſer la ſortie.

RETENIR, en termes de haras, ſe dit d'une jument; quand elle devient pleine, elle a retenu ; ſe dit auſſi d'un cheval dont la fantaiſie eſt de rallentir ſon allure.

RÉTICULAIRE, qui reſſemble au réſeau.

RETICULAIRE (membrane). *Voyez* Langue.

RÉTIF, le cheval rétif eſt celui à qui il prend la fantaiſie de ne vouloir pas avancer, dût-on le tuer à force de le battre, ce qui ne fait que le faire reculer davantage.

RÉTIFORME, le même que réticulaire.

RÉTINE, membrane commune des humeurs de l'œil. *Voyez* Œil.

RETOIR ou FEU MORT, remede encore fort en vogue parmi pluſieurs maréchaux, principalement dans les régimens de cavalerie. On s'en ſert pour faire paſſer les veſſigons & les mollettes ; il eſt preſque infructueux ; & la ſuite du traitement laiſſe la plupart du temps quelques veſtiges de ſon application. On le compoſe de verd-de-gris, de mercure, de cantharides, d'euphorbe, d'huile de laurier, & quelquefois d'arſénic ou ſublimé-corroſif, & cela ſelon le caprice des gens.

RETOUCHER UN CHEVAL, ſe diſoit autrefois d'un cheval qui avoit été pluſieurs fois traité de la même maladie par le même maréchal ou par un autre.

RÉTRACTEURS. (muſcles). *Voyez* Œil, Yeux.

RETRAITE. *Voyez* Piqûure.

REVERS DE TÊTE, terme de l'art de voltiger.

RÉVEILLER SON CHEVAL, la même choſe qu'avertir & animer. *Voyez* ces mots.

RHOMBOIDAL, qui a la figure d'un rhombe, ou d'un rhomboïde.

RHOMBOIDE, figure de géométrie que l'on a appliquée à un des muſcles releveurs de l'omoplate. *Voyez* Épaules.

RHUME. *Voyez* Morfondure.

RHUMATISME, douleur indéfinie que reſſent un cheval dans une partie quelconque ; il ne donne à l'hippiatre aucune indication, & il peut être en cela comparé à la crampe.

RIPOSTE, ſe dit d'un cheval qui répond au châtiment par des ruades, ou en ſe cabrant.

RIVET, partie de clou qui ſort de la muraille ; l'on coupe cet excédent & l'on rabat enſuite, à coups de brochoir ce qui reſte ſur la muraille ; ce qui s'appelle river ; les rivets les plus courts, & rabattus exactement, ſont les meilleurs, tant pour la ſolidité du fer que pour éviter les atteintes.

RIVER, l'action de ployer le rivet ſur la muraille.

ROGNE, nom que l'on donnoit autrefois à la gale.

ROGNE-PIED, portion de ſabre caſſé avec lequel on déferre & on abat du pied, & dont on ſe ſert en frappant deſſus avec le brochoir.

ROGNER LE PIED, abattre la mauvaiſe corne ou en diminuer la longueur.

ROGNON (mal de) Toute tumeur ou plaie qui attaque les vertebres des lombes, depuis l'endroit de la ſelle

juſqu'au haut de la croupe : la ſelle, le trouſſe-quin, un porte-manteau, tout corps dur, des ardillons de boucles, &c. occaſionnent pour l'ordinaire cet accident, qui eſt le même que celui du garot, enflé ou bleſſé, parce que les parties qui ſe trouvent attaquées ſont les mêmes, c'eſt-à-dire, la continuation du ligament épineux, & les apophyſes épineuſes des vertebres. Cette tumeur peut ſe réſoudre, s'abſcéder, ou ſe terminer par induration; mais elle s'abſcede le plus ſouvent : la matiere en eſt ſéreuſe ou purulente, de même qu'au garot. La cure par conſéquent n'en eſt pas différente : elle eſt cependant moins longue, vu le peu d'étendue du ligament épineux dont la bleſſure prolonge ordinairement la durée du mal ; tout cheval bleſſé dans cette partie, ſur les côtés ou ſur le garot, l'eſt toujours par la faute du cavalier qui l'a monté, ou du palefrenier qui l'a bâté, ſi c'eſt un cheval de bât.

ROBE, ſe dit en certaines occaſions pour le poil en général. Par exemple, on dit du poil du cheval quand il frappe les yeux agréablement, qu'il a une belle robe.

ROIDE, ſe dit du col & des jambes du cheval; du col, quand le cavalier ne peut le faire plier, & des jambes lorſqu'elles ſont ſi fatiguées qu'à peine peut-il les plier un peu en marchant. Etre roide à cheval ou être à cheval comme une paire de pincettes, ſe dit du cavalier quand il eſt à cheval d'un air contraint ſans aucune aiſance dans ſon attitude.

ROIDIR, ſe roidir, fantaiſie du cheval, lorſque, roidiſſant les quatre jambes, il ne veut pas avancer malgré le châtiment, mais il part de lui-même quand la fantaiſie eſt paſſée : ainſi il n'eſt pas rétif.

ROMARIN. Il eſt peu de plantes dont on faſſe tant d'uſage extérieurement que du romarin. L'infuſion ou une legére décoction de cette plante s'emploie dans le gonflement des jambes, dans les œdemes, ſur la fin du traitement des tumeurs inflammatoires ; c'eſt un des meilleurs réſolutifs que nous ayions ; donné intérieurement, il eſt vermifuge.

ROMPRE UN CHEVAL A QUELQUE ALLURE, l'y accoutumer.

ROMPRE LE COL D'UN CHEVAL, l'obliger quand on eſt deſſus à plier le col à droite & à gauche pour le rendre flexible, & faire qu'il obéiſſe exactement & aiſément aux deux mains ; c'eſt une aſſez mauvaiſe leçon qu'on donne à un cheval quand on ne gagne pas les épaules en même temps.

ROMPRE L'EAU A UN CHEVAL, l'empêcher de

boire tout d'une haleine quand il eſt eſſoufflé ou qu'il a chaud.

ROMPRE UNE LANCE, ſe diſoit autrefois des cavaliers armés qui couroient l'un contre l'autre la lance à la main.

ROND. *Voyez* Volte.

ROND (couper le). *Voyez* Volte.

ROSSE (une). Cheval qui n'a ni force ni vigueur.

ROSSIGNOL, ouverture que l'on pratique, entre la queue & le fondement, avec une gouge rouge; ce trou doit communiquer avec le rectum, & percer cet inteſtin. Quelques-uns prétendent par cette opération ridicule & extravagante ſoulager les chevaux outrés de pouſſe. Pour la faire, on inſinue une corne de vache dans le fondement, on perce deſſus juſqu'à ce qu'on l'ait rencontré, puis on paſſe une lame de plomb par le trou, que l'on fait ſortir par le fondement, & qu'on laiſſe juſqu'à la cicatrice pour empêcher les trous de ſe fermer. *Voyez* Siflet.

ROTATEURS DE L'OREILLE (muſcles longs). *Voyez* Oreilles.

ROTATEURS DE L'OREILLE, (muſcles courts). *Voyez* Oreilles.

ROTATION, s'entend d'un mouvement en tous ſens *Voyez* Os, connexion des Os.

ROTTER SUR L'AVOINE, ſe dit ou d'un cheval dégoûté qui ne veut pas manger ſon avoine, ou de celui à qui on en a trop donné & qui ne ſçauroit l'achever.

ROTTER SUR LA BESOGNE, ſe dit d'un cheval pareſſeux ou ſans force, qui ne ſçauroit fournir ſon travail.

ROTULE. *Voyez* Graſſet.

ROUAN, poil mêlé également de blanc & de bai; cap de maure, lorſque la tête & les extrêmités ſont noires.

ROULER A CHEVAL, s'y tenir ſi mal que pour peu que le cheval remue le corps, on va tantôt à droite, tantôt ſur le côté gauche.

ROUSSIN, cheval entier de race commune & épais.

ROUTADE, mouvement latéral que fait celui qui voltige en tenant d'une main une des parties du cheval.

ROUX, poil roux, ce mot n'eſt plus guere d'uſage à préſent.

ROUX-VIEUX, maladie du col qui ſurvient ſur le haut de la criniere, entre les différens plis que forme la peau dans cet endroit. Cette maladie qui s'annonce ſous la forme de dartre & quelquefois de farcin, ne vient pour l'ordinaire que de malpropreté; il eſt rare de voir les chevaux hongres ſujets à cet accident, parce que ces rides ne ſont pas auſſi

ſenſibles chez eux que dans les chevaux entiers, & que la circulation & la ſecrétion ne ſe trouvent point interrompues comme dans ces derniers, ce qui joint avec la craſſe forme cette maladie. *Voyez* Gale.

RUADE, action du cheval, lorſque baiſſant la tête, & levant le derriere, il allonge ſubitement les deux jambes de derriere, & les jette pour ainſi dire en l'air; c'eſt pourquoi on dit détacher, allonger, tirer, ſéparer une ruade.

RUBICAN, eſt un cheval qui ayant le poil bai, alezan ou noir, a du poil gris ou blanc, ſemé fort clair. *Voyez* Poil.

RUDOYER SON CHEVAL, le maltraiter mal-à-propos quand on eſt deſſus.

RUER, ſe dit du cheval qui détache une ruade. *Voyez* Ruade.

RUEUR, cheval qui a le vice de ruer ſouvent.

RUGINE, inſtrument avec lequel on enleve les caries, les exoſtoſes.

RUINÉ, cheval ruiné, eſt un cheval uſé de fatigue: la bouche ruinée. *Voyez* Bouche. Les jambes ruinées ſont des jambes qui n'ont plus la force de porter le cheval, & qui ſont communément arquées & bouletées.

RUMINANTS, ſe dit des animaux qui rappellent leurs alimens dans la bouche, & qui les mâchent une ſeconde fois.

RUPTOIRE, eſt le même que cauſtique. *Voyez* ce mot.

RUPTURE D'ESTOMAC, ET DU DIAPHRAGME. *Voyez* ces mots. Ces maladies qui paroiſſent ſurprenantes à M. Vitet, furent cependant, dans des temps, comme épidémiques, principalement la rupture de l'eſtomac comme pluſieurs perſonnes l'ont vu l'an 1760. Qu'il ait fallu de la force ou non, la choſe n'eſt pas moins vraie, & arrive aſſez ſouvent. Quant à l'expulſion des alimens par l'œſophage, (ce que ne conçoit pas le profeſſeur Vitet) nous penſons bien qu'une fois l'eſtomac déchiré les alimens s'épanchent dans la capacité du bas-ventre, préférablement au paſſage de l'œſophage; mais il ne faut pas être grand phyſicien pour ſçavoir que le coup de piſton une fois donné ou la contraction faite, il doit néceſſairement en ſortir par ce canal, & de là tomber dans les naſeaux; & c'eſt encore un fait dont M. Vitet peut s'inſtruire auprès des équarriſſeurs, leſquels lui donneront une infinité d'obſervations propres à ſervir de baſe à la pratique qu'il pourra acquérir par la ſuite.

S.

SABOT, boîte de corne. *Voyez* Pied.

SABOT (étonnement de), ébranlement dans le pied du cheval, occaſionné par un coup que le cheval ſe ſera donné contre quelque corps dur, comme une pierre, & quelquefois par un coup de brochoir que l'on aura donné en voulant abattre le pinçon.

On s'en apperçoit en frappant ſur la muraille; car alors l'endroit où le coup a été porté eſt beaucoup plus ſenſible que le reſte de la muraille.

Il faut bien parer le pied, ſaigner en pince, & mettre une emmiellure autour du ſabot & dans le pied.

SABOT (chûte du). Nous avons déjà dit au mot fourbure, qu'il y avoit des occaſions où les ſabots tomboient, en plus ou moins de temps; mais il eſt des cas où le ſabot peut tomber, tels qu'à la ſuite d'une encloûure négligée ou mal traitée, à la ſuite d'un fic qui aura gagné les talons, & qui inſenſiblement les aura ouverts, à donner au ſabot la figure d'un V, à la ſuite d'un javart nerveux dans le pâturon, & aſſez ſouvent d'un dépôt critique dans cette partie. Quelquefois il ſurvient dans le pâturon en dedans un petit javart dont le bourbillon étroit & profond tient aux gaînes des tendons, lequel occaſionne une douleur & une tenſion ſemblable à la piqûre de l'aponévroſe du biceps dans l'homme, lequel empêche l'établiſſement d'un pus louable, & dont l'ulcere ne produit qu'une lymphe jaunâtre, ſanguinolente, qui par ſon état permanent occaſionne des dépôts de même nature à la couronne, qui ſéparent le ſabot de cette partie, & le font tomber en ſept ou huit jours, plus ou moins.

La cauſe premiere eſt toujours l'irritation des tendons ou de ſes fibres aponévrotiques; quand le tendon extenſeur a ſouffert, & que le ſabot ne tombe pas, il y ſurvient des cordons, ou un épaiſſiſſement de muraille, tel que nous l'avons dit au mot fourbure, & ſouvent ſéparation de cette partie avec la chair cannelée; ſi le tendon fléchiſſeur a ſouffert, il ſurvient des croiſſans; & la ſole eſt toujours bombée: ainſi qu'un cheval fourbu vienne d'avoir été forcé, ou qu'il l'ait été d'être reſté dans l'écurie ſur ſes jambes, la cauſe premiere vient toujours du tiraillement des tendons.

Quant

Quant à la cure, (à l'exception de ces dépôts critiques, ou des javarts nerveux, *Voyez* le mot Fourbure) elle eſt preſque toujours incurable ; l'on peut cependant eſſayer à prévenir la gangrene par les ſcarifications, les anti-putrides, & les digeſtifs animés, mais rarement la ſuppuration s'établit-elle.

SABURRE, produit de la mauvaiſe digeſtion.

SACCADE, coup qu'on donne à la bouche d'un cheval en ſecouant les renes ou les guides avec violence ; c'eſt le plus sûr moyen de lui gâter la bouche, & de lui rompre les barres.

SACCADER, mener ſon cheval en lui donnant perpétuellement des ſaccades.

SACRÉ, qui a rapport à l'os ſacrum.

SACRO-ISCHIATIQUE, qui a rapport à l'os ſacrum & à l'os iſchion.

SACRO-LOMBAIRE, qui a rapport à l'os ſacrum & aux lombes.

SACRO-SCIATIQUE, ou ISCHIATIQUE, nom qu'on donne à un ligament qui s'étend de l'os ſacrum à l'os iſchion.

SACRUM (os). *Voyez* Croupe.

SAGE, un cheval ſage, cheval doux & ſans ardeur.

SAGEMENT, mener ſon cheval ſagement, c'eſt le mener ſans colere, & ne le point fatiguer.

SAGITTALE ; on appelle ainſi la ſuture qui unit les os pariétaux entre eux, à cauſe de ſa reſſemblance à une fleche.

SAIGNÉE (de la). Tout le monde ſçait que la ſaignée eſt une ouverture quelconque, que l'on fait à un vaiſſeau, ſoit artériel, ſoit veineux ; mais il eſt rare en hippiatrique qu'elle ſe faſſe aux arteres, à moins qu'on ne veuille ſuivre aveuglément les ſentimens des anciens auteurs, qui conſeilloient de la pratiquer dans toutes les parties du corps, où les vaiſſeaux étoient apparens. D'autres ont été plus loin encore ; car ſi l'on conſidere la planche de l'abbé de Villars, laquelle ſe trouve ſur les quais à Paris, on voit qu'il indique d'après Soleyſel, les ſaignées dans des endroits où il n'y a nulle apparence de vaiſſeaux. Rien de ſi ridicule que ce qui ſe rencontre à ce ſujet dans ces anciens auteurs. On ne pratique plus aujourd'hui la ſaignée dans tous ces endroits, mais on la fait encore au flanc, au larmier, deſſous la queue, au lampas ; ce qui n'eſt autoriſé ni par le raiſonnement ni par la ſaine théorie. On en voit encore qui, non moins aveuglés par le préjugé que par l'ignorance, ordonnent des

ſaignées de précaution au mois de Mai, ou en d'autres temps de l'année, &c., les preſcrire à l'arrivée d'un voyage, après un trop long exercice, ou même pour remettre des chevaux qui ſont maigres, ou qui ont un mauvais poil : ces gens ignorent que la plus petite quantité de ſang tirée d'un animal ſain, l'affoiblit. Qu'arrivera-t-il donc, ſi on verſe celui de l'animal qui a perdu ſon embonpoint ? Ils tiendroient ſans doute une autre conduite, s'ils ſçavoient qu'après cette évacuation artificielle, la graiſſe prend la route de la circulation, & augmente par conſéquent la maigreur. Au lieu donc de ſaigner alors, ils devroient mettre en uſage tous les bons alimens, les farineux, l'eau blanche faite avec la farine d'orge, & laiſſer ſimplement repoſer le cheval.

Les endroits où l'on doit ſaigner le cheval, ſont au col, aux ars, au plat de la cuiſſe : l'on peut encore tirer du ſang de la queue, en y coupant une partie tuméfiée, que l'on voudra dégorger, en la ſcarifiant ; mais on ne ſe ſervira ni des ſangſues, ni des veſſicatoires, comme je ne le vois que trop dans la chirurgie vétérinaire. Ces remedes ſeroient bons toutefois, s'il falloit ménager la douleur du cheval, ou prévenir la difformité des cicatrices ; mais ce ſont deux points dont on doit fort peu s'embarraſſer. En général, le but de celui qui opére étant de dégorger une partie, il doit le remplir par des ſcarifications ; que la tumeur ſoit ſéreuſe ou ſanguine, cela eſt égal toutes les fois qu'il y a indication pour tirer ce fluide ; agir autrement, ce n'eſt pas prendre les voies les plus courtes pour la guériſon (1).

---

(1) Un anonyme a bien raiſon de dire que tout ce que M. Vitet, (à l'article de la PLETHORE) preſcrit, par rapport à l'âge, aux ſaiſons, & à la température la plus propre pour ſaigner un animal, paroît plutôt mériter une place dans un almanach de Liege, que dans un ouvrage vétérinaire, compoſé dans le dix-huitieme ſiecle : c'eſt ſuivre les erreurs de Matthieu Laensberg, que de dire qu'il faut s'abſtenir de la ſaignée dans les temps pluvieux & humides. Ce préjugé, que nous avons combattu dans notre *Guide du Maréchal*, auroit bien dû faire voir à ce médecin que l'on ne doit ſaigner que quand le cas le requiert, &, qu'à bien dire, il n'y a que le cas d'inflammation où on doive la pratiquer. M. Vitet a tort de dire que les maréchaux ſont en uſage de ſaigner à la face poſtérieure de la langue ; jamais aucun maréchal n'a pratiqué cette ſaignée.

On ne voit pas, continue l'anonyme, pourquoi M. Vitet prétend que le clou, ou la corne de chamois, dont ſe ſervent les palefreniers pour la ſaignée du palais, déchire & ne produit qu'une ouverture

On appelle flamme, l'inſtrument ordinaire avec lequel on ſaigne. C'eſt une lame quarrée, au bout de laquelle il y a,

---

imparfaite ; il donne donc la préférence à un autre inſtrument ; il admet, par conſéquent, avec l'antiquité, l'uſage de la ſaignée au palais pour aiguiſer l'appétit ; d'ailleurs, ignore-t-il que, quelque peu que l'on faſſe d'ouverture dans cette partie, qui eſt un compoſé de ſinus veineux, il vient beaucoup de ſang ? M. Vitet ne connoît pas non plus la ſituation des arteres palatines, lorſqu'il dit, qu'en ſaignant au palais, on riſque d'ouvrir l'artere palatine : cet auteur convient qu'on ne pratique cette ſaignée qu'au troiſieme ou quatrieme ſillon, & dans le milieu du palais : or, comment peut-on attaquer les arteres palatines qui rampent le long des alvéoles, & dont la réunion dans le tronc inciſif, eſt éloignée de deux pouces & plus du troiſieme ſillon ? Pour raiſonner comme M. Vitet, il ne faut certainement pas être anatomiſte ; mais avoir copié les *Markam*, les *Soleyſel* & les *Bourgelat* : quand ces arteres auroient été ouvertes, je ne crois pas qu'il fût néceſſaire, pour arrêter le ſang, de tout cet appareil que preſcrit M. Vitet ; dans ce cas, une pointe de feu vaudroit mieux que l'agaric, le lycoperdon, le colcothar : elle ſerviroit d'aſtringent & de bandage ; le ſon mouillé, ou l'eau farineuſe ſuffiroit pour nourriture, & il ne ſeroit point néceſſaire de faire uſage des lavemens avec des œufs. Il eſt encore très-inutile d'employer une pelotte pour ſerrer la jugulaire & la faire gonfler, puiſque la corde ſuffit, & qu'elle ne ſe dérange pas lorſqu'elle eſt bien placée, au lieu que la pelotte ſe dérange. M. Vitet ſe trompe, lorſqu'il dit que la corde, paſſée près du poitrail, peut comprimer la trachée-artere ; dans cet endroit, la trachée-artere ſe rapproche des vertebres du col : elle eſt ſituée profondément, entourée & défendue de façon qu'il n'eſt pas poſſible de la ſentir au tact : c'eſt en remontant vers la tête qu'elle devient aſſez ſuperficielle pour être ſenſible au tact, même à la vue ; c'eſt donc donner des terreurs paniques très-mal-à-propos ; ſi le cheval ſouffroit de la compreſſion, ce ſeroit vers le haut ou vers la partie moyenne du col, jamais du côté du poitrail. D'ailleurs, le maréchal, pour éviter tout inconvénient & la ſyncope dans laquelle le cheval pourroit tomber, peut ſaigner ſans corde, il courra moins de riſques de percer la veine de part en part & de ſe remplir de ſang. Quand la ſection des tégumens, dit M. Vitet, n'eſt pas plus grande que celle de la veine..... il arrive un trombus : c'eſt préciſément par cette raiſon qu'il n'en arrive jamais dans la ſaignée, la flamme étant figurée de façon que la peau eſt toujours plus ouverte que la veine, quand, en ſaignant, on perceroit la veine jugulaire de part en part : & il eſt rare que les maréchaux, en faiſant cette opération, ne la percent pas ; il eſt faux que cet accident occaſionne une extravaſation de ſang, & quand cela arriveroit par haſard, un peu d'eau ſalée ſuffiroit pour la diſſiper ; lors même que l'on ſeroit obligé de faire la ligature de la veine, ce que je ne conçois pas, le cheval n'en mourroit pas d'apoplexie, comme le prétend ce praticien, l'on voit tous les jours des chevaux qui ont eu des fiſtules à la ſaignée du col, mourir de vieilleſſe. On voit des chevaux qui vivent avec les veines jugulaires barrées : les veines cervicales font alors fonction de jugulaires internes.

La ſaignée, continue ce médecin vétérinaire, qui ſe pratique aux

en forme de potence, un prolongement tranchant, taillé en cœur. On frappe ſur cette lame quarrée, vis-à-vis ce prolon-

---

ars, c'eſt-à-dire, aux branches de la veine humérale ramifiées ſur la face interne du cubitus, paſſe pour la plus difficile. Les ars ne ſont point ſitués au dedans du bras; mais au devant de l'articulation du bras avec l'avant-bras, que cet hippotomiſte appelle *cubitus*, au bas de cet endroit, qui fait partie du poitrail; ceux qui ſaigneroient, en effet, au dedans de l'avant-bras, s'y prendroient mal, & riſqueroient de bleſſer l'aponévroſe qui enveloppe cet avant-bras, & ſouvent de caſſer leurs flammes, ou ſur l'os ou ſur cette même aponévroſe, ſuppoſant qu'il y eût néceſſité de faire la ſaignée en cet endroit. Sans flamme à reſſort, l'opération eſt très-facile, en faiſant lever le pied oppoſé ou la jambe que l'on ne ſaigne point & la portant en arriere, on a toute l'aiſance qu'on peut deſirer pour l'opération : le moindre garçon maréchal eſt inſtruit de cette méthode, dictée par le plus ſimple bon ſens. Il en eſt de même de la ſaignée au plat de la cuiſſe en dedans : en ſuivant le même procédé, je ne vois pas qu'il faille une dextérité bien merveilleuſe pour l'exécuter, ni que l'on ſoit dans le riſque de recevoir un coup de pied. Je ne vois pas non plus que, levant la queue du cheval, on ait plus de facilité. A l'égard de la ſaignée au flanc, elle eſt toujours inutile, & il n'y a point de cas où elle puiſſe ſervir plus que toute autre.

M. Vitet préfere l'inciſion cruciale de la queue à la ſection totale de cette partie, lorſqu'il s'agit de ſaigner en cet endroit. Les raiſons qui le déterminent à cette préférence, ſont que l'inciſion cruciale peut s'opérer dans toutes ſortes de cas, qu'elle fournit preſque autant de ſang que la ſection de la queue, qu'enfin, il eſt facile d'arrêter le ſang; mais il n'eſt point de cas où l'amputation de la queue ne ſoit auſſi facile à exécuter que ſon inciſion cruciale. D'ailleurs, cette inciſion ne fournit pas autant de ſang que la ſection totale; la peau peut-elle donner du ſang en aſſez grande quantité? Enfin, il eſt auſſi aiſé d'arrêter le ſang dans la ſection que dans l'inciſion, par le moyen du lycoperdon, & même par des pointes de feu appliquées ſur l'orifice des arteres.

M. Vitet décide que la ſaignée, en pince, eſt dangereuſe, inutile & difficile chez le cheval. Quels ſont donc les mauvais effets qui réſultent de cette ſaignée? On coupe, dans cette opération, un peu de chair cannelée à ſa réunion avec la ſole charnue, ce qui arrive toujours plus ou moins : en conſéquence, il ſe forme une plaie, laquelle, en quatre jours, quelquefois le lendemain, eſt guérie. Ce médecin auroit été, ſans doute, perſuadé, s'il eût pratiqué ailleurs que dans ſon cabinet, que la ſaignée de la pince n'eſt pas toujours inutile, qu'elle eſt même ſalutaire, dans les compreſſions de la ſole charnue, dans les heurts, &c. & qu'elle n'eſt jamais difficile à exécuter, pour quiconque a un peu d'uſage du boutoir. Tout ce que nous venons de dire prouve bien à M. Vitet qu'il auroit dû s'en tenir à la médecine humaine, qui préſente aſſez de difficultés, ſans vouloir écrire ſur l'hippiatrique qui demande plus d'expérience que de raiſonnement, ce que n'a nullement cet auteur, & dont le talent n'eſt que de critiquer avec chaleur les auteurs dont il a copié ſervilement les bévues.

gement, & cela plus ou moins fort, à raiſon de la profondeur du vaiſſeau & de la dureté de la peau. Il ne faut jamais appuyer la flamme ſur la peau, ni la tenir roide entre les doigts ; car, en portant ſur les vaiſſeaux, il arriveroit que la pointe gliſſant à côté les rendroit roulans : c'eſt la raiſon pour laquelle les phlébotomiſtes & les vétérinaires manquent ſi ſouvent. On ne doit pas ſe ſervir de clef, ou d'autre fer, pour frapper ſur la flamme, mais d'un morceau de bois ; car avec le fer l'on caſſe fréquemment des flammes. Il y a des flammes à reſſort inventées par les Allemands ; avec cet inſtrument, dont je me ſers, on ſaigne avec plus de sûreté & de facilité ; on donne du fer autant qu'il eſt néceſſaire. Je crois même qu'il eſt indiſpenſable de faire uſage de cet inſtrument lorſqu'on veut ſaigner aux ars, & principalement au plat des cuiſſes. Les ſaignées, comme nous l'avons dit, ne doivent être pratiquées qu'aux veines ; ſçavoir, au col, aux ars, & au plat de la cuiſſe ; celui qui veut ſaigner au col, peut le faire avec ou ſans ligature, en mettant, ou non, un appareil. Si l'on ſe ſert d'une ligature, elle doit paſſer par deſſus le col, le plus près du poitrail qu'il ſe pourra, parce qu'en la mettant au milieu du col, le cheval en levant & en baiſſant la tête la fait remonter en haut, ce qui la relâche ; on doit l'arrêter ou placer le nœud-coulant du côté oppoſé au lieu choiſi pour la ſaignée. Par exemple, elle ſera arrêtée dehors le montoir, ſi l'on veut ſaigner du montoir. Le phlébotomiſte fera tenir la tête du cheval un peu élevée, afin que le vaiſſeau ſoit moins roulant, qu'il ſorte davantage & qu'il ſe rempliſſe mieux ; alors étant placé du côté de la tête, & regardant le poitrail, il prendra de la main gauche ſa flamme, & la poſera à une ligne de diſtance de la peau, le manche tourné vers la tête, & frappera deſſus, ayant ſoin de faire l'ouverture longitudinalement. L'endroit où l'on doit ſaigner eſt à un demi-pied de l'angle de la mâchoire inférieure ; la tête du cheval étant dans ſa ſituation naturelle, l'opérateur doit éviter de piquer ſur ces groſſeurs qui paroiſſent diſperſées comme des grains de chapelet ; ce ſont autant de valvules qui, venant à être coupées, ont quelquefois beaucoup de peine à reprendre & ſont ſouvent un principe de fiſtule à la ſaignée du col : lorſque la veine eſt ouverte, on favoriſe la ſortie du ſang, par le mouvement des mâchoires, excité avec un morceau de bois qu'on met dans la bouche du cheval, ou bien en lui preſſant le bout de la langue. Les muſcles de ces parties compriment les veines, ce qui procure un abondant écoulement du ſang. La quantité

que l'on a à tirer de ce liquide, n'eſt pas déterminée, cependant la doſe ordinaire eſt de trois à quatre livres, deux pintes environ; on réitére, ſuivant le cas; ce qui, ordinairement n'eſt point néceſſaire, ſi ce n'eſt dans la pléthore, la fievre & les inflammations: après la ſaignée, tout l'appareil conſiſte à prendre une épingle avec laquelle on perce l'extrêmité des bords de la peau, au milieu de l'inciſion; on prend enſuite des crins dont on entortille l'épingle, en formant ce que l'on appelle le nœud du chirurgien, qui eſt un double nœud: on peut auſſi ne pas mettre d'épingle, pour lors, avant que de ſaigner, l'opérateur fait tirer la peau du col vers le haut ou vers le bas; dès qu'on a tiré autant de ſang qu'il eſt beſoin, on lâche la peau qui vient recouvrir l'ouverture de la veine & ſert d'appareil; on peut ſaigner ſans ligature en poſant la flamme ſur la veine dans le ſens contraire, le poignet de la main dont on tient l'inſtrument étant appliqué ſur la veine, par là le ſang ſe trouve arrêté, on profite du moment pour frapper ſur la flamme. Il eſt eſſentiel de ſçavoir ſaigner ſans corde; car il y a des chevaux qui ne peuvent la ſouffrir, & qui tombent par terre. Les ſaignées des ars ou de la cuiſſe ſe font ſans préparation, ſans ligature, ſans compreſſion; on ferme l'ouverture de la veine avec une épingle, comme au col. Lorſque les vaiſſeaux ne ſont pas apparens, il y a des gens qui font trotter le cheval, ce mouvement occaſionne de la chaleur, & de celle-ci naît une raréfaction du ſang qui gonfle les veines & les fait paroître plus remplies; mais ce moyen ſeroit nuiſible s'il falloit ſaigner à cauſe d'une inflammation. Au reſte, cette méthode eſt venue de ce que quelques auteurs ont avancé qu'il n'étoit pas poſſible de poſer de ligature; mais ils ſe ſont trompés, car elle peut ſe mettre à tous les endroits où l'on ſaigne. Cet uſage vient auſſi en partie de ce que ces mêmes perſonnes ignorent la circulation du ſang. Le lieu où l'on ſaigne ordinairement, diſent-ils, c'eſt aux ars en dedans du bras: alors il eſt poſſible de paſſer en dedans de ce bras une corde dont un bout, qui ira ſe rendre extérieurement en avant & en arriere, ſera contenu par le palefrenier en tirant vers l'épaule. Quoi qu'il en ſoit, le lieu où l'on ne ſaigne pas, & où l'on devroit ſaigner, & où on peut le faire ſans ligature & ſans exercer le cheval, c'eſt dans le bas du poitrail, dans la partie moyenne du bras antérieurement. Ce ſont là les ars & non pas en dedans, à un demi-pied plus bas, où la veine eſt moins forte & moins apparente; d'ailleurs, l'on

voit ſouvent des maréchaux bleſſer les parties tendineuſes qui s'y trouvent, ou caſſer leurs flammes, ſoit ſur les os, ſoit ſur ces parties.

La ſaignée de derriere doit ſe faire de même dans la partie la plus élevée de la cuiſſe, dans l'endroit où elle commence à rentrer en dedans ; car plus bas, l'on court les mêmes riſques que devant.

SAILLIR UNE JUMENT, la même choſe que couvrir. *Voyez* Couvrir.

SAIN ET NET. Un cheval ſain & net eſt celui qui n'a aucun défaut de conformation, ni aucun mal.

SALIERES (les). On appelle ainſi deux enfoncemens qui ſe trouvent au deſſus des yeux, & qui ſont toujours regardés comme un défaut de conformation : dans la belle nature, cette partie doit être de niveau avec les ſourcils. Cette dépreſſion eſt ſenſible dans la vieilleſſe ; elle eſt quelquefois naturelle & même héréditaire ; mais c'eſt une erreur de croire qu'un vieux cheval dont les ſalieres ſont creuſes, engendrera un poulain qui aura cette défectuoſité. Je ne crois pas qu'il y ait des maquignons aſſez inſenſés pour dégraiſſer les ſalieres comme cela ſe pratiquoit du temps des anciens ; ils enlevoient par cette opération la ſubſtance graiſſeuſe & gélatineuſe qui eſt ſituée derriere l'orbite, dont l'uſage eſt de lubréfier & d'arroſer le globe de l'œil pour lui faciliter ſon mouvement, & principalement d'arroſer & d'humecter la membrane orbitaire, lui donner plus de ſoupleſſe, & faciliter la rétraction de l'œil dans le fond de l'orbite. Obſervation qu'aucun naturaliſte n'a faite juſqu'à préſent, & qui cependant exiſte dans tous les quadrupedes & volatiles pourvus d'un onglet ou membrane clignotante.

SALIVE (la), humeur blanchâtre plus ou moins mucilagineuſe, ſans odeur ni ſaveur, & qui eſt ſéparée du ſang par les glandes ſalivaires, & verſée dans la bouche par des canaux qui aboutiſſent aux différens parois ; cette liqueur eſt une eſpece de ſavon qui ſert à la préparation premiere de la digeſtion.

SALIVAIRE, qui a rapport à la ſalive. On dit conduits ſalivaires. Glandes ſalivaires.

SALIVATION (de la trop grande). Il n'eſt point rare de voir des chevaux jeter par la bouche une très-grande quantité de ſalive fort blanche, un peu mouſſeuſe, mais très-gélatineuſe. Dans pluſieurs cependant, on n'apperçoit aucune cauſe extérieure à laquelle on puiſſe attribuer ce flux ſalivaire : en effet, ils ouvrent bien les mâchoires, & ne

perdent point l'appétit ; d'autres ont la tête enflée & les mâchoires ſerrées ; d'autres ont les mâchoires ſerrées ſans que la tête ſoit enflée.

Cette grande ſalivation ſe remarque quelquefois aux jeunes chevaux ; elle eſt alors produite par la pouſſe des dents ; elle eſt excitée dans d'autres par la carie des dents ou par des aphtes, par des fluxions ou par des coups donnés ſur la tête, leſquels engorgent les glandes ſalivaires. On remedie à cette abondante excrétion de ſalive occaſionnée par la carie, en preſcrivant les rafraichiſſans ; celle qui dépend de la pouſſe des dents ſe guérit d'elle-même ; quant à celle qui eſt entretenue par les aphtes, elle s'arrête en traitant ces petits ulceres avec les remedes qui leur conviennent : il exiſte probablement pluſieurs autres maladies dont la tête du cheval peut être attaquée ; je les paſſe ſous ſilence, parce qu'elles ſont peu connues, & que mon but eſt de ne donner dans cet ouvrage que ce qu'il y a de bien sûr & de bien prouvé ; au reſte, preſque toutes les maladies de la tête viennent de l'embarras des vaiſſeaux du cerveau, & peuvent ſe rapporter à ce que j'ai dit en parlant du vertigo & du mal de cerf.

SANDRINE (monter & deſcendre à la), maniere de voltiger ſur le cheval de bois.

SANG (le) liqueur rougeâtre que contiennent les arteres & les veines. Les autres vaiſſeaux n'en contiennent qu'accidentellement. Le ſang contient : 1°. la partie aqueuſe : 2°. la partie gélatineuſe : 3°. la partie rouge. La premiere eſt proprement le phlegme, ou l'eau plus ou moins teinte que l'on apperçoit lorſque l'on a laiſſé congeler le ſang dans un vaſe, cette teinture ne lui vient que du mêlange de quelques globules défunis : cette eau eſt plus ou moins ſalée, âcre, alkaline, ce qui lui donne différentes odeurs ; miſe en évaporation, elle ſe diſſipe preſque entiérement, & ne laiſſe que très-peu de baſe terreuſe. La partie rouge du ſang eſt un compoſé de petits globules qui ne s'uniſſent enſemble que par l'intermede de la partie gélatineuſe, & dont la coagulation ne ſe fait que par cette partie gélatineuſe, non pas par une qualité qui lui ſoit propre, comme quelques-uns l'ont avancé. La partie gélatineuſe eſt cette ſubſtance jaunâtre qui ſe trouve au deſſous de l'eau dans le vaſe, & dont la propriété eſt de régénérer les fibres dans les ſolutions de continuité ; elle eſt appellée auſſi partie fibreuſe ; l'expérience le prouve tous les jours ; à l'ouverture de certains chevaux, on voit dans la veine-cave ou dans l'aorte, des

cylindres de cette ſubſtance que l'on diviſe en filamens qui reſſemblent à des fibres, & dont la dureté eſt très-grande; cela arrive immédiatement après la mort, principalement dans ceux que l'on tue; car quelques jours après, cette ſubſtance tombe en deliquium comme les autres parties. La qualité du ſang doit être à raiſon des vaiſſeaux qui le contiennent; le ſang artériel eſt rougeâtre, limpide, plus abondant en ſéroſités que celui des veines; celles-ci, au contraire, doivent contenir un ſang plus noirâtre & plus épais que les arteres: cette couleur noirâtre lui vient de ce que la partie ſéreuſe n'étant pas ſi abondante doit rapprocher les molécules ſanguines plus près les unes des autres, & lui ôter par conſéquent ſa tranſparence & ſa liquidité; c'eſt donc une grande erreur que de dire, comme cela ſe voit tous les jours, que tel cheval a du ſang bien noir & bien épais; car s'il etoit ſéreux & rougeâtre, ce ſeroit une preuve que le ſang des arteres a paſſé immédiatement dans les veines ſans s'arrêter dans ſes différens couloirs; je ne dis pas pour cela que le ſang des veines ne ſoit pas ſuſceptible d'épaiſſiſſement par accident; cela ſe voit aſſez ſouvent dans les maladies; mais je dis qu'il y a un milieu naturel. Dans les maladies inflammatoires, le ſang des veines eſt ſuſceptible d'épaiſſiſſement; les premieres ſaignées produiſent un ſang qui bientôt ſe congele au contact de l'air; les ſecondes produiſent un ſang tantôt plus épais, tantôt plus ſéreux; ce n'eſt pas une regle générale, c'eſt ſuivant le genre de maladie & la maniere dont ſe font les ſecrétions: l'on peut dire que l'on a débité de grandes erreurs ſur cet objet. Le ſang tiré dans un vaſe prend la forme couënneuſe à raiſon du plus ou moins de chaleur auquel on l'expoſe; il ſeroit inutile de rapporter ici les différentes expériences chymiques que l'on a faites ſur la nature du ſang; ce que nous venons de dire ſuffit pour l'inſtruction des maladies connues. Le ſang qui ſort immédiatement des poûmons eſt écumeux & d'un rouge éclatant.

SANG (piſſement de), cet accident eſt d'un fort mauvais augure; les ſuites en ſont preſque toujours funeſtes. Je n'ignore pas bien que des gens ont traité & même guéri des chevaux qui piſſoient le ſang; mais ces Meſſieurs ne ſavoient-ils donc pas qu'au bout d'un an ou deux, plus ou moins, ces animaux périſſent de maladies qui ſont la ſuite du piſſement de ſang? Cette hémorragie vient de la veſſie, ou de ſon col, rarement du canal de l'uretre, mais plus ordinairement des reins. Les cauſes qui produiſent la rupture

des vaiſſeaux de ces parties, ſont les efforts que font les muſcles pour vaincre de grandes réſiſtances ; les fortes contractions réitérées, la pléthore des vaiſſeaux des reins, l'inflammation à la ſuite de quelque exercice violent, de l'uſage des plantes échauffantes, de fourrage pourri, de pierre dans les reins; cette derniere cauſe eſt fort commune. Il m'eſt pluſieurs fois arrivé, de prédire & d'annoncer des pierres rénales dans des chevaux qui avoient piſſé le ſang à différentes repriſes; ils étoient ſouvent tourmentés par des eſpeces de tranchées durant leſquelles ils regardoient leur dos, ſe couchoient & ſe relevoient fréquemment, plioient les reins ; ils rendoient peu d'urine, laquelle étoit quelquefois ſanguinolente, quelquefois un peu purulente : en les ouvrant après leur mort, j'ai effectivement vu, tantôt dans le baſſinet des deux reins, tantôt dans celui d'un ſeul, des calculs plus ou moins gros. J'en ai trouvé de très-conſidérables, qui étant extraits du rein, en conſervoient la figure ; on remarquoit dans le milieu, la place du baſſinet ; le pourtour repréſentoit les mamelons, & avoit la figure d'une couronne. J'en conſerve dans mon cabinet qui ont cinq pouces de long ſur trois & plus de large. Parmi ces pierres il y en a une ſur-tout ſinguliere, elle eſt cryſtalliſée, taillée à facettes octogones, pyramidales & cubiques. Ces cryſtaux ſont bien tranſparens, j'ai eſſayé de les diſſoudre dans toutes ſortes de liqueurs, ſans avoir pu y parvenir.

Les concrétions ſont de deux ſortes ; l'une eſt ſédimenteuſe, & s'écraſe aiſément avec les doigts, l'autre eſt d'une dureté extrême, & tient de la nature de la pierre calcaire.

Le piſſement de ſang eſt incurable ; tout ce que l'on peut faire dans les commencemens, c'eſt de le pallier ; pour cet effet on ſaigne une fois ou deux, on ordonne les lavemens émolliens, les boiſſons adouciſſantes, ou bien, on met dans un ſeau d'eau, deux gros de ſel de nitre, & même trois ſi le cheval le boit ſans dégoût.

SANGLE, eſt ce qui tient la ſelle ou le harnois ſur le corps du cheval en paſſant ſous le ventre.

SANGUI-CHYLIFICATION, changement du chyle en ſang.

SANGUINS, en général ce mot s'entend des arteres & des veines qui charient le ſang.

SANS-PAIRE. *Voyez* Azigot.

SARCOCELE, tumeur dure, indolente qui a ſon ſiege dans les teſticules ou dans les vaiſſeaux ſpermatiques, ſouvent dans les deux en même temps. Les cauſes ſont les

coups, un vice quelconque dans les humeurs, mais plus ſouvent les premiers. Le ſarcocele une fois déclaré, les remedes internes & locaux ſont peu d'effets, l'on doit en venir à la caſtration, (*Voyez* ce mot) & opérer le cheval au moyen de la ligature paſſée dans la ſubſtance du cordon ſpermatique : &, quoi qu'en diſe le critique perpétuel Vitet, qui blâme nos différentes méthodes, nous oſons aſſurer que s'il y a lieu de ſe ſervir de celle-ci dans un cas de caſtration, ce doit être dans cette maladie-ci, attendu que vous donnez un libre cours aux vaiſſeaux pour ſe dégorger; effet, que l'on ne peut eſpérer des billots| qu'il propoſe ſelon la vieille coutume. La crainte qu'a ce pretendu hippiatre que la ligature ou ficelle n'occaſionne un ulcere fiſtuleux, eſt mal fondée, lorſqu'il n'y a que les arteres ſpermatiques de liés; il devroit ſavoir, ſe mêlant de châtrer les chevaux, que les fiſtules n'arrivent jamais que quand, par les billots, la compreſſion a été faite ſur les épididymes ou ſur les aponévroſes du crémaſter. Si cet habile châtreur eût vu quelquefois des fiſtules, & qu'il en eût diſléqué comme nous ſur les cadavres; il auroit vu la vérité de ce que nous avançons; mais il faut critiquer, & c'eſt un des talens de notre docteur; en voici une autre preuve. Cet opérateur ajoute que la caſtration, au moyen de la ficelle, augmente la ſuppuration; mais ne ſait-il pas, ou ne doit-il pas ſavoir, qu'il eſt très-rare d'attirer de la ſuppuration dans une tumeur ſarcomateuſe, & qu'il eſt très-eſſentiel d'en établir, & que c'eſt le ſeul moyen de conduire à une parfaite guériſon. Si la ſuppuration s'établit bien, la ficelle doit néceſſairement tomber promptement, bien loin d'en retarder la chûte comme le dit notre opérateur.

S'ARMER, ſe dit d'un cheval qui ſe ramene vers le poitrail; le défaut vient plus communément du mors que de ſon indocilité.

SAUT, mouvement du cheval quand il s'éleve en l'air.

SAUT DE MOUTON, eſt un ſaut où le cheval s'éleve d'abord du devant & tout de ſuite du derriere en doublant les reins. Un pas & un ſaut. *Voyez* Pas. On appelle le ſaut de l'étalon le moment où il couvre la jument.

SAUT DE TERRE, terme de l'art de voltiger.

SAUT DE LA MEUNIERE, maniere de voltiger ſur le cheval de bois.

SAUTER, faire des ſauts. Aller par bonds & par ſauts, en terme de manege, c'eſt aller à courbettes & à caprioles.

SAUTER ENTRE LES PILIERS, terme de manege,

ſe dit du cheval qu'on a accoutumé à faire des ſauts ; étant attaché aux deux piliers du manege, ſans avancer ni reculer.

SAUTER UNE JUMENT, ſe dit de l'étalon lorſqu'il la couvre.

SAUTER DE FERME A FERME, ſe dit au manege quand on fait ſauter un cheval ſans qu'il bouge de ſa place.

SAUTER EN SELLE, c'eſt ſauter ou ſe jeter ſur un cheval ſellé, ſans mettre le pied à l'étrier.

SAUTER, un ſauteur au manege eſt de deux eſpeces, ou entre les piliers, ou en liberté. Le ſauteur entre les piliers, eſt un cheval auquel on apprend à faire des ſauts entre les deux piliers ; & le ſauteur en liberté eſt celui à qui on apprend à faire le pas & le ſaut, en appuyant le poinçon, ou en croiſant la gaule par derriere.

SCALENE, muſcle du col. *Voyez* ce mot.

SCAPHOIDE, os, ainſi nommé à cauſe de ſa reſſemblance avec une chaloupe ou barque arrondie en deſſous.

SCAPULAIRE, qui appartient à l'épaule. *Voyez* ce mot.

SCAPULAIRE, (muſcle). *Voyez* Bras.

SCAPULAIRES, (glandes). *Voyez* Glandes des extrêmités.

SCARIFICATIONS, ce ſont des inciſions que l'on fait dans une partie, pour donner iſſue à une lymphe épanchée, & ſouvent dans le cas de gangrene, leſquelles dégorgent les vaiſſeaux, & donnent plus de cours au fluide.

SCISSURE. *Voyez* Cavités des os.

SEAU, inſtrument de palefrenier. On fait boire les chevaux au ſeau, quand on ne les mene pas à l'abbreuvoir.

SEC, un cheval eſt au ſec, quand, au lieu de paître l'herbe, on le nourrit au foin, à la paille & à l'avoine.

SECOUER, ſe dit d'un cheval dont le trot eſt rude, il ſecoue ſon homme.

SECOURIR, en parlant des chevaux, c'eſt leur donner des aides, à temps & à propos, lorſqu'ils travaillent & qu'ils ſe rallentiſſent, qu'ils ne continuent pas de la même cadence qu'ils ont commencé. On dit ſecourir un cheval de la main, de la bride, des talons, &c.

SECRÉTION, ſéparation du ſang de laquelle émane une humeur quelconque. Le ſang artériel ou le ſang veineux qui eſt mêlé avec le chyle, contient toutes les humeurs, le cérumen des oreilles, les larmes, la ſalive, l'humeur bronchiale, le mucus nazal, l'humeur péricardine, le ſuc gaſtrique, la bile, l'humeur pancréatique, l'urine, la ſe-

mence, l'humeur inteſtinale, la lymphe, l'humeur de la tranſpiration, &c. Toutes ces humeurs s'arrêtent à chaque partie où les couloirs ont de l'affinité avec elles & ſe ſéparent : par exemple, l'urine ſe ſéparera dans les reins, & n'ira pas ſe ſéparer dans le foie ou dans les glandes ſalivaires, parce que les vaiſſeaux de ces parties ne ſont pas propres à la recevoir, quand cela arrive, ce n'eſt que par accident ; l'on voit quelquefois les chevaux piſſer l'urine par la bouche. Il n'en eſt pas toujours de même de la bile, ou tout au moins cela eſt rare; quand les yeux ſont teints de jaune, ce n'eſt qu'une répercuſſion de cette humeur dans la maſſe du ſang ; rarement ſe filtre-t-elle dans les glandes; auſſi les ſecrétions peuvent être dérangées, retardées, accélérées & ſupprimées; les cauſes de ces accidens, ſont de pluſieurs eſpeces.

SECRÉTOIRES, qui aident à la ſéparation de quelque liqueur.

SEIME (la), fente, ſolution de continuité ou ſéparation du ſabot, qui arrive à la muraille du haut en bas, tant aux pieds de devant qu'aux pieds de derriere. Les ſeimes peuvent ſurvenir dans toutes les parties de cette muraille; celle qui attaque le quartier, s'appelle ſeime-quarte. On donne le nom de ſeime en pied de bœuf, à celle qui naît en pince. Les premieres arrivent preſque toujours aux pieds de devant, les autres aux pieds de derriere; quelquefois cependant, mais bien rarement, les ſeimes quartes ſe trouvent aux pieds de derriere, & celles en pied de bœuf, aux pieds de devant. Les ſeimes ſont plus ou moins profondes, & commencent toujours à la couronne. Il ne faut pas les confondre avec ces petites fentes répandues, çà & là, ſur la ſuperficie de la muraille, leſquelles ne ſont autre choſe qu'une légere aridité de cette partie, occaſionnée par des coups de rape donnés ſur la muraille. La ſeime-quarte dans les pieds gras, c'eſt-à-dire, dans ceux dont la muraille eſt mince, ſe recouvre de maniere qu'on ne ſauroit y porter la ſonde, ſans abattre préliminairement une lame de corne qui ſe prolonge ſur ſa voiſine.

La ſeime en pied de bœuf qui eſt bien ouverte, ſe guérit plus difficilement que celle qui naît aux quartiers, par la raiſon que la muraille eſt plus épaiſſe en pince, qu'aux quartiers.

Les ſeimes viennent de la ſéchereſſe de la peau, de la couronne & de la muraille. Lorſque la muraille eſt ainſi deſſéchée, elle n'a plus cette humidité & cette ſoupleſſe

néceſſaire à toutes les parties; elle ſe creve, ſe fend, & forme les ſeimes. La ſéchereſſe de la muraille vient ſouvent de ce qu'on a trop paré le pied, ou le ſabot. Lorſqu'on pare trop le pied, ou qu'on le rape, on ouvre les pores ou les vaiſſeaux qui vont porter la lymphe nourriciere à la ſole & à la muraille; on les expoſe au contact immédiat de l'air; l'air pompe l'humidité & cette eſpece de roſée qui nourrit le pied & la muraille, à peu près de même que le ſoleil deſſeche un linge mouillé. Le pied deſſéché ſe raccourcit, ſe retrécit, fait fendre la muraille, & produit la ſeime.

Si la ſeime eſt commençante, il faut ſeulement rafraîchir les bords de la partie ſupérieure de la ſeime, aller juſqu'au vif, & y mettre des plumaſſeaux chargés de térébenthine. Lorſque la réunion eſt faite, il eſt néceſſaire d'entretenir le ſabot ſouple, en l'enveloppant d'onguent.

Si la chair cannelée ſurmonte & ſe trouve pincée entre les deux bords de la muraille, on amincira les deux bords avec le boutoir; on les rafraîchira depuis la couronne juſqu'à la fin de la ſeime, on coupera même la chair, ſi elle ſurmonte beaucoup, & on appliquera deſſus une tente chargée de térébenthine, ou imbibée de ſon eſſence, & proportionnée à la longueur & à la grandeur de l'ouverture, afin d'empêcher que la chair cannelée, ou la chair de la couronne ne ſurmonte : on mettra enſuite un plumaſſeau un peu plus large, chargé de térébenthine; & enfin, par deſſus celui-ci, un autre plumaſſeau plus grand, qui recouvre une bonne partie du ſabot, chargé d'onguent de pied, afin d'humecter la muraille & le pied; on enveloppera le tout d'un linge, & l'appareil ſera contenu avec une ligature longue & ſerrée, pour maintenir les parties, & empêcher que la chair cannelée ne ſurmonte. On ne levera le premier appareil qu'au bout de quatre à cinq jours; on panſera enſuite de même tous les trois jours : ſi la ſeime fournit de la matiere, on employera de même le digeſtif.

Lorſqu'au bout de quinze jours ou trois ſemaines, la ſeime continue à jeter de la matiere, il y a lieu de croire que l'os eſt carié, on s'en aſſure par le moyen de la ſonde. Lorſqu'on ſent l'os (ce qui annonce toujours la carie), on coupe un peu plus de muraille, afin d'avoir une iſſue plus grande; enſuite l'on rugine l'os pour emporter la carie, ou bien l'on y met une pointe de feu. Ces ſortes de ſeimes, quand elles ſont quartes, gâtent quelquefois le cartilage latéral de l'os du pied à ſon attache; ce qui ſe re-

connoît par la ſonde, par la grande ſuppuration, & par un gonflement à la couronne. Dans ce cas on ne doit plus perdre de temps à panſer la ſeime ; il faut en venir tout de ſuite à l'opération du javart encorné, improprement dit, & emporter toute la corne qui ſe trouve à un des bords de la ſeime, à la pointe du talon. *Voyez* l'opération du javart encorné, au mot javart.

On voit par ce détail que la pratique de barrer les ſeimes, en appliquant deux ou trois S de feu, eſt inſuffiſante & même deſtructive ; mais je conviens qu'elle n'eſt plus guere ſuivie aujourd'hui, depuis que la méthode précédente a été rendue publique (1).

SELLE (la) eſt compoſée des arçons, des bandes, des bates, du pommeau, du garot ou de l'arcade, du ſiege, des panneaux, des quartiers & des contre-ſanglots.

Les appartenances de la ſelle ſont le poitrail, les ſangles, le ſurfaix, les porte-étriers, & la croupiere.

Les arçons ſont deux pieces de bois de hêtre tournées en rond, pour embraſſer le dos du cheval, donner la forme à la ſelle, & la tenir en état. Il y a l'arçon de devant & celui de derriere. L'arçon de devant eſt compoſé du garot ou de l'arcade, des lieges, des mammelles & des pointes.

Le garot ou l'arcade, eſt la partie de l'arçon de devant qui eſt au deſſus du garot du cheval.

Le pommeau eſt attaché au haut du garot.

Les mammelles, ſont les parties de chaque côté de l'arçon qui s'appliquent au défaut des épaules, au deſſous du garot du cheval, dans l'endroit où finit l'arcade de l'arçon.

Les pointes ſont les extrêmités de chaque côté des arçons, tant de devant que de derriere.

Les lieges, ſont des morceaux de bois plats & élevés au deſſous de chaque côté de l'arçon de devant, ſur leſquels on chauſſe les battes.

L'arçon de derriere eſt différent de celui de devant, en

---

(1) M. Vitet, après avoir défiguré notre méthode, & avoir expoſé celle des anciens, laiſſe, dit-il, (ſelon ſa louable coutume), aux maréchaux inſtruits, le ſoin de réfuter ces deux méthodes. Pourquoi, lui-même, qui s'annonce pour praticien, & qui écrit pour inſtruire, ne le fait-t-il pas & renvoie-t-il ce ſoin à d'autres ? pourquoi écrire ſur des matieres que l'on n'entend pas encore ? Paſſe, s'il en eût fait de même à tous les articles, & qu'il n'eût rapporté que les ſentimens des auteurs ; mais non, la manie de l'être, fait qu'il a entaſſé erreurs ſur erreurs, & qu'il a, en cela, encheri ſur les anciens.

ce qu'il eſt d'une tournure plus large & plus ronde ; il y a ſur la partie ſupérieure une piece de bois élevée qui accompagne la rondeur du haut de l'arçon, qu'on appelle trouſſequin, & qui ſert à aſſurer les battes de derriere.

Pour rendre les arçons plus forts & plus durables, on les noue avec des nerfs de bœuf battus & réduits en filaſſe que l'on colle tout autour des arçons, & ſur-tout dans les jointures, avec de la colle d'Angleterre. Lorſqu'ils ſont ſecs, on cloue en dedans de chaque arçon, juſqu'au bout des pointes, une bande de fer de tole ; on en met auſſi une petite derriere le pommeau pour tenir & aſſembler les deux lignes ; & deux autres à l'arçon de derriere pour tenir le trouſſequin. Lorſque les arçons ſont ferrés, on les entoure encore d'une toile trempée dans de la colle d'Angleterre.

Les bandes ſont deux pieces de bois, plates & larges d'environ trois doigts, qui ſont clouées & attachées à chaque côté des arçons, pour tenir & arrêter l'arçon de devant avec celui de derriere. Ces bandes doivent porter également le long du dos du cheval au deſſous de l'épine, afin d'empêcher l'arçon de devant de porter ſur le garot, & celui de derriere ſur les rognons.

Les bandes ſe faiſoient autrefois de fer, comme on le pratique encore en province ; mais elles ſe plient & bleſſent le cheval, ſoit par le poids du cavalier, ou par quelque autre accident ; ce qui n'arrive point aux bandes de bois, à moins qu'elles ne caſſent. Il eſt aiſé de s'en appercevoir.

On appelle battes, les parties que ſont élevées au deſſus de chaque arçon, c'eſt-à dire, ſur les liéges de l'arçon de devant & ſur le trouſſequin de celui de derriere. Les battes ſervent à tenir un cavalier plus ferme dans la ſelle ; elles ſont beaucoup plus élevées aux ſelles à piquer, qu'aux ſelles à la royale ; & autrefois on les faiſoit beaucoup plus hautes qu'elles ne le ſont à préſent.

Les panneaux ſont deux couſſinets de toile, remplis de bourre, placés & attachés au deſſous de la ſelle pour la tenir un peu élevée au deſſus du corps du cheval, afin que les arçons & les bandes ne touchent pas au garot, aux rognons ou ſur les côtes.

Le ſiege eſt l'endroit du haut de la ſelle où le cavalier eſt aſſis. Autrefois le ſiege étoit fort rembourré & creux dans le milieu : on le rembourre peu préſentement, & on le fait uni, parce qu'on s'eſt apperçu que les ſieges trop

rembourrés

rembourrés & enfoncés dans le milieu, échauffoient & écorchoient les feſſes du cavalier.

Les quartiers ſont des pieces de cuir qui entourent les deux côtés de la ſelle, empêchent la genouillere de la botte de porter contre le ventre du cheval ; c'eſt pour cela qu'on les fait aſſez larges : car lorſqu'ils ſont trop étroits, & qu'ils ne deſcendent pas aſſez bas, ils ſe retrouſſent par le mouvement du cheval, & font plier & baiſſer la genouillere, ce qui incommode le cavalier, & ſouvent lui écorche les jarrets & les genoux, en appuyant contre la pointe des arçons de devant.

On appelle contre-ſanglots de petites courroies qui ſont clouées & attachées ferme aux arçons de devant & de derriere, & qui ſervent à attacher les ſangles. On en met deux à chaque côté des arçons ; on les fait du meilleur cuir qu'on puiſſe trouver, c'eſt-à-dire, de cuir de Hongrie, de peur qu'ils ne ſe caſſent

A l'égard des ſangles & du ſurfaix, du poitrail, de la croupiere, des boucles & des ardillons, ce ſont des parties ſi connues que la définition en ſeroit ſuperflue.

On ſe ſert communément de quatre ſortes de ſelles, qui ſont, la ſelle à piquer, la ſelle à la royale, la ſelle à l'angloiſe & la ſelle raſe.

La ſelle à piquer eſt celle dont on ſe ſert pour le manege, & pour dreſſer les jeunes chevaux. Elle differe des autres ſelles, en ce que les battes de devant & de derriere ſont fort élevées au deſſus des arçons, afin de tenir les cuiſſes du cavalier plus fermes ; leur hauteur doit être d'environ quatre pouces.

La ſelle à la royale, qui eſt la plus en uſage, ſoit pour la guerre, ſoit pour la campagne, a les battes moins élevées que la ſelle à piquer ; elles ne le doivent être que de deux pouces & demi. Il eſt à remarquer que depuis quelques années, on ne met plus de pommeau à cette ſorte de ſelle, à cauſe des accidens auxquels le cavalier étoit expoſé en cas de chûte, ou lorſque le cheval ſe renverſe.

La ſelle à l'angloiſe & la ſelle raſe, ſont celles dont on ſe ſert pour la chaſſe. La premiere n'a point de battes, ni devant ni derriere ; & la ſelle raſe n'a des battes que devant, élevées ſeulement de deux pouces. La ſelle à l'angloiſe eſt, ſuivant ſa ſtructure, la plus légere ; mais auſſi un cavalier n'a pas le même avantage que ſur les autres.

Il y a deux qualités à obſerver dans une ſelle pour

qu'elle ſoit bonne & bien faite, ſçavoir, d'être juſte au cheval, & commode au cavalier.

Pour être juſte au cheval, il faut d'abord qu'elle ſoit bien placée, c'eſt-à-dire, au milieu du corps; enſorte que l'arçon de devant ſoit au défaut des épaules, & que la ſelle porte également par-tout, ſans toucher ni ſur le garot, ni ſur l'épine du dos, ni ſur les rognons; il faut pour cela que l'arçon de devant & celui de derriere prennent le même tour que les côtes; car ſi l'arçon de devant eſt trop étroit des pointes, il ſera vuide aux mammelles, & bleſſera le cheval à l'endroit des pointes; ſi, au contraire, l'arçon eſt trop large des pointes, il bleſſera aux mammelles; & lorſqu'une ſelle eſt trop large d'arçons, elle bleſſe au garot, ſur le dos, ou ſur les rognons; c'eſt-à-dire, dans l'endroit où elle ſerrera trop le cheval.

Non-ſeulement les arçons doivent être bien faits & proportionnés au corps du cheval, mais il faut que les panneaux ſoient aſſez & également rembourrés pour empêcher la ſelle de porter dans aucun endroit. La bourre de crin ou de poil de cerf s'endurcit moins à la ſueur que celle de bœuf. La toile des panneaux doit auſſi pour cette raiſon être déliée & fine; parce que la groſſe toile prend trop de ſueur, & s'endurcit par conſéquent bientôt.

Lorſqu'on veut conſerver les chevaux qui ſuent beaucoup, & qui, par conſéquent ſe foulent aiſément, on fait ajuſter & coudre ſous les panneaux une peau de chevreuil ou de biche, enſorte que le poil ſoit contre le poil du cheval. L'uſage de cette peau eſt excellent.

Afin qu'une ſelle ſoit commode au cavalier, il faut qu'elle ſoit près du cheval, c'eſt-à-dire, qu'il y ait peu d'épaiſſeur entre les cuiſſes du cavalier, & le corps du cheval que le ſiege ne ſoit pas plus élevé du devant que du derriere; que les bandes ſoient moins larges & plus près l'une de l'autre au haut de l'arçon de devant, qu'à celui de derriere; parce que ſi elles deſcendoient trop bas, en ſerrant les cuiſſes, on rencontreroit les bandes; il faut encore qu'une ſelle ſoit plus ou moins longue ſur bandes, à proportion de la groſſeur du ventre & des cuiſſes du cavalier, & de la longueur du corps du cheval. On doit avoir la même attention pour les appartenances de la ſelle. Le poitrail ne doit pas deſcendre plus bas que la jointure du devant de l'épaule, autrement il en empêcheroit le mouvement, ce qui dépend des potences plus ou moins longues: il faut auſſi que les

boucles du poitrail ſoient placées de façon qu'elles ne coupent pas le poil.

Les ſangles doivent être fortes & larges, avec des boucles à l'angloiſe qui ſont les meilleures ; outre qu'elles ne caſſent pas facilement, elles ne déchirent point la botte avec les ardillons, dont la pointe eſt recourbée & aſſurée.

La meilleure croupiere eſt celle qui eſt attachée à la ſelle par une boucle ſans ardillon : il y a une autre boucle au milieu par le moyen de laquelle la croupiere s'allonge & ſe racourcit aiſément. Il faut bien prendre garde que la boucle ne porte pas ſur les rognons, elle bleſſeroit le cheval, & lorſqu'on s'apperçoit qu'elle coupe le poil, il faut y ajouter un morceau de peau de chevreuil ou de veau, & que le poil ſoit contre le poil du cheval. Le culeron de la croupiere doit être plus gros que petit, afin de ne pas écorcher le cheval ſous la queue, accident qui arrive ſouvent aux chevaux bas du devant, & par la même raiſon aux jumens qui ſont ſujettes à s'écorcher dans cet endroit. On donne à ces ſortes de chevaux une ſelle plus haute du devant qu'à l'ordinaire, & l'on rembourre peu les panneaux ſur le derriere.

Les étrivieres doivent être de cuir de Hongrie.

Les étriers ronds ſont les meilleurs, ils doivent être étamés avec une grille deſſous, & aſſez larges pour qu'on puiſſe ſe dégager facilement en cas de chûte.

A l'égard de la têtiere où eſt attachée la bride, & qui fait partie de l'équipage du cheval, elle eſt compoſée d'un deſſus de tête, d'un frontal, d'une ſous-gorge, de deux côtés de têtiere, de deux porte-mors, d'une muſérole & d'une paire de rênes. E. D. C.

SELLE, être bien en ſelle, c'eſt avoir bonne grace à cheval. Gagner le fond de la ſelle, ou s'entretenir dans la ſelle, ſignifie s'y coller pour ainſi dire. Sortir de la ſelle, ou avoir le derriere hors de la ſelle, eſt le contraire. Sauter dans la ſelle, ſe dit du cavalier qui a ſi peu de tenue qu'à chaque temps de trot, ſes cuiſſes s'élevent & ſortent de la ſelle.

SELLE, (entrer en), terme de l'art de voltiger.

SELLE, (ſortir ou reſſortir de), terme de l'art de voltiger.

SELLERIE, lieu où l'on ſerre les ſelles & les harnois des chevaux d'une grande écurie.

SELLIER, ouvrier qui fait des ſelles.

SEMENCE, eſt une liqueur légérement blanchâtre, limpide, qui, ſéparée du ſang dans les teſticules, paſſe dans les épididimes, de-là dans les vaiſſeaux déférens pour être

portée dans les veſſicules ſéminales ſituées deſſus la veſſie; leſquelles étant plus ou moins remplies, ſe contractent dans le temps de l'éjaculation, & chaſſent cette liqueur par le canal de l'uretre; cete liqueur expoſée à l'air, tombe bientôt en déliquium, au contraire de celles des animaux qui ont du ſuif, tels que le mouton, leur ſemence en ſe refroidiſſant, perd ſa fluidité & ſe durcit.

SEMINAL, LE, qui a rapport à la ſemence.

SÉMINALES, (veſicules). *Voyez* Génération du cheval (parties de la).

SEMI-LUNAIRE, qui eſt fait en forme de demi-lune.

SÉMI-LUNAIRE, (os). *Voyez* Genou.

SENSIBLE A L'ÉPERON, ſe dit d'un cheval qui y obéit pour peu qu'il le ſente.

S'ENTENAILLER, arranger ſon lopin conformément aux tenailles; on dit, il eſt bien ou mal entenaillé.

SENTIR, faire ſentir les éperons à ſon cheval, c'eſt en appuyer un coup. Faire ſentir les gras des jambes, c'eſt les approcher du cheval, afin qu'il obéiſſe en conſéquence.

SENTIR SON CHEVAL DANS LA MAIN, c'eſt le tenir de la main & des jarrets, de façon qu'on en ſoit le maître pour tout ce qu'on voudra entreprendre ſur lui.

SÉPARER LES RENES. *Voyez* Partager.

SEPTIQUES. Médicamens propres à arrêter les hémorrhagies par leurs qualités aſtringentes; on les diſtingue en internes & en externes, les premiers ſont les aſtringens, tels que la grande conſoude, la grande ortie, le ſumac, &c.: les ſeconds ſont, l'alun, la terre ſigillée, l'eau ſeconde, &c. l'agaric, l'amadou, le lycoperdon, ne ſont nullement ſtytiques, & ne ſont aſtringens qu'en ce que ce ſont des ſubſtances ſpongieuſes, qui facilitent les caillots de ſang dans les hémorrhagies, encore faut-il qu'ils ſoient appliqués deſſus l'orifice de l'artere coupée, & qu'il ſoit un point de compreſſion.

SÉREUX, EUSE, qui a rapport à la ſéroſité.

SERPEGER, vieux mot qui ſignifioit conduire un cheval en ſerpentant.

SERPENTIN, langue ſerpentine; cheval qui badine ſans ceſſe avec ſon mors, avec ſa langue.

SÉROSITÉ, partie du ſang qui eſt de la nature de l'eau, & qui conſerve toujours ſa qualité de liquide, même dans la coagulation du ſang.

SERRER LA DEMI-VOLTE, c'eſt faire revenir le cheval ſur la même piſte, ſur laquelle la demi-volte a été commencée.

SERRER (ſe), ſe dit du cheval lorſqu'il approche trop du centre de la volte.

SERVICE, un cheval de ſervice, cheval qui a tiré ou porté, & qui y eſt fait.

SESAMOIDES (os). *Voyez* Boulet.

SIFLET ou ROSSIGNOL, eſt un anneau de fer ou de laiton que plaçoient autrefois à l'anus les maréchaux ou les amateurs, & cela dans l'idée de faciliter la reſpiration à un cheval pouſſif, ce qui prouvoit authentiquement leur ignorance en hippotomie ; il eſt bien rare qu'on le voie aujourd'hui.

SIFFLEUR, eſt le même que cornard. *Voyez* ce mot.

SIGMOIDES, nom que l'on donne à certaines parties qui ont de la reſſemblance avec un C. On appelle certaines valvules du cœur, ſigmoïdes. *Voyez* Cœur.

SIGUETTE, appellée plus communément caveçon de fer, eſt un demi-cercle creux denté qui étant monté au moyen d'une ou de deux longes ſert à dompter & & débourrer un cheval.

SILLER, ſe dit d'un vieux cheval dont le poil au deſſus des yeux devient blanc.

SIMILAIRE, eſt le même qu'homogene. *Voyez* ce mot.

SINARTHROSE, ou *Synarthroſe*. *Voy.* Connexion des os.

SINARTHRODIAL, qui tient de la ſynarthroſe.

SINUS, *Voyez* Cavités des os.

SINUOSITÉ. *Voyez* Cavités des os.

SOLANDRE (de la). On donne ce nom à une crevaſſe au pli du jarret, de laquelle découle une humeur liquide, comme dans la malandre. La ſolandre n'attaque ordinairement que la peau, le traitement eſt le même que celui que nous avons preſcrit contre la malandre. *Voyez* ce mot.

SOIES. *Voyez* Seime.

SOLE, partie du ſabot. *Voyez* Pied.

SOLE-BATTUE, ſolbature ou pied dérobé (de la). Lorſqu'un cheval a eu le pied bien paré, & qu'il vient à ſe déferrer, la muraille n'ayant plus de ſoutien de la part de la ſole de corne, s'éclate ; la ſole porte à terre, comprime la ſole charnue, l'inflammation ſurvient, & le cheval boite. C'eſt ce qu'on appelle ſole-battue.

Pour remédier à ce mal, on mettra une déferre légere ; & on l'attachera avec des petits clous minces ; on appliquera par deſſus des onctueux, comme la remolade, &c. Si la ſole eſt extrêmement foulée, ſi le ſang ſort, & ſi le cheval boite conſidérablement, le plus court moyen eſt de le deſſoler. On

fait par cette opération une plaie ſimple qui ſe traite aiſément, au lieu que ſi la ſole de corne y reſtoit, les chairs demeureroient long-temps baveuſes, & carieroient même l'os du pied.

SOLE BOMBÉE. La ſole peut être bombée à la ſuite d'une fourbure, d'un effort de ſabot; mais le plus communément cet accident vient de la ferrure, en ce que les crampons ou fortes éponges ayant fait fonction de pincettes, auront fait non-ſeulement bomber la ſole, mais même l'os du pied, ce qu'on peut regarder avec M. Vitet (1), comme une exoſtoſe. *L'os du pied affecté d'une exoſtoſe*, nous dit cet auteur, *il ne nous reſte pour tout ſecours que le feu, s'il ne réuſſit pas, faites au plutôt égorger l'animal; eſſayez le même remede ſur les exoſtoſes qui commencent à ſe carier, n'en obtenez-vous pas un ſuccès plus heureux? il faut vous réſoudre à faire ſubir le même ſort à l'animal affecté.* Ha! égorger l'animal! c'eſt un peu fort, & aller vîte en beſogne que de chevaux il faudroit tuer! Il y a dix ans, avant que de donner notre nouvelle ferrure, qu'il auroit fallu tuer la moitié & plus des chevaux de Paris, que la ferrure du temps rendoit pieds-combles, ou au moins leur produiſoit des oignons, & certes le feu ne les auroit pas guéris: c'eſt ce dont nous pouvons aſſurer M. Vitet, ſi toutefois le feu eût été capable d'obtenir une guériſon, & cela par la ferrure qui ſe faiſoit alors. Mais revenons au feu pour brûler ces oignons des exoſtoſes, il faut brûler la ſole des talons; celle-ci brûlée, il faut brûler l'inſertion des cartilages latéraux de l'os du pied, ſi le cheval a deux oignons à chaque pied. Voilà clair & net quatre javarts encornés. Ho, aſſurément quatre javarts encornés méritent bien que l'on égorge le cheval ou que l'on emploie le grand & fréquent remede du profeſſeur Vitet, qui eſt de ſaigner à la carotide. Quant au remede, *voyez* Pied-comble. Ferrure pour les pieds-combles. Pour les oignons. *Voyez* auſſi ces mots.

SOLE BRULÉE. La ſole peut avoir été brûlée par l'application d'un tiſonnier rouge, dont le maréchal ſe ſera ſervi pour attendrir la ſole, & pour avoir plus d'aiſance à la parer. Cette pratique vient de ce que l'on ne veut pas ſe donner la peine de parer. On reconnoît que la ſole a été brûlée en parant le pied, les pores de la ſole de corne

---

(1) Auteur de la *Médecine Vétérinaire*, tom. II, pag. 164, claſſe 1re., genre 2me., ſeconde eſpece, où il eſt traité de l'Exoſtoſe avec carie.

ſont très-ouverts en forme de tamis. La lymphe ſort de ces petits trous, & ſouvent il arrive une ſéparation totale de la ſole de corne d'avec la ſole charnue, dans l'endroit où elle a été brûlée; quelquefois la gangrene ſe manifeſte & le cheval périt.

Cet accident arrive plus communément aux pieds-plats qu'aux autres, parce que la ſole eſt plus mince; & que, d'ailleurs, la plupart des maréchaux ignorent la ſtructure du pied. Les pieds-combles y ſont plus expoſés, parce que la ſole eſt encore beaucoup moins épaiſſe. L'accident ſera encore plus fréquent chez les chevaux qui ont été fourbus, & dont la fourbure s'eſt jetée ſur la ſole, & a formé un croiſſant; car dans ces ſortes de pieds, autant la muraille eſt épaiſſe, autant la ſole eſt mince.

Le remede qu'on apporte à ce mal eſt de parer à la roſée, & de cerner la ſole autour de la muraille, comme ſi on vouloit le deſſoler: l'opération faite, on mettra dans la rainure des plumaſſeaux imbibés d'eſſence de térébentine, qu'on arroſera tous les jours deux fois, ayant ſoin de mettre une rémolade ou emmiellure, pour détendre la ſole de corne; on continuera ce traitement juſqu'à parfaite guériſon, qui eſt ordinairement de ſept ou huit jours, quelquefois moins, ſuivant que la ſole a été échauffée. Gardez-vous bien de déferrer le cheval, (comme le conſeille le maréchal Vitet), & de l'envoyer à la riviere y prendre un bain de douze heures de ſuite, le frottement continuel de la ſole enflammée ſur le pavé, l'enflammeroit davantage. Gardez-vous bien d'abattre de la muraille, comme il le dit, car elle n'a aucun rapport eſſentiel avec la ſole, & d'ailleurs, il ne doit pas y en avoir de trop, d'autant plus que l'accident ne vient que d'une ferrure nouvelle, où néceſſairement l'on a ôté ce qui étoit ſuperflu. Ce ſçavant praticien, après avoir réfuté tout au long notre méthode curative, & trouvant l'eſſence de térébenthine plus propre à augmenter l'inflammation qu'à la diminuer, conſeille de mettre dans la rainure un onguent compoſé de miel & de céruſe, après que l'on aura enveloppé le pied d'étoupes imbibées de parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre ſaturé de ſel de Saturne; une ſaturation de ſel de Saturne, quel réſolutif! Je ſuppoſe, pour un moment, que la térébenthine procure la ſuppuration, pourquoi donc ce praticien conſeille-t-il l'onguent de céruſe, qui, page précédente, favoriſe la chûte de l'eſcarre, en procurant une ſuppuration libre.

SOLE CHARNUE, (compreſſion de la). Pour bien

entendre de quelle maniere la ſole charnue peut être comprimée, il faut ſe rappeller la ſtructure du pied. Elle apprendra que tout le poids du corps du cheval péſe ſur les ſurfaces obliques de l'os du pied. Or, cette ſituation ne pouvant ſervir de baſe aux parties prépondérantes, la colonne ſe trouve ſoutenue par le tendon fléchiſſeur de l'os du pied. Ce tendon qui n'eſt pas fait pour ſoutenir les parties, mais bien pour les mouvoir, eſt appuyé lui-même ſur un corps matelaſſé & preſque inſenſible, nommé la fourchette, laquelle doit ſoutenir la jambe dans ſon à-plomb. Mais quand elle ne porte pas à terre, le cheval dans certaines ſurpriſes, dans certains faux pas, ou dans certains efforts, pouſſe l'os coronaire en arriere, ſur l'os de la noix, celui-ci ſur le tendon qui preſſe la ſole charnue entre lui & la ſole de corne; dans ce mouvement, l'os coronaire (dont la ſituation eſt oblique de derriere en devant, en prenant de bas en haut) change ſa poſition, & ſe porte en devant vers ſa partie ſupérieure, & en arriere, vers ſa partie inférieure; pour lors, il prend ſon point d'appui ſur la partie antérieure de l'os du pied, & chaſſe, par le moyen de ſes condyles, le tendon en arriere & en bas: ce qui occaſionne une inflammation conſidérable à la ſole charnue, & quelquefois arrêt de la ſynovie, vu que les glandes ont été comprimées par ce dérangement. La ſynovie, en ſéjournant, s'épaiſſit, corrode les cartilages de l'os du pied, de l'os coronaire, & produit une ankyloſe ou une réunion de ces trois os en un ſeul. C'eſt de la véhémence plus ou moins grande de cette compreſſion, ou de l'extenſion de ce tendon que l'on doit partir pour expliquer comment l'os coronaire & l'os de la noix peuvent ſe fracturer, & comment les cartilages latéraux de l'os du pied peuvent s'oſſifier.

On reconnoît la compreſſion de la ſole charnue, lorſqu'après après avoir paré bien uniment le pied, & rendu la ſole de corne fort mince, le cheval marque de la ſenſibilité. On ſonde avec les triquoiſes, en commençant en pince, & allant ſucceſſivement vers les talons; mais avec l'attention de ne pas ſerrer les triquoiſes plus dans un endroit que dans l'autre. C'eſt par ce moyen que l'on découvre, dans la plupart des maladies du pied, l'endroit où un cheval a été piqué, & la partie qui a été bleſſée, contuſe, comprimée &c.

Pour remédier à la compreſſion, on pare le pied à la roſée, on met dans le pied quelque choſe d'onctueux, afin d'humecter & de relâcher les parties qui ſont diſten-

dues, & de diminuer la compreſſion de la ſole charnue. On peut ſaigner à la pince, & appliquer autour du ſabot ce qu'on a inſéré dans le pied pour l'humecter. Il faut laiſſer le cheval en repos pendant douze ou quinze jours, & ne point lui permettre de marcher : ſouvent il guérit de cette maniere : mais ſouvent auſſi, il eſt un, deux, & même trois mois à guérir.

Quand il paſſe vingt jours, on doit le faire promener juſqu'à ce qu'il ſoit guéri. On peut même le mettre à la charrue, à une voiture, &c. J'en ai vu qui ſe ſont redreſſés en travaillant.

Si le cheval boîte tout bas, s'il eſt ſenſible à la couronne, lorſqu'on le preſſe avec le pouce dans cet endroit; & s'il ſent de la douleur au paturon, lorſqu'on appuie le pouce ſur le tendon, il ne faut pas tarder à le deſſoler; il n'y a pas de temps à perdre. Après l'avoir deſſolé on laiſſera ſaigner long-temps le pied, afin de dégorger les vaiſſeaux; cette opération met la ſole charnue hors de preſſe, & remédie à l'inflammation du ſabot, prévient les accidens & les ſuites de l'inflammation, c'eſt-à-dire, les ankyloſes, les oſſifications & les exoſtoſes.

Si le cheval n'eſt pas guéri au bout de quarante jours, ce qui eſt rare, il faut le mettre à la pature pendant ſix ſemaines ou deux mois.

Lorſque le mal eſt ancien, ce qu'on connoît par une petite groſſeur qui vient ordinairement autour de la couronne, & parce que le pied malade eſt plus petit que l'autre, il n'eſt pas facile à guérir. On peut tenter cependant de porter le feu autour de la couronne, afin d'empêcher l'oſſification qui commence toujours par un endurciſſement des tuniques, le feu les réſout; mais on ne doit avoir recours à ce moyen qu'après avoir mis en uſage les autres remedes.

SOLE (coup de boutoir dans la). Lorſqu'en parant le pied, on a donné un coup de boutoir qui a pénétré juſqu'à la ſole charnue & qu'on la miſe à découvert, il faut ſur le champ appliquer des plumaſſeaux à ſec, & bien comprimer l'appareil, afin que les chairs ne ſurmontent pas. On aura ſoin ſur-tout que le cheval ne mette pas le pied dans l'humidité, de peur que la plaie ne devienne livide & baveuſe, & ne dégénere bientôt en fic. Toutes les fois que la compreſſion n'eſt pas aſſez forte, les chairs ſurmontent la corne, & forment un petit cul-de-poule, que l'on appelle ceriſe. Il eſt quelquefois poſſible de faire rentrer cette chair

lorſqu'elle n'eſt pas conſidérable, autrement, on eſt obligé de la couper avec le biſtouri. Cette légere opération faite, la plaie ſe panſe avec la térébenthine.

SOLE COMPRIMÉE PAR LE FER. L'inflammation peut ſurvenir à la ſole par la compreſſion du fer, & occaſionner du pus dans cette partie; cet accident vient pour l'ordinaire de l'ajuſture des fers, ou, pour mieux dire, de ce que l'on a pas aſſez entolé ſon fer. Quand la compreſſion eſt légere, la ferrure y remédie aiſément; ſi, au contraire, il y a du pus, après avoir échancré le fer, on traitera la plaie avec la térébenthine.

SOLE ÉCHAUFFÉE. Rien de plus fréquent dans les boutiques que de voir certains garçons appliquer des fers rouges ſur les pieds des chevaux. Cette méthode, dont ils ne ſentent pas les ſuites, & qui vient plutôt de la pareſſe qu'ils ont à abattre du pied, que de l'intention de faire porter leurs fers, occaſionne non-ſeulement une altération dans le ſabot, mais même une inflammation conſidérable. D'autres, faute d'expériences, laiſſent long-temps le fer qui, ſans être pourtant rouge, échauffe tellement les parties contenantes du ſabot, qu'il produit les mêmes accidens. Tout maréchal ne doit avoir pour but, en préſentant ſon fer ſur le pied, que de voir s'il n'eſt pas trop juſte, s'il ne garnit pas trop, s'il ne porte pas ſur la ſole, en un mot, s'il prend bien la tournure du pied; il importera fort peu que le fer ſoit blanc, rouge ou noir, pourvu qu'on le préſente promptement, & qu'on le retire ſur le champ; car un fer peut fort bien ne pas être rouge & altérer le ſabot, ſi on le laiſſe long-temps ſur le pied, comme malheureuſement cela n'arrive que trop. Un habile ouvrier & qui a bien le maniement des tenailles doit préſenter ſon fer en un clin-d'œil, enſuite il retourne à l'enclume donner à ſon fer la tournure ou la juſteſſe convenable; s'il n'a pas eu le coup-d'œil aſſez juſte pour ſaiſir ſon pied, c'eſt-à-dire, pour rendre le fer juſte au pied, il eſt obligé de revenir pluſieurs fois, & d'échauffer le pied. Les remedes aux pieds échauffés ſont d'humecter la ſole de corne avec des emmiellures, ou de la terre glaiſe très-liquide.

SOLE (foulure de la) On appelle foulure de la ſole la compreſſion qu'elle a ſoufferte, ſoit qu'elle vienne d'un caillou qui ſoit logé entre le fer & la ſole de corne, ou d'un amas de ſable ou de terre qui, par leur ſéjour, forment un maſtic. Il réſulte de cette contuſion à peu près le même accident que des fortes éponges ſur les talons. La ferrure

y remédie toujours, à moins qu'il n'y ait du pus dans le pied.

La foulure de cette partie n'auroit pas lieu, ſi l'on n'avoit pas trop paré le pied; ce qui laiſſe une eſpece de creux pour loger le caillou & le ſable; & ſi l'on avoit moins aminci la ſole de corne, laquelle ne garantit preſque plus la ſole charnue de la compreſſion.

Il faut ôter le fer pour enlever les corps qui compriment la ſole charnue, nourrir le pied en le tenant humecté & ne le point parer.

SOLE DES TALONS (de l'excroiſſance de la). La belle conformation du pied eſt quelquefois nuiſible dans certains chevaux. On voit aſſez ſouvent la ſole des talons ſe prolonger d'une maniere marquée juſqu'en pince, & avoir dans ſon corps une épaiſſeur conſidérable; cette conformation ſe trouve ou dans les chevaux auxquels la nature a donné une petite fourchette, & pour lors cette ſole ou ces arcs-boutans font fonction de fourchette; ou par ce qu'elle eſt trop épaiſſe, & que la chair cannelée étant comprimée, il ſurvient une inflammation, & ſouvent de la matiere; ce qui dans l'un & dans l'autre cas ſe nomme bleime. On s'apperçoit du mal en parant ces arcs-boutans; quand il n'y a qu'une légere inflammation, ou une extravaſation de ſang dans la corne, le ſeul remede eſt de parer ces parties; s'il y avoit du pus, il faudroit traiter la plaie comme une bleime. *Voyez* Bleime.

SOLIDES, qui a de la réſiſtance, cela s'entend de la fibre qui compoſe les os, les ligamens, les muſcles, les vaiſſeaux, les nerfs, les viſceres, &c. *Voyez* Hippotomie.

SOLIDITÉ, qui tient du ſolide.

SOLLICITER; on dit d'un cheval pareſſeux, qu'il a beſoin d'être ſollicité, c'eſt-à-dire, d'être animé pour aller.

SOMME (cheval de), ou de bât, c'eſt la même choſe; on dit encore ſommier.

SON DE FROMENT. Le ſon de froment eſt adouciſſant, rafraîchiſſant, pectoral, il convient dans toutes les maladies, & plus efficacement dans les lavemens.

SONNAILLIER, cheval ou mulet qui porte la ſonnaille.

SORTIR, ſe dit de l'encolure; elle ſort bien du garot, quand elle commence à s'élever du haut du garot; elle en ſort mal, quand après le garot il y a un creux duquel part l'encolure, lequel creux ſe nomme coup de hache. Sortir de la ſelle, ſe dit du cavalier, lorſque n'ayant point de fermeté, les mouvemens du cheval l'ôtent de ſon aſſiette.

SOUBARBE ou SOUS-BARBE, partie poſtérieure de la mâchoire inférieure où porte la gourmette.

SOUFFLER, ſe dit d'un cheval pouſſif. Laiſſer ſouffler ſon cheval, c'eſt l'arrêter pour lui laiſſer reprendre haleine.

SOUFFLER AU POIL, ſe dit d'une matiere dont on s'apperçoit à la chûte du poil vers le ſabot, qui a reflué à la couronne, & dont la cauſe eſt le plus ſouvent une piqûure ou encloûure.

SOUFFLEUR, on nomme ainſi certains chevaux qui, ſans être pouſſifs, ſoufflent prodigieuſement, ſur-tout dans les chaleurs, ce qui ne peut provenir que de défaut de conformation à l'entrée du conduit de la reſpiration, ou de quelques excroiſſances de chair à l'entrée extérieure des naſeaux.

SOUFRE, tel que l'on l'emploie pour des chevaux, eſt plutôt un poiſon qu'un remede, & cependant il eſt fort en uſage; on lui donne la vertu d'être béchique, d'être ſudorifique, diurétique, de purifier le ſang, d'appaiſer la toux; mais l'on ne fait pas attention que le ſoufre que l'on emploie, eſt un compoſé de phlogiſtique, d'acide vitriolique & de ſubſtances arſénicales, qui par conſéquent doit être aſtringent, ſtyptique & même corroſif; quant à nous, nous ne le conſeillons nullement, parce que nous en avons toujours vu de mauvais effets.

SOUFFRIR L'ÉPERON, ſe dit d'un cheval qui n'y eſt point ſenſible.

SOUS-GORGE. *Voyez* Bride.

SOULAGER, ſe ſoulager ſur une jambe, ſe dit du cheval qui, ayant les jambes fatiguées & douloureuſes, avance tantôt l'une, tantôt l'autre, quand il eſt arrêté pour les repoſer.

SOUPÇONNEUX, cheval médiocrement peureux.

SOUPE DE LAIT, eſpece de poil. *Voye* ce mot.

SOUPLE, cheval qui a les mouvemens liants & vifs.

SOUPLESSE, qualité d'un cheval ſouple.

SOURCILS (les), crins ſitués vers le grand angle de l'œil, qui ſont au nombre de quatre à cinq pour l'ordinaire vers cette partie; on n'en trouve point vers le petit angle.

SOUCIS, l'on appelloit autrefois de ce nom les cartilages du nez.

SOUBRE-SAUT, ſaut imprévu & à contre-temps que fait le cheval, quand il veut ſe dérober de deſſous le cavalier qui le monte.

SOUS-ÉPINEUX (muſcles). *Voyez* Bras.

SOUS-LUI, ſe dit d'un cheval dont les quatre jambes ſe rapprochent ſous le ventre, ſouvent les chevaux naiſſent ainſi ; mais auſſi cela arrive-t-il ſouvent aux vieux chevaux, ce qui prouve qu'ils ſont ruinés.

SOUS-PENTES, courroies ou bandes de cuir, longues, larges & très-fortes, garnies à leurs deux extrêmités de chaînons ou anneaux de fer, d'une égale longueur entre elles. Elles ſervent à ſuſpendre un cheval dans le travail. *Voyez* Suſpendre.

SOUS-VENTRIERE, courroie de cuir qu'on met ſous le ventre d'un cheval de brancard, pour empêcher que la voiture n'aille à dos.

SOUTENIR UN CHEVAL, l'empêcher de tendre le col, & de s'en aller ſur les épaules ; pour cet effet, on le ſoutient par le moyen des aides de la main & des jarrets.

SOUTENU, ſe dit des allures relevées d'un cheval de manege. Pas ſoutenu. *Voyez* Pas. Temps ſoutenu, ſont les temps des airs de manege, quand ils ſont bien égaux & bien relevés.

SOYE, le même que ſeime. *Voyez* Seime.

SPASMES, mouvemens involontaires des muſcles, qui annoncent preſque toujours dans le cheval une maladie dangereuſe, & qui ſouvent ſont les ſymptomes de la mort.

SPERMATOCELE. *Voyez* Teſticules (tumeur des).

SPERME, le même que ſemence. *Voyez* ce mot.

SPERMATIQUE, qui a rapport à la ſemence.

SPHENOIDAL, qui appartient à l'os ſphénoïde.

SPHENOIDE (de l'os) ou baſiliaire. On a donné à cet os le nom de ſphénoïde, d'un mot grec qui ſignifie coin, ou parce qu'il a paru en avoir la figure, ou parce qu'il eſt enclavé entre les autres os, comme un coin : quant au nom de baſiliaire, il lui vient de ce qu'il eſt placé à la baſe du crâne. Il eſt ſouvent compoſé de deux pieces dans les jeunes poulains. En le conſidérant ſelon ſa baſe, il reſſemble à une chauve-ſouris, dont les aîles ſont étendues ; ou ſous un autre aſpect, il a la figure d'une ſelle à monter à cheval.

Les deux pieces de ces os priſes enſemble, préſentent deux faces, l'une interne concave, l'autre externe convexe.

Dans chaque face interne ſe remarquent ſix apophyſes, dont deux de chaque côté, & deux qui partagent verticalement cet os. Ces deux premieres ſont ſituées antérieurement, & ſe nomment les grandes aîles ou apophyſes orbitaires : les deux placées en arriere portent le nom de petites aîles, ou apophyſes temporales ; des deux au-

tres, la plus remarquable eſt ſituée en avant, & repréſente le col & la tête d'une chauve-ſouris; elle ſe nomme apophyſe cryſta-galli laquelle fait conſtamment partie de l'os ethmoïde dans l'homme, & eſt toujours jointe à l'os ſphénoïde dans le poulain; car dans l'embyron elle ſe trouve quelquefois ſéparée. La ſeconde apophyſe eſt nommée apophyſe cunéiforme de l'os ſphénoide. On y remarque ſix trous & ſix échancrures. Les deux premiers trous ſont ſituées entre les deux grandes aîles, & s'appellent trous optiques, parce qu'ils laiſſent paſſer les cordons ou nerfs optiques. Les quatre autres ſont ſitués inférieurement à ceux-ci, entre les petites aîles; ils portent les noms de trous orbitaires, & donnent paſſage à des cordons des nerfs ophtalmiques.

A l'égard des ſix échancrures, deux ſont ſituées extérieurement & ſéparées par l'apophyſe criſta-galli, pour loger les os éthmoïdes, deux, entre les grandes aîles & les petites, pour recevoir les parties écailleuſes des temporaux; & deux poſtérieurement, leſquelles concourent à former, avec l'os occipital, les trous déchirés.

Dans la face externe on conſidere trois apophyſes, dont deux ſont allongées; on les nomme apophyſes ptérigoïdes: la troiſieme eſt l'apophyſe cunéiforme beaucoup plus ſenſible dans cette face. A la racine des apophyſes ptérigoïdes, ſe voit un trou, nommé trou ptérigoïdien qui ouvre un paſſage à des vaiſſeaux ſanguins. Au devant de ces apophyſes ſe trouve la ſortie des trous optiques. Un peu inférieurement ſont deux grands trous de chaque côté, qui quelquefois n'en forment qu'un, parce qu'ils ne ſont que peu ſéparés par une petite lame oſſeuſe; ces trous ſont ovales, & retiennent cette épithete. En devant de cet os ſe remarquent deux grandes cavités ſéparées par une cloiſon oſſeuſe, nommée foſſe ſphénoïdale. Enfin, l'on apperçoit ſur l'apophyſe criſta-galli, deux gouttieres percées d'une infinité de petits trous qui communiquent dans le crâne, pour donner paſſage aux nerfs olfactifs: ces gouttieres ſont ſéparées par une lame oſſeuſe plus ou moins grande, ſur laquelle vient s'unir la cloiſon cartilagineuſe du vomer; cloiſon qui s'oſſifie preſqu'en totalité par l'âge.

Cet os eſt articulé avec tous les os du crâne, excepté les pariétaux.

SPHACELE. *Voyez* Gangrene.

SPHÉNO-MAXILLAIRE, qui a du rapport au ſphénoïde & à l'os maxillaire.

SPHYNCTER, on appelle ainſi toutes ouvertures qui ferment le paſſage des choſes naturelles, tels que la bouche, l'anus, le col de la veſſie. Ce ſont des trouſſeaux de fibres charnues circulaires, qui, en ſe contractant, ferment les paſſages ci-deſſus. On dit le ſphyncter de l'anus, de la veſſie, &c. du vagin, &c.

SPINAL, LE, qui a rapport à l'épine.

SPLANCHNOLOGIE ou diſcours ſur les viſceres. Les viſceres ſont des organes renfermés dans une cavité quelconque, ſans y être attachés par toutes leurs parties.

On conſidere dans le cheval trois cavités auxquelles on donne le nom de ventre; ſavoir, la tête ou ventre ſupérieur renfermant l'organe du mouvement; le ventre moyen ou la poitrine, renfermant les organes de la reſpiration & de la circulation; le ventre poſtérieur ou bas-ventre, renfermant les viſceres néceſſaires à la chylification. *Voyez* ces Mots.

SPLÉNIQUE, ſe dit de quelques parties qui ont du rapport avec la rate.

SPLENIUS. Un des muſcles de la tête, que l'on a nommé ainſi à cauſe de ſa reſſemblance avec une rate.

SPONTANÉ, mouvement ſpontané, eſt un mouvement involontaire de certains muſcles.

SQUAMMEUX, EUSE, le même qu'écailleux, euſe, & ſe dit de la ſuture de l'os temporal avec l'os pariétal.

SQUELETTE, aſſemblage de tous les os d'un cadavre, ou pluſieurs unis enſemble. *Voyez* Oſtéologie.

SQUELETTES (maniere de préparer les). On donne le nom de ſquelettopie à la maniere de préparer les ſquelettes. Cet art ſe réduit à deux choſes; ſavoir, à nettoyer les os, & à les aſſembler quand ils ſont ſéparés. On emploie pour cet effet le ſcalpel ou la macération; il n'y a guere que dans les poulains où il faille ſe ſervir du ſcalpel, parce que dans les vieux chevaux, les os ſeroient toujours gras. On fait un ſquelette naturel, ou de poulain, en enlevant toutes les parties charnues, tendineuſes & cellulaires; on conſerve le périoſte dans toute l'étendue de l'os, mais on a bien ſoin d'enlever toutes les membranes, afin que l'on puiſſe diſtinguer non-ſeulement les articulations, mais même les épiphyſes qui s'y trouvent. Quelques anatomiſtes enlevent le périoſte dans les os longs, en en conſervant proche les épiphyſes. Cette méthode eſt mauvaiſe en ce que non-ſeulement cela défigure le ſquelette, mais même en ce que ces mêmes épiphyſes n'ont pas de ſolidité, &

qu'elles ſe détachent du corps de l'os. Le ſquelette une fois préparé, on le met tremper ſept ou huit jours dans l'eau que l'on renouvelle tous les jours, pour dégorger le ſang qui ſe trouve pour l'ordinaire très-abondant à cet âge. Il eſt même rare qu'au bout de ce temps, le ſquelette ſoit blanc, il vaut mieux dans ce cas faire un trou à l'extrêmité de chaque os long, que de le laiſſer tremper ou macérer plus long-temps, ce qui pourroit détacher les épipyhſes. Cela fait, on poſe ſon ſquelette dans la ſituation où il doit être, & on le contient dans ſa forme naturelle par des ficelles & de petites lattes amincies; jamais on ne doit ſe ſervir de cartes qui, lorſqu'elles ſont humectées, n'ont plus de ſoutien, & qui ſe collent par la ſuite, de maniere que l'on eſt obligé de les mouiller pour les ôter, ce qui ne ſe fait pas ſans être obligé de ratiſſer, & par-là d'altérer la ſituation des fibres ligamenteuſes; choſe eſſentielle à conſerver dans de pareilles pieces.

On prépare des ſquelettes artificiels de cette maniere, en ôtant le fort des chairs, enſuite on les déſarticule en autant de morceaux qu'il eſt néceſſaire pour pouvoir les faire contenir dans un vaſe ou une cuve quelconque; on remplit ce vaſe, & on laiſſe macérer le tout dans la même eau l'eſpace de ſept à huit mois, & on fait enſorte qu'ils y ſéjournent pendant l'été. Par exemple, on met en macération des ſquelettes au mois de Fevrier, au commencement du mois d'Août on change cette eau; vers la fin de ce mois on le retire après les avoir fait dégorger encore dans une autre eau l'eſpace de trois jours, enſuite on les expoſe ſur des claies au ſoleil & à la roſée; au bout de deux mois, on les retire blancs comme de l'albâtre; enſuite on les aſſemble & on les perce pour les lier enſemble & pour les appliquer à leurs articulations naturelles. Quelques-uns font bouillir des os, d'autres les mettent dans de la chaux; mais ces méthodes ne valent rien, en ce qu'une forte ébullition de vingt-quatre heures & plus, ne peut détruire la graiſſe qui ſe trouve dans la ſubſtance des os, & qu'elle calcine la ſuperficie; la chaux produit les mêmes effets; dans l'une & l'autre maniere, les os, au bout de quinze à dix-huit jours, ſe trouvent humectés de graiſſe à la ſuperficie; ainſi pour avoir un ſquelette bien blanc, il faut abſolument le laiſſer macérer comme nous l'avons dit ci-deſſus.

Pour monter un ſquelette, on commence par partager les os pairs, un de chaque côté, enſuite on prend les vertebres; on fait la diſtinction que nous avons faite des ver-

tebres

tebres entre elles ; ainſi, d'après cela il n'eſt pas difficile de les aſſembler ; cependant pour ne pas ſe tromper, on met les vertebres cervicales à part, les dorſales & les lombaires de même ; enſuite l'on revient à celles du col la premiere & la deuxieme étant placées, on poſe au deſſous de celle-ci, la plus longue des cinq ; & cela ſucceſſivement juſqu'à la ſeptieme qui eſt la plus courte de toutes, & qui de plus a de chaque côté une demi-facette pour s'articuler avec la premiere côte.

Quant aux vertebres du dos, il n'y a que la premiere qui pourroit embarraſſer ; cependant ſi l'on fait attention à ſon apophyſe épineuſe, on verra qu'elle eſt la ſeule qui ſoit pointue & recourbée vers l'épine : les trois ſuivantes augmentent de hauteur, quant au reſte, en conſidérant leurs apophyſes épineuſes, on verra qu'elles augmentent en largeur ainſi que leur corps ; il en eſt de même des vertebres lombaires ; d'ailleurs, en préſentant une vertebre à une autre, l'on voit ſi les facettes ſe répondent ou non, & par ce moyen il n'eſt pas poſſible de ſe tromper.

Les côtes ne ſont pas ſi faciles à ſéparer ni à mettre en ordre, pour cela il faut un peu de pratique : mais la bonne maniere de s'y prendre eſt de ſéparer toutes les côtes en neuf de chaque côté ; on mettra les plus larges enſemble ſans conſidérer la longueur, & les plus étroites enſemble ; par ce moyen vous aurez les neuf vraies côtes ſéparées des neuf fauſſes, enſuite vous prendrez les vraies que vous arrangerez ſuivant leur grandeur, en commençant par la plus petite, ce qui vous donnera les neuf vraies côtes dans l'ordre où elles doivent être placées ; pour ce qui eſt des fauſſes, vous commencerez par placer la plus grande, & vous finirez par la plus petite ; par ce moyen les dix-huit côtes ſe trouvent dans l'ordre. Il y auroit bien encore d'autres remarques à faire ſur ce ſujet, mais cela s'acquiert aiſément par l'uſage. Les nœuds de la queue ſont très-aiſés à arranger, en ce que leurs apophyſes épineuſes diminuent, ſe bifurquent, & que les derniers ſont plus longs & plus petits.

Les os des extrêmités ne préſentent aucune difficulté, il faut ſuivre la méthode ci-deſſus, c'eſt-à-dire, ſéparer les jambes de devant de celles de derriere, ou, pour le mieux, ſéparer les os longs des moyens, ceux-ci des petits, enſuite les préſenter les uns ſur les autres, & voir s'ils ſe joignent exactement ; je ne vois que l'épaule de difficile à placer à quiconque n'eſt pas familier avec les os ; pour cet effet il faut que l'épine de l'omoplate ſoit en dehors & l'apophyſe

acrémion en avant. Quant aux os du paturon & coronaires, ceux qui ſont les plus longs ſont de derriere ; l'os du pied de devant eſt plus arrondi que celui de derriere ; pour diſtinguer ces os & ſçavoir de quel côté ils ſont, il faut conſidérer leurs facettes cartilagineuſes qui ſont ſéparées par une crête, & mettre la facette la plus légere en dedans ; pour ce qui eſt des os du genou & du jarret, il eſt difficile d'en indiquer la poſition, mais un peu de patience fait que l'on en vient à bout.

Le ſquelette étant totalement arrangé, on perce les os, & on le monte avec du fil-d'archal ou de laiton, d'une maniere fixe ou avec mouvement, cela dépend du plus ou moins d'adreſſe. Quand l'on veut ſéparer les os de la tête, la macération eſt toujours préférable à l'eau bouillante, parce que dans cette derniere, il eſt rare de conſerver les os ethmoïdes & les cornets entiers ; d'ailleurs, on ne pourroit facilement les ſéparer ſans caſſer quelque choſe ; pour cet effet on met la tête macérer ſeule dans un vaſe, & l'on attend que la putréfaction faſſe elle-même cette ſéparation ; enſuite on change d'eau comme ci-deſſus.

SKIRRHE (le), eſt une tumeur plus ou moins groſſe, dure, inſenſible, ſans chaleur, qui peut ſurvenir à toutes les parties du corps du cheval, principalement aux glanduleuſes ou à celles qui avoiſinent les viſceres : en effet, les ouvertures des chevaux nous en montrent dans le péritoine, dans la plevre & dans les poûmons, &c.

Le skirrhe eſt pour l'ordinaire la ſuite du phlegmon, c'eſt-à-dire, qu'un phlegmon dégénere quelquefois en skirrhe ; il peut provenir auſſi de l'œdeme.

Le skirrhe doit ſon origine au défaut ou au moins à la lenteur de la circulation, principalement de la partie lymphatique du ſang, & non pas de ſa partie rouge ; car en ouvrant cette eſpece de tumeur, on obſerve que l'intérieur, au lieu d'être rouge, eſt blanc.

Les parties les plus expoſées à devenir skirrheuſes ſont celles qui ſe trouvent entre la pointe de l'épaule & le thorax, les glandes de deſſous les ganaches, les mammelles, le fourreau, &c. & toutes les glandes ſituées ſous la peau. Les mauvais fourrages, le défaut de tranſpiration, le peu d'uſage que l'on fait du cheval, &c. peuvent occaſionner les skirrhes. Ce qui prouve qu'il eſt produit par un épaiſſiſſement de la lymphe ou des humeurs excrémentielles.

L'indolence, la réſiſtance, l'abſence de la chaleur, ſont les ſignes auxquels on reconnoît le skirrhe.

Il n'eſt jamais dangereux, à moins qu'il ne ſoit interne. On peut le guérir par l'extirpation, il eſt rare qu'il s'abſcede & qu'il vienne à ſuppuration, à moins qu'il ne tienne du kyſte.

On traite le skirrhe avec des remedes internes & externes. Les premiers ſont les préparations apéritives de Mars; les boiſſons fréquentes d'eaux ferrugineuſes ſont ſeules capables de guérir; on peut auſſi employer les fondans, tels que le ſel de duobus, le ſel de tartre, le ſel ammoniac, &c.

Les remedes externes ſont les topiques réſolutifs que l'on applique ſur la tumeur, tels ſont les emplâtres de diabotanum, de vigo avec le mercure, de ciguë, &c. mais ces remedes ſont ſouvent infructueux, à moins que le skirrhe ne ſoit récent. S'il eſt ancien, & qu'il faille en venir à l'extirpation, il faut bien reconnoître l'endroit qu'il occupe, non pas quant à la difficulté de l'opération, mais à cauſe de ſes ſuites; par exemple, les glandes qu'on obſerve ſous la ganache dans la morve, ſont de vrais skirrhes; mais ils ne demandent pas à être extirpés: comme la circulation ſe fait lentement dans ces glandes, on l'y intercepteroit, en les extirpant; ce qui rendroit l'écoulement plus abondant par les narines. Les skirrhes des mammelles, des ars, du poitrail, du col, de l'habitude du corps, peuvent être extirpés ſans danger & ſans ſuites fâcheuſes. La maniere d'opérer eſt d'inciſer d'abord la peau dans le milieu de la tumeur, & dans toute ſa longueur, de la détacher enſuite, & de l'enlever enfin tout-à-fait. Cette plaie étant ſimple, on la traite comme telle, & la guériſon en eſt prompte. Ces tumeurs skirrheuſes deviennent quelquefois enkyſtées, c'eſt-à-dire, qu'elles renferment un amas de pus ou de ſubſtance oléagineuſe, jaunâtre, gluante, enveloppée dans un ſac, dont les membranes extérieures ſont toujours skirrheuſes. Dans ce cas on peut ſe diſpenſer d'emporter totalement la tumeur, il ſuffira d'en enlever une portion de la maniere dont on coupe une côte de melon. Cette opération achevée, on baſſine le dedans du ſac, avec les ſeptiques & les corroſifs, tels que la diſſolution de vitriol, &c. Peu de temps après, la ſuppuration fait tomber ce ſac, & il ſe forme une plaie ſimple, comme après l'extirpation d'une glande; elle demande ſeulement un traitement plus long pour être guérie, parce que la portion qui reſte du skirrhe ne peut ſe fondre que peu-à peu, & lentement.

STERNO-HYOIDIEN, qui a du rapport au ſternum & à l'os hyoïde.

STERNO-HYOIDIEN (muſcle). *Voyez* Hyoïde.

STERNO-MAXILLAIRE (muſcle). *Voyez* Mâchoire inférieure.

STERNO-TIROHYDIEN (muſcle). *Voyez* Larynx.

STERNUM (os). *Voyez* Poitrail.

STERNUM (muſcles du). *Voyez* Reſpiration.

STERNUTATOIRE ou PTARMIQUE, médicament propre à faire éternuer.

STERNUTATOIRES, médicamens qui font éternuer : les plus communs ſont les feuilles de tabac, les racines d'ellébore, le ſuc de bétoine, &c. Ces médicamens conviennent dans la morve proprement dite, de la premiere eſpece, dans le vertigo, dans les accroupiſſemens quelconques, & dans le mal de cerf.

STOMACHIQUE, qui a du rapport à l'eſtomac.

STOMACHIQUES.

Remedes propres à rétablir le ton de l'eſtomac.

Recette.

Prenez ail : . . . . . *une gouſſe.*
Sel marin : . . . . . *une once.*
Vinaigre : . . *ſix onces* ou approchant.

Mêlez le tout, imbibez en un linge que vous mettrez autour d'un filet ou bridon que vous laiſſerez dans la bouche du cheval une demi-heure. Ce remede que nous avons conſeillé il y a long-temps, au lieu d'*aſſa-fœtida*, s'emploie pour les chevaux dégoûtés.

Autre.

Prenez Thériaque : . . . . *deux onces.*

Délayez dans une pinte de vin & donnez froid.

Ce remede convient aux chevaux qui ont perdu l'appétit depuis quelque temps, ou qui ne mangent pas comme de coutume, dans leſquels on n'apperçoit aucun ſymptome de maladie.

STRANGURIE, ou difficulté d'uriner. *Voyez* Rétention d'urine.

STRIÉS, corps ſtriés, ce ſont deux éminences que l'on remarque ſur la moëlle allongée.

STUPIDITÉ. *Voyez* Immobilité.

STYLOIDES (os). *Voyez* Canon.

STYLOIDES. *Voyez* Généralités sur les os.

STYLOIDIEN (muscle). *Voyez* Hyoïde.

STYLO-MAXILLAIRE (muscle). *Voyez* Mâchoire.

STYLO-PALATIN (muscle). *Voyez* Pharynx.

STYPTIQUES, médicamens propres à arrêter les hémorrhagies, à resserrer une plaie; ils ne different gueres des astringens qu'en ce qu'ils resserrent avec plus de force, & que leur effet est plus prompt : on les distingue en externes & en internes, mais en général on ne s'en sert qu'extérieurement, principalement pour les plaies.

SUBLINGUAL, qui est sous la langue.

SUBLINGUALES (glandes). *Voyez* Tête.

SUCCENTORIAUX. *Voyez* Reins.

SUEURS. Je n'entends point parler ici des sueurs qui arrivent dans les maladies inflammatoires, ou dans les maladies chroniques, telles que dans la phthisie, ni des sueurs qui sont excitées par la chaleur, ou par les violens exercices; mais de celles auxquelles certains chevaux sont sujets au moindre mouvement qu'ils font, & même dans le repos & l'inaction. Elles sont quelquefois si abondantes qu'on peut estimer cette évacuation à cinq pintes par jour, les uns en sont affoiblis considérablement, & perdent l'appétit, d'autres le conservent bon, & se portent bien. La plupart des chevaux qui ont ces sortes de sueurs, sont assez en embonpoint. Elles doivent être attribuées au relâchement des vaisseaux excrétoires de la transpiration. Ces sueurs ne sont point dangereuses; on viendra aisément à bout de les modérer & de les arrêter, en lavant le cheval pendant quelques jours avec une décoction de plantes aromatiques, telles que la sauge ou le romarin.

SUIE. La suie de cheminée, prise à la quantité d'une bonne poignée, ou de deux petites, jetée dans une pinte de lait, est un des meilleurs vermifuges que nous ayions : appliquée extérieurement & unie au vinaigre, elle est très-résolutive, aussi les maréchaux s'en servent-ils souvent; mais malheureusement l'employent-ils dans des cas contraires, tels que dans les encloûures pour empêcher la matiere de souffler au poil, tandis qu'ils devroient la favoriser par des maturatifs.

La suie convient très-bien dans les tumeurs récentes de taupe, du garot, du rognon, des cors, des éparvins, contusions, chûtes, efforts.

Il faut bien prendre garde d'employer intérieurement la

ſuie des cheminées où l'on brûle du charbon de terre, c'eſt un poiſon manifeſte., & cela à raiſon de la grande quantité d'arſenic qui ſe trouve dedans; il ne faut ſe ſervir que de celle de bois.

SUIVRE, ſe dit du pied de derriere qui avance le premier au galop: le pied de devant mene, & le pied de derriere ſuit.

SUJET (cheval), tenir un cheval ſujet, c'eſt le ſoutenir quand il ſe traverſe; cette expreſſion eſt conſacrée aux voltes, & ſignifie tenir la croupe du cheval dans le rond, enſorte qu'elle ne s'échappe pas, qu'elle ne traverſe point, & qu'en marquant tous ſes temps égaux, & ſans perdre ſon terrein, il manie la croupe en dedans.

SUPERBE, un cheval ſuperbe, cheval excellemment beau.

SUPERPHARYNGIEN (cartilage). *Voyez* Tête.

SUPERPURGATION. Diarrhée ſanguinolente occaſionnée par des purgatifs violens, ou donnés à trop grande doſe, ou par un ſecond ou troiſieme breuvage purgatif que l'on aura donné au cheval ſans l'avoir préparé quelques jours avant par la diete. Cet accident arrive, faute de cette précaution, & ſouvent le cheval en périt.

SUPPURATIFS. On appelle ainſi les medicamens qui favoriſent la formation du pus; ils agiſſent ſur les inflammatoires, en repercutant, en bouchant les pores de la peau, en concentrant la chaleur, en diminuant l'onction des vaiſſeaux extérieurs, & en augmentant l'oſcillation des internes; le baſilicum, l'onguent de la mere, ou telle graiſſe que ce ſoit, telle que du beurre, du ſain-doux, vieux oing, &c. peuvent être employés comme ſuppuratifs.

SUPPURATION (de la). Lorſque l'inflammation ne ſe termine pas par la réſolution, c'eſt-à-dire, lorſque le ſang amaſſé dans les extrêmités capillaires, ne reprend pas ſa fluidité, & ne rentre pas dans le torrent de la circulation, la nature prend une autre voie pour s'en débarraſſer, comme d'un corps inutile & même nuiſible.

L'oſcillation des fibres augmente, le battement des arteres devient plus grand & plus fréquent; par ces deux cauſes, le ſang ſe trouve battu, atténué & briſé; il change de nature, & ſe convertit en pus; telle eſt la ſuppuration qu'on peut donc définir le changement du ſang en pus.

On voit déjà par ce que je viens de dire, que les cauſes de la ſuppuration ſont l'oſcillation des fibres des parties voiſines augmentée, le battement des arteres, & le mouvement teſtin des parties dont le ſang eſt compoſé.

Pour que la ſuppuration ſe faſſe, il faut, 1°.: que les ſolides conſervent leur vie, car la ſuppuration ne peut jamais s'établir dans une partie morte. 2°: que le battement des arteres augmente. 3°: que les parties du ſang ſubiſſent une eſpece de fermentation néceſſaire pour le changement de toutes les liqueurs. L'oſcillation des fibres redoublée & les pulſations des arteres atténuées, briſent le ſang, & en mêlent intimement les parties: le mouvement de ces parties produit la chaleur, la chaleur diſſipe la ſéroſité.

Le broyement du ſang en déſunit les parties; les parties rouges déſunies perdent leur couleur, & deviennent tranſparentes; la couleur de la partie gélatineuſe du ſang domine, delà, la blancheur, la conſiſtance & la formation du pus.

Les ſymptômes ſont différens, ſuivant les différens états de la ſuppuration.

Dans le commencement, la tenſion, la douleur & la chaleur ſubſiſtent, & s'augmentent même. Il y a ſouvent fievre, friſſon, tremblement, accablement & triſteſſe; ce qui n'arrive cependant que lorſque l'inflammation eſt conſidérable, ou qu'elle eſt cauſée par une humeur âcre, ou par quelque levain de mauvaiſe nature, comme dans la maladie nommée *Muſaraigne*.

Ces accidens continuent pendant deux, trois ou quatre jours, après leſquels la tumeur s'éleve en pointe, ou la douleur ſemble ſe fixer; c'eſt alors que le pus ſe forme intérieurement.

La ſuppuration étant établie, la tenſion, la chaleur & la dureté diminuent conſidérablement; on ſent une eſpece de molleſſe & de fluctuation en portant le doigt ſur la tumeur.

Le pus cherche à ſortir; la peau amincie lui ouvre une iſſue, lorſqu'il n'eſt pas profondément ſitué; mais ſi ſon foyer eſt profond, & qu'il ne puiſſe ſe faire un paſſage; ſi, d'ailleurs, il ſéjourne trop long-temps, il ſe change en une ſanie tenue, livide, âcre, qui détruit & ronge les parties voiſines, ce qui donne naiſſance à des ulceres putrides, à des fiſtules, ou il ſe mêle avec le ſang & corrompt toute la maſſe des humeurs.

Les ſignes qui annoncent que la ſuppuration va ſe faire, ſont, la tenſion, la douleur & la chaleur ſubſiſtante après le ſeptieme ou le huitieme jour de l'inflammation.

On connoît que la ſuppuration commence, lorſque la tumeur s'éleve en pointe; le pus eſt formé, ou la ſuppuration établie, quand tous les accidens ceſſent, que la tumeur eſt

molle, & qu'on ſent, en y portant le doigt, de la ſoupleſſe & de la fluctuation.

L'abcès eſt plus ou moins dangereux, ſuivant la nature du pus, ſuivant l'endroit où il eſt, & ſuivant ſa profondeur.

Si le pus eſt de bonne qualité, il ne creuſe pas, & l'abcès n'a point de ſuites fâcheuſes. Si le pus eſt âcre & cauſtique, il creuſe & fait du ravage, & l'abcès eſt de mauvais caractere.

L'abcès ſimple, c'eſt-à-dire, celui qui n'a qu'une poche, eſt moins à craindre que celui qui a pluſieurs poches ou clapiers.

L'abcès des parties charnues eſt moins dangereux que celui des parties tendineuſes & des articulations.

Le ſuperficiel, moins que celui qui eſt profond.

L'abicès de mauvaiſe qualité, ſitué proche les os, cauſe ſouvent la carie, il produit fréquemment des fuſées, quand il eſt voiſin des tendons, ou ſous des aponévroſes.

Le pus ſe forme dans trois ou quatre jours; mais lorſque dans cet eſpace de temps la ſuppuration ne paroît pas s'établir, on doit craindre la gangrene.

Dès que la ſuppuration commence, & qu'on la croit ſalutaire, il faut la favoriſer par les ſuppuratifs ou les maturatifs, comme l'onguent fait avec de la graiſſe, de la poix de Bourgogne, & la farine de ſeigle ou d'orge, dans la décoction de manne; avec le baſilicum, l'huile de lys, les graiſſes, la poix de Bourgogne, le vieux levain, &c.

Mais, auſſi-tôt que le pus eſt formé, on ouvrira l'abſcès avec le biſtouri, ou avec la pierre à cautere; la premiere méthode eſt préférable. Il faut toujours faire l'ouverture à la partie la plus déclive, afin de donner écoulement au pus, à moins que quelque choſe n'en empêche.

On commence par faire avec le biſtouri, une petite ouverture à l'abſcès, dans l'endroit où la tumeur s'éleve en pointe; on introduit enſuite le doigt dans la plaie, pour en examiner le fond.

Si l'abſcès eſt ſimple, c'eſt à-dire, s'il n'y a qu'une poche ſans clapier, & s'il eſt dans une partie charnue, on peut prolonger l'inciſion avec le biſtouri ſeul, pour donner jour & écoulement au pus, car les plaies ne guériſſent jamais mieux que lorſqu'on les a miſes tout-à-fait à découvert.

Si l'abſcès eſt compoſé, c'eſt-à-dire, s'il y a pluſieurs clapiers ou poches, il eſt néceſſaire de les ouvrir tous, afin d'empêcher le pus de croupir dans les ſinus, & afin de déterger chaque clapier.

Quand le foyer de l'abſcès ſe trouve dans le périoſte, c'eſt-à-dire, proche d'un os, ou ſur un tendon, ou ſur une aponévroſe, ou proche d'une artere ou d'une veine conſidérable, ou proche d'une articulation, il faut y introduire une ſonde cannelée, afin de conduire le biſtouri, de peur d'offenſer les parties voiſines de l'abſcès.

Lorſqu'en introduiſant la ſonde dans l'abſcès, on s'apperçoit que le pus a fuſé, c'eſt-à-dire, qu'il a creuſé, & qu'il s'eſt étendu fort loin, on peut ſe diſpenſer d'ouvrir l'abſcès, ſuivant toute ſa longueur, mais ſe contenter de pratiquer une ouverture à l'autre extrêmité, ce qu'on appelle contre-ouverture.

Il y a des cas où il faut attendre que la ſuppuration ſoit parfaite, avant que d'ouvrir l'abſcès; & d'autres où il l'a faut prévenir.

On attendra que la ſuppuration ſoit parfaite, toutes les fois que l'abſcès eſt ſimple & ſans danger, qu'il a ſon ſiege dans les parties charnues & dans les glandes, & ſur-tout quand il y a des duretés; parce que le pus qui eſt l'ouvrage de la nature, ronge & détruit tout ce qui a été lézé par l'inflammation, & fond les duretés des glandes.

Au contraire, il faut prévenir la ſuppuration parfaite & ouvrir l'abſcès 1° lorſque l'inflammation eſt conſidérable, que la matiere de l'inflammation eſt âcre & cauſtique, que la douleur, la fievre, & le tremblement font craindre la gangrene, & que la vie de l'animal eſt en danger.

2°. Lorſque l'abſcès eſt proche d'une cavité, & qu'il y a à craindre que le pus venant à creuſer, ne pénetre dans cette cavité, comme l'abſcès ſur les côtes.

3° Lorſqu'il eſt voiſin d'une articulation.

4°. Lorſqu'il eſt proche de l'os, & qu'on craint qu'il ne carie, ou qu'il ne gâte un tendon, ou quelque membrane.

5°. Lorſqu'il ſe trouve ſur quelques vaiſſeaux conſidérables, que l'âcreté de l'humeur pourroit ronger.

SUR, cheval ſûr, eſt celui qui ne bronche pas.

SURDENTS, élévation ou inégalité que forment les dents mâchelieres; conſtruction néceſſaire à la maſtication, que les maréchaux prenoient autrefois pour maladie, & pour cauſe du dégoût, & que le docteur Vitet croit encore, de même que le traitement qu'il a ſuivi ſervilement d'après les anciens, & qu'il a de plus qu'eux, de les avoir placés au nombre des exoſtoſes; d'avoir mis du même genre le ſarcocele avec les excroiſſances des arcs-boutans de la ſole des talons; les maladies occaſionnées par la rétention des

matieres excrémentielles & recrémentielles, ſont, ſuivant lui, de la même claſſe que les maladies évacuatoires. La rétention des corps étrangers dans le goſier eſt, ſuivant ce ſavant, du même ordre que l'inſenſible tranſpiration, que la diminution de la ſalive : & qui plus eſt, il place cette maladie dans la claſſe des diarrhées, flux bilieux, ſéreux, de la ſuperpurgation même, des évacuations ſanguines & purulentes, & une infinité d'autres abſurdités ſemblables dont ſon ouvrage eſt rempli, que nous ne releverions pas, ſi ce n'étoit un médecin qui eût écrit, & qui parconſéquent eſt au moins cenſé être inſtruit des principes de la médecine.

SUR-ÉPINEUX (muſcle). *Voyez* Bras.

SUR-FAIX, groſſe & large ſangle, qui ſert à tenir la couverture du cheval.

SUR-LANGUE, chancre qui ſurvient à la langue du cheval, dans les épidémies, & que Jean-Pierre Capt a nommé ainſi.

SURMENER UN CHEVAL, eſt la même choſe que l'outrer. *Voyez* Outrer.

SUR-OS (le) eſt une éminence dure ſur l'os du canon; cette éminence vient ordinairement à la jambe de devant, ſur la partie ſupérieure latérale interne de l'os du canon, à côté de la tête de l'os ſtyloïde.

Elle eſt ordinairemcnt large & ronde comme une piece de vingt-quatre ſols, alors elle retient le nom de ſur-os.

Quelquefois le ſur-os eſt oblong, & deſcend le long de l'os ſtyloïde, & il s'appelle fuſée; quelquefois il y en a des deux côtés de l'os.

Le ſur-os ne fait pas boîter, mais la fuſée fait boîter, lorſqu'elle attaque les os ſtyloïdes, & qu'elle groſſit tellement qu'ils reſſerrent les tendons logés entre ces deux os.

Le ſur-os ſurvient plus ſouvent, & preſque toujours aux jeunes chevaux; quelquefois il diſparoit de lui-même. Quand il ſubſiſte, c'eſt une exoſtoſe, il n'y a rien à faire (1), à moins quelle ne ſoit trop difforme, & qu'on ne veuille l'enlever avec le ciſeau & le maillet, opération que j'ai pluſieurs fois exécutée, ſans qu'il ſoit ſurvenu aucun accident, & ſans qu'il exiſte aucun veſtige de tumeur & de plaie.

SURPRENDRE un cheval, ſe ſervir des aides trop bruſ-

(1) On ſera toujours redevable à M. Vitet de conſeiller des urinaires & des aromatiques pour une telle maladie.

quement ; c'eſt auſſi approcher de lui, quand il eſt à ſa place dans l'écurie ſans lui parler, ce qui lui fait peur.

SUSPENDRE, élever un cheval plus ou moins de terre, à volonté. On ſuſpend un cheval dans le travail pour le ferrer lorſqu'il eſt difficile, ou pour lui faire une opération douloureuſe. Après avoir fixé les ſoupentes aux crochets de la traverſe quarrée du travail, on les paſſe ſous le ventre du cheval, & l'on met les anneaux des autres extrêmités dans les crochets du rouleau. Alors, en tournant ce rouleau, les ſoupentes s'enveloppent ſur cette piece & enlevent le cheval. *Voyez* Travail. On ſuſpend encore un cheval à l'écurie, ſoit avec des ſoupentes, ſoit avec des ſangles, une ſerpilliere ou autre bandage approprié, afin de l'empêcher de ſe coucher ou de s'appuyer totalement ſur ſes jambes. Cette pratique eſt très-dangereuſe. Le cheval, obligé de s'abandonner ſur les ſoupentes, éprouve une compreſſion qui peut avoir des ſuites funeſtes, ſur-tout lorſqu'elle eſt continuée pendant un certain temps.

SUTURE, *Voyez* Connexion des os.

SYMPTOMES, accidens qui accompagnent une maladie.

SYMPTOMES GÉNÉRAUX. Le cheval eſt malade :

1°. lorſqu'il eſt dégoûté & qu'il perd l'appétit.

2°. Lorſqu'il eſt triſte & qu'il porte la tête baſſe.

3°. S'il a la langue ſéche.

4°. Le poil hériſſé.

5°. S'il ne fléchit pas les reins lorſqu'on le pince ſur cet endroit.

6°. Si la fiente eſt ſeche & par marons, plus détachée qu'à l'ordinaire, couverte quelquefois de glaires qu'on prend ſouvent pour graiſſe, & qu'on appelle gras-fondu.

7°. Lorſqu'il rend une urine de couleur rouge.

8°. Lorſqu'elle eſt crue & claire comme l'eau pure.

9°. Si le cœur bat plus fort qu'à l'ordinaire.

10°. Si le battement du cœur & des arteres eſt trop foible.

11°. Lorſque le cheval ſe leve, ſe couche, & ne peut trouver une poſition agréable.

12°. Qu'il regarde ſouvent ſon flanc, & plus ſouvent un côté que l'autre.

13°. Qu'il jete une humeur jaunâtre par les narines.

14°. Que ſa marche eſt chancelante.

15°. S'il a la vue triſte & abattue, & les yeux larmoyans.

16°. Une difficulté d'uriner, dont on s'apperçoit dès que le cheval ſe préſente pour cette fonction.

SYMPTOMES DANGEREUX : 1°. Lorſque le cheval ſe tient foiblement ſur ſes jambes, héſite à ſe coucher, tombe comme une maſſe, & ſe releve de temps en temps.

2°. Qu'il ſort de la mouſſe, ou de la bouche, ou des narines.

3°. Que l'œil eſt tourné de maniere qu'on y découvre beaucoup de blanc.

4°. Que l'urine découle goutte à goutte, ſans que le cheval ſe préſente pour uriner.

5°. Qu'il jette par le nez une matiere ſanguinolente & quelquefois brune comme une eſpece de pus.

6°. S'il ne rend que des matieres glaireuſes & ſanguinolentes.

7°. S'il ſe leve & ſe releve en regardant ſes reins.

8°. Lorſqu'il regarde fixement ſon flanc & ſa poitrine, & qu'il a une grande difficulté de reſpirer.

Ces ſymptomes ne ſe rencontrent pas tous à la fois dans une ſeule maladie ; ils appartiennent à pluſieurs, on ne les a raſſemblés ici que pour apprendre à diſtinguer l'état de la maladie.

SYMPHYSE. *Voyez* Connexion des os.

SYNARTHRODIALE, qui tient de la ſynarthroſe.

SYNOVIE, liqueur mucilagineuſe qui ſe trouve dans les articulations contenues par les capſules ; cette liqueur eſt naturellement jaunâtre & reſſemble au blanc d'œuf par ſa liquidité ; quand elle eſt épaiſſie ou altérée, elle devient rougeâtre, ce qui arrive ſouvent après les exercices outrés ou les dietes longues.

SYNCHONDROSE. *Voyez* Connexion des os.

SYNCOPE, foibleſſe dans laquelle le cheval tombe.

SYNEVOSE. *Voyez* Connexion des os.

SYSSARCOSE. *Voyez* Connexion des os.

SYSTOLE, eſt un mouvement du cœur & des arteres qui les reſſerrent & les contractent pour envoyer le ſang dans toute l'habitude du corps. Ces mouvemens de ſyſtole & de diaſtole pour leſquels les avis ont été tant de fois partagés, & qui, en 1769, donnerent nouvelle matiere d'examen à M. Jadelot, médecin, qui par différentes expériences ſur des chiens & ſur un cheval, paroît prouver que les arteres ſont totalement denuées de ces mouvemens. Sans m'arrêter ſur nombre d'expériences de M. Portal, docteur en médecine, & membre de l'académie royale des ſciences, & d'autres qui, avec juſte raiſon, réfutent ce ſentiment, nous obſerverons qu'il n'eſt pas étonnant qne M. Jadelot ne ſe

ſoit pas apperçu de ces mouvemens ſur les gros troncs, & principalement ſur l'artere-aorte du cheval, qui, ſelon lui, devoit mettre le comble à ſes expériences; mais M. Jadelot n'avoit pas fait attention, que ce que l'on appelle l'artere-aorte, cette ſubſtance jaunâtre, eſt un vrai ligament incapable d'aucun mouvement, & qu'il ne faut pas confondre avec l'aorte & les autres tuniques qu'ont décrit tous les anatomiſtes (1). Il eſt des maladies dans leſquelles l'on trouve l'aorte ou les tuniques ci-deſſus, tellement reſſerrées qu'une plume à peine pourroit y entrer, & ces tumeurs formant comme une eſpece de corde vacillante dans ce ligament cylindrique : pour s'aſſurer de ces expériences, il auroit fallu les faire ſur des vaiſſeaux capillaires, ou au moins ſur de très-petites branches pour s'aſſurer du fait. Il en eſt de ce ſentiment comme de celui de M. Haller ſur l'irritabilité des tendons ſur leſquels j'ai fait nombre d'expériences, & pour leſquels j'ai été pour & contre; quoiqu'il en ſoit, il eſt de fait qu'il y a des vaiſſeaux ſanguins dans le corps des tendons, par conſéquent des nerfs d'où doit naître l'irritabilité. Je pourrois en dire de même ſur les mouvemens de ſyſtole & de diaſtole, ou mouvemens de oco-motion de M. Jadelot : qu'il n'eſt pas facile d'appercevoir ces mouvemens à la vue ſimple, à raiſon de cette premiere tunique ligamenteuſe, que l'on ne doit pas non plus les imputer à la colonne ſanguine occaſionnée pat la contraction du cœur, mais il eſt plus ſenſé d'après la texture des vaiſſeaux, leur réflexion ſur eux-mêmes, leur entortillement & leurs angles rentrans, d'admettre ces mouvemens plutôt que de l'attribuer à la force du cœur, à qui il en faudroit cinq fois plus au moins pour l'envoyer dans les extrêmités capillaires.

---

(1) Il étoit inutile que la macération & la diſſection forçaſſent l'hippotomiſte Vitet à n'admettre que deux membranes dans les arteres : le coûteau du premier écariſſeur lui en auroit montré trois, & lui auroit évité la peine d'une diviſion embrouillée, ou, pour mieux dire, qui n'en eſt pas une, & dont le fond eſt un vrai galimathias.

T.

TACHET, eſt le même que lovet, ou louvet. *Voyez* ce Mot.

TAIE, albugo ou leucoma, tache blanche ſituée ſur la cornée tranſparente ; elle eſt le noyau ou le réſultat d'une inflammation, laquelle pour l'ordinaire a été produite par un coup ; cette blancheur n'eſt autre choſe que l'engorgement des petits vaiſſeaux lymphatiques dans cette partie ; il eſt des chevaux chez leſquels il reſte toujours une petite tache, & que les médicaments & le temps ne peuvent diſſiper. J'ai vu employer beaucoup de remedes pour ces ſortes de maladies, mais le meilleur eſt l'eau froide, c'eſt le meilleur tonique que je puiſſe indiquer. Les uns ſoufflent du ſucre candi dans l'œil, d'autres de la tutie, d'autres des poudres de bois ou de racines ; mais ſouvent ces remedes augmentent la maladie plutôt que de la diminuer ; on ne peut être que ſurpris quand l'on entend le docteur Vitet dire que la tache blanche qui ſurvient ſur la cornée tranſparente, eſt une ſuperaddition de lames membraneuſes & opaques ſur cette cornée, comme ſi l'expérience nous avoit pu montrer de pareils phénomenes. Si cet auteur avoit bien vu les différentes couches de la cornée, qu'il les eût ſéparées par le moyen du vinaigre ou autre liqueur, il auroit vu que ces prétendues excroiſſances ne ſont qu'un épaiſſiſſement de ces mêmes couches, dont les premieres ſont déchirées & repliées ſur elles-mêmes, & entre leſquelles il ſort une ſéroſité blanchâtre, ce qui a fait & fait dire encore à la plupart de nos maréchaux, que le cheval a une ou pluſieurs taies. Cet auteur n'auroit certainement pas dit, s'il avoit lu le *Guide du Maréchal*, que tous les maréchaux regardent ce mal comme incurable, & il ſe ſeroit bien gardé de preſcrire l'application du vitriol bleu incorporé avec le miel, remede qui ſeul eſt capable de faire venir des taies ſur les yeux les plus ſains ; c'eſt renchérir ſur les erreurs des autres.

TAILLE, ou opération par laquelle on extrait la pierre de la veſſie. L'appareil néceſſaire étant diſpoſé, on jete le cheval à terre, & on le renverſe ſur le dos, en lui élevant le train de derriere ; on le maintient dans cette ſituation

par deux billots taillés en forme de prisme que l'on met de chaque côté des côtes, ensuite on assujettit les jambes de derriere avec des plates-longes que l'on approche vers la tête ; le cheval ainsi pris & écarté, l'opérateur avec un bistouri ordinaire fend, de la longueur d'un pouce & demi environ, le canal de l'uretre longitudinalement, vers le bas de la symphise des os pubis, puis il introduit un catheter ou sonde cannelée & courbée pour pénétrer dans la vessie ; l'opérateur prend ensuite un bistouri tranchant des deux côtés dans la forme du lithotome ordinaire, afin qu'il puisse glisser dans la sonde & inciser du même coup le col de la vessie, en évitant de toucher le rectum ; la vessie étant ouverte, il quitte le bistouri, & prend les tenettes qui doivent être plates & presque tranchantes, afin de pouvoir les faire glisser sur le catheter, à la faveur duquel elles entrent aisément, sans avoir besoin de conducteur ; il charge la pierre & l'extrait sans peine. Cette opération doit être prompte, car il faut profiter de la présence de l'urine dans la vessie ; étant évacuée, les parois de ce viscere s'affaissent & s'approchent de la pierre, ce qui en rend l'extraction plus difficile, & expose même l'opérateur à pincer les duplicatures ou rides que forme alors la vessie, Si le calcul est trop gros, on peut aisément le casser avec les tenettes ; car il est ordinairement mol & friable dans le cheval ; mais lorsque ce sont de petites pierres ou graviers, on introduit une curette en forme de cuiller avec laquelle on les extrait ; on injecte ensuite la vessie avec de l'eau de graine de lin légere ; ceci fait, on détache le cheval, & on le fait rentrer dans l'écurie sans mettre sur la plaie aucun appareil. D'ailleurs, je ne connois point de bandages qui puissent le contenir. J'avoue cepndant que je n'ai point été appellé pour faire l'extraction de la pierre sur un cheval qui en fût affecté ; mais pour m'assurer si elle pourroit réussir je l'ai exécutée sur un cheval sain, dans la vessie duquel j'avois introduit des cailloux ; le succès a répondu à mon attente, & la guérison de la plaie a été parfaite au bout de vingt-quatre jours, ou environ ; puisque les chevaux sont sujets au calcul, je suis en droit de conclure, d'après l'expérience, que l'on peut hardiment pratiquer cette opération à leur égard.

Au moment où nous allions finir cet article, un officier de cavalerie vient de nous rapporter que M. Del, maître en chirurgie de la ville de Châlons en Champagne, & aide-major de la compagnie des gardes du corps, compagnie de

Villeroy a fait, récemment pour la deuxieme fois, l'extraction de la pierre à un cheval, en ſuivant les procédés que nous avions donnés dans notre cours d'hippiatrique. Cet officier m'ayant aſſuré avoir vu le cheval parfaitement guéri. Nous avons écrit en conſéquence à M. Del, pour ſçavoir au juſte les procédés qu'il avoit tenus à cet égard, & voici ce que cet habile chirurgien nous écrit:

LETTRE

D'un Chirurgien de Châlons à l'Auteur, ſur l'opération de l'extraction de la pierre.

A Châlons, ce 30 Octobre 1774.

MONSIEUR,

» JE vous envoie le détail de l'opération de l'extraction de
» la pierre que j'ai faite à un cheval, au mois de Mai der-
» nier; vous y verrez au juſte le manuel que j'ai ſuivi, & le
» traitement; je vous avouerai que n'ayant que des connoiſ-
» ſances ſuperficielles de l'hippotomie, je n'ai agi que par
» comparaiſon; j'ai pris la liberté de vous faire part des
» réflexions que j'ai faites; je ſoumets tout à votre déciſion,
» ſi vous croyez qu'elle pût tenir une petite place dans vo-
» tre dictionnaire, vous en êtes le maître; ſi vous deſirez
» meubler votre cabinet des pierres, je vous les enverrai,
» trop flatté de trouver une occaſion de pouvoir vous être
» utile, & de vous prouver l'eſtime avec laquelle je ſuis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & obéiſſant
Serviteur, DEL, Chirurgien.

Obſervation ſur l'extraction de la pierre à un cheval.

Un cheval âgé d'environ 13 à 14 ans, de la brigade de M. de Chériſey, compagnie de M. le duc de Villeroy, éprouvoit des douleurs aiguës en urinant, & ne rendoit que très-peu d'urine à la fois, qui ſouvent étoit ſanguinolente, particuliérement lorſqu'il avoit mâché; depuis pluſieurs années

nées l'animal ſouffroit, mais les accidens étoient moins graves. Les maréchaux ignorant la cauſe de la maladie, en firent leur rapport à M. de Tavernery, ſous-aide-major, qui, en homme auſſi éclairé qu'inſtruit, ſoupçonnant un corps étranger dans la veſſie, me fit part de ſes réflexions, & me pria d'examiner ce cheval, & de m'aſſurer s'il n'exiſtoit pas quelques pierres; après l'avoir fait mettre dans une poſition convenable, on eſſaya, mais en vain, de le ſonder: je crus alors qu'en introduiſant la main dans le rectum, on pourroit s'aſſurer de l'exiſtence de la pierre; ce moyen me réuſſit: je ſentis qu'il y avoit dans la veſſie un corps rond, du volume d'un œuf d'oie, & je confirmai M. de Tavernery dans ſon opinion qui avoit été combattue. MM. de l'état-major me demanderent ſi je voulois entreprendre cette opération & pour y diſpoſer l'animal, je commençai par lui faire retrancher le foin & l'avoine, il fut mis à l'eau blanche & à la paille, ſaigné deux fois, purgé, & quelques jours après le purgatif, je procédai en préſence de MM. de St. Aulaire, de Tavernery, aides-majors, & de MM. Navier & Gelé, médecins, à l'opération de la maniere ſuivante. On fit renverſer le cheval ſur le dos, des bottes de paille furent miſes ſur les côtés, & dix palefreniers le maintenoient dans cette poſition, en lui tirant les pieds de derriere vers la tête. On tenta d'introduire la ſonde qui ne put parvenir que juſqu'à la courbure du canal, à cinq à ſix travers de doigt de l'anus; je fis avec un biſtouri ordinaire, ſur le bout de la ſonde introduite, une inciſion longitudinale au canal de l'uretre, j'eſſayai d'introduire un catether dans la veſſie, mais je trouvai beaucoup de difficulté, peut-être parce que celui dont je me ſuis ſervi n'étoit point convenable: j'abandonnai ce moyen pour me ſervir de l'indicateur de la main gauche, que j'introduiſis avec aiſance dans le canal; & de l'autre main j'en continuai l'inciſion de la longueur de quatre travers de doigts: mon inciſion faite, je trouvai le col de la veſſie, & je touchai la pierre qui m'étoit rapprochée par un maréchal à qui j'avois ordonné de mettre la main dans le rectum: je voulus me ſervir du litothome du Frere Coſme, mais inutilement; mon biſtouri conduit ſur mon doigt, fut l'inſtrument avec lequel je fis deux ſections au col de la veſſie, l'une du côté de l'anus, ayant eu attention de ménager cet inteſtin, & l'autre du côté oppoſé; j'introduiſis des tenettes, & je ſaiſis ſur le champ la pierre qui étoit ronde & conſidérable, malgré mes attentions à menager les mouvemens, elle ſe briſa en un infinité de petits morceaux; je

reconnus, mais trop tard, que j'avois un peu trop menagé l'inciſion, je retirai tout ce qu'il me fut poſſible, elle me parut très-friable, parfaitement reſſemblante à des œufs de carpe unis enſemble, & la totalité peſoit ſix onces un gros; je terminai l'opération par des injections d'une décoction de graine de lin, pour s'oppoſer à l'inflammation, & enlever le reſtant des graviers. Je ne mis aucun appareil ſur la plaie, le cheval ſe releva ſeul, après avoir été délié; il fut ſaigné trois fois le même jour; on lui ôta toute nourriture ſolide, ſa boiſſon étoit une eau blanche, legére, on employa dans les premiers temps beaucoup de lavemens émolliens; le quatrieme jour, on lui donna en deux fois un quart de ſon mouillé, & un quart de botte de paille, que l'on augmenta tous les jours par degré: il ne lui ſurvint aucun accident, pas même de fievre bien marquée; la ſuppuration s'établit, la plaie étoit fort belle; dès les premiers jours on s'apperçut que les urines paſſoient en partie par la verge, & vers le vingt-deuxieme jour, la plaie étoit parfaitement cicatriſée, ſans qu'on n'eût rien appliqué deſſus; on ſe contenta de la tenir propre, & de baſſiner les chairs qui excédoient, avec une teinture d'aloës.

REMARQUE.

Je crois l'introduction de la ſonde dans la veſſie, de toute impoſſibilité, & d'ailleurs de toute inutilité; on peut rendre cette opération très-ſimple & très-aiſée, en faiſant introduire la main d'un aide dans le rectum, qui rapprocheroit la pierre au dehors; l'opérateur alors, avec un biſtouri ordinaire, feroit une inciſion longitudinale au canal de l'uretre, au deſſous des os pubis; au moyen de l'indicateur de ſa main gauche, il la prolongeroit juſqu'au col de la veſſie, dont il feroit la ſection, toujours avec le même inſtrument; il faut avoir attention que cette ſection doit être à raiſon du volume de la pierre, alors je crois qu'on pourroit l'extraire, ſans ſe ſervir de tenette, au moyen de l'aide qui conjointement avec la contraction de la veſſie, l'expulſeroit: on pourroit encore ſe ſervir d'une cuiller pour en faciliter l'extraction; par cette méthode on éviteroit de briſer la pierre, & de laiſſer des graviers qui, ſe réuniſſant forment un nouveau corps étranger, ce qui eſt arrivé au cheval dont il eſt ici queſtion, qui parut jouir d'une bonne ſanté durant trois mois, pendant leſquels il travailla; après ce temps, on s'apperçut qu'il éprouvoit à peu près les mêmes accidens que la premiere fois.

La fievre lui ſurvint, & il menaçoit de périr inceſſamment ; on me pria de l'examiner, & je reconnus qu'il avoit dans le canal de l'uretre, près le col de la veſſie, à l'endroit de la cicatrice, une pierre qui faiſoit ſaillie au dehors, lorſque l'animal faiſoit des efforts pour uriner, & qui, ſelon toute apparence, étoit le produit des graviers qui étoient reſtés dans cette partie. Malgré l'état fâcheux du cheval ; je crus devoir conſeiller l'extraction le plutôt poſſible, je le fis ſaigner deux fois, & le lendemain je l'opérai de la maniere ſuivante. Un maréchal ayant ſa main dans le rectum, rapprochoit la pierre en dehors & me la maintenoit ; comme elle étoit ſaillante, je fis deſſus une inciſion longitudinale du canal de l'uretre, & elle ſortit ſur le champ.

Nota. Que j'avois fait mettre le cheval dans la même poſition que la premiere fois : quoique cet animal fut attaqué d'une maladie qui exiſte encore un peu & qui n'étoit point dépendante de l'opération, la plaie a été parfaitement cicatriſée au bout de vingt-quatre jours, il urine préſentement ſans douleur, & avec beaucoup de facilité ; j'ai ſuivi le même traitement que la premiere fois : cette derniere opération a été faite à la fin de Septembre : la pierre eſt entiere, & peſoit, lorſque je la retirai, deux onces deux gros.

Après des preuves auſſi convaincantes, il n'y a pas lieu de douter que l'on ne réuſſiſſe toutes les fois que l'on aura une certitude de la préſence de la pierre dans la veſſie, ce dont il ſera toujours très-facile de s'appercevoir, en renverſant le cheval ſur le dos, & en introduiſant la main dans le rectum. Nous ne ſçaurions trop louer M. de Tavernery ſur ſon jugement, & M. Del ſur ſa dextérité ; ce dernier peut avec juſte raiſon ſe flatter d'être le premier qui ait opéré un cheval dans le cas d'accident, quoique pluſieurs en aient diſſerté beaucoup, ſans nous citer aucune expérience ſur le vivant, ni ſur le cadavre.

Il y auroit lieu de croire d'après le dérail des différentes manieres d'opérer que nous donne M. Vitet, que la maladie & l'opération ſont communes, car, ſelon lui, les uns propoſent le petit appareil, les autres le bas appareil ; ceux-ci le grand appareil, ceux-là l'appareil latéral. Mais je puis aſſurer que je n'ai jamais lu aucun auteur qui parlât de la taille du cheval, & que s'il y en a, ils ont fait comme les Sieurs Vitet & Bourgelat, qui adaptent au cheval nombre de choſes propres à l'homme, & non à cet animal. On peut dire que le long détail que ce premier nous donne là-deſſus, eſt un vrai roman, l'introduction de la ſonde briſée dans la veſſie par le gland en eſt

une preuve : comment pourra-t-elle entrer dans la veſſie ; lorſqu'elle ſera parvenue à la ſymphiſe des os pubis où le canal avec le ſphyncter forment un angle aigu ? Comment pourra ſe plier cette ſonde ? il faudroit qu'elle fût compoſée de différens petits maillons ; or, étant faite ainſi, quelle ſolidité peut-elle avoir dans la veſſie ? Peut-on s'en ſervir pour conduire ſon inſtrument ou ſes tenettes ? Ne fait-elle pas dans ce cas l'effet d'une corde lache qui vacille dans le fluide ? Cette méthode vaut bien encore ſans doute celle que propoſe ce médecin qui eſt d'introduire une ſonde dans la veſſie par l'inteſtin rectum pour y porter des injections dans le cas de relâchement de cet organe ; ce praticien auroit bien dû dire comment on peut faire une ponction à une veſſie qui ne contient pas d'urine, qui eſt affaiſſée ſur elle-même, & qui dans ce cas eſt groſſe comme un petit œuf ? Ne riſque-t-on pas dans ce cas, ou de ne pas rencontrer cette veſſie, ou de la percer de part en part ; d'ailleurs, percer l'inteſtin rectum & la veſſie, comment contenir une canule ? Car je ſuppoſe qu'il ſe ſerve d'un trois-quart recourbé ; mais ſi le cheval vient à faire un mouvement ou de la totalité de ſon corps, ou du ſphyncter, comment cet opérateur retrouvera-t-il ſon ouverture ? Il faut donc opérer une ſeconde fois ? Certes cette manœuvre eſt nouvelle & mérite bien qu'on en loue l'inventeur. Je le dis & le répete, il n'eſt pas poſſible de pouvoir opérer le cheval, quant à la pierre, qu'en le mettant ſur le dos ; car autrement la veſſie poſe ſur le bas-ventre, & l'inciſion dans ce cas qui eſt de bas en haut, ne permet à l'opérateur ni légéreté ni facilité.

TAILLE. Les chevaux ſont de diverſes tailles, les plus petits ont trois pieds environ, & les plus grands ſix. J'ai chez moi quelques os d'un cheval qui avoit ſix pieds un pouce & demi, lequel appartenoit à l'hôpital-général de la Salpetriere.

TALON, partie du ſabot du cheval. *Voyez* Pieds.

TALONS BAS, les chevaux dont les pieds ſont plats, ont ordinairement & preſque toujours les talons bas, auſſi leur fourchette eſt-elle très-groſſe : les talons peuvent quelquefois devenir bas de la ferrure ; lors, par exemple, que l'on aura mis des éponges fortes ou des crampons qui les auront détruits par la compreſſion, principalement ſi on a paré la ſole des talons. On y remédie par la ferrure qui eſt la même que celle des pieds plats.

TALONS FOULÉS. Des éponges longues & épaiſſes, le parement du pied, ſur-tout lorſqu'on aura éloigné la four-

chette de terre, peuvent donner naiſſance à des bleimes, maladies inflammatoires, qui quelquefois dégénérent en javart encorné, improprement dit. En ferrant de la ſorte, tout le poids du corps eſt appuyé ſur les éponges, il écraſe les talons, ce qui n'arriveroit pas, ſi la fourchette portoit à terre, puiſqu'elle eſt la baſe du cheval. Si le mal eſt de peu de conſéquence, il ne s'agit que de changer la ferrure; s'il devient plus ſérieux, on le traitera ſuivant la nature du mal.

TALON, ſe dit en certaines occaſions, des talons du cavalier, relativement au cheval. Le talon de dedans, le talon de dehors. *Voyez* Dedans, Dehors. Promener le cheval entre deux talons, c'eſt le mener au pas en le recherchant & le maintenant droit entre les deux talons. Entendre les talons, terme de manege; c'eſt lorſque le cheval de manege ſemble entendre ce que le cavalier demande de lui, pour peu qu'il approche une jambe ou l'autre. Faire fuir les talons. *Voyez* Fuir. Porter ſon cheval d'un talon ſur l'autre, eſt lui faire fuir, tantôt le talon droit, tantôt le gauche. Mettre un cheval dans les talons. *Voyez* Mettre.

TALON. *Voyez* Bride.

TAPIS; raſer le tapis, galopper près du tapis. *Voyez* Raſer & Galopper.

TARE: avoir des târes, ſe dit d'un cheval qui a quelques défauts de conſtruction ou maladies externes; tels que la forme, le veſſignon, &c.

TATER SON CHEVAL; c'eſt ſolliciter un cheval qu'on a un peu monté, pour connoître s'il a quelques vices, ou pour voir le dégré de ſa vigueur.

TATER LE PAVÉ, ou le TERREIN, ſe dit d'un cheval qui ne marche pas hardiment, parce qu'il a les pieds douloureux.

TAUPE (la), tumeur preſque toujours inflammatoire, qui ſurvient ſur le ſommet de la tête, entre les deux oreilles, & qui s'étend quelquefois du côté de l'encolure.

Les cauſes ſont les coups donnés ſur cette partie, ou, un violent frottement contre un corps dur, tel que celui d'un cheval qui ſe frotte la tête ſous la mangeoire à la ſuite d'une démangeaiſon, &c.

Cette tumeur, ainſi que le phlegmon, eſt dure dans le commencement, ſenſible, & gêne le mouvement de la tête avec la premiere vertebre du col, (quoique M. Vitet diſe le contraire); elle vient enſuite en ſuppuration. Le dépôt contient quelquefois une eſpece de pus blanc comme de la bouillie, quelquefois une eau rouſſe: quoique ces dé-

pôts ſoient preſque toujours critiques, néanmoins celui dans lequel il y a de l'eau rouſſe eſt plus difficile à guérir ; car dans le premier il eſt rare que le ligament ſoit à découvert, même les tendons des muſcles extenſeurs de la tête, qui le recouvrent; au lieu que dans le ſecond, non-ſeulement le ligament eſt à découvert, mais il eſt même déchiré; ce qui prouve que la tumeur vient plutôt d'un coup que d'une humeur : la taupe vient quelquefois du ſoir au lendemain, d'autres fois elle eſt huit jours à ſe former. Lorſqu'elle ſe manifeſte du ſoir au matin, il y a lieu de croire qu'elle contient de l'eau rouſſe, ce qui eſt encore annoncé par la molleſſe de la tumeur dans toute ſon étendue. Quand elle ſe forme lentement, elle contient du pus.

Dès qu'on s'apperçoit d'une groſſeur, il faut voir de quelle nature elle peut être, ſéreuſe ou purulente ; ſi elle eſt ſéreuſe, il faut l'ouvrir ſur le champ, & traiter la plaie avec un digeſtif compoſé de baume d'Arceus, de ſtyrax, de baſilicum, de térébenthine, le tout à doſe égale, délayé dans de l'eſprit de vin. Si la tumeur ne tient d'aucun caractere, il faut préliminairement mettre le cheval au ſon & à l'eau blanche, le ſaigner, & fomenter enſuite la tumeur avec de l'eau dans laquelle on aura fait fondre du ſel juſqu'à ſon point de ſaturation.

Lorſque la tumeur ne diminue pas au bout de cinq ou ſix jours, il y a lieu de croire qu'il y a du pus ou de l'eau rouſſe, ce que l'on reconnoît facilement au tact : car en frappant d'un côté, on ſent de l'autre la fluctuation qui frappe le doigt.

Il faut ouvrir la taupe ſuivant ſa longueur, pour donner écoulement à la matiere qui y eſt contenue, & traiter la plaie comme un ulcere ordinaire avec les baumes naturels, & ne pas faire une inciſion cruciale, comme le conſeille M. Vitet, qui copie ſi exactement les bévues de la chirurgie humaine : car une inciſion cruciale augmente les douleurs; en coupant les angles, on détruit la peau qu'il eſt ſi avantageux de conſerver ; mais, ſuppoſant qu'il y eût des cas où il fallût emporter la peau, ne vaut-il pas mieux l'emporter en rond, comme l'on feroit dans l'opération du cancer, puiſque la ſection des angles produit une plaie qui, le lendemain, eſt ronde : n'évite-t-on pas des douleurs à l'animal, & l'opération ne ſeroit-elle pas plus courte & plus facile ? D'ailleurs, couper des angles de peau, ſur-tout dans cet endroit, avec des ciſeaux, cela ne doit pas être aiſé. Il y a long-temps que j'ai banni cet inſtrument : il faudroit

plutôt des forces, & encore cet inſtrument étant contondant, déchire & forme des bords livides. Sûrement que M. Vitet ne s'en eſt pas ſervi, puiſqu'il les conſeille. Je ne puis concevoir comment aujourd'hui on fait de telles opérations en chirurgie.

Le cheval, par ma méthode, guérit ordinairement dans l'eſpace de quinze jours; mais ſi, au bout de ce temps, la plaie ſuppure encore, il y a tout lieu de croire que le ligament cervical eſt endommagé; dans ce cas, on pratiquera une nouvelle ouverture qu'on prolongera juſqu'au fond de la plaie, afin d'enlever toute la partie du ligament qui eſt gâtée. Si l'os occipital eſt carié, ce dont on s'aſſure par la ſonde, on en procurera l'exfoliation par le moyen de la teinture d'aloës, comme je l'ai dit à l'article de la carie. Durant tout le traitement, la plaie ſera panſée avec les baumes naturels, tels que celui de Copaü, de Canada, avec la térébenthine & ſon eſſence: le baume de Fioraventi eſt un des meilleurs remedes pour la cure de ces maladies. On imbibe les tentes & les plumaſſeaux de ces mêmes baumes, que l'on aſſujettit par le moyen d'un couvre chef qui ſe fait avec une toile quarrée, aux angles deſquels il y a des cordons; cette toile eſt percée dans ſa partie moyenne pour le paſſage des oreilles: deux de ces cordons paſſent par deſſous le col, & viennent ſe terminer deſſus la toile; les deux autres vont ſous la mâchoire inférieure. On peut encore ſe ſervir d'une bande roulée, longue de ſept à huit aulnes; on commencera par faire deux tours circulaires autour du col, en croiſant par deſſus la mâchoire inférieure, & remontant toujours dans la même direction pour former le 8 de chiffre; on finit par deux circulaires autour du col. Il faut avoir attention que les bandes ne ſe couvrent pas entiérement, & qu'elles forment ce qu'on appelle doloires, afin qu'elles faſſent une compreſſion égale. En ſuivant cette méthode, on guérit sûrement & ſans peine cette maladie que l'on regarde comme dangereuſe; elle ne le devient que parce que le pus, en fuſant, peut attaquer le ligament cervical, carier l'os occipital, & quelquefois le ligament capſulaire de cet os avec la premiere vertebre & cet os même, & donner entrée au pus dans le canal vertébral.

Nota. Qu'il ne faut jamais, dans cette maladie, employer les cauſtiques ni le feu: à la vérité, M. Vitet les conſeille d'après les *Soleyſel*, les *Markam*, de même qu'il conſeille de ſaigner aux flancs, au cas que l'inflammation ne diminue pas. Cette méthode tient de l'ignorance, & annonce un homme

qui ne connoît pas ſon ſujet. L'inſtrument tranchant eſt préférable à tout, & on le borne à volonté; ce que l'on ne peut faire avec le feu ou les cauſtiques : c'eſt avoir de la bonhommie que de conſeiller la ſaignée du flanc qui ne ſçauroit produire deux cuillerées de ſang.

TÉGUMENT. *Voy.* Peau.

TEIGNE (la) eſt le même que fic. *Voyez* ce mot.

TÉMOIGNER DE LA FORCE, ſe dit d'un cheval dans les mouvements duquel il en paroît.

TEMPORAUX (os). Les os temporaux ſont au nombre de quatre; ils ſont ſitués à la partie latérale du crâne, & formés de deux pieces; l'une reſſemble à une écaille, & l'autre à une roche, ou à une pierre irréguliere. On ne trouve jamais cette derniere piece oſſifiée ou réunie avec la partie écailleuſe même dans les vieux chevaux, & lorſque cela arrive, c'eſt toujours la ſuite de quelque accident. On peut ajouter que ce ſont les ſeuls os de la tête qui ne s'uniſſent pas avec leurs voiſins.

La partie écailleuſe ſe diviſe en deux faces, l'une externe, l'autre interne.

On remarque dans la face externe un prolongement conſidérable en forme d'S, appellé apophyſe zygomatique, ſur laquelle on en obſerve d'un côté, une moindre nommée apophyſe orbitaire du temporal; & de l'autre un arrondiſſement, formant par derriere une ſinuoſité appellée arcade zygomatique, où vient s'attacher en partie le muſcle crotaphite : inférieurement à cette apophyſe, ſe voient deux éminences l'une plus en arriere, déſignée ſous le nom d'apophyſe maſtoïde; & l'autre plus allongée & cartilagineuſe, qui s'articule avec la mâchoire inférieure. On apperçoit derriere l'apophyſe zygomatique un petit corps preſque triangulaire, & deux facettes ſéparées par une crête où s'attache le muſcle crotaphite; on remarque dans ſon bord ſupérieur différentes échancrures qui, étant jointes avec les pariétaux, forment des trous pour le paſſage de différens vaiſſeaux. Le bord inférieur eſt arrondi & tortueux, il ſert d'attache à un tendon très-fort; enfin, entre cette piece triangulaire & l'apophyſe maſtoïde, on obſerve encore une longue échancrure pour le conduit auditif oſſeux.

La face interne de cet os eſt un peu concave, on y remarque pluſieurs feuillets ou cannelures pour s'unir avec les pariétaux dans leurs parties écailleuſes, & enfin pluſieurs inégalités correſpondantes à celles du cerveau.

Nous obſerverons que l'apophyſe zygomatique dont on

vient de parler, eſt ſouvent expoſée à être fracturée, ſoit par les ſecouſſes violentes que les chevaux ſe donnent dans les maladies aiguës, ſoit par des coups de pieds qu'ils recoivent des autres. Cette fracture peut avoir lieu, ou dans le corps de l'apophyſe, ou dans la partie cartilagineuſe qui s'articule avec la mâchoire inférieure : dans le premier cas, ſi la fracture eſt complette & qu'elle ſe trouve en avant, ou ſur l'apophyſe orbitaire, il faut en faciliter la ſuppuration promptement, pour détacher les portions d'os; mais il arrive quelquefois que tous ces os ſe réuniſſent & qu'ils forment une exoſtoſe conſidérable, qui gêne l'articulation de la mâchoire inférieure vers ſon apophyſe coronoïde ; dans cette circonſtance il ne faut pas héſiter de ſcier l'os, avec une petite ſcie, telle que celle dont j'ai donné la figure dans mon cours d'hippiatrique ; on enleve depuis l'apophyſe coronoïde juſqu'à l'os de la pommette, & l'apophyſe orbitaire de l'os frontal. On ſe comporte de même lorſqu'il y a complication, c'eſt-à-dire, lorſque la fracture ſe trouve dans l'une & l'autre partie. Il faut enſuite traiter la plaie avec les digeſtifs ſimples dans le commencement, tel que le jaune-d'œuf mêlé avec la térébenthine, puis employer la térébenthine ſeule, & finir par les deſſicatifs. Cette opération ſe pratique avec ſuccès : mais ſi, au contraire, la partie articulaire de l'os temporal vient à être fracturée, dans ce cas la réunion ou l'ankiloſe ne ſe fait point avec la mâchoire, comme il arrive aux autres articulations : le mouvement perpétuel de la mâchoire s'y oppoſe ; mais il ſurvient pour l'ordinaire un dépôt ſanieux qui forme une fiſtule que le cheval porte toujours: on abandonne comme incurables ces ſortes de maux, à moins qu'on ne veuille extirper toute l'apophyſe zygomatique, ce qui eſt très-poſſible ; mais comme cette fiſtule n'eſt point dangereuſe, je ſuis d'avis qu'on la laiſſe ſubſiſter.

L'os pierreux eſt d'une figure irréguliere, reſſemblant à un rocher, d'où lui eſt venu ſon nom, cependant on peut y conſidérer quatre faces, leſquelles ſe terminent en pointes. Il repréſente un cône dont la baſe eſt renverſée, ces faces ſont l'antérieure interne, la poſtérieure ; l'interne & l'externe. Elles ſont marquées par quatre lignes ſaillantes.

La face antérieure interne & la poſtérieure n'ont rien de remarquable, attendu que la premiere qui ſe joint avec la partie écailleuſe du temporal, & la ſeconde qui s'unit avec les cornes de l'occipital, ſont adhérentes à l'un & à

l'autre de ces os par ſymphyſe. Sur la face interne on apperçoit une crête ſaillante, concourant à former le bord antérieur qui donne attache à la tente du cervelet. On y remarque une foſſe ſéparée en trois par le moyen d'une petite ligne ſaillante en forme de triangle, au bout duquel ſe voit un conduit qui va ſe rendre dans le corps de la roche. On y voit encore pluſieurs inégalités qui correſpondent aux anfractuoſités du cerveau.

Des trois éminences qui ſe découvrent dans la face externe, la plus apparente eſt creuſée dans ſon épaiſſeur, c'eſt ce que l'on appelle trou auditif; la deuxieme eſt ſituée au deſſous, & ſe trouve cachée par la partie écailleuſe du temporal; la troiſieme eſt derriere le bord arrondi que l'on vient de décrire. La partie écailleuſe, qui va s'unir avec les cornes de l'occipital, forme avec le trou auditif une échancrure pour recevoir la portion écailleuſe du temporal.

A la baſe de cet os extérieurement eſt le corps de l'os qui eſt le plus uni & plus poli que le reſte : plus, deux apophyſes, l'une ſituée ſupérieurement, arrondie & nommée apophyſe cylindrique; l'autre, qui eſt inférieure, s'appelle apophyſe ſtyloïde.

Ces os, mais principalement la partie écailleuſe, ſont unis avec tous les os du crâne, excepté l'ethmoïde.

TEMPS; on appelle ainſi chaque mouvement accompli de quelque allure que ce ſoit du cheval. Quelquefois ce terme ſe prend à la lettre, & quelquefois il a une ſignification plus étendue : par exemple, quand on dit faire un temps de galop, c'eſt faire une galopade qui ne dure pas long-temps; mais lorſqu'on va au pas, au trot ou au galop, & qu'on arrête un temps, c'eſt arrêter quaſi tout court, & remarcher ſur le champ. Arrêter un demi-temps, n'eſt que ſuſpendre un inſtant la vîteſſe de l'allure du cheval pour la reprendre ſans arrêter. Temps écouté eſt la même choſe que ſoutenu. *Voyez* Soutenu. Paſſade d'un temps, de cinq temps. *Voyez* Paſſade.

TENAILLES, outil avec lequel on tient le fer. Il y a des tenailles à feu qui ſont longues & peſantes, & dont on ſe ſert pour mettre un lopin ou des fers au feu. Il y a des tenailles à main; ſavoir, des tenailles juſtes & des goulues. Ces dernieres ſervent à forger la premiere branche, les premieres ſervent à forger la ſeconde branche ou à ajuſter des fers. Le maniement des tenailles eſt un des points les plus eſſentiels de la ferrure, quiconque les ma-

nie bien, donne aiſément la tournure à ſon fer, & ſait profiter de même de la chaleur qu'il a, ſans être obligé de le remettre pluſieurs fois au feu.

TENANT. Champion qui dans une joûte, un tournois, ou autres exercices, ſe préſentoit pour diſputer le prix & combattre tout le monde. Ce nom eſt donné proprement à ceux qui ouvrent le carrouſel. Ce mot de l'ancienne chevalerie eſt encore uſité dans les courſes de chevaux ou de bague.

TENDON, ſubſtance blanche & ſerrée, produite par un muſcle. *Voyez* Myologie.

TENESME, effort que fait le cheval pour fienter.

TENIR ſon cheval dans la main, c'eſt faire enſorte par la façon de tenir la bride, que le cheval maintienne ſa tête & ſon col en belle ſituation. Le tenir en même temps dans les talons, eſt de relever encore davantage, & empêcher qu'il ne s'échappe & qu'il ne ſe traverſe.

TENIR ſon cheval bride en main, c'eſt l'empêcher d'avancer autant qu'il en auroit envie.

TENIR ſon cheval dans la ſujétion des aides, c'eſt la même choſe que l'aſſujettir.

TENIR un cheval en haleine, c'eſt l'exercer tous les jours médiocrement pour ſa ſanté, & pour l'habituer au travail. Se tenir aux crins ou au pommeau de la ſelle, eſt un expédient que les perſonnes qui n'ont point de fermeté à cheval ont trouvé pour ne pas tomber lorſque le cheval vient à ſauter de gaieté ou autrement, mais cela ne leur réuſſit pas toujours.

TENIR un cheval au filet, c'eſt l'empêcher de manger pendant quelque temps.

TENTES, eſpeces de petits plumaſſeaux longs & étroits, compoſés d'étoupes, charpie, ou vieille corde défilée que l'on enduit de médicament, & que l'on introduit dans une plaie.

TENUE, avoir ou n'avoir point de tenue à cheval, y être ou n'y être pas ferme.

TERMINER DES COURBETTES, DES VOLTES, les finir ſelon les regles.

TERRAGNOL, cheval qui a les mouvemens trop retenus & trop près de terre, & qui par le défaut de ſes épaules ne peut lever le devant.

TERRE-A-TERRE. Suivant la définition de M. le duc de Newcaſtle qui eſt très-juſte; le terre-à-terre eſt un galop en deux temps, de deux piſtes, beaucoup plus rac-

courci & plus raſſemblé que le galop ordinaire, & dont la diſpoſition des pieds eſt différente, en ce que le cheval leve les deux jambes de devant enſemble, & les poſe de même à terre : les pieds de derriere accompagnent ceux de devant d'un même mouvement, ce qui forme une cadence tride & baſſe dans laquelle il marque tous les temps avec un frédon de hanches, qui part comme d'une eſpece de reſſort. Pour en avoir une idée encore plus nette, il faut ſe figurer cet air comme une ſuite de petits ſauts fort bas, près de terre, le cheval étant toujours en avant & de côté ; comme les jambes dans cette poſition n'avancent pas tant ſous le ventre qu'au galop, c'eſt ce qui en rend l'action plus tride, plus baſſe & plus déterminée. Il faut encore obſerver qu'au terre-à-terre, le cheval eſt plus appuyé ſur les jambes de dehors que ſur celles de dedans, leſquelles ſont un peu plus avancées, & entament le chemin ; mais pas tant qu'au galop : & comme la croupe eſt fort aſſujettie dans un air ſi preſſé & ſi tride des hanches, il ſe trouve être plus élargi du devant que du derriere, ce qui met l'épaule de dehors un peu en arriere, & donne la liberté à celle de dedans.

Il eſt aiſé de juger par la ſujétion où cet air tient un cheval, que cet exercice ne laiſſe pas d'être violent, & que peu de chevaux ſont capables de l'exécuter avec toute la juſteſſe & toute la netteté néceſſaire. Il faut qu'un cheval ſoit bien nerveux & bien ſouple, pour lui demander ce manege : ceux qui ont moins de force & de pratique, que de légéreté & de courage, craignant la ſujétion de cette regle ſi recherchée; auſſi les vrais hommes de cheval regardent ce manege qui eſt devenu très-rare (il ſeroit à ſouhaiter qu'on n'y eût jamais penſé) comme la pierre de touche, par laquelle on voit la ſcience du cavalier, & l'adreſſe d'un cheval.

Il ne faut pas tomber dans l'erreur de ceux qui donnoient indifféremment le nom de terre-à-terre, à l'allure des chevaux qui manient bas, & traînent un mauvais galop près de terre, ſans aucune action tride qui preſſe & détermine leurs hanches à former cette cadence ſerrée & diligente, dont le ſeul fredon fait voir la différence du vrai terre-à-terre au mauvais galop ; ſouvent faute de ſavoir la véritable définition de chaque air de manege, on n'eſt pas en état de juger de la capacité d'un cheval, ni par conſéquent de lui donner un air qui convienne à ſa diſpoſition. Cette erreur de confondre ainſi les airs qui ſont l'ornement

des beaux maneges, fait attribuer à quelques cavaliers dont la plus grande capacité conſiſte en routine, un prétendu ſavoir qui n'exiſte que dans leur ſuffiſance mal fondée, & dans l'aveugle admiration de ceux qui les prônent ſans aucune connoiſſance dans l'art de la cavalerie; comme la perfection du terre-à-terre, & d'avoir la hanche de dehors ſerrée, il faut dans les voltes à cet air, que le quarré ſoit encore plus parfait qu'à celles qui ſe font au ſimple galop de deux piſtes; mais il faut prendre garde dans les coins que la jambe de derriere n'aille avant les épaules; car alors le cheval étant trop élargi des hanches, il ſeroit entablé & pourroit faire un élan en forçant la main du cavalier, pour ſe tirer de cette fauſſe poſition. On doit auſſi prendre garde de n'avoir pas la main trop haute, car il ne pourroit pas aller bas & tride, ni couler également vîte.

Les fautes les plus ordinaires qu'un cheval commet en maniant terre-à-terre, ſont de s'acculer, de lever trop le devant, ou de traîner les hanches; il faut, lorſque quelques-uns de ces déſordres arrivent, déterminer le cheval en avant avec les éperons, afin de le corriger, de l'avertir de ſe tenir plus enſemble, & diligenter davantage ſa cadence; & comme dans cet exercice, les parties du cheval ſont extrêmement travaillées, il faut toujours ſentir en quel état d'obéiſſance il tient ſes forces & ſon courage, pour finir la repriſe, avant que la laſſitude lui donne occaſion de ſe défendre.

Les regles pour dreſſer un cheval au terre-à-terre, ſe tirent de la connoiſſance qu'on a de ſon naturel, & de la diſpoſition qu'on lui trouve pour cet air, laquelle on connoît facilement: lorſqu'après avoir été aſſoupli dans les regles, en le recherchant & en le raſſemblant, il prend lui-même ce fredon de hanches dont nous venons de parler, il aura ſans doute de la diſpoſition pour exécuter ce manege; mais il faut bien ménager ſes reſſorts dans les commencemens, en ne lui demandant que quatre demi-voltes de ſuite au plus, qu'il fournira aiſément, s'il y a été préparé par les principes qui doivent le conduire à cette leçon. A meſure que ſes forces & ſon haleine le rendront plus ſouple & plus diſpos, on pourra, après qu'il aura fourni quatre demi-voltes, c'eſt-à-dire deux à chaque main, le délaſſer au petit galop lent & écouté, pour le raſſembler enſuite ſur le quarré du milieu de la place, & le rechercher ſur deux ou trois voltes de ſon air, puis le finir & le deſcendre. E. D. C.

TERREIN AU MANEGE, eſt la piſte qu'on veut ſuivre en menant ſon cheval. Ainſi, garder, obſerver bien ſon terrein, eſt ſuivre la même piſte ſans ſe ſerrer ni s'élargir. Embraſſer bien ſon terrein, & embraſſer du terrein au galop. *Voyez* Embraſſer.

TESTICULES. *Voy.* Génération du cheval, (parties de la).

TESTICULES (tumeur des). Les teſticules ſont ſujets à différentes tumeurs qui prennent différens noms, ſuivant les différentes cauſes qui les produiſent.

1°. La ſemence, en s'arrêtant & en s'épaiſſiſſant quelquefois dans ſes propres vaiſſeaux ſecrétoires, donne naiſſance à une tumeur appellée ſpermatocele. 2°. La lymphe nourriciere s'épaiſſit de même quelquefois dans les teſticules, ou dans leurs tuniques, il en réſulte une tumeur skirrheuſe : 3°. il ſurvient auſſi aux teſticules des chairs baveuſes, ſpongieuſes & molaſſes, qui en augmentent conſidérablement le volume ; tantôt ces chairs croiſſent ſur les tuniques ſeulement, & ſont détachées du corps du teſticule, tantôt elles y ſont adhérentes, d'autres fois elles ſont flottantes. Ces excroiſſances ſe nomment ſarcoceles : 4°. Les tuniques des teſticules ſe rempliſſent ſouvent d'eau, par laquelle elles ſont conſidérablement gonflées, c'eſt l'hydrocele. 5°. Les tuniques ſont encore expoſées à ſe gonfler & à ſe diſtendre par l'air qui s'y amaſſe, & qui remplit les véſicules du tiſſu cellulaire où il eſt enfermé ; cette tumeur prend le nom de pneumatocele : 6°. on voit même fréquemment des tumeurs inflammatoires produire un abcès conſidérable entre le ſcrotum & l'enveloppe des teſticules dans ſes tiſſus.

Le skirrhe & le ſpermatocele ne ſe guériſſent guere par les remedes internes, ſur-tout s'ils ſont anciens : on eſt ordinairement obligé d'en venir à l'amputation du teſticule. La guériſon du ſarcocele eſt plus facile, ſur-tout lorſqu'il eſt flottant, c'eſt-à-dire, lorſqu'il a ſon ſiege dans le tiſſu cellulaire ſeulement : on ouvre alors les tuniques, on porte la main entre les teſticules & les membranes, on détache avec la main ou avec l'inſtrument le ſarcocele, & on l'emporte aiſément. Lorſque le ſarcocele a ſon ſiege dans les tuniques, toute la partie qu'il occupe doit être coupée avec le biſtouri ; ſi l'excroiſſance eſt aux teſticules, elle ſera coupée par tranches pour en extirper la plus grande partie ; on travaillera à faire tomber le reſte par la ſuppuration. M. Vitet qui préfere dans ce cas la caſtration, après avoir admis ma diviſion, « dit que quelques maréchaux (quoiqu'il n'y ait que moi qui ait

parlé de ce que je vais dire ci-deſſous) », au lieu de bil-
» lots, font la ligature du cordon avec pluſieurs fils réu-
» nis, qu'ils laiſſent pendre hors de la plaie, juſqu'à ce que
» la ſuppuration les faſſe tomber : la crainte bien fondée
» d'un ulcere fiſtuleux fera toujours préférer la caſtration
» par les billots «. Je répondrai à M. Vitet que ſa crainte eſt mal fondée, puiſque l'on voit tous les jours des chevaux périr des billots, ce qui n'arrive pas avec la ficelle; que l'on ne peut pas concevoir comment une fiſtule viendroit plutôt de la ficelle que du billot, puiſqu'à tous deux il y a compreſſion, & que le bord du billot qui regarde le bas-ventre, fait lui-même fonction de ficelle; car je le répéterai encore, c'eſt une erreur de la part de ceux qui châtrent, de mettre les billots d'un pouce & plus de largeur, remplis de cauſtiques. Quand ils n'auroient qu'un point géométrique de largeur, l'eſcarre n'en tomberoit pas moins promptement, le reſte de la largeur eſt inutile; mais il faut que M. Vitet critique & donne du ſien; je ſuis auſſi le premier qui ait donné la méthode de couper en paſſant l'aiguille dans la ſubſtance du cordon, pour ne prendre préciſément que l'artere ſpermatique, ce que nombre de perſonnes m'ont vu faire dans mes cours d'opérations; & M. Vitet ajoute que cette méthode augmente la ſuppuration, ce médecin devroit ſavoir que plus l'inflammation eſt grande, plus la ſuppuration l'eſt : hors, par cette méthode il n'y en vient point, ou preſque point, puiſqu'il n'y a point de compreſſion, ce qu'occaſionnent les billots & le feu. L'on ſait qu'en bonne chirurgie les eſcarres à la ſuite d'une ſection faite avec l'inſtrument tranchant, tombent bien plus vîte que celles qui ſont faites par le moyen des cauſtiques. Le moindre praticien ne l'ignore pas, cependant c'eſt un médecin, un profeſſeur qui parle de cette maniere.

L'hydrocele & le pneumatocele demandent la ponction ou une inciſion dans les membranes du teſticule, afin d'ouvrir une iſſue à l'eau, ou à l'air qui y ſont contenus : il faut enſuite tâcher d'attirer la plaie en ſuppuration : pour cet effet, on introduira des tentes enduites de digeſtif animé, compoſé de baume d'Arceus, de ſtyrax, de baſilicum & d'eau-de-vie camphrée; on contiendra les plumaſſeaux par le moyen des attaches que l'on paſſera dans la peau, & on continuera juſqu'à cicatriſation (1).

(1) Cette méthode qui eſt de moi, & que M. Vitet met ſous le

Le dépôt des teſticules doit être traité comme un abcès ſimple, dont l'appareil ſera contenu par des rubans ou cordonnets paſſés dans la peau.

TETE, éminence d'un os, laquelle eſt arrondie & au bas de laquelle on remarque un rétréciſſement que l'on appelle col. Il n'y a, à proprement parler, dans le cheval que l'humerus, le femur, & quelques côtes où l'on diſtingue une tête.

TETE. Cette partie quand elle eſt bien faite, releve beaucoup le reſte de l'avant-main; quoiqu'il ne ſoit pas poſſible de fixer les meſures juſtes pour la rendre parfaite, néanmoins à prendre d'après le coup-d'œil qui flatte le plus, elle doit être dans la direction de la diagonale d'un rectangle, dont la baſe ſeroit trois fois plus courte que la hauteur d'un rectangle, qui auroit, par exemple, neuf pouces de hauteur, ſur trois pouces de largeur, ce qui lui donne une obliquité agréable. Lorſque la tête ſe porte en avant de la diagonale, on dit que le cheval porte au vent, qu'il tend le nez; lorſqu'elle ſe porte en arriere vers le col, on dit que le cheval s'encapuchonne, qu'il s'arme; mais lorſqu'il tient ſa tête dans la direction de la diagonale, on dit qu'il porte bien ſa tête, & qu'il ſe bride bien. Lorſqu'il la baiſſe, on dit qu'il porte bas; quand la tête n'a pas les proportions convenables, qu'elle eſt un peu trop longue, on lui donne le nom de tête de vieille, de tête décharnée: il eſt encore d'autres défauts qui regardent chaque partie en détail. La tête d'un cheval, en partant des mêmes principes, doit être plus forte dans le cheval de carroſſe, à raiſon de ſon corps, que dans le cheval de ſelle, attendu qu'elle détermine le cheval à tirer les fardeaux, & qu'au contraire dans ce dernier elle nuiroit à l'élevement de l'avant-main dans le galop.

La tête du cheval eſt compoſée de deux parties, ſçavoir, de la mâchoire ſupérieure & de l'inférieure. Cette premiere eſt compoſée de vingt-neuf os juſqu'à cinq ans & demi, ſix ans; âge auquel ces os commencent à ſe réunir, de même que la mâchoire inférieure, qui, de deux pieces n'en forme plus qu'une ſeule; & ſi l'on ajoute quarante dents, le nombre des os montera à ſoixante, ſans comprendre les oſſelets de

---

nom de quelques maréchaux, paroît ne lui pas convenir, puiſqu'il conſeille la caſtration, comme ſi dans ce cas le teſticule ſe trouvoit affecté.

l'ouïe,

l'ouïe, & les dents ſurnuméraires qui peuvent s'y trouver ; ce nombre eſt moins conſidérable dans les juments.

Les os de la tête qui forment la partie antérieure ſont liſſes & polis, ils ne ſont recouverts que de la peau dans certains endroits, & dans d'autres, de muſcles très-minces qui ſervent à faire mouvoir la peau des levres & des narines ; la partie poſtérieure eſt inégale, elle eſt compoſée de maſſes de chair qui rempliſſent l'entre-deux de la mâchoire inférieure ; cet entre-deux contient la langue, l'os hyoïde, le larynx, le pharynx & les muſcles fléchiſſeurs de la tête ; la partie ſupérieure eſt garnie de ſes muſcles extenſeurs, la partie inférieure forme l'ouverture des narines & de la bouche.

En avant de l'os pierreux du temporal à côté des apophyſes ſtyloïdes, partent deux petites bandes cartilagineuſes, dont perſonne n'avoit parlé avant moi, & que j'ai nommées ſuperpharyngiennes, leſquelles, en s'élargiſſant, deſcendent ſous le corps de l'os ſphénoïde, puis ſe rapprochent, diminuent de largeur ſur les os ptérigoïdiens, & forment une cloiſon qui ſépare l'arriere bouche d'avec une cavité ſpacieuſe, ſituée derriere le pharynx. La propriété de cette large cavité eſt de donner au larynx l'aiſance de ſe retirer en arriere, & à la tête celle de ſe fléchir. L'uſage de ces deux cartilages eſt de laiſſer paſſer l'air qui entre ou qui ſort du larynx pour enfiler les foſſes naſales, ou pour conduire les alimens dans le pharynx.

La tête eſt articulée avec la premiere vertebre par les condyles de l'os occipital ; elle a ſur cette vertebre, un mouvement de genou un peu imparfait ; elle eſt unie avec cette premiere vertebre du col par un ligament capſulaire & par un longitudinal ; le capſulaire s'attache d'une part au deſſous des condyles de l'occipital, & va ſe terminer enſuite au bord ſupérieur de la premiere vertebre du col : le longitudinal s'attache à la partie inférieure de l'occipital en deſſous, entre les deux condyles, & après avoir paſſé par deſſus le ligament capſulaire, il va ſe terminer à la partie ſupérieure de la premiere vertebre du col, à une petite facette que l'on y remarque. Le tête eſt encore retenue par un ligament épineux dont nous avons parlé au mot Épineux.

La tête eſt reculée, abaiſſée & portée ſur les côtés par le moyen de dix-huit muſcles ; ſçavoir : cinq pour l'extenſion, trois pour la flexion & un pour l'abduction, de chaque côté.

Les extenſeurs ſont, un commun & quatre propres : 1°. Le

commun nommé ſplénius eſt le plus large des quatre, il eſt ſitué au deſſous du grand releveur de l'omoplate, & a ſon attache, par un tendon aponévrotique, au muſcle long épineux, y adhérant intimément de même qu'aux apophyſes épineuſes de la ſeconde & troiſieme vertebres du dos, s'attachant auſſi à toute l'étendue du ligament cervical; il ſe porte enſuite de haut en bas en augmentant de volume, & donne des attaches dans ſon trajet, par des tendons applatis, aux apophyſes tranſverſes de la troiſieme & quatrieme vertebres du col, puis il continue ſa route en diminuant d'épaiſſeur & de largeur, ſe réunit avec le fléchiſſeur de la premiere vertebre, & va ſe terminer d'une part à l'occipital, derriere l'auditif externe par un tendon très-fort & applati; de l'autre, il ſe termine à la crête poſtérieure de l'occipital par une legére aponévroſe. Lorſque ce muſcle agit ſéparément, il porte la tête un peu ſur le côté.

2°. Le grand complexus eſt ſitué au deſſous du précédent; il s'attache par une aponévroſe très-large, dans laquelle on diſtingue cinq tendons applatis qui ont leurs attaches aux apophyſes tranſverſes des cinq premieres vertebres du dos, entre l'origine du long dorſal & le long épineux; il s'attache encore aux apophyſes obliques de la ſixieme, cinquieme, quatrieme, troiſieme & deuxieme dernieres vertebres cervicales; ſe porte enſuite en haut, en diminuant de volume pour ſe terminer par un tendon très-fort derriere l'occipital, au deſſous du précédent; il eſt ſéparé quelquefois dans ſa longueur, depuis l'apophyſe tranſverſe de la premiere vertebre du dos, juſqu'à ſa partie moyenne, où il ſe réunit pour ſe terminer, comme nous venons de le dire: quoique diviſé, il ne conſtitue qu'un ſeul & même muſcle.

3°. Le petit complexus eſt très-peu conſidérable; il a ſon attache ſur le corps de la deuxieme vertebre du col, au deſſous du muſcle précédent, & va ſe terminer en ſe réuniſſant avec le premier, à la partie poſtérieure de l'occipital.

4°. Le grand droit, que quelques anatomiſtes ont regardé comme faiſant partie du ſplénius, s'attache deſſus le col de la deuxieme vertebre du col, au deſſous du petit complexus, paſſe par deſſous l'oblique, & va ſe terminer à l'occipital, au deſſus du condyle du même os.

5°. Le petit droit s'attache d'une part à la partie ſupérieure de la premiere vertebre, & va ſe terminer derriere l'occipital au deſſous du petit complexus; ce muſcle eſt très-court, & de la longueur de deux travers de doigt.

L'uſage de ces muſcles eſt de relever la tête, la trop

grande contraction, & la fréquence inattendue du mouvement de ces muſcles occaſionnent ce qu'en termes de manege on appelle battre à la main, donner des ſaccades.

La tête eſt fléchie par le moyen de trois muſcles, qui ſont, le long, le court & le petit fléchiſſeur.

1°. Le long fléchiſſeur a ſon attache aux apophyſes tranſverſes, des cinquieme, quatrieme, troiſieme vertebres cervicales, il monte le long du corps de ces vertebres, ſans s'y attacher, & va enſuite ſe terminer à l'apophyſe cunéiforme de l'occipital, par un tendon très-fort à côté de ſon congénere.

2°. Le court fléchiſſeur eſt ſitué au deſſous du précédent un peu ſur le côté; il a ſon attache fixe au corps de la premiere vertebre du col, par des fibres charnues, & va ſe terminer de même au deſſous du précédent.

3°. Le petit fléchiſſeur a ſon attache à la partie latérale du corps de la premiere vertebre du col, & va ſe terminer à la partie poſtérieure des cornes de l'occipital.

L'uſage de ces trois muſcles, eſt de fléchir la tête, l'action trop marquée ou la contraction permanente de ces muſcles, forme le défaut que l'on appelle encapuchonné. Il conſiſte en ce que le cheval ramene trop ſa tête vers le col.

La tête eſt portée ſur les côtés par un muſcle nommé oblique, à raiſon de la poſition de ſes fibres. Il a ſon attache au bord ſupérieur de la premiere vertebre du col, & va ſe terminer à la partie poſtérieure de l'occipital au deſſous du muſcle ſplénius.

La tête peut être portée auſſi ſur le côté, par la contraction ſeule du ſplenius. L'uſage du muſcle oblique eſt de porter la tête ſur le côté, & de lui faire faire un petit mouvement de rotation qui, à la vérité, n'eſt pas bien marqué du côté de ſon articulation avec la premiere vertebre, mais qui eſt réel en conſidérant l'autre extrêmité de la tête.

Les maladies de la tête ſont internes & externes; celles-ci ſe diſtinguent en tumeurs & en plaies, celles-là ſe diviſent en ſanguines & en lymphatiques, les ſanguines ſont, la taupe, les tumeurs nommées avives, les groſſeurs dans les oreilles, l'ophtalmie, la léſion à la cornée tranſparente, la tuméfaction des glandes des yeux, l'enflure des paupieres, la langue coupée, la bleſſure aux barres, les dépôts de gourme qui ſurviennent ſous la ganache, &c. Les tumeurs lymphatiques ſont les tumeurs œdemateuſes des différentes parties, telles que les maladies de l'humeur aqueuſe, la lu-

natîque, le relâchement des paupieres, la jonction des paupieres, le dragon ou la cataracte, &c. *Voyez* ces mots.

TÊTE (glandes de la). Je ne parlerai pas ici des glandes renfermées dans le crâne, ni même du cerveau, lequel, comme on ſçait, a été mis au nombre des glandes, de même que les nerfs qui en partent, ont été regardées comme des vaiſſeaux excrétoires. Les glandes dont nous avons à parler, regardent la face, la cavité naſale, la bouche & la mâchoire inférieure.

1°. La glande lacrymale reſſemble à un petit pois rougeâtre, ſitué ſupérieurement au grand angle de l'œil, en dedans de la commiſſure de la paupiere.

2°. La caroncule lacrymale eſt ſituée plus inférieurement ſur l'os du grand angle, à ſa jonction avec l'os frontal; elle eſt plus arrondie & moins conſidérable que la glande lacrymale. La fonction de cette glande eſt de ſéparer une humeur plus épaiſſe que la glande lacrymale; humeur qui empêche le ſac de ſe deſſécher. Les larmes coulent vers le grand angle de l'œil, elles ſont repriſes par les points lacrymaux, qui ſont deux petits trous placés, l'un à la paupiere ſupérieure, l'autre à l'inférieure, leſquels vont aboutir au conduit lacrymal dont nous avons parlé, en faiſant la deſcription de l'os du grand angle; ce conduit eſt membraneux, il paſſe le long de l'os maxillaire, derriere le cornet où il s'élargit, & bientôt après il ſe retrécit pour ſe terminer par une ouverture à la peau que l'on remarque ſur le bord inférieur de la narine du côté interne. Bien des gens ont pris pour un chancre cette petite ouverture ovale; aucun auteur, que je ſçache, n'en a fait mention: je ne l'ai bien diſtinguée qu'après avoir examiné, à diverſes repriſes, les narines; je l'avois priſe long-temps pour une déchirure ou imperfection, ou déformation de peau, dans cette partie. Ce qu'il eſt eſſentiel de remarquer, c'eſt que cette ouverture eſt la ſuite du conduit lacrymal, qui donne paſſage aux larmes. J'ai obſervé que toutes les fois que le cheval étoit en exercice, ou en ſortoit, ou quand il étoit expoſé au froid, il découloit de cette ouverture une liqueur limpide qui s'étendoit ſur tout le bord inférieur de la narine, & qui n'eſt autre choſe que les larmes fournies en abondance par la glande lacrymale. J'ai donc préſumé que cette ſéroſité ſe répandoit ſur les naſeaux pour modérer l'impreſſion de l'air ſur les narines, & pour empêcher l'inflammation de la membrane pituitaire: ainſi ce que l'on prend ſouvent pour mucus de la membrane pituitaire n'eſt qu'un écoulement des larmes.

Sur les bords des paupieres, proche les yeux, l'on obſerve de petits points noirâtres, bordés de jaune, leſquels produiſent une liqueur huileuſe qui empêche la cohéſion de ces parties.

3°. La membrane pituitaire, principalement le long de la cloiſon, & ſur la ſuperficie des cornets, eſt tapiſſée d'une très-grande quantité de petits grains glanduleux que l'on apperçoit plus aiſément dans certains ſujets que dans d'autres, & qui ſont très-ſenſibles dans la morve; parce que dans cette maladie ils ſont très-affectés; ce ſont des glandes conglomérées qui filtrent une liqueur dont l'uſage eſt d'humecter cette membrane, de peur que l'air n'irrite ſes houpes nerveuſes : le ſurplus de cette liqueur ſort par les narines.

Preſque toutes les autres glandes de la tête, à l'exception des glandes lymphatiques, ſous la ganache, dont les tuyaux vont ſe réunir dans un principal tuyau, derriere la trachée-artere, ont leurs conduits excrétoires dans la bouche : ce ſont les parotides, les maxillaires, les ſublinguales, les labiales, les amygdales & les palatines.

4°. Les parotides ſont placées, une de chaque coté, latéralement, entre la mâchoire inférieure & la premiere vertebre du col. Ce ſont les plus conſidérables de celles que nous venons de nommer, elles rempliſſent tout l'intervalle qui ſe trouve entre la partie poſtérieure arrondie de la mâchoire inférieure & le col; elles s'enfoncent un peu en dedans. Vues dans leur ſituation naturelle, la tête portée en avant, elles ſont plates, & ont une forme triangulaire, détachées de la mâchoire, elles ſont un peu quarrées, mais très-épaiſſes dans leur milieu, leur couleur eſt jaunâtre. Lorſqu'on les a dépouillées de tous les tiſſus cellulaires, elles préſentent différens petits paquets glanduleux, qui tous, outre les vaiſſeaux ſanguins, ont des petits tuyaux blancs qui conduiſent la ſalive à d'autres vaiſſeaux plus conſidérables, leſquels eux-mêmes la tranſportent dans un canal principal qui ſort du bas de la glande, en dedans des mâchoires, & qui, rampant enſuite le long du bord de cet os, pour accompagner l'artere maxillaire, monte ſur la face, vers le milieu du muſcle buccinateur qu'il perce, afin de ſe rendre en dedans de la bouche vers la troiſieme dent molaire.

5°. Les glandes maxillaires (1) ſont ſituées au deſſous

(1) Ce ſont ces glandes, dont parle M. Vitet, lequel dit qu'il eſt eſſentiel de ne pas confondre, dans le cheval, l'inflammation d'avec

de la mâchoire à laquelle elles ſont adhérentes ; elles ſont moins conſidérables que les autres, & produiſent un tuyau qui va s'ouvrir intérieurement dans la bouche.

6°. Les ſublinguales ſont deux glandes qui ont la figure d'une navette : elles ſont ſituées tout le long des parois internes de la mâchoire inférieure, une de chaque côté ; elles ſont plates & de la longueur de quatre pouces environ, de chacune ſort un tuyau qui va aboutir dans la bouche proche les barbillons pour y verſer la ſalive.

7°. Les glandes labiales ou buccales ſont de petis points rougeâtres placés ſur les muſcles buccinateurs & ſur les levres : leurs tuyaux excréteurs vont porter la liqueur ſalivaire en dedans de la bouche.

8°. Les glandes palatines ſont ſituées entre la peau & les os maxillaires & ſur le tendon du voile palatin ; elles produiſent différents petits canaux qui vont ſe rendre dans la bouche.

9°. On apperçoit dans les oreilles une eſpece de cire noirâtre à peu près de la même nature que celle du fourreau. On a prétendu qu'elle étoit filtrée par des glandes, cela peut être ; mais je n'en ai jamais vu aucune, quelques recherches que j'aie faites. Je ſerois tenté de croire que ce cérumen eſt l'effet d'une forte tranſpiration dans la baſe de la conque de l'oreille.

TETE, la tête à la muraille. *Voyez* Paſſager. Porter bien ſa tête, la tête dans les nues. *Voyez* Porter. Placer ſa tête. *Voyez* Placer. Relever ſa tête. *Voyez* Relever. On dit aux voltes, qu'un cheval a la tête en dedans, lorſqu'on le mene de biais ſur la volte, & qu'on lui fait plier un peu la tête en dedans de la volte.

TETIERE. *Voyez* Bride.

THORACHIQUE, qui a du rapport au Thorax.

THYMUS, corps ſpongieux, à peu près de la même ſubſtance que le poûmon, & de la même couleur ; il eſt de la groſſeur d'une demi-bouteille ou environ dans les poulains, peu conſidérable dans les chevaux. Il eſt ſitué à l'entrée de la poitrine, au deſſous de la premiere diviſion

---

la tuméfaction produite par d'autres maladies, telles que la morve & la gourme. Croira-t-on qu'un profeſſeur d'hippotomie ait pu avancer de pareilles abſurdités ? Quel rapport y a-t-il entre les glandes ſalivaires & les glandes lymphatiques ? Il ne faut jamais avoir enlevé la peau de deſſous la ganache pour avancer de pareilles bévues. Ne peut-on pas dire à M. Vitet qu'il raiſonne en médecin, *extra muros* ?

des vaiſſeaux qui partent du cœur entre les deux lames du médiaſtin. Ce corps n'a point de figure déterminée, & l'on n'y remarque point de lobes; il paroît compoſé de différens paquets glanduleux; en le fendant avec le ſcalpel, ou en le comprimant, on en fait ſortir beaucoup de ſéroſité un peu épaiſſe & blanchâtre. Ce corps eſt ſouvent attaqué dans les poulains, c'eſt-à-dire, ulcéré, ce qui leur cauſe ſouvent la mort; lorſqu'ils en réchappent, en vieilliſſant, le reſte de la glande ſe fond, & la partie gâtée ou purulente produit une petite tumeur plâtreuſe, qui ne ſe diſſipe jamais, & ne nuit aucunement à l'animal.

THYROIDE (cartilage). *Voyez* Larynx.

THYRO-ARITÉNOIDIENS (muſcles). *Voyez* Larynx.

THYRO-CRICOIDIENS (muſcles). *Voyez* Larynx.

THYROIDIENNES (glandes). *Voyez* Col.

THYRO-PHARYNGIEN (muſcle). *Voyez* Pharynx.

TIBIA. (os). *Voyez* Jambe.

TIBIAL, LE, qui appartient ou qui a rapport au tibia.

TIC, incommodité du cheval, ou une habitude qui, ſi elle ne le fait pas toujours maigrir, l'énerve & le fatigue; c'eſt un cas rédhibitoire.

On entend encore plus communément & en particulier par tic, la mauvaiſe habitude qu'ont contracté certains chevaux de roter lorſqu'ils mangent, en appuyant les dents ſupérieures ſur la mangeoire, ſur leur longe, ou ſur tout autre corps; cette incommodité les deſſeche, en leur faiſant perdre la ſalive & une partie de leur avoine. On dit tiquer ſur la longe, tiquer ſur la mangeoire; pour les empêcher de tiquer auſſi fréquemment, on leur ſerre le col avec un collier de cuir, on garnit la mangeoire de fer, &c. Les chevaux qui tiquent ainſi, ont, pour l'ordinaire, les inciſives ſupérieures, & ſur-toutles pinces, uſées. Il ſe trouve encore des chevaux qui tiquent en l'air, en ouvrant la bouche, & portant la tête en avant, & la ramenant ſans ceſſe; de même que l'on en voit qui ſe bercent dans l'écurie de droite à gauche, s'appuyant alternativement ſur un pied & ſur un autre: ce que l'on appelle tic de l'ours.

TIGRE, TIGRÉ; variété de poils. *Voyez* ce mot.

TIQUER, c'eſt avoir un tic.

TIQUEUR, cheval qui a un tic.

TIRER. On dit qu'un cheval tire à la main, quand il réſiſte à la bride.

TIRER A LA MAIN; ſe dit d'un cheval qui, au lieu

de ſe ramener, réſiſte à la bride en allongeant la tête, quand on tire les rênes.

TIRER UNE RUADE; la même choſe que ruer.

TIRER RACE; ſe dit de ceux qui font couvrir les juments. Ils tirent race, c'eſt-à-dire, ils tirent des poulains de l'étalon & de la jument.

TIRER L'ÉPINE; pratique ridicule, dangereuſe & nuiſible, employée pour rétablir une prétendue luxation. On attache la jambe de derriere d'un cheval à un buiſſon, un arbre, ou autre corps fixe; enſuite, on le fouette pour l'exciter à faire des efforts, dans l'eſpérance que l'os ſe remettra. *Voyez* Luxation.

TISONNÉ, eſpece de poil. *Voyez* Poil.

TISONNIER, long morceau de fer avec lequel on ôte le mâche-fer du foyer de la forge.

TON, tenſion des muſcles ou des fibres.

TONIQUE, qui a du ton.

TORCHE-NEZ; eſpece de moraille, compoſée d'une corde & d'un bâton avec lequel on ſerre le nez du cheval, pour faire une diverſion de douleur, & ſouvent pour le ferrer.

TOUCHER DE LA GAULE; la même choſe que croiſer la gaule en arriere. *Voyez* Croiſer.

TOUPET, portion de crins qui tombe en avant de la tête ſur le front. Lorſqu'on l'a coupé, ainſi que le poil des jambes, on dit que le cheval a le poil fait. Pour l'ordinaire, on ne coupe guere ce toupet que l'on ne coupe la queue; & l'on dit d'un cheval, ou qu'il eſt à tous crins, ou qu'il eſt à courte queue. Ces ſortes d'opérations ſe font auſſi communément aux chevaux de carroſſe qu'aux chevaux de ſelle; quoique l'on dût leur laiſſer les crins aux uns & aux autres, pour les garantir des mouches.

TOURET. *Voyez* Bride.

TOURMENTER SON CHEVAL, c'eſt le châtier ou l'inquiéter mal-à-propos. Se tourmenter, ſe dit d'un cheval qui a trop d'ardeur, & qui eſt toujours en action; il ſe tourmente & tourmente ſon homme.

TOURNER A TOUTE MAIN. *Voyez* Main.

TOURNOIS (les), ſuivant quelques auteurs, ont été inventés par Manuel Comnene, empereur de Conſtantinople. Ce n'étoit dans le commencement qu'une ſimple courſe de chevaux qui ſe mêloient les uns avec les autres, en tournant & retournant de différens côtés, ce qui leur

fit donner le nom de Tournois. On ſe ſervit enſuite de bâtons que l'on ſe jetoit les uns aux autres, en ſe couvrant de ſon bouclier. Le jeu du bâton étoit à peu près le jeu de Troie, qui de là paſſa chez la jeuneſſe Romaine, & que les Turcs, les Perſans, & quelques autres nations Orientales pratiquent encore aujourd'hui.

Les Maures furent très-adroits dans les exercices des tournois, ils introduiſirent les chiffres, les enlacements de lettres, les deviſes & les livrées dont ils ornent leurs armes & les houſſes de leurs chevaux. Ils firent auſſi un nombre infini d'applications myſtérieuſes des couleurs; donnant le noir à la triſteſſe, le verd à l'eſpérance, le blanc à la pureté, le rouge à la crainte, &c. & par cette diverſité de couleurs mêlées, ils expliquoient leurs penſées & leurs deſſeins. Comme ils étoient très-galants, ils donnoient à la fin de leurs tournois le bal aux Dames, qui diſtribuoient le prix aux Chevaliers. Les autres nations ajouterent quelque choſe à ces ſortes d'appareils. Les Goths & les Allemands mirent ſur leurs caſques, des dragons aîlés, des harpies, des muſles de lions, & autres choſes ſemblables pour les rendre plus fiers & plus terribles, & enſuite des aigrettes, des bouquets de plumes ſur des bonnets très-élevés; c'eſt ce qu'on nommoit cimiers; ils ne ſont plus employés que dans les armoiries. Les François ſe ſervoient de cottes-d'armes qui étoient un vêtement que les grands ſeigneurs & les chevaliers portoient ſur leurs cuiraſſes.

Les armoiries ne furent dans leur origine que la connoiſſance des écus, & les marques de diſtinction des chevaliers, que les François & les Allemands introduiſirent dans leurs tournois & dans leurs fêtes à cheval; elles paſſerent depuis pour une marque de nobleſſe & de diſtinction dans les familles.

Henri I, empereur, ſurnommé l'*Oiſeleur*, introduiſit en Allemagne l'uſage des tournois dans le dixieme ſiecle, pour exercer & donner de l'émulation à la nobleſſe : ces exercices qui furent ſuivis juſqu'à la fin du 15e. ſiecle, furent interrompus par le mépris qu'en fit la nobleſſe qui préfere la molleſſe à ces nobles exercices. E. D. C.

TOUTE-MAMIE, eſt un ſaut que l'on fait ſur le cheval de bois dans l'art de voltiger.

TOUTE-POMMADE, terme de l'art de voltiger qui eſt un ſaut de terre.

TOUX (la), eſt un mouvement de la poitrine excité par la nature pour chaſſer avec l'air ce qui gêne la reſpiration.

La toux vient de l'impreſſion qui ſe fait ſur les nerfs du larynx, de la trachée-artere ou des bronches. Comme la nature a établi une ſymphatie, c'eſt-à-dire, une communication entre ces parties & les muſcles expirateurs, l'impreſſion ſe communique à ces muſcles qui entrent tout d'un coup dans de violentes contractions, reſſerrent la poitrine, compriment le poûmon, & en chaſſent l'air avec ſecouſſes & avec violence. C'eſt ce mouvement convulſif excité par la nature pour ſe débarraſſer de ce qui peut lui nuire, qu'on appelle toux. Cette impreſſion ſur les nerfs du larynx, de la trachée-artere & des bronches, vient ou de la diſpoſition de ces parties, ou de tout ce qui peut ébranler & irriter les nerfs qui s'y répandent :

1°. De la diſpoſition de ces parties, c'eſt-à-dire, de leur trop grande ſenſibilité, produite par la ſéchereſſe, ou la délicateſſe des fibres ; lorſqu'elles ſont ſeches, elles ſe tendent, ſe roidiſſent & s'irritent à la moindre impreſſion ; de là la ſenſibilité & la toux.

2°. L'impreſſion vient de tout ce qui peut ébranler ou irriter les fibres nerveuſes de ces parties, comme 1°. de l'âcreté du pus qui ſort du poûmon ; c'eſt par cette raiſon que le cheval touſſe dans la pulmonie : 2°. de l'âcreté de l'humeur qui humecte la ſurface interne de la trachée-artere, ce qui arrive lorſque le ſang eſt âcre & chargé d'impuretés, comme dans le farcin ; car l'humeur trachéale participe des qualités du ſang dont elle eſt émanée.

3°. De l'inflammation de la glotte, de la trachée-artere ou des bronches : dans l'inflammation, les fibres ſont tendues & s'ébranlent facilement ; de là la toux. C'eſt par cette raiſon que le cheval touſſe dans la morſondure & dans la gourme maligne.

4°. De tout ce qui entre dans la trachée-artere ; auſſi le cheval touſſe, lorſqu'en lui donnant un breuvage, il en paſſe quelque partie dans la trachée-artere ; ou lorſqu'en tenant le cheval dans une ſituation gênante, les remedes qu'on lui fait avaler, agiſſent fortement ſur la glotte, ſoit par leur poids, ſoit par leur âcreté ; c'eſt ainſi que l'on eſt contraint de touſſer, lorſque l'on mange quelque choſe de poivré & d'irritant ; la toux vient encore des tubercules du poûmon lorſqu'ils compriment les nerfs, ils l'excitent.

La toux venant de la tenſion des fibres ou de leur irritation, demande les relâchans & les adouciſſans. Les relâchans ſont la ſaignée & les boiſſons copieuſes ; les adouciſſans ſont les décoctions très-légeres de mauve, guimauve,

& bouillon blanc. On peut donner à manger au cheval des feuilles de cette derniere plante.

Les boiſſons préparées avec les farineux, ſont de bons remedes pour la toux ſimple, telles ſont l'eau blanche, l'eau de ſon ou l'eau dans laquelle on aura delayé un peu de farine d'orge ou de ſeigle; mais comme la toux n'eſt ſouvent que le ſymptome d'une autre maladie, il faut plutôt s'attacher à guérir celle-ci, que la toux qui ceſſera dès que la cauſe ſera enlevée.

TRACHÉAL (le), qui appartient à la trachée-artere. Il y a des arteres, des veines, des nerfs, des glandes, &c. que l'on nomme trachéales.

TRACHÉE ARTERE (de la) & des bronches du poûmon. La trachée-artere eſt le principal conduit aérien, qui s'étend depuis le cartilage cricoïde juſques dans les poûmons, où il ſe bifurque & ſe diviſe en un grand nombre de ramifications, auxquelles on donne le nom de bronches. La trachée-artere eſt formée de pluſieurs anneaux cartilagineux, fermés antérieurement, & unis en arriere par une membrane ligamenteuſe; les deux extrêmités de ces anneaux ſont plus larges & plus minces que la partie antérieure. Le premier & le ſecond anneau different des autres en ce qu'ils ſont plus larges dans leurs parties latérales que dans leurs parties moyennes ou antérieures.

Les extrêmités de ces anneaux gliſſent les unes ſur les autres; ce qui augmente ou diminue le diametre de la trachée-artere dans les temps d'inſpiration ou d'expiration.

Après avoir fait quelque chemin dans la poitrine, la trachée-artere ſe bifurque en deux principales branches, leſquelles, à leur tour, ſe diviſent en une infinité de rameaux connus ſous le nom de bronches. Ces bronches ſont compoſées de trois quarts d'anneaux qui, poſés en différens ſens, forment des anneaux parfaits, ils different en cela des anneaux de la trachée-artere; ils en different encore en ce qu'ils ſont pointus à leurs extrêmités, & plus ou moins larges dans leurs parties moyennes. L'extrêmité des vaiſſeaux aériens eſt compoſée de petites membranes, plutôt ligamenteuſes que cartilagineuſes, leſquelles ſe changent imperceptiblement en des véſicules pulmonaires.

TRAIN, le train de devant d'un cheval eſt les épaules & le reſte des jambes, celui de derriere eſt les jambes de derriere; on peut, ſi l'on veut, s'exprimer par avant-train, & arriere-train; dans celui-ci, on comprend la croupe, de même que l'on peut comprendre dans le train de

devant la tête & l'encolure; ce qui forme preſque toute l'avant-main.

TRAIN, ſignifie auſſi l'allure d'un cheval; ainſi aller bon train, grand train, c'eſt mener ſon cheval vîte; un cheval qui va le petit train eſt celui dont les allures ſont courtes, c'eſt-à-dire, qui avance peu.

TRAIN ROMPU, eſt celui qui tient de deux allures; par exemple, le traquenard eſt un train rompu, l'aubin l'eſt de même.

TRAIOU, vieux mot qui ſignifioit le mammelon de la jument.

TRAIT, cheval de trait, cheval deſtiné à tirer un caroſſe, une charrette, &c.

TRAITE, aller d'une traite, eſt faire une courſe ſans s'arrêter, marquer aucun temps & ſans ſe rallentir.

TRANCHÉES, EN GÉNÉRAL, grandes agitations où ſe trouve le cheval lorſqu'il reſſent de vives douleurs dans les inteſtins.

C'eſt mal-à-propos qu'on appelle auſſi tranchées, des maladies auxquelles ce nom ne convient point, telles que la rupture de l'eſtomac, la ſuppuration & la rétention d'urine, l'hydropiſie de poitrine, & celle du bas-ventre. Les ſignes qui les annoncent ne ſont pas les mêmes, & elles demandent (du moins quelques-unes) un traitement bien différent. A proprement parler, les tranchées ſont une inflammation du bas-ventre ou des inteſtins, bien qu'elles puiſſent être produites par d'autres cauſes.

Les cauſes les plus ordinaires ſont: 1°. la boiſſon d'eau froide, vive, ou crue, après qu'ils ont eu chaud: 2°. l'indigeſtion: 3°. les crudités des premieres voies: 4°. les alimens ou plutôt le ſéjour des excrémens dans les boyaux: 5°. les vents renfermés dans le canal inteſtinal: 6°. les vers contenus dans l'eſtomac ou dans les inteſtins: 7°. les bézoards arrêtés dans les inteſtins.

Toutes ces cauſes excitent l'inflammation; les unes, en faiſant criſper & reſſerrer les extrêmités capillaires des vaiſſeaux qui vont ſe diſtribuer aux inteſtins; les autres en irritant leurs fibres nerveuſes, alors les vaiſſeaux s'engorgent, les fibres nerveuſes ſont diſtendues, de-là les douleurs & les tranchées.

En général, on connoît le cheval qui eſt attaqué de tranchées lorſqu'il ſe couche & ſe leve, qu'il s'agite & ſe tourmente, qu'il bat la terre avec les pieds de devant & ne demeure jamais en place.

Le danger des tranchées dépend de la nature de la cauſe, de l'étendue & des degrés de l'inflammation. Elle ſe termine ou par réſolution, & le cheval guérit, ou par gangrene, & le cheval meurt. Toute eſpece de tranchées qui durent au delà de trois heures, doit faire craindre pour la vie de l'animal, quand bien même ſes efforts ne ſeroient pas grands, ni ſes agitations violentes.

Il faut : 1°. retrancher tout aliment ſolide, le foin, l'avoine & la paille : 2°. mettre en uſage les remedes de l'inflammation, ſaigner ſuivant la véhémence du mal, donner pluſieurs lavemens rafraîchiſſans & émolliens, préparés avec la décoction de ſon, ou des plantes émollientes, de la farine d'orge, ou avec l'huile d'olive récente ou le beurre frais : faiſant boire tiede l'eau blanche, ou la décoction de plantes émollientes ou de graine de lin.

On diſtingue les tranchées à raiſon de leurs cauſes, en tranchées d'eau froide, tranchées de vents, tranchées de vers & tranchées de bézoards.

TRANCHÉES D'INDIGESTION. On doit conjecturer que le cheval a une indigeſtion : 1°. lorſqu'on ſçait qu'il a mangé beaucoup de grain, de foin ou autres alimens, & que les tranchées ſont ſurvenues quelque temps après le manger ; 2°. lorſqu'il y a difficulté de reſpirer, qu'il eſt appéſanti, & qu'il gémit en allongeant la tête.

Il faut bien ſe garder de ſaigner, parce qu'on diminueroit les forces digeſtives, & qu'on expoſeroit le cheval à périr de ſuffocation ; mais on lui donnera un peu de thériaque delayée dans un demi-ſeptier de vin ; on lui fera avaler cinq ou ſix pintes d'eau tiede dans l'eſpace de deux heures ; on lui adminiſtrera pluſieurs lavemens ſimples ou légérement purgatifs, dans leſquels on aura diſſous quatre onces de pulpe de caſſe.

TRANCHÉES VENTEUSES. Il eſt aiſé de s'en appercevoir ; car le cheval rend des vents, ſouvent même il a le ventre enflé.

Les cauſes les plus ordinaires des tranchées venteuſes ſont la mauvaiſe digeſtion, la putréfaction, la fermentation des alimens, & la chaleur qui rarifie l'air qui s'échappe des alimens. Elles peuvent encore provenir du relâchement des fibres, des inteſtins, leſquelles alors n'ont pas aſſez de force & de ton pour chaſſer les vents.

Sans m'arrêter aux différens remedes qui peuvent chaſſer les vents, je conſeille le ſuivant, qui m'a toujours réuſſi : Prenez un oignon, un morceau de ſavon de la groſſeur d'un

œuf; hachez-les, mêlez-y deux pincés de poivre, enſuite introduiſez le tout avec la main dans l'anus, le plus avant qu'il vous ſera poſſible, & faites promener le cheval tout de ſuite: quelque temps après, vous lui donnerez un lavement compoſé d'une once de ſavon noir, diſſous dans l'eau. Si les tranchées ne s'appaiſent point, il eſt à propos de ſaigner. On peut ſe ſervir de carminatifs, c'eſt-à dire, des ſubſtances propres à chaſſer les vents, telles que la ſemence d'anis, de cumin, la racine d'angélique, d'impératoire, &c. à la doſe d'une bonne poignée que l'on fait bouillir l'eſpace d'un demi quart-d'heure, dans trois pintes d'eau qu'on donne au cheval en deux fois, à une heure de diſtance.

L'invention de plonger le trois-quart dans l'eſtomac eſt due à M. Vitet; mais ce médecin auroit bien dû nous dire quels ſont les moyens dont il s'eſt ſervi pour parvenir à ce viſcere, ſans riſquer de bleſſer avec ſon inſtrument (qui doit être au moins d'un pied & demi) ou le lobe droit du foie, ou le diaphragme, ou le gros inteſtin, leſquels peſent ſur l'eſtomac. Pour nous, nous oſons aſſurer que l'opération eſt impoſſible, tant du côté de la ponction, même faite avec adreſſe, que du côté de la difficulté de contenir la canule dans l'abdomen; auſſi avons-nous peine à croire que cet habile médecin l'ait jamais tentée, nous pourrions encore citer pluſieurs preuves de l'impoſſibilité de cette opération.

TRANCHÉES DE VERS, on les reconnoît par les vers que le cheval rend avec la fiente. Les vers ſont de deux ſortes, les uns ſont ronds & courts; ils s'enfoncent dans la membrane veloutée de l'eſtomac & des inteſtins; les autres ſont longs & pointus par les deux extrêmités. J'en ai vu de cette eſpece dans l'eſtomac, où il ne s'en trouve pas ordinairement; & dans les inteſtins d'un cheval, une quantité ſi conſidérable, qu'un ſeau auroit eu de la peine à les contenir. L'animal ne faiſoit point de mouvement, & il ne ſe tourmentoit point comme dans les tranchées ordinaires; mais il étoit dégoûté, mangeoit peu, & dépériſſoit de jour en jour; il tenoit les jambes de devant ſous la mangeoire, & celles de derriere fort reculées, de ſorte que ſon ventre touchoit preſqu'à terre: il reſtoit toujours dans cette attitude.

Tous les amers ſont bons contre les tranchées occaſionnées par les vers; ainſi on peut preſcrire la décoction de gentiane & de petite centaurée, d'abſynthe & de fougere. Je donne ordinairement trois onces de ſuie de cheminée dans un demi-ſeptier de lait: ce remede très-ſimple, & qui ſe trouve ſous la main, ne m'a jamais manqué.

M. Vitet, qui a eſſayé ce remede d'après nous, & qui, pour ne pas paroître plagiaire, a cru devoir ſubſtituer l'huile au lait, quoique la partie beutireuſe du lait faſſe le même effet que l'huile, auroit bien dû s'en tenir là, & ne pas conſeiller pour détruire le ver ſolitaire, le ſublimé corroſif mêlé avec la ſuie.... La coloquinte avec du ſublimé-corroſif, l'eau tenant en ſolution du ſublimé-corroſif ſans en preſcrire la doſe; il eſt certain que trois ou quatre grains dans un cheval préparé, peuvent cauſer des ravages mortels; ce remede eſt tellement connu en médecine pour dangereux, qu'il eſt peu de médecins qui l'emploient, même à la maniere Van-Swieten, dont on a vu ſouvent de mauvais effets. M. Vitet, bien loin de le conſeiller, auroit dû n'en point parler; il auroit dû ſçavoir que l'on tue le ver ſolitaire dans l'homme avec le pétrole pris intérieurement : il n'eſt pas néceſſaire d'appuyer ſur la préférence que l'on doit donner à ce remede ſur le ſublimé-corroſif.

TRANCHÉES D'EAU FROIDE. Lorſqu'il ſurvient des tranchées au cheval, après avoir bu une grande quantité d'eau froide, ſoit de fontaine ou de puits, ſur-tout étant en ſueur, on conjecture que cette boiſſon en eſt la cauſe.

L'eau froide agit fortement ſur les nerfs de l'eſtomac, ce qui reſſerre les vaiſſeaux, y cauſe une inflammation, d'où naiſſent la douleur & les tranchées.

Cette maladie n'eſt pas dangereuſe, il faut couvrir le cheval, & le tenir bien chaudement, ſi la douleur continue plus d'une demi-heure, on le ſaignera, & on lui donnera des lavemens.

TRANCHÉES DE BÉZOARDS. Le bézoard eſt une eſpece de boule, tantôt ſpongieuſe, tantôt pierreuſe, qui ſe forme dans les inteſtins. La premiere eſt formée d'un amas de poils, de bourre & autres ſubſtances ſemblables, d'une couleur jaunâtre & ſale; & qui, lorſqu'elle eſt parvenue à un certain volume, n'augmente plus; ce qui arrive lorſqu'elle ne roule plus dans l'inteſtin, & qu'elle eſt trop peſante pour être promenée par l'impulſion des alimens. Cette eſpece eſt moins un bézoard qu'un égagropile. L'un & l'autre ſe trouvent ordinairement dans l'appendice du cœcum, où ils vont & viennent juſqu'à ce que quelques mouvemens violens les faſſent changer de place, & les pouſſent vers la ſortie de cet inteſtin; entrés dans le canal inteſtinal, ils le parcourent; mais ils le ferment & empêchent les alimens de paſſer dans les autres gros boyaux.

L'autre eſpece, qui eſt un bézoard, tient de la nature de la

pierre ; il ſe forme originairement par un petit caillou qui ſe trouve dans les inteſtins, & autour duquel s'attache un ſédiment à peu près ſemblable au tartre des dents. Ce caillou eſt le noyau du bézoard ; cette pierre ſe forme aſſez ſouvent par couches, diſtinguées par des lignes tantôt concentriques, & tantôt excentriques. La ſurface ainſi que dans les égagropiles, eſt toujours raboteuſe dans les premiers temps de la formation ; elle eſt liſſe & polie, quand elle eſt formée. Le véritable bézoard differe de l'autre, en ce que les couches extérieures, dont on compte quelquefois juſqu'à ſept à huit, ſont de la nature de l'émail, détachées les unes des autres dans certains bézoards, mais unies & tenant au corps de la pierre : ſa couleur eſt d'un blanc très-ſale ; elle n'eſt cependant pas conſtamment la même : on trouve des petits bézoards tout-à-fait formés, & de très-gros qui ne le ſont pas.

Il eſt difficile de reconnoître l'exiſtence de ces pierres dans les inteſtins ; on remarque pourtant que le cheval regarde ſouvent ſon ventre, & qu'il paroît ſoulagé lorſqu'il le poſe à terre. Au reſte, cette maladie eſt incurable.

TRANCHÉES ROUGES, ce qu'on appelle ordinairement tranchées rouges, n'eſt autre choſe que l'inflammation de l'eſtomac ou des inteſtins dont j'ai parlé plus haut, la ſeule différence eſt que cette inflammation eſt conſidérable & portée au dernier degré dans les tranchées rouges ; il n'eſt pas aiſé de les connoître, & ſi on n'apporte pas l'attention la plus ſcrupuleuſe, on peut s'y tromper ; le cheval ſe couche & ſe leve ſouvent, s'agite, ſe tourmente & regarde ſon ventre. On peut encore tirer un diagnoſtic, en examinant le ſphyncter de l'anus qui eſt d'un rouge vif : la conjonctive l'eſt auſſi quelquefois.

L'inflammation des inteſtins dans les tranchées rouges, eſt excitée par l'âcreté des matieres ou de la bile, par les alimens irritans & échauffans, comme du mauvais foin ; par des purgatifs violens donnés à trop grande doſe. Toutes ces cauſes ſont des impreſſions fortes ſur les inteſtins, irritent les extrêmités capillaires des vaiſſeaux ſanguins, & les reſſerrent ; de là, l'arrêt du ſang & l'inflammation : les vaiſſeaux diſtendus compriment les nerfs ; de là, la douleur & les tranchées rouges.

On a donc lieu de croire que le cheval eſt attaqué de ces tranchées, lorſqu'il ſe tourmente, ſe couche & ſe leve ſouvent ; lorſqu'il ſent de la douleur quand on le touche ſous le ventre, qu'il regarde cette partie, ſur-tout ſi le mal

mal vient après l'uſage de quelque purgatif violent.

L'inflammation produite par l'âcreté des matieres & par l'irritation des fibres nerveuſes, ou par le poiſon, eſt toujours dangereuſe : il eſt à craindre qu'elle ne ſe termine par la gangrene & par la mort.

L'inflammation demande de prompts ſecours ; ils conſiſtent principalement dans l'uſage des relâchans, des émolliens & des anodins ; on ſaigne le cheval, & on répete la ſaignée ſuivant le beſoin, pourvu que l'on ſoit ſûr que la digeſtion ſoit achevée ; on donne des breuvages préparés avec la décoction des plantes émollientes dont j'ai parlé au mot inflammation ; la décoction de graine de lin, &c. ou bien on fait avaler une livre d'huile d'olive, pour adoucir & humecter le paſſage des matieres, & favoriſer leur ſortie. Les lavemens ne doivent pas être oubliés, ils diminuent l'inflammation, tant en relâchant & en rafraîchiſſant, qu'en évacuant les matieres contenues dans les gros boyaux, leſquelles ſi elles ne ſont pas la cauſe de l'inflammation, concourent preſque toujours à l'entretenir.

TRANCHÉES HÉPATIQUES (les), ſont cauſées par une inflammation des vaiſſeaux tant artériels que veineux, ou des canaux biliaires. Les vers & les pierres en ſont ſouvent la cauſe.

Il eſt très-difficile de reconnoître les tranchées hépatiques qui viennent de l'inflammation des vaiſſeaux ſanguins. On juge qu'elles ſont excitées par des pierres, quand le cheval en rend ; quand la fiente eſt fort jaune, ainſi que la conjonctive, les levres & la langue.

Les pierres ſont de la groſſeur d'une lentille ou d'un pois, j'en ai vu d'auſſi groſſes qu'une noix de galle, leur figure varie ; il s'en trouve d'oblongues, d'arrondies, de quarrées, de plates.

Lorſque les tranchées hépatiques ſont occaſionnées par des vers, en forme de limande, & entortillés & roulés comme des cornets, &c. *Voyez* Foie.

Ces maladies ſont dangereuſes, & pour l'ordinaire mortelles. Les remedes que l'on doit employer, lorſque l'on ſoupçonne l'exiſtence des pierres, ſont les adouciſſans, tels que les boiſſons de graine de lin, de bouillon-blanc, dont on continue l'uſage pendant un certain temps. On donne enſuite les eaux minérales naturelles, telles que celles de Paſſy ou autres, ou bien une artificielle faite avec des clous rouillés. La couleur jaune des yeux aſſez ordinaire dans certains chevaux qui n'ont ni colique, ni aucun des ſympto-

mes dont nous avons parlé, annonce une obſtruction au foie, ou un défaut de ſecrétion dans ce viſcere. Pour y remédier, on leur fera manger des plantes ameres, on les purgera ſouvent avec l'aloës ſeul, à la doſe de *deux onces*; il faut donner tous les matins, deux pintes de décoction, préparée avec de l'abſynthe, de la gentiane, de l'aunée, de la petite centaurée, &c. Ces plantes ſont en partie ſtomachiques, & par conſéquent bonnes dans ce cas; on en continuera l'uſage pendant quelque temps, même après que la jauniſſe ſera paſſée; puis on reviendra aux eaux minérales ferrugineuſes que l'on fera boire au cheval matin & ſoir.

Ce traitement convient également pour les vers; car tous les amers ſont anti-vermineux, à l'exception des douves qui vivent de préférence dans la liqueur la plus amere de la bile. Cependant, il arrive ſouvent que tous ces remedes ne produiſent aucun effet. Dans ce cas, je preſcris la panacée mercurielle ou l'aquila-alba, à la doſe d'un gros uni avec deux gros d'aloës, toutes les fois que je veux purger; je forme outre cela de petites pillules de trente grains de panacée que je mets dans le ſon que le cheval doit manger, en continuant pendant une quinzaine, de deux jours l'un. Cette méthode m'a réuſſi, j'ai vu des chevaux rendre dans la fiente une très-grande quantité de vers.

On doit employer ce même traitement pour les vers du pancréas.

TRANQUILLE, un cheval tranquille eſt celui qui n'a aucune ardeur.

TRANSPIRATION, ſecrétion la plus conſidérable par laquelle l'animal chaſſe à travers les pores de la peau, une humeur excrémentielle.

TRANSTRAVAT ou TRASTRAVAT. *Voyez* Travat.

TRANSVERSAIRES DU COL, (muſcles). *Voyez* Col.

TRANSVERSAIRE, nom que l'on donne à quelques parties qui ont rapport aux apophyſes tranſverſes.

TRANSVERSAL, le même que tranſverſaire, cela s'entend encore d'une choſe qui eſt ſituée en travers.

TRANSVERSAL DE L'OS HYOIDE, (muſcle). *Voyez* Hyoïde.

TRANSVERSAL SERVANT A LA RESPIRATION, (muſcle). *Voyez* Reſpiration.

TRANSVERSE, (muſcle). *Voyez* Ventre poſtérieur ou Bas-Ventre.

TRAPÉZE, figure de géométrie que l'on donne à cer-

tains muſcles & à certains os qui ont de la reſſemblance avec un quarré, dont deux côtés correſpondants ſont paralleles, & dont les deux autres ne le ſont point. *Voyez* Epaule, à la définition des muſcles de cette partie.

TRAPÉZE, (muſcle). *Voyez* Epaule.

TRAPÉZOIDE qui a la figure d'un Trapéze.

TRAPÉZOIDE, (os). *Voyez* Genou.

TRAQUENARD. L'entre-pas que l'on appelle traquenard, eſt un train rompu qui a quelque choſe de l'amble. Les chevaux qui n'ont point de rein, ou qui commencent à avoir les jambes uſées & ruinées, prennent ordinairement cette allure. Les chevaux de charge, par exemple, qui ſont obligés de faire diligence, après avoir trotté pendant quelques années, le fardeau ſur le corps, lorſqu'ils n'ont plus aſſez de force pour ſoutenir l'action d'un trot, prennent enfin une eſpece de tricottement de jambes vîte & ſuivi, qui a l'air d'un amble corrompu, & qui eſt, à proprement parler, ce qu'on appelle entre-pas ou traquenard.

TRASTRAVAT ou TRANSTRAVAT, lorſqu'un pied de devant & celui de derriere de l'autre côté ſont blancs. *Voyez* Cheval (poil du) & Balzane.

TRAVAIL, cheval de travail, eſt un cheval de fatigue.

TRAVAIL, machine qu'ont ordinairement les maréchaux pour ferrer ou opérer les chevaux; c'eſt un compoſé de quatre poutres plantées en terre, tenues en haut par des traverſes de bois, dont l'une eſt un cylindre tournant ſur lequel on attache les ſous-pentes pour arrêter le cheval dans tous ſes mouvemens, & lui ôter toutes défenſes.

TRAVAILLÉ; les jambes travaillées, ſignifie des jambes fatiguées.

TRAVAILLER UN CHEVAL, ſe dit au manege de celui qui lui donne leçon, c'eſt-à-dire, qui lui apprend ſon exercice. Ainſi il le travaille autour du pilier, ou dans les piliers, ou dans les coins du manege.

TRAVAILLER EN QUARRÉ. *Voyez* Volte.

TRAVAILLER DE LA MAIN A LA MAIN, c'eſt changer ſon cheval de main, ſans l'aider des jambes.

TRAVAT, cheval qui a les deux pieds du même côté de devant & de derriere, blancs ou à balzanes.

TRAVERSÉ. Un cheval bien traverſé eſt celui qui eſt étoffé, & qui a les côtes larges.

TRAVERSER, ſe traverſer ſe dit d'un cheval, lorſque le cavalier veut l'aſſujettir, au lieu d'aller droit, qui ſe jette tantôt ſur le talon, tantôt ſur l'autre, & va de biais.

TREBUCHER ou BRONCHER, eſt la même choſe. *Voyez* ce mot.

TREMBLEMENT (le), à la ſuite d'une maladie inflammatoire ou d'une hémorrhagie, eſt preſque toujours un ſymptôme de mort. Il ſurvient auſſi au commencement des fievres, & après une longue maladie. Il n'eſt pas rare de voir des chevaux en bonne ſanté être ſaiſis de tremblement, le froid & la peur peuvent en être la cauſe; les chevaux en ſeront encore attaqués pour avoir bu dans l'été de l'eau de puits, ayant chaud, ou pour avoir été menés à la riviere étant en ſueur; le tremblement alors ſera accompagné de tranchées. On y remédiera en les couvrant ſur le champ, & en les tenant chaudement: ſi l'on remarque que le tremblement continue, on leur fera boire une bouteille de vin.

TRÉPAN (le), eſt une opération qui ſe pratique dans les os du crâne, ſoit pour relever des pieces d'os enfoncées, ſoit pour donner iſſue aux matieres épanchées dans le cerveau.

Cette opération qu'on néglige communément, eſt pourtant néceſſaire dans certains cas, & on en voit de très-bons effets.

On s'apperçoit de la léſion des os du crâne, par une tumeur inflammatoire qui ne manque pas de ſurvenir, par le tact, par les enfoncemens de ces os, par des inégalités, des engourdiſſemens & un ſommeil continuel. La fracture des os de la tête, & l'épanchement des matieres dans le cerveau, produiſent des accidens fâcheux. Quelquefois la membrane pituitaire s'enflamme; il y ſurvient un ulcere qui dégénere en morve proprement dite; d'autres fois il ſe forme des dépôts ou amas de pus, qui font périr le cheval. Pour prévenir ces accidens, ou pour en adoucir la violence, il faut, néceſſairement en venir à l'opération. Avant que d'opérer, on doit d'abord s'aſſurer de la fracture, de ſa ſituation & du lieu où l'on peut appliquer la couronne du trépan; après qu'on a préparé ſes inſtrumens & ſon appareil, on jette le cheval par terre, ſur le côté oppoſé à celui ou l'on veut trépaner; on lui met pluſieurs bottes de paille entiere ſous le col, pour placer & aſſujettir la tête dans une ſituation convenable; on a ſoin que l'animal ſoit contenu par pluſieurs perſonnes. Alors, on fait une inciſion cruciale avec le biſtouri, & on ſouleve les quatre angles avec le même inſtrument, on en prend enſuite un autre dont le tranchant eſt en dos d'âne,

nommé rugine, qui ſert à enlever le péricrâne; puis on applique la couronne de trépan, armée de ſa pyramide qu'on a ſoin d'ôter après avoir fait quelques tours; durant l'opération, on nettoie la couronne avec une petite broſſe, on prend un élévatoire, & l'on examine ſi la piece eſt prête d'être ſciée; lorſqu'elle l'eſt, on ſe ſert d'un coûteau lenticulaire pour extraire les pieces d'os qui reſtent à la circonférence du trou ouvert par le trépan. On prendra garde ſur-tout de ne pas toucher à la dure-mere, ni avec la couronne, ni avec aucun inſtrument tranchant; ſi l'on ſoupçonnoit, après l'opération, qu'il y eût du ſang épanché; il faudroit faire une inciſion à la dure-mere; mais être attentif à ne couper aucune artere. Dans ce cas, il n'arrive jamais d'accidens, & il eſt rare qu'il faille y toucher.

On met, pour appareil, un ſindon, qui eſt une petite piece de toile ronde, imbibée d'eau-de-vie, entre la dure-mere & le crâne; on l'aſſujettit par un fil qui paſſe au milieu, & qui eſt contenu dans le reſte de l'appareil; on introduit enſuite un bourdonnet imbibé qui bouche exactement le trou du trépan. On applique ſur le crâne un plumaſſeau léger imbu de teinture de myrrhe & d'aloës; on met un bourdonnet imbibé dans la même teinture, ſous les quatre angles de la peau, afin qu'ils demeurent élevés, & que leur réunion n'ait pas lieu; quoique, à bien dire, il vaut bien mieux faire une ſection en rond à la peau qu'une cruciale. On étend un large plumaſſeau, chargé de digeſtif ſimple, & par deſſus, de grandes compreſſes imbibées d'eau-de-vie, leſquelles ſont aſſujetties par le moyen d'une bande longue de ſept à huit aulnes, dont les circonvolutions ſont dirigées comme pour la taupe, ſinon que les croiſées doivent être aſſujetties ſur le trépan même. On leve l'appareil au bout de trois jours, pendant lequel temps, on doit imbiber les compreſſes d'eau-de-vie & d'eau. On continue le panſement juſqu'à parfaite guériſon. Le trépan appliqué ſur les os du nez, ou de la face, n'a pas beſoin de cet appareil: il faut ſimplement mettre dans l'ouverture un bouchon de liege, un léger plumaſſeau enduit de digeſtif ſur les angles, & un emplâtre de peau de mouton, aux bords duquel il y aura de la poix graſſe pour l'incruſter dans le poil, & le faire tenir. Remarquez que la fracture de l'occipital eſt très-rare; j'en ai vu cependant des exemples; j'ai guéri un cheval appartenant à M. Dupin de Franceuil, d'une fracture complette de l'os occipital, dans ſa partie ſupérieure & poſtérieure, à l'attache du ligament cervical: il arrive quelquefois

que la fracture ſe trouve ſur les ſinus frontaux, ſur les os du nez, ſur les os maxillaires; dans ce cas, il faut appliquer une très-petite couronne de trépan, afin qu'on puiſſe, avec l'élévatoire, remettre les pieces enfoncées dans leur ſituation. L'opération du trépan eſt d'autant plus néceſſaire, que le cheval devient glandé, que la membrane pituitaire s'enflamme, qu'il ſurvient un ulcere & enſuite la morve. J'ai panſé, il n'y a pas long-temps, un cheval des carroſſes de Paris à Bordeaux, lequel jetoit, depuis trois ſemaines, par une narine, & qui étoit glandé du même côté, ſans que l'autre fut nullement attaquée; je remarquai ſur le côté affecté, un gonflement qui regnoit depuis l'orbite juſqu'à cette narine; je jugeai qu'il avoit reçu un coup, & que le pus qui découloit par la narine, venoit, ou d'un abcès à la membrane pituitaire, ou d'une collection de pus qui avoit croupi dans le ſinus maxillaire à la racine des dents; à peine eus-je retiré mon trépan, que le pus découla en très-grande quantité & fort épais. L'injection que je fis ſur le champ avec une pinte d'eau tiede, en ſortit blanche comme du lait; je réitérai cette injection quatre fois le jour avec des décoctions légeres de mauve, d'orge & d'aigremoine. Tous les ſymtômes de morve ont diſparu; le cheval a été très-bien guéri, & ſort encore à préſent: je puis dire en avoir panſé quelques autres qui étoient dans le même cas, & avec un égal ſuccès.

La fracture des os du crâne peut être compliquée, je veux dire, que le cheval peut avoir reçu en même-temps un coup ſur les ſinus, & avoir les os du crâne fracturés; pour lors, il faut appliquer deux couronnes de trépan, l'une ſur les pariétaux, & l'autre ſur les ſinus, ou plus inférieurement, ſi la fracture ne s'étend pas plus loin.

En 1760, j'eus à panſer un cheval appartenant à Madame la Maréchale de Montmorency, il avoit reçu un coup de pied d'un cheval qui lui fractura les frontaux dans toute leur étendue, l'animal, bleſſé conſidérablement, devint glandé des deux côtés le lendemain, & quatre à cinq jours après, on le vit jeter. Je lui appliquai deux couronnes de trépan, une ſur les pariétaux proche la ſuture ſagittale & frontale, & l'autre ſur les os du nez, proche la ſuture tranſverſale; je remis enſuite chaque piece enfoncée à ſa place. Dans l'eſpace de quinze jours, la plaie du trépan fut radicalement guérie, & au bout de ſix ſemaines, l'écoulement qui ſe faiſoit par la narine, fut tari, & la glande diſparut totalement; mon panſement a été fait le lendemain, & pendant tout le trai-

tement, en préſence de MM. Malouët & Dorigny, tous deux médecins de la faculté de médecine de Paris.

TRÉPIGNER, ſe dit d'un cheval qui a de l'ardeur; c'eſt la même choſe que battre la pouſſiere. *Voyez* Battre.

TRIANGULAIRE, qui a la figure d'un triangle.

TRIANGULAIRE (os). *Voyez* Genou.

TRIANGULAIRE (muſcle). *Voyez* Épaule.

TRICORNES, on nomme ainſi les muſcles qui ſe terminent par trois tendons.

TRICOTER; ſe dit d'un cheval qui remue vîte les jambes en les croiſant dans la marche, & qui n'avance pas.

TRICUSPIDE, qui a trois pointes; cela ſe dit des valvules que l'on remarque dans les ventricules du cœur.

TRIDE; ſignifie qu'un cheval rabat ſes hanches avec vîteſſe & agilité, ce mouvement doit être prompt, court, uni & cadencé.

TRIGASTRIQUE, ou TRIVENTRÉ, eſt un muſcle qui a trois portions charnues ſéparées par des parties tendineuſes.

TRIGLOCHINE, eſt la même choſe que Tricuſpide.

TRIQUOISES ou TRICOISES, eſpeces de tenailles dont l'ouverture eſt faite en forme de cercle, avec leſquelles on ferre & déferre les chevaux, & avec leſquelles on ſonde un pied boiteux par le moyen du pincé.

TRITURATION, le même que maſtication. *Voyez* Digeſtion.

TROCHANTER, qui tourne. *Voyez* Généralités ſur les os.

TROCHLÉ: du côté du grand angle dans l'orbite, il y a un cartilage arrondi, de la forme d'une groſſe lentille, lequel par ſes côtés, eſt attaché à l'orbite par des bandes ligamenteuſes; ce cartilage forme une poulie que l'on appelle trochlé, & qui donne paſſage au muſcle grand oblique ou trochléateur.

TROCHLÉATEUR, muſcle oblique de l'œil, nommé ainſi à cauſe de ſon paſſage deſſous le cartilage trochlé. *Voyez* ce mot ci-deſſus.

TROMBUSTE, petite élévation qui ſurvient à la ſuite d'une ſaignée; elle eſt occaſionnée par un épanchement dans le tiſſu cellulaire: les chevaux ſont moins expoſés aux trombuſtes que l'homme, par la raiſon que les flammes ou lancettes avec leſquelles on ſaigne ces animaux, produiſent une plus grande ouverture de la peau que de la veine.

TROMPER un cheval à la demi-volte, d'une piſte ou de deux piſtes; cela arrive, par exemple, ſi le cheval maniant à droite, & n'ayant encore fourni que la moitié de la

demi-volte, on le porte un temps en avant avec la jambe de dedans, & on reprend à main gauche dans la même cadence qu'on avoit commencé ; par-là on regagne l'endroit où la demi-volte avoit été commencée à droite, & on ſe trouve à gauche ; on peut tromper un cheval à quelque main qu'il manie.

TRONÇON, ſe dit des nœuds de la queue du cheval.

TROIS-QUART ou TROCART, inſtrument ſervant à la ponction. *Voyez* ce mot.

TROT, allure naturelle du cheval, qui tient le milieu, pour la vîteſſe entre le pas & le galop ; on diſtingue le trot en trois ſortes de vîteſſes, la moindre s'appelle aller le petit trot ; le plus vîte après celle-ci eſt le trot, ou le bon trot ; la troiſieme & la plus vîte s'appelle le grand trot, le trot allongé ou le trot de chaſſe : quand le cheval va le trot de lui-même & ſans y être excité, on dit qu'il prend le trot : quand on le met à cette allure, on dit qu'on le met au trot.

TROT (de la néceſſité du), pour aſſouplir les jeunes chevaux.

M. de la Broue ne pouvoit définir plus exactement un cheval bien dreſſé, qu'en diſant que c'eſt celui qui a la ſoupleſſe, l'obéiſſance & la juſteſſe ; car ſi un cheval n'a le corps entiérement libre & ſouple, il ne peut obéir aux volontés de l'homme, avec facilité & avec grace : la ſoupleſſe produit néceſſairement la docilité, parce que le cheval alors n'a aucune peine à exécuter ce qu'on lui demande : ce ſont donc ces trois qualités eſſentielles qui ſont ce qu'on appelle un cheval ajuſté.

La premiere de ces qualités ne s'acquiert que par le trot. C'eſt le ſentiment général de tous les ſçavans écuyers tant anciens que modernes ; & ſi parmi ces derniers, quelques-uns ont voulu ſans aucun fondement rejeter le trot ; en cherchant dans un petit raccourci, cette premiere ſoupleſſe & cette liberté, ils ſe ſont trompés ; car on ne peut les donner au cheval, qu'en mettant dans un grand mouvement tous les reſſorts de la machine : par ce raffinement, on endort la nature, & l'obéiſſance devient molle ; languiſſante & tardive, qualités bien éloignées du vrai brillant qui fait l'ornement d'un cheval bien dreſſé. C'eſt par le trot qui eſt l'allure la plus naturelle, qu'on rend un cheval léger à la main ſans lui gâter la bouche, & qu'on lui dégourdit les membres, ſans les offenſer, parce que dans cette action, qui eſt la plus relevée de toutes les allures naturelles, le corps du cheval eſt également ſoutenu ſur deux jambes, l'une de devant & l'au-

tre de derriere, ce qui donne, aux deux autres qui ſont en l'air, la facilité de ſe relever, de ſe ſoutenir, de s'étendre en avant, & par conſéquent un premier degré de ſoupleſſe dans toutes les parties du corps.

Le trot eſt donc, ſans contredit, la baſe de toutes les leçons, pour parvenir à rendre un cheval adroit & obéiſſant. Mais quoiqu'une choſe ſoit excellente dans ſon principe, il ne faut pas en abuſer, en trottant un cheval des années entieres, comme on faiſoit autrefois en Italie, & comme on fait encore actuellement dans quelques pays, où la cavalerie eſt d'ailleurs en grande réputation. La raiſon en eſt bien ſimple, la perfection du trot provenant de la force des membres, cette force & cette vigueur naturelle, qu'il faut abſolument conſerver dans un cheval, ſe perdent & s'éteignent dans l'accablement & la laſſitude qui ſont la ſuite d'une leçon trop violente & trop long-temps continuée ; ce déſordre arrive encore à ceux qui font trotter de jeunes chevaux dans les lieux raboteux & dans des terres labourées, ce qui eſt la ſource des veſſigons, des courbes, des éparvins & d'autres maladies du jarret, accidens qui arrivent à de très-braves chevaux, en leur foulant les nerfs & les tendons (1) par l'imprudence de ceux qui ſe piquent de dompter un cheval en peu de temps: c'eſt bien plutôt les ruiner que les dompter.

La longe attachée au caveçon ſur le nez du cheval, & la chambriere, ſont les premiers & les ſeuls inſtrumens dont on doive ſe ſervir dans un terrein uni, pour apprendre à trotter aux jeunes chevaux qui n'ont pas encore été montés, ou à ceux qui l'ont déjà été, & qui péchent par malice, par ignorance, ou par roideur.

Lorſqu'on fait trotter un jeune cheval à la longe, il ne faut point dans les commencemens lui mettre de bride, mais un bridon ; car un mors, quelque doux qu'il ſoit, lui offenſeroit la bouche dans les faux mouvemens & les contre-temps que font ordinairement les jeunes chevaux, avant qu'ils aient acquis la premiere obéiſſance qu'on leur demande. Je ſuppoſe donc qu'un cheval ſoit en âge d'être monté, & qu'on l'ait rendu aſſez familier & aſſez docile pour ſouffrir l'approche de l'homme, la ſelle & l'embouchure ; il faudra alors lui

(1) Quoique ce mot de nerf ſoit ici fort mal placé, il n'eſt cependant pas moins vrai que les articulations du cheval, & le jeu des tendons ſouffrent beaucoup dans les mains de la plupart de ceux qui montent à cheval, ce qui occaſionne divers accidents, & qui n'eſt malheureuſement que trop vrai.

mettre un caveçon ſur le nez, le placer aſſez haut pour ne lui pas ôter la reſpiration en trottant, & la muſerole du caveçon aſſez ſerrée pour ne point varier ſur le nez : il faut encore que le caveçon ſoit armé d'un cuir, afin de conſerver la peau du nez, qui eſt très-tendre dans les jeunes chevaux. Deux perſonnes à pied doivent conduire cette leçon : l'une tiendra la longe, & l'autre la chambriere. Celle qui tient la longe, doit couper le centre autour duquel on fait trotter le cheval, & celle qui tient la chambriere ſuit le cheval par derriere, & le chaſſe en avant, avec cet inſtrument, en lui donnant légérement ſur la croupe & plus ſouvent par terre ; car il faut bien ménager ce chatiment dans les commencemens, de peur de rebuter un cheval qui n'y eſt point accoutumé. Quand il a obéi trois ou quatre tours à une main, on l'arrête & on le flatte ; ce qui ſe fait en raccourciſſant peu-à-peu la longe, juſqu'à ce que le cheval ſoit arrivé au centre, où eſt placé celui qui le conduit ; & alors celui qui tient la chambriere la cache derriere lui pour l'ôter de la vue du cheval, & enſuite le flatter conjointement avec celui qui tient la longe.

Après lui avoir laiſſé reprendre haleine, il faudra le faire trotter à l'autre main, & obſerver la même pratique. Comme il arrive ſouvent qu'un cheval, ſoit par trop de gaieté, ſoit par la crainte de la chambriere, galope, au lieu de trotter, ce qui ne vaut rien, il faudra tâcher de lui rompre le galop en ſecouant légérement le caveçon ſur le nez avec la longe, en lui ôtant en même temps la crainte de la chambriere ; mais ſi, au contraire, il s'arrête de lui-même, & refuſe d'aller au trot, il faut lui appliquer de la chambriere ſur la croupe & ſur les feſſes, juſqu'à ce qu'il aille en avant, ſans pourtant le trop battre : car les grands coups ſouvent réitérés, déſeſperent un cheval, le rendent vicieux, ennemi de l'homme & de l'école, & lui ôtent cette gentilleſſe qui ne revient jamais, quand une fois elle eſt perdue : il ne faut pas non plus par la même raiſon, faire de longues repriſes, elles fatiguent & ennuient un cheval, mais il faut le renvoyer à l'écurie avec la même gaieté qu'il en eſt ſorti.

Quand le cheval commence à trotter librement à chaque main, & qu'on l'aura accoutumé à venir finir au centre, il faudra alors lui apprendre à changer de main, & pour cela, celui qui tient la longe dans le temps que le cheval trotte à une main, doit reculer deux ou trois pas en tirant à lui la tête du cheval ; & en même temps celui qui tient la chambriere doit gagner l'épaule de dehors du cheval, pour le faire tourner à l'autre main, en lui montrant la chambriere, &

même l'en frappant, s'il refuſe d'obéir ; enſuite le finir au centre, l'arrêter, le flatter, & le renvoyer.

Afin que la leçon du trot à la longe ſoit plus profitable, il faudra avoir attention de tirer la tête du cheval en dedans avec la longe, & de lui élargir en même temps la croupe avec la chambriere, c'eſt-à-dire, la jeter dehors en lui faiſant décrire un cercle plus grand que celui des épaules, ce qui donne la facilité à celui qui tient la longe, d'attirer l'épaule de dehors du cheval en dedans, dont le mouvement circulaire qu'elle eſt obligée de faire dans cette poſture, aſſouplit le cheval ; après avoir accoutumé le cheval à l'obéiſſance de cette premiere leçon, ce qu'il exécutera en peu de jours, ſi l'on s'y prend de la maniere que nous venons de l'expliquer, il faudra enſuite le monter en prenant toutes les précautions néceſſaires pour le rendre doux au montoir. Le cavalier étant en ſelle, tâchera de donner au cheval les premiers principes de la connoiſſance de la main & des jambes, ce qui ſe fait de cette maniere. Il tient les renes du bridon ſéparées dans les deux mains, & quand il voudra faire marcher ſon cheval, il baiſſera les deux mains, & en même temps il approchera doucement près du ventre, les deux gras de jambes ſans avoir d'éperons (car il n'en faut pas dans le commencement). Si le cheval ne répond pas à ces premieres aides, ce qui ne manquera pas d'arriver, ne les connoiſſant point, il faudra alors lui faire peur de la chambriere pour laquelle il eſt accoutumé de fuir ; enſorte qu'elle ſervira de châtiment, lorſque le cheval ne voudra pas aller en avant par les jambes du cavalier ; mais il ne faudra s'en ſervir que dans le temps que le cheval refuſe d'obéir aux mouvemens des jarrets & des gras de jambes.

De même, lorſque l'on veut apprendre au cheval à tourner pour la main, il faut dans le temps que le cavalier tire la rêne de dedans du bridon, & que le cheval refuſe de tourner, que celui qui tient la longe, tire la tête & l'oblige de tourner, enſorte qu'elle ſerve de moyen pour l'accoutumer à tourner pour la main, comme la chambriere à fuir pour les jambes, juſqu'à ce qu'enfin le cheval ſoit accoutumé à ſuivre la main, & à fuir les jambes du cavalier, ce qui ſe fera en peu de temps, ſi l'on emploie les premieres aides avec le jugement & la diſcrétion qu'il faut avoir en commençant les jeunes chevaux ; car le manque de précautions dans ces commencemens, eſt la ſource de la plupart des vices & des déſordres dans leſquels tombent les chevaux par la ſuite.

Lorſque le cheval commence à obéir facilement, & à ſe

déterminer ſans héſiter, ſoit à tourner pour la main, ſoit à aller en avant pour les jambes, & à changer de main, comme nous venons de l'enſeigner, il faudra alors examiner de quelle nature il eſt, pour proportionner ſon trot à ſa diſpoſition & à ſon courage.

Il y a, en général, deux ſortes de nature de chevaux; les uns retiennent leurs forces, & ſont ordinairement légers à la main; les autres s'abandonnent, & ſont pour la plupart peſans, ou tirent à la main.

Quant à ceux qui ſe retiennent naturellement, il faut les mener dans un trot étendu & hardi pour leur dénouer les épaules & les hanches. A l'égard des autres qui ſont naturellement peſans, ou qui tirent à la main en tendant le nez, il faut que leur trot ſoit plus relevé & plus raccourci, afin de les préparer à ſe tenir enſemble. Mais les uns & les autres doivent être entretenus dans un trot égal & ferme, ſans traîner les hanches; & il faut que la leçon ſoit ſoutenue avec la même vigueur du commencement juſqu'à la fin, ſans pourtant que la repriſe ſoit trop longue. Ces premieres leçons de trot ne doivent avoir pour but, ni de faire la bouche, ni d'aſſurer la tête du cheval: il faut attendre qu'il ſoit dégourdi & qu'il ait acquis la facilité de tourner aiſément aux deux mains, par ce moyen on lui conſervera la ſenſibilité de la bouche, & c'eſt pour cela que le bridon eſt excellent dans ces commencemens, parce qu'il appuie très-peu ſur les barres, & point du tout ſur la barbe qui eſt une partie très-délicate, & où réſide, comme l'a dit fort bien M. le duc de Newcaſtle, le vrai ſentiment de la bouche du cheval.

Lorſqu'il commencera à obéir à la main & aux jambes, ſans le ſecours de la longe, ni de la chambriere, il faudra alors & pas plutôt, le mener en liberté, c'eſt-à-dire, ſans longe & au pas, ſur une ligne droite, en le ſortant du cercle pour l'aligner, c'eſt-à-dire, lui apprendre à marcher droit, & connoître le terrein. Si-tôt qu'il ira bien au pas ſur les quatre lignes, & dans les quatre coins du quarré ſur lequel on l'aura mené, il faudra enſuite ſur ces quatre mêmes lignes, le mener au trot, toujours les rênes du bridon ſéparées dans les deux mains, enſorte que de quatre petites repriſes qui ſont ſuffiſantes chaque jour & chaque fois qu'on monte à cheval, il faut en faire deux au pas, & les deux autres au trot alternativement en finiſſant par le trot, parce qu'il n'y a que cette allure qui donne la premiere ſoupleſſe.

Si le cheval continue d'obéir facilement au pas & au

trot avec le bridon, il faudra commencer à lui mettre une bride avec un mors à ſimple canon, & une branche droite qui eſt la premiere embouchure qu'on donne aux jeunes chevaux. E. D. C.

TROTTER, eſt aller le trot, trotter des épaules, ſe dit d'un cheval qui trotte peſamment. Trotter légérement, c'eſt le contraire. Trotter autour du pilier, exercice qu'on fait faire aux poulains pour les débourrer.

TROTTEUR ou TROTTEUX, ſe dit d'un cheval qui ne peut aller que le trot, ou qui eſt bon à cette allure.

TROTTEUR, cheval qui va le trot très-vîte, un bon trotteur ſe dit d'un cheval de brancard, qui avance beaucoup au trot.

TROU. *Voyez* Cavité des os.

TROUSSEAU, eſt un amas de fibres réunies. On dit un trouſſeau de fibres muſculaires, ligamenteuſes, &c.

TROUSSE DE FOURRAGE, eſt ce qu'en peut apporter un cavalier ſur la croupe de ſon cheval.

TROUSSE-QUEUE, eſt un gros cuir qu'on attache à la queue des chevaux ſauteurs, pour la tenir en état, & empêcher qu'elle ne joue.

TROUSSEQUIN; piece de bois cintré, qui s'éleve ſur l'arçon du derriere d'une ſelle, & qui ſert à en affermir les battes.

TROUSSER, ou HARPER; ſe dit d'un cheval qui a des éparvins ſecs, qui lui font lever les jarrets dans telle allure que ce ſoit, par une eſpece de mouvement convulſif qui fait lever la hanche avec précipitation, au lieu de plier le jarret.

TRUITÉ, poil blanc, mêlé de taches noires, bai ou autre. *Voyez* Poil.

TUBERCULES; petites éminences répandues ſur quelques viſceres.

TUMEURS. On appelle ainſi toute élévation quelconque, qui ſe trouve ſur l'habitude du corps; on les diſtingue en naturelles & en non naturelles: les premieres ſont celles qui ſont produites par la graiſſe, les mammelles, &c. Les ſecondes ſont celles qui viennent de l'arrêt du ſang dans quelques vaiſſeaux, ou qui peuvent être produites par un épanchement dans le tiſſu cellulaire.

REMARQUES

Sur les Tumeurs.

Toutes tumeurs ou groſſeurs doivent être traitées par des remedes internes & externes, le plus ſouvent, par ces derniers ſeuls : les premiers ne doivent avoir lieu que quand on ſuppoſe un vice dans le ſang, ce que l'on reconnoît par la multitude & par les différentes ſituations, par exemple, un cheval à qui l'on appercevra des tumeurs au col, au thorax, aux jambes, &c.; on les traitera par des remedes internes ſeuls ; ſi les tumeurs ſont de peu de conſéquence, on y joindra les externes ; ſi elles ſont volumineuſes, & cela ſelon le genre de maladie ; mais toujours obſervant de bannir les onguents & les emplâtres, en un mot, tous les corps gras & huileux, à l'exception des abcès, comme nous le dirons ci-deſſous.

En général, les tumeurs & même les plaies viennent le plus ſouvent de coups, d'efforts, ou de cauſes externes, qu'elles ne viennent d'un vice dans les liqueurs, elles ſe guériſſent par les remedes locaux, & même avec facilité quand on ſçait les approprier au genre de maladies. La chirurgie vétérinaire eſt la partie qui occupe le plus l'hippiatre, partie qui a la même étendue que la chirurgie humaine, pour ne pas dire quelque choſe de plus, vu les divers accidents où l'on expoſe le cheval par les travaux outrés, par la difficulté de le contenir dans le repos, dans les différentes affections, & par l'impoſſibilité de l'application des appareils dans la plupart des maladies. Ce qui reſtreint le chirurgien vétérinaire aux lotions & fomentations.

Les tumeurs contre nature, car ce n'eſt que de celles-ci dont il eſt queſtion ici, ſont ſolides ou molles. Ces premieres ſont le déplacement de quelques os ſortis de leurs cavités ; telles que la luxation des condyles de la mâchoire, celle de l'humerus de la cavité glénoïde, celle de la tête du femur de la cavité cotyloïde ; ces dernieres ſont produites par l'engorgement, la ſtagnation, ou l'extravaſation d'une liqueur quelconque, & ſont nommées humorales.

Les tumeurs ſont ſenſibles, ou non ſenſibles ; chaudes ou froides ; dures, ou molaſſes ; rouges ou couleur de peau.

Les tumeurs ſenſibles ſont le phlegmon, & l'éréſipelle.

Les tumeurs chaudes ſont les précédentes.

Les tumeurs froides ſont l'œdeme, le skirrhe & les tu-

meurs graiſſeuſes, à moins que ces mêmes tumeurs ne participent du phlegmon, ou de l'éréſipelle.

Les tumeurs dures ſont le déplacement d'un os ſur un autre, les exoſtoſes.

Les tumeurs molaſſes ſont les kyſtes, le skirrhe & les tumeurs gommeuſes.

Les caracteres ſpécifiques des tumeurs ſont :

1°. Dans le phlegmon, la douleur, la tenſion, la rougeur ; toutes les fois que le poil n'y porte point d'obſtacle ou qu'on le raſe, la rénitence forme pour l'ordinaire l'éminence ; car il ſe trouve quelquefois des tumeurs profondes dont on ne s'apperçoit qu'au tact. A ces caracteres ſe joignent quelquefois la fievre, la circonſcription ou la non-circonſcription, & la complication ; par exemple, le phlegmon peut tenir de l'éréſipelle, de l'œdeme, du skirrhe, du kyſte, & ſouvent de tous enſemble, ce qui eſt pourtant aſſez rare, à moins que la tumeur n'ait commencé par un de ces derniers. *Voyez* Phlegmon & Suppuration.

2°. Dans l'éréſipelle, les caracteres ſont la non-circonſcription, la chaleur, la rougeur & la diſparition de cette même rougeur occaſionnée par la preſſion du doigt. *Voyez* Éréſipelle.

3°. Dans l'œdeme, il n'y a pas de rougeur, de chaleur, & il y a toujours dépreſſion à la ſuite du tact. *Voyez* Œdeme.

4°. Les caracteres du skirrhe ſont, la dureté, la rénitence, l'indolence, la chaleur naturelle, la même couleur que les parties voiſines, ſa ſituation bien au-delà de la peau, & preſque toujours circonſcrite. *Voyez* Skirrhe.

5°. Les tumeurs enkyſtées ſont ſans douleur, ſans chaleurs ſurnaturelles, toujours ou preſque toujours circonſcrites, indolentes dans leur circonférence, & fluctuantes dans le milieu, c'eſt-à-dire, qu'elles ont le caractere de l'abcès lorſqu'on le preſſe fortement, qu'elles repouſſent le doigt.

6°. Les tumeurs gommeuſes, graiſſeuſes ou ſarcomateuſes different de toutes les autres par la preſſion en général ; ſemblables à un chiffon que l'on preſſe, elles ne different en rien des autres parties, que par ces caracteres, & le plus ou moins de volume.

Toutes ces tumeurs peuvent ſe réduire en tumeurs ſanguines, lymphatiques & oſſeuſes : quant au traitement, on peut conſulter chacun de ces mots. Nous obſerverons qu'il eſt des cas dans telle tumeur que ce ſoit, où l'on doit

employer le fer & le feu, mais jamais les corps gras & cauſtiques, à l'exception des abcès pour les premiers; & s'il nous arrive quelquefois d'indiquer les ſeconds, c'eſt de crainte que ceux qui opérent ne ſoient pas aſſez verſés dans cette opération, & qu'ils ne viennent à couper des parties eſſentielles à conſerver. En général, dans telle tumeur que ce ſoit, on ne riſque jamais d'appliquer les remedes doux, tels que les décoctions émollientes, juſqu'à ce que la tumeur ſe ſoit déclarée pour un genre ou pour un autre; en conſéquence, on la traite ſelon ſon genre, & toutes les fois qu'il eſt queſtion d'opérer, l'on doit emporter tout ce qui eſt néceſſaire. Une opération bien faite, & le premier appareil bien mis, menent à une prompte guériſon. La nature fait plus que les remedes; auſſi notre expérience nous a-t-elle prouvé que toutes les fois que la ſuppuration étoit bien établie, les médicamens devenoient inutiles, pour ne pas dire même dangereux, ou au moins éloignoient ſouvent la guériſon.

Les Tumeurs ſanguines & phlegmoneuſes ſont:

La taupe.
Les avives ou tumeurs des parotides.
Les dépôts de gourme ſous la ganache.
Les dépôts dans les oreilles ou oreillons.
Les polypes.
L'ophthalmie.
La morve de la ſeconde eſpece, &c.
Les meurtriſſures du col.
Le mal de garot.
Les cors.
De l'avant-cœur.
De l'anthrax ou charbon.
Le bubon ou abcès à la cuiſſe, &c.
Le mal de rognon.
Le phymoſis.
Le paraphymoſis.
La varice proprement dite.
L'écart.
La mémarchure.
L'atteinte.
La contuſion.
Le farcin.

Les Tumeurs ſanguines éréſipellateuſes, ſont :

Les dartres.
La gale.
L'ébullition.
L'échauboulure.
Le roux vieux.
La tuméfaction des glandes des yeux.
L'enflure des paupieres.
La tuméfaction des barres.
La nerf-férure ou nerf-féru.

Les tumeurs lymphatiques œdémateuſes, ſont :

Les hydatides.
L'œdeme des paupieres.
La groſſeur dans l'oreille.
La lunatique.

Les tumeurs de la cornée tranſparente, décrites ſous le nom de léſion, ſont :

La morve de la premiere eſpece.
Les hydropiſies.
L'œdeme du fourreau & des mamelles.
Le veſſigon.
La paſſe-campagne.
La varice improprement dite.
Le jarret enflé.
Le jardon.
Le gonflement des jambes.
La molette.
La loupe ſur le boulet.

Les tumeurs lymphatiques ſkirrheuſes, ſont :

L'engorgement des glandes de morve ou lymphatiques.
L'induration continue des avives.
La loupe au coude.
La nerf-férure.
Le skirrhe des mammelles ou du fourreau.
La courbe commençante.
L'éparvin calleux commençant.
Les verrues ou porreaux.
Le fic.

Les tumeurs lymphatiques enkyſtées, ſarcomateuſes & gommeuſes, remplies de pus ou d'humeurs huileuſes, ſont :

La tuméfaction des glandes lacrymales ou glandes des yeux.

Les tumeurs labiales.

La loupe au poitrail.

Le ſarcocele ou tumeurs des teſticules.

La loupe au coude, & ſouvent ſur toute l'habitude du corps.

Les tumeurs oſſeuſes, ſont :

L'exoſtoſe.

Le ſur-os.

L'éparvin de bœuf, & le calleux exoſtoſé.

La courbe exoſtoſée.

La forme.

Le pied-comble.

L'oignon.

THYMIQUE, qui va ou qui correſpond au thymus.

TYMPAN, membrane qui ſépare l'oreille externe de l'oreille interne.

TYMPANITE, enflure du ventre occaſionnée par des vents renfermés dans ſa capacité, & ſouvent dans le canal inteſtinal, cette maladie eſt ainſi nommée, à cauſe de la tenſion de la peau du ventre, qui, dans ce cas, raiſonne comme un tambour.

M. Vitet nous dit ingénuement qu'il n'eſt aucun ſigne pour reconnoître la tuméfaction de l'eſtomac, & que, ſi malgré le remede de bon vin blanc, dans lequel on aura délayé deux onces d'extrait de genievre, l'animal ne guérit pas, il ne faut pas héſiter de plonger le trois-quart dans le bas-ventre, & de laiſſer la canule juſqu'à ce que l'air contenu dans la panſe ſe ſoit diſſipé ; ajoutant que cette bleſſure n'eſt pas auſſi dangereuſe que certains maréchaux l'ont prétendu. Il en ſera de cet article comme de bien d'autres, j'ai beau feuilleter les auteurs, je ne vois rien de la plupart des choſes que M. Vitet nous cite d'après ces maréchaux, & je ſuis très-perſuadé qu'il ſeroit embarraſſé de nous citer quelques maréchaux de ſon pays qui aient pratiqué cette opération, au moins avec ſuccès. On

pourroit, en outre, tirer une preuve de ce que j'avance, par le peu de détail que nous fait M. Vitet de ſon opération; à la vérité, il faut être auſſi grand anatomiſte qu'il l'eſt, pour attraper l'eſtomac, & avoir bien de l'adreſſe pour ſuſpendre le mouvement vermiculaire des inteſtins, & les déranger de l'hypocondre gauche dans lequel ils ſe trouvent en partie, flottants ſur les parois externes de l'eſtomac; l'adreſſe de contenir la canule dans le bas-ventre, pour en tirer l'air, comme l'on tireroit du bon vin blanc, mérite que l'on applaudiſſe à cette invention.

U.

ULCERES EN GÉNÉRAL, on comprend ſous ce nom les plaies & les bleſſures.

On entend par ulcere une ſolution de continuité ou ſéparation de parties tant récentes qu'anciennes, dans les parties molles avec ſuppuration plus ou moins abondante, & quelquefois pas : on peut mettre de ce nombre les fractures, les caries miſes à découvert ; c'eſt pourquoi leurs différences ſe réduiſent aux ſuivantes, ſavoir l'ulcere des parties molles & l'ulcere des parties dures.

Le bénin & le malin.

Le ſimple & le compoſé.

Le calleux ou ſec qui ne ſuppure pas ou qui ſuppure peu.

Le ſanieux où il y a des fonds où l'os eſt à découvert ; en un mot, les ulceres rebelles, opiniâtres, difficiles à cicatriſer, & le putride qui ſuppure trop.

Quant aux ulceres gangreneux, carcinomateux, farcineux. *Voyez* les mots Gangrene, Sarcome, Farcin.

Les ulceres attaquent la peau ſeule, tels ſont les ulceres de gale & de dartres ; ils attaquent le tiſſu cellulaire, tels ſont les ulceres éréſipellateux ; ils attaquent les muſcles & la membrane cellulaire en même temps, tels ſont les ulceres à la ſuite d'un abcès, ou de bleſſures quelconques dans ces parties ; ils attaquent les tendons, les aponevroſes, les ligamens, les capſules & les parties internes des articulations ; enfin ils attaquent les vaiſſeaux, les nerfs, il eſt même rare que dans les ulceres de quelque qualité qu'ils ſoient, quelques branches de ces dernieres parties n'y ſoient compriſes.

Ce que nous venons de dire ici ne regarde que les ulceres externes, cependant ils peuvent attaquer les parties internes, l'expérience, l'ouverture des cadavres, nous en font aſſez la preuve : le poûmon & tous les viſceres peuvent s'ulcérer à la ſuite d'une inflammation, &c.

Les cauſes de l'ulcere ſont, & le plus ſouvent, un abcès ouvert à la ſuite d'une inflammation, ou d'une tumeur enkyſtée, à la ſuite d'une bleſſure de toute eſpece, occa-

ſionnée, ſoit par le fer, ſoit par le feu, à la ſuite d'une humeur âcre qui gerſe la peau, telles que les eaux aux jambes, la mule traverſine, la malandre, la ſolandre, les javarts, &c.

On reconnoît les ulceres à la ſolution de continuité, à la matiere plus ou moins purulente qui en découle, d'où naiſſent les diſtinctions ſuivantes, en grands & en petits, par rapport à leur étendue; en ſuperficiels & profonds, par rapport à leur cavité; en externes ou internes, par rapport à la partie affectée; en ulceres récens ou invétérés, par rapport à leur durée; en ulceres ronds, longs, larges, étroits, droits, obliques, par rapport à leur figure & à leur ſituation.

Le danger de l'ulcere augmente ou diminue à raiſon de ſon caractere, & de l'importance de la partie qu'il occupe.

Le bénin n'a pour l'ordinaire aucune ſuite fâcheuſe, il guérit facilement & ſouvent de lui même.

Le malin ne cede guere qu'aux remedes ſagement adminiſtrés, & n'eſt jamais ſans danger.

Lorſqu'il attaque les tendons, le mal eſt toujours très-grave; mais il n'eſt pas incurable quand on le traite comme nous le dirons ci-après.

S'il a ſon ſiege ſur les ligamens, la guériſon en eſt très-difficile, même par les remedes les mieux adminiſtrés. S'il pénetre dans l'articulation, le danger eſt encore plus grand, parce que la ſynovie s'écoule, s'extravaſe ou s'épaiſſit, ce qui fait toujours une maladie grave, pour ne pas dire incurable.

Lorſqu'il eſt entretenu par un vice farcineux, galeux, dartreux, &c. il réſiſte juſqu'à ce qu'on ait guéri la cauſe.

Quand il attaque les cartilages, il eſt pour l'ordinaire incurable, à moins qu'on ne puiſſe l'extirper en entier & ſans danger: les articulaires avec ſynovie, ſont toujours incurables, & pour le plus ſouvent il en réſulte une ankyloſe.

Enfin ſi l'ulcere a ſon ſiege ſur l'os & que la carie ſurvienne, il eſt plus ou moins dangereux à raiſon de ſa ſituation.

Il y a dans la curation des ulceres quatre états différens, qu'il eſt eſſentiel de connoître & de bien diſtinguer, d'où dépend l'art de guérir.

Ces états ſont, la ſuppuration, la déterſion ou mondification, la régénération des chairs, ſi on peut l'admettre, & la cicatriſation.

1°. Où il y a bleſſure, il y a ſolution de continuité plus

ou moins grande ; où il y a ſolution de continuité, il y a rupture de vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, ce qui produit l'effuſion des fluides qu'ils contiennent, & c'eſt alors que les plaies ſaignent ; mais comme ces vaiſſeaux bientôt après ſe reſſerrent à leurs extrêmités, ils arrêtent ces mêmes fluides, leſquels étant arrêtés enflent les vaiſſeaux, les engorgent & produiſent l'inflammation. Les arteres circonvoiſines qui ne ſe trouvent dans aucun état de ſouffrance venant à battre continuellement ſur ces mêmes vaiſſeaux engorgés, font par leur différentes oſcillations, au moyen de la chaleur, changer ce fluide arrêté, en pus dont le premier qui découle de l'ulcere a encore la couleur noirâtre, ou d'un blanc ſale, qui bientôt après devient blanc & de bonne qualité.

Ce changement n'arrive que dans les plaies récentes, dans les bleſſures récentes ; mais à la ſuite d'un abcès ouvert, le pus, ſe trouvant formé de l'ulcere qui en provient, ſe trouve tout de ſuite ſuppurant, mais d'une nature bien différente : le pus de l'abcès eſt caſéeux, friable & ſoluble dans l'eau ; celui qui ſurvient le lendemain & jours ſuivans de ſon ouverture, eſt gélatineux & indiſſoluble.

2°. La déterſion ou mondification de l'ulcere eſt lorſque de noir, livide, il ſe change en une couleur de roſe foncée & même rougeâtre, & que le pus eſt bien établi.

Pour amener une plaie en cet état, l'on eſt obligé d'avoir recours, ſoit aux inſtrumens tranchans, ſoit aux médicamens ; mais pour l'ordinaire la nature l'y détermine par l'application de l'appareil ſimplement, qui le lendemain ou ſur-lendemain, fait tomber des grumeaux de pus noirâtre, des filamens de toute eſpece, des paquets du tiſſu cellulaire, &c.

3°. La régénération des chairs, ou ce qui paroît tel, eſt l'ouvrage de la nature, elle le fait dans le cheval, dans toute l'étendue de l'ulcere également ; l'ulcere d'inégal qu'il étoit paroît au deux & troiſieme appareil, comme bourgeonné, gréné ; bientôt après, ces bourgeons ſe réuniſſent & forment une plaie qui, quoique plus ou moins profonde, eſt unie ; cette chair que l'on appelle régénérée, ne tient en rien d'aucune des parties qui ont été délabrées par la matiere de l'abcès, ou de celles que l'on peut avoir coupé : la ſection de cette nouvelle chair paroît être un compoſé de vaiſſeaux ſanguins & de tiſſu cellulaire, mais tenant plus des premiers ; effectivement coupez une de ſes parties, ſur le champ vous êtes aveuglé par la quantité de

ſang que ces vaiſſeaux donnent, & il arrive tous les jours de voir que dans l'extirpation des loupes, l'on a peu de ſang, & que quelques jours après venant à couper les chairs qui ſont ſurmontées du fond de la plaie, l'on vient à être inondé du fluide ſanguin. Une preuve que nous pourrions encore rapporter pour prouver notre ſentiment, eſt qu'une injection fine, portée dans une piece où il y a eu de larges cicatrices, donne, dans la corroſion de l'eſprit de nitre ou autre liqueur corroſive, un bouquet entrelacé d'arteres preſque au double du côté oppoſé où il n'y avoit pas de cicatrices.

Il n'eſt point d'animal où cette prétendue régénération ſe faſſe plus promptement que dans le cheval bien conſtitué : nous avons vu des plaies d'un pied & demi de long, & d'un demi-pied de profondeur, ſe guérir en huit ou dix jours; mais il faut obſerver que c'eſt dans des parties charnues où régnent beaucoup de tiſſus cellulaires; il n'en ſeroit pas de même dans des parties tendineuſes, aponévrotiques, ligamenteuſes, encore moins s'il y a eu deſtruction totale d'une partie de la peau; nous n'entendons parler que d'une ſimple ſolution de continuité; car c'eſt preſque toujours d'elle que dépend la guériſon : auſſi recommandons-nous ſouvent aux maréchaux de ménager la peau, le plus qu'il eſt poſſible, dans leurs opérations; par exemple, combien ne voit-on pas des cors être des cinq ou ſix mois à guérir, quoique la plaie ait été ſimple du moment même de la chûte de l'eſcarre.

4°. La cicatriſation ſe fait de même que la régénération des chairs, mais d'une maniere plus lente : plus ces chairs, dont nous avons parlé plus haut, s'approchent de la peau, plus ſes fibres deviennent ſerrées, moins la ſuppuration eſt abondante, l'ulcere étant d'une belle couleur, plus la cicatrice eſt prête de ſe faire; ce n'eſt pas au contour de la peau, comme le diſent pluſieurs auteurs, que commence toujours la cicatrice, mais bien ſouvent au milieu même de la plaie; ce dont on s'apperçoit par de petits points blancs reſſemblant à de petites parties ligamenteuſes & aponévrotiques; c'eſt une différence à faire : par exemple, la cicatrice des ulceres qui ſurviennent ſur les os, ſur les parties aponévrotiques ou ligamenteuſes, commence, & ne ſe fait guere que de la circonférence au centre, par la peau, & ſe termine ainſi, ſans que le milieu y ait part; dans les parties charnues, c'eſt du centre à la circonférence; c'eſt du milieu de l'ulcere, que ſe forment les bourgeons, qui produiſent la cicatrice. Il en eſt tout autrement des plaies de la

ſole charnue, tantôt elle ſe forme de la circonférence, tantôt du centre : par exemple, un cheval a-t-il été deſſolé pour cauſe d'étonnement de ſabot, de compreſſion de la ſole charnue ; la ſole de corne a-t-elle été ſéparée par une matiere quelconque qui a fuſé entre elle & la ſole charnue, &c. ; l'on voit alors la ſole de corne reprendre également partout par une légere induration ; enſuite une pellicule, qui, bientôt après, prend la conſiſtance qu'avoit celle que l'on a enlevée.

La ſole charnue a-t-elle été coupée pour cauſe de clou de rue, de fic, ou autres ; alors on voit, ſur les derniers temps de la guériſon, les bords de la corne devenir blanchâtres, la plaie diminuer d'étendue, & ſe cicatriſer du centre à la circonférence.

La chair cannelée a-t-elle été coupée ou miſe ſimplement à découvert, la muraille ſe reproduit comme dans la deſſolure ci-deſſus, & jamais autrement, telle eſt la marche que nous avons conſtamment vue.

Il en eſt de la cicatriſe comme de la régénération des chairs. Le chirurgien vétérinaire doit laiſſer agir la nature. Les médicaments les plus vantés ne ſont ſouvent que la retarder ; nous répéterons, ſans ceſſe, une opération bien faite, le premier appareil bien mis, le reſte n'eſt rien, ſi toutefois la ſuppuration a été bien établie.

ULCERE SIMPLE, ou BENIN. On appelle ulcere ſimple ou benin, celui qui n'eſt accompagné d'aucun accident fâcheux, où la ſuppuration s'établit bien, où il n'y a ni fond ni clapier, ni ſubſtances noirâtres & blafardes, dont la ſuppuration eſt blanche & louable, dont les chairs pouſſent & ſe réuniſſent avec aiſance, & ſe cicatriſent en peu de temps.

Les cauſes de cet ulcere ſont les mêmes que celles de l'ulcere en général ; mais dans celui-ci, il faut qu'il n'y ait que la peau d'affectée, que le tiſſu cellulaire, les muſcles, les tendons, les os, les ligaments ne le ſoient pas ; que le pus, qui en découle, ſoit blanc, épais & ſans aucune teinte de ſang ; que les chairs ſoient d'un rouge plus que couleur de roſe, qu'elles ſe régénérent promptement, en conſervant une certaine molleſſe, & qu'elles deviennent plus fermes, lorſqu'elles approchent du niveau de la peau, & qu'étant parvenues juſques-là, elles ceſſent de produire de la ſuppuration, ou au moins très-peu, & qu'inſenſiblement l'ulcere ſe deſſeche de lui-même. Ainſi, tous les ulceres, qui ſurviennent dans les parties charnues, doivent être, pour l'ordinaire, benins, principalement quand ils viennent à la ſuite d'un abcès ; de ce

nombre, on peut mettre la taupe, les avives, ou ulceres des glandes parotides, ceux de la gourme ſous la ganache, toutes les fois qu'il n'y a que le tiſſu cellulaire d'attaqué, comme cela arrive pour l'ordinaire. Les ulceres du col, de l'épaule, du bras, du dedans de la cuiſſe ſont benins.

Les ſymptômes de l'ulcere benin ſont une prompte ſuppuration qui, elle-même accélere la régénération des chairs, qui les rend de plus fermes en plus fermes, à meſure qu'elles approchent de la cicatrice; celui dont la mondification ſe fait dans les vingt-quatre heures, celui dont la cicatrice eſt égale, ſans dépreſſion, ſans protubérance & ſans aucune inégalité, celui, en un mot, qui ne laiſſe aucune croûte, & auquel on apperçoit une pellicule dans toute ſon étendue, ſemblable à la peau ou à ſon corps muqueux.

On reconnoît aiſément l'ulcere ſimple ou benin, par ce que nous avons dit ci-deſſus. Cependant, il arrive que tel ulcere, qui a paru ſimple, ne l'eſt pas; qu'étant prêt de ſe cicatriſer, ou dans le cours de ſon traitement, on s'apperçoit d'un petit bouton plus élevé que le reſte des chairs, tantôt rouge, tantôt noirâtre, lequel bouton, en forme de mammelon, porte à ſon extrêmité un petit trou qui va répondre à un os ou à un tendon, ou à quelqu'autre ſubſtance de cette nature, qui entretient une ſuppuration qui ſurpaſſe celle que produit la plaie, & dont le fond dénote une mondification imparfaite, cet ulcere eſt entretenu par quelques fibres, dans une des parties dont nous venons de parler, ce que les maréchaux experts appellent filandres.

On s'apperçoit encore d'un ou de pluſieurs dépôts qui ſurviennent aux environs de l'ulcere, ce qui dénote qu'il y a eu quelques parties eſſentielles d'attaquées, ou un vice quelconque dans la maſſe du ſang; mais dans ce cas, les dépôts ſont preſque toujours ſanieux.

L'ulcere benin eſt toujours favorable, parce qu'il ſe cicatriſe preſque de lui-même, qu'il épure le ſang d'un germe nuiſible, qui, par la ſuite, ſe ſeroit porté ſur quelques viſceres, & y auroit produit des ravages mortels.

Le traitement de l'ulcere ſimple mérite peu qu'on s'y arrête; mais, pour peu qu'il y ſurvienne quelque obſtacle, il faudra remplir les indications, qui ſont de faire ſuppurer, de déterger ou mondifier, & de cicatriſer; ce qui ne s'opere que par des médicamens & moyens propres à chaque état.

Dans la ſuppuration il y a deux objets à remplir; le premier, de détendre & de relâcher les fibres de l'ulcere qui

ſont enflammées, & ſouvent dans un état d'érétiſme & de froncement; le ſecond, d'exciter, par de légeres impreſſions, les oſcillations des vaiſſeaux, & de procurer par là une ſuppuration propre à dégorger l'orifice, & même les vaiſſeaux des parois de l'ulcere.

Pour remplir ces deux objets à la fois, l'on ſe ſervira des ſuppuratifs ordinaires, ou de l'onguent baſilicum, ou bien encore d'un digeſtif compoſé de térébenthine avec le jaune d'œuf battus enſemble. La mixtion de ces deux ſubſtances doit être tantôt plus, tantôt moins. Faut-il accélérer, d'augmenter la ſuppuration? la térébenthine dominera. Eſt-il queſtion de la modérer? le jaune d'œuf dominera. Faut-il faire ſuppurer & déterger? l'on mettra le baſilicum avec la térebenthine & le jaune d'œuf, parties égales.

A bien dire, quand la ſuppuration eſt établie, que le pus eſt blanc & louable, la déterſion eſt faite, il n'eſt plus queſtion que de tenter la cicatriſation; mais s'il y a quelques parties noirâtres ou livides, que les médicamens ci-deſſus n'auront pas détachées; dans ce cas, l'on appliquera ſur ces parties des tentes ou plumaſſeaux imbibés de teinture d'aloès, & l'on ſe gardera bien d'y appliquer l'ægyptiac, comme pluſieurs perſonnes le conſeillent; ce médicament entretient la plaie dans le même état, & la rend calleuſe, bien loin d'en favoriſer l'eſcarre.

Il faut donc, par ce que nous venons de dire ci-deſſus, que la ſuppuration fonde & conſume ce qu'il y a de mauvais, d'où s'enſuit la déterſion; ou bien celle-ci enleve ce que la premiere a conſumé; enfin, que la cicatriſation ferme la plaie, & termine la guériſon.

Les ſuppuratifs, les digeſtifs conduiſent inſenſiblement aux déterſifs, qui nettoyent, & par là aident la nature à ſe cicatriſer.

Dans les commencemens, la ſuppuration doit être un peu abondante, afin de conſumer ce qu'il y a de gâté, afin de dégorger les vaiſſeaux, & de diminuer l'inflammation; mais il ne faut pas qu'elle ſoit exceſſive, parce qu'elle cauſeroit plus de perte qu'il ne ſe feroit de réparation; on l'entretient modérée avec les digeſtifs ordinaires, faits avec la térebenthine & le jaune d'œuf battus enſemble, ou le baſilicum ſimple, ou de la térébenthine ſeule, ou du miel mêlé avec de la farine d'orge ou de ſeigle.

Remarquez 1°. que lorſque l'ulcere change de nature, qu'il eſt humide, qu'il fournit beaucoup de pus, & qu'il a de la diſpoſition à la pourriture & à la gangrene, il faut proſ-

crire les ſuppuratifs relâchans, & employer l'aloës, les baumes & les toniques, tels que le baume de Copahu : 2°. lorſque l'ulcere attaque les tendons, on mettra en uſage les balſamiques & les ſpiritueux, tels que la térébenthine & ſon eſſence.

Quand la ſuppuration a enlevé ce qu'il y avoit de mauvais, l'ulcere, de ſordide qu'il étoit, devient d'un beau rouge ; les débris de la mauvaiſe ſuppuration, les chairs de mauvaiſe qualité, dont il étoit couvert, & qui empêchoient la cicatriſation, ne font dans ce cas que l'avancer.

C'eſt alors que pour ne point ſupprimer la ſuppuration qui entretient la ſoupleſſe des fibres & la fraîcheur de la plaie, on emploiera les déterſifs les plus doux, tels ſont la décoction d'orge avec le miel, la décoction de bugle, de ſanicle, des plantes vulnéraires, des feuilles d'abſynthe, d'ariſtoloche, le vin miellé, le mondicatif d'ache, &c.

Dans le cas où les chairs ſeroient baveuſes, & où l'ulcere rendroit un pus de mauvaiſe qualité, il faudra avoir recours aux déterſifs les plus forts, tels que la teinture de myrrhe & d'aloës, l'alun brûlé, le précipité rouge, l'onguent verd, la pierre infernale ou la pierre à cautere, que l'on paſſe par deſſus les mauvaiſes chairs.

Après avoir détergé l'ulcere, il s'agiroit d'incarniſer ou d'appliquer des remedes incarnatifs ; mais l'incarnation, s'il y en a, eſt l'ouvrage de la nature ; quant aux remedes pour cet effet, on n'en reconnoît plus.

Il ne s'agit donc que de ſeconder les efforts de la nature, en procurant une ſuppuration légere, en la modérant lorſqu'elle ſera trop abondante, & en détergant l'ulcere; ces remedes ſont, les ſuppuratifs doux, les aſtringens & les déterſifs.

Il eſt difficile de trouver un remede ſimple qui rempliſſe ces différentes vues ; ainſi il faut choiſir ceux qui ont deux de ces qualités, & en joindre un qui poſſede la vertu qui leur manque ; par exemple, la myrrhe eſt déterſive, un peu aſtringente & tonique ; elle convient très-bien dans le cas où la ſuppuration eſt trop abondante, & lorſque l'ulcere eſt ſordide ; mais ſi l'on veut entretenir la ſuppuration, il faut y joindre un ſuppuratif léger, tel que le digeſtif ordinaire, ou le baſilicon : enfin, dans le traitement des maladies, tant internes qu'externes, il faut varier le traitement ſuivant les circonſtances.

Les baumes naturels, tels que ceux de Copahu, de Canada, la térébenthine, &c. qu'on a long-temps regardés comme incarnatifs, ſont un peu ſuppuratifs, toniques, légérement aſtrin-

gens & de bons déterſifs. Ils peuvent être employés dans tous les états de l'ulcere ; on peut auſſi mêler enſemble les ſuppuratifs, les aſtringens & les déterſifs, pour en former un onguent dont on ſe ſervira juſqu'à ce que les chairs ſoient belles, c'eſt-à-dire, grenues, de couleur rouge, & de niveau avec les parties voiſines.

Lorſque l'ulcere eſt parvenu à ce point, il s'agit moins de travailler à le cicatriſer, que de prendre garde de troubler l'opération de la nature. On peut cependant continuer l'uſage des déterſifs, des aſtringens & des deſſicatifs, & même appliquer, mais avec prudence & avec circonſpection, la charpie ſéche, les étoupes ſéches, ou trempées dans l'eau vulnéraire ou dans l'eau d'alun brûlé ou l'eau de chaux. Les poudres déſicatives, comme de l'alun brûlé, de la litarge, de la céruſe, &c. peuvent auſſi avoir leur utilité ; mais dans bien des cas, un praticien éclairé reconnoîtra ſans peine, que la guériſon s'acheve ſans tous ces ſecours impoſans.

Nous recommanderons en finiſſant, 1°. de ne point laiſſer les plaies expoſées à l'air, dont le contact deſſéche les vaiſſeaux, durcit les fibres, & ſupprime la ſuppuration.

2°. De ne pas faire ſaigner la plaie, de peur d'y attirer une nouvelle inflammation, & de retarder la guériſon.

3°. De ne gêner aucune articulation quelconque, de peur d'engorger les vaiſſeaux ſanguins, & par là de faire ſaigner la plaie. Par exemple, un cheval a-t-il été opéré d'un clou de rue, d'un javart encorné, il ne faut jamais plier le paturon, & allonger la jambe dans toute ſon étendue, mais il faut la lever très-peu de terre, & que le chirurgien vétérinaire ſe baiſſe lui-même pour le panſer ; ſi l'accident arrive de derriere, que le paleſrenier avance ſon genou pour préſenter le canon en avant, & que les articulations ſupérieures ſoient le moins ployées qu'il ſera poſſible.

4°. De ne point eſſuyer les plaies, comme font la plupart des maréchaux, ce qui les fait ſaigner, & met la plaie à peu près dans le même état où elle étoit lorſqu'elle a été opérée ; ce qui retarde beaucoup la guériſon, & rend les fibres calleuſes.

5°. De ne panſer que les plaies le moins poſſible : nous parlons des ulceres benins, parce que la ſuppuration eſt elle-même un baume eſſentiel qui hâte la guériſon ; en Été, par exemple, la tranſpiration étant forte, les plaies doivent néceſſairement ſuppurer ; dans ce cas, il eſt bon de lever l'appareil tous les jours, ou tous les deux jours, ſuivant l'ancienneté de la plaie & ſon état. Dans l'Hiver où cette tranſpiration eſt beaucoup plus lente & moins vive, il ne faut lever

l'appareil que tous les trois, quatre & cinq jours. Le premier appareil, tous les huit jours, principalement ſi le cheval a été opéré, & que dans la partie extirpée, il y ait eu quelques fortes ramifications d'arteres coupées : c'eſt une bien mauvaiſe méthode parmi les maréchaux ſortis de nos nouvelles écoles, où on les a obligés d'apprendre par cœur des cahiers informes de matiere médicale, ſans leur avoir montré aucune maladie ; c'eſt une bien mauvaiſe méthode, dis-je, de renouveller ſans ceſſe les appareils, & de changer à chaque appareil leurs formules, leſquelles ſont auſſi diſpendieuſes qu'abſurdes, & dont pluſieurs régimens de cavalerie ſe plaignent avec raiſon, ce qui nous a déterminé à donner notre manuel pharmaceutique.

6°. De ne pas charger les plaies d'une quantité de plumaſſeaux & de bandages qui ne ſont que les échauffer, & ſouvent les mettre en ſang. Rien de plus abſurde encore que de voir des maréchaux charger leurs plumaſſeaux d'onguent, qui ſe recouvrent ſucceſſivement les uns & les autres ; la plaie couverte de medicamens, les autres doivent être mis a ſec ou ſimplement imbibés d'un liquide doux, pour que le ſang ſurvenant enſuite, ne relâche pas l'appareil ; autrement, il ſeroit inutile de les mouiller.

Telle eſt la maniere de panſer les ulceres en général & les benins ; mais il y en a qui demandent une méthode curative particuliere, comme nous le verrons ci-après.

ULCERE COMPLIQUÉ ou MALIN. Sous ce nom, les auteurs ont diſtingué différentes eſpeces d'ulceres, l'ulcere putride qui ne ſuppure pas aſſez, de celui qui ſuppure trop ; l'ulcere avec excroiſſance de chair, de celui qui n'en a point, & qui cependant eſt dans le même état ; l'ulcere ſinueux, de celui qui pénetre juſqu'à l'os, ceux-ci de l'ulcere fiſtuleux, & des ulceres difficiles à ſe cicatriſer.

Toutes ces diſtinctions reviennent au même, & ne font qu'embrouiller ; c'eſt pourquoi nous diviſerons ces ulceres dont la différence eſt marquée en trois claſſes, ſçavoir, en ulcere calleux, qui ne ſuppure pas, ſinueux & fiſtuleux, qui ſuppure trop ou pas aſſez, & en ulcere putride ou gangreneux.

ULCERE CALLEUX (l'), eſt celui dont la plaie & les bords ſont durs, il approche de la rigidité des fibres oſſeuſes, & reſſemble à un ſkirrhe dont les fibres ſont dures, rénitentes, blanchâtres, froides & preſque inſenſibles ; tantôt cette rigidité ne s'obſerve que dans certains endroits de l'ulcere, tantôt ſur ſes bords, & aſſez ſouvent dans toute ſon

étendue, quelquefois l'ulcere eſt profond, quelquefois il eſt de niveau avec la plaie, d'autres fois les bords ſe renverſent en arriere, & ſurmontent la peau. Ces accidens ſe voient aſſez communément dans le farcin.

Les cauſes ſont: 1°. lorſqu'on laiſſe l'ulcere expoſé à l'air & au froid: 2°. lorſque la compreſſion a été trop forte par la dureté des tentes, plumaſſeaux & bourdonnet: 3°. de l'application des aſtringens & des deſſicatifs dans le temps qu'il falloit employer les relâchans, & du long uſage de ces médicamens: 4°. la mauvaiſe qualité du pus produit par un vice quelconque, qui épaiſſit la lymphe, & rend les bords de la plaie calleux: 5°. le ſéjour d'un pus louable, qui en croupiſſant épaiſſit la lymphe, & endurcit l'ulcere: 6°. la trop grande ſuppuration qui relâche les fibres, leur ôte leurs tons, intercepte la régénération, & fait que le moindre air ou médicament les endurcit. 7°. La ſuppreſſion de la ſuppuration qui retrécit les fibres, les rapproche & forme l'ulcere calleux; à ces cauſes on peut ajouter la mal-propreté, le peu de ſoin de panſer la plaie, la maniere d'appliquer les appareils, & les différens chocs que ſe donne l'animal, qui endurciſſent l'ulcere, & le rendent calleux.

Les ſymptomes de l'ulcere calleux, ſont la dureté, la rénitence occaſionnée par le panſement de la lymphe & ſon ſéjour, par la grande ſuppuration qu'il peut y avoir eu, & par la ſuppreſſion, par le peu de ſuppuration, & encore d'une nature âcre qui criſpe les vaiſſeaux, & leur ôte leurs oſcillations, par la compreſſion des chairs, qui ſurmontent, qui de bonnes qu'elles pouvoient être, deviennent mollaſſes, blafardes, & qui durciſſent enſuite.

Quand l'ulcere eſt parvenu à ce point, il eſt rare qu'il puiſſe ſe déterger, les médicamens ne font rien deſſus, il faut l'opérer & le rendre ſimple, ſi toutefois il n'exiſte pas un virus actif, ce qui eſt encore rare quand l'opération a été bien faite.

Le ſiege de l'ulcere peut être par-tout, on reconnoît ſes différences par la vue & par le tact, s'il eſt ſimple ou compliqué, s'il eſt totalement calleux, ou s'il ne l'eſt qu'en partie; s'il eſt grand, s'il eſt petit, s'il eſt fiſtuleux ou ſinueux, &c.

De ces différences on tire des prognoſtics; par exemple, l'ulcere qui ſurvient ſur une partie oſſeuſe, tel qu'à la tête, ſur la pointe de la hanche, ſur le canon, eſt plus dangereux que celui qui ſurvient ſur une partie charnue ou cellulaire; il eſt plus dangereux ſur une partie cartilagineuſe, il le ſera

davantage ſur une partie tendineuſe, ligamenteuſe, encore plus ſur une articulation, &c. la guériſon en eſt retardée ſelon le ſiege & la gravité du mal ; ainſi la grandeur, la dureté, l'ancienneté, la complication, ſervent à pronoſtiquer d'une maniere juſte ſur l'état de l'ulcere & de ſes ſuites.

Pour parvenir à fondre & détruire les calloſités, on emploiera les émolliens & les relâchans ; les réſolutifs ne conviennent nullement ; ils ne font encore qu'endurcir : c'eſt un mauvais conſeil qu'ont donné la plupart des auteurs qui ont traité des ulceres. Les émolliens & relâchans rendent la ſoupleſſe aux fibres, & la fluidité à la lymphe, celle-ci devenue plus mobile, reprend ſon cours naturel ; l'on appliquera pour cet effet des mucilages de mauve & guimauve ; on peut même y joindre un digeſtif ordinaire.

Les fibres de l'ulcere étant détendues, on rappellera ou on augmentera la ſuppuration au moyen des plus forts ſuppuratifs, tels que le baſilicum, le diachylon & les graiſſes de cette nature ; ces deux moyens réuſſiſſent ſouvent, lorſque les calloſités ſont un peu anciennes ; mais il faut toujours y avoir recours, lorſqu'elles ſe trouvent près des tendons, des articulations, du périoſte & des gros vaiſſeaux, parce qu'il ſeroit dangereux de les emporter.

Si ces deux moyens ſont inſufiſans, on doit enlever les calloſités avec le biſtouri, ou les détruire par le cautere, mais le premier convient mieux ; il eſt plus sûr de ſe ſervir du biſtouri, ou des ciſeaux quand les chairs ſont enfoncées, & que l'on ne peut faire autrement. Si l'on emploie le cautere, ce doit toujours être l'actuel ou le fer chaud, que l'on applique par pointes ou à plat, ſuivant l'étendue de la calloſité ; le feu appliqué, il ſe forme un eſcarre dont on favoriſe la chûte avec quelques ſuppuratifs. Cette méthode ne convient que dans les endroits où le biſtouri ni les ciſeaux ne peuvent pénétrer, ou à ceux qui ne connoiſſent pas leurs ſujets, qui appréhendent le ſang ; & c'eſt malheureuſement le grand cheval de bataille, la grande reſſource de la plupart des maréchaux, dont les principaux remedes ne conſiſtent que dans l'application du feu, des cauſtiques & des quatre onguens ; c'eſt là leur *nec plus ultrà*.

Après que les calloſités ont été emportées avec le biſtouri, ou détruites par le cautere, il reſte un ulcere ſimple qu'on traite comme il a été dit au mot Ulcere benin.

ULCERE SINUEUX & FISTULEUX (l'), peut tenir de l'ulcere ſimple en apparence, c'eſt-à-dire, qu'il peut y avoir plus ou moins de ſuppuration, que les chairs peuvent

être rouges, ſans ſurmonter ; ce qui arrive preſque toujours, quand il ſurvient à la ſuite d'un dépôt récemment ouvert; mais bientôt l'on voit la plaie changer de nature, les chairs pouſſer inégalement, ſa cavité ſe remplir, ſoit qu'elle conſerve ſa couleur, ſoit qu'elle devienne calleuſe, la ſuppuration devient plus abondante, à raiſon de l'étendue de l'ulcere. L'on apperçoit en très-peu de temps un ou pluſieurs petits boutons, qui annoncent des fonds qui conduiſent à pluſieurs foyers, & ſont toujours entretenus par des ſubſtances que la ſuppuration & les médicamens détachent difficilement, tels que quelques portions de tendons, d'aponévroſes, de ligamens, d'os, de cartilages, & c'eſt alors qu'il y a des fiſtules ou filandres, comme diſent les maréchaux ; & il eſt rare qu'un ulcere ſinueux ne ſoit pas fiſtuleux, celui-ci étant toujours ſinueux, ſoit qu'il vienne à la ſuite d'un dépôt qui ſe ſera étendu, & qui aura formé pluſieurs chambres, ou d'un ravage produit par un vice exiſtant dans le ſang, ou d'un ſéjour du pus dans ces cavités, auquel on n'aura pas donné d'iſſue, ou d'autres cauſes ſemblables.

On reconnoît l'ulcere ſinueux & fiſtuleux en y portant le doigt : quand il eſt récent & qu'il eſt ſurvenu à la ſuite d'un dépôt, l'on ſent au tact certaines brides, qui tantôt ſont des portions du tiſſu cellulaire, que la ſuppuration détache pour l'ordinaire ; tantôt ce ſont des muſcles, des tendons ; tantôtce ſont des paquets de vaiſſeaux ou des nerfs, qui entretiennent la plaie, & diminuant de volume, forment autant de clapiers & de fiſtules ; cependant à moins que l'on ne connoiſſe bien la partie anatomique, on ne doit pas eſſayer à rompre ces différentes colonnes, il peut en ſurvenir une hémorrhagie, ou une perte de mouvement, principalement quand les dépôts ont été profonds, & que l'ulcere eſt dans les parties délicates. Dans les vieux ulceres de ce genre, on les reconnoît par un pus ſanieux qui découle de ces petits boutons dont l'extrêmité eſt tantôt rouge, tantôt noirâtre; ce ſont des petits conduits qui vont répondre aux différens foyers. Tantôt on reconnoît les ſinus fiſtuleux, en comprimant les environs de l'ulcere, en faiſant ſortir le pus de l'extrêmité de ces boutons mamelonnés ; & avec plus de certitude, on les reconnoît au moyen de la ſonde, c'eſt par elle que l'on s'aſſure des différens contours & étendue du ſinus, & ſouvent ce qui produit la fiſtule, mais pour cela faire, il faut être anatomiſte.

L'ulcere ſinueux & fiſtuleux eſt plus ou moins dangereux, ſuivant les parties qui le produiſent ; s'il eſt produit par quelque

que aponévroſe, le danger eſt plus grand que celui de quelque paquet charnu, ces deux-ci moindres que ceux du tendon; celui-ci moins que celui qui eſt produit par une ſubſtance ligamenteuſe; & toujours très-dangereux, lorſqu'il attaque les articulations, qu'il embraſſe de gros vaiſſeaux, ou qu'il pénetre dans quelques cavités, dans ce dernier cas, l'animal périt.

On guérit rarement l'ulcere ſinueux & fiſtuleux par l'application ſeule des remedes pharmaceutiques; on eſt pour l'ordinaire obligé d'avoir recours aux inſtrumens tranchans; pour cet effet on introduira le doigt dans le fond du ſinus, ſi toutefois l'ulcere eſt récent, & que le doigt puiſſe y pénétrer, ſinon on ſe ſervira de la ſonde cannelée; enſuite après avoir introduit la lame du biſtouri dans ſa crenelure, l'on inciſera toujours dans la partie la plus déclive, de peur que le pus ne ſéjourne encore dans ces mêmes ſinus, obſervant de ne point couper quelques parties eſſentielles, telles que de gros vaiſſeaux, tendons, &c. ce qui feroit périr l'animal, ou au moins l'eſtropieroit, ce qui eſt à peu près la même choſe que de le tuer. Il eſt des cas où il faut faire pluſieurs ouvertures & contre-ouvertures, & faire enſorte qu'il y ait communication de ces ſinus entre eux d'une maniere libre, toutes les fois qu'il y en a déjà eu: il faut avoir ſoin d'inciſer juſqu'au fond de la fiſtule, & cela de maniere que l'entrée ſoit toujours plus large que le fond, & que la fiſtule, ou ce qui la produit, puiſſe ſe détacher aiſément & être entraîné par la ſuppuration: cette filandre tombée, le fond du ſinus ne tarde pas à ſe remplir de bonnes chairs, & à former une plaie unie, qui prend la qualité d'ulcere benin, & qui ſe cicatriſe en peu de temps.

Mais pour venir à ce point, il ne ſuffit pas d'inciſer, couper, détruire ce qui eſt néceſſaire; il reſte toujours quelque choſe que l'inſtrument tranchant ne ſçauroit emporter; il eſt donc néceſſaire d'appliquer des medicamens qui facilitent l'eſcarre de ces mêmes parties; dans ce cas on ſe ſervira de fort ſuppuratif & de violent digeſtif; quelquefois ces médicamens ſont infructueux, principalement quand la fiſtule eſt ancienne, & que le conduit qui mene au foyer eſt étroit; qu'il n'y a que la ſonde qui puiſſe y pénétrer; c'eſt alors qu'en fendant cette fiſtule, l'on apperçoit dans ſon trajet & dans le foyer, une eſpece de ſac noir endurci, qu'a rendu tel le pus ſanieux qui avoit coutume de s'écouler; c'eſt alors que les ſuppuratifs & les digeſtifs les plus actifs n'y peuvent rien; pour cet effet l'on aura donc recours aux lotions faites avec

la diſſolution de vitriol dans de l'eau ; apres quoi, on appliquera un digeſtif animé ; l'on continuera ce traitement juſqu'à ce que les eſcarres ſoient entiérement tombées, & que la ſuppuration ſoit un peu établie : enſuite on continuera avec le digeſtif ſimple, comme l'ulcere benin & le reſte de même juſqu'à parfaite guériſon.

Ce traitement ſuppoſe cependant qu'il n'y a pas de parties abſolument eſſentielles à découvert, autrement il faudroit panſer la fiſtule avec les baumes naturels mêlés de ſuppuratifs, & obtenir d'eux & du temps ce que l'on ne ſçauroit obtenir des cauſtiques, ſans courir de grands riſques. C'eſt au praticien inſtruit à juger ces cas toutes les fois qu'ils ſe préſentent, il vaut mieux aller d'un pas lent, que de bruſquer la nature, & eſtropier au moins le cheval.

De tous les cas eſſentiels, l'os à découvert & même carié eſt le moins dangereux, & ne peut l'être qu'autant que l'on eſt privé d'y porter le ſecours néceſſaire, autrement il eſt de peu de conſéquence ; l'on rugine l'os, ou on le brûle avec le cautere actuel ; mais pour employer ce dernier moyen, il faut que la gouge ne puiſſe aller ſur l'os, & que le fond ſoit trop conſidérable : la partie exfoliée, l'os ſe recouvre bientôt, & forme enſuite une plaie ſimple.

Si la fiſtule eſt entretenue par la carie d'un cartilage, il faut voir ſi ce cartilage eſt de nature à être emporté, ou s'il ne l'eſt pas ; s'il l'eſt, il faut l'amputer juſques ſur l'os même, le faire exfolier lui-même, c'eſt le moyen d'avancer la guériſon ; de ce nombre on peut mettre les cartilages des oreilles, des apophyſes épineuſes du dos, du bord ſupérieur de l'omoplate dans les vieux chevaux, ceux des parties latérales de l'os du pied, &c. Si la carie du cartilage n'eſt pas de nature à être emportée, & qu'elle ſoit articulaire & humectée par la ſynovie, alors le mal eſt ſans remede ; inſenſiblement le cartilage ſe mine, ſe corrode, corrode de même celui de l'os voiſin ; le ſuc oſſeux paſſe d'un os à un autre, s'endurcit, & forme ce que l'on appelle exoſtoſe ; de maniere que de deux pieces, il n'en forme plus qu'une ſeule ; & met le cheval hors de ſervice, principalement ſi l'accident eſt arrivé dans une articulation de genou ou de charniere parfaite ; cependant il eſt bon d'injecter dans les articulations, des décoctions de mucilage, telles que de mauve, graine de lin, que l'on aura filtrées autant que faire ſe peut ; on peut ajouter à ces décoctions quelques gouttes de baume de Fioraventi, mais rarement cela vous réuſſit-il.

ULCERE PUTRIDE ou GANGRENEUX (l'), ne

vient point d'une trop grande ſuppuration, comme le penſent encore pluſieurs écrivains, mais bien d'une fauſſe ſuppuration, d'un pus ſolide, aqueux, ſanguinolent & fétide, tout ulcere benin peut prendre cette qualité; s'il a été mal traité, s'il a été contre-froiſſé pluſieurs fois, principalement ſi l'humeur morbifique ou un vice du ſang s'y eſt porté: l'ulcere ſinueux ou fiſtuleux dégenere aſſez ſouvent en ulcere putride, mais jamais ou preſque jamais l'ulcere calleux, à moins qu'il ne ſurvienne quelque nouvelle cauſe extérieure qui ait mis la plaie au ſang. A ces cauſes il faut ajouter l'indolence des parties voiſines, le délabrement que peut avoir produit l'inflammation de ces mêmes parties: l'œdeme ſeul eſt accompagné pour l'ordinaire de ces ſortes d'ulceres. La ſéroſité qui en découle relâche les fibres des vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, ce qui produit ce liquide ſanguinolent, le pus qui croupit, & qui ôte totalement le ton à ces mêmes vaiſſeaux, joint à cela le défaut de chaleur, & les ſinus dans leſquels peut être épanchée cette fauſſe ſuppuration, d'où naît la puanteur. On reconnoît l'ulcere putride aux ſymptomes ci-deſſus. Il eſt plus ou moins dangereux, ſuivant qu'il eſt placé, & qu'il eſt dans le cas d'être traité différemment; toutes les fois qu'il eſt dans une partie charnue ou cellulaire, on l'a bientôt changé en ulcere ſimple par l'extirpation; mais il eſt bien plus difficile dans les parties tendineuſes & ligamenteuſes, il eſt preſque toujours incurable quand il pénetre dans une capacité, ou dans une articulation & quelquefois dans les parties glanduleuſes, à moins que l'on puiſſe les extirper ſans riſque & ſans effuſion de ſang conſidérable. Il faut donc ſans s'amuſer aux remedes anti-putrides & autres tant intérieurement qu'extérieurement, en faire la ſection, enſuite les mettre en uſage, de même que les médicamens propres à chaque partie qu'occupe l'ulcere, & terminer ſur les derniers temps comme pour un ulcere ſimple.

Différences. Des qualités d'ulceres qui ſurviennent le plus communément & dont on a parlé dans le cours de cet ouvrage.

Les ulceres benins ſont ceux qui ſurviennent à la ſuite d'un dépôt de gourme, tels qu'aux glandes:

Parotides.
Maxillaires.
Sublinguales.

En dedans de la cuiſſe, proche le fourreau.
Au toupet.
A la ſuite de la taupe.
Sur le garot.
Sur le rognon.
A l'avant-cœur.
Aux pieds, à la ſuite d'une encloûture.
D'un clou de rue, qui n'a attaqué que la ſole charnue.
La ſole brûlée.

Les ulceres calleux ſont les précédents, quand ils ont été mal traités, négligés, ou qu'il y a vice dans le ſang; à ceux-ci il faut ajouter:

L'ulcere des barres.
Les cors.
La malandre.
La ſolandre.
La mule traverſine.
L'ulcere provenu d'un javart.
L'ulcere à la ſuite d'un enchevêtrure.

Les ulceres ſinueux ou *fiſtuleux peuvent être ſinueux & fiſtuleux, quand:*

L'ulcere des barres va juſqu'à l'os.

Quand l'eſcarre du cors eſt tombée, & qu'il y a quelque portion tendineuſe des muſcles intéreſſans d'attaquée.

Lorſque la malandre & la ſolandre ſont profondes.

Quand la mule traverſine, l'enchevêtrure ont été juſqu'aux gaînes des tendons.

Toutes les fois que le bourbillon du javart a été profond & qu'il a attaqué le tendon ou ſes gaînes; à ceux-ci il faut ajouter les fiſtules.

Des avives.
De deſſous la mâchoire.
De la lacrymale.
De la ſaignée du col.
De la taupe.
Du garot.
Du rognon.
De l'avant-cœur au cartilage du ſternum.
Du plat de la cuiſſe.
De l'anus.

Des bourſes ou ſcrotum.
Du javart encorné, improprement dit.
De l'enclouûre, dont la matiere a ſoufflé à la couronne.
Des enclouûres qui ont attaqué l'os ou le tendon.
De la bleime.
De la ſeime.
De la fourmilliere.
Du croiſſant à la ſuite de la fourbure.

Les ulceres putrides, ſont :

Les aphtes.
Les chancres de morve & autres.
Les eaux aux jambes.
Les poireaux.
Les fics ou crapauds.

Nota. Que tout ulcere benin peut changer & devenir putride, & cela, ſelon les cauſes qui le produiſent.

UNI, un cheval uni : il eſt uni quand au galop il avance la jambe droite de devant, & la jambe gauche de derriere en même-temps.

UNIR UN CHEVAL, le remettre quand il eſt déſuni au galop. *Voyez* Déſuni.

URACHE. *Voyez* Ouraque.

URETERES. *Voyez* Rein.

URETRE, (canal de l'). *Voyez* Génération du cheval, & de la jument, (parties de la).

URINE, liqueur ſéparée par les reins, dans laquelle on trouve un ſel & une huile très-volatiles, un mucilage, & une terre inſipide. La couleur naturelle de l'urine eſt blanchâtre & épaiſſe ; quand elle eſt claire, tranſparente, c'eſt un ſigne de maladie, de même que quand elle eſt ſans odeur.

URINE, (incontinence d'). Il arrive quelquefois aux chevaux un écoulement perpétuel d'urine par le fourreau, ſans que la verge ſorte du fourreau, & ſans que le cheval reſſente la moindre douleur. Il eſt même aſſez ordinaire aux vieux chevaux de piſſer dans leur fourreau, ſans cependant qu'il y ait incontinence ; c'eſt ſouvent une diſpoſition à cette infirmité, qui eſt preſque toujours occaſionnée par une paralyſie de la veſſie, ou par un relâchement du ſphyncter. Les injections aſtringentes, pouſſées dans la veſſie, ſeroient très-convenables dans ce cas ; mais comme il n'eſt pas poſſible de ſonder le cheval dont la verge

ſe retire dans le fourreau, on doit s'en tenir aux aſtringens internes. Ainſi, on donnera le baume de la Mecque, du Pérou ou la térébenthine, à la doſe d'un gros, tous les matins, ſoit en bol, ſoit en boiſſon. Il vaut mieux néanmoins en former des pillules avec de la farine ou de la muſcade réduite en poudre; on lui en fera prendre tous les jours pendant ſix ſemaines & plus.

URINE, (rétention d'). La rétention d'urine eſt la difficulté ou l'impoſſibilité d'uriner.

Le cheval ſe préſente pour piſſer, & ne rend que quelques gouttes d'eau, ou même aucunes.

Cauſes. Elle eſt ordinairement produite par le retréciſſement du col de la veſſie; ce retréciſſement vient, ou de l'inflammation de la veſſie, ou de celle des glandes proſtates qui environnent ſon col, & quelquefois de la paralyſie de la veſſie.

Lorſque la veſſie eſt enflammée, les vaiſſeaux de ſon col ſont pleins, engorgés, diſtendus, & ferment le paſſage à l'urine.

Lorſque les glandes proſtates ſont engorgées, elles compriment le commencement du canal de l'uretre, & empêchent l'urine de couler.

Dans la paralyſie de la veſſie, les fibres n'ont plus de ſentiment; elles ne ſentent plus la préſence de l'urine qui s'amaſſe en grande quantité; ce qui diſtend prodigieuſement les membranes de ce ſac, & en reſſerre le col; de-là la rétention d'urine.

L'urine peut encore être retenue par la préſence d'une pierre qui ſe portant vers le col de la veſſie, l'empêche de s'ouvrir.

Diagnoſtic. Les ſignes par leſquels on reconnoît cette affliction, ſont les ſuivans: le cheval ſe préſente ſouvent pour uriner, & ne rend point ou très-peu d'urine; en portant la main ſur la veſſie par le rectum, on ſent qu'elle eſt pleine & diſtendue; on s'aſſure auſſi, par ce moyen, s'il y a une pierre.

Curation. Il ne faut point ſuivre la mauvaiſe méthode de ceux qui, en portant la main ſur la veſſie, la compriment fortement afin de procurer la ſortie de l'urine, parce qu'on augmenteroit la violence du mal; ſi on le fait, il faut que ce ſoit doucement & avec la plus grande prudence.

Lorſque la rétention d'urine vient de l'engorgement, on doit ſaigner une ou deux fois, donner des breuvages & des lavemens émolliens, & employer les remedes de l'inflam-

mation. Lorſqu'elle reconnoît pour cauſe la paralyſie, il eſt difficile d'y porter remede ; on peut eſſayer les lavemens de décoction de camomille, de mélilot, de bétoine &c. & même frotter le bas-ventre avec de l'eſſence de térébenthine, de l'huile de laurier, &c. ayez ſoin de promener le cheval. Il y a certains moyens qui réuſſiſſent quelquefois à faire piſſer le cheval, comme de remuer ſouvent la litiere ſous ſon ventre, le mettre dans une bergerie, ſur le fumier du mouton, &c. On inſinue un grain de poivre dans l'uretre.

Tous les moyens dont on peut eſpérer quelque choſe ne doivent pas être mépriſés ; ceux-ci ſeront donc mis en uſage, bien qu'ils ſoient ſouvent inutiles. Mais ſi le mal eſt produit par une pierre dans la veſſie, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de faire l'opération. *Voyez* Taille (opération de la).

URINE (ſuppreſſion d'). L'urine ſe ſupprime, lorſqu'elle ne ſe ſépare pas dans les reins, ou qu'elle ne s'y ſépare qu'en petite quantité, ou qu'elle ne trouve pas de paſſage libre pour ſe rendre à la veſſie.

Dans cet état le cheval ſouffre de vives douleurs, qui ſont nuancées par la grande agitation où il eſt ; la fievre eſt conſidérable, il plie les reins.

Cauſes. La ſuppreſſion d'urine vient, ou de l'inflammation des reins & des arteres, ou de l'obſtruction de ces parties, ou de la préſence d'une pierre, &c.

Dans l'inflammation des reins, les tuyaux ſecrétoires ſont reſſerrés, & ne filtrent plus l'urine, laquelle reflue dans la maſſe du ſang, ce qui la ſupprime.

Dans l'inflammation des arteres, ces canaux ſont retrécis, & ne laiſſent plus de chemin ouvert à l'urine ; il doit donc y avoir ſuppreſſion.

Dans l'obſtruction des reins & des arteres, l'urine ne pouvant paſſer librement, n'eſt plus verſée dans la veſſie, il y a par conſéquent ſuppreſſion.

Les cauſes de l'inflammation des reins & des arteres, ſont ou générales, ou locales ; les premiers ſont, l'épaiſſiſſement, la pléthore & la raréfaction du ſang ; les ſecondes ſont un coup ſur la région des reins, lequel aura endommagé, meurtri la ſubſtance de ces glandes, relâché les vaiſſeaux, ou irrité les nerfs, & produit un engorgement. L'obſtruction des reins eſt due à des calculs formés dans leur ſubſtance, ils bouchent, picottent & irritent les vaiſſeaux ſecrétoires de l'urine.

Diagnoſtic. Dans la ſuppreſſion d'urine le cheval s'agite ;

ſe tourmente, ſe plie les reins, les regarde, & a une fievre conſidérable.

Prognoſtic. Le mal eſt ſans remede, lorſqu'il eſt cauſé par obſtruction, c'eſt-à-dire, par des calculs ou des pierres, ſoit dans les reins, ſoit dans les arteres : s'il vient de l'inflammation des reins, il peut ſe guérir, mais il n'eſt jamais ſans danger.

Curation. La ſuppreſſion d'urine qui vient d'inflammation, demande : 1°. des ſaignées, répétées ſuivant le beſoin; c'eſt le remede le plus efficace : 2°. on retranchera tout aliment ſolide, & tout ce qui eſt échauffant : 3°. on donnera pluſieurs lavemens émolliens & rafraîchiſſans, afin de tempérer la chaleur, d'abattre l'inflammation & de calmer l'irritation des reins; on preſcrira des boiſſons adouciſſantes, préparées avec les décoctions de feuilles de mauve, de guimauve ou de graine de lin. On peut faire avaler quelques onces d'huile d'amandes douces, pour adoucir, relâcher & modérer la douleur.

USÉ, un cheval uſé eſt celui qui étant fatigué ne peut plus rendre de bons ſervices.

USÉE. *Voyez* Œil.

VACHE, eſt le même que ſoufflet.

VACHE, (ventre), ſe dit d'un cheval qui a le ventre pendant.

VACHE, (ruer en), ſe dit d'un cheval qui donne des coups des pieds de derriere vers l'avant-main.

VACHE, (tirer la), terme vulgaire dont ſe ſervent les garçons maréchaux, pour dire chauffer.

VAGIN. *Voyez* Génération de la jument, (parties de la).

VAGINAL, LE, qui appartient au vagin.

VAGUE, on appelle de ce nom la huitieme paire des nerfs, parce qu'elle ſe diſtribue de tous les côtés.

VALET, eſt le même que poinçon. *Voyez* ce mot.

VALET A DÉBOTTER, c'eſt une planche entaillée où l'on met le talon, par le moyen de laquelle on ſe débotte. ſoi-même.

VALVULES, eſpeces de petites ſoupades qui ſe trouvent dans les veines, de diſtance en diſtance, & qui empêchent la rétrogradation du ſang. Ces nœuds qui paroiſſent extérieurement ſur les veines jugulaires, lorſqu'on a mis la corde, ſont des valvules deſſus leſquelles on doit bien ſe garder de ſaigner, car l'on riſque ſouvent de former des fiſtules dans ces endroits. *Voyez* Col (fiſtule à la ſaignée du).

VAILLANT CHEVAL, un cheval courageux & vigoureux.

VAN ou VANETTE, eſpece de panier d'oſier, dans lequel on ſecoue l'avoine qu'on va donner aux chevaux.

VARICE, en général on donne le nom de varice à toute dilatation de veines qui ſurvient au cheval dans telle partie du corps que ce ſoit. (1 Cependant en maréchallerie, ce terme eſt reſtreint à ſignifier un gonflement ou élévation en dedans du jarret ſur ſon articulation ; mais tantôt cette tumeur eſt une vraie dilatation de la veine, tantôt c'eſt un bourſouflement de la capſule articulaire; diſtinction qu'auroit bien dû faire M. Vitet, & qu'il n'auroit pas manqué de faire, s'il eût été verſé dans la connoiſſance des chevaux ; c'eſt dans nombre de circonſtances ſemblables où l'on reconnoît ce praticien.

La tumeur qui eſt produite par la dilatation de la veine, & qui eſt limitée, c'eſt-à-dire, qui ne ſe trouve que dilatée, vient ſouvent d'un ancien effort de jarret à la ſuite duquel il s'eſt fait un épanchement de la lymphe, qui par un long ſéjour a cauſé dans les tuniques de la veine un relâchement, d'où vient la varice. Il eſt bon d'obſerver que preſque toujours la varice naît dans un endroit où il y a une valvule ; mais je n'accorderai pas à M. Vitet que cette eſpece de varice empêche l'animal de marcher, & il eſt encore moins vrai qu'il y ſurvienne ulcération par le frottement, on ne peut concevoir une telle pratique, pour remédier à cette eſpece d'anévriſme, il faudroit faire une ſuite de compreſſions: mais comme il n'eſt pas poſſible d'aſſujettir avec ſolidité ſur cette partie un bandage qui doit y reſter long-temps, le mal eſt incurable, & ce ſeroit être charlatan, que de conſeiller avec M. Vitet l'opération de l'anévriſme. Cependant on doit tenter la guériſon par le moyen des ſtiptiques ; le vinaigre de Saturne m'a ſouvent réuſſi.

Lorſque la varice vient du bourſoufflement de la capſule, le traitement qui y convient eſt de fomenter ſouvent la partie avec la diſſolution de ſel ammoniac, ou même de ſel marin. Quand elle eſt ancienne, on eſt quelquefois obligé d'avoir recours au feu que l'on y porte avec des pointes.

VARICOLE ou VARICE des veines du ſcrotum. *Voyez* Teſticules.

M. Vitet a tort de regarder la varice comme une veine, dont la pulſation eſt perdue par un effort du ſang ſur une portion de ſes parois ; un anatomiſte devroit ſçavoir que les veines ſont dénuées de pulſation.

VASCULAIRE, LEUX, LEUSE, membrane compoſée d'une très-grande quantité de vaiſſeaux.

VASTES (les muſcles), ſont l'externe & l'interne. *Voyez* Jambe.

VEINES (les), vaiſſeaux deſtinés à rapporter au cœur le ſang qui a été diſtribué dans toutes les parties du corps par les arteres. Leur ſituation eſt à peu près la même que celle des arteres, mais leur nombre eſt plus conſidérable, car non-ſeulement elles accompagnent les arteres, mais il en eſt qui ſont ſeules : ce ſont, pour l'ordinaire les externes, ou celles que l'on apperçoit en deſſous de la peau, & où l'on peut ſaigner. Relativement au cours du ſang, il n'en eſt pas des veines comme de l'artere-aorte qui ſe diviſe & ſe ſubdiviſe en une infinité de ramifications : les veines au contraire commencent par de petits vaiſſeaux, dont le ſang va ſe rendre dans de plus gros ; ceux-ci dans d'autres, qui à leur tour produiſent un gros tronc, appelé veine-cave.

Il eſt inutile de répéter ici ce que nous avons dit au mot *artere*, de la différence qui ſe trouve entre les arteres & les veines. Je dirai ſeulement que les veines ſont compoſées de trois tuniques. La premiere, la plus extérieure, eſt membraneuſe & d'un tiſſu de fibres ſerrées & rangées en tout ſens : la deuxieme eſt cellulaire, & ne mérite pas le nom de membrane ; elle unit ſimplement la premiere avec la troiſieme qui eſt veloutée : par l'inſpection de cette membrane, on voit qu'intérieurement elle eſt à peu près de la même nature que celle des arteres : on y diſtingue de même une liqueur mucilagineuſe, qui enduit les parois internes de ces vaiſſeaux.

Les veines n'ont pas, comme les arteres, le mouvement de ſyſtole & de diaſtole, mouvement qui ſert au cours du ſang ; mais les veines ſont entre-coupées intérieurement d'eſpace en eſpace, de petites cloiſons membraneuſes, nommées valvules, faites en maniere de panier de pigeon, & poſées en dedans de la veine, de façon que le ſang des extrêmités, en remontant, affaiſe cette ſoupape ; mais ce fluide par ſon poids, ouvre cette valvule, & en bouche totalement le paſſage.

Il y a ordinairement trois valvules enſemble, qui occupent chacune un tiers du vaiſſeau, fermant totalement le paſſage au ſang, & l'empêchant de rétrograder ; elles ne ſe trouvent pour l'ordinaire que dans les veines des extrêmités, dans quelques-unes de la tête, dans les jugulaires pro-

che le col ; preſque à ſa partie moyenne : les principaux troncs n'en ont pas.

Les veines s'anaſtomoſent avec les arteres, ce qui a fait dire qu'elles étoient une continuation des dernieres ; il eſt certain au moins que dans les injections les plus fines, l'on découvre non-ſeulement des vaiſſeaux lymphatiques injectés, mais même des veines.

Il faut diſtinguer trois eſpeces de veines, qui ſont les veines pulmonaires, la veine-cave, & la veine-porte : la premiere apporte le ſang qui a été diſtribué au poûmon : la deuxieme rapporte le ſang de preſque toute l'habitude du corps, la troiſieme reçoit le ſang des méſentériques de la rate, & va ſe rendre au foyer.

La veine-cave qui reçoit le ſang de preſque toute l'habitude du corps, s'étend depuis la partie antérieure des côtes juſqu'à la cinquieme vertebre lombaire, quelquefois vers la quatrieme, de même que l'aorte poſtérieure : on diviſe la veine-cave, en antérieure & en poſtérieure. En général, la veine-cave eſt plus de deux tiers plus groſſe que l'artere-aorte.

La veine-cave antérieure eſt ſituée dans la poitrine ; elle eſt plus groſſe que l'inférieure ; en ſuivant le cours de la circulation du ſang, nous dirons qu'elle reçoit le ſang de pluſieurs petits vaiſſeaux, 1°. tels que des veines coronaires du cœur ; 2°. des thymiques, 3°. des thorachiques, leſquelles ſont ſituées à côté des arteres du même nom ; 4°. des cervicales, 5°. des dorſales qui rampent à côté des arteres ; 6°. de la veine azygos, laquelle rampant tout le long des vertebres du dos, hors le montoir, ou du côté droit, reçoit le ſang de preſque toutes les veines intercoſtales ; enſuite cette veine croiſe les vertebres du dos, vers les trois premieres au deſſus de la bifurcation des principaux troncs du poûmon, & va ſe décharger dans la veine-cave. Cette veine-cave un peu plus antérieurement reçoit le ſang de quatre principaux troncs, dont deux viennent du col, nommés jugulaires ; les deux autres nommés axillaires, qui viennent des jambes de devant, quelquefois celles-ci forment deux troncs. La veine-cave reçoit encore le ſang des veines vertébrales qui paſſent par les trous de conjugaiſon des vertebres du col leſquelles rapportent le ſang du cerveau.

Les veines jugulaires ſont ſituées au deſſous de la peau ; on les apperçoit à trois ou quatre travers de doigt au deſſous de l'angle poſtérieur de la mâchoire inférieure, au deſſous des glandes parotides ; étant parvenues vers la cinquie-

me vertebre cervicale, elles ſe rapprochent de leurs corps; puis s'enfoncent profondément, & reçoivent dans toute cette étendue pluſieurs petites branches venant du col; ces veines montent vers les carotides, reçoivent le ſang de trois branches principales, dont l'une accompagne l'artere maxillaire; la deuxieme, les glandes parotides, & paroît comme les partager; la troiſieme eſt ſituée intérieurement, & rapporte le ſang de toutes les veines qui accompagnent toutes les arteres de cette partie.

Les veines axillaires reçoivent le ſang de deux groſſes veines qui ſont, la veine brachiale interne & l'externe, celle-ci reçoit le ſang des veines ſcapulaires, qui accompagnent les arteres, & de pluſieurs autres veines venant du bras. Cette même veine brachiale reçoit la veine des ars qui eſt ſituée en devant & au bas du poitrail, à côté de l'articulation de l'épaule avec le bras, & s'inſinue intérieurement dans les muſcles pectoraux; c'eſt cette veine que l'on devroit ouvrir, quoique l'uſage ſoit de ſaigner en dedans de l'avant-bras, partie dangereuſe où j'ai vu arriver nombre d'accidents, au lieu qu'à celle des ars, il n'y a jamais de danger.

La veine brachiale externe reçoit le ſang de trois groſſes branches, dont la bifurcation ſe fait vers l'articulation du bras avec l'avant-bras; ce ſont: 1°. la radiale cutanée, la plus conſidérable, qui rampe le long du radius, & qui eſt celle où l'on a coutume de ſaigner 2°: la muſculaite, qui eſt ſituée plus au devant de l'avant-bras: 3°. la moyennne, qui rampe entre les deux, & qui eſt moins conſidérable; ces veines ſe réuniſſent vers le genou dans ſa partie latérale externe & poſtérieure, & reçoivent d'autres petites veines, qui, en ſe réuniſſant, reçoivent les veines coronaires, & celles-ci, les pâturonieres.

La veine brachiale interne reçoit le ſang d'une veine qui rampe le long de l'artere, d'autres viennent verſer le ſang dans celle-ci, ordre qui s'obſerve juſqu'aux extrêmités; de façon que l'artere brachiale eſt accompagnée d'une veine qui ſort des trous de l'os du pied.

La veine-cave antérieure, derriere le cœur, reçoit principalement la veine diaphragmatique.

La veine-cave poſtérieure eſt ſituée dans le bas-ventre, & s'étend depuis le diaphragme, juſqu'à la derniere ou avant la derniere vertebre des lombes; elle eſt ſituée à une petite diſtance de l'artere vers le diaphragme, & placée un peu à droite; la partie qui regarde les lombes, touche l'aorte,

tandis que la veine antérieure en eſt écartée de plus de quatre travers de doigts, elle reçoit le ſang des veines émulgentes, ou veines rénales; des ſpermatiques, de celles des ovaires, des veines lombaires, des petites iliaques.

La veine-cave, vers la cinquieme vertebre lombaire, reçoit les quatre troncs principaux: qui ſont, les grandes iliaques & les crurales.

Les iliaques reçoivent pluſieurs petites branches qui accompagnent les arteres du baſſin.

Les crurales reçoivent le ſang, non-ſeulement de pluſieurs veines aſſez groſſes répandues dans le corps de la cuiſſe; mais de deux veines, dont l'une eſt déſignée ſous le nom de crurale interne, & l'autre ſous celui de crurale externe; l'interne eſt celle qui rampe le long de l'artere du même nom; l'autre eſt celle qui rampe au dedans de la cuiſſe preſqu'à ſa partie moyenne, qu'enſuite l'on apperçoit ſous la peau, & qui deſcend le long de la jambe, où elle retient le nom de tibiale, elle paſſe enſuite à côté de l'articulation du jarret, deſcend le long du canon pour ſe terminer de même qu'à la jambe de devant en une infinité de ramifications.

Quant à la crurale interne, il eſt inutile de la décrire, puiſqu'elle accompagne les principaux troncs artériels, ſi ce n'eſt qu'il y a, derriere, une & quelquefois deux autres branches, qui accompagnent la principale veine nommée tibiale, des canonieres qui ſont deux en nombre, leſquelles reçoivent le ſang des paturonieres, qui ſont une de chaque côté: ces veines qui ſont très-fortes reçoivent deux petites branches poſtérieurement, depuis la partie moyenne de l'os du canon, juſqu'à la couronne, elles deviennent ſouvent très-variqueuſes; & comme ces deux petites branches dont nous venons de parler, s'étendent juſqu'à la partie poſtérieure du boulet, elles ſont plus expoſées à cet accident dans le gonflement de cette partie, principalement à la ſuite des mules traverſines, ou enchevêtrure dans le paturon, le retour du ſang de ces veines ſe faiſant difficilement, les arteres lymphatiques s'engorgent & produiſent une tumeur inflammatoire, ou un œdeme.

Le dernier genre de maladie ſe guérit plus difficilement que le premier, il eſt plus long; l'on voit ſouvent de ſimples enchevêtrures durer cinq à ſix mois avec plus de gonflement, & occaſionner de la roideur au cheval dans ces articulations. Dans les poireaux, ces vaiſſeaux ſe trouvent de même très-engorgés. Le ſang que fournit la plaie, après l'opération faite, vient moins des arteres que des petites

veines qui ſe trouvent engorgées dans les tuniques des tendons de cette partie; la couleur du ſang qui eſt noirâtre & épais, ſe démontre aſſez; c'eſt l'engorgement des veines des extrêmités qui eſt preſque toujours la cauſe premiere de tous les gonflements des jambes, depuis le jarret, ou le genou juſqu'en bas.

Les paturonieres reçoivent le ſang, ou ſi l'on veut encore, ſont produites par deux branches de chaque côté, dont la plus conſidérable vient de la partie inférieure de l'os du pied, rampe derriere le cartilage pour former enſuite la paturoniere; l'autre un peu moins conſidérable, s'anaſtomoſe avec ſa voiſine, & eſt ſituée dans le corps de la fourchette; ce ſont ces veines qui, quand un cheval a été opéré d'un fic ou crapaud, ou à la ſuite d'un clou de rue, pour lequel on l'aura deſſolé, donne du ſang, pour peu qu'on leve le pied trop haut, & ſur-tout en le pliant ſur le canon; le palefrenier, dans ce cas, doit avoir attention de ne lever qu'en allongeant le canon en avant avec la jambe, & de ne pas l'éloigner de terre de plus d'un pied; c'eſt à l'opérateur à ſe gêner pour le panſer, autrement l'on fera toujours ſaigner la plaie, ce qui la met toujours dans le même état que ſi l'on venoit de l'opérer ſur le champ. Cette attention que peu de maréchaux ne prennent pas aſſez ſouvent, eſt cependant bien eſſentielle, principalement pour les plaies de l'articulation de l'os du pied, avec l'os de la noix à la ſuite d'un clou de rue.

VEINE (barrer la), c'eſt en intercepter le cours du ſang: cette opération qui eſt le comble de l'ignorance, ſe trouve encore aujourd'hui être le chef-d'œuvre des maréchaux, lors de leur réception à la maîtriſe; quoique la plupart des maîtres en ſentent l'abſurdité. L'on voit néanmoins ce que peut le préjugé ſur l'uſage, & dans quelles ténebres eſt encore plongée la maréchallerie.

VEINE-CAVE. *Voyez* Veine.

VEINEUX, EUSE, qui a rapport aux veines.

VÉLO-PALATIN (muſcle). *Voyez* Pharynx.

VELOUTÉ, qui reſſemble à du velours: la membrane interne du canal inteſtinal eſt veloûtée.

VENIR PAR LE MILIEU DE LA PLACE. *Voyez* Place.

VÉNULE, petite veine.

VENT, avoir du vent, ſe dit d'un cheval qui eſt pouſſif. Porter le nez au vent, ou porter au vent, c'eſt la même choſe. *Voyez* Porter.

VENTRAL, LE, qui a rapport au ventre.

VENTRE, nom que l'on donne à la partie moyenne d'un muſcle, ou à une cavité plus ou moins ſpacieuſe, qui ſert à renfermer quelque viſcere: le crâne, la poitrine, & le bas-ventre retiennent ce nom.

VENTRE SUPÉRIEUR. *Voyez* Tête.

VENTRE ANTÉRIEUR. *Voyez* Poitrine.

VENTRE POSTÉRIEUR ou BAS-VENTRE. On comprend ſous le nom de ventre toute cette maſſe molle, ſituée en arriere de la poitrine. Dans un cheval bien conſtruit, & qui a de l'embonpoint, il ſuit toujours la forme des côtes, mais il n'eſt guere poſſible de diſtinguer exactement la poitrine d'avec le ventre, à moins que de tâter les dernieres côtes. Si le ventre n'eſt pas arrondi par-tout & ſur la même ligne que la poitrine, où s'il ſort de cette ligne, on l'appelle ventre de vache; lorſqu'il rentre en dedans, l'animal eſt efflanqué; quand les flancs ont un peu d'étendue, & qu'on y diſtingue une eſpece de corde, on dit que le cheval eſt fortrait: ces défauts proviennent ou d'une poitrine malfaite, ou de l'applatiſſement des côtes, ou de quelque maladie.

Le bas-ventre forme une cavité la plus conſidérable des trois, laquelle ſert à renfermer non-ſeulement les principaux organes de la chylification, mais pluſieurs gros viſceres. Il s'étend depuis le diaphragme juſqu'au baſſin, ou depuis le cartilage xiphoïde juſqu'à la ſymphyſe des os pubis. Le bas-ventre eſt borné en devant par le diaphragme, en arriere par les os innominés, ſupérieurement par les vertebres lombaires, inférieurement & latéralement par les muſcles abdominaux. On diſtingue le bas-ventre, en parties contenantes & en parties contenues. Les contenantes ſont celles que je viens de nommer, les contenues ſont les viſceres qui y ſont renfermés; pour bien aſſigner la place de chaque viſcere, l'on a diviſé cette cavité en trois parties ou régions qui chacunes ſe diviſent en trois. Les trois premieres ſont l'épigaſtrique, l'ombilicale & l'hypogaſtrique.

La région épigaſtrique s'étend depuis le cartilage xiphoïde, juſqu'à ſix travers de doigt au deſſus du cordon ombilical.

La région ombilicale s'étend depuis la précédente, juſqu'à cinq ou ſix travers de doigt au deſſous de ce même cordon.

La région hypogaſtrique s'étend depuis cette derniere juſqu'à la ſymphyſe des os pubis.

La partie moyenne de la région épigaſtrique ſe nomme épi-

gaſtre, & les côtés hypochondres, ainſi il y a un hypochondre droit & un hypochondre gauche.

La partie moyenne de la région hypogaſtrique a reçu le nom d'hypogaſtre, & les latérales celui de flancs. Il eſt inutile de faire entrer dans cette diviſion le pubis & les aînes, qui ſont tous extérieurs, & qui ne forment aucune cavité où ſoient renfermés des viſceres.

Dans l'hypochondre droit ſont contenus le petit lobe du foie, & une portion de l'inteſtin colon; dans l'hypochondre gauche ſe trouve la petite courbure de l'eſtomac & ſon orifice cardiaque; la pointe de la rate, une portion de l'épiploon & une portion du colon.

Dans l'épigaſtre ſe trouve une portion de l'eſtomac, le pylore, une partie du duodenum, une portion de l'omentum ou épiploon, le pancréas; le grand lobe du foie, la veine-porte en partie, la veine-cave & l'aorte en partie.

Dans la région lombaire droite ſe trouve une partie du colon ou du cœcum, le rein droit, la capſule attrabilaire ou le rein ſuccentorial, les arteres & les veines émulgentes.

Dans la région lombaire gauche ſont ſitués le rein, le rein ſuccentorial ou la capſule attrabilaire, la plus grande partie de la rate, le commencement de l'uretere, de même que du côté droit.

Dans la région ombilicale ſe trouvent les inteſtins grêles, le cœcum & ſon appendice, dont la pointe ſe trouve entre l'arcade du colon, regardant l'épigaſtre, l'artere-aorte & la veine-cave, en partie les méſentériques, le méſentere, une partie de l'épiploon.

Dans la région hypogaſtrique ſont logées, la matrice dans les jumens, la veſſie & le rectum en partie. Dans les flancs ſe trouvent les ovaires dans les jumens, les teſticules dans les jeunes poulains. La partie poſtérieure de l'hypogaſtrique forme le baſſin qui contient en partie la matrice dans les jumens & une partie du vagin; dans les chevaux, le rectum & la veſſie.

Le bas-ventre, ou pour mieux dire, le baſſin eſt ramené vers le thorax & celui-ci vers le baſſin par le moyen de dix muſcles, cinq de chaque côté, dont deux ſont ſitués dans le bas-ventre; ſçavoir, le grand oblique, ou oblique deſcendant le petit oblique, ou oblique aſcendant: les autres ſont le muſcle droit, le tranſverſe, & le pſoas des lombes.

Le grand oblique, nommé deſcendant, à cauſe que ſes fibres deſcendent, eſt celui que l'on apperçoit lorſque l'on a enlevé

produit le verd, eſt un effet naturel de cet aliment; on le donne comme les remedes, eſt cela eſt ſi vrai, que les chevaux ſont mols, & qu'on ne ſauroit en tirer aucun ſervice pendant qu'ils ſont au verd. Le phlegme qui abonde dans le verd, relâche le tiſſu inteſtinal, & accelere la digeſtion. Cette diarrhée ſalutaire, continue M. Vitet, ne dure pour l'ordinaire que trente-ſix ou quarante-huit heures dans le bœuf & le cheval; quelle ſera donc dans le bœuf cette eſpece de diarrhée, puiſqu'il eſt de la nature de cet animal de l'avoir? L'on voit bien aiſément que ce médecin a voulu être auteur & donner du nouveau.

Si la diarrhée continuoit quelques jours, il faudroit retrancher le foin au cheval & le nourrir de ſon, quoique le ſon relâche, & cela par la raiſon qu'il faut toujours entretenir les inteſtins libres, pour que les médicamens puiſſent opérer ce qu'on en attend.

Il s'agit de fortifier l'eſtomac, de diminuer la quantité du ſuc inteſtinal, ou de le pouſſer par les ſueurs & par la tranſpiration. Les ſtomachiques, les aſtringens, les cordiaux & les diaphorétiques rempliſſent ces indications; ainſi, on peut faire avaler la décoction des racines de gentiane, d'aunée & de patience ſauvage. Cette derniere eſt un peu purgative, & reſſerre après avoir purgé; elle eſt encore convenable, ſur-tout quand on voit que le dévoiement vient des matieres des premieres voies. On peut donner auſſi une once de thériaque delayée dans une chopine de vin, afin de fortifier l'eſtomac & de pouſſer par la tranſpiration une partie de l'humeur inteſtinale. On peut enfin mêler aux ſtomachiques & aux cordiaux quelque aſtringent, comme le cachou, à la doſe de quatre gros, qu'on fera prendre pendant huit jours.

VENTRE DE VACHE, eſt un abdomen pendant & ſaillant ſur les côtes qui rend le cheval lourd dans ſa marche.

VENTRICULE, petit ventre, cela ſe dit de petites cavités. Il y a les ventricules du cerveau, du cœur, &c.

VERD, herbe verte que le cheval mange dans le printemps. Mettre un cheval au verd, c'eſt, le mettre dans un pré. Faire prendre le verd à un cheval, c'eſt à proprement parler, le lui donner dans ſa mangeoire ce que l'on appelle encore verd d'écurie. L'on a guéri nombre de maladies par le verd, ſur leſquelles les remedes pharmaceutiques n'ont eu aucun ſuccès. Le verd d'écurie convient fort à des chevaux défaits, haraſſés de fatigue, de mauvais poil, atta-

qués de farcin phlegmoneux ; mais il ne convient pas à ceux qui ſont œdémateux, qui ont de groſſes jambes, des poireaux, des eaux, & encore moins des crapauds ou fics. Il faut, au contraire, à ces ſortes de chevaux, un terrein ſec & de l'exercice ; dans ce cas il faut chercher des prairies hautes.

VERGE. *Voyez* Génération du cheval (parties de la).

VERMICULAIRE ou VERMIFORME, qui a la figure de vers ; on nomme les éminences corticales du cerveau, vermiculaires, de même que le mouvement périſtaltique des inteſtins eſt appellé vermiculaire.

VERMIFUGES,

Médicaments qui ont la vertu de chaſſer & de détruire les vers.

Recette.

Prenez : abſynthe. . . . . *deux poignées.*
Faites une infuſion dans une pinte d'eau, & donnez froid.

Autre.

Prenez : ſuie de cheminée. . . . . *deux poignées.*
Lait de vache. . . . . *une pinte.*
Mêlez le tout enſemble & donnez.

Ces deux remedes, principalement ce dernier, ſont efficaces & détruiſent facilement les vers des inteſtins.

Autre.

Prenez : aloës. . . . . *une once.*
Faites fondre dans une chopine d'eau & donnez.

Ces remedes peuvent s'employer en lavemens, à l'exception que le premier doit être paſſé dans un linge.

VERON, œil dont l'uvée ou l'iris eſt d'une couleur tirant ſur le verd clair.

VERRUE. *Voyez* Poireau.

VERS (les), qui affectent les chevaux, ſont : 1°. l'Œſtre, *Œſtrus ani equorum Linnæi*, lequel ſéjourne ordinairement dans l'eſtomac du cheval & de l'âne, & qui s'ac-

entre le péritoine & les gros vaiſſeaux ; & une très-grande partie s'étoit écoulée à travers le péritoine, & avoit pénétré dans le bas-ventre.

On connoît l'hydropiſie aſcite par la difficulté de reſpirer, par l'enflure des jambes, & par la fluctuation de l'eau qui eſt contenue dans le bas-ventre : on s'en aſſure en frappant un côté avec la main, & en appuyant l'autre ſur le côté oppoſé.

Cette maladie eſt fort difficile à guérir, ſouvent même incurable, parce qu'elle vient preſque toujours de quelque obſtruction conſidérable formée depuis long-temps.

L'indication qui ſe préſente à remplir, eſt d'évacuer la ſéroſité contenue dans le ventre & dans le ſang. On peut le faire par trois moyens : 1°. en pouſſant l'humeur ſurabondante par la tranſpiration avec des diaphorétiques, tels que la décoction des bois ſudorifiques, d'eſquine, de gayac, de ſaſſafras, & de ſalſe-pareille, à laquelle on ajoutera trente grains d'antimoine diaphorétique, une décoction de baies de genievre concaſſé ; il faut ſur-tout être attentif à ne donner que fort peu à boire au cheval, & à le tenir dans un endroit ſec : 2°. en déterminant l'humeur ſurabondante à prendre la route des urines ; pour cet effet on preſcrit les diurétiques, qui valent mieux que les diaphorétiques ; ainſi on fera prendre le ſuc de pariétaire, à la doſe de cinq ou ſix onces par jour, ou la décoction de racine de chardon volant, de perſil, & de ſommités de genêt, dans laquelle on met trois gros de ſel de nitre par pinte d'eau, où à laquelle on ajoute de la leſſive de cendres de genêt, avec le vin blanc : 3°. en évacuant la ſéroſité par le ſecours des purgatifs hydragogues, tels que le jalap, le diagrede, l'iris de Florence, l'aloës, le mercure doux, &c. On peut purger avec des bols compoſés d'un gros de jalap, un gros de diagrede, autant d'iris de Florence, trois gros de nitre, & une demi-once d'aloës.

Mais comme ces remedes n'attaquent que l'hydropiſie, ſans toucher à la cauſe, ils ſont ſouvent inſuffiſans. Lors donc que, malgré leur uſage bien ordonné, le ventre ſe remplit d'eau, qu'il eſt conſidérablement diſtendu ; je penſe que l'on doit tenter la ponction, comme je l'ai indiqué au mot Poitrine (hydropiſie de). Si on la differe ou ſi on la proſcrit, le cheval ne tardera pas à périr.

Dans l'hydropiſie du fourreau, il faut faire des ſcarifications ou une ouverture pour donner iſſue à l'eau. Il en eſt

de même de toutes tumeurs œdémateuſes, qui menacent gangrene, ce qui s'annonce par le froid qui y regne.

Quant à la ponction & aux injections réſolutives que je conſeille dans ce cas, je puis aſſurer M. Vitet que ſi elles ont été ſans ſuccès entre les mains des maréchaux qu'il a vus opérer, elles ne l'ont pas été pour moi; il eſt vrai que ces injections ont eu plus de ſuccès pour la poitrine que pour le bas-ventre; mais cette derniere hydropiſie eſt ſi rare, que, quoiqu'il y ait plus de vingt-cinq ans que je voie des chevaux, je n'en ai encore rencontré que trois, & le public ſait combien je vois de chevaux dans le courant de l'année. M. Vitet qui cite à tout moment les maréchaux auxquels il renvoie pour décider des faits de pratique, eſt bienheureux d'avoir vu un grand nombre de ces maladies, il auroit bien dû citer quelques notables de Lyon, pour le peu de ſuccès qu'il a vu de différentes méthodes; il y auroit lieu de croire que cette maladie de bas-ventre eſt très-commune, & qu'aujourd'hui les maréchaux de Lyon ſont des gens très-inſtruits: cela pourroit être; auſſi conſeillerai-je à M. Vitet de les ſuivre & de pratiquer ſous eux, avant de s'expoſer au public.

VENTRE (cours de). *Voyez* Dévoiement, maladie dans laquelle le cheval rend les matieres fécales, liquides.

Les alimens digérés dans l'eſtomac ſe diviſent en deux parties, l'une liquide & plus fine, pompée par les veines lactées; on l'appelle chyle; l'autre plus groſſiere, qui ſe durcit, & paſſe par les inteſtins, ce ſont les excrémens.

Il ſe filtre dans les glandes inteſtinales un ſuc qui ſert à détremper ce marc, & en faciliter la ſortie. Plus le ſuc inteſtinal eſt abondant, plus les excrémens ſont liquides; ainſi, le dévoiement eſt produit par la ſecrétion trop abondante de ce ſuc: la bile & le ſuc pancréatique y ont beaucoup de part. La cauſe de cette ſecrétion exceſſive, eſt: 1°. le relâchement des glandes inteſtinales, ou leur irritation; 2°. le défaut de tranſpiration, dont la matiere reflue en dedans, & fournit aux excrémens plus de ſéroſité qu'à l'ordinaire.

On connoît le dévoiement lorſque le cheval fiente ſouvent & qu'il rend toujours une matiere liquide. Il eſt ſimple, quand les excrémens ne ſont que liquides & ſans glaires.

Cette maladie n'eſt point dangereuſe; elle ſe guérit ſouvent d'elle-même; mais je ne vois pas qu'il y ait des diarrhées ſalutaires, comme le dit M. Vitet: la diarrhée que

d'attirer le baſſin ſur le thorax, ou d'abaiſſer le baſſin lorſque le cheval rue.

La fonction commune des muſcles du bas-ventre, eſt de ſervir aux mouvemens de l'expiration, & d'aider au mouvement périſtaltique des inteſtins, pour chaſſer dehors les matieres ſtercorales.

Ces muſcles ont encore différentes fonctions particulieres. Le grand oblique a celle de tourner le baſſin ſur le thorax, ou en agiſſant avec ſon congénere, de l'approcher de cette même partie. Le petit oblique ſert à plier le tronc ſur le baſſin; le tranſverſe à retrécir la cavité de l'abdomen, en comprimant les inteſtins; & le muſcle droit en ramenant le baſſin & le thorax l'un vers l'autre en ligne droite.

VENTRE (les glandes du bas), ſont, le foie, le pancréas, les reins, les reins ſuccentoriaux, les glandes méſentériques, les glandes lombaires, iliaques & ſacrées, les grandes & petites proſtates, & une ſuite de glandes répandues dans la plupart des viſceres dont nous avons parlé, tels que ceux de l'eſtomac, des inteſtins, de la veſſie, &c.

Les glandes méſentériques ſont ſituées entre les deux tables du meſentere, leur figure eſt ovalaire & de la longueur d'un pouce & demi environ, dans la partie qui regarde les inteſtins grêles: celles qui regardent les gros inteſtins ſont irregulieres, la plupart ſont rondes, leur couleur eſt la même que celle du pancréas; celles qui ſe voient aux environs des inteſtins grêles, ſont noirâtres; elles ſont grisâtres vers les gros inteſtins.

Leur ſtructure eſt la même que celle du pancréas ou des glandes ſalivaires, c'eſt un amas de petits corps glanduleux qui chacun, ont leurs tuyaux propres, nommés vaiſſeaux lactés, leſquels vont ſe réunir en un ſeul, qu'on appelle réſervoir de Pecquet; en examinant ces glandes, on diroit que le vaiſſeau lacté du premier genre qui part de l'inteſtin, perce les glandes en deux; mais en le fondant, ou en l'injectant ſéparément, il eſt aiſé de voir qu'il ſe diviſe & fait fonction d'artere dans cette glande, d'où il réſulte un vaiſſeau du ſecond genre, qui va ſe rendre au réſervoir de Pecquet.

Les glandes lombaires, les iliaques & les ſacrées, ſont de petits points plus ou moins gros, grisâtres, leſquels produiſent des vaiſſeaux lymphatiques, qui vont ſe rendre au réſervoir du chyle.

VENTRE (hydropiſie de bas), collection d'eau contenue dans la cavité du ventre, enſorte que les inteſtins nagent.

L'hydropiſie en général eſt diſtinguée en anaſarque & en

aſcite. L'anaſarque eſt un œdeme ou une bouffiſſure qui vient de la ſéroſité du ſang extravaſé dans le tiſſu cellulaire : l'aſcite eſt un amas de ſéroſités dans le bas-ventre. Il y a encore des hydropiſies particulieres, comme celles du fourreau, du péricarde, du médiaſtin, & les hydatides ; ces dernieres ſont de petites veſſies d'eau, qui ſe forment dans l'intérieur du ventre, & ſouvent ſous la peau, dans les maladies épidémiques.

Les cauſes de l'hydropiſie ſont, 1°. tout ce qui rallentit le mouvement du ſang, & qui empêche la circulation, 2°. la ſuppreſſion de quelques évacuations, comme de l'urine ou de la tranſpiration, 3°. l'obſtruction des vaiſſeaux abſorbans, deſtinés à pomper une ſéroſité qui tranſſude continuellement, comme une roſée, pour humecter leur ſurface.

Les cauſes qui rallentiſſent, ou qui empêchent la circulation du ſang, ſont l'épaiſſiſſement de ce fluide ou les obſtructions.

Lorſque le ſang eſt épais, il circule lentement ; les parties dont il eſt compoſé ſont moins mêlées ; celles qui ont enſemble plus d'affinité, ſe réuniſſent ; les globules ſe raſſemblent & ſe lient étroitement entre eux ; les parties aqueuſes & ſéreuſes ſe ſéparent des globules rouges, tranſſudent à travers les membranes des vaiſſeaux, s'extravaſent dans quelques cavités, & forment l'hydropiſie.

S'il y a quelque obſtruction dans les vaiſſeaux, la circulation eſt interceptée, le ſang s'arrête, les parties les plus fluides quittent les parties les plus groſſieres, paſſent à travers les vaiſſeaux, s'amaſſent dans quelques cavités, de-là, l'hydropiſie. Ajoutez à cela que les obſtructions compriment les vaiſſeaux de la partie où elles ſe trouvent, & y gênent la circulation.

Lorſqu'il ſurvient une ſuppreſſion de quelque évacuation ; l'humeur ſupprimée reflue dans la maſſe du ſang, la ſéroſité y ſurabonde, humecte, relâche les vaiſſeaux, en diminue le reſſort ; de-là, naiſſent la lenteur de la circulation, la tranſſudation de la ſéroſité & l'hydropiſie.

Il ſe filtre continuellement dans toutes les parties internes du cheval, une liqueur qui en ſuinte, comme une eſpece de roſée ou de vapeur ; on pourroit l'appeller tranſpiration interne. Dans l'état de ſanté, cette humeur eſt repompée par les pores abſorbans ; lorſqu'elle ne l'eſt point, elle s'accumule dans quelques cavités, & forme l'hydropiſie.

J'ai vu, dans quelques ſujets, des vaiſſeaux lymphatiques rompus vers le réſervoir du chyle, l'humeur étoit épanchée

enlève le grand peaucier; il s'étend depuis la ſeptieme des vraies côtes, juſqu'à l'os pubis; il eſt charnu latéralement, aponévrotique inférieurement, il a ſon attache fixe au défaut des cartilages, des ſixieme, ſeptieme & huitieme vraies côtes; au reſte des autres vraies, & aux fauſſes côtes, à trois ou quatre travers de doigt au deſſous; à la partie poſtérieure du long dentelé, le tout par des portions charnues, en allant de devant en arriere, & va ſe terminer d'une part avec ſon congenere par une légere aponévroſe; de l'autre, il ſe porte toujours dans la même direction à la crête des os des îles, par une aponévroſe; enſuite il continue ſon chemin pour former un cordon aſſez fort, qui va ſe terminer à la partie antérieure des os pubis; ce muſcle eſt comme découpé dans ſa partie ſupérieure, & forme cinq digitations qui communiquent avec le large dentelé, & deux avec le long dentelé dans la partie oppoſée, vers les lombes; l'aponévroſe de ce muſcle, vers les os pubis, forme une ouverture pour laiſſer paſſer les cordons ſpermatiques; au deſſous de cette aponévroſe il en part une autre qui va recouvrir la partie interne de la cuiſſe, & qui ſe trouve ſéparée de ce muſcle dans ſon origine, ce qui occaſionne une grande tenſion dans cette partie. Ce muſcle ainſi que ſon congénere, eſt recouvert dans toute ſon étendue d'un large ligament jaunâtre de la nature du ligament cervical, qui ſe trouve ſéparé de la partie charnue par un tiſſu cellulaire, mais qui enſuite vient ſe confondre avec la partie blanche aponévrotique de ce muſcle, & lui donne par conſéquent plus de ſoutien & de force.

L'uſage de ce muſcle eſt avec ſon congénere, d'approcher le baſſin vers la poitrine, & de la tourner à droite & à gauche, quand ils agiſſent ſéparément, par exemple, quand le cheval veut ſe mordre la hanche gauche, le grand oblique de ce côté agit ſeul; mais lorſqu'il veut fienter les deux obliques agiſſent enſemble.

Le petit oblique, ou oblique aſcendant, eſt celui que l'on trouve deſſous le précédent, il eſt ainſi nommé à cauſe que les fibres montent, il a ſon attache à la crête des os des iles, un peu intérieurement, il eſt en partie tendineux, & en partie charnu à ſon origine, enſuite les fibres charnues montent en rampant le long de la levre interne des cartilages des ſept fauſſes côtes, ſans s'y attacher, & de quelques-unes des vraies, puis il va s'attacher au cartilage xiphoïde; la partie aponévrotique de ce muſcle eſt très-large dans ſa partie moyenne, & va ſe confondre avec celle du grand oblique, pour former une bande tendineuſe, que l'on appelle la ligne blan-

che : c'eſt dans le milieu de cette ligne que ſe trouve le cordon ombilical, ce muſcle eſt percé poſtérieurement de même que le tranſverſe, pour laiſſer paſſer les cordons ſpermatiques : ſon uſage eſt d'attirer la poitrine vers le bas-ventre, lorſqu'ils agiſſent enſemble, & de la tourner à droite & à gauche quand ils agiſſent ſéparément.

Le muſcle droit ainſi nommé à cauſe de la direction de ſes fibres depuis le thorax vers le baſſin, a ſon attache fixe dans toute ſon étendue par pluſieurs petites portions, dont la premiere prend ſon origine au deſſous du muſcle tranſverſal du ſternum, va, en s'élargiſſant ſur, les cartilages des cinq dernieres vraies côtes, & ſur celui du ſternum, & en augmentant vers la partie moyenne du bas-ventre, enſuite il diminue & va s'inſérer à la partie antérieure de l'os pubis : ce muſcle dans preſque toute ſon étendue, eſt coupé par différentes petites bandes tendineuſes, que l'on appelle énervations, leſquelles ſont au nombre de onze, elles forment comme autant de muſcles; ces énervations commencent vers la ſeptieme côte, & ne finiſſent que vers la région lombaire; ce ſont ces énervations qui ſervent de point fixe, quand toutes les différentes portions de ce muſcle ſe contractent; il en eſt de ces muſcles comme des muſcles digaſtriques, dont les ventres, en ſe contractant enſemble, ſont obligés de rapprocher leurs tendons vers la ligne de direction.

L'uſage du muſcle droit eſt de rapprocher ſimultanément la poitrine & le baſſin, vers la partie moyenne de l'abdomen.

Le muſcle tranſverſe eſt ainſi nommé à cauſe de la direction de ſes fibres, qui paroiſſent couper le bas-ventre tranſverſalement; il a ſon attache par des portions charnues aux apophyſes tranſverſes des vertebres des lombes, au bord interne des cartilages des côtes, juſqu'à l'appendice xiphoïde, enſuite ſes fibres deviennent tendineuſes, & ſe portent en droite ligne vers la ligne blanche : l'uſage de ce muſcle, en agiſſant avec ſon congénere, eſt de rapprocher les fauſſes côtes les unes des autres, ainſi que quelques-unes des vraies, & par conſéquent, de diminuer la capacité de l'abdomen; un muſcle ne ſçauroit agir ſeul ſans mettre en mouvement ſon congénere.

Le muſcle pſoas eſt ſitué dans le bas-ventre, il eſt d'une figure pyramidale, ſon attache ſe fait par une maſſe charnue au corps des trois premieres vertebres dorſales, où il dégenere en un tendon très-fort & un peu applati, pour ſe terminer à la partie antérieure de l'os iſchion, un peu au deſſus & en avant de la cavité cotyloïde. L'uſage de ce muſcle eſt

Vitet. *Si le feu*, dit-il, *pénetre juſque dans la capſule, en détruit une partie deſſéchée, ou évacue l'humeur contenue, & produit une légere ſuppuration, le ſuccès couronnera la premiere méthode*, qui eſt celle-ci) *pourvu que l'abcès ſoit traité avec l'onguent égyptiac.* Tous les maréchaux ſçavent, par expérience, que quand ils mettent le feu à percer la capſule, ils eſtropient le cheval : c'étoit autrefois un ancien uſage que l'ignorance de l'anatomie faiſoit ſuivre, & que quelques maréchaux de régiment ſuivent encore, mais le profeſſeur Vitet a-t-il vu dans quelque hopital, mettre le feu dans des plaies d'articulations ? non certainement, car il auroit vu que quand la capſule eſt ouverte, elle ſe reprend difficilement, & ſouvent jamais ; les glandes ſynoviales fourniſſant toujours leur liqueur, font qu'elles s'écoule perpétuellement par l'ouverture de la capſule, ce qui rend les bords de la plaie noirâtres, livides, & forme une fiſtule preſque ſemblable à celle qui ſurvient au canal ſalivaire, & il arrive très-ſouvent qu'il ſe forme une ankyloſe plus ou moins parfaite : il faut bien que ce docteur ignore ou la ſtructure de la capſule ou l'effet de l'égyptiac pour le conſeiller en pareil cas ; certainement l'égyptiac ſera dans cette partie plus que ſtiptique & deſſicatif ; il y a bien de quoi deſſécher l'abcès, quoique cette tumeur ne ſoit que lymphatique ; mais qu'importe, c'eſt une miſere pour M. Vitet.

On guérit le veſſignon naiſſant par les fréquentes fomentations réſolutives faites de romarin, de ſauge, dans leſquelles on ajoute de l'eau-de-vie camphrée, on n'en vient à bout qu'avec le feu que l'on met ſur la tumeur, ſoit en raies, ſoit en pointes. *Voyez* Feu. Les raies ont plus d'effet.

L'opération faite, on peut appliquer deſſus de la poix graſſe fondue, & de la bourre par deſſus ; aſſujettie par le moyen d'un fer chaud que l'on applique deſſus : on peut encore, ſi on le juge à propos, frotter les trois premiers jours la partie avec de l'huile de laurier ſimple ſans autre addition, & laiſſer enſuite tomber l'eſcarre. Il arrive quelquefois qu'à la ſuite d'un effort de jarret, il ſe forme une tumeur ſanguine qui dégénere en abcès, dans ce cas il faut la traiter comme telle, mais ce dépôt arrive à la partie inférieure du veſſignon ſur l'articulation même ; la circonſcription fait la différence de l'un à l'autre, car cette tumeur ſanguine n'eſt point circonſcripte au lieu que le veſſignon l'eſt.

VESTIBULE, s'entend d'une cavité de l'oreille qui ſert de paſſage & d'anti-chambre, pour ainſi dire, pour aller dans les canaux demi-circulaires.

VEINES ou autres vaiſſeaux (ligature des), il n'eſt point ici queſtion de la ligature dont on ſe ſert pour ſaigner ; au reſte, on peut voir ce mot ; mais bien de la ligature des vaiſſeaux dans les hemorrhagies, aujourd'hui il eſt peu de cas où l'on doive la faire, à moins que dans l'opération on ait coupé par haſard une artere, qui empêche le chirurgien vétérinaire de continuer ſon opération ; car autrement, il vaut mieux appliquer ſur l'orifice du vaiſſeau la poudre de lycoperdon ou l'agaric, au ſurplus, toutes les fois que la ligature ſera indiſpenſable, l'on doit bien avoir attention, en la faiſant, de ne pas prendre quelques nerfs principaux, qui pourroient occaſionner des convulſions, & la mort à l'animal. Cette opération ſe fait au moyen d'une aiguille courbe, & d'un ou pluſieurs fils cirés, que l'on paſſe en deſſous, enſuite l'on fait un double nœud que l'on appelle nœud du chirurgien. En maréchallerie, on appelle encore ligature une corde dont on ſe ſert pour contenir des enveloppes aux jambes des chevaux; nous obſerverons à ce ſujet qu'il eſt dangereux de trop ſerrer les ligatures dans toute l'étendue du canon, ce dont on a rien à craindre dans le paturon, vu que les arteres paturonieres ſont ſituées plus intérieurement que l'artere canoniere.

VÉTÉRINAIRE, mot dérivé du latin. Les animaux ou bêtes de charge s'appeloient en latin *veterina ad vecturam idonea*, *veterina*, ſelon les anciens étymologiſtes, eſt *quaſi venterina*, parce que c'eſt le ventre qui pouſſe, & qu'on y attachoit les fardeaux ou les cordages qui ſervoient à les porter ou les tirer. *Veterinarius medicus* eſt proprement un maréchal, ſelon Columelle, & *veterina medicina*, eſt la maréchallerie ; l'hippiatrique ou médecine des chevaux eſt la plus forte branche de la vétérinaire. L'hippiatre eſt celui qui exerce l'hippiatrique.

Ce mot paroît être aujourd'hui fort en uſage, nous avons pluſieurs ouvrages de ce nom ; entre autres, la *Medecine vétérinaire*, par M. Vitet, docteur & profeſſeur en médecine, contenant: 1°. l'expoſition de la ſtructure du cheval & du bœuf, l'expoſition des maladies du cheval, du bœuf & de la brebis. 3°. L'expoſition des médicaments néceſſaires au maréchal. 4°. L'analyſe des auteurs qui ont écrit depuis Vegece juſqu'à nous, *3 vol. in-8vo.* A Lyon, le tout de 2194 pag., ſans comprendre les tables ni les errata, dont à ne ôter 742 d'une mauvaiſe compilation d'anatomie, tant du cheval que du bœuf & de la brebis; 349 d'une inutile matiere médicamentale; 269 d'une critique amere des auteurs;

reſtent

Si la maladie continue pendant quelques jours, il eſt bon de paſſer deux ſetons au col, afin de détourner une partie de l'humeur qui cauſe la maladie; pour cet effet on paſſe un ruban de fil dans une grande aiguille plate & tranchante (*Voyez* Aiguille). On ſouleve la peau de peur de piquer les parties qui ſe trouvent deſſous, ce qui exciteroit une inflammation; on introduit l'aiguille entre la peau & le tiſſu cellulaire, obſervant de ne pas bleſſer les membranes ou les muſcles qui ſont deſſous, puis après avoir fait une contre-ouverture, on tire l'aiguille, & on laiſſe le ruban dans la plaie: chaque jour on tire un peu le ruban, afin de le changer de place, & on a ſoin de le graiſſer avec un peu de baſilicum, on le laiſſe juſqu'à la fin de la maladie. Lorſqu'on le coupe, il ſuffit de baſſiner l'ouverture avec un peu de vin & d'eau tiede.

VERRUE, le même que poireaux.

VÉSICULE, petite veſſie.

VESSIE (la), eſt un ſac membraneux, muſculeux; capable de dilatation & de reſſerrement, ſitué dans le baſſin, & couché ſur les os pubis; ſa figure eſt ovalaire & approche aſſez d'une bouteille; on y diſtingue un fond & un col, le fond regarde le bas-ventre; le col regarde l'anus. La grandeur de la veſſie eſt aſſez ample pour pouvoir contenir près de quatre pintes d'eau dans certains chevaux. Elle eſt compoſée de trois membranes en quelques endroits, & de quatre dans d'autres; la premiere qui eſt la moins étendue eſt le péritoine qui recouvre ſon fond; la ſeconde eſt charnue & compoſée de pluſieurs plans de fibres rangées en tout ſens, les fibres du plan extérieur ſont longitudinales, celles des autres plans ſont tranſverſales, de façon que les dernieres ſont circulaires, la troiſieme membrane eſt nerveuſe, comme celle des inteſtins; la quatrieme, ou l'intérieure eſt veloutée, & percée de petits trous par leſquels ſuinte une liqueur mucilagineuſe qui empêche l'action de l'urine ſur elle; le col de la veſſie, ainſi nommé à cauſe d'un étranglement qu'on y remarque, proche la bifurcation des os pubis, eſt compoſé de deux plans de fibres, l'un longitudinal & l'autre circulaire; il forme ce que l'on appelle le ſphyncter de la veſſie, il ſe dilate par le moyen de ſes fibres longitudinales, lorſqu'il y a trop d'urine, ou que ſon âcreté fait trop d'impreſſion ſur les parois de la veſſie; il ſe referme par la contraction de ſes fibres circulaires; la veſſie ſupérieurement & un peu latéralement, eſt percée (proche ſon col à trois ou quatre travers de doigts

de diſtance), par deux trous où vont aboutir les ureteres ; c'eſt auſſi ſupérieurement & proche ſon col que ſont ſituées les veſicules ſéminales.

Les arteres de la veſſie proviennent de l'artere honteuſe interne, laquelle ſe répand ſur ſon corps : elle reçoit les veines honteuſes internes, les nerfs partent du plexus méſentérique poſtérieur ou inférieur.

La veſſie eſt deſtinée à recevoir l'urine. Il s'y forme des calculs ou pierres, qui quelquefois ſont gros comme des bouteilles de pinte.

VESSIE (renverſement de la) M. Vitet, qui traite de cette maladie, nous dit que cet accident eſt ſi extraordinaire, qu'aucun maréchal ne l'a obſervé, & il a raiſon ; mais il ajoute que puiſque le renverſement de ſon col a lieu ; (ce qui eſt encore plus impoſſible), celui de ſon corps peut avoir lieu auſſi ; en conſéquence il preſcrit de repouſſer la portion de la veſſie qui ſort par l'urêtre, avec une ſonde de trois lignes de diametre, & de maintenir dans la vulve une éponge imbibée d'une infuſion de fleurs de roſe dans du vinaigre (remede auſſi nouveau que l'eſt la maladie), des boiſſons d'infuſion de chicorée & de perſil, des bols de térébenthine, de miel & de ſel marin.

Cette maladie étant nouvelle il n'eſt pas étonnant que les remedes le ſoient, car autrement on ne pourroit concevoir comment un diurétiqne, un ſtimulant, & un adouciſſant peuvent s'accorder enſemble. L'on appelle cela en bon françois, écrire à la Bourgelat.

VESSIGNON (le), eſt une tumeur lymphatique, ſynoviale, qui ſurvient au jarret, à la partie inférieure du tibia entre lui & le tendon extenſeur de l'os du jarret, tantôt en dedans, tantôt en dehors. Si cette tumeur paroît des deux côtés, on l'appelle veſſignon chevillé.

Le veſſignon vient d'un effort que le cheval a fait dans cette partie à la ſuite d'un long exercice, comme d'une longue route, ou d'un trop grand ſéjour dans l'écurie ; mais jamais d'une contuſion, comme le dit M. Vitet ; car cette partie qui forme une dépreſſion eſt à l'abri des coups, & quand elle ne le ſeroit pas, la peau prête dans cet endroit.

Il ſe forme un épanchement de lymphe dans les graiſſes des tendons, ou d'une ſurabondance de ſynovie qui cauſe le bourſoufflement de la capſule.

Si l'on a reproché au ſieur Bourgelat d'avoir dit que le veſſignon vient de coups, du moins n'a-t-il pas conſeillé de mettre le feu, de la maniere que l'enſeigne le praticien

jours des caries dans toutes les parties de l'animal, l'on ne voit pas chez lui qu'elles donnent lieu à l'épanchement du ſuc oſſeux ; les os deviennent noirâtres & ſe deſſéchent, & pour peu que l'on rugine l'os, la partie cariée tombe bientôt, la ſuppuration ſurvient comme à un ulcere, la chair pouſſe comme de petits points dans le corps de l'os, quelques jours après ſe réunit, & fournit un ulcere ſimple. Voilà ce que nous remarquons tous les jours dans les fractures, dans les caries, &c. Il n'y a pas long-temps que nous guérimes à Villebon, proche Palaiſeau, le cheval d'un Creſſonnier qui avoit vingt-trois apophyſes épineuſes de cariées, de plus de deux pouces de longueur : nous amputâmes ces extrêmités d'apophyſes qui étoient noires & deſſéchées, & dix ou douze jours après, l'on n'appercevoit tout le long de l'épine qu'une plaie ſimple.

VERTEX, ſommet de la tête du cheval, le toupet en fait la partie la plus élevée, ou le ſommet.

VERTICAL, qui eſt perpendiculaire.

VERTIGO (le), maladie dans laquelle le cheval eſt comme étourdi, porte la tête en avant, il la tient quelquefois dans l'auge, & l'appuie contre la muraille, de maniere qu'il ſemble faire effort pour aller en avant. Ses yeux ſont étincelans, il eſt chancelant de tous ſes membres, ſe laiſſe tomber comme une maſſe, tourne les yeux de tous côtés, ne boit ni ne mange ; il y a lieu de croire qu'il a la vue trouble, puiſqu'il donne de la tête de côté & d'autre, & eſt toujours en danger de ſe la caſſer.

Les cauſes du vertigo ne ſont pas faciles à connoître, mais il eſt vraiſemblable qu'il vient du battement conſidérable des arteres de la retine, & de l'engorgement du cerveau ; le battement des arteres étant trop fort, ébranle les fibres nerveuſes qui vont ſe diſtribuer ſur la rétine, principal organe de la viſion ; cet ébranlement produit un tournoiement, une confuſion, une obſcurité dans la vue. Le battement trop fort des arteres reconnoît pour cauſes l'engorgement des vaiſſeaux du cerveau, qui fait refluer le ſang en trop grande quantité dans les arteres de la rétine.

Comme cette maladie vient de l'engorgement du cerveau, elle eſt toujours dangereuſe.

Il faut employer les remedes généraux, mettre le cheval à la boiſſon blanche, lui retrancher tous les alimens ſolides, & l'attacher de maniere qu'il ne puiſſe pas ſe bleſſer à la tête.

On tâchera enſuite de remédier à l'engorgement du cerveau qui eſt la cauſe de la maladie, 1°. par les ſaignées, qui doi-

vent être promptes & copieuſes, & faites ſur-tout à l'arriere-main, c'eſt-à-dire, au plat de la cuiſſe, ou à la queue, par le moyen de la ſection de quelque nœud, pour déterminer le ſang à ſe porter vers les parties de derriere, & dégager par-là la tête; & ne vous amuſez pas, comme les anciens, à ſaigner aux flancs, comme le preſcrit encore le phlébotomiſte Vitet; car je puis aſſurer que les ſix ſaignées qu'il conſeille dans cette partie, ne donneroient pas un demi-ſeptier de ſang.

On peut envelopper la tête de linges imbibés de décoctions émollientes, ce qui m'a très-bien réuſſi, & qui eſt analogue avec les maladies inflammatoires; ce que M. Vitet défend expreſſément, (quoique je ſois le ſeul qui l'ait ordonné) en conſeillant en pareil cas, l'application d'étoupes imbibées de parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre. Pourra-t-on jamais croire qu'un médecin ait conſeillé pour une maladie qu'il regarde comme inflammatoire, de pareils remedes? Comment, dans l'inflammation où la tranſpiration eſt toujours plus forte, ce que l'on doit deſirer, il faudra reſſerrer & repercuter cette humeur? Ce médecin veut ſans doute compter les membranes de la cornée tranſparente; car c'eſt en les mettant dans le vinaigre que je les ai ſéparées; les yeux, ſelon M. Vitet, ne tarderoient pas à avoir des dragons (1). Il faut faire avaler abondamment au cheval de la décoction des plantes rafraîchiſſantes, afin de délayer & de détremper le ſang, le rendre plus propre à circuler dans ſes vaiſſeaux, & afin de diminuer en même temps ſa raréfaction, ſi elle eſt cauſe de ſa maladie: dans cette vue on met bouillir légérement de la racine de nenuphar, de feuilles d'endive, de pourpier, de laitue, de chicorée ſauvage, de bourache, de bugloſe, de bouillon blanc, de pariétaire, de mercuriale & de mauve: on ajoute à cette décoction un peu de ſon ou un peu de farine d'orge, pour engager le cheval à la boire, ou bien on la lui fait avaler. On donnera par jour un ou deux lavemens, préparés avec la même décoction: on peut les rendre purgatifs en y diſſolvant quatre onces de moëlle de caſſe, afin de tenir le ventre libre, & de nettoyer les gros boyaux des matieres qui compriment les vaiſſeaux ſanguins, obligent le ſang à ſe porter en plus grande quantité vers le cerveau, & contribuent à l'engorgement.

(1) Le dragon eſt, ſelon tous les auteurs, les maréchaux & amateurs de chevaux, une opacité du cryſtallin, & non une tache, comme le dit le praticien Vitet.

cumule dans ce viſcere, en s'attachant & ſe cramponnant à la membrane veloûtée de l'eſtomac. 2°. *Lumbricus inteſtinorum teres.* Ce ſont ces vers blancs qui ſe trouvent dans les inteſtins grêles, & qui occaſionnent des tranchées aux chevaux. 3°. *Faſciola hepatica*, ou la douve, qui ſe trouve dans les pores biliaires, & qui reſſemble aux cerfs-volans des écoliers : on trouve dans ces canaux les douves repliées comme des cornets ou des oublies : 4°. ceux que l'on rencontre dans le canal pancréatique, qui ſont rougeâtres, dont perſonnes n'a parlé, & que je nommerai *Lumbricus pancreatici canalis* : 5°. ceux qui ſe trouvent dans la capacité du bas-ventre, & qui ſont petits comme des aiguilles ; il ne faut pas les confondre avec le *Lumbricus inteſtinorum teres*, quoique j'aie vu, ainſi que pluſieurs perſonnes, ces mêmes vers percer les tuniques des inteſtins, & prêts à s'échapper dans la capacité du bas-ventre. Le ver dont je parle, & que j'appellerai *Lumbricus acutus*, n'a point la forme du trefle, comme ceux du foie : en l'examinant avec une loupe de deux lignes de foyer, on y apperçoit un eſpece de ſuçoir, mais ſans pouvoir bien le caractériſer.

J'ai trouvé dans l'eſtomac d'un cheval quantité de vers ronds & longs, ſe promenant ſur une maſſe d'alimens qui étoit contenue dans cet eſtomac. Ces vers n'avoient pas plus de quinze lignes de longueur ; ils étoient gros comme une moyenne épingle : une de leurs extrêmités étoit arrondie ; & comme percée d'une eſpece de bouche ou de ſuçoir, l'autre extrêmité étoit pointue, & tout le corps compoſé d'anneaux nuds & ſans épines ni poils, à l'exception de très-petits boutons blancs ou mamelons que l'on appercevoit avec la loupe, diſperſés çà & là ; mais en petit nombre. Ces vers étoit rougeâtres & fort vifs.

VERS LUMBRICAUX, on appelle ainſi deux petits muſcles fanoniers, qui reſſemblent aux vers de ce nom. *Voyez* Fanon.

VERTÉBRAL, LE, qui appartient aux vertebres.

VERTEBRE. *Voyez* Epine.

VERTEBRES cervicales. *Voyez* Col.

VERTEBRES DORSALES, vertebres lombaires. *Voyez* Dos.

VERTEBRE (maladies des). Les vertebres ſont de même que les autres os, expoſées à la carie, luxation, ankiloſe & exoſtoſe. Ces deux dernieres ſe trouvent preſque toujours réunies enſemble, la carie eſt plus ordinaire que la luxation, & c'eſt toujours à la ſuite de la luxation in-

complette que ſurviennent les ankyloſes & les exoſtoſes.

Les parties des vertebres qui ſont ſujettes à la carie ſont les apophyſes épineuſes des dorſales & lombaires occaſionnées par la ſelle, le trouſſequin, croupiere, ou harnois quelconque; en général, ces ſortes de plaies parvenues juſqu'à ce point, ſont de peu de conſéquence; & ne le ſont qu'autant que le ligament eſt léſé : l'eſcarre qui doit en tomber, la difficulté de réunion, ſont les grands obſtacles à la guériſon; auſſi toutes les fois que le ligament eſt attaqué, il faut en venir tout de ſuite à l'amputation de l'apophyſe épineuſe, plus ou moins; par exemple, dans les jeunes chevaux où ces apophyſes ſont épiphyſées, il faut amputer juſqu'au corps, un pouce environ de long: dans les vieux chevaux, il ne ſeroit queſtion, pour ainſi dire, que de gratter l'os pour en procurer l'eſcarre.

La luxation eſt toujours incomplette, autrement l'animal périroit dans le moment par la compreſſion de la moëlle épiniaire : les péſans fardeaux dont on charge le cheval; les efforts qu'il fait pour vaincre la réſiſtance, occaſionnent non-ſeulement un tiraillement dans les muſcles pſoas, du baſſin, de la cuiſſe, des muſcles du dos; mais même dans les ligamens capſulaires & intermédiaires; d'où naît inſenſiblement l'ankyloſe & l'exoſtoſe; les vertebres qui y ſont les plus expoſées ſont les cinq & ſix dernieres vertebres dorſales & toutes les lombaires. Ces accidents arrivent plus communément aux chevaux enſellés qu'à ceux qui ont le dos de carpe. A ces maladies, il n'y a pas de remede; dans les premiers temps les fomentations aromatiques, vulnéraires, aſtringentes peuvent s'employer, mais c'eſt toujours ſans ſuccès.

M. Vitet en traitant de l'ankyloſe, y joint la carie. Sans doute que cet auteur entend parler des apophyſes épineuſes du dos, car autrement ce ſeroit ſe tromper lourdement que de l'admettre dans le corps des vertebres, ce que l'expérience n'a pas encore démontré, quoique la choſe ſoit poſſible. Nous ne connoiſſons point de vice dans le cheval, capable de produire ces ravages; le farcin même ne les occaſionne pas. Les cauſes ſont toujours externes.

Quand la carie, dit ce ſçavant, *donne lieu à l'épanchement du ſuc oſſeux, il ne faut pas entreprendre d'arrêter les progrès de la maladie; tout ce que vous tenterez, deviendra inutile, la mort ſeule convient à l'animal.*

On peut dire que le remede eſt court; il n'y a pas à s'en plaindre; pour nous, nous dirons que l'on guérit tous les

reſtent 834 pages, qui traitent de l'expoſition des maladies du cheval, du bœuf & de la brebis, deſquelles il faut retrancher un tiers de choſes inutiles, un tiers d'erreurs repétées, & un tiers de ſon propre fonds, dont nous avons fait en partie l'analyſe dans cet ouvrage, & dont nous n'aurions pas fait mention, ſi ces trois peſans volumes n'euſſent pas porté au titre par *M. Vitet Docteur & Profeſſeur en médecine* ; ce qui étoit bien capable de fortifier les erreurs des maréchaux, pour leſquels cet auteur eſt cenſé avoir écrit.

Nous avons le *Dictionnaire univerſel de Médecine, de Chirurgie & de l'Art véterinaire*, &c. ſix volumes petit *in*-8vo. lequel ouvrage eſt le *Soleyſel*, *Beaugrand*, & autre réimprimé.

Le *Dictionnaire Vétérinaire*, en cinq vol. où il n'eſt point traité, ou preſque point du cheval, (& encore ſuivant les anciens) par *M. Buc'hoz*.

Les *Elements de l'Art vétérinaire*, ſous le nom de *Bourgelat*, lequel ouvrage ne traite que de l'anatomie du cheval, eſt encore très-mauvais, nous en avons donné la preuve dans notre cours d'hippiatrique, &c.

VICES ET CAS RÉDHIBITOIRES. Il y a pluſieurs vices pour leſquels on oblige le maquignon ou le marchand à reprendre le cheval qu'il a vendu ; mais il faut que ce ſoit avant le terme de neuf jours, ſelon les uſages & coutumes de Paris. Il eſt des provinces où ce terme eſt plus ou moins long, où l'on a même la quarantaine. Les vices rédhibitoires ſont, en juſtice réglée, la morve, la courbature, la pouſſe, le tic, l'immobilité ; mais au jugement de M. le Lieutenant-général de police de Paris, tous cas ſont rédhibitoires, principalement quand les chevaux ont été achetés au marché aux chevaux ; celui qui achete a l'avantage de dépoſer ſon argent dans les mains de l'inſpecteur, qui le lui rend, le marché ſuivant, ſi le cheval eſt affecté de quelque tare. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il en fût de même de toutes les marchandiſes, le particulier ſeroit à l'abri des fripponneries qui ſe font journellement.

A ce tribunal, il y a quarante jours pour la morve ; maladie que l'on a prolongée juſqu'à ce terme par l'indéciſion des maréchaux qui ne la connoiſſent que pour condamner l'animal à mort, & dont les premiers ſymptômes ſuffiroient pour pronoſtiquer d'une maniere sûre, & qui éviteroient des frais ſans fin, qui ſouvent ſurpaſſent la valeur du cheval, & décréditent ces mêmes maréchaux.

VICIEUX, un cheval vicieux eſt celui qui a de dangereuſes fantaiſies, comme de ruer & de mordre.

VIEUX-OING, il n'eſt pas rare de voir pluſieurs praticiens ſe ſervir de l'oignon de lys cuit ſous la cendre, & enſuite bouilli avec la graiſſe de porc, pour compoſer un maturatif; ils attribuent à la bulbe ou oignon mêlée avec ce vieux-oing, la propriété de faire abcéder; ce que l'on ne doit qu'à toute graiſſe quelconque.

VISCERES (les), organes renfermées dans une cavité quelconque, ſans y être attachés par toutes leurs parties.

VISUEL, ELLE, qui regarde la vue, qui ſert à la vue.

VITRÉ, qui eſt tranſparent comme le verre, il y a dans l'œil la membrane & l'humeur vitrée.

VIVIFIER ou LUBRÉFIER, c'eſt arroſer une partie quelconque. On donne auſſi des potions huileuſes pour arroſer le canal inteſtinal. Quant aux parties extérieures, cela ſe nomme quelquefois lotion, laquelle eſt une eſpece de fomentation, ou de bain momentané. Il y a des lotions adouciſſantes, anodines, réſolutives, deſſicatives, &c. *Voyez* chacun de ces mots.

VOIRIES, lieux où l'on écarit, où l'on écorche les chevaux. Rien ne forme plus un hippiatre que la fréquentation de ces ſortes de lieux; on y voit non-ſeulement les ouvertures d'une infinité de chevaux; mais même on y découvre nombre de maladies des os, de difformités de ſabots, &c.

VOLONTAIRE, cheval qui eſt plein de fantaiſies & de déſobéiſſance.

VOLTE, cercle ou rond, c'eſt un terrein ſuppoſé dans un manege, & que l'on choiſit à volonté; on le ſuppoſe ſouvent circulaire & quelquefois quarré: alors en faiſant maner ſon cheval autour de ce terrein, la volte ou le quarré ſont formés par la premiere piſte du cheval; la demi-volte, c'eſt la moitié dudit rond; il y a toujours un pilier effectif, ou ſuppoſé pour centre de la volte. Quand on fait manier le cheval en quarré, on dit travailler en quarré; lorſqu'on mene le cheval trois fois ſur chaque ligne du quarré, cela s'appelle travailler de part en part; & lorſqu'on fait faire un trou à chaque coin du quarré de la volte, en marquant toujours le dit quarré ſans s'arrêter, on dit faire les quatre coins, ou travailler aux quatre coins; on appelle volte d'une piſte celle que le cheval parcourt, les hanches ſuivent les épaules, c'eſt-à-dire, ſans aller de côté, les voltes de deux piſtes ſont celles où le cheval va de côté; les voltes renverſées ſont celles que le cheval fait, ayant la tête tournée vers le centre de la volte & la croupe

vers la circonférence. Mettre un cheval ſur les voltes, c'eſt le dreſſer à cet air de manege. Faire les voltes tout d'une haleine, c'eſt conduire ſon cheval ſix fois ſur la volte, commençant par deux voltes à droite, puis deux à gauche, & finiſſant par deux à droite; ces voltes ſont ce qu'on appelle volte redoublée. Paſſager ou promener un cheval ſur les voltes, c'eſt le mener de côté ſur la volte au pas & ſans courbette. Tenir un cheval ſujet aux voltes, c'eſt empêcher qu'il ne s'échappe & qu'il ne traverſe en faiſant des voltes. Regarder dans la volte, ſe dit du cheval lorſqu'en faiſant des voltes de deux piſtes, il a la tête tournée vers le centre de la volte: un cheval ſe couche ſur les voltes, lorſque ſes épaules précedent ſes hanches. Embraſſer la volte, c'eſt ne la pas ſerrer & la ſerrer, c'eſt trop s'approcher du centre de la volte, & raccourcir le rond ou le quarré. Couper la volte ou le rond, c'eſt changer de main en faiſant des voltes.

VOLTIGER, eſt un exercice que prend l'académiſte ſur un cheval de bois, ſur lequel il fait différens ſauts avec légéreté & adreſſe; cet art s'étend juſqu'à trente manœuvres différentes, ou leçons que les maîtres donnent à leurs éleves. Cet exercice eſt plus facile à exécuter qu'à décrire; il eſt très-néceſſaire à un homme de troupe.

VOLTIGEUR, maître qui enſeigne à voltiger.

VOMER (le), le plus long des os de la mâchoire ſupérieure; il eſt ſitué intérieurement dans les foſſes naſales; il partage verticalement, au moyen de la cloiſon du nez, les os de la face en deux parties égales.

Le nom qu'il porte ſembleroit faire croire qu'il a la figure d'un ſoc de charrue, exprimé en latin par le mot *Vomer*: cependant il reſſemble à une ſonde cannelée. Sa partie ſupérieure eſt beaucoup plus large que l'inférieure, & taillée en croiſſant, elle recouvre une partie du corps de l'os ſphénoïde. La partie qui regarde l'arriere-bouche eſt tranchante dans certains chevaux, & arrondie dans d'autres; celle qui regarde les palatins de l'os maxillaire ſupérieur, ou qui s'unit avec eux, eſt un peu cave.

L'uſage de cet os eſt de loger la lame cartilagineuſe qui partage les foſſes naſales en deux.

Il ſe joint avec le ſphénoïde, les os maxillaires ſupérieurs, les os palatins, les os ptérygoïdiens, & l'os ethmoïde.

VOMIQUE (la). abcès, qui ſe forme dans la ſubſtance du poûmon, & qui vient à la ſuite de la péripneumonie, ou d'une fievre putride; il s'épanche quelquefois

dans la cavité de la poitrine, & alors le mal eſt incurable & l'animal meurt de conſomption.

On juge qu'il s'eſt formé une vomique par la toux qui eſt très-vive, & par une grande difficulté de reſpirer ; lorſque le ſac ſe rompt, ce qui arrive après une forte reſpiration, il ſort par les narines & par la bouche une quantité conſidérable de pus. L'animal mort avant cette rupture, exhale une odeur très-fétide. Le lendemain ou le ſurlendemain, l'écoulement devient moins épais, de caſéeux qu'il étoit, il prend une conſiſtance gélatineuſe, ſemblable au pus des ulceres : l'odeur ſe perd inſenſiblement, la fievre ceſſe, ainſi que la difficulté de reſpirer.

Il faut mettre en uſage les fumigations humides de mauve, de guimauve, ou autres plantes émollientes, pendant 4 ou 5 jours ; on emploie enſuite les fumigations d'orge & d'aigremoine : on donne au cheval du ſon, de l'eau blanche ; on pulvériſera des feuilles de bouillon-blanc, que l'on mêlera avec du ſon, & qu'on lui fera prendre à toutes les heures du repas. Il faut auſſi lui faire prendre tous les matins une once de baume de Copahu, dont on formera des pillules avec la poudre de réglisſe ; mais il vaut encore mieux le lui donner dans du ſon.

VORMIENS (os) ; ce ſont de petits os détachés que l'on remarque dans les ſutures du crâne. Ils ſont très-rares dans le cheval, & la raiſon, je crois, en eſt que la ſuture par engrénure eſt bien moins marquée que dans l'homme, dans lequel ces os ſe rencontrent ſouvent.

VOULOIR, EN VOULOIR, terme de haras qui ſe dit d'une jument qui paroît diſpoſée à ſouffrir l'étalon.

VOUTER UN FER. *Voyez* Monter à cheval.

VUIDER ou OUVRIR UN CHEVAL, eſt nettoyer le rectum des excrémens en marons qui s'y trouvent, leſquels gêneroient l'entrée des lavemens que l'on voudroit donner au cheval. Cette opération s'exécute avec la main frotée d'huile, que l'on inſinue dans le fondement.

VULVE *Voyez* Génération de la jument.(parties de la).

VULNÉRAIRES,

Remedes dont la vertu eſt de réſoudre & d'aſtreindre.

Recette.

Prenez : bugle, ſanicle, de l'une & de l'autre, *une poignée*,

Faites-en une eſpece de thé, ajoutez une bouteille de vin, & donnez.

Ce remede convient dans les défaillances, dans le cas où le cheval chancelle, qu'il paroît avoir la vue trouble, ſans cependant aucun ſymptôme de maladie marquée.

Autre.

Prenez : baume de Copahu, ... *deux onces.*
Camphre, ... *deux gros.*

Faites deux pilules au moyen de la poudre de réglisſe ou ſarine, & donnez.

Ce remede s'emploie au défaut de l'efficacité du premier.

LAVEMENT.

Prenez : lierre terreſtre, ... *une poignée.*

Faites bouillir légérement dans deux pintes d'eau, retirez de deſſus le feu, ajoutez deux cuillerées de vinaigre thériacal.

Ce remede s'emploie dans les mêmes cas que ci-deſſus.

X.

XIPHOIDE, on donne ce nom à un cartilage du ſternum.

Y.

YEUX (taches des), la tache blanche qui ſurvient à la cornée tranſparente ſe nomme *Leucome*, tantôt elle eſt produite par un vice dans les humeurs, tantôt par un coup que le cheval ſe ſera donné ou qu'il aura reçu, mais plus communément vient-elle de cette derniere cauſe : la guériſon dépend du plus ou moins de violence du coup ; pour l'ordinaire cette tache ſe diſſipe avec le temps, mais auſſi arrive-t-il, qu'elle ſubſiſte toute la vie ; principalement lorſqu'il y a eu ſolution de continuité à la cornée, il reſte dans ce cas une marque blanche qui prend

la figure de la ſection qui a été faite ; cette tache eſt une preuve de l'obſtruction & de l'oblitération des vaiſſeaux lymphatiques de cette partie. Les adouciſſans & les réſolutifs ſont les remedes que l'on doit employer dans cette maladie, mais l'eau fraîche ſeule eſt préférable à tous autres médicamens.

YEUX (influence de la lune ſur les) ; c'eſt une erreur de croire que cette planete influe ſur les corps en général & principalement ſur les yeux. La maladie que l'on appelle lunatique vient pour l'ordinaire & preſque toujours dans des temps humides & féreux ; c'eſt cette humidité dont l'athmoſphere eſt chargée, qui relâche tous les corps avec leſquels elle a de l'affinité, qui leur ôte leurs tons & les rend mols & peu ſonores, c'eſt la raiſon pour laquelle le cheval a la cornée opaque dans ces temps-là.

Z.

ZAIN, un cheval zain eſt celui qui, excepté le poil gris, n'a aucune marque de poil blanc ſur le corps.

ZIGOMA, mot grec qui ſignifie jonction, union : le zigoma dans le cheval, eſt une apophyſe de l'os temporal avec l'os de la pommette & l'os frontal.

ZIGOMATIQUE, qui appartient au zigoma.

Fin du ſecond & dernier Volume.